REVUE

DES

BEAUX-ARTS

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9.

REVUE
DES
BEAUX-ARTS

TRIBUNE DES ARTISTES

FONDÉE ET PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

DIRECTEUR

M. FELIX PIGEORY

ARCHITECTE DE LA VILLE DE PARIS

TOME SIXIÈME

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS

RUE D'AMSTERDAM, N° 75

—

1855

REVUE

DES BEAUX-ARTS.

POTIENS MARKT

KERMESSE DE TÉNIERS LE JEUNE

ACHETÉE PAR M. LE COMTE DUCHATEL.

Au commencement du mois de décembre de l'année qui vient de finir, j'avais reçu de M. Verschaffel, marchand de tableaux de Gand, que ses affaires artistiques amènent souvent à Paris, un mot par lequel il m'invitait à passer chez lui pour y voir une œuvre dont il avait lieu de croire, disait-il, que je serais satisfait. La juste estime que M. Verschaffel a su s'acquérir dans son commerce, par suite du tact et des connaissances pratiques qui le distinguent, ne me permettait pas de manquer à une invitation qui était pour moi une bonne fortune, et dès le lendemain j'étais au rendez-vous.

Mon attente ne fut pas déçue : je trouvai chez M. Verschaffel le plus beau Téniers qui ait jamais séduit mes regards, et les nombreux témoignages qu'on se hâta de me produire touchant l'authenticité de ce tableau dissipant ce qui pouvait me rester d'incertitude ou de scrupules, car en semblable matière les plus habiles ont quelquefois failli, je ne mis plus de bornes à mon approbation. Le marchand gantois m'apprit alors, serrant avec soin les actes notariés , les descriptions et autres titres attestant la valeur de son trésor, qu'il sortait en dernière provenance du cabinet de M. Evrard, amateur belge. M. Verschaffel ajouta que son vif désir était de rencontrer un acquéreur en France, et fit appel à mon concours pour lui en trouver un parmi les riches et intelligents connaisseurs de notre capitale.

D'autres auraient peut-être longtemps cherché à quel homme de goût, à quel collectionneur d'élite une si heureuse occasion devait être offerte; un des premiers noms qui vint à ma pensée fut celui de M. le comte Duchâtel, que je sais grand admirateur de Téniers, dont il possède déjà deux remarquables toiles et à qui je m'empressai d'écrire à sa terre de Lagrange, près de Bordeaux. La réponse de M. Duchâtel m'accordait toute liberté d'agir , mais comme il s'agissait d'une œuvre et d'une somme importantes, cette confiance, loin de m'enhardir, fut pour moi une sérieuse cause d'embarras. Je priai M. Duchâtel de ne point s'en fier à mon seul jugement, et de charger un de ses amis d'autrefois et d'à présent, M. Vitet, membre de l'Institut, chroniqueur, homme d'État, écrivain et critique d'une haute compétence, d'aller voir et d'apprécier par lui-même la composition de Téniers que je lui recommandais. L'opinion de M. Vitet ayant confirmé la mienne, M. le comte Duchâtel a réitéré ses pleins pouvoirs pour l'achat du tableau dont il est aujourd'hui le propriétaire et qu'il n'a pas dû payer moins de vingt-cinq mille francs.

L'urgence de clore cette transaction était d'autant plus pressante , qu'on se souvient que, durant les premiers jours de décembre

on ne parlait à Paris que des futures enchères de la collection du baron de Mecklembourg, et que les cerveaux les plus calmes étaient capables d'être étourdis par les prix auxquels ont été adjugés quelques-uns des numéros de cette collection, principalement le Wouwermans vendu quatre-vingt mille francs, quand il n'avait été acheté que trente-cinq mille à la vente de Mme la duchesse de Berry, et l'Hobbema que M. Verschaffel avait vu payer, il y a une trentaine d'années, deux cents louis, et qui a atteint le chiffre de soixante-douze mille francs au dernier encan. Il n'aurait pas été extraordinaire que cette hausse des valeurs artistiques sur notre place eût engagé le commerçant gantois à élever ses prétentions; très-heureusement et grâce à la diligence non moins qu'à l'extrême droiture déployée dans cette circonstance, le marché a été conclu la veille même du jour de la vente du baron de Mecklembourg.

Mais on est sans doute curieux de connaître, au double point de vue de la dimension et du sujet, la précieuse page de David Téniers, que M. le comte Duchâtel a maintenant l'avantage de posséder. La composition, peinte sur une toile de trente et un pouces de haut et quarante-cinq pouces de large, représente un des sujets familiers à l'illustre maître, une de ces foires ou kermesses flamandes dont nul n'a jamais mieux reproduit la franchise, l'originalité et les contrastes que l'inimitable Téniers le jeune. La kermesse en question a sur beaucoup d'autres cela de particulier, qu'elle n'est pas exclusivement née de l'imagination, de la fantaisie ou du caprice de son auteur, elle est la fidèle image d'une fête champêtre qui se renouvelait chaque année sous les murs de Gand, dans un des faubourgs de la fière cité de Charles-Quint.

Parmi les pièces à l'appui mentionnées plus haut, figure un catalogue des objets d'art de l'abbaye de Saint-Martin; cet exemplaire, peut-être unique, a perdu au courant des générations et des âges ses trente premiers feuillets; par bonheur il est intact à l'endroit de la note descriptive et analytique ayant rapport à la peinture de Téniers. Où était située cette abbaye de Saint-Martin qui n'excluait pas de ses pieux lambris le culte des arts profanes, je ne saurais le dire, manquant de renseignements à cet égard et n'ayant jamais parcouru les opulentes plaines de la Flandre orientale dont Gand est le chef-lieu. Il me serait également impossible de donner la moindre explication en ce qui concerne le titre du tableau consigné au catalogue sans le plus léger commentaire et ainsi qu'il suit : POTIENS MARKT. Ces deux mots renferment-ils une devise, un cri populaire, un adage, une qualification de lieu ou de manoir? Je ne sais : dans tous les cas c'est à la Belgique plus qu'à la France que revient la tâche de traduire ce logogriphe ou de dissiper les ténèbres de son origine.

La description du chef-d'œuvre de Téniers donnée par le catalogue de l'abbaye de Saint-Martin est en revanche aussi développée que précise, et j'y puiserai sans scrupule, en accompagnant toutefois ces emprunts du récit de mes impressions et de mes souvenirs personnels.

La fête villageoise si pittoresquement retracée par le pinceau de David Téniers se tenait à son époque ainsi qu'aux périodes précédentes devant l'église de Notre-Dame, paroisse de la commune de Saint-Pierre, aujourd'hui faubourg de Gand. Au centre et à l'arrière-plan se développe l'édifice religieux qui déroule aux regards une partie de son portail et toute une de ses faces latérales jusqu'à son chevet, point où l'œil se perd à l'horizon dans une lumineuse échappée sur la campagne. Aux angles et sur le premier plan, se groupent de simples maisons.

Quant à l'espace libre en avant de l'église, il est occupé par un quai séparant le saint lieu d'un petit étang aux bords et aux alentours duquel sont disséminés, dans les attitudes et pour les besoins les plus divers, les trois cent quarante et quelques figures de cette féconde composition. Des boutiques, des tentes et autres abris improvisés où l'on se livre aux soins de la cuisine, sont dressés près de l'étang ou sous les arbres voisins; non loin de

là, et adossé à l'église, on remarque le logement de l'abbé de Saint-Pierre, tel qu'il existait au temps du maître.

Au milieu et dans la portion la plus apparente du tableau, s'avance un jeune et élégant personnage costumé ainsi qu'on l'était sous les règnes de Philippe IV et de Louis XIII : c'est le peintre lui-même, c'est Téniers le jeune qui a suivi en cette circonstance l'exemple de Paul Véronèse dans ses *Noces de Cana* et de presque tous les chefs des grandes écoles du XVI[e] et du XVII[e] siècle, qui rarement oubliaient de s'introduire dans leurs propres ouvrages. Téniers, dit le catalogue de l'abbaye de Saint-Martin, n'avait alors que vingt-sept ans, d'où il résulte que le tableau date de l'année 1637.

Téniers donne la main à une charmante dame que volontiers on prendrait pour une châtelaine, à la tenue respectueuse du page debout derrière elle : cette châtelaine est la femme du peintre ; le page est un de ses disciples préféré et se nomme Jean Abshoven. Ce groupe principal est complété par un quatrième personnage, Jean Breugel, beau-père du maître qu'accompagne un chien à poil blanc et jaune , de la basse race des épagneuls, peut-être un descendant du vieux gardien de la maison d'Ulysse que Téniers a peint dans presque toutes ses créations , parce qu'il était son chien favori.

Près de là, une grosse et vieille marchande de poisson salé a pour entourage une douzaine de figures parmi lesquelles un garçon qui embrasse une fille, et une femme qui porte un plat garni de harengs. Au fond sont disposés des étalages de faïence, de poterie et autres menus objets de vaisselle ou de service intérieur. Dans le voisinage et plus en avant, un vieillard à longue barbe vend du tabac en rouleaux à trois fumeurs ayant une femme avec eux. Assise sur le premier plan vers la gauche, une épouse déplore le triste état de son mari étendu à terre sous le coup d'une ébriété profonde; l'ivrogne, en syncope, est accosté par un pourceau.

Derrière ces groupes se prolonge une route ou avenue plantée d'arbres. Entre les touffes de verdure on distingue une baraque faisant office d'auberge où le monde déborde ; le tavernier, hors d'haleine, sert à boire à ses hôtes. Une cuisine, en plein vent, précède ce cabaret, ce qui ajoute encore à l'encombrement du chemin sur lequel se pressent les passants ; dans ce nombre sont deux cavaliers et un paysan conduisant une vache.

Pénétrant toujours dans les lointains du tableau, l'œil rencontre un autre homme à cheval qui laisse boire sa monture dans l'étang, un campagnard assis sur un âne, puis enfin des troupeaux, des moutons et des vaches que l'on mène à la foire.

Les épisodes qui viennent d'être imparfaitement indiqués remplissent tous, aux différents degrés de la perspective, la gauche du tableau ; il reste à connaître les scènes que, par un juste sentiment de l'équilibre, le grand peintre a placées dans la partie correspondante de son œuvre. A la droite de David Téniers, si joyeux de briller en première ligne, deux paysans, dont le visage trahit une simplicité qui n'a plus son excuse dans la jeunesse, sont le point de mire de deux petits vagabonds, dont l'un demande l'aumône d'un air piteux, tandis que son camarade dérobe le couteau du plus naïf de ces villageois. Toujours à droite, et sur le premier plan, se retrouvent des boutiques de poteries permettant de croire que cette industrie avait le pas à la foire de *Potiens Markt*, qui signifie peut-être en flamand *marché à la poterie ;* deux contemporains du peintre, Érasme Quellin et sa femme, marchandent quelques-uns de ces vases.

Vient ensuite un cabaret dont l'hôte, par une de ces libertés que se sont quelquefois permises les maîtres, s'adresse à ceux-là mêmes qui regardent le tableau et les invite d'une façon grotesque à achalander son établissement. Le coin de la toile est égayé par une femme, une écumoire à la main, devant une table chargée de comestibles ; ce type de ménagère était affectionné par Téniers, qui l'a reproduit avec de légères modifications dans plusieurs autres de ses ouvrages. Les romanciers de nos jours ont souvent agi de même relativement à cer-

taines individualités jouant un rôle capital dans leurs écrits : témoin MM. de Balzac et Alexandre Dumas.

Après ces sujets qui arrêtent d'abord les yeux, la curiosité, continuant sa route, découvre au second plan et aux plans qui succèdent des silhouettes non moins intéressantes ou originales. Ainsi, derrière Érasme Quellin et sa compagne, sont réunis des gens du bel-air, que l'on prend au premier aspect pour des grands seigneurs, mais qui doivent être pour la plupart des artistes, ces figures étant toutes des portraits parmi lesquels on n'a pas de peine à saisir les ressemblances de David Téniers père, dit *le Vieux*, d'Abraham Van Ort, de Diépenbeke et d'autres.

Plus loin on aperçoit un théâtre sur lequel un bateleur donne une parade, à la grande jubilation de la foule, aussi nombreuse que bigarrée; il y a là des spectateurs de tous les âges et de toutes les tournures : ici, c'est un homme à cheval; là, c'est encore un cavalier tenant une femme en croupe; ailleurs, ce sont des archers, des gardes, des gens de police ou des prêtres qui sortent de l'église. Au résumé, êtres humains, hommes, femmes, enfants et animaux, imitation de la nature, ciel et terre, eaux et verdure, formes et objets matériels, monuments et habitations champêtres, tout abonde dans cette ingénieuse et luxuriante création, qui est, à mon avis, le chef-d'œuvre de Téniers le jeune, et qu'il faut mettre bien au-dessus de ses *après souper*. On n'ignore pas qu'on appelait ainsi du temps du maître, et que l'on qualifie encore de cette dénomination d'*après souper*, certaines productions, que son facile pinceau ébauchait et terminait dans un après-midi.

Les religieux de l'abbaye de Saint-Martin étaient à coup sûr d'excellents estimateurs en matière d'art, si l'on en juge par l'appréciation très-détaillée de leur catalogue au sujet du *Potiens Markt*, appréciation que je vais reproduire, sinon dans ses termes, au moins dans son esprit. Le tableau de Téniers, qui atteste l'abondance du génie, l'élévation de la pensée, le souffle inspirateur de l'artiste, offre partout un calme, une harmonie que peu de peintres ont égalés.

Les groupes, merveilleusement liés, déterminent, par leurs rapprochements avec les boutiques et autres appareils du voisinage, le plus attrayant ensemble. Il n'a pas suffi au maître que son dessin fût irréprochable, il s'est encore efforcé d'unir à ce mérite fondamental les qualités accessoires : la touche est franche et légère, et la couleur admirablement chaude reflète de préférence le ton argentin. Les poses, les attitudes, les expressions de ce prodigieux assemblage de figures empruntées à toutes les classes, se font on ne peut mieux valoir les unes les autres par d'ingénieuses oppositions. Le choix des têtes enchante, de même que la diversité des physionomies. L'action vit et se manifeste jusque dans les moindres détails; enfin, ce qui caractérise au suprême degré cette composition magnifique, c'est la sagesse de la distribution, l'ordonnance des scènes, l'étude réfléchie des caractères, et surtout le fini, qui n'a porté aucun préjudice à la spontanéité et à la verve du peintre anversois.

Cette kermesse de Téniers le jeune va désormais prendre sa place dans la collection de M. le comte Duchâtel entre deux autres pages de la même main : *la Tentation de saint Antoine*, et un *Intérieur de cuisine*, où l'on retrouve la commère du *Potiens Markt*, qui n'a de moins que son écumoire.

Comme presque tous les amateurs, M. Duchâtel a peu à peu cédé aux goûts délicats qui l'invitaient à la recherche des bons tableaux et au culte de la belle peinture; un petit nombre d'ouvrages décorait d'abord son splendide hôtel de la rue de Varennes, qui a été, comme on sait, la propriété de Seguin, l'excentrique munitionnaire. La galerie de cet hôtel, enrichie de glaces et de sculptures étant, aux jours de réception, le centre des plaisirs chorégraphiques, et la collection de M. Duchâtel ne cessant de grossir, les œuvres qui la composent se seraient infailliblement trouvées mal à l'aise en cet endroit, si l'opulent propriétaire n'eût pris en ces derniers temps une résolution dont on ne saurait trop le féliciter.

Un corps de logis spécial va être ajouté à ceux qui existent déjà, et cette construction, éclairée, ainsi qu'il convient, par des jours verticaux, sera exclusivement appropriée aux productions artistiques que M. le comte Duchâtel, en véritable amateur, s'est fait un devoir de demander à tous les siècles et à toutes les écoles.

Le parti pris pour une manière ou pour un genre est un travers dans lequel n'a eu garde de tomber l'ancien ministre, plus que jamais rendu à l'intelligent amour des arts, par les loisirs de la vie privée et les avantages d'une fortune princière. A l'appui de mon assertion je me bornerai à citer dans cet ensemble d'œuvres magistrales qui mériteront bientôt de former une galerie : Les Zurbaran et le Dominicain, de la collection du maréchal Soult; l'*OEdipe* de M. Ingres, deux Décamps, un Van Ostade, un Albert de Cuyp, une remarquable vierge de Bernardo Luini, un magnifique Berghem, un beau Marilhat, un Cabat d'une admirable correction, et enfin, dans un pêle-mêle qui n'a rien de fâcheux pour l'art, des compositions hors ligne signées de Philippe de Champaigne, de Winants, de David Deheem, de Watteau, de Decker et de Van den Velde.

La kermesse de Téniers le jeune, objet de ce rapide examen, n'a donc pas fait fausse route en passant par les mains de M. Verschaffel, puisque, grâce au voyage de l'expert gantois à Paris, le précieux *Potiens Markt* de l'abbaye de Saint-Martin, n'est sorti du cabinet de M. Evrard que pour entrer dans la galerie de M. le comte Duchâtel, l'un des riches amateurs qui savent le mieux en France honorer les chefs-d'œuvre de la peinture sans distinction d'époques, de noms ou de pays.

Théodore LEJEUNE.

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES ARTS.

PROJET PRÉSENTÉ AU GOUVERNEMENT.

Il nous a été donné connaissance d'un projet qui nous paraît avoir de grandes chances de réussite, si, comme on doit l'admettre, la fortune est avec les idées utiles qui arrivent à leur heure et qui ont pour elles le mérite de l'opportunité dans le présent et la perspective de fécondes améliorations dans l'avenir. On a pensé qu'à la veille de l'époque où le palais de l'Industrie va convier l'ancien et le nouveau monde au spectacle de ses magnificences, l'occasion était propice pour exposer au public français les bases fondamentales d'un système dont les expériences déjà tentées ailleurs ont complétement réussi.

Il y a quelques semaines un placet sous forme de mémoire résumant l'ensemble, les moyens et les ressources d'une combinaison qui se rattache de la manière la plus intime aux grands principes de l'économie sociale, a été soumis à la sollicitude éclairée de M. le ministre d'État qui a immédiatement exprimé le désir que les plans présentés à son approbation, fussent l'objet d'un sérieux examen. Une des illustrations historiques et archéologiques de la France, un membre de l Institut qui jouit de toute la confiance de M. Achille Fould a, dit-on, reçu du conseiller de l'Empereur la délicate mission de fixer ses études et de faire un rapport sur le projet dont l'aperçu sommaire va suivre.

On sait qu'il a été organisé à Londres en 1837, sous le patronage du gouvernement britannique, une association dite l'*Art-Union*, dont le but est d'encourager les arts en Angleterre. Chaque année cette compagnie met au tirage une série de primes destinées à l'acquisition d'ouvrages de peinture et de sculpture d'artistes anglais. Les billets sont de 25 fr. chacun, valables seulement pour un an. Tout souscripteur reçoit une gravure et participe aux chances du tirage des primes. Le gagnant, il est vrai, ne touche pas d'argent, mais il a le privilége de choisir un objet d'art représentant la valeur de son lot.

Les principaux inconvénients de ce système sont de négliger l'art appliqué à l'industrie, c'est-à-dire les objets d'arts manufacturés, d'obliger chaque souscripteur à prendre tous les ans un nouveau billet de 25 fr., enfin d'être exclusivement conçu dans l'intérêt des artistes anglais. Cependant tout imparfaite qu'elle soit, cette association a déjà produit dans la Grande-Bretagne les heureux résultats qu'on s'en était promis; elle a excité l'émulation chez les artistes et a répandu l'amour et le goût des arts dans le peuple britannique.

Les préjugés ou les antipathies de nation à nation ayant aujourd'hui presque entièrement disparu, rien n'est plus facile que d'étendre une pareille association au monde entier; les hommes intelligents de la France, de l'Angleterre, des

États-Unis, de l'Allemagne et de l'Italie lui feront, sans nul doute, un favorable accueil.

L'exposition universelle qui sera bientôt ouverte à Paris, seconde encore la réalisation de cette entreprise. L'association dont il s'agit étant universelle, sa tâche sera de soutenir et de propager, en tous lieux, le culte des arts; elle aura son siége à Paris, mais le conseil d'administration se composera de membres pris parmi les notabilités de l'Europe entière. Ainsi constituée, la société émettra un million de billets à 25 fr. chacun, dont le total formera un capital de 25 millions, lequel, placé en rentes 4 %, produira un million de revenu.

Chaque année l'association acquerra pour un million d'objets d'art en peinture, sculpture, ou produits manufacturés ayant un caractère artistique, tels que bronze, orfévrerie, ébénisterie et autres. Pour arriver plus sûrement à ce résultat, il sera établi à Paris une exposition permanente et universelle des produits mentionnées ci-dessus, parmi lesquels le conseil de l'association fera ses choix. Les objets achetés seront répartis à titre de primes, entre les souscripteurs.

Mille primes, chacune d'une valeur moyenne de 1000 francs, seront distribuées tous les ans, par voie du sort, aux titulaires des billets. Le minimum des primes sera de 500 francs; il y en aura de 5, de 10 et même de 20 mille francs. Chaque billet donnera, sa vie durant, à celui au nom duquel il aura été délivré, le droit de participer aux primes annuelles. Il faut conclure de ce qui précède que les billets sont personnels et ne peuvent, sous aucun prétexte, être cédés.

Dans la pensée des auteurs du projet dont nous traçons ici l'analyse, la mort de tout souscripteur ou membre de l'association entraînera l'annulation de ses titres, aussitôt remplacés par un semblable nombre d'actions ou de billets au profit de souscripteurs nouveaux. Avec l'hypothèse d'une mortalité de 3 pour cent, il y aura lieu d'émettre chaque année trente mille nouveaux titres de 25 francs équivalant, en conséquence, à un surcroît de 750 000 fr. de capital ou de 30 000 fr. de rente. Le capital, de même que les revenus de l'association, s'augmenteront ainsi graduellement, L'accroissement des ressources en outre permettra d'acquérir, au fur et à mesure, un plus grand nombre d'objets d'art et multipliera les chances de gain en faveur des souscripteurs.

Les sympathies obtenues par l'*Art-Union* en Angleterre autorisent à croire que l'Association internationale ne sera pas moins heureuse en France. Qu'est-ce, en effet, qu'une modique somme de 25 francs une fois versée pour être admis pendant toute son existence à l'éventualité des bénéfices de cette utile et ingénieuse entreprise qui joindra un nouvel élément de prospérité à tous ceux dont jouissent déjà les Beaux-Arts et la haute industrie? Paris était le siége naturellement indiqué de cette association qui s'adresse à toutes les intelligences du globe.

Les auteurs du projet envoyé à M. le ministre d'État ont l'espoir qu'ils obtiendront le patronage du gouvernement de l'Empereur, puisqu'aussi bien les ministres de la reine Victoria ont accordé le leur aux amis des artistes qui ont créé à Londres l'*Art-Union*. Si l'attente des fondateurs de l'Association internationale ne se réalise pas de tout point, ils n'en persévéreront pas moins dans leur œuvre en sollicitant l'efficace concours des corps constitués et des hauts fonctionnaires de l'État. Dès à présent il a été résolu qu'il serait fait un pressant appel aux sympathies et aux lumières des membres du Sénat et du Corps législatif. L'affaire aura donc une solution prochaine; mais avant que ce dénouement, objet de tant d'impatience s'accomplisse, nous aurons sans doute à revenir et à exprimer notre opinion tout entière sur un projet qui mérite, à plus d'un égard, de fixer l'attention de l'autorité et du public.

GEORGES GUÉNOT.

MOSAÏQUE.

—

Groupes d'études aux deux crayons, par M. Julien, d'après un tableau de M. Powell. — Exposition dans l'atelier de M. Ingres. — Travaux du Louvre. — Commission de l'Exposition. — Le clairon Braquet. — Collection chinoise de M. de Montigny. — L'hôtel de la présidence du Corps législatif. — Fauteuils vacants à l'Académie française : Baour-Lormian. — L'hôtel de l'avenue d'Antin. — Médailles de MM. Caqué et Dantzel. — Jeton de la Comédie-Française. — M. de Pommayrac. — Statue de Saint-Jacques. — Les artistes étrangers : M. Mariano Borel. — M. Joseph Jacquet. — Coupole de l'église Saint-André, à Lille : procédé de M. Hussenot. — Le tombeau de Dunois. — Dessin pour une gravure de M. Devachez.

Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'au courant de 1853 il a été parlé dans cette REVUE de la grande toile commandée à M. Powell, peintre américain, par le sénat des États-Unis, pour décorer la salle de ses séances à Washington, toile représentant la *découverte du Mississipi par l'Espagnol de Soto*, en 1542. Les amateurs ont eu alors à regretter qu'une œuvre aussi capitale n'ait pu être finie à temps pour figurer à notre dernier Salon; mais le peintre avait heureusement transformé son atelier en salle d'exposition, et plusieurs semaines durant on a pu

voir et apprécier, comme elle le méritait, sa création gigantesque.

L'heure du départ est venue pour M. Powell et pour son ouvrage; toutefois, avant de prendre la route du nouveau monde, le tableau avait été reproduit en détail sur la pierre par un des plus habiles lithographes de ce temps; nous avons nommé M. Julien; ainsi l'émouvante page du maître américain ne sera pas complétement perdue pour nous. M. Julien a effectué son travail en appelant à son aide, pour mieux rendre les effets du pinceau, la magie et les contrastes des deux crayons noir et blanc. Les quatre groupes d'étude que nous avons sous les yeux, et qui sont autant d'épisodes détachés de l'importante création de M. Powell, ont été tirés avec un soin extrême sur papier rehaussé de diverses teintes qui ajoutent encore à la vérité et au prestige de l'exécution.

Cette belle reproduction se distingue d'ailleurs autant par l'exactitude proprement dite que par l'élévation des sentiments qu'exprime la peinture et que le crayon a rendus avec une rare délicatesse. On n'a pas de peine à reconnaître ces Mohicans, ces Io-Ways, tous ces types transatlantiques que la plume de Fenimore Cooper a rendus populaires et que le crayon de M. Julien s'est appliqué à ressaisir dans toute la sévérité de leurs grandes et originales physionomies. C'est bien là de Soto, le gentilhomme espagnol ivre de joie et agitant son chapeau en face de ce beau fleuve dont le flot roule aux pieds de son coursier qui se cabre. A côté de l'aventureux seigneur, un moine prie sur sa mule. Plus loin, c'est l'aïeul de Chactas présentant aux enfants de l'Europe le calumet de paix. Que dirons-nous? Tous ces groupes ont été extraits avec tant d'intelligence de la composition générale, qu'ils forment à eux seuls autant de tableaux. Aussi le succès de ces remarquables lithographies nous paraît-il assuré pour trois motifs : d'abord parce qu'elles sont le consciencieux reflet de la pensée de M. Powell; ensuite parce que les deux crayons de M. Julien n'ont jamais été mieux inspirés; enfin parce qu'elles se présentent aux amateurs sous les auspices d'un éditeur homme de goût, qui depuis longtemps a fait ses preuves, cet éditeur étant M. Delarue, qui maintient avec tant d'éclat et de supériorité la renommée de l'ancienne maison Aumont dans l'attrayant commerce ou plutôt dans la spécialité artistique des estampes françaises et étrangères.

L'exposition particulière que M. Ingres avait cru devoir ouvrir dans son atelier du quai Voltaire est terminée. Cette exposition, qui n'a duré que peu de jours, a été très-suivie, et le tableau de *Jeanne-d'Arc*, la seule toile nouvelle qu'elle offrît aux regards de la foule, a obtenu le plus honorable succès. Jeanne, couverte de son armure, la tête nue, mais environnée d'une sainte auréole, est debout sur les marches de l'autel de Reims, tenant dans la main droite l'oriflamme; près d'elle est un moine en prière, et plus loin est un chevalier dont la tête rappelle à s'y méprendre celle de l'illustre peintre. Avant M. Ingres, beaucoup d'autres maîtres se sont plu à introduire leurs portraits dans leurs œuvres capitales. La postérité aura donc, près de l'image de l'héroïne de Domremy, la fidèle ressemblance du grand artiste qui a voulu rendre un éclatant hommage au dévouement et au courage de la jeune inspirée de Dieu.

L'Empereur a dernièrement visité les travaux du Louvre, et cette visite du souverain a donné, s'il était possible, une activité nouvelle aux constructions. Les jardins dessinés devant la colonnade ont eu le sort de la cour du Louvre : les premiers plans adoptés ont cédé la place à d'autres qui seront, on l'espère, plus en rapport avec le monument. En attendant, de nombreux travaux de sculptures viennent d'être commandés. Comme nous l'avons dit, les deux grandes ailes érigées à l'intérieur du Carrousel seront ornées de soixante statues représentant les principales illustrations des siècles passés. Parmi ces statues on cite déjà avec éloge le Molière de M. Seurre aîné, auteur du beau bronze décorant la fontaine de la rue Richelieu, et le Boileau par M. Seurre cadet. Tous les échafaudages du Louvre seront enlevés le 1er mai prochain.

La Commission pour l'Exposition universelle de 1855, que préside M. le ministre d'État en l'absence du prince Napoléon, son président titulaire, se réunit deux fois par semaine, dans l'hôtel de la rue de Grenelle réservé à ses séances, et ne néglige aucune des mesures propres à assurer le succès de la solennité industrielle et artistique qui marquera à Paris l'année où nous entrons. Les travaux se continuent aussi d'une manière très-active au palais des Champs-Élysées, où l'on vient de faire, sur les côtés intérieurs de l'aile supplémentaire, des essais de galeries larges de cinq à six mètres. Cette tentative, si elle est couronnée par la réussite, procurera aux exposants un surcroît d'espace de douze à quinze mille mètres superficiels.

Durant son séjour de l'année dernière au camp d'Helfaut, S. M. l'Impératrice avait remarqué avec son habituelle bienveillance divers morceaux de sculpture ébauchés par un jeune musicien d'un régiment de ligne, nommé Braquet. Sa Majesté a gardé souvenir des travaux de l'aspirant sculpteur, et, grâce à la sollicitude impériale, le jeune Braquet a reçu une indemnité qui, en lui permettant de se libérer du service militaire, l'a mis à même de continuer ses études artistiques à

Paris, sous la direction des meilleurs professeurs.

La Revue des Beaux-Arts a entretenu ses lecteurs de la collection chinoise de M. de Montigny, qui n'intéresse pas moins les arts que les sciences M. de Montigny se serait, dit-on, entendu avec le directeur du Palais de l'Industrie pour avoir une place spéciale dans l'une des annexes de l'Exposition de 1855. Il serait même possible qu'après l'Exposition le Musée chinois fit retour au gouvernement français, et allât enrichir nos précieuses collections du Louvre.

Les réceptions à la présidence du corps législatif seront, cet hiver, plus brillantes que jamais; on peut, sous ce rapport, avoir toute confiance dans le goût éclairé du noble successeur de M. Billault. M. le comte de Morny a donné en effet les ordres nécessaires pour que les appartements de l'hôtel de la présidence, que le temps n'a pas fort endommagé, puisque l'inauguration de cet édifice ne date que de 1848, quand les débats de l'Assemblée constituante étaient dirigés par M. Armand Marrast, soient restaurés de façon à ce que rien ne manque à l'éclat des fêtes qui réuniront bientôt, sous ses splendides lambris, l'élite du monde parisien.

Trois fauteuils sont aujourd'hui vacants à l'Académie française; un si triste fait ne s'était pas produit depuis longtemps au sein du docte corps. Les académiciens décédés sont MM. Ancelot, le comte de Saint-Aulaire et Baour Lormian; les aspirants à leur succession sont, entre plusieurs autres, MM. le duc de Broglie, de Falloux, Ponsard et Legouvé. La dernière perte que déplore l'Académie est celle du vénérable Baour-Lormian, gloire poétique du commencement de ce siècle, qui a eu le tort de survivre à ses triomphes. Mort à quatre-vingt-huit ans au fond de l'obscure retraite qu'il s'était choisie rue de Lécluse, aux Batignolles, après avoir assez longtemps habité à l'extrémité de la rue de Clichy, près de la barrière, l'ancienne maison de Chaumette, le traducteur de la *Jérusalem* et d'Ossian ne tenait plus, depuis tantôt vingt-cinq ans, au monde des lettres que par son siége à l'Institut. La dépouille de Baour-Lormian a été inhumée au cimetière Montmartre. Le deuil était présidé par les collègues du défunt, MM. Nisard, de Pongerville, Villemain et Empis. Un discours d'une vérité à la fois éloquente et douce, où le talent et le caractère de Baour-Lormian étaient appréciés dans une juste mesure, a été prononcé au bord de la tombe par M. Nisard, directeur de l'Académie française.

Il y a quelques mois, M. le prince Soltikoff, fatigué des dépenses auxquelles l'entraînait la construction de son château gothique dans l'avenue Montaigne, se décidait à vendre cet édifice avant même qu'il fût terminé. Le seigneur russe a été assez heureux pour trouver avant les enchères un acquéreur amiable. Dans quelques jours on aliénera, par suite d'une très-regrettable nécessité, un hôtel voisin de la *folie* de M. le prince Soltikoff; nous voulons parler de la délicieuse retraite cachée entre deux jardins et qui depuis plusieurs années était le rendez-vous favori des lettres et des a ts, toujours certains d'y rencontrer l'intelligente hospitalité de la statuaire et de la poésie. A propos de cette vente on lisait la semaine dernière dans la *Presse* : « Le propriétaire qui a su se créer dans les lettres un nom qu'un talent qui lui touche de près illustre à son tour dans les arts, n'a épargné ni soins ni dépenses pour faire de sa demeure une habitation exceptionnelle. Les boiseries, les plafonds, les corniches, les frontons sculptés des portes, les peintures, les vitrines, tout l'intérieur a été exécuté sur des dessins faits exprès. Tout atteste, dans les moindres détails, une recherche d'élégance qui ne nuit en rien au confortable. L'appartement du rez-de-chaussée surtout, dont le vestibule est une serre pavée de mosaïque, ressemble à une de ces retraites privilégiées, qu'on se plaît à décrire dans les romans. » Cette féerique demeure sera judiciairement vendue le 10 de ce mois.

Deux graveurs numismates d'un vrai mérite, MM. Caqué et Dantzel, ont exécuté des médailles de grand module commémorant deux actes considérables du règne de Napoléon III : la conversion de la rente et la refonte des monnaies. L'une et l'autre de ces médailles portent sur la face l'effigie du souverain avec les mots : Napoléon III, empereur. Les revers sont ornés de sujets allégoriques largement traités. Sur le premier revers, une femme coiffée à l'antique, vêtue d'une robe à larges plis, est assise, dans sa main droite elle a un papier sur lequel est inscrit le chiffre de la conversion; de la main gauche, elle tient un groupe de trois statuettes, symbolisant le Commerce, l'Agriculture et l'Industrie. Derrière la figure principale, on voit la mer, des vaisseaux et des locomotives; à ses pieds, des chapiteaux se mêlent aux produits de l'agriculture. Le revers de la seconde médaille offre la figure d'une femme drapée, assise devant une presse monétaire, le coude appuyé sur une autre machine. Près d'elle, et debout, est le génie de l'industrie presque nu, entouré d'attributs de travail : de la main gauche il présente une des premières pièces frappées. Les légendes relatent, conformément aux habitudes numismatiques, les actes ainsi consacrés et les hauts fonctionnaires qui ont contribué à leur accomplissement.

La Comédie-Française a fait graver pour les besoins de son service un jeton qui consacre ses

principales gloires, ainsi que la date de son établissement. Ce jeton présente d'un côté deux bustes superposés avec cette légende : PIERRE CORNEILLE, J. B. POQUELIN DE MOLIÈRE ; au revers se trouvent deux masques sur une console, avec les attributs de la comédie et de la tragédie et l'inscription : COMÉDIE-FRANÇAISE, 1658.

M. Paul de Pommayrac, un de nos miniaturistes les plus distingués, auquel son talent avait déjà mérité la croix de la Légion d'honneur, vient d'être nommé par S. M. la reine d'Espagne chevalier de l'ordre royal de Charles III.

La statue de saint Jacques a été placée au sommet de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie. Le saint, coiffé du chapeau et armé du bourdon de pèlerin, a la face tournée vers l'occident, c'est-à-dire vers le Louvre et les Tuileries.

La France devient plus que jamais le centre et la terre classique des arts : peintres, sculpteurs, architectes du dehosr viennent tour à tour compléter leurs études ou mettre le comble à leur renommée dans notre capitale. Nous avons aujourd'hui à mentionner la présence à Paris de M. Mariano Borel, que nous a envoyé l'Espagne, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que les portes de nos principaux établissements ont été ouvertes avec la plus vive sympathie au voyageur étranger.

Une œuvre sculpturale d'une très-grande dimension, que M. Vitloz, fondeur, se dispose à couler en bronze, et qui doit figurer à la prochaine Exposition, d'où elle sera transportée en Écosse pour y enrichir une des principales résidences de ce pays, a été composée par M. Joseph Jacquet, statuaire belge, qui en règle lui-même l'exécution en plâtre. Les exigences de ce grand travail n'ont pas permis à M. Joseph Jacquet de se rendre à Bruxelles lors de la distribution des récompenses aux exposants du dernier Salon, pour y recevoir des mains du roi la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, si justement décernée à son talent.

La coupole de l'église St-André, à Lille, a récemment été décorée d'une immense peinture représentant les saints en extase devant la Très-Sainte Trinité. Cette composition qui couvre un espace de près de 200 mètres superficiels, est le résultat d'un nouveau procédé inventé et mis en pratique à Metz par M. Hussenot, et dont les avantages, dit-on, sont incontestables. Le système de M. Hussenot consiste à exécuter les peintures dans l'atelier, après quoi on les enlève par fragments, on les roule, et on les transporte sans peine dans les lieux où elles doivent être placées. Les œuvres en question se fixent alors sur les parois à l'aide d'un mordant dont l'adhérence est complète. La découverte de M. Hussenot dispense des échafaudages, n'interrompt pas les exercices du culte, et ces sortes de peintures ne sont pas moins durables, paraît-il, que celles qui s'effectuent sur place.

La Société archéologique du Loiret s'est dernièrement livrée, avec le concours du clergé et des autorités locales, à d'intéressantes fouilles dans une des chapelles de l'ancienne église royale et collégiale de Cléry où ont jadis été inhumés Louis XI et Charlotte de Savoie, son épouse ; un frère et un fils de Charles VIII, décédés en très-bas âge ; Jean de Dunois, le fameux bâtard d'Orléans ; Marie d'Harcourt, son épouse ; François de Dunois, son fils, premier duc de Longueville et d'autres. La Société archéologique espérait retrouver les restes de Jean de Dunois déposés dans cette chapelle en 1470, ainsi que ceux de sa compagne ; mais son attente n'a malheureusement pas été réalisée. Il a été reconnu que les deux tombes avaient été profanées en 1562 par les huguenots ou peut-être en 1793. Les cendres furent alors jetées au vent ; toutefois quelques ossements restent encore. Dans deux autres caveaux, on a retrouvé les restes intacts du fils du comte de Dunois et d'Agnès de Savoie, sa femme.

M. Devachez, l'habile graveur chargé de la planche destinée aux souscripteurs à la loterie du Salon belge, vient de terminer un dessin d'après le *Compromis des Nobles* de M. Debiefve, pour servir à l'exécution d'une estampe de grande dimension. Ce dessin, fait largement, n'a pas la sécheresse, résultat presque inévitable du soin excessif que les graveurs mettent habituellement dans ce travail préparatoire. Il rend avec une justesse parfaite le caractère des têtes, le sentiment de la peinture et l'ensemble de l'effet, ce qui suffit assurément, avec une rigoureuse exactitude des contours, pour guider l'artiste. M. Devachez fera cette planche tout entière au burin ; c'est une grande entreprise, la plus importante qu'on ait tentée en Belgique dans l'art de la gravure depuis sa renaissance.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

BIBLIOGRAPHIE.

DE SAINTE-HÉLÈNE AUX INVALIDES, d'après les documents officiels et les manuscrits de Noël Santini, par M. J. Chautard. — Un volume in-8. Paris, Ledoyen, libraire-éditeur.

Une description du tombeau de l'Empereur aux Invalides, par M. Chautard, donne à l'auteur de

cette intéressante monographie des droits à notre attention pour un autre travail qu'il vient de publier sous ce titre : *De Sainte-Hélène aux Invalides*. Le compte rendu de ce livre nous éloignera quelque peu de la sphère des arts; nous tâcherons néanmoins de concilier notre désir de rendre justice à l'écrivain avec la loi qui nous est faite de demeurer étranger à la politique.

Fils du commandant du brick *l'Inconstant* qui ramena l'Empereur de l'île d'Elbe, M. J. Chautard a voué, comme son père, un culte d'impérissable respect à la mémoire de Napoléon ; ses actes et ses consciencieux écrits attestent l'intelligente vénération dont il a donné une nouvelle preuve dans le volume soumis à notre examen. Si la presse anglaise a devancé la nôtre en ce qui concerne l'appréciation de cette étude qui relève à la fois de l'histoire et de la polémique, et si, tout en accordant au publiciste les sympathies qui lui sont dues, il ne lui a pas été possible d'admettre ses déductions sur tous les points, c'est que ces organes de l'opinion publique chez nos voisins étaient mis en cause d'une manière plus ou moins directe, et que la question débattue par M. Chautard les intéressait au suprême degré.

Il y a un an environ, un factum en quatre volumes ayant pour titre : *Histoire de la captivité de Napoléon à Ste-Hélène* et pour auteur M. William Forsyth, a paru à Londres. Les *Lettres de Paul* avaient eu jadis en ce pays et jusqu'à un certain point leur raison d'être ; on ne s'explique pas, au temps où nous sommes, la subite et inopportune fantaisie de M. William Forsyth. L'étrange exaltation de Robespierre par M. de Lamartine, des excentricités analogues sorties du cerveau de M. Louis Blanc, d'autres exemples inutiles à citer ont seuls pu inspirer de l'autre côté de la Manche le besoin de réhabiliter Hudson Lowe. Une pareille tâche n'était réalisable qu'à la condition de fouler aux pieds la tradition et la vérité : M. Forsyth a passé outre, mais il a trouvé dans M. Chautard un adversaire aussi énergique que convaincu.

Quelques mois auparavant, l'écrivain français avait publié la première édition d'un travail rendant un éclatant hommage à la grandeur et aux infortunes du proscrit de Sainte-Hélène; cette première édition épuisée, il importait de procéder à une seconde. L'occasion était on ne peut plus propice pour répondre à des attaques que rien au monde ne saurait justifier; comme on le pense, M. Chautard a saisi cette occasion avec un patriotique empressement. Des lettres du comte de Las Cases, du comte Marchand, de M. Alfred Le Roy, fils du général baron de l'Empire, placées en tête du volume, ont encouragé dans son entreprise le panégyriste de l'Empereur et de son serviteur le fidèle Santini.

Les prolégomènes assez développés qui précèdent le texte principal réduisent à néant les fables, les imputations et autres tirades mensongères ou déclamatoires, de l'admirateur d'Hudson Lowe. Viennent ensuite les six livres d'une sorte de précis historique où la biographie se mêle à chaque page aux souvenirs ou à l'anecdote, et où le génie du chef de la dynastie napoléonienne n'est pas moins honoré que l'inépuisable dévouement de Santini et du commandant Chautard, père de l'écrivain. Un épilogue et des pièces justificatives complètent l'attrayante série de ces six livres dont la lecture provoque de sérieuses et utiles méditations.

Qu'il nous soit permis de consigner à la suite de ces remarques toutes à l'avantage de l'auteur quelques observations de détails. Il règne, à notre avis, quelque obscurité au frontispice de l'œuvre dont nous venons de tracer la rapide analyse. M. Chautard a rédigé son précis sur les notes et les manuscrits du vétéran de la fidélité que l'empereur Napoléon III a nommé chevalier de la Légion d'honneur et spécialement commis à la garde du tombeau de son glorieux oncle; les diverses phases de la carrière de Santini, depuis son départ de Corse en 1804 jusqu'aux fonctions qu'il remplit à présent, sont racontées par M. Chautard, et c'est ainsi que l'on voit tour à tour le vieux montagnard, associé aux événements qui on marqué le début de ce siècle, sans en omettre l'embarquement de Cannes, l'exil à l'île d'Elbe, le retour triomphal au golfe Juan, enfin les désastres de 1815 et leur terrible conséquence. Il nous semble alors que le titre de *Sainte-Hélène aux Invalides* ne s'applique qu'à la dernière portion de la carrière politique de Santini, et qu'il ne donne peut-être pas assez clairement à entendre qu'il s'agit, dans cet intervalle du martyre à l'apothéose, moins du vainqueur de Marengo et d'Austerlitz que du gardien actuel de son tombeau. Mais ce n'est là, à tout prendre, qu'une mince imperfection, et quand un livre du genre de celui auquel M. Chautard a attaché son nom ne renferme pas d'autres défauts, on peut dire sans trop compromettre son jugement qu'il est irréprochable.

PIERRE DUMOUTIER.

M. Sainte-Beuve, de l'Académie française, a été nommé professeur de poésie latine au Collége impérial de France, en remplacement de M. Tissot, décédé.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS [1].

BULLETIN N° 531.

Séance du mardi 19 *décembre* 1854.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Lecture est faite du procès-verbal de la séance du mercredi 5 du même mois ; son adoption est votée après toutefois une observation pour la rectification du nom de M. Bridoux à la place de celui de M. Lemercier, dans la discussion qui avait eu lieu au sujet de la question du journal.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Colin, archiviste, annonçant à la Société l'obligation dans laquelle il se trouve de se démettre des fonctions dont il avait été chargé, par suite de l'état fâcheux de sa vue et des opérations douloureuses auxquelles il est obligé de se soumettre. La Société regrette la pénible position de M. Colin, et le bureau est chargé de lui nommer un successeur.

2° Une lettre de M. Aubry-Lecomte, relative aux jetons de présence.

3° Une lettre de M. Nachmann, faisant hommage à la Société d'un album de sa composition, intitulé : *Les soirées parisiennes*. Cette œuvre est renvoyée à M. Pollet, chargé de nous en rendre compte.

4° Une lettre de M. Maurice Nachmann, formant une demande d'admission parmi les membres résidants, section de musique. Cette demande, apostillée par M. le secrétaire général et par M. E. Vavin, est également renvoyée à M. Pollet.

5° Une lettre de M. Dien, graveur, concernant diverses affaires administratives. Renvoi au bureau.

6° Une lettre de M. Léon Fournier exprimant le regret qu'il éprouve de ne pouvoir se rendre à la séance, afin de lire le rapport pour lequel il était à l'ordre du jour.

7° Une lettre de la Société d'agriculture des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, pour retirer le dernier volume de ses publications.

8° Un numéro du *Journal de l'Institut royal des architectes britanniques*. Confié à l'examen de M. L. Moultat.

9° Les numéros des 9 et 16 décembre du journal anglais *the Builder*. Renvoyé comme d'usage à M. L. Moultat.

10° Le numéro de novembre 1854 des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France*. Renvoyé à l'examen de M. E. Vavin.

11° Le numéro de septembre 1854 de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique, dont M. Pernot est chargé de nous rendre compte.

La correspondance étant terminée, M. le président rend compte des démarches faites par lui, accompagné de M. le secrétaire général, auprès de M. Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts, et de l'absence de réponse de la part de celui-ci.

A ce sujet, il s'engage une discussion, à laquelle prennent part MM. Desjardins, A. Texier, Delaire, Bridoux, Horsin-Déon, Malpièce, Colombes, Pollet, Vavin, de Balthazard et Paul Carpentier. La Société met aux voix et décide que le résultat de son vote sera communiqué à M. Pigeory, avec invitation de se prononcer sur les conclusions qu'il renferme, dans un délai dont le terme est fixé au 25 de ce mois.

M. E. Vavin donne, au nom de M. Gavet, lecture de la notice nécrologique de notre regretté collègue, Vanderburch : ce travail, aussi consciencieux qu'impartial, reçoit l'approbation de l'assemblée entière, et tout en votant son insertion en entier dans le présent bulletin, elle en ordonne dès ce jour le dépôt aux archives.

A cette occasion, M. Delaire donne lecture d'un article inséré dans le numéro du jeudi 8 décembre 1854, du *Journal du luxe*, à l'occasion de la vente des tableaux formant la collection de ce peintre paysagiste. Les hautes qualités de M. Vanderburch sont appréciées avec noblesse et prouvent combien il mérite les éloges qui lui sont donnés de toutes parts.

L'ordre du jour appelle la question des jetons de présence.

M. Desjardins, auteur de la proposition, fait l'exposé des motifs qui l'ont déterminé à proposer la mise en vigueur de l'article 29 des statuts de la Société. Une discussion générale s'engage. MM. Pollet, Vavin, Horsin-Déon, Texier et Bridoux prennent tour à tour la parole ; il leur est répondu par M. Desjardins. La Société décide que la discussion définitive de cette question sera ajournée à la séance du 16 janvier prochain, et qu'une dernière convocation sera adressée à MM. les membres de la Société.

La séance est levée à dix heures un quart.

---

1. La responsabilité de la Société est exclusivement réservée aux articles compris sous cette rubrique jusqu'à la signature du secrétaire général.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

J. H. VANDERBURCH,

NOTICE NÉCROLOGIQUE PAR M. GAVET.

La mort vient de ravir au monde des arts un homme de mérite, à la société un homme de bien, en la personne du peintre paysagiste Hippolyte Vanderburch. Vous souvenant de mon amitié pour lui, vous m'avez fait l'honneur de me demander le récit abrégé de sa vie. C'est une tâche pénible et douce à la fois pour mon cœur, difficile surtout pour ma plume peu exercée. Je vais essayer d'y satisfaire autant qu'il me sera possible.

Jacques-Hippolyte Vanderburch, notre collègue si justement regrettable, fut un artiste très-laborieux, dessinateur habile, lithographe distingué; par-dessus tout, il excella dans la peinture du paysage.

Il était né à Paris, en 1796. Peintre lui-même, son père, Jacques-Édouard Vanderburch, né à Montpellier en 1761, mourut en 1803.

Les premières années de la vie d'Hippolyte Vanderburch furent des temps de souffrance et de lutte. Élève d'abord de Mullard, et nourri même de quelques leçons de David, aidé ensuite par Pierre Guérin, il passa dans l'atelier de Victor Bertin, où il acquit ce goût délicat, ce style élevé, cette grâce des lignes, cette finesse de touche, qui ont constitué les caractères distinctifs de son talent.

A dater de 1824, c'est-à-dire durant trente années, Vanderburch n'a cessé d'enrichir successivement nos expositions publiques de ses œuvres toujours remarquées. Les palais des Tuileries, de Saint-Cloud, de Neuilly, ont vu briller ses tableaux; plusieurs cabinets d'amateurs et divers musées de province en possèdent un bon nombre. Ne pouvant les énumérer tous, je me borne à citer parmi les plus importants, exposés depuis 1826 jusqu'en 1848, une vue de la *Cava* (gravée par Péringer); plusieurs vues prises en Normandie et dans le département de l'Isère; une vue du *golfe de Baja;* une d'un chalet de *Meyringen* (Suisse); de la vallée de *Grindelwald;* du *détroit de Messine;* de la jetée de *Honfleur;* de l'*Ile-Barbe*, sur le Rhône; enfin, une vue générale d'*Annonay*.

On doit à Vanderbuch beaucoup de lithographies de vues de France, d'Angleterre, d'Italie et de Grèce; il exposa en 1827, à la galerie Lebrun, *Eudore et Cymodocée* et il a exécuté, pour la collection du Luxembourg, des dessins d'après l'*Avare*, de Menjaud, et d'après l'*Orphée*, de Rémond.

Notre collègue, Messieurs, joignait au talent du peintre celui d'écrivain; il tenait presque avec un égal bonheur la plume et le pinceau. Vos annales contiennent des articles de lui, justement appréciés. Il a composé un intéressant ouvrage ayant pour titre : *De la peinture à l'aquarelle;* et ce livre, fort recherché des amateurs, a eu trois éditions. Vous avez entendu mainte fois le peintre, devenu poëte, réciter dans nos séances des vers tournés avec facilité, avec grâce, et toujours embellis par les pensées bienveillantes qu'il avait dans le cœur. Plusieurs sociétés savantes, fières de le posséder, ont eu de fréquentes occasions d'applaudir en lui l'auteur d'opuscules relatifs à des questions d'art, et décelant un goût exquis, une grande expérience.

D'honorables distinctions n'ont pas manqué à Vanderburch : toutes les médailles d'or, de différentes classes, lui furent décernées par le gouvernement; il obtint de pareils honneurs des villes de France où ses tableaux furent exposés. Une nouvelle preuve d'estime, une juste récompense lui était dévolue, hélas! le jour même où nous le conduisions à sa dernière demeure, il venait d'être nommé professeur de dessin au collége Chaptal; malheureusement trop tard il obtenait ainsi une place, objet depuis longtemps de sa modeste et légitime ambition, et qui eût enfin garanti à son intéressante famille une existence meilleure.

Notre ami Vanderburch nous laisse les touchants souvenirs qui s'attachent d'une manière indélébile à ces bonnes renommées fondées sur des vertus autant que sur des talents. Sincère et chaleureux en amitié, bon et désintéressé, constamment zélé pour les sociétés d'artistes dont il était membre assidu, il eut et mérita grandement l'affection de tous ses confrères; son absence leur laisse des regrets dont l'amertume ne sera de longtemps dissipée. Je crois être l'interprète d'un sentiment universel ici, en disant que la fin prématurée de cet excellent collègue a été un véritable deuil pour nous en particulier, et en général pour les arts.

Si quelque chose pouvait tempérer la douleur de cette perte, ce serait, Messieurs, la pensée que les trois sociétés dont Vanderburch faisait partie ont été unanimes dans les hommages rendus à sa mémoire. L'accord de leurs expressions montre bien la sincérité de l'éloge. Quant à moi, Messieurs, je ne puis y joindre mes hommages que d'une façon trop imparfaite; au moins suis-je assuré que nul n'y aura mis plus de cœur, et c'est avec le vôtre que je vous demande de me juger.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 janvier.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 19 décembre 1854; 2° Correspondance; 3° Communication du bureau; 4° Rapport de M. L. Fournier sur le journal espagnol *las Bellas Artes;* 5° Discussion générale et vote définitif au sujet des jetons de présence; 6° Rapport de M. E. Vavin sur les *Mémoires* de la Société d'agriculture, des sciences, des arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD du Comtat,

NOTA. MM. les membres de la Société sont prévenus qu'à l'occasion du jour de l'an il n'y aura pas de séance le mardi 2 janvier 1855.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du samedi 2 décembre 1854.

PRÉSIDENCE DE M. MINET (doyen d'âge).

M. le président explique les causes accidentelles qui ont empêché la publication du procès-verbal de la précédente séance; des mesures sont prises pour remettre le travail au courant.

M. Marcellin propose qu'une lettre soit adressée à ceux des membres du bureau qui n'assistent pas assez assidûment aux séances. Le secrétaire général est chargé de cette correspondance. M. Rey rappelle qu'il avait fait à ce sujet la proposition de rendre obligatoire, au moins une fois sur trois, la présence de MM. les membres du bureau Cette mesure sera l'objet d'une nouvelle disposition réglementaire.

M. Brévière demande s'il serait possible de reprendre le projet d'une séance générale. M. le trésorier rappelle les circonstances qui ont fait ajourner ce projet; il pourra être repris lorsque le bureau jugera le moment favorable et opportun.

Un membre propose une combinaison ayant pour but de donner de la publicité aux travaux individuels de chacun des membres du Comité. A cet effet, une commission permanente est instituée ayant pour mission de recueillir les renseignements et de faire un rapport à chaque séance.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Paul Chareau, homme de lettres, présenté par MM. L. Auvray et Brévière. Le scrutin ayant donné l'unanimité des suffrages à l'honorable candidat, M. le président proclame M. Paul Chareau membre du Comité central.

Après quelques dispositions préliminaires discutées en séance, l'assemblée se sépare en prenant rendez-vous pour le samedi 9 décembre, à l'effet de participer à un banquet dont la fondation est due à l'heureuse initiative de M. Marcellin.

La séance est levée à dix heures.

BANQUET DU 9 DÉCEMBRE 1854.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre procès-verbal du 2 décembre, M. Marcellin avait eu la bonne pensée de faire inaugurer l'installation de notre président par un banquet. Cette décision, par son caractère un peu improvisé, en nous privant de la présence de quelques-uns de nos collègues, n'en a pas moins eu pour conséquence une nombreuse réunion, et la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre les convives.

M. Paul Chareau, le nouvel élu, a payé spirituellement sa bienvenue en récitant de gracieux apologues qui ont été vivement applaudis. Quelques toasts ont été portés : le premier à notre honorable président, qui a répondu avec effusion aux témoignages de sympathie qui lui étaient si sincèrement exprimés. Un toast a été proposé par le secrétaire général, *à la confraternité des artistes!* sans exclusion de système et surtout sans cet esprit étroit de coterie si peu digne de ceux qui ont l'honneur d'appartenir aux arts. Le Comité, comme l'a si bien exprimé son président, doit son respect aux réputations acquises et son appui aux réputations naissantes.

M. Marcellin récite une spirituelle bluette et l'on se sépare en se promettant bien d'être plus nombreux à la prochaine réunion.

Séance du 20 décembre 1854.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre.

M. le président fait part à l'assemblée de la cause douloureuse qui l'a empêché d'assister aux deux précédentes séances. Il charge le secrétaire de lire une dépêche télégraphique par laquelle on annonce à M. Chaumier que sa mère est morte. Cette lettre est accueillie avec les marques d'un sympathique intérêt.

M. Eugène Hagnauer écrit pour s'excuser de n'être pas présent à la séance. C'est d'un bon exemple pour ceux des membres du Comité qui se dispensent d'assister aux séances.

M. de La Chavignerie propose de faire un résumé des travaux de l'année. Cette proposition

est appuyée, et de plus il est demandé par quelques membres que ce travail soit fait pour les années précédentes, à dater du jour où les procès-verbaux ont commencé à être publiés dans la REVUE DES BEAUX-ARTS. Cette proposition étant adoptée, le travail est partagé entre le secrétaire général, qui est chargé du résumé de 1854, et M. de La Chavignerie, qui offre de faire le résumé des années précédentes.

M. Marcellin prend la parole pour lire un rapport sur la coupole de Saint-Roch, restaurée par notre collègue, M. Louis Rey, et sur le monument dont s'occupe M. Louis Auvray, statuaire, et qui doit être érigé à Watteau.

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, le Comité décide qu'il sera inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, et une nouvelle commission est nommée pour examiner les travaux de MM. A. Hulot et C. E. Clerget. Il en sera rendu compte dans la séance prochaine.

M. Marcellin donne lecture d'une série de propositions ayant pour objet diverses améliorations à introduire dans l'organisation du Comité. Les vues de M. Marcellin sont prises en considération et seront l'objet d'une seconde lecture.

M. le président annonce la candidature de M. Alfred de Tanouarn, homme de lettres, présenté par MM. Siméon Chaumier et E. Bellier de La Chavignerie.

M. H. Brévière demande la parole pour lire une note au sujet d'une enseigne dont la singularité et l'inconvenance méritent d'être signalées à l'attention de nos édiles.

Le Comité, applaudissant à la remarque pleine de bon sens de notre collègue, décide que cette note sera imprimée.

Avant de se séparer, le bureau déclare qu'il est urgent de rappeler aux membres du Comité que les séances doivent être ouvertes à huit heures et demie au plus tard.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour du vendredi 5 janvier 1855.

1° Correspondance; 2° Rapports; 3° Admission de M. de Tanouarn; 4° Propositions diverses; 5° Exposition d'un marchepied mécanique à l'usage des artistes, de l'invention de M. Larose Crépin; 6° Seconde lecture du projet de M. Marcellin.

Le secrétaire général,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : *la Dot de ma fille.* — GYMNASE : *l'Ecole des agneaux; le Chapeau de l'horloger.* — VARIÉTÉS. — FOLIES-DRAMATIQUES. — Une soirée aux Néothermes.

Aux excellentes qualités de comédien qui le distinguent, M. Samson joint encore l'avantage d'être un auteur spirituel et plein de goût littéraire. Élevé à l'école de Molière et de Regnard, M. Samson connaît tout le prix de la comédie en vers; il sait ce que la pensée gagne de force et d'éclat à se renfermer dans la mesure et à se revêtir de la rime; nous lui savons gré de conserver cette tradition et de montrer le culte de l'art dans toutes ses œuvres. *La Belle-Mère et le Gendre*, *la Famille Poisson*, *la Dot de ma Fille*, sont des comédies en vers; cette dernière pièce est d'un intérêt doux et sympathique. Collé, dans *Dupuis et Desronais*, avait fait voir un père qui ne peut se décider à marier sa fille, et qui regarde son gendre futur comme un homme dont la tendresse va lui voler celle de son enfant; le père de la comédie de M. Samson n'a pas un égoïsme si jaloux; loin de là; c'est un érudit qui a mis toutes les joies de sa vie dans sa bibliothèque, et qui se voit un jour obligé de vendre ses livres pour constituer une dot à sa fille! Quelle douleur! le pauvre érudit placé entre sa bibliothèque et sa fille, ne sait que devenir, et son touchant désespoir tire les larmes des yeux. Les vers de cette petite pièce sont faciles et bien faits. M. Samson a obtenu un succès légitime.

Félicitons également M. Dumanoir, dont la plume, accoutumée aux couplets du vaudeville, s'est élevée aussi jusqu'à la comédie en vers. L'idée de cette comédie n'est pas très-neuve, et je l'ai moi-même, il y a quelques années, développée dans un feuilleton, la voici : « Soyez bon, personne ne prendra garde à vous; soyez méchant, on vous comblera de prévenances, de politesses. » La maxime est assurément contestable, heureusement pour l'humanité, mais elle prête à la satire de mœurs. M. Dumanoir a traité cette donnée en homme qui a de l'expérience et de l'esprit; il a mis en scène un faux méchant, rendu bien vite à la bonté par l'amour. L'intrigue n'est pas très-compliquée; elle n'excite pas une vive curiosité, mais de jolis vers et de gracieux sentiments soutiennent l'action.

Mme de Girardin est entrée, elle, sans façon dans la franche et bonne gaieté; elle a ri, comme Nicole du *Bourgeois Gentilhomme*, à gorge déployée, de ce gros rire qui fait tant de bien. Il n'a fallu à Mme de Girardin qu'un chapeau, un

vieux chapeau, pour lui causer toute cette hilarité. Un maladroit domestique renverse une pendule, et de peur d'être grondé par son maître, fait venir l'horloger pour la raccommoder. L'horloger emporte la pendule et oublie son chapeau. Un mari disposé à la jalousie, découvre ce chapeau, qui ne peut expliquer à quelle tête il appartient, et conçoit des soupçons sur la vertu de sa charmante femme. Alors une suite de *quiproquo* sur la pendule et sur la femme, et les spectateurs se tiennent les côtes à force de rire. Ajoutons que Mme de Girardin a su être toujours de bonne compagnie dans ce sujet scabreux, et que sous la plume de l'auteur comique on retrouve la délicatesse d'une femme.

L'Oncle aux Carottes a égayé le public des Variétés. Mais c'est assez de carottes comme cela! n'en parlons plus. Une autre pièce a été donnée par le même théâtre, elle a pour titre : *Monsieur mon Fils*. On veut apprendre aux paysans à ne pas élever leurs fils comme des messieurs, de peur d'en être méprisés plus tard. Monsieur mon fils est un drôle insoutenable qu'on a envie de voir jeter par la fenêtre, malgré son retour prévu à des sentiments meilleurs.

Mais n'oublions pas le théâtre des Folies-Dramatiques, un des mieux dirigés et des plus suivis sur la ligne des boulevarts. M. Gustave Naquet vient d'y faire représenter *les Peccadilles de Valentin*, amusante comédie qui n'aurait pas été déplacée ailleurs. Valentin entre deux maîtres se trouve extrêmement embarrassé de sa position. M. Naquet a tiré un parti très-comique de tous les mensonges et de toutes les ruses de ce dign émule des Mascarille et des Scapin.

Aux Néothermes, chez M. le docteur Boulland, pourquoi cette brillante et aristocratique réunion? De quoi s'agit-il? d'une cure merveilleuse, comme en fait tous les jours l'excellent directeur de cette célèbre maison de santé et des bains d'Enghien! Est-ce un procédé nouveau de la science qui a attiré ce concours d'illustrations et de jolies femmes? Mon Dieu non! Le docteur Boulland se délasse de ses travaux en faisant jouer chez lui un petit opéra de société! L'auteur de la musique est M. Charles Manry; l'auteur des paroles est M. Edouard Fournier, et ce sont des gens du monde qui remplissent les rôles de l'ouvrage, ayant pour titre : *Les deux Epagneuls*. M. Manry, que de charmantes mélodies, et plusieurs grands morceaux de musique sacrée, avaient déjà fait connaître comme compositeur de distinction, s'est essayé dans le genre bouffe, et cet essai a été des plus heureux. Nul doute que M. Manry n'arrive prochainement au théâtre de l'Opéra-Comique où il est appelé à se faire un nom. Mlle de Joly, MM. Guyot, de l'Épinay, Belouet et Jal, figureraient aussi sans désavantage à côté de l'excellente troupe de M. Perrin. Mais je m'aperçois que je viens de révéler le secret de la comédie; je viens de nommer des amateurs. Après tout, des amateurs qui jouent devant huit cents personnes et qui sont applaudis, doivent bien s'attendre à l'indiscrétion d'un journaliste.

HIPPOLYTE LUCAS.

ITALIENS : *Il Trovatore*. — THÉATRE-LYRIQUE : *le Muletier de Tolède*. — Rentrée de Mme Ugalde.

De tous les ouvrages de Verdi que nous avons jusqu'à présent entendus, aucun ne nous a aussi profondément impressionné, que le *Trovatore*, représenté pour la première fois à Paris, l'autre soir, sur le théâtre de la place Ventadour. Nulle part à notre connaissance, le célèbre compositeur n'a prodigué avec plus d'inspiration et de lyrisme, les magnificences de son style vocal et les éclatantes sonorités de son orchestre. Quoi qu'il en soit, le dernier acte de cette partition qui se divise en quatre parties, séparées elles-mêmes en plusieurs tableaux, est incontestablement celui dans lequel le maître s'est complu à répandre les hautes et émouvantes qualités qui caractérisent son talent. Le sujet de l'opéra qui est fort sombre a été emprunté à la fantaisie espagnole, et la scène se passe en Byscaye. Manrique, le Trovatore, quoique fils d'une Bohémienne, à ce qu'il croit du moins, se fait aimer d'une noble dame et cet amour contrariant celui d'un comte, a pour résultat que la sorcière est brûlée vive, que la belle Léonore s'empoisonne et que Manrique est décapité. Après tant de morts et pour bien finir la pièce, le comte lui-même n'a plus qu'à se pendre; mais Camarano, l'auteur du livret, a omis ce détail.

L'opéra de Verdi est interprétée de la façon la plus brillante par la Frezzolini, Mme Borghi-Mamo, dont les moyens et le succès ont grandi dans cette nouvelle épreuve, ainsi que par Graziani qui s'est élevé à la hauteur de ses plus célèbres devanciers, et enfin par le ténor Boccarde, éminente organisation vocale, chanteur hors ligne, qui très-certainement retrouvera chez nous les ovations qui ont déjà rempli sa carrière artistique dans sa patrie et à l'étranger. Les décors, la mise en scène, les costumes, attestent d'intelligents sacrifices de la part de M. le colonel Ragani, sacrifices qui méritent bien et qui ne peuvent manquer d'avoir leur dédommagement dans la réussite. La direction

des Italiens, cherche, dit-on, à obtenir de M. Ronconi, maintenant à Saint-Pétersbourg, qu'il signe un engagement en vue surtout de faire connaître aux dilettantes parisiens le *Rigoletto* de Verdi.

Le troisième ouvrage composé à l'intention de Mme Marie Cabel attire de nouveau la foule au boulevard du Temple. La musique de cet opéra, qui a pour titre : *le Muletier de Tolède*, a été composé par M. Adolphe Adam, sur les paroles de MM. Dennery et Clairville, auxquels on n'a pas à reprocher un excès d'imagination. Les auteurs du livret doivent beaucoup à une des plus aimables pièces de l'ancien Feydeau, *Jean de Paris*, et ils lui devraient davantage s'ils n'avaient pas pris à tâche de défigurer ce sujet par des complications et des obscurités moins en rapport avec la véritable comédie qu'avec les développements ou plutôt la décadence du théâtre actuel. Une reine et un infant d'Espagne, bien résolus à être aimés pour eux-mêmes, se travestissent, l'une en paysanne, l'autre en muletier, et favorisent ainsi les projets criminels d'un prince du sang, fort désireux du trône. Ces indélicates tentatives ne réussissent pas, comme bien on pense, et, au dénouement, choses et gens reprennent leurs places. Les mélodies faciles, les richesses instrumentales, l'esprit et la variété, abondent, comme presque toujours, dans cette nouvelle œuvre de M. Adam. Il nous a paru toutefois que le rôle de la reine de Léon n'était pas aussi favorable à Mme Cabel que ceux qu'elle a déjà remplis dans *le Bijou perdu* et *la Promise ;* ce qui n'empêche pas la salle d'être comble toutes les fois que l'affiche annonce *le Muletier de Tolède*.

L'absence est quelquefois une bonne conseillère. Mme Ugalde a fini par s'entendre avec l'Opéra-Comique, où elle a reparu, à la grande satisfaction du public, dans le rôle si bien fait pour elle de *Galathée*. Peut-être y a-t-il maintenant plus de sagesse dans le jeu et le chant de l'artiste, qui est encore appelée à rendre des services très-réels à l'administration de M. Perrin. Nous sommes de ceux qui pensent que M. Faure, malgré sa jeunesse et sa belle voix, n'a point remplacé Mlle Wertheimber dans le personnage de Pygmalion.

La reprise de *la Muette* à l'Académie de musique n'a point été à la hauteur du renom si justement acquis à ce chef-d'œuvre : Gardoni n'est pas assez sûr de sa santé, et la Cerrito en Fenella est trop danseuse et pas assez mime. *La Nonne sanglante* n'est point retirée du répertoire, comme on a essayé d'en faire courir le bruit ; elle est seulement ajournée pour cause d'indisposition de M. Gaymard. L'Opéra n'est pas heureux avec ses ténors. Mme Stoltz, qui avait été sur le point de résilier son engagement, reste attachée à notre première scène ; il n'y a qu'à se réjouir d'une détermination aussi favorable aux plaisirs du public qu'aux intérêts de la cantatrice.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er janvier 1855.

Le tirage de la loterie de bienfaisance des lettres et des arts, a eu lieu dimanche 24 décembre dernier. Ce serait une trop aride tâche que de mentionner tous les numéros gagnants ; nous nous bornerons à citer les principaux lots avec les chiffres des bulletins auxquels ils sont échus : Lot de 70 000 fr., 36 149 ; lot de 10 000 fr., 404 702 ; lot de 5 000 fr., 413 139 ; lots de 3 000 fr., 586 123, 195 448 ; lots de 2 500 fr., 228 804 ; lots de 2 000 fr., 347 068, 164 019, 75 985 ; lot de 850 fr., 106 669 ; lot de 600 fr., 103 759 ; lots de 500 fr., 395 497, 405 907 ; lot de 400 fr., 200 233 ; lot de 300 fr., 273 035 ; lot de 240 fr., 575 859 ; lot de 150 fr., 127 240.

— M. le ministre d'État a présidé, dans l'amphithéâtre d'honneur de l'école impériale des Beaux-Arts, la distribution des médailles méritées en 1853 et 1854 par les élèves aux nombreux concours d'émulation de cette école. Le jeune Boitte a obtenu plusieurs prix et médailles, notamment le prix Blouet et la médaille départementale.

— M. Samson, de la Comédie-Française, nommé professeur d'histoire et de littérature au Conservatoire, vient d'être remplacé dans sa classe de déclamation par M. Régnier.

— En vue de seconder M. Montigny, directeur du Gymnase, dans ses intelligents efforts pour élever le niveau de son répertoire, M. le ministre d'État l'a prévenu qu'il serait autorisé, sur sa demande, à faire représenter des comédies de genre en quatre et en cinq actes, malgré les prescriptions contraires du règlement auxquelles est subordonné son théâtre.

— Le roi de Prusse a résolu de faire élever à Erfurt un monument à la mémoire du général Radswitz.

— On vient de déblayer à Pompéi un grand établissement de bains, qui offre cela de remarquable, que tous les ornements en relief des plafonds sont admirablement bien conservés. L'architecture de cet édifice est dans le même beau style que celle des Thermes que l'on découvrit à Pompéi il y a environ neuf ans.

LE

MARCHE AUX PETITS POTS

(HET POTJES-MERKT).

REVENDICATION ARTISTIQUE.

Le simple compte rendu de la mise en vente d'un Teniers et de son achat par M. le comte Duchâtel, a pris depuis son insertion dans la précédente livraison de cette Revue l'importance d'un événement. L'auteur de ce compte rendu, M. Théodore Lejeune, peintre de mérite, attaché, par suite de concours, à la restauration des tableaux du ministère d'État, de la maison de l'Empereur et des musées impériaux, était loin de prévoir la subite et inopportune protestation que devaient susciter hors de France quelques lignes écrites dans le seul but de constater un de ces faits qui d'ordinaire intéressent le monde des arts. La notice sur le *Potiens-Markt* ou le *Potjes-Merkt* pour adopter une orthographe plus flamande, ne renfermait en somme que le rapide exposé des circonstances au milieu desquelles avait été transporté à Paris le chef-d'œuvre de Teniers; quelques détails sur les préliminaires et la conclusion de la vente étaient joints à cet exposé que complétait la description aussi fidèle que possible du tableau.

La Revue des Beaux-Arts et son collaborateur ne soupçonnaient pas qu'aucun préjudice pût être causé par l'article dont il s'agit; aussi, grande a-t-elle été leur surprise, à la lecture d'une lettre adressée le 2 de ce mois par M. Nieuwenhuys à *l'Indépendance belge*. Remarquons seulement, avant d'aborder le fond même de la question, que puisqu'il plaisait à M. Nieuwenhuys de soulever un débat, d'ouvrir une polémique qui ne lui profitera pas à coup sûr, remarquons que les convenances non moins que les usages l'obligeaient à saisir cette Revue de sa réclamation en même temps qu'il la communiquait au journal de Bruxelles. Mais M. Nieuwenhuys s'entend mieux, paraît-il, à vendre des Teniers ou des Rubens qu'à écrire aux journaux; qu'il sache bien toutefois que médire contre son prochain et à son insu, c'est fuir le combat après l'avoir engagé, c'est se comporter suivant les occurrences en brocanteur ou en Scythe. Cette absence de procédés a eu pour résultat que M. Lejeune n'a connu l'attaque que plusieurs jours après celui où elle avait trouvé sa place dans les colonnes de *l'Indépendance*, ce qui explique pourquoi la réponse n'a pas été immédiate.

Préalablement à tout commentaire, il ne saurait être inutile de rappeler que la presse belge et surtout la presse locale n'ont pas voulu laisser à d'autres le soin de tenir les amateurs et les curieux au courant des destinées du *Potjes-Merkt* ou *Marché aux Petits Pots*. Le chef-d'œuvre de Teniers, depuis son achèvement, n'avait pas, que l'on sache, quitté les Flandres; considéré en quelque sorte comme une richesse de la nation, comme un bien du pays, il n'était sorti de l'abbaye de Saint-Pierre, et non de celle de Saint-Martin, seule inexactitude contenue dans l'article de M. Lejeune, que pour se réfugier à Gand, peut-être durant les orages de la révolution brabançonne. Une fois entré dans les collections particulières, le célèbre Marché n'échappe plus à l'admiration et à la surveillance des artistes ou des connaisseurs; depuis tantôt un siècle, on l'a suivi passant d'un cabinet à l'autre, apprécié, vanté, re-

cherché par tous, jusqu'à l'heure où, adjugé à M. Verschaffelt, son sort a dépendu du plus prompt et du plus généreux acquéreur. La Belgique a ainsi perdu une de ses merveilles dont s'est enrichie la France, grâce à la munificence éclairée de M. le comte Duchâtel.

Dès la seconde quinzaine de décembre dernier, sans nommer personne, et, si nous sommes bien renseignés, avant même que l'affaire fût réglée d'une façon définitive, *le Bien public de Gand* annonçait que le *Potjes-Merkt*, acheté 3000 fr. par M. Verschaffelt, avait été cédé, par cet expert, à un riche collectionneur, au prix de 30 000 fr. La presse belge s'est hâtée de répandre cette nouvelle, qui renferme au moins une erreur en ce qui concerne la somme payée par le marchand proclamé adjudicataire à la vente du baron Everaert. L'enchère de M. Verschaffelt a été de 17 000 fr. y compris la *révision*, et non de mille écus. Les bénéfices hors de mesure, tels que ceux qui se sont produits pour le Wouwermans et l'Hobbema à l'encan du cabinet de Mecklembourg, ne se rencontrent pas tous les jours.

Quoi qu'il en soit, le 3 janvier courant on lisait dans *l'Indépendance belge :*

Nous avons annoncé il y a quelques jours, d'après un journal de Gand, que le tableau de Teniers connu sous le nom de *Potjes-Merkt* et dont M. Verschaffelt s'était rendu acquéreur à la mortuaire de M. le baron Everaert, à Gand, moyennant la somme de trois mille francs, venait d'être revendu trente mille francs à un amateur français. En effet, La Revue des Beaux-Arts contient, dans son numéro du 1er janvier, un long article signé de M. Théodore Lejeune, qui raconte comment le tableau en question, ayant été porté à Paris par M. Verschaffelt, y a été acquis par M. le comte Duchâtel pour la somme de plus de vingt-cinq mille francs, après avoir été reconnu comme original et par M. Théodore Lejeune et par M. Vitet, membre de l'Institut, auxquels toutes les preuves désirables auraient été fournies touchant son authenticité. Mais voici que M. Nieuwenhuys, d'une si grande autorité en pareille matière, nous adresse la lettre qu'on va lire et de laquelle il résulterait que le *Potjes-Merkt* du cabinet de feu M. le baron Everaert ne doit pas être attribué au pinceau de Teniers. Nous n'avons pas, on comprend, de jugement à porter dans le débat sérieux qui ne peut manquer de s'élever au sujet de cette peinture contestée.

En face de la discussion à laquelle elle prélude par l'accueil fait dans ses colonnes à l'étrange revendication de M. Nieuwenhuys, *l'Indépendance belge* n'a garde de se compromettre ; elle se renferme dans un silence prudent, elle prend une attitude expectante, et déclare dès le début réserver son opinion, aimant mieux appeler avec une louable impartialité la controverse d'où jailliront sans doute la lumière et la vérité.

Voici maintenant la lettre de M. Nieuwenhuys :

A M. le rédacteur en chef de L'Indépendance belge.

Bruxelles, 2 janvier 1855.

Comme des erreurs se renouvellent fréquemment en matière d'art, il est utile de les rectifier dans l'intérêt de la vérité Veuillez avoir l'obligeance de donner place, dans votre prochain numéro, à la rectification que j'ai l'honneur de vous adresser.

Je vous ferai observer qu'il est généralement connu que le tableau original de David Teniers, dit le *Potjes-Merkt*, a fait partie de la collection du duc de Berry et non pas de celle du baron Everaert, comme le mentionne *le Bien public*, assertion qui a été répétée par *l'Indépendance belge* du 27 décembre.

A la vente du duc de Berry, qui s'est faite à Paris le 4 avril 1837, il fut adjugé à M. Nieuwenhuys, et orne aujourd'hui le cabinet de M. Frédéric Heusch, esq., à Londres.

Ce tableau, connu sous le nom de *Potjes-Merkt*, a été plusieurs fois adroitement copié ; mais en comparant les différentes copies avec l'original, les connaisseurs ne pourront s'y méprendre.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. J. Nieuwenhuys.

Dans un numéro du 5 janvier, *le Nouvelliste de Gand* consacre au résumé des faits antérieurs et à l'examen de la rectification de M. Nieuwenhuys, un article dont les principaux passages doivent être mis sous les yeux des lecteurs. *Le Nouvelliste*, après avoir cité la Revue des Beaux-Arts, ajoute :

M. Nieuwenhuys, comme on l'a vu par la lettre qu'il a adressée à *l'Indépendance* et que nous

avons reproduite, conteste l'authenticité du *Potjes-Merkt* de M. le baron Everaert, parce qu'il a, lui, acheté, le 4 avril 1837, un *Potjes-Merkt* à la vente du duc de Berry, tableau qui orne aujourd'hui le cabinet de M. Frédéric Heusch, esq., à Londres. La réclamation de M. Nieuwenhuys n'est nullement de nature à détruire l'originalité du tableau de M. le baron Everaert : elle n'a été faite que pour éviter que M. Heusch vînt à son tour révoquer en doute l'authenticité du tableau acheté à M. Nieuwenhuys.

Voici les renseignements que nous pouvons fournir au sujet du *Potjes-Merkt* de M. le baron Everaert et qui sont à notre connaissance personnelle : ce tableau fit partie du cabinet de M. Loridon, qui fut vendu à Gand vers l'année 1820. Déjà longtemps avant cette époque on savait qu'une composition identique existait dans la galerie du duc de Berry.

Des doutes furent, par conséquent, élevés relativement à l'authenticité du tableau de M. Loridon. Les uns ne le considéraient que comme une copie, les autres soutenaient que c'était une œuvre originale. Ces derniers, presque tous artistes et amateurs de grand mérite, furent très-nombreux, et M. Loridon possédait un album sur lequel leurs déclarations furent consignées. Cet album fut joint au tableau lors de la vente, en 1820, et il est à supposer qu'il a passé de la mortuaire de M. le baron Everaert aux mains du nouvel acquéreur, M. Verschaffelt. C'est peut-être à cet album que fait allusion LA REVUE DES BEAUX-ARTS, en disant que « toutes les preuves désirables ont été fournies à MM. Théodore Lejeune et Vitet touchant l'authenticité du tableau. »

Le *Potjes-Merkt* de M. Loridon, nous l'avons vu ; c'était un tableau magnifique. Au lieu de venir annoncer tout crûment, comme le fait M. Nieuwenhuys, dans un but mercantile et, par conséquent, complétement suspect, que la toile achetée par M. Verschaffelt n'est qu'une copie, ne pourrait-on pas soutenir avec quelque fondement que Teniers a traité deux fois le même sujet avec quelques variantes?...

L'intervention intempestive de M. Nieuwenhuys dans une question délicate n'est ni adroite ni marquée au coin d'un complet désintéressement.

Le *Potjes-Merkt*, si l'on en croit la commune opinion, se tenait à Gand au quartier Saint-Pierre. C'était un marché célèbre dont Teniers a voulu retracer le souvenir. Il n'y a que quelques années qu'il en existait encore des traces parmi nous, au même endroit où les hommes qui ont atteint un certain âge ont vu se tenir un marché annuel de poterie, qui avait conservé son ancien nom de *Potjes Merkt*. C'est un motif de plus pour croire que la composition de Teniers fut commandée par un Gantois, et que ce précieux héritage n'a jamais quitté nos murs.

Des remercîments sont dus au *Nouvelliste de Gand* pour les vives sympathies et les indignations honnêtes avec lesquelles il venge le *Potjes-Merkt*, *qu'il a vu*, le trésor artistique de M. Loridon, du baron Everaert, de M. Verschaffelt et de M. le comte Duchâtel, des imputations ignorantes ou intéressées du marchand bruxellois. L'article du *Nouvelliste* a été reproduit le surlendemain de sa publication par son confrère *le Bien public*. Il y a néanmoins, dans cet article, un passage que le journal de Gand permettra que l'on rectifie, c'est celui où il mentionne l'*album* de M. Loridon. Un titre de ce genre n'aurait pas eu une valeur suffisante aux yeux de l'intègre collectionneur ; il a fait rédiger et signer dans la forme réservée aux actes authentiques un procès-verbal que possède, avec d'autres pièces d'égale importance, le propriétaire actuel du tableau de Teniers, et que M. Théodore Lejeune, dans sa réponse à *l'Indépendance*, ne manque pas de noter comme un de ses plus péremptoires arguments.

Mais si grande que soit l'autorité que veut bien prêter *l'Indépendance belge* à M. Nieuwenhuys en matière d'appréciation artistique, par quel hasard se fait-il que le correspondant de cette feuille oublie, au moment même où il devrait le mieux s'en souvenir, le titre exact de l'œuvre qu'il oppose à celle dont M. Théodore Lejeune a eu après tant d'autres l'avantage d'être l'admirateur et l'historien ? M. Nieuwenhuys parle du *Potjes-Merkt* qu'il a vendu, croyons-nous, dix mille francs à un amateur anglais, comme s'il n'y avait jamais eu que celui-là, et comme si cette peinture n'avait jamais porté d'autre nom. Il doit pourtant bien savoir que son fameux Teniers acheté à la vente de la duchesse de Berry s'intitulait alors, sur le catalogue, comme il était connu auparavant, et comme il n'a pas cessé d'être appelé depuis : *la Foire de Gand*.

Les questions de mots sont quelquefois fondamentales ; et justement à propos de

cette dénomination de *Foire de Gand*, qui ne ressemble guère à celle de *Potjes-Merkt* consacrée par une possession de plus de deux siècles, M. Lejeune avait reçu quelques jours auparavant d'un ancien notaire retiré à Villeneuve-sur-Yonne, et vouant ses loisirs au culte des arts, une révélation qui n'améliore pas, tant s'en faut, la cause de M. Nieuwenhuys.

A M. THÉODORE LEJEUNE.

Villeneuve-sur-Yonne, 2 janvier 1855.

Je viens de lire votre article, monsieur, dans LA REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er janvier, et vous jugerez combien il m'a paru intéressant, quand vous saurez que je possède, depuis de longues années, un tableau semblable à celui que vous signalez sous le nom de *Potjes-Merkt* ; il est de la même mesure et ne diffère en rien dans les détails; je l'ai échangé avec un amateur qui m'a demandé deux Boucher et un tableau de Jean de Mony.

L'échange a eu lieu à Tours, en face de l'abbaye de Saint-Martin, dont les deux tours, aussi élevées que celles de la cathédrale, s'élançant du milieu des ruines, dominent encore la ville.

L'ancienne maison religieuse, richement dotée par Louis XI, qui y faisait ses dévotions lorsqu'il habitait le château de Plessis-les-Tours, ne manquait d'aucune des magnificences constituant jadis les domaines seigneuriaux : des lambris splendides, une galerie de tableaux, des bois et des biens immenses qui s'étendaient jusqu'aux portes de la ville que j'habite.

Telles sont, en peu de mots, les circonstances au milieu desquelles j'ai acheté la grande kermesse de Teniers dite *Foire de Gand.*

Agréez, etc. HESME,
Ancien notaire.

L'ancien officier ministériel de Villeneuve-sur-Yonne ne songeait guère à contrecarrer les allégations présomptueuses de l'estimateur flamand quand il a écrit cette épître, laquelle démontre qu'il y a au moins, et jusqu'à plus ample statistique, deux *Foires de Gand*, tandis que rien ne prouve qu'il y ait plus d'un *Potjes-Merkt*. On en était là des hypothèses lorsque, le 8 de ce mois, et sans qu'il puisse être accusé de retard, en raison des motifs énoncés plus haut, M. Théodore Lejeune a adressé au Journal de Bruxelles, où avait paru la lettre de M. Nieuwenhuys, la réplique ci-après :

A M. le rédacteur en chef de L'INDÉPENDANCE BELGE.

Paris, 8 janvier 1855.

Votre numéro du 3 de ce mois, dont je viens seulement de prendre connaissance, contient, monsieur le rédacteur, une lettre de M. Nieuwenhuys de Bruxelles, tendant à contester l'originalité d'un tableau qu'il n'a certainement pas vu, et que j'ai au contraire étudié avec une scrupuleuse attention ; tableau qui, selon moi, n'est pas seulement un original, mais un des premiers chefs-d'œuvre du maître. Vous comprenez que je ne puis laisser sans réponse la lettre de M. Nieuwenhuys; il prétend n'avoir pris la plume que dans le seul intérêt de la vérité en matière d'art, c'est au nom du même intérêt que je vous prie d'accueillir mes rectifications; vous les avez vous-même provoquées avec une impartialité dont je vous remercie, en appelant sur cette question un débat sérieux.

Je me suis d'abord demandé pourquoi M. Nieuwenhuys attachait tant d'importance, non pas à démontrer, car il n'en donne aucune preuve, mais à faire croire que l'original du célèbre tableau de Teniers le Jeune, connu sous le nom de *Potjes-Merkt* (*Marché aux petits pots*), n'avait pu être vendu à la vente de feu M. le baron Everaert? En voici la raison ; c'est M. Nieuwenhuys lui-même qui nous la donne : Il a été acquis, en 1837, à la vente de la collection de M. le duc de Berry, un tableau plus ou moins analogue au *Potjes-Merkt*, tableau qui figurait au catalogue de ladite collection sous le titre de : *Foire de Gand*, qui avait été vendu sous ce même titre à la vente Robit en 1802, et qu'il a cédé, comme il nous l'apprend lui-même, à un amateur anglais, M. Frédéric Heusch, esq.

Je comprends que M. Nieuwenhuys ait à cœur de soutenir à ses propres yeux, et surtout à ceux de son acquéreur, le mérite de son tableau; mais ce n'est pas une raison pour dénigrer ceux des autres, surtout quand on ne les connaît pas. J'insiste sur ce point, car sans savoir quels sont exactement les talents de M. Nieuwenhuys en matière d'art, et lors même qu'il n'aurait hérité qu'en partie des connaissances et de l'habileté qui distinguaient son père, jamais, je l'affirme sans crainte, s'il eût seulement entrevu le tableau de M. Everaert, l'idée n'aurait pu lui venir d'en contester l'originalité. Les signes en sont si clairs, si évidents et si multipliés, qu'ils ne sauraient échapper même à l'expert le moins sagace.

J'ajoute que la comparaison des deux tableaux lui aurait en même temps appris que, pour soutenir l'honneur du sien, il n'avait nullement besoin de déprécier celui d'autrui. Et en effet, pourquoi l'une de ces peintures serait-elle nécessairement

une copie, une contrefaçon? Sont-elles calquées l'une sur l'autre? En aucune façon. Il n'y a identité ni dans les dimensions, ni dans la composition, ni dans les accessoires, ni dans nombre des personnages, ni dans leur pose, ni dans leur expression. J'en juge en comparant le *Potjes-Merkt* que j'ai devant les yeux avec les indications que l'ancien catalogue de la vente de M. le duc de Berry nous fournit sur la *Foire de Gand*. De ces deux tableaux, l'un est sur toile, l'autre sur bois, première différence qu'il était aisé d'éviter s'il y avait eu de part et d'autre dessein de se contrefaire. En second lieu, le tableau dont j'ai conseillé l'acquisition a quarante-cinq pouces de largeur sur trente et un de hauteur; l'autre n'en a que quarante-deux sur trente-deux, trois pouces de moins dans un sens, un pouce de plus dans l'autre. Ces seules différences matérielles sont déjà assez importantes pour que l'imitation cesse d'être pure et simple. Mais ce n'est pas tout: dans le catalogue de 1837, nous voyons qu'un personnage du premier plan tient dans sa main une pinte et un *verre;* or, dans le *Potjes-Merk*, un personnage analogue tient une pinte et son *bonnet;* un peu plus loin, le catalogue nous signale les *déclamations d'un paysan orateur auquel un petit luron dérobe son mouchoir*, tandis que, dans l'autre tableau, si nous voyons un paysan placé à peu près dans le même endroit, ce n'est plus le même homme: au lieu de faire l'orateur, il s'appuie tranquillement sur son bâton; au lieu de parler, il écoute, et ce n'est pas son *mouchoir*, c'est son *couteau* qu'on lui vole. Enfin, dans l'ensemble des deux compositions, on compte d'un côté jusqu'à trois cent quatre-vingts figures, de l'autre il n'y en a que trois cent quarante.

Que conclure de tout cela? Que, malgré de nombreuses analogies, il existe entre ces deux tableaux d'assez saillantes dissemblances pour exclure de part et d'autre toute idée d'imitation servile, et pour constituer des œuvres complétement distinctes. En effet, si rien n'est plus rare que de voir les grands maîtres, même ceux qui se sont le plus répétés, s'astreindre à se copier eux-mêmes exactement, rien n'est plus fréquent, au contraire, que des reproductions de la même pensée échappées au même pinceau, mais toujours avec des variantes, des changements, des modifications. Les maîtres ont beau faire, ils inventent même en se copiant. Personne plus que Teniers n'en a donné l'exemple. Combien, sans aller plus loin, n'a-t-il pas fait de *Tentations de saint Antoine?* La figure n'a-t-elle pas dans toutes à peu près la même attitude, et, pour les distinguer, n'est-on pas réduit à chercher si la barbe du saint est plus ou moins épaisse, ou quel genre de grimaces se permettent les démons? Quelqu'un s'est-il avisé de conclure que ces divers tableaux, quand la touche du maître s'y révèle, ne sont pas tous également de Teniers? Que M. Nieuwenhuys nous permette donc de le lui dire, qu'il s'est un peu trop hâté de regarder comme en péril l'originalité de son propre tableau, par cela seul qu'un Teniers analogue, sortant de la retraite où depuis longtemps il était comme enfermé, a excité une vive admiration et s'apprête à reconquérir son ancienne et juste célébrité. A quoi bon montrer tant d'humeur parce qu'un chef-d'œuvre est remis au grand jour? Mieux valait demander à le voir et n'en parler qu'après l'avoir vu.

Je pourrais en rester là, car je crois en avoir dit assez pour faire apprécier à tous les gens de bonne foi ce que valent les assertions de M. Nieuwenhuys; mais il faut, M. le rédacteur, que vous me permettiez d'ajouter encore quelques mots. Vous avez, en insérant cette lettre, causé sans le vouloir un véritable dommage; vous devez tenir à le réparer. Ce n'est pas tout d'avoir fait justice de malveillantes insinuations, il faut que chaque chose soit remise à sa place. J'accorde à M. Nieuwenhuys que son tableau peut, lui aussi, être un original; mais c'est tout ce que je lui concède, et je crois pouvoir soutenir que ce tableau n'est pas de même rang, et ne peut être tenu en même estime que notre *Potjes-Merkt*.

Voici pourquoi: je pense avoir la mémoire assez bonne pour ne pas oublier, même après dix-sept ans, les tableaux vraiment hors ligne qu'il m'arrive de contempler, surtout dans des circonstances pour ainsi dire exceptionnelles, comme la vente de M. le duc de Berry. Tous les chefs-d'œuvre de cette vente sont encore présents à ma pensée, tandis que la *Foire de Gand* ne m'a laissé, je dois le dire, aucune espèce de souvenir; à tel point, que lorsque j'ai vu dernièrement le tableau apporté à Paris, par M. Verschaffelt, j'en ai été émerveillé comme d'une composition entièrement neuve pour moi. Si un tableau semblable à celui-ci, représentant à peu près la même scène, d'une exécution également supérieure, de cette même touche argentine et transparente, de cette finesse exquise, eût existé à côté des cinq ou six chefs-d'œuvre que tout le monde admirait à l'Élysée, il aurait partagé ou balancé leur célébrité, il aurait fait sensation, j'en conserverais la mémoire, et tous les amateurs que je consulte aujourd'hui ne me répondraient pas qu'ils n'ont gardé, comme moi, aucune impression distincte de cette *Foire de Gand*.

Faut-il maintenant que j'interroge, non plus des souvenirs, mais les résultats de l'adjudication? ils me diront la même chose, c'est-à-dire que ce tableau n'a joué dans la vente qu'un

rôle secondaire, peu en rapport avec un si grand nombre de figures et une telle richesse de composition; il n'a pas approché, même de loin, des prix qu'ont atteints la *Paix de Münster*, le *Marché aux Chevaux*, le *Pâturage* de Paul Potter, et cinq ou six autres toiles; il est resté en dessous de deux autres Teniers d'une dimension et d'une importance beaucoup moindre, mais d'une exécution probablement supérieure, le *Déjeuner de jambon* et l'*Homme à la chemise blanche*. Or je suis forcé d'en conclure immédiatement que la *Foire de Gand* devait, par quelque endroit, laisser à désirer. Ce n'est pas dans une telle vente, quand l'attention de tant de connaisseurs est éveillée, qu'un vrai chef-d'œuvre peut passer inaperçu. Pour que ce tableau ait été vendu près de 9000 fr. de moins que le *Déjeuner de jambon*, il faut que la qualité de la touche, ou bien l'état de sa conservation, ou bien peut-être le défaut de signature et de date ait fait hésiter les amateurs. Je me garde de rien affirmer, n'ayant pas le tableau sous les yeux; mais comme le savant rédacteur du catalogue de la vente, M. Ch. Paillet, paraît avoir pris grand soin de relater les dates et les signatures chaque fois qu'il y avait lieu, je ne puis m'empêcher de remarquer son silence.

Pour le *Déjeuner de jambon*, il s'empresse de dire qu'après la signature on lit la date de 1648, et pour l'*Homme à la chemise blanche*, qu'il est daté de 1644, tandis que pour la *Foire de Gand* il ne mentionne rien, ni date, ni signature, absolument comme pour les deux ou trois autres Teniers, évidemment inférieurs, compris dans la même collection. Sans insister outre mesure à ce sujet, il est pourtant juste de vous dire que, quant à notre Teniers, il est parfaitement signé et qu'il porte la date de 1637, date qui correspond à la vingt-septième année du maître, à l'époque de la première force et de toute la fraîcheur de son talent, au temps où il cherchait sa manière au lieu de s'y abandonner, et où il se donnait encore la peine de travailler et de finir ses œuvres.

Toutes ces circonstances réunies constitueraient à elles seules une présomption favorable pour l'un de ces deux tableaux, et justifieraient la préférence que je revendiquais tout à l'heure; mais je puis la fonder sur un motif plus décisif encore.

J'ai sous les yeux un très-ancien catalogue de tableaux, le catalogue de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-lès-Gand, de cette même abbaye sous les murs de laquelle se passe la scène représentée par Teniers, et pour laquelle, d'après une tradition généralement admise, le tableau fut primitivement composé. Dans cet inventaire presque séculaire d'un bon nombre de chefs-d'œuvre de la peinture flamande, je trouve la description exacte et minutieuse du véritable *Potjes-Merkt*, du premier jet, de la pensée primitive de Teniers, sans variantes et sans altérations.

Ce n'est pas là un témoignage fabriqué pour la cause; la vétusté des caractères et du papier le démontrerait au besoin, et j'en ferais juge M. Nieuwenhuys, pour peu qu'il le désirât. Or, dans ce catalogue, la description, le signalement du *Potjes-Merkt*, se rapportent exactement, trait pour trait, au tableau dont je prends la défense. Le *Potjes-Merkt*, d'après le catalogue, est peint sur toile, et non sur bois comme la *Foire de Gand;* il a quarante-cinq pouces sur trente et un, et non quarante-deux sur trente-deux; enfin, les moindres particularités de la composition, les attitudes, les gestes de chaque personnage sont précisément indiqués et décrits tels qu'on les voit dans notre tableau, tandis que dans l'autre ils sont plus ou moins modifiés.

Je ne crois pas qu'il y ait un plus sûr argument, une meilleure démonstration pour couper court à tout débat et sur la question d'originalité et sur celle de prééminence. Il me reste pourtant à vous parler encore d'un supplément de preuve. Un des anciens propriétaires du *Potjes-Merkt*, M. Loridon de Ghellinck, qui l'a possédé longtemps avant qu'il passât dans les mains de M. le baron Everaert, n'ignorant pas qu'il existait par le monde des reproductions et des imitations de ce tableau, et voulant le mettre hors de pair, fit à plusieurs reprises, depuis 1784 jusqu'en 1818, appel aux connaisseurs et aux experts les plus habiles et les plus éclairés de l'Europe, et donna la forme authentique à leurs attestations. Or, parmi les 250 signatures déposées en minute chez le notaire Van Ghendt à Gand, signatures certifiant que c'est bien le *Potjes-Merkt* que possédait M. Loridon de Ghellinck, il en est deux que nous avons particulièrement remarquées. L'une, en date du 9 octobre 1815, est celle de M. Charles Paillet, l'habile expert qui devait rédiger plus tard le catalogue des tableaux de M. le duc de Berry. M. Paillet, qui avait attesté en 1815 que le véritable *Potjes-Merkt* était à Gand chez M. Loridon de Ghellinck, ne pouvait, en 1837, se donner un démenti; aussi a-t-il intitulé le tableau de M. le duc de Berry, *la foire de Gand*: montrant ainsi dans son catalogue qu'il existait dans sa pensée une différence entre les deux tableaux. Quant à l'autre signature qui a frappé mon attention, elle suit immédiatement le nom de M. Paillet; et savez-vous quelle est cette signature, M. le Rédacteur? C'est celle de M. L. J. Nieuwenhuys de Bruxelles, le père, au moins je le suppose, de votre correspondant.

Ce témoignage, je le pense, ne lui semblera pas moins respectable qu'à moi; mais s'il lui restait

par hasard quelque doute sur la valeur et sur l'autorité d'un tel certificat délivré par un homme aussi compétent, si cette discussion, trop longue assurément, mais que j'ai tâché de rendre complète, n'avait qu'incomplétement dissipé ses préventions, j'aurais à lui proposer une dernière épreuve, la meilleure, selon moi, dans ces sortes de débats : Qu'il invite le possesseur du tableau qui est à Londres à le laisser mettre en présence du tableau qui est maintenant à Paris; qu'un jury impartial et éclairé soit chargé de les comparer et de prononcer entre eux : c'est là le meilleur moyen de répondre à la provocation de M. Nieuwenhuys; c'est là ce que, pour ma part, j'aimerais mieux que toutes les discussions ; car, pour avoir cause gagnée, j'ai plus confiance encore au tableau lui-même, à ses incomparables beautés, qu'à tous mes arguments.

Laissez-moi vous remercier encore, M. le Rédacteur, de l'impartialité que vous avez bien voulu me promettre, et croyez à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Théodore Lejeune,
Peintre.

Le plus clair enseignement qui ressorte de ce débat, c'est que M. Nieuwenhuys aurait dû réfléchir ou prendre conseil de moins impétueux que lui, avant de le provoquer. Si l'infaillibilité existe quelque part, ce n'est point, à coup sûr, chez les trafiquants de tableaux, lesquels, en général, depuis de longues années et en maintes conjonctures solennelles, ont donné la triste preuve que leur bonne foi pouvait être surprise, leur savoir ou leur instinct mis en défaut.

Les exemples abondent et la liste des désastres ou des mécomptes serait interminable, s'il fallait entreprendre le relevé des erreurs préméditées ou involontaires qui se sont produites dans le commerce des œuvres d'art, seulement depuis le début de ce siècle. Sans rétrograder plus loin que la vente de la galerie Aguado, estimée cinq à six millions par son propriétaire, que nombre de gens dont le métier était de s'y connaître maintenaient dans ces évaluations mythologiques, a-t-on oublié que cette précieuse, cette incomparable collection n'a pas atteint, aux enchères, un chiffre total de 500 000 fr.?

L'une des perles de l'écrin artistique du marquis de Las Marismas, était un prétendu Rubens, la *Chasse de Diane*, découverte par un expert d'Anvers, un confrère de M. Nieuwenhuys, dans un ancien château du comte d'Egmont, et vendue à Paris, après une minutieuse restauration, au prix de 50 000 fr. Plus tard, le Rubens de contrebande, acheté à la vente Aguado 8 ou 9000 fr. par M. Cavé, pour le compte de l'État, a aussitôt été cédé par le directeur des beaux-arts, trop peu certain de son authenticité, à M. Charles Ledru. Les tableaux de M. Charles Ledru ont été vendus à leur tour, et le Rubens si haut prisé par l'expert d'Anvers, par le marquis de Las Marismas et par les Pausanias de sa galerie, n'a plus rencontré d'acquéreur qu'au prix honteux de 3000 fr.

De si humiliants retours ne sont point à craindre pour le *Potjes-Merkt ;* ce ne sont pas seulement les attestations consciencieuses de MM. Verschaffelt, Théodore Lejeune et Vitet qui le garantissent, il a encore son éloge et son certificat de chef-d'œuvre tout formulé dans le délicat chapitre des provenances qui, pour trop de soi-disant merveilles, est la page perdue ou maculée de leurs annales. La notoriété d'origine en ce qui regarde le Teniers de M. le comte Duchâtel, est au-dessus de toutes les contestations et de toutes les équivoques. Le *Marché aux Petits Pots*, comme les plus exquises peintures de notre Louvre, a ses titres de noblesse parfaitement en règle ; il a pour lui, en dehors de l'évidente supériorité de son exécution, les légendes et les dates, les monographies et les signatures, les gages matériels de la toile et de sa dimension, les textes imprimés et les certitudes manuscrites; en un mot, le témoignage du temps et celui des hommes, même celui du père de son détracteur actuel.

La lettre de M. Théodore Lejeune aborde, approfondit et résout avec une souveraine lucidité les points de la question si malencontreusement posée par le marchand de tableaux de Bruxelles, qui a eu grand tort de faire tant de bruit, car l'issue de cette aventure autorise à répéter ici un mot célèbre qui a rarement aussi bien trouvé sa place, et à dire à M. Nieuwenhuys en manière de leçon ou de moralité : « Vous avez perdu, Monsieur, une belle occasion de vous taire. »

L'article qui précède était imprimé, lorsque nous avons reçu comunication de deux numéros de *l'Indépendance belge ;* l'un, du 9 courant, contient une réponse de M. Verschaffelt à la lettre de M. Nieuwenhuys, réponse où se trouve reproduite quelques-unes des remarques de l'épître de M. Théodore Lejeune; l'autre, en date du 11, renferme la note ci-après :

Nous avons reçu depuis deux jours déjà, au sujet du tableau de Teniers, connu sous le nom de *Potjes-Merkt*, deux nouvelles lettres, l'une de M. Théodore Lejeune, restaurateur des Musées impériaux à Paris; l'autre de M. Nieuwenhuys. L'étendue de ces lettres nous oblige, vu l'abondance des matières, à en retarder la publication, malgré notre vif désir de les mettre immédiatement sous les yeux de nos lecteurs.

L'insertion promise par l'*Indépendance* mettra sans doute un terme au débat.

GEORGES GUÉNOT.

MON MUSÉE.

«Des goûts et des couleurs on ne discute pas, »

a dit un poëte qui ne manquait pas de profondeur philosophique. Ceci posé, il est parfaitement rationnel d'admettre tous les paradoxes des préférences et des aversions, des amours et des haines : c'est là toute la logique des Grecs contre les Troyens, de M. Victor Hugo contre Racine, de M. Ingres contre M. Delacroix; et, du moment qu'il est établi par les naturalistes que l'inépuisable fécondité du Créateur a semé une telle variété dans ses œuvres, qu'il n'est pas dans l'espèce humaine deux paires d'yeux qui se ressemblent complétement, il devient tout simple de comprendre la diversité des goûts et la divergence des passions sous l'empire des différents points de vue.

Grave exorde! dira le lecteur.... grave en effet, mais fort nécessaire pour justifier ce qui va suivre.

Chacun sait que la manie des collections a tellement envahi tous les domaines de la société moderne, qu'il est peu de maisons aujourd'hui qui ne possèdent quelque ehose comme une galerie quelconque. J'ai un portier qui s'enorgueillit de sa loge transformée en musée, et qui explique complaisamment aux locataires comme quoi il a trouvé moyen de réunir dans sa collection toutes les *complaintes* illustrées depuis Fualdès jusqu'à nos jours. Mon épicier, qui est sergent-major de la garde nationale, s'est lancé dans la statuaire : il est déjà à la tête de quarante-cinq francs de bustes de Voltaire et de Rousseau; il rêve un *Emmanuel Philibert* de Marochetti ou une *Sapho* de Pradier : le plâtre est son cauchemar, la draperie le passionne, le torse l'exalte et le nu l'empêche de dormir.... Je passe sous silence mon bottier, qui tient sous verre un escarpin de Mme de Pompadour, une tige de botte de Charles XII et la pantoufle de Cendrillon : celui-là du moins est resté dans les bornes prescrites par le fabuliste romain :

Ne sutor ultrà crepidam!...

et nous ne le blâmons certes point d'avoir su devenir *artiste* sans chercher à dépasser la mesure, parfois étroite, quand elle n'est pas trop large, de ses utiles attributions.... Et pourquoi le blâmerions-nous, lui ou les autres?... Tenez, entre nous, n'avons-nous pas chacun notre faiblesse à l'endroit des choses du passé, et qui de nous ne s'est pas pris, au moins une fois, en flagrant délit de *collectionnage?*.. Moi, qui vous parle, — et je vous demande un million de pardons pour ce *moi*, dont j'ai l'horreur aussi bien que Pascal, — n'ai-je pas eu, un beau jour, l'étrange manie de faire en ceci juste le contraire de ce que font mes confrères en bric-à-brac?... J'avais, dès longtemps, remarqué que, dans toutes les ventes publiques ou particulières, les adjudications dégénéraient toujours en véritables luttes, où chacun des combattants s'acharnait surtout à vaincre en raison directe de la perfection de l'œuvre mise aux enchères : plus une toile est finie, plus un marbre est venu et plus alors monte le thermomètre de l'encan; c'est l'histoire répétée de la Vierge de Murillo, que quatre nations rivales ne purent enlever à la France, dans cette bataille si bien commandée jadis par

M. le comte de Nieuwerkerke. Arriver à posséder l'œuvre d'un grand artiste, quand cet artiste était parvenu à l'apogée de sa gloire et de son talent; acquérir ce qu'on appelle un chef-d'œuvre de maître, telle est donc la commune ambition de tous les collectionneurs passés, présents et futurs.... Je dis tous, et toutefois il faut bien en excepter un; et celui-là c'est votre serviteur.... On doit avoir le courage de ses imperfections et confesser ses fautes, dit La Rochefoucauld.

Je me suis dit que rien ne serait intéressant comme une galerie réunissant, dans une sorte de tableau synoptique, les premiers essais de chacun de ceux dont le nom a mûri, depuis, aux brûlants rayons de la célébrité.... Pourquoi pas?... quand d'autres aiment le soleil à son zénith, je préfère voir lever l'aurore, et je ne m'en cache point, puisqu'un charmant poëte affirme que c'est le goût des cœurs vertueux.

Quelle joie, en effet, pour l'observateur, de saisir le talent à son point de départ, de le voir naître, d'assister à ses développements, à ses efforts, à ses luttes, à ses chutes et à ses triomphes!.... Le premier tableau du grand peintre, la première ébauche du statuaire, du poëte ou de l'architecte, n'est-ce pas l'œuf fragile où s'agitent déjà les ailes de l'aigle? N'est-ce pas cette petite graine inaperçue qui, tombée dans quelque fissure du Liban, germe, grandit et devient un cèdre géant, dont l'immense ramure est prête à braver les ouragans?... Que ne donneriez-vous pas, ô vous qui riez de mon naïf enthousiasme, pour posséder la première *oreille* de Léonard de Vinci, le premier *bonhomme* de Fra Bartholomeo?... Quel est l'architecte qui ne préférerait la première *maisonnette*, teintée grossièrement par Brunelleschi enfant, à tous les plans magnifiques qu'il traca plus tard pour l'édification du palais Pitti ou de Santa-Maria del Fiore? Quant à moi, et honni soit qui mal y voit! je vous céderai très-volontiers toutes les *saintes Familles*, toutes les *Loges* du Vatican, pour retrouver, dans quelque coin de la ville d'Urbin, le premier crayonnage informe de Raphaël allant encore à l'école, quand le père Sanzio lui donnait le fouet.... Tous les rimailleurs de France et de Navarre font des collections de chêne-vert, dit laurier de Virgile: Hélas! pourquoi prendre les grands hommes dans la pourriture des tombes? moi, je préfère les frais sourires du berceau, et je vous abandonne toutes les palmes du mont Pausilippe pour un lambeau des langes de Mantoue, où le Cygne romain bégaya ses premiers chants.

Partant de ce principe, je vous laisse à juger de ce qu'est *mon Musée*.

Il comprend les poëtes, les musiciens, les peintres et les statuaires; l'architecture y a son trône, la gravure son fauteuil, et la lithographie son tabouret.... Aussi, que de surprises pour les auteurs mêmes de tous ces feuillets précieux, qui forment le premier tome de l'immense histoire que j'espère bien publier un jour en détail!.... Le vulgaire, par exemple, se doute-t-il que M. Müller n'a pas toujours produit des toiles immortelles, et que, pour arriver à *l'Appel des condamnés de thermidor*, il a dû forger bien des essieux de charrettes sur le vélin?... Eh bien! chose étrange, je possède un morceau de papier sur lequel se trouve dessiné grossièrement, à la sanguine, une sorte de carré long, flanqué de deux cercles à peu près ronds; ceci représente un char quelconque, avec le *delineavit Müller;* l'auteur avait dix ans quand il bégayait ce mélancolique prélude d'un chant qui devait être si sublime en 1850.... Et M. Diaz sait-il que j'ai, de lui, un *Soleil couchant*, orné de deux yeux et d'un nez, comme nous n'en faisions qu'avant de savoir écrire en gros?... La multitude de ses admirateurs me pardonnera-t-elle de déclarer que je ne céderais point cette première page du maître, contre *l'amour de Fatmé*, *les Baigneuses*, et même contre la *Manola* qui danse?... Et M. Isabey, cet aimable patriarche de l'art français; et M. Gudin, ce vaillant amiral, dont Morel-Fatio fut si constamment l'habile pilote; et Giraud, ce spirituel pinceau fait homme; et Hamon, ce naïf écho des douces voix de la nature prise en flagrant délit; et Claudius Jacquand; et Yvon, et les deux Rousseau, et Bazin, et Galimard, et Chasseriau, et Seigneurgens,

et tous ces victorieux Argonautes, qui n'ont plus à marcher à la conquête de la toison d'or,.... que ne donneraient-ils pas pour la possession de ces barbares croquis, que je garde dans mon jardin des Hespérides, et où leur inexpérience passée ne présente aucun présage de leur habileté future?...

Au milieu de tous ces trésors et de bien d'autres, je distingue des richesses qui me sont précieuses par le souvenir du cœur. Ces bonnes souvenances sont les eaux vives de la vie; car, dans tout désert, il y a des oasis, et rien n'est doux comme l'ombrage, quand le soleil est déjà haut.... Ainsi, que me fait l'*Atalante*, que me fait la *Sapho* de Pradier, quand j'ai là, sous les yeux, la première terre cuite du Phidias moderne?... Pourquoi me mettrais-je à la suite de tous, en admirant et la statue équestre de *Guillaume de Nassau*, cette magistrale expression de l'art énergique, et le *buste de l'Impératrice*, ce charmant rayon de l'art gracieux, quand je tiens là, dans la main, un morceau de craie des carrières de Saumur, sculpté avec quelque baguette de mousqueton, par le comte de Nieuwerkerke, alors mon frère d'armes à l'école de cavalerie?... Et M. Henriquel-Dupont,... mon Dieu! gardez ses gravures, qui sont plus que des tableaux, plus que des statues; mais laissez-moi ce petit coin de plomb, sillonné de hachures, où, certes, la postérité ne découvrira pas la moindre prophétie de l'*hémicycle du palais des Beaux-Arts*, mais au milieu desquelles mon œil et mon cœur retrouvent toutes les précieuses souvenances du passé.

Je mêle à tous ces souvenirs, déjà vieux, un fusain de Mouilleron et une pochade de Soulange-Teissier, qui, depuis lors, ont fait de la lithographie une sœur jumelle de la peinture, et qui ont su tous deux transformer en glorieux piédestal l'impertinent *tabouret* dont je parlais tout à l'heure.

J'ai beaucoup ri, cet été, en voyant l'étonnement mêlé d'effroi qu'éprouva l'excellent Couture, lorsque arrivant à la campagne, il se trouva face à face avec un bonhomme à cheval sur une rosse étique. Le tout est peint à l'huile — et quelle huile! La toile a son cadre doré; elle est pendue, dans mon musée, entre un Vernet et un Alfred De Dreux. Le bonhomme, c'est moi-même; le coursier sur lequel je posai jadis, est mort depuis quinze ans. L'artiste qui fit le tout se nommait Couture; *il a signé* son œuvre, le malheureux!... Il voulait crever la toile. Il m'offrit un nouveau portrait en échange. Je refusai, et le père de l'*Orgie romaine* s'arrache encore les cheveux à l'heure qu'il est, en pensant qu'à douze ans, il a mis au bas d'une croûte un nom si bien habitué depuis à ne figurer qu'au bas d'un chef-d'œuvre.

En fait d'autographes primitifs, mon écrin ne le cède en rien à mes richesses artistiques: deux pages surtout me sont chères. L'une, de la main de *la petite Aurore Dupin*, est datée de Nohant; c'est un griffonnage inextricable, où toutefois le mot *génie* apparaît orné d'un *t*. L'autre, *du petit Méry*, âgé de six ou sept ans, est datée de Marseille. Ce n'est guère mieux calligraphié; mais, en revanche, le mot *esprit* y flamboie illustré d'une *h* gigantesque. Pauvre Georges Sand! pauvre Méry! vous doutiez-vous alors que tous deux vous posséderiez si bien ce que vous écriviez si mal?...

Arrêtons-nous: les musées ne s'analysent pas, et quelque jour nous reprendrons cette curieuse nomenclature, où figure presque tout l'Institut, ainsi que d'autres sociétés artistiques, pépinières de nos gloires nationales. Que d'illustrations en herbe! que de talents au maillot! que de renommées au biberon!... N'en riez plus, lecteur; tous mes petits oiseaux sont éclos; tous mes petits cèdres ont grandi. Si vous avez les aigles, j'ai leurs œufs; si vous avez l'ombrage, moi j'ai la graine, et j'ai toujours préféré la naïve romance du *Premier Pas* au bachique refrain: *Allez-vous en, gens de la noce*. L'un est le commencement, l'autre est la fin, et j'aime mieux *bonjour* que *bonsoir*.

Gardez donc vos galeries, moi je garde *mon Musée*.

« Des goûts et des couleurs on ne discute pas. »

GALOPPE D'ONQUAIRE.

MOSAÏQUE.

Réception au ministère d'État. — Exposition universelle : l'école suédoise. — Le buste de Cortot. — Statue du roi de Rome. — MM. G. Wappers et Polain. — Peintures de M. L. Cogniet. — Grille du Louvre. — La place des Écoles. — La tour Bichat. — — Vente d'autographes. — Société pour la défense de la propriété artistique et littéraire. — Société des archivistes de France. — M Sebouh Manassé. — Alexandre Renoir. — M. Suc de Nantes. — Le musée de Caen. — Statue du maréchal Ney à Metz. — M. Lays. — La villa Eugénie. — MM. Gelibert. — Statue de Charles XIV. — Le sculpteur Fogelberg.

La réception du nouvel an a eu lieu au ministère d'Etat, le 2 janvier, dans les beaux salons ayant vue sur la place du Carrousel. S. E. M. Achille Fould, près duquel se trouvaient les secrétaires généraux de ses deux départements et ses chefs de cabinet, a reçu successivement tout le personnel de l'administration adressant à chacun les paroles les plus bienveillantes. M. le ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur n'a pas dissimulé la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver au milieu des hommes qui assurent la gloire artistique de la France et secondent si bien la pensée première du gouvernement de Napoléon III.

Malgré les bruits dénués de fondement qu'à diverses reprises on a essayé de mettre en crédit au sujet d'un ajournement ou d'un retard dans l'ouverture de l'Exposition universelle, qui reste toujours fixée au 1er mai prochain, l'affluence des exposants, tant de la France que du dehors et le chiffre des demandes sont tels, que l'administration supérieure se voit contrainte de redoubler d'efforts, et d'opérer en quelque sorte des prodiges pour faire face à toutes les exigences de l'art et de l'industrie. Un fait aujourd'hui incontestable en ce qui concerne le vaste monument qui s'achève au carré Marigny avec ses annexes aux alentours, c'est que l'espace menace de manquer. A Londres, où l'on se plaignait d'être trop à l'étroit, la superficie embrassée par le Palais de Cristal n'était pas de moins de quatre-vingt-dix mille mètres, le Palais de l'Industrie couvre aux Champs-Élysées une surface de quarante mille mètres seulement; et l'on affirme que le nombre des exposants sera chez nous d'un tiers en sus de ce qu'il a été chez nos voisins. En raison de cette insuffisance, la galerie parallèle à la Seine a été construite, comme on sait, et procurera dix-huit à vingt mille mètres superficiels. Mais cet accroissement n'étant pas encore en rapport avec les besoins, il paraît vraisemblable que des galeries supplémentaires seront élevées sur le quai d'Orsay.

D'après des renseignements que nous avons toute raison de croire officiels, l'école suédoise se trouvera représentée à l'exposition de 1855 par vingt peintres, trois sculpteurs et quatre graveurs.

La collection du Louvre, ayant pour but de perpétuer le souvenir de tous nos grands artistes, va être prochainement augmentée du buste en marbre de Cortot. Ce travail vient d'être commandé à M. Mathieu Meusnier. On avait remarqué non sans regret que l'image de l'auteur de la statue de l'*Immortalité* et d'autres productions supérieures ne figuraient pas encore dans la galerie de nos célébrités nationales.

On parle, avec éloge, d'une statue équestre du roi de Rome, exécutée par un jeune statuaire, M. Fourdrin; cette œuvre est entièrement terminée.

M. le baron Wappers vient d'être élu membre correspondant de l'Institut, section des Beaux-Arts; c'est un choix qui honore également l'Académie et l'artiste. Ancien directeur du musée d'Anvers et peintre de S. M. le roi des Belges, M. le baron Wappers est, aujourd'hui, l'un des représentants de cette école flamande, dont les traditions semblent revivre dans ses œuvres. La Belgique qui doit beaucoup au pinceau de cet artiste, applaudira à cette juste rémunération, et ceux qui connaissent le baron Wappers, se réjouiront du nouvel honneur qui lui est conféré.

L'Institut de France a encore fait un autre choix en Belgique : il a élu pour correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Polain, conservateur des archives de l'État, à Liége. Le *Journal de Liége* fait remarquer qu'aucun Liégeois n'avait encore été de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis deux siècles que cette savante compagnie existe. Les candidats proposés en même temps que M. Polain étaient MM. de Rossi, conservateur des catacombes et membre de la commission des antiquités chrétiennes à Rome, et Mommsen, de Berlin, professeur à l'Académie de Zurich.

Dans le but de compléter les détails déjà donnés par cette Revue, relativement aux travaux dont M. Léon Cogniet a été chargé pour la décoration intérieure de l'Hôtel-de-Ville, nous ajouterons que le célèbre peintre a déjà placé dans la salle du Zodiaque, l'une des plus belles de ce monument, deux des cinq tableaux du plafond. L'un représente l'Hiver. C'est un abrupte paysage russe, vigoureusement touché, où l'on voit un ours qui se profile au sommet d'une montagne; l'autre, représentant le Printemps, offre un paysage

riche en lumière et animé par un laboureur qui trace le sillon nourricier.

Résumant dans le dernier numéro de la *Revue municipale* les embellissements et nivellements qui s'exécutent tant au-devant de la colonnade du Louvre que sur les deux faces latérales de ce monument, en regard du quai et de la rue de Rivoli, M. Châtillon dit à propos d'un détail de cette décoration :

« La grille placée au-devant de la colonnade était ajustée et ornée avec beaucoup de goût et d'une heureuse exécution ; mais elle avait l'inconvénient de n'être pas à sa place et de contrarier l'harmonie et la majesté de ce grand édifice, le plus somptueux du siècle de Louis XIV. On a pensé également que l'aspect de l'entrée de ce grand monument ne devait pas être gêné. En conséquence, on a donné à cette grille une autre destination que nous approuvons, et qui nous paraît parfaitement convenable. Elle sera rétablie à l'entrée du jardin des Tuileries, par la place de la Concorde, entre les statues équestres de *Mercure* et de la *Renommée*. Cette belle entrée appelait depuis longtemps une fermeture plus convenable, plus digne que ne l'est la grille actuelle qui ne pouvait être considérée que comme une barrière provisoire. »

Qu'il nous soit permis de répondre à l'auteur des lignes qui précèdent, que ce qu'il qualifie de *barrière provisoire*, a été trouvé de fort bon goût en son temps, et que ce temps n'est pas aussi éloigné de l'époque actuelle que l'on pourrait le croire, car il s'agit de la fin du premier empire. Beaucoup de personnes ont vu et se souviennent parfaitement que la clôture du jardin des Tuileries sur le point que l'on nomme encore le Pont-Tournant, fut enlevée lors des fêtes du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise, afin que la foule pût circuler librement. Cette grille d'un style tout à fait en rapport avec celui de la place, avait été forgée sur les dessins de l'architecte Gabriel ; il aurait donc été beaucoup plus logique de la rétablir, les fêtes terminées, que de mettre à la place cette barrière provisoire dont parle M. Châtillon, et qui a d'ailleurs toute la roideur et la sécheresse de la grille qui borne du côté de la rue de Rivoli la longue terrasse des Feuillants : grille qui n'est en ce cas, ni plus noble, ni moins provisoire que celle du Pont-Tournant.

Le percement de la rue des Écoles, dont les avantages se font déjà sentir, est sur le point de recevoir un monumental complément. Une vaste place, dite des Écoles, aura bientôt fait disparaître dans ce quartier les masures qui l'encombraient naguère. Mais le centre de la place des Écoles réclamait un ornement artistique, et M. le préfet de la Seine a très-sympathiquement accueilli l'idée d'y ériger une statue colossale de Charlemagne, dont le projet lui a été présenté par M. Leveel, statuaire d'un véritable mérite. L'esquisse de M. Leveel offre toute la précision et tous les détails d'une œuvre arrêtée : Le grand empereur d'Occident est à cheval ; la majesté de son attitude contraste avec l'impatience de son coursier, dont les flancs sont couverts d'une peau de tigre. Charlemagne a revêtu le costume et le manteau des souverains francs ; sa main gauche est étendue, et il tient dans sa droite le monde catholique, symbolisé par un globe que surmonte une croix.

L'alignement de cette même rue des Écoles vient de faire tomber, contre le vœu du Comité archéologique qui demandait qu'elle fût conservée, l'antiquité connue sous le nom de tour Bichat. Cette tour se composait de trois étages d'architecture gothique ; elle renfermait à l'étage intermédiaire une salle voûtée, d'une belle proportion et d'une ordonnance remarquable ; les moulures, les bases, les chapiteaux sont des modèles de ce style d'architecture. Elle a été mesurée et dessinée très-exactement, tous les fragments ont été conservés et transportés par les soins et sous la direction de M. Albert Lenoir, au musée de Cluny. L'état de délabrement de l'édifice exigeait sa reconstruction complète.

La fameuse vente d'autographes dont on parlait depuis quelque temps, vient d'avoir lieu : une lettre de Léopold Robert a été vendue 111 fr., mais, en revanche, un autographe italien de Paul Véronèse n'a été poussé qu'à 72 fr. 50 c. Il est bon d'ajouter que les billets de Minette, ex-Déjazet du Vaudeville, se vendaient 37 fr. et que les lettres de Chateaubriand avaient du mal à arriver à 10 francs.

La Société, pour la défense de la propriété artistique et littéraire, a récemment procédé à l'élection d'un président par suite du décès de M. Pagnerre, et d'un conseiller en remplacement de M. Jacques Lecoffre, démissionnaire. Le conseil de la Société est maintenant constitué comme suit : président, M. Jules Delalain ; vice président, M. Jules Tardieu ; secrétaire, M. Victor Masson ; trésorier, M. Breton ; conseillers, MM. Adrien Leclerc, J.-B. Baillière, Dusacq, Goupil et Meissonnier.

Il vient d'être formé à Paris, sous la dénomination de Société des archivistes de France, une nouvelle association dont les recherches et les travaux se fondent principalement sur l'histoire, les arts, les sciences, les lettres, les sujets biographiques et archéologiques. Cette compagnie a établi son siége boulevard Beaumarchais, 91 ; elle a pour président M. le duc de Rohan-Vantadour,

pour vice-président M. le marquis de Piolenc, pour secrétaire M. le vicomte Ponson du Terrail, et pour rapporteur M. de Saint-Allais. L'administration est confiée à M. E. de Saint-Maurice Cabany, directeur général, et à M. Gourdon de Genouillac, secrétaire perpétuel, qui se sont adjoint, comme conservateur, M. Paul de Lascaux. La Société des archivistes de France a pour but de rechercher, de toutes parts, les actes, volumes, manuscrits, autographes, notes, chartes, diplômes, relatifs à l'histoire générale, à la biographie et à la généalogie des familles ou des hommes qui se sont distingués depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, et d'en former une collection sociale d'archives, soigneusement cataloguée. Elle délivre, sur la demande qui en est faite, des extraits et notices biographiques, historiques ou généalogiques, résultant des documents recueillis par ses soins et rassemblés dans ses archives. Ces extraits et notices sont puisés dans les ouvrages, publiés par les auteurs anciens et modernes, tels que : *Dictionnaires historiques*, *Histoires*, *Armoriaux*, *Biographies*, *Nobiliaires*, *Recueils;* ou dans les actes, tels que : *Chartes*, *Diplômes*, *Brevets*. La cotisation annuelle est de douze francs, non compris l'acquittement du diplôme. Tous les ans un bulletin sera publié; ce document renfermera le rapport des travaux des membres, des comptes rendus d'ouvrages et l'exposé des dépenses administratives. La Société des archivistes de France est appelée à rendre de grands services si, comme il est permis de le croire, elle remplit dans toute leur étendue les engagements de son programme.

S. M. I. le sultan, toujours empressé, dans sa haute sollicitude, d'encourager et de récompenser les beaux-arts, a conféré à M. Sebouh Manassé, artiste peintre de sa cour impériale, l'ordre de Medjidié de cinquième classe. M. Sebouh Manassé, qui se trouve actuellement à Paris en qualité de premier drogman de l'ambassade impériale, a reçu l'ordre de s'occuper de plusieurs miniatures pour le sultan.

Les derniers jours de 1854 ont vu mourir un jeune artiste en qui la sculpture avait placé de légitimes espérances. Alexandre Renoir, né à Gray, dans le département de la Haute-Saône, était élève de Ramey fils et de Pradier; ses progrès dans la statuaire lui avaient valu en 1852 une médaille de troisième classe. En 1848, il avait exposé une statue en plâtre représentant *Horace enfant*; en 1850, une statue d'*Eve;* en 1853, celle de *Didon*. La statue d'Ève lui avait valu la première faveur à laquelle les artistes aspirent et le gouvernement, toujours heureux de reconnaître et d'encourager le mérite, avait accordé à Alexandre Renoir un bloc de marbre pour l'exécution de son œuvre; plus tard il en avait fait l'acquisition. Cet ouvrage est achevé, il figurera à l'exposition de 1855, mais son auteur ne sera plus là pour entendre les éloges dont il sera l'objet.

Atteint depuis plusieurs années d'une maladie de cœur qui avait, il y a quelques mois, mis ses jours en péril, M. Suc, statuaire distingué de Nantes, maintenant en voie de convalescence, ne pourra néanmoins envoyer à la prochaine exposition sa statue d'*Ève*, dont le marbre lui avait été fourni par le gouvernement, et qu'il n'a pas encore eu la force d'achever. En revanche l'artiste nantais soumettra au jugement du public divers autres ouvrages d'un vrai mérite, parmi lesquels : *un Soldat franc*, plâtre exécuté tandis que les praticiens mettaient au point la statue d'*Ève;* un *buste en marbre* de sa fille; une *tête d'étude de Vierge*, également en marbre; enfin une petite statue de *Mendiante bretonne*, qui a valu à l'habile sculpteur la médaille d'or à l'un de nos derniers salons.

Le musée départemental de Caen a reçu depuis peu du gouvernement une magnifique épreuve des portes du baptistère de Florence, chef-d'œuvre de Ghiberti.

Les habitants de la Moselle ont voulu élever un monument à la mémoire du maréchal Ney, et une souscription a été ouverte à cet effet dans tout le département. C'est sur une place publique de Metz que la statue doit être érigée. Le modèle en a été fait par M. Petre, artiste messin, qui a représenté le maréchal à la retraite de Russie, le fusil à la main. Un décret impérial, en date du 18 octobre 1854, a autorisé la mise à exécution de ce projet. Le piédestal doit être orné de deux bas-reliefs, rappelant le combat d'Elchingen, la bataille de la Moskowa, et d'inscriptions. Les souscriptions s'élèvent déjà à près de 25 000 fr., et la somme nécessaire au monument n'excédera pas 40 000 fr.

L'École de Lyon, dont les développements sont de plus en plus sensibles, surtout pour ce qui concerne l'attrayante spécialité de la peinture de fleurs, vient d'obtenir à l'étranger, dans la personne d'un de ses membres, un succès qui rejaillit sur la corporation tout entière. A la dernière exposition de Genève, le premier prix réservé au genre des fleurs et consistant en une médaille d'or de la valeur de deux cents francs a été décerné par le jury à M. Lays, de Lyon, l'un des élèves les plus distingués de M. Saint-Jean, qui avait envoyé à cette solennité artistique trois aquarelles, l'une représentant des raisins, les deux autres de merveilleuses touffes de roses mousseuses. M. Lays, dont on ne saurait trop encourager les travaux, marche

avec bonheur sur les traces de son célèbre maître.

Les travaux de construction de la *Villa Eugénie* résidence impériale de Biarritz, marchent rapidement, malgré la mauvaise saison, dit le *Mémorial des Pyrénées ;* plusieurs centaines d'ouvriers y sont occupés. Pour la facilité du transport des lourds matériaux, un petit chemin de fer est établi, sur lequel la traction se fait par des chevaux. Sous le roc qui porte la résidence, coule une source d'eau limpide qui sera montée et distribuée dans toutes les parties de l'édifice.

Nous parlions dernièrement de l'art et de ses progrès en province; les informations qui continuent à nous parvenir nous maintiennent dans les favorables opinions que nous avons émises et qui, dans peu de mois, seront confirmées par une solennelle épreuve. M. Gelibert, l'un des consciencieux artistes de nos Pyrénées, dont le nom et les travaux sont bien connus à Bagnères-de-Bigorre, et qui se livre maintenant à ses études favorites dans le délicieux domaine de Médoux, dont il a fait son Tibur, M. Gelibert termine, pour la prochaine exposition universelle une toile d'animaux de deux mètres carrés et deux autres de moindre dimension. Honoré d'une médaille au Salon de 1843, l'auteur de ces tableaux s'était quelque peu éloigné, depuis 1847, du monde des arts, pour se consacrer d'une manière plus exclusive à la direction des premiers essais de son fils, M. Jules Gelibert, qui cultive à la fois la statuaire et la peinture. Quoique très jeune encore, M. Jules Gelibert a été assez heureux pour faire admettre au dernier Salon de Bruxelles un petit sujet modelé en cire; il se propose de présenter au jury de notre grande Exposition trois tableaux, dont un d'importance; un groupe et divers autres ouvrages en ronde-bosse compléteront l'ensemble de ses envois.

La statue du roi Charles-Jean, chronologiquement Charles XIV, érigée sur une des places de Stockholm par ordre de son fils le roi Oscar, a été inaugurée en grande pompe par le souverain lui-même, entouré d'une nombreuse assistance civile et militaire, le 4 novembre dernier, jour anniversaire de la réunion de la Norwége à la Suède, l'un des actes politiques les plus importants parmi ceux qui ont marqué la carrièrre du défunt monarque. La statue du roi Charles Jean est considérée comme le chef-d'œuvre du sculpteur national Fogelberg, grand artiste qui ne devait pas longtemps survivre à son triomphe, puisque la mort est venue le surprendre à Trieste le 20 décembre suivant. La monumentale composition de Fogelberg a été coulée en bronze à Munich, et dans cette difficile opération le fondeur s'est tenu de tous points à la hauteur du modèle. C'est encore dans la capitale de la Bavière, justement renommée pour sa fonderie artistique, qu'avait été exécuté un autre remarquable ouvrage du sculpteur suédois, la statue de Gustave-Adolphe, récemment élevée à Gothenbourg. Fogelberg, victime à Trieste d'une attaque d'apoplexie foudroyante, n'avait que cinquante-sept ans quand il est mort; élève de Canova et de Thorwaldsen, il avait passé plus de vingt-trois ans de son existence d'études et de travaux à Rome, où il était établi, où il avait sa famille, et où il retournait lorsque le fil de ses jours s'est rompu à l'improviste.

Henry de SAINT-DIDIER.

BUSTE DE MERLIN. — STATUE DE L'INNOCENCE.

Au Directeur.

La communication suivante nous a été adressée par M. Auguste Cahier, secrétaire de la Société académique de Douai, membre de la commission d'administration du Musée; cette lettre aurait dû trouver sa place dans notre livraison précédente, nous l'insérons aujourd'hui en exprimant à son auteur tous nos regrets d'un involontaire retard.

« Douai, 15 décembre 1854.

« Dans son numéro du 1er décembre, la Revue des Beaux-Arts a annoncé que le buste de l'illustre jurisconsulte Merlin, de Douai, allait bientôt enrichir le Musée de cette ville. Qu'il me soit permis de faire connaître que les héritiers de M. le général de division comte Merlin ont mis à transmettre à notre ville ce précieux morceau de sculpture, un empressement qui devait faire naître et qui a inspiré en effet la plus sincère gratitude.

« Depuis le commencement d'octobre dernier, l'on admire, dans une des salles de notre Musée, l'œuvre éminemment remarquable de David d'Angers.

« L'attention des amateurs est encore captivée dans ce lieu artistique par le gracieux bronze de *l'Innocence*, statue de M. Desprez. On n'ignore pas que le marbre de cette charmante figure, qui ornait le château de Neuilly, a péri en février 1848, lors de la dévastation de cette royale demeure. Le bronze du Musée de Douai, fondu sous les yeux du statuaire et retouché par lui, joint donc maintenant au mérite qui lui est propre, la valeur d'une œuvre originale et unique.

« J'ai l'espoir que la Revue des Beaux-Arts accueillera sympathiquement la révélation d'un

fait qui n'est peut-être pas sans intérêt pour ses lecteurs, et qui adoucit jusqu'à un certain point les légitimes regrets causés par la perte d'une des meilleures œuvres de la statuaire contemporaine.

« AUGUSTE CAHIER.

« Secrétaire général de la Société académique de Douai, membre de la commission d'administration du Musée. »

EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS POUR 1855.

AVIS AUX ARTISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Le commissaire général, chargé de la direction de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, a l'honneur de rappeler à MM. les artistes les dispositions suivantes :

Les ouvrages destinés à l'Exposition devront être déposés au palais de l'Exposition des Beaux-Arts, avenue Montaigne, du 15 janvier au 15 mars prochain, à minuit.

Le dépôt, par chaque artiste, devra être fait en une seule fois. Chaque artiste, en déposant ses ouvrages, ou en les faisant déposer par un mandataire muni de son autorisation écrite, remettra une notice contenant ses nom et prénoms, le lieu et la date de sa naissance, son adresse au jour du dépôt, enfin la désignation particulière de chacun de ses ouvrages.

Les œuvres des artistes résidant dans les départements seront expédiées et réexpédiées aux frais de l'État. Cette franchise ne s'appliquera, toutefois, qu'aux ouvrages envoyés de la localité où l'artiste a fixé sa résidence, et nullement aux œuvres qu'il pourrait retirer des divers musées provinciaux. L'État ne se chargera pas de la réexpédition des ouvrages refusés par le jury. Les œuvres des artistes français résidant à l'étranger jouiront des mêmes immunités que les ouvrages envoyés par les artistes nationaux. Les caisses qui les contiendront devront porter le cachet du chargé d'affaires de France dans le pays où ils résident. Ces caisses seront envoyées à l'adresse suivante :

« *Monsieur le commissaire général, chargé de la direction de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, avenue Montaigne, à Paris.* »

Les artistes étrangers résidant à Paris devront faire apposer le cachet de la légation de leur pays sur la notice qu'ils remettront avec leurs œuvres.

Des notices imprimées seront mises à la disposition des artistes dans les bureaux de l'Exposition des Beaux-Arts, 142, rue de Grenelle-Saint-Germain, et à partir du 15 janvier prochain, au palais de l'Exposition. Un certain nombre d'exemplaires de ces notices seront également envoyés aux chefs-lieux des départements.

Le commissaire chargé de la direction de l'Exposition universelle des Beaux-Arts,

DE MERCEY.

NÉCROLOGUES DES ARTS ET DES LETTRES EN 1854.

PEINTURE : Mme Sturel-Peigné, Grandville père, Lagrenée, John Martyn, Jules Joyant, Achille Giroux, J. B. Goyet, Bascuët, Félix Storelli, Famuy-Charrin, Duval-Lecamus père, Chazal, Jacques-Hippolyte Vanderburch, le professeur Begas, Michel Ridolli, Carlociries, directeur des manufactures grand-ducales de mosaïques à Florence.

SCULPTURE : Honoré Jacquard, Fojelberg, Madoré.

GRAVURE : Louis Bardi, Louis Pichler, Giovanni Belhami, Paolo Toschi.

ARCHITECTURE : Gau, A. Frary, Callet, Grillon, Thumeloup, Tiger.

ACADÉMIE FRANÇAISE : Jay, Tissot, Ancelot, comte de Saint-Aulaire, Baour-Lormian.

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : Guérard, Choiseul d'Aillecour, Raoul-Rochette, Alexandre Langlois, Séguier de Saint-Brisson, Golbéry, Carbuccia.

LITTÉRATURE : Onésime Seurre, Denne-Baron, Émile Dupré de Saint-Maur, Émile Souvestre, Loëve-Weimars, Alfred Jarry, Auguste Arnould, Édouard-Alboize du Pujol, Cordelier-Delanoue, Eugène Rougebief, de Norvins de Montbreton, Louis Bastide, David, Jean-Renaud Lenz, Ch.-Frédéric Eichorn, Charles Henn, dit Clauren, Schelling, John Wilson, connu sous le nom de Christopher North, James Montgomery, Silvio Pellico, Angelo Canova, Gabriel Rosetti, Hippolyte Kawizecki, d'Almeida-Garreth, baron de Stassart.

JOURNALISME : Auguste Jullien, Jules Maurel, Armand Bertin, Horace Raisson, Lamennais, Albéric de Blanche-Raffin, Léon Thiessé, Virmaître, Léon Paillet, Albert Clerc, Léon Faucher, P. de Sacy.

COMPOSITION MUSICALE : Charles Soliva, Joseph Elssner, Georges Bousquet, Mlle Juliette Dillon, Folie.

THÉATRE : Sainville, Caron, Lepeintre aîné, Maximilien Korn, Rubini, miss Smithson, Rébecca Félix, Roux, dit Dorsay, Jules Séveste, Mme Sontag, Pierre Laurent, Henri Alix, Mmes Cosson, Desmousseaux, Héléna Gaussin, Serres, Mlle Rimblot, et le tragédien Charles Kemble, mort à Londres, à soixante-dix-neuf ans.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 532.

La Société ne s'étant pas réunie le 2 janvier présente année, la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 décembre 1854, se trouve ajournée à celle du 16 janvier, et par le même fait il n'y a pas eu lieu à dresser de procès-verbal.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

—

FRANÇOIS BOUCHER,

NÉ EN 1704, MORT EN 1770.

I.

Boucher est né à Paris; son père, dessinateur médiocre, sans fortune, ne put guère que lui donner les premiers éléments d'un art qu'il cultivait sans succès. Cependant à peine eut-il reconnu l'heureuse organisation de son fils, qu'il fit tous ses efforts pour lui procurer un maître dont les talents fussent à la hauteur des espérances qu'il avait conçues, et il parvint à le placer sons la direction de Lemoine. La vue des œuvres de ce maître distingué produisit sur Boucher une impression d'autant plus vive, que ses tendances artistiques établissaient entre le maître et l'élève une confraternité de sentiments et de goûts qui fit naître une sympathie mutuelle.

Boucher n'avait que dix-sept ans quand il produisit son premier tableau : il représente *le Jugement de Suzanne*. En le voyant, Lemoine, qui encourageait généreusement les efforts de son jeune élève, lui prédit les plus grands succès. En effet, il ne tarda pas à justifier les espérances de son maître, car à dix-sept ans il remportait le premier des prix que l'Académie distribuait tous les ans à ses élèves.

Il existait alors dans les bâtiments du Louvre une école spéciale destinée aux élèves protégés : les lauréats y étaient admis de droit durant quatre années. Boucher, exempt pendant leur durée de tous autres soins que celui de son avenir, perfectionna ses talents par l'étude constante de la nature et les règles de l'art. Ses progrès rapides et son extrême jeunesse avaient attiré sur lui l'intérêt de tous les amis des arts : des travaux lui furent commandés par eux comme encouragement. Il exécuta en ce temps, entre autres, plusieurs tableaux pour le cabinet de M. de Thiers, qui se soutinrent dignement au milieu des chefs-d'œuvre qui le composaient. Pour M. de Jullienne il fit aussi ces gravures à l'eau forte d'après Watteau, dont nous admirons la pointe spirituelle, la légèreté, le rendu du sentiment si bien compris du maître. Il produisit encore pour cet amateur distingué plusieurs dessins d'après Watteau, destinés à compléter la collection qu'il possédait de ce maître, et il s'en acquitta avec non moins de bonheur.

Boucher fit quelques efforts infructueux pour être compris au nombre des élèves envoyés en Italie. Les faveurs du gouvernement ne s'accordaient qu'aux protégés du directeur général des bâtiments et arts, qui était en ce moment le duc d'Antin. (Depuis les places s'obtiennent par le suffrage du corps académique.) Il partit donc à ses frais pour Rome, en 1727, ayant pour compagnons de voyage Carle Vanloo, Louis et François Vanloo, neveux de ce dernier. Mais l'école italienne à laquelle ils allaient demander la perfection de leurs talents, s'était bien écartée des principes classiques auxquels elle devait son grand renom. Les monuments précieux de l'antiquité, les chefs-d'œuvre des écoles diverses que le goût des arts a pris soin de rassembler dans toutes les capitales de la belle Italie, et jusqu'à son ciel si pur, tout était en ce temps interprété au point de vue du maniérisme. Les artistes de ce pays, en étudiant ces divins modèles, ne se pénétraient plus de leur esprit; ils n'étaient plus à la recherche du beau idéal et de la vérité dans l'art; ils ne cherchaient plus à parler à l'âme, mais aux yeux. Les succès mêmes qu'obtenaient Pierre de Cortone, Castiglione, Solimène, la haute renommée que leur acquérait leur merveilleuse facilité, la beauté de leur ordonnance et surtout la séduction de leurs arrangements pittoresques, achevaient d'égarer une école dont les derniers maîtres devaient terminer avec éclat l'œuvre de destruction.

Boucher et Carle Vanloo, qui sont pour notre école l'expression d'une époque, furent donc entraînés par cette époque même, dont l'idée principale les dominait. En ce temps, tout conspirait à séduire ; un mouvement universel poussait et précipitait les esprits dans le faux. Alors, l'erreur semblait une vérité, et l'opinion générale s'accroissait et se fortifiait de l'opinion particulière. Mais la pensée de l'avenir dominait toujours dans le cœur du poëte et de l'artiste ; elle échauffait son génie quoique distrait par les plaisirs et quelquefois attristé par le doute.

Le mauvais état de la santé de Boucher, durant son séjour à Rome, s'opposa à ses études ; il ne put même concourir pour le prix que le pape distribue chaque année au Capitole. Il revint donc

en France où l'attendait un succès digne peut-être d'un talent plus sérieux que le sien, car en notre pays, de tout temps, on est l'esclave de la mode et l'on n'accueille avec empressement que ceux qu'elle favorise.

Le style italien n'est pas resté sans influence sur le talent de Boucher, car de retour à Paris, il créa de nombreuses productions dans lesquelles cette influence se fait remarquer. La manière facile et brillante de Benedetti surtout l'avait séduit, il la suivit et il produisit dans ce goût plusieurs tableaux remarquables, entre autres *le Départ* et *le Retour du marché*, grandes pages d'un bel effet et d'une couleur vigoureuse. Ces remarquables peintures le disputent en mérite au célèbre peintre génois, quoique inspiré de sa manière.

Cependant Boucher, puissamment doué, ne pouvait se traîner longtemps à la remorque d'une école et encore moins à la suite d'un artiste, quelle que fût sa renommée. A l'imagination la plus active et la plus ardente, il joignait une facilité incroyable d'exécution : il aurait traité le même sujet mille fois, que sa dernière pensée eût été aussi neuve, aussi heureusement exprimée que la première. Il eût pu traiter également tous les genres, sérieux ou frivoles; mais, né voluptueux, il fut entraîné par l'esprit de son siècle; courtisan adroit, il créa, pour lui plaire, un style original qui flattait ses travers.

Alors la société semblait prise de vertige; elle se jetait au hasard vers tout ce qui lui semblait nouveau; amoureuse de rêves, d'idées gracieuses et surtout de volupté, épuisant sa vie tour à tour dans les plaisirs et dans les sophismes. Les hommes et les femmes se couvraient le visage de rouge et de mouches, les uns et les autres se traînaient exhaussés sur d'énormes talons; grands et petits se pressaient dans le cabaret enfumé de Ramponeau.

Boucher comprit qu'à ces hommes poudrés et parfumés, à ces femmes fardées, il fallait une peinture dont le style fût l'expression de leurs mœurs. Il le créa en homme supérieur. Il fit de l'idéalisme en peinture; la nature simple et naïve, aussi peu goûtée en son temps que la vérité, fut par lui violemment écartée. Il professa le faux, mais il le fit avec tant d'adresse, qu'on est séduit par les nombreuses qualités qui voilent ses mensonges et son aimable libertinage[1].

HORSIN-DÉON.

[1] La suite prochainement.

LE CHAT ET LE PIANO.

Lise avait la perle des chats,
Vivant en paix avec les rats
Et s'engraissant à ne rien faire,
Si ce n'est patte de velours,
Encor n'était-ce pas toujours.
Un matin, contre l'ordinaire,
Dans un beau moment de gaîté,
Tout en courant après des mouches,
Il vint s'asseoir sur un forté
Dont il fit résonner les touches,
Et soudain il se dit : Ho! ho!
Je joue aussi du piano,
La musique m'est familière :
Comme les talents sont innés!
Le soir il va sur la gouttière,
A tous ses amis étonnés,
Promettre force sérénades
Que l'on traite de gasconnades.
Cependant, on cède au désir
De voir comme il pourra s'y prendre,
Et lui s'enivre du plaisir
Que l'on va goûter à l'entendre.
Mais à l'œuvre, ses vains efforts
N'obtiennent que des sons discords;
Et, pourtant, il s'admire.
Chacun pour ne pas rire
Se tient à quatre et s'agitant
Fait quelque bruit. Le concertant,
Tout surpris, en cherche la cause,
Quand certain matou goguenard
Lui dit : « L'ami, faites du lard,
« Vous ne savez faire autre chose. »

Combien de gens comme ce chat
Improvisé maître en musique,
Dès leurs débuts en politique
Se croient de grands hommes d'État!

DELAIRE.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 janvier.

1° Lecture du procès verbal de la séance du 19 décembre 1854; 2° Correspondance; 3° Communications du bureau; 4° Rapport de M. L. Fournier sur le journal espagnol *las Bellas Artes;* 5° Discussion générale et vote définitif au sujet des jetons de présence; 6° Rapport de M. E. Vavin sur les *Mémoires* de la Société d'agriculture, des sciences, des arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD du Comtat,

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 5 janvier 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances des 1er et 15 décembre 1854 [1]. Lecture et adoption du compte rendu du banquet du 9 décembre.

M. Émile Bellier de La Chavignerie prend la parole pour annoncer que son rapport sur les travaux du Comité sera prêt pour la séance prochaine. A l'occasion de ce travail, M. de La Chavignerie fait pressentir que les conclusions de son rapport auront pour objet des propositions de réformes dans les statuts du Comité. Les aperçus que M. de La Chavignerie donne au Comité sont vivement appuyés par quelques membres et seront l'objet d'un examen approfondi. De son côté, M. Marcellin ayant élaboré un travail sur l'importante question de la révision des statuts, le Comité engage M. Marcellin à joindre sa lecture à celle de M. de La Chavignerie. En conséquence, cette lecture est ajournée à la prochaine séance.

M. Marcellin lit un rapport sur les travaux d'ornementation de M. Clerget. Ce rapport étant approuvé par le Comité, l'impression en sera faite à la suite des rapports déjà lus, sur les travaux des membres du Comité.

M. le président fait connaître au Comité qu'une députation du Comité central des artistes a eu l'honneur de présenter ses hommages à M. le préfet de la Seine dans la journée du 31 décembre, à l'occasion de la nouvelle année. Cette députation se composait de MM. Siméon Chaumier, président; Clerget, secrétaire général; d'Auvray, secrétaire-adjoint; Minet, trésorier; puis MM. Dussauce, Rey, Domatre, Vergnon, Gœsin, etc. Lorsque la députation a été introduite, le président, au nom du Comité central, a adressé à M. le préfet les paroles suivantes :

« Monsieur le préfet,

« Le Comité central des artistes est heureux et fier de venir vous présenter aujourd'hui ses félicitations pour l'année qui finit et ses vœux pour celle qui commence demain.

« Organe de sa pensée, permettez-moi, monsieur le préfet, de vous dire que si les grands génies engendrent les grands peuples, les hautes pensées administratives enfantent les grandes cités. S'il m'était permis de conduire mon idée jusqu'à l'application directe, j'ajouterais :

« De même que S. M. l'Empereur Napoléon III a placé la France au-dessus de toutes les autres nations de l'Europe, il vous sera donné, monsieur le préfet, de faire de Paris la première ville du monde.

« Deux brillantes rivales, Londres et Constantinople, faisaient ombre sur Paris; grâce à votre paternelle sollicitude pour les arts et pour les artistes, Paris va faire pâlir Constantinople et Londres.

« Agréez donc, monsieur le préfet, avec les compliments du Comité central des artistes, le vœu qu'il forme de voir se réaliser pour la France et pour lui les généreuses inspirations que votre haute pensée vous inspirera encore; daignez recevoir les remercîments que vous adressent ceux de ses membres à qui des travaux ont été confiés. »

Le préfet, après cette courte allocution, a bien voulu communiquer au Comité quelques-unes des idées générales qu'il concevait touchant les embellissements de la capitale; après quoi le Comité s'est retiré

La lecture du discours de M. Siméon Chaumier est accueillie par le Comité avec des marques de satisfaction. L'assemblée décide qu'il sera inséré au procès-verbal

L'ordre du jour appelle la nomination de M. Alfred de Tanouarn, présenté par MM. Siméon Chaumier et Émile Bellier de La Chavignerie. Le scrutin ayant donné l'unanimité à l'honorable candidat, M. le président proclame M. Alfred de Tanouarn, littérateur, membre du Comité central des artistes.

MM. Domatre et Paul Chavreau écrivent pour s'excuser de leur absence.

M. Clerget propose la candidature de M. Alphonse Guilletat, dessinateur lithographe, auteur de publications d'ornement. Cette candidature est appuyée par M. L. Rey.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du 19 janvier 1855.

La séance, devant être très remplie, sera ouverte à huit heures très-précises.

1° Lecture des rapports de MM. de La Chavignerie et Clerget sur les travaux du Comité central depuis l'époque de sa publication des procès-verbaux dans la REVUE DES BEAUX-ARTS; 2° Propositions diverses relatives aux statuts et règlement du Comité, par MM. Marcellin et de La Chavignerie; 3° Lecture d'une notice sur M. Fris-

1. Il y a double erreur d'impression dans les dates indiquées par la REVUE DES BEAUX-ARTS, numéro du 1er janvier 1855. Page 13, c'est le vendredi 1er décembre et le vendredi 15 décembre qu'il faut lire.

sard, inspecteur général des ponts et chaussées, par M. Marcellin; 4° Admission et présentation de candidats.

Le secrétaire général,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

VAUDEVILLE : *les Parisiens.* — PALAIS-ROYAL. — AMBIGU : reprise de *Paillasse.*

L'ouvrage de M. Barrière devait d'abord s'intituler *les Parisiens de la décadence* pour faire suite peut-être aux Romains de la même période par M. Couture ; mais comme le remarque Brid'oison, on ne se dit pas ces choses-là à soi-même, c'est à la postérité à décider. D'ailleurs, sommes-nous en décadence? peut-on dire qu'un siècle qui a inventé la vapeur, le télégraphe électrique, le daguerréotype, la photographie, le chloroforme, et qui compte tant d'illustrations dans les arts, les sciences, les lettres, l'industrie, ne soit pas en progrès? M. Barrière a mis en présence de son héros Desgenais, la jeunesse dorée de notre époque, les individualités égoïstes et vaniteuses, les femmes sensibles et romanesques, et d'une plume hardie, il a tracé un curieux tableau de nos misères contemporaines. L'action de cette comédie n'est ni très-forte, ni très-compliquée. Il s'agit d'enlever à une mère sentimentale un beau jeune homme qu'elle regarde d'un peu trop près, pour le faire épouser à sa fille. Voilà toute la donnée, donnée morale, et dont l'auteur a traité les points importants avec autant de délicatesse que de goût. Ce sont donc les détails qui vivifient cette œuvre, et qui lui valent un succès, d'ailleurs bien légitime. Il n'est pas douteux que la réussite persévérante de M. Théodore Barrière, au Vaudeville, ne lui ouvre, quand il le désirera sérieusement, les portes de la Comédie française.

On s'amuse au théâtre du Palais-Royal avec les *Binettes contemporaines* de MM. Clairville, Cordier et Commerson, sorte de revue satirique et burlesque des hommes et des choses, des faits et des gestes de l'année qui vient de finir. Les yeux noirs et les nombreux brillants de Mlle Duverger, comptent pour beaucoup dans ce succès de curiosité et de rire dont le théâtre de M. Dormeuil avait grand besoin.

Le *Paillasse* qui a fait courir Paris à la Gaîté, se montre depuis quelques soirs à l'Ambigu. Sous les traits de Frédérick Lemaître, *Paillasse* a repris une nouvelle verve, grâce au vigoureux talent du célèbre comédien ; on ne peut voir Frédérick, dans ce rôle qu'il rend avec une incroyable énergie, sans ressentir une vive émotion.

C'est par une erreur de plume que nous avons attribué à M. *Gustave* Naquet, la jolie pièce des *Peccadilles de Valentin*, donnée aux Folies Dramatiques par M. *Napoléon* Naquet.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : *la Fonti.* — ITALIENS : le répertoire. — THÉATRE-LYRIQUE : *Dans les Vignes.* — Les bals masqués.

La première représentation de *la Fonti*, ballet de M. Mazilier, dont M. Théodore Labarre a écrit la musique, a été honorée de la présence de l'Empereur et de l'Impératrice, et cette soirée a été des plus brillantes. Très-vraisemblablement, l'Opéra a trouvé un nouveau succès avec cette œuvre chorégraphique, expressément composée pour la Rosati qui y fait merveille. Soit loué, Apollon! L'accord s'est rétabli entre M. Crosnier et Mme Stoltz, qui a fait sa rentrée dans son rôle de prédilection, *la Favorite*, en compagnie d'un débutant, M. Néri Baraldi, chanteur qui a peut-être trop présumé de ses forces en quittant la scène des Italiens pour se risquer sur celle de l'Académie impériale de musique.

Une des correspondances de *l'Indépendance belge* contenait, il y a peu de jours, les lignes suivantes :

« Divers bruits ont couru sur des changements de direction au Théâtre-Français ; je me suis abstenu de les rapporter, parce qu'ils ne me paraissaient pas présenter un caractère suffisant d'authenticité. On assure aujourd'hui que ces fonctions seraient déléguées, par l'Empereur, à un sénateur ou à un député; et, dans ce cas, pour rendre la situation du nouvel administrateur conciliable avec les incompatibilités de la loi électorale, il lui serait alloué, au lieu d'appointements, des frais de représentation, que l'on porte à vingt-cinq mille francs; c'est le biais qui est pris, ajoute-t-on, pour M. Crosnier. »

Le *Trovatore* en est à sa dixième représentation consécutive aux Bouffes; pareil exemple ne s'était point produit aux Italiens depuis plus d'un quart de siècle, et jamais le compositeur Verdi n'a obtenu, hors de son pays, un succès plus éclatant et plus soutenu. Le chef-d'œuvre du maître est toujours chanté avec une verve et un ensemble incomparables par Baucardé, Graziani, Mmes Frezzolini et Borghi-Mamo. Après le *Trovatore*, viendra immédiatement *Rigoletto*, imitation du *Roi s'amuse*, de Victor Hugo, ouvrage dans lequel Verdi se serait, dit-on, dépassé lui-même, et qui aura

pour principaux interprètes Baucardé, Graziani, Rossi et Mme Gassier. L'engagement de Ronconi ne se confirme pas, au moins en ce qui touche à l'exécution de *Rigoletto*. Le troisième ouvrage où Baucardé se fera entendre sera *les Puritains*, que suivront de près *les Horaces*, une des dernières productions du maestro Paccini.

Un petit acte a été donné l'autre dimanche au Théâtre-Lyrique; il a pour titre : *Dans les Vignes*, et pour auteur MM. Brunswick et Amédée de Beauplan; la musique en a été composée par M. Clapisson. L'idée de cette pièce ou plutôt de cette scène à deux personnages représentés par MM. Meillet et Colson, ressemble quelque peu à celle du *Père Trinquefort*, chansonnette de l'un des auteurs des paroles, qui a obtenu beaucoup de succès il y a une dizaine d'années.

De la danse au chant il n'y a qu'un pas. Le bal masqué se meurt, le bal masqué est mort! disait-on de toutes parts, et voilà que le carnaval s'inaugure de la façon la plus brillante. Trois bals masqués ont attiré dans la magnifique salle de l'Opéra une foule des plus compactes. Les dominos encombraient le foyer, les masques et travestissements inondaient les couloirs, tandis que, sous l'archet puissant de Strauss, s'agitait une nuée de pierrots. Au milieu des graves préoccupations, il est si bon quelquefois d'oublier, que l'engouement se comprend. Les plus sages sont les plus fous.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 janvier.

Un décret impérial vient de nommer chevalier de la Légion d'honneur, MM. Reber, membre de l'Institut, Alfred Arago, inspecteur des Beaux-Arts, et Despléchin, peintre dont les beaux décors n'ont pas peu contribué à la fortune de l'Opéra.

—M Duret, de l'Académie des Beaux-Arts, vient d'achever le modèle du fronton qu'il est chargé d'exécuter pour la façade du Louvre regardant celle du Palais-Royal.

—On voit en ce moment à l'Institut un nouveau tableau de M. Horace Vernet, représentant la *Célébration de la Messe au camp français en Crimée*. Au moment où le prêtre élève l'hostie, un coup de canon est tiré, et le boulet couvre de terre plusieurs des assistants. Il y a des effets de lumière et un cachet de vérité admirables dans ce tableau, qui aura certes un immense succès à l'Exposition prochaine.

— Dimanche 7 janvier, au jardin d'hiver, un grand festival a eu lieu au bénéfice des artistes musiciens, peintres et inventeurs. Ces réunions tendent à resserrer les liens de confraternité entre toutes les branches de l'art.

— Une troisième exécution de *l'Enfance du Christ*, par M. Hector Berlioz, aura lieu sous la direction du célèbre compositeur, dimanche 28 de ce mois, salle Herz, à deux heures. Le produit de cette solennité lyrique sera consacrée à l'œuvre charitable des Amis de l'Enfance, dont le comité est présidé par M. le marquis de Béthisy, et qui compte au nombre de ses patronesses MMmes la princesse de Bauveau, les marquises de Béthisy, de Portes, de Béhague, les comtesses de Beaumont, de Béthune et autres nobles dames.

— L'année 1854 a été close par la distribution solennelle des prix aux élèves du Conservatoire impérial de musique et de déclamation, sous la présidence de M. Alfred Blanche, secrétaire général du ministère d'État et de la maison de l'Empereur. La plupart des membres de l'Institut assistaient à cette intéressante séance. La répartition des prix et médailles aux lauréats du chant et de l'instrumentation, parmi lesquels il en est qui donnent de légitimes espérances, a suivi un excellent discours de M. Alfred Blanche, dans lequel ce haut fonctionnaire a mêlé à de justes éloges quelques utiles vérités.

—Après avoir longtemps voyagé en compagnie d'artistes près desquels il remplissait l'office de secrétaire, M. Eugène Gouffier, de retour à Paris, a eu l'excellente idée de fonder, au mois de janvier 1853, l'agence générale des concerts. Convaincu par son expérience des impossibilités ou des obstacles que rencontrent trop souvent les artistes, les amateurs ou les représentants de l'autorité pour tout ce qui a rapport aux préliminaires, aux dispositions et autres détails matériels des fêtes musicales, l'auteur de cette utile entreprise a cru devoir offrir, dans le but dont il s'agit, son intermédiaire aux artistes français et étrangers, aux sociétés philharmoniques et aux autorités pour leurs concerts de bienfaisance. Le projet de M. Gouffier, mis en pratique, a trouvé son encouragement et sa récompense dans le succès; non-seulement les artistes et les réunions lyriques n'ont eu qu'à se féliciter jusqu'à ce jour de l'aide intelligente que leur a prêtée le fondateur de l'agence générale des concerts, mais encore durant ces deux dernières années les gens du monde se sont souvent adressés à lui pour la partie vocale ou instrumentale des soirées; et, grâce aux résultats obtenus, ces demandes deviennent de plus en plus nombeuses. L'agence générale des concerts est établie rue Geoffroy-Marie, à proximité des plaisirs et des besoins artistiques.

CONGRÈS UNIVERSEL

DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

L'Exposition universelle de 1855 a dû donner, et a donné en effet l'idée d'un *Congrès universel des beaux-arts et de l'industrie;* et il a suffi de produire cette idée, avec un projet d'exécution, comme l'a fait M. Ph. Beaune dans une lettre adressée à *la Presse*, et d'après lui un correspondant de *l'Indépendance belge*, pour que, selon l'expression de M. de Girardin, elle fît son chemin toute seule, sans avoir besoin d'explications ni de commentaires.

A mesure que l'étude et l'enseignement des sciences et des arts sont devenus à la fois plus positifs et plus pratiques, on a vu se multiplier à côté des écoles et des académies, non-seulement les bibliothèques, mais les musées et les conservatoires. Aux écoles de théorie sont venues se joindre successivement des écoles d'application pour tous les arts libéraux ou industriels, et pour toutes les professions. Comme on étudie aujourd'hui la médecine avant tout au lit des malades, on va droit aussi, et par une méthode analogue, étudier les arts et métiers au Conservatoire ou dans les grands ateliers de fabrication, l'agriculture dans les fermes-modèles, et les beaux-arts dans ces grands centres où sont réunis et groupés les chefs-d'œuvre, à Rome, à Paris, à Munich, à Athènes, à Florence, etc.

Dans les arts, comme dans les sciences, le génie et les talents originaux ne se manifestent, ne se développent, ne s'étendent et ne se perfectionnent qu'au moyen d'observations, d'inductions, de comparaisons, d'études, en un mot, sur les ouvrages de la nature et des grands inventeurs, ouvrages qui sont les vrais modèles, les modèles vivants du bon, de l'utile et du beau. Mais pour aller ainsi, et sûrement, de la théorie à l'application, pour éveiller et exciter en soi telle ou telle faculté créatrice, et lui fournir l'occasion et les moyens d'inventer et de produire à son tour, en lui abrégeant les recherches, en lui épargnant les tâtonnements, rien de plus important que d'avoir ces ouvrages sous les yeux et sous la main, et rien de plus efficace, quand on est déjà avancé, que d'en voir beaucoup et de pouvoir les comparer. Là est la principale source de l'inspiration, et l'inspiration n'est pas seulement la première inventrice des arts, elle en est encore le premier et le meilleur ouvrier. Dieu lui-même, dans la création, semble s'arrêter et se recueillir après chacune de ses œuvres, comme pour y puiser une inspiration nouvelle, et ce n'est qu'après *avoir vu que cela était bon*, qu'il continue *à se jouer dans l'univers*[1].

Avec les livres et l'imprimerie sont venues les grandes bibliothèques, et quand tout a été dit et rassemblé, on ne s'est pas contenté de posséder ainsi, comme Pic de La Mirandole, le savoir de toutes choses et de quelques autres encore; on a senti le besoin de tout résumer, on a fait des encyclopédies et des encyclopédies universelles. Il en a été de même des objets et des œuvres d'art. Ce n'était plus assez pour un grand pays, par exemple, de posséder les plus nombreuses collections et d'immenses musées, et il ne lui suffisait plus, d'un autre côté, pour stimuler et conserver le progrès, de renouveler et de varier ses expositions générales ou partielles. En présence du mouvement irrésistible qui développe la civilisation et qui la propage d'une manière incessante parmi tous les peuples, surtout depuis l'invention de la vapeur et des chemins de fer, il lui fallait une exposition universelle. Londres a pris une

1. *Et vidit Deus quod esset bonum.... et erant valdè bona.... Ludens in orbe terrarum.*

(Bib. sacra.)

glorieuse initiative et a eu dans son Palais de cristal la première exposition universelle. Mais Paris, plus heureusement situé, et à qui seul appartient dans le fait aujourd'hui le titre de capitale intellectuelle des arts et du goût, devait à plus forte raison avoir la sienne et son Palais de cristal à côté de son Louvre. Encyclopédie universelle des arts anciens et nouveaux, cette double exposition sera dès lors indubitablement la plus vaste, la plus complète et la plus féconde en enseignements dont on ait jamais eu l'idée.

Exposition universelle et Congrès universel sont donc deux idées corrélatives, et, en y réfléchissant un peu, on aurait quelque peine à les concevoir l'une sans l'autre. Il ne s'agit pas ici d'une foire de marchandises ou d'un bazar de curiosités. On ne lira pas sur le frontispice du Palais de cristal : *Ici l'on vend et l'on achète*. A son seul aspect, on ne pourra s'empêcher de concevoir quelque grande pensée ou d'être ému par quelque grand souvenir, tel que le biblique *Cœli enarrant gloriam Dei*, ou le philosophique *Nosce teipsum* du temple de Delphes, ou l'heureuse inscription de la bibliothèque d'Alexandrie : *Ici se trouvent les remèdes de l'âme*. Du Palais de cristal on pourra dire aussi qu'il raconte la gloire de l'homme, ce grand artisan après Dieu du monde animé, et qu'il annonce les ouvrages de ses mains, en publiant les admirables procédés et les merveilleux secrets de son génie inventeur, soit lorsqu'il crée quelque puissance ou quelque forme nouvelle, soit lorsqu'il améliore et perfectionne ce qui existe déjà. Entre les expositions et les congrès il y a donc un lien visible. Congrès historiques, congrès scientifiques ou artistiques, congrès industriels, congrès agricoles, etc., convoqués spécialement dans des vues d'application, d'avancement et de progrès, soit sur un point soit sur un autre, afin de se trouver à portée et en présence des produits de la nature et de l'art, des instruments ou des œuvres de la science, du travail et du goût, voilà le grand objet de ces réunions, et voilà comment il se fait que les savants, les artistes, les industriels, les agronomes, etc., y sont venus en foule avec autant d'empressement que de dévouement et de zèle. On veut tout voir, tout toucher, tout entendre; on veut se rendre compte de tout; on veut ensuite, par une sorte d'enseignement mutuel et simultané, se communiquer ses impressions, ses réflexions, ses idées, mais surtout ce feu sacré qui s'allume d'œuvre à œuvre en même temps que d'ouvrier à ouvrier, ce je ne sais quoi par où un grand peintre se sentit révéler à lui-même : *Ed anch'io son pittore*.

Or, si les expositions et les congrès, même limités dans leur objet et leur étendue, ont été d'une éminente utilité; s'ils ont tant contribué à la divulgation des belles, des grandes et bonnes idées scientifiques, artistiques et industrielles, c'est-à-dire au solide progrès en tout genre, que n'a-t-on pas le droit d'attendre d'une exposition universelle et d'un congrès universel, d'une exposition de toutes les œuvres d'élite et d'un congrès de tous les hommes d'élite?

Puisque c'est au grand jour d'une place publique qu'on découvre les moindres défauts, et qu'on reconnaît la vraie beauté, ainsi que le vrai bon et la vraie utilité, comme on l'a très-bien dit, les beaux-arts et l'industrie eurent-ils jamais, soit pour produire leurs œuvres, soit pour tenir leurs états généraux, leur congrès universel, un théâtre comparable à celui-ci et un jour aussi solennel? Et au milieu de ce concours immense, incroyable, de tant d'œuvres rares ou excellentes, rassemblées de toutes les parties de l'ancien et du nouveau monde, et où s'enflammeront d'une noble rivalité les plus puissants comme les plus intelligents efforts du génie ou d'un travail opiniâtre, pourrait-on faire autrement que d'invoquer le jugement et la direction de tous les hommes éminemment compétents, réunis là eux-mêmes, chacun selon sa spécialité, comme une armée rangée en bataille[1], afin de recueillir en parfaite connaissance de cause, après les avoir examinées et discutées, toutes les vérités, toutes les lumières qui ne peuvent manquer de sortir de là, pour l'avancement et le perfectionnement de la science, de l'art et de

1. *Sicut acies ordinata.*

l'industrie. Car, on ne saurait trop le répéter, il n'y a point d'industrie sans art, et il n'y a point d'art sans science. Depuis les arts les plus élevés jusques dans les arts du *comfort* et de l'utile, le génie et le goût sont inséparables du savoir. C'est le principe de toute poésie, de tout art, de toute invention. *Sapere est et principium et fons*. L'art, dit Aristote, n'est que l'habitude d'agir suivant des principes raisonnables et solides. Les plus grands modernes sont ici d'accord avec les plus grands anciens, Goethe, le Dante avec Platon et Salomon ; Rembrandt, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange avec Zeuxis et Phidias ; Niepce de Saint-Victor, Fulton, Watt, Franklin, Galilée avec Archimède.

On a fait une objection contre les expositions universelles, et une objection spécieuse, tirée de l'intérêt même des premiers inventeurs et des premiers producteurs. Leur propriété, a-t-on prétendu, se trouve livrée par là sans garantie aux chances et à la merci d'une publicité toujours indiscrète, quand elle n'est pas ennemie ou malveillante. On a été jusqu'à appeler ces expositions un pillage universel. Mais rien de semblable n'est à craindre avec un congrès universel. Chaque invention, chaque œuvre, chaque produit nouveau a d'avance la certitude que son nom, sa place et son droit lui seront assignés devant le public. Ce n'est ni le plagiaire, ni le bohémien ou le communiste, mais bien la propriété avec tous ses titres et privilèges qui aura droit de cité dans le Palais de cristal. Un grand principe est désormais reconnu. C'est qu'il y a pour la propriété littéraire, artistique et industrielle, comme pour toute autre propriété, un droit naturel, et par conséquent, un droit international. Bien que quelques lois et quelques traités aient commencé à le régler d'une manière sérieuse, il reste encore beaucoup à faire. Il y a là aussi une piraterie à détruire. Voilà peut-être, de toutes les questions dont devra s'occuper le Congrès universel, s'il a lieu, comme nous l'espérons, et sans que nous ayons besoin pour le moment d'entrer dans aucun détail, celle qui aura pour l'art et les ayants droit le plus d'importance actuelle, et sur laquelle ses discussions répandront infailliblement les plus grandes lumières, en rendant les plus grands services. Le droit des inventeurs, des producteurs et des artistes n'en sera que mieux établi et reconnu. Chacun pourra recueillir le fruit de ses œuvres en tout bien et tout honneur avec liberté et protection. Le monde entier connaissant l'œuvre et l'ouvrier saura dorénavant où et à qui s'adresser. En sorte que, comme l'a si bien démontré le spirituel auteur du *Monautopole*, les progrès des arts et des sciences, au lieu d'être compromis dans leur expansion, seront plus sûrs que jamais de prendre tout leur essor par les garanties données à la propriété des œuvres intellectuelles, la première, selon Turgot, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. Le *Sic vos non vobis* du poëte ne sera plus la plainte éternelle des inventeurs, et les abeilles voyant leurs ruches à l'abri des frelons n'en auront que plus d'ardeur au travail.

V.-A. WAILLE.

DERNIER MOT

SUR LE POTJES-MERCKT DE TENIERS.

On sait qu'à la suite d'un article ayant pour titre *Potiens-Markt*, publié par la Revue des Beaux-Arts, du 1er janvier dernier, M. Nieuwenhuys, marchand de tableaux, qui continue à Bruxelles le commerce de son père, s'est cru dans l'obligation d'adresser à *l'Indépendance belge*, sous la date du lendemain, une lettre revendiquant l'originalité et la main magistrale de David Teniers pour un tableau autre que celui récemment vendu par un de ses confrères, M. Verschaffel de Gand, à M. le comte Duchâtel. Personne ne s'est abusé, ici pas plus qu'en Belgique, sur les motifs qui ont fait agir M. Nieuwenhuys ; l'intérêt de son négoce et non l'intérêt de l'art ont dicté une réclamation, à laquelle M. Verschaffel a répondu le 9 du même mois dans le journal qui avait accueilli l'attaque.

Mais le débat engagé ne pouvait en rester là. Le devoir autant que la vérité commandaient à M. Théodore Lejeune, en raison même de l'ignorance absolue où il était qu'une réponse eût été faite par M. Verschaffel, de rectifier tout ce que présentaient de spécieux ou de volontairement inexact les articulations du courtier bruxellois. Le 8 janvier une réplique de M. Lejeune était donc expédiée à *l'Indépendance*, qui contenait à ce sujet, dans son numéro du 11, la note que nous avons reproduite il y a quinze jours.

Le surlendemain 13, la même feuille ouvrait ses colonnes aux lettres en question, en les plaçant dans un ordre plus conforme aux lois de la chronologie qu'à l'enchaînement des faits.

La communication de M. Th. Lejeune, en date du 8 janvier, se rapporte évidemment à celle de M. Nieuwenhuys du 2 du même mois, tout aussi évidemment que la lettre de M. Nieuwenhuys du 10 est une riposte à celle de M. Verschaffel du 7. Quoi qu'il en soit, et par suite du classement de ces deux publications, il semble que la seconde, émanant de M. Nieuwenhuys, est une réplique à la première, signée de M. Lejeune, à laquelle elle ne répond pas du tout.

Y a-t-il là une confusion résultant du hasard, ou bien une équivoque avec les circonstances aggravantes de la préméditation, en un mot une erreur calculée de date? *L'Indépendance*, dans sa note du 11, disait : « Nous avons reçu, *depuis deux jours déjà*, deux nouvelles lettres.... »

L'annonce n'était peut-être pas fautive en ce qui concerne la lettre de M. Lejeune, envoyée de Paris le 8, elle l'était incontestablement pour celle de M. Nieuwenhuys, datée de Bruxelles le 10, car, en pareille occurrence, le rédacteur aurait écrit qu'il l'avait depuis *la veille* et non depuis *deux jours déjà*. En l'absence d'un expédient meilleur, cette interversion était toujours un moyen d'attribuer à M. Nieuwenhuys les avantages du dernier mot.

Par malheur, *l'Indépendance* avait compté sans MM. Nieuwenhuys père et Verschaffel, témoin cet entre-filet de son numéro du 16 :

> Nous recevons encore de nouvelles lettres de MM. Nieuwenhuys père et Verschaffel, qui continuent la polémique entamée à propos d'un tableau de Teniers. En reproduisant, comme nous l'avons fait, les pièces antérieures du débat, malgré l'étendue de quelques-unes d'entre elles, nous avons, croyons-nous, prouvé d'une manière incontestable notre vif désir d'impartialité et notre sollicitude pour les intérêts de l'art. Mais aujourd'hui que la discussion revêt un caractère exclusivement personnel, qu'elle ne produit plus aucun fait nouveau qui soit de nature à élucider la question en litige, nous croyons que notre tâche est remplie et qu'il nous est légitimement permis de nous abstenir désormais. Seulement M. Nieuwenhuys père ayant été cité dans la lettre de M. Th. Lejeune que nous avons antérieurement publiée, nous devons dire que, dans la lettre qu'il nous adresse, il proteste, qu'en apposant sa signature sur l'*album* de M. Loridon de Ghellinck, il n'a pas entendu faire autre chose qu'un acte de courtoisie, comme cela se pratique dans beaucoup de musées et de collections particulières, et *nullement certifier l'authenticité* d'un tableau quelconque.

Cette protestation de M. Nieuwenhuys père, tout exprès formulée pour les besoins de la cause de son fils et de son successeur, n'a rien qui doive convaincre ni surprendre. En général, les membres d'une même famille n'ont pas, plus que les loups, l'habitude de se déchirer entre eux. Ce document, toutefois, nous ramène à la déclaration de M. Nieuwenhuys fils, dans sa lettre du 10, dont il est en quelque manière le certificat : « M. Loridon a invité les personnes qui visitaient sa collection, à inscrire leurs noms *sur un registre ou album* à ce destiné ; mais il serait vraiment plaisant que ces *signatures insignifiantes* pussent être envisagées comme garanties de l'originalité des tableaux. » Ainsi s'exprimait le défenseur du Teniers de rencontre. On ne donne pas le change à l'opinion, on ne l'égare pas et on ne se trompe pas soi-même avec une plus complète, une plus imperturbable suffisance!

Par quel étrange renversement de toute raison et de toute logique se fait-il que M. Nieuwenhuys, dans cette seconde épître du 10 janvier, feint de réfuter une lettre de

M. Verschaffel, du *dix-sept décembre*, lorsque en réalité il ne se préoccupe que de la réponse de son confrère insérée dans *l'Indépendance* du 9 et de celle de M. Lejeune, publiée le même jour que la sienne?

Ajoutons que contester à M. Loridon qu'il fût un *grand connaisseur*, c'est non-seulement avoir recours au plus détestable argument, la négation sans preuves, c'est encore, de la part de M. Nieuwenhuys, mettre le comble à l'ingratitude envers la meilleure partie de sa clientèle. Où en seraient donc, mon Dieu ! les trois quarts des marchands de tableaux, si les gens auxquels ils ont à faire se rendaient parfaitement compte de ce qu'ils achètent?

Pour surcroît, c'est fouler aux pieds la vérité que de qualifier de *registre* ou *album* l'acte notarié au bas duquel M. Nieuwenhuys père a apposé sa garantie au milieu de beaucoup d'autres non moins respectables que la sienne. Les journaux de Gand et M. Verschaffel lui-même se sont mépris sur la forme, mais non sur la portée de ce document, et M. Nieuwenhuys, qui est la sincérité même, a très-scrupuleusement tiré profit de la méprise. M. Lejeune avait cependant rétabli, dans sa lettre du 8, le sens et le caractère de l'acte ; son contradicteur aurait dû en conclure, s'il eût été plus perspicace, que l'original existait quelque part, et que l'heure du dénoûment venue, on le verrait apparaître comme le *Deus ex machina* des Romains.

Tout ce tumulte et ces grands mots n'ont donc abouti qu'à la défaite et à la confusion de M. Nieuwenhuys, qui finira peut-être par apprendre qu'il n'a rien à gagner à entretenir le public de lui et de ses marchandises, et que de semblables débats ne sauraient tourner au bénéfice de son enseigne.

Sur le refus de *l'Indépendance*, une lettre de M. Moulinet a été publiée par l'*Émancipation* de Bruxelles du 20. Quelle lumière nouvelle ce quatrième survenant apporte-t-il? M. Moulinet a découvert que le *Potjens-Merckt* du baron Everaert avait été *restauré* et *rentoilé*. L'admirable trouvaille! L'État n'a-t-il point acheté malgré sa *restauration* et au prix de sept cent mille francs, *le Murillo* du maréchal Soult? *Les Noces de Cana*, bien que *rentoilées* par M. Mortemart, en sont-elles moins au Louvre le chef-d'œuvre de Paul Véronèse?

Sans nous arrêter davantage à cet incident, hâtons-nous de dire que le 23 de ce mois, M. Théodore Lejeune a adressé à *l'Indépendance* une seconde lettre motivée par celle de M. Nieuwenhuys, du 10, et dont voici la teneur :

A M. le rédacteur en chef de L'INDÉPENDANCE BELGE.

Paris, 23 janvier 1855.

Monsieur le rédacteur,

Absent de Paris depuis quelques jours, je viens seulement de lire *l'Indépendance* du mardi 16 janvier. Pas plus que vous je n'ai dessein d'éterniser et encore moins de rendre personnelle une polémique que je n'ai point provoquée; mais il doit m'être permis de constater, en quelques mots, devant vos lecteurs, que M. Nieuwenhuys dans ses réponses n'a pas même essayé de me réfuter. Les raisons techniques et détaillées que j'ai données pour établir d'abord l'originalité du tableau de M. Loridon de Ghellinck, et en second lieu, l'infériorité probable du tableau vendu à Paris en 1837, ces raisons restent entières et hors de discussion ; M. Nieuwenhuys les confirme en les éludant ; il passe condamnation sur la question principale.

Reste donc un simple incident auquel il se rattache pour avoir l'air de répondre quelque chose : je veux parler de l'attestation donnée par M. son père en octobre 1815. Sur ce point, M. Nieuwenhuys a essayé deux systèmes de réponse : le 10 janvier, il vous disait : « Mon père n'a rien « certifié, rien signé; il a tout simplement mis « son nom sur un *album*, sur une feuille de pré- « sence, comme il y en a dans quelques galeries. » Puis maintenant, ayant sans doute appris qu'on pouvait lui produire un véritable certificat, en belle et bonne forme, écrit sur parchemin et clairement libellé, le voilà qui vous dit, ou qui vous fait dire par son père : « Il y a bien eu signa- « ture, mais ce n'était qu'un acte *de courtoi-* « *sie*, » c'est-à-dire de complaisance. Étrange expédient! *l'amour de la vérité* n'est donc pas chez M. Nieuwenhuys une vertu héréditaire? M. son père aurait été moins scrupuleux que lui et aurait sciemment abusé du public, de ce public qui avait foi dans sa loyauté aussi bien que dans ses lumières! Non, s'il y a eu complaisance, ce n'est pas en 1815, c'est seulement aujourd'hui; M. Nieuwenhuys père a voulu venir au secours de son fils;

cela se comprend; mais quelqu'un croira-t-il jamais qu'il y a quarante ans, dans la force de l'âge et de la réputation, un connaisseur, un expert comme lui, ait légèrement apposé sa signature sur un certificat ainsi conçu :

Les soussignés, Connaisseurs, Amateurs, Peintres et Négociants en tableaux, déclarent avoir vu et examiné, a la réquisition de M. T. Loridon de Ghellinck, de Gand, un tableau de sa collection étant numéroté 443, peint sur toile, haut trente-un, large quarante-cinq pouces, représentant le Potjens-Marckt de Saint-Pierre-les-Gand, qui est une foire faisant une composition de plus de trois cent quarante figures que nous ATTESTONS et DÉCLARONS par la connaissance que nous avons de la peinture et des tableaux de tous les excellents maîtres, DE CROIRE FERMEMENT QUE CE TABLEAU EST ORIGINAL ET PEINT PAR DAVID TENIERS LE JEUNE. en foi de quoi nous avons signé la présente.

Fait a Gand, etc. Pour copie conforme a son original écrit sur parchemin, etc. le 21 Juillet 1818.

Van Ghendt, notaire.

Enregistré a Gand, le 22 Juillet 1818, f° 147, v° 1, reçu, etc.

Noos.

Le tout accompagné de 267 signatures recueillies par M. Loridon jusqu'en 1818. Notez que cet *intitulé* qui, sans être d'un très-bon français, n'en est pas moins très-clair, était écrit sur parchemin, et dites-moi, monsieur le rédacteur, s'il y avait moyen de se méprendre? Ce n'est point par complaisance, c'est avec réflexion, avec sincérité qu'on signe une telle attestation, surtout lorsqu'on adjoint son nom à celui d'un connaisseur comme M. Ch. Paillet, et à tant d'autres parmi lesquels il me suffit de citer MM. J. B. Delbecq, de Gand; Héris, de Bruxelles; Delacroix, de Courtray; J. B. Berré, Regemorter, d'Anvers; Bryand, de Gand; Lafontaine, de Paris, et John Smith, de Londres, le même sur lequel s'appuie M. Nieuwenhuys dans sa lettre du 10 janvier.

Je bornerai là mes citations, car ce serait abuser de l'espace que vous voulez bien m'accorder dans votre estimable journal; je décomposerai simplement ces 267 signatures de la manière suivante : 89 peintres, directeurs d'académies et de musées; 164 amateurs les plus connus et les plus distingués de l'Europe; puis 14 de ces marchands intègres et savants comme il en existait dans le siècle passé et comme le nôtre en offre peu d'exemples.

Au résumé, M. Nieuwenhuys aura beau faire, il ne parviendra pas à infirmer l'attestation de M. son père, pas plus que celles de tant d'habiles gens, pas plus qu'il ne réussira à faire croire que le tableau de M. Loridon de Ghellinck n'ait été payé que 3000 fr. à la vente de M. le baron Everaert. En tirant argument de ce prétendu chiffre, il fait encore bon marché, qu'il me permette de le lui dire, de son *amour de la vérité*; car il sait mieux que personne que les prix d'adjudication ne sont pas toujours les prix réels; qu'au grand détriment des vendeurs, en certains cas, ses confrères savent très-bien ne pas se faire concurrence, sauf ensuite à procéder à une nouvelle enchère qui s'appelle *révision*. Voudrait-il affirmer qu'il n'en a pas été ainsi pour le *Potjes-Merckt*, et que ce tableau n'a pas réellement coûté à son acquéreur, comme j'en ai la certitude, une somme quatre à cinq fois plus forte que le prix apparent de l'adjudication? C'est d'ailleurs un très-pauvre argument que le prix d'une œuvre d'art pour établir son mérite. Qui ne sait que dans une vente que d'habiles annonces n'ont pas suffisamment signalée à la curiosité du public, dans une de ces ventes où n'assistent que des marchands, le plus merveilleux chef-d'œuvre peut-être adjugé pour rien? Il n'en est pas ainsi dans les ventes véritablement publiques, comme celles de la duchesse de Berry ou de M. le baron de Mecklembourg, par exemple. Là point de chef-d'œuvre à vil prix, mais aussi point de pitié pour les croûtes. Peu importe qu'un soi-disant Albert-Cuyp ait coûté 14 000 fr. au baron de Mecklembourg! si ce n'est qu'un mauvais Van Stry, il atteint à grand'peine le prix de 550 fr. M. Nieuwenhuys, dit-on, en sait bien quelque chose et il a pu voir, par exemple, qu'il y a vente et vente, et que son opinion, en matière de peinture, n'est pas toujours d'accord avec les adjudications.

Le véritable et infaillible indice d'un tableau, c'est le tableau lui-même. Voilà pourquoi j'avais fait l'offre à M. Nieuwenhuys de comparer et de mettre en présence le véritable *Potjes-Merck* et sa *Foire de Gand*. Cette offre, il ne l'accepte pas. J'en prends acte en terminant, et vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

Théodore Lejeune,
Peintre.

Le 24 janvier, la première lettre de M. Lejeune à *l'Indépendance* était reproduite par le *Nouvelliste de Gand* qui la faisait précéder de quelques nouveaux détails entre lesquels on a remarqué ceux-ci :

Le *Potjes-Merckt* fut commandé à Teniers par le prélat de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, comme un sujet qui se prêtait on ne peut mieux au génie du peintre. Le marché se tenait régulièrement tous les ans, le 22 juillet, jour de la

Madeleine, sur une colline attenante à l'ancienne église Notre-Dame, démolie en 1810.... Le marché coïncidait avec la kermesse du quartier Saint-Pierre, et une foire aux chevaux y attirait en même temps beaucoup d'etrangers. Le célèbre peintre y rencontra tous les éléments de succès désirable, sans sortir de son genre habituel. Aussi fit-il un chef-d'œuvre.

Quant à *l'Indépendance* elle n'a pas cru devoir insérer la seconde lettre de M. Théodore Lejeune; quatre jours après l'envoi de cette réponse, elle en a seulement donné l'analyse suivante :

Nous recevons de M. Th. Lejeune, au sujet du *Potjes-Merckt* une nouvelle lettre que nous regrettons de ne pouvoir insérer. Nous avons déjà dit que nous regardions la polémique soulevée à propos de ce tableau comme terminée. Quant à nous, disons seulement que *le fait le plus important* de la nouvelle lettre de M. Lejeune, c'est qu'elle *constate* que N. Nieuwenhuys père *n'a pas apposé sur un album* général, la *signature* dont il a été question dans ce débat, mais qu'*il l'a apposée* au bas d'un *acte spécial et authentique* PASSÉ DEVANT NOTAIRE, le 1er septembre 1787.

Il y a encore dans les dernières lignes de *l'Indépendance* un double sens qu'il est impossible de laisser subsister : ce n'est pas le 1er septembre 1787 que M. Nieuwenhuys père a revêtu de sa signature la déclaration du notaire Van Ghendt, c'est vingt-huit ans plus tard, c'est en 1815 qu'il l'a signée, et un tel intervalle ne saurait avoir été perdu pour son expérience.

Mais après l'aveu de *l'Indépendance* toute discussion demeure close; il est aujourd'hui bien démontré que le *Potjes-Merckt* a gagné son procès contre la *Foire de Gand*. Ici comme ailleurs, l'opinion des esprits impartiaux et des gens de goût n'a pas hésité un instant entre l'avis désintéressé donné à M. le comte Duchâtel par M. Vitet, membre de l'Institut, d'accord avec M. Théodore Lejeune, l'habile restaurateur de la coupole des Invalides, et la réclamation ou plutôt la réclame de M. Nieuwenhuys fils, qui n'est en définitive qu'un marchand.

GEORGES GUÉNOT.

CINQUIÈME EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX.

Parmi les grandes villes de France qui disputent à la métropole l'initiative dont elle jouit par la force même des choses, et qui résoudraient, si cela était possible, le problème depuis longtemps agité de la décentralisation, Bordeaux mérite à coup sûr une des premières places. Il ne s'agit pourtant, dans l'ordre des idées constituant la spécialité de cette REVUE, ni des hautes industries ni du commerce, mais des attributions exclusives de l'art. A ce seul point de vue, qui est le nôtre, l'ancienne capitale de la Guienne marche dans une large et féconde voie de progrès. Il y a quelques années seulement, il s'est formé à Bordeaux, sous les auspices de Mgr l'archevêque, du préfet de la Gironde et du maire de cette ville, une société des Amis des arts, établie sur les bases de la société des Amis des arts qui existe à Paris depuis la fin de l'autre siècle.

Le but de la société des Amis des arts de Bordeaux est, comme le disent ses statuts, « de favoriser les progrès des arts dans le département, et d'en propager le goût par des expositions publiques de peinture, sculpture, dessin et gravure. » L'association se compose de membres fondateurs possédant et restant titulaires durant trois années au moins de deux actions nominales; eux seuls prennent part à l'administration et aux assemblées; l'association se complète par les membres souscripteurs ayant une ou plusieurs actions nominales d'une année. Le prix annuel des actions est de vingt-cinq francs. Les membres fondateurs, dépositaires de plus de deux actions, sont considérés comme souscripteurs pour toutes celles en sus, et participent, en cette qualité, au tirage des lots qui a lieu à l'issue de chaque exposition. Les loteries consistent en œuvres d'art, acquises avec le produit des actions et en dons faits par le gouvernement ou les ministères.

Dès sa création, les développements pris par la société des Amis des arts de Bordeaux ont été si rapides et si décisifs, que S. M. l'Empereur a bien voulu l'honorer de son patronage, et que S. E. M. Théodore Ducos, ministre-secrétaire d'État au département de la marine et des colonies, que d'anciens et sympathiques souvenirs attachent à la Gironde, s'est immédiatement associé à la noble entreprise. Le conseil d'administration de la société est aujourd'hui organisé de la manière suivante : *Président*, M. A. de Carayon-Latour; *vice présidents*, MM. T. B. G. Scott, consul d'Angleterre, et D. Guestier; *trésorier*, M. R. de Gernon; *membres*, MM. Th. Bouscasse, Ad. Charroppin, Desmaisons du Pol-

lons, Ch. Foussat; *secrétaire*, M. Adrien Bonnet.

Près de trois cents noms sont inscrits sur la liste des membres fondateurs, où se remarquent, à côté de S. Ex. M. le ministre de la marine, du cardinal-archevêque, du préfet, les noms de MM. le marquis de Lagrange, sénateur; C. de Balmaseda, de Bethmann, A. de Carayon-Latour, Alc. Cayrou, S. Delbos des Ormes, le comte Duchâtel, Duffour-Dubergnier, Camille Lapes-Dubec, Moutoné, J. B. Pescatori, T. B G. Scott, et beaucoup d'autres.

A la fin de l'année dernière, le chiffre des membres souscripteurs était d'environ deux cent cinquante, parmi lesquels on distinguait un assez grand nombre de peintres. La société des Amis des arts de Bordeaux, qui a pour représentant à Paris M. A. Dauzats, et à Bruxelles M. Ch.-Al. Campon, et pour correspondants ici MM. J. Alaux et Brascassat, de l'Institut, Mlle Rosa Bonheur, MM. Eugène Delacroix et Diaz, s'est en outre imposé le devoir de n'acheter des ouvrages que parmi ceux qui ont figuré à ses expositions, où les envois ne sont admis qu'à la suite de l'examen et de l'opinion favorable du jury. Formé à Bordeaux même, ce jury compte dans son sein les membres de la commission d'administration, au nombre desquels nous citerons : MM. le baron Portal, Patriec-Ferrière, Marcotte de Quivières, F. Oldekop, J. B. Roux.

Ainsi constituée, et sous l'influence d'événements qui n'étaient pas très-propices aux arts, car, en dehors des préoccupations belliqueuses qui remplissent le pays, il s'en faut que ces riches contrées de la Gironde soient depuis quelques automnes au niveau de leur antique prospérité vinicole, la société des Amis des arts a ouvert, le 12 novembre dernier, sa cinquième exposition, qui n'a été close que le dimanche 14 janvier suivant, et qui a ainsi duré plus de deux mois. Grâce à la sollicitude de son bureau, dont le zèle et les efforts ne se ralentissent pas, surtout par les soins de son président, M. A. de Carayon-Latour, et de son vice-président, M. le consul Scott, éminent administrateur et homme de goût, qui ne se montre pas moins soucieux du développement des arts dans la cité où il réside que des intérêts de ses nationaux, l'association dont Bordeaux est justement fier a enfin trouvé, sinon au centre de la ville où le prix des locations est trop élevé, mais dans un quartier voisin, où l'air, la lumière et l'espace sont moins ménagés, et où, par conséquent, les productions artistiques sont plus à leur aise, un local répondant aux sacrifices qu'elle a déjà faits et à ceux qu'elle se propose de faire encore.

Une spacieuse salle, ou plutôt une galerie d'environ trente mètres de longueur, sur une largeur de dix à douze mètres, et d'une hauteur en rapport, précédée en outre de deux autres salons de moindre étendue, a été prise à bail par la société. L'espace en question était d'abord éclairé par des jours latéraux ; ces jours, dont la peinture et la statuaire s'accommodent avec peine, usurpaient sur les murailles une place importante ; ils ont été supprimés, et on y a substitué des jours perpendiculaires au moyen d'ouvertures pratiquées dans la partie supérieure du comble. Plus d'un musée départemental gagnerait à prendre pour modèle cette galerie improvisée.

Le livret constate qu'à la dernière exposition de la société des Amis des arts de Bordeaux cinq cent trente et un ouvrages ont été reçus par le jury. Plusieurs visites faites à cette exhibition, relativement considérable, nous ont donné la preuve de l'excellence de l'institution dont elle est le résultat, aussi bien que du mérite des artistes qui ont répondu à son appel, du département même, de Paris, des circonscriptions voisines et de l'étranger. Nous regrettons de ne pouvoir mentionner toutes les œuvres qui ont attiré nos regards et obtenu nos sympathies. Qu'il nous soit cependant permis de signaler : *Le roi de Thulé*, magistrale composition de M. Ary Scheffer; *le marché aux chevaux*, de Mlle Rosa Bonheur, qui fera le tour du monde, car on le retrouve partout; une *Vue des environs de Syracuse*, par M. Achenbach, paysage exécuté à la Salvator avec la lumière de Claude Lorrain ; un *Intérieur d'étable*, d'une délicieuse couleur, d'une exécution fine et savante; en un mot, une réminiscence des vieux Flamands signée de M. E. de Gernon, qui avait exposé en sus trois autres sujets fort bien rendus : *Une paysanne, Le dimanche matin* et *Un souvenir du Dauphiné*. Il n'y a aussi que des éloges à accorder au *Marc Aurèle*, de M. Alais, dont l'aspect est plein de poésie; au tableau si impressionnant de *la Gamelle*, par M. Antigna, et deux toiles, de M. Jules André ; *Vue d'un bord de rivière*, sujet très-fin d'exécution et d'effet, et une charmante *Vue de la Gaune ;* un très-gracieux *Retour du bal*, par M. Chaplin, et, enfin, d'une composition vraiment distinguée, ayant pour titre : *Le denier de la veuve*, par M. Chautard.

On suppose bien qu'il n'y a guère à reprendre dans une *Vue de la Rochelle*, par M. Corot, non plus que dans une jolie page de M. Dauzats, *Vue de Carmona*. Citons encore *une Nymphée*, exécutée à la manière du Poussin, par M. Paul Flandrin; un tableau de M. Flers, rempli de vérité; *le Teverone*, par M. Français; un *paysage* de Touraine, très-fin de ton et d'exécution, par M. K. Gi-

rardet; un *intérieur*, peint par M. Guillemin, dont le dessin serré et la belle pâte ont charmé tous les connaisseurs; un *paysage*, peint par M. Hoguet à la façon d'Hobbéma; une *basse-cour*, par M. Jacque, dont l'exécution rivalise celle de Honder Coster, et une *plage*, de M. Jeanron, œuvre dans laquelle la simplicité n'exclut pas l'élévation du style.

Plus loin, nous avons vu divers envois de M. Jadin, dont un, *le Limier vendéen*, rappelle le plus beau faire de ce maître; un tableau de M. Kockœck, très-beau, mais dont l'effet est un peu éparpillé; un *Souvenir des Ardennes*, par M. Knyff; trois de ces ouvrages de M. Justin Ouvrié qu'on a toujours tant de plaisir à étudier, et une *fantaisie* du meilleur goût, par M. Plassan.

Ajoutons pour finir, que les éloges des amateurs, confirmés par la foule, sont encore échus à de savantes productions de M. Ricard, à un charmant Rousseau, à un *Concert* dans le goût de Lancret, par M. Tenkate, à deux beaux Troyon, à une marine par M. Winter, et à un Ziem qui nous a paru merveilleux de coloris.

Les noms de ces artistes, à défaut même de l'indication de leurs ouvrages, atteste que l'Exposition de Bordeaux a été des plus brillantes. Deux peintres du département, MM. de Gernon et Chautard, ce dernier particulièrement recommandé à M. le ministre d'État par M. le vice-président Scott, ont rivalisé de talent et de succès avec les maîtres de notre capitale et quelques célébrités du dehors. Quant à la société des Amis des arts, elle n'a perdu ni son temps, ni son argent; laissant, selon son habitude, aux amateurs la première quinzaine de son exposition, pour fixer leur choix et réaliser leurs achats, elle a procédé à ses acquisitions avec les versements de ses souscripteurs joints au produit des entrées payantes trois jours de la semaine. On évalue à une somme de cinquante mille francs le total des fonds appliqués soit par la société, soit par les amateurs, à des achats d'œuvres artistiques.

L'ensemble des objets composant la loterie, tirée après la clôture de l'Exposition, s'élevait à quatre-vingt-sept numéros. Dans ce nombre, trente-six ont été offerts avec la libéralité qui le caractérise, par M. le ministre de la marine: ce sont des livres de luxe, des voyages, des cartes, des plans, des atlas; quatre sont dus aux sympathies de M. le ministre d'État: il y a dans le nombre une belle lithographie de M. Émile Lassalle, d'après le *Christ* de Proudhon, la *Réunion du Louvre aux Tuileries*, par Visconti, et plusieurs médailles de bronze. Enfin, quatre lots étaient des marques de la bienveillance de M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique: dans cet envoi figuraient la *Monographie de la cathédrale de Noyon*, par M. Vitet, et un magnifique in-folio de MM. Mérimée et Ramée, ayant rapport aux *Peintures de Saint-Savin*. Hommage avait été fait, par M. A. de Carayon-Latour, du *Cimetière de Péra*, composition de M. Flandin; par M. Félon, de ses *œuvres* lithographiées par lui-même, et par M. Léo Drouyn, de deux exemplaires de son *Album de la Sauve*.

Les trente-neuf autres primes complétant le total des quatre-vingt-sept lots, et consistant en tableaux, aquarelles, pastels ou dessins, ont été achetées par la société des Amis des arts; voici la simple énumération de ces œuvres:

Anastasi. *Un bord de rivière.* — Antigna. *Le retour du bois.* — Bellel. *Paysage.* — Bouquet. *Paysage;* pastel. — Brissot de Warville. *Auberge normande.* — Brown. *Steeple chase de Bordeaux, passage du saut du loup.* — Cermak. *Gardeur de pourceaux hongrois;* aquarelle. — Chabry. *Dessin composé*; fusain. — Cœdes. *La méditation;* pastel. — Dauzats. *Vue de Carmona.* — L. Drouyn. *Le matin.* — Flers. *Chaumières au bord de l'eau.* — Fourmois. *Chute d'eau dans le Dauphiné.* — Français. *Le Teverone*, site d'Italie. — Fromentin. *Halte de chasseurs arabes.* — E. de Gernon. *Souvenir du Dauphiné.* — Oscar Gué. *Le matin.* — Guillemin. *Béarnais.* — Hintz. *Vue de la baie de Kiel.* — Jeanron. *Plage.* — A. de Knyff. *Souvenir des Ardennes.* — Lambert. *Campagne de Rome;* dessin. — *Fantaisie;* pastel. — Lehon. *Plage d'Ostende.* — Le Roy. *Le vétéran.* — Madou. *La belle fermière.* — Marandon. *Chapelle de Saint-Chély.* — Marbeau. *La Visitation.* — Marionneau. *La lande rase.* — Mlle Céleste Mingaud. *Nature morte.* Justin Ouvrié. *Le canal de la Haye.* — H. Robbe. *Fleurs.* — L. Robbe. *L'abreuvoir.* — Ruyten. *Promenades dans les dunes.* — Tassaert. *Tête de jeune fille.* — Tenkate. *Le concert élégant.* — Venbœckoven. *Intérieur de bergerie.* — de Winter. *Marine.* — Ziem. *Maisons arabes au port de Marseille.*

La société a dû limiter ses achats aux sommes dont il lui était permis de disposer, et qui auraient été certainement plus considérables, si les temps eussent été meilleurs. Quoi qu'il en soit, la plupart des œuvres que nous avons citées avec éloge ont trouvé d'intelligents acquéreurs, et l'attention bienveillante du gouvernement impérial a été appelée sur divers artistes de la Gironde, par la société des Amis des arts de Bordeaux, dont les vœux ne sauraient demeurer stériles, car elle prêche trop bien de parole et d'exemple. On ne peut avoir oublié, en effet, que l'année dernière, l'association départementale que président avec tant de distinction MM. A. de Carayon-Latour, T. B. G. Scott et D. Guestier, a princièrement

payé à M. Léon Cognet son beau tableau de la *Tintorella*, montrant de la sorte que, si elle excelle à encourager les jeunes talents, elle sait aussi, à l'occasion, accueillir et honorer les maîtres.

THÉODORE LEJEUNE.

MOSAÏQUE.

Exposition universelle. — Les livrets. — La vitrerie. — Le pavillon des beaux-arts, avenue Montaigne. — Dépôt du premier ouvrage.—MM. Morel Fatio, Lays, Robert Dorer. — Album photographique. — Visite impériale à l'atelier de M. F. Winterhalter. — Groupe par M. Paul Gayrard. — Un tableau de M. Ingres. — Réceptions chez M. le comte de Morny. — Bal de l'hôtel de ville. — Une antiquité apocryphe. — Les cartes-portraits. — Statue de Voltaire par M. Desbœufs. — Statue du maréchal Saint-Arnaud. — Antiquités de Bassora. — Incendie du grand théâtre de Bruxelles. — Une nouvelle composition de M. Leys.

Le personnel de l'agence de l'Exposition des beaux-arts, indépendante de l'Exposition universelle de l'industrie, vient d'être nommé. Une partie de cette agence sera chargée de l'importante tâche de rédiger le livret contenant l'indication des œuvres des artistes français et étrangers. La solennité artistique et industrielle qui se prépare n'aura pas moins de trois livrets ; le livret de l'Exposition des beaux-arts, comme ceux des précédents salons ; le livret officiel du Palais de l'Industrie et le même livret avec d'innombrables illustrations.

Cette question du livret paraît être une des grosses affaires du moment. Selon des informations différentes de celles que nous avons recueillies, le catalogue général ne pourrait tenir en un seul volume sans prendre la forme médiocrement portative d'un dictionnaire imprimé en caractère compacte. L'expérience faite à Londres ne permet pas de craindre que, sous ce rapport, la porte soit ouverte à aucune erreur. Si le nombre des exposants français et étrangers est plus considérable chez nous qu'il ne l'a été au Palais de cristal, il ne faut pas, d'un autre côté, perdre de vue que nous serons privés des produits russes, et que cette lacune pourra bien rétablir l'équilibre entre la Grande-Bretagne et la France, quelle que soit, d'ailleurs, l'abondance des objets expédiés à cette dernière. Il se répète cependant que, pour obvier aux difficultés, le livret serait fractionné en six ou huit tomes qui s'appliqueront à autant de grandes catégories : il y aura un volume pour l'industrie nationale, un autre pour celle de nos voisins; les arts français et étrangers catalogueront de la même manière; ce système sera encore suivi pour l'agriculture et les autres principales branches de l'activité humaine. Tels sont du moins, et jusqu'à nouvel ordre, les bruits qui circulent.

Si indirectement attachée qu'elle soit aux arts, la vitrerie n'en offre pas moins, au temps où nous sommes, un curieux développement, et peut-être n'apprendra-t-on pas sans quelque intérêt, aujourd'hui que le système des charpentes en fer est généralement adopté pour un grand nombre de monuments publics, qu'une surface de 3854 mètres contient 8566 feuilles de verre. Cette évaluation est le résultat des mesures récemment prises au pavillon des Beaux-Arts que l'on élève à l'extrémité de l'avenue Montaigne.

Ce bâtiment a été l'autre semaine l'objet d'une inexplicable tentative; on a essayé d'y mettre le feu. Heureusement ce projet coupable n'a pas eu de suite; mais une active surveillance est maintenant exercée dans l'intérieur et autour des constructions provisoires. Des postes militaires ont été établis, et les gardiens attachés au monument, ainsi que la police de Paris, rivalisent de zèle pour empêcher le retour de semblables accidents.

Les avis officiels ont porté à la connaissance des artistes que leurs ouvrages, destinés à l'Exposition, seraient reçus à partir du 15 janvier. Ce jour-là, il n'en a été présenté aucun ; mais, le 16, une jeune dame a fait la remise d'un dessin. C'est donc aux femmes que revient, dans cette circonstance, la palme de l'activité et de l'exactitude. — On parle, pour cette solennité, de l'envoi de plusieurs tableaux de M. Morel Fatio, entre autres d'une *vue de Bomarsund*, que l'on dit très-remarquable. M. Lays, de Lyon, aura à cette même Exposition trois ou quatre grandes aquarelles de *fleurs et fruits*. — On y verra sans doute aussi un groupe en marbre exécuté par M. Robert Dorer, statuaire, de Bade (Argovie), vivement recommandé par le comité suisse. — MM. de Hutrecy et Bingham, inventeurs d'un procédé de photographie par le collodium, se proposent de publier un album qui représenterait, en détail, tous les objets exposés dans le palais de l'Industrie.

Ces jours derniers, S. M. l'impératrice s'est rendue dans l'atelier de M. François Winterhalter, rue Basse-du-Rempart, pour y voir un tableau que l'artiste exécute sur sa commande, et qui la représente dans un massif de verdure, entourée de ses principales dames d'honneur. L'Empereur, entré à l'improviste durant cette séance, a raconté comment il était venu du palais des Tuileries chez M. Winterhalter, à pied et sans être reconnu, vraisemblablement à cause de la rigueur de la température qui n'engageait pas à la curiosité. La promenade de S. M. a décidé l'Im-

pératrice à en faire une semblable, et la souveraine est retournée aux Tuileries, par les boulevards et la rue Richelieu, au bras de M. le comte Tascher de La Pagerie, son grand maître des cérémonies, sans que sur sa route les regards fussent attirés par autre chose que par les élégantes toilettes des personnes de la suite. — On dit beaucoup de bien, dans le monde artistique, d'un groupe charmant qu'a exécuté M. Paul Gayrard, d'après les ordres de S. M. l'Impératrice, et qui représente les enfants de sa sœur Mme la duchesse d'Albe.

Le gouvernement a fait l'acquisition du dernier tableau de M. Ingres, *Jeanne d'Arc devant le maître-autel de la cathédrale de Reims*. Après avoir figuré à l'Exposition universelle, ce beau tableau ornera la grande galerie du musée du Luxembourg.

Les dîners, les soirées et les concerts ont recommencé à l'hôtel de la présidence du Corps législatif par la volonté et sous les auspices de M. le comte de Morny, qui joint aux mérites de l'homme d'État les qualités de l'homme de goût, sachant apprécier et protéger les arts. Pour les dernières réceptions, M. le comte de Morny, qui ne saurait complétement renoncer à son intelligent commerce avec les œuvres des grands maîtres, a fait transporter et disposer, dans sa résidence officielle, la précieuse galerie qui ornait naguère son hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, et qui brille, chose rare! par le choix bien plus que par le nombre. Les Rembrandt, les Terburg, les Greuze, abondamment et habilement éclairés par des réflecteurs, ont excité l'admiration du monde d'élite qui se pressait dans les salons de M. le président du Corps législatif.

Les bals de l'hôtel de ville ont été inaugurés, le lundi 22 janvier, par M. le préfet de la Seine, avec un éclat qui a presque dépassé celui des fêtes qui ont eu lieu l'année dernière. Aux décorations provisoires que nécessitent ces sortes de solennités, avaient été joints, grâce à la sollicitude de M. Haussmann, de plus durables ornements. La foule réunie sous les lambris splendides et dans les spacieuses galeries du palais municipal a eu, cette nuit-là, les primeurs de diverses peintures, commandées à d'éminents artistes. Plusieurs de ces tableaux avaient été mis en place avant même d'être terminés; mais M. Haussmann avait hâte de donner une nouvelle preuve du soin vigilant qu'il apporte aussi bien à la haute administration de la cité, qu'aux intérêts et au développement des arts. Huit paysages avaient donc été posés tout exprès pour la circonstance dans la galerie située entre la salle du Trône et l'escalier des bureaux. Ces huit vues ont été prises exclusivement dans le département de la Seine. Ce sont *l'île Saint-Ouen* et la *ville de Saint-Denis*, par M. Lecointe le *bois de Boulogne*, par M. Jules Flandrin; les *environs de Clamart*, par M. Desgoffe; la *sablonnière de Sceaux*, par le même; *Arcueil et Paris à l'horizon*, par M. Bellel; la *Marne près du pont de Champigny*, par le même; la *butte Montmartre*, par M. Hédouin; le *château* et le *bois de Vincennes vus de Montreuil*, par le même. Nous avons déjà parlé des paysages de M. Léon Cogniet, reproduisant les quatre saisons et enrichissant le plafond de la salle du Zodiaque, à l'autre extrémité de la salle du Trône. Nous ajouterons qu'au centre de ces quatre sujets le célèbre peintre a placé une *Aurore*, enveloppée dans cette vague et vaporeuse lumière qui convient à l'allégorie.

Un savant, qui s'est fait remarquer par plusieurs écrits sur les antiquités égyptiennes et assyriennes, M. Barrois, a été victime d'un étrange abus de confiance : Un marchand de curiosités, fort connu des habitués du quai Malaquais, vint l'informer qu'il possédait un magnifique obélisque assyrien provenant des fouilles faites à Babylone par des explorateurs anglais. Au dire du vendeur, cet objet était d'une conservation parfaite; les caractères cunéiformes qui le couvraient apparaissaient merveilleusement empreints : l'achat de ce monument était une de ces occasions uniques qu'un véritable savant ne pouvait et ne devait pas laisser échapper. Aussi, sur la présentation des dessins, M. Barrois, qui, du reste, était en relation d'antiquités avec le brocanteur depuis longtemps, n'hésita pas à conclure le marché au prix de cinq mille francs. Le fameux monolithe arriva un beau jour, et quel fut le désappointement de M. Barrois, qui s'y connaît, lorsqu'il découvrit que ce monument était de fabrication moderne, et que son obélisque assyrien était *né natif* du faubourg Saint-Antoine!... Réclamation, assignation, sommation, procès, puis condamnation du vendeur, qui restituera les 5000 francs, donnera 1000 francs de dommages-intérêts, 500 francs d'amende, payera les frais, et réfléchira en prison, pendant quinze mois, sur les ruines de Babylone en général et sur la fragilité des obélisques en particulier.

Le premier jour de l'an a fait naître cette année une innovation assez originale, mais qui peut être profitable à une certaine branche de l'art : parmi les cartes distribuées, à millions, le mois dernier à Paris, on en a remarqué un certain nombre sur lesquelles les visiteurs ont fait photographier leur portrait au lieu d'inscrire leur nom. La photographie a cela de bon qu'elle donne la ressemblance exacte et qu'une figure peut parfaitement remplacer une dénomination. De plus,

l'expression de la physionomie peut, dans tous les cas, tenir lieu d'une page d'écriture :

Ainsi, supposez que vous faites une visite de condoléance; qui vous empêche de prendre une figure mélancolique, triste, éplorée? Rien ne s'oppose à ce que vous ne poussiez jusqu'au désespoir. Il en sera de même pour la joie et pour tous les autres sentiments.

Partez-vous pour un long voyage? eh bien, au lieu du prosaïque P. P. C. *pour prendre congé*, vous vous faites photographier à la portière d'un coupé de diligence ou dans l'embarcadère d'un chemin de fer. Un mouchoir à la main certifie vos larmes, un coup d'œil jeté sur la colonne Vendôme, qui apparaît à l'horizon, atteste vos regrets de quitter Paris et tous les amis qu'il renferme. Un enfant vous est-il né? Vite vous vous faites photographier berçant un magnifique poupon, et vous jetez vos cartes à la poste.

Il y a tout un poëme dans un tel petit carré de papier : il y a une odyssée, une iliade. Que dis-je? il y a toute la vie humaine, et tout cela pour 25 francs le cent. Qu'on se le photographie!

M. Desbœufs a terminé, pour les nouvelles constructions du Louvre, une statue de Voltaire.

Beaucoup d'artistes ont réclamé l'honneur d'exécuter la statue du maréchal de Saint-Arnaud, en pied ou équestre. En attendant qu'une décision soit prise à cet égard, M. Lequesne, statuaire distingué, qui avait déjà fait un buste fort remarquable du maréchal, a été chargé d'en exécuter un pour la salle du conseil général du département de la Gironde. On sait que la ville de Bordeaux a conservé le plus honorable souvenir des relations qu'elle a eues pendant longtemps avec le vainqueur de l'Alma et le commandant en chef de l'armée d'Orient.

Un bâtiment, *le Manuel*, vient de partir de Nantes pour aller chercher à Bassora les objets d'art qui ont été recueillis pour le compte du gouvernement français.

Dans la journée de dimanche 21 janvier, le grand théâtre de Bruxelles a été la proie des flammes qui n'ont laissé debout que les quatre murs de l'édifice. L'incendie a été déterminé par le fait du machiniste en chef qui, en disposant les frises d'une décoration dans les combles, a approché de trop près une lumières des toiles qui ont immédiatement pris feu. Un pompier de service et son brigadier ont été, avec le mécanicien Simon, victimes de la catastrophe. Lors de l'inauguration du bas-relief de M. Simonis, découvert il y a peu de mois au fronton de ce monument, dont nous avons rendu compte et que la flamme a très-heureusement épargné, nous avons dit en quelle circonstance et sur les plans de quels architectes fut érigé, de 1818 à 1819, le théâtre de la Monnaie, qui avait été tout récemment refait à l'intérieur avec beaucoup de richesse et de goût. Le collége des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles n'entend pas que ce sinistre occasionne le moindre délai dans les succès de la troupe qui va poursuivre le cours de ses représentations au Cirque. Les travaux de reconstruction vont, à ce qu'on assure, être entrepris avec une grande activité : si l'emplacement qu'on ne saurait trouver meilleur est maintenu, et si les murailles, encore debout, sont conservées, on se propose, dans tous les cas, de donner au futur temple dramatique plus de largeur par la suppression du portique qui régnait à sa partie inférieure, comme à l'Odéon, et d'ajouter à sa profondeur, en reportant de quinze à vingt mètres en avant sa façade sur la place de la Monnaie où le terrain ne manque pas. Le malheur du 21 janvier vaudra peut-être à la capitale de la Belgique un beau monument de plus.

On lit dans *le Précurseur*, journal d'Anvers : « Nous apprenons que M. Henri Leys vient de terminer une de ces œuvres éminentes comme le sont tous les tableaux de ce maître. La nouvelle composition de M. Leys sera exposée au local du Cercle. »

GALOPPE D'ONQUAIRE.

LES LOTERIES

A PROPOS DES EXPOSITIONS.

Un projet de loterie de vingt-cinq millions, coïncidant avec la future Exposition universelle, nous avait été recommandé, ainsi que son auteur, par un de nos amis. Le projet en question nous a en effet été présenté sous la forme d'un prospectus précédé de ce titre : *Association internationale et universelle des Arts*. Quelques détails accessoires, quelques renseignements verbaux ont complété cette communication, qui a formé le sujet de l'article inséré dans la livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er janvier dernier.

Aucun incident ne s'était produit relativement à cette affaire qui nous a intéressés, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, uniquement parce qu'il nous avait semblé et parce qu'il nous semble encore que sa mise à exécution, sur une plus ou moins large échelle, pourrait avoir d'heureux résultats pour les artistes, les industriels et le public. Nous n'avions pas reçu d'autres visites de la personne qui nous avait été adressée,

et dont nous ignorions même le nom, quand la lettre suivante nous est parvenue :

Au Directeur.

« Paris, 8 janvier 1855.

« Je trouve, monsieur, dans le numéro de votre journal du 1er de ce mois, un article sur mon Association internationale des Arts. Comme cette idée m'appartient exclusivement, et qu'elle est connue en Angleterre comme étant la mienne, je vous prierai de vouloir bien, dans votre livraison prochaine, être assez juste pour m'en restituer l'initiative.

« Je ne sais, monsieur, qui a pu vous communiquer ce plan sans vous parler de moi, qui en suis le créateur, bien que j'aie associé d'autres personnes dans les bénéfices qui pourront en résulter. Je tiens moins aux bénéfices qu'à être connu comme auteur d'une idée qui aura, j'en suis certain, de l'avenir en France ou ailleurs.

« Permettez moi donc, monsieur, de joindre à cette lettre un prospectus que je vous serais très-reconnaissant de présenter à la signature des artistes avec lesquels vous êtes en rapport, et de me renvoyer ensuite revêtu de ces adhésions et de la vôtre.

« Agréez, etc.

« BLANCHARD-JERROLD. »

Le prospectus imprimé, accompagnant cette lettre, était identiquement semblable à celui qui avait servi pour notre article. Le réclamant déclinait à la fois son nom et son adresse ; nous n'avions donc pas de motif pour refuser l'insertion qu'il demandait. Il nous a cependant paru utile de retarder d'une quinzaine la publication requise, dans la pensée que durant cet intervalle des informations nous seraient fournies au sujet de la personne que nous considérions d'abord comme étant le véritable auteur du projet. Rien n'ayant été modifié dans l'état des choses pendant ces dernières semaines, nous nous empressons d'ouvrir aujourd'hui nos colonnes à la lettre de M. Blanchard Jerrold.

Après cette loterie au capital de vingt-cinq millions, conséquence de l'Association internationale et universelle des Arts dont nous avons donné ailleurs l'analyse, voici que *l'Indépendance* soumet à ses lecteurs les bases d'une autre loterie de dix à quinze millions, non plus par coupures ou souscriptions de vingt-cinq francs, mais par billets de vingt sous. Le correspondant du journal belge s'exprime ainsi :

« On s'occupe beaucoup, depuis quelques semaines dans le monde des arts, de l'industrie et du commerce, d'un grand projet, né dans quelques esprits sérieux, devant la constatation de faits regrettables qui ressortent infailliblement des grandes expositions industrielles, faits auxquels il s'agit de porter un prompt remède. Sans doute l'État s'empresse de récompenser par ses croix, ses médailles et ses mentions, les vaillants soldats de la paix qui ont vaincu dans les brillantes batailles de l'industrie civilisatrice ! Mais la gloire est l'aliment des esprits : c'est une récompense toute morale, et, par malheur, on meurt très-bien de la faim la couronne au front.... Le gouvernement peut-il acheter tous les produits remarquables ou distingués des expositions? Avec quel argent? Qu'en ferait-il? Le gouvernement ne peut donc qu'offrir le laurier au vainqueur; pour le reste, il fait des vœux.

« Ce sont précisément ces vœux qu'il s'agit de réaliser par une ingénieuse et féconde combinaison, à laquelle il n'a qu'à donner sa sympathique sanction. Il s'agit d'une sorte de vaste assurance, à la fois mutuelle entre les exposants, et universelle parmi tous ceux qui visiteront leurs produits. Il s'agit, enfin, d'une vaste loterie se résumant ainsi : Tous les objets exposés que les jurys officiels désigneront pour les récompenses gouvernementales, de quelque classe que ce soit, seront achetés par l'administration de la loterie fondée par une experte et honorable réunion d'hommes pratiques, acceptés par l'État, et dont quelques-uns ont joué des rôles officiels à l'Exposition de Londres. L'État, qui intervient dans l'affaire par ses délégués et ses surveillants, approuve les comités spéciaux formés pour les choix et acquisitions à faire dans toutes les branches de l'art et de l'industrie.

« En dehors des désignations des jurys de récompenses, ces comités développeront leurs achats, en les abaissant par degrés dans les zones inférieures des produits, et cela au fur et à mesure que se développeront les rentrées de fonds. Il va sans dire que toutes les nations exposantes bénéficieraient de cette généreuse mesure.

« Cette loterie pourrait s'élever de dix à douze et peut-être à quinze millions, divisés en billets d'un franc, afin d'arriver à la vulgarisation la plus grande. Ces billets, pris par toutes les nations, verront ensuite répandre par le sort, dans tous les pays du monde, les lots un moment concentrés dans leur tournoi. On comprend quels féconds avantages industriels et commerciaux naîtraient de cet éparpillement en tous pays des produits venus des contrées les plus éloignées les unes des autres. Nous n'insisterons pas davantage sur l'extrême importance de cette mesure, de cette institution, peut-on dire; elle est en voie pratique, et on annonce à son propos de prochaines publications d'un ordre plus voisin de l'officiel. »

Les préoccupations du moment étant aux loteries, peut-être serait-ce ici le cas de dire un mot de celle que nous avons proposés nous-mêmes lors du Salon de 1853. Mais l'application de notre système ne serait pas, nous le craignons, en suffisant accord avec les obligations ou les intérêts de la société concessionnaire des charges et des avantages qui se rattachent à la propriété et à l'exploitation du palais de l'Industrie. C'est pourquoi nous nous bornerons à mentionner le fait qui nous concerne uniquement pour mémoire, et comme une date qui ne saurait être complétement perdue pour l'histoire des arts, et sur laquelle il y aura sans doute lieu de revenir.

FÉLIX PIGEORY.

EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS

CIRCULAIRE A MM. LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ÉTRANGERS.

Je m'empresse de vous faire savoir, monsieur le président, que la commission impériale a décidé que l'espace que vous aviez demandé dans le local de l'Exposition des beaux-arts pour les œuvres de vos nationaux leur sera accordé. Les ouvrages choisis par votre comité devront être envoyés au palais de l'Exposition des beaux-arts à partir du 15 janvier 1855; ils ne seront plus reçus le 15 mars prochain. Les caisses renfermant ces ouvrages devront porter, en caractères apparents, l'indication du lieu de l'exposition, de la nature de l'envoi et le nom de l'exposant. Ces colis seront envoyés à l'adresse ci-après :

« Monsieur le commissaire général chargé de la direction de l'Exposition universelle des beaux-arts, avenue Montaigne, à Paris. »

Chaque artiste devra joindre à l'envoi de ses ouvrages une notice signée par lui. Cette notice contiendra les nom et prénoms, le lieu et la date de sa naissance, la désignation particulière de chacune des œuvres présentées. Je joins à cette lettre un certain nombre de ces notices que vos exposants n'auront qu'à remplir et sur lesquelles, avant de me les retourner, vous ferez apposer le cachet de votre comité.

Les ouvrages des artistes étrangers seront expédiés de la frontière à Paris et réexpédiés de Paris à la frontière aux frais du gouvernement français. Des points spéciaux de la frontière ont été désignés par le règlement de la commission impériale pour l'entrée des ouvrages des artistes de chaque pays. Les œuvres des artistes français résidant à l'étranger jouiront des mêmes immunités. Les caisses qui les contiendront devront porter le cachet du chargé d'affaires de France dans le pays où ils résident. Je vous fais connaître cette disposition pour que vous puissiez répondre aux demandes de renseignements qui vous seraient adressées à ce sujet.

Je vous prierai, monsieur le président, de presser le plus possible l'envoi des ouvrages acceptés par votre comité. Il est à désirer que cet envoi soit fait en une seule fois.

Agréez, etc.

Le commissaire général chargé de la direction de l'Exposition universelle des beaux-arts,

DE MERCEY.

Paris, 9 janvier 1855.

JURY D'EXAMEN ET D'ADMISSION.

Deux décrets impériaux du 20 janvier dernier ont pourvu à la présidence et à la nomination du jury d'admission des œuvres d'art destinées à la prochaine Exposition. Par le premier de ces décrets, M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, membre de l'Institut, est nommé président du jury d'examen et d'admission des œuvres d'art qui seront présentées à l'Exposition universelle de 1855. Le second décret désigne comme membres du jury d'examen et d'admission : — Pour la *section de peinture et de gravure*, MM. Abel de Pujol, membre de l'Institut; Alaux, de l'Institut; Adalbert de Beaumont; Brascassat, de l'Institut; duc de Cambacérès; Couder, Chaix-d'Est-Ange de l'Institut; Couture; Dauzats, Delessert; Desnoyers, de l'Institut; du Sommerard; H. Flandrin, membre de l'Institut; Français; Forster, membre de l'Institut; Heim, membre de l'Institut; Hersent, membre de l'Institut; Lacase (Louis); Lehmann (Henri); Léon Cogniet, membre de l'Institut; Léon Noël, marquis Maison, Moreau (Adolphe), Mouilleron, Müller; Picot, membre de l'Institut; Place, de Reiset; Robert-Fleury, membre de l'Institut; Rousseau (Théodore); de Tromelin, député au Corps législatif; Troyon; Vernet (Horace), membre de l'Institut; Villot. — Pour la *section de sculpture*, MM. Barre, père; Barye, J. Debay; comte de Laborde, membre de l'Institut; Dumont, membre de l'Institut; Duret, membre de l'Institut; Gatteaux, membre de l'Institut; Lemaire, membre de l'Institut; de Longpérier, membre de l'Institut; Nanteuil, membre de l'Institut; Petitot, membre de l'Institut; Pollet, Rude, Sauvageot; Seurre aîné, membre de l'Institut; Toussaint; comte Turpin de Crissé, membre de l'Institut; de Viel-Castel. — Pour la *section d'architecture*, MM. Ca-

ristie, membre de l'Institut; de Caumont; Duban, membre de l'Institut; de Gisors, membre de l'Institut; Hittorf, membre de l'Institut; Labrouste, Lassus; Le Bas, membre de l'Institut; Lefuel, Lenoir; Lenormant, membre de l'Institut; Viollet-Leduc.

ALBUM BIBLIOGRAPHIQUE DES ARTS.

PREMIÈRE QUINZAINE DE JANVIER.

On a pensé qu'il serait peut-être utile aux lecteurs de cette REVUE de trouver dans chaque livraison, la liste exacte des livres nouveaux concernant les beaux-arts, publiés durant la dernière quinzaine écoulée. La réunion de ces listes formera plus tard une monographie bibliographique que de courtes notes et quelques travaux rétrospectifs compléteront au besoin. Il est à croire que cette monographie sera d'un grand secours aux artistes pour acquérir facilement la connaissance des sources à consulter, et l'érudition nécessaire à la pratique de leur art.

Les notes composant les articles dont il s'agit présenteront les titres des ouvrages, titres réduits à l'essentiel pour ménager la place; le nom de l'auteur et celui de l'éditeur y seront mentionnés autant que possible; le nombre des volumes, le format et les signes ordinaires indiquant les figures, gravures ou planches y figureront toujours. Quelquefois les notes seront suivies de petites notules bibliographiques. La pensée de ce travail indiquée, il va être passé à son application.

Anciens châteaux, DEMEURES FÉODALES, FORTERESSES, CITADELLES ET RUINES HISTORIQUES DE L'EUROPE, avec les traditions, légendes ou chroniques qui s'y rattachent et le récit des faits et gestes des possesseurs de ces manoirs, par M. B. B. PARIS, in-18, avec une gravure.

Agenda spécial des architectes et des entrepreneurs de bâtiments pour l'année 1855. Paris, Bance, in-18

Discours prononcé par Mgr. l'archevêque de Cambrai pour l'inauguration de la statue élevée à Napoléon Ier dans la cour de la bourse de Lille, le 3 décembre 1854. Lille, in-8° de 8 pag.

Le dôme des Invalides, ou Guide du voyageur au tombeau de Napoléon Ier, par Noël SANTINI et J. B. M. PARIS, Ledoyen, in-12, av. un portr.

Émailleurs ET ÉMAILLERIE DE LIMOGES, par Maurice ARDANT. Limoges, Martial Ardant, in-18, av. une pl. — *Bibliothèque de l'étranger en Limousin*, n° 1.

Étude SUR LE PAVAGE ÉMAILLÉ dans le département de l'Aisne; par Édouard FLEURY; 200 dessins par Ed. Fleury, gravés par Mme Ed. Fleury. Paris, Didron, in-4°.

Des inscriptions TRACÉES A LA POINTE SUR LES MURS DES MAISONS DE POMPÉI. Examen de l'ouvrage de R. P. Garucci, par Fr. LENORMANT. Paris, Douniol, in-8° de 32 pag. — Extr. du *Correspondant*.

Leçons de photographie, par le D. J. FUA. Paris, Chevalier, in-18.

Méthode d'accordéon, suivie d'exercices et d'airs notés. Paris, Naudier, in-8° oblong de 8 pag.

La Normandie souterraine, ou Notice sur des cimetières romains et des cimetières francs explorés en Normandie, par M. l'abbé COCHET, 2me édit. Paris, Derache, in-8°, av le portr. de l'auteur. — Ouvrage couronné par l'Institut en 1854.

Notes pour servir à la statistique monumentale du département de la Moselle, par G. BOULANGÉ. Metz, in-8° de 36 pag., plus 15 pl. — Extr. des *Mémoires de l'Acad. impér. de Metz*.

Observations SUR L'ÉPITAPHE D'AURELIA THEODOSIA, par Fr. LENORMANT. Paris, Douniol, in-8° de 12 pag. — Extr. du *Correspondant*, livr. du 25 mars 1854.

Plan-guide DU PALAIS DE L'INDUSTRIE. Paris, impr. de Serrière, in-plano d'une feuille.

Quelques mots SUR LA MUSIQUE ET LA POÉSIE ANCIENNE, à propos de l'ouvrage de M. B. Jullien, intitulé : *De quelques points des sciences dans l'antiquité*, par A. J. VINCENT. Paris, Douniol, in-8° de 48 pag. — Extr. du *Correspondant*, 27 sept. et 25 nov. 1854.

Tableaux de plain-chant, par M. Félix CLÉMENT. Paris, Hachette, in-fol. — Enseignement mutuel et enseignement simultané.

Pour les gravures, les lithographies et les œuvres de musique qui paraissent, ainsi que pour les ventes publiques d'objets d'art, consulter la fin des livraisons et le feuilleton de la BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie, recueil hebdomadaire qui se publie sans interruptiou depuis les dernières années du XVIIIe siècle.

P. PINÇON,
Sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

L'Institut des architectes britanniques, qui compte parmi ses membres honoraires et correspondants les architectes de notre Académie des beaux-arts, a complété sa liste par les nominations de MM. Gilbert et Alphonse de Gisors, les derniers élus de l'Institnt de France. Le même honneur a été fait à MM. Rohault de Fleury, Armand et Pellechet, les trois habiles architectes qui dirigent, avec M. Hittorff, les immenses constructions de la rue de Rivoli.

Aujourd'hui, premier février, sera tirée la loterie Gros Omacht, instituée dans le but de venir en aide à la fille du célèbre sculpteur; le gagnant sera mis en possession d'une somme de vingt-cinq mille francs. Le prochain numéro de cette REVUE contiendra une notice biographique du sculpteur Landelin Omacht, par M. Galoppe d'Onquaire.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 533.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 16 janvier 1855.

La séance est ouverte à huit heures. Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 décembre 1854, dont la rédaction mise aux voix est adoptée.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Passepont, peintre, professeur de dessin à Auxerre (Yonne), par laquelle il demande à la Société de l'admettre au nombre de ses membres correspondants.

2° Lettre de M. Coudray-Maunier, faisant la demande des conditions exigées pour l'admission de membre de la Société.

3° Une lettre de M. G. Laverdet, artiste peintre, soumettant à la Société un portrait photographique animé par la peinture à l'huile sans aucune retouche. MM. Ch. Chevalier, P. Carpentier, et Passot sont chargés de présenter un rapport à la Société.

4° Une lettre de M. Pigeory, par laquelle il donne le duplicata des observations faites par la Société archéologique du midi de la France, au sujet de quelques lacunes existant dans leur collection de nos annales.

5° Les numéros des 23 et 30 décembre 1854 et des 6 et 13 janvier 1855 du journal anglais *the Bulder*. Renvoyé comme d'usage à M. L. Moultat.

6° Un numéro du journal de l'Institut royal des architectes britanniques, dont l'examen est également confié à M. L. Moultat.

7° Le numéro de décembre 1854 des *Annales de la Société d'horticulture de Paris et centrale de France*, dont l'examen est confié à M. Vavin.

8° Le numéro du *Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture*, également renvoyé à M. Vavin.

9° Une brochure contenant la table alphabétique des matières contenues dans les seize premiers tomes des *Mémoires de l'Académie impériale des sciences*, *inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. Cette brochure est déposée aux archives, à la suite des mémoires de cette Société.

10° Les numéros d'octobre 1854 de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique, dont M. Pernot veut bien se charger de nous rendre compte.

La correspondance étant terminée, M. le président communique à la Société l'échange des pièces qui a eu lieu entre M. Pigeory, relativement au service de la REVUE DES BEAUX-ARTS et à l'envoi de ce journal à tous les membres de la Société. La lecture de ces pièces reçoit l'approbation des membres présents.

M. le président rend compte ensuite de la visite que le bureau de la Société a cru devoir faire à M. le préfet de la Seine à l'occasion du nouvel an. M. le président a parlé de la souscription et des travaux pour la statue de Lesueur, à l'érection de laquelle le gouvernement et la ville de Paris ont si généreusement concouru, puis il a adressé à M. le préfet les remercîments de la Société pour les travaux d'art qui ont été commandés à une partie de nos collègues.

M. le président communique à la Société la lettre qu'il a écrite à M. Langlois, à l'effet de faire examiner par une commission prise dans le sein de la Société, le mérite du panorama de la bataille des Pyramides, dont il est l'auteur, et la réponse toute favorable que ce peintre lui a adressée. Par suite de cette communication, une commission est composée de MM. les membres du bureau, auxquels devront se joindre MM. Horsin-Déon, Ch. Chevalier, E. Vavin, Gelée, P. Lacroix, Pollet, Gavet, Thuillier, Husson, Gatteau, Delorme, Abel de Pujol et Chaudet. La réunion est fixée au samedi 20 janvier présente année, à midi précis.

M. le président communique également à la Société les décisions que le bureau à cru devoir prendre, dans une séance extraordinaire, au sujet de diverses affaires administratives.

M. Vavin obtient la parole pour lire son rapport sur les *Mémoires* de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Notre collègue s'exprime ainsi :

« Je viens vous entretenir des œuvres d'une société qui a plus d'un demi-siècle d'existence ; il est facile de comprendre combien la poésie et l'art dramatique ont gagné à l'existence d'une compagnie qui compte parmi ses membres le législateur du Parnasse français, l'auteur du *Cid*, l'inimitable émule d'*Esope* et de *Phèdre*, le grand poëte dont la diction flexible et mélodieuse exerça tant d'empire sur l'âme, sur les sens, et que tous reconnaissent comme un maître ; cet admirable moraliste qui châtie en riant et auquel nous devons *le Misanthrope* et *Tartufe*, tandis que la sculpture s'enorgueillit du nom de Pujet.

« La Société académique de l'Aube a, dans sa sphère modeste, rendu d'importants services et justifié les espérances de ceux qui l'ont fondée. Sous le titre *Eloges des bibliothèques*, M. H. Armand, archiviste, a fait preuve d'érudition.

« Si les hommes, dit-il, connaissaient bien leurs « droits et leurs devoirs réciproques, si même ils « entendaient bien leurs intérêts, quelque divisés « d'opinion qu'ils fussent d'ailleurs, ils seraient « ensemble dans une paix aussi profonde que les

« livres d'une bibliothèque ; c'est là que la diver-
« sité des systèmes subsiste sans tumulte, sans
« hostilité extérieure ; là les querelles littéraires
« ne troublent plus la société, et les opinions po-
« litiques ne font plus couler du sang. »

« Quelle simple et sage philosophie règne dans cet opuscule ! comme M. H. Armand connaît bien le genre humain quand il nous fait part des regrets que Charles-Quint éprouvait de ne pouvoir faire marcher deux pendules avec un parfait accord. Il se reprocha d'avoir voulu faire régner entre des êtres libres une harmonie qu'il ne pouvait établir entre deux machines. Enfin, après avoir judicieusement discuté sur le mérite des livres, il ajoute : « L'auteur réfléchi, le vrai phi-
« losophe, trouve dans les bibliothèques un puis-
« sant préservatif contre l'esprit d'intolérance, et
« en conversant avec les livres, il apprend à vivre
« avec les hommes. »

Notre collègue cite ensuite la relation d'un voyage à Rome, en 1520, par le R. P. *Dom Edme*, abbé de Clairvaux, voyage très-intéressant sous le point de vue linguistique. Il mentionne un mémoire descriptif sur la chapelle gothique du petit séminaire de Troyes, par M. l'abbé Tridon, sous la plume duquel les détails les plus vulgaires revêtent des formes gracieusement poétiques.

« Une longue et savante notice archéologique départementale, par M. Corrard de Bréban, mérite de trouver ici sa place. Parmi les statues récemment découvertes et qui font partie du musée de Troyes, on en remarque une en bronze dont la Société a fait l'acquisition.

« Cette statue a un mètre dix centimètres de hauteur, le bras droit manque ainsi que la partie supérieure de la tête. Les orbites sont vides et devaient recevoir des yeux en argent ou autre matière plus précieuse que le reste de la statue.

« La nudité de la statue, la recherche du travail des yeux, semblaient indiquer une divinité. La jeunesse du sujet pouvait faire hésiter entre Apollon et Bacchus, mais des cheveux partagés dessus le front en corymbe et bien plus encore des feuilles de laurier en cuivre recueillies sur place doivent faire adopter cette dernière hypothèse.

« Un grand nombre de médailles en cuivre, de poteries romaines en terre rouge et de colliers, ont été trouvés dans les environs de Troyes et figurent actuellement au milieu de la collection déjà nombreuse que possède le Musée de cette ville. »

Ici M. Vavin signale à l'attention des érudits les diverses inscriptions grecques trouvées à Troyes ou aux environs, et dont quelques-unes ont exercé la patience des savants et attendent encore leurs Champollions.

« Sur un vase en porphyre apporté de Constantinople à Troyes et offert à la cathédrale de Saint-Pierre par l'évêque Garnier, qui avait fait partie de la croisade sous le comte de Champagne Thibaut III, on lit une inscription qui n'a pas été bien comprise encore ; il est vrai de dire que les caractères ont de la peine à être déchiffrés.

« Le vase en question est de la forme d'un petit bassin de un pied et demi environ de diamètre, y compris un bord d'argent qui en termine la circonférence. Le fond est enrichi d'une croix d'or fixée à la même circonférence par ses quatre extrémités ; sur le bord d'argent sont gravés les vers grecs dont nous venons de parler. »

L'honorable rapporteur cite des vers de M. Clovis Michaud, comme diversion à ces travaux sérieux. Dans la pièce principale, l'auteur se met en quête d'apprendre ce qu'est l'esprit ; il s'adresse à un géomètre qui lui répond 4 et 4 font 8, allez chez le voisin. Ce dernier poëte et vaudevilliste :

Adressez-vous, dit-il, ce sera tout profit,
Au Fidèle Berger qui le vend tout confit.

« Colère et désolé, il se rappelle un vieux lettré qui jadis lui servait de mentor. Le bon vieillard ne peut retenir un sourire :

» Mon enfant, lui dit-il, apprenez qu'ici-bas
Nul ne peut enseigner ce qui ne s'apprend pas ;
Mais vous me consultez, moi vieux chef de lycée,
Je vais donc sur ce point vous ouvrir ma pensée.
L'esprit, que le ciel compte au rang de ses faveurs,
Est ce que sont aux fruits leur plus fine saveur ;
Rousseau l'a défini : *Raison assaisonnée*.
Mon cher fils, aux palais, au sein d'un Athénée,
Observez le public le jour où votre voix,
Au poids de la raison ajoute encor son poids.
Malgré tous les efforts de votre art oratoire,
Quand vous voyez tout bas dormir votre auditoire,
Comme si vos grands mots s'adressaient à des sourds,
C'est l'*assaisonnement* qui manque à vos discours. »

Notre collègue, M. Vavin, termine son long et intéressant rapport en priant la Société de déposer aux archives les volumes dont il vient de rendre compte. Ces conclusions sont adoptées.

L'ordre du jour appelle le vote définitif sur la question des jetons de présence. M. le secrétaire général donne lecture de la proposition faite par M. Desjardins. M. Pollet soumet quelques modifications, et l'assemblée consultée décide que, sans renoncer à la proposition de M. Desjardins, elle en ajourne l'exécution.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 février.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1855 ; 2° Correspondance ; 3° Rapport

de la commission chargée d'examiner le panorama de M. Langlois; 4° Rapport de M. Delaire sur une brochure de M. Martin, d'Angers, intitulée : *De l'amélioration du chant dans les colléges;* 5° Rapport sur diverses candidatures; 6° Rapport de M. L. Moultat sur une série du *the Bulder.*

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 19 janvier 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 janvier.

M. de La Chavignerie prend la parole pour lire le rapport qu'il a été chargé de faire sur les travaux de la Société depuis le 15 avril 1852 jusqu'au 31 décembre 1853.

Ce rapport, qui est une véritable statistique des séances du Comité, fait ressortir tout à la fois l'importance des travaux du Comité central, et en même temps la nécessité de reviser quelques articles des statuts constitutifs.

Le secrétaire général, chargé par le Comité de faire le même travail pour l'année 1854, arrive aux mêmes conclusions que M. de La Chavignerie. Enfin M. Marcellin, prenant la question de plus haut et envisageant à la fois le passé et l'avenir du Comité, lit une série de propositions dont l'ensemble constitue une véritable réforme de ceux des articles du règlement constitutif dont l'expérience appelle la modification immédiate.

Il serait sans intérêt pour le public de faire entrer dans ce procès-verbal la mention des questions de détail qui ont été traitées dans cette séance, et qui d'ailleurs reviendront dans la discussion à la prochaine séance. Le secrétaire général croit devoir se borner à faire connaître que les propositions qui ont été simultanément émises par les trois rapporteurs, ayant été soumises à un vote, ont été unanimement adoptées et seront l'objet d'un examen détaillé dans la séance prochaine.

Le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Guilletat, dessinateur lithographe (61, rue du faubourg Saint-Martin, à Paris), dont la candidature a été présentée dans la séance précédente par MM. C. E. Clerget et Louis Rey. Cette lettre étant écrite conformément à l'art. 5 des statuts du Comité, M. le président fait procéder au vote pour l'admission du candidat. Le scrutin ayant donné l'unanimité des suffrages, M. Alphonse Guilletat est proclamé membre du Comité central.

M. le président fait la lecture d'une charmante pièce de poésie, œuvre de M. Alfred de Tanouarn, nouvellement élu membre du Comité central des artistes.

Cette œuvre a pour titre : *Les trois chants d'Héloïse.* Nous n'essayerons point d'analyser cette symphonie poétique en trois parties; disons seulement qu'au milieu des applaudissements qui ont accueilli cette lecture, l'auteur aurait pu surprendre quelques larmes, et ce sont les plus dignes applaudissements de la vraie poésie.

L'heure avancée ne permet point d'entendre la lecture d'une notice par M. Marcellin. Cette lecture est remise à l'ordre du jour de la séance prochaine.

Ordre du jour de la séance du vendredi 2 février.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Propositions ayant pour objet la révision des statuts constitutifs du Comité central, résumé et conclusions des rapports lus dans la séance précédente, par MM. Émile Bellier de La Chavignerie, Clerget et Marcellin; 4° Lecture d'une notice sur M. Frissard, inspecteur général des ponts et chaussées, par M. Marcellin:

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

CARTES A JOUR DE M. HULOT.

Une épreuve des types des cartes à jouer, dites *à deux têtes*, types reproduits par la galvanoplastie, a été offerte par M. Anatole Hulot, graveur de la Monnaie, au Comité central des artistes. Ainsi qu'il s'empresse de le dire, M. Hulot ne revendique pas pour lui l'invention des cartes *à deux têtes*, et je l'en félicite pour l'honneur de son goût : cette invention nous vient, dit-on, d'Allemagne.

J'avoue, en toute humilité, que je n'ai pas encore bien compris les avantages que paraissent attacher certains joueurs à ces sortes de cartes. Si cette découverte n'a d'autre but, comme je le pense, que celui d'éviter aux joueurs la peine de retourner chaque fois les cartes à figures, qui se distribuent, comme on sait, telles que le hasard les place, et d'économiser ainsi la perte de temps qui résulte de leur arrangement dans la main, cette découverte rappellerait l'histoire de cette joueuse incorrigible qui s'accusait à son directeur de sa passion sur le jeu. Sermonnée sur cette folle passion et sur l'inutile emploi des heures qu'elle y consacrait, la pénitente n'hésitait pas à répondre : C'est vrai! on perd beaucoup de temps *à battre les cartes.*

Mais sans insister plus longtemps sur le mérite

de ces cartes bizarres, devenues aujourd'hui ou de mode ou de nécessité, j'arrive à l'examen du travail dont M. Anatole Hulot a été chargé par l'administration des contributions indirectes.

On n'ignore pas qu'il entre dans nos cartes à jouer douze figures que l'administration fait imprimer et vend, avec l'as de trèfle seulement, à tous les fabricants de dominoterie, qui complètent, par une impression particulière, chaque espèce de jeu qu'ils livrent au commerce. Ces douze figures ont été plus d'une fois imitées, malgré les pénalités de la loi contre les contrefacteurs. Il importait donc de rendre la contrefaçon plus difficile, de faire reproduire identiquement les types anciens, gravés par M. Gatteaux, et en même temps de ne point contrarier le goût des joueurs qui s'habituent difficilement à de nouveaux types.

Les procédés de galvanoplastie se prêtaient mieux que tout autre à cette opération, et l'on ne pouvait confier à des mains plus habiles ce travail délicat. M. Hulot a fort bien réussi. Indépendamment de la double reproduction des types, il fallait trouver le moyen de rapprocher les deux parties par juxtaposition, de manière à n'en former qu'une seule. Pour obvier à l'inconvénient qu'aurait présenté la ligne de séparation des deux types ainsi réunis, M. Hulot a imaginé de raccorder chaque demi-figure sur un petit listel orné de perles qui les coupe toutes deux par une ligne diagonale. Il résulte de cette disposition, indiquée peut-être pour la conservation des quelques accessoires, que la figure, étant placée dans la main des joueurs, la carte qui la recouvre laisse juste à découvert toute la partie qui sert à la distinguer des autres. Ce détail est exécuté avec un tel soin, que l'œil le plus exercé ne saurait s'apercevoir que la gravure se compose de deux parties réunies, si l'identité parfaite qui se remarque entre elles ne venait déceler l'ingénieux moyen employé pour obtenir ce résultat.

Le dépôt des spécimens de M. Anatole Hulot dans les archives du Comité central des artistes, est le meilleur encouragement que puisse donner cette société aux travaux de l'habile graveur.

BRÉVIÈRE.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : *la Czarine*. — VARIÉTÉS : *le Diable*. — GAÎTÉ : *le Masque de poix*.

On ne saurait se dissimuler que la *Czarine* n'est pas une des meilleures pièces de M. Scribe. Quoique le caractère de Pierre le Grand soit tracé avec vigueur, la force manque à cette œuvre considérée comme drame, et l'esprit de la comédie, cet esprit que l'auteur a jeté à profusion tant de fois, se fait un peu trop remarquer par son absence. M. Scribe a hésité entre le rire et les larmes, et n'a excité ni l'un ni l'autre. Les sujets historiques ont ce défaut, que le spectateur ayant des données plus ou moins exactes sur les personnages principaux, met toujours une certaine résistance à les accepter tels qu'on les lui présente. Ainsi cette czarine, cette servante de Marienbourg, qui passa, comme la fiancée du roi de Garbe, par tant d'aventures avant d'arriver à sa destination, c'est-à-dire au trône de Russie, ne semble guère faite pour les sentiments délicats que M. Scribe lui suppose, et que les bienséances théâtrales le forçaient d'ailleurs à lui donner. Dans l'ouvrage dont il s'agit, Catherine ne cesse d'être en butte à la jalousie de Pierre, qui a déjà sacrifié un chambellan, et qui est sur le point d'en immoler un autre, quand la mort le surprend : il est empoisonné par son premier ministre Menschikoff. L'impératrice est alors maîtresse de son cœur. Mais le seigneur qu'elle avait remarqué a, dans l'intervalle, changé d'amour; marié par ordre du czar, il s'est épris d'une sérieuse passion pour sa femme, et Catherine l'abandonnant à sa tendresse conjugale, garde pour elle les soucis du trône et les regrets. La véritable czarine eût envoyé cet ingrat en Sibérie.

Ce drame est bien joué par MM. Beauvalet, Pierre le Grand; Monrose dans le personnage de Villerbeck, espèce d'aventurier que M. Scribe aurait pu nommer Villebois; Geffroy, qui se tire avec avantage du rôle de Menschikoff un peu sacrifié; ainsi que par les autres interprètes de l'ouvrage en général, et par Mlle Rachel en particulier; Mlle Rachel a de très-beaux effets, mais ce n'est pas sa plus belle création : sa voix s'éteint par moments comme l'éclair qui laisse l'ombre après avoir brillé.

Le Diable s'offre aux Variétés sous les traits d'Arnal, qui est un Belzébuth bon enfant, un simple domestique, dans le genre du domestique de *l'Humoriste*, très-bavard et très-conteur; le maître de ce valet, la tête troublée par les révélations des tables tournantes et des esprits qui s'y logent, se persuade qu'il n'est rien moins que le malin esprit en personne. Arnal a pour compères l'honnête Numa et Leclère, l'excellent comédien. La pièce de MM. Duvert et Lausanne est amusante, quoique un peu longue; en fait de folies, les plus courtes sont toujours les meilleures.

Un petit acte très-distingué de Mme Roger de Beauvoir s'est ajouté au répertoire des Variétés. Mme Roger de Beauvoir a déjà donné plusieurs

fois la mesure de son esprit fin et gracieux. Ce joli proverbe, intitulé *Au coin du feu*, a été suivi d'une charge ébouriffante, *les Amours d'un serpent*, dans laquelle Lassagne a déployé beaucoup de verve. La fatalité, qui a pesé si longtemps sur le théâtre des Variétés, semble vouloir disparaître.

Le Masque de poix, drame inspiré par un ouvrage de M. Mocquart, a obtenu un grand succès au théâtre de la Gaîté. L'Empereur, l'Impératrice et la plus brillante réunion ont applaudi cette œuvre de M. Benjamin Antier, dramaturge d'une grande expérience. M. Hostein tient un succès.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : Les engagements. — ITALIENS : *Linda*. — OPÉRA-COMIQUE : *le Chien du jardinier*. — THÉATRE-LYRIQUE : *Robin des Bois*. — La Société des concerts.

Le rétablissement de la santé de M. Gueymard a permis de reprendre, avec une activité nouvelle, les répétitions des *Vêpres siciliennes* à l'Opéra. On apporte beaucoup de soins à la partie chorégraphique de cet ouvrage, qui aura pour principal interprète la Cerrito, la célèbre danseuse ayant renoncé à l'engagement qu'on lui offrait à New-York. Le ballet nouveau dont M. Adolphe Adam écrit la musique servira, dit-on, aux débuts de Mlle Baretta, qui a obtenu de grands succès à Milan. M. l'administrateur général de l'Académie impériale de musique vient aussi d'engager Mlle d'Herblay, élève du Conservatoire, dont la belle voix de contralto a été remarquée dans les derniers concours. Mme Stolz chantera prochainement le rôle de Fidès du *Prophète*.

La reprise de *Linda* n'a pas été très-heureuse aux Italiens; Mme Gassier ne se distingue guère que dans le rondo de Ricci qu'elle a placé à la fin de cette partition. Au théâtre de M. Ragani, comme sur les autres scènes où l'on chante, la saison exerce une fâcheuse influence sur les voix des artistes. Le premier ouvrage qui sera représenté aux Bouffes aura pour titre : *Gli Arabi nelle Gallie*. Ce n'est pas précisément une nouveauté, mais c'est du moins pour Paris une œuvre inédite dont le compositeur Paccini a dirigé lui-même les répétitions. Les rôles principaux sont confiés à Mme Frezzolini, et à MM. Baucardé et Graziani.

Le *Chien du jardinier* est à l'Opéra-Comique un de ces levés de rideau destinés à vivre plus longtemps que bon nombre de pièces en trois actes, et qui ne profitera pas moins à notre seconde scène lyrique qu'à ses auteurs. C'est un tableau de mœurs et d'observation pris d'après nature au village; c'est l'éternelle et toujours intéressante fantaisie d'une coquette qui ne veut pas qu'on l'aime et qui ne permet pas non plus qu'on se passionne pour d'autres. Il y a de l'esprit et de la vérité dans l'acte de MM. Lockroy et Cormon, que fait merveilleusement valoir la charmante musique de M. Grisar, fort bien chantée par MM. Faure et Ponchard, ainsi que par Mlles Lefebvre et Lemercier. On répète l'opéra en trois actes de M. Auber.

L'anniversaire de la naissance de Molière a été, suivant l'usage, célébré par un banquet où les membres de l'association des auteurs dramatiques se sont réunis aux artistes comédiens. La présidence de ce banquet avait été dévolue à M. Scribe qui, empêché par ses travaux, a délégué l'honneur qu'on lui faisait à son ami et à son confrère M. Mélesville.

La société des concerts du Conservatoire demeure fidèle à la coutume de reprendre ses matinées lyriques le second dimanche de janvier. L'harmonieuse compagnie en est, comme on sait, à la vingt-huitième année de son existence. Le programme du premier dimanche se composait, comme morceaux principaux, de la symphonie en *fa* de Beethoven et de la symphonie en *ut* de Mozart; l'exécution en a été excellente. On a, en outre, entendu, dans la partie vocale, Mme Miolan-Carvalho et Mlle Boulart; dans la partie instrumentale, M. Leroi.

Un autre concert a eu lieu hier, 31 janvier, salle Herz; Mme Bosio, MM. Fumagalli, Baucardé et Graziani se sont fait entendre avec leur talent ordinaire. Le succès de la matinée a été complété par la chanson de M. Lefort intitulé les *Zouaves*, que l'habile artiste a chanté avec une verve qui a transporté l'assemblée.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er février.

Aux nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur relatives au monde des arts et consignées dans notre dernier numéro, nous devons ajouter aujourd'hui celle de M. Justin Ouvrié, éminent paysagiste dont on n'a pas oublié le beau tableau exposé au dernier Salon, et celle de M. Victor Baltard, architecte des halles centrales.

— Le directeur de l'imprimerie impériale, M. de Saint-Georges, frère de l'auteur dramatique, vient d'être décoré de l'ordre portugais de la Conception. M. de Saint-Georges s'occupe, dans le grand établissement qu'il dirige, d'une carte géologique pour le compte du gouvernement belge.



A. de BAR. Aqua forte 1854.

CHALET DU BOIS DE BOULOGNE.

Imp. F. Chardon aîné, 30 rue Hautefeuille, Paris

COLLECTION CHINOISE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Au milieu des sérieuses préoccupations politiques de ce temps-ci, le public n'a donné qu'une attention distraite à un fait qui a, selon nous, une importance de premier ordre au point de vue de l'art et même de l'histoire : nous voulons parler de la précieuse collection chinoise récemment apportée à Paris par M. de Montigny, consul de France à Schang-Hay.

D'autres que nous parleront des magnifiques animaux de l'espèce bovine dont il a doté notre jardin des plantes, et qui, indépendamment des ressources que présentent à l'Europe les animaux de leur espèce, ont l'avantage de se nourrir de peu et d'offrir à l'industrie, au lieu d'une bourre grossière, une laine longue et soyeuse dont on peut fabriquer les plus fins tissus. Ces animaux s'étant déjà reproduits sont une conquête que ne peut manquer d'apprécier notre Société d'acclimatation, qui nous parlera sans doute aussi de l'utile et admirable oiseau, jusqu'ici relégué dans le domaine des fables, comme le phénix, le dragon, etc., etc. et qu'on n'avait encore vu que sur les paravents. La Société d'agriculture nous dira sans doute également son mot sur un précieux tubercule, l'igname de la Chine, qui paraît venir si fort à propos au secours de notre pomme de terre malade, et de nos céréales aux récoltes trop souvent intermittentes ou incomplètes.

Quant à nous, renfermés religieusement dans le cercle qui nous est tracé, nous ne parlerons des merveilles dont M. de Montigny a doté sa patrie, qu'au point de vue qui nous concerne, et qu'on peut appeler la partie artistique de la collection ; mais qu'on ne croie pas que, dans ce que nous en dirons, il y ait la moindre intention de faire ce qu'on appelle une réclame déguisée, dont les procédés sont si étendus et si admirablement perfectionnés de nos jours. Tout est fini entre M. de Montigny et le gouvernement qui en lui achetant sa collection, et contrairement à ce qui lui arrive si souvent, paraît avoir fait une beaucoup meilleure affaire que son vendeur. M. de Montigny est à peine rentré dans ses frais, après avoir subi toutes les chances d'avaries et même celles de perte totale, que lui faisait courir une si longue navigation ; mais il est des hommes, et M. de Montigny est, dit-on, de ce nombre, pour lesquels la conscience d'un service rendu au pays est encore la plus précieuse récompense[1].

La collection se compose d'une foule d'objets d'ameublement et d'ornementation des plus curieux, qui nous font assister à la vie intime du singulier peuple, si peu connu il y a dix ans seulement, et qui a évidemment devancé l'Europe dans la voie des plus utiles découvertes.

On savait déjà jusqu'à quel point sont portées la patience et l'adresse des Chinois : mais on apprend aujourd'hui, peut-être pour la première fois, que le goût et l'art ne sont rien moins qu'étrangers à leurs productions ; sous ce rapport, on peut considérer comme un véritable événement l'apparition inattendue de cette réunion de produits, dans lesquels les habitants du Céleste Empire

1. On nous assure qu'une rétribution perçue à la porte de la salle chinoise, au palais de l'industrie, sera affectée au payement du prix de vente stipulé entre le gouvernement et M. de Montigny, lequel est, dit-on, de 250 000 fr. Si la recette n'atteignait pas cette somme, la différence serait acquittée par l'État : si elle la dépassait, on ne nous a pas dit à qui reviendrait le surplus, qui nous semblerait devoir appartenir à M. de Montigny.

auraient non-seulement égalé, mais même notoirement dépassé notre vieille Europe.

Nous pourrions en faire ici une longue nomenclature qui présenterait certes un vif intérêt: décrire des tableaux de bois en relief d'un inconcevable fini, représentant des paysages, des eaux, des jardins; d'autres reproduisant, en matière précieuse, des arbres, des oiseaux, etc., etc.; nous pourrions parler de lits d'une taille et d'une forme complétement inconnues dans nos contrées, de canapés, d'armoires fermant sans charnières ni serrures, d'horloges encastrées dans des portes, de porte-lumières à réflecteurs; d'un service de thé dont chaque tasse est creusée dans la plus fine agate, des brûle-parfums de toutes formes; en un mot, de la vie chinoise tout entière: nous en réservons la surprise à nos lecteurs, qui pourront en jouir plus complétement lors de l'Exposition générale, où une salle particulière sera ouverte à cette collection.

Mais c'est surtout pour ce qui concerne les émaux, que la collection offre les plus précieuses richesses et qu'elle a produit une surprise mêlée d'admiration.

Tout le monde connaît aujourd'hui les émaux qu'à tort ou à raison on classe dans la catégorie générale des byzantins; il faut croire au moins qu'ils ont rencontré de nos jours beaucoup d'amateurs éclairés, à en juger par la valeur presque fabuleuse qu'ils ont acquise et dont la cause est, non moins que leur antiquité, leur excessive rareté. Les Vandales de l'Auvergne et du Limousin en ont brisé autant qu'ils en ont rencontré, et l'on citait à Limoges, il y a peu d'années encore, un chaudronnier qui se vantait d'en avoir détruit assez pour charger deux charrettes à six chevaux, du cuivre seul qui en provenait. Or, on aura jugé ce digne iconoclaste et ses pareils, qui ont été nombreux, quand on se rendra compte des procédés de fabrication de ces émaux, où le cuivre n'est absolument compté pour rien.

On connaît généralement aujourd'hui ces procédés, grâce à de récentes publications, parmi lesquelles celles de M. de Laborde tiennent le premier rang; mais il n'est peut-être pas inutile de les rappeler ici sommairement pour faire apprécier le mérite du travail des émaux qui nous occupent, et aussi pour en déterminer l'origine.

Sur une plaque de cuivre ou d'or, soigneusement planée, sont disposées de fines bandelettes du même métal, d'après un dessin donné d'avance : les cases formées par ces lignes ou cloisons, généralement d'une grande finesse, sont ensuite remplies par une poudre minérale et colorée, mise en fusion par le four ou le moufle, après quoi toute la surface, métal et émail, est polie par la pierre, la ponce, la meule ou tout autre mordant, de manière à faire ressortir le trait métallique, qui se dore ensuite s'il n'est qu'en cuivre, comme dans les émaux chinois et dans la plupart de ceux qu'en France on appelle byzantins.

Plus tard, on fit des émaux dits à taille d'épargne ou champlevés, qui ne sont, à bien dire, qu'un dérivé des émaux cloisonnés et une autre façon d'arriver au même résultat, c'est-à-dire de former le trait en métal, et en émail coloré le corps de l'objet à représenter.

Nous avons suivi dans cet écrit la nomenclature et les définitions qui paraissent avoir prévalu, en classant les émaux cloisonnés comme ayant précédé généralement ceux dits à taille d'épargne. Si les premiers émaux ont été cloisonnés, ce procédé n'est pas exclusivement réservé à la première époque de l'émaillerie, et nous avons sous les yeux plusieurs spécimens de l'émail cloisonné à une époque voisine de la Renaissance et d'autres où les deux genres se trouvent réunis.

Il est un autre genre d'émail dit niellé, où le trait, fait au burin par une entaille creusée dans une plaque d'argent assez ordinairement dorée, est rempli par une espèce de métal artificiel de couleur noire, formé de l'amalgame de plomb, de soufre et d'argent. Les écrivains qui s'en sont occupés nous paraissent l'avoir fait beaucoup trop sommairement; ils se sont généralement bornés à copier l'ouvrage du moine Théophile, ouvrage du reste fort remarquable et

qui fait remonter au XIIe siècle la fabrication des émaux niellés : nous sommes d'autant plus disposés à adopter cette opinion, qu'elle se trouverait confirmée par l'inspection scrupuleuse d'un coffret que nous avons sous les yeux, et dont nous parlerons peut-être avec détail dans cette REVUE.

Nous n'avons rien vu de semblable dans la collection Montigny, et nous ne le regrettons que faiblement, car, ainsi qu'on peut le reconnaître, ce n'était là qu'une variété de l'art de l'art de l'émailleur. Nous ne parlerons pas non plus, si ce n'est pour mémoire, de cette époque plus rapprochée de nous où les figures furent formées, soit par le cuivre gravé, l'émail formant le fond, soit par des applications en ronde bosse partiellement émaillées et décorées de pierreries, fausses pour la plupart, imitant le grenat ou la topaze, et nous arrivons à une nouvelle période pour les deux pays où l'on voit paraître des émaux complétement peints. Alors le fond de cuivre est complétement couvert, et l'émail, devenu une espèce de peinture, représente des sujets plus variés, des personnages mis en scène, des décorations de différents genres. Dans les émaux de cette époque, souvent l'émail devient saillant là où sont en saillie les objets qu'il veut représenter. Dans toute cette période, l'émail est épais et lourd ainsi que le cuivre qu'il recouvre.

Enfin, et c'est la troisième époque, l'époque actuelle qu'on pourrait appeler la décadence, où l'émail n'est plus qu'une espèce de peinture tantôt opaque, tantôt vitrée, toujours d'une extrême fragilité et que peut briser le moindre choc.

Un fait qui nous a frappé, et qui n'est point des moins curieux à observer, c'est que l'art de l'émaillerie a suivi, en Chine, précisément les mêmes phases qu'en France; sans qu'il y ait la moindre probabilité, nous pouvons dire même la possibilité de rapports entre les deux nations, l'art de l'émaillerie à l'inverse de la loi générale, au moins en matière d'art, y a obtenu dans son origine des résultats qu'elle n'atteindrait pas aujourd'hui, même en France, où les progrès de la chimie auraient pu créer des ressources nouvelles ; les deux industries, presque contemporaines par leur origine, ont été, dans les deux pays, s'affaiblissant en quelque sorte parallèlement et dans des conditions presque identiques.

Mais le point le plus important de la question est celui-ci : le caractère des émaux de la collection Montigny n'est-il pas évidemment grec, comme celui de nos premiers émaux bysantins, dont ils sont les contemporains et probablement les aînés? Nous n'hésitons pas à le penser. Si l'ornementation n'est pas semblable, il est évident que les procédés de fabrication sont les mêmes; la différence dans le dessin provient de la différence de destination. En France, l'émailleur avait pour principal objet, l'ornementation des églises et des palais, des églises surtout. L'artiste et l'ouvrier ont dès lors dirigé leurs travaux dans cette voie. En Chine, rien de semblable : l'émail a une destination en quelque sorte privée, et va décorer les objets les plus usuels, des brûle-parfums, des coffrets, des vases à fleurs, etc. Dès lors liberté, plus grande latitude, plus exacte imitation de la forme grecque. Si dès le XIIe siècle on retrouve à Limoges l'inspiration grecque, on la retrouve beaucoup plus fidèle, et plus élégante encore, dans les émaux que nous avons sous les yeux.

En effet, sur l'un des vases de la collection, celui qui nous paraît sous ce rapport le plus intéressant, on voit très-distinctement une tête qui présente tous les caractères de la Méduse grecque, c'est-à-dire le regard menaçant, les serpents enlacés et tous les autres attributs qu'on connaît.

D'où vient cela ? ce n'est certainement pas du hasard. Que nous, Occidentaux dont les rapports avec Constantinople ont été de tous les temps, qui avons eu notoirement à Limoges une colonie vénitienne[1], et avec elle des ouvriers grecs, nous ayons été leurs imitateurs, rien n'est plus simple et plus facilement expliqué; mais que les Chinois aient été en rapport avec les Grecs, comment ces rapports se sont-ils établis, quels en ont été

1. Il existe encore dans cette ville une rue dite des Vénitiens.

les moyens, qui en a parlé et les a connus? Ce sont là, certes, des questions d'un haut intérêt et dignes des méditations des érudits.

Nous demanderons donc formellement aux savants de répondre aux questions suivantes :

1° Quelle est l'époque de la fabrication des émaux de notre collection;

2° Les auteurs ont-ils créé spontanément les procédés de fabrication comme ils ont inventé la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon, etc.?

3° Enfin, s'ils se sont inspirés de l'art grec, comme leur ornementation semble le démontrer, comment la communication s'est-elle établie entre les deux peuples, ou plutôt n'auraient-ils pas puisé tous deux aux mêmes sources, c'est-à-dire en Égypte ?

Ne fût-ce que pour avoir soulevé ces importantes questions, la collection qui fait le sujet de cet article aurait déjà rendu un important service. Nous espérons que les hommes spéciaux, entraînés par l'espèce de courant qui va attirer sur cette collection l'attention publique, voudront se mettre à l'œuvre et ne nous laisseront pas, à l'époque de l'Exposition générale où nous touchons, livrés à des incertitudes qui accuseraient ou leurs défauts de bonne volonté ou quelque chose pire encore. Nous demanderons surtout et tout d'abord aux sinologues de déterminer d'une manière précise l'âge des principaux vases qui figurent dans cette collection, lesquels portent des signatures et des indications de règnes qui peuvent conduire à des fixations certaines. D'après les données que nous avons personnellement recueillies, certains de ces vases remonteraient au XIe siècle; nous avons donc le droit de demander que l'on nous instruise de ce point important. Le reste viendra facilement ensuite.

On voit, par l'exposé très-sommaire qui précède et par la nature des questions qu'il soulève, quel service a rendu à l'art et même à l'histoire l'auteur de cette collection. Quelle qu'ait été la rémunération de tant de labeur, elle a été au-dessous de son mérite; la reconnaissance publique est une belle chose, mais il n'y faut pas démesurément compter dans un siècle de prosaïsme et de grandes industries en tous genres.

Dans tous les cas, nous croyons avoir en ce qui nous concerne accompli un acte de justice et rempli un devoir de conscience en adressant, au nom de l'art, à M. de Montigny, des remercîments et l'expression de la gratitude la mieux sentie.

Pierre DU MOUTIER.

CHRONOLOGIE

DES EXPOSITIONS D'ARTS ET D'INDUSTRIE

A PARIS.

1667. — 1855.

Avant peu l'Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts aura fait de Paris le centre momentané des produits les plus remarquables et le rendez-vous des principales intelligences du globe. Les préliminaires de cette grande solennité motivent de nombreuses préoccupations; des détails ou des renseignements en tous genres se recueillent à son sujet. Les circonstances commandent donc à cette Revue de ne point rester étrangère au mouvement des idées actuelles. Bien que des travaux, se rattachant par quelques points à l'article que nous publions aujourd'hui, aient déjà paru dans ces colonnes, et, tout en renvoyant à ces précédentes études[1] les lecteurs désireux d'informations plus complètes, il nous a semblé utile de grouper ici, dans une analyse succincte, la série des exhibitions publiques qui ont devancé, et, pour ainsi dire, préparé l'Exposition universelle de 1855.

Sous Louis XIV, dix solennités artistiques excitèrent la curiosité de la foule. Conformément au désir du roi, l'Académie avait décidé, le 24 décembre 1663, qu'il y aurait tous les ans, le premier samedi de juillet, une exposition dans les salles affectées à ses séances, au terme de laquelle les exposants reprendraient leurs ouvrages. Ce fut là la première idée des exhibitions publiques qui ont précédé les salons du Louvre. Toutefois, la décision prise par l'Académie ne reçut d'effet

1. *Résumé chronologique des Expositions des beaux-arts à Paris*, Revue des Beaux-Arts, 1853, t. IV, p. 125. — *L'Académie des beaux-arts et les Expositions à Paris*, ibid., p. 158. — *L'Académie des beaux-arts depuis son origine jusqu'au temps actuel*, 1854, t. V, 1re partie, p. 245; 2e partie, p. 269.

qu'en 1667, après une lettre de Colbert, du 9 janvier 1666, qui régla que ces fêtes de l'art n'auraient lieu que bisannuellement et pendant la semaine sainte.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

Première Exposition, ouverte en 1667 sur l'invitation de Colbert, et pour célébrer la fondation de l'Académie ; dure quinze jours, du 9 au 23 avril ; Colbert la visite.

IIe, tenue du 28 mars au 20 avril 1669, dans la galerie du Palais-Royal et dans la cour du palais Brion ou hôtel Richelieu ; est également visitée par Colbert.

IIIe, établie aux mêmes lieux, et à partir du 20 avril 1671.

IVe, du 14 août au 4 septembre 1673, avait été retardée de quelques mois afin de coïncider avec la fête du roi ; honorée le 25 août de la présence du premier ministre.

Ve, inaugurée le 14 août 1675.

Pas d'exposition en 1677 et 1679, à cause des dépenses qu'elles occasionnaient à l'Académie.

VIe, le 14 août 1681 ; on a beaucoup de peine à réunir un nombre d'ouvrages suffisants. Lemoyne nommé décorateur de l'Exposition.

VIIe, retardée par la mort de la reine, n'a lieu qu'au mois de septembre 1683.

VIIIe, du 20 août au 16 septembre 1699, a lieu pour la première fois dans la grande galerie du Louvre. — Première mention d'un livret publié par Perrault. Il est cependant certain qu'il en parut un en 1673, ainsi que l'atteste la publication de M. Anatole de Montaiglon, qui a reproduit avec une scrupuleuse exactitude et d'après le seul exemplaire que l'on connût avant que deux autres fussent retrouvés dans les portefeuilles de la bibliothèque impériale, la brochure ayant pour titre : *Le livret de l'Exposition faite en 1673 dans la cour du Palais-Royal.*

IXe, du 12 septembre au 8 novembre 1704, dans la grande galerie du Louvre.

Xe, ne dure qu'un jour, le 25 août 1706, à l'occasion de la fête du roi, pour offrir aux regards du public les morceaux de réception et les objets d'art appartenant à l'Académie.

Le règne de Louis XV est marqué par 26 expositions, de 1725 à 1773.

XIe, du 25 août au 2 septembre 1725, dans le salon Carré, entre la galerie d'Apollon et la grande galerie du Louvre.

XIIe, dans la galerie d'Apollon, du 30 mai au 30 juin 1727, résultait du concours ouvert entre les principaux officiers de l'Académie. Le duc d'Antin demande l'avis motivé des académiciens non exposants sur le mérite des compositions exposées.

XIIIe, ouverte le 18 août 1737, dans le salon Carré du Louvre. Stiémart, décorateur. 286 sujets ; 69 exposants : 49 peintres, 10 sculpteurs, 8 graveurs en taille douce, 2 graveurs en médailles. Il y eut un livret.

XIVe, le 18 août 1738, toujours dans le salon Carré, fut peu nombreuse.

XVe, du 6 au 30 septembre 1739, dans le salon Carré. Stiémart, décorateur ; Reydelet, chargé du livret ; 40 exposants ; 119 ouvrages : 82 peintures, 14 sculptures, 12 gravures, 5 miniatures, 6 paysages.

XVIe, se tient du 18 août au 1er septembre 1740.

XVIIe, du 1er au 15 septembre 1741. Portail remplace comme décorateur Stiémart, décédé le 19 août de la même année.

XVIIIe, du 1er au 31 août 1742. Livret par Reydelet ; Portail, décorateur. 51 exposants ; 186 sujets : 123 peintures, 19 sculptures, 40 gravures en taille-douce, 4 paysages.

XIXe, reste ouverte du 5 au 26 août 1743.

XXe, tenue du 20 août au 25 septembre 1745. 53 exposants ; 214 ouvrages : 140 peintures, 19 sculptures, 40 gravures, 15 paysages. Portail, décorateur ; livret par Reydelet.

XXIe, commencée le 25 août, finit le 25 septembre 1746. Origine du jury ; commission prise dans le sein de l'Académie pour examiner les ouvrages.

XXIIe, ouverte le 25 août 1747. Reydelet et Portail chargés du livret et des décorations. 65 exposants ; 146 sujets : 124 tableaux, 8 sculptures, 14 gravures. A cette exposition se remarquaient 11 tableaux exécutés sur les ordres du roi, qui en commanda dix autres après la clôture.

XXIIIe, ouverte le 25 août 1748 dans le salon Carré du Louvre et une partie de la galerie d'Apollon. Portail, décorateur ; livret par Reydelet. 48 exposants dans le grand salon ; 158 sujets exposés : 110 peintures, 17 sculptures, 31 gravures ; 7 tableaux du peintre Troy figuraient dans la galerie d'Apollon ; Pigalle avait exposé dans son atelier, cour du vieux Louvre, 3 statues en marbre.

XXIVe, dans le salon Carré au Louvre, du 25 août au 25 septembre 1750. Portail, décorateur.

XXVe, le 25 août 1751. Portail, décorateur ; Reydelet rédige le livret. 47 exposants ; 158 compositions : 130 tableaux, 14 sculptures, 14 gravures.

XXVIe, ouverte le 25 août 1753.

XXVIIe, le 25 août 1755.

XXVIIIe, commence le 25 août 1757. 57 exposants; 225 sujets : 148 tableaux, 33 sculptures, 44 gravures. Reydelet, rédacteur du livret; Portail, décorateur.

XXIXe, le 25 août 1759. Portail, étant mort le 4 novembre de la même année, a pour successeur Chardin.

XXXe, 25 août 1761. Reydelet, chargé du livret; Chardin, décorateur. 53 exposants : 33 peintres, 9 sculpteurs, 11 graveurs; 238 ouvrages : 167 peintures, 40 sculptures, 28 gravures.

XXXIe, le 15 août 1763. 57 exposants : 38 peintres, 9 sculpteurs, 9 graveurs, 1 tapissier; 300 ouvrages : 240 peintures, 30 sculptures, 29 gravures, et une tapisserie des Gobelins représentant le portrait du roi, d'après Louis-Michel Van Loo.

XXXIIe, le 25 août 1765. Un livret. 70 exposants : 42 peintres, 15 graveurs, 11 sculpteurs, 2 tapissiers; 432 sujets : 316 tableaux, 46 sculptures, 68 gravures, 2 tapisseries.

XXXIIIe, le 25 août 1767. Livret. 64 exposants : 45 peintres, 8 sculpteurs, 11 graveurs; 485 compositions : 347 peintures, 40 sculptures, 38 gravures.

XXXIVe, le 25 août 1769. 68 exposants : 44 peintres, 10 sculpteurs, 12 graveurs, 2 tapissiers; 425 sujets : 298 peintures, 40 sculptures, 73 gravures, 2 tapisseries. Livret.

XXXVe. S'ouvre comme les précédentes le jour de la Saint-Louis, 25 août 1771. Livret. 70 exposants : 45 peintres, 12 sculpteurs, 12 graveurs; 532 ouvrages, 359 peintures, 79 sculptures, 14 gravures.— Hors du Louvre 10 tableaux de batailles avaient été exposés à Versailles dans les salons du ministère de la guerre.

XXXVIe, le 25 août 1773. Livret. 60 exposants : 38 peintres, 12 sculpteurs, 10 graveurs; 479 sujets : 331 peintures, 65 sculptures, 80 gravures, 3 tapisseries.

Durant le règne de Louis XVI se succèdent sans interruption, de 1775 à 1791, neuf expositions bisannuelles.

XXXVIIe, a lieu suivant l'usage consacré par les deux précédents règnes, le jour de la Saint-Louis, et s'ouvre en conséquence le 25 août 1775 pour n'être close que le 25 septembre suivant. Vien avait consenti à se charger de l'arrangement du local, sans qu'aucun honoraire fût attribué à cette tâche. Il parut un livret.

XXXVIIIe, le 25 août 1777. Invitation est faite à la commission d'examen d'apporter toute la sévérité nécessaire dans l'admission des œuvres et de veiller à ce qu'on respecte la décence. Lagrénée aîné pourvoit avec Renou, secrétaire de l'Académie, à la décoration de l'Exposition.

XXXIXe, du 25 août au 3 octobre 1779. 71 exposants : 47 peintres, 12 sculpteurs, 12 graveurs; 428 ouvrages : 290 tableaux, 80 sculptures, 58 gravures. Renou se charge de la rédaction du livret.

XLe, le 25 août 1781. 71 exposants : 49 peintres, 12 sculpteurs, 11 graveurs; 534 compositions : 348 peintures, 66 sculptures, 122 gravures. Livret par Renou.

XLIe, le 25 août 1783. 63 exposants : 38 peintres, 12 sculpteurs, 10 graveurs et 3 tapissiers; 436 ouvrages : 304 peintures, 64 sculptures, 68 gravures et 3 tapisseries. Renou reçoit 600 livres pour rédaction du livret. La décoration du salon est confiée à Amédée Van-Loo.

L'année suivante, 1784, exposition spéciale du concours ouvert pour les sculpteurs à l'occasion de la découverte du système aérostatique.

XLIIe, le 25 août 1785. 72 exposants : 44 peintres, 18 sculpteurs, 10 graveurs; 504 sujets : 292 tableaux, 98 sculptures, 114 gravures. Au milieu de la période affectée à l'Exposition, on songe pour la première fois à changer de place les principaux tableaux, afin de mettre dans le meilleur jour celles de ces œuvres qui avaient été jusque-là moins bien partagées.

XLIIIe, le 25 août 1787. Livret par Renou. 76 exposants : 46 peintres, 18 sculpteurs, 12 graveurs; 402 ouvrages : 291 peintures, 69 sculptures, 42 gravures.

XLIVe, le 25 août 1789. 89 exposants : 55 peintres, 25 sculpteurs, 9 graveurs; 453 envois : 293 peintures, 116 sculptures, 44 gravures. Livret.

XLVe, le 25 août 1791. 71 admis : 44 peintres, 21 sculpteurs, 6 graveurs; 426 sujets : 274 peintures, 113 sculptures, 39 gravures. Commission d'examen pour la réception des ouvrages, formée de 6 officiers de l'Académie et d'autant d'académiciens tirés au sort. Livret par Renou. Durameau, décorateur.

Neuf expositions annuelles signalèrent, de 1793 à 1802, le passage de la république, du directoire et du consulat.

XLVIe, tenue en 1793.

XLVIIe, en 1795.

XLVIIIe, en 1796.

XLIXe, en 1797.

L^e, en 1798.

LIe, en 1799.

LIIe, ouverte en 1800. Les arts commencent à renaître. 54 exposants; 275 ouvrages.

LIIIe, en 1801. 268 admis; 485 envois. — Les priviléges académiques avaient disparu.

LIVe, en 1802. 291 exposants; 557 ouvrages.

Sous le premier Empire, de 1804 à 1814, cinq expositions bisannuelles ont eu lieu.

LVe, en 1804. L'impulsion était donnée comme le prouvent les chiffres qui vont suivre : 315 exposants ; 701 ouvrages.

LVIe, en 1806. 360 admis ; 699 envois.

LVIIe, en 1808. 411 exposants ; 802 compositions.

LVIIIe, en 1810. Le développement artistique est de plus en plus manifeste. 534 exposants répondent à l'appel et 1171 ouvrages sont acceptés.

LIXe, en 1812. 557 exposants ; 1299 sujets.

Pendant le règne de Louis XVIII, cinq expositions furent ouvertes de 1814 à 1824.

LXe, en 1814. 507 admis ; 1359 ouvrages.

LXIe, en 1817. 458 exposants ; 1064 envois.

LXIIe, en 1819. 620 exposants ; 1702 compositions.

LXIIIe, en 1822. Le mouvement se maintient : 585 admis ; 1802 envois.

LXIVe, en 1824. 779 exposants ; 2371 sujets.

Charles X ne vit s'accomplir sous son règne qu'une seule exposition.

LXVe, en 1827. 732 exposants ; 1834 ouvrages.

Toutes les années du règne de Louis-Philippe, moins 1832, époque de l'invasion du premier choléra en France, ont été marquées par une Exposition des beaux-arts.

LXVIe en 1831. Cette Exposition dépasse de beaucoup toutes les précédentes sous le rapport du nombre des artistes et de la quantité de leurs productions, car elle ne compte pas moins de 1180 admis, avec 3211 ouvrages.

LXVIIe en 1833, 1190 exposants ; 3318 envois.

LXVIIIe en 1834, 1079 exposants ; 2314 ouvrages.

LXIXe en 1835, 1231 admis ; 2536 compositions.

LXXe en 1836, 1078 exposants ; 2122 envois.

LXXIe en 1837, 1065 exposants ; 2130 ouvrages.

LXXIIe en 1838 ; 1023 admis ; 2031 sujets.

LXXIIIe en 1839 ; 1249 exposants ; 2465 productions.

LXXIVe en 1840 ; 1010 exposants ; 1849 ouvrages.

LXXVe en 1841 ; 1211 admis ; 2280 compositions.

LXXVIe en 1842 ; 1158 exposants ; 2121 ouvrages.

LXXVIIe en 1843 ; 999 exposants ; 1597 compositions.

LXXVIIIe en 1844 ; 1327 exposants ; 2423 œuvres.

LXXIXe en 1845 ; 1272 admis ; 2332 sujets.

LXXXe en 1846, offre le curieux incident de 1251 artistes reçus, sur 4357 qui se présentaient : 2412 ouvrages furent exposés.

Ainsi de la dernière année du XVIIIe siècle à 1846, c'est-à-dire dans un intervalle de 47 ans, 29 expositions ont été ouvertes à Paris, et on y a vu figurer 49 205 ouvrages appartenant aux diverses branches des beaux-arts. Durant ce même intervalle, dix-huit années ont été privées des fêtes de ce genre : parmi ces années figurent celles de la double invasion de la France en 1815, de la révolution de juillet en 1830, et du choléra en 1832.

La république de 1848 à eu quatre expositions.

LXXXIe en 1848. Au Louvre, comme les précédentes. Suppression absolue du jury ; liberté illimitée de l'art et de ses produits ; admission de tous les ouvrages présentés au nombre de 5180, dont 4598 peintures, 335 sculptures, 38 projets d'architecture, 136 gravures, 73 lithographies.

LXXXIIe en 1849, au palais des Tuileries. Droit d'entrée de 1 franc le jeudi. 2586 ouvrages : dont 2093 peintures, 254 sculptures, 108 projets d'architecture, 64 gravures, 47 lithographies.

LXXXIIIe, des derniers jours de 1850 aux premiers mois de 1851, dans les appartements et la cour du Palais-Royal. 3923 compositions : 3150 peintures, 466 sculptures, 100 projets d'architecture, 128 gravures, 79 lithographies.

LXXXIVe, du 1er avril au 1er juillet 1852, au même lieu que la précédente. 1087 exposants ; 1757 ouvrages reçus : 1280 peintures, 270 sculptures, 88 gravures, 52 lithographies, 67 projets d'architecture. Les travaux de la statuaire mêlés à ceux de la peinture. Droit d'entrée de 1 franc le jeudi et de 5 francs le lundi.

Depuis l'avénement du second Empire, Paris compte une Exposition.

LXXXVe en 1853, dans les bâtiments et dépendances de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs. Droit d'entrée de 1 franc les lundis et jeudis. 1768 sujets se classant de la manière suivante : 1208 peintures, 321 sculptures, 102 gravures, 60 lithographies, 75 projets d'architecture, 2 plans en relief, l'un du Louvre achevé, l'autre des halles centrales.

L'Exposition des beaux-arts qui est devenue un besoin pour les peintres, les statuaires, les architectes, les dessinateurs, les graveurs, les lithographes, pour tous ceux en un mot qui manient la brosse, l'ébauchoir, l'équerre, le burin ou le crayon, coïncidera dans quelques mois avec l'Exposition universelle de l'Industrie. Mais dans un pays aussi avancé que le nôtre en civilisation et en perfectionnement, l'industrie et les arts ne se tiennent-ils pas par la main, et n'est-ce pas rendre service aux artistes et aux industriels que de les mettre en présence et de les faire ainsi valoir les uns par les autres ? Le rapprochement, la réunion de ces deux solennités est donc une grande

et féconde idée dont on ne saurait trop remercier l'Empereur.

Quant à nous, cette pensée nous impose le devoir de placer à la suite et comme complément du résumé chronologique des Expositions d'art, consignées ci-dessus, la rapide indication des Expositions de l'industrie dont le Directoire revendique à juste titre l'initiative.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE.

Première Exposition tenue au Champ-de-Mars à partir du 1er vendémiaire, an VII (22 septembre 1798).

IIe, au Louvre, sous le Consulat, à la fin de septembre 1801, pendant les jours complémentaires de l'an IX.

IIIe, en 1802, sur l'esplanade des Invalides, fin de l'an X, également sous le Consulat.

IVe, en 1806, au même endroit que la précédente; fut la seule de l'Empire. Des annexes durent être établies dans une longue suite de constructions provisoires en bois, dans les bâtiments de l'administration des Ponts et Chaussées, au Petit-Bourbon et dans la cour du Louvre.

Ve, en 1819, sous Louis XVIII, dans les salles et galeries du premier étage du Louvre, ainsi que dans la cour du palais.

VIe, encore sous le règne de Louis XVIII, en 1823, et dans les mêmes lieux que l'Exposition de 1819.

VIIe, sous le règne de Charles X, en 1827; on retourne à l'esplanade des Invalides.

Trois Expositions de l'Industrie ont été effectuées durant la monarchie de Juillet.

VIIIe, en 1834, place Louis XV.

IXe, en 1839, au carré Marigny dans les Champs-Élysées.

Xe, en 1844, sur le même emplacement que la précédente.

La seconde république a profité des préparatifs faits par le gouvernement qu'elle avait renversé.

XIe, en 1849, sous la Présidence, et toujours au carré Marigny.

Plus que jamais alors fut discuté le projet d'un palais définitif pour ces sortes de solennités, palais qui serait approprié durant les intervalles, à des expositions de beaux-arts, à de grandes réunions ou à des fêtes publiques. L'idée était mûre; on était généralement d'accord sur l'opportunité de sa réalisation. Mais l'Angleterre avait attentivement suivi le débat; plus prompte que nous à réunir des capitaux, elle a élevé son palais de cristal et mis à exécution, tant sous le rapport de l'édifice que sous celui de l'appel universel fait à tous les peuples du globe, les plans conçus en France.

L'Exposition universelle de Londres était un fait accompli en 1851, lorsque chez nous la société ayant pour but de répondre à la noble pensée du Prince Président, avait encore de la peine à se former. L'événement du 2 décembre ramenant la sécurité et donnant une nouvelle impulsion aux affaires, n'a point tardé à vaincre les obstacles. Le palais de l'Industrie sous la main aussi intelligente qu'infatigable des architectes et des sculpteurs, s'est élevé comme par enchantement, et a couvert de ses immenses galeries l'espace des Champs-Élysées qui a cessé d'être le carré Marigny.

C'est dans ce monument et dans ses appendices, qu'au mois de mai prochain, artistes et industriels accourus des points les plus éloignés du monde, rivaliseront d'éclat et de progrès. Cette gigantesque Exposition sera sous le rapport industriel la douzième dont le magnifique aspect aura été offert à Paris; sous celui des beaux-arts, elle sera la quatre-vingt-sixième. Si l'on récapitule d'une manière générale, il se trouve que dans une période de moins de deux siècles, du règne de Louis XIV à celui de Napoléon III, de 1667 à 1855, quatre-vingt-dix-sept expositions de beaux-arts ou d'industrie ont illustré la capitale, qui peut s'appeler à bon droit la reine du monde.

A. SAINT-VINCENT DUVIVIER.
Chef des bureaux de l'École impériale des Beaux-Arts

MOSAÏQUE.

La Rotonde des Champs-Élysées. — Envois à l'Exposition : MM. A. Baume, Mlles Lescuyer, Eugénie Lautier, Mme Pauline Stephen, Mlle Jeanne Petitjean, MM. E. Rey, Maindron, Feugère des Forts et Guitton. — Ventilation du Palais de l'Industrie. — Statues du Louvre : MM. Desprez et Auvray. — La tour Saint-Jacques la Boucherie et ses statues. — Médaille et buste du maréchal de Saint-Arnaud. — Buste du docteur Lallemant. — Monument à la mémoire de F. Arago. — L'hôtel de M. Mirès. — L'hôtel Lauriston. — Les élections à l'Académie française. — Buste de M. Fauquet. — Antiquités de Ninive. — Un tableau du Poussin. — Un Stradivarius. — Aquarelles de M. Valério. — M. Franck, graveur. — Portrait du baron de Stassart. — Concours de gravure à l'Académie d'Anvers.

La démolition de la Rotonde dans laquelle M. le colonel Langlois expose ses peintures, est décidée en principe; tous les locataires des cafés et établissements qui occupaient des logements dans ce monument ont reçu congé; mais on prétend que, sur la demande de plusieurs sections de la commission impériale, cet édifice

pourr it bien être conservé et devenir, après une appropriation des plus simples, une nouvelle annexe au Palais de l'Industrie. Les demandes pour l'Exposition, arrivent en telle quantité, que les places deviennent de plus en plus rares, et surtout le nombre des œuvres d'art que beaucoup d'artistes se croient autorisés à envoyer dépasse toute limite. Il y a des peintres qui présentent jusqu'à dix toiles. On cite un sculpteur qui a demandé place pour trois statues, deux bas-reliefs et quatre groupes. Le jury va, dit-on, être obligé de prendre des mesures ayant pour but de modérer cette surabondance.

Nous extrayons des nombreux renseignements qui nous arrivent sur les envois qui se préparent ou qui se sont déjà effectués pour l'Exposition prochaine, quelques rapides indications que nous aurons lieu de poursuivre et de compléter dans nos livraisons ultérieures.

La peinture ne chômera pas : M. Amédée Baume a composé une *Sainte-Françoise la Romaine demandant l'aumône pour secourir les pauvres ;* tableau commandé par l'Empereur. On remarque dans cette œuvre de M. Baume un grand sentiment chrétien. Mlle Lescuyer achève une scène tragique dont les héros sont deux vigoureux chevaux blancs. Mlle Eugénie Lautier aura des *fruits* d'une riche couleur. Deux élèves de M. Thénot, Mme Pauline Stephen et Mlle Jeanne Petit-Jean, envercont la première une *Vue du lac de Lucerne*, la seconde une *Vue de la vallée du Valais*, prise de Martigny ; *Gripsholm et Marifred* (Suède).

L'art départemental se pique d'une louable émulation ; nous apprenons à ce propos que M. E. Rey, ancien professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon, aujourd'hui conservateur du Musée de Vienne, qui n'avait point paru au salon de Paris depuis trente ans, absorbé qu'il était par les travaux de l'enseignement, ne pourra pas montrer, comme il en avait l'espoir, une grande toile ayant pour sujet : *la Restauration de Vienne en France sous l'empire romain;* mais il nous adressera un petit tableau, *le Château Gaillard*, à Lyon, et quelques dessins et aquarelles tirés d'un portefeuille considérable, fruit de ses voyages dans la Grèce, l'Asie Mineure et l'Égypte. Parmi ces intéressantes études de M. Rey que nous ne pouvons citer toutes, on distingue une *Vue du Temple de Thésée*, aquarelle ; *les Ruines du Temple de Jupiter Olympien*, sépia ; *l'Acropole de Lébadée*, mine de plomb. A son tableau et à ses dessins, M. Rey joindra un volume grand in-folio : *les Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, en soixante-douze planches lithographiées, qui ont valu à l'auteur une médaille d'or en 1824.

La sculpture offrira de M. Maindron : *Geneviève de Brabant*, groupe en marbre d'une grande tournure et *le Christ en croix*, bronze de grandeur colossale ; de M. Feugère des Forts, *le Calvaire* en pierre, présentant tous les saints personnages qui ont assisté au dernier soupir du Christ, y compris les deux larrons ; et de M. Guitton, *Léandre*, statue en marbre exécutée à Rome.

Pendant que l'on faisait au Palais de l'Industrie, l'essai d'un système d'*aérage par injections*, un autre inventeur proposait un système différent. Le premier se contente de renouveler l'air vicié par la grande quantité de visiteurs qui rempliront journellement les salles ; le second prétendant que, pendant l'été, l'air pris au dehors sera aussi chaud que l'air du dedans, ne veut que rafraîchir la température intérieure. Pour arriver à ce résultat, il propose de prendre, au moyen d'une machine à vapeur, l'eau dans le sol des Champs-Élysées, et de la faire monter par une suite de conduits jusqu'à la voûte de glace. Là, cette eau divisée en nappes coulerait incessamment sur la couverture, et serait exposée seule à l'évaporation successive qui, par une conséquence naturelle, donnerait au-dessous une température très-inférieure. Rien de plus facile, en théorie, que l'application de ce procédé, mais, à l'exécution, ce serait peut-être autre chose.

Au nombre des statues en pierre qui vont orner les façades du nouveau Louvre, il faut citer celles de Bossuet et de Bourdaloue que vient de terminer M. Desprez.

M. Auvray, l'auteur des bustes de Lesueur et de Watteau, vient d'être chargé de l'exécution d'un des groupes de la décoration du nouveau Louvre. Ce groupe doit représenter l'*Astronomie*.

C'est M. Chenillou, statuaire connu par quelques travaux recommandables, qui exécute la statue colossale de saint Jacques, laquelle doit couronner l'antique tour de Saint-Jacques la Boucherie. D'autres statues également colossales seront placées dans les niches disposées, depuis des siècles, sur les quatre faces du vieux monument. M. Desprez a fait celle de saint Roch en costume de pèlerin et accompagné de son chien fidèle. Cette figure est d'un beau caractère et d'une heureuse expression.

M. Borel a été chargé, par M. le ministre d'État, de l'exécution de la médaille du maréchal de Saint-Arnaud. La face représentera le buste de l'illustre défunt vu de profil, avec cette légende : Arn. Jacq. Le Roy de Saint-Arnaud ; sur le revers, sera gravée cette inscription entre deux palmes formant couronne : MINISTRE DE LA GUERRE, MARÉCHAL DE FRANCE, SÉNATEUR, GRAND ÉCUYER, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE D'ORIENT. — DAHRA — KABYLIE,

DÉBARQUEMENT EN CRIMÉE, ALMA. et cette légende : Né à Paris, le XX août MDCCXCVIII, mort en mer le XXIX septembre MDCCCLIV.

Ce ne sera pas le seul hommage rendu à la mémoire du maréchal : au banquet annuel des anciens élèves du lycée Napoléon, on a proposé et adopté le projet d'élever un monument à sa mémoire. Une commission s'est formée pour recevoir les souscriptions. Le monument, composé d'un buste en bronze élevé sur un piédestal, sera placé dans la cour du lycée, en face de celui de Casimir Delavigne.

La veuve de Lallemand, ancien membre de l'Académie des sciences, section de médecine et de chirurgie, a fait don au corps savant qui avait son mari en grande estime, du buste du savant docteur. Ce buste, d'une parfaite ressemblance, a été placé, lundi dernier, dans la grande galerie de l'Institut. La commission pour le monument à élever en l'honneur de François Arago s'est réunie en janvier dernier, et a arrêté ses comptes. Le montant des sommes versées à cette époque était de 18 778 fr. 25 c. Le programme suivant a été adopté : Sur un sarcophage de forme très-simple, orné de couronnes de laurier destinées à renfermer les titres des principales œuvres d'Arago, sera posée sa statue coulée en bronze. Cette statue couchée sera couverte d'un linceul, la tête inclinée, la plume échappée de sa main mourante, errant encore sur la sphère céleste. L'exécution de ce monument a été confiée à M. David d'Angers. On pense qu'il pourra être terminé dans le mois de juin.

L'un des heureux spéculateurs de notre époque, M. Mirès, a acheté dernièrement un hôtel, rue Neuve-des-Mathurins, et il en a confié la restauration à M. Arveuf, architecte. Cette restauration bien entendue forme un ensemble harmonieux ; les tentures des salons sont sur un fond blanc, avec ornements en or d'une grande délicatesse et, surtout, d'un goût simple ; les dessus de portes sont ornés d'élégantes peintures qui, sans être précisément une imitation de Boucher ou de Watteau, rappellent cependant un peu ce genre toujours charmant. Ce travail a été confié à M. Gosse, qui, en deux mois, a composé et peint dix-sept tableaux, traités avec autant d'esprit que de finesse. Les sujets du grand salon, au nombre de six, représentent : *la Poésie, la Musique, le Chant, la Conversation, le Jeu, le Thé ;* ceux du petit salon : *le Travail, la Lecture, le Repos.* Dans la salle à manger, quatre toiles symbolisent : *la Pêche, la Moisson, la Vendange, la Chasse;* enfin, dans la chambre à coucher, on voit *le Coucher, le Sommeil, le Lever, la Toilette.* Tous les personnages de ces tableaux, sont de petits amours, peints avec autant de délicatesse que de charme, et qui font le plus grand honneur au pinceau de l'artiste. Chaque sujet est, tour à tour, une comédie, un vaudeville, un proverbe. Les petits acteurs sont tous parfaitement dans leurs rôles. Les quatre tableaux de la salle à manger sont particulièrement remarquables par la vigueur du ton et la vérité des détails. Que les financiers de l'époque imitent M. Mirès, et les artistes applaudiront.

La *Presse*, dans un de ses derniers numéros, a reproduit d'après l'*Indépendance belge*, qui l'avait emprunté à notre livraison précédente, ainsi que le remarque le journal de Paris, la nouvelle de la vente de l'hôtel de M. le général de Lauriston aux Champs-Élysées, ainsi que le détail des offres faites à M. Émile de Girardin pour lui acheter en totalité ou en partie la propriété qu'il habite et qui est voisine de cet hôtel. Nos renseignements étaient exacts. La *Presse* ajoute à sa citation les lignes suivantes : « M. Émile de Girardin a, en effet, vendu à l'acquéreur de l'hôtel Lauriston 339 toises de terrain, ce qui a réduit son jardin, mais lui a laissé sa maison. Cette vente a eu lieu au prix de 236 francs le mètre, soit 900 francs la toise. Il y a un an, M. de Girardin avait payé 2200 francs la toise la portion de ce même terrain qui forme l'angle de la rue de Chaillot et sur lequel existait un corps-de-garde. »

Les prochaines élections qui se préparent pour l'Académie française donnent lieu, en ce moment, à de grands mouvements dans le monde littéraire, et surtout dans le monde dramatique. MM. Ponsard et Émile Augier étaient des rivaux que l'on poussait sur la même ligne, que l'on semblait vouloir faire arriver en même temps aux fauteuils, mais voilà qu'un nouveau candidat vient se jeter à travers le chemin qui paraissait uniquement frayé pour eux ; ce candidat, c'est M. Legouvé, que sa *Médée*, non représentée, refusée par Mlle Rachel, semble protéger aujourd'hui plus que si elle avait obtenu le plus éclatant des succès.

La ville de Bolbec (Seine-Inférieure) vient de donner, de sa reconnaissance envers l'un de ses principaux administrateurs, un témoignage que l'on ne saurait trop livrer à la publicité. M. Jacques-Daniel Fauquet, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 4 octobre 1854, après avoir été maire de Bolbec, depuis 1828. Ses concitoyens ont voulu lui élever un monument, et ont ouvert une souscription qui a été en grande partie couverte par les ouvriers. Le monument doit être placé devant l'hôpital. Il se composera d'un piédestal en marbre et d'un soubassement en granit, supportant un buste en bronze de Jacques-Daniel Fauquet. Le buste a été confié à M. Robinet, statuaire de Paris.

Un trois-mâts, *le Manuel*, vient de quitter Bordeaux, faisant voile vers le golfe Persique, afin de ramener en France les richesses archéologiques découvertes sur l'emplacement de l'ancienne Ninive par notre savant et courageux consul de Mossoul, M. Victor Place; ces antiquités sont destinées au musée assyrien du Louvre. Les envois de M. Place sont considérables : outre les portes monumentales de l'ancienne ville de Ninus et de Sémiramis, on doit expédier des taureaux gigantesques, des bas-reliefs, un grand nombre d'objets en terre cuite, en cuivre et en fer; mais, ce qui augmente l'intérêt qui se rattache à cette précieuse collection, c'est l'envoi des premières statues assyriennes connues jusqu'à ce jour et qui sont toute une révélation sur l'état de la statuaire dans ces âges reculés. On espère que *le Manuel* sera de retour avant l'Exposition, et l'on comprend combien cette exhibition deviendrait intéressante dans une circonstance aussi solennelle.

Un assez curieux épisode a marqué récemment une vente mobilière à la Croix-Rousse, à Lyon. Au nombre des objets cédés à vil prix, dit *le Salut Public*, dont nous allons emprunter quelques extraits, se trouvait un tableau représentant, autant que son état de vétusté et de délabrement permettait de le conjecturer, une *Vénus au bain*, laquelle fut adjugée, moyennant cinq francs, à un cordonnier amateur de beaux-arts, et surtout de beautés mythologiques. Ne trouvant pas dans sa Vénus au bain une propreté suffisamment conforme à son rang et à l'occupation à laquelle elle était censée se livrer, notre homme se rendit chez un peintre d'enseignes de sa connaissance, qu'il pria de nettoyer et de remettre à neuf la divinité. A quelque temps de là, comme il venait demander des nouvelles de son tableau, il fut grandement surpris de voir le peintre lui en offrir cent cinquante francs. Cette proposition, faite avec un certain air d'embarras, le fit réfléchir, et il se dit qu'apparemment la Vénus avait des mérites qu'il ne soupçonnait pas, et, refusant le marché, il se hâta de la porter chez un *connaisseur* fort *connu* de Lyon. Là ce fut bien autre chose : examen fait de la peinture, l'amateur fit offre très-résolûment de douze cents francs. De plus en plus émerveillé, et aussi de plus en plus ambitieux, le disciple de saint Crépin a dédaigné cette ouverture comme la première, et, convaincu que le hasard, en jetant dans ses bras cette *Vénus*, lui avait donné mieux qu'une bonne fortune, — une fortune, il est parti pour Paris. Depuis, le cordonnier lyonnais a écrit à ses amis : il assure que le tableau enfumé qu'il a payé cinq francs n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre de Nicolas Poussin, et qu'il en a refusé trois mille francs.

Le nord ne veut pas rester en arrière du midi, sous le rapport des trouvailles. Au magnifique tableau payé 5 francs à Lyon, le *Courrier du Pas-de-Calais* répond par un *Stradivarius* payé à Desvres, 35 centimes, et bientôt revendu 80 fr. à un amateur qui espère tirer un bien autre prix de ce violon trouvé dans la vente après décès d'un épicier qui n'en a jamais soupçonné la valeur.

M. Valerio a fait durant cette quinzaine, au Cercle artistique de Bruxelles, l'exhibition d'une riche collection d'aquarelles et de dessins qu'il vient d'exécuter dans un voyage sur le Danube, où il a eu la bonne fortune de rencontrer les types variés des populations asiatiques et africaines réunies par les événements de la guerre.

M. J. Franck, graveur belge, chargé par la commission du Salon de Bruxelles de 1854, de reproduire par le burin le tableau de M. Al. Thomas, *Judas*, a fini la gravure d'un tableau de M. Al. Robert, *le Regret*, qui a été remarqué il y a quelques années.

Parmi les nombreux legs de son testament, le baron de Stassart, né à Malines, n'avait pas oublié la ville où il avait vu le jour. Le conseil municipal de Malines ne connaissait pas encore les dispositions testamentaires du baron de Stassart, lorsqu'il a résolu de confier à un artiste belge l'exécution de son portrait qui sera placé dans la salle des délibérations; on parle maintenant de donner le nom de Stassart à une des rues de la cité qui fut son berceau.

L'époque de l'ouverture du concours institué par l'Académie royale d'Anvers et auquel est attachée, pendant quatre ans, une pension de 2500 fr., est fixée au 14 mai prochain. La branche des beaux-arts appelée à concourir cette année, est la gravure. Tout artiste belge qui n'a pas atteint l'âge de trente ans, peut être admis à concourir. Le nombre des concurrents est limité à six. Il y aura un concours préparatoire, si le nombre des élèves inscrits dépasse six.

Henry de SAINT-DIDIER.

LES ARTISTES EN PLEIN VENT.

LE MARCHAND DE FIGURINES.

L'affranchissement et le triomphe de l'art se formulent de différentes façons, toutes résumées dans un seul mot : — La Popularité. Pour la musique, c'est *l'orgue de Barbarie;* pour la sculpture, c'est *le marchand de figurines;* pour la peinture, c'est *le vendeur de gravures* du coin de

rue; pour la comédie, c'est *le saltimbanque;* la poésie a moins de ressources, elle ne trouve d'abri que dans la mémoire de ses admirateurs; et tous n'ont pas la facilité des rhapsodes de la Grèce, à qui nous devons la conservation des beaux vers d'Homère.

Le marchand de figurines, vous le connaissez tous; vous le trouvez sans cesse sur votre passage : à l'angle des rues, sur l'asphalte des trottoirs, sur le bitume des ponts, sur le macadam du boulevard; dans la ville, dans les faubourgs, sous le porche des églises, sous le péristyle des théâtres, qu'il fasse jour ou qu'il fasse nuit, chaud ou froid, pluie ou soleil : son Louvre à lui, c'est une planche qu'il porte en équilibre sur sa tête : là sont rangés tous les grands hommes de son musée; c'est sa galerie des antiques et des modernes; c'est son Parthénon : que dis-je? c'est son monde, et c'est lui qui en est l'Atlas!...

Et, que d'esprit d'observation, que de connaissance du cœur humain ne lui faut-il pas à cet homme, dont toute la fortune est basée sur les caprices de la mode, sur l'inconstance de l'enthousiasme et sur la variabilité des engouements publics!... N'a-t-il pas contre lui les revirements politiques, les passions religieuses, les vicissitudes philosophiques, les combats d'écoles, et tout ce qui constitue la fragilité des grandes vogues d'ici-bas?... Si le canon de 1830 lui brisa tous ses bustes de Charles X, est-ce que les balles de 1848 ne firent point voler en éclats tous les Louis-Philippe qui se dressaient, en statuettes, sur sa modeste planche de sapin?... Le jour où le peuple de France eut le bon sens d'en revenir aux belles et sublimes croyances de ses pères, est-ce que le pauvre mouleur ne fut pas obligé de jeter au baquet ses Voltaire et ses Rousseau pour en confectionner des Fénelon et des Jeanne d'Arc?... Ah! en vérité, je vous le dis : estimez tant que vous voudrez vos savants conservateurs de musées; faites la part de leur talent et de leur science; vantez-les, je le veux bien, mais, tous ces chefs-d'œuvre qu'ils offrent à l'admiration des peuples, ces peintures de Raphaël, ces marbres de Phidias, ces bronzes, ces émaux, ces ivoires, et tous ces magnifiques monuments qui sont comme un arc de triomphe jeté entre le passé et l'avenir, qu'en font-ils?... *Ils les conservent;* ils en sont conservateurs, le mot l'emporte! Les révolutions n'y peuvent rien; le flot de l'émeute s'arrête au seuil du temple dont ils sont les grands prêtres; car les peuples respectent ce qu'ils admirent, et, que ce soit la Ligue ou le roi qui triomphe, rarement un mousquet ou une hallebarde s'attaquera à une Vénus de Milo ou à une toile de Paul Véronèse.

Loin de jouir de cette éternelle sécurité, mon pauvre *artiste* en plâtre s'estimerait le plus heureux des mortels, s'il pouvait se dire *qu'il conserve*, et c'est précisément là sa grande pierre d'achoppement : Paul et Virginie, Bolivar, le général Foy, La Fayette et son cheval blanc, Cavaignac et Ledru-Rollin, les épagneuls à tête mobile et les perroquets rouges ont tous eu le même sort; tous ont figuré sur la planche ambulante et tous ont fini par retourner au baquet natal, où vont se noyer périodiquement toutes les espérances du malheureux mouleur de célébrités.... *Conserver* est un bienheureux vocable qui n'existe point dans l'idiome du marchand de figurines. Si encore il avait des compensations!... Mais où sont-elles?... Je me trompe : il en a une, une seule; mais elle est grande, elle est belle et, — ce qui vaut mieux pour lui, — elle est sûre, car elle s'appuie sur l'amour et l'admiration. Cette compensation, — toute commerciale à ses yeux, — réside dans la figure historique de celui qui grava les impérissables souvenirs de sa gloire dans la chaumière du laboureur comme dans le palais des rois; pour le mouleur, *Napoléon* coiffé de son petit chapeau, les bras croisés sur sa redingote grise, est un fond de magasin d'un écoulement rapide; c'est un objet de consommation quotidienne, une *denrée* de première nécessité, comme le pain; et, quand il veut désigner un produit d'une vente sûre, il a coutume de dire dans son langage pittoresque : — Ça, c'est du Napoléon!... comme d'autres disent : — C'est de l'or en barre!.. En effet, *le petit caporal* est une mine inépuisable, dont notre marchand sait tirer le meilleur parti, et remarquez que cet homme est un véritable baromètre vivant qui passe à travers la civilisation, pour constater les variations de l'atmosphère publique. L'examen de ces musées en plein vent peut donner, à coup sûr, la connaissance de l'opinion et des croyances d'une nation; on peut, sans crainte de se tromper, y étudier les mille variations de la popularité et y lire l'histoire des peuples : ainsi, sous le premier empire, la planchette du mouleur était invariablement chargée de tous les maréchaux et généraux de nos armées triomphantes : c'était la préface de l'histoire des *Victoires et Conquêtes*, que M. de Norvins a certes bien volée à mon brave colporteur d'images; voilà pour la politique. Quand l'esprit d'incrédulité souffla sur la France, on vit apparaître, près des bustes de Voltaire et Rousseau déjà nommés, ceux de Volney et Mirabeau; voilà pour la philosophie. Les figures gothiques furent remises en vogue, par le mouvement qui entraîna vers l'étude du moyen âge; plus tard les bustes de Gœthe, de Schiller, de Byron, de Shakspeare constatèrent la révolution littéraire, et de nos

jours, les pastiches Pompadour démontrent notre propension à rétrograder vers Louis XV, si on n'y prend garde. Un écrivain a dit : — Les anciens élevaient des statues d'airain *que la guerre et les révolutions renversaient bien vite;* plus sages, du moins en cela, nous nous contentons de mouler sur le plâtre nos admirations et nos caprices du moment, comme si nous voulions symboliser, par la fragilité de la matière, la fragilité de ce qu'elle représente... C'est donc quelque chose qu'un pauvre homme qui lève au-dessus de la foule cette planche incorruptible, du haut de laquelle descendent tant d'enseignements irréfutables.

Mais le marchand de figurines a une autre mission à remplir, et cette mission se rapporte précisément à ce que nous disions au commencement de cette étude monographique : il popularise l'art, il le met à la portée du vulgaire, il familiarise les masses avec la représentation des chefs-d'œuvre, et quelque imparfaites que soient ces représentations, elles n'en sont pas moins comme un miroir qui reflète le progrès aux yeux de la multitude; au reste, il est évident que le moulage en plein vent a fait un pas immense depuis quelques années; le métier est presque un art et c'est beaucoup pour le petit rentier et même pour l'ouvrier, de pouvoir se faire, à bon marché, une sorte de musée domestique, où, avec un peu de bonne volonté, on finit par trouver une lointaine ressemblance entre l'original et la copie : Pradier, Jouffroy, David, Lechêne, Debay père et fils, Cavelier, Marochetti, Gayrard, Duret et tous les grands maîtres de notre époque, n'ont jamais songé à se plaindre de la popularité d'une semblable reproduction : on aime ses enfants, même après leur petite vérole, disait la marquise de Créquy; et M. Scribe nous a affirmé à nous-même qu'il prenait toujours grand plaisir à entendre défigurer ses spirituelles comédies par les troupes de province, voire de Carpentras, au pied du mont Ventoux... Et cela se comprend : être reproduit, bien ou mal, c'est revivre; et c'est précisément en cela que la planche du marchand de figurines est un véritable théâtre, une vraie scène, — de Pézénas, si vous voulez, — où l'artiste n'est jamais fâché de se voir représenter. Aussi, le moulage à bon marché est-il l'expression la plus éloquente du succès; il est (comme nous le disions) au statuaire ce que l'orgue de Barbarie est au compositeur; il popularise le sculpteur, comme l'autre fait du musicien, et demandez à Rossini, à Auber, à Halévy et Meyerbeer s'ils ont jamais eu l'idée de s'inscrire en faux contre les notes, souvent douteuses, de ces orchestres en plein vent.

Le marchand de figurines est donc une sorte d'artiste, qui se tient au courant de tous les succès et qui nous initie aux sublimes mystères du progrès humain : si nos grands statuaires sont les prêtres de l'art, lui, n'est-il pas le cicerone qui explique à la foule tous les chefs-d'œuvre renfermés dans le temple?...

Ne le méprisons pas, messieurs!... Laissez-lui suivre sa route, à cet homme qui s'est fait le héraut de toutes vos gloires; qu'il garde sa place au soleil et sa part au grand banquet de vos triomphes. Prenez le festin, mais ne lui disputez pas les miettes et n'oubliez jamais que si vous êtes le rayon, il est le reflet; que si vous êtes la voix, il en est l'écho.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

PORTRAITS D'ARTISTES.

X.

PAULIN GUÉRIN.

L'une des illustrations de la peinture française au commencement de ce siècle, Jean-Baptiste Paulin Guérin, est mort à Paris, le 16 janvier dernier, à l'âge de soixante et onze ans; ses funérailles ont eu lieu le jeudi, 18 janvier, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Né à Toulon, dans le département du Var, en 1783, Paulin Guérin vint à Paris, et se livra avec ardeur à l'étude; à l'âge de vingt-sept ans, il s'était déjà fait connaître par des travaux importants; il débutait au Salon en 1810; et, en 1812, il occupait vivement l'attention publique par son tableau de *Caïn après le meurtre d'Abel*, tableau qui reparut au Salon de 1814 et fit, depuis cette époque, partie du musée du Luxembourg.

D'autres œuvres de peinture, quoique n'ayant pas aussi bien réussi, ne méritent pas moins d'être citées : en 1819, le *Christ sur les genoux de la Vierge entourée d'apôtres et de saintes femmes;* en 1822, *Anchise et Vénus;* en 1824, *Ulysse en butte au courroux de Neptune;* en 1827, *Adam et Ève chassés du Paradis;* en 1831, la *Sainte Famille attristée par le pressentiment de la passion du Sauveur;* en 1834, un *Jésus crucifié;* en 1838, une *sainte Catherine;* en 1842, un *trait de la vie de sainte Anne*, pour la chapelle Sainte-Anne de Castellet dans le Var.

En faveur sous la Restauration, Paulin Guérin jouit, pendant quelques années, d'une certaine vogue parmi les familles aristocratiques. Il a fait les portraits de Louis XVIII, de la duchesse de Berry, de Charles X en costume royal, de Charette, du marquis d'Elbée, du duc d'Albuféra, du

marquis de Dreux-Brézé, du vice-amiral de Sercey, de Charles Nodier, de Lamennais, de l'archevêque de Paris, de l'évêque d'Amiens, et beaucoup d'autres; plusieurs églises des départements, et particulièrement le Var, dans lequel il est né, possèdent de ses ouvrages.

Les événements politiques de 1830, ceux surtout de 1848, avaient assombri l'âme de l'artiste; la dernière partie de son existence s'est écoulée dans une sorte d'obscurité. Paulin Guérin avait obtenu la grande médaille d'or à l'exposition de 1817; en 1822, il avait été nommé membre de la Légion d'honneur et professeur titulaire de dessin et de peinture à la maison de Saint-Denis. Il laisse, dans le monde des arts, des regrets sincères et le souvenir du caractère le plus honorable. Il laisse une veuve, un fils, peintre comme lui, et plusieurs filles dont l'une était entrée depuis longtemps en religion.

Ferdinand d'ALIGNY.

VENTE D'UN CABINET D'AMATEUR.

Dans sa livraison du 1er avril de l'année dernière, la Revue des Beaux-Arts signalait à l'attention des hauts fonctionnaires de l'administration des beaux-arts, un magnifique portrait de l'Impératrice Joséphine, peint par Appiani, et appartenant à un amateur distingué, M. Devere, ancien officier supérieur d'état-major. L'appel fut-il entendu? nous l'ignorons. Toujours est-il qu'un mois plus tard, cette peinture magistrale du célèbre artiste milanais était suspendue dans les appartements de l'Empereur. En même temps que ce portrait, nous avions examiné avec un vif intérêt, chez l'obligeant propriétaire, une charmante collection de tableaux de l'ancienne école française, dont nous nous proposions de faire un jour la nomenclature raisonnée dans un article spécial.

Cette collection n'offre pas de ces tableaux rares et précieux que les riches amateurs se disputent dans certaines ventes exceptionnelles, et acquièrent quelquefois à des prix fabuleux; mais elle est remarquable par le goût qui a présidé à sa formation, de même que par sa spécialité; elle ne renferme en effet, à deux ou trois exceptions près, que des productions de l'ancienne école française; école qui, injustement dédaignée pendant un quart de siècle, jouit aujourd'hui de la plus grande faveur tant chez nous qu'à l'étranger. Toutefois notre projet restera sans exécution, car nous venons d'apprendre que le cabinet de M. Devere sera livré aux enchères de l'hôtel de la rue Drouot, le 17 du mois de mars prochain, après deux jours d'exposition. Ce sera une bonne fortune pour les amateurs de cette peinture, en général si gracieuse et si spirituelle. Tous ceux qui recherchent les portraits historiques trouveront donc un intérêt tout particulier à cette vente à laquelle se rattachent les noms de Watteau, de Lesueur, de Pater, de Nottier, de Tocqué, de de Latour, de Boucher, de Chardin, de Greuze, etc.: quant aux tableaux, ils sont presque tous autenthiques, et ornés de leurs cadres du temps, richement ou coquettement sculptés, selon la nature du sujet.

Avec de tels éléments de succès, nous croyons que cette vente obtiendra, toute proportion gardée, la même faveur que celle du baron de Mecklembourg.

Félix PIGEORY.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Sire,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le premier volume du *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. Jusqu'à ce jour, les efforts les plus coûteux semblaient n'avoir abouti qu'à faire ressortir toutes les difficultés de cette œuvre importante, objet des vœux du monde savant. Il appartenait à Votre Majesté de la réaliser.

Dès l'année 1700 fut entrepris le Catalogue méthodique des 60 000 volumes que contenait la Bibliothèque. On en commença l'impression en 1739; 6 volumes seulement du Catalogue des imprimés furent alors publiés. Des feuilles successivement insérées recevaient le nom manuscrit des ouvrages nouveaux. A peine ébauché, ce travail était à reprendre sur de nouvelles bases. C'est principalement à partir de 1789 que la Bibliothèque s'accrut dans des proportions considérables par l'accession des livres provenant des anciens couvents, par le développement rapide des acquisitions, des dons et du dépôt légal. Comme l'ordre certain, bien que trop souvent arbitraire, qui continuait à subsister dans ce vaste amas des productions de l'intelligence humaine, n'était inscrit que dans les souvenirs de quelques-uns des classificateurs infatigables chargés de l'entretenir, tant de richesses, enviées par l'univers entier, étaient exposées à demeurer stériles et à se perdre bientôt dans une déplorable confusion.

Les réclamations s'élevaient de toutes parts; elles émurent les pouvoirs publics. En 1838, on ouvrit un crédit de 1 264 000 fr., affecté à la confection du catalogue des ouvrages imprimés, à

l'acquisition des compléments de collections et à la reliure. Les tâtonnements de l'inexpérience, l'incertitude et la divergence de méthodes paralysèrent l'effet de ces sacrifices considérables, que les acquisitions et la reliure absorbèrent presque intégralement. Cette fâcheuse situation fut constatée en 1847 par une commission dont les travaux se trouvèrent aussitôt interrompus. En 1850, une commission nouvelle s'appliqua à signaler les inconvénients des systèmes adoptés jusqu'alors; mais aucune résolution définitive n'avait été prise : tout était encore à l'état de projet, lorsque Votre Majesté, à l'instant même où elle venait de relever le pouvoir avec éclat, voulut bien fixer son attention sur les moyens de satisfaire enfin ce grand intérêt littéraire. Il ne s'agissait plus seulement de cataloguer 60 000 volumes ; c'était 1 500 000 volumes et pièces imprimés, des manuscrits sans nombre, les plus riches cabinets de médailles, d'estampes et de cartes géographiques qu'il fallait rendre accessibles aux recherches du public. Le décret du 24 janvier 1852, en concentrant entre les mains d'un chef unique la direction et la responsabilité du catalogue, assura, sans dépense nouvelle, le succès d'une entreprise qui passait déjà pour chimérique.

C'est le premier résultat du décret du 24 janvier que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à Votre Majesté, en plaçant sous ses yeux le tome premier du Catalogue des ouvrages qui, dans le département des imprimés, concernent l'histoire de France. Les documents relatifs à nos annales nationales devaient naturellement prendre le premier rang dans les séries de cette grande publication. Les volumes suivants des différentes parties du Catalogue des Imprimés et les Catalogues des autres départements, paraîtront désormais sans interruption. Ce premier volume, terminé en quelques mois, grâce à l'activité éclairée que M. l'administrateur adjoint a montrée dans la direction du travail, permet d'entrevoir enfin l'achèvement d'une œuvre qui, en offrant à l'étude de nos contemporains et à l'admiration de la postérité l'inventaire immense du savoir humain, rappellera d'une manière durable votre auguste sollicitude pour l'avancement des sciences et pour la culture des lettres. — Je suis, etc.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

H. Fortoul.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de l'orateur et du lecteur, par M. Duquesnoy. — Delalain et Hachette, libraires.

Tout le monde mange ; mais tout le monde ne sait pas manger, a dit le spirituel physiologiste du goût. Tout le monde parle ; mais tout le monde ne sait pas parler, dirons-nous à notre tour. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de prêter un instant l'attention aux entretiens des salons ; d'entendre nos législateurs, nos prêtres, nos professeurs, nos académiciens et nos artistes ; partout, le nombre des personnes qui parlent purement et correctement est peu nombreux. D'où vient qu'une langue, qui passe pour être la plus belle dans la conversation, soit généralement mal parlée ? C'est qu'aujourd'hui tous les Français, et particulièrement les professeurs, sont convaincus qu'ils parlent bien. Cette présomption est la cause de la disparition de cette prononciation pure, correcte et harmonieuse qui brillant autrefois à la cour, faisait le charme de la conversation que l'on entendait, et qu'on se plaisait à entendre dans nos assemblées, à la Sorbonne, au collége de France, et surtout à la Comédie française.

Qui ne se rappelle les effets magiques produits par la prononciation simple et mélodieuse des Mars, des Duchesnois, des Talma, et de tant d'autres célèbres artistes ? Que faut-il pour que la prononciation redevienne ce qu'elle était autrefois ? que tout le monde se persuade bien, ainsi que le prouve M. Duquesnois, ancien élève de Talma et de Saint-Prix, dans son *Manuel de l'orateur et du lecteur*, ouvrage autorisé par l'Université pour l'usage des colléges, que la bouche est un instrument, que le son en sort brut, ou plus ou moins perfectionné, selon que l'on sait bien ou mal le manier.

Beaucoup d'ouvrages ont été faits sur la parole ; mais aucun n'avait indiqué, ainsi que le fait M. Duquesnois, les moyens de rectifier et de perfectionner sa prononciation. D'après l'auteur, la voix ou le son est un corps sonore que la bouche transforme en parole par les différentes positions qu'elle prend ; il considère aussi la bouche comme un instrument à vent. Si la bouche est un instrument, il est certain qu'on peut apprendre à en jouer.

Les règles sur l'art de lire, que le professeur expose et développe dans son *Manuel*, sont si claires, si précises que les plus jeunes intelligences peuvent facilement les comprendre et les mettre en pratique. Au moyen de cette méthode, les étrangers perdent leur accent, et les Français rectifiant leur articulation, apprennent à lire avec pureté et clarté, ainsi qu'on est à même de s'en convaincre au cours public de M. Duquesnoy, qui excelle à dire nos poëtes tragiques et comiques, et qui joint toujours dans ses explications l'exemple au précepte.

Hippolyte LUCAS.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 535.

—

La Société n'ayant pas tenu séance le Mardi Gras, il n'y a pas eu lieu à faire un procès-verbal.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

—

FRANÇOIS BOUCHER[1],

(Suite.)

II.

Boucher possédait à un haut degré l'invention poétique et le génie de la peinture. Des études sérieuses et opiniâtres, en même temps qu'elles développaient en lui ces dons divins, lui avaient rendu familières toutes les parties scientifiques qui concourent à la perfection de son art. Malheureusement il abusa des faveurs dont la nature l'avait comblé; son dessin est maniéré, mais il le voulut ainsi, car ses mouvements sont toujours justes dans leur ensemble, ses contours doux et gracieux, et tout s'y trouve exprimé avec l'assurance que donne seul le vrai savoir.

Sa couleur est conventionnelle, mais il possède le secret d'allier les tons les plus disparates sans nuire à l'ensemble harmonieux de ses œuvres toujours brillantes. Ses tableaux manquent de fini et d'étude, d'accord, mais rien n'est réjouissant comme l'esprit et la vivacité de sa touche.

Enfin, des critiques ont dit que les paysages de Boucher n'ont rien qui rappelle la nature, que ses bergers sont sans âme; leurs yeux sont sans expression.... que n'a-t-on pas dit encore? Sans aucun doute, ses peintures ne peuvent supporter un examen minutieux et sévère; cependant ce maître doit compter au nombre des grands peintres qui honorent notre école, car il est original par excellence, et à ce titre il ne faut réclamer de lui que ce qu'il a voulu produire. C'est pourquoi nous pensons qu'en face de ses tableaux si gais, si pleins d'animation pittoresque, il y a quelque peu de pédantisme à trop exiger d'un artiste qui, après tout, est supérieur par la beauté de son ordonnance, par le grand goût de ses agencements, enfin par cette entente parfaite de la grande machine, qualité éminente, puisque seule elle peut conduire à la renommée.

Les amours des dieux, les illusions aimables de la mythologie, ont fourni à Boucher ses sujets favoris. Vénus, pleine d'une douce langueur, dans une attitude molle et gracieuse, le cortége séduisant des grâces, des ris, des jeux qui n'abandonnent jamais la mère des amours; la troupe folâtre des tritons et des néréides ont cent fois inspiré son génie fécond et facile. Travailleur infatigable, pastorales, nymphes, amours, vierges et autres sujets religieux, fantaisies de toutes espèces, il serait difficile d'énumérer les tableaux qu'a produits ce chef d'école, dont la fécondité ne peut être comparée qu'à celle de l'immortel Rubens.

Lors de son retour de Rome, la même année en 1731, Boucher fut agréé par l'Académie. Trois ans après il fut admis au nombre de ses membres sur la présentation de son tableau de *Renaud aux pieds d'Armide*. Sa renommée s'accroissait chaque jour : Français, Anglais, Allemands, Italiens, les graveurs de tous les pays reproduisaient à l'envi ses ingénieuses compositions. Les amateurs les plus délicats assiégeaient son atelier, se disputaient, non-seulement ses tableaux, mais ses esquisses et ses dessins remplis de verve et d'esprit.

Quoique Boucher fût d'une très-grande discrétion dans ses demandes, il gagnait cependant jusqu'à cinquante mille francs par an (somme considérable pour ce temps) qu'il dépensait, au reste, avec la prodigalité d'un grand seigneur. Doué d'un goût fin et délicat, il aimait à s'entourer des chefs-d'œuvre des arts et de tout ce qui pouvait plaire à la vue. C'est à son cabinet qui passait à juste titre pour une des plus agréables collections qui fût à Paris, que Boucher demandait le calme après les plaisirs, le repos après le travail. La finesse de ses pensées, l'agrément de ses idées et le sel de la plaisanterie qu'il savait placer à propos, le rendaient très-agréable et très-recherché.

Madame de Pompadour qui aimait et cultivait les arts qu'elle protégea tant que dura sa faveur, cherchait souvent dans la compagnie de Boucher l'oubli des soucis que lui occasionnait un pouvoir basé sur les bonnes grâces d'un roi inconstant et blasé. Il guidait son burin, car la gravure contribuait à occuper ses loisirs; ou bien il lui enseignait à grouper avec art de petits amours, comme à les faire voltiger avec grâce dans les airs. D'autres fois la belle maîtresse de Louis XV passait des heures entières à admirer la touche vive, hardie et spirituelle de son peintre favori, ou bien encore elle posait pour les beaux portraits que fit d'après elle cet artiste novateur, dont le talent se lie si étroitement à sa mémoire.

En effet, les voluptueuses images de Boucher ne rappellent-elles pas Pompadour? Et le souvenir si gai, si frais, si poétique de la belle favorite

[1] Voir le numéro du 15 janvier 1855.

n'est-il p s inséparable des compositions si galantes, si réjouissantes de l'artiste, son protégé. Carle Vanloo étant mort, Boucher, après avoir passé successivement par tous les grades de l'Académie, fut appelé en 1765 à succéder à son ami et émule, comme premier peintre. Selon la coutume, il fut présenté au roi qui ne le connaissant que par ses ouvrages si remplis de vivacité et de chaleur, ne put réprimer son étonnement en le trouvant si âgé. « Sire, lui répondit le peintre, l'honneur dont Votre Majesté m'a comblé, va me rajeunir. » Si le bonheur eût pu réaliser ce prodige, Boucher eût certainement retrouvé la jeunesse, car tout lui souriait. Ses talents lui attiraient chaque jour les distinctions les plus flatteuses qu'il acceptait sans s'en enorgueillir.

Peu de jours après sa nomination de premier peintre du roi, Boucher fut appelé unanimement à succéder à Vanloo dans la place de directeur de l'Académie. Mais une marque plus évidente des sympathies que ce corps lui accordait, fut sa nomination comme associé libre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Cette académie ayant désiré entrer en relations plus intimes avec celle de Paris, lui écrivit qu'elle souhaitait s'attacher un de ses membres dont elle lui laissait le choix. Il fut encore unanime en faveur de Boucher.

Tous ces honneurs, il ne les dut qu'aux talents qu'on lui accordait alors. La franchise et la loyauté de son caractère le mettaient au-dessus des petites ressources de l'intrigue, comme des sentiments d'une basse jalousie. Les succès des autres le flattaient autant que les siens, et il admirait de bonne foi les ouvrages de ses rivaux. Les jeunes élèves trouvaient en lui un ami et un véritable protecteur. Ingénieux à obliger, non-seulement il employait dans ses ouvrages et récompensait généreusement les plus nécessiteux, mais sous le prétexte de les corriger, il transformait souvent l'œuvre timide et faible du débutant en un excellent original que ne tardaient point à se disputer de nombreux acheteurs.

Malheureusement un asthme achevait de ruiner la santé de ce généreux professeur déjà affaibli par l'âge, par le travail, et peut-être par une vie peu réglée. Il mourut les pinceaux à la main au mois de mai 1770, âgé de près de 67 ans, en recommandant à sa femme de donner à M. Poissonnier, son médecin et son ami, le tableau qu'il ne put achever.

Boucher avait épousé une femme d'une rare beauté et d'une grande amabilité : Marie Perdrigeon (Raoux nous en a laissé le portrait en vestale). De ce mariage il eut trois enfants : un fils dont les biographes de temps vantent les talents, et deux filles, l'aînée mariée à Deshaies, la cadette à Baudouin, tous deux peintres d'un mérite recommandable. Elles étaient veuves quand leur père mourut. Son cabinet fut la seule fortune qu'il laissa à sa famille; il est vrai qu'il renfermait de grandes richesses artistiques. Sa vente a produit plus de cent mille francs. Sans ce goût particulier, Boucher serait mort pauvre tant était grand son désintéressement, vertu assez ordinaire aux âmes fortement occupées de la passion des arts, car l'indigence et l'amitié y avaient les mêmes droits que les siens.

Nous lisons dans la *nécrologie de* 1771. « On ne peut reprocher à Boucher d'autre défaut qu'un goût trop vif pour le plaisir. L'envie à laquelle ses talents donnaient peu de prise, l'a censuré à cet égard avec amertume. Il fallait le plaindre et remarquer en même temps que jamais il n'employa la ressource de la séduction. Il savait respecter l'innocence et l'honnêteté, et n'était point déplacé dans la meilleure compagnie : son ton y était toujours très-décent; sa franchise, sa gaieté et les saillies heureuses qui lui échappaient souvent, rendaient sa société aussi sûre qu'agréable. »

A l'époque où mourut Boucher, de vagues aspirations travaillaient le monde, le règne des philosophes allait remplacer celui de l'insouciance et du plaisir. La dernière heure du monde d'autrefois allait sonner; avec elle arrivait le dédain du passé, et l'école maniérée de Louis XV allait faire place à l'amour exclusif de la beauté académique. Les tableaux de Boucher et tous ceux qui, comme eux, rappelaient une époque vouée au ridicule par les novateurs, devaient être bientôt relégués et presque oubliés dans les garde-meubles ou dans la boutique du brocanteur.

Il en fut ainsi pendant de longues années et jusqu'au jour où des étrangers sans prévention admirèrent et s'approprièrent avidement ces œuvres par beaucoup de nous dédaignées. C'est ainsi qu'ils nous forcent souvent à reconnaître le mérite de nos concitoyens que nous négligeons quelquefois si follement.

HORSIN-DÉON.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 *mars.*

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 1854 ; 2° Correspondance ; 3° Rapport de candidature; 4° Rapport de M. Paul Carpentier sur le procédé de M. Laverdet pour animer la peinture à l'huile, les portraits photographiques ; 5° Rapport de M. Vavin sur les tomes IX et X de la Société académique de Saint-Quentin.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 16 février 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Robert Victor, directeur du journal *le Souvenir* et président de *l'Union des poëtes*[1]. Par cette lettre, M. Robert Victor fait connaître au Comité central des artistes, la fondation récente de la société littéraire, ayant pour titre *l'Union des poëtes*, et pour but la publication d'une série d'œuvres poétiques inédites et choisies par un Comité nommé *ad hoc* dans le sein de cette société.

Appréciant les titres littéraires de l'honorable président du Comité central des artistes, M. Robert Victor invite personnellement M. Siméon Chaumier à inscrire son nom parmi ceux des membres de l'Union des poëtes. Cette invitation est également adressée à ceux des membres du Comité central qui cultivent ou qui aiment la poésie. A cette lettre sont joints plusieurs exemplaires des statuts constitutifs de l'Union des poëtes. M. le président les distribue aux membres présents : le Comité consulté décide qu'il sera répondu à M. Robert Victor pour le remercier de sa communication.

M. Galimard, ancien président du Comité central, écrit au président pour lui faire savoir qu'il vient de terminer un tableau qu'il destine à l'Exposition universelle. M. Galimard invite ses collègues à visiter son atelier, qui sera ouvert tous les jours jusqu'au 10 mars, de midi à 4 heures (22, rue Cassette).

Le Comité s'empresse de répondre au désir exprimé par M. Galimard et nomme une commission composée de MM. S. Chaumier, H. Lazerges, L. Auvray, Louis Rey, Marcellin et Clerget. Cette commission est chargée de rendre compte au Comité des œuvres exposées par M. Galimard.

La commission permanente instituée pour l'examen des œuvres de MM. les membres actuels du Comité central, rendra compte dans la prochaine séance des travaux de MM. L. Garneray, peintre, A. Calmels, statuaire, et Eug. Hagnauer, dessinateur.

La sollicitude du président du Comité central pour la prospérité de la société, ne s'étend pas seulement aux membres artistes, mais encore aux artistes industriels. Sachant que plusieurs d'entre eux ont de fort belles choses en préparation pour l'Exposition universelle de l'industrie, le président nommera des commissions pour examiner leurs travaux et en faire des rapports. Les artistes industriels sont priés de vouloir bien, en venant aux séances, informer le président du moment qu'ils jugeront opportun pour que cet examen soit fait.

M. Marcellin a la parole pour lire une notice nécrologique sur M. Frissart, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la classe des beaux-arts de l'institut historique, mort le 2 septembre 1854, à l'âge de 68 ans.

La vie et les travaux de cet illustre ingénieur, à la fois savant et artiste, sont décrits et appréciés avec le talent qui distingue notre honorable collègue. Cette notice intéressante et instructive[1] est accueillie avec un vif intérêt, et les applaudissements de l'assemblée ont montré à M. Marcellin toute la part de sympathie que le Comité central donne à la mémoire des hommes de mérite, et à ceux qui remplissent le noble devoir de les donner en exemple, en les rappelant aux souvenirs et au respect de ceux qui sont les contemporains de la veille et la postérité du lendemain.

L'ordre du jour appelle la suite des propositions tendant à la révision des statuts. M. E. Bellier de La Chavignerie prend la parole pour formuler une série de propositions ainsi conçues :

1° MM. les membres du Comité voudront bien considérer comme un devoir obligatoire, d'assister aux séances au moins une fois sur trois. Le Comité adopte.

2° En cas d'empêchement excusable, seront considérés comme actes de présence, les avis d'empêchement adressés au président. Adopté.

3° Pour rendre obligatoire et valable cette disposition, il est nécessaire de la sanctionner par des mesures disciplinaires. M. de La Chavignerie propose de les graduer de la manière suivante :

Première infraction, ou absence non excusée, un avertissement avec insertion au procès-verbal. Deuxième, amende d'un trimestre des cotisations. A la troisième infraction, le sociétaire sera considéré comme démissionnaire et sera rayé de la liste des membres du Comité. Le Comité adopte ces dispositions.

4° M. E. Bellier de La Chavignerie propose également la confection d'un diplôme, qui serait facultatif pour les anciens membres et obligatoire pour les nouveaux ; ce principe est adopté ; la

1. Le siége de cette Société est 61, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1. Cette notice sera lue dans la séance publique de l'Institut historique, le dimanche 19 mars 1855.

question est réservée quant à l'exécution matérielle du diplôme. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 2 mars.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Rapport des commisions; 4° Propositions relatives aux statuts constitutifs; 5° Lecture, par M. Marcellin, sur les fouilles de Pompéi.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : Mlle Beretta; les bals. — ITALIENS : Mme Pauline Viardot. — OPÉRA-COMIQUE : *Miss Fauvette;* reprise des *Diamants de la Couronne.*

Le personnel chorégraphique de l'Opéra vient de s'augmenter d'une nouvelle danseuse, Mlle Catherine Beretta, qui a fait ses débuts la semaine dernière dans le rôle du *Diable à Quatre* créé par la Carlotta. On a surtout remarqué chez la débutante ses pointes qui sont d'une vigueur et d'une grâce prodigieuses. Mlle Catherine Beretta se montrera prochainement avec Mlle Rosati dans un ballet dont M. Adolphe Adam écrit la musique. — A la dernière répétition générale du *Prophète*, Mme Stolz prise d'une indisposition subite n'a pu continuer son rôle qu'elle venait à peine de commencer; après cet ouvrage dans lequel Mme Stolz remplira le personnage de Fidès, Mlle Cruvelli chantera le rôle de Rachel. Il n'y a donc pas apparence que *les Vêpres Siciliennes* soient représentées avant le mois d'avril. — M. Crosnier, administrateur général de l'Opéra a remis à l'Empereur un rapport dans lequel il a tracé tout un plan nouveau de réorganisation en faveur de l'art et de l'avenir des artistes.

Le bal qui a eu lieu lundi gras à l'Académie impériale de musique, et pour lequel le prix des billets était de vingt francs, a produit, bien qu'il ne fût pas très-nombreux, une somme de 22 600 fr. Un autre bal, assez recherché, celui de l'Association des artistes dramatiques, qui s'était donné peu de jours auparavant à l'Opéra-Comique, a été fort brillant mais pas aussi fructueux qu'on l'espérait. La recette est restée de 12 000 francs au-dessous de celle du bal de l'année précédente, qui lui-même avait présenté une différence de 8000 francs en moins avec le maximum des sommes réalisées par les plus belles fêtes de ce genre.

La retraite momentanée de Mme Borghi-Mamo et les nécessités du répertoire, ont mis la direction du Théâtre-Italien dans l'obligation de pourvoir à son remplacement. Mme Pauline Viardot a reparu sur la scène des Bouffes à la grande satisfaction de tous les amateurs de son talent. Après deux représentations du *Barbier*, elle a repris dans le *Trovatore* le rôle de la Zingara, remarquablement créé par Mme Borghi-Mamo. — Le public a fait un fort bon accueil à M. Euzet qui a chanté avec beaucoup de goût le rôle de Georges des *Puritains*. — L'affiche annoncera bientôt *Don Juan* et *la Somnambule*.

Le charmant opéra de M Grisar, *le Chien du Jardinier*, a été suivi de près à l'Opéra-Comique par un acte de M. Victor Massé, ayant pour titre *Miss Fauvette*. Le livret qui est de MM. Carré et Barbier est d'une simplicité d'action et de moyens que ses longueurs ne rachètent pas. Un Anglais atteint du spleen et voisin d'une fleuriste qui passe ses journées à chanter, s'impatiente de ses chansons; la fleuriste se tait et il se trouve qu'alors le gentleman est plus ennuyé qu'auparavant. Le mariage de miss Fauvette avec le cousin qu'elle aime met tout le monde d'accord et les fioritures recommencent de plus belle. Cette nouvelle partition de M. Victor Massé ne paraît pas destinée au succès qu'ont obtenu à si juste titre *la Galathée* et *les Noces de Jeannette*, du même compositeur. Mlle Lefèvre, MM. Jourdan et Sainte-Foy ne négligent cependant rien pour faire valoir le poëme et la musique. — On a repris au même théâtre *les Diamants de la Couronne*, l'un des plus jolis opéras de M. Auber, donné pour la première fois en 1841. Les rôles ont été distribués aussi bien que possible, mais l'ouvrage n'a plus, à ce qu'il semble, son entrain et sa verve du passé. La voix de Mlle Duprez n'a pas toujours la sonorité, l'éclat désirables; Mlle Boullard, malgré son intelligence et son goût comme cantatrice, marche de bien loin sur les traces de sa devancière, Mlle Darcier; M. Nathan ne fait pas oublier M. Henri qui n'était pourtant ni un comédien ni un chanteur de premier ordre, et enfin M. Couder n'a pas impunément treize ans de plus.

MARFORIO.

ALBUM BIBLIOGRAPHIQUE DES ARTS.

PREMIÈRE QUINZAINE DE FÉVRIER.

ALBUM DES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH. Dessins de M. Yung, gravés par MM. Rouargue et Lalaise. Texte explicatif de 20 pl. Paris, impr. de Delcambre, in-fol. de 8 pag. — L'Album contiendra 20 pl. sur acier.

CATALOGUE des livres composant la bibliothèque artistique, archéologique, etc., de feu M. Raoul Rochette. Paris, Techener, in-8. — Vente du 20 mars au 12 avril proch., 3363 numéros. On remarque dans ce Catalogue la plupart des œuvres de Raoul Rochette;

une admirable collection de grands ouvrages à fig. sur toutes les branches de l'archéologie; des voyages et des vues pittoresques; de nombreux recueils de monuments d'architecture; l'*Histoire de l'art chez les anciens*, par Winckelmann, 3 vol. in-4, 68 pl. avec des notes manuscrites de M. R. R.; *Histoire de l'Art par les monuments*, par Seroux d'Agincourt. Paris, 1823, 2 vol. gr. in-fol., 325 pl.; *Opere di scultura e di plastica di Ant. Canova descritte da Jabella Albrizzi*. Pisa, 1821-25, 5 vol. gr. in-8, av. 148 fig. au trait, et *Galerie de Florence*, par Mongez. Paris, 1789-1802, 2 vol. in-fol., 189 pl., fig. av. la lettre.

Documents inédits *sur l'hist. et les antiquités d'Athènes, tirés des archives de l'Italie, de la France, de l'Allemagne*, etc., par le vicomte de Laborde. Paris, J. Renouard, (1854), in-8, av. *fac-simile* et 2 plans. — Travail détaché de l'ouvrage sur *Athènes aux XV*e*, XVI*e *et XVII*e *siècles.*

Explication des ouvrages de peinture du cabinet de M. Alfred Bruyas (interprétations). Son portrait par les principaux artistes de la capitale : Eug. Delacroix, T. Couture, Aug. Glaize, O. Tassaert, etc. Paris, impr. de Plon (1854), in-8. — Catalogue vendu au profit des pauvres artistes.

Les monuments de l'empire, ode, à l'occasion des embellissements de Paris, par C. Guay. Paris, imp. de Blondeau, in-8 de 16 pag.

Notice des peintures, *sculptures*, *gravures et lithog. de l'école moderne de France, exposées* dans les galeries du *Luxembourg;* par M. F. Villot, 2e édit. Paris, impr. de Vinchon, in-12.

Notice sur l'hôtel de ville de Paris, par A. F. Paris, Marchand, in 32.

Premiers principes de dessin linéaire *au crayon et à la plume*, à l'usage des classes de 8e et de 7e des lycées et des établis. d'instr. primaire; par A. Le Béalle, 5e édit. Paris, Delalain, in-8 de 44 pag.

Projet d'un théatre impérial pour l'opéra, *avec salle de concerts;* par L. M. Viguet et Max-Berthelin, archit. Paris, impr. de Chaix (1853), in-fol. de 4 pag.

Pour les publications dues au burin, à la lithogr. et à l'art musical, voy. les nos 5 et 6 de la *Bibliogr. de la France;* on y distingue estampes : *St-François Xavier*, grande étude, par Massard; *Ursule*, étude à l'estompe et aux deux crayons, par Courtois, d'après Lecurieux; le portrait de Visconti, archit., par Léon Noël, d'apr. Vauchelet; celui du maréchal Vaillant, par Noël et H. Vernet, et celui d'Ambroise du Bois; ce dernier fait partie des *Portraits inédits d'artistes français*, pub. par M. Ph. de Chennevières. — Musique : les *méthodes de chant* et de musique de M. de Garaudé; les *études pour le violon*, par M. F. Mazas; le *Guide du chanteur*, par M. J. Milhès; *le Juif Errant*, op. en cinq actes, par M. Halévy; *Florida*, op. seria, par S. Thalberg; enfin des compositions de MM. F. David, Clapisson, Em. Prudent, Nadaud et Musard.

P. PINÇON,
Sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

MÉLANGES.

1er mars.

S. Exc. M. Hippolyte Fortoul, sénateur, ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes, a été nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Raoul Rochette, par 26 voix contre 12, qui se sont réparties sur divers candidats.

— L'Académie des sciences morales et politiques a récemment procédé à deux élections, l'une pour un fauteuil d'académicien libre en remplacement de M. Blondeau; la majorité des suffrages est échue à M. Odilon Barrot, qui avait pour concurrent M. Baude; l'autre, pour une place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Schelling, qui a eu pour successeur M. Brandis de Bonn; les autres candidats étaient MM. Ritter, de Gœttingue, et Hamilton, d'Édimbourg.

— Par décret impérial du 23 février dernier, ont été nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : officier, M. de Rouville, directeur du Palais de l'Industrie; chevaliers, M. Viel, architecte et M. Yorck, entrepreneur du Palais de l'Industrie.

— Le roi de Hanovre a conféré l'ordre des Guelfes à M. Hector Berlioz.

— M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, a eu l'honneur de présenter à l'Empereur le tableau que M. Gosse a peint pour la chapelle de la reine Hortense à l'église de Reuil. Pour marquer sa satisfaction, Sa Majesté a chargé M. le directeur de remettre à M. Gosse une grande et belle médaille portant, sur le revers, ces mots dictés par l'Empereur lui-même : « Témoignage de satisfaction donné par l'Empereur a M. Gosse, peintre d'histoire, le x février mdccclv. »

— S. A. I. la princesse Mathilde, accompagnée de M. le directeur général des Musées, est allée visiter, dans l'atelier de M. A. Galimard, sa *Séduction de Léda*.

— La réception de M. Berryer, appelé depuis 1852 au fauteuil laissé vacant par le décès de M. le comte de Saint-Priest à l'Académie française, s'est effectuée le 22 du mois dernier. Retenus chez eux par des indispositions qui n'auront, on l'espère, aucune suite, M. le comte Molé et M. Thiers n'assistaient pas à la séance. M. le comte de Salvandy a répondu à M. Berryer.

— Un artiste qui avait ressuscité de nos jours les merveilles des orfèvres du xvie siècle, M. Froment Meurice, vient de succomber à une attaque d'apoplexie.

— On achève de disposer la charpente en fonte de fer de l'église Sainte-Eugène, à l'angle des rues de Bomarsund et d'Inkerman, sur les terrains des Menus-Plaisirs, au faubourg Poissonnière. La maçonnerie est terminée, et les sculpteurs mettent la dernière main au portail qui regarde le midi.

ENVOIS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

Durant ces dernières semaines, il a régné dans les ateliers des artistes une activité presque sans exemple, car jamais les circonstances ne se sont présentées pour eux plus importantes et plus solennelles qu'au jour où nous sommes. Non-seulement les beaux-arts occuperont à l'Exposition universelle une place immense, mais encore ils ne seront pas confondus avec les productions de l'industrie, ils auront un palais, ou plutôt un Musée à eux. Les franchises laissées aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes, qui peuvent soumettre au jury autant d'ouvrages que bon leur semble, même des compositions déjà exposées ailleurs, augmentant leurs avantages, leur ont aussi imposé des obligations plus sérieuses. Presque tous les ateliers ont donc eu leur exhibition intime avant l'heure décisive de l'examen et du jugement public. Beaucoup de lettres nous ont été écrites; il nous a été impossible de nous rendre à toutes les invitations qu'on a eu l'obligeance de nous faire; nous en exprimons ici nos regrets.

D'autres communications nous sont parvenus; celles-là renfermaient des détails particuliers sur les envois, leur nombre, leurs sujets, leurs dimensions; il nous en est venu de Paris, des départements et de l'étranger. L'actualité de ces renseignements nous engage à les transmettre aux lecteurs.

PEINTURE RELIGIEUSE.

Abel de Pujol : *Le martyre de saint Etienne*, qui obtint le grand prix au Salon, depuis placé dans un coin obscur de Saint-Étienne-du-Mont. — *Un trait de la vie de la Vierge*, servant à la décoration de la cathédrale de Paris.

Eugène Goyet : *L'agonie du Christ au jardin des Oliviers*. — Plusieurs portraits. — M. Eugène Goyet n'a pu terminer un grand tableau qu'il destinait aussi à l'exposition.

J. B. Goyet : *Sainte Anne et la sainte Vierge*; des scènes accessoires sont incrustées dans le cadre de l'œuvre principale. — *La Vierge protectrice des enfants*. — *L'empire de l'or*. — Deux allégories faisant suite.

F. F. Barthélemy Genaille : *La décollation de saint Jean*. — *Baptême au village*.

Henri Soulié : *Le dernier adieu du Christ à sa mère*. — *Drames invisibles*, 1^{m} sur 1^{m},60. — *La rentrée au logis*.

Mme Cavé : *Triptyque* et *Pendentifs* exécutés pour l'autel de Sainte-Geneviève.

Bourbon Leblanc : *Suzanne au bain surprise par les vieillards*, tableau de 2^{m},44 sur 1^{m},95, figures grandeur naturelle.

Jos Bellemans, d'Anvers : *Derniers moments de Saint-Remacle*, évêque de Tongres.

Biennoury : *la Conversion de Saint-Genêt*, peinture à la cire.

PEINTURE HISTORIQUE.

Joseph Beaume : *Bataille de l'Alma*. — *La fuite en Egypte*. — *Les femmes à la fontaine*, costumes italiens.

Charles Doerr : *Virgile lisant ses poésies devant Auguste*.

Laurent Detouche : *Entrée de Napoléon à Reims le 14 mars 1814*, commandé par l'empereur pour le musée de Reims. — *Bernard Palissy* brûlant son mobilier pour faire cuire ses émaux — *La mort du Corrége*. — *Molière et sa servante*. — *Les héritiers*. — *Gloire et fortune*, rêve d'un artiste.

L. Garcin : *Départ de la société du Décaméron*, pendant la peste de Florence. — *Le déjeuner des lapins*.

Armand Dumaresq : *Une mort glorieuse*, souvenir des guerres de 1812.

Gustave Doré : *Assassinat de David Riccio aux pieds de Marie Stuart*. — *Bataille de l'Alma*, assaut de la colonne Bosquet. — *Massacre des innocents*. — *Marchande de fraises de l'Oberland*, effet d'aurore. — *Halte de bandits*. — *Le visionnaire*.

— *Le violon de Crémone.* — *Ravins des Vosges.* — *Les îles du Rhin*, effet du soir.

Théodore Frère : *Un bazar à Constantinople.* — *Halte devant les ruines de Baalbeck*, appartenant à M. Félix Pigeory.

A. Louis Garneray : *Combat de la Virginie.* — *Combat de l'Armade.* — *Combat du Kent.* — *Pêche de la morue.* — *Pêche des chiens de mer.* — *Vue du canal de Furnes.* — *Embouchure du Texel.* — *Pêche d'un souffleur.*

Claudius Jacquand : *Épisode du siége de Boulogne.* — *Dernière entrevue de Charles Ier avec ses enfants.*

Faustin Besson : *Les peintres mosaïstes*, grand tableau. — *Épisode de la vie de Marie-Antoinette dauphine de France*, petite composition pastorale.

J. Zonderkloot, de Bruxelles : *Diane et Actéon.*

Verlatt, également de Bruxelles, mais fixé à Paris : *Épisode du siége de Jérusalem*, acheté par le gouvernement belge qui a autorisé sa translation à Paris. — *Un tigre attaquant des buffles* dans les Jongles.

André Gastaldi, de Turin : *Les prisonniers de Chillon.* — *Parisina.*

GENRE. — MARINES. — PASTELS.

Victor Chavet : *Un concert.* — *Les tapissiers*, appartenant à Mlle Rachel, de la Comédie-Française. — *Un marchand d'habits.* — *La lune de miel.* — *L'amateur.* — *Une tête d'étude.*

Louis Grosclaude : *Fête champêtre.* — *La Madeleine repentante*, appartenant à M. le duc de Trévise. — *L'oiseau mort.* — *Les petites sœurs de lait.* — *Buveurs*, à M. le baron J. de Rothschild. — *Animaux* avec paysages. — Six autres tableaux sur divers sujets de genre.

Frédéric Grosclaude : *Famille d'indigents.* — Un portrait.

F. Biard : *Une soirée chez M. le comte de Nieuwerkerke.* Nous avons déjà parlé de ce tableau qui excitera une vive curiosité, aussi bien par son ingénieuse ordonnance que par le grand nombre des personnages qu'il renferme et par l'extrême ressemblance des portraits.

Victor Teinturier : *Paysage.* — *Forêt de Fontainebleau*, effet de ciel. — *Route de Valvin*, près Fontainebleau. — *Moulin des Basses-Loges*, près Fontainebleau. — *Paysage*, effet du soir. Plus un tableau de *Fleurs.*

Jules Noël : *Bateau pêcheur* engagé dans les récifs, côte de Bretagne. — *Paysage avec animaux* ; vue prise en Bretagne.

Ernest Hillemacher : *Le dimanche des Rameaux.* — *Rubens peignant le portrait de sa femme Hélène Formans.* — *La mort du zouave.* — *La leçon de tambour.* — Plus trois ouvrages précédemment exposés à Paris.

Antoine Chintreuil : Six tableaux, parmi lesquels : *La campagne le matin.* — *L'automne.* — *Le village.*

C. M. de Pignerolle : *Une inondation dans la campagne de Rome.*

J. P. Lays, de Lyon : *Un rosier mousseux* en pleine terre. — *Fleurs et fruits* sur une coupe d'albâtre. — *Grappe de raisin* de Calabre.

A. J. Alizard : *Deux pastels;* portraits de femmes, bustes sur toiles ovales.

C. de Serres : 6 portraits dont ceux de Mme Émilie Guyon, de la Porte Saint-Martin, et du pianiste Schilling. — *Le Christ au tombeau* et *l'Adoration des bergers*, esquisses.

Ricoix : *Vue en Savoie*, paysage.

Saint-Jean de Lyon : Plusieurs grandes et petites toiles.

Jules Naudin : Portrait de Mlle M...., toile ovale.

A. Maniquet Barjon : Trois études de fleurs.

Edouard Moyse : *Michel-Ange disséquant un cadavre*, effet de cave. — *Une forge.* — *La fileuse.* — Cinq autres tableaux.

Alexandre Couder : *Jeune fille dessinant des fleurs.* — *Intérieur de cuisine.* — *Nature morte*, gibier, poissons et légumes. — *Fleurs.*

Eugène Appert : *Les sœurs de Saint-Vincent de Paul en Crimée.*

Gustave Deville : *Une famille de vautours.* — *Un aigle s'abattant sur un chamois.* — *Les grenouilles qui demandent un roi.*

Auguste Delacroix : *Le départ pour la pêche.* — *Le retour.* — *Un navire à la côte.* — Chacune de ces toiles mesure 2m. sur 1m. 20.

A. V. Fontaine : *Ecole chrétienne*, toile 50. — *Les Abeilles*, toile 16.

Eugène Le Poittevin : *L'hiver en Hollande*, commande du ministère d'État. — *Marée basse* au soleil couchant.

Gabriel Lefebure : Portraits de Vely-Pacha et de M. Évariste Boulay-Paty, — deux portraits de femmes,

Pierre Thuillier, divers paysages.

Martinus Kuytenbrouwer de Bruxelles : *Entrée de la forêt.*

Jones de Bruxelles : *Souvenir de Blankenberghe.*

Hocquart de Bruxelles, trois tableaux : *Le troupeau à l'abreuvoir;* — *retour du troupeau à l'approche de l'orage;* — *Pâturage en Flandre.*

William Wild : *Une régate à Venise* au XVIe siècle, commande du ministère d'État.

F. de Brackeleer d'Anvers : *l'École du village*, appartenant au musée des académiciens à Anvers.

P. J. Clays de Bruxelles : *Côte de Flandre.* —

Marée haute, temps de grain. — *Plage* dans les environs du Tréport, marée basse.

Mme Fanny Geefs de Bruxelles : *l'Irlande*, figure en pied couronnée du trèfle emblématique et tenant la harpe d'Erin, d'après le modèle existant au musée de Dublin. — *L'attente*.

Alexandre Francice de Bruxelles : *Pêcheurs de la côte de Kerry*, Irlande. — *Embouchure de la Tamise*. — *Entrée du port de Calais*. — *Vue du lac de Killarney*, Irlande.

J. B. Vanilloer de Bruxelles : *Intérieur d'atelier*. — *Un corridor à Bruxelles*. — *Intérieur de cour* à *Ixelles*. — *Verrière* de l'église Sainte-Gudule.

Willem Roelafs de Bruxelles : *Vue dans le Luxembourg*, paysage.

T. Bernard de Keuvel de Gand : *Colin-maillard*.

Mlle Virginie de Sartorius, de Liége : un tableau de *Fruits*.

Richard Burnier, de la Haye : *Paysage*.

SCULPTURE.

Husson : Eustache Lesueur, statue en marbre de 2^m,30 cent. pour être érigée sur l'emplacement de l'ancien cloître des Chartreux au Luxembourg, par la souscription en tête de laquelle s'est placée la Société libre des Beaux-Arts de Paris. — La même statue en pierre et un *Jacques Sarrazin* pour le Louvre.

Fratin : statue équestre de S. M. Napoléon III, plâtre. — *Deux aigles étreignant leur proie*, groupe appartenant au ministère d'État. — Plus quelques petits groupes.

Pradier : *Vénus consolant l'Amour*, envoyée par M. de Labroue, fondeur, qui l'a fait couler en bronze.

L'Evêque : *La Nymphe à la toilette*.

Pascal : *Le Vendredi saint*; groupe.

Franceschi : *Le Bûcheron*, exécuté d'après nature.

Falconnet : *La Baigneuse*.

Schœnwerck : *Vénus coupant les ailes de l'Amour*.

Pollet : *la Nuit*, vendue, dit-on, 10 000 francs.

Barthélemy Frison ; *Joueurs de boule*, marbre. *Pêcheur de coquilles*, plâtre. — Buste d'enfant, marbre.

Desbœufs : *Les Nymphes*, groupe en marbre. — *Le Progrès*, modèle de la frise du Palais de l'Industrie. — *Pandore*, marbre. — *L'Architecture*, bas-relief appartenant à M. Félix Pigeory.

A. Delmas, *Réunion de bohémiens*, deux groupes en terre cuite, composés chacun de six personnages.

Louis Kley : *Perdrix et bécasse*, deux natures mortes, cadres pendentifs, sur fond de velours. — *Pandore couchée*, esquisse en petit. — *Chacun portera sa croix*, bénitier. — M. Kley exposera peut-être un portrait de jeune créole, médaillon qui est en ce moment à la fonte, si l'on parvient à lui donner l'exacte couleur de la nature.

Gaston Guitton : *Léandre attendant le signal de Héro*, marbre. — *Hanneton vole!* étude de jeune fille également en marbre.

Louis Auvray : *Ariane*, étude en marbre. — *Sainte Félicité*, plâtre. — Plusieurs bustes.

Roubaud : *Eurydice*, statue. — Douze bustes en marbre et d'autres ouvrages.

Dantzelle : Médaille de la Société des amis des arts de Lyon. — Médaille relative à la refonte des monnaies de bronze.

Guillaume Geefs, statuaire de S. M. le roi des Belges : Statue en pied du roi Léopold Ier, marbre. — *Le Lion amoureux*, groupe en marbre.

F. F. Steenackers : *la Triple alliance*, groupe de trois figures de 9 pieds, représentant la France, l'Angleterre et la Turquie.

ARCHITECTURE.

Charles Brouty : *Étude du plan d'ensemble de la ville de Paris*, indiquant les projets en cours d'exécution et ceux proposés par l'auteur. — *Projet d'église*, pour un des arrondissements de Paris. — *Projet de maison*, exposé en 1853.

M. A. Breton : *Ruines du château de Lavardin* (Loir-et-Cher) ; Trois feuilles : 1° Plan général des ruines; 2° élévation principale; 3° détails. Commandé par le ministère d'Etat, commission des monuments historiques.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Léon Gaucherel : Un cadre, orfévrerie du moyen âge, trois sujets : 1° *Vue de la place et de l'hôtel de ville de Sienne ;* 2° *statues de la façade de la cathédrale de Chartres;* 3° *statues de saint Jacques* et *flèche de la Sainte Chapelle*.

Isnard Desjardins : *Fleurs*, d'après Mme Girardin, imitation d'aquarelle, gravure à quatre planches, avec son pendant. — *Chiens de chasse*, imitation d'aquarelle, d'après Decamps. — *Paysage*, imitation de sépia, d'après Hubert. — Quatre autres gravures, imitant l'aquarelle, la sépia, ou la peinture à l'huile, d'après A. Delacroix, E. Lepoitevin et Bellangé.

Léon Noël : *la lecture de la Bible*, d'après Greuze. — *Chasse impériale*, d'après Chopin. — Sept portraits lithographiés, parmi lesquels ceux de l'Empereur et de l'Impératrice, d'après F. Winterhalter.

ARTS INDUSTRIELS.

M. Édouard Granger : *Une armure complète pour cavalier et cheval*. Cette armure se fait remarquer par les ornements pleins de noblesse et de

goût dont son auteur l'a enrichie. Restaurateur d'un art trop longtemps négligé dans notre pays, M. Granger est connu de la manière la plus avantageuse pour ses excellents travaux en ciselure et en arquebuserie ancienne.

M. Lalègue, peintre décorateur, a orné de toutes les finesses de son pinceau une table en bois de chêne qui serait par elle-même un curieux morceau d'ébénisterie, et qui est devenue, grâce à ses peintures, une œuvre véritablement artistique. La partie inférieure de cette table est une imitation d'acajou. Sur les côtés, M. Lalègue a reproduit avec un rare bonheur des marqueteries en bois de rose. La partie supérieure figure une immense mosaïque : sur un fond à compartiments toujours peints, qui représentent mille espèces de marbres, disposés en rayons lumineux, ressort un aigle aux ailes déployées du meilleur dessin. Tout autour, de distance en distance, sont des camées, des miniatures, des reproductions de mosaïques, rappelant les principaux chefs-d'œuvre de l'antiquité; une glace protége ce riche dessus de table contre les atteintes de l'humidité.

M. Vallée, auteur de l'ingénieux appareil au moyen duquel une température toujours égale est maintenue dans les salles du Jardin des Plantes où vivent les serpents, a obtenu de l'autorité que cet appareil, consacré par une longue expérience, fût transporté pour toute la durée de l'Exposition au Palais de l'Industrie où le public ne manquera certainement pas d'en apprécier les avantages.

Il reste à dire que les opérations du jury de la Seine doivent être terminées ou sont bien près de l'être. Depuis plusieurs jours, des lettres autographiées et signées par les présidents des différents comités sont expédiées aux exposants. Le chiffre des refus, d'après ce qui se répète, l'emporte de beaucoup sur celui des admissions. Pour ce qui concerne les éliminés, on ne parle de rien moins que de plusieurs mille. Les choix faits par le jury dans les catégories artistiques ou industrielles sont d'ailleurs aussi complétement protégés qu'ils peuvent l'être par les mesures que commande la prudence.

Le gouvernement évaluant à dix millions de francs environ le prix des objets exposés et se réservant d'augmenter cette évaluation, s'il est nécessaire, a contracté pour cette somme de dix millions une assurance à forfait. Des précautions analogues ont été prises, tant pour le Palais de l'Industrie que pour ses annexes, sur le prix de revient des constructions fixées de la manière suivante : Palais de l'Industrie, douze millions de francs, assurés par dix compagnies; bâtiments, accessoires, deux millions de francs, assurés par cinq compagnies; pavillon des Beaux-Arts, avenue Montaigne, un million de francs, garanti par quatre compagnies. Par suite de l'affluence des envois et de l'impossibilité matérielle où l'on se trouve de les classer dans le délai indiqué au programme arrêté d'abord, l'ouverture de l'Exposition sera prorogée du 1er mai au 1er juin ; c'est là, du moins, un bruit qui circule et que confirmerait une réponse faite, il y a peu de jours, aux artistes de la Belgique par leur légation à Paris.

FÉLIX PIGEORY.

SCULPTURES RELIGIEUSES.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES CARMES A ANGERS.

PREMIÈRE PARTIE.

Profondément touché du vif et constant intérêt dont notre œuvre a été jusqu'ici l'objet, non-seulement de la part du clergé et des autorités civiles d'Angers, mais encore de bon nombre de familles dont la confiance nous a souvent encouragé, nous avons pensé qu'il serait agréable à tous de visiter, avant leur départ pour le Palais de l'Industrie, les travaux que nous préparons pour l'Exposition universelle. Le désir de rendre plus facile l'intelligence des pensées que nous avons essayé de traduire, nous a déterminé à publier la notice qui suit, et que nous avons adressée dans son temps et dans le même but au Comité de l'arrondissement d'Angers; nous y ajouterons seulement quelques notes complémentaires et explicatives.

Nous saisissons avec bonheur cette occasion de témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont toujours entouré de leurs sympathiques encouragements, et de leur dire que nous sommes plus près que jamais de voir enfin se constituer dans notre maison une œuvre à peine soupçonnée aujourd'hui, et vers laquelle cependant n'ont jamais cessé de tendre quinze années de persévérants efforts.

Invité par le gouvernement à prendre part à ces luttes internationales que le progrès des arts et de la civilisation prépare au monde étonné, nous avons facilement cédé aux considérations de

l'honneur du pays, qu'il fallait soutenir en face de nos rivaux. La gloire de la religion catholique, à laquelle nous avons voué notre cœur et notre existence, n'a pas été non plus sans influence sur notre détermination. Nous nous sommes mis à l'œuvre; et déjà on a pu juger des résultats obtenus.

Trois œuvres seront présentées par nous : l'une de bois, l'autre de marbre, et une troisième de marbre et de bronze.

I.

CHAIRE EN BOIS SCULPTÉ.

Le travail en bois sera une chaire considérable et d'une ornementation importante. C'est l'Église elle-même, naissant avec le monde; ce sont sa puissance et sa grandeur, ses combats et ses triomphes que nous avons voulu rappeler à la foi du chrétien, à la reconnaissance et à l'amour des fidèles.

Représentée tantôt sous la forme d'une barque abandonnée à la fureur des tempêtes ; tantôt sous la figure d'un arbre que l'on voit croître et se développer jusqu'à offrir un abri aux oiseaux du ciel, le plus souvent elle nous est montrée sous l'image d'une ville grande et fortifiée, dans laquelle on ne voit ni temple ni autel, parce que l'Agneau de Dieu l'éclaire de ses splendeurs divines, quelquefois aussi les prophètes aiment à nous figurer l'amour de Jésus-Christ pour son Église bien-aimée dans l'union intime de deux chastes époux. C'est à ces derniers emblèmes que l'auteur du projet s'est particulièrement attaché, sans cependant refuser place aux autres allégories.

Ainsi le symbolisme aimera-t-il à retrouver la colonne de vérité dans le pédicule qui soutient tout l'édifice, et la loi de nature dans les patriarches Adam, Noé et Abraham, qui y sont adossés.

Les feuillages mêmes, enlacés dans le cul-de-lampe, pourront rappeler les rameaux multipliés de l'arbre de sénevé.

Pour parvenir au palais du roi, figuré par le siége de la chaire, deux portes sont offertes au voyageur de la terre ; l'une, à demi ruinée, représente la loi mosaïque; l'autre, dans sa splendeur, est celle que la loi de grâce nous a ouverte. Sur les décombres de la première, est assise une femme aux cheveux épars, à la figure triste et rêveuse. A son oreille est un dragon qui paraît la conseiller, tandis que d'un repli de sa queue il lui couvre la vue comme d'un bandeau. Sa main, glissant sur ses genoux, tient encore les restes d'un sceptre brisé. Sa couronne à ses pieds et son manteau presque tombé de ses épaules disent aussi qu'elle a perdu sa royauté. Cette puissance ruinée, c'est en effet l'ancienne reine du peuple choisi, c'est la Synagogue au pouvoir expiré. En elle n'est plus, l'Église, en elle ne se trouvent plus l'enseignement et la vérité. Il faut jeter un dernier regard vers Moïse et les prophètes, échelonnés le long d'une route désormais inaccessible, et renoncer à une entrée que des débris amoncelés nous interdisent.

En vain l'œil du fidèle aperçoit le sublime Ézéchiel, commandant au milieu de la plaine à une multitude d'ossements arides de se couvrir de chair et de peau pour revivre ; en vain il voit errer sur les ondes le vaisseau qui a sauvé les éléments des générations nouvelles ; ce ne sont plus pour lui que des figures dont le sens lui échappe et dont il faut aller chercher ailleurs la signification.

Mais, ô ciel ! où se présentera cette âme affamée de repos et de bonheur ? Quel accès lui permettra d'arriver désormais à la lumière des saints ?

Plus heureux cette fois, une voix douce et sûre s'est fait entendre : Écoute, c'est moi qui suis la porte : *Ego sum ostium*.

Aux disciples qui l'entourent, le chrétien reconnaît le précepteur et le réparateur de l'humanité. Cette Église, qu'il avait déjà vue sous la figure d'une pierre, qui en roulant sur les flancs de la montagne se grossit jusqu'à couvrir toute la terre, il la retrouve encore dans la céleste Jérusalem, que saint Jean voit descendre du ciel. Il retrouve dans les poissons de la pêche miraculeuse les hommes sans nombre qui de tous les pays du monde se laisseront prendre à la sublimité des vérités évangéliques.

Son œil est frappé de la tempête calmée tout à coup par l'ordre du Christ, et sa foi trouve des garanties dans ce prodige.

Sur les parois de la chaire, le divin Sauveur dit à saint Pierre de paître non-seulement les agneaux, mais aussi les brebis, *pasce oves meas*. De chaque côté, le divin maître évangélise la Samaritaine au puits de Jacob, et le docteur Nicodème, dont le courage n'ose se montrer au grand jour.

A la suite de ces faits historiques, six docteurs : saint Léon, saint Grégoire le Grand, saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Bernard se tiennent là en témoignage de la vérité du sens des divines Écritures, qu'ils ont expliquées et défendues. Enfin, sur les douze colonnes des angles de la chaire, sont les douze apôtres, calmes et immobiles, pour nous apprendre qu'ils sont eux-mêmes les plus fermes soutiens de l'Église spirituelle, représentée par l'édifice qui les porte.

Mais nous voici dans l'intérieur du palais. Pieux chrétiens, assistez à cette union conjugale que

David et Salomon, dans leurs gracieux épithalames, nous ont montrée des siècles à l'avance.

A la droite du monarque, se trouve la reine, au regard modeste, aux vêtements éclatants d'or et de couleurs variées. Le Père Éternel et le divin Esprit semblent bénir cet heureux mariage.

A ces traits, messieurs, vous avez reconnu celui dont les Mages ont confessé la puissance en lui offrant l'or comme à un roi. Quant à son épouse chérie, vous l'avez également nommée, c'est l'Église, à laquelle les vierges apportent leurs hommages avec des transports d'allégresse; c'est l'Église, que respectent les grands de la terre, que supplient les riches du peuple humblement prosternés à ses pieds.

La reine de Saba et sa suite d'une part, les vierges du cloître de l'autre, ne sont-elles pas celles que le prophète voyait se presser à la suite de la fille du grand roi.

Constantin et Clovis viendront aussi représenter les puissants du siècle, brûlant ce qu'ils ont adoré pour adorer ce qu'ils ont brûlé.

C'est assez pour l'Église militante; jetons un regard sur celle qui triomphe et prenons part à ses joies. Elle aussi aura sa figure dans la chaire, ce sera la partie supérieure.

Là, tandis que des sentinelles veillent à la sûreté de la ville sainte, le Père Éternel s'assied sur son trône étincelant de lumière.

Par-devant lui, nous dit saint Jean, un agneau paraît immolé. Un livre mystérieux est offert aux vieillards qui entourent le trône, et personne ne peut en briser les sceaux.

L'exilé de Pathmos s'afflige et pleure. Cependant, consolez-vous, ô tendre vieillard, s'écrie une voix céleste, le lion de Juda a vaincu; et au même moment l'Agneau de Dieu ouvre le livre incompréhensible au milieu des bénédictions répétées de la céleste cour.

Une troupe d'anges, de pontifes, de vierges, de martyrs font entendre leur indicible cantique à la louange de celui qui est et qui sera dans les siècles des siècles.

Appelés dans les temples chrétiens, les arts nous paraissent avoir une double mission à remplir : offrir aux fidèles d'utiles enseignements et agrandir leur estime pour les choses saintes, par la richesse qu'il leur appartient essentiellement de déployer.

C'est donc pour entrer dans ces vœux tant de fois exprimés par le clergé de tous les temps et de tous les ordres, que l'auteur du projet est allé chercher ses inspirations dans les textes sacrés.

L'abbé CHOYER,
Membre de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

MOSAÏQUE.

Protestations de l'Association des artistes de Paris et des artistes de Lyon. — Rapport sur les travaux de la sous-commission. — Répartition des places. — Dégagement des abords du Palais de l'Industrie. — Collection de tableaux de l'ancienne École française. — Vente du cabinet et de la bibliothèque de Callet père et fils. — Découverte d'antiquités à Corseul. — Le palais de Brabant et ses tableaux. — Vente de la collection de feu L. T. Nieuwenhuys, à Bruxelles. — Exposition d'hiver à Pall-Mall.

Une des dernières séances du bureau de l'association des artistes a été marquée par la lecture de la lettre de M. Ferdinand d'Aligny et des considérations qui accompagnaient cette épître publiée il y a un mois dans la REVUE DES BEAUX-ARTS. Les sympathies de tous les membres présents à la réunion ont été acquises aux remarques pleines d'à-propos et de justesse développées par M. d'Aligny relativement au monopole que prétendaient exercer certains ayants droit de la compagnie du Palais de l'Industrie.

Conseillé par son intérêt non moins que par sa dignité, l'association des artistes de Paris a protesté à son tour avec une rare vigueur, et sa protestation a été soutenue par une plainte du même genre que les artistes de Lyon ont adressée à leur éminent protecteur S. A. I. le prince Napoléon. Voici la teneur de cette pièce :

« La société du Palais de l'Industrie, après avoir, à plusieurs reprises, déclaré, par la voie des journaux, qu'elle s'opposait à toute espèce de reproduction artistique de son palais, parce qu'elle entendait s'en réserver le privilége, a, en dernier ressort, fait saisir des gravures et lithographies qui représentaient ce monument.

« Si cette prétention sans antécédents et l'acte par lequel elle s'est manifestée étaient justifiés et consacrés, les artistes en recevraient une rude atteinte dans le libre exercice de leur profession. La liberté dont ils ont joui jusqu'à présent dans le choix des sites et des points de vue qu'ils veulent représenter serait entravée; ils courraient le risque de voir leurs ouvrages saisis sous prétexte de représentation plus ou moins directe d'un château, d'un parc, d'une forêt, d'un étang, etc., car la porte une fois ouverte, qui sait où s'arrêteraient les prétentions d'un droit si exagéré et si nouveau ?

« Les artistes de Lyon soussignés ont, en conséquence, résolu de se joindre à leurs confrères de Paris. Comme eux, ils viennent se placer sous l'abri de votre haut patronage, et vous supplier de leur prêter votre appui pour défendre leurs in-

térêts menacés d'une manière si nouvelle, si inattendue, si injuste.

« Pleins de confiance dans la justice de leur réclamation, ils osent espérer que vous accueillerez favorablement cette pétition, et vous prient de croire au profond respect, etc.

« ALLEMAND, APPIAN, BERGER, BONNEFOND, BONIROTTE, CHAINE, CHANTRE, CHENAVARD, DUCLAUX, FABITCH, EUG. GROBON, GÉNOD, AUGUSTE LEHMANN, F. LÉPAGNE, LOUVIERS, PONTHUS CIMIER, PICARD, REIGNIER, L. SCHMITT, THIERRIAT, TRIMOLET, CH. VETTER, VIBERT, VINCENT, etc. »

Les pétitions et les observations des artistes et éditeurs ont donc été reçues il y a quelques jours par le prince Napoléon, président de la commission impériale de l'Exposition universelle de 1855. Il nous a été permis de prendre connaissance de la réponse du prince, et nous pouvons rassurer les nombreux intérêts inquiétés par des spéculateurs trop avides. Le président de la commission impériale n'est en aucune manière disposé à soutenir la prétention si étrange que l'on a mise en avant, et il promet aux artistes son appui pour faire respecter un droit que personne, jusqu'au débat qui vient de se produire, n'avait jamais songé à contester.

Le 3 de ce mois, la commission s'est encore réunie sous la présidence du prince Napoléon, pour entendre le rapport de la sous-commission sur l'ensemble de ses travaux, dont M. Arlès Dufour, secrétaire général, a donné lecture. Étaient présents à cette réunion : LL. EExc. MM. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, vice-président; le ministre des finances; le ministre de l'intérieur; le maréchal ministre de la guerre; le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; le président du corps législatif; le président du conseil d'État; et MM. Élie de Beaumont; Audiganne et Chemin-Dupontès, secrétaires de la section de l'agriculture et de l'industrie; Michel Chevalier; Delacroix (Eugène); Dumas; baron Charles Dupin; Gréterin; Ingres; Legentil; Le Play; comte de Lesseps; Mérimée; de Mercey, secrétaire de la section des beaux-arts; Mirmel; général Morin; marquis de Pastoret; Émile Pereire; général Poncelet; Regnault; Sallandrouze; baron Seillière; Seydoux; Simart; Thibaudeau, secrétaire général adjoint; Vaudoyer.

Maintenant, la commission impériale a terminé sa tâche. Grâce au zèle de ses membres et des membres des comités départementaux et étrangers, elle a atteint le but pour lequel elle a été instituée. La besogne la plus délicate était bien, à coup sûr, la répartition de l'espace. Tous les Comités ont été prévenus que cette répartition était accomplie, et ils ont dû agir en conséquence dans les limites de leurs pouvoirs.

Avec le retour des beaux jours vont commencer, aux Champs-Élysées, les grands travaux d'appropriation nécessités par le Palais de l'Industrie. En premier lieu, il était indispensable de démasquer complétement la façade du monument et de ménager de faciles accès à la circulation des piétons et des voitures. Pour obtenir ce résultat on s'est décidé, ainsi que nous l'avons dit, à démolir la rotonde des panoramas, les corps de garde et cafés voisins du monument et les constructions qui se trouvent près de la place de la Concorde aux abords de la promenade. On craint qu'il ne faille sacrifier quelques arbres séculaires : ce sera un malheur; il est toutefois bien entendu qu'on n'ira pas dans ces suppressions au delà du strict besoin. Au surplus, si quelques édifices disparaissent, d'autres vont surgir. Ainsi, dans le carré Ledoyen, de l'autre côté de la fontaine, et en face du restaurant qui a échappé à tous les projets d'alignement, s'élèvera un bâtiment semblable.

L'intéressante collection de tableaux de l'ancienne école française, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, sera livrée aux enchères, à l'hôtel des Ventes, rue Drouot, le samedi, 17 de ce mois, après deux jours d'exposition. Cette collection renferme des œuvres de Watteau, Lancret, Pater, Chardin, Boucher, Greuze, etc., et de très-beaux portraits historiques.

Les amateurs d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines, et de curiosités du moyen âge et de la Renaissance, ont suivi avec un grand intérêt la vente du cabinet et de la bibliothèque de feu M. Callet, architecte du gouvernement, vente qui a eu lieu les 24 et 25 février. Cette collection, formée avec un amour d'artistes et une patience d'antiquaires, pendant plus de quatre-vingts ans, par MM. Callet, père et fils, était des plus curieuses. Les *antiquités* comprenaient des momies, stèles et amulettes, des terres cuites, des fresques, des verreries, des bronzes, des médailles, des vases peints, etc. Venaient ensuite dans la spécialité de l'émaillerie les faïences italiennes et françaises, les grès de Flandre, les porcelaines de la Chine et du Japon; les vitraux, les émaux; puis les bronzes florentins, les meubles sculptés, armures, etc.

Les tableaux, les dessins et gravures étaient des meilleurs maîtres, et les manuscrits des plus rares et des plus précieux. Enfin la *bibliothèque* d'architecture est comme parmi les plus riches en grands, beaux et rares ouvrages, de toutes les époques et en langues diverses. Il s'y trouvait deux collections du plus grand prix : 1° celle des

éditions de Vitruve, depuis 1486 jusqu'à 1829, au nombre d'environ 40, et en toutes langues; 2° la collection *unique* des œuvres de Ducerceau, en 16 volumes in-folio.

Des fouilles faites dans le département des Côtes-du-Nord, sur le territoire de Corseul, viennent aussi de mettre en lumière une foule de curiosités artistiques et archéologiques. On a trouvé des tronçons de colonnes, un édifice circulaire en briques, des monnaies du Bas-Empire, une belle mosaïque, des débris de marbre, etc. On se propose de poursuivre ces curieuses découvertes.

Le palais de Brabant, à Bruxelles, s'enrichit de jour en jour de productions du plus haut mérite. Le roi y a envoyé un tableau d'Angelo de Fiesole, M. le marquis Théodule de Rodes vient de joindre au riche contingent qu'il y a fourni un petit chef-d'œuvre de Ph. Wouwermans, représentant *un Manége* et un Albert Cuyp, *Pâturage*, du plus beau faire du maître. Parmi les objets d'art et de haute curiosité, M. Hennessy père a fourni des pièces très-précieuses qui seront exposées dans le nouveau salon qui s'ouvrira prochainement.

On lit dans *l'Indépendance belge :* « Le 11 et le 12 avril prochain, il sera procédé à la vente de la collection de tableaux anciens et modernes faisant partie de la succession de feu M. Lambert-Théodore Nieuwenhuys. Cette vente se fera par le ministère de M. Étienne Le Roy, expert du Musée royal; et elle aura lieu dans la nouvelle galerie du Jardin botanique, où les tableaux seront exposés deux jours avant la vente. »

L'école anglaise qui avait ouvert durant la dernière quinzaine de décembre, dans son local de Pall-Mall, une de ces exhibitions périodiques, laquelle, en raison de la saison, est appelée exposition d'hiver, vient de mettre un terme à cette solennité. Comme nous l'avons déjà écrit, les œuvres des artistes anglais sont seules admises dans les galeries de Pall-Mall; elles brillaient cette fois plus encore par la qualité que par le nombre, car on n'en comptait guère au delà de deux cents, parmi lesquelles figuraient en première ligne les envois des membres de l'académie royale des beaux-arts de Londres. Dès l'ouverture de cette exposition, il a été fait, à ce qu'on assure, pour 25 000 fr. d'achats. Parmi les tableaux qui ont fixé l'attention du public, il convient de mentionner : *La charge de cavalerie à Balakava*, par M. J. H. Glass.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS DES GRANDS PRIX POUR 1855.

L'école impériale des Beaux-Arts vient de rendre public le tableau officiel des concours des grands prix pour l'année 1855, que l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut a réglé ainsi qu'il suit :

GRAVURE EN MÉDAILLES SUR PIERRES FINES.

1er essai : *Esquisses modelées.* Jeudi, 12 avril, à 7 heures du matin; jugement, 14 avril.

2me essai : *Figure modelée.* Du lundi, 5, au jeudi, 19 avril; jugement, 21 avril.

Entrée en loges (dictée du programme), samedi, 28 avril, à 7 heures du matin; sortie de loges, lundi, 17 septembre, à 7 heures du soir. En tout, 120 jours de travail en loges.

Descente du concours, mardi, 18 septembre; exposition publique, 19, 20, 21 septembre; jugement définitif, jeudi, 22 septembre.

ARCHITECTURE.

1er essai : *Esquisse.* Vendredi, 27 avril, à 7 heures du matin; jugement, 21 avril.

2me essai : Vendredi, 27 avril, à 7 heures du matin; jugement, 28 avril.]

Entrée en loges, mardi, 8 mai; sortie de loges, samedi, 8 septembre. En tout, 105 jours de travail en loges.

Placement du concours, mardi, 11 septembre; exposition publique, 12, 13, 14 septembre, jugement définitif, samedi, 15 septembre.

Il y aura en outre pour l'architecture en avril, à dater du 2, concours de mathématiques, consistant en examens ou tableaux.

Concours de construction en maçonnerie le lundi 9. Et concours de perspective le mercredi, 11 du même mois.

PEINTURE.

1er essai : *Esquisses peintes.* Jeudi, 3 mai, à 7 heures du matin; jugement, samedi, 5 mai,

2me essai : *Figures peintes.* 1re section, du 9 au 12 mai, à 8 heures; 2me section, du 14 au 17 mai, à 8 heures; jugement, samedi, 26 mai.

Entrée en loges (dictée du programme), lundi, 28 mai, à 7 heures du matin; sortie de loges, lundi, 20 août, à 8 heures du soir. En tout, 72 jours de travail en loges.

Mise sous scellés, 21 août; levée des scellés, 24 septembre; exposition publique, 26, 27, 28 septembre; jugement définitif, 29 septembre.

SCULPTURE.

1er essai : *Esquisses modelées.* Vendredi, 28 mai,

à 7 heures du matin; jugement, samedi, 19 mai.

2me essai : *Figures modelées.* 1re section, du 23 au 26 mai, à 8 heures; 2me section, du 28 au 31 mai, à 8 heures; jugement, samedi, 2 juin.

Entrée en loges (dictée du programme), samedi, 9 juin, à 7 heures du matin; sortie de loges, samedi, 1er septembre, à 7 heures du soir. En tout, 72 jours de travail en loges; exposition publique, les 5, 6, 7 septembre; jugement définitif, le samedi, 8 septembre.

On s'étonne de ne pas rencontrer dans ce programme les modifications importantes que l'Académie élabore depuis longtemps, et qu'elle se propose d'introduire pour le concours des Grands-Prix d'architecture que l'on veut désormais rendre sérieux ; on exigerait dorénavant que ce concours soumît au jugement de l'Académie et du public les idées et le travail de l'élève, et non les études et les idées du maître qui le dirige.

Dans ce but, dit-on, les concurrents resteront dix jours et dix nuits dans leurs loges respectives pour étudier et rendre, d'une manière bien arrêtée, les détails du programme qu'on leur communiquera séance tenante; les dix jours expirés, ils auront à reproduire en grand les projets qui seront bien alors leur travail personnel.

Il est aussi question de changements que les sections de peinture et de sculpture seraient sur le point de proposer au ministre dans les conditions exigées jusqu'à ce jour pour ces deux natures de concours. Mais il paraît que ces changements n'ont pas encore reçu la sanction de l'autorité compétente.

Un concours de création nouvelle s'ouvrira le 18 avril prochain à l'École impériale des Beaux-Arts. Ce concours, auquel les peintres et les sculpteurs seront appelés, consistera en une académie à dessiner en 5 heures sur un modèle posé par le professeur d'anatomie. Le lendemain, 19 avril, les élèves auront à indiquer, sur l'ensemble de la figure dessinée la veille, toute l'ostéologie, ou charpente humaine, et la myologie d'une portion de la figure que le professeur indiquera séance tenante. Une médaille et des mentions honorables seront les récompenses attribuées à ce concours.

Les listes sont ouvertes au bureau du secrétariat de l'École pour l'inscription aux concours de mathématiques et d'anatomie.

PIERRE DU MOUTIER.

BIBLIOGRAPHIE.

LES POPULATIONS OUVRIÈRES ET LES INDUSTRIES DE LA FRANCE DANS LE MOUVEMENT SOCIAL DU XIXe SIÈCLE, par M. A. AUDIGANNE. — 2 vol. grand in-18. Paris, librairie Capelle.

Ce livre, on s'en apercevra tout d'abord, est destiné à remplir une grande lacune dans notre science moderne. Une chose étrange, c'est que ce mouvement extraordinaire, qui pousse aujourd'hui toutes les nations dans les voies naguère inexplorées des sciences économiques, n'ait pas encore rencontré son historien. Il y a cependant pour nous un grand péril à fermer les yeux sur cette question si grave au point de vue social, et à négliger, dans leur rapport avec les mœurs du pays, ces travaux qui ouvrent un nouvel horizon à l'activité humaine.

Voyez deux sociétés en présence : l'une est toute morale; nous la sentons en nous. C'est la société de quelques esprits éclairés qui persistent à défendre quelques vieilleries du siècle passé : la religion, la justice, la conscience, la vertu patiente et résignée dans le travail. L'autre est celle de la majorité des hommes, lancée par l'amour du gain dans un labeur obstiné, infatigable, et qui, en échange de force intelligente ou brutale, s'acharne à la poursuite des plaisirs, et, sensuelle comme la bête fauve, veut tout immoler sur l'autel de ses jouissances effrénées.

A laquelle de ces deux sociétés appartiendra notre siècle? Telle est la question qui s'agite aujourd'hui, et dont l'avenir seul donnera la solution.

Mais cette solution, il est au moins possible de la prévoir, et c'est la tâche que semble avoir entreprise M. Audiganne. Disons-le tout de suite : — Loin d'être pessimiste, il croit à l'amélioration de la société, à cette régénération insensible des masses, non par l'émeute et le sang, mais par la morale, la religion, la législation. Tout en laissant à l'avenir ce qui lui appartient, il nous fait prévoir le dénoûment qu'il espère, et nous montre que, dans ces populations industrielles si décriées et si flattées tour à tour, la somme du bien l'emporte encore sur celle de la démoralisation et du vice.

C'est à cette pensée, suivie dès le commencement de l'ouvrage, que nous devons ces récits ingénieux et ces délicates peintures de mœurs, sur lesquels l'œil curieux aime à se reposer. Cependant, rien dans ces études n'est donné à la rêverie; tout y est simple, mesuré, nécessaire, exact; tout y respire le parfum sévère de la vérité.

M. Audiganne s'applique surtout à faire res-

sortir la part des divers gouvernements qui se succédèrent en France depuis 1789 dans l'amélioration intellectuelle et morale des populations ouvrières. Le plus grand malheur de notre industrie fut que son développement coïncida chez nous avec la grande commotion des idées philosophiques du dernier siècle. Si on avait cherché vainement en 1760 les quarante-quatre mille métiers à laine que laissa en mourant Colbert, et cette population de cent mille marins sortie à sa voix de notre littoral, on aurait trouvé moins encore cette prodigieuse intelligence des affaires, et en même temps ce culte profond pour la bonne foi et cette antique loyauté des négociants du XVII[e] siècle; Law et l'*Encyclopédie* avaient passé par là. L'esprit systématique des novateurs qui s'emparèrent à tour de rôle d'un ascendant chaudement disputé sur les classes industrielles et commerçantes de l'époque, non moins que l'anarchie momentanée jetée dans les arts mécaniques par l'abolition des maîtrises et jurandes, eut une déplorable influence sur l'industrie française; elle succomba presque au milieu des grandes luttes militaires de la République et de la Convention. Toute l'activité s'était réfugiée dans la fabrication des armes et de la poudre.

L'Empire, en relevant le niveau de l'enseignement, servit la cause de l'industrie et chercha à retenir entre les mains de la France l'industrie de luxe qui semble l'apanage de notre nation. La Restauration suivit la voie tracée en s'efforçant de rattacher davantage l'éducation morale et religieuse à l'instruction professionnelle. Le gouvernement qui la remplaça eut pour but de rehausser le travail en instruisant le travailleur. Descendant des hautes régions de la société, l'instruction projeta ses rayons sur les populations laborieuses. Nous savons tous quelle part la révolution de février prit dans cette œuvre moralisatrice; si elle eut pour effet de rappeler l'attention sur les grands problèmes de l'ordre social, elle exerça sur les masses une fascination irrésistible et donna naissance à des illusions si étranges, qu'elles se crurent tout permis à condition de tout oser. Grâce à Dieu, cette fermentation s'est calmée; les idées se sont redressées chez le plus grand nombre; la société n'est plus en cause à la moindre perturbation politique, et l'industrie cherche dans son propre travail un avenir plus sûr et plus honnête que dans les théories menaçantes d'une menteuse philanthropie.

M. Audiganne excelle surtout dans le récit de ce mouvement dont nous avons tous été les témoins. Il a su apprécier, avec une rare impartialité, le rôle du gouvernement dans le rétablissement de la paix publique et le caractère religieux et moral que notre société a heureusement revêtu dans ses rapports avec les classes ouvrières et industrielles. On sent dans tout son ouvrage comme un parfum de cette charité chrétienne qui se multiplie et se dévoue autour des populations laborieuses, et dont l'ardent prosélytisme est la digue la plus puissante contre l'envahissement d'une nouvelle barbarie. Curieuse pour l'économiste et le savant, cette étude devient indispensable pour l'industriel et le manufacturier qui préfèrent à l'appât souvent trompeur d'un bénéfice douteux les saintes et pures jouissances que donne à l'honnête homme la conscience d'avoir fait le bien.

Étude vraiment complète et originale! chaque page dit qu'elle n'est point une compilation de documents empruntés çà et là, et coordonnés sur un plan préconçu, mais une œuvre entièrement neuve, née de l'observation attentive des choses, des réalités, des institutions propres aux mœurs, aux besoins de ces individualités. Tout a été vu, étudié, apprécié sur place, dans une patiente pérégrination à travers les régions industrielles de la France, à commencer par *le nord* qui comprend les grands centres de fabrication de la Flandre et de la Picardie, puis de la Normandie dont M. Audiganne, après un coup d'œil général au point de vue industriel, reproduit les types si variés de ses ouvriers en ateliers et de ses ouvriers à domicile, avec la situation comparative au point de vue moral, intellectuel, politique et matériel.

Voici la zone du *nord-est* et la patriotique Alsace avec ses clans industriels fortement constitués, ses industries locales, avec l'aspect original du pays, les traits communs à toute la région, les mœurs, les caractères et les institutions dans les clans et dans les villes; — voici les ouvriers de la Lorraine et de la Champagne avec leurs produits si divers; voici Reims et les peigneurs de laine qui tous vivent en espérance sous le prestige des souvenirs napoléoniens.

Et la zone du *sud-est*, Lyon, ses mille et mille métiers, ses mille et mille ouvriers, et leurs mœurs, leur esprit, les sociétés secrètes, les insurrections d'hier, les institutions d'aujourd'hui et les moyens de les développer au profit de l'avenir; Saint-Étienne avec ses rubaniers, les montagnes de la Loire et les charbonniers. Que dirai-je? c'est tout un livre dans un autre livre.

Et la région *du midi* où vous vous promenez des Cévennes aux montagnes Noires, jusqu'en Provence, à travers les industries séricicoles, de la laine, de la métallurgie, de la garance, de l'huile, du savon, à travers les industries qui alimentent le commerce maritime, et où vous retrouvez la peinture pittoresque et animée des mœurs, des tendances politiques et économiques du passé et

du présent, les espérances de l'avenir, même ces chants populaires qui eux aussi sont une curieuse révélation du caractère provençal.

Enfin la région *du centre* qui comprend Paris et ses ouvriers, un des plus curieux chapitres de l'histoire contemporaine sous la plume, avec la puissance d'observation de l'auteur, chapitre émouvant par le souvenir de ces questions politiques et sociales dont le 24 février a été l'explosion, de l'agitation des sociétés secrètes, des clubs, des ateliers nationaux, et par les idées des ouvriers sur le capital, le travail, le salaire, l'association.

Tel est en substance ce livre vraiment neuf, vraiment remarquable, composé d'éléments si variés, mais qui convergent cependant vers un but unique. Ce livre voulait un résumé, une conclusion : ce résumé, c'est le besoin d'un système d'enseignement professionnel distribué sur de larges bases, enseignement insuffisant dans son mode actuel et ses moyens d'exécution, en présence des institutions analogues des pays voisins; c'est la nécessité de se préoccuper de l'avenir en se préoccupant sans relâche de la condition des enfants employés dans les fabriques, aussi bien que du présent en améliorant les logements des classes ouvrières; et la conclusion, c'est que le progrès social monte, monte sans cesse; malgré les temps d'arrêt, malgré les crises, c'est que ce progrès sera l'œuvre particulière, la glorification d'un siècle béni de Dieu.

HENRY BEAUNE.

On sait que M. Ernest Legouvé à la suite de son action judiciaire contre Mlle Rachel pour son refus de paraître dans sa *Médée*, a obtenu du tribunal une indemnité de 5000 fr. Le nouvel académicien agissant avec une magnificence peu familière à ses collègues, a fait deux parts égales de son indemnité; il a donné l'une à la Société des gens de lettres et l'autre à l'Association des artistes dramatiques.

Le comité de la Société des gens de lettres, au nom de ses membres, a adressé à M. Legouvé le remercîment ci-après :

« Monsieur et cher confrère,

« Le comité de la Société des gens de lettres s'empresse de vous accuser réception de votre lettre, en date du 4 mars courant, et vous prie de recevoir ses remercîments pour le don généreux que vous voulez bien faire à la caisse de la Société.

« Le comité conservera un long souvenir de cet acte qui vous honore et qui, émanant de vous, ne nous surprend pas.

« Recevez, etc. »

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 536.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 6 *mars* 1855.

La séance est ouverte à huit heures. En l'absence de M. le secrétaire général et des secrétaires adjoints, un des membres de la Société donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 6 février. Plusieurs membres regrettent le manque du manuscrit; néanmoins le procès-verbal mis aux voix est adopté. M. Chaudet, l'un des secrétaires adjoints, arrivant lors du dépouillement de la correspondance, est chargé de prendre les notes et de les remettre à M. le secrétaire général.

La correspondance renferme :

1° Une lettre de M. Galimard, priant MM. les membres de la Société d'aller visiter dans ses ateliers les divers travaux qu'il destine à l'Exposition.

2° Une lettre de Mme Mantoie, par laquelle elle fait observer que sa préparation de blanc de zinc, qui lui a valu une récompense de la Société libre des beaux-arts, a été employée par M. Galimard pour peindre sa Léda;

3° Une lettre de M. Thuillier, peintre paysagiste, faisant une demande semblable à celle de M. Galimard;

4° Une lettre de M. Husson, ancien pensionnaire de l'école de Rome, formant aussi la même demande.

Ces lettres, dont les deux dernières sont de nos collègues, ayant été adressées antérieurement à M. le président, celui-ci avait désigné d'office plusieurs de nos collègues pour les visiter. Ces messieurs, rendant compte de leur visite, signalent à la Société : 1° la statue en marbre d'Eustache Lesueur, faite par M. Husson pour le compte de la Société libre des beaux-arts; 2° la *Séduction de Léda* et divers cartons de peinture monumentale, par M. A. Galimard; 3° plusieurs grandes toiles représentant des vues de la Suisse sortant du pinceau de M. Thuillier;

5° Une lettre du secrétaire de l'académie de Metz, à l'effet de retirer des bureaux du ministère de l'instruction publique le volume année 1854 des Mémoires de cette académie;

6° Une demande d'admission apostillée par MM. E. Vavin et Delaire : cette lettre est renvoyée au président de la section des amateurs;

7° Une communication faite par la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, du projet qu'elle a formé d'ériger un mo-

nument à la mémoire de Bertrand du Guesclin, et l'invitation à la Société de prêter son concours à cette œuvre patriotique;

8° Un avis du congrès archéologique de France, qui sera tenu à Châlons-sur-Marne, et s'ouvrira le 21 mai 1855. Renvoi à M. Pernot, délégué ordinaire de la Société;

9° Quatre numéros du journal anglais *The Bulder*, un numéro de l'Institut royal des architectes britanniques. Renvoyés à M. Moultat;

10° Un bulletin des travaux de la Société impériale et centrale d'agriculture de Paris. M. Vavin;

11° Le compte rendu de la séance publique de la Société d'agriculture du département de la Marne. Renvoyé à M. Pernot;

12° Trois numéros des Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse. Renvois à M. Bourla, avec prière d'en faire un rapport;

13° Un volume des Mémoires de l'Académie impériale de Metz, années 1853, 1854. M. Chaudet.

La correspondance terminée, M. le président donne communication à la Société de l'article du *Moniteur* à la date du 3 mars 1855, dans lequel il est dit que la grande médaille d'or décernée chaque année par la reine d'Angleterre à l'architecte qui a le plus mérité par son talent d'artiste et d'écrivain sera obtenue par notre collègue M. Hittorf, par suite de la décision prise à l'unanimité par l'Institut royal des architectes anglais. M. le président est chargé d'adresser à M. Hittorf une lettre de félicitations au nom de la Société.

L'ordre du jour appelle le rapport sur la candidature de M. Viret. Notre collègue, M. Pollet, rappelle la lettre de demande apostillée par MM. F. Pigeory et Moullard; puis il donne lecture de son rapport, dont les conclusions sont favorables au candidat. La Société passe au vote par scrutin secret, et M. le président proclame M. Frédéric Viret membre résident de la Société libre des beaux-arts, section de musique.

M. Paul Carpentier donne lecture de son rapport sur le procédé de M. Laverdet, pour animer par la peinture à l'huile les portraits photographiques. D'après les conclusions de ce rapport et la discussion qui s'en est suivie, la Société décide qu'une lettre de remercîment sera adressée à M. Laverdet.

M. Vavin fait un rapport verbal sur les tomes IX et X des *Annales de la Société académique de Saint-Quentin*. Dépôt aux archives de l'ouvrage.

M. Martin (d'Angers) lit, à l'occasion de sa rentrée, les vers suivants, dont il est l'auteur :

A MES CHERS COLLÈGUES.

Amis, vous m'appeliez : *ingrat*, *enfant prodigue!*...
Lors des rudes travaux, des jaloux, de la brigue,
A travers la montagne et la plaine et les bois,
Je cherchais le bonheur que j'y trouvai parfois.
J'aimais tant les parfums et l'émail des prairies,
Les chants du rossignol et les rives fleuries;
Les troupeaux bondissants et les épis dorés,
Le coucher du soleil aux rayons empourprés,
Et la lune argentée, en sortant du nuage,
Éclairant le clocher du modeste village!
J'aimais tant cet air pur qu'on respire là-bas,
Les jeux des campagnards et leurs bruyants ébats;
Et les airs de musette et leur rhythme champêtre,
Et la danse animée à l'ombre du vieux hêtre!
Sur l'herbe ou sur la mousse on dort si bien, amis!
D'oublier le réveil alors il est permis.
Les rêves sont si doux et l'âme est si tranquille
Qu'aisément vous mourez, souvenirs de la ville!
Vous mourez, mais, un jour, vous renaissez plus forts,
Et sans pitié, ma foi! vous secouez les morts!
A votre voix puissante on relève la tête,
Et sortant du linceul, quand siffle la tempête,
On revient au berceau de ses premiers amours!
Ah! de sa destinée il faut suivre le cours!...
« Adieu, brûlants coteaux, et vous, fraîches vallées
Des bosquets trop aimés sinueuses allées,
Et toi, petit ruisseau, murmure harmonieux,
Qui caressais l'oreille, à vous tous, mes adieux!...
« Salut, à toi, Paris, ô la grande merveille!
Quelle riche parure, à nulle autre pareille,
A rajeuni ton front, rehaussé tes attraits!
Si brillant et si fier je ne te vis jamais! »
Quel talisman, grand Dieu! fit sortir de la terre
Ces élégants palais comme un seul bloc de pierre?
Des *Mille et une Nuits* les châteaux fabuleux
Par miracle, vraiment, s'élèvent sous nos yeux!...
Qu'il est doux pour l'artiste, au sortir d'un beau rêve,
De voir tant de splendeur, de retrouver sa séve,
Et surtout des amis, dont le cœur, les talents
Pour la gloire des arts sont toujours vigilants!...

M. Maillet donne lecture d'un travail fait par M. Colombes, ayant pour titre : *Eloge de l'architecture*. Cette lecture a été plusieurs fois interrompue par des marques d'approbation et ensuite l'auteur est complimenté par ses collègues.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

FRANÇOIS BOUCHER[1],

(Suite et fin.)

Cependant proclamons hautement l'initiative de quelques-uns de nos amateurs et de nos spéculateurs; autant par patriotisme que par goût, ils soutinrent la réaction en se déclarant hautement admirateurs d'artistes dont le nom dans nos ateliers était devenu une injure. Qui croirait que le plus misérable *rapin* se croyait insulté quand il était qualifié de Vanloo, de Boucher?

1. Voir les numéros des 15 janvier et 1er mars 1855.

Enfin, grâce à M. le marquis Maison, à MM. de Cypierre, Perrier et autres, secondés par les efforts de la spéculation, aujourd'hui l'école française plus connue et plus appréciée de jour en jour voit ses maîtres reconquérir tour à tour leur ancienne renommée. Les tableaux de Boucher, si méprisés il y a quelques jours, sont en ce moment recherchés avidement, et payés de grands prix, car ils ne se rencontrent même plus entre les mains des spéculateurs.

Voici, parmi les nombreuses œuvres de Boucher, celles qui, de son vivant, ont eu le plus de retentissement. A Fontainebleau, le plafond du cabinet du conseil. Le milieu représente *Apollon conduisant le char du soleil.* Dans les quatre angles se voient les *Saisons.* — Pour le salon de Bellevue, *le lever et le coucher du soleil,* et plusieurs sujets de *Vénus et l'Amour;* dans la chapelle, *l'Adoration des bergers.* — Pour la chambre à coucher de la reine, plusieurs tableaux, et pour ses petits appartements des paysages et des pastorales. — A Versailles, pour le roi, dans une galerie particulière, *des Chasses.* — Pour le prince de Soubise, *l'histoire de Vénus,* en neuf tableaux. — Pour le roi de Danemark quatre tableaux : *Les différentes poésies.* — Pour le prince de Rohan, *l'Education de l'Amour.* — Pour divers, *Vénus sur les eaux. La même déesse commandant à Vulcain des armes pour Enée,* etc., etc. — Pour l'église Saint-Louis, à Versailles, plusieurs peintures. Enfin pour clore ce simple aperçu offert comme type des œuvres du plus fécond des artistes français, citons le magnifique portrait de Mme de Pompadour que possède notre ami M. Duclos. Ce portrait est en pied et d'une magnificence qui légitime la grande réputation de l'artiste son auteur. Nous n'entreprendrons point de le décrire, M. Ch. Blanc, dans son excellente *Histoire des Peintres*, a tout dit au sujet de cette magnifique toile.

Parmi les nombreux élèves de Boucher, voici ceux qui se sont le plus distingués : David, Fragonard, Challe, Juliard, Baudoin, Deshayes. Dans un autre genre deux autres de ses élèves ont laissé un nom non moins célèbre : ce sont Alexandre Paillet, expert attaché à la maison du roi Louis XVI; Lebrun, expert et principal organisateur du musée du Louvre.

HORSIN-DÉON.

Ordre du jour de la séance du mardi 20 mars.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 6 du même mois; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Chaudet sur la troisième et quatrième série des *Mémoires* de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse; 4° Travail de M. Martin (d'Angers), ayant pour titre : *Projet d'une intéressante innovation dans les séances de la Société libre des beaux-arts;* 5° Notice sur le château de Nantouillet, par M. Alfred de Longpérier; 6° Nomination de la commission du Salon.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 2 mars 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 février. Ce procès-verbal donne lieu à une rectification de la part de M. Marcellin, au sujet de la notice nécrologique sur M. Frissart. M. Frissart était inspecteur général des ponts et chaussées, et non ingénieur en chef, comme il avait été écrit par erreur. M. Louis Shaal réclame également contre l'omission d'une proposition qu'il avait faite à la fin de la dernière séance. Cette proposition consiste dans l'offre faite par lui, de graver gratuitement les dessins qui pourraient venir à l'appui des rapports concernant les œuvres des membres du Comité central. Une discussion s'engage à ce sujet; quelques membres, tout en remerciant M. L. Shaal de l'offre obligeante qu'il fait à ses collègues, désirent que le bureau examine dans quelles conditions il serait possible de profiter du bénéfice de cette mesure. Le bureau s'arrête provisoirement à l'idée de faire faire aux frais du Comité un tirage égal à celui des membres du Comité, et à prendre des arrangements avec la REVUE DES BEAUX-ARTS pour le surplus des abonnés de ce journal.

La discussion se résume en ces termes : L'offre de M. Shaal, et toute offre semblable émanant de l'un des membres du Comité, sont acceptées en principe. Le Comité avisera aux mesures à prendre pour répondre à l'intention généreuse du donateur. Après cette discussion, le procès-verbal est adopté.

M. Pastiez écrit au président du Comité central pour faire agréer sa démission. Il sera répondu à M. Pastiez selon les formes d'usage.

Mlle Léonie Lescuyer, membre du Comité central, invite ses collègues à visiter son atelier, où elle expose un tableau destiné à l'Exposition. M. le président nomme une commission composée de MM. Marcellin, L. Shaal, Brevière et Clerget; cette commission est chargée de rendre compte au Comité de l'œuvre de Mlle Lescuyer. M. le pré-

sident invite tous les membres présents à se joindre à la commission.

M. Marcellin lit un rapport au nom de la commission chargée d'aller visiter l'atelier de M. A. Galimard. Les bornes de ce procès-verbal ne nous permettent point de reproduire le rapport dans lequel notre honorable collègue analyse en détail les austères cartons de vitraux que M. Galimard se propose d'envoyer à l'Exposition universelle. Puis la remarquable peinture de la *Séduction de Léda*, tableau doublement gracieux par le sujet et par la manière charmante dont il est conçu et exécuté.

M. Clerget lit un rapport sur les travaux de M. Eugène Haguauer, peintre, miniaturiste, paysagiste, lithographe et dessinateur industriel pour les dessins de broderie. A l'appui de son rapport, M. Clerget met sous les yeux du Comité une série d'épreuves tirées des œuvres de M. Haguauer et publiées par *la maison Sajou* dont il est le dessinateur. Le rapporteur s'attache principalement à faire ressortir le talent avec lequel M. Haguauer fait revivre l'art des Vinciolo, des Pasini et des Veccellio, qui ont illustré la broderie au XVIe siècle, et rappelle que l'illustre Jean Cousin n'a pas dédaigné de faire paraître un *livre de lingerie* (en 1584).

M. Clerget demande ensuite la parole pour lire une proposition relative à la création d'un registre matricule destiné à contenir tous les renseignements qui concernent les membres du Comité central. Cette proposition, déjà faite antérieurement et adoptée en principe, est appuyée par plusieurs membres ; mais l'heure avancée ne permettant point l'examen et la discussion de ce projet, il est ajourné à la prochaine séance.

M. Guilletat, lithographe, offre au Comité de lithographier à ses frais la liste des membres du Comité central, pour être distribuée entre les sociétaires. L'offre de M. Guilletat est acceptée avec reconnaissance.

Quelques membres ayant exprimé la surprise de n'avoir pas encore reçu la notice nécrologique sur M. Van Tenac, M. Marcellin offre au Comité de s'en charger.

L'heure ne permettant point d'entendre la lecture de M. Marcellin sur les fouilles de Pompéi, la séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 16 mars.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Proposition relative à la création d'un registre matricule; 4° Rapports des commissions sur les travaux des sociétaires; 5° Lecture sur les fouilles de Pompéi, par M. Marcellin.

Le secrétaire général,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : *l'Essai du mariage,—les Jeunes gens.* — VAUDEVILLE : *la Joie de la maison.* — VARIÉTÉS : *ces Messieurs s'amusent,* — *le Massacre d'un Innocent.* — PORTE-SAINT-MARTIN : *les Noces vénitiennes.*

Si l'on en croit M. Méry, la meilleure manière d'être heureux en ménage, c'est de se prendre d'abord à l'essai. Il n'est question ici, bien entendu, que de l'essai des sentiments et des humeurs. Je ne nie pas que cette façon d'agir ne soit très-agréable, mais elle a bien ses dangers et elle ne peut guère convenir qu'aux jeunes veuves qui ont déjà une expérience consommée en ces matières-là. Quoi qu'il en soit, l'intrigue de la pièce de M. Méry, extrêmement simple, est parsemée de traits d'esprit; on ne regrette que l'absence du vers, si facile toujours et si piquant sous la plume du poëte-improvisateur.

M. Léon Laya a visé à la comédie de caractère, et s'il n'y avait pas eu dans notre ancien répertoire un si grand nombre d'*Écoles* de toutes sortes, il aurait sans doute appelé sa pièce l'*École* des pères, ou l'*École* des oncles, ou l'*École* des banquiers. La morale de cette comédie est pourtant assez contestable.

M. Léon Laya prend à tâche de démontrer que les pères millionnaires ne doivent jamais refuser d'argent aux caprices de leur fils, et que ces derniers ont parfaitement le droit de fréquenter les coulisses de l'Opéra et de mener le corps de ballet dîner à la Maison d'or. Il faut que jeunesse se passe, assure M. Léon Laya. Cet axiome a besoin d'être contenu dans une certaine limite, que M. Léon Laya a franchie avec un peu trop de légèreté. Quoique le ton de cet ouvrage de M. Laya ne soit pas très-élevé, la réussite a été complète, grâce au jeu de MM. Provost, Delaunay, Got et de la gentille Mlle Dubois.

Messieurs Anicet-Bourgeois et Decourcelle, mieux inspirés que M. Léon Laya, au point de vue de la morale, ont voulu rapprocher deux époux séparés à l'amiable, par suite d'incompatibilité d'humeur, deux époux qui n'avaient pas pris sans doute les précautions indiquées par M. Méry : une aimable enfant, Cécile, se charge de les remettre ensemble.

L'intrigue est fort bien conduite, et Mlle Luther, qui joue le rôle de Cécile, cette joie de la maison, s'est montrée sous un aspect charmant. Félix, dans le rôle d'un marin extrêmement timide, au rebours des marins ordinaires de théâtre, a paru original. Volnys, qui remplit le personnage du

père, s'en acquitte d'une façon pleine de convenance et de goût. Mme Guillemin, sous les traits de la grand'mère, est bien la véritable duègne qui manque au Théâtre-Français.

Le théâtre des Variétés, en veine de succès, a donné deux pièces : *Ces Messieurs s'amusent* et *le Massacre d'un innocent*, qui mettent chaque soir toute la salle en gaieté. Ce sont de folles excentricités, impossibles à analyser, et qu'il faut voir pour s'en faire une idée. Où donc MM. Varin, Marc Michel et Laurencin, vont-ils chercher toutes ces drôleries?

On ne rit pas à la Porte-Saint-Martin, théâtre grave avec M. Victor Séjour. L'auteur de *la Chute de Séjan* et de *Richard III* n'a pas l'esprit tourné à la bonne humeur. Il aime les sombres et énergiques complications, et puis, il fallait bien mettre en présence Ligier et Mme Guyon. De fortes situations, des effets dramatiques, la beauté des décors, la richesse des costumes dessinés avec goût par Mme Delphine Barenne ont assuré le triomphe des *Noces vénitiennes*, où l'on voit toutes choses excepté des noces.

Hippolyte LUCAS.

Opéra : *la Juive*. — Italiens : prochaine clôture. — Opéra-Comique : reprise du *Caïd*.—Théâtre-Lyrique : *les Charmeurs*. — Mlle Curbal : — l'Opéra de société.

La reprise de *la Juive*, à l'Opéra, n'a pas été aussi favorable à Mlle Cruvelli que *les Huguenots*, qui ont servi à ses débuts; le rôle de Rachel paraît bien moins convenir au talent de la cantatrice que celui de Valentine. Mme Laborde reparaîtra bientôt sur la scène de l'Académie impériale de musique. Deux autres engagements auraient, dit-on, été faits par M. l'administrateur général, celui de M. Wicart, ténor, élève de M. Revial, maintenant attaché au théâtre de Bruxelles, et celui de Mlle Moreau Sainti, fille de l'artiste de l'Opéra-Comique, aujourd'hui professeur au Conservatoire, et l'une des élèves les plus distinguées de Mme Damoreau. *Le Prophète* est toujours retardé par une indisposition de Mme Stolz.

La saison des Italiens sera close à la fin du mois; on croit que d'ici à cette époque Mme Borghi-Mamo pourra reprendre son service.

A la salle Favart *le Caïd* a été repris avec Mme Ugalde qui obtient un grand succès dans cette charmante musique écrite pour elle, et avec Bussine dans le rôle du tambour-major, où malgré sa belle voix, il ne fait pas oublier son prédécesseur Hermann-Léon.

L'esprit de Favart porte bonheur aux librettistes contemporains, témoin le petit acte arrangé pour le théâtre lyrique par M. de Leuven, sous le titre des *Charmeurs*. M. Poise, élève de M. Adam, dont le premier ouvrage : *Bonsoir, voisin*, a reçu du public un fort bon accueil, a heureusement composé la musique de ce petit imbroglio de village fort bien chanté, surtout par Mme Meyer-Meillet. Mlle Curbal a débuté dans le rôle principal de *la Promise*, où elle s'est fait applaudir après Mme Cabel. M. Gascq, ténor, a été engagé par M. Perrin pour le grand ouvrage de M. Félicien David, sur un poëme de M. Méry. On annonce aussi au même théâtre un second opéra de M. Adolphe Vogel, auteur de *la Moissonneuse*.

Après la musique de chambre, qui n'a pas toujours le privilége d'être récréative, voici venir l'opéra ou la comédie de salon, qui promettent de piquer un peu plus l'intérêt. Ces jours derniers on a représenté chez Mme Orfila, après l'avoir répétée chez M. Camille Doucet, chef de la section des théâtres au ministère d'État, *la Volière*, nouveauté lyrique de M. Gustave Nadaud, dont on dit beaucoup de bien. On a aussi réglé et mis en scène, chez M. Levassor, le petit opéra-proverbe de M. Félix Godefroy, *A deux pas du bonheur*, par Mme Roger de Beauvoir, qui n'aura garde, on l'espère, de rester à deux pas du succès.

MARFORIO.

ALBUM BIBLIOGRAPHIQUE DES ARTS.

SECONDE QUINZAINE DE FÉVRIER.

Catalogue d'une belle et intéressante collection de lettres autographes, *la plupart provenant du portefeuille de Voltaire*. Paris, Charavay, in-8 de 24 pages.

Art. remarq. des autographes des peintres : Ciceri, Daguerre, Decamps, Gudin, Isabey père, E. Isabey (lettre en tête de laquelle se trouve un croquis charge à la plume), Mignard (25 juin 1679), Redouté, Jos. Vernet (lettre à Girardot de Marigny, 1780, relative aux tableaux *le Coucher du soleil* et *le Port de mer*), H. Vernet (Paris, 15 mai 1837), Vien. — Grav.: Et. Fessard (lettre à Voltaire dans laquelle le graveur sollicite auprès de lui l'honneur de graver son portrait). — Sculpt.: Coysevox, Dantan jeune (lettre avec un croquis), Dejoux, Falconnet (lettre d'envoi à Voltaire de sa trad. de Pline : « Si Dieu m'eût gratifié seulement d'une étincelle de cette fournaise qui enflamme toutes vos productions, et qui les vivifie, la sottise et les vieux préjugés pittoresques n'auraient pas beau jeu.... »). — Musiciens : Aubert, Baillot, Boïeldieu, H. Berton, Boucher, Chérubini, Choron (lettre relat. à sa méthode), Grétry, Jos. Habeneck, Haydn, Kalkbrener, Méhul, Plantade, Rode, Rossini, Spontini et Viotti.

Louis David, son école et son temps, *souvenirs;*

par M. E. J. Delécluze. Paris, Didier, 1 vol. in-8. — On annonce une édition in-12 de cet ouvrage.

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI[e] au XVI[e] siècle; par M. Viollet-le-Duc. Compte-rendu par M. P. Mérimée. Paris, impr. de Bonaventure.

(Extrait du *Moniteur*, n° du 30 décembre 1854 et du 3 janvier 1855.)

Nomenclature ou Catalogue de vues, dessins et plans, *relatifs au département de l'Aisne*, par M. l'abbé Poquet. Laon, impr. de Fleury, in-8 de 12 pages.

Traité de l'harmonie pratique et des modulations, en trois parties, dédié à S. M. l'Empereur Napoléon III, par A. Panseron. Paris, Brandus, in-4.

Cet excellent ouvrage a été l'objet d'un rapport à l'Institut et a été adopté pour l'enseignement des classes des Conservatoires de France et de Belgique.

On distingue en outre parmi les publications musicales de la quinzaine : *l'Automne* et *l'Isolement*, méditations poétiques, paroles de M. de Lamartine, musique de M. L. Niedermeyer; *Exercices journaliers pour la voix*, paroles et musique de Rubini; *la Promise*, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Leuven et Brunswick, musique de M. L. Clapisson, grande partition; Paris, Benoît aîné; des morceaux détachés de *la Fiancée du diable*, de MM. Scribe, Roman et Massé; enfin des compositions de MM. F. David et de G. Nadaud.

P. PINÇON,
Sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

MÉLANGES.

15 mars.

Son Exc. M. le ministre d'État a adressé à l'Empereur, sous la date du 28 février dernier, un rapport concernant les travaux exécutés durant les trois dernières années pour la réunion du Louvre aux Tuileries. Il résulte de ce document plein d'intérêt que l'œuvre extérieure marche avec une grande célérité vers son achèvement, et qu'avant la fin de l'Exposition universelle, on pourra juger tout l'ensemble de ce travail si longtemps projeté et si rapidement accompli.

—L'Académie française a procédé, dans sa séance du jeudi 1[er] mars, à l'élection de deux membres à la place du comte de Saint-Aulaire et de M. Ancelot, auxquels elle a donné pour successeurs M. le duc de Broglie et M. E. Legouvé. Il reste encore à pourvoir au fauteuil de Baour Lormian; dans ce but, un nouveau scrutin aura lieu le jeudi, 22 de ce mois, et il paraît certain que la majorité des suffrages sera pour M. Ponsard.

— Il a été pourvu à la vacance du fauteuil qu'occupait précédemment M. Langlois à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par la nomination de M. Regnier, ancien précepteur de M. le comte de Paris.

—M. Egger, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de trouver, dans un des papyrus égyptiens rapportés par M. Mariette, un fragment inédit d'une tragédie perdue d'Euripide.

— Le doyen des fonctionnaires de la Bibliothèque impériale, le vénérable M. Duchesne aîné, entré dans cet établissement le 9 thermidor, et récemment nommé conservateur en chef du département des estampes, vient de terminer sa longue et laborieuse carrière. Cette perte sera vivemen sentie par les savants et les artistes. Le frère du regrettable défunt, M. Duchesne Teausin, est attaché en qualité de conservateur adjoint au cabinet des estampes.

— Les journaux de Paris annoncent la mort de M. Hippolyte Bis, l'un des auteurs du livret de *Guillaume Tell*, ouvrage auquel il a dû en grande partie sa réputation littéraire. M. Hippolyte Bis était chef du bureau des douanes et contributions indirectes. Le Théâtre-Français et l'Odéon lui doivent quelques tragédies.

— Le Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements s'ouvrira à Paris, rue Bonaparte, 41, le 20 mars prochain, à 2 heures précises. — Les membres de la Société française sont priés de s'y rendre.

— Le général Guédéonoff, directeur des théâtres impériaux de Russie, a offert à l'Association des artistes, par l'entremise de M. Formelle, son représentant, les 5000 fr. auxquels M. Berton, l'acteur du Gymnase, a été condamné. Le comité a accepté.

— Dans une des dernières ventes d'autographes qui ont eu lieu à la salle Sylvestre, plusieurs pièces curieuses ont trouvé des acquéreurs à de hauts prix. Une lettre de Jean Racine, adressée à Mme de Maintenon, lettre où l'illustre auteur se plaint d'être attaqué par la calomnie qui tend à le faire passer pour janséniste dans l'esprit du roi, a été vendue 400 francs; une lettre d'Adrienne Lecouvreur à Mme d'Argental, 265 francs; de Frédéric II, roi de Prusse, 202 francs.

— La charmante collection de bronzes et de statuettes que l'on pourrait appeler le Musée Susse, et qui compte au nombre de ses chefs-d'œuvre des réductions empruntées à tous les maîtres de l'école moderne, vient encore de s'enrichir d'un groupe de M. Jean Debay, représentant *le Génie de la chasse terrassant un cerf.* On ne saurait trop féliciter M. Susse de la mise en vente de ce groupe qui se distingue autant par la composition que par la fonte et le travail supérieur du bronze.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

VENTES DE MM. P. BAROILHET. — LE COLONEL DEVÈRE. — JULES JOYANT. — COLLOT.

Quatre collections de tableaux, mises aux enchères durant le mois qui vient de finir, ont particulièrement captivé, à des titres divers, l'attention des amateurs. La première vente en date est celle de M. Baroilhet, musicien-*coloriste*, si l'on en croit la préface de son catalogue et l'un des plus infatigables collectionneurs de la capitale; si elle a réussi, ce n'est point tant à cause des pompeuses réclames et des tentures pourprées de la salle, que parce qu'elle renfermait des œuvres assez remarquables de certains maîtres en vogue.

La peinture moderne n'a pas été trop maltraitée, comme on en jugera par les indications qui vont suivre : Bonnington, *Environs de Quillebeuf*, 1500 fr.; Cabat, *les Trois âges*, paysage, 1200 fr. Couture, *le Repos*, 1820 fr.; *la Puissance de l'or*, 490 fr.; *la Tragédie*, 400 fr.; *un Conventionnel*, cette tête pensive, empreinte d'un noble fanatisme et toute pâle des dangers de la patrie (dit la préface), ne s'est pourtant vendue que 580 fr.; *l'Amour de l'or*, 1000 fr. Couturier, *l'Enclos*, 215 fr.; Decamps, *le Chenil*, 2500 fr.; *les Laveuses*, 2000 fr.; Eugène Delacroix, *Chevaux de ferme*, 1015 fr.; *Archimède*, esquisse, 300 fr. Diaz, *l'Adieu*, 1180; *Paul et Virginie égarés dans la forêt*, 875 fr., *Ophelia*, 860 fr.; *Coucher du soleil*, 1000 fr.; *les Trois hêtres*, ravissante étude, 1000 fr. Jules Dupré, *le Grand chêne*, 2030 fr.; *Intérieur de forêt*, 2125 fr.; *le Chariot*, 1000 fr.; *Paysage*, 1000 fr. Plers, *la Vanne*, 280 fr.; Hognet, *Intérieur, nature morte*, 705 fr.; *Marine*, 525 fr. Eugène Isabey, *Cabane de pêcheurs*, 705 fr.; *le Canal*, 690 fr.; *l'Alchimiste*, 600 fr. Meissonnier, *la Consultation*, petit tableau lestement brossé, 1450 fr.; *Paysage*, id., 555 fr. Palizzi, *Paysan italien buvant à une source*, 390 fr. Léopold Robert, *Intérieur de l'église Saint-Laurent hors des murs de Rome*, l'une des compositions les plus faibles de ce maître, 3500 fr. Camille Roqueplan, *les Petits baigneurs*, le plus gracieux tableau de la collection, 2000 fr. Th. Rousseau, *Site d'Auvergne*, 3050 fr.; *Coucher du soleil à Fontainebleau*, 1140 fr.; *Après l'orage*, 1360 fr.; *Lisière de bois*, 575 fr.; *le Matin*, 590 fr. Tassaert, *la Jeune fille au lapin*, 2000 fr.; *la Sortie du bain*, 345 fr. Troyon, *le Moulin*, soleil couchant digne d'être comparé à un J. Ruysdaël, 1510 fr.; *Bêtes au repos*, 1420 fr.; *Paysage et animaux*, 860 fr.; *la Petite gardeuse d'oies*, 930 fr. Horace Vernet, *Embuscade et trahison*, 3900 fr. Ziem, *Venise*, bel échantillon de ce maître si capricieusement coloriste, 1425 fr.

Les maîtres anciens n'ont pas été moins vivement recherchés. Ainsi le Watteau, *Portrait de la marquise de Julienne* sous la figure de la Seine, quoique peu intéressant de composition, a été adjugé 2720 fr. *L'Heureuse mère*, magnifique esquisse de Fragonard, ne s'est vendue que 1180 fr., c'est une bonne fortune pour l'acquéreur. Nous nous abstiendrons de parler de l'un des deux tableaux catalogués sous le nom de Prudhon, *l'Enlèvement de Psyché*, le public en a fait bonne et prompte justice.

Le beau tableau de Chardin, *Instruments de musique*, adjugé 1990 fr. à M. Marcille, n'avait coûté que la bagatelle de 100 fr.; nous en félicitons sincèrement le vendeur, car ceci prouve que M. Baroilhet a le double don de la justesse du coup d'œil et de la voix, et qu'en flânant chez les marchands on ne perd pas toujours son temps.

Le total de cette vente n'a guère produit

que 76000 francs, malgré les efforts du commissaire-priseur M. Pouchet et de M. Ridel, son prédécesseur ; on espérait un chiffre bien plus élevé. Si cependant quelque amateur désappointé trouvait par hasard qu'il a encore payé trop cher, nous ne lui conseillerions pas de se plaindre ; n'a-t-il pas une fiche de consolation toute prête? Son nom, imprimé tout vif dans le *Trésor de la curiosité*, va passer à la postérité la plus reculée. O vanité, ma mie, vous serez donc toujours une fine mouche?

Quoique ancien officier d'état-major M. Devère n'a point en peinture des goûts bien belliqueux ; il a voué un culte tout particulier à cette gracieuse école française si longtemps calomniée, et que l'on encense aujourd'hui à juste titre. Boucher, Lancret, Nattier, Pater, voilà les dieux auxquels il sacrifie, et il n'est pas seul de son avis. Nous savons beaucoup de femmes du plus grand monde et d'hommes de goût qui se sont vaillamment disputé à la chaleur des enchères, les plus coquettes productions de ce cabinet, pour en orner leurs salons et leurs boudoirs.

Bien que cette vente de M. Devère ne renfermât pas de tableaux exceptionnels, elle n'en a pas moins dépassé les vœux du propriétaire, avec lequel un spéculateur hardi n'a pas craint de traiter à forfait du prix qu'elle produirait. Maintenant qu'est-il advenu de ce beau marché conclu séance tenante? on le saura peut-être un jour.

Les acquisitions les plus remarquées à cette vente ont été celles qui suivent : Boucher, *Daphnis et Chloé*, 1850 fr. Chardin, *la Maîtresse d'école*, 1525 fr.; du même, *Bouilloire en cuivre sur un réchaud*, d'une magie de couleur peu ordinaire, 1500 fr.; *Pendant du Précédent*, 900 fr. Drouais, *Portrait de Mme de Pompadour*, 500 fr.; *Portrait de Mme Dubarry*, 750 fr. Eisen père, *le Bilboquet*, 490 fr.; *Concert dans un salon*, 600 fr. Greuze, *Jeune femme*, tête d'expression, 800 fr. Lancret ; *Noce villageoise*, 1225 fr. Lemoine, *l'Innocence allumant le flambeau de l'Amour*, tableau très-pur et d'un grand charme de couleur, 1460 fr. Natier, plusieurs portraits de ce peintre ont été vendus 760, 650, 515 et 300 fr., selon leur importance. Pater, *Jeunes femmes au bain*, 395 fr. De Troy, *Louis XIV recevant les ambassadeurs de Siam*, 520 fr. Vallin, *la Tentation de Saint-Antoine*, de la meilleure qualité du maître, 520 fr. Joseph Vernet, *Cascades de Tivoli*, 420 fr. *Portrait de la princesse de Lamballe*, 735 fr., par un inconnu. Cette vente a produit près de 32000 fr.

La mort si regrettable de Jules Joyant n'a pas seulement privé la France d'un peintre éminent auquel on a déjà décerné avec raison le surnom du Canaletto français, mais encore d'un collectionneur passionné d'estampes et de livres excessivement curieux sur l'histoire de l'art et les belles-lettres. A ce double titre, la vente de cet artiste présentait un véritable intérêt; aussi, quoique annoncée très-modestement, elle n'a cessé pendant trois jours d'attirer l'attention d'un public éclairé, et elle a produit plus de 26 000 fr.

Jusqu'ici on ne connaissait guère de Joyant, si modeste et si érudit pourtant, que ses tableaux; mais sa vente a mis au jour ses remarquables dessins à la plume, teintés à l'encre, véritables trésors de fougue et de caprice si magistralement jetés, qu'il avait enfouis dans ses cartons. Il y a peut-être quelque intérêt à connaître les prix de ces principaux dessins : *Douane en mer*, 155 fr.; *Palais ducal*, 300 fr.; *Palais des Doges*, 239 fr.; *Église de la Salute*, 512 fr.; *Vue du Palais ducal*, 350 fr.; *la Scuola di San Marco*, 225 fr.; *Grand Canal*, 200 fr.; *Vue du Palais, près Foscari*, 176 fr.; plusieurs de ces compositions, qui ont tout le charme et la chaleur d'une peinture, ont été acquises par M. Anatole de La Forge, l'auteur de l'*Histoire de la République de Venise*, sous Manin. Il était difficile de conserver plus palpitants les souvenirs de l'antique cité des Doges.

Les études peintes à l'huile d'après nature à Venise, dont plusieurs sont très-finies, se sont adjugées de 20 fr. à 410 fr. *La douane en mer*, à M. A. Jubinal, 95 fr. *Palais du-*

cal, 325 fr. *Pont du Rialto*, 180 fr. *Douane en mer*, 305 fr. *Scuola di San Marco*, 410 fr. *Grand Canal*, 305 fr.

Les quelques copies d'après Bonnington, dont Joyant fut l'élève, ont été très-recherchées. Les tableaux étaient en général de peu d'importance; de là vient la médiocrité de leur prix.

L'Hôpital des Mendiants a été adjugé 500 fr. *La vue de Bologne*, 515 fr. Le *Pont du Rialto*, 400 fr. La *Scuola di San Marco*, 325 fr. L'*Église des Carmes*, 235 fr. *Vue d'une rue à Venise*, 436 fr. Deux petits échantillons de Guardi, sous crasse, se sont vendus 850 fr.

La vente des beaux tableaux anciens de M. Collot, qui a eu lieu le 29 mars, a été une véritable solemnité. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées impériaux, et un grand nombre de notabilités y assistaient; elle a produit près de 89 000 fr.

Voici les prix des principaux tableaux : Léonard de Vinci, *Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste* a été adjugé à M. Adolphe Thibaudeau à 16 500 fr.; c'est un prix bien minime, surtout si on le compare à celui de 100 000 fr., que selon l'observation de M. Laneuville, l'expert chargé de la vente, a été offert à M. Collot avant sa mort. Andrea del Sarto, *Sainte Famille*, 1500 fr. Guido Reni, *Sainte Marguerite*, 3950 fr.; c'est une composition pleine de naïveté et de poésie mystique. Paul Véronèse, *Alexandre Farnin, sa maîtresse et leur enfant, sous les attributs de Mars, Vénus et l'Amour*, n'a été vendu que 650 fr. Titien, *portrait du peintre*, 1600 fr. Du même, *Jeune femme à sa toilette*, 900 fr. Giorgione, *Le Giorgione, sa maîtresse, Pierre Luzzi, son élève et sa suivante*, 80 fr. C'est bien peu pour une page du catalogue raisonné, mais quelquefois peu raisonnable, rédigé par le défunt M. Collot. Lalbam, *Jugement de Pâris*, 120 fr. André Sacchi, *Vénus et l'Amour*, 325 fr. Baroche, *la Vierge, l'Enfant Jésus et le petit saint Jean*, 700 fr. Annibal Carrache, *l'Éducation de l'Amour*, adjugé à M. Achille Jubinal, 450 fr., probablement pour le musée de Bagnères formé par ses soins. Dominiquin, *l'Ange gardien*, 800 fr. Francisco Vanki, *sainte Cécile*, 410 fr. André Solario, *la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus*, 600 fr. Salvator Rosa, *les Paysans de Lycie changés en grenouilles*, 900 fr. Du même, *le Satyre et le Paysan*, 750 fr. Murillo, *la Partie de cartes*, peinture assez riche qui rappelle le Valentin, 1300 fr. Zurbaran, *saint Joachim et la jeune Marie*, 780 fr. Velasquez, *le Martyre de sainte Agathe*, 1000 fr. Rubens, *les sept Esquisses*, sujets tirés de la vie d'Achille, que nous avons entendu contester par quelques connaisseurs, ont été adjugées à diverses personnes moyennant 10 225 francs. Velasquez, portrait de Philippe IV, roi d'Espagne, attribué à tort à Rubens, par M. Collot, 1750 francs à M. Nieuwenhuys. Rembrandt, *Portrait de Nicolas Tulp*, d'Amsterdam, ouvrage remarquable de la jeunesse de son auteur, d'un ton clair et argentin, a été adjugé à 16 500 francs à M. Henri Lafon, auquel il a été vivement disputé pour le musée du Louvre. Moucheron, Paysage, 805 francs. Stoop, *Halte de chasse*, 860 francs. Mirevett, *Portrait d'un Hollandais*, 125 francs. Valkenburg, *Gibier et instruments de chasse*, 1520 francs. Mieris (attribué à), *l'Enfant aux bulles de savon*, copie que l'on rencontre souvent dans les ventes, 225 francs. Nicolas Poussin, *le Massacre des innocents*, composition pleine de vérité et d'énergie, 10 000 francs. Du même, *Moïse sauvé des eaux*, 570 francs. Jouvenet, *Descente de croix*, excellent tableau plein de mouvement et de caractère, a été adjugé à M. Burat, du *Constitutionnel*, moyennant 1100 francs. Joseph Vernet, *Vue de Tivoli*, 3000 francs. Du même, *marine*, 2325 francs. Du même, autre *marine*, 920 francs. Greuze, *l'Attention*, 1350 francs. Du même, *Jeune fille tenant un chien*, 1500 francs. Enfin une statue antique d'une jeune femme, terminée en hermès, en marbre rouge antique de la plus belle qualité, a été donnée pour 2000 francs; c'est à peine la valeur de la matière brute.

Les enchères dont il vient d'être rendu compte et auxquelles se rattachent les noms de MM. Paul Baroilhet, Devere, Jules Joyant et Collot, sont à peine closes, et voici

que l'on parle de la vente de trente bons tableaux anciens, provenant du cabinet de M. G. C'est M. Delbergue Cormont, le commissaire-priseur, qui semble absorber la spécialité des dessins et gravures anciennes, qui est chargé de cette vente avec l'assistance de M. Ch. Leblanc, expert, ex-employé de la Bibliothèque impériale.

Une autre vente, celle que M. Élie, ancien pensionnaire de l'Opéra, se propose de faire le 8 du mois prochain avec le concours de MM. Bonnefond de Lavialle et Febvre, expert, sera des plus intéressantes; on y trouvera une collection agréable de portraits très-curieux d'artistes et de femmes célèbres du XVIIIe siècle, parmi lesquels figurent ceux de Mme Vigée-Lebrun, et de Mlle Fannier de la Comédie-Française.

H. AUDIFFRED.

ENVOIS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

SECONDE SÉRIE.

Jusqu'à la dernière minute qui a précédé le 15 mars, l'heure de minuit, délai fatal assigné aux artistes pour le dépôt des ouvrages qu'ils destinent à l'Exposition universelle, les portes du pavillon des Beaux-Arts, avenue Montaigne, sont restées ouvertes, et la foule a été d'autant plus nombreuse que l'on touchait de plus près au terme inexorable. L'abondance et la variété des présentations ont nécessité préalablement à tout autre soin un long et difficile classement. Quatre jours après, le lundi, 19 mars, la Commission impériale a tenu sa première séance officielle au pavillon des Beaux-Arts, sous la présidence de S. A. I. le prince Napoléon, dans le but de procéder à l'installation des jurys d'admission des œuvres d'art. *Le Moniteur* du lendemain a ainsi rendu compte de cette première séance :

« Son Altesse Impériale était accompagnée de MM. Arlès-Dufour, secrétaire général de la Commission impériale; Thibeaudeau, secrétaire général adjoint; de Mercey, secrétaire de la section des beaux-arts. Elle a été reçue par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, président du jury d'admission, et par les membres du jury. S. A. I. le prince Napoléon s'est rendu dans la salle des délibérations, et le jury ayant pris séance, Son Altesse Impériale lui a adressé l'allocution suivante, que l'assemblée a accueillie avec un vif assentiment :

« Messieurs,

« Déjà une première fois un concours de toutes les industries du monde s'est ouvert dans un pays voisin et allié qui doit à son industrie toute sa force et sa prospérité. Il était réservé à la France, quand elle renouvelle une Exposition universelle de l'industrie, d'y joindre celle des beaux-arts, qui contribuent tant à sa gloire.

« C'est là une innovation qui sera féconde : aussi suis-je heureux d'en reporter hautement le mérite à qui en a eu la première pensée, à S. M. l'Impératrice Eugénie, qui s'y est vivement intéressée et a voulu ainsi répandre un nouvel éclat sur la France.

« C'est, Messieurs, une tâche importante qui vous est dévolue; vous la remplirez avec une juste sévérité, vous ne formulerez que des jugements équitables, vous n'aurez en vue que la considération dont jouit à si juste titre la France, vous ne tiendrez compte que du rang élevé où les œuvres de ses artistes l'ont mise et où il faut la maintenir.

« Dans cette tâche qui a bien ses difficultés, je l'avoue, votre président, quelle que soit la faiblesse de ses lumières à côté de celle des hommes éminents qui composent les jurys, s'efforcera de prêcher d'exemple.

« Il ne nous faut arriver à cette bataille pacifique qu'avec des armes bien choisies, afin que nos artistes se montrent dans cette lutte dignes de ces autres enfants de la France qui combattent si vaillamment les ennemis de notre patrie.

« Je déclare ouverte la session des jurys des beaux-arts. »

Sur l'invitation de Son Altesse Impériale, les sections du jury pour la peinture, la sculpture et l'architecture, ont immédiatement procédé à la nomination de leurs présidents et vice-présidents, et se sont constituées.

Son Altesse Impériale a ensuite visité en détail toutes les parties du bâtiment destiné à l'Exposition universelle des beaux-arts, dont elle a approuvé l'heureuse disposition. »

Aux termes de l'article 61 du règlement de l'Exposition universelle, il a été procédé à la nomination des jurés français chargés d'apprécier et de juger les objets exposés dans les deux divisions *des produits de l'industrie* et *des œuvres d'art*. Les jurés titulaires et suppléants sont répartis entre les deux divisions et les trente classes de la classification générale, ainsi qu'il suit :

La première division, affectée aux produits de

l'industrie, dans les diverses branches, comprend sept groupes et vingt-sept classes.

Voici la composition de la seconde division, consacrée aux objets d'art, qui se compose d'un seul groupe, divisé en trois sections.

SECTION DE PEINTURE, GRAVURE ET LITHOGRAPHIE. — 15 Français, 5 étrangers. — *Président :* M. le comte de Morny. MM. Alaux, Dauzats, Eugène Delacroix, Desnoyers, Flandrin, Français, Horace Vernet, Ingres, de Mercey, Mouilleron, le marquis de Pastoret, Picot, Robert Fleury, Villot.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES. — 11 Français, 2 étrangers. — (Le président étranger.) MM. Arago, Baroche, Barye, de Longpérier, Dumont, Duret, Gatteaux, de Nieuwerkerke, le général prince de la Moskowa, de Reiset, Simart.

SECTION D'ARCHITECTURE. — 7 Français, 1 étranger. — M. Caristie, *président*. MM. Duban, Lefuel, Lenormant, Mérimée, de Saulcy, Léon Vaudoyer.

Quelques membres du jury, suivant des bruits qui circulent, auraient donné leur démission; on cite entre autres MM. Ingres et Horace Vernet.

Après ces préliminaires, il nous reste à poursuivre la publication que nous avons commencée dans le précédent numéro de cette REVUE touchant les envois des artistes de Paris, des départements et de l'étranger.

PEINTURE RELIGIEUSE.

C. A. Victor de Balthazar : *Le Christ et la Samaritaine*, 2m sur 1m,90; — *La mort de Lara*, 3m sur 2.

Gosse : *Le Christ au prétoire*, commandé par le ministre de l'intérieur pour le musée du Luxembourg. — Portrait d'homme. — Portrait de Mme B***.—Il est à espérer que M. Gosse pourra terminer un tableau représentant la *Visite de l'Empereur aux travaux du Louvre*, qui lui a été commandé par le Sénat pour la salle du Trône.

Jules Richomme : *Jésus guérissant une femme malade*, 8 pieds sur 11 ; — portrait de M. Hanich, curé de Saint-Séverin ; — trois autres portraits.

J. F. Camille Clère : *La légende de sainte Bonne.* « La sainte, en pèlerinage avec un grand nombre de fidèles, traverse sur l'ordre du Christ, qui lui apparaît, un pont ruiné et infranchissable. » 1m,50 sur 2m,40 ; — *Le Christ montrant ses plaies*, demi-figure grandeur naturelle ; — *La dernière vallée.*

Michel Dumas : *les Saintes femmes au Sépulcre*, 1,65 sur 1,32.

PEINTURE HISTORIQUE.

Ingres : *le Vœu de Louis XIII.* Le maître, fort désireux, dit-on, d'avoir à l'Exposition universelle quelques-unes des grandes œuvres qui ont fondé sa renommée, a fait revenir ce tableau de Montauban. — *Le triomphe d'Homère.* — *L'apothéose de Napoléon Ier.* Ces compositions ont été détachées des plafonds du Louvre et de l'Hôtel-de-Ville. M. Ingres aura, dit-on, une salle à lui tout seul où seront exposés trente de ses tableaux.

Eugène Delacroix : *le Triomphe de Trajan*, redemandé par l'auteur au musée de Rouen. — On ignore si M. Eugène Delacroix exposera des ouvrages inédits; il est cependant question d'une grande toile qu'il aurait récemment achevée, ayant pour sujet une *Chasse au lion*, et où le maître se serait appliqué, dit-on, à se montrer dessinateur aussi correct qu'il est fougueux coloriste.

Jules Rigo : *Portrait du prince Napoléon Bonaparte.* S. A. I. est représentée en uniforme de général de division, monté sur un magnifique cheval gris pommelé, et passant la revue des troupes réunies à Constantinople. L'artiste a groupé autour du prince des aides de camp et plusieurs musulmans qui se dessinent sur un paysage d'une grande exactitude historique.

Adolphe Yvon : *Le maréchal Ney soutenant l'arrière-garde de la grande armée à la retraite de Russie*, 10m sur 6m. — *Un télègue russe*, 2m,50 sur 1m. — *L'Avarice.* — *La Luxure.* — *L'Orgueil.* — *La Paresse.* — *L'Envie.* — *La Colère.* — *La Gourmandise*, dessins de 1m,50 sur 1 mètre.

A. F. Caminade : deux toiles ayant pour sujet deux épisodes de *Colomba*, par M. Mérimée. — — *Étude de jeune fille.* — *Étude d'enfant.*

Debiefve de Bruxelles : *Le compromis des Nobles*, enlevé de la salle des séances de la Cour de cassation à Bruxelles pour être envoyé à l'Exposition universelle des Beaux-Arts. L'opération relative au déplacement de ce tableau ne s'est point accomplie sans difficulté ; les embarras étaient augmentés par la dimension de la toile qu'on est cependant parvenu à détacher du châssis, puis à rouler et à emballer sans accident. M. Debiefve se propose de venir ici lui-même présider au déballage de son tableau et à sa mise dans le cadre ; cette surveillance personnelle de l'artiste sera une garantie pour la conservation de son œuvre.

Karl Hubner, de Dusseldorff : *Charles-Quint au jardin du monastère de Saint-Just*, le plus récent ouvrage de l'auteur. — Cartons composés pour une verrière de l'église des Dominicains de Cracovie peints par M. Scheinert.

Ewald. *Elisabeth signant l'arrêt de mort de Marie Stuart.*

Schroder : *Mort de Léonard de Vinci.* — *Milton.*

Steffeck : un tableau historique.

Lessing : une grande toile que l'on dit fort remarquable ; jusqu'à présent l'œuvre capitale de cet artiste était son *Jean Huss devant le concile de Constance.*

Le prince royal de Prusse a également permis que l'on envoyât à l'Exposition universelle de Paris le précieux *Album artistique* que les provinces rhénanes lui ont offert à l'occasion de son jubilé de vingt-cinq ans de mariage.

GENRE. — MARINE. — PAYSAGES. — PORTRAITS.

Armand Gauthier : *Cour des agitées*, à la Salpétrière, 2m,17 sur 1m,45.

Mlle Élise Dausse : Portrait d'un ecclésiastique.

Maurice Polak : Portrait de femme.

P. Chevandier de Valdrome : *Arabes à la fontaine*, 14 pieds et demi. — *Vue de Marseille*, prise des Madragues. — *Vue de la Méditerranée*, prise aux environs de Marseille, effet du matin. — *Port de l'île Saint-Honorat.* — *Vue des Marais pontins.*

Justin Ouvrié : *Vue prise à Saint-Goar*, sur le Rhin, 1m,60 sur 1m,30. — *Ober Wessel*, sur le Rhin, 1m,00 sur 0m,80. — *Le château d'Heideblbergh*, 1m,00 sur 0m,80. — *Vue de Naples.* — *Prairies des environs de la Haye;* ces deux derniers ouvrages de moins grande dimension que ceux qui les précédent. — Deux compositions déjà exposées : *Vue d'Amsterdam.* — *Vue de Londres.*

G. Bennetter : *Vue de la rade de Camaret*, prise de Brest. — *Deux navires se rencontrant en mer par un temps de brouillard.* — Vue dans le port de Bergen (Norvége).

Comte H. de Monthezat : *Chevaux de chasse en relais*, 1m,70 sur 1m,30.—Étude de chevaux anglais au repos ; le paysage a été laissé à dessein d'une grande simplicité. — *Le vieux piqueur*, 1m,30 sur 1m. — *Intérieur d'un tondeur de chevaux.* Depuis quelques années on tond les chevaux et on leur brûle le poil, afin de le sécher plus vite, quand ils ont été échauffés par une course longue et rapide. Cette profession de tondeur de chevaux est exercée par des garçons adroits et habiles ; mais ce sont généralement des ivrognes, dont les marchands de chevaux eux-mêmes ne veulent pas se servir.

Lévis : Plusieurs tableaux de chevaux.

Genod : *La cinquantaine.* C'est, dit-on, le meilleur tableau du peintre.

Hippolyte Flandrin : Portrait de M. le docteur Rostan.

Comte Adolphe du Bois d'Aische : *Scènes de basse-cour flamande*, 1m,40 sur 1m,78.

Salzart, de Metz : *Sangliers dans une forêt*, animaux de grandeur naturelle ; toile d'environ 4m sur 2m.

J. F. Krusemann, de Bruxelles : *Vue dans le Veluwe*, en automne (Hollande), 1m sur 0m,75.

Edmond de Schampfeleer, de Bruxelles : *Souvenir des environs de Sassenage* (Dauphiné), 1m,50 sur 1m,50. —*La moisson*, environ de Bruxelles, 1m sur 0m,80.

Adolphe Dillens : *Un bal à Goes*, mœurs zélandaises. — *La digue de Westcapelle.* — *Le jeu de bague.*

Van Schendel : *Marché à la Haye*, 1m,22 sur 0m,84. — *Vue de Rotterdam*, effet de lune, 1m,20 sur 0,m88. — *Marché aux poissons hollandais*, 0m,64 sur 0m,51. — *Paysage*, clair de lune. — Divers plans, modèles et dessins ayant rapport à la perspective, à la géométrie descriptive et à des découvertes de l'auteur.

Édouard de Vigne : *Paysage boisé aux environs de Radicofanis*, versant occidental des Apennins (Italie).

Édouard Van Marcke, de Liége : *Une après-dînée sur la terrasse du château d'Heidelberg*, à la fin du XVIIe siècle, 0m,80 sur 0m,65.

Samuel Léonard Verveer : *Scènes de déménagement* à Amsterdam. — *Vue de Rotterdam.* — *La pêche au saumon*, près de Rotterdam.

Louis Richter : Un paysage déjà exposé à Paris. — Un portrait.

Mme Kruger, de Berlin : Portrait de S. A. R. le prince Albert de Prusse.

Magnus : Portrait de Mlle Jenny Lind. — Portrait d'Henriette Sontag, comtesse Rossi.

La *Nouvelle Gazette de Prusse*, qui évalue à cinquante environ le nombre des tableaux admis par le jury de l'Académie de Berlin pour l'Exposition universelle de Paris, ajoute aux noms des artistes exposants qui viennent d'être mentionnés ceux de MM. Pape, Seiffert, Henz, Hildebrand et Enshe. D'autres feuilles germaniques mandent que l'école de Dusseldorf se prépare aussi à envoyer une très-belle collection de tableaux, qui est exposée dans ce moment à Dusseldorf.

SCULPTURE.

Jean Debay : *Statue équestre de Napoléon III.* Cette statue sera placée, à ce que l'on croit, devant l'entrée principale du Palais de l'Industrie.

Louis Veray : *Moissonneur endormi*, statue en marbre de grandeur naturelle ; le modèle a obtenu une médaille au salon de 1853. — *Buste d'Arlésienne*, marbre de grandeur naturelle ; mention honorable au Salon de 1853. M. Louis Veray n'a pu terminer en temps utile le modèle de la statue colossale de Crillon, dont il a été chargé par la

ville d'Avignon, cité natale du brave lieutenant de Henri IV. C'est par erreur que la Revue des Beaux-Arts a dit que l'exécution de cette œuvre importante avait été confiée à M. Briant.

Louis Schroder : *Anaxagore*, statue en plâtre, grandeur naturelle, qui, coulée en bronze ou taillée en marbre, trouverait convenablement sa place dans un de nos monuments publics, la bibliothèque Sainte-Geneviève, par exemple, Anaxagore pouvant être à plus d'un titre considéré comme le père de la philosophie. — *La Déception*, buste en marbre.

Elias Robert : *l'Enfant Dieu*, statue en marbre. — *Phryné*, statue en marbre. — Rabelais, buste en marbre. — *Souvenir*, buste en marbre. — Portrait en marbre de M. le vicomte de Rouville, directeur de la Compagnie du Palais de l'Industrie. Toutes ces œuvres sont de grandeur naturelle. — Portrait de M. de Rouville fils, buste en marbre, demi-nature. — Portrait de Blouet, architecte, membre de l'Institut, appartenant à l'école des Beaux-arts de Paris; médaillon grandeur naturelle en marbre. — Rabelais, modèle en bronze de la statue en pierre exécutée sur trois mètres de hauteur pour la décoration du nouveau Louvre.

François Truphème : *Angélique attachée* (*Roland furieux* de l'Arioste), statue en marbre. — *Jeune fille*, buste en marbre. — *André Chenier*, statuette en bronze.

A. G. Lanzirotti : *Érigone et Bacchus*, groupe en plâtre.

Jean Marcellin : *Le retour du printemps*, statue accroupie en marbre, grandeur naturelle. — *Cypris allaitant l'Amour*, statue debout en marbre, grandeur naturelle. Ce marbre, exposé au dernier Salon, est aujourd'hui la propriété particulière de S. Ex. M. le ministre d'État.

Édouard Fiers, de Bruxelles : *la Nuit*, groupe en plâtre; hauteur, 3m,00, socle, 1m,00 carré.

Nutsekel de Dresde : Une copie de son *Lessing*, l'une des plus belles créations de l'art monumental moderne.— *Pietà*.

Hæhnel, de Dresde : Plusieurs figures allégoriques du monument de Prague, et une partie de ses reliefs.

S. M. le roi de Prusse a autorisé l'envoi à Paris de la grande et remarquable statue du feu roi Guillaume III son père.

ÉMAUX, GRAVURES ET LITHOGRAPHIE.

Pierre Dufaux, peintures en émail : Portraits de Mme la duchesse de D... — de Mme Frezzolini du théâtre impérial italien de Paris, d'après M. Jules Laure, — de Mme de Montespan, d'après un tableau de la galerie de Versailles, — de M. J. V.

Mme Frederica Dufaux, peintures également en émail : *la Conception*, d'après Murillo. — *Femme des environs d'Albano*, d'après Van Muyden. — Portrait de Mlle C. de S.

Toutes les gravures dont le détail va suivre ont été exécutées au burin.

Henriquel Dupont (de l'Institut) : *l'Ensevelissement du Christ*, d'après M. Paul Delaroche. — *La Vierge et l'enfant Jésus*, d'après un dessin de Raphaël appartenant au Musée impérial. — A ces gravures, seront jointes d'autres œuvres déjà connues : *l'Hémicycle des Beaux-Arts.—Le Christ consolateur. — Le Strafford.*

A. François : *le Jugement de Marie-Antoinette*, d'après M. Paul Delaroche.

J. François : *les Joies d'une mère*, d'après M. Paul Delaroche.

Prevost : *une Famille de mendiants à Rome*, d'après M. Paul Delaroche.

N. Lecointe : *Dante*. — *Béatrix*, d'après M. A. Scheffer.

Levasseur : *la Villanella*, d'après M. Jalabert.

Le professeur Keller, de Dusseldorf : *Les saintes femmes au tombeau du Christ*, d'après M. Ary Scheffer.

Achille Martinet, graveur d'histoire : *le sommeil de Jésus*, d'après Raphaël. — *Le chancelier duc Pasquier*, d'après M. Horace Vernet. — *La fille du Tintoret*, d'après M. Léon Cogniet.—*Charles Ier*, d'après M. Paul Delaroche. — *Le Christ et la femme adultère*, d'après Signol.

Auguste Blanchard : Plusieurs beaux *portraits*, d'après des peintures de M. Edouard Dubufe.

Manceau : *Joseph vendu par ses frères*, d'après M. Horace Vernet; très-belle gravure aqua-tinta et burin. — M. Horace Vernet, assure-t-on, déclare lui-même n'avoir jamais été aussi bien reproduit que par M. Manceau.

Masson : *la Descente de croix*, d'après Jouvenet, remarquable gravure à laquelle on est embarrassé de donner un nom; c'est surtout de l'eau-forte et de la pointe sèche.

Les ouvrages mentionnés ci-après ont été traités à la manière noire et à l'aqua-tinta.

Eichens : *le Tableau parlant*, d'après M. Schlesinger. — Deux *Vierges* de Murillo, rivalisant avec les gravures anglaises de M. Cousins.

Jouane : *une Lecture de la Bible*, d'après M. Edouard Dubufe.

La série de ces planches nouvelles ne forme certainement pas l'ensemble complet de toutes les gravures qui seront envoyées, mais nous avons lieu de croire que celles-là surtout méritent d'être citées avec éloge.

A. Collette : *Sainte Famille* de Raphaël, lithographie à la plume, genre développé et perfec-

tionné depuis vingt ans par l'artiste. — *L'Ascension du Christ*, d'après le Pérugin, lithographie à la plume et au crayon, travail nouveau d'exécution. — *Après la guerre*, lithographie au crayon seul, d'après une pochade de M. Defienne, représentant de vieux invalides jouant aux boules. — *Le vœu de saint Louis*, lithographie à la plume d'après un croquis de M. Leloir. — Ces dessins lithographiques ont tous de 0^m,50 à 0^m,60 de hauteur.

Il a été dit au commencement de ce résumé que le 15 mars, à minuit, avait expiré le délai de rigueur pour le dépôt des ouvrages; mais plusieurs artistes, à ce qu'on assure, cités entre les consciencieux et les célèbres, ont, à ce moment suprême, excipé du cas de force majeure; les uns avaient encore un coup de pinceau ou de vernis à donner, les autres étaient à la discrétion du doreur, sorte d'industrie qui manque de bras par le temps qui court. Force a donc été à la Commission de se montrer conciliante et de revenir sur quelques-unes des clauses formelles du programme; aussi bien il y a peu de règles sans exceptions. Des prorogations ont donc été consenties à différents retardataires, dont le bon vouloir n'était pas douteux, des jours de grâce ont été accordés aux artistes qui exposeront des toiles de dimensions considérables. Dans ce nombre figurent M. Charles Müller, avec son tableau de *vive l'Empereur* ou *le 30 mars* 1814, que nous avons mentionné il y a déjà six semaines; M. Louis Glaize avec *le Pilori des sages*; M. Adolphe Yvon, qui achève une toile de 40 mètres superficiels, ayant pour sujet un épisode de la retraite de Russie : *le Maréchal Ney faisant le coup de feu*. Tout porte à croire que la Commission n'aura qu'à se réjouir de son indulgence.

Félix PIGEORY.

La Revue des beaux-arts a rarement protesté contre les emprunts plus ou moins considérables qui lui ont souvent été faits à Paris et dans les départements. sans indication de provenance par les journaux du grand et du petit format; mais l'*Europe artiste* a dépassé toute mesure, en extrayant de la précédente livraison de ce recueil, pour en remplir le tiers de la quatrième page de son numéro du dimanche, 25 mars dernier, la première série des *Envois à l'Exposition universelle des beaux-arts*, article complétement inédit, qui était, de même que celui que nous publions aujourd'hui, le résultat de nos informations ou de nos correspondances particulières La feuille qu'il nous faut, bien malgré nous, rappeler à une plus scrupuleuse observance des droits, et surtout des devoirs de la presse, a transcrit mot pour mot toute notre nomenclature et fidèlement imprimé en gros caractère, même notre titre. Un seul détail a été omis : la mention de la Revue des beaux-arts au début ou à la fin de ces coupures, qui sont ainsi devenues la rédaction, la propriété de l'*Europe artiste*. Il suffira, nous n'en doutons pas, de ce confraternel avis pour que l'acte dont nous avons très-légitimement lieu de nous plaindre ne se renouvelle plus.

MOSAÏQUE.

Congrès international des arts et de l'industrie. — Exposition de la Société d'horticulture. — Commande impériale à M. Horace Vernet. — Une médaille, par M. Merley. — Les portraits. — Académie française : M. Ponsard. — Mort de M. Charles Lacretelle. — Statue de la France. — Jardins extérieurs du Louvre. — Les passages Jouffroy et des Panoramas. — *Physiologie de l'opinion*, par M. G. Louis. — *Annuaire de la noblesse;* M. Borel d'Hauterive. — Mariage de Mlle Marie Feuchères. — Musée Napoléon à Amiens; tableau commandé à M. Court. — Restauration du théâtre de Marseille. — Reconstruction du théâtre royal de Bruxelles. — M. Valério. — Caisse centrale des artistes belges. — *La Brodeuse*, de M. Dikmans. — Salon belge de 1854; lithographies aux souscripteurs. — Exposition du palais de Brabant. — Académie d'Anvers; concours de gravure. — Statue de Thierry Maertensa Alost.

Sous le titre de *Congrès universel des beaux-arts et de l'industrie*, un de nos collaborateurs, M. C. A. Waille, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Union de l'Ouest* à Angers, a publié, il y a deux mois dans ces colonnes, un intéressant travail qui semble à la veille de porter ses fruits. Voici, en effet, qu'il est question d'établir, concurremment avec l'ouverture de la grande Exposition de 1855, un congrès international d'hommes spéciaux et d'esprits pratiques où seraient discutées, élucidées et résolues toutes les questions de jurisprudence ayant rapport à l'exercice des arts et de l'industrie. L'occasion serait à coup sûr excellente pour mettre en présence, autant que cela serait praticable, toutes les législations du globe. Dans une multitude de cas, on a depuis longtemps reconnu les embarras et déploré les lenteurs auxquels sont exposés, par suite de ces divergences des codes, les personnes qui ont des affaires contentieuses à régler. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, il est fort à désirer qu'une véritable entente cordiale finisse par s'établir.

Cette année, de même que les années précédentes, la Société d'horticulture du département de la Seine, une des plus utiles institutions qui existent en ce genre, a obtenu de l'autorité, et au milieu

même de la magnifique promenade des Champs-Élysées, l'espace nécessaire à une exhibition qui coïncidera avec celle de l'industrie et des beaux-arts. L'exposition dont il s'agit, plus brillante, plus considérable cette fois qu'elle ne l'a jamais été, occupera aussi une superficie bien plus étendue que de coutume. Le quinconce orné d'une charmante fontaine qui fait face au palais de l'Élysée, entre la grande avenue et l'avenue Gabriel, a été mis à la disposition de la Société. Le quinconce, parfaitement enclos, sera dessiné et arrangé en jardin anglais, avec des allées, des corbeilles, des plates-bandes, des monticules, enfin, de la terre végétale en abondance. Grâce à ces ingénieuses précautions, on pourra rassembler en masse et en pleine terre, les plus belles fleurs de la saison, les arbrisseaux les plus précieux et les plus rares. L'entrée de ce parc en miniature ou plutôt de cet Éden, regardera l'avenue des Champs-Élysées. Un appel a été fait à toutes les Sociétés d'horticulture étrangères qui y ont répondu avec le plus vif empressement.

Sa Majesté a chargé M. Horace Vernet d'exécuter pour l'une des principales salles du palais des Tuileries une vaste composition représentant *Napoléon Ier entouré de tous les maréchaux et généraux morts sur les champs de bataille* pendant les guerres gigantesques de l'Empire.

Nous avons déjà parlé de la mission remplie en Orient et au point de vue de l'art, par un de nos meilleurs peintres de marines, M. Durand-Brager, dont les œuvres ont été appréciées de la manière la plus favorable à nos derniers Salons. Après un court séjour à Paris, où il était venu présenter le résultat de ses travaux et où il a eu l'honneur de placer sous les yeux de Leurs Majestés les dessins et les esquisses exécutés sur place et devant les murs de Sébastopol, M. Durand-Brager a quitté la capitale pour rejoindre l'escadre de la mer Noire, d'où il nous reviendra sans nul doute avec d'autres glorieux souvenirs.

La collection numismatique de l'Exposition de 1855 aura dans son médailler un remarquable ouvrage de M. Merley, ayant pour but de rendre à jamais durable le souvenir de l'érection de la statue équestre de Napoléon Ier dans la ville de Lyon. La face offre la statue équestre du fondateur de la dynastie napoléonienne sur son piédestal. Cette statue a été exposée quelque temps au rond-point des Champs-Elysées. La légende est ainsi conçue : A L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier. Le champ du revers est consacré au développement de la légende ci-après : « Le VI juin MDCCCL, une commission lyonnaise est autorisée, M. Baroche étant ministre de l'intérieur, à ériger en la ville de Lyon la statue équestre de Napoléon Ier, œuvre de M. le comte de Nieuwerkerke. » Au-dessus figurent les noms des membres de la commission. Au-dessous l'artiste a gravé deux enfants portant des couronnes et des palmes et soutenant une table sur laquelle on lit : « Le XXI septembre MDCCCLII, L Napoléon Bonaparte a inauguré ce monument dont la première pierre a été posée en son nom par le général comte de Castellane le XX avril MDCCCLII. » En exergue sont gravés : MANGUIN architecte du monument; DIEBOLT, KLAGMANN, BIES, sculpteurs; ECK et DURAD, fondeurs; L. MERLEY, F.

L'Exposition universelle, à l'instar des précédents salons ouverts au Louvre, a beaucoup à faire pour se défendre contre l'invasion des portraits. Le nombre des peintures de ce genre soumises à l'examen du jury n'est en général dépassé que par leur médiocrité extrême. Les galeries réservées aux beaux-arts n'auront toutefois pas plus que les amateurs et le public à subir ce honteux envahissement des enseignes. Une croisade a été entreprise fort à propos contre les portraits ; on n'admet parmi ces ouvrages que ceux qui méritent véritablement d'être appelés des tableaux.

Jeudi, 22 mars dernier, l'Académie française a pourvu au remplacement de Baour-Lormian. Le résultat de cette élection était prévu : vingt-huit membres ont pris part au scrutin, et M. Ponsard a obtenu les seize suffrages constituant la stricte majorité. Les autres voix se sont réparties sur MM. Liadières et Émile Augier.

L'*Indépendance belge* avait reçu d'un de ses correspondants de Paris, à la date du 24 mars, les lignes suivantes : « Le bruit de la mort de M. de Lacretelle s'est répandu ; une attaque d'apoplexie sérieuse dont il a été atteint, jointe à son grand âge, rendrait cette nouvelle malheureusement trop vraisemblable. Toutefois, d'après les derniers renseignements, il y avait un peu de mieux dans l'état de l'honorable écrivain. »

Les pressentiments du publiciste de l'*Indépendance* n'étaient que trop fondés : deux jours après l'envoi de la lettre dont un passage vient d'être cité, le lundi 26 mars, le doyen de l'Académie française, M. Ch. Lacretelle, le célèbre historien, mourait dans sa quatre-vingt-huitième année, en son château de Belain, près de Mâcon. Il était depuis 1811 de l'Académie, où il avait succédé à Esménard. M. Lacretelle laisse deux fils, dont l'aîné s'est fait connaître dans le monde littéraire par quelques recueils de poésies.

Le piédestal occupant le centre de la place du Palais-Bourbon, qui devait recevoir sous le règne de Charles X la statue de Louis XVIII donnant la Charte aux Français ; après la révolution de 1830, celle de Mirabeau, et où l'on avait placé lors

de l'avénement de la république de 1848, une hideuse allégorie représentant la Liberté ; ce piédestal vient de trouver son appropriation définitive ; il est aujourd'hui surmonté d'une figure de la France assise dans une chaise curule et s'appuyant sur les tables de la loi. Au-dessous de la statue, dont la face est tournée vers la rue de Bourgogne, on lit cette inscription . LEGIS HANC EFFIGIEM FELICITER, IMPERANTE NAPOLEONE III, IMPER. I. DOMUS-Q. IMPERATORIÆ PONENDAM CUBAVIT, ANNO MDCCCLV. Sur le piédestal, on a sculpté, à droite, les symboles de la Prudence et de la Sagesse; à gauche, ceux de la Justice; et derrière on voit un aigle aux ailes éployées et passées dans une couronne de chêne.

Les jardins précédant les diverses façades du palais du Louvre sur le quai des Tuileries, en regard de l'église Saint-Germain l'Auxerrois et rue de Rivoli, s'achèvent pour tout ce qui concerne leur distribution, leur clôture et leur ensemble ornemental avec autant de célérité que de goût. Des échafaudages mécaniques ont été placés à la façade du nord devant la rue du Coq, non pas pour gratter et remettre à neuf, comme on l'a dit, le monument, peut-être ce travail s'effectuera-t-il plus tard, mais quant à présent pour rapporter des pierres aux endroits où elles faisaient défaut par suite de lézarde ou de vétusté, soit dans les parties pleines, soit dans les pilastres.

Les grands travaux commandés ou exécutés par le gouvernement excitent, comme on pouvait s'y attendre, l'émulation des particuliers. En ce moment il est question de deux entreprises dont la réalisation serait prochaine. Le passage Jouffroy se relierait d'une manière plus directe au faubourg Montmartre par une large et magnifique galerie; d'un autre côté, l'on parle de changer également l'aspect du passage des Panoramas.

L'éditeur J. Bry aîné, rue Guénégaud, publiera très-prochainement un livre qui, dans les circonstances où nous sommes. ne manquera pas d'actualité. *La Physiologie de l'opinion*, par M. Gustave Loüis, est, dit-on, le reflet de nos mœurs, l'écho de nos idées et de nos doctrines contemporaines; c'est le livre d'un observateur et d'un homme d'esprit. Ce sera donc pour nous une bonne fortune d'avoir à rendre compte de cet intéressant volume de M. Gustave Loüis dès qu'il aura été livré à la curiosité publique.

La douzième année de l'*Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe* a commencé avec 1855; et le succès de cette utile publication, dirigée, comme on sait, par M. Borel d'Hauterive, secrétaire de l'école des Chartes, archiviste paléographe, a toujours été croissant. Les lignes qui vont suivre, extraites de l'introduction du douzième volume, expliquent et résument les causes de ce succès : « La voix de l'*Annuaire de la noblesse* a pris un caractère d'autorité dont le directeur de l'œuvre a cherché à se rendre de plus en plus digne par la sévérité apportée au choix des articles, par le redoublement de soin pour arriver à une exactitude complète, et par toutes les améliorations possibles, matériellement littéraires. L'*Almanach de Gotha*, son aîné de quatre-vingts ans, vient de reproduire l'extrait de deux articles contenus dans les annuaires de 1843 et 1853, Gramont et La Tour-d'Auvergne. Une autre publication qui a paru au printemps dernier sous le titre de *Nobiliaire universel*, a emprunté près d'un tiers de ses articles au volume de 1854; enfin l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, fondé depuis 1847, a suivi son plan de distribution et l'a imité souvent, jusque dans ses détails. » Les souscriptions de plusieurs ministères, de diverses grandes administrations et d'autres établissements publics, jointes à celles de beaucoup de particuliers, ont accueilli et encouragent, comme il mérite de l'être, l'excellent ouvrage de M. Borel d'Hauterive qui se trouve aux bureaux de la publication, ainsi que chez les libraires Dentu et Diard.

Jeudi dernier, en présence de plusieurs de nos artistes les plus recommandables, d'amateurs des arts, de gens du monde, on a célébré une union tout à fait artistique, le mariage de Mlle Marie Feuchère, l'aînée des filles du regrettable Feuchère, avec M. Leveel, statuaire et ami du défunt.

En 1854, l'Empereur a accordé à la ville d'Amiens un terrain domanial d'une très-grande valeur pour l'érection d'un monument qui a reçu le nom de MUSÉE NAPOLÉON. Une commission a été nommée pour suivre les travaux de cet édifice, qui ne tardera pas à être inauguré. Reconnaissante des bienfaits et de la protection de l'Empereur, la ville d'Amiens a voulu éterniser le souvenir de cette circonstance, et elle vient de commander à un artiste bien connu, à M. Court, un tableau de grande dimension qui sera l'un des principaux ornements du musée. Le sujet rappellera la présentation à l'Empereur de la députation de la Société des antiquaires de Picardie, admise en audience particulière à Saint-Cloud, et présentant les plans du nouveau musée. Ce tableau aura un intérêt d'autant plus vif pour la ville d'Amiens, qu'il sera tout à fait historique et contiendra les portraits d'un grand nombre de contemporains.

M. Feuchères, architecte de Nîmes, a été appelé à Marseille par le maire, pour dresser un projet complet de restauration de la salle du Grand-Théâtre. Ce projet a été adopté par la municipalité; la salle, complétement remise à neuf, aura

deux cent soixante places de plus. Le chiffre total de la dépense est fixé à 210 000 fr. Les travaux commenceront en mai prochain pour être terminés fin d'août.

Dans une de ses précédentes livraisons, la Revue des Beaux-Arts a entretenu ses lecteurs de l'incendie qui avait dévoré le Théâtre-Royal, à Bruxelles, et du besoin généralement ressenti de la reconstruction de cet édifice dans un bref délai. Les plans de réédification ont été mis au concours, et trente-deux projets ont été présentés au collége des bourgmestre et échevins. Pas un seul de ces projets ne s'est trouvé admissible. Les auteurs, au lieu de simplifier leur tâche, s'étaient évertués à multiplier les embarras ou les obstacles; ceux-ci voulaient que l'on transportât le théâtre ailleurs, et que dans ce but, des rues, des portions entières de la ville fussent sacrifiées; ceux-là donnaient au monument des proportions hors de mesure. A tout prendre, l'œuvre aurait réclamé pour son accomplissement des années et des millions. La municipalité bruxelloise a été unanime à écarter toutes ces fantaisies, et elle a chargé M. Poelaert, architecte, qui donne en ce moment des preuves d'un talent véritable dans les travaux de l'église Louise-Marie, à Lacken, d'étudier un plan général de reconstruction et d'agrandissement du théâtre sur la place actuelle, qui est bien assez spacieuse pour que l'on donne à la salle future en longueur et en largeur les développements rendus indispensables par les progrès de l'art dramatique. On se plaignait que la scène fût trop étroite et pas assez profonde ; on remédiera au premier de ces inconvénients par la suppression des portiques extérieurs; on obviera au second défaut en avançant, comme nous l'avons dit, du nombre de mètres dont on croira avoir besoin, la façade de l'édifice qui offrira ainsi un parallélogramme beaucoup plus développé sans que la circulation soit en rien compromise aux alentours.

Au retour de son voyage dans les principautés danubiennes, M. Valerio, de passage à Bruxelles, et plein encore du souvenir de l'accueil qu'il a reçu en cette ville, il y a plusieurs années, s'est fait un devoir d'exposer au Cercle des arts l'attrayante collection d'aquarelles et de dessins, résultat de ses explorations pittoresques. Ce nouvel album de l'artiste voyageur a été l'objet des plus légitimes éloges. M. Valerio a reproduit d'une manière caractéristique les différents types des populations slaves et valaques; profitant d'une occasion qui peut-être ne se représentera plus, il a étendu son travail aux populations asiatiques et africaines qui se trouvaient réunies à l'avant-garde turque, parmi les bachi boujoucks. M. Valerio est prochainement attendu à Paris, où, suivant ce qu'on répète, il se propose de graver ses curieux dessins dans une série d'eaux-fortes qui feront suite aux planches si remarquables qu'il a publiées l'année dernière après son voyage dans les provinces autrichiennes.

Le ministre de l'intérieur en Belgique a prévenu, le mois dernier, la classe des beaux-arts de l'Académie royale, que la retenue de 3 pour 100 opérée, suivant sa décision, au profit de la caisse centrale des artistes belges sur le prix des objets vendus à la dernière exposition de Bruxelles, par les soins de la commission directrice, a produit une somme de 1823 fr. 40 c. qu'il met à la disposition de l'Académie.

On dit beaucoup de bien à Bruxelles d'un tableau que M. Dikmans destine à l'Exposition universelle et qu'il a nommé *la Brodeuse*. L'ouvrière très-aristocratique dont il s'agit est représentée de face, assise devant son métier à tapisserie ; à côté d'elle, sur l'entablement d'une fenêtre entr'ouverte, se trouvent des pots de fleurs, et un épagneul étendu au soleil. Ce sujet si simple est revêtu de la poésie des vieux maîtres.

La commission directrice de l'exposition de 1854 à Bruxelles vient de prévenir les souscripteurs de cette exposition, que sous peu les lithographies auxquelles ils ont droit leur seront distribuées. Le travail de M. Billoin, *la Messe d'Adrien Willaert*, d'après M. Hamman, est complétement terminé, et la tâche de M. Voncken, *la Surprise*, d'après M. Hubner, touche à sa fin. Un prochain avis informera les porteurs d'actions du jour où ils pourront se présenter au musée de peinture pour opérer le retrait des exemplaires qui leur sont dus.

L'exposition du palais de Brabant, à Bruxelles, dont nous avons déjà parlé, continue à attirer un nombreux concours d'amateurs et de curieux du pays et de l'étranger ; la dernière et dixième salle sera prochainement ouverte au public. On verra dans cette salle un magnifique reliquaire ayant appartenu à Baudouin de Constantinople, aujourd'hui propriété de la noble famille de Snoy, qui a consenti à cette exhibition après avoir demandé et obtenu l'agrément de monseigneur le cardinal archevêque de Malines. Ce reliquaire contenait un fragment de la vraie croix, qui en a été retiré pour l'exposition. Sous peu paraîtra le catalogue impatiemment attendu et renfermant l'indication exacte de toutes les merveilles artistiques et archéologiques réunies au palais de Brabant.

L'Académie des beaux-arts d'Anvers fait connaître que le grand concours pour la gravure au burin s'ouvrira le 14 mai prochain.

La ville d'Alost, jalouse de faire revivre

dans la postérité le nom d'un de ses plus glorieux enfants, a résolu de dresser une statue à Thierry Maertens qui, le premier, introduisit en Belgique l'art de l'imprimerie. L'érection de ce monument aura lieu dans le courant de l'été. La statue confiée au ciseau de M. Geefs, sera coulée en bronze dans les ateliers de M. Vittoz, de Paris, et figurera à l'Exposition universelle.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

SCULPTURES RELIGIEUSES.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES CARMES A ANGERS.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

II.

AUTEL DE SAINT-SEURIN.

(*Bordeaux.*)

« Je suis la vraie vigne, dit Jésus-Christ, et mon père est le vigneron.

« Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, et il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage....

« Comme la branche de la vigne ne saurait porter de fruit d'elle-même, mais qu'il faut qu'elle demeure unie au cep, ainsi vous ne pouvez porter aucun fruit si vous ne demeurez en moi.

« *Je suis le cep de la vigne et vous êtes les branches.* Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit; car vous ne pouvez rien faire sans moi.

« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment inutile; il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera. »

Deux intentions bien distinctes paraissent avoir préoccupé le divin Sauveur, lorsque entouré de ses disciples chéris, il ne cessait de leur répéter les paroles que nous venons de lire. Je suis la vigne et vous êtes les rameaux. *Ego sum vitis, vos palmites.*

Si le premier sens de ces paroles est de bien nous faire comprendre que dans l'ordre surnaturel il ne nous est pas plus possible de rien faire sans la grâce, qu'aux branches de rien produire sans le concours du tronc; par le second, Jésus-Christ ne veut-il pas nous montrer aussi que la charité ou dilection qui doit nous unir à lui, est pour nous un principe vital aussi rigoureusement nécessaire que la séve l'est aux rameaux pour produire des feuilles et des fruits.

C'est ce dernier sens qui a servi de thème à la composition qui a été soumise à vos appréciations. Le Christ sort du tronc de la vigne, et les bustes des douze apôtres des divers rameaux. C'est ainsi qu'ils se trouvent intimement unis à lui. Nous n'avons fait que suivre littéralement le texte précité. *Ego sum vitis, vos palmites.*

Dans les avant-corps sont les statuettes de saint Pierre et de saint Paul, en témoignage de l'amour extraordinaire qu'ils ont eu l'un et l'autre pour leur commun maître. A saint Pierre en effet, il a été donné de paître les brebis en récompense de son amour, et saint Paul nous résume dans sa vie et ses écrits tous les caractères de la plus pure et de la plus ardente charité. Sur les retours sont saint Augustin et sainte Marie-Madeleine, à laquelle aussi il a été remis beaucoup parce qu'elle avait beaucoup aimé.

Ces personnages auront en outre l'avantage de représenter les divers états de la société. Tel sera le tombeau de l'autel seulement.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'exposer l'autel en entier, nous aurions montré dans le tabernacle et le retable la même pensée, agrandie par de précieux développements.

III.

AUTEL DE BRONZE ET DE MARBRE

Pour l'église de Mortagne (Orne).

L'autel de marbre et de bronze sera consacré à la Vierge d'Israël, que les chrétiens appellent leur mère.

Montrée dès l'origine des siècles à la foi et aux respects des patriarches, Marie, soulevant les voiles de son humilité pour laisser publiquement éclater les transports de sa reconnaissance, a été la première à se reconnaître au portrait fait par les prophètes.

Elle a confessé dans le sublime cantique que nous redisons tous les jours, que le Tout-Puissant avait fait en elle de grandes choses. Choisie en effet par le ciel pour l'exécution de ses incomparables desseins, elle annonce à l'univers que désormais toutes les générations, dans leur enthousiasme, la déclareront bienheureuse. *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Tel est, messieurs, le témoignage que s'est rendu à elle-même celle que la piété d'un de nos rois a donnée pour patronne à la France. Dociles aux prophétiques paroles de la Vierge de Nazareth, toutes les générations se sont en effet empressées de lui offrir constamment leurs louanges et leurs hommages.

Aussi, du milieu de la foule ravie de la sublime doctrine de son Fils, s'est-elle entendue bénir par une voix qui proclamait bienheureuse les entrail-

1. Pour la première partie, voir page 100 ci-dessus.

les qui l'avaient portée et les mamelles qui l'avaient nourrie.

Aussi a-t-elle été témoin de la sollicitude des apôtres à constater pour l'avenir le dogme de sa maternité virginale. *Credo in Jesum Christum qui natus est de Maria virgine.*

Plus tard, aux premiers bruits qui tendront à troubler cet hommage des siècles à la Mère de Dieu, vous verrez les provinces de l'Orient les plus éloignées, les rivages entiers de l'Afrique, et toutes les contrées catholiques de l'Europe s'ébranler pour venir protester à Éphèse.

Si, en parcourant les annales ecclésiastiques nous voulions vous montrer les bénédictions accordées à l'auguste Vierge, le nombre en serait infini : les Cyrille, les Jean Damascène, les Ildefonse, les Anselme, les Bernard, ont écrit des volumes entiers à sa gloire. Les peuples ont consacré leurs plus sublimes monuments à son culte. Des congrégations sans nombre se sont formées sous ses auspices.

La peinture, la sculpture et l'architecture semblent avoir réservé leurs plus suaves poésies pour célébrer ses grandeurs.

Enfin, messieurs, vous montrerai-je d'une part, ce pontife que nous vénérons, comblant aujourd'hui même le monde catholique des joies les plus pures, en définissant le dogme précieux de l'Immaculée Conception et en vérifiant de nos jours les prophétiques paroles de Marie : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

De l'autre, le prince auquel nous devons le salut de la France, mettant ses armes et sa flotte sous l'égide protectrice de Marie. Ne lui a-t-il pas aussi, en effet, rendu son hommage en confessant à la face de l'Europe qu'il avait confiance en elle, parce qu'elle avait à elle seule la puissance d'une armée rangée en bataille ? *Terribilis ut castrorum acies ordinata.*

Telles sont les louanges qui ont inspiré la page qui forme le panneau principal de l'autel. Cent figures, toutes avec une célébrité historique, viennent confondre leurs louanges autour de la Vierge sur les montagnes de Judée, et témoigner de la vérité des paroles échappées au transport de son allégresse.

Dans les arcades latérales, des anges porteront divers attributs de la sainte Vierge et formeront sa cour.

Aux avant-corps, des emblèmes ouvragés arrêteront le devant de l'autel. Ce seront le rosier mystique et le lis au milieu des épines dont vous avez déjà pu apprécier l'exécution.

Dans le premier symbole, la piété aimera sans doute à retrouver dans les petits oiseaux qui ont déposé leur couvée à l'ombre du rosier, le mariage chrétien, qui met ce qu'il a de plus cher au monde sous la protection de Marie.

L'oiseau de proie qui vient saisir le serpent au moment où il va détruire l'espérance de la famille, ne sera-t il pas pour le fidèle la figure de l'heureuse délivrance qui lui est réservée pour le jour de l'affliction ?

Les oiseaux occupés dans l'autre symbole, l'un à sa tendre couvée, l'autre à charmer sa compagne par ses joyeux accents, nous représentent au contraire la famille heureuse et coulant des jours faciles sous la bienveillante protection de celle qu'il appelle tous les jours du doux nom de mère.

L'Église invoque souvent la sainte Vierge en l'appelant la tour de David, la tour d'ivoire, le puits des eaux vives, la fontaine scellée. *Puteus aquarum viventium, fons signatus.*

Ces invocations familières et chéries retrouvent leurs symboles sur les côtés de l'autel, ainsi que ces autres qui ne sont pour nous ni moins précieuses, ni moins significatives : Porte de l'Orient, Porte du Ciel. *Porta Orientalis, Janua Cœli.*

L'abbé CHOYER,
Membre de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

ALBUM DES SCIENCES ET DES ARTS.

Le nombre des recueils spéciaux destinés à porter à la connaissance du public les inventions, les découvertes, les perfectionnements des procédés artistiques et industriels, augmente tous les jours, et le succès de ces publications multipliées, témoigne assez qu'elles correspondent à un besoin réel et universellement senti, celui de profiter de toutes les conquêtes de l'esprit sur la matière, et d'élargir sans cesse le domaine des améliorations et du bien-être.

A dater d'aujourd'hui les lecteurs de la Revue des Beaux-Arts ne seront plus obligés d'aller puiser à une autre source ces renseignements d'une utilité si générale et d'un attrait si varié : ils trouveront ici cette foule de notions intéressantes qni, sans cesser d'appartenir à la science proprement dite, font désormais partie intégrante et nécessaire de ce fonds commun où peuvent puiser également, et toujours avec succès, l'artiste, le littérateur et l'homme de goût. La Revue des Beaux-Arts dressera périodiquement pour eux un observatoire d'où ses yeux plongeront au loin sur l'herbe qui verdoie et la poussière qui poudroie ; heureuse de leur signaler de temps en temps à l'horizon ce cavalier qui arrive des régions inconnues, ce messager de

l'avenir, ce porteur de la baguette des fées qui s'appelle *le Progrès*. C'est lui qui nous disait dernièrement par la bouche d'un de nos amis : « La nature est vaincue : ce siècle brisera la porte d'airain de tous ses mystères. Tout sphinx aura son Œdipe, tout hiéroglyphe son Champollion, tout grimoire son sorcier. Grâce aux merveilleuses orientations de la science, le génie de la découverte marche rapidement à la solution de tous les problèmes. L'anneau de Salomon est à son doigt : sa baguette magique entr'ouvre les horizons, soulève les voiles, et force de toutes parts le sceau de l'inconnu. A chacun de ses pas un travail de vie et de lumière se déclare autour de lui. Les puissances inertes, les vérités mortes ou à naître, toutes les poussières du passé, tous les éléments des formes futures s'ébranlent, se rapprochent et se dégagent des froides prises de l'oubli ou du néant. On peut affirmer que l'homme entrera bientôt en possession de tout son héritage. »

Hâtons-nous donc de grouper dans un tableau périodique tous ces fragments épars de la grande loi d'harmonie qui fera une vie si belle et si forte aux âges futurs ! Le devoir et le but de la génération présente est, sans doute, de s'approprier, par anticipation, la plus grande partie possible des avantages réservés à nos neveux ; et la REVUE, comme une vigie attentive, ne laissera passer aucune idée utile, aucune manifestation supérieure de l'esprit, sans la saluer avec joie, sans appeler sur elle l'attention et les sympathies du public intelligent, sans s'efforcer de lui créer parmi nous, dès l'instant de son arrivée, ce droit de cité que la routine, l'ignorance, l'envie, tristes maîtresses du logis, refusent si longtemps, hélas ! à ces brillantes révélations qui doivent plus tard enrichir le monde ou le charmer.

PHYSIQUE. — *Paratonnerres. — Note spéciale pour les nouvelles constructions du Louvre*[1].

(Commission composée de MM. Becquerel, Babinet, Duhamel, Despretz, Cagniard de Latour, Regnault, de Senarmont; Pouillet, rapporteur.)

« M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a écrit à l'Académie pour lui demander des instructions relativement aux paratonnerres qui doivent protéger contre la foudre les nouvelles constructions du Louvre ; la Commission chargée de faire un rapport à ce sujet vient présenter son travail à l'approbation de l'Académie.

« Le Louvre est en France, le premier monument public sur lequel on ait élevé des paratonnerres : un membre de l'ancienne Académie des Sciences, Le Roy, avait depuis longtemps sollicité cette mesure, qui fut enfin adoptée en 1782. Dans le cours des années suivantes, le Gouvernement se décidait à tenter de plus larges essais : en 1783, le Ministre de la Guerre consultait l'Académie des Sciences, sur les moyens de garantir les magasins à poudre de Marseille, et la Commission chargée de rédiger cette première instruction fut composée de Franklin, de Laplace, Coulom, Le Roy et l'abbé Rochon ; en 1784, le Ministre de la Marine donnait au même académicien Le Roy une mission dans les ports de l'Océan, Brest, Lorient et Rochefort, pour qu'il y fît élever des paratonnerres tant sur les principaux établissements de la marine que sur les vaisseaux et les frégates qui se trouveraient en rade. Tels furent les débuts, un peu tardifs, de l'Administration dans cette voie nouvelle, où elle avait été devancée par la plupart des États de l'Europe. Ce fait est d'autant plus remarquable, que trente ans auparavant, en 1752, la France avait précédé toutes les autres nations, même celles de l'Amérique, dans les expériences par lesquelles fut démontrée de la manière la plus décisive et la plus éclatante la vérité des conjectures de Frankin sur la nature de la foudre.

« Cependant, comme nous venons de le dire, les paratonnerres du Louvre furent le premier signe auquel on put reconnaître que l'autorité supérieure prenait confiance dans la découverte ; leur installation, dirigée par Le Roy, se trouvait, à tous égards, conforme à celle que recommandait l'année suivante la Commission académique dont Franklin faisait partie. C'est ainsi que les palais du Louvre et des Tuileries et ensuite leurs annexes ont été successivement protégés contre la foudre, sans qu'il fût nécessaire d'apporter au type primitif de 1782 aucune modification considérable.

« Les nouvelles constructions du Louvre, qui se poursuivent si rapidement et qui sont destinées à compléter dans un vaste ensemble la réunion des trois palais, sont d'une immense étendue. Pour en donner une idée, supposons que les diverses parties qui les constituent soient détachées avec leurs longueurs individuelles, puis après transportées bout à bout à la suite l'une de l'autre. Dans cette hypothèse, elles formeraient une longueur de 920 à 930 mètres; ce n'est pas tout à fait un kilomètre, ce qui serait juste trois fois la longueur totale du palais des Tuileries.

« Tel est l'ensemble qu'il s'agit de protéger contre la foudre.

« Un élément nouveau, qui devait surtout ap-

1. Voir le compte rendu de la séance de l'Académie des Sciences du 18 décembre 1854, t. XXXIX, p. 1142.

peler notre attention, est l'emploi presque exclusif du fer, soit pour les charpentes supérieures, soit pour les poutres et les solives de tous les planchers; car les couvertures sont analogues aux anciennes; seulement le zinc y remplace le plomb dans les faîtages et les chénaux[1].

Après avoir pris connaissance de l'état des choses, la Commission adopte, d'une manière générale, les anciennes dispositions des paratonnerres du Louvre et des Tuileries, pour ce qui est de la hauteur des tiges, de leur espacement et de la section des conducteurs; mais, pour ce qui se rapporte à la forme des pointes et à la continuité métallique des conducteurs, la Commission confirme ses prescriptions.

On pourra donc procéder de la manière suivante. Dans chacune des cours il sera creusé un puits à une profondeur telle, que dans les plus grandes sécheresses, l'eau y conserve 1 mètre de hauteur. Un tuyau de fonte de 12 à 15 centimètres de diamètre intérieur, recevant l'eau par des ouvertures latérales, s'élèvera du fond du puits jusque vers le niveau du sol; là le conducteur, après avoir été mis, par une traverse de fer, en communication électrique avec les parois du tuyau, descendra dans son intérieur pour aller plonger au fond de l'eau; son ajustement sera tel, qu'il puisse en être retiré de temps à autre et visité; une dalle à fleur du sol couvrira l'ouverture du puits.

« S'il arrive que plusieurs conducteurs doivent aboutir au même puits, on les soudera tous à une barre commune, qui seule devra descendre dans l'eau; alors sa section pourra être portée à 10 ou 12 centimètres carrés.

Qu'on nous permette maintenant une observation. Au lieu de noyer ou d'enterrer cette masse d'électricité soutirée par tant de paratonnerres, ne pourrait-on pas trouver le moyen de l'emmaganiser à haute dose, pour l'avoir en disponibilité constante et l'utiliser? Cette puissante réserve ne coûterait à obtenir que les frais d'un premier système d'appareils. Alors enfin, et seulement alors, Paris sera en possession d'un éclairage digne des merveilles que chaque instant fait éclore dans la capitale. Ne désespérons point. Dejà nous croyons entrevoir un nouveau Franklin qui frappe, dans l'ombre, son front fertilisé, et qui s'écrie : l'électricité est le futur soleil de la nuit !

(1) Nous ne comprenons pas l'emploi de cette matière dans les chénaux et les faîtages. Ce ne peut être par économie.... Mais alors pour quelle raison ? Le plomb est cent fois meilleur et plus durable que le zinc. M. Lefuel devrait faire connaître le motif de cette substitution.

HYGIÈNE PUBLIQUE. — *Travaux d'assainissement de Paris; lettre de* M. MARY, *accompagnant l'envoi d'un Mémoire de* M. MILLE, *sur le service des vidanges de la ville de Paris.*

« Montfaucon, dont le nom ne rappelle que de hideux souvenirs, a, pendant plusieurs siècles, répandu sur une partie de la ville de Paris, mais particulièrement sur les quartiers du Temple et Saint-Martin, aussi bien que sur Belleville et la Villette, ses émanations infectes et insalubres. La voirie, pendant si longtemps la cause de cette infection, a disparu, et les localités qui souffraient de son voisinage n'ont maintenant rien à envier, sous le rapport de la salubrité, aux autres parties du département de la Seine. La peinture, l'argenterie n'y sont plus noircies par les émanations d'hydrogène sulfuré, et les habitants des faubourgs du Temple et Saint-Martin peuvent renouveler l'air de leur appartement, sans craindre d'y introduire les gaz empestés des buttes Saint-Chaumont.

« Cette amélioration ne remonte pas encore à six ans, et déjà l'ancien état de choses est complétement oublié; on jouit du résultat obtenu sans en savoir gré à personne, comme si l'on avait, tout à coup, sans peine et sans effort, fait disparaître un cloaque dont tant de générations avaient en vain réclamé la suppression.

« Il a fallu, pour appeler un instant l'attention d'un très-petit nombre de personnes sur une opération si importante pour la salubrité de Paris et de la banlieue, que l'ingénieur, chargé du service de l'établissement au moyen duquel la voirie de Montfaucon a pu être supprimée, *M. Mille*, publiât, dans les *Annales des Ponts et Chaussées*, un Mémoire sur ce sujet. Mais les véritables intéressés, les habitants de Paris, ne se doutent nullement de ce qu'il a fallu de veilles et de luttes pour arriver à réaliser cette amélioration.

« Comme les moyens dont j'ai fait usage peuvent avoir leur application dans un grand nombre de villes, que l'on peut les employer, soit pour opérer les vidanges sans aucun dégagement d'odeur infecte, soit pour distribuer les eaux ammoniacales qui en proviennent et utiliser ainsi, au profit de l'agriculture, des liquides actuellement perdus au grand détriment de la production alimentaire du pays, soit enfin pour assainir les lieux insalubres, je crois devoir m'adresser à l'Académie des Sciences pour appeler sur ce travail l'attention publique et obtenir, si elle l'en juge digne, l'honorable récompense qu'elle accorde à ceux qui ont été assez heureux pour faire une utile application des sciences aux besoins ou au bien-être de la société. »

HYGIÈNE. — *Considérations sur la salubrité relative des différents quartiers dans les villes; par* M. JUNOD. (Extrait.).

(Commissaires, MM. Pelouze, Pouillet, Boussingault.)

« En étudiant dans les grandes cités la distribution de la population, on est frappé de cette remarque, sans exception, que la classe aisée a une tendance à se porter principalement vers l'ouest, abandonnant le côté opposé aux diverses industries, il semble que, par une sorte d'intuition, elle ait ainsi deviné les conditions de localité auxquelles il lui faut emprunter les éléments d'immunité dans les grandes calamités publiques.

« Ainsi, pour parler d'abord de Paris, c'est vers le couchant que depuis la fondation de cette grande cité s'est constamment dirigée la classe opulente. Il en est de même à Londres, et généralement dans toutes les villes d'Angleterre. A Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, dans toutes les capitales de l'Europe, en un mot, les mêmes faits se reproduisent, le même mouvement de la population s'accomplit dans la direction de l'ouest, où se groupent constamment les palais des rois et les habitations auxquelles on ne demande qu'agrément et salubrité. Cette particularité remonte à la plus haute antiquité, ainsi que j'ai pu le constater en visitant les ruines de Pompeïa et d'autres villes anciennes. Dans ces mêmes villes, comme cela s'observe à Paris de nos jours, les plus grands cimetières se trouvent à l'est, et le plus ordinairement il n'en n'existe aucun à l'ouest.

« Si l'on rencontre quelques rares exceptions à cette règle, il est toujours facile de constater que ce développement vers l'ouest a été modifié par des collines escarpées ou par d'autres obstacles infranchissables ou stratégiques. Certaines villes de la Suisse, Neufchâtel entre autres, en offrent des exemples : de même Édimbourg, Rome, qui l'un et l'autre ont dû remonter vers le nord avant de reprendre leur direction normale vers l'ouest.

« Quelle est la signification d'un fait si général? Le hasard ne saurait présider à tant de constance, et alors même que ceux qui dirigent les travaux de construction ne s'en rendent point compte, la raison n'en existe pas moins, bien qu'à leur insu Cette raison est toute physique : elle se rattache à la pression atmosphérique Lorsque la colonne barométrique s'élève, la fumée et les émanations nuisibles s'évanouissent rapidement dans l'espace. Dans le cas contraire, nous voyons la fumée et les vapeurs nuisibles séjourner dans les appartements et à la surface du sol. Or tout le monde sait que de tous les vents celui qui fait le plus monter la colonne barométrique est le vent d'est, et que celui qui l'abaisse le plus est le vent d'ouest. Lorsque celui-ci souffle, il a l'inconvénient d'entraîner avec lui sur les quartiers situés à l'est des villes tous les gaz délétères qu'il a rencontrés dans son parcours sur les quartiers situés à l'ouest. Il résulte de là que les habitants de la partie orientale d'une ville ont non-seulement leur propre fumée et leurs miasmes, mais encore ceux de la porte occidentale que leur amènent les vents d'ouest. Lorsque, au contraire, le vent d'est souffle, il purifie l'air en faisant remonter les émanations nuisibles qu'il ne peut rejeter sur l'ouest de la ville.

« Donc, les habitations qui sont à l'ouest reçoivent un air pur, de quelque part de l'horizon qu'il leur arrive : ajoutons que les vents d'ouest étant ceux qui prévalent ou règnent le plus souvent, elles sont les premières à recevoir cet air, tout pur et tel qu'il arrive de la campagne.

« Des faits qui précèdent, nous croyons pouvoir déduire les propositions suivantes :

« 1° Les personnes qui ont la liberté du choix, surtout celles d'une santé délicate, doivent habiter à l'ouest des villes.

« 2° Par la même raison, on doit concentrer à l'est tous les établissements d'où se dégagent des vapeurs ou des gaz nuisibles.

« 3° Enfin, en élevant une habitation en ville, et même à la campagne, on doit reléguer à l'est les cuisines et toutes les dépendances d'où peuvent se répandre dans les appartements des émanations nuisibles. »

Après cette communication, M. Élie de Beaumont signale quelques faits qui lui paraissent tendre à prouver la constance et la généralité de la loi signalée par M. Junod. Il a remarqué, dans la plupart des grandes villes qu'il a visitées, cette tendance de la population aisée à se porter constamment d'un même côté, qui, sauf l'influence de certains obstacles locaux, est généralement le côté de l'ouest. Turin, Liége, Caen en offrent des exemples. M. Moquin-Tandon a remarqué la même chose à Montpellier et à Toulouse. Paris et Londres présentent, à cet égard, des faits analogues, quoique les fleuves qui traversent ces deux grandes agglomérations coulent en sens diamétralement contraires. Il rappelle les dictons populaires et les pièces de théâtre qui constatent la tendance des habitants enrichis de la cité de Londres à se porter vers l'extrémité occidentale de la grande ville, le *West-End*. Paris s'accroissait dans la direction du nord-est à l'époque où l'on bâtit la Bastille, le palais des Tournelles, l'hôtel Saint-

Paul, etc.; mais alors on était encore sous l'influence de la terreur produite par les incursions des Normands, dont les flottilles remontaient la Seine jusqu'à Paris, et n'étaient arrêtées que par le Pont-au-Change. A cette époque, et tant que la même impression dura, on devait avoir beaucoup de répugnance à aller habiter Auteuil ou Grenelle; mais depuis la fondation du Louvre, et surtout depuis le règne de Henri IV, le phénomène a repris son cours normal.

M. Élie de Beaumont est porté à croire que, parmi les causes de ce phénomène, on doit tenir compte de l'état hygrométrique de l'air, généralement plus humide pendant les vents d'ouest et du sud-ouest que pendant les vents d'est et de nord-est.

ALIMENTATION.

M. Justin Callamand soumet au jugement de l'Académie une nouvelle préparation alimentaire qu'il désigne sous le nom de *biscuit-viande*. Il représente ce produit comme pouvant être d'une grande utilité pour les armées de terre et de mer, à raison de la facilité avec laquelle on peut l'obtenir, de la modicité du prix de revient et de la propriété qu'il a de se conserver longtemps sans altération.

« Par un procédé de conservation dans lequel le sel n'entre pour rien, je suis parvenu, dit M. Callamand, à fabriquer ce biscuit, composé de farine de pur froment et de viande de bœuf cuite préalablement avec tous les légumes qui entrent dans la confection du pot-au-feu. Le prix est de 1 fr. 50 cent. le kilogramme; avec un seul biscuit, qui pèse 0^k,25, de l'eau pure et un peu de sel et de poivre, on fait, en douze à quinze minutes, une soupe pour six personnes. »

(Renvoi à l'examen d'une Commission composée de MM. Thénard, Dumas, Boussingault et de M. le Maréchal Vaillant.)

M. Callamand prie l'Académie de vouloir bien accepter en dépôt une caisse de biscuits qu'il lui a précédemment présentés sous le nom de biscuits-viande. La Commission, qui a déjà pris connaissance des prodédés de préparation, aura ainsi les moyens de juger jusqu'à quel point ces produits se conservent sans altération.

Si quelque chose peut faire pendant au biscuit-viande, c'est, assurément, le bifteck potable. Le premier se pétrit en France; le second prend sa source en Allemagne dans la formule ci-jointe du savant professeur Liebig :

« On hache menu 250 grammes de viande « fraîche, et on mélange le hachis avec 560 gram- « mes d'eau distillée, à laquelle on a ajouté « 4 gouttes d'acide chlorhydrique, et 0 gr. 6 à « 1 gr. 2 de sel marin. On laisse digérer le tout « pendant une heure, et, au bout de ce temps, on « passe, sans expression, à travers un tamis de « crin. Le liquide qui s'écoule d'abord est trou- « ble; on le verse de nouveau sur le tamis jus- « qu'à ce qu'il devienne limpide. Quand il ne s'é- « coule plus rien, on lave le résidu avec 250 « grammes d'eau distillée, que l'on verse par pe- « tites portions sur le tamis. On obtient de cette « manière environ 500 grammes d'un liquide rouge « possédant la saveur agréable du bouillon, et qui « constitue un véritable extrait de viande fait à « froid. »

Ce julep craint le feu par-dessus tout : on ne le conserve bien que dans la glace. Destiné aux malades, il paraît devoir obtenir également l'approbation des individus bien portants, surtout s'ils ont le soin de tremper le Callamand dans le Liebig, et d'en étoffer ainsi la vertu.

En somme, ces deux inventions sont précieuses. Elles s'attirent par des affinités naturelles, elles se complètent mutuellement, et leurs propriétés seront doublées par leur union. Apprêtons-nous donc à saluer bientôt deux gloires confondues dans un seul potage. OD'DOUL.

L'ÉCOLE BELGE A PARIS.

M. LE BARON G. WAPPERS. — MORT DE L. COULON.

On nous adresse, sauf peut-être quelques omissions sur lesquelles il sera toujours facile de revenir, la nomenclature succincte des travaux que les artistes belges résidant à Paris se proposent de soumettre à l'acceptation du jury de la prochaine exhibition universelle. Il n'est pas sans intérêt de connaître d'une manière exacte les présentations faites par les célébrités de la peinture flamande concurremment avec les envois effectués en ligne directe de la Belgique, envois dont il a déjà été parlé et dont il est question cette fois encore dans la Revue des Beaux-Arts. La liste que l'on nous transmet renferme les noms et les indications qui suivent :

Portaels : *La mort de Judas*.

Ed. Hamman : *La messe d'Adrien Willaert*. — *La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb*.

Florent Willems : *La boutique d'un marchand de soierie* au XVIIe siècle.

L. Coulon : *Le premier cheveu blanc*; — *Le nouveau seigneur*; — *une aventure galante de Richelieu*.

Alfred Stevens : *Une arrestation*.

Jules Pèches : *Le Christ portant sa croix*.

Eugène Smits : *La promenade*; — *un Portrait*; — *Les environs d'Arlon* (Belgique).

Ernest Delfosse : *Un regret pendant le plaisir*;

— *Gaieté et tristesse;* — *Les petits baigneurs*.

Auguste Bohm : *L'étang de Vaux de Cernay ;* — — *Une matinée de printemps dans la vallée de Port-Royal*; — *les bords de la Nonnette en Picardie*; — *les environs d'Ypres*.

Joseph Stevens : *Le marché aux chiens à Paris.*

Louis Paternostre : *Attelage et marnière à Cernay-la-Ville ;* — *le Guet-apens*, épisode des guerres civiles du XVI[e] siècle.

La précédente livraison de ce Recueil contenait la série des tableaux envoyés par M. Verlat d'Anvers.

Il nous est assuré que M. le baron Wappers, peintre du roi des Belges, n'ayant en ce moment dans son atelier aucune toile prête pour l'Exposition universelle, y suppléera en faisant revenir de Belgique quelques-unes des grandes peintures historiques qui lui ont valu sa réputation.

Nous avons vu la plupart des tableaux que nous citons. Il s'en trouve, dans le nombre, de très-remarquables. Si, comme on est fondé à l'espérer, les œuvres des peintres belges résidant en Belgique ne sont pas inférieures à celles de leurs compatriotes de Paris, l'école belge ne contribuera pas peu, pour sa part, à l'éclat de notre grande Exposition.

Un artiste d'un véritable talent, dont les œuvres sont mentionnées plus haut, Louis Coulon, est mort le jeudi, 22 mars, à Paris, à la suite d'une courte maladie; il n'était âgé que de trente-six ans; les arts font en lui une perte sensible. Ce peintre, dont la brosse s'attachait de préférence à reproduire des scènes du temps de Louis XV, s'était acquis dans cette spécialité une manière originale; ses tableaux se recommandaient par la simplicité et l'élégance du dessin, par le coloris, par le naturel des expressions. Les productions de cet artiste, frère du chanteur qui a appartenu au théâtre de l'Opéra-Comique, et qui est maintenant au nombre des pensionnaires de l'Académie impériale de musique, exemptes de prétentions, mais franches, spirituelles, aimables, commençaient à être fort recherchées par les connaisseurs.

On a beaucoup remarqué, entre autres, les ouvrages que Louis Coulon avait exposés au dernier Salon et qui ont été achetés par S. M. l'Impératrice. La maladie et finalement la mort l'ont empêché de finir les compositions qu'il destinait à la prochaine solennité des beaux-arts; mais ces compositions, tout inachevées qu'elles soient, auront cependant leur place au musée de l'avenue Montaigne; elles seront pour l'artiste son suprême adieu au monde, et pour la foule, qui sait en général si bien reconnaître et applaudir le talent, une juste cause de regrets.

ROUSSEAU.

PROCHAINES EXPOSITIONS

D'ANVERS.—DE MONS.—DE MALINES.—D'YPRES. — DE LOUVAIN.

Plusieurs expositions d'arts, d'industrie, d'agriculture auront lieu cette année en Belgique. Elles se tiendront à Anvers, à Mons, à Malines, à Ypres et à Louvain, à peu près en même temps que l'Exposition universelle de Paris.

Tout d'abord, il serait permis de penser que la capitale de la France fera à la Belgique une concurrence fâcheuse; mais avec un peu de réflexion, on finit par admettre qu'il ne serait pas hors de probabilité que la proximité et la coïncidence de la grande exhibition parisienne constituassent un voisinage plus favorable que nuisible aux expositions d'outre-Quiévrain. Il ne serait pas impossible, après tout, que nos voisins eussent songé à tirer profit de la multitude d'étrangers qui vont traverser leur pays pour venir chez nous. Ce calcul, s'il a été fait, ne nous semble pas dépourvu d'à-propos. Dans tous les cas, voici, pour les artistes français qui auraient l'intention d'envoyer des ouvrages en Belgique, les renseignements qu'on nous communique au sujet des expositions qui doivent y avoir lieu.

L'Exposition nationale de 1855 de la Société royale d'encouragement des beaux-arts, à Anvers, commencera le 12 août et sera irrévocablement fermée le 1[er] octobre; elle accueillera les productions de tous les artistes tant belges qu'étrangers, encore vivants, ou décédés depuis la clôture du Salon de 1852. Les objets devront être envoyés à la commission directrice de l'exposition nationale des beaux-arts, à Anvers. Le règlement a été publié, et nous croyons utile d'en extraire les articles fondamentaux :

Art. 3. L'exposition ne pourra comprendre que des tableaux, cartons, statues, bas-reliefs, dessins, gravures, ciselures, médailles et lithographies, qui n'ont point figuré déjà à l'une des précédentes expositions d'Anvers.

Art. 4. On n'y admettra aucune copie, ni aucun objet qui, d'après l'avis de la commission, ne saurait être envisagé comme œuvre d'art, ou qui pècherait contre l'ordre, la décence ou les mœurs.

Art. 7. La commission ne recevra aucun objet n'appartenant plus à son auteur, s'il n'est justifié de l'autorisation de ce dernier.

Art. 8. La commission prend à sa charge les frais de transport, pour l'aller et le retour, de tous les objets qui lui seront envoyés de Belgique par le chemin de fer de l'État, tarif n° 2 (petite

vitesse). — Les frais faits à l'étranger ou sur une autre voie resteront pour le compte de l'expéditeur.

Art. 9. Les objets devront être rendus au local de l'exposition, rue de Vénus, au plus tard le 29 juillet. Passé ce délai, ils ne seront plus admis.

Art. 16. Aucun des objets exposés ne pourra être retiré des salons avant la clôture de l'exposition.

Art. 20. — Indépendamment des prix alloués aux concours d'architecture, réglés par un programme spécial, il est mis à la disposition de la commission une somme de 6000 fr. qui pourra être répartie, à titre d'encouragement, entre les sculpteurs et les graveurs prenant part à l'exposition. — Le nombre croissant des souscripteurs permet d'assurer dès aujourd'hui que la Société royale d'encouragement d'Anvers sera à même de faire d'importants achats.

Bien que d'un ordre secondaire, d'autres solennités analogues appelleront à d'autres époques les amateurs et les curieux sur divers points de la Belgique.

Il y aura à Mons une exposition qui commencera le 20 mai.

Malines ouvrira le 24 juin son exposition, qui sera close le 16 juillet suivant. Tous les envois doivent être effectués le 17 juin, jour de rigueur.

Le salon d'Ypres, inauguré le 5 août, sera fermé le 25 septembre. Il sera affecté aux encouragements cinq médailles en vermeil, cinq en argent de première classe, et cinq en argent de deuxième classe. La clôture sera marquée par une loterie; la ville d'Ypres prend l'engagement de consacrer à ses achats une somme d'au moins 2500 fr.

L'exposition artistique de Louvain s'ouvrira le 26 août et ne finira que le 30 septembre. — Les artistes exposants sont priés de faire connaître à l'avance le nombre et la dimension des objets qu'ils enverront. Les objets devront être rendus avant le 15 août, au local de l'exposition, à Louvain.

Les peintres, les statuaires, les dessinateurs et généralement tous les artistes qui ont eu le malheur d'être en retard pour l'exposition universelle, ou qui n'ont pu terminer leurs ouvrages en temps utile, trouveront ainsi à peu de distance de la frontière d'excellentes occasions pour se produire ou pour prendre leur revanche.

Pierre du MOUTIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 537.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 20 *mars* 1855.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal. La rédaction mise aux voix est adoptée.

La correspondance comprend : 1° Six billets de l'Institut historique, pour la séance publique donnée par cette Société le 18 du présent mois. Des remercîments sont votés;

2° Une demande par MM. Lentz et Houdart à l'effet de faire examiner leurs pianos scandés. MM. Pollet, Martin (d'Angers) et de Longpérier sont chargés de faire un rapport à la Société;

3° Une lettre de M. Colin, relativement aux archives;

4° Une lettre de M. Ch. Chevalier, même objet;

5° Une lettre de M. Ch. Malo, par laquelle il offre de prendre les archives de la Société;

6° Une proposition faite par M. Johanneau, libraire de la Société, ayant pour but le même objet. A la suite de ces lettres, une commission composée de MM. Vavin, Pollet et Charles Chevalier, est nommée avec prière d'examiner ces diverses propositions et d'en rendre compte à la Société dans un bref délai;

7° Les numéros des 10 et 17 mars du journal anglais *The Builder* et deux bulletins des séances de l'Institut royal des architectes britanniques envoyés à M. Moultat, leur rapporteur ordinaire;

8° Une lettre de M. Lepointre, annonçant la mort de notre collègue M. Riault, peintre; M. Martin (d'Angers) est chargé de présenter à la famille du défunt les compliments de condoléance de la Société;

9° La 242e livraison de l'*Investigateur* renvoyée à M. Pernot.

La correspondance étant épuisée, M. Delaire communique à la Société la lettre qu'il a écrite à M. Hittorff, à l'occasion de la grande médaille d'or qu'il a obtenue de la reine d'Angleterre et la réponse que lui a faite ce collègue. La lecture de ces pièces exprime combien M. Hittorff a été sensible aux félicitations qui lui ont été adressées.

M. Moullard donne lecture du rapport fait par M. Chaudet sur le troisième tome des *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse;* les conclusions de notre collègue sont adoptées.

M. Martin (d'Angers) donne lecture d'une pièce de vers dont il est l'auteur, ayant pour titre: *L'Exposition des arts et de l'industrie*. Cette lecture, vivement appréciée, devra concourir pour la partie littéraire de la prochaine séance publique.

M. Alf. de Longpérier communique à la Société un article de lui sur le château de Nantouillet; cette lecture présente des détails intéressants.

M. Martin (d'Angers) soumet un projet formulé conformément à l'article 52 des statuts, et tendant à l'organisation des séances musicales dans la Société. Cette lecture étant prise en considération, le bureau est chargé d'y donner suite.

M. Pollet donne lecture de son rapport sur la candidature de M. Coudray-Maunier; après avoir préalablement rappelé la lettre de demande du candidat, les titres sur lesquels la candidature repose et formulé lui-même ses conclusions, il est passé au vote par scrutin secret. Le dépouillement étant favorable, M. le président proclame M. Coudray-Maunier membre correspondant de la Société, section des amateurs.

La Société procède à la nomination de la commission du Salon. Sont désignés pour en faire partie MM. P. Carpentier, Rouget, Horsin-Déon, Vavin, Aubry Lecomte, Abel de Pujol, Gavet et Thuillier, peintres; Husson, Molchnet, Gatteaux et Desbœuf, sculpteurs; Hittorff, Desjardins, Lequeux, Garnaud et Tavernier, architectes; Bridoux, Dien et Gélée, graveurs; Henri de Sauclières et Maillet, amateurs; Ch. Chevalier et Lemercier, photographes.

La séance est levée à dix heures et demie.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

MICHEL-MARTIN DROLLING.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Drolling (Michel-Martin) est né à Paris en 1786. Son père, Martin Drolling, dont les tableaux de genre ont eu dans son temps un si grand succès, lui enseigna les premiers éléments du dessin; puis il entra dans l'atelier de David. Ses progrès furent rapides sous la direction de ce grand maître, car ses idées élevées et larges le prédestinaient à parcourir une glorieuse carrière. Travailleur consciencieux et enthousiaste de son art, il consacra ses pinceaux à la peinture d'histoire, et en 1810 il remporta le grand prix de Rome. Durant son séjour dans la capitale du monde artiste, des études suivies et intelligentes lui préparèrent, de retour parmi nous, des succès rapides. En effet, la première fois que ses tableaux furent admis à l'Exposition, il obtint une médaille d'argent; la seconde fois, la grande médaille d'or; la quatrième, il est nommé membre de la Légion d'honneur; puis enfin l'Institut lui ouvre ses portes.

Drolling a conservé de riches souvenirs de la grande École d'Italie. Ses premiers tableaux se ressentent de son influence; je citerai entre autres *la mort d'Abel*. Cette composition pleine de vigueur, est empreinte d'un très-beau caractère. Son tableau de *Polixène*, dont la tête possède une expression des plus remarquables. *Orphée et Eurydice*; rien n'est plus heureux de pensée et de grâce que le groupe d'Eurydice enlevée par Mercure; la figure d'Orphée, bien que manquant d'élévation, possède pourtant une expression de douleur bien sentie.

Les succès mérités de Drolling l'appelèrent bientôt à enrichir nos monuments de ses œuvres. Dans la troisième salle du conseil d'État au Louvre, l'exécution d'un plafond lui fut confiée: il repésente *la Loi descendant sur la terre pour y établir ses bienfaits*. Les beautés que renferme ce grand ouvrage, quoique laissant à désirer, lui méritèrent de nombreux applaudissements; mais ils furent unanimes quand il découvrit son autre beau plafond représentant *Louis XII proclamé père du peuple*.

Cependant, c'est dans le style religieux et biblique qu'il faut suivre Drolling. Dans ces compositions il s'abandonne à toute l'élévation de ses nobles pensées; ses vraies dispositions y sont plus à l'aise, et les caractères de tous ses saints personnages sont rendus avec une simplicité et une vérité noble qui touchent l'âme et invitent à la méditation. Dans son tableau de l'*Enfant Jésus prêchant parmi les docteurs*, exécuté sur place en l'église Notre-Dame de Lorette, on admire surtout ces grandes qualités.

C'est dans l'église Saint-Sulpice pourtant qu'il faut le juger. C'est là son œuvre la plus importante, celle qui, peut-être, l'a conduit au tombeau, car il était déjà âgé quand il l'entreprit; il voulut prouver aux amis des arts, par un travail assidu et par son enthousiasme, que son talent ne se ressentait point du poids des années qui n'altérait ni le feu de son âme ni la légèreté de sa main. Cette œuvre est la décoration d'une chapelle; il y a représenté les *principaux événements de la vie de saint Paul*. D'un côté on voit la conversion de ce saint. Ce tableau est touché avec cette sûreté qui n'appartient qu'au grand maître. Sa composition, pleine de mouvement, rend bien cette scène tumultueuse dans laquelle le saint est terrassé et frappé d'aveuglement. Sa pensée, qui rappelle un

peu l'Héliodore, est noble et saisissante. Des accessoires heureusement variés complètent cette belle peinture.

L'autre partie représente *Saint Paul devant l'aréopage*. Peut-être désirerait-on plus d'élévation dans la figure principale ; quelques têtes aussi ne satisfont pas entièrement, mais la mise en scène y est bien entendue et les expressions en général bien senties. L'attention mêlée de doute que prêtent les philosophes aux paroles du saint, contraste bien avec celle de ces pauvres pleins de foi que la doctrine du disciple de Jésus console et ravit.

Une apothéose complète l'ensemble de cette belle décoration exécutée à la cire, procédé qui donne moins d'éclat à la couleur sans pourtant en altérer le charme.

Ces belles peintures murales sont recommandables par une grande élévation de style que distingue encore un sentiment vraiment religieux, comme par une entente bien comprise de l'ensemble dans leurs différentes compositions.

Drolling peignait aussi très-habilement le portrait ; c'est une qualité que ne possèdent pas toujours les peintures d'histoire. Je citerai parmi ceux qui m'ont laissé un souvenir très-favorable, celui de son ami M. Hugot, architecte, membre de l'Institut. La ressemblance est parfaite, et l'attitude d'une vérité remarquable. Nous citerons encore celui du père de notre honorable collègue, M. Gatteaux, membre de l'Institut ; c'est encore une œuvre digne de l'attention des artistes.

Quand la mort vint frapper Drolling, il achevait un tableau qui, selon nous, promettait de devenir une œuvre remarquable : il représente le *président Bissou poursuivi dans une émeute*.

G. ROUGET.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 avril.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 20 mars 1855 ; 2° Correspondance ; 3° Rapport de candidature ; 4° Nomination de la Commission pour la séance publique ; 5° Nomination d'un comité de révision conformément à l'art. 43 des statuts ; 6° Rapport de M. H. de Sauclières sur l'ouvrage de M. de Longpérier, intitulé *Trois proverbes* ; 7° Lecture par M. Martin d'Angers de deux morceaux de poésie *l'Hiver ou les Contrastes*, et *le Printemps ou le Triomphe de la nature.*

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 16 mars 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Clerget demande la parole pour présenter de nouveau le projet de registre matricule de la Société. L'objet de ce registre est de conserver dans les archives du Comité, pour en perpétuer le souvenir, la liste nominative des sociétaires avec tous les renseignements relatifs à leur lieu et date de naissance, leur profession, leur domicile et la liste des travaux accomplis par chacun d'eux, ainsi que celle des distinctions, récompenses, commandes de l'État, etc., dont ils ont été honorés.

Ce registre sera tenu en double exemplaire, dont un entre les mains du président ou dans celles de l'archiviste, et l'autre, déposé chez le secrétaire général qui sera chargé d'en tenir la rédaction au courant, en y consignant les documents qui lui seront fournis par les membres du Comité. Chacun des deux registres sera tenu à la disposition de tous les membres qui désireront le consulter. Quant à la communication de ces registres aux personnes étrangères, elle sera laissée à l'appréciation du bureau. Une circulaire sera adressée à tous les membres du Comité central pour les inviter à transmettre au secrétaire général les renseignements qui devront être transcrits sur le registre. La même circulaire sera également adressée à toute personne qui aura fait une demande d'admission au Comité central.

Tel est l'ensemble des dispositions qui ont été adoptées sur la proposition de M. Clerget, qui, en qualité de secrétaire général du Comité central des artistes, est chargé d'en poursuivre l'exécution.

M. Louis Schaal demande la parole pour lire un rapport au nom de la commission chargée de visiter l'atelier de Mlle Léonie Lescuyer.

Le rapporteur rend justice au talent distingué de notre honorable et gracieux collègue, dont l'inspiration puise aux mêmes sources que les Géricault et les Rosa Bonheur.

Le tableau que Mlle Lescuyer destine à l'Exposition représente deux chevaux blancs (grandeur demi-nature) qui se mordent avec fureur. Cette scène si simple est rendue avec un grand talent, tant sous le rapport du dessin que sous celui de la couleur.

M. Schaal annonce qu'il a l'intention de graver une esquisse de ce tableau pour accompagner la

notice qui sera publiée sous les auspices du Comité central, lorsqu'il sera rendu compte de l'Exposition universelle des Beaux-Arts.

Le rapporteur termine en faisant connaître au Comité que Mlle Lescuyer est également habile dans l'art de modeler en cire et en terre. Il signale ensuite, et avec raison, le talent remarquable avec lequel Mlle Lescuyer peint et dessine le portrait, de manière à faire le plus grand honneur à notre collègue M. Hippolyte Lazerges, dont elle est une des meilleures élèves.

M. le président prend la parole pour donner connaissance au Comité d'un nouveau procédé de l'art de l'émailleur appliqué aux produits de la daguerréotypie. L'auteur de ce procédé est M. Bulot (52, rue de Chabrol), présent à la séance. M. Bulot soumet au Comité une série de spécimens très-curieux; le procédé a pour but de rendre inaltérables les épreuves daguerriennes.

M. le président nomme une commission chargée d'examiner les produits de M. Bulot. Cette commission est composée de MM. Brevière, L. Schaal, Auvray, Rey, Guilletat et Clerget.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du 6 *avril* 1855.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Compte rendu du banquet du 19 mars par le secrétaire général; 4° Rapport de MM. L. Auvray sur les travaux de M. Hulot; 5° Présentations de candidats.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

UNE ENSEIGNE.

Il existe, dans la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, un bureau de débit de tabac, dont l'enseigne présente aux yeux, par l'indication en usage pour ces sortes d'établissements, ce qu'on nomme en termes techniques une *carotte* peinte en rouge, ostensiblement placée à l'angle de la maison qui fait retour sur la petite rue du Puits. Au-dessous de cette carotte on lit ces trois mots, gravés en lettres capitales dans la pierre : ECCE MATER TUA.

En voyant pour la première fois, il y a quelques jours, cette inscription latine, placée sous l'emblème du cigare, je me demandai si c'était un rébus, une énigme ou un logogriphe, comme on en rencontre quelquefois servant d'enseigne à quelques petits débitants des faubourgs ou dans le voisinage des barrières.

C'est assurément un rébus, me disais-je, car pour le sens littéral il n'y pas moyen d'y songer. On parle du béotisme parisien, mais il faudrait que le Parisien eût plus que doublé la dose de béotisme dont quelques auteurs se plaisent, bien à tort, à le gratifier, pour lui faire prendre non-seulement à la lettre, mais encore en bonne part ces trois mots placés au-dessous d'une carotte de tabac.

J'en étais là de ces réflexions, lorsque levant les yeux j'aperçus au-dessus de cette enseigne barbare une espèce de dais en pierre sculptée placée en encorbellement, et dont l'origine ne doit pas remonter, par le style, au delà de la fin du siècle dernier. Cette découverte me donna le mot du *rébus*. Ce dais sans aucun doute servait de couronnement à la figure d'une madone que les iconoclastes, ou toute autre secte, auront fait disparaître. Le locataire actuel a trouvé la place commode pour y ériger l'emblème de son commerce, sans se soucier de l'inscription qui rappelait jadis dans l'esprit des passants une pensée religieuse: et il y a installé sa carotte de Macouba.

Au moment où tant d'étrangers de distinction vont visiter la capitale, ne serait-il pas convenable de faire disparaître cette inscription si bizarrement placée, qui blesse les yeux et le goût de tout homme sérieux? La publicité donnée à cette irrévérence à l'égard des choses religieuses, suffira peut-être pour la faire disparaître.

BRÉVIÈRE.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

GYMNASE : *Le Demi-Monde*, PALAIS-ROYAL, la *Panthère de Java*, VARIÉTÉS, trois pièces nouvelles.

Voici un grand succès, un succès d'opéra, avec le rappel du compositeur, son apparition sur la scène, et la salutation au public, la main posée sur le cœur. M. Alexandre Dumas fils a été obligé d'en passer par là, tant l'enthousiasme s'est montré exigeant. Le jeune auteur est le Rossini, le Bellini, le Donizetti du Gymnase. Nous déclarons tout d'abord que loin de nous inscrire contre le succès, nous le trouvons trop mérité, et que nous souhaitons à la pièce les deux cents représentations qu'elle aura; mais nous examinerons, avec quelque sévérité, au point de vue de la galanterie française et de la logique naturelle, cette œuvre de M. Alexandre Dumas fils.

Ce demi-monde est d'abord un monde tout entier, car nous rencontrons quatre personnages

qui passent pour être de la meilleure société : M. le marquis de Thonnerins, M. de Nauzac, M. Olivier de Jalin, et M. Richond mêlés à cette société équivoque, composée de la baronne d'Ange, veuve supposée, de Mme de Vernières, grande dame ruinée, de Mme de Sautès, femme séparée de son mari, à l'amiable, et enfin de Mlle Marcelle, jeune fille dont le langage est heureusement pour elle, plus léger que sa conduite. La pièce roule sur le désir que la baronne d'Ange, séduite autrefois par le marquis de Thonnerins, et depuis maîtresse de M. Olivier de Jalin, a formé de se faire épouser par M. de Nauzac, et sur les empêchements apportés à ce mariage par ses deux premiers amants. Le marquis et M. de Jalin ont-ils le droit d'en agir ainsi ? C'est une question fort délicate, en effet, et très-cavalièrement tranchée par l'auteur.

Quant à M. Richond qui laisse sa femme courir tous les mondes possibles, sans être séparé d'elle judiciairement, et qui va vivre en concubinage de son côté, il ne paraît ni prudent ni digne. Je regrette encore que ce monsieur appartienne à la bonne compagnie, selon l'auteur. Reste donc M. de Nauzac; je n'ai rien à dire contre l'élévation de ses sentiments, si ce n'est que tous les officiers d'Afrique que j'ai connus étaient des gaillards beaucoup moins naïfs.

Les quatre personnages qui ont la sympathie de l'auteur me semblent donc la mériter fort peu. Les autres, ceux du demi-monde, offrent réellement plus d'intérêt, toujours au point de vue de la logique. Mme de Vernières est ruinée, et fait semblant d'être riche, ce n'est qu'un ridicule; Mme de Sautès est frivole et légère, mais c'est par la faute de son mari, qui n'a pas su la mettre à même de ne pas faire de folies; Mlle Marcelle est mal élevée, mais cette mauvaise éducation vient des personnes qui l'entourent; enfin la baronne d'Ange subit une position qu'on a faite à sa jeunesse et à sa beauté d'orpheline, et qu'elle veut quitter à tout prix. Le *Demi-Monde* de M. Alexandre Dumas fils vaut donc mieux que son *Grand Monde*, et c'est le contraire que l'écrivain essaye de prouver.

Cette critique faite, il reste à dire que l'esprit de M. Alexandre Dumas fils a l'avantage de ne pas être laborieux; il coule de source; c'est l'esprit de la conversation, et non celui des livres; il est prompt, il est vif, il est naturel. L'auteur se tire d'une situation scabreuse par un mot heureux. Il pose ses personnages de façon à ce qu'on accepte toutes leurs tergiversations de caractère, sans y mettre plus d'importance qu'eux-mêmes. M. Alexandre Dumas fils a reçu de la nature et de son père le don de plaire et d'intéresser; son *Demi-Monde* fera le tour du globe, et sera traduit dans toutes les langues connues et inconnues; en attendant, il prépare les plus agréables soirées aux curieux de l'Exposition. Berton, Dupuis, Mme Rose-Chéri, parfaite comédienne dans le rôle de la baronne d'Ange, ont partagé l'ovation faite à l'auteur.

Le Palais-Royal continue ses bouffonnes excentricités. Je doute qu'on aille plus loin que la *Panthère de Java*, dans laquelle pièce, Mme Thierry, Grassot et Amant, font assaut de verve désopilante. Quelle panthère que cette Mme Thierry, et quelle femme que ce Grassot ! Le Palais-Royal a de plus appelé à lui Henri Monnier, non moins spirituel comme comédien que comme auteur.

Les Variétés ont eu moins de chance. Trois pièces nouvelles ont affronté un public de représentation à bénéfice, public qui veut être amusé pour son argent; il s'est montré rigoureux. Mais le théâtre du boulevard Montmartre se préoccupe peu de ces désastres, ce qu'il veut, c'est faire peau neuve; et d'ici à peu de jours, libéré d'un passé dont le fardeau a été un peu lourd, il marchera dans une voie plus sûre. On annonce une pièce de MM. Saintine et Mélesville, pour Arnal; on la dit ébouriffante, et faite pour inaugurer par un grand succès les réceptions de pièces nouvelles

HIPPOLYTE LUCAS.

Opéra. — Italiens. — Opéra-Comique, *Yvonne*.

Il est toujours question de transporter sur la scène de l'Opéra, en l'augmentant d'un quatrième acte et d'un intermède chorégraphique, la charmante féerie de M. Auber, ayant pour titre le *Cheval de bronze*, et dont les représentations à l'Opéra-Comique ont été, il y a quinze ou dix-huit ans, un des plus beaux succès du célèbre compositeur. Bientôt aussi on reprendra le *Prophète* avec Mme Stoltz dans le rôle de Fidès. Au sujet des retards subis par les répétitions des *Vêpres siciliennes*, l'*Europe artiste* dit dans son dernier numéro qu'elle a emprunté à la *Revue franco-italienne* du 1er mars les détails relatifs à cet incident. Qu'il nous soit permis de constater que le recueil dont il s'agit n'a point eu l'initiative qu'on lui attribue; notre livraison du 15 février contenait les lignes suivantes : « Les quatre premiers actes des *Vêpres siciliennes* avaient été répétés pour ainsi dire d'une haleine, lorsque, arrivé au cinquième, M. Verdi a exprimé le désir que des remaniements fussent effectués dans cette partie du livret. M. Scribe n'a pas cru devoir immédiatement consentir aux demandes du compositeur, qui tenait surtout à un trio, et le maestro

a pris sa revanche, en déclarant qu'il renonçait à diriger les études de l'ouvrage. » — M. Crosnier continue à recruter des talents pour sa compagnie du chant et de la danse ; ainsi ont été successivement engagés M. Wicart, ténor, et Mlle Elmire, cantatrice du théâtre de Bruxelles. Une jeune et jolie danseuse, Mlle Cucchi, qui était à la veille d'entrer au théâtre Lyrique, fait maintenant partie du personnel aérien de l'Académie impériale de musique.

La clôture des Bouffes a coïncidé avec la fin de mars. Les dernières représentations des Italiens ont été fort brillantes. Mme Borghi-Mamo, après un éloignement d'un mois à peine, a reparu sur la scène de ses succès, dans ses deux rôles de *Mathilde di Schabran*, et d'*Il Trovatore*. Mme Bosio, elle aussi, a fait merveilles dans *Mathilde;* par malheur, la gracieuse cantatrice ne reviendra pas l'année prochaine. Mme Bosio a contracté un engagement avec le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, au prix de plus de 100 000 francs pour une saison. — Mario et Julie Grisi, de retour des États-Unis, et maintenant à Londres, auraient, à ce qu'on assure, l'intention de renoncer au théâtre et de prendre leur retraite à Florence, où ils ont acheté une villa magnifique. Il ne serait pourtant pas impossible que les séduisantes offres qui leur sont faites ne retinssent pour quelques mois encore les deux artistes dans la capitale de la Grande-Bretagne. On répète en outre que M. Ragani a déjà traité avec Mario et Mme Grisi, pour la prochaine saison des Italiens.

L'ouvrage de M. le prince de la Moscowa, depuis quelque temps annoncé, a été représenté à l'Opéra-Comique, où il n'a guère obtenu dès le premier soir, qu'une réussite de gratitude et de convenance. M. le prince de la Moscowa ne se borne pas à aimer et à cultiver la musique; il se plaît encore à soutenir et à encourager ceux qui dans le domaine de la composition ou de l'instrumentation travaillent au développement de cet art. La partition d'*Yvonne* a donc été applaudie, autant par reconnaissance chez les uns, que par respect chez les autres, pour le glorieux nom que porte son auteur. M. de la Moskowa a, d'ailleurs, été fort tristement secondé par M. de Leuven, dont le livret, au fond non moins que dans la forme, est d'une faiblesse, d'une puérilité extrêmes. L'exécution n'a guère été plus heureuse que le poëme, bien qu'elle fût confiée à MM. Jourdan, Sainte-Foy, et à Mlle Boulart. — La première nouveauté qui fera son apparition à la salle Favart, est un opéra en deux actes de M. Ambroise Thomas, dont les paroles sont de M. Rosier, et qui a pour titre : *la Cour de Célimène*. Les principaux interprètes de cet ouvrage seront MM. Jourdan, Battaille, Mmes Miolan-Carvalho et Colson. — Une solennité musicale se prépare en outre sur notre seconde scène lyrique; on y exécutera, l'un des jours de la semaine sainte, l'*Enfance du Christ*, trilogie sacrée de M. Berlioz, chantée par Mme Meilhet, MM. Meilhet, Jourdan, Bussine et Planque. On y entendra également le *Madrigal* de l'abbé Clari, chanté par Mme Miolan-Carvalho et Mlle Boulart, un solo de piano par M. Fumagalli, le *Lauda Sion* de Cherubini, chanté par Mlle Lefebvre et Mme Cabel, et enfin un fragment de la *Création* de Haydn.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er avril.

Les prix d'entrée au palais de l'Industrie, pendant la durée de l'Exposition, ont été réglés de la manière suivante : Grands jours réservés, 5 francs; jours ordinaires, 1 franc; petits jours, 20 centimes. Il n'y aura pas, dit-on, de jours gratuits. Quant au Palais des Beaux-Arts, qui appartient au gouvernement, les entrées seront réglées comme les années précédentes : certains jours les entrées seront gratuites.

— Plus de deux mille ouvriers de toutes les professions sont en ce moment occupés aux immenses travaux du Louvre dont on veut que le dégagement soit complet pour l'ouverture de l'Exposition universelle.

— Le musée d'Alger et le musée égyptien ont dernièrement subi une clôture de deux jours, nécessitée pour le placement de nouveaux objets d'art et d'archéologie.

— On travaille, au Louvre, à faire une entrée nouvelle au bel escalier de Percier et Fontaine. On transforme en même temps la façade de l'ancien Louvre qui fait face au palais des Tuileries, en la raccordant avec les constructions modernes. On agrandit de deux salles et d'un grand escalier le musée égyptien, qui sera fermé jusqu'au premier mai prochain. On y a placé tous les objets apportés récemment d'Égypte par M. Mariette. Dans la cour, on prépare la pose de la statue équestre de François Ier, par M. Clésinger.

— Des ouvriers sont occupés en ce moment à poser à l'entrée des Tuileries, dite le Pont Tournant, en face des Champs-Élysées, la nouvelle grille qui pourra se monter et s'enlever à volonté.

— Le boulevard de l'Impératrice achève de se déblayer dans sa partie supérieure, là où s'élevait la cité La Rochejaquelein. Très-prochainement on va poser les bordures et étendre le macadam de cette large et belle chaussée.

LE

JURY DES BEAUX-ARTS

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

ENVOIS ET REFUS.

Durant les derniers jours de la semaine sainte, les artistes dont les envois ont eu le malheur de n'être point acceptés par le jury de la section des Beaux-Arts pour la prochaine Exposition universelle, ont reçu des lettres d'avis les prévenant de la décision prise à leur égard et les invitant à faire retirer leurs ouvrages dans le plus bref délai. Le silence avait d'abord été gardé sur la réception des premières lettres; ceux auxquels étaient parvenues ces fâcheuses missives, avaient prudemment caché leurs blessures ou mis un baume sur leur amour-propre en se persuadant qu'ils étaient victimes d'une exception ou d'une rancune particulière. Mais bientôt tous ces mystères individuels sont devenus le secret de la comédie; les confidences et les épanchements ont couru d'atelier en atelier; et alors on a découvert que partout il y avait des blessés ou des morts. Si maltraité que l'on fût, on trouvait toujours sur son chemin un confrère plus maltraité ou plus déconvenu. C'est là sans doute une triste consolation dont il faut bien néanmoins que l'on se contente à défaut d'une meilleure.

Les refus du Jury sont donc la question palpitante du moment; ils vont fournir jusqu'à nouvel ordre une ample matière aux protestations, aux surprises et aux anecdotes. Il est vrai de dire qu'après les latitudes offertes par le gouvernement qui n'avait assigné aucune limite au chiffre des présentations et qui n'interdisait pas même d'exposer les œuvres qui avaient déjà paru ailleurs, les artistes avaient quelque motif de compter sur plus d'indulgence de la part de leurs juges. Ainsi protégés, sollicités dès le début, peintres et statuaires s'étaient bercés de l'espoir qu'un paternel aréopage aurait mission de statuer sur le mérite de leurs travaux et que puisqu'il y en avait beaucoup d'appelés, il y en aurait aussi beaucoup d'élus. Un résultat diamétralement contraire s'est, hélas! produit. Au lieu des amis ou des défenseurs naturels qu'ils se croyaient sûrs de rencontrer dans la salle des admissions au palais de l'avenue de Montaigne, les artistes pour la majeure partie se sont vus en face d'un tribunal d'Éaque et de Rhadamante, qui les a triés et décimés sans miséricorde. Les succès des salons antérieurs, les croix, les médailles, les préférences du pouvoir, les encouragements des autorités municipales, toutes les garanties en un mot et tous les titres n'ont pas été, en beaucoup de cas, de suffisants motifs pour obtenir les bonnes grâces de ces rigides, et quelquefois de ces impitoyables arbitres.

Le Jury se composait de trente membres, mais tous n'assistaient pas aux séances; plus d'un s'est borné à permettre que son nom figurât sur la liste sans s'estimer pour cela dans l'obligation de remplir les charges attachées à l'honneur qui lui avait été dévolu. C'était un pénible labeur, à la vérité, que celui imposé à ces experts par leurs fonctions, qui plusieurs semaines durant, les ont emprisonnés du matin au soir dans le local où ils rendaient leurs arrêts; en revanche il n'est pas de prévenances et d'égards, pas de comfort et de menus soins dont on ne les ait environnés.

Près de la salle où délibéraient les mem-

bres du jury et où les tableaux se succédaient plus rapides que dans une lanterne magique, avait été disposé un buffet voisin d'un fumoir, où tour à tour chacun avait le loisir de se restaurer et de prendre quelque repos. L'initiative de la sévérité paraît surtout avoir appartenu dans le sein du conseil, à deux peintres de la jeune école dont la renommée, justifiée d'ailleurs sous beaucoup de rapports, ne remonte guère à plus de dix ans. Ces peintres, j'ai hâte de le dire, déclinent avec force la responsabilité qu'on leur impute. Les illustrations de l'Institut et les autres célébrités de l'art français, se sont montrées, dit-on, moins farouches, ce qui fait regretter aux exposants le bon temps passé, l'époque où l'Académie des Beaux-Arts jouissait du privilége exclusif d'apprécier leurs productions et de leur ouvrir périodiquement les portes des salons du Louvre.

Quoi qu'il en soit, les statistiques préliminaires établissent que plus de sept mille ouvrages en peinture, de mille sujets en sculpture et des quantités relativement considérables dans les autres catégories, ont été adressés par les artistes de Paris et par ceux des départements. Les envois de l'étranger préalablement soumis à l'examen des jurys de chaque État d'où ils viennent, jouiront en toute franchise, de l'hospitalité de notre palais des Beaux-Arts; on les évalue à un total de onze à douze cents. Dans ce chiffre les expéditions artistiques de la Belgique s'élèvent à deux cents numéros; celles de l'Allemagne à près de quatre cents. Viennent ensuite l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas. Les tableaux envoyés par la Grande-Bretagne ne sont pas nombreux: on annonce cependant plusieurs Landseers. Par contre, l'art britannique s'est montré prodigue de gravures, et principalement d'aquarelles. Dans ce genre des aquarelles, depuis Bonnington, ses imitateurs ou ses rivaux, l'École anglaise semble décidément passée maîtresse; elle tient le sceptre sans partage.

Restent les huit à dix mille productions françaises : sur ce total, les portraits et les bustes ont été frappés d'ostracisme dans la proportion de huit sur dix; le surplus des œuvres se rattachant à la peinture, à la statuaire, au dessin, à la gravure, à la lithographie et aux autres branches accessoires, a été reçu jusqu'à concurrence d'un tiers seulement du nombre présenté.

Aussi, la chronique des mécomptes est-elle longue et lamentable, et une multitude d'histoires, d'aventures ou d'incidents se racontent-ils à ce propos. D'abord, un prodigieux, un inqualifiable affront a été subi par le talent de M. Gustave Courbet, ce prince du réalisme : *l'Enterrement à Ornus*, lugubre toile exposée au salon de 1850, a été refusé tout net ainsi qu'une autre toile du même disciple de la vérité ayant pour sujet *l'Atelier*. On ne s'est pas mieux comporté avec les paysages de M. Daubigny, quelques-uns de ceux de M. Corot, et les portraits de M. Ricard. S. A. I. madame la princesse Mathilde avait fait à M. Auguste Galimard la faveur d'aller visiter dans son atelier sa *Séduction de Léda* : ce tableau n'en a pas moins encouru la disgrâce des Rhadamantes, qui n'ont pas eu plus de pitié des cartons du même peintre ayant servi à l'exécution des verrières des églises Saint-Laurent, Sainte-Clotilde et Saint-Philippe du Roule. Un député, homme de goût, qui a vu chez M. Galimard la *Séduction de Léda*, M. Achille Jubinal, m'assure que cette composition qui n'est peut-être pas irréprochable, offre cependant des mérites réels, de ceux surtout qui ont le privilége de séduire la foule. Dans ce seul ordre de considérations, M. Galimard, semble-t-il, aurait dû être épargné.

Mais bien d'autres désastres sont encore à déplorer. Un peintre italien qu'on est allé chercher au fond de sa retraite de l'autre côté des Alpes, comme le chevalier Bernini sous le règne de Louis XIV, pour lui confier par suite de sa supériorité notoire, l'exécution des fresques du nouveau Louvre, ce continuateur de Michel-Ange avait apporté ici, en manière de bienvenue, une vingtaine de cartons de celles de ses œuvres qu'il a le plus soignées et qu'il affectionne entre toutes; le jury n'a eu aucun scrupule de répudier ses

esquisses et, une fois en si beau chemin, il ne s'est plus arrêté.

Un des artistes qui font le mieux revivre aujourd'hui les grâces de Latour et des maîtres charmants du XVIIIe siècle, M. Williams Borione, qui a pris part à tous les salons depuis une dizaine d'années où il a été, comme d'autres, honoré de médailles, usant au milieu des circonstances actuelles d'une discrétion peu commune, n'avait présenté que trois ouvrages à l'agrément des juges. Le principal envoi de M. Borione était le portrait en pied de Mlle Haussmann, sœur de M. le préfet de la Seine, large et lumineux pastel dans la manière de M. Vidal et du beau portrait de Mme la princesse Mathilde, par M. Eugène Giraud, remarqué au salon de 1853. Le portrait de Mlle Haussmann et les deux envois qui l'accompagnaient ont éprouvé le sort des peintures de MM. Courbet, Daubigny, Corot et Ricard.

Voici bien cependant une autre complication! Six toiles avaient en toute conscience été placées sous les yeux de l'austère tribunal; elles étaient signées du nom d'un des conservateurs du musée du Luxembourg, décoré pour ses travaux et digne, faut-il le croire, de l'attention ainsi que des faveurs du gouvernement, puisque quatre de ses compositions avaient été achetées à l'avance par M. le ministre d'État. Ce sont précisément ces quatre morceaux d'élite dont le jury n'a pas voulu; et, comme il était en veine de rigueur, il a condamné presque sans la regarder l'œuvre d'un élève de M. Léon Cogniet, membre du jury.

Aux premiers mots du débat, l'honorable académicien avait estimé que sa position particulière, sinon son devoir, lui commandait, en cette délicate conjoncture, de ne point prendre la parole et de laisser à d'autres de ses collègues la satisfation de défendre une bonne cause. Mais le vote négatif étant sur le point d'être prononcé, M. Cogniet tente un suprême effort, et essaye de prouver, avec une extrême réserve, que cette toile, bien qu'étant d'un de ses disciples, renferme cependant quelques qualités, laisse entrevoir de légitimes espérances, et qu'à ces causes l'heure était propice pour stimuler un jeune talent au début. On a passé outre, le tableau a été proscrit; mais depuis ce jour, dit-on, M. Léon Cogniet n'a plus assisté aux séances.

Le tour de M. Couture est venu et lors du vote sur *le Fauconnier*, remarquable page du maître, qu'on a pu voir chez le marchand de tableaux Desforges, une boule noire a été trouvée au dépouillement du scrutin. De quelle main était tombé ce signe de blâme? Un des jurés a aussitôt confessé sa méprise, il s'était trompé de couleur.

Une autre version a circulé et je la reproduis sans la garantir. Il venait d'être statué sur le sort des ouvrages présentés par un membre du jury, et l'examen des suffrages avait révélé l'existence de deux boules noires dans l'urne :

« Si ce sont des amateurs qui ont déposé ces boules, dit alors le juré, je leur pardonne; si ce sont des peintres, qu'ils viennent prendre des leçons chez moi. »

Pour ce qui est de la sculpture, les arrêts rendus dans cette catégorie artistique ont été plus draconiens, s'il est possible, que ceux dont la majorité des peintres croient avoir à se plaindre. Les jurés les moins indulgents auraient été, parmi les sculpteurs, ceux qui ne produisent plus; c'est là vraiment une façon bien étrange de se punir de son propre épuisement et de tirer vengeance de soi-même. Ont été repoussés, comme s'ils eussent été des ignorants ou des inconnus, soit pour la totalité, soit pour une partie de leurs envois : MM. Étex, Ottin, Carl Elshoëct, Deligand, Émile Thomas avec son *Christ aux plaies*, marbre capital exposé au dernier Salon, qui appartient, si je ne me trompe, à une de nos églises, et qui en somme a obtenu de l'opinion générale plus d'éloges que de critiques.

Un jeune sculpteur italien, M. Lanzirotti, visité par S. A. I. madame la princesse Mathilde, qui a parcouru un grand nombre d'ateliers avec la plus intelligente et la plus gracieuse sollicitude, avait en outre reçu les compliments de M. le comte de Nieuwerkerke pour son groupe d'*Érigone et Bacchus*,

groupe dont M. le directeur général des musées impériaux avait été si satisfait qu'il avait prévenu l'artiste que des ordres seraient donnés pour qu'il fût moulé sans frais au Louvre. Tous ces beaux rêves se sont évanouis! *Érigone et Bacchus* vont reprendre consternés le chemin de l'atelier du sculpteur, c'est-à-dire la route de la solitude et de l'exil. Il se répète qu'une très-remarquable statue de M. Simard a été, elle aussi, durement éconduite.

Comme il faut bien que le roman s'en mêle, on affirme qu'un jeune émule des Phidias, des Lysippe, des Puget, des Houdon et des Bosio, dont le mariage avec une jeune personne qu'il aimait éperdument était subordonné à l'admission de ses envois à l'Exposition universelle, ayant eu le tort d'être écarté comme tant d'autres, a été atteint d'aliénation mentale et par suite conduit dans la maison du docteur Blanche, à Passy.

A ce détail consigné ici sous toutes réserves, j'ajoute un autre trait qui n'est peut-être pas plus authentique, mais qui a du moins les avantages de l'à-propos et de la vraisemblance. M. le comte de Morny, dont le goût et les aptitudes en affaires d'art sont bien connus, traversant, il y a peu de jours, le pavillon de l'avenue Montaigne, signale sur son passage une figure en marbre :

« Voilà une belle statue, dit M. de Morny à un des agents qui l'accompagnaient; il faudra lui donner une bonne place.

— L'ouvrage que vous remarquez, monsieur le comte, dit l'employé confus, est du nombre de ceux qui n'ont pas été admis! »

Au terme de cette lutte d'extermination contre la sculpture, MM. Lemaire et Petitot, las mais non rassasiés, avaient disparu sous les débris.

La petite pièce arrive ici pour finir, comme cela se passe à la Comédie-Française, puisqu'aussi bien il s'agit de dire un mot du carnage de l'enrubané personnage qui règle, ou plutôt qui dérange, par intérim les destinées du théâtre de la rue Richelieu, en attendant l'heure où le gouvernement aura fait choix d'un directeur définitif. M. Arsène Houssaye, qui se vante d'avoir beaucoup d'ennemis, ce qui signifie, dans sa manière d'interpréter les choses, qu'il a beaucoup de mérite, vient d'être rudement heurté sous le rapport de son amour-propre, plus colossal à coup sûr que son talent. Il convient d'abord que l'on sache que M. Houssaye n'a pas, après lui-même, de plus grand admirateur que M. son frère, chez lequel l'enthousiasme pour son aîné paraît être une habitude, un tic de famille.

L'autre jour, au moment où l'Académie française allait procéder à l'élection de M. Ponsard, le frère cadet en question, M. Édouard Houssaye, nouveau Dioscure, émule des Siamois, a, sans la moindre vergogne, prôné ou pour mieux dire enterré vivante, dans l'*Artiste*, la candidature de l'idyllique Arsène. Cette bouffonnerie a glissé inaperçue, parce qu'elle n'a pas eu d'écho, et que le recueil qui avait tenté de la mettre en circulation ne se lit guère. Il ne saurait être aujourd'hui sans intérêt de remémorer ce grotesque incident, à propos du nouveau coup d'encensoir lancé par le même M. Édouard Houssaye en pleine figure de son chef de file. On lisait donc dans le dernier numéro de l'*Artiste :*

> Ces jours-ci, Mme O'Connell a présenté au jury de l'Exposition un portrait de M. Arsène Houssaye qui est une admirable peinture à la Van Dyck. On sait que Mme O'Connell est une Flamande du bon temps. Le portrait avait un peu couru le monde où il avait eu les honneurs de toutes les expositions. Mais il a échoué dans l'avenue Montaigne, malgré les réclamations énergiques de quelques membres du jury, entre autres M. Couture, qui ne comprenaient pas que c'était l'homme et non le portrait qu'on ne voulait pas laisser passer.
>
> M. Arsène Houssaye, à qui on n'avait pas demandé la permission d'exposer son portrait, remercie ses ennemis de lui avoir épargné cette station de six mois, au milieu des portraits de gens inoffensifs — et mal peints.

Il ressort clairement de cette tirade contre le jury de l'Exposition et contre le genre humain, que si M. Édouard Houssaye a couvert de ses malédictions et de ses blasphèmes le fait dont Mme O'Connell a été victime, ce n'est ni parce que les succès antérieurs de cet artiste lui permettaient d'espérer un

meilleur accueil, ni parce que c'est une *Flamande du bon temps*, ni parce que son tableau était une *admirable peinture à la Van Dick*, mais uniquement et exclusivement parce que cette toile ainsi frappée de proscription était consacrée à la ressemblance de M. Arsène Houssaye. Périssent les arts, les jurys, la société tout entière, plutôt que l'image de cet impressario!

La monomanie de M. Arsène Houssaye pour le portrait est chez lui une coutume de vieille date, une sorte de péché originel; il a dû se faire peindre au berceau. Si au lieu de tenir la plume, le grand Arsène eût manié la brosse, l'ébauchoir ou le crayon, il aurait passé son temps à poser devant lui-même, comme jadis le beau Narcisse se mirant au clair du ruisseau. Vingt fois, cent fois peut-être la silhouette de M. Houssaye, son torse, son visage, sa barbe et ses cheveux blonds ont été dessinés, modelés, peints, reproduits sur toile, en plâtre, en terre, en gravure ou en lithographie, dans toutes les attitudes et toutes les perspectives. L'*Artiste* a autrefois publié un portrait représentant son principal rédacteur la larme à l'œil. En dépit de ces vicissitudes et de ces épreuves, notre monomane n'a pas de tous points manqué son but, il est désormais certain qu'il passera à la postérité, au moins chez les brocanteurs.

Quant à Mme O'Connell, elle est déjà consolée de son mince échec par l'admission de deux autres portraits dont l'un, celui d'une blonde et charmante jeune femme, Mme de la Fizelière, a été pour l'habile Flamande l'occasion de déployer toute l'énergie de son pinceau, qui n'exclut pas la grâce, et toutes les richesses de son éclatante palette. Il serait donc injuste d'en vouloir à l'artiste, parce qu'elle a été moins heureuse avec le portrait de M. Arsène Houssaye; si la fortune ne lui a point souri dans cette folle entreprise, vraiment il n'y a pas de sa faute, et je comprends avec tout le monde que Mme O'Connell, malgré son imagination et sa fougue, ayant à reproduire les traits de M. ArsèneHoussaye, n'ait point été inspirée par l'original.

De tumultueuses tempêtes ont fréquemment assombri les réunions du comité d'admission à l'Exposition universelle : deux partis, ou plutôt deux factions, étaient là en présence, comme dans le cirque de l'ancienne Rome; il y avait le côté des dessinateurs et celui des coloristes. La ligne et la couleur, persévérant dans leur antagonisme, se sont jusqu'à la dernière heure disputé le terrain pied à pied. Aussi les scrutins n'ont-ils pas été exempts d'orages. Un amateur ou un curieux errant un jour par les galeries du pavillon de l'avenue Montaigne, arrive de salle en salle à une issue devant laquelle une portière était abaissée; il allait soulever la draperie, lorsqu'un gardien lui dit:

« Au bruit qui se fait dans cette pièce vous comprendriez, si vous étiez de la maison, que le jury est en séance. »

L'Institut, dans la personne de ses notabilités, n'a pas été, dit-on, traité avec plus de déférence que beaucoup de peintres et de sculpteurs d'un talent reconnu. Mais si d'anciennes gloires ont été immolées, le pays devra, dit-on, aux juges de l'Exposition universelle la découverte de plusieurs étoiles artistiques. On cite entre autres un jeune peintre de Strasbourg qui n'était encore célèbre qu'en Alsace et qui va resplendir à Paris, où il envoie tout simplement des chefs-d'œuvre pour son coup d'essai.

Les délégués de la Belgique et de la Grande-Bretagne sont arrivés et s'occupent, avec diligence, de la classification et du placement de leurs objets dans les espaces qui leur ont été attribués. La députation de Londres offre cette singularité qu'elle a pour escorte, pour garde d'honneur, un petit détachement de l'armée anglaise dont les uniformes rouges attirent tous les regards sur nos boulevards et nos promenades.

Les opérations du jury relatives à la statuaire et à l'architecture ont été terminées lundi de la semaine qui vient de finir; celles de la peinture beaucoup plus considérables, ainsi qu'on a pu s'en faire une idée par les chiffres mentionnés ci-dessus, ont dû être closes le lendemain ou le jour suivant au

plus tard. Dans sa séance du 7 avril, présidée par M. Caristie, architecte, membre de l'Institut, le Jury a décidé que les avantages de l'exposition seraient accordés aux restaurations d'édifices faites par les élèves de l'Académie de France à Rome, ainsi qu'aux travaux de la commission des monuments historiques.

M. le comte de Nieuwerkerke, président du Jury, a laissé à ses collègues toute liberté d'agir; il a participé aux délibérations, et très-efficacement concouru à tous les travaux, mais par un sentiment de haute convenance qui sera apprécié comme il mérite de l'être, M. le comte de Nieuwerkerke s'est toujours abstenu de voter.

Les travaux relatifs à l'examen et à l'acceptation des objets d'art terminés, une seconde tâche, non moins ardue, restait à remplir, celle du placement de ces tableaux et autres œuvres. Il était jusqu'à un certain point permis de craindre que les membres du Jury chargés du placement, ne s'acquittassent pas de cette mission, quelles que fussent d'ailleurs leurs connaissances et leur bon vouloir, avec toute la spontanéité, toute l'indépendance désirables, puisqu'en certains cas, ils auraient eu à se distribuer à eux-mêmes la lumière et l'espace. Son Excellence M. le ministre d'État, avec la sagesse qui distingue tous ses actes, est allé au-devant des embarras, en décidant que le classement dont il s'agit serait effectué par les soins de l'administration établie sous son contrôle au palais des Beaux-Arts, personnel qui ne se compose, comme on sait, que d'hommes spéciaux, lesquels ont donné aux salons antérieurs d'incontestables preuves de leur savoir et de leur désintéressement. Le gouvernement, d'ailleurs, n'a qu'à bien se tenir : quoi qu'il advienne et quoi qu'il fasse, si bien représenté et secondé qu'il soit par S. A. I. le prince Napoléon, S. E. M. Achille Fould, ministre d'État, M. le comte de Nieuwerkerke, MM. F. de Mercey et Arlès Dufour commissaires généraux, l'un pour les beaux-arts, l'autre pour l'industrie, il y aura toujours, à propos de cette Exposition universelle sur le point de s'ouvrir, des mécontents, des persécutés et des martyrs.

Georges GUÉNOT.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

Les 30 tableaux de M. G... — Bronzes d'art de Crozatier. — Un paysagiste de plus. — Vente de M. Élie. — Ventes prochaines.

La vente des trente tableaux de M. G.... précédée de deux jours d'exposition n'a pas réussi, et ce n'est que justice. — Il suffit pour édifier le public à cet égard de comparer les chiffres des enchères plus ou moins sérieuses, avec les noms des grands peintres auxquels M. Charles Leblanc, l'expert chargé des intérêts du propriétaire, n'a pas craint d'attribuer des œuvres assez médiocres. Ainsi un portrait de Denner a été adjugé 450 fr.: un Adrien Van Ostade 100 fr., un Rembrandt, tête de vieillard que nous croyons être de fabrique lyonnaise, n'a pas même pu voir couvrir sa première mise à prix de 200 fr.; un Rubens, portrait d'un prince à cheval, 105 fr.; un Bouchecclio, 60 fr., etc.

Nous n'abuserons pas davantage des citations. Espérons qu'on ne surprendra pas une autre fois, aussi facilement la religion de M. Leblanc dont tout le monde se plaît à reconnaître les connaissances spéciales en gravures et estampes anciennes. Si l'hôtel des ventes ne devait donner que de semblables mécomptes, il serait bientôt déserté par les amateurs et les marchands, mais heureusement pour eux, il n'en est pas toujours de même, et nous pourrions en citer au besoin plus d'un dont les assiduités sont largement récompensées.

La mort de Crozatier, statuaire et fabricant de bronzes si justement appréciés, a livré aux hasards des enchères la belle collection de ses bronzes d'art, d'ornement et de haut ameublement. Cette vente importante, confiée à l'honorable président de la chambre des commissaires-priseurs, M. Genevoix, a produit plus de 150 000 fr. Ce résultat ne nous étonne pas, car on retrouve dans les œuvres créées ou arrangées par Crozatier, un cachet de sagesse et de grâce, heureux reflet des grands maîtres dont il avait su s'inspirer. La grande fortune qu'a laissée le défunt, a donc été noblement acquise : elle ne sera pas perdue pour les arts, puisque par son testament, il a légué à la ville du Puy, son pays natal, non-seulement une fontaine monumentale du prix de 200 000 fr. qui sera érigée d'après le croquis de M. Bosio, neveu, mais encore l'établissement d'un musée auquel sera consacrée une somme de 100 000 fr.

Voici les prix des principaux objets pris au

hasard dans le catalogue de cette vente : *Grande cheminée en marbre griotte d'Italie*, de deux mètres de longueur, modèle provenant de la chambre à coucher de la reine, à Versailles, 1600 francs. *Une grande cheminée style Louis XIV*, en marbre griotte d'Italie, 2120 francs. *Une grande cheminée en marbre blanc statuaire*, d'après François Flamand, 2550 francs. *Une paire de grands vases de jardin*, à anses ornées de tête à double face, homme et femme unis au vase, par une tête de sanglier, a été adjugée à M. Rutter, 4000 francs. *Deux lions* de grandeur naturelle en bronze antique adjugés au même 2800 fr. *Une paire de grands vases* avec anses formées d'enfants accoudés sur les bords du vase, 3450 francs, à M. Beurdeley. *Deux grands vases en bronze* à tête de satyre, ont été achetés 5200 par M. le baron Seillière. Ils n'étaient pas catalogués. M. le baron de Rotschild a fait acheter, dit-on, un grand nombre de lots destinés à l'ornement de ses demeures princières.

Nous déplorions l'autre jour la perte de Joyant, mais aujourd'hui réjouissons-nous, un nouvel astre vient de poindre à l'horizon. Sera-ce un simple météore, ou bien une constellation qui prendra vaillamment place parmi ses sœurs les plus brillantes? C'est ce que l'avenir nous dira; cependant sans être doué de la vue multiple des Herschell et des Leverrier, nous pencherions volontiers pour la seconde hypothèse. C'est donc avec un véritable sentiment de joie et d'orgueil que nous signalons des premiers le succès éclatant de notre jeune artiste inconnu hier encore, M. Alexandre Véron, qui, soit dit en passant, n'a de commun avec le spirituel auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, que la similitude du nom.

Ses paysages, empruntés aux sites pittoresques de l'Auvergne et des Ardennes, et surtout à la forêt de Fontainebleau, pèchent quelquefois par un manque de finesse et de profondeur dans les ciels et les seconds plans, et par la crudité un peu sauvage de certains tons, mais la lumière s'y joue si gaiement, la touche est si fière, le sentiment de la nature si palpitant et si vrai, qu'on s'est épris avec raison de ces œuvres originales dans lesquelles éclatent la séve et la fougue de la jeunesse. M. Véron aime la nature, comme on aime à vingt ans sa première maîtresse, un peu follement peut-être; c'est là, convenez-en, un assez joli défaut, dont on peut se corriger avec le temps.

Cette belle passion, éclose avec les premiers jours du printemps, s'est traduite en enchères significatives qui ont varié de 30 à 350 fr. Voilà, certes, un beau début, bien fait pour développer ce talent naissant; et si, dans quelques années, M. Véron devient, comme nous en avons l'espoir, l'émule des Rousseau, des Troyon et des Dupré, il se souviendra avec reconnaissance, en homme de cœur, de l'intelligente initiative de M. Febvre, son expert, et de cette phalange d'enchérisseurs qui les premiers ont eu foi en lui.

Bien que la collection de M. Élie renfermât des portraits intéressants à plus d'un titre, elle n'a pas produit, selon nous, un chiffre aussi élevé qu'on aurait pu le supposer. Quelques-uns de ces portraits étaient cependant remarquables. Voici les prix des principaux : Detroy, *Mme de Mosse*, 134 fr.; — Grimoux, *Portrait de Lekain*, magnifique de couleur, 130 fr.; — Mme Lebrun, *Portrait de l'artiste*, 138 fr.; — Leprince, *Portrait de Mlle Lange*, de la Comédie-Française, 135 fr.; — Nattier, *Jeune femme*, 190 fr.; — Raoux, *la Duchesse de Berri*, fille du régent, 311 fr.;—Rigaud, *Portrait de ce peintre*, 210 fr.; — du même, *Gentilhomme de la cour de Louis XIV*, 199 fr.; — Trinquesse, *On y va deux*, sujet gravé, 133 fr.; — Gonzalès Coques, *Portrait d'une jeune dame*, 310 fr.; — Porbus, *Gabrielle d'Estrées*, 125 fr. Deux pastels gracieux de la Rosalba ont été adjugés pour 680 fr.

Un amateur distingué, M. le comte de Porret, a fait de nombreuses acquisitions dans cette jolie collection.

Parmi les ventes annoncées pour la seconde quinzaine de ce mois, nous citerons en première ligne celle des tableaux de l'école moderne composant la collection de M. Asse, qui aura lieu les 19 et 20 avril. Elle renferme, nous le savons, des compositions capitales de Destouches, où l'esprit le dispute si heureusement à la finesse du pinceau, et un fort beau tableau de Grosclaude, *l'Inspiration musicale*, sans compter de très-bons dessins à l'aquarelle, de Charlet, Papéty et Roqueplan.

M. Léon Fleury se décide à faire, le 26, une vente de ses tableaux et études peintes. Il est aussi question, pour la fin du mois, de la vente des belles curiosités et des tableaux que possède M Nestor Roqueplan, l'ancien directeur de l'Opéra. Elle ne saurait manquer d'attirer la foule. Viendront ensuite celles de la riche collection des modèles de Crozatier des tableaux et objets d'art dépendants de la succession de M. Hope, et enfin celle d'une très-importante collection de gravures anciennes qui n'absorbera pas moins de vingt vacations. Cette dernière vente sera faite par Me Delbergue-Cormont, assisté de M. Guichardot, expert, qui a consacré, dit on, près de deux ans à la rédaction du catalogue. Il y aura là une ample moisson d'observations à faire, dont nous ne manquerons pas de faire part à nos lecteurs.

H. Audiffred.

MOSAIQUE.

—

Procès des éditeurs contre les fermiers du palais de l'Industrie. — Les bureaux de contrôle à l'Exposition universelle. — Statue du maréchal Bugeaud, par M. Dumont. — Envois à l'Exposition universelle. — L'école belge. — Un nouveau journal. — Achats du prince Jérôme. — Tryptique, par Mme Elizabeth Cavé. — Buste de Béranger, par Mlle Davenne. — Travaux et guichets du Louvre. — La tour Saint-Jacques la Boucherie. — Statue de Pascal. — Académie française : Esménard et Baour-Lormian. — *Les Contemplations*, par M. Victor Hugo. — Statue de Béatrix, par M. Fabisch. — Musée archéologique à Nancy. — Musée de Jehanne d'Arc à Domrémy. — Publications artistiques sous les auspices du roi de Prusse. — Le palais d'été du prince royal de Wurtemberg.

On espérait que l'affaire des éditeurs et des artistes contre les fermiers du palais de l'Industrie serait appelée mercredi, 4 avril, devant le tribunal de police correctionnelle. Il n'en a rien été ; ce procès si fâcheux, et dont le monde s'occupe beaucoup plus qu'on ne pouvait le supposer, a encore subi une nouvelle remise. Il paraît qu'une instance en garantie a été introduite par les fermiers contre M. de Rouville, directeur de la compagnie. Le résultat le plus clair de ces complications c'est de laisser tout en suspens, et d'enlever du travail à beaucoup d'artistes.

L'ouverture de l'Exposition est imminente, et l'on n'a pas encore un dessin, une vue extérieure ou intérieure de ce monument dont la popularité devrait déjà ne le céder à aucune autre.

Le service de ce que l'on nomme le *contrôle* sera administrativement un des plus sérieux détails de l'organisation intérieure du palais de l'Industrie. Pour assurer ce service, et pour en composer le personnel, la direction s'est adressée aux contrôles des principaux théâtres de Paris, auxquels elle a emprunté leurs employés les plus habiles. Ces agents seront placés aux différentes entrées du palais et de ses annexes. Les premières répétitions du service doivent avoir lieu aujourd'hui, 15 avril, afin que tout soit prêt pour l'époque d'ouverture. On a préparé et classé dans le plus grand ordre les cartes et les échanges, d'après le tarif des prix déterminés pour chaque jour de la semaine.

Parmi les morceaux de sculpture qu'il a présentés à l'Exposition de 1855, M. Dumont, de l'Institut, a placé un modèle réduit de la statue du maréchal Bugeaud. Ce monument, exécuté en bronze, et dans des proportions colossales, doit être érigé sur l'une des places publiques de Périgueux.

Aux envois à l'Exposition universelle que nous avons déjà mentionnés, nous devons joindre aujourd'hui, de M. Georges Rouget, peintre d'histoire : *Abjuration de Henri IV à Saint-Denis.* — *Chrétiens livrés aux bêtes* sous le règne de Vitellius. — *L'Amour maternel.* — Plusieurs portraits. — *Marie Stuart*, tête d'étude. — *Souvenirs du maréchal Soult.* — *Les derniers moments de Napoléon*, dessin; — M. David Bles, de La Haye, exposera *le Directeur de femmes.* — *Un jeune ménage et une vieille tante.* Ces deux sujets, empruntés à la dixième satire de Boileau. Le second de ces tableaux a obtenu la médaille d'or à l'Exposition générale des beaux-arts, à Bruxelles, en 1851. — *Les Trois Mères.* — Et enfin le portrait de M. Bles, peint par lui-même. — M. J. A. Kruseman, de Driebergen (Pays-Bas), nous a adressé *la Méridienne*, figure de grandeur naturelle; scène de mœurs rustiques. — Dans une de nos dernières livraisons, le nom d'un peintre de Bruxelles a été imprimé d'une manière incorrecte; mais le talent de M. Van Moer est assez connu pour que le public ait fait avant nous la rectification.

Il paraît maintenant arrêté que les chefs des diverses écoles françaises auront au palais des beaux-arts sinon leur salle particulière à chacun, au moins leur compartiment spécial. Ainsi partagés MM. Horace Vernet, Ingres et Delacroix pourront réunir, dans l'espace qui leur sera dévolu, les principales œuvres qui ont illustré leur carrière. Une semblable faveur a été faite aux plus célèbres maîtres de la peinture et de la sculpture étrangères.

Au sujet des envois de l'École belge à notre prochaine Exposition des beaux-arts, l'*Indépendance* de Bruxelles, dans son numero du 4 de ce mois, a publié les considérations suivantes :

« Comment se présentera l'École belge à l'Exposition universelle de Paris? A cette question s'attachent une curiosité naturelle et un légitime intérêt. Pendant quelque temps, certaines appréhensions assez vives ont existé dans les cercles où les idées d'art et les rivalités d'École occupent les esprits, sur les chances de succès qui attendaient nos artistes dans cette épreuve importante; et aujourd'hui que ces craintes n'ont plus aucune raison d'être, nous confesserons qu'elles ont pu un moment être assez fondées. Par des motifs que nous n'avons point à pénétrer, plusieurs de nos artistes les plus distingués, de ceux surtout dont le talent caractérise le mieux les tendances originales de l'École belge, ne se sont décidés que dans ces derniers jours à prendre part à l'Exposition, et par une inspiration dont il faut leur savoir gré, ils ont voulu racheter cette irrésolution par l'importance de leur concours. Peu de noms considérables manqueront donc à l'appel, et les absents ont, sans doute, de justes motifs d'empêchement à faire valoir.

Ainsi M. Simonis vient à peine de donner le dernier coup de ciseau à son beau fronton du théâtre de la Monnaie que le feu a respecté, et il n'a pas eu le loisir de produire un nouveau travail digne de sa renommée ; M. Gallait est absorbé par deux vastes compositions (*Jeanne la Folle* et *la Peste de Tournai*), et les nombreux admirateurs de son rare talent ne peuvent lui faire un grief de s'être refusé à exposer à Paris des tableaux qui déjà y avaient été vus ou des œuvres d'un ordre secondaire ; M. Wappers, qui depuis longtemps, au surplus, boude les expositions nationales, a certainement aussi des raisons plausibles pour s'abstenir encore cette fois. Mais, à part ces trois artistes qui comptent au premier rang entre ceux dont notre École a justement le droit de s'enorgueillir, aucun des peintres et des sculpteurs qui partagent avec eux l'estime des connaisseurs et la faveur de l'opinion publique, ne manquera. »

L'avis ci-après a été publié dans la même feuille, sous la date du 7 avril : « La commission belge de l'Exposition universelle de Paris invite les exposants qui n'auraient point encore effectué l'envoi de leurs produits, à les expédier sans aucun retard, dans l'intérêt même du placement des objets. Les exposants qui négligeraient de se conformer à cet avis auraient à s'imputer les conséquences fâcheuses que cette omission pourrait entraîner. »

L'information suivante a récemment été transmise au même journal par un de ses correspondants de Paris : « Le spécimen d'une très-belle feuille hebdomadaire, journal de luxe, vient d'être lancé. Ce nouveau journal a pour titre : *le Palais de l'Exposition*, et pour rédacteur en chef M. le comte Horace de Viel-Castel, l'un des inspecteurs des Musées. La liste des collaborateurs démontre qu'au point de vue de l'art ce sera l'organe du Louvre. On y trouve naturellement des hommes très-compétents : M. Ferdinand de Lasteyrie, M. Morel-Fatio, M. Alfred Arago. Le texte sera accompagné d'illustrations qui reproduiront autant que possible les œuvres d'art produites par la France et par l'étranger. On ajoute que cette feuille a déjà des patrons très-haut placés aux Tuileries et au Palais-Royal. »

Le beau Léonard de Vinci, de la vente Collot, adjugé pour 16 500 fr. à un marchand de tableaux, allait être cédé par lui à un étranger, lorsque S. A. I. le prince Jérôme, pour que ce chef-d'œuvre ne sortît pas de France, en a fait offrir 20 000 fr. à son possesseur. L'offre a été acceptée, et le précieux tableau de Léonard sera désormais un des ornements de la galerie du prince au Palais-Royal. Le prince Jérôme, sachant, en outre, que le musée du Louvre n'a pas de statue antique en marbre rouge, voulait aussi en acheter une provenant de cette même vente ; mais déjà cette belle œuvre était partie pour l'Angleterre, à destination du British Museum de Londres, qui s'en était rendu acquéreur par intermédiaire.

Mme Élisabeth Cavé, dont on connaît les gracieux tableaux de genre, a terminé, pour l'une des principales églises de Paris, un tryptique qui lui a été commandé par M. le ministre d'État. Ces compositions religieuses sont placées dans une bordure dessinée par M. Klagmann : la plus importante représente le sacrement de l'Eucharistie donné par un évêque à une foule nombreuse agenouillée au pied d'un autel richement décoré. Sur les panneaux qui servent de volets à cette peinture principale, sont, d'un côté, les sacrements de la Pénitence et de l'Extrême-Onction ; de l'autre, la représentation du Baptême d'eau, puis du Baptême de sang. Deux panneaux, également encadrés avec beaucoup de goût, accompagnent le tryptique et offrent de remarquables sujets de piété.

On parle avec éloge d'un buste de Béranger, œuvre de Mlle Davenne, fille de M. Davenne, auteur dramatique et directeur de la scène au Théâtre-Français. Ce buste, très-finement traité, est, en outre, d'une extrême ressemblance.

Rue de Rivoli et sur la place du Carrousel, on commence à enlever les immenses échafaudages qui cachaient les murs du nouveau Louvre. Quelques parties de ces façades, complétement dégagées et ornées avec une rare magnificence, se développent déjà aux regards.

Les travaux ayant pour but de rendre plus faciles les communications sous les différents guichets du Louvre, en regard du quai et de la rue de Rivoli, ont eu cet excellent résultat, qu'ils ont déterminé la suppression des menues boutiques et autres étalages qui encombraient ces portions de la voie publique, et qui augmentaient les embarras de leur passage, surtout durant les fêtes, les revues ou les grandes cérémonies parisiennes.

La tour Saint-Jacques la Boucherie sera bientôt débarrassée de l'immense échafaudage qui l'étreint sur ses quatres faces, et aura un aspect tout nouveau. Déjà l'on a commencé à monter au sommet de la tour les quatre symboles des évangélistes, qui doivent décorer chacun de ses angles, et la statue colossale de saint Jacques, laquelle, placée au-dessus d'un campanile richement sculpté, doit dominer tout le monument. Les quatre symboles, l'ange, le lion, l'aigle et le taureau, et la statue de saint Jacques, sont dus au ciseau de M. Chenillon. Des niches pratiquées dans l'épaisseur des murs recevront ensuite les statues ci-après : saint Louis, par M. Dantan aîné ; — sainte Catherine, par M. Bonassieux ; — saint Christophe, par M. Pas-

cal;—sainte Geneviève, par M. Gruyère;—saint Jean évangéliste, par M. Diébolt; — sainte Marguerite, par M. Villain;—saint Paul, par M. Chambard; — saint Jean-Baptiste, par M. Cordier; — sainte Madeleine, par M. Girard;—saint Quentin, par M. Taluet; — saint Michel, par M. Froget; — saint Clément, par M. Calmels; — saint Laurent, par M. Perraud; — saint Georges, par M. Protat; — saint Roch, par M. Desprez; — saint Léonard, par M. Duseigneur;—saint Jacques le Mineur, par M. Arnaud;—saint Pierre, par M. Courtet, — et saint Augustin, par M. Loison. Exécutées dans les mêmes proportions, toutes ces statues ont 2m,50 de hauteur. Puis, au centre de la tour, sous la clef de voûte, s'élèvera la statue de Blaise Pascal. Cette statue, en marbre blanc, a été confiée à M. Cavelier, l'un de nos plus habiles statuaires. En plaçant la statue de Pascal sous la tour Saint-Jacques, on a voulu autant honorer l'un des plus grands noms scientifiques, philosophiques et littéraires de la France, que rappeler les curieuses expériences qu'il fit, dans cette même tour, sur la pesanteur de l'air, expériences que Pascal avait déjà précédemment tentées sur la montagne du Puy-de-Dôme, à deux lieues de Clermont, son pays natal.

La mort ne chôme pas à l'Institut, mais de toutes les classes de cette éminente association, la plus cruellement et la plus souvent éprouvée est à coup sûr l'Académie française, qui naguère encore déplorait la vacance de trois fauteuils. A peine l'illustre corps a-t-il pourvu à la dernière succession, celle de Baour-Lormian, en réunissant ses suffrages sur la candidature de M. Ponsard, que quatre jours après la tombe se rouvrait, et que le doyen des quarante, l'historien Charles de Lacretelle, y descendait. Le regrettable défunt a terminé sa longue et honorable carrière dans son château de Beloin, près de Mâcon; il a succombé, dit-on, à une attaque d'apoplexie qu'ont dû aggraver ses quatre-vingt-huit ans d'âge. Peu de personnes ignorent que Charles de Lacretelle avait remplacé Esménard en 1811; il comptait donc à l'heure de son décès près d'un demi-siècle d'immortalité. Il y a, toutefois, dans le nom du prédécesseur de l'académicien qui vient de mourir et dans celui du dernier académicien élu, un rapprochement qui mérite d'être signalé en raison du souvenir qu'il rappelle. M. Ponsard a pris la place de Baour-Lormian, de même que Charles de Lacretelle avait hérité d'Esménard aux Quatre-Nations. Or, Baour-Lormian et Esménard ne furent jamais unis ensemble d'une étroite amitié : ils s'étaient fait concurrence aux époques de leurs réceptions académiques, et la destinée veut que cinquante ans après des luttes, des jalousies, des rancunes qui se sont anéanties dans le cercueil, leurs noms se retrouvent en présence!

Le traducteur de la *Jérusalem délivrée* et d'*Ossian*, l'auteur des *Bardes* n'avait pas assisté sans un vif dépit au triomphe de son rival, devant lequel les portes du palais Mazarin s'étaient enfin ouvertes. Le principal titre d'Esménard était son poëme sur *la Navigation*. Baour-Lormian s'inspirant de Martial, en tira l'idée de cette épigramme:

> Esménard dédaignant les routes ordinaires,
> Pour gagner l'Institut, passe par les galères.

Le coup était violent. Esménard, comme bien on pense, riposta; il fut moins brutal et plus laconique que son adversaire, sa vengeance n'excéda pas les seize syllabes que voici :

> Bêtise accompagne santé,
> Baour s'est toujours bien porté.

Baour-Lormian a rendu le dernier soupir rue de l'Écluse, aux Batignolles; il était à peu de chose près nonagénaire et avait eu, au temps de sa prospérité par excellence, sous le premier empire, la réputation d'un des hommes les plus beaux, les plus recherchés et les mieux portants de Paris.

On nomme dès à présent comme candidats à la succession de Charles Lacretelle, MM. de Falloux, Émile Augier et Liadières.

Sous très-peu de jours, l'éditeur Lecou publiera un nouveau volume de poésies par M. Victor Hugo. Nous avons déjà dit un mot de ces poésies, qui auront pour titre : *les Contemplations*, et qui n'ont aucun caractère politique.

On lit dans le *Progrès Industriel* de Lyon :

« M. le sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, a acquis pour le musée de la ville de Lyon la belle statue que l'on a admirée à la dernière exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, et qui représente la *Béatrix* du Dante. Cette œuvre remarquable est due au ciseau de M. Fabisch. »

On s'occupe à Nancy de la création d'un musée archéologique dont l'initiative revient tout entière à un certain nombre d'écrivains et de professeurs, qui ont résolu de doter leur ville d'un établissement capable de répandre dans leur contrée le goût de l'étude des monuments et des recherches historiques. Ce projet méritait d'obtenir et il a obtenu en effet le patronage de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des autorités locales.

On nous adresse une pièce autographiée ayant pour titre : *Musée de Jehanne d'Arc*. Ce document qui fait appel à tous ceux qui révèrent la mémoire de l'héroïne de Vaucouleurs, porte à la connaissance du public que le musée dont il est question a été fondé le 10 septembre 1853 à Domremy (dé-

partement des Vosges) près de la chaumière où Jehanne d'Arc est née.

L'intention du fondateur est d'offrir dans les galeries de cet édifice, à l'étude des artistes et à la curiosité de la foule des œuvres de tout genre : Littérature, musique, sculpture, peinture, dessin, gravure, numismatique, inspirées par le souvenir de cette vaillante enfant de la France.

D'après les ordres du roi Frédéric-Guillaume de Prusse, M. de Salzenberg a dessiné et historiquement commenté les édifices-monuments de Constantinople depuis le ve jusqu'au xiie siècle. Les dessins polychromes sont exécutés et imprimés avec une élégance et une entente de l'art dignes de tous éloges. Dans un appendice se trouve la description de l'église Sainte-Sophie, par Silentiarius Paulus, traduite en vers et annotée par le docteur Kortum. L'ouvrage édité sous la surveillance du ministre du commerce de Prusse, M. Von der Heydt, forme un magnifique volume grand in-folio que la munificence du roi a fait remettre à des Sociétés savantes, à plusieurs membres du corps diplomatique, à des bibliothèques, et autres établissements publics.

Le prince royal de Wurtemberg vient de se faire construire près de Stuttgard, au milieu des riants paysages de Coustadt et de Berg, une résidence d'été qui est assurément une des plus élégantes palazzines de cette vieille Allemagne, qui compte tant de manoirs gothiques. L'architecte de ce monument, où le style italien domine, est M. Leins, un des artistes les plus distingués de son pays.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

ALBUM DES SCIENCES ET DES ARTS.

Géologie. — *De la caverne à ossements de la Salpêtrière entre Ganges et Saint-Laurent-le-Minier* (Gard) ; *par* M. MARCELLES DE SERRES.

« La caverne de la Salpêtrière est située à une demi-lieue à l'ouest de Ganges, sur la rive droite de la Vis, à l'est de Saint-Laurent-le-Minier, dans le lieu nommé *le Bois de Cazillac*. Elle est indiquée sur la carte géologique de M. Dumas ; mais avant les observations de MM. Boutin et Sabatier, on ignorait qu'elle renfermât des débris des grands ours des cavernes, espèces caractéristiques des grottes ossifères des contrées montagneuses de l'Europe, surtout de celles rapprochées des forêts.

« M. Boutin nous a montré, à Ganges, une tête presque entière d'ours à front fortement déprimé et un fragment de crâne d'un très-jeune individu (*Ursus bitorrii*). Ces pièces osseuses prouvent que ces animaux y ont péri ou y ont été entraînés dans des âges différents, circonstance qui porte à penser qu'ils ont peut-être vécu dans le lieu même où leurs ossements sont entassés. Une autre particularité donne à cette supposition quelque vraisemblance ; c'est que l'on n'y voit pas d'autres fragments osseux que ceux qui se rapportent à ces carnivores. Quoique leurs débris soient réduits à des fragments peu entiers, ils ne paraissent pas cependant avoir été roulés, mais seulement rompus et brisés par les eaux qui ont longtemps séjourné dans cette cavité. Il y a eu probablement deux époques distinctes dans l'introduction de ces masses liquides ; la première a laissé sur les flancs du souterrain les marques de leur abaissement successif, et la seconde est indiquée par l'état de confusion et de mélange de ces ossements. On n'en voit pas, en effet, un seul en connexion et en rapport avec la position qu'il occupait dans le squelette.

« D'un autre côté, on ne peut guère supposer que les ossements d'ours y ont été transportés par des courants, puisque l'on n'y voit pas de galets, de cailloux roulés, ni de limons rougeâtres comme dans la plupart des cavernes à ossements. Enfin ces animaux paraissent avoir choisi ces cavernes pour leur séjour habituel, ce qui est d'autant plus admissible que l'on n'y découvre pas d'autres espèces de la même époque. Du moins les fouilles que nous avons fait faire sous nos yeux, et auxquelles M. Boutin a bien voulu prendre part, nous ont uniquement présenté les débris d'ours.

« Ces ossements y sont disséminés en fragments épars, brisés et mêlés de la manière la plus confuse, dans un limon d'un brun noirâtre. Ce limon offre par intervalle des roches fragmentaires qui appartiennent au même calcaire oxfordien, dans lequel cette caverne est ouverte. Le calcaire d'Oxford est caractérisé par des couches peu épaisses ; elles ont en général conservé leur parallélisme, quoiqu'elles aient été violemment soulevées. Leur inclinaison est entre 15 à 25 degrés, et leur direction n'est pas moins variable : tantôt elle est de l'ouest à l'est dans le sens de l'ouverture de la vallée, et tantôt du nord au sud.

« On pénètre dans ce souterrain par une ouverture assez spacieuse produite par le chevauchement des couches. Sa hauteur est d'environ 5 à 6 mètres, et sa forme, quoique assez irrégulière, rappelle assez bien celle d'un triangle. Elle conduit à une assez grande salle dirigée presque en ligne droite, s'élargissant seulement vers sa partie moyenne où elle forme une petite pièce latérale d'une élévation d'environ 20 mètres. Cette élévation ne dépasse cependant pas en moyenne une quinzaine de mètres. Quant à la plus grande lon-

gueur de cette grotte, elle n'est pas au delà de 180 à 190 mètres ; du moins, arrivé à ce point, le plafond s'abaisse tellement, qu'il n'est pas possible d'aller plus loin, même en se couchant sur le ventre.

« La grotte de la Salpêtrière se trouve dans une vallée où il existe un grand nombre de cavités plus ou moins considérables, et cela sur les deux rives de la Vis; il en est une fameuse que l'on désigne dans le pays sous le nom de la grotte des Camisards. Cette caverne traverse la montagne de Gourdon de part en part. Nous ignorons si les autres cavités situées dans la même vallée contiennent ou non des ossements.

« En résumé, la caverne de la Salpêtrière est remarquable sous plusieurs points de vue :

« 1° Par la simplicité de ses formes et de son ensemble, étant presque réduite à une seule salle;

« 2° Par les traces nombreuses qui prouvent qu'elle a dû être remplie par les eaux ; leur abaissement successif y a laissé des traces ineffaçables de leur séjour et à des niveaux différents;

« 3° Parce que les circonstances de l'ensevelissement des ours, dont on y découvre les débris, paraissent annoncer que ces animaux ont dû y vivre, leurs ossements n'étant nullement roulés et ne se montrant pas accompagnés de cailloux roulés ni de matériaux de transport, caractères particuliers de la plupart des grottes ossifères;

« 4° Enfin la découverte de cette caverne prouve, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que ce genre de phénomène est beaucoup plus général et plus commun qu'on ne l'avait supposé. »

Physique du globe. — Tremblement de terre de la nuit du 28 *au* 29 *décembre* 1854.

« *Observations faites à Nice par* M. Pentland. — Le tremblement de terre du 29 décembre a été précédé par un bruit extrêmement violent au commencement, comme si plusieurs fourgons lourdement chargés passaient sous une voûte ou porte cochère, et à la fin par un autre pareil à celui qu'on entend lorsqu'on se trouve près d'une grosse charrette déchargeant des pavés dans une rue de Paris. Ces bruits ont distinctement précédé le mouvement ondulatoire qui était du nord-est au sud-ouest, autant que j'ai pu déterminer étant pleinement réveillé et assis dans mon lit; j'ai cru remarquer trois ondulations dans ce sens, dont la durée n'a pas dépassé trois secondes suivies de deux autres secousses, mais beaucoup plus faibles. Le temps avait été très-beau pendant le jour précédent et toute la nuit, le baromètre s'étant élevé depuis 9 heures du soir. La mer était calme, le ciel brillant, et j'ai voulu m'assurer s'il y a eu pendant le tremblement quelques mouvements considérables dans les eaux de la mer. Étant logé à quelques centaines de pas, j'ai pu m'y transporter très-peu de minutes après le choc. Je n'ai pas pu voir si les vagues s'étaient élevées le long de la bande de galets, qui forme ici le littoral, plus qu'elles faisaient par l'effet du léger vent de terre qui avait soufflé pendant toute la nuit, et les pêcheurs à la ligne, qui ordinairement commencent leurs opérations avant le jour, près de l'embouchure du Paglione, m'ont assuré n'avoir rien remarqué hors de l'ordinaire. Le dernier tremblement de terre observé à Nice était en 1825. Depuis le 29 décembre on a senti deux autres secousses.

« Il paraît que le tremblement du 29 s'est étendu depuis Gênes jusqu'à l'ouest de Marseille. Mais sa plus grande violence a été entre le cap Bordighera à Cannes. A Ventimiglia la secousse fut très-violente, ainsi qu'à Oneglia, où, à en croire les rapports que j'ai reçus, elle aura eu lieu près d'une demi-heure plus tôt qu'à Nice. A Nice même elle a été fort violente, surtout dans les étages supérieurs des maisons : plusieurs murs ont été lézardés, des meubles déplacés; des plafonds ont été fêlés et sont tombés. Dans la maison que j'habitais sur la place du Jardin public, dans le beau quartier de la ville, les sonnettes ont été mises en mouvement, et beaucoup de pendules ont cessé de marcher; et ce qui est à remarquer, celles qui étaient placées sur des murs dans la direction est et ouest, ou à angle droit avec le sens du mouvement de la secousse.

« Le choc a pénétré dans l'intérieur de la chaîne des Alpes maritimes, une église ayant été fortement endommagée près du passage du col de Tende.

« Le tremblement s'est fait sentir avec une égale violence dans les environs de Nice, depuis le terrain d'alluvion sur lequel la plus grande partie de la ville est construite, jusqu'aux couches les plus anciennes des terrains secondaires dans l'intérieur de la Chaîne, en passant par les couches pleiocènes, eocènes, crétacées, néocomiennes, oolitiques et liassiques, jusqu'aux grès triassiques du système de l'Esterel. »

VOYAGE EN CHINE.

Extrait du journal de M. Henry Grafton Chapman.

« Dans l'océan Indien, près l'île de Christmas, le 1er août 1854, tout l'équipage était sur le qui-vive, observant des apparences singulières dans le ciel et dans la mer, et notamment une teinte verte dans l'eau, comme si l'on était sur des bas-fonds, ce qui pourtant n'était point le cas. Les nuages avaient une apparence peu ordinaire;

mais comme le vent était constant et peu élevé, nous continuâmes notre route jusqu'à minuit, sans qu'il arrivât rien d'extraordinaire. Le second vint alors en toute hâte avertir le capitaine qu'il lui paraissait que nous arrivions sur un banc de sable, bien qu'il n'y en eût aucun marqué sur la carte dans le voisinage. Nous fûmes tous en un instant sur le pont; mais, avant notre arrivée, l'eau avait changé d'aspect, et nous vîmes une longue ligne lumineuse à l'horizon qui avançait vers nous avec la rapidité du vent: nous jugeâmes que c'était une tempête qui approchait, et je ne m'attendais à rien moins qu'à voir nos mâts brisés, tant elle marchait vite, devenant de plus en plus blanche, à mesure qu'elle s'approchait : une minute à peine s'était écoulée, que la mer se mit à écumer autour de notre vaisseau, comme un verre d'eau de Seltz, et se montra plus blanche que du lait aussi loin que nous pouvions voir. Le vent se faisait à peine sentir, et tout était dans un calme profond, on n'entendait que la voix du capitaine qui criait: « Qu'est-ce que cela signifie? Je n'y comprends rien; » et déjà la mer, toujours d'un blanc mat, cessait de s'agiter et de se gonfler. Le vaisseau avait été arrêté, on avait serré les voiles, pris toutes les précautions, et nous étions prêts à tout événement : le phénomène continuait au milieu d'un silence effrayant. Le vent était tombé, la lune était sous l'horizon, et la nuit était profondément noire. J'étais le seul à bord qui eût jamais entendu parler d'un tel phénomène; et mon souvenir n'avait rien de scientifique, et me venait d'un sot roman, *Les trois Espagnols*, où l'on parle d'une « mer de lait, phénomène d'une extrême rareté. » Une brise légère s'éleva, et le spectacle devint le plus beau que j'aie jamais vu. Chaque mouvement du vaisseau faisait partir de l'avant des flots de lumière phosphorique qui se répandaient au loin en grandes taches d'un jaune aussi brillant que la flamme d'un feu de bois, et qui paraissaient comme de l'or liquide sur la mer complétement blanche. Cela me rappelait le spectacle dont on jouit en voyant d'une montagne élevée la plaine couverte de brouillards; seulement les nuances n'étaient pas, comme dans ce dernier cas, légères et comme cotonneuses. La mer était d'un blanc de neige et sans aucune transparence : j'insiste sur ce point. Nous harponnâmes deux marsouins au milieu d'une grande troupe qui jouait autour de l'avant, en laissant de longues traînées lumineuses. Vers cinq heures, le phénomène cessa aussi subitement qu'il avait commencé, et tout retomba dans une obscurité profonde, comme après un incendie.

« Nous remplîmes un seau avec de l'eau de mer : elle était pleine d'animaux phosphorescents liés en séries moniliformes; chacune de ces sortes de chaînes avait près de trois pouces de longueur; le seau semblait être plein de vermicelle jaune, animé et vivant. »

ISTHME DE PANAMA.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot d'un travail publié par M. Chemin du Ponty qui pour n'avoir pas été lu à l'Académie, n'en est pas moins palpitant d'intérêt et d'actualité.

« Le 28 janvier 1855, la population de Panama se réveillait en émoi : un bruit inconnu, extraordinaire s'était fait entendre, et une ardente curiosité avait tout à coup saisi ces habitants au naturel pourtant si indolent et si calme. C'était le sifflement de la première locomotive et le sourd grondement du premier train qui, à toute vapeur, venait de franchir pour la première fois la distance qui sépare les deux Océans. Grâce à ce double ruban de fer que l'industrie américaine est parvenue à étendre des bords du Chagres sur le Grand-Océan aux rives du Pacifique, l'isthme était enfin coupé : le génie des chemins de fer en prenait possession et opérait le rapprochement de deux mondes.

« Le chemin de fer de Panama, qui franchit la Cordillière par un double plan incliné dont le point culminant est de 250 pieds au-dessus du niveau de la mer, mesure environ 80 kilomètres et aura coûté plus de 35 millions et cinq années de travail; et quel travail! Il n'y a que la persévérance et l'âpre ténacité américaines pour surmonter les obstacles inouïs que présentait une telle œuvre. Non qu'on ait précisément vaincu les nombreux et considérables accidents du terrain; au contraire, on s'y est assez complaisamment soumis dans la plupart des cas, et les pentes, par suite, y sont souvent d'un rapide exceptionnel, ce qui, soit dit en passant, ne fait pas de la sécurité la première vertu du chemin de fer (les Américains, on le sait, n'y regardent pas de si près).

« Sans doute, pour desservir les mouvements du commerce, un chemin de fer est très-loin de valoir une voie de canalisation comme celle qu'on projette d'établir d'Alexandrie à Suez, qui ne peut manquer d'enlever au Cap une grande partie de sa vieille clientèle maritime de l'Inde; car l'important, pour la marine, c'est moins encore la brièveté des trajets que la possibilité de ne point rompre charge, de ne pas perdre du temps et de l'argent en transbordements; mais, par Panama, un canal aurait rencontré des difficultés qu'on n'eût pas été certain, dit-on, de surmonter, et, de plus, les capitaux, d'ordinaire si audacieux quand ils sont fournis par les Américains, ont, en cette circonstance, reculé devant une

dépense qu'on n'évaluait guère à moins de 150 millions.

« Mais il a fallu relier entre eux sur bien des points, par des chaussées de 12 à 16 mètres, les intervalles qui séparent les mille montuosités dont le sol de l'isthme est hérissé, et cela sous un soleil à donner le tétanos, sous des pluies torrentielles et à travers des terrains mouvants et des fonds marécageux, dont les vapeurs délétères dévoraient chaque semaine des brigades de travailleurs. A peine commencé, au reste, le chemin de fer avait déjà bien modifié les choses : la baie de Limon, par exemple, base de l'un des deux plans inclinés, voit aujourd'hui remplacer ses marais empestés, que fuyaient, dit-on, les animaux eux-mêmes, par une belle ville, toute de bois il est vrai, mais qui compte déjà près de 3000 habitants, et porte le nom du hardi entrepreneur du railway : *Aspinwall-City.* »

« Peut-être, au point de vue du grand commerce maritime, est-ce regrettable, peut-être est-ce un tort !... Quoi qu'il en soit, voici enfin vaincu un grave obstacle aux relations humaines : on peut en quelques heures maintenant faire commodément un trajet qui, pour n'être que de dix-huit à vingt lieues, n'exigeait pas moins de deux à trois jours du plus fatigant voyage, soit en pirogue, soit à dos de mulet à travers les fondrières dont s'accommodait si bien l'incurie espagnole.

« Panama, enfin, route de l'Eldorado, voie du transit des deux mondes, ouvre désormais un trajet direct et relativement court au flot de voyageurs et d'émigrants, à la masse des marchandises de prix qui, de New-York et des ports d'Europe, vont se répandre dans le Pérou, la Bolivie, le Chili, la Californie, avec lesquels Panama correspond par des services de vapeurs, et même dans les différents archipels dont est semé l'océan Pacifique, aux Philippines et en Chine. A ce point de vue, nous croyons que le chemin de fer de Panama a un grand avenir. »

Reste donc maintenant l'isthme de Suez qui fait encore obstacle à la grande circulation maritime. Espérons que bientôt il sera coupé par un canal navigable dans toute son étendue. Cette tâche immense et glorieuse, confiée aux soins de M. Ferdinand de Lesseps, aura peut-être un résultat plus prompt que l'on ne pense.

D'ici à peu nous espérons pouvoir divulguer dans cette Revue le moyen extraordinaire, miraculeux, par lequel on arrivera à construire les murs de cette grande artère avec un ciment qui aura la résistance du roc, plus de durée que la pierre de taille et la meulière, la mieux parementée et qui coûtera moins. Peut-être alors nous serat-il permis d'expliquer le moyen par lequel le travail de chaque jour ne se comptera plus au mètre, mais au kilomètre, grâce aux ingénieux moyens d'exécution.

O'DDOUL.

THÉATRE ET POESIE.

CURIOSITÉS DRAMATIQUES ET LITTÉRAIRES, PAR M. HIPPOLYTE LUCAS[1].

Notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, vient de publier un ouvrage important que nous nous empressons d'annoncer. Sa critique, une des plus compétentes en matière de théâtre et des plus érudites, après avoir analysé les œuvres du Théâtre français, s'est dévouée à l'étude des théâtres étrangers. On connaît quelques-uns des travaux de l'auteur sur la littérature espagnole, travaux épars qu'il réunira sans doute un jour. Dans le volume que nous avons sous les yeux, M. Hippolyte Lucas s'est surtout appliqué à donner une idée exacte de la littérature anglaise, et particulièrement du théâtre britannique, si brillant à l'époque d'Élisabeth ; toutes les pièces de Shaskespeare et de ses contemporains qui ont quelquefois égalé son génie, revivent dans cette large peinture. Les comédies de la Restauration, les comédies de Wicherley, de Congréve, de Van Brugh, de Surquhar, dans lesquelles se reflète une société dissolue, mais vive et spirituelle, animent également le tableau. L'auteur, sans oublier les artistes qui ont, en divers temps, donné la vie et le mouvement à ces œuvres, poursuit sa route jusqu'à nos jours ; Steele, Addison, Sheridan, Byron, figurent à leur tour parmi ces grands talents qui ont honoré la scène anglaise.

Mais ce travail eût été incomplet si l'auteur n'y avait joint l'histoire de la poésie en elle-même, de la poésie pure, dont il a recherché l'origine jusque dans les chants des bardes. On voit passer dans cette revue épique et lyrique Chaucer, l'auteur des *Contes de Canterbury*, Spenser, l'auteur de *la Reine des fées*, Milton, Dryden, Otway, Savage, Chatterton, Burns, Walter Scott, et tous les poëtes secondaires de quelque valeur. Ce qui frappe tout d'abord dans cette galerie pleine d'intérêt, c'est l'ordre qui y préside, le *lucidus ordo*, si rare dans les ouvrages du temps. M. Hippolyte Lucas est un esprit sérieux et précis qui n'abandonne pas la chronologie au hasard de l'imagination, et qui relie avec art toutes les parties de

1. Garnier frères, libraires éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215.

son histoire. Il en résulte une lecture sûre et agréable à la fois.

On sent à chaque page que l'auteur possède parfaitement son sujet, qu'il l'a porté longtemps avec lui, qu'il a puisé aux véritables sources toutes ses appréciations. Dès 1835, Chateaubriand, dans une lettre admirable, rendait à sa connaissance approfondie de la littérature anglaise une justice d'autant plus éclatante, que l'illustre écrivain confessait une erreur commise par lui dans la traduction de son *Paradis perdu*, erreur que M. Hippolyte Lucas, rédacteur alors du journal le *Bon Sens*, avait fait apercevoir. Nous citerons cette lettre, une des plus intéressantes qui soient tombées de la plume de l'auteur du *Génie du christianisme*, une des plus honorables pour lui. A la hauteur où il était placé, Chateaubriand aurait pu assurément passer sous silence les remarques d'un jeune homme alors inconnu, qui faisait ses premières armes dans le journalisme, mais de lui-même, sans y être sollicité, après la lecture de l'article où l'on rendait compte de son *Paradis perdu*, il adressa à l'auteur, au bureau du journal, ces lignes qui jettent une vive lumière sur les dernières années de sa vie :

Paris, 29 août 1835.

« Je viens de lire dans le *Bon Sens*, monsieur, votre indulgent article sur mon dernier ouvrage, et je m'empresse de vous en offrir mes remercîments les plus sincères. Je n'ai nullement traduit Milton par choix et par goût, mais par la triste raison que j'en donne dans les dernières lignes de l'*Essai :* « Il est plus « noble et plus sûr de recourir à la gloire qu'à la « puissance. » A cette époque, mes affaires n'étaient pas encore arrangées.

« Votre remarque, monsieur, relative au *vers épique anglais*, me semble juste ; j'y ferai droit. Je l'ai dit dans ma préface : En un travail si long, si fatigant, si ingrat, il est impossible que l'attention lassée n'ait pas laissé échapper quelques contre-sens ; mais une traduction mot à mot comme la mienne, en un ouvrage stéréotypé, aussitôt qu'on en aperçoit une faute ou qu'on vous la fait apercevoir, on la corrige sans être obligé de recommencer la composition. Quant aux *Essais*, ce ne sont que des stromates, des broderies, où je me suis reposé dans mes souvenirs ; j'ai suivi la littérature anglaise dans ses grandes divisions, sans viser le moins du monde à l'unité de matière, sans entrer dans le détail de tous les écrivains et de chacun en particulier. Il suffit qu'on ait pu me lire sans ennui et qu'on m'ait retrouvé tel que j'étais. Mes prétentions ne vont pas au delà.

« Oui, monsieur, je suis Breton comme vous, Breton jusque dans la moelle des os. Je ne changerais pas mon nid de bruyère pour les plus doux *ramosa hospitia ;* je mourrai enfant des vents et des flots.

« Agréez de nouveau, monsieur, je vous prie, l'expression de ma reconnaissance et l'assurance de ma considération très-distinguée.

« CHATEAUBRIAND. »

L'*Essai* dont M. de Chateaubriand parle avec tant de modestie, et qui accompagne la traduction du *Paradis perdu*, est une grande et belle étude que non-seulement on ne lit pas avec ennui, mais qu'on étudie avec le plus grand plaisir. Toutes les pages sont dignes de lui et marquées de son cachet.

L'espace nous manque pour entrer, comme nous le voudrions, dans le détail de l'ouvrage de M. Hippolyte Lucas sur la littérature anglaise, et sur le théâtre américain, le théâtre chinois, le théâtre du moyen âge, dont l'auteur s'occupe : ce sont ces divers points de vue peu connus de l'histoire théâtrale, qui ont motivé le titre de *Curiosités dramatiques et littéraires*, moins ambitieux qu'il ne paraît d'abord, puisque ce livre est destiné à apprendre beaucoup de choses aux littérateurs les plus instruits. Nous connaissions, par exemple, bien des travaux sur la littérature anglaise. MM. Guizot, Villemain, ainsi que le vicomte de Chateaubriand, en ont fait le sujet d'esquisses diverses touchées de main de maître, mais peut-être n'existe-t-il pas un autre ensemble aussi complet, un résumé aussi substantiel que celui que nous signalons. Louer ici le style de M. Hippolyte Lucas serait un soin superflu ; les qualités de forme qui distinguent à un si haut point cet écrivain sont depuis longtemps connues de nos lecteurs.

PIERRE DU MOUTIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS DE 1855.

Le commissaire général chargé de l'Exposition universelle des Beaux-Arts a l'honneur d'inviter MM. les artistes dont les œuvres n'ont pas été acceptées par le jury à les faire reprendre dans le plus bref délai.

Les ouvrages qui n'auraient pas été retirés avant le 25 avril ne pourraient être rendus à leurs possesseurs qu'après la clôture de l'Exposition, en novembre prochain. MM. les artistes sont prévenus que l'administration ne serait pas responsable des dommages qui pourraient arriver à leurs ouvrages par suite de l'encombrement ou du dépôt prolongé dans les magasins.

Les opérations du jury d'admission pour les beaux-arts étant terminées, et l'administration s'occupant du placement des ouvrages, l'entrée des galeries de l'Exposition est expressément interdite à toute personne ne faisant pas partie du personnel de l'Exposition.

MM. les commissaires étrangers et les personnes munies d'autorisations signées par S. A. le prince président de la commission impériale, par M. le ministre d'État, président de la section des beaux-arts, ou par le commissaire général de l'exposition des beaux-arts, sont seuls exceptés de cette disposition.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 538.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 3 *avril* 1855.

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture du procès-verbal, lequel est adopté, sauf la rectification du nom de M. Rioult, décédé, au lieu de M. Riault.

M. Viret, récemment admis comme membre résident de la Société libre des Beaux-Arts, est introduit par M. Pollet, président de la section de musique et reçu par M. le président de la Société, qui, après une courte allocution, l'invite à prendre place à la séance.

La correspondance comprend : 1° le précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, années 1853-1854. M. Carpentier est chargé de ce rapport.

2° Deux numéros des 24 et 31 mars du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. L. Moultat.

3° Une lettre de Mme Badin, à l'effet de soumettre à l'examen de la Société des fleurs artificielles en plumes faites par un procédé nouveau. Après avoir admiré ce travail de bon goût et d'une délicatesse extrême, la Société regrette que par sa nature il soit en dehors de ses attributions, et elle décide qu'il n'y a pas lieu à en faire l'examen, malgré les différentes médailles accordées à Mme Badin, tant par les différentes Sociétés de Paris que par la Commission de l'Exposition de Londres. La Société charge M. le secrétaire général de faire part à Mme Badin de la décision prise par elle et de lui adresser ses remercîments pour l'envoi qu'elle lui a fait.

La Société passe au scrutin secret pour la nomination d'un candidat dans la section des amateurs. M. Taveau, dont la demande avait été apostillée par nos collègues MM. Delaire et Vavin, est l'objet d'un rapport avantageux de la part du président de la section qui rappelle la lettre de demande du candidat et les titres sur lesquels cette demande s'appuie. Le résultat du scrutin étant favorable à M. Taveau, M. le président le proclame membre résident de la Société libre des Beaux-Arts, section des amateurs.

M. le président communique à la Société l'offre faite par M. P. Carpentier de prendre chez lui les archives de la Société. Le dévouement constant de notre collègue fait accueillir cette nouvelle avec les marques de la plus vive satisfaction, et quoique plusieurs demandes de ce genre aient été faites et qu'une commission ait été chargée de les élaborer, la Société exprime à M. P. Carpentier toute sa reconnaissance, et elle décide que la nomination de l'archiviste aura lieu en même temps que le renouvellement du bureau.

M. le président propose à la Société de fixer la séance publique annuelle au commencement du mois de juin. Cette question étant décidée, la commission est ainsi composée : Peintres, MM. Dubouloz, Delorme, Vavin, Thuillier, Labit et Passot : Statuaires, MM. Gatteaux, Husson, Desbœufs : Graveurs, MM. Gelée et Bridoux : Architectes, MM. Rolland, Desjardins, Tessier et Turenne : Musiciens, MM. Pollet, Martin d'Angers et Viret : Amateurs, MM. Henri de Sauclières, Moultat et Maillet.

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé à la nomination du comité de révision. MM. Tessier, Ch. Chevalier et Desjardins sont désignés pour en faire partie.

M. Martin d'Angers rend compte de la visite qu'il a faite au nom de la Société à la famille de notre collègue M. Rioult, et donne communication du discours suivant prononcé sur sa tombe par M. L. Cogniet :

« Ancien camarade, émule de Rioult, et depuis quarante ans son ami, c'est à ce titre, messieurs, que je viens sur sa tombe vous parler un instant de lui.

« A ceux qui, vieux comme moi, l'ont connu, alors qu'une haute intelligence, un profond amour de l'art, les leçons de David, l'énergie de la jeunesse et de la santé faisaient concevoir les plus brillantes espérances déjà en partie réalisées.... à ceux-là je n'apprendrai rien, non plus qu'à ses amis plus jeunes qui ont pu apprécier le courage et la patience dont il a fait preuve, alors que dans la force de l'âge de graves infirmités sont venues l'assaillir, et qui ont été témoins des efforts exagérés qui l'ont conduit ici avant le temps.

« Mais à ceux qui n'ont point vécu dans son intimité, je dirai combien à toutes les époques de sa vie Rioult aimait son art, fut bon ami, fidèle et dévoué.

« Ses œuvres, vous les connaissez, et qui de nous se supposant brisé ainsi que lui par la souffrance, privé tout jeune encore de l'usage du bras droit, qui de nous pourrait dire que son courage, sa persévérance, ses succès eussent égalé les siens ! C'est donc à la fois au véritable artiste et à l'homme de cœur que s'adressent ces dernières paroles, ce dernier adieu.

« Puisse ce témoignage dicté par la vérité non moins que la profonde estime et la reconnaissance (je dis aussi la reconnaissance, car lorsque

tous deux nous étions jeunes, Rioult encouragea, aida mes premiers essais); puisse, dis-je, ce témoignage être agréable à sa mémoire; puisse-t-il, pour la compagne courageuse et admirablement dévouée de l'artiste dans sa vie de travail, de souffrances et de lutte, être un adoucissement à sa juste et profonde douleur! »

La Société regrette de n'avoir pas été avertie à temps pour se faire représenter dans cette cérémonie et rendre ainsi les derniers devoirs à ce collègue regretté.

M. Martin d'Angers donne lecture de deux pièces de vers dont il est l'auteur, ayant pour titre *l'Hiver ou les contrastes*, et *le Printemps ou le triomphe de la nature*. Ces poésies sont destinées à prendre place dans la publication des travaux de la Société.

La séance est levée à dix heures un quart.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

MICHEL-MARTIN DROLLING.

DEUXIÈME PARTIE.

II.

Les arts ont perdu en Drolling un de leurs zélés défenseurs contre les mauvaises doctrines qu'il a courageusement combattues. Homme de bien, il était l'ami de ses élèves; aussi que de témoignages d'estime et d'amour ne lui ont-ils pas prodigués à ses derniers moments! Partout où le bien était à faire, son nom a figuré. Il est un des fondateurs de l'Association des artistes: comprenant tout ce que cette noble institution avait de généreux, il seconda de tous ses efforts M. le baron Taylor auquel nous devons reconnaissance et sympathie. La Société libre des Beaux-Arts le compte aussi parmi ses pères; il nous a légué en mourant, chers collègues, la patriotique mission de soutenir les vrais principes qui doivent régir les arts, qui sont l'honneur de la France, notre belle patrie.

Drolling appartenait à cette partie des élèves de David qui réhabilitèrent les sujets religieux longtemps négligés. L'histoire guerrière des Grecs et des Romains absorbait alors presque tous les esprits. Les grands principes de son maître étaient sa règle; il ne comprenait de l'art que ce qu'il avait d'élevé et ne réclamait de lui que ce qui pouvait contribuer à sa gloire. Il voulait, à l'exemple de David, que l'on stigmatisât ceux qui font métier et marchandise du talent en le prodiguant outre mesure à des frivolités qui n'ont pour but que d'acquérir quelque misérable argent. David disait à ces gens que pour atteindre la fortune, de bons états y conduisent plus sûrement; qu'un bon pâtissier, un excellent cordonnier sont des hommes plus utiles à la société et plus honorables qu'un mauvais peintre. Drolling partageait ces sentiments; maintes fois il déplorait son infériorité, car il aurait voulu atteindre la perfection dans ses œuvres. Le caractère principal du talent de Drolling est une noble simplicité qui ne saurait se confondre avec l'affectation d'une prétendue pureté qui se rencontre si souvent parmi ses camarades d'étude. David seul avait compris ce beau idéal plein de naturel, que les novateurs aujourd'hui veulent repousser. Cependant, à ces hommes partiaux, ce grand maître aurait, à plusieurs titres, reconnu du talent; mais sans partager leurs singuliers goûts, car David n'a jamais opprimé les tendances artistiques de ses élèves. Au contraire, il aidait à leur développement. Tel, dans son atelier, pouvait prétendre au beau style antique, que, près de lui, tel autre, pouvait briller, en prenant pour base de son talent la vérité et en copiant naïvement la nature, ce que ce grand maître appréciait avant tout. Cependant, il n'a été permis qu'à la supériorité de David d'avoir, comme disait ce grand maître, essayé de mettre l'antique en action. Il a atteint dans ce genre une perfection qui de longtemps ne pourra être égalée. Il est résulté de cette recherche du beau, propagée par ses disciples, que l'école française s'est élevée, par les productions merveilleuses de ces artistes, au premier rang parmi les écoles les plus renommées. L'influence du grand maître s'est fait sentir dans toutes les branches de l'art: sculpture, architecture, tout s'est soumis à ses principes, et nous devons espérer que le progrès se soutiendra malgré les essais tentés par de fausses manières de voir et d'interpréter le bien. Non, jamais, nous osons l'espérer, nous ne verrons le noble art de la peinture soumis aux frivolités de la mode qui serait sa ruine.

G. ROUGET.

Ordre du jour de la séance du mardi 17 avril.

1° Lecture du procès-verbal du 3 du même mois; 2° correspondance; 3° rapport de M. Henri de Sauclières sur l'ouvrage de M. de Longpérier, intitulé *Trois proverbes;* 4° rapport du comité administratif sur la situation financière de la Société; 5° rapport de M. Moultat sur une série du journal de l'institut royal des architectes britanniques; 6° élections préparatoires pour le renouvellement du bureau.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 6 avril 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

M. le président informe le Comité que le secrétaire général, M. Clerget, est indisposé et qu'il ne pourra assister à la séance; il prie M. Louis Auvray, l'un des secrétaires, de se charger de la rédaction du procès-verbal. Ensuite, M. le président exprime ces regrets de n'avoir pu assister au second banquet du Comité où la gaieté la plus franche et l'entrain le plus cordial n'ont cessé de régner, et dont nous laissons à plus habile que nous, à notre collègue, M. Clerget, le soin de rendre compte.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Louis Auvray pour lire son rapport sur deux planches de M. Hulot, graveur à la Monnaie, obtenues par la galvanoplastie d'après la *Françoise de Rimini*, de Scheffer, gravée par Calamatta, et une admirable vierge de Raphaël, due au burin d'Henriquel Dupont. Après avoir entendu cette lecture, le Comite décide, par un vote, que ce rapport sera inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS.

M. le président annonce au Comité que le beau tableau de Mlle Lescuyer, dont l'honorable M. Schaal a rendu compte dans la séance du 16 mars, a été admis par le jury de l'Exposition universelle des Beaux-Arts. Cette nouvelle est accueillie avec la plus vive satisfaction et attire à notre collègue, Mlle Lescuyer, présente à la séance, les justes félicitations du Comité qui voit dans ce premier jugement d'un jury, d'ailleurs taxé de sévérité, l'espoir d'une part aux récompenses qu'on décernera aux exposants.

Une commission est nommée pour faire un rapport sur les travaux de M. Hippolyte Henry; elle se compose de Mlle Lescuyer, de MM. Dussauce, Hubert, Rey et Hagnauer.

M. Brévière demande, si à l'approche de la grande solennité artistique et industrielle qui se prépare, on ne jugera pas convenable de charger quelques commissions d'en rendre compte. M. le président répond que telles sont les intentions du Comité qui constituera cesdites commissions à la prochaine séance.

M. Schaal fait une communication émanant du président de la Société d'archéologie d'Auxerre qu'on accueille avec sympathie, le Comité étant toujours heureux d'étendre ses relations de bonne confraternité.

Lecture est faite d'une lettre de M. A. Kurter, artiste peintre sur porcelaine, qui demande à faire partie du Comité central des artistes. Cette candidature étant appuyée par MM. Guilletat et Rey, il sera procédé à l'élection dans la séance du vendredi 20 avril.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 20 avril.

1° Correspondance; 2° élection de M. A. Kurter, peintre sur porcelaine; 3° rapport de M. Brévière sur les travaux de M. Bulot; 4° Émile Thomas : sur le placement au Salon des œuvres profanes et religieuses; 5° nomination de commissions pour rendre compte de l'Exposition universelle; 6° propositions diverses; 7° Fables de M. Chareau, membre du Comité.

L'un des *secrétaires*,

LOUIS AUVRAY,

statuaire.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

PALAIS-ROYAL : trois pièces nouvelles. —OPÉRA.— ITALIENS. — ODÉON. — VARIÉTÉS. — PORTE-SAINT-MARTIN.—THÉATRE LYRIQUE.—GAITÉ.— CIRQUE IMPÉRIAL. — OPÉRA-COMIQUE, *la Cour de Célimène.*

Par une exception bien rare, surtout à l'époque où nous sommes, la quinzaine n'a été marquée dans nos différents spectacles que par des reprises ou des continuations de succès, sauf pourtant le théâtre du Palais-Royal, qui a donné du même coup trois pièces nouvelles qui ont fort à propos rajeuni son affiche. Deux de ces actes nouveaux sont médiocres, pour n'en pas dire davantage: l'un est intitulé : *Minette;* l'autre s'appelle *Zouave et highlander*. La comédie, qu'il faut le moins possible aller chercher au théâtre de M. Dormeuil, n'a rien à voir dans ses scènes risquées ou dans ces parades. *Le Bal d'Auvergnats*, dont la donnée n'est pas neuve, a du moins l'avantage d'être plus gai, plus franc d'allure, et de compter parmi ses personnages ce prince des grotesques qui s'appelle Grassot.

Reprenons maintenant l'ordre hiérarchique de nos diverses scènes. Le bruit court que l'Académie impériale de musique se propose d'ouvrir ses portes tous les soirs, tant que durera l'Exposition universelle. Dans ce but, de nombreux engagements seraient signés ou à la veille d'être conclus par M. Crosnier, administrateur général. Au nombre de ces engagements, on cite celui de Mme Tedesco. Le rôle de Fidès, dans *le Prophète*, que Mme Stoltz n'avait encore chanté qu'en

Italie, a été enfin interprété à l'Opéra par la célèbre cantatrice, qui s'y est fait vivement applaudir. Mme Guy-Stéphan est de retour à Paris, où la rappe'ait l'expiration du congé qu'elle a fort heureusement uilisé pour son renom et pour ses intérêts au Grand-Théâtre de Trieste. Mme Guy-Stéphan reparaîtra dans un ouvrage chorégraphique expréssément composé pour elle. Mlle Moreau-Sainti, fille du professeur au Conservatoire, se fera prochainement entendre sur notre première scène. La jeune artiste débutera dans un opéra en trois actes, dont la musique est d'un compositeur italien du nom de Billetta, et qui sera représenté après *les Vêpres siciliennes*.

La prochaine arrivée de Rossini au milieu de nous acquiert de jour en jour plus de consistance.

La semaine sainte a motivé l'exécution de deux oratorios de maîtres contemporains. Mardi on a entendu aux Italiens la *Rédemption* de M. Alari; le samedi suivant l'*Enfance du Christ* avait attiré un auditoire aussi nombreux que choisi dans la salle Favart.

Une comédie de M. Ernest Serret, auteur du drame *Qu'en dira le monde*, sera d'ici à peu de jours joué sur la scène de son premier succès, à l'Odéon. Le nouvel ouvrage de M. Serret sur lequel l'administration de M. Alphonse Royer compte beaucoup, est intitulé *Bonheur passe richesse*.

Après un long intérim le théâtre des Variétés est, dit-on, à la veille de trouver, d'accord avec le capitaliste anglais, propriétaire de la salle, une administration sérieuse et définitive. MM. Coignard frères que la fortune a tant de fois déjà secondés, deviendraient directeurs de cette entreprise qui ne pourra que renaître et prospérer sous leur intelligente initiative.

Les Noces vénitiennes seront suivies à la *Porte Saint-Martin*, d'autres pièces importantes telles que *l'Histoire de Paris*, *la Belle Gabrielle*, *les Carrières de Montmartre*, et *la Boulangère a des écus*.

Le Théâtre-Lyrique lui aussi, tient en réserve des nouveautés qu'il va successivement offrir au public et qui seront *Lisette*, opéra-comique en deux actes de M. Sauvage dont la musique a été composée par M. Ortolan; puis la grande partition de M. Halévy pour Mme Cabel, et enfin un opéra de M. Hignard ayant pour titre : *les Compagnons de la Marjolaine*. Pourquoi ne dit-on plus rien de la féerie de M. Félicien David?

En prévision de l'affluence des curieux des départements et de l'étranger que l'Exposition universelle attirera bientôt à Paris, la Gaîté a engagé Mlle Déjazet qui fera son apparition au boulevard du Temple dans une pièce de MM. Dumanoir et Vanderburck.

Le Messager des théâtres annonce que le privilége de M. Billion, directeur du théâtre impérial du Cirque, vient d'être prolongé de trois ans, et qu'aucune modification n'a été apportée au genre de cette exploitation, non plus qu'aux conditions de l'ancien cahier des charges.

Le compte rendu qui précède était imprimé lorsqu'a eu lieu, à l'Opéra-Comique, la première représentation de *la Cour de Célimène*, pièce en deux actes de M. Rosier, dont M. Ambroise Thomas a écrit la musique. Cet ouvrage est le troisième que donne M. Thomas, depuis son légitime succès du *Songe;* mais il s'en faut, à notre avis, que le compositeur, si heureusement inspiré dans cette partition et celle du *Caïd*, ait, depuis ce jour, marché de triomphe en triomphe. Il semble, au contraire, j'en demande excuse à l'Institut, il semble aujourd'hui plus que jamais que l'Académie a porté malheur à son élu. *Raymond*, malgré la gentillesse de Mlle Lefebvre, et *la Tonnelli*, en dépit de la verve de Mme Ugalde, n'ont brillé à la salle Favart que d'un éphémère éclat; il est fort douteux que Mme Miolan-Carvalho assure une plus longue existence aux mélodies dont elle est la principale, et, à coup sûr, la plus séduisante interprète. Il n'y a pas d'idée dans la nouvelle œuvre de M. Ambroise Thomas; tout au plus y démêle-t-on des réminiscences; on sent le travail partout, et nulle part l'inspiration.

Pour ce qui est du poëme, il atteste chez son auteur, M. Rosier, une triste aberration. Toucher aux personnages de la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle pour en faire des pantins du théâtre de la foire, c'est transgresser les lois du goût, c'est manquer aux convenances, aussi bien envers le public qu'envers ses ancêtres littéraires. Ce commandeur et ce chevalier, cette comtesse et cette baronne ne sont que des caricatures qui n'appartiennent à aucune époque et à aucun monde. En fait d'esprit, quelques mots équivoques à l'usage du répertoire de Ravel ou de Grassot, n'ont point racheté l'indigence d'un dialogue qui essaye d'être fin et qui n'est que prétentieux. MM. Rosier et Ambroise Thomas ont moins besoin de lauriers que de repos. Heureusement l'Opéra-Comique, théâtre favorisé entre tous, n'est pas à cela près de deux ou trois noms pour réussir.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 avril.

On nous annonce la prochaine réouverture des salons de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, qu'un deuil de

famille d'abord et depuis l'état des travaux du Louvre n'avaient pas permis d'ouvrir aux époques ordinaires. Ces réceptions dont l'éclat ne le cédera en rien à celles des années précédentes, se continueront pendant presque toute la durée de l'Exposition universelle.

— Samedi et lundi dernier, au palais des Beaux-Arts, il y a eu séance du jury de peinture pour l'examen des ouvrages dont les auteurs avaient obtenu des délais de l'administration.

— Le bruit a circulé la semaine dernière que M. Ingres avait été frappé d'un commencement d'apoplexie; mais, heureusement, la santé de l'illustre peintre ne donne plus aujourd'hui d'inquiétude.

— L'un de nos peintres académiciens les plus distingués, M. Robert Fleury, est gravement malade depuis quelques jours.

—Les démolitions nécessitées par le percement de la rue de Rivoli prolongée avancent avec rapidité ; en se plaçant à l'angle de la rue de Rivoli et du boulevard du Centre, déjà ouvert depuis le Pont-au-Change jusqu'à la rue des Lombards, on voit la colonne de Juillet se dresser au milieu de la place de la Bastille comme un jalon qui servirait au percement de la voie nouvelle. Les travaux de reconstruction de la prison de la Conciergerie viennent de commencer, et déjà le quai est barré de ce côté aux voitures ; le trottoir bordant la muraille du quai a été réservé aux piétons; la Sainte-Chapelle, qui fait aussi partie du Palais de Justice, vient de recevoir à son faîte un nouvel ornement; c'est un couronnement en plomb dentelé à jour comme ceux qui ornaient au moyen âge les pignons et les toitures de certains édifices.

Jamais les visiteurs n'avaient été aussi fréquents dans ce gracieux monument. Toutes les personnes qui visitent la Sainte-Chapelle s'accordent à en souhaiter, dans le plus bref délai, la complète restauration.

— M. Gosse vient d'être chargé de l'exécution des principaux dessus de porte des appartements du magnifique hôtel des affaires étrangères.

— L'Académie française a élu directeur M. le duc de Noailles, et chancelier Mgr l'évêque d'Orléans.

— Les travaux de terrassement du boulevard de l'Impératrice, cette magnifique avenue de 100 mètres de largeur destinée à relier au bois de Boulogne l'extrémité des Champs-Élysées, ont été poussés avec une activité telle, qu'aujourd'hui la percée est complète entre la place de l'Étoile et la porte Dauphine. Déjà, dans une certaine étendue du parcours, on s'occupe de niveler le terrain pour la formation des trottoirs.

— Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a déjà plusieurs mois, de l'intention qu'avait l'édilité parisienne de contracter un emprunt qui la mettrait à même d'accroître le nombres des services qu'elle ne cesse de rendre aux arts. La ville va réaliser cet important projet, au moyen d'un emprunt de soixante millions. Les deux tiers de ce capital seront affectés à l'aide généreuse que prête notre municipalité aux besoins de l'alimentation publique; les vingt autres millions seront consacrés à l'achèvement des travaux d'utilité générale, des monuments ou des édifices commencés, et pour lesquels la ville est à bout de ressources.

— M. Charles Crauk, de Valenciennes, second grand prix de Rome, vient de recevoir l'honorable mission de se rendre à Venise, à l'effet de copier quatre grands tableaux retraçant divers épisodes de la quatrième croisade, et qui décorent la salle du grand-conseil au palais Ducal. Ces toiles, dont les originaux portent les noms de J. de Clerch de Lorraine, de J. Palma, de D. Tintoret et de A. Micheli dit le Vicentino, sont destinées à la galerie historique fondée à Valenciennes par la société impériale d'agriculture, sciences et arts de cette ville. C'est dans cette quatrième croisade, comme on sait, que s'illustrèrent plusieurs Valenciennois.

— M. Dielitz, secrétaire général des musées royaux à Berlin, est arrivé à Paris pour diriger, en qualité de commissaire du gouvernement prussien, les travaux relatifs à l'arrangement des objets d'art de ce pays qui doivent figurer à l'Exposition universelle.

— L'administration municipale fait exécuter des travaux de décoration très-importants à l'église de Saint-Eustache, qui peut être considérée comme le second édifice religieux de la capitale; bien qu'elle ne présente pas dans sa longueur les vastes proportions de Notre-Dame, de Saint-Roch et de Saint-Sulpice, l'élévation de ses voûtes n'est inférieure qu'aux cathédrales de Beauvais, d'Amiens et de Metz, construites vers le milieu du XVI[e] siècle par l'architecte David ; elle procède du style gothique et de la renaissance. Ce mélange, quelque peu bizarre, peut ne pas paraître d'une grande pureté, mais il produit un effet aussi pittoresque que grandiose. Depuis les démolitions exécutées pour la formation du périmètre des halles centrales, la façade méridionale de cet édifice a été complétement dégagée, et son style architectural en est aujourd'hui mieux apprécié.

EXPOSITION UNIVERSELLE

DES BEAUX-ARTS.

AVANT-PROPOS.

Le meilleur préambule du compte rendu d'une exposition comme celle qui sera inaugurée le 15 de ce mois, est la monographie de l'édifice ou des bâtiments renfermant les ouvrages soumis au jugement de la foule. Les constructions appropriées aux besoins des Beaux-Arts, dont la société en commandite ayant M. de Rouville pour directeur, a dû, conformément aux prescriptions du cahier des charges, supporter tous les frais, y compris ceux d'administration, couvrent un grand espace superficiel. Cet espace, qui se développe à l'extrémité de l'avenue Montaigne, en face de la rue Jean Goujon et du Cours la Reine, sur une largeur d'environ quatre-vingts mètres, pénètre dans une profondeur de plus de deux cents mètres, jusqu'à la rue Marbeuf, où se trouve la seconde entrée.

De ce côté des bâtiments, il a été depuis peu ajouté de nouveaux terrains d'une contenance de cinq à six cents mètres, formant l'angle de la rue Marbeuf et de la rue Bizet, terrains sur lesquels s'élèvent les appendices du monument principal. L'ensemble de constructions dont il s'agit n'ayant qu'une destination provisoire, et réclamant, avant toute chose, la promptitude dans son achèvement, a été exécuté en moellons et en pans de bois, sans que la solidité ait été aucunement compromise. Les détails qui vont suivre sont l'extrait ou le résumé de descriptions et de notes que nous avons lieu de croire exactes.

La grande entrée de l'Exposition universelle des Beaux-Arts est située avenue Montaigne. Dans l'alignement de cette avenue, la façade du monument qui remplit, ainsi qu'on l'a vu, une largeur de quatre-vingts mètres, offre au centre un hémicycle d'au moins cinquante mètres d'ouverture, que terminent, à droite et à gauche, deux ailes rectangulaires.

Sept arcades, larges d'environ quatre mètres, la portion supérieure vitrée, entourées de chambranles avec sculptures, se groupent dans la partie circulaire. Sur la frise qui règne au-dessus de ces arcades, on lit, en lettres d'or, les mots : Exposition universelle des Beaux-Arts. Des fleurons moulés en plâtre décorent les tympans qui séparent les pleins-cintres.

Plus élevés que cet hémicycle, les angles bordant l'avenue Montaigne se composent d'un rez-de-chaussée, une sorte d'entresol et un premier étage, surmontés d'un fronton circulaire qui s'appuie sur les chapiteaux de deux pilastres cannelés, dont les piédestaux posent eux-mêmes sur le soubassement. Des enroulements de fleurs enrichissent les frontons. Le motif qui vient d'être décrit, et qui ne comprend dans sa largeur qu'une fenêtre par étage, est exactement répété en regard de l'ancienne allée des Veuves, sauf la fenêtre du rez-de-chaussée, qui de ce côté est remplacée par une porte.

Les ailes qui, sans solution de continuité avec les angles de l'hémicycle, complètent la façade, présentent, dans leur soubassement, deux portes légèrement cintrées. Aux deux étages superposés s'ajustent trois fenêtres en manière de motif milieu. Un entablement et un acrotère couronnent ces ailes, plus basses que les frontons des angles, qui sont, à vrai dire, la seule décoration extérieure de l'édifice.

Longeant ensuite l'avenue Montaigne jus-

qu'au quai, on atteint bientôt la rue Bizet, où débouche sur la droite la rue Marbeuf. Au coin de ces deux voies, des constructions s'achèvent; elles tiennent dans l'alignement de la rue Bizet une largeur de vingt-cinq à trente mètres, et sont disposées en trois pignons dont les chevrons ont été laissés à découvert en manière de chalet.

Voici enfin la seconde façade du Palais des Beaux-Arts, rue Marbeuf, ou plutôt sa seconde entrée publique, qui, de même que celle de l'avenue Montaigne, se présente en retraite. Mais ici l'ordonnance circulaire a été remplacée par la ligne droite, se raccordant à ses points extrêmes avec deux pans coupés. Trois arcades, un peu moins grandes et plus simples que celles de l'avenue Montaigne, facilitent sur ce point à la foule l'accès des salons et des galeries. La largeur des pans coupés est remplie par une porte que surmontent deux étages divisés par un bandeau qui forme, sur la droite et sur la gauche, l'entablement des dépendances de cette seconde entrée.

Dans les dépendances de gauche a été installé un poste militaire; une partie de celles de droite est appelée par les gardiens la Nécropole, ou le Champ des Morts, parce que c'est l'endroit où ont été rassemblés les ouvrages qui ont encouru la disgrâce du jury, et que leurs auteurs n'ont pas fait retirer dans les délais prescrits.

La configuration extérieure des bâtiments de l'Exposition des Beaux-Arts ainsi indiquée, il reste à faire connaître les arrangements intérieurs.

Les portes de l'hémicycle, avenue Montaigne, élevées de sept marches au-dessus du sol, s'ouvrent sur un immense vestibule, aux extrémités duquel commencent deux larges escaliers conduisant aux galeries latérales où sont exposés les dessins, aquarelles, gravures, lithographies, et autres plans, estampes ou œuvres graphiques de petite dimension. Des tableaux de l'école norvégienne ornent ce vestibule de plain-pied avec les autres salles, qui se succèdent sur toute la largeur de l'édifice, en sept travées ou sections transversales. Ces travées sont bordées, de l'un à l'autre bout du parallélogramme, au midi et au nord, par deux galeries plus étroites, dans l'une desquelles un restaurant a déjà été établi.

Cinq salles s'alignent parallèlement au vestibule, sur lequel elles ont chacune une entrée : au milieu est la salle des Bavarois; la première à gauche est celle des Italiens; la seconde du même côté est celle des Néerlandais, sa contenance est le double de celle des Italiens. Le premier espace à droite de la salle des Bavarois est consacré aux Autrichiens, et va, comme le compartiment des Pays-Bas, jusqu'aux confins de la seconde travée. Le deuxième espace, sur le même alignement, est la propriété de la Grande-Bretagne, dont le vaste domaine, couvrant six des sections transversales, ne finit que là où commence la dernière galerie attenante au vestibule de la rue Marbeuf.

A propos de l'exhibition britannique, un de nos abonnés, M. Berthoud, nous signale une inexactitude qui s'est glissée dans le dernier article sur le *Jury de l'Exposition universelle des Beaux-Arts*, et que les renseignements que nous avons été à même de recueillir depuis la publication de ce travail nous auraient fait un devoir de rectifier, en l'absence de tout autre avis. La lettre de M. Berthoud établit exactement les chiffres : peintures à l'huile, 320, dont 9 Landseers; aquarelles, 137; sculptures, statues, médaillons, bas-reliefs, 81; gravures, 156; lithographies, 25; chromolithographies, 8; gravures sur bois, 26; architecture : dessins et plans, 25; total, 776 ouvrages. Nos plus récentes informations élevaient ce total à 800 envois.

Au centre de la seconde travée du Palais des Beaux-Arts, contiguë à celle de la Bavière, se trouve l'école prussienne, fort à son aise dans un beau salon à pans coupés, que borde, à sa gauche, le double prolongement des galeries de la Belgique et de la Néerlande; à sa droite, les possessions collatérales de l'Autriche et de la Grande-Bretagne.

Le troisième rang, toujours en suivant l'ordre transversal, est réservé, pour les trois cinquièmes de sa largeur, à l'Espagne,

qui touche au nord la continuation de l'Angleterre, et au midi celle de la Belgique, qui succède en cet endroit aux Pays-Bas.

Le vaste espace, où l'on pénètre quand on laisse derrière soi l'exhibition espagnole, du double plus large dans un sens et atteignant, comme celui qui le précède, les continuations de la Belgique et de l'Angleterre, est le premier salon français.

Vient ensuite le second salon de la France, d'une dimension semblable à celle du musée de la Péninsule, que les Anglais et les Belges côtoient à ses extrémités; puis la troisième salle, affectée à notre école et disposée à pans coupés, comme celle de la Prusse; sur ses côtés et touchant aux extrêmes frontières de la Grande-Bretagne et de la Belgique, ont été réservés, à gauche un espace pour la collection de M. Horace Vernet, et à droite une autre pièce semblable pour l'œuvre de M. Ingres, qui s'est fait envoyer tout exprès de Belgique l'une de ses meilleures compositions, le portrait de Bonaparte, premier consul, qui appartient à la ville de Liége.

La septième et dernière travée, d'où l'on passe dans le vestibule donnant sur la rue Marbeuf, est, à proprement parler, la grande galerie française, car elle remplit d'une paroi à l'autre toute la largeur du palais. Un passage ménagé à droite de cette galerie conduit à l'exposition spéciale des sculptures, qu'on a d'ailleurs réparties, autant que possible, dans les salles précédemment décrites.

L'angle des rues Bizet et Marbeuf, récemment compris dans le périmètre du palais des Beaux-Arts, constitue un appendice où sont exposés, dans le jour et avec la symétrie indispensable, les tapis de haute lisse des Gobelins et de Beauvais, les précieux produits de la manufacture impériale de Sèvres, et le fameux musée chinois.

Cependant, les amateurs auront beau chercher, ils ne découvriront pas, au milieu de toutes ces créations du ciseau, le beau groupe en marbre de *Geneviève de Brabant*, par M. Maindron, non plus que les ouvrages de MM. Gruyère et Diébolt, ancien pensionnaire de Rome, qui ont provoqué, on ne sait pourquoi, les colères du Jury.

Au demeurant, la liste des blessés et des morts durant cette longue lutte des artistes contre le Jury, serait aussi longue que laborieuse, s'il fallait la dresser sans omettre un nom, sans passer sous silence une méprise, sans négliger une rancune ou un amour-propre. Il faut bien dire pourtant aux approches du jour où l'Exposition universelle va convier Paris et le monde à ses fêtes, que plus d'un vrai talent brillera malgré lui, par son absence, sous les lambris du Palais des Beaux-Arts. On cite encore, en effet, parmi les peintres d'une incontestable renommée qui n'ont pas été reçus, ou qui n'ont été admis, que jusqu'à concurrence d'une très-minime portion de leurs envois, M. Lapito et ses charmants paysages, M. Signol et son tableau, que l'on dit remarquable; enfin, MM. Dubufe père, Victor Chavet, et une multitude d'autres artistes non moins méritants.

Les refus du Jury se sont compliqués de ceux des propriétaires d'ouvrages que leurs auteurs voulaient présenter à l'Exposition. Sous ce rapport, l'histoire de M. le marquis Maison et de M. Decamps n'est pas sans quelque intérêt. Peut-être n'a-t-on point perdu le souvenir de l'achat fait il y a quelques années par M. le marquis Maison à M. Decamps, de son beau dessin de *Josué*, déclaré alors, ou du moins considéré comme unique, en raison de son prix de vente, qui avait été de 6000 francs. Le célèbre peintre, désireux de soumettre ce dessin au jugement public, a demandé à son noble acquéreur la permission de l'envoyer au Palais des Beaux-Arts. M. le marquis Maison n'a pas cru devoir consentir à cet envoi, et son intelligente sympathie pour les artistes exclut toute interprétation défavorable d'un refus qui a pu surprendre M. Decamps. Mais ce qui a bien autrement surpris le riche amateur, c'est la nouvelle peu après portée à sa connaissance, qu'un second original, ou une seconde copie de ce même dessin de *Josué*, dont il se réputait le seul détenteur, avait sa place à l'Exposition, et qu'ainsi, la valeur de son trésor avait subi une dépréciation de plus de moitié. Il y a dans cette aventure, semble-t-il, quel-

que chose de plus ou de moins qu'une fantaisie du crayon ou du hasard.

Un incident, qui n'est pas sans quelque analogie avec celui qui précède, s'est produit il y a quinze ou dix-huit ans, sous le règne du roi Louis-Philippe. Le duc d'Orléans, qui tenait en haute estime le talent de M. Ary Scheffer, comme le prouve la clause de son testament, par laquelle il lègue au comte Molé, pour la part efficace qu'il a prise à son mariage avec la princesse Hélène, les deux *Mignons*, de M. Ary Scheffer, ces deux tableaux étant ceux de sa galerie qu'il affectionnait le plus, le duc d'Orléans avait acheté au maître, avec sa générosité habituelle, sans aucune condition ni réserve, et moyennant la somme de quarante-cinq mille francs, sa *Françoise de Rimini*. Or le lendemain de la vente, mais non de la livraison, le peintre commençait une copie, ou plutôt un second original, identique au premier, sauf la dimension un peu plus petite. Cette autre *Françoise de Rimini* appartient aujourd'hui à un amateur anglais, qui l'a payée trente-deux mille francs. Qu'il soit permis de rappeler à ce sujet, que si les annales des arts enseignent que les maîtres anciens ont souvent répété leurs compositions, l'histoire ajoute qu'ils ne l'ont jamais fait qu'avec l'agrément des propriétaires, lesquels exigeaient toujours des changements dans les personnages ou les accessoires.

Quoi qu'il en soit, l'examen et l'analyse des œuvres exposées au palais de l'avenue Montaigne imposaient à ce recueil une responsabilité trop sérieuse, pour qu'il n'appliquât pas tous ses efforts et tous ses soins à l'accomplissement d'une semblable tâche. La Revue des Beaux-Arts est donc heureuse et elle espère que ses lecteurs se réjouiront avec elle du concours que veut bien lui prêter, dans ces difficiles conjonctures, M. Édouard Thierry, l'un des représentants les plus justement considérés de la presse. Pour l'auteur de ces pages, c'est en outre un honneur et une satisfaction insignes, de rappeler qu'à une époque déjà loin de nous, il a eu l'avantage de collaborer avec l'écrivain dont il est resté l'ami, à la *Chronique de Paris*, que dirigeait alors un homme d'esprit et d'initiative, M. Théodore Deschères, qui plus tard, en 1848, a participé, sinon à l'établissement, au moins à la consolidation du journal *l'Assemblée Nationale*.

Au grand étonnement de tous les appréciateurs de son talent, M. Édouard Thierry, pour des motifs qu'il faut respecter, mais qui n'en sont pas moins regrettables, a renoncé au feuilleton dramatique dont il était chargé au *Moniteur*, depuis la retraite de M. Rolle, et où il déployait une modération, un tact et une délicatesse d'aperçu au-dessus de tout éloge. L'organe officiel conserve cependant son rédacteur qui n'a abandonné l'histoire hebdomadaire du théâtre que pour se livrer d'une manière plus spéciale aux études de la bibliographie.

Mais les travaux d'érudition ou de littérature n'absorberont pas tous les instants de M. Thierry; après le commerce des livres celui des arts aura son tour, et le critique, dont les appréciations en matière de tableaux et de sculpture ont si souvent fait autorité, reprendra, dans la Revue des Beaux-Arts, à partir de la livraison prochaine et pour toute la durée de l'Exposition universelle, la plume de Vasari, de Diderot, de Winkelmann, qu'il tient, on le sait, avec autant d'indépendance et de goût que ses devanciers et ses modèles. Les signalés services que les écoles françaises et étrangères doivent à M. Édouard Thierry pour ses comptes rendus de nos expositions, dans le *Messager*, jusqu'en 1846, époque où cette feuille cessa de paraître, et dans l'*Assemblée nationale*, depuis 1849 jusqu'au dernier salon de 1853, sont pour la Revue des Beaux-Arts une garantie qu'elle ne s'est pas trompée dans son choix, et, pour les artistes, une certitude qu'ils seront bien jugés.

Par décret impérial du 27 avril dernier, contre-signé de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État, et inséré au *Moniteur* du lendemain, l'ouverture de l'Exposition universelle des œuvres d'art et des produits de l'agriculture et de l'industrie, qui devait avoir lieu le 1er mai, est ajournée au 15 du même mois.

Georges GUÉNOT.

CORRESPONDANCE.

—

La lettre suivante a été adressée par le directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS au directeur de l'*Artiste :*

Paris, 25 avril 1855.

MONSIEUR,

Un article du dernier numéro de votre journal me fait intervenir dans un débat auquel j'étais resté jusqu'alors complétement étranger; en revanche, ce même article garde, au sujet du rédacteur en chef de la REVUE DES BEAUX-ARTS, M. Georges Guénot, auteur des lignes qui ont servi de prétexte à votre attaque, un silence qui n'est peut-être que de la prudence. Quoi qu'il en soit, on a essayé de porter un préjudice matériel au recueil qui m'appartient et cette tentative me met dans la nécessité de répondre.

Parlant de la REVUE DES BEAUX-ARTS que *je dirige* mais que *je ne rédige pas*, l'*Artiste* a dit : « On s'abonne ou plutôt *on ne s'abonne pas* rue de Clichy. »

Maintes fois déjà la magistrature a fait justice de ces sortes d'insinuations plus malveillantes que dangereuses. Permettez moi donc de vous avertir qu'en cas de récidive je me verrai forcé d'en appeler à la sagesse des tribunaux.

Puisqu'aussi bien, Monsieur, ces délicates questions de publicité et d'influence ont été soulevées par vous, sans plus de retard, allons aux preuves, et sachons si c'est aux bureaux de la REVUE DES BEAUX-ARTS ou aux bureaux de l'*Artiste* que *l'on ne s'abonne pas*.

Déposez sur un terrain neutre, au siége de la société des gens de lettres, par exemple, chez M. Godefroi, Cité Trevise, 14, vos registres d'abonnements; j'en ferai autant. A ce dépôt nous joindrons nos souches de quittances, nos livres de caisse, nos reçus de la poste et de la compagnie Bonnard pour les affranchissements et la distribution, enfin nos mémoires d'imprimeur et de marchand de papier. Après quoi le bureau de la société ou des commissaires de son choix statueront pièces et chiffres en main.

Pleinement rassuré, quant à moi, sur les conséquences de ce loyal défi et sur l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro, prêt d'ailleurs à payer les lignes excédant mon droit de réponse, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations.

FÉLIX PIGEORY.

LES ARTISTES EN PLEIN VENT.

II.

LE MARCHAND D'ESTAMPES.

Pour peu que le tiède soleil de la paresse ait laissé descendre sur vous un de ces doux rayons que le bon Nodier appelait l'amour de la flânerie; pour peu que vous vous soyez pris, par une joyeuse matinée de liberté, à égréner vos heures et vos minutes, sans vous rendre compte de leur emploi, à peu près comme le lazzarone égrène les *pater* et les *ave* de son chapelet, sans penser à la prière ; pour peu enfin que vous soyez artiste, vous avez dû, cent fois, vous laisser prendre à cet hameçon, composé d'une ficelle tendue à quelque coin de rue, et à laquelle pendent tant de poissons d'avril, qu'on nomme *gravures*. Hélas! l'homme qui tient cette ligne si diversement amorcée, n'est pas toujours un heureux pêcheur et il advient trop souvent que la nuit arrive, sans qu'il ait pris les quelques maigres goujons qu'attendait son repas du soir.

Et pourtant, cet homme que vous voyez là, avec sa casquette de loutre, sa redingote incolore et son pantalon jadis immaculé; cet homme qui, comme le Bias des anciens jours, porte toute sa fortune sur son dos, est aussi un de ces prêtres de l'art, qui ont à remplir une mission de propagande et de civilisation sociale.... Ainsi que le marchand de figurines, dont nous vous avons esquissé l'imparfaite silhouette, le marchand d'estampes passe à travers les peuples, pour leur annoncer les messies de l'art, pour enregistrer le progrès, constater les triomphes et asseoir les popularités conquises. Sa place est partout, car elle n'est nulle part; celle qu'il a occupée la veille, l'occupera-t il demain ?... Tel est le problème insoluble de toute sa vie : hier, il tendait ses filets à l'angle d'un hôtel; la rue était passante, la lumière y tombait dans une inclinaison favorable, le vent n'y bruissait que juste ce qu'il fallait pour faire frissonner *ses articles* d'une façon provocatrice, le *local* était bon ; il y avait écoulé un Gérard, deux Girodet, et il avait failli placer un David,.. tant le bourgeois mordait à l'appât!.. Mais, voilà que le marteau des démolisseurs s'est levé avant l'aurore et que la muraille, l'angle, l'hôtel et même la rue ont disparu tout à coup: alors, repliant ses gravures, roulant ses ficelles et fermant ses cartons, il s'assied, un instant encore, sur ces ruines de Minturnes, y pleure sa défaite et ses déceptions : c'est Marius chassé par Sylla, Marius dont aucun Plutarque n'écrira la vie; mais qui, du moins, aura la consolation de n'être pas mis en tragédie par Arnauld.

Et pourtant, disons-le, en dehors de ces migrations soudaines et trop imprévues que cette seconde moitié du XIXe siècle a rendues si fréquentes, le marchand d'estampes en plein vent est soumis à moins de vicissitudes que le mouleur de statuettes : son art repose sur une base certainement plus large et évidemment moins fragile ; les chefs-d'œuvre de la peinture sont plus nombreux que ceux de la statuaire, et la reproduction en est moins coûteuse et plus facile; elle est surtout plus féconde : pour deux sous, l'homme du peuple peut se procurer un reflet de Paul Véronèse, de Rembrandt ou de Gérard Dow, et la photographie moderne a mis l'art véritable à la portée de toutes les bourses : Vernet fait piaffer tous ses magnifiques coursiers dans la chaumière du pauvre; Alfred de Dreux illumine la mansarde du doux rayon que lancent les yeux bleus de ses gracieuses amazones; si les princesses appendent les pastels parlants de Giraud à leurs lambris dorés, bien de charmantes grisettes, perchées au sixième étage, les attachent avec des épingles sur leur papier à quatre sous le rouleau.

Quel artiste, quel amateur n'a connu ce type vivant du marchand d'estampes qui, depuis vingt ans, suspendit les trésors volants de son musée aux murs qui s'étendent de l'hôtel de la Monnaie au coin de la rue du Bac? C'est là que *le père Antoine* livre, depuis un quart de siècle, le combat quotidien qui consiste à s'emparer, pour vingt-quatre heures, d'une place convenable à ses expositions : plus matineux que le matinal soleil, il s'est fait l'amant de l'Aurore, dont les doigts pour lui ne sont pas toujours de roses; la concurrence lui tend d'incessantes embûches; il est souvent forcé de courir du nord au sud, du Pont-Neuf au Pont-Royal : c'est un nomade moins la tente, c'est un kabaïl dont la rive gauche est l'inconstant Sahara.

Ce père Antoine, messieurs, saluez son tabouret de velours d'Utrecht; inclinez-vous devant ses lunettes bleues et son abat-jour vert, car le père Antoine n'est pas seulement un marchand : fi donc!... Arrêtez-vous un instant le long de ce quai et causez avec ce patient collectionneur des choses disparues, vous ne tarderez pas à vous apercevoir que c'est un artiste, une sorte de bénédictin qui a passé ses plus beaux jours à la recherche des plus poudreuses souvenances du passé xilographique. Parlez-lui de ses trésors, et bientôt vous l'entendrez vous initiant à tous les arcanes des âges antérieurs à la découverte de l'imprimerie : il connaît toutes les enluminures, toutes les vignettes, les miniatures, les encadrements, les lettres ornées et les culs-de-lampe du moyen âge; il ne les a pas toujours sous la main, tant s'en faut! oh! non; mais il sait où les trouver, quelle obscure boutique les tient cachés à l'œil profane du vulgaire, et, dans une heure, il est homme à vous exhumer la *Bible des pauvres*, les images de l'Ancien Testament, la *Chiromancie du docteur Spartlick*, telles qu'elles ont paru en Allemagne au commencement du XVe siècle. Il vous nommera tous les grotesques personnages qui grimacent sous le crayon de Callot, car il vit avec eux au sein de cette fictive Bohême dont, hélas! il expérimente chaque jour les réalités et dont sa vie est un trop fidèle tableau. Voulez-vous des Johnson, des Bellangé, des Karl Girardet, des Morel Fatio, des Coster, des Albert Durer?... Tout cela se balance et se berce à l'escarpolette bigarrée de cet Alphonse Giroux du trottoir. Voulez-vous.... ce qu'il n'a pas, ce qui n'existe pas? Que lui importe? il répond toujours *oui*, comme ces adroits garçons de restaurant à qui vous demandez le vin d'un clos imaginaire et qui vous répondent invariablement : Voilà!... Il vous trouverait le portrait du Père éternel peint par lui-même et la lithographie de Cléopâtre exécutée par Octave.... C'est ainsi que les révolutions politiques ont exercé sur lui une moindre influence que sur le mouleur son confrère : quand les opinions changent, il lui suffit parfois de changer la lettre de ses estampes pour rajeunir ses sujets et leur imprimer un cachet d'actualité : le *Siége de Sarragosse* s'intitule *le Siége de Sébastopol;* la Bataille des Pyramides a pris successivement, sous son grattoir, les noms de Bataille d'Isly, de Passage des *portes de fer*, d'Inkermann et d'Alma : du moment qu'il y a des burnous et des yatagans, cela s'applique indifféremment aux Turcs ou aux Arabes, et bien des acheteurs n'en demandent pas plus. Il possède des recettes infaillibles pour confectionner des empereurs et des impératrices, ressemblance garantie : Winterhalter a beau faire, son pinceau a tort et le badigeon de mon homme triomphe!

Aussi, quelle intéressante et curieuse revue rétrospective ne peut-on pas faire devant son étalage multicolore? Quelle magnifique réunion de nez, de bouches et d'oreilles, que nous avons tous dessinés jadis au fusain ou à la sanguine!... Que de groupes, que d'académies, que de têtes dont nous maudîmes à quinze ans les illustres auteurs! Là, je retrouve l'éternel *Bélisaire*, l'inévitable cuisse de *Romulus* et le terrible casque de *Fingal;* ici, c'est *Niobé* avec sa grimace maternellement stéréotypée; *Pâris* avec sa bouche en cœur et *Ugolin* avec son cœur en bouche.... O Gérard, ô David, ô vous tous qui fûtes les Lhomond de cette grammaire de nos premiers crayons noirs, salut, trois fois salut, et mille fois adieu!... Du reste

notre étalagiste ne partage pas cette opinion ; il professe et arbore des tendances éminemment classiques, et il gémit fréquemment sur la nécessité que lui impose la mode de sacrifier aux fausses divinités du romantisme moderne. Néanmoins, il estime Gavarni, ne méprise pas Tony Johannot et trouve du bon chez Marillat; il admet les ébauches de Théophile Gautier et les pochades de Cham, en faveur de leur esprit ; s'il supporte Delacroix, sans cesser d'encenser *Mòssieu* Ingres, en revanche, sa vertu se refuse à donner les honneurs de l'exposition aux trop palpables vérités de Courbet,... qu'il ne vend qu'en secret ; car il a coutume de dire que le réalisme est la charge de la réalité.

Mais hélas! toute médaille, — quelque romaine qu'elle soit, — a son revers : cet artiste est bien forcé de descendre jusqu'au dernier bâton de cette horrible et prosaïque échelle qu'on nomme *commerce;* la pratique a ses exigences et la vente ses nécessités : de là, ce cataclysme de choses coloriées, ce déluge de *bonhommes* à deux sous la douzaine, ce débordement de petits portraits de grands hommes et de grands portraits de petits hommes; de là, cette invasion des affreux chefs-d'œuvre d'Épinal et de Tours, qui se sont attribué l'épouvantable monopole des illustrations gravées sur on ne sait quel bois barbare.... C'est là l'éternel vautour qui ronge le foie de Prométhée.... je veux dire du père Antoine! Lui, dont le rêve serait de se baigner dans un fleuve d'*aqua-tinta* et d'*eaux fortes;* lui artiste! lui éclectique! lui qui porte un béret allemand et des cheveux mérowingiens, comme un étudiant de Goëthe ou de Kotzebue!!! Le voici réduit à débiter aux voltigeurs de la ligne et aux bonnes d'enfants de la capitale le portrait de *Malbrouck* et la complainte illustrée de M. *Fualdès* ou du *Juif errant!* Humiliation! Toute rose a donc son épine; tout laurier peut être roussi par la foudre.... Il faut l'entendre déplorer l'*incurie du Corps législatif*, — le mot est de lui, — qui n'a pas *créé une loi* pour ordonner la gravure de certains chefs-d'œuvre qui n'existent qu'en peinture : tant qu'il aura un souffle sur les lèvres, il réclamera la reproduction du *Thermidor* de Müller et de la *Smala* de Vernet.. . Le bon La Fontaine poursuivait les passants en leur criant invariablement : — Avez-vous lu Baruch?.... Müller et Vernet sont les Baruchs du père Antoine, avec cette différence que leur talent n'est de l'hébreu pour aucun de leurs admirateurs.

Maintenant, vous me demandez d'où vient, d'où sort le père Antoine, marchand d'estampes en plein vent?... Il sort et vient de partout et d'autres lieux : son passé remonte loin, sa vie fournirait dix-huit in-8 aux Alexandre Dumas les moins prolixes. Neveu du cousin du concierge de David, — de *mòssieu David*, comme il le dénomme toujours, — il entra dans son atelier en qualité de balayeur : là, il assista à la création des *Horaces*, de l'*Enlèvement des Sabines* et du *Léonidas;* plus tard, il fut admis à préparer la palette de Gros, — de *mòssieur le baron*, comme il l'appelle encore, — et il raconte avec orgueil qu'il eut l'honneur de broyer l'ocre jaune et la terre de Sienne qui dominent dans les *Pestiférés d Jaffa*.... Il serait infailliblement passé rapin, si la persécution et la mort n'étaient venues successivement briser ses hautes destinées. David mourut en exil, Gros mourut dans les flots de la Seine, et voilà pourquoi le père Antoine, privé de son dernier protecteur, affectionne les bords de ce fleuve dont il ne troquerait pas les parapets contre la devanture de tous les Goupyls de la rive droite. Sa prédilection pour l'école de David est poussée jusqu'au fanatisme; aussi, il adore *M. Bazin* qui, non content d'une gloire légitimement acquise avec son pinceau, vient de consacrer son habile burin à la gravure des œuvres de Gérard : encore *un baron*, si j'en crois le père Antoine.

Voilà son passé; vous connaissez son présent; quant à son avenir..., il a coutume de répéter que les *artistes* meurent toujours où sont morts Gilbert, Camoëns et André del Sarte..., et c'est peut être par modestie que parle ainsi le père Antoine, marchand d'estampes à Paris, département de la Seine.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

RAOUL-ROCHETTE : SA BIBLIOTHÈQUE, SES MÉDAILLES. — VENTE ASSE. — VENTE DE M. LÉON FLEURY. — VENTES PROCHAINES.

Raoul-Rochette, né à Saint-Amand en 1783, et mort à Paris le 6 juillet 1854, eut une carrière des mieux remplies. Dès 1812, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, couronnait son beau travail sur l'*Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*. Il fut nommé, en 1816, membre de l'Académie des inscriptions, en 1818, conservateur du cabinet des Antiques de la bibliothèque du roi, et enfin professeur d'archéologie en 1826.

L'Académie des Beaux-Arts en l'admettant dans son sein en 1839, lui confia les délicates et honorables fonctions de secrétaire perpétuel. Il était en outre membre associé ou correspondant de toutes les grandes Académies de l'Europe jalouses

d'honorer en lui, l'antiquaire remarquable, et l'homme érudit auquel la critique en matière d'art et de littérature était également familière.

Pendant les longues années de sa vie consacrées à l'étude de l'histoire de l'antiquité, Raoul-Rochette rechercha dans ses voyages, avec l'ardente sagacité du savant et la patience du bénédictin, les preuves éparses de ces civilisations éteintes, dont il savait si agréablement retracer les merveilles à son auditoire. On ne doit donc pas s'étonner de l'empressement des amateurs à puiser à pleines mains dans ces riches collections de livres, de médailles et de curiosités qui avaient coûté tant d'études et de méditations à leur illustre possesseur.

Sans entrer ici dans le détail des livres de sa bibliothèque, qu'il nous suffise de dire qu'elle comptait d'après le catalogue rédigé par la librairie Techener, 3363 ouvrages tirés pour la plupart à petit nombre. La vente confiée à MM. Bonneons de Lavialle et Boulland, commissaires-priseurs, a produit près de 50000 fr.

Celle de ses médailles a atteint le chiffre de 27000 fr. Nous croyons utile de donner ici le prix de quelques pièces remarquables par leur rareté ou par leur état de conservation, les voici :

N° 73 du catalogue, *Tarente*, tête d'Hercule Bige, module 5, en or, achetée pour la Bibliothèque Impériale, 500 fr.; — n° 36, *Nola*, tête diadémée de femme, en argent, 85 fr.; — n° 79, *Tarente*, tête de femme, en or, 250 fr.; — n° 86, *Tarente*, six pièces assises, en argent, 230 fr. ; — n° 120, *Syris et Pixus*, médaillon en argent, 505 fr.; — n° 256, *Syracuse*, tête de femme, médaille en or d'un style magnifique, module 3, 590 fr.; — n° 264, *Syracuse*, tête de Proserpine, médaillon en argent, 660 fr.; — n° 265, autre de *Syracuse*, d'un très-beau style, 400 fr.; — n° 266, *Syracuse*, tête de Cérès, sans le réseau, 300 fr.; — n° 328, *Pyrrhus*, tête de Diane, 315 fr.; — n° 345, *Roi du Pont*, Mithridate, sa tête, en argent, 435 fr., etc.

La vente des objets d'art égyptiens, assyriens, étrusques, grecs, romains et gaulois, commencée le 30 avril, sous la direction de M. Roussel, expert, se continuera le premier mai; nous en donnerons le résultat.

Deux jours devaient être, selon l'affiche, consacrés aux enchères de la collection de M. Asse; mais, après la première vacation, le propriétaire n'a pas jugé à propos de livrer à leurs caprices les beaux dessins de Roqueplan, de Charlet et de Papéty.

Les tableaux de M. Destouches, dont plusieurs ont eu les honneurs de la gravure ou de la lithographie, n'ont pas atteint des prix très-élevés, à en juger par les chiffres suivants : *le Gage*, 1990 fr. :—*la Correspondance*, le même prix;—*le Ménage*, 1300 fr.;—*Heureuse pensée*, 960 fr.;—*la Bouquetière*, 1500 fr.;—*le Souvenir*, 850 fr.;— le charmant tableau de Grosclaude, *l'Inspiration musicale*, que l'on croirait empruntée à Prudhon, tant elle a de grâce et de suavité, a été adjugé 3800 fr.;—*le Pâturage* et *la Forêt, chasse au renard*, deux grandes compositions de Jolivard, ont été vendues : la première, 800 fr., et la seconde, 825 fr., tandis que les œuvres de Renoux n'ont pas dépassé 152 fr., et celles de Ricois 100 fr.;— *la Fête à Soubiaco*, d'Emile Signol, a été adjugée 500 fr., et sa belle copie de *Pie VII*, d'après David, 200 fr.

Si au lieu d'errer comme une âme en peine dans les salles de la rue Drouot, il vous avait pris fantaisie d'aller visiter le joli hôtel entre cour et jardin, habité naguère par feu Mme la marquise de M***, dans la rue Marbeuf, votre temps n'eût pas été mal employé. A en juger par le choix de sa précieuse bibliothèque, de ses beaux ouvrages à figures, de ses albums et de plusieurs de ses tableaux, la noble défunte devait être femme de savoir et de haute intelligence. Elle aimait les gravures de l'ancienne école française, les Poussin, Girodet, Mme Haudebourg, Lescot, et par-dessus tout les paysages de Bidault.

Ce goût prononcé pour ce vénérable paysagiste qui certes a eu ses beaux jours sous le Directoire et le premier Empire, lui a coûté, si l'on en croit les très-véridiques assertions de MM. Mallard, le commissaire-priseur et François, l'expert chargé de la vente, plus de 10000 francs. Voulez-vous maintenant savoir ce que se sont vendues ces œuvres jadis si recherchées? 5000 fr. Non, messieurs! 3000. Pas davantage. 1500. Non plus. 1000 francs. Allez toujours. 500 francs, peut-être? Vous n'y êtes pas encore. Couvrez-vous la tête de cendres, ceignez-vous d'un cilice, vertueux amants du genre classique. Cette douzaine de tableaux s'est vendue 300 francs à peine. *O tempora! O mores!*

Nous ne prédirons pas le même sort aux tableaux et études de M. Léon Fleury, vendus le 26 avril, par les soins de Me Genevoix. Les œuvres de cet artiste étaient assez nombreuses pour garnir la salle entière et pour faire l'objet d'une vente spéciale. Bien que ses productions pèchent souvent par la mollesse des premiers plans et la lourdeur des feuillés; ces légers défauts sont amplement compensés par l'habileté de la brosse, et l'entente harmonieuse de la perspective. C'est à notre avis un talent qui cherche à se transformer et qui n'a pas encore dit, espérons-le, son dernier

mot. Il semble hésiter entre ses anciennes traditions d'école, et le goût réaliste du jour. Cette lutte est à elle seule un acte de courage, dont M. Léon Fleury sortira probablement victorieux.

En attendant, voici les prix de quelques-unes des œuvres vendues; nous choisissons les principales: *Vue d'un moulin à Montoire*, 130. *Prairies près Trouville*, à M. Achille Jubinal, 150. *Un étang près Casson* (Bretagne), 166. *Vue prise à Traforest*, 310. C'était certainement le meilleur tableau de la collection. *Vue de Voreppe et de la vallée du Graisivaudan*, 137. *Vue du pont du Château sur l'Allier*, 135. *Vue prise à Trouville*, 153. *Vue prise à Trévoux avec le cours de la Saône*, charmante d'effet et de perspective, 140. *Vue prise à Uzerches*, 116. Les autres études se sont vendues en moyenne 70 fr.

Il est très-fâcheux que ces ouvrages d'un aspect agréable pour la plupart, aient été si médiocrement encadrés, c'est trop de modestie vraiment. S'il nous était permis de donner un conseil d'ami à M. Léon Fleury, nous lui dirions: Pour la prochaine fois changez de doreur!

Nous croyons utile de rappeler aux amateurs que la vente des belles gravures dont nous avons parlé dans notre dernier article est celle de M. Van den Zande, ancien administrateur des Douanes, qui comprend notamment des œuvres capitales d'Ostade, de Boissieu et de Rembrandt. Commencée le 30 avril, elle se continuera jusqu'au 22 mai.

C'est décidément les 7, 8 et 9 mai qu'aura lieu la vente de M. Nestor Roqueplan sous la direction de MM. Bonnefons de Lavialle et Febvre. Douze tableaux de M. Camille Roqueplan, des dessins de Watteau et Boucher, un délicieux pastel, des meubles en laque, des tabatières précieuses et de beaux bustes en marbre, tels sont les principaux objets qui attireront à juste titre la foule à l'hôtel de la rue Drouot.

H. Audiffred.

LANTARA ET BOUCHER,

A PROPOS DE DEUX GRAVURES DE M. AL. JAZET [1],

D'après des tableaux de M. Faustin Besson.

PREMIER ARTICLE.

Parmi les publications récentes de l'ancienne maison François Delarue dont l'auteur de cet article a moins que tout autre le droit d'exposer les services et de rappeler les succès, il a paru deux gravures du genre dit *à la manière noire* qui sollicitent un examen spécial, non dans l'intérêt de l'éditeur, certain dès aujourd'hui de la réussite, mais au double point de vue des mérites du peintre et des qualités du graveur. Les compositions dont il s'agit ont été peintes l'une et l'autre par M. Faustin Besson, l'une des renommées de la jeune école française dont l'éloge est ici superflu; ces productions charmantes ont pour sujets et pour titres: la première, la *Jeunesse de Lantara;* la seconde, *Boucher et Rosine;* M. Faustin Besson a vendu la *Jeunesse de Lantara* au musée de Dole, sa ville natale; le tableau de *Boucher et Rosine*, acheté par les ordres de l'Impératrice, décore l'appartement de Sa Majesté au palais des Tuileries.

La gravure de ces deux œuvres qui, dans la pensée du peintre, étaient destinées sans doute à former pendants, et qu'une trop longue distance sépare malheureusement aujourd'hui, a été exécutée avec un remarquable talent par M. Alexandre Jazet, fils du célèbre graveur de ce nom. On a déjà pu apprécier la distinction de style qui caractérise la manière du jeune artiste; les deux derniers ouvrages dont il vient d'enrichir le domaine des arts confirment, en les développant, les espérances qu'avaient permis de concevoir ses travaux antérieurs. Le goût avec lequel ces pages de M. Faustin Besson ont été traduites, le soin exquis, la rare délicatesse qui ont présidé à tout ce qui concerne ce qu'il faut appeler la fabrication, démontrent au delà de toute évidence que ni le peintre ni le graveur n'auront à regretter d'avoir uni leurs efforts.

Le choix des scènes fixées sur la toile par le peintre ne doit pas être attribué à un simple effet du hasard. Au milieu de toutes les individualités artistiques qui varient si capricieusement l'attrayante société du XVIIIe siècle, il en est peu qui offrent d'aussi frappants contrastes que Lantara et Boucher, placés chacun aux pôles extrêmes du monde dans lequel ils ont vécu: celui-ci bercé, caressé à toute heure par les galantes aventures et par la fortune; celui-là constamment en butte à toutes les privations, à toutes les épreuves et à tous les découragements. Il y a donc lieu de croire que ces oppositions si tranchées ont séduit et guidé le pinceau de M. Besson. Après l'hommage rendu à Lantara, il lui a semblé qu'il avait aussi un autre tribut à acquitter envers François Boucher. De là, suivant l'enchaînement logique des idées et des choses, l'exécution des deux tableaux dont la rapide analyse va être tentée, en y joignant la description des gravures qui ont, pour les amateurs et pour le public, l'avantage de rapprocher l'une de l'autre les deux gracieuses pensées du maître.

1. Chez François Delarue, éditeur d'estampes, commissionnaire et imprimeur, 18, rue Jean-Jacques Rousseau.

Mais avant d'aborder ces détails, peut-être ne trouvera-t-on pas hors de propos que quelques incidents particuliers, quelques traits inédits de l'existence de Lantara et de Boucher aient leur place dans les colonnes de cette REVUE, qui plus d'une fois déjà a eu l'occasion de parler de ces grands peintres. Mort sous le règne de Louis XVI, Mathurin Lantara peut, jusqu'à un certain point, être rangé au nombre des contemporains ; cependant narrateurs ou biographes ne s'entendent guère plus à son sujet que les anciens ne se sont accordés relativement à la naissance d'Homère.

Au dire des uns, l'imitateur, et, dans une certaine mesure, le continuateur de Claude Lorrain, né en 1745, aurait eu pour père un peintre d'enseignes et pour berceau la ville de Montargis ; d'autres, dès l'année 1725, le font courir enfant sous les séculaires massifs de la forêt de Fontainebleau. Ces erreurs et beaucoup d'autres, dont la mention serait trop longue, sont d'autant moins excusables que les documents et les matériaux sur la carrière suivie par le paysagiste ne manquent ni dans ce siècle ni dans l'autre. Il importe d'abord de constater qu'en 1852 il a paru un très-curieux ouvrage de M. de La Chavignerie, attaché à la rédaction du catalogue de la Bibliothèque impériale, membre du Comité central des artistes, écrivain plein d'observation et de savoir.

L'ouvrage en question est intitulé : *Recherches historiques, biographiques et littéraires sur le peintre Lantara* ; il a été composé d'après les pièces et les renseignements les plus authentiques. Le livre de M. de La Chavignerie apprend que Mathurin Lantara fut le fils de Simon Lantara, tisserand, et de Françoise Malvilain, fille non mariée ; union qui fut, trois ans après, bénie et légitimée par l'Église. Le descendant du tisserand et de Françoise Malvilain vit le jour au petit village d'Oncy, maintenant commune du département de Seine-et-Oise, le 24 mars 1729. Le chapitre de ses débuts et de ses succès est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ; mais on ne saurait passer sous silence le tardif souvenir décerné à l'artiste dans son lieu natal, plus de soixante-dix ans après sa mort.

Le dimanche 6 juin 1852, tout le village d'Oncy était mis en joie par une fête organisée sous les auspices des autorités locales pour l'inauguration du monument érigé, au moyen d'une souscription publique, en l'honneur de Mathurin Lantara. Par la même occasion, on avait scellé à la façade de la chaumière où était né l'artiste une plaque commémorative de cette date, ainsi que des phases principales de son existence et du jour de son décès. Au-dessus de cette plaque s'ajuste maintenant un médaillon présentant le profil du peintre, offert par M. Guersant, et exécuté par ce statuaire, d'après le beau portrait dû au pinceau de Watteau.

Mais parlons de Lantara vivant. Fontainebleau et ses alentours étaient les endroits préférés pour ses promenades par l'ancien pâtre, que la force de sa vocation avait promu au rang de peintre. Lantara aimait à errer dans la forêt, à contempler tout ce que la nature étalait devant ses yeux. Ainsi ces grottes, ces rochers, ces arbres, ces massifs de verdure, ces gazons fleuris, ce bruit lent et sonore de l'eau qui tombe de cascade en cascade, remplissaient son âme d'enchantement et d'admiration ; mais ce qui lui plaisait, surtout, c'étaient les effets vifs et gradués du crépuscule ou de l'aurore ; alors il était vraiment heureux. Après tout c'est un si grand plaisir que celui de flâner ! Topfer dit que « l'homme qui ne connaît pas la flânerie est un automate qui chemine de la vie à la mort, comme une machine à vapeur de Liverpool à Manchester. »

Au courant du règne de Louis XV, on retrouve le peintre à Paris, logé sous les combles d'une chétive maison de la rue du Chantre ; le séjour de la capitale n'avait rien changé à ses habitudes ; de temps à autre il faisait de lointaines excursions dans la banlieue ; puis au retour, et à ce que racontent des chroniqueurs qu'il ne faut pas toujours croire sur parole, il entrait au cabaret, où il avait coutume de peindre ses magnifiques oppositions de lumière, ses effets de soleil couchant, ses clairs de lune et ses brouillards. Il est à regretter que Diderot n'ait pas connu Lantara, la postérité, s'il en eût été autrement, aurait été mise en possession de confidences précieuses qui animeraient ce récit. Tout n'est pas perdu néanmoins. Alexandre Lenoir a été en rapport avec l'aventureux artiste. Lantara, écrit Lenoir, « était pauvre et heureux dans sa misère. Des crayons, sa palette, ses pinceaux et une huppe, qu'il chérissait, formaient tout son mobilier ; l'oiseau privé faisait le charme de son habitation. Avec de grands talents, Lantara avait l'insouciance et la naïveté craintive d'un enfant. »

La notice d'Alexandre Lenoir proteste, dans un autre passage, contre une odieuse calomnie dont le peintre aurait été victime de son vivant et qui maintenant encore ternirait sa douce mémoire :

« On a reproché à Lantara son ivrognerie : le fait est faux, il aimait mieux une bavaroise au chocolat ou au lait qu'une bouteille de vin. On profita souvent de sa bonhomie pour avoir ses tableaux à vil prix. Il faisait volontiers un paysage pour un gâteau d'amandes, une tourte ou toute autre pâtisserie. Le limonadier Dalbot, placé près

du Louvre, a obtenu une belle suite de dessins de Lantara avec les bavaroises et le café à la crème qu'il lui donnait à ses déjeuners. »

Mais l'esprit humain, l'esprit gaulois surtout, est ainsi fait qu'il recherche et exploite de préférence le côté bizarre ou excentrique des hommes et des choses. L'opinion que Lantara était un ivrogne a donc prévalu malgré les certificats de témoins oculaires attestant qu'il était tout au plus avide de friandises. Un autre mensonge, qui a également obtenu un grand crédit, est celui d'une indolence obstinée qui l'empêchait de produire; M. Horsin Déon, dans une biographie de Lantara publiée par la REVUE DES BEAUX-ARTS[1], rétorque ainsi qu'il suit cette assertion absurde : « Il a laissé une grande quantité de tableaux qui, joints à ses innombrables dessins, démentent la réputation de paresse qu'on lui a faite si légèrement et qui a peu à peu acquis l'autorité, pour ainsi dire, d'une croyance populaire. »

L'amant, le contemplateur passionné de la nature n'a donc été, à tout prendre et jusqu'à l'heure où nous sommes, qu'un buveur et un fainéant. Sans les deux défauts qu'ils prêtent si généreusement au célèbre paysagiste, combien de gens n'auraient jamais eu le prétexte de faire de la critique ou de l'esprit! En 1809, quatre vaudevillistes, qui n'étaient cependant pas dépourvus d'imagination, Barré, Picard, Radet et Desfontaine, associèrent leur verve et luttèrent de bons mots pour produire la pièce intitulée *Lantara ou le Peintre au cabaret*. Il n'y a de vrai et d'acceptable dans cet ouvrage que le nom du personnage principal, le surplus n'est que fable ou métier dramatique en dehors de toutes les traditions des âges et de toutes les règles du bon sens. Mais le vaudeville a eu un succès de vogue. Il en est résulté que le roman a usurpé la place de l'histoire. M. Faustin Besson, à son tour, ayant résolu de transmettre aux périodes futures un trait de la vie de son éminent devancier, a été le prendre dans une intrigue de théâtre au lieu de le demander aux fidèles et d'ailleurs fort intéressantes narrations du temps, à la notice d'Alexandre Lenoir ou aux recherches érudites de M. de La Chavignerie.

L. DELARUE.

LES ÉDITEURS D'ESTAMPES

ET LA COMPAGNIE DU PALAIS DE L'INDUSTRIE.

Jugement.

La sentence dans l'affaire des éditeurs contre les fermiers du Palais de l'Industrie a été prononcée après de longues et chaleureuses plaidoiries. La REVUE DES BEAUX-ARTS, qui a tenu ses lecteurs au courant de cet important débat, s'empresse d'annoncer aux artistes que le jugement a été rendu, le mercredi, 18 avril dernier, dans le sens conforme à leurs vœux et aux siens. Les principales considérations de ce jugement se résument ainsi :

L'œuvre de l'architecte peut, dans certains cas, à raison de l'élévation de la pensée et du mérite de l'exécution, être considérée comme une œuvre d'art et conférer en conséquence à son auteur les avantages exclusifs réservés à tout artiste par la loi de 1793.

L'artiste qui, sans réserves expresses, a accepté, exécuté et livré l'œuvre commandée, est censé avoir cédé non-seulement la propriété de l'œuvre, mais aussi le droit de reproduction, et si la commande a été faite par l'Etat, elle a pour effet de conférer à l'œuvre le caractère de propriété publique pouvant être reproduite par tous et de toute façon, sauf les restrictions que pourrait imposer l'Etat à la jouissance commune.

Voici d'ailleurs le libellé textuel du jugement :

« Le Tribunal,

« Statuant tant sur la demande principale que sur les conclusions reconventionnelles de Goupil et sur l'intervention du directeur de la Compagnie du Palais de l'Industrie :

« Attendu que le directeur de ladite Compagnie justifie de son intérêt à intervenir, le reçoit intervenant;

« Au fond :

« Attendu que les dispositions de la loi du 19-24 juillet 1793 sont générales, absolues, et s'appliquent à tous les objets du domaine de l'art;

« Que l'œuvre de l'architecte peut et doit, dans certains cas, à raison de l'élévation de la pensée qui a présidé à sa conception et du mérite de son exécution, être considérée comme une œuvre d'art;

« Qu'à ce titre, l'architecte qui l'a produite est donc fondé à revendiquer les avantages accordés à tout artiste par la loi de 1793 ;

« Que ces avantages sont la consécration d'un double droit qui appartient à l'artiste, droit principal à la propriété de la chose, droit accessoire à la reproduction de cette chose même ;

« Mais qu'il est évident que, soit l'auteur de l'œuvre, soit son cessionnaire, ne peuvent prétendre jouir de ces avantages qu'autant que justification est faite par eux que les droits qu'ils prétendent exercer n'ont pas cessé de leur appartenir;

1. *Portraits d'artistes, VIII, Lantara*, année 1853, tome IV, pages 339 et 360.

« Qu'il est de principe que l'artiste qui aliène le fruit de son travail doit, par application des dispositions de l'article 1615 du code Napoléon, être censé avoir cédé à l'acquéreur non-seulement le droit à la propriété de la chose vendue, mais aussi son accessoire, à savoir le droit à la reproduction, s'il n'a retenu ce dernier droit par des réserves expresses;

« Que la commande d'un objet d'art acceptée, exécutée et livrée par son auteur constitue une vente véritable ;

« Que si cette commande a été faite par l'État, elle a pour effet de conférer à l'œuvre le caractère de propriété publique, abandonnée par conséquent aux regards et à l'étude du public, et pouvant être reproduite par tous et de toute façon, sauf les restrictions que pourrait imposer l'État à la jouissance commune;

« Attendu, en fait, que l'État, mis aux droits de la ville de Paris, propriétaire du terrain sur lequel est élevé le Palais de l'Industrie, a commandé l'exécution de cet édifice à la Compagnie dont Lesourd se prétend cessionnaire ; que ladite Compagnie, qui elle-même se dit aux droits de l'architecte, qu'elle présente comme étant l'auteur dudit Palais, a exécuté ce monument sur les plans et devis adoptés par l'État ; que ce dernier, pour la durée de la concession consentie au profit de la Compagnie, s'est réservé une jouissance certaine, quoique restreinte, et qui deviendra libre et complète lors de l'expiration de ladite concession; qu'enfin il s'est assuré sur ledit monument, tant pour le présent que pour l'avenir, une direction et une surveillance des plus absolues ;

« Qu'en présence de ces faits et par application des principes ci-dessus posés il demeure démontré que l'État est propriétaire du Palais de l'Industrie ; qu'il importe peu que l'État, pour remplir ladite Compagnie du prix de ses travaux, au lieu de lui payer une somme d'argent, ait stipulé à son profit divers avantages, et notamment une jouissance temporaire et restreinte du monument; que la stipulation de ces avantages n'a pu modifier les droits de l'État, quant à ladite propriété ; que d'un autre côté ces avantages soigneusement énumérés au cahier des charges dressé par l'État ne peuvent être étendus, et qu'il est constant qu'au nombre de ces avantages ne figure pas le droit à la reproduction, à l'égard duquel la Compagnie n'a d'ailleurs fait aucune réserve ;

« Qu'enfin la nature et la destination du Palais de l'Industrie qui doit servir à des solennités publiques, et ce fait seul qu'il est la propriété de l'État, lui confèrent le caractère de monument public ;

« Que c'est ce que la Compagnie a reconnu elle-même, puisque ledit cahier des charges a formellement, dans son article 20, donné audit Palais la dénomination de monument public, et que la Compagnie, en acceptant ledit cahier des charges, en a adopté les termes; que la prétention du demandeur au droit exclusif de reproduction du Palais de l'Industrie ne se trouve donc aucunement justifiée ;

« Qu'à l'égard de la question de savoir si tout au moins ledit demandeur ne serait pas fondé à réclamer des dommages-intérêts à raison du préjudice que lui aurait causé la contrefaçon dont les défendeurs se seraient rendus coupables en reproduisant servilement, par le moyen de la lithographie, des plans et dessins que la Compagnie avait confiés à la maison Goupil ;

« Attendu qu'il n'est aucunement établi que les plans et dessins dont il s'agit aient servi d'élément à la composition et à l'ensemble des estampes querelées de contrefaçon ;

« Qu'il suit que, d'une part, la demande n'est pas justifiée, et, d'autre part, que les saisies pratiquées l'ont été à tort ;

« En ce qui touche la réparation que la société Goupil réclame, en se fondant sur ce que le demandeur lui aurait causé un préjudice; en lui imputant publiquement le tort d'avoir abusé des plans et dessins qu'il lui avait confiés ;

« Attendu qu'il n'est pas établi que de ce chef il soit dû aucune réparation à la maison Goupil, qui, du reste, n'a pas à cet égard insisté lors des débats d'audience ;

« Par ces motifs,

« Déboute le demandeur et l'intervenant de leurs demandes, dans lesquelles ils sont déclarés mal fondés ;

« Fait mainlevée des saisies pratiquées par procès-verbaux, en date du 1[er] février dernier, enregistrés; ordonne que les objets saisis seront remis à chacun des défendeurs pour ce qui lui a appartenu, et que les tiers dépositaires seront tenus de les remettre;

« Dit qu'il n'y a lieu d'allouer à Goupil et compagnie des dommages-intérêts, non plus que d'ordonner les insertions par lui requises :

« Condamne le demandeur et l'intervenant aux dépens, chacun en ce qui le concerne. »

Comme nous l'avons dit en commençant, ce procès a été fort animé : M. Étienne Blanc a fort bien défendu la juste cause de MM. Goupil et compagnie et Masson ; les prétentions de M. Lesourd, se déclarant fermier de la Compagnie du Palais de l'Industrie, ont eu pour avocat M. Dufaure, ancien ministre.

MM. Goupil et Cie ont été seuls mis en cause. parce que les vues publiées avaient été saisies

dans leurs établissements. Mais en réalité ces négociants honorables représentaient un certain nombre d'éditeurs, qui méritent d'être signalés aux sympathies des arts et du commerce, et dont les noms suivent : MM. F. Delarue, Avanzo, Basset, Bès et Dubreuil, Bulla frères et Jouy, Dopter, Fatout, Gache, Gihaut frères, Leconte, Lemière, Lemaître, Morier, Vᵉ Turgis, Sinnett, Wild, éditeurs d'estampes; A. Bry, Jacomme et Dufat, Lemercier, Thierry frères, Godard, imprimeurs lithographes; Rousseau, fabricant de cartonnages; Susse frères, Delicourt et Cie, Desfossés, fabricants de papiers peints.

Appel a été interjeté du jugement qui le déboute par M. Lesourd.

Pierre du MOUTIER.

MOSAIQUE.

Le monument de Visconti. — M. Lefuel, architecte du Louvre. — Le château de Fontainebleau : M. Paccard. — La chapelle de la Trinité : Restauration de M. Th. Lejeune. — Le *Léonard de Vinci* de la vente Collot. — Les appartements d'honneur du Palais-Royal. — Un Hemmelinck acheté par M. le comte Duchâtel. — La galerie d'Apollon : M. V. Chavet. — Le *Marché aux Chevaux* de Mlle Rosa Bonheur. — Les entrées à l'Exposition universelle. — Le portrait de l'Impératrice, par M. F. Winterhalter. — La sœur Rosalie. — Jury de révision. — Le Muséum d'histoire naturelle. — Réformes à l'Institut. — La bibliothèque de Raoul Rochette. — M. Worms de Romilly. — Funérailles d'Isabey père. — Statue de Jeanne d'Arc à Orléans. — Statue colossale de la Vierge au Puy. — Médaille commandée par la ville de Lyon. — Médaille de M. C. de Brouckere. — Monument à la princesse Élisabeth d'Angleterre. — Quelques églises de Paris. — Statue de Louis XIV.

La commission pour le monument funèbre à ériger en l'honneur de Visconti s'est dernièrement réunie chez son président, M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, pour recevoir communication des plans et des projets élaborés, ainsi que des dernières mesures prises pour assurer la parfaite réalisation de l'œuvre à laquelle elle a voué ses efforts.

On sait qu'à peine ouverte, la souscription a procuré au delà des moyens nécessaires pour mettre à exécution l'entreprise, en lui attribuant même des développements supérieurs à ceux que l'on avait d'abord conçus. La commission pensait que la municipalité parisienne ne refuserait pas de rendre un hommage, d'ailleurs bien mérité, au talent et aux services de Visconti, l'architecte de ses églises, de sa bibliothèque impériale, de beaucoup d'autres édifices publics, l'artiste qui l'avait dotée de fontaines d'un style aussi noble que celles dont Agrippa avait jadis enrichi Rome ; elle espérait que la ville de Paris ne se montrerait pas moins généreuse envers Visconti qu'elle ne l'avait été, à des époques précédentes et dans des circonstances analogues, pour Greuze, Casimir Périer et Casimir Delavigne ; la commission comptait enfin que le terrain nécessaire serait concédé à titre gratuit. L'attente générale a été déçue, mais la famille était décidée à tous les sacrifices ; c'est pourquoi la concession a été sollicitée par elle à charge de la payer de ses propres deniers, ainsi que tous les travaux ayant rapport à la translation de la tombe de son aïeul Ennius Quirinus Visconti, de l'ancien emplacement sur le nouveau.

Selon les usages administratifs, un architecte a été commis par M. le préfet de la Seine, afin de lui rendre compte du mérite et de l'opportunité du projet. Comme bien on pense, le rapport de M. Jolivet a été de tous points favorable aux études et dessins présentés par la commission. Le mausolée de Visconti fils précédera celui de son père légèrement surélevé à l'arrière-plan, et maintenu dans ses moindres détails sans aucun changement ni addition. Quant au monument de l'illustre architecte, il allie la noblesse à la simplicité ; un piédestal rectangulaire dont les dispositions générales rappellent les calmes et hamonieuses lignes du tombeau de Scipion, porte l'image de Visconti vêtu de son habit d'académicien, sur lequel se drape un manteau, et à demi couchée. Le côté gauche de la statue s'appuie sur un chapiteau ; des livres, une équerre, un compas et autres attributs et instruments d'architecture sont épars aux pieds du personnage de la main droite duquel se déroule et retombe sur sa cuisse gauche le plan du Louvre fini. La face principale du piédestal, ce qu'on nomme en terme d'art *le dè*, sera remplie par une vue du Louvre à vol d'oiseau, gravé en or. Ce projet, adressé à M. le préfet de la Seine, sous forme d'esquisse, ne lui ayant pas paru suffisant, des dessins plus arrêtés et une perspective complète ont été préparés suivant les vœux de la commission, dans sa dernière séance, et viennent d'être soumis à l'approbation de M. Hausmann.

M. Lefuel, architecte du palais de Fontainebleau, chargé, comme on le sait, de poursuivre les travaux du Louvre après la mort du regrettable Visconti, vient d'être définitivement maintenu dans cette œuvre d'achèvement, et par suite remplacé au palais de Fontainebleau; c'est M. Paccard, ancien grand prix de Rome, ancien inspecteur de Visconti, déjà architecte du palais de Rambouillet, qui passe à cette résidence, ou plu-

tôt qui devient architecte des deux palais. Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix.

La restauration de la chapelle de la Trinité au palais de Fontainebleau, que les rigueurs de l'hiver avaient obligé de suspendre, vient d'être reprise par M. Théodore Lejeune, artiste de talent qui l'avait commencée et qui la mènera certainement à bonne fin. La saison où nous sommes ne s'écoulera pas sans que les deux dernières travées, ainsi que la belle fresque du fond de cet édifice religieux, soient terminées.

Quelques journaux ont annoncé que S. A. I. le prince Jérôme avait acheté, moyennant 20 000 francs, à un marchand de tableaux qui en avait été déclaré adjudicataire lors de la vente publique, au prix de 16 000 fr., le *Léonard de Vinci* de la collection Collot, afin que ce chef-d'œuvre ne sortît pas de France. L'annonce en question est de tout point inexacte. D'abord ce n'est pas un marchand qui s'est rendu acquéreur du tableau dont il s'agit, c'est M. Thibaudeau, fils du conventionnel, attaché naguère à l'administration supérieure du chemin de fer de Strasbourg, amateur et homme de goût, riche à plusieurs millions. La composition attribuée à Léonard de Vinci est aussi donnée par d'autres connaisseurs à Bernardo Luini. Collot, qui avait eu l'honneur d'être le banquier du général Bonaparte lorsqu'il commençait sa fortune militaire, et qui eut, plus tard, l'avantage d'être fournisseur des armées du Consulat et de l'Empire, avait, durant les premières campagnes transalpines, acheté en Italie la célèbre peinture de Léonard de Vinci ou de Luini, qu'il avait payée 85 000 francs, et qui n'a atteint aux enchères de la succession que le chiffre de 16 000 francs.

On s'occupe en ce moment, au Palais-Royal, de remettre en état les appartements d'honneur, qui étaient restés fermés depuis l'époque où S. A. I. le prince Jérôme a pris possession de cette résidence.

La galerie de M. le comte Duchâtel, dont nous avons eu occasion de parler à propos du *Poties Merkt* de Téniers le jeune, s'est récemment enrichie d'un autre chef-d'œuvre, du magnifique Hemmelinck de la collection du général vicomte d'Armagnac. Cette composition, unique en France, et qui, suivant l'opinion de l'élite des connaisseurs, rivalise avec les plus beaux ouvrages du peintre de Bruges, renferme au moins vingt-cinq figures, demi-nature, exécutées avec une pureté de dessin et une couleur irréprochables.

La belle galerie d'Apollon, au Louvre, qui a déjà subi une si intelligente restauration, s'enrichit et se complète de jour en jour. On sait que les panneaux dont se compose cette galerie sont décorés des portraits, de grande dimension, de tous les architectes et de tous les artistes qui ont concouru à l'édification ou à l'embellissement du palais. Un de ces panneaux, encore libre, sera consacré à une vue générale du Louvre actuel. La commande de cette importante peinture a été faite, par M. le ministre d'État, à M. Victor Chavet, jeune artiste d'un véritable talent.

Le *Marché aux Chevaux*, de Mlle Rosa Bonheur, cette célèbre toile qui a paru et qui a été remarquée à tant d'expositions, vient, dit-on, d'être vendu par son auteur au prix de 40 000 fr.

La Commission de l'Exposition universelle, dit le journal le *Siècle*, a pris le parti de n'accorder aucune entrée de faveur : exposants, fabricants, membres du jury, journalistes, tout le monde payera. A chaque porte d'entrée, il y aura un tourniquet qui ne laissera passer qu'une seule personne à la fois. Chaque dent de la roue du tourniquet correspondra avec un compteur mécanique, de sorte qu'on saura exactement le nombre des entrées de chaque jour. Le public est averti que les bureaux ne rendront pas de monnaie; il faudra donc venir avec ses cinq francs, son franc, ses cinquante ou ses vingt centimes, selon les jours. Nous avons lieu de croire que cette note du *Siècle* renferme une affirmation au moins prématurée en ce qui concerne les exposants, surtout les nationaux et les Allemands, qui entendent bien n'être pas plus soumis aux droits d'entrée à Paris qu'ils ne l'ont été à Londres. Ce n'est qu'à la fin de la semaine dernière que la Commission impériale, sous la présidence du prince Napoléon, a dû se prononcer sur cette question et sur les innombrables plaintes qu'elle a soulevées.

On croit que le grand tableau de M. François-Winterhalter, représentant l'Impératrice entourée de ses dames d'honneur sera fini en temps utile pour figurer au palais de l'avenue Montaigne.

Sur l'instance judiciaire de la Communauté des Sœurs de la Providence et en vertu d'une ordonnance de référé, rendue par M. le président Debelleyme, le portrait de la sœur Rosalie, directrice de cette institution, peint par Mlle Amanda Fougère et envoyé à l'Exposition universelle par cette artiste contre le vœu de la Communauté qui lui avait précédemment et en témoignage de sa reconnaissance offert une indemnité de 200 fr., a été retiré du palais des Beaux-Arts et remis à ses légitimes propriétaires.

Une des correspondances parisiennes de l'*Indépendance Belge*, contenait ces jours derniers les lignes suivantes : « On assure que l'Empereur vient

de prendre une mesure qui sera accueillie avec beaucoup de satisfaction par les exposants français : c'est d'instituer un jury de révision pour faire droit aux nombreuses plaintes des candidats qui ont été sacrifiés. L'Empereur se serait fort ému de tout ce qui lui serait venu de réclamations à cet égard, et aurait manifesté au prince Napoléon l'intention d'établir ce tribunal d'appel. Ce bruit est tout au moins assez accrédité. »

Un assez vif émoi règne en ce moment dans l'administration supérieure du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes. Cette administration, représentée par un conseil de professeurs attachés à l'établissement, jouissait depuis de longues années d'une initiative qui menaçait de réduire à néant l'action gouvernementale. Le bruit s'est soudain répandu qu'un tel état de choses allait cesser, et que le ministre était sur le point de substituer à cette oligarchie un directeur de son choix. On va même jusqu'à nommer l'éminent personnage auquel ces fonctions de directeur seraient dévolues ; mais, sous ce rapport, rien n'est encore décidé.

Des motifs peut-être analogues à ceux qui paraissent nécessiter aujourd'hui le remaniement de l'administration du Muséum d'histoire naturelle n'ont pas été étrangers à la promulgation des décrets impériaux signés le 14 avril et publiés peu de jours après dans le *Moniteur*. Ces décrets apportent des modifications à l'organisation de l'Institut et à celle de l'Académie des sciences morales en particulier. La séance publique annuelle de ces académies aura lieu désormais le 15 août. M. le ministre de l'instruction publique règlera l'époque et l'ordre de toutes les séances publiques particulières aux cinq académies. Un prix de 10 000 fr. sera décerné tous les trois ans, et pour la première fois en 1856, au nom du gouvernement, à la découverte ou à l'ouvrage jugé le meilleur ou le plus utile pour les cinq classes. Quant à l'Académie des sciences morales et politiques, elle est augmentée d'une section de dix membres nommés, cette fois, par le gouvernement. Ces dix membres sont : MM. d'Audiffret, Barthe, Bineau, P. Clément, de Cormenin, Gréterin, Laferrière, Armand Lefebvre, Mesnard et le général Pelet. Les réformes, dit-on, ne s'en tiendront pas là.

La vente de la bibliothèque de Raoul Rochette avait attiré à Paris des savants et des bibliophiles de tous les États de l'Europe. Entre autres notabilités étrangères, M. Alvin, conservateur de la collection royale de Bruxelles, assistait à ces enchères, où il a fait, pour le compte de l'ancienne Bibliothèque des ducs de Bourgogne, et particulièrement dans les grands ouvrages sur les beaux-arts, l'archéologie et l'architecture, d'importants achats.

La semaine dernière, M. Worms de Romilly, commissaire spécial du gouvernement belge pour la section des beaux-arts à l'Exposition universelle de Paris, a réuni dans un banquet les membres de la commission administrative de l'Exposition et les membres de la commission belge. Les invités étaient : pour la France, MM. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, président de la commission administrative ; F. de Mercey, directeur des beaux-arts ; de Chenevières et Alfred Arago, inspecteurs des beaux-arts, et M. Martinet ; pour la Belgique, MM. Charles de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles, président de la commission belge ; Simonis, de Keyser, J. Stevens, Portaels, Hamman et Couteaux, membres de la commission ; Raimbaut, commissaire spécial de la Belgique pour l'industrie. A la fin du repas, des toasts d'une cordialité réciproque ont été portés par M. le comte de Nieuwerkerke et M. Worms de Romilly.

Les funérailles du vénérable Isabey ont eu lieu le 19 avril dernier à l'église Saint-Germain des Prés. On s'est réuni au palais de l'Institut, où le défunt demeurait. Toute la grande famille des artistes, MM. le comte de Nieuwerkerke, Horace Vernet en tête, y assistait. Après les prières de l'Église, le convoi s'est rendu au cimetière du Sud. Jean-Baptiste Isabey était peintre en miniature et dessinateur ; il avait été élève de David. Ses ouvrages ont paru à toutes les expositions depuis 1804. Il a fait le dessin du couronnement de Napoléon, son portrait, ceux de tous les membres de la famille impériale. Il avait été peintre du cabinet de l'Empereur, et était commandeur de la Légion d'honneur. Son fils, M. Eugène Isabey, peintre de marine, conduisait le deuil.

La nouvelle statue de Jeanne d'Arc, qui va devenir une des œuvres monumentales de la ville d'Orléans, a été depuis peu placée sur son piédestal. Cet ensemble de dimension gigantesque se compose de trois blocs : le cheval, l'héroïne et la queue du coursier.

Il a été formé par les habitants du Puy un projet dont la réussite laisse maintenant peu de doutes. Il s'agit d'élever à la Vierge une statue qui n'aurait pas moins de seize mètres de hauteur et qui serait placée sur l'une des pointes du mont Corneille, rocher basaltique dominant la ville à la jonction des trois belles vallées qu'arrosent la Loire, la Borne et le Dolaison. L'architecte et le statuaire auxquels sera remis l'accomplissement de ce projet ne sont point encore désignés ; mais

le chiffre des souscriptions s'élève déjà à plus de 120 000 francs.

A la suite des grands travaux d'art ou d'utilité publique qui ont en quelque sorte renouvelé son aspect intérieur, la ville de Lyon a voulu en perpétuer le souvenir par une médaille dont l'exécution a été confiée à M. Penin. La face principale de cette médaille présente le buste de la ville de Lyon personnifiée dans une jeune femme portant sur sa tête la couronne murale. Une légende latine se lit de ce côté; au revers une inscription dans la même langue rappelle que c'est sous le règne de l'empereur Napoléon III que la cité lyonnaise a eu les moyens et le loisir de se doter de tous ses avantages.

M. Braemt, graveur de Bruxelles, a terminé la médaille offerte à M. de Brouckère par le cercle artistique et littéraire de cette ville. Elle offre d'un côté l'effigie de l'honorable bourgmestre et de l'autre la figure de Saint-Michel se détachant sur une vue, perspective de la Cité, où l'artiste a réuni les deux imposants monuments de l'Hôtel de Ville et de Sainte-Gudule.

La pose d'une verrière dans la fenêtre supérieure de la chapelle de la Vierge, s'effectue en ce moment à l'église Notre-Dame des Victoires. On procède aussi avec soin au nettoyage de cet édifice religieux, et les vrais amis de l'art ne voient pas sans une vive satisfaction disparaître le badigeon grossier qui défigurait, comme à Saint-Sulpice et à Saint-Eustache, la belle voûte en pierre de taille qui couronne ce monument.

De nouveaux travaux de peinture vont être exécutés dans la nef de Saint-Sulpice; on vient d'échafauder deux chapelles qui recevront des fresques.

Les travaux d'embellissement et de réparation de l'église Saint-Séverin sont à peu près terminés. Les chapelles viennent d'être dégagées des toiles qui les recouvraient, et on peut voir les peintures murales qui les ornent maintenant.

On a déplacé, il y a quelque temps déjà, la statue de Louis XIV qui s'élevait au milieu de la cour de l'hôtel de ville; on la pose sous une des arcades de la galerie du fond, et on élève, en regard, un piédestal pour y placer la statue de François Ier, qui fera pendant.

La reine d'Angleterre a donné l'ordre d'élever, dans l'église de Saint-Thomas-Newport, île de Wight, un monument à la princesse Élisabeth, fille de l'infortuné roi Charles Ier. C'est le baron Marochetti qui a été chargé de cet important travail.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 539.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 17 avril 1855.

La séance est ouverte à huit heures, le procès-verbal est lu et adopté. M. Martin d'Angers est chargé de la notice nécrologique de M. Rioult.

La correspondance comprend : 1° Une lettre de l'Athénée des arts, contenant l'envoi de six billets pour la 138e séance publique qui a eu lieu à l'hôtel de ville, le 15 du présent mois. Des remercîments sont adressés à cette société.

2° Une lettre de la société française de photographie, relative aux archives de la société. Dans cette lettre, le Comité d'administration exprime son regret de ne pouvoir se charger de ces archives, et, en même temps, son désir de former d'une manière plus intime des rapports de bonne confraternité entre deux sociétés qui, à des points de vue différents, poursuivent un but également artistique; notre vice-président, M. Paul Carpentier, s'étant chargé de ces mêmes archives, la société se loue de cette détermination — et n'en remercie pas moins la société de photographie.

3° Une demande d'admission faite à la société et apostillée par MM. Husson et Gavet; — est renvoyée au président de la section qu'elle concerne.

4° Une lettre de M. Pernot, priant le bureau de le mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, afin d'y lire plusieurs rapports.

5° Le numéro 1 du bulletin de la société française de photographie, dépôt aux archives.

6° Les numéros des 7 et 14 avril 1855 du *The Builder*, renvoyés selon l'usage à M. L. Moultat; ainsi que le numéro du 2 avril, du journal de l'Institut royal des architectes britanniques.

7° Les numéros 30 et 31 des mémoires de la société d'agriculture des sciences, arts et belles lettres du département de l'Aube renvoyés à M. Pernot avec prière d'en rendre compte.

8° Les numéros de janvier et février 1855 du journal de la société impériale et centrale d'horticulture renvoyés à M. Vavin.

La correspondance étant terminée, M. Gavet annonce à la société que la belle toile de M. G. Rouget, représentant l'abjuration d'Henri IV, a été reçue à l'unanimité par le jury de l'exposition, et que M. Delorme a terminé, à l'église Sainte-Eustache, la chapelle dont la décoration avait été confiée à ses soins.

M. Henri de Sauclières, mis à l'ordre du jour pour la lecture d'un rapport sur l'ouvrage d'un de nos collègues, regrette aux termes de sa lettre de ne pouvoir s'en acquitter. La société renvoie dès lors cet examen à M. Martin d'Angers.

M. Bridoux fait une proposition relative aux travaux du jury d'admission des beaux-arts à l'Exposition. Il sera statué sur cette proposition. . .

L'ordre du jour appelant le rapport du comité administratif sur la situation financière de la société, M. Vavin donne l'énoncé des chiffres qu'il a relevé sur les livres de M. le trésorier, et fait connaître l'état actuel de la caisse, ajournant son rapport régulier à la prochaine séance.

M. Horsin Déon donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner le panorama de M. le colonel Langlois. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et il sera ultérieurement renvoyé à la commission des récompenses.

La séance est levée à 10 heures et demie.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

PANORAMA LANGLOIS.

La bataille des Pyramides.

Selon le désir que vous avez exprimé, la commission nommée par vous s'est rendue de nouveau au Panorama. Comme la première fois, M. le colonel Langlois a reçu vos délégués avec l'empressement cordial et franc qui distingue son double caractère d'artiste et de soldat. — Tout le temps qu'a duré notre visite, M. Langlois est resté parmi nous : il nous a initiés, non-seulement aux difficultés vaincues dans son œuvre, mais encore, en homme spécial, il nous a fait connaître tout ce que le grand fait d'armes qu'il a représenté avec tant de vérité a d'élevé au point de vue de l'art militaire.

Le nouveau Panorama représente la *Bataille des Pyramides*, l'éblouissant prélude de la conquête de l'Égypte. Le moment choisi, dit l'artiste, est la seconde phase de la bataille : il est six heures du soir, le soleil est encore au-dessus de l'horizon, et son disque voilé par la poussière et la fumée éclaire de ses rayons brûlants cette plaine où la valeur de nos soldats met en déroute une armée de plus de soixante-dix mille hommes.

Sur toute la ligne, dans une étendue d'une lieue, le combat est engagé, et sur quelques points avec un acharnement extrême. Les mameluks viennent d'être dispersés à Bechtyl, laissant la terre couverte de leurs morts. Nos carrés reprennent partout l'offensive, quoique pressés de tous côtés par les mameluks qui les attaquent avec furie et viennent expirer en grand nombre sous les baïonnettes de nos soldats.

Le désordre est au comble. Mille épisodes plus saisissants les uns que les autres animent cette étonnante composition : là, c'est un bataillon de notre 4me demi-brigade légère, qui reçoit l'ennemi à bout portant, en fait un carnage affreux, et le force à se précipiter dans le Nil. Ici, l'explosion d'un baril de poudre ajoute au désordre des malheureux vaincus. Plus loin, les mameluks repoussés, réduits au désespoir, se renversent ainsi que leurs chevaux sur les baïonnettes de nos soldats, dans la pensée patriotique de rompre leurs rangs! Vain espoir, leurs corps mêmes servent de rempart à nos braves grenadiers.

Si le spectateur se retourne vers l'est, il aperçoit le Caire avec ses innombrables minarets; toute sa population encombre les quais, les terrasses ainsi que l'île de Boulac. La flotte égyptienne est en feu, chargée de tous les trésors, de toutes les richesses du pays : elle couvre la surface du Nil : Mourad-Bey, pour soustraire ces richeses au vainqueur, en a ordonné l'incendie qui éclaire et jette une lueur sinistre sur une scène non moins désolante, car c'est de ce côté que viennent périr la plupart des malheureux qui ont échappé au feu pour ne rencontrer dans le fleuve qu'une mort non moins certaine.

Cette composition homérique, rendue par M. Langlois avec un rare bonheur, est une belle page de notre histoire, présentée aux âmes brûlantes de la jeunesse française, d'une manière aussi saisissante que chaleureuse. D'un côté, nos capitaines, soutenus par une valeur éclairée, moissonnent sur le champ de bataille les lauriers immortels dont ils ont été couronnés. De l'autre, le brutal emportement et le courage aveugle n'y rencontrent que la honte ou la mort.

L'âme s'élève à la vue de cette immense peinture : les épisodes y sont si admirablement entendus et si rigoureusement tracés, que de ces masses mouvantes, que de ce foyer brûlant, on semble voir s'échapper les flammes de l'héroïsme et le triomphe de la civilisation sur la barbarie.

Le nouveau Panorama ne se distingue pas seulement par sa composition vraiment remarquable par sa couleur brillante et chaude, M. Langlois a encore saisi d'une manière si admirable l'air et l'esprit des personnages, des temps et des lieux qu'il a représentés, que plusieurs parties de son admirable tableau sont d'une illusion parfaite.

Jamais nous n'avons vu un ciel plus vrai, un effet de soleil plus extraordinaire; c'est la nature même, quoique les difficultés qu'avait à vaincre M. Langlois pour obtenir son effet fussent extrê-

mes, car les oppositions lui étaient complétement interdites sous ce ciel sans nuage.

Votons, Messieurs, votons à son auteur les éloges les plus flatteurs ; le moindre des mérites de son œuvre est de donner aujourd'hui à notre intrépide armée d'illustres émules.

Cependant la destruction de ce Panorama qui complète si admirablement l'exposition artistique de la France, est résolue... Exprimons donc des vœux ardents pour sa conservation, car quelle nation peut nous opposer un établissement comparable à celui dont nous réclamons le maintien avec la plus vive sollicitnde?

Tels sont, Messieurs, les souhaits que nous vous prions d'appuyer de tout votre pouvoir. Ils ne sont qu'un faible hommage rendu aux talents d'un de nos artistes les plus distingués et les plus honorables.

HORSIN-DÉON.

LES DOGUES ET LE CHIEN-BERGER.

FABLE.

Je me souviens qu'un jour,
Pour une bagatelle,
Deux chiens de basse-cour
Se prirent de querelle
Avec un chien berger, habitant du canton,
Qui, de les fréquenter osait prendre le ton,
Comme ils se promenaient en bonne intelligence,
La conversation tomba sur la naissance;
Tout aussitôt nos deux bourgeois,
Fiers d'être issus de forte race,
Pour mettre chacun à sa place,
Firent, bien haut, sonner leurs droits :
L'un du fameux Cerbère,
Se vanta d'être un descendant;
L'autre prétendit que son père,
Se nommant Turc ou Soliman,
Était un prince musulman.
Le paysan
Dit : Il n'importe guère,
Je suis chien de bergère
Et me crois tout autant.
Si je n'ai pas votre tournure,
Votre museau, votre encolure,
Comme vous, j'ai bon pied, bon œil,
A remplir mes devoirs je mets un noble orgueil,
Et, sans avoir la mine rogue
D'un dogue,
Faisant la guerre à tous passants,
A défaut d'illustres ancêtres,
J'obtiens l'estime de mes maîtres
Par tous mes soins intelligents.
Pour ne pas riposter, l'insulte était trop forte;
Aussi, le fit-on; mais de sorte
Qu'il ne fut besoin d'arguments;
Car chacun riposta.... des dents.
Qu'on ne dispute pas sur le rang, la noblesse;
Le plus noble est celui qui l'est par sagesse.

DELAIRE.

Ordre du jour de la séance du mardi 1er mai.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 17 avril 1855; 2° Correspondance; 3° Rapport de candidature; 4° Rapport du comité administratif sur la situation financière de la socié é; 5° Rapport de M. L. Moultat, sur une série du journal de l'institut royal des architectes britanniques; 6° Rapport de M. Martin d'Angers, sur les pianos scandés de MM. Lentz et Houdart; 7° Rapport de M. Pernot, sur plusieurs ouvrages confiés à son examen; 8° Lecture de la proposition de M. Bridoux; 9° Renouvellement du bureau.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 20 *avril* 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Brevière n'ayant reçu aucun objet relatif à la photographie sur émail, inventée par M. Bulot, est forcé de retarder le rapport qu'il est chargé de présenter au Comité.

M. Louis Schaal présente au Comité une nouvelle publication artistique ayant pour titre : *Premiers jets de conceptions* artistiques, littéraires et scientifiques.

M. Perrugini demande qu'une commission soit nommée pour examiner le fac-simile d'un dessin de Raphaël qu'il vient de graver; cette commission se compose de MM. Brevière, Guilletat, Schaal.

M. Émile Thomas, statuaire, lit un mémoire ayant pour but de faire ressortir la nécessité qu'une salle, dans les expositions des beaux-arts, soit consacrée aux sujets religieux.

Une discussion très-vive s'engage entre MM. Siméon Chaumier, Dussauce, Brevière, Bélier de La Chavignerie, Charreau, Rey, Lescuyer père.

La proposition est alors divisée en deux parties. Le Comité, fidèle à sa mission d'aider à la régénération de l'art religieux, vote à l'unanimité, qu'en principe, l'art gagnerait en dignité et en convenance, à ce que les ouvrages de peinture et de sculpture, de différents genres, fussent exposés publiquement, dans une galerie spéciale, les familles pieuses et les membres du clergé ne pouvant profiter du bienfait des expositions publiques où les ouvrages religieux sont confondus pèle-mèle avec des ouvrages d'un style souvent plus que profane.

Une commission est nommée pour examiner la forme et le fond du mémoire de M. Émile Thomas;

elle se compose de MM. Auvray, Charreau, Rey, Renard.

L'ensemble de cette proposition complète la pensée organisatrice de M. Émile Thomas souvent reproduite au Comité : celle de fonder une grande école d'art religieux.

M. le président rend compte au Comité d'une communication que lui a faite M. le rédacteur en chef de la REVUE DES BEAUX-ARTS, touchant l'exiguïté d'un rapport concernant l'atelier de M. Clerget et conclut à ce que ce rapport soit inséré dans le procès-verbal.

Mlle Léonie Lescuyer rend compte de l'impression favorable qu'elle a éprouvée à la vue des pastels de M. Hippolyte Henry, artiste industriel : ces compositions lui ont paru dignes de figurer à l'Exposition des beaux-arts.

Le Comité vote sur l'admission de M. Curten, peintre sur porcelaine, qui est proclamé membre du Comité central des artistes.

MM. Charreau et Dussauce proposent à l'admission du Comité, M. Darjou, artiste peintre.

M. Bélier de La Chavignerie fait hommage au Comité, d'une brochure intitulée : *Fête célébrée à Chartres, à l'occasion de la naissance d'un Dauphin.*

M. Paul Chareau dit avec une expression charmante plusieurs fables de sa composition. Il lit ensuite la fable suivante, que, dit-il, il a presque littéralement empruntée au fabuliste allemand Lessing.

LE BUISSON.

Au buisson que nature avait fait son voisin,
Pourquoi, disait un jour le saule,
Accrocher le passant par le bras, par l'épaule,
Et l'arrêter sur son chemin ?
Plus à cela je songe, et moins je puis comprendre
Quel profit tu peux en tirer.
— Aucun, dit le buisson, car je ne veux rien prendre :
Je ne veux que déchirer.

Rapport de M. Marcellin, sur les travaux de M. Clerget.

Les travaux de notre collègue M. Clerget tiennent à l'industrie par leur application et aux arts d'ornements par l'invention. Cette heureuse association de l'utile et du beau se manifeste dans les douze dessins exécutés par notre collègue pour l'exposition industrielle et qui sont destinés à former les éléments d'une publication nouvelle. Nous avons vu également les dessins que M. Clerget fait pour l'Imprimerie impériale. Ces travaux sont une nouvelle preuve de la conscience et du goût éprouvé de ce laborieux artiste.

L'habile ornemaniste justifie parfaitement, par l'entente des styles et le goût qui préside à ses compositions, les distinctions dont son talent a été honoré a trois reprises.

Ordre du jour de la séance du vendredi 4 mai 1855.

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; 2° Nomination des commissions chargées de rendre compte de l'Exposition de 1855, correspondance; 3° Rapport des commissions, 4° Élections des candidats présentés, compte rendu du 3me banquet.

Louis SCHALL,
Secrétaire suppléant.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS, *Péril en la demeure.* – ODÉON, l'*Oncle de Sicyone.* — PALAIS-ROYAL. — VARIÉTÉS. — HIPPODROME.

M. Octave Feuillet, comme M. Alfred de Musset, a publié bon nombre de proverbes qui sont devenus des comédies par la grâce des directeurs, frappés du style délicat et du talent d'analyse de l'auteur. M. Octave Feuillet a de l'esprit, du génie; il tourne et retourne habilement une pensée; il en tire tout ce qu'elle peut donner, et cela avec charme; de plus, il y a toujours du sens et de l'honnêteté dans ce qu'il écrit. Mais, jusqu'à présent, M. Feuillet n'a pas fait preuve d'une grande invention. Le fond, presque toujours le même, sur lequel il a vécu, n'a pas été varié par lui d'une façon très-comique ni très-nouvelle. Les héroïnes de M. Feuillet sont ordinairement des femmes toutes prêtes à commettre des fautes, mais qui s'arrêtent ou se trouvent arrêtées à temps; il aime les sacrifices de la passion au devoir. C'est assurément très-bien, cependant un peu d'originalité et de nouveauté ne nuiraient pas à l'intrigue.

La comédie que M. Octave Feuillet vient de donner au Théâtre-Français repose sur cette éternelle donnée ; ajoutez-y une mère qui, en même temps qu'elle veut sauver une amie imprudente, entreprend d'arracher son fils à une passion capable d'entraver l'avenir du jeune homme. Cette lutte a le tort d'être un peu longue, mais elle révèle à tous instants un esprit distingué et un écrivain de mérite. Ces qualités-là, toujours rares, et qui sont à leur place au Théâtre-Français, soutiennent suffisamment l'attention. Il faut avouer aussi que cette comédie est interprétée à ravir. Mme Allan s'est fait surtout remarquer dans le rôle de cette mère inquiète, dont le fils, assez grand pour voler de ses propres ailes, échappe

incessamment à sa sollicitude. Nous n'entrerons pas davantage dans le détail de cette comédie, qui mérite d'être vue, et qui fait un réel honneur à M. Octave Feuillet.

L'*Oncle de Sicyone*, comme tous les oncles de théâtre, a un mauvais sujet de neveu, qui se marie à la fin de la pièce, avec le consentement dudit oncle. La scène cette fois est à Athènes, et l'auteur nous a donné là un souvenir de Ménandre, sur lequel, par parenthèse, le fils de M. Guizot vient de publier un travail digne de son père. De jolis vers, et la charmante figure de Mlle Brindeau, ont assuré le succès de cette comédie grecque à l'Odéon.

Le Palais-Royal est en veine d'hilarité. Après l'excentricité de la *Panthère de Java*, on aurait pu croire que le grotesque avait des bornes connues; mais il n'y a pas de colonnes d'Hercule pour les auteurs du Palais-Royal. Le *Bal d'Auvergnats* surenchérit encore dans ce genre, et rien n'est plus drôle que Grassot au milieu de vrais et de faux Auvergnats, sans pouvoir s'y reconnaître. Ravel n'est pas moins prodigieux dans *Minette*, pièce fort décolletée et fort gaie. Il s'agit d'une honnête fille prise pour une grisette, et vous voyez d'ici tout ce qui peut résulter au Palais-Royal d'une pareille méprise. Un petit acte de MM. Mélesville et de Courcy, est venu également s'ajouter au répertoire; l'*Art de déplaire* est un art qu'ils n'ont jamais eu vis-à-vis du public.

Le théâtre des Variétés a vidé enfin ses cartons. Il va procéder par des pièces nouvelles: on annonce le bénéfice de Leclère, excellent comédien, et la composition du spectacle sera, dit-on, des plus attrayantes. Leclère jouera un rôle nouveau, écrit exprès pour lui; le *Quart de monde*, parodie du *Demi-Monde*; voilà à ce théâtre une piquante bouffonnerie!

L'Hippodrome s'est ouvert avec ses surprises habituelles. La foule s'y porte comme per le passé, et M. Arnault n'a vraiment plus besoin du secours de la publicité; s'il convoque encore le journalisme à ses fêtes, c'est par reconnaissance.

HIPPOLYTE LUCAS.

Samedi dernier, un banquet, offert à M. Crosnier, administrateur général de l'Opéra, a réuni autour de la même table, dans les salons restaurés du château d'Asnières, deux cents convives appartenant tous au personnel de l'Académie impériale de musique. Chefs d'emplois, artistes du chant et de la danse, instrumentistes de l'orchestre, en un mot, tous les pensionnaires de M. Crosnier ont voulu lui donner un éclatant témoignage de leur reconnaissance pour la part qu'il a prise, dans les bureaux du Corps législatif, en sa qualité de député, à l'adoption du principe des pensions. Il ne paraît plus douteux maintenant que les pensions seront rétablies à l'Opéra, au moins pour les choristes et les petits appointés du corps de ballet. On verra plus tard à étendre la mesure aux *sujets*. La santé de l'Empereur a été portée à la fin du banquet par M. Crosnier; d'unanimes sympathies ont répondu à ce toast.

L'annonce d'une nouveauté de M. Halévy au Théâtre-Lyrique subit quelques retards, non par la faute de la direction, qui attend comme le public, mais par le fait du compositeur, qui n'est pas prêt. Il est difficile, au reste, que M. Halévy serve à la fois le Théâtre-Lyrique, qu'il veut bien approvisionner, et l'Académie des beaux-arts, dont il est secrétaire perpétuel. Le dommage qu'éprouve M. Perrin n'en est pas moins sensible. Quant à l'ouvrage en question, on dit qu'il aura pour titre: *l'Indienne*. Le principal rôle sera chanté par Mme Cabel; les autres rôles seront remplis par MM. Meillet, Montjauze, Junca, Colson et Mlle Garnier.

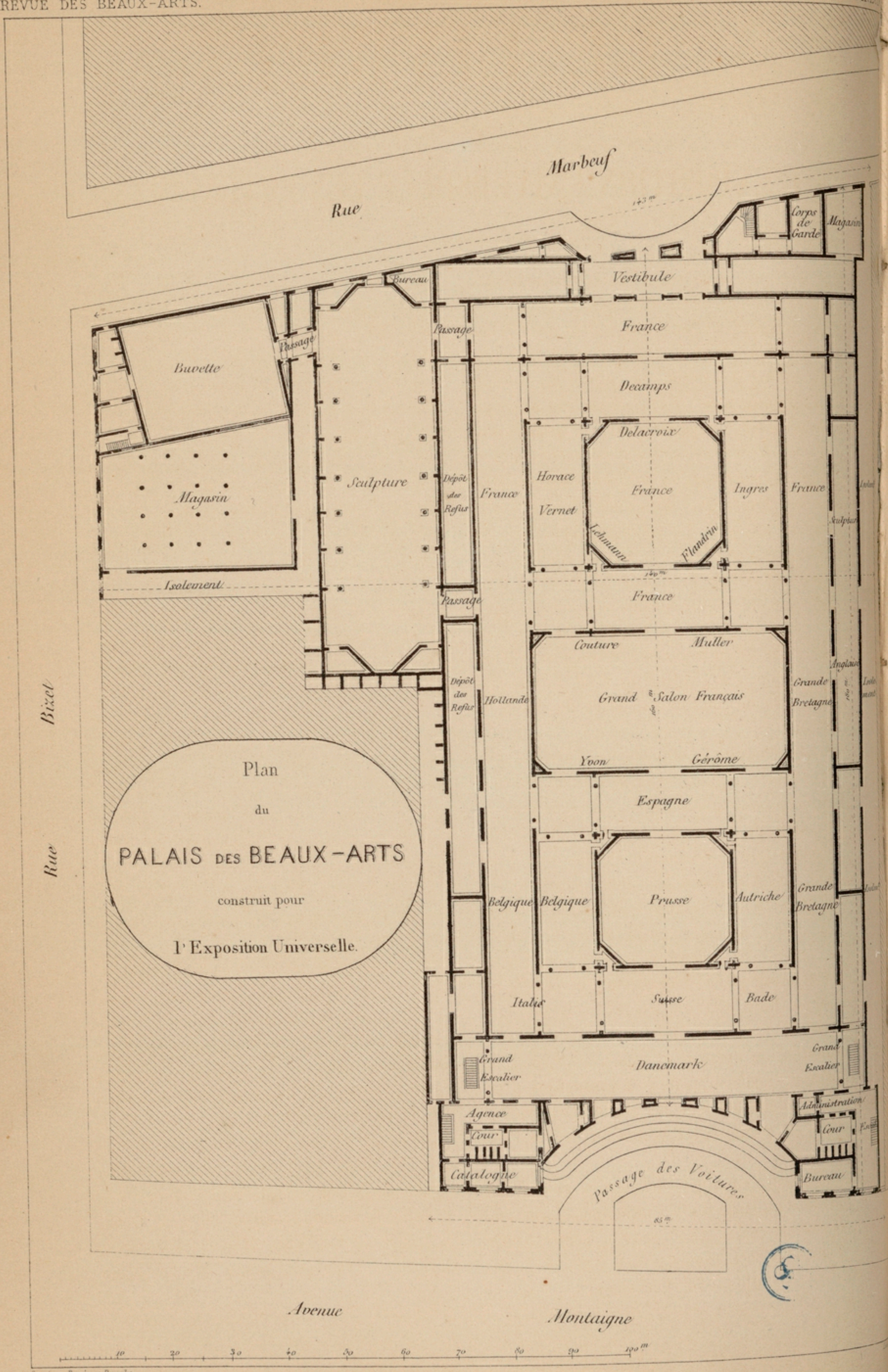
MÉLANGES.

1er mai.

Les habitants de Rueil avaient été autorisés à élever un monument à la mémoire de l'impératrice Joséphine, et un comité spécial avait été nommé à ce sujet. L'Empereur ayant manifesté l'intention de se charger de l'érection de ce monument, il est devenu inutile de recueillir des souscriptions; quant aux sommes versées, elles seront remises aux souscripteurs pas les soins de M. Mocquard, notaire de l'Empereur, trésorier du comité, rue de la Paix, 7.

— De nombreux daguerréotypeurs, profitant du jugement rendu contre la compagnie du Palais de l'Industrie, sont occupés à reproduire ce monument sous toutes ses faces.

—Le dernier numéro de la *Revue Française* contient les articles suivants: De l'*Étude des beaux-arts*, par M. Simart, membre de l'Institut. *Liondmila.— Nouvelle russe*, par M. X. Marmier. Les *Fontaines de Paris*, par M. de Grammary. *Légendes chevaleresques des Alpes*, par M. Alfred de Bougy. *Poésies*, par Auguste Lacaussade. *Histoire naturelle et physiologie du curare*, par le docteur Béraud. La *Revue Française* paraît le 1er, le 10 et le 20 de chaque mois; elle forme chaque année trois volumes. Les bureaux de la *Revue Française* sont établis à Paris, rue du Pont de Lodi, 5.


Rue Marbeuf
Rue Bizet
Avenue Montaigne
Plan du PALAIS DES BEAUX-ARTS construit pour l'Exposition Universelle.
Vestibule
Corps de Garde
Magasin
Bureau
Passage
Buvette
Magasin
Isolement
Sculpture
Dépôt des Refus
France
Decamps
Delacroix
Horace Vernet
Ingres
Lehmann
Flandrin
Couture
Muller
Grand Salon Français
Yvon
Gérôme
Hollande
Grande Bretagne
Espagne
Belgique
Prusse
Autriche
Italie
Suisse
Bade
Grand Escalier
Danemark
Agence
Cour
Catalogue
Administration
Passage des Voitures
10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 m
Gravé par Bégrier et Dourdet.

LE LIVRET

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

Quelques jours avant l'ouverture de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, qui sera un fait accompli à l'heure où paraîtra cette livraison de notre Revue, il nous a été donné connaissance du livret, ou plutôt du volume ayant pour titre : *Explication des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, lithographie et architecture des artistes vivants étrangers et français exposés au palais des Beaux-Arts, avenue Montaigne*, dont nous allons tracer la rapide analyse. Le catalogue artistique de 1855, imprimé dans le format traditionnel, conçu et rédigé avec une méthode et d'après des errements qu'une longue expérience a consacrés chez nous, compte 576 pages, en outre des 60 où sont classées les pièces d'introduction, c'est-à-dire un total de 636 pages, 340 de plus que le livret du Salon de 1853.

Les documents officiels précèdent la nomenclature alphabétique des États qui ont exposé, ainsi que celle des artistes avec la mention de leurs œuvres. Ces documents forment une intéressante et très-utile préface : c'est d'abord le décret impérial du 22 juin 1853, ordonnant la création d'une Exposition spéciale des Beaux-Arts, puis le décret du 24 décembre suivant, par lequel l'Empereur place l'Exposition universelle de l'Agriculture, de l'Industrie et des Beaux-Arts sous la direction et la surveillance d'une commission ayant pour président S. A. I. le prince Napoléon ; cette commission est divisée en deux sections, la section des Beaux-Arts, la section de l'Agriculture et de l'Industrie.

Viennent ensuite le discours prononcé à la première séance de la commission impériale le 29 décembre 1853, par le prince Napoléon ; le décret, à la date du 6 avril 1854, approuvant le projet de règlement général ; des citations fort étendues de ce règlement général ; deux autres décrets impériaux du 20 janvier de cette année, le premier nommant M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées, intendant des Beaux-Arts de la maison de Sa Majesté, membre de l'Institut, président du jury d'examen et d'admission des ouvrages d'art ; le second désignant les membres de ce jury dans les trois sections de peinture, de sculpture et d'architecture qui le composent.

La série de ces principaux actes a pour complément des extraits du *Moniteur* du 21 mars dernier sur l'installation du jury d'admission, et des fragments du journal officiel du 25 du même mois sur le jury des récompenses. L'Exposition universelle comprenant l'Exposition annuelle, le procès-verbal de la distribution des récompenses accordées à l'issue du dernier Salon est ensuite reproduit. A cette mention succède celle du personnel de l'administration supérieure des Beaux-Arts, ayant à sa tête, avec le titre de commissaire général, M. de Mercey, chef de la section des Beaux-Arts au ministère d'État.

Le dernier document est la liste des commissaires et délégués étrangers près l'Exposition universelle des Beaux-Arts, que nous croyons indispensable de consigner ici, les détails que nous avons publiés à ce sujet n'ayant jamais été très-complets. Autriche, MM. le docteur Schwarz, chancelier de la légation, et Michel Stohl. Grand-duché de Bade, M. Dietz. Bavière, M. Schubart. Belgique, M. Worms de Romilly. Danemark, M. le baron Delong, consul général. Deux-Siciles, N.... Espagne, MM. Castellanos et Hortigosa. États pontificaux, MM. le baron

du Havelt et Hélonis Jorelle, consul honoraire. États-Unis d'Amérique, M. Marshall Woods. Grande-Bretagne, MM. Richard Redgrave et Fowque, capitaine du génie. Mexique, M. Pedro Escandon. Norvége, M. Tidemand. Pays-Bas, MM. Pescatore, consul général, et James Wittering, secrétaire de l'académie royale des Pays-Bas. Pérou, N.... Portugal, M. le chevalier d'Antas. Prusse, M. Dielitz, secrétaire général des musées royaux. Sardaigne, M. Gaetano Ferri. Saxe, M. Seifarth. Suède, M. Hockhert. Suisse, MM. Barman, chargé d'affaires, et Gsell. Toscane, M. le chevalier Corridi. Turquie, le chargé d'affaires de l'ambassade ottomane. Villes hanséatiques, M. Geefken, secrétaire de la légation. Wurtemberg, M. Guermann Bhon.

Passons maintenant à l'examen du catalogue. Par respect pour les traditions de courtoisie et d'hospitalité qui sont dans notre patrie de vieilles habitudes, la France adoptant pour la classification des envois l'ordre alphabétique, afin de prévenir tout prétexte de rivalité ou de jalousie entre ses voisins, a néanmoins donné le pas à toutes les autres nations sur elle, et s'est reléguée au dernier rang. La récapitulation générale des noms et des numéros d'ouvrages qui figurent au livret donne le double résultat que voici : deux mille quatre artistes et cinq mille vingt-huit ouvrages. Ces noms et ces envois se subdivisent, ainsi qu'il va suivre, dans les divers États, y compris la France. L'emploi en manière d'abréviation des majuscules A et O, au courant de la statistique ci-après, répond aux mots *artistes* et *ouvrages*.

Autriche. Peinture, 50 artistes, 107 ouvrages; sculpture, 34 A, 91 O; gravure, 10 A, 24 O; architecture, 3 A, 5 O.

Grand-duché de Bade. Peinture, 5 A, 10 O; sculpture, 1 A, 2 O; lithographie, 5 A, 10 O.

Bavière. Peinture, 31 A, 65 O; sculpture, 2 A, 2 O; gravure, 3 A, 5 O; lithographie, 1 A, 1 O; chromo-lithographie, 1 A, 2 O; architecture, 1 A, 1 O.

Belgique. Peinture, 108 A, 206 O; sculpture, 14 A, 25 O; gravure, 10 A, 16 O; lithographie, 1 A, 2 O; architecture, 1 A, 2 O.

Danemark. Peinture, 2 A, 3 O; gravure, 1 A, 2 O; sculpture, 1 A, 2 O.

Deux-Siciles. Peinture, 3 A, 5 O; sculpture, 1 A, 1 O.

Espagne. Peinture, 26 A, 69 O; sculpture, 3 A, 7 O; lithographie, 1 A, 5 O; architecture, 1 A, 1 O.

États pontificaux. Peinture, 7 A, 11 O, sculpture, 6 A, 13 O.

États-Unis d'Amérique. Peinture, 9 A, 36 O; sculpture, 1 A, 3 O.

Grande-Bretagne. Peinture, 99 A, 231 O; aquarelle, 49 A, 143 O; sculpture, 35 A, 80 O; gravure, 41 A, 152 O; gravure sur bois, 11 A, 18 O; lithographie, 6 A, 26 O; chromo-lithographie, 3 A, 7 O; architecture, 51 A, 126 O.

Java. 1 A, 1 O.

Pays-Bas. Peinture, 57 A, 95 O; aquarelle, 3 A, 4 O; sculpture, 2 A, 3 O; gravure, 10 A, 26 O; architecture, 3 A, 4 O.

Pérou. Peinture, 2 A, 5 O.

Portugal. Peinture, 13 A, 22 O; sculpture, 3 A, 5 O.

Prusse. Peinture, 78 A, 154 O; sculpture, 11 A, 38 O; gravure, 19 A, 45 O; lithographie, 1 A, 4 O; chromo-lithographie, 1 A, 3 O; architecture, 1 A, 1 O.

Sardaigne. Peinture, 18 A, 36 O; architecture, 1 A, 1 O.

Saxe. Peinture, 8 A, 10 O; gravure sur bois, 2 A, 12 O.

Suède. Peinture, 17 A, 28 O; sculpture, 3 A, 4 O; gravure, 1 A, 7 O; lithographie, 1 A, 4 O; architecture, 2 A, 2 O.

Norvége. Peinture, 11 A, 16 O.

Suisse. Peinture, 38 A, 97 O; sculpture, 3 A, 8 O; gravure, 3 A, 8 O; lithographie, 1 A, 2 O.

Toscane. Peinture, 1 A, 1 O.

Villes hanséatiques. 13 A, 16 O.

Wurtemberg. Peinture, 6 A, 11 O; gravure, 1 A, 1 O.

France. Peinture, 690 A, 1832 O; sculpture, 165 A, 354 O; gravure, 77 A, 191 O; architecture, 69 A, 156 O; lithographie, 28 A, 95 O.

En rapprochant et en comparant les chiffres ci-dessus, on remarque que la France, comme on devait s'y attendre, est l'État qui possède à l'Exposition de l'avenue Montaigne le plus d'artistes et le plus d'ouvrages. Derrière la France, prennent rang, à plus ou moins long intervalle, la Grande Bretagne, la Belgique et la Prusse. Les pays les moins bien représentés sont l'île de Java qui ne revendique qu'un peintre et un paysage, et, ce qu'il est difficile de comprendre, le grand-duché de Toscane qui ne brille au palais des Beaux-Arts que par une indigence de tous points

identique, car il n'a, lui aussi, ce vieux berceau des Médicis, qu'un peintre et un portrait. Notre ami et notre collaborateur M. Édouard Thierry commencera dans la prochaine livraison de ce recueil le compte rendu de cette gigantesque exhibition, aussi variée de provenances que de manières, de genres et de mérites.

Les approches de l'Exposition ont été célébrées le samedi 5 de ce mois, dans le somptueux hôtel du quai d'Orsay, par M. le comte de Morny, président du Corps législatif, et aussi, comme on sait, président du jury des récompenses. Ce soir-là étaient réunis à la même table un grand nombre de convives, parmi lesquels on comptait beaucoup de notabilités de l'époque actuelle. M. le comte de Morny avait à sa droite S. Ex. M. Achille Fould., ministre d'État et de la maison de l'Empereur; à sa gauche, M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, président du jury d'examen et d'admission. En face de M. de Morny était placé M. Ingres, près duquel se trouvaient, à droite, M. Scribe, et, à gauche, M. Auber. Le reste des invités, à partir de la droite de M. Achille Fould, joignant la gauche de M. Auber, était assis dans l'ordre suivant : MM. Horace Vernet, Delacroix, Troyon, Regnault (de l'Institut), Français, Émile Augier, Meissonnier, Flandrin, Picot, Alaux, Thibaudeau et Henriquel Dupont. L'autre côté de la table, en commençant à M. le comte de Nieuwerkerke, pour finir à M. Scribe, était occupé par MM. Halévy, Rousseau, Clément de Ris, Martinet, Chaix-d'Est-Ange, Moreau, Adolphe Adam, Dauzats, Reisèt, Villot, Gustave Nadaud, Alfred Arago, Camille Doucet, Alexandre Dumas fils, Léon Gozlan, Arsène Houssaye et Émile Perrin.

On a vivement regretté l'absence de M. F. de Mercey, commissaire général de l'Exposition des Beaux-Arts, qui avait sa place marquée à ce repas, autant à cause de son titre que de ses mérites personnels; mais M. de Mercey était retenu chez lui par une assez grave indisposition, conséquence des fatigues qu'il a éprouvées dans l'accomplissement des hautes et difficiles fonctions dont il est revêtu. Les riches porcelaines extraites du Musée céramique de Sèvres pour les fantaisies de M. Armand Marast, au temps où il dirigeait les débats de l'Assemblée nationale constituante, n'ont pas peu contribué à l'éclat du service. Quelques assiettes présentaient encore, dit-on, le chiffre de la République, et ce vestige d'un passé, qui lui a remis en mémoire une des plus curieuses périodes de sa vie littéraire, n'a pas dû être indifférent à M. Arsène Houssaye.

Des éclaircissements ont été demandés au sujet du système d'assurance contre l'incendie adopté pour garantir de tout sinistre les dépôts faits à l'Exposition universelle. La Revue des Beaux-Arts a dit il y a deux ou trois mois, et la plupart des journaux ont répété après elle que la société concessionnaire du palais de l'Industrie avait fait assurer par cinq compagnies à primes le monument définitif pour douze millions, et les articles qu'il devait contenir pour une valeur de dix millions. Les annexes jointes depuis à l'édifice principal, les galeries ou bâtiments supplémentaires qu'il a fallu construire, tant pour l'industrie que pour les beaux-arts, ont nécessité de fondamentales modifications dans les mesures prises au début, modifications qui se sont effectuées sous le contrôle et avec l'assentiment du ministère d'État.

L'assurance a cessé dès lors d'être restreinte aux cinq compagnies avec lesquelles on avait d'abord contracté, on a eu recours aux dix institutions analogues qui fonctionnent à Paris, ne laissant en dehors que les compagnies mutuelles qui n'offrent aucune parité de sinistres. Rien n'a été changé au chiffre des premières évaluations concernant le palais et les objets qu'il pourrait recevoir. Les galeries complémentaires ont seulement été assurées, les bâtiments pour deux millions, et pour trois millions les machines, voitures, instruments d'agriculture et métaux. Il ne s'agissait toutefois dans ces stipulations que des appendices de l'Industrie.

Quant au palais des Beaux-Arts, dont le plan soigneusement relevé et gravé sur

pierre figure en regard de cet article, et à propos duquel des notions exactes sont plus particulièrement désirées, cinq compagnies ont concouru à sa sauvegarde; ces compagnies sont : *la Confiance*, *le Nord*, *la Paternelle*, *le Soleil* et *l'Aigle*. Une somme d'un million a été affectée à l'estimation des bâtiments, plus 200 000 fr. pour le recours des voisins. Mais aucune des compagnies qui viennent d'être mentionnées n'a cru pouvoir répondre des ouvrages d'art de quelque nature qu'ils fussent, se considérant comme engagée au maximum. *La Nationale* a néanmoins consenti, sur l'avis de son Conseil d'administration, à traiter avec l'État et à signer une assurance de 150 000 fr., dans laquelle le gouvernement a compris plusieurs compositions importantes qui sont sa propriété, parmi lesquelles diverses œuvres de MM. Ingres, Horace Vernet et autres maîtres. Des artistes anglais, allemands, italiens et espagnols, ont personnellement, et à leur charge, fait assurer leurs envois. Les exposants français doivent donc désormais prendre leur parti et suivre cet exemple. A défaut des cinq compagnies qui refusent de s'engager davantage, il reste encore *la Providence*, *la Générale*, *la France* et *le Phénix*, qui se sont entendues avec un assez grand nombre de peintres et de sculpteurs, et qui sont toutes prêtes à conclure de nouvelles polices dans les conditions les plus acceptables.

GEORGES GUÉNOT.

STATUE ÉQUESTRE DE NAPOLÉON Ier A CHERBOURG.

RÉSULTATS DU CONCOURS.

Le directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS a reçu ces jours derniers une lettre de M. Geufroy, architecte de la ville de Cherbourg, à laquelle était joint l'extrait du procès-verbal de la séance de la commission organisée pour l'érection d'une statue triomphale au fondateur de la dynastie napoléonienne. Nous nous empressons de mettre ces pièces importantes sous les yeux de nos lecteurs, qui ne seront sans doute pas moins satisfaits que nous des résultats obtenus :

Monsieur et confrère,

Le comité d'érection de la statue de l'empereur Napoléon Ier, à Cherbourg, s'est réuni le 24 avril dernier à l'hôtel de ville pour juger le concours ouvert précédemment, et dont le programme a été publié dans le numéro du 1er novembre dernier de la REVUE DES BEAUX-ARTS. Au nom du comité, je viens vous prier de bien vouloir porter à la connaissance du public le résultat du concours en insérant dans votre livraison prochaine tout ou partie de l'extrait ci-joint du procès-verbal de la séance.

Veuillez agréer de nouveau, monsieur le directeur, les remercîments du comité ainsi que l'expression de mes sentiments dévoués.

GEUFROY aîné, architecte.

Cherbourg, le 3 mai 1855.

Le comité formé pour l'érection de la statue de l'empereur Napoléon Ier à Cherbourg, réuni le 24 avril dernier sous la présidence de M. Dugué, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, préfet du département de la Manche, s'est prononcé sur la valeur des statues soumises à son choix par suite du concours.

Étaient présents à la séance MM. Ludé, maire, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général, vice-président; le contre amiral O. Pellion, commandeur de la Légion d'honneur, préfet maritime du premier arrondissement; le général de division Meslin, grand officier de la Légion d'honneur, député au Corps législatif, conseiller général; le général Lapeyre, commandeur de la Légion d'honneur, commandant le département de la Manche; le général du Moncel, commandeur de la Légion d'honneur, membre du Conseil général; Durègne, chevalier de la Légion d'honneur, sous-préfet de l'arrondissement de Cherbourg; Asselin, chevalier de la Légion d'honneur, président du tribunal civil et membre du conseil municipal; Eugène Liais, négociant, président du tribunal de commerce; Sochet, officier de la Légion d'honneur, directeur des constructions navales; Richard, chevalier de la Légion d'honneur, sous-directeur des travaux hydrauliques; Alfred Liais, négociant, premier adjoint; Hélain, propriétaire, deuxième adjoint; Lemaistre, chevalier de la Légion d'honneur, receveur des finances, membre du Conseil municipal; Angiboust, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement; et Geufroy, architecte de la ville, secrétaire.

Pour éviter toute confusion dans les votes, il est expliqué que les six projets rangés sur une

estrade portent chacun un numéro d'ordre, en commençant par l'extrémité la plus rapprochée du bureau du comité, et que les votes doivent être exprimés par un numéro correspondant à l'ordre ci-dessus déterminé. En conséquence, M. le préfet informe le comité que le premier projet sur lequel il va se prononcer est celui qui devra être adopté pour l'exécution de la statue. Des bulletins blancs sont remis aux membres du jury, et chacun d'eux, après avoir inscrit son vote, le dépose plié dans l'urne placée sur le bureau. Le nombre des bulletins s'étant trouvé égal à celui des membres présents, le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant : 15 bulletins portant le n° 1, 1 bulletin portant le n° 4. Le premier projet placé sur l'estrade du côté du bureau est donc adopté pour l'exécution.

Il est procédé à un second scrutin pour la première prime ou médaille de 1500 fr. Le nombre des votants est le même : 15 bulletins portant le n° 4, un seul indique le n° 3. Une prime de 1500 fr. est décernée à l'auteur du projet n° 4.

On passe à un troisième scrutin relatif à la deuxième prime ou médaille de 1000 fr. Le nombre des voix est le même que pour les épreuves précédentes : 13 bulletins se déclarent en faveur du n° 3, deux sont pour le n° 6 ; le seizième et dernier billet est blanc. L'auteur du projet n° 3 recevra la prime de 1000 fr.

Ces opérations terminées, les plis cachetés et revêtus d'une épigraphe correspondant à chacun des projets sont mis sous les yeux du jury.

Les cachets rompus par M. le président, le contenu de ces enveloppes fait connaître que tous les concurrents sont des sculpteurs de Paris, classés par les voies dans l'ordre ci-après : 1° L'esquisse adoptée pour l'exécution définitive est de M. Levéel ; 2° le projet qui a obtenu la médaille de 1500 fr. est de MM. Seurre aîné, membre de l'Institut, et Seurre jeune ; 3° l'ouvrage auquel a été adjugée la médaille de 1000 fr. est de M. Marie-Louis Moris ; 4° enfin les trois autres projets ont pour auteurs : MM. Paul Gayrard, Louis Rochet et Pierre-Ferdinand Humann.

Le maire de Cherbourg, Ludé.

Ainsi M. Levéel l'a emporté par la seule force de son talent, par la supériorité d'une œuvre heureusement conçue, sur des compétiteurs redoutables, parmi lesquels il faut citer M. Seurre aîné, de l'Institut, auteur du Napoléon de la place Vendôme, du Molière de la rue Richelieu, et autres compositions de premier ordre, ainsi que M. Louis Rochet, artiste d'imagination, de pratique et de haute expérience, auquel la France et les arts doivent le Guillaume le Conquérant dont la Normandie est si fière, et la Jeanne Hachette de Beauvais. Les difficultés de l'entreprise et les périls de la concurrence doublent donc le succès qui vient de couronner la tentative de M. Levéel, et nous l'en félicitons, d'autant plus que les premiers nous l'avons distingué, encouragé, à son début, dans une carrière qui s'ouvre maintenant large et féconde devant lui. La réussite de M. Levéel à Cherbourg est une des réponses les plus significatives que la Revue des Beaux-Arts puisse adresser aux voisins ignorants ou jaloux qui l'accusent de ne soutenir que les médiocrités.

Pierre du MOUTIER.

LANTARA ET BOUCHER,

A PROPOS DE DEUX GRAVURES DE M. AL. JAZET,

D'après des tableaux de M. Faustin Besson.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Pour les besoins de leur dénoûment, les auteurs du vaudeville n'avaient eu aucun scrupule de faire de Lantara un bon père, capable des plus grands sacrifices d'amour-propre et d'argent, afin de donner un époux à sa fille. Lantara n'était pas du nombre de ces artistes qui se soumettent aux lois du ménage, et on ne lui a jamais connu d'enfant. Le manant qui joue le rôle de modèle dans l'imbroglio de Barré et de Picard, n'a jamais été au service du peintre, devant lequel la nature seule a posé avec ses fantaisies, ses accidents et ses merveilles. Il n'y a donc pas, on ne saurait trop le répéter, un seul des incidents de cette pièce qui ne soit faux, et par malheur le conte plus ou moins dramatique de Barré, Picard, Radet et Desfontaine a été le programme minutieusement suivi par M. Faustin Besson. Toutes les qualités que renferme ce tableau, on ne peut mieux accueilli par le public lors de son exposition au salon du Louvre en 1852, ne l'empêchent pas d'induire dans une grave erreur le plus grand nombre de ceux qui lui rendent justice.

Le titre est une antiphrase. Pourquoi qualifier de *Jeunesse de Lantara* l'époque de sa vie où le peintre voulait marier sa fille ? Un père à la veille de devenir aïeul ne saurait à coup sûr passer

1. Voir pour le premier article, page 165 ci-dessus.

pour un jeune homme, même quand il s'agit d'un artiste. Sous le pinceau de M. Besson, le paysagiste dessine le portrait de son modèle; or chacun sait que Lantara n'a jamais peint la figure. Les personnages qui mouvementent ses compositions sont de ses confrères et de ses amis, Tanay, Demarne, Joseph Vernet, Berré, Bernard, Casanova et autres. A quoi bon avoir trahi de la sorte la vérité, quand la reproduction de la vie réelle aurait si avantageusement tenu la place de cette existence et de ces habitudes factices? Ce Lantara dont on fait un jeune homme à l'heure où il devait toucher à la quarantaine, n'avait pas cinquante ans lorsque peu après, le 22 décembre 1778, il rendait le dernier soupir à l'hospice de la Charité; ses contemporains ne songèrent pas à lui élever un tombeau, mais ils lui improvisèrent une épitaphe renfermée dans le quatrain suivant :

> Je suis le peintre Lantara,
> La Foi m'a tenu lieu de livre;
> L'Espérance me faisait vivre,
> Et la Charité m'enterra.

Les remarques qui précèdent nous autorisent peut-être à exprimer sans aucune réserve notre sentiment au sujet du tableau en lui-même et à louer comme nous estimons qu'elles méritent de l'être, les ingénieuses dispositions de cette scène dont les personnages principaux et secondaires, ainsi que les accessoires, sont on ne peut mieux à leur place. Il règne en effet, dans ces lignes générales et presque dans les moindres parties de cette œuvre de M. Faustin Besson, une harmonie, un ensemble qui tout d'abord charment le regard.

Sous une sorte de charmille, formée de la réunion de vieux arbres à l'ombrage épais, sont dressées plusieurs tables rustiques, devant lesquelles on boit, on mange et on cause. Le dos tourné à la plus importante de ces tables, où sont assis cinq autres personnages, parmi lesquels on distingue un moine, Lantara dessine la figure de son modèle, placé en face de lui, à la droite du tableau et à califourchon sur un banc, dans l'attitude du Silène antique. Le coude appuyé sur un tonneau, le modèle tient de la main gauche une bouteille, sa main droite repose sur sa cuisse; des cartes, sa pipe et un verre plein occupent l'espace resté libre sur le banc. Près du tonneau deux femmes sont debout; l'une d'elles porte une corbeille pleine d'œufs; au second plan, vers la droite du buveur, un ménétrier joue du violon derrière lui, un curieux regarde Lantara.

Allant de la droite à la gauche de la composition, à peu près au milieu et dans la perspective, un homme et une femme sont attablés en compagnie d'un flacon de suresne ou d'argenteuil. Non loin de ce couple, une jeune fille semble vouloir prendre part à la conversation, tandis que dans le voisinage et à proximité de la table principale, celle du moine et du peintre, un garde française à moitié caché par un tronc d'arbre et fumant gravement sa pipe, ne perd pas de l'œil le crayon de l'artiste. A l'extrême gauche du tableau, une petite fille tient dans ses mains son chapeau de paille rempli de fleurs; tout à fait en avant et aux pieds de Lantara, sont épars son chapeau, sa boîte à couleurs ouverte, sa palette, ses pinceaux et autres attributs de son art. Les figures groupées aux divers plans de cette jolie scène ont chacune une expression qui leur est propre et que M. Alexandre Jazet a su habilement refléter dans sa gravure.

Le sort si rigoureux avec Lantara avait en revanche comblé de toutes ses faveurs son contemporain François Boucher, né à Paris en 1704, et mort en ce même lieu au mois de mai 1770, après une existence tout entière écoulée dans les succès et les délices. Boucher a été sans nul doute un des peintres les mieux doués et les plus heureux de son siècle; toutes les joies sont venues à lui, toutes les félicités ont été son partage; il a bu à longs traits dans la coupe du plaisir, et durant de nombreuses années il a compté presque autant d'aventures galantes que de jours. Du début au terme de sa carrière, le sort a obstinément souri à Boucher; d'abord élève de Lemoine, son premier ouvrage, le *Jugement de Suzanne*, en fait pendant quatre ans un pensionnaire de l'État à l'école du Louvre; n'ayant pu obtenir d'emblée le grand prix de Rome, il accomplit à ses frais le voyage de la ville éternelle, et au retour en 1731, il reçoit de l'Académie des beaux-arts le titre d'agréé; trois ans après il était nommé membre de cet illustre corps, pour son tableau de *Renaud aux pieds d'Armide*.

Malgré les honneurs qui lui avaient été dévolus l'académicien n'avait pas renoncé à peindre ses maîtresses et les déesses de l'Opéra; tantôt c'était en bergères, tantôt en nymphes, et toujours avec un goût exquis, avec cette abondance et cette finesse de détails qui font admirer et rechercher ses œuvres. Mais c'était surtout lorsque Boucher représentait des groupes d'enfants, que son pinceau prenait un caractère d'innocence, de grâce et de suavité. Il en était là de ses triomphes et de ses bonheurs, lorsque passant rue Sainte-Anne, en quête d'un heureux sujet ou d'un joli minois, il est soudain fasciné par les beaux yeux noirs et le gracieux sourire d'une jeune marchande qui pesait des cerises. La marchande se nommait Rosine; Boucher sut bientôt son nom, mais si la

connaissance fut prompte, elle n'eut point, hélas ! une longue durée. L'artiste n'avait vu dans cette rencontre qu'un prétexte à ses distractions ordinaires ; Rosine, trompée dans ses espérances, désillusionnée, perdue comme tant d'autres pauvres filles, mourait, à peu de jours de là, d'abandon et de désespoir.

Boucher oublia ce roman, si tristement fini, dans le boudoir de la marquise de Pompadour, qui se plaisait elle-même à l'exécution de petits travaux artistiques que les amateurs apprécient encore, et qui fut en toute occasion sa plus zélée protectrice. La comtesse Dubarry eut aussi recours au talent de Boucher; elle le chargea de décorer sa charmante habitation de Luciennes : la marquise de Pompadour lui avait également confié la mission d'embellir son château de Bellevue. D'autres favorites, d'autres nobles dames demandèrent aussi à Boucher des panneaux pour leur boudoir, des dessins, des peintures, où se voient de petits bergers à houlettes, parés de rubans, jouant de la flûte, ou des figures empruntées à la mythologie.

Le mariage, dont Lantara n'avait point connu les douceurs, embellit encore la destinée de son confrère, qui avait épousé une femme pourvue de tous les dons de la beauté et de l'esprit. Enfin, Boucher n'avait plus que quelques années à vivre, lorsqu'en 1765 la mort de Carle Vanloo le mit en possession de deux dignités fort enviées, la place de premier peintre du roi et celle de directeur de l'Académie des beaux-arts.

Entre les amoureux épisodes qui ont accidenté la carrière de Boucher, aucun n'était plus capable d'émouvoir un artiste que l'histoire de Rosine, non pas à son dénoûment, mais à sa première page; cette page, en effet, est celle que M. Faustin Besson a confiée à la toile.

Le fond du tableau présente un des côtés de la rue Sainte-Anne, à l'angle d'une rue, probablement de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Sous une arcade, en manière de vestibule, est disposé l'étalage d'une marchande de fruits et de légumes, qui n'est autre que Rosine. La jolie fruitière, debout, pèse des cerises, tandis qu'un jeune homme, vêtu à la française, et l'épée au côté, s'appuie sur son comptoir et la dévore du regard. D'une petite porte, ouverte dans la pénombre de l'arcade, sort précipitamment une femme, sans doute la mère de Rosine, impatiente de mettre un terme à ce dangereux tête-à-tête. Boucher a derrière lui son petit nègre, porteur de sa boîte à couleurs.

Près du nègre, et toujours sur le premier plan à droite du tableau, sont une grosse femme de la halle, munie d'une hotte, et une autre plus jeune avec son éventaire garni de fleurs; penché sur l'épaule de cette dernière, un ouvrier lui montre le peintre en travail de déclaration. Au second plan, et du seuil de la maison voisine, un vieillard en lunettes contemple la scène. A gauche, entre Rosine et le coin de rue, se voient deux autres marchandes, dont l'une semble offrir à Boucher une langouste qu'elle tient à la main. La composition est complétée, dans cette même partie de la toile, par deux groupes, l'un, en avant, formé d'un homme et d'une femme du peuple avec un enfant; l'autre, en arrière, représentant un cavalier et deux dames du monde causant de ce qui se passe. Tel est, fort imparfaitement décrit, le second tableau de M. Faustin Besson, acheté par S. M. l'Impératrice.

Il reste à dire que la gravure de *Boucher et Rosine* ne le cède en rien à celle de *la Jeunesse de Lantara:* ces deux pendants sont désormais inséparables l'un de l'autre. M. Alexandre Jazet a conservé à ces gravures la forme elliptique des toiles originales; des lignes horizontales, tracées aux angles, restituent à ces planches les dispositions rectangulaires qui, d'habitude, facilitent l'encadrement.

L. Delarue.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

Les monuments antiques de Raoul Rochette. — Les ventes d'estampes, collection de M. Van den Zande. — Vente Roqueplan. — Ventes prochaines.

Comme on pouvait le prévoir, la vente des monuments antiques recueillis par Raoul Rochette avait attiré tout ce que Paris renferme d'archéologues distingués. Bien que la plupart de ces débris fussent privés de renseignements précis sur leur origine, quelques-uns n'en ont pas moins atteint, grâce à l'érudition bien connue des enchérisseurs, un chiffre assez élevé, dont le total a dépassé 14 000 fr.

C'est avec plaisir que nous avons vu M. de Longpérier acheter plusieurs pièces importantes, pour le musée impérial du Louvre, malgré l'épuisement des ressources de son budget. Parmi elles figurent notamment le n° 201, *Antéfixe*, palmette au centre de laquelle est une tête de femme posée de face, le tout décoré de détails rouges, bruns et noirs, moyennant 365 fr.; le n° 206 : femme assise, la tête ornée d'une stéphané, sur laquelle est posé un voile qui retombe derrière le cou et passe sur le devant du corps, moyennant 101 fr.; le n° 210, *Disque* : buste de femme, voilée de face;

la main droite sur une patère, la gauche relève le voile; *Sicile*, moyennant 50 fr., et plusieurs autres lots curieux.

La Bibliothèque impériale de son côté a fait l'acquisition pour 125 fr. du n° 301, *Plaque en marbre blanc* de forme hexagone, entourée d'une bordure de croix cantonnées de points; pour 105 fr. du n° 8, *figure phénicienne* de Chypre en pierre calcaire, représentant Vénus debout vêtue d'une tunique talaire, dont elle relève un pan de la main gauche; pour 99 fr. 50 c., du n° 126, *Peliké* noire, figures rouges d'un très-beau style, représentant Anacréon debout, qui chante en s'accompagnant de la lyre.

Les amateurs qui se sont fait remarquer par le nombre et le mérite de leurs acquisitions sont : M. le duc de Blacas, qui a payé 500 fr. un *vase noir* très-remarquable avec figures rouges, n° 49, représentant à l'intérieur, Minerve remettant une pierre à Cadmus, et à l'extérieur, Apollon et Diane tuant à coups de flèches les enfants de Niobé.

M. Cassas, auquel est échu pour 400 francs l'*Antéfixe*, n° 208, représentant un buste de femme voilée de face.

M. de Saint-Féréol, qui s'est vu adjuger, moyennant 355 francs, le n° 68, *Peliké noire*, figure rouge, très-beau vase dont le sujet est Bacchus assis, attirant à lui une jeune femme.

M. Gatteaux, le célèbre graveur, acquéreur du n° 296, moyennant 350 francs, *beau fragment grec*, en marbre blanc, d'un bas-relief votif, consistant en un pilier dorique soutenant une architrave, Esculape debout.

M. de Janzé qui, pour 435 francs, s'est rendu adjudicataire, entre autres choses, de la belle amphore n° 99, à anse en torsades, noire, figures rouges; elle représente Médée armée d'une épée, qui vient de frapper un de ses fils dont le corps est renversé sur l'autel de Saturne.

Viennent ensuite MM. Benjamin Delessert, Fould, banquier, et Paravey qui ont saisi avec un louable empressement cette occasion, peut-être unique, d'enrichir leurs collections déjà si remarquables.

Les ventes d'estampes anciennes ont, comme celles de médailles, une physionomie toute particulière; elles ne passionnent pas les spectateurs comme certaines ventes montées à grand orchestre : tout s'y passe à petit bruit, *mezza voce*. A voir ces figures sérieuses dont les yeux scrutent à grands renforts de pince-nez et de loupes monstrueuses les qualités ou les divers états des pièces mises sur table, on serait tenté de croire qu'il n'y a, sous ce calme apparent, ni drame, ni comédie, et qu'il s'agit tout simplement d'une scène de famille, d'un proverbe entre deux paravents, que des flâneurs indiscrets ne réussissent pas même à troubler quelques instants. Pourtant, croyez-le bien, cet état de mansuétude est souvent factice, car ces enchères lancées silencieusement dans l'ombre, réveillent bien des convoitises et font, comme le stylet du bravo, des blessures d'autant plus cruelles qu'elles sont plus mystérieuses. N'est-ce point en effet un amer déboire pour l'intrépide collectionneur épiant souvent depuis de longues années l'occasion de se procurer une pièce rare, qui a tressailli de joie à son aspect, qui a déjà savouré le plaisir de lui réserver la place d'honneur dans son cabinet, et dont tout d'un coup le beau rêve s'évanouit, peut-être pour toujours, par l'opiniâtreté invincible d'une enchère rivale? L'infortuné a beau appeler à son secours toute sa philosophie, elle échoue impuissante, devant ce désir inassouvi qui renouvelle pour lui le supplice de Tantale.

Ces réflexions nous sont suggérées par la courageuse persistance de ces amateurs d'élite, qui depuis quinze jours assistent à la vente de la riche collection de feu M. Van den Zande. Qu'il pleuve ou qu'il vente, tout le monde se retrouve fidèlement au poste, M. Thiers tout le premier, à côté de M. Charles Blanc. On ne ferait vraiment pas mieux à la tranchée.

Les douze premières vacations ont produit déjà plus de soixante mille francs. Ce succès est légitime, car nous avons entendu un amateur étranger des plus compétents, exprimer son étonnement sur le choix, la conservation et la pureté de la plupart de ces belles estampes. Pour donner une idée du mérite de certaines épreuves, il nous suffira de citer les prix qu'elles ont atteints :

Le Cheval de la Mort d'Albert Durer, 500 francs. *Les grandes Misères de la guerre* de Callot, en dix-huit morceaux y compris le titre (les deux suites), 401 francs. *La Bacchanale* de Marc-Antoine Raimondi, morceau extrêmement rare; la plus belle épreuve connue de cette planche, 1700 francs. *La Sainte Famille* de Raphaël, par le même, dite *la Vierge à la longue cuisse*, superbe épreuve du premier état, 561 francs.

Les sept pièces suivantes de Rembrandt ont donné les résultats que voici :

La Descente de Croix, rare et très-belle épreuve avant toute adresse, 560 francs. *L'Annonciation aux Bergers*, 400 francs. *La petite Tombe*, 301 fr. *Le Paysage aux trois arbres*, épreuve d'une beauté extraordinaire, 1050 francs. *Le Paysage aux trois chaumières*, 200 francs *Le Canal à la petite barque*, morceau extrêmement rare, tiré sur papier du Japon, 450 francs. *Ephraïm Bonus*, superbe épreuve du deuxième état, avec la bague éclaircie; c'est la plus belle connue, 1010 francs.

La Fête sous le grand arbre, épreuve extrêmement rare et superbe, d'Ostade, a été vendue 279 fr. *La Danse au cabaret*, du même, 268 fr. *Le Goûter*, du même, la première des six épreuves mises en vente n° 2051 du catalogue, 860 fr., etc.

Les dessins parmi lesquels on remarque des Ostade et des Rembrandt seront vendus le mardi 15 mai.

Parmi les nombreux tableaux de M. Camille Roqueplan qui figuraient à la vente de M. Nestor Roqueplan son frère, nous avons surtout remarqué son beau paysage, *Environs d'Ostende*, très-grassement peint, et dont les seconds plans surtout sont admirables de lumière et de perspective. Il a été adjugé à un marchand, M. Thomas, moyennant 1205 fr. *La vue d'un Château royal*, aux environs de Bruxelles, ne s'est vendue que 245 fr. On ne peut lui reprocher que sa trop verdoyante uniformité. Ce n'est point ici la faute de l'artiste, mais bien celle de la nature; ce qui tend à prouver que si toute vérité n'est pas bonne à dire, elle n'est pas toujours bonne à peindre. Combien nous lui préférons cette large et poétique esquisse, représentant une jeune fille coiffée d'un chapeau de paille, qui a été vendue 300 fr.!

Plusieurs objets ont été véritablement sacrifiés à cette vente, ainsi : le magnifique *Chien basset*, de Jadin, lumineux et empâté comme un Decamps, a été donné pour 155 fr. *La Nymphe dans un paysage*, charmante bluette d'Amaury Duval, est passée dans les mains de M. Achille Jubinal pour.... 34 fr. Nous rougissons de le dire.

Les œuvres des peintres anciens n'ont pas été mieux traitées, *le portrait du duc de Richelieu*, par Tocqué, n'a été vendu que 150 fr. à M. Burat, et celui d'une princesse de Savoie jouant de la cornemuse, à M. A. Jubinal, 145 fr. Une gouache d'Honoré Fragonard, *le Jardin enchanté*, d'une composition agréable, mais un peu lourde de tons, a été adjugée 174 fr.

En revanche, les curiosités ont été appréciées plus vivement. *Une Tabatière en or, époque Louis XVI*, ornée d'un émail représentant une nymphe avec un amour, a été vendue 1205 fr. à M. Allègre, et une autre très-belle tabatière aussi en or, de la même époque, ornée en dessus et en dessous de deux gracieux sujets sur émail, a été adjugée pour 1600 fr. à M. le baron d'Ivry.

Bien que la saison consacrée ordinairement aux ventes d'objets d'art tire à sa fin, nous verrons encore quelques collections se disperser pendant la durée de l'Exposition. Les tableaux de M. Crosnier seront, par suite de cessation de commerce, vendus les 22 et 23 mai courant, à l'hôtel de la rue Drouot. On annonce en outre pour le 21 de ce mois et les trois jours suivants, la vente d'un choix de belles estampes anciennes confiée aux soins de MM. Bonnefons, de Lavialle, commissaire-priseur, et Defer, expert. Si l'on en croit l'avant-propos du catalogue, accompagné d'une remarque peu charitable à l'endroit de la collection Van den Zande, dont nous parlions tout à l'heure, les pièces livrées aux hasards des enchères seraient des plus remarquables : témoin, une œuvre de Van Dyck, celles de Waterloo et d'Everdingen, et surtout comme morceau capital la *pièce aux cent Florins* de Rembrandt, épreuve sur papier du Japon du premier état, de Bartsch.

Enfin, la vente des tableaux de M. Jules Renouard, parmi lesquels on en remarque 13 par M. Horace Vernet, tirés des comédies de Molière, aura lieu le 19 mai. C'est M. Fournel qui en est chargé; puis viendra celle des objets d'art et de curiosité, ainsi que des tableaux de M. Hope, qui sera faite par M. Pouchet, le lundi 4 juin et les jours qui suivront.

H. Audiffred.

ENVOIS DE L'ÉCOLE DE DUSSELDORF.

Malgré les sollicitations et les instances de nos artistes pour qu'il leur fût permis de désigner eux-mêmes le jury chargé de l'examen et de l'admission des œuvres destinées à l'Exposition universelle de Paris, le gouvernement leur a octroyé des juges de son choix. Il résulte de cet état de choses que l'école de Dusseldorf, sans contredit une des premières de l'Allemagne, ne sera pas représentée dans la capitale de la France comme elle se promettait de l'être.

Les chefs de cette grande famille n'ayant pas cru conforme à leur dignité de se soumettre au jury qu'on leur imposait, déçus dans leurs espérances et blessés dans leur amour-propre, se sont abstenus en manière de représailles et ont ainsi laissé échapper l'occasion qui, peut-être, ne se représentera plus, de disputer la prééminence aux autres pays de l'Europe. Cette détermination de nos maîtres est d'autant plus regrettable, que le palais des Beaux-Arts de Paris était une arène ouverte dans les circonstances les plus propices, et où, très-certainement, leurs principes et leur renommée n'auraient pu que grandir en influence et en éclat.

Que les amis des arts se résignent donc! MM. Lessing, Schrœdter, Lohn, Déger, Jourdan, Comphausen et autres n'exposeront pas; quant aux artistes scandinaves qui se perfectionnent à Dusseldorf, l'envoi de leurs tableaux à Paris, sous les auspices de leur gouvernement respectif, leur a semblé pré-

férable au risque qui les menaçait, s'ils avaient le malheur d'accepter le jury prussien.

Quarante-deux tableaux seulement et deux gravures composaient le premier envoi. La plupart des toiles avaient pour sujet des paysages, entre lesquels il convient de citer ceux des frères And. et P. Achenbach, de MM. J. Lindlar, Larson, Jude, Portmann, Hengslach, Leu, Tidemand et Hubner. On pense que nos meilleurs peintres de genre et M. Roting, un des plus célèbres portraitistes de la confédération germanique, répondront à l'appel de la France. Un second envoi de vingt-trois ouvrages inférieurs à ceux qui les ont précédés serait, dit-on, à la veille d'être dirigé sur Paris.

Le palais de l'avenue Montaigne possédera aussi parmi ses merveilles l'*Album Rhénan*, formé de soixante-dix-huit aquarelles dessins et photographies, que notre province a dédié au prince de Prusse en commémoration de ses noces jubilaires. Cet album a son histoire comme l'académie de Dusseldorf a la sienne, qui peut-être sera écrite plus tard. Il suffit de dire aujourd'hui que l'académie, ayant à réaliser le projet de l'*Album Rhénan*, n'a point regardé aux dépenses toutes les fois qu'il s'est agi de rendre service à ses protégés. Ainsi, soixante-dix frédérics d'or auraient été comptés à M. le directeur de Schadon pour une simple photographie d'après un de ses tableaux. En revanche, on s'est montré moins prodigue envers les artistes indépendants qui n'ont point eu recours à la flatterie ou à l'intrigue pour favoriser l'éloge ou la vente de leurs œuvres dans les expositions annuelles et qui n'ont demandé qu'à leur talent les avantages ou les récompenses du succès.

Quoi qu'il en soit de ces considérations et d'autres passées ici sous silence, il est enfin permis de croire que l'école de Dusseldorf est entrée dans une voie nouvelle et que les maîtres éminents qu'elle renferme ont résolu de s'affranchir de toute entrave incompatible avec le libre exercice de la peinture ou de la statuaire et de voler désormais de leurs propres ailes.

Ernest HUBERT.

Dusselforf, 29 avril.

MOSAÏQUE.

Avis relatifs à l'Exposition universelle. — Médailles frappées aux frais de la société du palais de l'Industrie. — Ornementation extérieure du palais. — Envois de M. M. A. Dutrieux, G. Lindlar, Mathieu-Meusnier, Pierre Loison. — Mme de Valmont. — L'école anglaise. — Un tableau de M. Gosse gravé par M. Cornillet. — Exposition de la Société des Amis des arts de Paris. — La grille du Pont-Tournant. — Restauration de Notre-Dame. — La couverture de la Sainte-Chapelle. — Discours de M. A. Jubinal. — Société des gens de lettres : renouvellement du comité, la présidence. — Exposition du palais de Brabant. — Eaux-fortes de Rembrandt; M. Alvin. — Une gravure de M. J. Wildiers.

Plusieurs avis relatifs à l'Exposition universelle, signés de M. Arlès Dufour, secrétaire général de la commission supérieure, ont paru dans *le Moniteur* du 9 de ce mois. Il résulte de la première de ces pièces que la commission impériale a approuvé les parties du règlement concernant les droits et les intérêts de la compagnie dans ses rapports avec le public. « MM. les membres de la commission impériale, du jury international et MM. les commissaires étrangers ont leur entrée libre pendant toute la durée de l'Exposition. MM. les exposants ou leurs représentants, dûment accrédités et reconnus, jouissent également d'une entrée personnelle pendant toute la durée de l'Exposition. Une porte d'entrée particulière est réservée au palais principal, à l'annexe et au palais des beaux-arts pour MM. les membres de la commission impériale et du jury international et MM. les commissaires étrangers. Une autre porte d'entrée est spécialement affectée aux exposants, afin de faciliter le service du contrôle.

« S. A. I. le prince Napoléon, président de la commission, a voulu que les représentants de journaux français et étrangers fussent admis à visiter librement les produits de l'Exposition de l'industrie et des beaux-arts, et il a déclaré qu'il serait accordé à chacun des principaux organes de la publicité, deux cartes *personnelles* et permanentes, l'une au directeur du journal, l'autre au rédacteur chargé du compte rendu. Ces cartes, ainsi que celles des exposants, du jury, des commissaires étrangers, etc., sont essentiellement *personnelles;* elles sont revêtues de la signature du porteur, et ne peuvent être ni prêtées ni cédées dans aucun cas.

« Le tarif des droits d'entrée a été fixé ainsi qu'il suit pour chaque exposition de l'industrie et des beaux-arts. Le dimanche, 20 centimes. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi, 1 franc. Le vendredi, 5 francs. Pendant tout le mois de mai, le prix d'entrée est de 5 francs. Des billets de saison dont le prix est fixé à 50 francs pour chaque exposition de l'industrie et des beaux-arts, donnent droit à l'entrée permanente, et à une entrée le jour de l'inauguration. »

Le second avis intéresse particulièrement la section des beaux-arts. « MM. les artistes exposants français et étrangers sont prévenus que des cartes d'entrée gratuite à l'Exposition des beaux-arts seront mises à leur disposition pour toute la durée de l'Exposition. Ces cartes se délivrent depuis le vendredi 11 mai, de dix heures à quatre

heures, au palais des Beaux-Arts (avenue Montaigne), sur la présentation des récépissés et sur la signature de l'artiste. MM. les commissaires des gouvernements étrangers seront chargés de la répartition des cartes d'entrée de leurs nationaux présents à Paris. »

Un troisième avis informe les personnes qui ont des intérêts directs avec l'Exposition universelle, qu'il existe au secrétariat général de la commission, au palais de l'Industrie, un bureau de renseignements où elles peuvent s'adresser.

La dernière note circulaire portant la signature de M. Arlès Dufour, concerne la protection des dessins et inventions, et renferme les instruction ayant rapport à l'obtention des certificats de propriété. Par la loi du 2 mai 1855, les effets de ce certificat seront en tout, sauf la durée, assimilés à ceux du brevet d'invention, dont ce certificat aura la validité.

Le directeur et les membres du conseil d'administration de la compagnie du palais de l'Industrie ont été admis dimanche, 6 mai, à l'honneur de faire hommage à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de la collection des médailles que cette compagnie fait frapper pour l'inauguration du palais de l'Industrie par l'Exposition universelle. S. M. l'Empereur a manifesté à plusieurs reprises une approbation très-flatteuse pour les graveurs de talent auxquels ces talents ont été confiés, MM. Barre, Borel, Caqué, Oudiné et J. Wiener.

Les travaux de décoration de la façade principale du palais de l'Industrie sont à peu de chose près terminés. On remarque au-dessus de la partie principale un bas-relief dû au ciseau de M. Vilain. On a également placé sous le grand vestibule du monument six médaillons en mosaïque, représentant Charlemagne, Napoléon I[er], Charles-Quint, Léon X, Alexandre le Grand et Michel-Ange.

Au moment où l'Exposition ouvre ses portes, nous avons à réparer quelques oublis que nous regrettons plus que personne. M. Amable Dutrieux, de Bruxelles, a envoyé au palais de l'avenue Montaigne une statuette en bronze du roi des Belges, coulée sur le modèle d'après nature qui a servi à l'exécution de la statue érigée sur la place communale d'Ixelles le 19 décembre 1852. Ce bronze fait partie de la galerie particulière de Sa Majesté. M. Dutrieux a joint à cet envoi une *Bacchante*, statue en plâtre de grandeur naturelle. — M. Jean-Guillaume Lindlar, de Dusseldorf, a composé pour notre exposition une *Vue du lac des quatre cantons*, prise de la hauteur de Lucerne, plein jour. — Nous verrons de M. Mathieu Meusnier, jeune statuaire dont le talent se développe de plus en plus, le buste en marbre de Mlle Valérie, pensionnaire de la Comédie-Française, rôle de Marinette dans le *Dépit amoureux*, et de M. Pierre Loison, *Égérie*, statue en marbre, Mme H. M., Mlle Aline P., bustes en marbre, et Mlle M. M., médaillon marbre. — Mme de Valmont travaille toujours à la *Sainte Famille* qu'elle reproduit en grand d'après une esquisse de sa composition que M. Horace Vernet a déclaré et signé au dos de la toile être digne de cet honneur. Mme de Valmont regrette qu'il ne lui ait pas été permis de terminer cette œuvre en temps assez opportun pour la soumettre au jury de l'Exposition des beaux-arts.

Au sujet de l'Exposition, un éclatant hommage est rendu à la France et à son gouvernement par le *Morning Post* de Londres, qui s'exprime ainsi dans un de ses derniers numéros : « On ne peut trop louer la libéralité du gouvernement de l'Empereur et les facilités qu'il offre pour rendre cette solennité aussi complète que possible. L'école anglaise est représentée au palais des Beaux-Arts par ses plus habiles maîtres : Landeew, Leslie, Mubready, O'Neil, Pyne, Roberti, Stanfield, Frost, Eastlake, Cooper, Chalon. Les productions envoyées par la Grande-Bretagne ont été placées avec beaucoup de goût. Le jour est admirable. La plus grande partie des tableaux envoyés appartiennent à des particuliers qui ont gracieusement prêté leurs ouvrages pour cette occasion. Le tout est assuré pour 130 000 livres st. »

Le remarquable tableau de M. Gosse ayant pour sujet : *Saint Vincent de Paule visitant les prisons de Paris*, dont la Revue des Beaux-Arts a déjà eu l'occasion de faire l'éloge, vient d'être gravé à la manière noire dans les larges proportions du *Richelieu* et du *Mazarin*. Un pareil honneur était bien dû à cette belle page de M. Gosse, l'un de nos meilleurs peintres d'histoire, dont le facile pinceau a obtenu de légitimes succès dans divers autres genres. L'auteur de la gravure est M. Cornillet, artiste habile et consciencieux qui a bien compris la pensée du maître et l'a rendue avec autant de charme que de fidélité.

Vingt personnages animent cette scène qui se passe dans le vestibule ou la grande salle d'un lieu de détention : en avant, presque au centre, saint Vincent de Paule, vêtu d'une soutane sur laquelle se drape un manteau, tient dans ses mains la main d'un prisonnier, le genou droit en terre. Près du saint, un seigneur et une grande dame, accompagnés de leur laquais, le regardent avec émotion, de même qu'un geôlier ayant son trousseau de clefs et sa casquette d'une main, et, de l'autre, la chaîne d'un gros chien de garde. Au second plan, toujours sur la droite du tableau, se remarquent, non loin d'une porte entr'ouverte,

une sœur de charité et deux soldats armés de hallebardes Sous l'arcade qui se découpe au fond, et où le jour pénètre par une ouverture semi-circulaire garnie de barreaux, sont debout une sentinelle et deux religieux, dont l'un a la tête couverte de son capuchon. Un autre religieux, également encapuchonné, descend un escalier. Sur la gauche du tableau, à côté du captif dont saint Vincent de Paule a obtenu la grâce, se reconnaît l'officier public avec le marteau qui a brisé les fers, et sous la dictée duquel un greffier se dispose à libeller sur son registre l'acte d'élargissement. Presque à l'extrémité, et sur le premier plan, un vieux pourvoyeur, portant un panier de pains, montre à un des quatre prisonniers, enveloppés de couvertures au chiffre de la maison, et retenu par le cou à des chaînes scellées au mur, le vénérable visiteur.

La pose des personnages, les expressions diverses de leur physionomie, les oppositions de caractère et les contrastes de costume ne saisissent pas moins dans la gravure que dans l'œuvre originale. La gravure de M. Cornillet, très-finement exécutée, est donc, à tous les points de vue, irréprochable; elle a été imprimée avec le plus grand soin chez M. Alfred Chardon. Les éditeurs sont, à Paris : MM. Bulla frères et Jouy; à Berlin, M. Ebner; à Londres, MM. Gambart et Cie; à New-York, M. Seitz. Le *Saint Vincent de Paule* de M. Gosse est certain de ne pas plus manquer d'acquéreurs dans l'ancien que dans le nouveau monde.

C'est aujourd'hui, 15 mai, que doit commencer l'exposition des tableaux de la Société des Amis des Arts de Paris, sous la présidence de M. le marquis de Tanlay. Le tirage des lots aura lieu dans le courant de juin.

La belle grille du Pont-Tournant, au jardin des Tuileries, est dressée. Sur la place de la Concorde on a rectifié les jets d'eau des fontaines et on entoure ces dernières de candélabres analogues à ceux qui bordent la grande avenue des Champs-Élysées.

Les travaux de restauration de l'église Notre-Dame se poursuivent sous la direction intelligente d'architectes éminents. Les tours seront bientôt en état ainsi que le grand portail occidental. La partie comprise entre la tour du midi et le portail Saint-Augustin est restaurée; il en est de même du chevet dont l'ensemble et les détails architectoniques sont admirables. La sacristie, morceau tout moderne, reçoit à l'extérieur une grille élégante destinée à la protéger. Le côté nord et le portail Saint-Augustin, au midi, vont être repris avant peu et leur restauration marchera rapidement. La basilique de Notre-Dame a remplacé, comme on sait, une petite chapelle dédiée à saint Étienne. Le pape Alexandre III, réfugié en France durant la seconde moitié du XIIe siècle, a posé, en 1163, la première pierre de l'église métropolitaine, commencée sous l'épiscopat de Maurice de Sully.

La couverture de la Sainte-Chapelle a été livrée aux doreurs, qui font, pour les ornements de plomb du toit, ce qu'ils ont fait pour le clocher et la flèche qui le surmonte.

Nous avons reçu le discours prononcé au Corps législatif par M. Achille Jubinal que son mandat de député n'a jamais détourné du culte des lettres non plus que de ses habitudes d'être utile à ses anciens confrères. Dans ce discours, rempli de faits et de considérations d'un intérêt véritable, M. Achille Jubinal demande la réduction *à un centime par feuille*, des droits de poste actuels pour tout volume au-dessus de cinq ou six feuilles d'impression. Par des calculs empruntés au *Journal de la librairie*, l'écrivain député prouve qu'à cette diminution des frais de transport, comme à celle des droits de timbre, qu'il sollicite également, le trésor, loin de perdre quelque chose, gagnerait par an plusieurs millions. D'après une statistique de M. Jubinal, le nombre de feuilles in 8° qui s'impriment chez nous chaque année est d'environ trois cents millions.

La Société des gens de lettres a tenu dimanche 6 mai, au foyer du Vaudeville, sa séance annuelle, dans le but d'entendre la lecture du rapport du comité pour l'exercice 1854; d'approuver les comptes du même exercice, de procéder au renouvellement des huit membres sortants du comité, et de pourvoir au remplacement de M. Émile Souvestre, décédé après un an d'exercice; enfin de discuter sur les questions qui pourraient être soumises par le comité à l'approbation de l'assemblée générale.

M. Francis Wey présidait. M. Louis Lurine a lu un rapport aussi remarquable par la hauteur des pensées que par la forme spirituelle et élégante du style. Ce rapport, qui établit par des chiffres la prospérité croissante de la Société, a été accueilli par de vifs applaudissements, et son impression a été votée par acclamation. Le sort a ensuite prononcé sur les membres du comité. Ce sont : MM. Achille Comte, Emmanuel Gonzalès, Hippolyte Castille, Achille Jubinal, Albéric Second, Léon Gozlan, Julien Lemer et Alphonse de Calonne.

Les membres du comité au remplacement desquels on avait à pourvoir, étaient : M. Francis Wey, président, et M. le comte de Salvandy. On comptait en plus un mort, M. Émile Souvestre; trois élections à ajouter à celles du renouvellement

annuel du comité. Les nouveaux élus ont été MM. Xavier Saintine, Jules Sandeau, docteur L. Véron, Paul Lacroix, Jules Lecomte, marquis de Varennes, Paul Juillerat, Charles Monselet, marquis de Belloy, Ch. Asselineau, Étienne Énault. M. Ch. Asselineau succède à M. Émile Souvestre, et M. Étienne Énault à M. Francis Wey, et M. Jules Lecomte à M. de Salvandy. Le nouveau comité de la Société des gens de lettres se trouve donc ainsi composé : MM. Altaroche, Asselineau, Marie Aycard, le marquis de Belloy, Henri Celliez, Champfleury, Ét. Énault, Xavier Eyma, P. Juillerat, Paul Lacroix, Jules Lecomte, Louis Lurine, E. de Mirecourt, Michel Masson, Ch. Monselet, Arthur Ponroy, le vicomte Ponson du Terrail, Xavier Saintine, Jules Sandeau, le baron Taylor, Édouard Thierry, le marquis de Varennes, le docteur Véron, Pierre Zaccone. Dans la réunion de ce comité, qui a eu lieu lundi 7 au salon de la Société, cité Trévise, ont été élus : président de la Société, M. Xavier Saintine; présidents honoraires, MM. le baron Taylor, Francis Wey, Louis Desnoyers; vice-présidents, MM. Louis Lurine et Michel Masson ; rapporteurs, MM. Henri Celliez et Arthur Ponroy ; questeurs, MM. Jules Lecomte et marquis de Varennes ; secrétaires, MM. Ponson du Terrail, Asselineau et Étienne Énault ; archiviste, M. Charles Monselet.

L'Exposition du palais de Brabant, à Bruxelles, se fermera seulement le 31 de ce mois. Beaucoup d'exposants désirent retirer leurs dons avant de partir pour la campagne, et il sera difficile de les retenir au delà de l'époque indiquée. Dans ce magnifique musée toutes les sympathies artistiques rencontrent leur objet. Il est surtout rare de trouver réuni un pareil assemblage de portraits dus au pinceau des grands maîtres. Le *Duquesnoy* de Van Dyck, exposé avec autorisation du roi, suffirait pour attirer les amateurs, s'il n'y avait pour lui faire concurrence le *Velasquez* de René, et surtout les deux portraits de Charles de Cordes et de sa femme, dus au pinceau de Rubens. Ces deux pages admirables, qui ne sont jamais sorties de la famille des comtes de Roose, appartiennent à M. le comte A. de Beauffort ; on peut les ranger parmi les plus étonnantes productions du maître. La salle où se trouvent ces deux morceaux, les quatre tableaux du roi et les petites merveilles de M. Dubus de Ghisignies, fait à elle seule un musée.

M. Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles, a obtenu de M. le ministre de l'intérieur l'autorisation de montrer au Cercle artistique et littéraire de cette ville les plus précieuses estampes de la collection de l'État. Il a choisi l'œuvre de Rembrandt pour son premier exposé.

Un jeune graveur d'Anvers, M. Joseph Wildiers, vient d'achever la gravure, d'après le tableau de M. Mathieu, *la Tentation de la Madeleine.* Les journaux d'Anvers font le plus grand éloge de cette production qui promet à son auteur une place distinguée dans l'école de gravure de cette ville dont les progrès sont de plus en plus remarquables.

Henry de Saint Didier.

CORRESPONDANCE.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX.

A M. FÉLIX PIGEORY,

Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

—

Bordeaux, 1er mai.

J'ai reçu, monsieur, votre ouvrage sur les *Monuments de Paris;* cet envoi gracieux et spontané est pour moi un témoignage de votre sympathie. Les mêmes idées, les mêmes sentiments, le même but nous réunissent; nous ne sommes que de vieux amis qui se reconnaissent et se retrouvent après s'être longtemps cherchés.

Vous aimez les arts, monsieur, je les aime comme vous ; comme vous aussi j'ai goûté les joies qu'ils procurent, j'ai senti et je comprends de mieux en mieux leur puissance. Vous avez créé une Revue pour faire connaître et chérir les beaux-arts, j'ai fondé une société pour les soutenir et les propager. Nous avons réciproquement reconnu que nous devions nous aider et nous nous sommes tendu la main.

Je me réjouis, monsieur, de ce qui est arrivé, car si je n'ai que du dévouement à mettre à votre service, je suis bien sûr que ce dévouement, uni à votre initiative, aura de bons résultats. Continuons donc à marcher du même pas dans cette heureuse confraternité; elle nous procurera une vie et une expansion nouvelles. Les arts, eux aussi, y trouveront leur avantage.

Croyez-moi bien, monsieur, jamais plus qu'aujourd'hui les circonstances ne furent propices aux efforts du genre des vôtres. Le sentiment artistique, depuis longtemps endormi dans les villes de la province, se réveille partout à l'heure où nous sommes : les arts s'y vulgarisent et beaucoup leur demandent ces distractions qui reposent de l'activité des affaires ou des fatigues de l'existence sociale. La prospérité croissante de notre compagnie en est une preuve.

Le mérite des fondateurs de la Société des Amis des Arts de Bordeaux est d'avoir deviné les

penchants de la population et d'avoir satisfait à des besoins qui se manifestaient autour d'eux. L'impulsion est donnée, elle est désormais irrésistible. Notre société, qui a déjà fourni la mesure de ce qu'elle est capable de faire, grandira encore, si nous savons entretenir le feu sacré, appeler à nous les indifférents, éclairer les municipalités, enfin gagner aux arts partout et chez tous l'estime qui leur appartient et le patronage dont ils sont dignes.

Quoi de plus noble, de plus honorable, que cette mission? Acceptons-la, monsieur, en nous appliquant à réunir autour de nous tous les hommes de cœur et d'intelligence. Convaincus, comme nous le sommes l'un et l'autre, que les appuis ne nous manqueront pas, poursuivons avec confiance l'accomplissement de l'œuvre que nous avons entreprise, vous, avec la légitime influence que vous donne la REVUE que vous dirigez si bien; nous, avec le zèle et la persévérance que nous rend faciles l'amour des arts et du pays.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

AD. CHARROPPIN.

Membre du Conseil d'administration de la Société des Amis des arts de Bordeaux.

—

ASSURANCE DES OUVRAGES D'ART CONTRE L'INCENDIE.

AU MÊME.

Lyon, 30 avril.

Vos occupations sont si nombreuses et vos instants si bien employés, qu'on appréhende toujours, monsieur, d'être importun en vous écrivant. Ne connaissant pas toutefois de meilleur interprète des besoins des artistes que vous, je n'hésite pas à faire appel à votre sollicitude, et à vous prier de vouloir bien dire, par l'intermédiaire de la REVUE DES BEAUX ARTS, à ceux que ce renseignement intéresse, si les ouvrages d'art doivent être assurés contre l'incendie aux frais des artistes, ou si c'est le gouvernement qui se charge de ce soin.

Dans la dernière de ces hypothèses, celle où les frais d'assurance resteraient au compte du gouvernement, il importerait que la certitude de la généreuse protection de l'État reçût la publicité désirable, et devînt ainsi un fait constant, officiel, pour tous et pour chacun.

Au contraire, le premier cas étant admis, il y aurait urgence d'avoir, le plus tôt possible, des indications précises sur la marche à suivre.

Au demeurant, ne serait-il pas plus juste d'affecter à l'acquittement de cette charge les recettes provenant des entrées à l'Exposition des Beaux-Arts, que de laisser une pareille obligation peser entièrement sur les artistes?

Permettez-moi d'espérer, monsieur, que votre aide et vos éclaircissements ne nous manqueront pas, dans ces embarrassantes conjonctures, et que notre cause, à laquelle vous avez si souvent été utile, vous devra encore ce nouveau service.

J'ai l'honneur, etc.

S.-JEAN.

La réponse à cette lettre est consignée dans les derniers alinéas de l'article qui commence cette livraison.

—

ALBUM SOISSONNAIS.

AU MÊME.

Soissons, 28 avril.

Je m'empresse de vous adresser, monsieur, l'ouvrage que je viens de publier sous le titre d'*Album Soissonnais*, et qui se compose de vingt croquis de la ville de Soissons.

L'obligeant accueil que vous avez bien voulu me faire durant mon court séjour à Paris me donne l'espoir que vous recevrez cet album avec autant de cordialité que vous avez naguère reçu son auteur.

Bien que j'aie lieu de croire que la REVUE DES BEAUX-ARTS, absorbée, surtout à l'heure où nous sommes, par de plus sérieux intérêts, ne pourra, malgré son bon vouloir, consacrer quelques lignes dans l'une ou l'autre de ses livraisons, au rapide examen de mon travail, si vous prenez la peine de considérer, monsieur, à quel point sont restreintes les ressources de l'antique cité que j'habite, peut-être admettrez-vous qu'en semblable occurrence, mieux vaut encore peu que rien, et m'excuserez-vous d'avoir désiré une mention dans votre excellent recueil.

Qu'il me soit permis d'ajouter, monsieur, que bons ou médiocres, abrégés ou complets, s'il se trouvait dans chacune de nos villes de France des ouvrages du genre de l'esquisse à laquelle j'ai attaché mon nom, ces sortes de publications rendraient facile l'étude des richesses monumentales qu'elles renferment, et fourniraient des renseignements précieux aux vrais archéologues.

Dans une lettre plus détaillée que celle-ci, je compte, d'ici à peu de temps, monsieur, vous exposer mes idées et mes vues, touchant divers projets relatifs aux arts, et je vous prie en attendant, d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée,

BETBEDER,

Directeur de l'école municipale de dessin de Soissons, etc.

ALBUM DES SCIENCES ET DES ARTS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE.

La Société française de photographie, dont la REVUE DES BEAUX - ARTS a signalé l'apparition dans le monde scientifique, organise dans ses salons une exposition publique d'œuvres appartenant à toutes les branches de cet art.

Elle y convie tous les photographes français et étrangers, et croit devoir faire connaître, dès à présent, le règlement et les conditions adoptés par son Comité d'administration.

1° L'ouverture de l'exposition aura lieu le 1er juin prochain, et la clôture, le 31 juillet suivant.

2° Tous les envois devront être adressés, francs de port, à M. Martin Laulerie, secrétaire agent de la Société, rue Drouot n° 11, et devront y être rendus au plus tard le 20 mai prochain.

3° Ils devront être accompagnés d'une lettre indiquant le nombre des objets expédiés et signée de l'exposant.

4° Ils seront enregistrés sur un livre spécial, et récépissé sera donné, s'il en est démandé. Les objets exposés porteront un numéro d'ordre.

5° Les exposants sont invités à protéger autant que possible leurs épreuves, au moyen d'encadrements ou de passe-partout.

6° Les nudités en général, et sans exception, seront refusées.

7° Seront également exclues de l'exposition toutes épreuves coloriées, et toutes celles qui présenteraient des retouches essentielles, de nature à modifier le travail photographique proprement dit, en y substituant un travail manuel.

8° Il est à désirer que MM. les exposants veuillent bien indiquer sur les épreuves isolées, ou sur les cadres réunissant plusieurs images, les noms et domicile de l'auteur.

9° Est obligatoire la mention sommaire de la nature du procédé négatif employé, tels que collodion humide ou sec, albumine, papier ciré ou non, sec ou humide, etc.

Tous autres renseignements sur le mode de procéder, négatif ou positif, seront reçus avec plaisir.

10° MM. les exposants sont instamment priés de joindre à leurs épreuves positives, quelques clichés négatifs, qui présenteront aux photographes un intérêt considérable.

11° Aucune mention de prix de vente ne pourra être faite sur les épreuves ou cadres; les personnes qui voudraient céder les leurs en donneront avis à M. le secrétaire agent, avec indication des prix. Ce dernier tiendra ces renseignements à la connaissance du public, et servira, pendant la durée de l'exposition, d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur, sans aucun droit de commission.

Les épreuves destinées à la vente pourront être marquées d'un astérisque.

12° Aucune épreuve ne pourra être retirée par les exposants avant d'avoir figuré pendant un mois au moins à l'exposition.

En cas de vente, la livraison ne pourra avoir lieu avant le 31 juillet.

13° Les appareils de toute sorte employés dans les opérations photographiques pourront également être présentés à la Société pour l'exposition.

Les articles 2, 3, 4, 11 et 12 leurs seront applicables.

14° Les appareils devront porter le nom et l'adresse du fabricant, et ceux de l'inventeur s'il est autre que le fabricant.

15° Les inventeurs ou fabricants seront admis, s'il le désirent, à venir expliquer leurs appareils et à les faire fonctionner sous les yeux du publics.

16° Les objets de toute nature présentés pour l'exposition seront soumis à l'examen préalable d'un jury qui décidera leur admission ou leur rejet.

Dans ce dernier cas, avis sera immédiatement donné aux intéressés qui devront faire retirer les objets refusés dans un délai de dix jours.

17° Sont membres du jury d'examen MM. Bayard, Bisson, Jules Clément, Cousin, Eugène Durieu, Humbert de Molard, comte Léon de Laborde, Gustave Legray, Mailand, Charles Nègre, Paul Périer, Philippe Rousseau.

18° Les salons seront ouverts au public les dimanche, mercredi et vendredi de chaque semaine, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

19° Les objets appartenant à chaque exposant devront être retirés au plus tard dans la huitaine qui suivra la clôture de l'exposition.

MINÉRALOGIE. — *Note sur un cristal de diamant provenant du district de Bogagem, au Brésil,* par M. DUFRÉNOY.

« M. Halphen a reçu récemment du Brésil un diamant extrêmement remarquable par ses dimensions comme par la pureté de sa forme cristalline. Dès les premiers moments de son apparition dans le commerce, il a fixé l'attention des lapidaires qui, pour le distinguer des diamants connus, l'ont surnommé l'*Etoile du Sud*. M. Halphen a bien voulu me confier ce précieux diamant pour en étudier la forme, et m'a autorisé à le présenter à l'Académie.

« L'*Etoile du Sud* pèse 52gr,275, correspondant dans le langage des lapidaires à 254 karats et demi; par la taille, ce diamant perdra à peu près la moitié de son poids, il sera réduit alors à environ 127 karats.

« Ce poids le placera encore au rang des quatre ou cinq diamants connus les plus précieux. Le Régent pèse en effet 136 karats; le Ko-hi-noor, appartenant à S. M. la reine d'Angleterre, et qui a fixé l'attention publique à l'Exposition universelle de Londres en 1851, pèse de 120 à 122 karats.

« Pour les lapidaires habitués à juger de l'éclat du diamant même à l'état brut, l'*Etoile du Sud* est considérée comme devant offrir une parfaite limpidité, ainsi que l'éclat particulier qui communique au diamant une si haute valeur.

« Le prix des diamants qui offrent des dimensions analogues à celles de l'*Etoile du Sud* ne saurait être même indiqué; ces diamants exceptionnels ne peuvent être considérés comme des objets de commerce. Leur valeur, qui varie dans des limites considérables et suivant les circonstances, est toute de convention. Nous rappellerons seulement que le Régent a été porté, en 1848, dans les inventaires de la couronne pour 8 millions, et que le Ko-hi-noor a été cédé à la Compagnie des Indes pour 6 millions. Malgré cette haute valeur, je n'aurais pas présenté l'*Etoile du Sud* à l'Académie si ce diamant n'offrait certaines particularités qui n'ont pas encore été observées sur les cristaux de diamants, et qui lui donnent un grand intérêt scientifique; elles me paraissent même de nature à faire naître des idées nouvelles sur le gisement du diamant.

« La forme générale de l'*Etoile du Sud* est un dodécaèdre rhomboïdal portant sur chacune de ses faces un biseau très-obtus, et passant par conséquent à un solide à vingt-quatre faces. Les faces sont mates, comme chagrinées. On y observe en outre des stries légères conduisant aux clivages octaédriques qui caractérisent le diamant comme espèce minérale.

« Sa pesanteur spécifique est, d'après M. Louis Halphen, de 3,529 à la température de 15 degrés centigrades.

« On observe sur une des faces de ce diamant une cavité assez profonde, que l'on reconnaît être due à un cristal octaèdre qui jadis était implanté sur sa surface. L'intérieur de cette cavité, examiné à la loupe, montre des stries octaédriques; il n'est donc pas douteux que le cristal qui a laissé sa trace ne fût un diamant.

« Il résulterait de l'ensemble de ces faits que l'*Etoile du Sud* aurait appartenu, dans l'origine, à un groupe de cristaux de diamants, analogue aux groupes de cristaux de quartz, de spath d'Islande, de pyrite de fer et de la plupart des minéraux cristallisés. Le diamant se trouverait donc tapissant des géodes, au milieu de certaines roches qui ne nous sont pas encore connues, mais qui, d'après l'observation communiquée à l'Académie, en 1843, par M. Lemonosoff, appartiendraient aux terrains métamorphiques du Brésil. Ce serait là son véritable gisement, et, sous ce rapport, la formation des diamants aurait de l'analogie avec celle de la plupart des cristaux, notamment avec la formation des géodes de quartz que l'on observe dans le marbre de Carare.

« L'*Etoile du Sud* a été trouvée, à la fin de juillet 1853, par une négresse employée aux mines de Bogagem, l'un des districts de la province de Mines-Geraès. C'est le plus gros diamant venu de Brésil en Europe.

« Les diamants les plus célèbres, celui de l'empereur de Russie, celui du grand-duc de Toscane, le Régent, le Ko-hi-noor, sont tous originaires de l'Inde.

« L'*Etoile du Sud* va figurer à l'Exposition universelle. Son éclat attirera sans doute les regards de la foule, mais elle aura alors perdu son intérêt scientifique, et c'est le motif qui m'a engagé à en communiquer la description à l'Académie.

« L'opération de la taille demandera deux mois d'un travail assidu; elle s'effectuera sans l'intervention du clivage et par la seule action de la meule. »

Physique appliquée. — *Application aux phares de la lumière électrique, au moyen du mécanisme Jaspar, à l'éclairage; expériences faites par ordre du Gouvernement pontifical.* (Extrait d'une Lettre de M. J. Contedini, attaché à la Section maritime du Ministère du commerce à Rome.)

« .... Les 6 et 7 mars du courant, à 7 heures 30 minutes du soir, la machine Jaspar fut établie sur la tour du Capitole, en plein air, par MM. Fabri Scarpellini et Jacques Luswergh, de Rome, machiniste du cabinet de physique de l'Université romaine. Le courant électrique fut d'abord produit par 50 éléments de Bunsen grand modèle; mais telle était sa force, que les charbons éclataient en étincelant. On réduisit les éléments à 34, et alors on admira une lumière éclatante, et de telle force, qu'on obtint d'excellents résultats. Car Mgr le Ministre, qui était avec M. Sgarriglia, chef d'office de la marine, et moi, sur le Monte-Mario, à 4340 mètres de distance directe du Capitole, put observer non-seulement la vive irradiation donnée par la lampe, sa clarté, sa force, mais encore consta-

ter que la puissance de la lumière était telle, que les ondulations d'un petit brouillard se voyaient nettement reproduites sur la muraille, et j'observai parfaitement tracée sur la même muraille l'ombre de mon corps, qui en était distant de près de 5 mètres. Le dôme du Vatican. éloigné de 2700 mètres du Capitole, était tellement éclairé, qu'on crut voir sur lui le crépuscule bien avancé du matin. Et le révérend P. A. Secchi, directeur du nouvel observatoire du Collége Romain, après avoir examiné avec l'équatorial de Mertz cette lumière, put, avec son seul aide, lire aisément des livres à la distance de 720 mètres. Pendant une heure et demie, l'appareil opéra sans interruption ou intermittence quelconque. »

Métaux précieux. — Malgré la rareté du combustible, les difficultés des transports et le prix de la main-d'œuvre, on exploite l'or, l'argent et le cuivre dans le nord du Chili, contrée stérile, et qui serait restée déserte sans les riches et nombreux gîtes métallifères qu'elle renferme. Le produit des mines est considérable, ainsi qu'on en peut juger par la quantité des métaux exportés en 1851.

Or en poudre et en lingots.	13 987 castellanos,
Or monnayé.	44 779 onzas,
Argent en lingots.	392 957 marcos,
Cuivre en lingots.	219 189 quintales,
Minerais de cuivre.	155 209 quintales.

A une époque où l'opinion publique est vivement préoccupée de l'influence que les exploitations de la Californie et de l'Australie exerceront sur la valeur de l'or, lorsque même il est question de démonétiser ce métal, les rendements, déjà si considérables, des mines d'argent du Chili, méritent de fixer sérieusement l'attention des économistes; après quoi il faut ajouter que les gîtes argentifères du Haut-Pérou paraissent être aussi productifs que ceux du Chili. Des documents authentiques établissent, en effet, que, de 1828 à 1846, les mines du Cerro de Pasco ont produit annuellement 245 000 marcos d'argent, et, suivant un mémoire présenté par le ministre des finances du Pérou, la maison des monnaies de Lima en aurait reçu 360 053 marcos en 1851. Pour compléter ces renseignements, il faut ajouter qu'au moins le tiers de l'argent produit par les mines sort en contrebande quand il n'est pas converti en vaisselle. Ainsi, chaque année, deux localités de la Cordilière des Andes verseraient plus de 800 000 marcos d'argent dans la circulation.

Gravure sur savon. — M. Fergusson-Branson (de Sheffield) s'est occupé pendant plusieurs années de chercher une substance qui puisse être avantageusement substituée au bois dans la gravure; et d'après le *Journal of the Franklin Institute*, le savon lui a enfin fourni ce qu'il cherchait. Voici la manière de s'en servir :

On exécute une gravure sur une plaque de savon bien poli, ce qui se fait aussi vite et aussi facilement qu'un dessin au crayon sur une feuille de papier. Chacun des traits produits ainsi est clair, net, et parfaitement défini d'après le *Journal*. Lorsque le dessin est terminé, on prend une empreinte à sa surface, en moulant au moyen du plâtre, ou mieux encore, en pressant la feuille de savon avec de la gutta-percha fondue. On peut employer aussi, dans ce but, de la cire à cacheter fondue. L'auteur n'a pas essayé l'emploi des moules en soufre, mais il est probable qu'ils donneraient de bons résultats. Cette épreuve, en plâtre, gutta-percha, etc., étant ainsi obtenue, on en rend la surface conductrice, et l'on y fait déposer du cuivre galvano-plastique par les procédés ordinaires. Le burin que l'on emploie est une aiguille en ivoire. Ce procédé peut avoir une certaine importance; simplifiant la gravure, la ramenant presque à un dessin, il en diminuerait beaucoup le prix de revient, et, par suite, permettrait aux industriels d'employer les artistes les plus habiles pour obtenir des modèles, qui ne sont aujourd'hui que des reproductions souvent défectueuses. L'impression sur tissus, la fabrication des papiers peints, la reliure, la fabrication des porcelaines pourront utilement expérimenter ce procédé.

L'auteur termine ainsi la description qu'il donne de sa découverte : « Pour prouver que l'on peut obtenir sur une plaque de savon les détails les plus déliés, aussi bien que les touches les plus fortes et les plus vigoureuses, je dirai que j'ai fait copier par ce moyen une eau-forte de Rembrandt; on a pris l'empreinte du savon au moyen de la gutta-percha, et, après avoir reproduit la gravure positive, en prenant une épreuve galvano-plastique sur la gutta-percha, on a obtenu une gravure qui, en délicatesse, différait très-peu de l'eau forte originale. »

Aérostats. — L'Académie a renvoyé à l'examen de la Commission des aérostats les communications de M. J. J. Durand sur l'*application aux aérostats de l'hélice verticale comme moyen d'ascension*.

M. Ad. Dees. de Calrsruhe, écrit à l'Académie qu'il désire soumettre à son jugement diverses inventions, parmi lesquelles figure un *système de ballons dirigeables à volonté*.

M. Huhn, de Guteborn, près Ruhland (haute Lusace prussienne), annonce également avoir imaginé un *système de navigation aérienne*, composé d'une série de flotteurs dont la forme rappelle celle du corps des oiseaux, et qui, liés entre eux, comme les wagons d'un chemin de fer, sont mus

par une locomotive aérienne munie d'un appareil à *mouvement perpétuel*. L'indication de cette dernière propriété de système a produit son effet inévitable : le mouvement perpétuel de M. Huhn a été condamné au repos du panier. Sa navigation aérienne ne franchira point le Styx académique.

COMBUSTION DES FUMÉES.—M. CHENOT adresse, à l'occasion d'une récente ordonnance de police concernant la *combustion des fumées*, une Note sur les propriétés diverses des fumées.

« S'il y a, dit M. Chenot, un danger dans l'ensemble des fumées qui s'échappent d'une cheminée, ne doit-on pas diviser, au point de vue de l'hygiène, ces fumées en deux classes : d'une part les fumées noires (charbon entraîné); d'autre part les fumées invisibles composées d'acide carbonique, d'oxyde de carbone, d'hydrogène sulfuré, arsénié, etc. Les dangers réels résident surtout dans les combustions actives qui ne produisent que des gaz invisibles, et ceux-ci sont en réalité des poisons subtils, tandis qu'à différents points de vue, les fumées noires doivent être considérées comme salubres pour les animaux et fertilisantes pour les végétaux. »

M. CHENOT adresse, en même temps que cette Note, la copie d'une demande qu'il a adressée à M. le ministre du commerce, à l'effet qu'un concours soit ouvert prochainement pour la fabrication industrielle de l'*aluminium* ou autres métaux dits terreux ; les produits de cette fabrication devant servir aux médailles qui seront décernées comme récompenses après l'Exposition universelle de 1855.

M. SALOMON avait adressé l'an passé deux communications relatives à la composition d'un *liquide destiné à éteindre les incendies*, liquide dont l'efficacité devait, pour cet usage, être fort supérieure à celle de l'eau, en raison, d'une part, de la nature du gaz qui se dégageait au contact du brasier, et, de l'autre, en raison de l'espèce d'enduit qu'il laissait sur les corps en ignition. Aujourd'hui M. Salomon annonce qu'avec un liquide plus simple de composition et moins coûteux que celui dont il avait donné la formule, on atteint encore mieux le but. Ce nouveau liquide est une dissolution aqueuse de sulfate de magnésie dans la proportion de 25 kilogrammes par 100 litres d'eau.

Il est également question, dans cette lettre, d'essais qui vont être faits, avec l'autorisation de M. le ministre de la guerre, relativement à un moyen inventé par l'auteur pour mettre à l'épreuve de la flamme les baraques de bois dont l'usage dans les camps paraît tendre à se généraliser.

La nouvelle Note de M. Salomon est renvoyée, comme l'avaient été les précédentes, au concours pour le prix concernant les moyens de rendre un art moins insalubre ou une profession moins périlleuse.

OD'DOUL.

SITES ET ANTIQUITÉS

DU PUY.

VINGT-DEUXIÈME SESSION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

Le Puy, capitale de l'ancienne province du Velay, aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Loire, où le congrès scientifique de France, tiendra, le 10 septembre prochain, sa vingt-deuxième session, est, dans le centre de la France l'une des principales villes d'une région remarquable par sa configuration accidentée, par ses sites variés et pittoresques, sa constitution géologique, ses productions d'histoire naturelle et la diversité de ses monuments historiques.

Les paysages de la Haute-Loire offrent en effet aux artistes d'attrayants sujets d'étude; ses vallées, profondément excavées, montrent aux géologues et aux paléontologistes l'une des plus curieuses séries de ces antiques sédiments dans lesquels ont été ensevelies les populations successives d'animaux terrestres que la science a reconstitués avec leurs formes perdues; aucune autre contrée ne saurait présenter à l'examen des observateurs un ensemble plus complet des phénomènes volcaniques dont le sol de la France centrale fut autrefois le théâtre; les botanistes y rencontrent et la flore des régions montagneuses et celle des plus riches vallées; enfin, l'histoire de notre province et les nombreux monuments de tous les âges, qui en sont comme les reflets divers, ne sont pas sans intérêt pour les archéologues. Il est même curieux de remarquer que les traditions et les phases chronologiques de l'art s'y montrent presque sans interruptions, d'abord dans les menhirs, les dolmens et autres monuments celtiques, particulièrement dans ces vastes cavités souterraines qui servirent à la demeure des peuplades primitives, puis dans une foule d'antiquités romaines, de monuments mérovingiens, du moyen âge et de la Renaissance.

L'histoire a conservé le souvenir d'anciennes institutions qui attestent qu'à une époque reculée, le culte des lettres avait été porté dans ce pays à un certain degré de splendeur. Tels sont les célèbres congrès littéraires du moyen âge, qui avaient emprunté à notre ville leur nom de *Puys* ou cours d'amour; les confréries littéraires de *Notre-Dame du Puy* qui, de cette ville, s'étaient répandues dans une grande partie de la France et jusques en Flandre; l'importante université ecclé-

siastique dite de *Saint-Mayol*, dont le souvenir vit encore dans une magnifique peinture murale de notre cathédrale, représentant les arts libéraux. Nous pourrions citer des troubadours, des poëtes, des jurisconsultes, des magistrats éminents, qui avaient puisé leur savoir à cette source féconde d'enseignement littéraire.

Le même pays a produit également des hommes qui jouent un rôle important dans ses annales et qui ont touché par plus d'un côté aux plus grands événements de l'histoire générale. Qu'il nous soit permis de rappeler, entre autres noms illustres, ceux de l'un de nos prélats, Adhémar de Monteil, le légat du pape dans la première croisade, qui en fut le chef et l'un des héros, et de Raymond d'Aiguilhe, qui en fut l'historien ; du maréchal de Lafayette, vainqueur à la bataille de Beaugé; du cardinal de Polignac, l'habile et fier négociateur du traité d'Utrecht, et auteur de l'*Anti-Lucrèce ;* du maréchal de Vaux, le conquérant de la Corse ; des La Tour-Maubourg, ambassadeurs, guerriers et ministres; Jullien, un des plus célèbres sculpteurs de l'école de l'Empire, et enfin Crozatier, l'habile fondeur de la statue de Napoléon de la colonne Vendôme et du quadrige de l'arc du Carrousel, qui vient de léguer généreusement à sa ville natale trois cent quarante-huit mille francs destinés à de grandes œuvres d'art ou de bienfaisance.

Nul n'ignore la célébrité de l'antique pèlerinage de Notre-Dame du Puy, qui, depuis Charlemagne, saint Louis, François Ier jusqu'à nos jours, a appelé dans ses murs une foule nombreuse de rois de France, de papes, de souverains étrangers, de hauts personnages et de peuples de toutes les nations.

Le monument romano-bysantin qui a abrité pendant tant de siècles la *dévote image* de la sainte Vierge est encore debout avec son vieux cloître, ses anciennes fortifications, et quelques-unes de ses plus précieuses reliques. Beaucoup d'autres églises romanes ou ogivales sont également dignes d'attention.

Les restes importants d'un grand nombre de manoirs seigneuriaux, et entre eux tous, ceux du haut donjon des Polignac, attestent, dans notre pays, le rôle considérable de la féodalité au moyen âge.

La Société académique du Puy, dont M. le rapporteur du Congrès des sociétés savantes de 1851 a dit qu'elle était *l'une des associations de province qui ont le mieux compris et rempli leur mandat*, s'est occupée avec zèle de rassembler dans son Musée ou de recueillir dans ses mémoires tous les débris et tous les documents que le temps et les révolutions avaient respectés.

Plusieurs collections particulières offrent également d'utiles et précieux matériaux pour les investigations de la science.

Cette région du centre de la France présente donc aux savants et aux artistes de tous les pays un intérêt qui justifie le choix qui a été fait de la ville du Puy pour être le siége de la prochaine session du Congrès scientifique.

Il ne manque aujourd'hui à cette contrée, pour être mieux appréciée, que l'une de ces grandes voies de communication que la civilisation modernes a créées. Une ligne de fer qui reliera Lyon et Bordeaux va bientôt traverser notre département dans toute sa longueur et en faciliter les abords.

A l'époque du Congrès, deux chemins de fer, celui de Lyon à Saint-Étienne et celui de Clermont à Lempdes, conduiront jusqu'aux limites du département et à proximité de notre ville les hôtes honorables qui voudront bien répondre à notre invitation, et de là, comme sur tous les autres points, de nombreuses diligences les transporteront commodément jusqu'au chef-lieu.

Le Conseil général du département, le Conseil municipal de la ville et la Société académique ont, par des allocations qui les honorent, donné à la Commission d'organisation les moyens de faire aux membres du Congrès une réception digne d'eux et de nous.

Albert de Brive.

La Commission d'organisation du Congrès scientifique est composée des Secrétaires généraux, du Trésorier, des Secrétaires des sections, des Directeurs des excursions scientifiques et des Commissaires pour les expositions, les fêtes et les réceptions. Le Secrétaire-général du Congrès en est le Président. *Secrétaire général du Congrès*, M. Albert de Brive, président de la Société académique du Puy, membre du Conseil général de l'agriculture, du Conseil général du département, etc. *Secrétaires-généraux adjoints*, MM. Aymard, vice-président de la Société académique du Puy, archiviste du département, inspecteur des monuments historiques, etc.; Charles Calemard de Lafayette, directeur du Musée du Puy, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, etc. *Trésorier*, M. le docteur Martel, médecin assermenté de l'administration et médecin adjoint de l'hospice et de l'hôpital de la ville du Puy, etc. Viennent ensuite les noms des secrétaires des six sections du Congrès, des directeurs et des commissaires qui sont fort nombreux, et qui presque tous rappellent des notabilités du Puy ou de ses environs.

RÉCOMPENSES SPÉCIALES AUX BEAUX-ARTS.

Sur un rapport de S. A. I. le prince Napoléon, daté du Palais-Royal le 9 de ce mois, S. M. l'Empereur a rendu le lendemain un décret dont voici les principaux articles :

Art. 11. Les récompenses à décerner par les trois classes du jury des Beaux-Arts sont les suivantes : 1° Médaille de 1re classe, en or; 2° Médaille de 2e classe, en or; 3° Médaille de 3e classe, en or; 4° Mention honorable.

Art. 12. En outre des récompenses énoncées en l'art. 11 ci-dessus, il pourra être décerné, dans chacune de ces trois classes des Beaux-Arts, aux artistes qui se seront fait remarquer par des ouvrages d'un mérite éclatant, une grande médaille d'honneur de la valeur de 5000 fr. Les grandes médailles d'honneur ne pourront être décernées que par l'assemblée générale des membres composant les trois classes du jury des Beaux-Arts.

Art. 13. Le nombre des médailles d'honneur et celui des médailles à décerner par chaque classe du jury des Beaux-Arts seront déterminés par le président de la commission impériale, sur la proposition du président du huitième groupe, après discussion en assemblée générale des membres des trois classes le composant.

Art. 14. La valeur totale des récompenses à décerner par les trois classes du jury des Beaux-Arts pourra s'élever à la somme de 150 000 fr.

Art. 15. Indépendamment des récompenses à décerner par les trois classes du jury des Beaux-Arts, nous nous réservons, sur la recommandation de l'assemblée générale des jurés des trois classes, d'accorder des marques spéciales de gratitude publique aux artistes exposants qui nous seront signalés pour leur mérite hors ligne ou pour de grands services rendus aux arts.

Art. 16. Nos ministres d'État et de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 10 mai 1855.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'Etat,

ACHILLE FOULD.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 540.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 1er mai 1855.

A huit heures M. le président déclare la séance ouverte. M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 avril dernier, son adoption est votée.

La correspondance comprend : 1° une demande en admission patronée par MM. Maillet et Moullard; la Société la renvoie au président de la section de peinture.

2° Une seconde demande en admission à titre de membre correspondant. Cette demande est également renvoyée au président de la même section.

3° Une lettre de M. Horsin Déon relative à la séance publique: renvoi à la commission.

4° Une lettre de la société philotechnique contenant l'envoi de quatre billets pour la séance publique qui a eu lieu dans la salle Herz le 6 mai courant.

5° Une lettre de la Société de la morale chrétienne, contenant l'envoi de plusieurs billets pour la séance publique qui a eu lieu le 29 avril dernier, rue Bonaparte, 44. Des remercîments sont adressés à cette société.

6° Une brochure contenant le programme général des concours de la Société impériale et centrale d'agriculture, année 1855; aucune de ces questions n'étant relative aux beaux-arts, cette brochure est déposée aux archives.

7° Les numéros des 21 et 28 avril 1855 du journal anglais *The Bulder*, ainsi que le numéro du 23 avril du journal de l'Institut royal des architectes britanniques. M. L. Moultat est chargé de l'examen de ces publications.

8° Le numéro 3 du Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture dont l'examen est confié à M. E. Vavin.

9° Un volume par M. Eugène Huzart intitulé : *La fin du monde par la science*. L'examen de cet ouvrage est confié à M. Chaudet.

La correspondance étant terminée, M. le président communique à la Société la lettre qu'il a écrite à M. le commissaire général chargé de la direction de l'Exposition universelle des Beaux-Arts. Les termes de cette missive reçoivent l'approbation des membres présents.

L'ordre du jour appelle le rapport sur la candidature de M. Vieillard, bibliothécaire du Sénat, écrivain distingué, lauréat de l'Académie fran-

çaise et de celle des Beaux-Arts. Après avoir donné lecture de la lettre de demande d'admission, apostillée par MM. Husson et Gavet, M. Maillet, rapporteur, énumère les titres nombreux du candidat dont il apprécie le mérite littéraire, et il conclut à l'admission. La société passe au vote par scrutin secret, et le résultat étant favorable à M. Vieillard, M. le président le proclame membre résidant de la Société libre des Beaux-Arts, section des littérateurs.

Le rapport du comité administratif sur la situation financière de la Société est lu par M. Vavin et renvoyé au bureau, qui le déposera plus tard aux archives.

M. Martin (d'Angers) donne lecture de son rapport sur les pianos scandés de MM. Lentz et Houdart. Les conclusions en sont adoptées.

M. Bridoux soumet à la Société quelques observations relatives aux travaux d'admission à l'Exposition universelle des Beaux-Arts. Il signale de nombreux refus d'ouvrages sérieux et importants envoyés par des artistes d'un talent depuis longtemps reconnu; il exprime le regret que l'appel extraordinaire fait à tous par le gouvernement ait été interprété au très-grand préjudice de beaucoup d'entre eux très-honorables; il ajoute que le mandat de juger des talents si variés donné à des amateurs et celui de juger des artistes par leurs confrères est tellement délicat, qu'une grande réserve eût été, suivant son opinion, bien préférable à tous égards. Sans doute la formation du jury composé d'éléments si divers et si contradictoires est la vraie cause de tout ce mal. Peut-être que si les membres démissionnaires avaient été remplacés avant le commencement de ces opérations, beaucoup d'exposants n'auraient pas subi de torts aussi graves, car la gravure a été pour ainsi dire sans défenseurs, n'étant représentée que par un seul membre, réduit à un rôle passif par son isolement et le mauvais état de sa santé. Enfin M. Bridoux dit qu'en voyant s'aggraver chaque année la fausse position des artistes par les diverses combinaisons qui ont été expérimentées jusqu'à ce jour, il croit devoir inviter la Société à s'occuper d'un travail à ce sujet pour être présenté officiellement par elle à la haute administration des Beaux-Arts. Cette demande est prise en considération.

Conformément à l'article 10 des statuts, la Société procède au renouvellement de ses fonctionnaires pour l'année académique 1855-1856. Le scrutin secret est ouvert, et donne pour résultat les nominations suivantes obtenues à la majorité des suffrages : Président, M. Delaire ; premier vice-président, M. Rouget ; second vice-président, M. E. Vavin ; secrétaire général, M. Moullard du Comtat; premier secrétaire-adjoint, M. L. Fournier; second secrétaire-adjoint, M. L. Moultat; troisième secrétaire-adjoint, M. Chaudet; archiviste, M. P. Carpentier; trésorier, M. Colombes.

La Société ajourne à la prochaine séance l'élection des autres fonctionnaires.

La séance est levée à dix heures un quart.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

PIANOS SCANDÉS DE MM. LENTZ ET HOUDART.

I.

Je viens, au nom de la commission que vous avez chargée d'examiner les *pianos scandés* de MM. Lentz et Houdart, vous rendre compte du résultat de cet examen.

Les inventeurs avaient eu l'obligeance de faire transporter un de leurs instruments chez M. Delaire, notre honorable président, et de s'adjoindre un pianiste distingué qui pût nous donner une idée pratique bien complète du but de leur invention.

Nous avons donc pu, tout à notre aise, juger par les yeux et par les oreilles.

La théorie est une fort belle chose, sans doute, mais lorsqu'elle n'est pas corroborée par la pratique, elle n'est, à tout prendre, qu'un respectable hors-d'œuvre. Ici l'une et l'autre se donnent la main, et toutes deux ne sont capables d'effrayer personne, pas même une jeune fille, encore novice dans l'art du piano.

MM. Lentz et Houdart n'ont rien, absolument rien changé à la nature des pianos de la plus moderne fabrique. Leurs instruments, comme ceux d'Érard et de Pleyel, sont construits dans de bonnes conditions de solidité, d'élégance et de sonorité. Toute l'étendue du clavier présente cette égalité de sons si recherchée et si souvent introuvable. La forme du meuble n'a rien de particulier; vous croyez être en présence d'un piano ordinaire. Le petit mécanisme ajouté au principal est si peu de chose, par sa forme et la place qu'il occupe dans l'intérieur du piano, qu'on ne s'imagine pas tout d'abord les grandes ressources qu'on peut en tirer. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toutes ces ressources étaient cachées dans l'âme même de l'instrument, où elles dormaient, jusqu'à ce qu'une main habile vînt les réveiller et les mettre en mouvement. Ce n'est donc point un corps étranger qu'on est venu souder au corps principal, mais une vertu cachée, qui était en lui et qu'on a su découvrir.

Déjà les Allemands, profonds rêveurs, avaient

mis à nu un petit filon de cette mine précieuse, mais leur exploitation avait un peu avorté.

M. Pape lui-même, le grand chercheur de nouveaux mécanismes, de nouvelles formes pour le piano, avait commencé cette heureuse trouvaille. Mais il était réservé à MM. Lentz et Houdart de compléter l'invention, de la perfectionner et de la mettre au grand jour.

Messieurs, je vous ai dit que rien de particulier, au premier abord, ne se faisait remarquer à l'extérieur de l'instrument soumis à notre examen. J'ai été trop loin. En effet, avec un peu d'attention; on s'aperçoit qu'il est armé, comme les anciens pianos, de six pédales, au lieu de deux seulement qui se voient dans les pianos tout à fait modernes. Mais n'allez pas croire que ces six pédales aient la même destination que leurs aînées : ce serait rétrograder vers la barbarie au lieu de courir vers le progrès dont le siècle a une soif si ardente.

Autrefois, avec ce grand attirail de guerre, on produisait l'effet plus ou moins parodié du *staccato* des violons, l'imitation des sons nasillards du basson, le bruit assourdissant du tambour et du chapeau chinois ; que sais-je encore ?

Ici nos *six pédales*, qui donnent le *forte* en les abaissant — surmontées de six *contre-pédales* — qui donnent le *piano* en les relevant — n'en forment pour ainsi dire que deux : c'est une sorte de double *trinité* de pédales. Elles n'ont pas, en principe, d'autre vertu que les deux pédales ordinaires, comme vous le voyez, c'est-à-dire le *forte* et le *piano*, le renforcement ou l'adoucissement des sons ; mais, par le fait, elles donnent des résultats extrêmement variés, *inobtenables*, si je puis ainsi parler, avec leurs devancières.

Je m'explique. Avec l'ancienne pédale-*forte*, vous éloignez *tous* les étouffoirs des cordes, c'est-à-dire vous leur laissez à *toutes* leur vibration entière; au moyen de l'ancienne pédale-*piano*, vous transporterez les marteaux de côté, de sorte qu'ils ne frappent que deux cordes sur trois, une sur deux et le côté des unicordes.

Martin d'Angers.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 mai.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 1er du même mois ; 2° Correspondance ; 3° Rapports de candidature : 4° Rapport de M. L. Moullat sur une série du journal de l'Institut royal des architectes britanniques ; 5° Rapport de M. Pernot sur plusieurs ouvrages confiés à son examen ; 6° suite du renouvellement du bureau.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD du Contat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 4 mai 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. Kurten, nouvellement élu, adresse des remercîments au comité.

M. le président communique une lettre de M. Marcellin, par laquelle notre honorable collègue fait connaître que des occupations hors Paris le priveront pour quelques mois d'assister aux séances. Le secrétaire général donne lecture du compte rendu du troisième banquet, qui a eu lieu le 30 avril dernier.

Le but de ce banquet était de réunir les membres du Comité pour aviser aux moyens d'organiser les commissions qui seront chargées de l'examen et du compte rendu des expositions universelles des beaux-arts, de l'industrie et de l'horticulture.

Mettre en commun les observations de chacun, afin de s'éclairer mutuellement et de les rendre profitables à tous, tel est l'objet que se propose le Comité. Cette idée ayant été bien accueillie, un grand nombre de membres s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été adressée par le bureau, et l'Exposition, qui s'ouvre au moment où ces lignes sont sous les yeux des lecteurs de la Revue des Beaux-Arts, a été le sujet principal des conversations, comme elle était l'objet essentiel de la réunion.

Plusieurs toasts ont été proposés, le premier par M. Calmels, l'un des secrétaires, à la mémoire des présidents du Comité central, à Claude Thévenin et à Charles Van-Tenac, à M. Siméon Chaumier. Notre président a répondu par quelques paroles empreintes de cordiale bienveillance ; puis, s'inspirant d'un événement récent, M. Siméon Chaumier propose un toast à Sa Majesté l'Empereur des Français; ce toast a été accueilli comme il devait l'être, avec la respectueuse sympathie d'une assemblée qui n'entendait point faire un acte de politique, que les statuts lui interdisent formellement, mais un acte de moralité sociale.

Un dernier toast a été ensuite proposé par le secrétaire général, au succès des Expositions. Ce succès n'intéresse pas seulement la France, mais c'est le triomphe de la civilisation par le travail.

Après avoir commencé à distribuer les groupes selon les aptitudes et les désirs de chacun des membres, l'assemblée s'est séparée.

L'ordre du jour appelle le rapport de la com-

mission chargée de rendre compte du t avail de M. Perugini : le rapporteur fait connaître que la commission ajourne à quinzaine pour prendre de plus amples renseignements.

Le secrétaire donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Émile Thomas; proposition ayant pour objet d'obtenir en temps opportun, une salle spécialement réservée dans les expositions, aux objets d'art religieux. La commission avait conclu à l'unanimité en proposant de faire rédiger, séance tenante, une demande à S. Exc. M. le ministre d'État, tendant à obtenir à cet effet une galerie spéciale, au Salon actuel; mais plusieurs membres, notamment MM. Calmels et Clerget, combattent vivement l'opportunité d'une pareille demande au moment où les portes du Salon sont à la veille d'être ouvertes.

Par suite de la discussion qui s'est engagée, il a été décidé que le Bureau aviserait.

Le Bureau fait procéder au vote pour l'admission d'un candidat présenté par MM. P. Chareau et Louis Auvray. M. Darjou, peintre, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est proclamé membre du Comité central des artistes.

Plusieurs candidatures sont présentées par MM. Brevière, P. Chareau, Guilletat et Clerget, il sera procédé au vote dans la prochaine séance.

Le secrétaire général annonce que M. Gilbert a bien voulu offrir au Comité, une planche autographique de nouvelle invention, et destinée au service du Bureau; il propose que des remercîments soient adressés à notre honorable collègue. La proposition est adoptée.

La séance est levée à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du vendredi 18 *mai* 1855.

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° organisation des commissions pour l'examen des Expositions; 4° lectures des rapports; 5° admission de candidats.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE DES VARIÉTÉS, l'*Homme sans ennemis*. — VAUDEVILLE, le *Joli mois de mai*. — PORTE-SAINT-MARTIN, les *Carrières de Montmartre*.

Il y a au théâtre des Variétés un excellent comédien, un comédien de la vieille roche, digne successeur des Potier, des Vernet, des Lepeintre aîné, qui ont illustré jadis ce théâtre; ce comédien, c'est Leclerc, plein de naturel et de bonhomie, lequel semble plus posséder la faveur publique que celle de la direction, car Leclerc n'a pas le droit, comme quelques-uns de ses camarades, de choisir ses rôles et d'apporter ses pièces; aussi l'avons-nous vu souvent mis à de rudes épreuves, et se débattre dans de folles parades indignes de son talent sérieux. Notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, a voulu, sans doute, offrir un dédommagement et une satisfaction à Leclerc : il a composé pour son dernier bénéfice une petite pièce, qui repose sur le développement d'un caractère et conserve, tout en gardant les allures du vaudeville, le sentiment de la bonne comédie. Cette pièce est intitulée l'*Homme sans ennemis*, et M. Hippolyte Lucas, pour rendre ce service à cet acteur distingué, n'a eu que la peine de transporter à la scène un feuilleton, publié par lui dans le journal le *Siècle*, en 1848 ou 1849, longtemps avant qu'il fût question de l'*Ecole des agneaux*, dont la donnée a quelque rapport avec la sienne.

Dans l'*Ecole des agneaux* un homme se fait méchant par dépit amoureux, et pour être craint et respecté du monde. Dans l'*Homme sans ennemis* se joint à cette idée celle d'un homme essentiellement bon, sociable, inoffensif, à qui l'on persuade que sans ennemis on ne peut faire son chemin, et qui en cherche partout sans pouvoir en trouver. L'auteur s'est arrangé de façon à ce que son héros fasse une bonne action toutes les fois qu'il imagine une méchanceté. Le malheureux M. Toutbon, car M. Hippolyte Lucas, comme les auteurs comiques latins et les vieux auteurs anglais et français, a indiqué le caractère de son personnage dans le nom, le malheureux M. Toutbon échoue dans ses tentatives vis-à-vis de son domestique, de son propriétaire, de la femme ou de la fille de celui-ci, et de son ami Fortuné, qui lui avait donné en riant ce perfide conseil. De guerre lasse, et voyant bien qu'il n'est pas né pour le mal, il revient à sa primitive nature, à sa véritable vocation, qui est d'obliger les autres.

Cette pièce est bien conduite, et les situations en sont réellement comiques. Elle a obtenu un brillant succès. Le rôle de M. Toutbon est joué à ravir par Leclerc, qui y a trouvé le motif de ce qu'on appelle, en termes de théâtre, une création. Ce petit acte restera au répertoire du théâtre des Variétés.

Le Vaudeville a chanté le mois de mai, le *Joli mois de mai;* chanté est le mot, car on chante plus qu'on ne parle dans cette revue à demi fantastique, où l'on voit les fleurs animées, les papillons, les hannetons, les merveilles de l'industrie, et toutes sortes de tableaux vivants. La gaieté habituelle de M. Clairville et surtout son adresse ne se retrouvent pas tout entières dans

cette œuvre, mais on y reconnaît à la facture des couplets l'auteur d'un volume de chansons très-bien faites, et à quelques traits piquants le vaudevilliste exercé. Ce qui fera néanmoins le succès du *Joli mois de mai*, c'est beaucoup moins la pièce, que de jolies femmes, à la tête desquelles il faut placer Mlle Théric, charmant printemps, et des *trucs* et des décors, que M. Clairville avait sans doute préparés pour une féerie.

Le théâtre de la Porte-Saint Martin revient de temps à autre à l'ancien mélodrame et s'en trouve bien. Le traître y reparaît de nouveau et obtient son châtiment, la vertu est récompensée dans les formes consacrées; et l'intrigue compliquée d'enlèvements d'enfants, d'assassinats et autres crimes, éveille la curiosité et commande l'attention; il faut aussi, c'est une loi du genre, que l'intrigue soit traversée par un rôle comique, qui atténue l'horreur de ces méfaits. MM. Dupeuty et Bourget ont rempli toutes les conditions voulues en pareil cas. Cependant la fortune du théâtre de la Porte Saint-Martin, un grand drame de M. Paul Meurice, intitulé *Paris*, s'élèvera sur les *Carrières de Montmartre* d'ici à quelques mois. Tout saute en ce monde, et les *Carrières de Montmartre* doivent s'attendre à sauter. MARFORIO.

MÉLANGES.

15 mai.

Un grand honneur vient d'être fait à la REVUE DES BEAUX-ARTS dans la personne d'une des notabilités sous les auspices desquelles elle se publie. M. X. B. Saintine a été nommé, en assemblée générale de ses confrères, président de la Société des Gens de lettres.

— M. le général Morin, de l'Institut, président de section de la Commission impériale de l'Exposition de 1855, a été chargé de tous les préparatifs de la fête d'inauguration du palais de l'Industrie; cette fête sera, dit-on, religieuse, artistique et industrielle. On parle de la bénédiction du palais par Mgr l'archevêque de Paris; d'un grand concert, sous la direction de M. Aubert, et de discours officiels.

— Mardi de l'autre semaine, l'Empereur est allé visiter l'Exposition de peinture et de sculpture au palais de l'avenue Montaigne. Dans le cours de sa promenade, Sa Majesté ayant remarqué M. Eugène Delacroix, s'est approché du célèbre artiste, lui a adressé la parole et lui a serré cordialement la main.

— Les caisses renfermant les envois espagnols ne sont arrivées que jeudi de la semaine dernière au palais des Beaux-Arts. On s'est empressé de les déballer pour garnir les espaces réservés aux successeurs de Velasquez et de Murillo.

— Demain mercredi, le *Cercle de l'Exposition* établi à l'hôtel d'Osmont, inaugurera ses salons. D'après ce qui se repète, ce beau local orné d'œuvres remarquables de nos peintres et de nos sculpteurs les plus renommés, réunira pour cette soirée d'ouverture, dans laquelle nos premiers artistes se feront entendre, toutes les sommités françaises et étrangères qui se trouvent en ce moment dans la capitale.

— M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées impériaux, a repris, depuis le commencement du mois, ses brillantes soirées du vendredi dans les appartements artistiques qu'il occupe au Louvre. Les notabilités politiques se sont retrouvées, comme par le passé, chez M. le directeur général, unies aux illustrations des arts et de la littérature.

—Le musée de Phidias, au Louvre, vient de s'enrichir de plusieurs *Termes* en marbre de Paros qui remontent à la plus belle époque de l'art grec. Les musées algérien et égyptien, fermés depuis quelque temps pour des travaux d'agrandissement et de classement, seront rouverts aujourd'hui 15 mai; ils ont été augmentés de plusieurs œuvres d'art d'une haute antiquité.

—Le ministre de la guerre a décidé que la galerie des plans-reliefs des places fortes de France, à l'hôtel impérial des Invalides, serait ouverte au public pendant toute la durée de l'Exposition universelle.

— La commission chargée de décerner les primes aux meilleurs ouvrages représentés pendant l'année 1854 sur les théâtres de Paris et des départements, a été constituée par arrêté de M. le ministre d'État. La présidence de cette commission a été dévolue à M. Baroche; les autres membres sont MM. Mérimée et Lebrun, sénateurs; Scribe et Désiré Nisard, de l'Académie française; Hippolyte Rolle, bibliothécaire de la ville de Paris; Théophile Gauthier; Édouard Thierry; Camille Doucet, chef de la section des théâtres. Les fonctions de secrétaire de la commission seront remplies par M. Cabanis.

— La statue en bronze du général Drouot, qui doit être érigée sur le cours Léopold, à Nancy, vient d'arriver dans cette ville. Le statuaire, M. David (d'Angers) est en ce moment à Nancy.

— *Société artistique des Bouches-du-Rhône.* — L'ouverture de l'exposition annuelle de tableaux et objets d'art est fixée au 15 juin 1855. Les envois doivent parvenir au Musée de Marseille le 10 juin au plus tard.

APOTHÉOSE DE LA VIERGE,

A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

M. Lassus. — M. Michel Pascal.

Malgré les ravages commis par le temps et la main des hommes, beaucoup de villes en France possèdent encore un grand nombre de monuments du moyen âge, aussi remarquables par leurs grandes dimensions que par le caractère et la richesse de leur architecture. La cathédrale de Chartres est, à juste titre, un des monuments qui jouissent d'une renommée populaire; elle est un des plus beaux et des plus précieux joyaux qui composent le trésor de l'archéologie chrétienne en France.

Or, si l'extérieur du monument n'inspire pas au premier aspect un sentiment de vive surprise, il excite cette satisfaction calme qui naît de la sévérité des lignes, du grandiose des proportions et de l'imposante majesté d'un édifice qui réunit à la simplicité du premier âge de l'art, des dispositions et des formes plus hardies et plus sveltes. Le pignon du portail principal est orné d'une suite de niches connue sous le nom de *Galerie royale* surmontée d'une niche à arcades trilobées dans laquelle se trouvait une statue de la mère de Dieu tenant son enfant sur les bras. Cette statue ainsi que celles des deux anges agenouillés à ses côtés, composant le groupe de l'Apothéose de la sainte Vierge, était en fort mauvais état.

Sous la direction de M. Lassus, architecte diocésain, M. Michel Pascal, statuaire, travaillait depuis près de deux ans à l'exécution d'un groupe colossal destiné à remplacer ces statues du XIVe siècle qui, dégradées par le temps, ne représentaient plus que d'informes blocs de pierre. M. Michel Pascal vient de terminer ce groupe et nous pouvons affirmer qu'inspiré de quelques vestiges de sculptures qui restaient des anciennes statues, il en a religieusement reproduit la disposition d'ensemble et les détails. Au lieu de suivre la route de la variété, de l'originalité, du mouvement, caractères particuliers de la maçonnerie populaire, l'artiste s'est éclairé et a suivi les caractères généraux de toute architecture théocratique qui sont l'immutabilité, la conservation des lignes traditionnelles et la consécration des types primitifs.

Chacun le sait, ces caractères sont les livres de granit dont les initiés ont seuls le secret et savent déchiffrer les pages; du reste entre l'architecture théocratique et la maçonnerie populaire, il y a la différence d'une langue sacrée à une langue vulgaire, de Salomon à Phidias.

La statue de la Vierge, haute de deux mètres et demi, est représentée debout, tenant l'enfant Jésus dans ses bras; elle est figurée dans toute la grâce de la jeunesse et reflète une divine impression de candeur et de majesté. Jésus bénit de la main droite; sa tête nue et son visage gracieux sont empreints d'une intelligence charmante; les anges sont d'une exécution et d'une expression chrétienne admirables.

L'artiste nous a montré palpables ces corps spiritualisés, glorifiés dans le ciel, en repro-

duisant ces visages d'une douceur enchanteresse. Aussi croyons-nous pouvoir déclarer que l'art monumental peut tout espérer des architectes et des statuaires de la génération actuelle. — Le grain est dans le sillon, la moisson sera bonne.

S. F. Coudray-Maunier.

Chartres, 23 mai 1855.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

PREMIER ARTICLE.

Considérations générales.—MM. Ingres, Horace Vernet, Decamps, Eugène Delacroix.

L'Exposition des Beaux-Arts a ce triple caractère, elle est universelle, actuelle et rétrospective. Elle représente à la fois l'interprétation universelle du vrai dans ces formules diverses qui sont aussi les langues des nations, le travail de deux années pour l'ensemble de l'école française, et pour les pères ou les aînés de notre école, le travail des anciennes années. En d'autres termes, concours général des nations, concours particulier de la France; et dans ce concours particulier de la France, mêlés aux élèves qu'ils ont formés, les maîtres rapportent généreusement leurs œuvres de maîtrise.

C'est surtout cette révision des titres qui me semble le trait saillant du Salon de 1855. Universelle, l'Exposition l'a toujours été, en France, à un moindre degré sans doute; mais ceux qu'elle classe aujourd'hui comme Autrichiens ou comme Bavarois, comme Espagnols ou comme Norvégiens, elle les a toujours admis et récompensés comme artistes. Nos livrets sont pleins de leurs noms. La plupart nous appartiennent, ceux-ci par leurs études, ceux-là par leurs récompenses. En les retrouvant dans les galeries qui les séparent de nous pour la première fois, nous nous retrouvons encore nous-mêmes. Il n'est donc pas surprenant qu'une seule galerie exceptée, la galerie anglaise, toute cette suite de salons ne nous montre rien de nouveau ou d'inattendu. Nous sommes partout, avec un si grand nombre de talents, dans l'Exposition française; et comme l'Exposition française est peut-être celle que nous cherchons le moins, ce n'est pas même notre peinture nouvelle qui nous attire, sa pratique est connue. On donne en passant un coup d'œil aux *Filles d'Alvito*, d'Hébert, qu'on se promet de regarder plus tard; on regardera plus tard *Vive l'Empereur*, de Muller; la *Naissance de notre Seigneur Jésus-Christ*, de Gérôme; mais déjà on est arrêté par la bonne contenance que font le *Massacre des Juifs*, de F. Heim; le *Massacre des innocents*, de Léon Cogniet; au milieu de ces tableaux d'aujourd'hui, qui ne sont pas encore, qui sortent de l'atelier brillants, mais inquiets, parés et frais en coloris, mais incertains de leur fortune, on sent une force sûre d'elle-même, quelque chose d'achevé où le temps a mis la main et qui ne se discute plus. Le musée s'est ajouté à l'Exposition, et ce qu'il y a de plus nouveau dans l'Exposition, c'est le musée.

Le véritable centre des galeries de l'avenue Montaigne, l'intérêt supérieur de ce congrès des Beaux-Arts, c'est la salle de M. Ingres.

Ici, vous êtes chez un maître, un maître dans toute l'énergie du mot, un maître impérieux et absolu. S'il lui arrive de vous plaire, c'est par caprice ou par mégarde. Il a pu avoir la grâce du dessin et le limpide coloris de l'ancienne école française. Sa *Baigneuse nue* est un délicieux souvenir du *Coucher* de Vanloo. Blanc sur blanc, le lit blanc, la femme blanche, et le pinceau, jeune comme la jeune femme, a modelé le corps ondoyant, étudié le jeu mobile de la vie et de la chair avec une délicate recherche. M. Ingres a pu avoir, il a eu en effet toutes les formes de l'art, toutes les curiosités de l'artiste, seulement il les a mises au rebours de son temps et comme par un parti pris de contraste. Lorsque la vogue était aux portraits élégants dont Gérard faisait la plus aimable des flatteries, il dessinait ce beau portrait de femme si arrêté, si sincère et d'un soin si exact qu'Holbein ne l'eût pas entouré d'une ligne plus précise. Lorsque le type de la parfaite beauté était un faux idéal grec, il imaginait un idéal nouveau et prêtait à une femme charmante je ne sais quoi d'indien ou de persan, un teint fauve comme l'épi mûr, l'œil doux et long de la gazelle. Portrait admirable d'ailleurs; les bras et les mains sont accomplis, la robe de velours noir est d'une vigueur de ton merveilleuse, et le châle jaune avec un reflet amarante imite à merveille le luisant, le doré des tissus brillants de la Chine.

Il n'a tenu qu'à M. Ingres d'être coloriste; sa première touche est large et franche. Elle l'est dans son portrait et dans celui de son père. Dans celui du premier consul elle est un peu moins libre, et la tête de Bonaparte qui va être Napoléon, manque de relief si elle ne manque pas de pensée; mais il y a là un costume de velours cerise qui devance le *Pie VII* de David, et qui atteint à la plus heureuse industrie de l'ancienne école flamande. Cette industrie du pinceau se retrouve dans le

portrait de Mme la comtesse d'H.... et avec un peu moins de fraîcheur, mais avec un soin plus patient encore dans les accessoires de l'autel sur lequel prie *Jeanne d'Arc* victorieuse. Elle se retrouve dans les *deux Chapelles sixtines* où Meissonnier a étudié le modèle de ses fonds de tapisseries et de tableaux ; dans la *Stratonice* qui n'est pas exposée, et où Gérôme a pris le décor élégant de son *Intérieur grec;* car M. Ingres a montré plus d'une voie à l'art moderne. L'*Homère déifié* ouvre encore une de ces voies. Il est le point de départ de l'école du dessin abstrait qui remplace l'harmonieuse variété de la couleur par l'absence de la couleur même et l'unité de la lumière argentine. Au reste, l'*Homère déifié* est toujours à mon sens le triomphe de M. Ingres. Aucune composition ne va mieux à son tempérament. Un groupe de portraits réunis au-dessous d'une statue légèrement animée, l'invention inutile et mise à l'écart, l'imitation des excellents originaux du XVII[e] siècle; c'est là que triomphe M. Ingres. Son *Saint Symphorien* a de plus grandes parties, sans doute. Si l'ombre de Jules Romain passait à travers l'Exposition universelle, cherchant la suite du divin Sanzio, et regrettant de l'avoir découverte, elle s'arrêterait consolée devant *Saint Symphorien* et reconnaîtrait l'Italie. Je la reconnais aussi l'Italie du XVI[e] siècle; mais je ne reconnais ni le XVIII[e] siècle ni la France. Ainsi c'était en 1827, dans le moment de la lutte des idées, à l'heure où s'accomplissait la révolution littéraire, brisant les anciens moules de l'enseignement et renouvelant à la hâte toutes les formes de l'art; c'était à l'heure où l'esprit nouveau demandait à la peinture le mouvement, les passions, la violence du drame, son grand appareil, ses contrastes de splendeur et de misère, et toute la physionomie du moyen âge français par laquelle il reniait publiquement la tradition tragique, c'était là que M. Ingres, obstiné en son sens, reprenait tout simplement la tradition de la grande école italienne, et affirmait au rebours des coloristes exagérés, l'exagération du dessin à outrance.

Le tableau de M. Ingres était peut-être un défi : il produisit l'effet d'une gageure. Ces jeux de l'anatomie savante, ces problèmes du raccourci, ces amusements des maîtres florentins ne pouvaient avoir que des praticiens pour juges. Le public ne vit d'abord dans ce tableau qu'un enchevêtrement de jambes inégales et bossuées de muscles nerveux; il regarda les figures ; un singulier caprice était passé par l'esprit du peintre : la bouche humaine lui avait paru triviale, il avait inventé un modèle plus élégant à son gré, et ce modèle bizarre lui avait servi pour tous les visages; quant à l'ensemble, confusion, manque d'air, manque de perspective, deux actions deux fois mal expliquées, un jeune saint semblable à une jeune sainte, une jeune mère qui lui montre le poing plus encore que le ciel, et par-dessus tout la vie absente.

En même temps, de l'autre côté du salon, se trouvait la *Jane Gray* de Paul Delaroche. Je n'ai pas à juger un tableau que je n'ai pas revu ; mais supposez vis-à-vis de cette force sans agrément, de cette autorité blessante, de ce génie à la Corneille, aussi grand et plus gauche avec l'insistance du parti pris ; supposez l'adresse délicate et attentive à plaire, l'art du poëte joint à celui du peintre, le talent relevé par le don de l'émotion scénique. Entre le drame qui n'était pas encore, et la tragédie qui n'était déjà plus, il y avait la popularité de Casimir Delavigne; entre les coloristes violents, les réalistes passionnés et l'affaiblissement de l'école académique, il y eut l'immense succès de Paul Delaroche. L'acclamation qui se fit autour de *Jane Gray* se doubla des huées qui se firent autour du *Saint Symphorien.* Paul Delaroche triomphait à la fois de l'école romantique et de M. Ingres, également en dehors des deux écoles; mais comme les partis vaincus se rallient aisément contre l'ennemi commun, l'école romantique consola M. Ingres de sa défaite, elle fut seule à proclamer la supériorité du *Saint Symphorien.* Avant d'y reconnaître l'autorité de la grande tradition, elle y reconnaissait son propre dédain pour l'opinion banale, et cette laideur de la beauté qui répondait à la beauté de la laideur, sa plus chère théorie.

Aujourd'hui le *Saint Symphorien* est la gloire de l'Exposition française, le tableau qui nous met de pair avec l'Italie du XVI[e] siècle, et hors de pair avec toutes les écoles contemporaines. C'est la loi des œuvres de l'art : les défauts n'y comptent qu'un moment, les qualités y comptent toujours. Les défauts du *Saint Symphorien* n'existent plus que comme une ombre. La force intérieure est sortie, s'est répandue sur l'œuvre et la protége. Elle commande l'admiration, elle l'impose. Le tableau vaincu triomphe, et le vainqueur semble avoir honte, cache sa victoire. Je regrette que Paul Delaroche se soit refusé, je ne dis pas à l'épreuve de l'Exposition, l'Exposition ne serait plus une épreuve, mais à l'Exposition elle-même. M. Ingres est un maître en dehors de tout débat, mais un maître italien, et non pas un maître français, ni un maître de l'école moderne. Admirable dans le portrait, il est inférieur dans la composition du tableau. Le portrait de M. P. Bertin est un chef-d'œuvre. Celui de Chérubini tourne au tableau, et la figure de l'inspiration y introduit le faux sous prétexte de l'idéal.

L'*Œdipe* est mal posé pour résoudre une énigme qui tue. Le *Vœu de Louis XIII* ajoute presque un ridicule au pauvre souverain opprimé par Richelieu, et n'en montre qu'un malheureux profil ajouté au grand manteau royal. La *Françoise de Rimini* touche à la caricature. Quel sens peut avoir la *Vierge à l'hostie?* Quel rapport entre l'hostie et la Vierge? Nous ne sommes plus au XVIe siècle. Nous ne souffrons guère l'anachronisme qu'à l'état de symbole, et s'il en sort une émotion. Que la Vierge mère adore l'hostie, à la bonne heure; mais qui adore-t-elle dans l'hostie? Son fils mort, ou son fils ressuscité? Son âme est-elle dans la douleur ou dans l'allégresse? La Vierge de M. Ingres baisse les yeux, sans trouble comme sans pensée. Elle s'arrange une attitude de prière grave, elle joint pieusement les mains, ou plutôt elle rapproche à peine ses doigts noblement arrondis, à côté de son corps, à la hauteur de son épaule. Couleur criarde, ornements de mauvais goût, guirlandes puériles; ce n'était pas la peine de reproduire la Vierge du *Vœu de Louis XIII* pour en faire cette aigre enluminure.

Il y a de meilleures parties dans la *Jeanne d'Arc*. Je n'aime ni son armure de zinc, ni cette espèce de rideau entr'ouvert qui lui sert de jupon et qui semble glisser sur une tringle. Mais la tête de Jeanne d'Arc est d'une sainte, sinon d'une guerrière; son aumônier, Jean Paqueret, prie avec ferveur, et son écuyer Doloy a la figure d'un vaillant serviteur, humblement dévoué, figure mâle et naïve, telle que M. Ingres a dû la prendre, pour en faire un chef-d'œuvre, dans quelque manuscrit du XVe siècle.

L'*Apothéose de l'empereur Napoléon Ier* couronne cette longue suite de travaux, qui commence avec le siècle. Œuvre hardie; libre et facile effort d'une main toujours jeune, d'une activité toujours féconde. L'invention n'y est pas. Qui cherche l'invention où M. Ingres a mis la grandeur? Qui cherche même la simple habileté et l'observation ordinaire? Le char du demi-dieu triomphant ne suit pas les chevaux; aucun timon ne les assujettit au char; deux des quatre vont s'égarant dans le ciel infini; mais qu'importe? L'Empereur, transfiguré, est calme et radieux comme les héros immortels qui l'attendent sous les portiques du temple de la Gloire. La Renommée qui conduit le quadrige, la Victoire qui le précède, sont d'un jet admirable et d'un superbe élan. La France, enveloppée d'un voile de deuil, l'écarte avec un beau geste. Je ne m'occupe ni de la Némésis ni de l'Anarchie, mais je sens partout la joie du peintre qui consacre lui-même à l'immortalité le héros et le premier protecteur de sa jeunesse.

Quant aux cartons des vitraux de la chapelle de Dreux, je ne les commenterai pas autrement que Voltaire ne voulait commenter Racine: cela est beau, de la plus gracieuse, de la plus simple et de la plus évangélique beauté.

Trois hommes ont exercé une action profonde sur l'ensemble de l'art contemporain. Trois hommes ont déposé au fond de tous les talents quelque chose de leur volonté et de leur génie; ces trois hommes sont MM. Ingres, Delacroix et Decamps. Il en est un quatrième dont l'influence sera peut-être sentie plus tard, mais qui est à lui seul toute son école; celui-là c'est Horace Vernet, dont la salle sert de pendant au salon de M. Ingres.

Comment parler d'Horace Vernet, et comment méconnaître, après tout, ce qu'il y a de réel dans cette popularité incontestable? Si M. Ingres est Italien, celui-ci est Français, je l'avoue. Malheureusement, il n'est pas autre chose. Il n'est pas peintre; on ne saurait se refuser à l'évidence. La galerie qui lui appartient le crie par ses quatre murailles. Toute sa couleur est verte, depuis la *Bataille de Clichy*, depuis les *deux Mazeppa*, qui ont poussé au vert, jusqu'à la *Campagne de Kabylie*, jusqu'au *Retour de la chasse aux lions*, qui sortent presque de l'atelier, et qui sont plus verts encore. C'est dommage. Si l'esprit pouvait tenir lieu du charme et du prestige des tons, s'il pouvait agrandir ce qu'il conçoit, s'il ajoutait à la réalité quelque chose de plus pénétrant et de plus doux, de plus profond et de plus mystérieux, ce que l'âme enfin tire d'elle-même et ajoute à la nature, quels tableaux plus charmants que ces deux petits tableaux composés avec tant d'esprit! Racontez-les seulement: dites qu'il y a un ruisseau sous de grands arbres, et que, soulevant les branches emmêlées de fleurs, un jeune Arabe mène son âne boire au ruisseau; que tout à l'heure les plus hardis tremblaient au rugissement du lion, que maintenant la peau du lion toute fraîche couvre l'âne pacifique, et que le jeune Arabe, délicat comme une femme, rêve seul, environné d'ombre et de fraîcheur; dites encore qu'il y a une vallée resserrée entre des montagnes, que devant ces solennels témoins de la création un autel a été dressé, afin que Dieu fût glorifié dans la solitude; dites que l'évêque élève l'hostie sainte à la face de la terre barbare, que les zouaves domptés sont à genoux, que la force et la violence reconnaissent la force du sacrifice, qu'un Arabe étonné regarde le pain mystérieux et dit avec respect: Jésus! Est-ce que cela ne parle pas à l'imagination d'une manière touchante et solennelle? Seulement l'exécution ne répond pas à l'idée. Elle est claire, adroite, in-

génieuse, mais elle n'a que la mesure de l'esprit, elle n'est pas grande. D'une grande toile, Horace Vernet fait un petit tableau. Sa *Smala* n'est qu'un tableau de genre dans des proportions excessives. Et cependant il y a une invention poétique chez celui qui a trouvé ces yeux ardents des loups fixés sur Mazeppa comme sur une proie, et le songe voluptueux d'Holoferne, et sa main amoureuse. Que conclure? Sommes-nous justes? Sommes-nous injustes? Faut-il donner tort à nos yeux, qui condamnent cette fausse peinture? Faut-il condamner tant de qualités véritables et véritablement françaises, l'esprit, la facilité, le mouvement, et tout un des côtés de la comédie humaine, le soldat dans toutes ses habitudes, dans son geste, dans son costume, dans sa gaieté, dans son courage et dans son héroïsme?

Ce que je blâme absolument, c'est le tableau d'Horace Vernet, le *Choléra à bord de la Melpomène*. Mauvaise action que de représenter ces effrayantes misères, si elles ne servent pas d'occasion à un dévouement ou à un martyre. La mort dans un entre-pont étroit, un cadavre qu'on fait disparaître avec dégoût, un autre qui se refroidit sur le lit de planches, un enfant déjà saisi par tous les troubles de son corps que le chirurgien examine à son numéro, que l'infirmier inscrit avec indifférence et qui cherche à lire en tremblant dans les yeux de l'aide-major si sa vie est condamnée. Voilà tout le tableau. C'est pousser trop loin l'exactitude de la mémoire. Il y manque le cœur et l'âme.

Faut-il le dire? La peinture de Decamps a vieilli. Elle pousse au noir. Le bitume envahit le tableau de la *Défaite des Cimbres*. Peut-être aussi avons-nous vieilli nous-mêmes. Nous savions mieux autrefois à quoi répondaient ces ciels d'agate et de porphyre. Alléchés que nous étions par ce ragoût monté des plâtres et des pierres, les murailles appétissantes ne nous suffisaient plus; il fallait que tout fût masure recuite et colorée, l'homme adossé à la maison, l'azur veiné de blanc qui ferme la rue; mais Decamps n'en est pas moins le maître de la couleur solide et profonde, l'initiateur de Marilhat, celui qui a réchauffé avec un pur rayon du soleil la frileuse palette de l'école française. Si la couleur de ses tableaux s'est altérée, — cruel désastre pour un coloriste! — ses dessins semblent plus lumineux et plus beaux. Sa *Sortie d'école* est plus charmante à voir qu'une poignée de fleurs effeuillées. Son histoire de Samson est une œuvre de maî re, et personne n'a eu comme lui l'invention épique, le sentiment du beau, la grandeur de l'idée et de l'exécution dans la petitesse du cadre.

Je ne dirai qu'un mot d'Eug. Delacroix, je n'en saurais dire davantage; mais j'y reviendrai plus à loisir : sa couleur est comme un vin généreux qui se dépouille avec les années, elle devient limpide à l'air sans cesser d'être capiteuse. Il a fallu séparer les tableaux de Decamps pour ne trahir qu'à demi le secret de tous ces tons brûlés. Réunis, les trente-cinq tableaux de Delacroix ont une valeur douce et forte, une variété de sentiment dans l'unité d'impression, un aspect de passion et de mélancolie qui fait de ce vaste côté du grand salon la partie vivante du Musée.

Avec MM. Ingres, Eug. Delacroix, Decamps, Horace Vernet puisqu'il a sa galerie entière, disons encore tout de suite Henri Lehman, Meissonier, Couture et Charles Muller, quels que soient l'habileté, l'élégance et l'heureux procédé de l'école belge, l'originalité suspecte des artistes anglais et leur instinct plus réel de la comédie mimique, l'exposition française n'a pas de rivale. Du reste, au moment où je parle, le concours vient de s'ouvrir; jusqu'à présent il y manquait le juge ou si l'on veut la foule. La foule va entrer. L'intérêt de l'Exposition commence.

ÉDOUARD THIERRY.

RÉPONSE

AU JOURNAL *L'ARTISTE*.

Pour se consoler de la lettre de M. Félix Pigeory qu'une sommation judiciaire l'a contraint de publier, après deux ajournements successifs, dans son numéro du 13 mai dernier, *l'Artiste* a découvert un expédient qui atteste bien l'élévation de son esprit et la noblesse de son caractère; il a fait précéder cette insertion par force majeure de quelques lignes renfermant plus d'impostures que de mots; on en jugera par l'extrait suivant :

> Une feuille obscure, rédigée par un monsieur qui est aveugle et auquel on a refusé ses entrées à la Comédie-Française, a publié une diatribe contre le directeur.

Trois semaines auparavant, le 22 avril, cette même feuille avait dit :

> Il paraît qu'il y a un journal rédigé par un architecte qui n'achèvera jamais le Louvre, M. Pigeory, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Ce journal, c'est la *Revue des beaux-arts*. Aux peintres étonnés de la sévérité de la critique de *l'Artiste*, qui se vante d'être impitoyable pour toutes les médiocrités, je recommande la *Revue des beaux-arts*, qui est l'organe officieux de la mauvaise peinture. On s'abonne, ou plutôt, on ne s'abonne pas rue de Clichy, dans une maison où on se joue la comédie à soi-même,

pour se consoler des entrées qu'on n'a pu obtenir à la Comédie-Française.

Le simple rapprochement de ces deux boutades démontre combien peu le papier sans crédit où elles ont paru, se pique d'être conséquent avec ses propres déclarations.

C'était en premier lieu M. Félix Pigeory qui *rédigeait* la Revue des Beaux-Arts et à qui l'on avait *refusé ses entrées* au Théâtre-Français; maintenant c'est l'auteur de cette réponse qui est substitué à M. Pigeory pour ce qui concerne la rédaction et le refus des entrées. Une fois par hasard essayez donc de vous entendre, si vous voulez qu'on vous écoute.

Ainsi d'une semaine à l'autre et avec une souplesse, une flexibilité depuis longtemps acquise, notre adversaire se rétracte, se désavoue, et s'inflige à lui-même un impitoyable démenti.

Après avoir travesti le titre de cette publication qu'il appelle la *Bévue des Beaux-Arts* avec une finesse qu'on ne saurait trop admirer, *l'Artiste* met le comble à ses tours de force et achève de confondre la Revue des Beaux-Arts en la qualifiant de *feuille obscure* comme s'il avait jamais eu, lui qui parle, une large place au soleil de la considération et du succès.

La fable du Renard à la queue coupée sera éternellement de circonstance. Il est bien inspiré, en effet, ce recueil qui a tant à se faire pardonner et dont l'existence a toujours été si incertaine, lorsqu'il reproche à la Revue des Beaux-Arts son obscurité.

Qui aura la simplicité de croire que ce soit une *feuille obscure* que celle qui paraît depuis plusieurs années déjà, sous les auspices de membres du Sénat, du Corps législatif, de l'Institut et d'autres notabilités, parmi lesquels se groupent les noms de MM. le baron de Heckeren, Achille Jubinal, Hippolyte Le Bas, Adolphe Adam, Germeau, ancien préfet; X. B. Saintine, président de la Société des gens de lettres; Méry, Louis Boulanger, le marquis de Tanlay, président de la Société des Amis des arts de Paris? Les collaborations de tous genres n'ont d'ailleurs pas plus fait faute à la Revue des Beaux-Arts que les éminents patronages : depuis 1850, elle a publié des articles de MM. le comte Léon de Laborde, de l'Institut; Antoine de Latour, secrétaire des commandements du duc de Montpensier; le comte Horace de Viel-Castel, conservateur du musée historique des souverains de France; le général comte de Rumigny; le marquis de Chenevières, inspecteur général des musées de province; l'abbé Choyer, fondateur et directeur de l'établissement de sculpture religieuse au couvent des Carmes, à Angers; dans la double spécialité des arts et des lettres, elle a encore obtenu le concours de MM. Édouard Thierry, du *Moniteur;* Louis Desnoyers, président honoraire de la Société des gens de lettres; F. de Brotonne, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Hippolyte Lucas, du *Siècle;* J. J. Arnoux, de la *Patrie;* Galoppe d'Onquaire; Siméon Chaumier, président du Comité central des artistes; B. Jouvin; Louis Énault; Saint-Vincent Duvivier, chef des bureaux de l'École impériale des Beaux-Arts; Anatole de Montaiglon; Waill, rédacteur en chef de *l'Union de l'Ouest;* J. Lesguillon; Bellier de La Chavignerie, attaché à la rédaction du Catalogue de la bibliothèque Impériale; H. Audifred; Claudius Tarral, Théodore Lejeune, peintre restaurateur du dôme des Invalides et de la chapelle du palais de Fontainebleau; le comte Eugène de Lonlay; A. Elwart, professeur au conservatoire de musique; et de beaucoup d'autres écrivains, archéologues, numismates, musiciens ou poëtes, dont l'aide et les sympathies lui sont plus que jamais acquises. Enfin de nombreuses citations ont été et sont encore périodiquement tirées de cette Revue par les grands journaux de Paris, des départements et du dehors, qui se dispensent de rien emprunter à *l'Artiste*, en raison du vieil axiome : *Ex nihilo nihil.*

En regard de ce rapide exposé, plaçons l'esquisse dessinée à la plume par M. Arsène Houssaye, durant une période mémorable de son existence, puisqu'il s'agit des premiers jours de mars 1848. M. Houssaye, triomphalement couronné du bonnet phrygien, écrivait alors :

> Les rédacteurs de *l'Artiste* ont toujours été connus pour leur liberté d'esprit : Esquiros, l'auteur de *l'Evangile du peuple*, six mois d'odieuse et glorieuse prison! Eugène Pelletan, qui a toujours protesté contre toutes les souverainetés, excepté la souveraineté de l'intelligence; Marc Fournier armé de son esprit jusqu'aux dents; Clément de Ris, qui luttait contre la direction des musées, contre le jury, contre l'Académie, avec la chaude éloquence de la colère; Calemard de Lafayette, candidat républicain il y a quatre mois, contre un député conservateur: Thoré, ce vigoureux et triomphant apôtre de la pensée libre dans les arts; Mantz, aigu et fin comme une lame bien trempée, brillant et libre comme la lame hors du fourreau; Gérard de Nerval, qui a passé sa vie à chercher dans tous les coins du monde la liberté qu'il ne pouvait trouver en France. Faut-il donc les nommer tous?

Je ne pousserai pas l'indiscrétion jusqu'à demander aux modèles qui ont ou qui n'ont pas posé pour ces grotesques portraits ce qu'ils pensent aujourd'hui de leurs ressemblances.

Force m'est pourtant, quoi qu'il m'en coûte, de me mettre en cause et d'entretenir, pour la première fois depuis six ans, les lecteurs de cette Revue de mon humble individualité, *l'Artiste*

ayant eu le courage d'avancer que la *feuille obscure* qui a eu le tort d'encourir sa disgrâce était rédigée par *un monsieur qui est aveugle*. Les habitudes de haute convenance qui ont toujours été celles de ce journal, aussi bien que ma dignité personnelle, m'imposent le devoir de rester calme en face d'une si brutale apostrophe. On reconnaîtra néanmoins qu'il faut être bien à court d'arguments, bien pauvre d'esprit et bien dépourvu d'entrailles, pour s'abandonner à de si grossiers écarts. Vraiment, c'est bien là le coup de pied du baudet !

Il n'existe pas, que je sache, dans la presse et en quelque endroit du globe que ce puisse être, un précédent de l'exemple donné aujourd'hui par *l'Artiste*; il faut n'avoir ni sang dans les veines ni raison au cerveau, pour se réjouir ou pour se faire arme du malheur physique d'autrui. Quelle preuve d'ailleurs avez-vous de mon absolue cécité? Étant même admise, l'hypothèse où, contrairement à votre usage, ce que vous écrivez serait exact, autour de vous des infortunes plus illustres, mais non moins imméritées que la mienne ne vous commandaient-elles pas le silence à défaut du respect ?

Si de mon côté, et à propos des *bévues*, le mot est ici bien à sa place, des contre-sens, des méprises ou des anachronismes sans nombre à propos des pastiches, des rapsodies, des rogatons de toutes sortes ramassés au travers des mémoires des deux derniers siècles et cousus en volumes par M. Arsène Houssaye, lequel a reçu pour ses escapades en 1847 les rudes avertissements des brochures : *Un entrepreneur de littérature* et les *Nouvelles fourberies de Scapin*, et en dernier lieu de M. Baron, de l'Université de Liége dans une lettre publiée par l'*Athenæum* du 12 mai dernier ; si à propos de ces contrefaçons ou de ces détournements, je substituais à l'examen de l'œuvre le signalement du personnage; si par forme de représailles qui me sont bien permises, je disais de ce Céladon figé dans sa quarantaine, qu'il a le pied plat, le dos en voûte, et les genoux cagneux, je n'articulerais là que des faits notoires, je n'imprimerais que des vérités, mais des vérités inutiles au point de vue du public et de la critique.

Quoi qu'il en soit, la tirade de *l'Artiste* contre la Revue des Beaux-Arts s'aggrave d'une préméditation que peu de lecteurs soupçonnent, et qui, par conséquent, doit être mise en relief. Il m'est revenu de bonne source que la proximité des mots : *feuille obscure*, de ceux : *rédigés par un monsieur qui est aveugle*, cachait un jeu d'esprit. Les jeux de mots ne valent pas toujours les jeux de bourse. C'est au café de Foy qu'a été délibérée, trouvée et rédigée cette incomparable malice entre deux ou trois compagnons du berger Houssaye et autant de verres de cognac. L'épigramme sent l'alcool.

Arrivons, il en est temps, à la révélation foudroyante de *l'Artiste*, le refus des entrées au Théâtre-Français, mis au début sur le compte de M. Félix Pigeory et finalement porté au mien. Coutumier du fait, le journal de M. Houssaye donne encore ici le change à l'opinion, mais cette fois il en sera pour ses frais d'impostures et de petits verres. Voici l'histoire, pièces et preuves en main.

Au commencement de mars 1854, j'avais prié M. Arsène Houssaye qui, précédemment et sur ma demande, avait accordé ses entrées à mon ami M. Félix Pigeory, de m'honorer d'une semblable faveur en considération de nos précédents et cordiaux rapports, de mes fonctions de rédacteur en chef de la Revue des Beaux-Arts et de mon titre de correspondant politique d'une des plus anciennes feuilles des Antilles. A ma sortie du cabinet directorial j'avais obtenu de M. Arsène Houssaye l'engagement formel que le soir même mon nom serait inscrit sur la liste, avec mention de la tolérance réclamée par ma situation qui m'oblige d'ordinaire à être accompagné. Quelques jours plus tard, je me présentais au contrôle du Théâtre-Français, mon nom ne figurait pas au registre. Le lendemain, en expiation sans doute du développement et de l'influence que gagnait chaque jour la Revue des Beaux-Arts au détriment de *l'Artiste*, j'étais sacrifié, témoin la lettre ci-après :

Paris, 16 mars 1854.

Monsieur, les règlements du Théâtre-Français, relatifs aux entrées des journaux, n'accordent qu'une seule entrée à une revue et deux à un journal quotidien. Or, la Revue des Beaux-Arts jouit déjà d'une entrée au nom de M. F. Pigeory, et il ne dépend pas de M. l'administrateur d'en accorder une seconde. Je suis chargé par M. Houssaye de vous exprimer ses vifs regrets de ne pouvoir passer outre; chargé du soin de maintenir les règlements, il ne peut les faire fléchir sans s'exposer à d'interminables réclamations, mais M. Houssaye se fera toujours un plaisir de mettre de bonnes places à votre disposition.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Verteuil,
Secrétaire de l'administration.

Vingt-quatre heures ne s'étaient point écoulées quand M. Arsène Houssaye recevait ma réponse, qu'à tout hasard j'ai conservée en minute, et que je me félicite de pouvoir remettre sous ses yeux. Je n'ai retranché de cette épître, dans le but unique de l'abréger, que les passages ayant trait à notre première connaissance en 1839, dans l'établissement typographique de mon père, où s'im-

primait l'ouvrage intitulé *les Belles femmes de Paris*, livre étrange, extravagant, impossible, auquel alors il était heureux de collaborer, ainsi qu'aux profitables résultats qu'a eus pour M. Houssaye cette rencontre dont je me suis souvenu à *la Sylphide*, aux publications illustrées des *Rues de Paris* et des *Environs de Paris*, sous la direction de mon ami Louis Lurine; à la *Chronique de Paris*, lorsqu'elle appartenait à M. Théodore Deschères; à la *Revue pittoresque*, et ailleurs.

Paris, le 17 mars 1854.

Monsieur, une lettre du secrétaire de votre administration m'informe ce matin que les entrées que vous m'aviez données la semaine dernière, me sont retirées par suite de je ne sais quel article des règlements de la Comédie-Française. A propos d'une faveur ainsi accordée et reprise en moins de huit jours, vous devinez bien que si j'ai lieu de me plaindre, au demeurant je n'éprouve aucune surprise.

Il y a des comédiens de plus d'un genre. Vous jouez avec votre parole, comme vous avez joué avec vos opinions, vous qui décoré sur la présentation de M. le comte de Salvandy en 1847, et admis à la table et aux fêtes de M. le duc de Montpensier, vous êtes empressé le lendemain de la catastrophe de 1848, de couvrir les murs des manifestations de votre vertu républicaine, imprimées sur papier rouge.

. . . .

Quant aux bonnes places qui me sont offertes de votre part, grand merci! je sais maintenant ce que valent vos promesses et ne vous demande que de prévenir votre secrétaire que je le tiens quitte de sa générosité.

Vous avez changé tant de fois, mon bon monsieur, que vous pourrez bien changer encore d'emploi ou de couleur. J'attendrai donc, soit pour solliciter de *bonnes places*, soit pour briguer des *entrées* qu'il vous était permis de reprendre à tout autre qu'à un confrère dont vous avez été souvent l'obligé et qui, grâce à Dieu, n'a jamais été le vôtre, j'attendrai pour jouir de ces bénéfices que vous ne soyez plus directeur.

D'ici là, bien que ma fortune n'ait point marché l'égale de la vôtre, et que je n'aie pas sauté pour tout le monde, comme le héros de la chanson, il me restera toujours au fond de la poche de quoi payer mon tabouret dans la maison de Molière, et assez d'encre au bout de ma plume pour vous dire la vérité.

GEORGES GUÉNOT.

Dans presque toutes les carrières libérales, dans celles surtout sujettes à revirement, comme la politique, la littérature ou les arts, il est bon de recueillir avec soin et de mettre en lieu sûr, sauf à n'en jamais secouer peut-être la poussière, toutes les communications écrites que l'on reçoit, ne fût-ce qu'à titre d'autographes. Il y a tantôt vingt ans que je me conforme à cette prévoyante règle. Ma collection renferme quelques curieux spécimens, entre lesquels les billets de M. Arsène Houssaye tiennent fort avantageusement leur place. Il m'est donc facile de retrouver, au milieu de ces feuillets, la réponse à la lettre qui précède. Voici ce document précieux :

Paris, 18 mars 1854.

Monsieur, je ne lis votre lettre qu'à moitié, parce que vous ne l'avez pas lue vous-même. Je me souviens que vous étiez un bon camarade littéraire, mais je me souviens aussi que tous mes amis me sont restés. Quand Dieu vous rendra la vue, vous verrez que je n'ai jamais écrit sur papier rouge. Dites sur moi la vérité tant qu'il vous plaira : j'habite une maison de verre et toutes mes actions sont connues.

Si j'étais directeur d'un théâtre à moi, je vous donnerais vos entrées; ici j'administre pour l'État et j'exécute les règlements. Le livre des entrées est soumis tous les ans à une commission. Quand je vous ai, l'autre jour, promis d'inscrire votre nom, j'ignorais que celui de M. Pigeory fût déjà inscrit. J'ai donné votre nom au contrôle, l'on m'a opposé celui de M. Pigeory; on m'a fait en outre observer qu'il vous serait impossible de venir seul au théâtre, et j'ai donné l'ordre de vous écrire qu'en place de vos entrées, on mettrait, chaque fois que vous en feriez la demande, une loge ou deux places à votre disposition.

Voilà ce qui m'a valu vos quatre pages d'injures.

Je prie Dieu qu'il vous rende la lumière, pour voir le soleil d'abord, ensuite pour y voir mieux.

H.-YE.

Le matin même du jour où me parvenait cette épître, j'en accusais réception à son auteur dans les termes qui suivent :

Paris, 19 mars 1854.

Ne vous en déplaise, mon bon monsieur, au temps où vous étiez jacobin, j'étais encore très-clairvoyant, et si ce n'était pas votre affiche qui était rouge, c'était assurément votre opinion ; l'une valait l'autre.

Vous n'avez lu ma lettre qu'à moitié : vraiment! c'est trop de complaisance! Vous avez fait à ces quatre pages une fois plus d'honneur que le public n'en a jamais accordé à toutes vos compilations et à tous vos plagiats.

Pour ce qui est des amis dont vous vous vantez, j'en connais plus d'un qui ne répondrait pas à votre appel.

Il est bien question, au surplus, de votre *maison de verre!* ce n'est pas votre maison qui est de verre, faux Socrate! c'est votre parole.

Les règlements que vous invoquez ne m'ont point empêché d'obtenir mes entrées de la bienveillance d'un grand nombre de directeurs, entre autres de ceux du théâtre impérial de l'Opéra Comique et des Italiens, dont je n'ai point l'honneur d'avoir été le *camarade*, et qui ne sont pas comme vous mes obligés.

Par un étrange abus de langage, il vous est commode d'appeler les *vérités* des *injures*. Apprenez une bonne fois et souvenez-vous que ce n'est pas dans cette lettre non plus que dans la première qu'il y a des injures, c'est dans ce que vous avez écrit en maintes circonstances, particulièrement dans *l'Artiste*, au sujet de gens meilleurs et, à coup sûr, plus distingués que vous. Je ne citerai qu'un exemple : M. Louis Veuillot.

Plus qu'un mot! Renoncez, croyez-moi, mon bon monsieur, à cette habitude de terminer vos dépêches par une abréviation en guise de signature. Napoléon Ier en agissait quelquefois ainsi, mais il était Empereur des Français, et vous n'êtes qu'un empereur de comédie.

GEORGES GUÉNOT.

Peut-être le détail sur lequel je crois utile de revenir ici a-t il peu d'importance, il me semble toutefois nécessaire de noter qu'ayant rassemblé mes souvenirs et interrogé ceux de mes voisins, les suites de cette enquête m'obligent à renouveler ma déclaration première aux termes de laquelle l'affiche de M. Arsène Houssaye, placardée entre autres endroits, rue Richelieu et rue de la Chaussée-d'Antin, était imprimée sur papier écarlate. Après cela peu m'importe qu'elle ait été écrite sur papier blanc. J'ai parlé de l'impression et non de la copie. Une lettre particulière m'informe à l'instant que ce manifeste, tiré à part et sur très-gros papier, dont mon correspondant possède un exemplaire, a été répandu à profusion dans les faubourgs et les campagnes. On n'a jamais plus compromis en vue d'un intérêt purement personnel la pacifique cause des arts et des lettres.

Pour ce qui est du point principal, c'est-à-dire du refus des entrées, il est clair, il est désormais de la dernière évidence que M. Félix Pigeory n'a pas eu à subir plus que moi-même une telle déconvenue. En revanche, il est bien établi, si je ne m'abuse, que le directeur de la Comédie-Française après m'avoir donné mes entrées au théâtre qu'il administre, me les a enlevées sans prétextes ni formes, et c'est de cet inexcusable procédé que j'ai entendu faire justice.

La conclusion de *l'Artiste* au sujet de ce débat vaut son entrée en matière : « Nous n'étions pas obligé de publier cette lettre, » dit-il, à propos de l'épître de Félix Pigeory. Pourquoi donc alors, s'il n'a agi que suivant son bon plaisir, a-t-il attendu trois semaines pour se procurer cet agrément? Pourquoi n'a-t-il cédé qu'à l'injonction d'un officier ministériel, armé de pied en cap? Très-vraisemblablement parce qu'il a entrevu au bout de sa résistance une action devant les tribunaux qui n'aurait pas tourné à son avantage. En ce qui touche la prose de M. Pigeory, qui ne paraît point être du goût de la feuille de M. Houssaye, moi qui ne veux ni la mort ni la damnation du pécheur, je souhaite à ce journal de n'en jamais imprimer de plus mauvaise.

Au résumé, *l'Artiste* décline l'épreuve qui lui a été offerte, et n'a garde de répondre au loyal défi du directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, convaincu que le jour où il relèverait le gant, sa morgue, ses ruses, son orgueil, ses faux-fuyants, son outrecuidance et ses dédains, qu'aucunes qualités ne compensent, courraient grand risque de rester sur le carreau. *L'Artiste* au moment décisif déserte le champ de bataille. Toute la question est là.

Que M. Arsène Houssaye néanmoins se tranquillise; je ne me considère pas comme quitte envers lui non plus qu'envers ses œuvres. L'analyse du livre intitulé *Rubens et l'Ecole d'Anvers*, par M. Alfred Michiels, qui est peu un ami, mais qui n'est pas un inconnu pour le confectionneur de l'*Histoire de la peinture flamande*, me fournira les matériaux d'une plus complète étude des faits et gestes artistiques et littéraires de ce monsieur, enflé de suffisance, qu'on nomme Arsène Houssaye, et qui est, à mon sens, une de nos bonnes illustrations pour rire.

GEORGES GUÉNOT.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

OUVERTURE DU CERCLE DE L'EXPOSITION. — EXPOSITION DE TABLEAUX. — VENTE DES ESTAMPES DU CHEVALIER DE S.. . — LES TREIZE TABLEAUX DE M. HORACE VERNET. — VENTE DE M. CROSNIER. — VENTES PROCHAINES. — COLLECTIONS DES TABLEAUX ET OBJETS D'ART DE M. W. HOPE. — TABLEAUX PROVENANT DE LA BANQUE DE CASSEL.

Nous n'entendons pas renfermer nos observations dans le cercle étroit des ventes publiques d'objets d'art qui ne durent qu'une certaine partie de l'année. Nous nous ferons toujours un devoir de signaler les œuvres dignes de remarque, qu'elles se trouvent chez l'amateur, chez le marchand, ou dans l'atelier de l'artiste. En agrandissant ainsi le domaine de nos investigations, notre publicité verra s'augmenter encore l'importance qu'elle a prise depuis quelques années. C'est à ce titre, que nous allons aujourd'hui parler tout d'abord de la création d'un nouveau temple ouvert aux productions artistiques.

Le Cercle de l'Exposition, plus heureux que toutes ces innovations éphémères, enfants morts-nés de la spéculation qui pullulent à l'entour des Champs-Élysées, a ouvert, le 16 mai, les splendides salons, trop longtemps silencieux, de l'hôtel d'Osmond. Adieu les bouderies, elles ont fui devant les tardifs sourires du printemps. La fête d'inauguration qui a débuté par un succulent dîner de soixante couverts, servi par Justin, le Vatel du *Dîner de Paris*, a eu toute la magnificence d'une solennité. Banquet, concert, pièce de poésie, séance de prestidigitation, rien n'y a manqué vraiment. Tout ce que Paris renferme en ce moment de notabilités françaises ou étrangères dans les arts, l'industrie, la presse et la finance s'y trouvait réuni, grâce à la délicate attention du comité du Cercle, présidé par M. le vicomte de Lépine. On y remarquait M. le comte de Nieu-

werkerke, M. le vicomte d'Arlincourt, M. le marquis de Bethizy, MM. Achille Jubinal, Woloswski, le baron Taylor, Adolphe Adam, Isabey, Dantan et plusieurs artistes.

Seligmann, Chaudesaigues, Cavalho, Malézieux et Moreau-Sainti, ont tour à tour charmé leur nombreux auditoire. Méry, cédant aux sollicitations réitérées de ses admirateurs, a reçu une double ovation en relisant la spirituelle pièce de vers qui avait déjà été acclamée une première fois dans la salle du festin. On a surtout applaudi le passage suivant :

> Paris, grâce à la main qui renouvelle et fonde,
> Est prêt à recevoir la visite du monde :
> Lutèce a disparu ; la cité des Vieux Rois,
> A partout démoli ses carrefours étroits ;
> Le soleil, guérissant leur cécité première,
> Fait circuler à flots la vie et la lumière.
> Les masures de bois, les murs agonisants,
> Les haillons, amassés par quatorze cents ans,
> Les toits, ensevelis dans l'ombre et la tristesse,
> Patrimoine lépreux de l'antique Lutèce,
> Sur le sol réjoui de nos quatre horizons,
> Tombent !

Et surtout ce vers pittoresque :

> La distance est un mot que la vapeur emporte.

L'animation de la terrasse donnant sur le boulevard et le calme du jardin tout parfumé des senteurs des lilas et des cythises auraient pu compléter les séductions offertes aux invités, mais le comité les a trouvées insuffisantes, car il y a encore ajouté une exhibition des œuvres d'un grand nombre de nos artistes modernes. Cette pensée si honorable peut avoir des résultats trop féconds pour qu'elle n'ait pas droit à toutes nos sympathies.

Nous avons retrouvé là quelques anciennes connaissances, entre autres la charmante composition de Picou, les *Œufs de Pâques ;* le *Moineau de Lesbie*, par M. Bellot, un très-gracieux sujet par M. Isambert, et une *Scène de famille*, vigoureusement peinte par M. Armand Leleux.

Viennent ensuite : *une Jeune fille des champs*, par M. Antigna ; un bon paysage, de M. Louis Leroy ; *la Récolte des pommes de terre* dans l'inondation d'Alsace en 1852, par M. G. Brion ; une *Vue des bords de la Seine*, par M. Daubigny. Plusieurs tableaux et notamment un agréable pastel, *Jeune fille* portant sur la tête une couronne de fleurs, par Mlle de Varennes ; *un Cheval* du 5ᵉ régiment de cuirassiers quittant la charge, étude vivement jetée, par M. Yvon, et enfin un capital dessin, par M. Édouard Puyo de Morlaix, représentant le passage d'une rivière. Voici déjà une nomenclature qui promet, elle s'augmentera à n'en pas douter, au double contentement des artistes et des nombreux visiteurs de ces riches galeries, que la princesse Mathilde avait visitées le matin même de l'ouverture.

Revenons maintenant aux ventes passées et futures.

Si de la collection Van Denzande qui a produit plus de 76 000 fr., nous arrivons à celle de M. le chevalier de S...., dont le chiffre s'est élevé, pour les quatre vacations seulement, à 22 500 fr., nous y trouverons des résultats assez bizarres. C'est ainsi que *La pièce aux cent florins* de Rembrandt, la plus capitale de la vente, ne s'est vendue que 2052 fr., tandis qu'elle se paye généralement 2500 fr. D'autres morceaux ont subi des chances diverses, comme il est facile de s'en convaincre par les énonciations suivantes : le nº 78, *le Festin d'Hérode*, par Bolswert, d'après Rubens, superbe épreuve avant la lettre, signée Mariette, a atteint 250 fr. ; une épreuve d'une qualité analogue ne s'est vendue que 209 fr. à la vente de M. Debois. Le nº 85, dix-huit pièces de l'œuvre de Bartholomée Breemberg ne se sont élevées qu'à 300 fr. Le nº 92, une grande partie de l'œuvre d'Everdingen, a atteint 800 fr. Le nº 95, *le Chien de Goltzius*, très-belle épreuve de cette pièce, la plus importante du maître, vendue précédemment 460 fr., a été adjugée 520 fr. Le nº 133, *le Vieux Haring*, de Rembrandt, portrait sur papier du Japon extrêmement rare, 1050 fr. Le nº 182, l'œuvre de Waterloo, cent dix-huit pièces anciennes et très-belles d'épreuves, 1060 fr. Enfin le nº 206, l'*Apocalypse*, suite de vingt-trois estampes, par Jean Duvet, magnifiques de conservation, a dépassé 592 fr.

Un incident qui a produit une certaine sensation dans le monde des affaires, a eu lieu dans le commencement de cette vente ; nous voulons parler de la retraite de M. Bonnefons de Lavialle, commissaire priseur qui, après cinquante ans environ d'exercice, rentre dans la vie privée. Il est bien peu d'officiers ministériels qui, chargés d'intérêts aussi considérables, aient su comme lui se concilier pendant un demi-siècle l'estime et l'affection de ses nombreux clients. Nous ne pouvons que souhaiter les mêmes succès à son jeune successeur, M. Pillet, fils de l'imprimeur du *Journal de la librairie.*

Les treize tableaux de M. Horace Vernet qui figuraient à la vente Renouard, nous avaient quelque peu inquiété : d'abord à cause de ce vilain point de Judas, puis encore parce que nous craignions que ces ouvrages n'eussent quelque rapport de dimension avec la Smala, et qu'il ne fallût construire une annexe à l'hôtel de la rue Drouot. Nos pressentiments n'avaient, Dieu merci, rien de fondé, car ces treize pages sont tout au plus de la taille d'un in-octavo ordinaire.

Mais il en est des tableaux comme de certains hommes, le mérite ne s'en mesure guère au mètre; et au grand ébahissement de quelques habitants de la Basse-Bretagne qui se trouvaient là d'aventure, ces treize enfants de Lilliput ont pris peu à peu des proportions de géant, leur mérite a grandi non pas de sept mille coudées (vieux style employé avec beaucoup de succès pour le colosse de Rhodes), mais bien jusqu'à près de 7000 francs. Ce prix serait bien modeste pour une pareille série de compositions faites récemment par M. Horace Vernet; aussi ne faut-il pas oublier qu'elles datent des années 1817 à 1827, c'est-à-dire de la première période de son talent. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop en féliciter leur heureux possesseur M. le comte Lemarois dont le goût pour les arts est bien connu.

Le charmant dessin de Prudhon a été acquis par M. Marcille pour 1280 francs; c'est une délicieuse esquisse pleine d'expression et de suavité qui ne pouvait tomber en de meilleures mains.

La vente de M. Crosnier n'a rien offert de bien saillant, car ses tableaux avaient le double défaut d'être d'une trop grande dimension et surtout d'être trop connus. Malgré ces désavantages, les amateurs et bon nombre de marchands ont tenu à prouver à M. Crosnier dans ce moment suprême tout l'intérêt qu'ils n'avaient cessé de lui porter. C'est à ce motif honorable que l'on doit attribuer le chiffre des enchères que nous donnons ici.

Une tête de Van Dyck, *Saint Joseph en extase*, a été vendue 549 francs. Wenix, *Intérieur de Parc* avec gibiers, 525 francs. Natier, *le Triomphe de Bacchus*, 320 francs. Octervelt, *Jeune femme* vêtue d'une robe de satin, buvant un verre de liqueur, 516 francs. Nous croyons fermement que ce tableau est un Terburg qui a beaucoup souffert des injures du temps et de la restauration. Quant au tableau représentant *la Vierge, Jésus et saint Jean*, c'est plutôt une production de Innocenzio di Mola ainsi que l'a annoncé M. Febvre l'expert, que de Raphaël, comme le pensait M. Crosnier. Il n'a pu dépasser la somme de 1350 francs.

La première vacation de cette vente avait fini à six heures et à neuf heures l'infortuné M. Crosnier expirait sans avoir même pu en connaître le résultat!

Mais c'est assez des ventes passées, parlons maintenant des ventes à venir. A tout seigneur tout honneur.

M. William Hope, mort il y a quelques mois à Paris, ne s'était pas borné à construire ce magnifique hôtel de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain dont le luxe et les recherches architecturales excitent à juste titre l'admiration de tous les connaisseurs. L'opulent défunt s'était fait un plaisir d'y rassembler non-seulement un très-élégant mobilier, mais encore une collection considérable de précieuses porcelaines de Sèvres, de Chine et du Japon, de marbres, de bronzes d'art, d'ivoires sculptés, d'émaux de Limoges et d'une foule d'autres objets précieux.

M. Hope eût démenti son origine toute hollandaise, s'il n'eût pas joint à ces sujets d'affection un goût prononcé pour les fleurs et les plantes rares et surtout pour les œuvres des peintres anciens et modernes. C'est donc sans le moindre étonnement que nous voyons figurer dans le catalogue de la vente qu'en fera M. Pouchet, commissaire-priseur, assisté de M. Ridel, son prédécesseur, le 12 de ce mois, les noms de plusieurs maîtres anciens, tels que Cuyp, Hobbema, Pierre de Hoog, Rubens, Terburg et Wateau.

Les noms des artistes modernes ne sont pas moins significatifs; qu'il nous suffise d'en citer quatre: Horace Vernet, *le Siége de Sarragosse*, provenant de la vente Thévenin. Jacquand, *la Bénédiction;* Paul Delaroche, *le Champ de bataille*, et Van Schendel, *la Marchande de légumes*, effet de lumière. Si l'on y ajoute un choix de dessins très-curieux de Bellangé, Charlet, Greuze, Callot, Wateau et plusieurs gracieux pastels, entre autres le portrait de Mme Lebrun, on pourra se convaincre que les amateurs trouveront là une de ces rares occasions d'étudier et d'acquérir des objets introuvables aujourd'hui dans le commerce.

Viendra ensuite la vente de livres rares et précieux composant la bibliothèque de l'abbé de Bearzi, protonotaire apostolique et chargé d'affaires de S. M. le roi des Deux-Siciles à la cour de Vienne. Elle sera faite par M. Boulouze, commissaire-priseur, assisté de M. Edwin-Tross, libraire, et ne durera pas moins d'un mois, du 31 mai au 28 de ce mois.

Nous n'aurons garde de passer sous silence une vente de tableaux anciens qui se trouvaient en la possession de la Banque électorale de prêt et de commerce à Cassel en Hesse. Si l'on en croit le catalogue raisonné rédigé en français passablement tudesque par M. Frédéric Muller, peintre et professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Cassel, quelques-unes des œuvres paraissent importantes. Malheureusement on pourrait appliquer à certains catalogues ces paroles de l'Ecclésiaste sur les choses humaines: *Vanitas vanitatum*. Nous verrons bien.

H. Audiffred.

MOSAÏQUE.

Inauguration de l'exposition universelle. — Jury international des œuvres d'art : Rapport et décret. — Exposition de M. Courbet. — Album de M. A. Chauvet : *Le vœu de Louis XIII.* — Une gravure de M. E. Jazet. — Prochaine exposition à Caen. — Quatre médailles de M. Hart. — Exposition prochaine à Ypres. — Exposition de la Société des beaux-arts de Francfort.

L'inauguration solennelle des deux Expositions de l'Industrie et des Beaux-Arts s'est effectuée mardi, 15 mai dernier, sous les auspices de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, entourés des dignitaires de la couronne, des représentants des puissances étrangères et de tous les grands corps de l'État en costumes officiels, avec la pompe et l'étiquette annoncées par le programme. La cérémonie a été ouverte par un discours de S. A. I. le prince Napoléon, président de la commission supérieure, discours qui résume dans un ordre parfait et en termes excellents toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre et tous les travaux qui ont dû s'accomplir préalablement à cette inauguration. La réponse du Chef de l'État a été courte, mais complétement appropriée au lieu et aux circonstances. Les passages du discours du prince Napoléon relatifs aux arts ont été ceux que voici : « Nous avons suivi nos voisins et alliés qui ont eu la gloire du premier essai ; nous l'avons complété par l'appel aux beaux-arts.... Dans les beaux-arts, deux systèmes se présentaient : fallait-il faire une Exposition pour les *œuvres*, sans se préoccuper de savoir si les artistes étaient morts ou vivants, ou pour les *artistes*, en n'admettant que les œuvres des vivants? La première idée a été soutenue; elle répondait peut-être mieux au programme qui voulait un concours de l'art au XIXe siècle ; elle n'a cependant pas été adoptée à cause des difficultés d'exécution qu'elle soulevait. Nous avons accueilli sans révision toutes les œuvres des artistes étrangers admises par leurs comités; nous n'avons été sévères que pour nous-mêmes. La tâche d'un jury d'admission est difficile et ingrate, surtout dans une Exposition universelle où les principes des Expositions ordinaires n'étaient plus appréciables, et où le jury avait à choisir les armes de la France dans cette lutte qui s'agrandissait.... La séparation du bâtiment affecté aux beaux-arts a tout d'abord été reconnue indispensable, et cette construction provisoire a été achevée à l'époque fixée.... Nous pouvons, dès à présent, grâce au catalogue fait avec une grande activité, indiquer le nombre des exposants. Il ne s'élèvera pas à moins de 20 000, dont 9500 de l'Empire français et 10 500 environ de l'étranger.»

Le lendemain de cette brillante solennité un rapport a été présenté à l'Empereur par le prince Napoléon, président de la commission impériale; ce document est ainsi conçu : « L'article 59 du règlement général, approuvé par le décret du 6 avril 1854, fixe à 42 le nombre des membres du jury international chargé de l'examen des œuvres d'art. L'article 60 du même règlement porte que le nombre des jurés à fixer sera, pour la France comme pour l'étranger, proportionnel au nombre d'exposants fournis par chaque pays.

« La section des beaux-arts de la commission impériale ayant opéré la répartition prescrite par l'article 60 du règlement avant que toutes les nations étrangères eussent fait connaître le nombre exact de leurs exposants, il en est résulté que les nominations de jurés français faites par la section des beaux-arts ont excédé d'une manière notable la proportion indiquée par cet article.

« Le seul moyen de rentrer aujourd'hui dans le principe de justice posé par l'article 60 est d'augmenter le nombre des jurés étrangers dans la proportion du nombre des exposants étrangers pris en masse, par rapport à ceux de la France. La répartition entre les différentes nations sera faite par mes soins proportionnellement au nombre des exposants de chacune. J'ai l'honneur de présenter le décret ci-joint à la signature de Votre Majesté.

DÉCRET.

« Article premier. Le nombre des membres du jury international de la division des beaux-arts est porté de 42 à 62, et réparti ainsi qu'il suit : 28e classe, *peinture*, 32 membres titulaires; 29e classe, *sculpture*, 20 membres titulaires; 30e classe, *architecture*, 10 membres titulaires.

« Art. 2. Toutes les nominations nouvelles seront faites par les gouvernements ou les comités étrangers, suivant le nombre attribué à chacun proportionnellement au nombre des exposants admis.

« Art. 3. Le président de la commission impériale est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait au palais des Tuileries, le 18 mai 1855.

« NAPOLÉON. »

Le peintre démocratique des *Casseurs de pierres*, M. Courbet, a obtenu de M. le ministre d'État la permission de faire une exposition particulière de ses œuvres. A cette exposition qui va s'ouvrir aux Champs-Élysées figureront une trentaine de tableaux de M. Courbet; et parmi ces tableaux, *l'Enterrement à Ornan*, et l'allégorie réaliste intitulée : *Atelier de M. Courbet*, que le jury d'admission a refusés tous deux. Un marchand de tableaux de Bruxelles va ouvrir également dans l'avenue

Montaigne une exposition de tableaux de l'École belge qui lui appartiennent.

Le monde artistique vient d'être doté d'un très-bel *Album* qui reproduit toutes les magnificences de sculpture sur bois que possède le chœur de Notre-Dame de Paris. Cette œuvre capitale, connue sous le nom de *Vœu de Louis XIII*, fut exécutée dans les premiers jours du XVIIe siècle par les quatre plus habiles sculpteurs du grand règne de Louis XIV : Le Goupet, Taupin, Belleau et du Goulou. Ces boiseries retracent les mystères de la vie de la Vierge. L'album publié par M. Achille Chauvet révèle aujourd'hui au public ce riche trésor de sculpture presque oublié depuis un siècle; l'œuvre est à la fois religieuse et nationale, et la première pensée en appartient à feu Mgr Affre.

L'excellente maison François Delarue vient encore de publier une belle estampe gravée à l'aqua-tinta, d'après un tableau de M. N. Gosse, par M. Eugène Jazet, jeune et intelligent artiste, qui n'a pas été moins heureux dans cette nouvelle tâche qu'il ne l'avait été lors de l'exécution de sa gravure reproduisant une autre grande page du même peintre : *les Enfants d'Édouard*, qui décore aujourd'hui une des résidences impériales de Saint-Pétersbourg. M. Eugène Jazet a reproduit cette fois l'épisode de la vie de Galilée que le pinceau de M. Gosse a fixé sur la toile avec autant de goût que de vérité historique. L'illustre astronome, devenu aveugle, s'était retiré, comme on sait, à Florence, dans le palais du duc, où il dévoilait son admirable système du monde, au milieu de hauts personnages, d'élèves attentifs et d'une foule considérable, qui, de tous les points de l'Italie, accouraient pour le voir et l'entendre. M. Gosse s'est inspiré de l'éclat d'une de ces séances, pour composer une œuvre appréciée maintenant comme elle mérite de l'être, par les amateurs et les curieux de New-York. Le tableau en question ne renferme pas moins de dix-neuf figures. L'ensemble de la planche, d'une dimension fort étendue, est d'un captivant aspect. Moelleusement traitée, la gravure de M. Eugène Jazet ne laisse tout au plus à reprendre aux connaisseurs ou aux critiques rigoureux, que de légers détails pas assez étudiés peut-être, surtout dans les mains. Diverses têtes, dessinées d'une manière irréprochable par le maître, n'ont point été rendues avec autant de bonheur par la gravure. Mais en somme, l'estampe de M. Eugène Jazet n'en est pas moins un remarquable travail, qui mérite à son auteur l'éloge de tous les vrais amis de l'art.

Conformément à l'autorisation du conseil municipal de Caen, à la décision prise à Avranches, en juillet 1854, et à l'arrêté pris par l'Institut des provinces, une Exposition de peinture, de sculpture, de dentelles, de broderies, de meubles de luxe, etc., aura lieu dans cette ville à l'occasion du congrès régional, agricole, industriel, artistique de l'association normande. Cette Exposition s'ouvrira le 15 juin 1855 pour être close le 10 juillet suivant; elle comprendra les ouvrages des artistes de tous les départements, sans exception. Le délai de rigueur pour les envois à Caen est le 10 juin; après cette date, aucun ouvrage ne sera accepté. Une commission spéciale sera formée à Caen pour la réception des œuvres qui seront présentées directement dans cette ville. Les commissaires pour l'admission des objets hors du lieu de l'Exposition sont, à Paris, MM. de Chennevières, inspecteur général des musées de province, et A. Daral, inspecteur de la Société française; dans les cités départementales, nous mentionnerons, sans les nommer tous, MM. Potier et de Glanville à Rouen; A. de Beaurepaire, à Avranches; Guillory aîné, président de la Société industrielle, et Gadard-Faultrier, conservateur du musée, à Angers; A. de Bure, président de la Société académique de l'Allier, à Moulins; l'abbé Aubert, chanoine à Poitiers; Geslin de Bourgogne, inspecteur de monuments historiques à Saint-Brieuc; Garnier, conservateur du musée à Amiens, et plusieurs autres membres de l'Institut des provinces, dont M. A. de Caumont est le directeur général.

Dans la spécialité si intéressante de la numismatique, M. Hart, de Bruxelles, est un des artistes qui travaille de la manière la plus efficace, au temps où nous sommes, à perpétuer le souvenir des réformes et des événements de tous genres dont l'Orient est le théâtre. Quatre médailles de grand module dues à cet habile graveur consacrent les principales dates de la guerre actuelle : l'une, à l'effigie de l'empereur Napoléon et de la reine Victoria, est frappée en l'honneur de l'alliance anglo-française : on voit au revers un trophée d'armes et d'étendards, et au dernier plan la basilique de Sainte-Sophie avec cette légende : *A la gloire des armées alliées. Alma*, 20 *septembre. Balaklava*, 25 *octobre. Inkermann*, 5 *novembre.* Les autres médailles sont avec des encadrements divers à l'effigie du sultan Ab-dul-Medjid. Un tribut de regrets payé aux victimes du désastre de Sinope, un hommage rendu à la belle défense de Silistrie, tel est le sujet des compositions allégoriques dont sont chargés les revers de deux de ces médailles. Le type de la troisième présente, avec l'inscription *Dieu le veut*, la Muse de l'histoire, aux pieds de laquelle s'élève l'olivier de la paix, préjugeant les résultats de la guerre et in-

scrivant sur une pyramide ces mots : *Victoire, Napoléon 1854. La mer Noire et le Danube seront libres.* Peut-être trouvera-t-on que M. Hart devance trop rapidement l'histoire, mais l'histoire, il faut l'espérer, ne le désavouera pas.

A propos des solennités artistiques qui doivent bientôt avoir lieu dans les départements ou hors de France, nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot de la future exposition d'Ypres, au sujet de laquelle de nouveaux détails nous parviennent aujourd'hui. Une circulaire rédigée sous les auspices du collége échevinal informe les artistes que l'époque de l'ouverture de l'Exposition a été fixée au 5 août prochain, et les invite à l'honorer de leurs envois. Il résulte du programme accompagnant la circulaire que les déterminations suivantes ont été prises par la commission directrice : l'Exposition inaugurée le 5 août sera close le 25 septembre. Les ouvrages appartenant à toutes les spécialités des beaux-arts devront être adressés, francs de port, par les artistes nationaux et étrangers, avant le 20 juillet, à la commission, à Ypres. L'expéditeur fera savoir le prix de son œuvre. Les frais de transport sont à la charge de l'exposant. La commission établira une surveillance sévère, sans toutefois assumer la responsabilité des accidents. Des médailles en vermeil et en argent seront décernées aux auteurs des meilleures productions. Il sera ouvert une souscription par actions pour l'achat et le partage, par la voie du sort, d'un certain nombre d'objets admis à l'Exposition. Ce programme est revêtu des signatures de MM. Th. Vanden Bogaerde, président, et Henri Carton, secrétaire de la commission directrice, avec l'approbation du conseil communal représenté par M. le baron Vanderstichele, bourgmestre, et par le chef du secrétariat, M. J. de Codt.

Le goût des associations artistiques dont nous avons plus d'une fois déjà constaté l'heureux développement en France, tend aussi à se répandre chez nos voisins. Récemment il s'est fondé à Francfort une Société des Beaux-Arts, qui a ouvert depuis le commencement du mois dernier une Exposition fort intéressante. L'*Europe artiste* a publié sur cette institution et sur ses travaux des renseignements dont nous reproduirons ici quelques extraits.

« La Société des Beaux-Arts de Francfort a fait construire un musée destiné aux expositions permanentes de tableaux, gravures, lithographies, photographies et sculptures de tous genres. Au-dessus de l'entrée principale de l'édifice, on remarque un écusson peint par le professeur Steinle; l'art y est représenté sous les traits d'une femme couronnée de lauriers, tenant d'une main le pinceau et la palette, et de l'autre un marteau de statuaire. Devant elle l'artiste a placé tous les attributs de la peinture et de la sculpture.

« M. de Nordheim, l'un des graveurs les plus renommés de l'Allemagne, a fait hommage à la Société d'un cachet qui reproduit l'écusson de M. Steinle, et ce cachet est celui dont cette association a résolu de faire usage pour tous ses actes et sa correspondance officielle.

« L'association dont il s'agit achète des tableaux pour les mettre en loterie et ouvre ses salles aux expositions d'objets d'art. Le nombre des tableaux achetés est de 57. Douze appartiennent à Dusseldorf, douze à Paris, neuf à Munich, dix-neuf à Francfort, deux à Bruxelles et Hambourg, deux à Berlin et à Dresde. Ces toiles ne sont point d'une grande dimension, et par cela même conviennent d'autant mieux à leur destination qui est d'embellir des appartements peu élevés. »

Le correspondant de l'*Europe artiste*, M. Fritz Stiébel, ajoute que l'œuvre capitale de l'Exposition qui vient d'être inaugurée est le tableau de M. Louis Muller, de Paris : *les trois âges;* il mentionne en outre le *Charles Ier posant devant Van Dyck*, par M. Charles Bennert; *le marchand de Venise*, par M. Hosselhorst; et *les ruines d'un couvent*, paysage de M. Lindenshindt. Presque tous ces ouvrages ont été acquis par la Société.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS D'ESSAI. — CURIOSITÉS ARTISTIQUES.

Il a déjà été parlé dans ce recueil de la proposition formulée par l'Institut d'étendre la durée des concours d'esquisse pour les grands prix, afin de permettre aux compétiteurs de donner une expression plus arrêtée et plus nette au travail qu'ils doivent exécuter en loges. Cette proposition ayant reçu la sanction ministérielle, le 28 avril dernier, époque de l'entrée en loges des graveurs en médaille et pierre fine, il a été permis dès l'ouverture d'appliquer le règlement nouveau à tous les concours.

Les architectes ont donc exécuté, en dix jours, du 30 avril au 9 mai, sans sortir de loge, ni jour ni nuit, l'esquisse bien arrêtée du projet qu'ils ont mission d'étudier en loges, avec charge de le rendre le 8 septembre prochain.

Les graveurs en médaille et pierre fine ont fait, en trente-six heures, du 28 au 29 avril, l'esquisse originale du bas-relief et de la médaille, en outre de la pierre fine qu'ils devront graver en relief.

Les concours d'essai des peintres et des sculp-

teurs sont en pleine activité, et le nouveau règlement de trente-six heures pour la composition de l'esquisse du tableau et du bas-relief qu'ils seront appelés à composer, a reçu son application, pour les peintres, le 28 mai dernier, et la recevra, pour les sculpteurs, le 9 de ce mois, époque de leur entrée en loge.

Cette sage mesure de l'Académie aura pour effet de rendre les concours plus sérieux et plus sincères, en ce que les élèves seront obligés de donner un travail original, émanation réelle de leur pensée, et qui ne leur aura pas été inspiré par les conseils de leurs professeurs ou de leurs amis. Les esquisses jusqu'à ce jour étaient, en effet, si peu précises que les concurrents pouvaient sans peine modifier presque dans son entier le premier jet de leur inspiration et produire au jugement définitif une composition sensiblement différente.

Les étrangers affluent à l'école des Beaux-Arts, où ils parcourent avec une curiosité bien légitime les galeries du musée des études. L'administration a pris des mesures ayant pour but de faciliter l'accès des salles; elle a décidé que trois jours par semaine, les dimanche, lundi et jeudi, à dater du mois actuel, pendant toute la durée de l'Exposition universelle, toutes les collections seront ouvertes. Touristes et amateurs s'empressent devant la belle page du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, copiée d'une manière si remarquable par Sigalon dans la chapelle Sixtine. Le même hommage est rendu aux mausolées des Médicis qui décorent l'église Saint-Laurent, à Florence; au *Moïse* et à la *Pietà*, du même artiste, que l'on trouve à Saint-Pierre, à Rome, à la célèbre porte de l'église Saint-Jean, dite du Baptistère de Florence, si admirable par la finesse d'exécution des bas-reliefs dus à l'habile ciseau de Lorenzo Ghiberti, à une foule de fragments tirés des plus beaux édifices que l'on recherche avec tant d'avidité sur le sol de l'Italie et de la Grèce.

Dans cette riche enceinte des arts, l'étude peut même se porter sur la colonne Trajane, l'arc de Titus, les temples de Vesta, à Tivoli, de Jupiter Stator, de Jupiter tonnant, de Mars vengeur, sur la basilique d'Antonin et Faustine, sur le Panthéon d'Agrippa, le théâtre de Marcellus, le tombeau des Scipions, le beau monument de Lysicrates, appelé communément la lanterne de Démosthènes, et que les touristes de Saint-Cloud s'obstinent à nommer la lanterne de Diogène. Ailleurs les regards se fixent sur les temples grecs de Minerve Polyade, de la Victoire aptère, sur les belles cariatides du Pandrosium et sur une infinité de statues, de bas-reliefs et de bustes extraits des principaux musées d'Italie et de Grèce; sans compter les reproductions en liége des monuments romains du midi de la France, les grands travaux de restauration des ruines séculaires de l'Égypte si habilement exécutés par M. Huyot; la curieuse collection des prix de peinture et de sculpture qui ont valu à leurs auteurs les délices de la villa Médicis dans la patrie des arts, la riche et rare collection des portraits des pensionnaires qui ont illustré l'ancienne académie de peinture et de sculpture, cette enfant de prédilection de Louis XIV et de Colbert, et par-dessus tout la magnifique composition de l'hémicycle dû au puissant pinceau de M. Paul Delaroche, qui suffirait, à lui seul, pour attirer la foule dans la rue Bonaparte. Le palais des Beaux-Arts n'a jamais été plus assidûment visité que dans les circonstances actuelles.

A. Saint-Vincent Duvivier,
Chef des bureaux de l'École impériale des Beaux-Arts.

CORRESPONDANCE.

LA STATUE DE NOTRE-DAME, AU PUY.

A M. FÉLIX PIGEORY,
Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Le Puy, 9 mai 1855.

La Revue des Beaux-Arts a publié, monsieur le directeur, dans sa *Mosaïque* du 1er mai, une courte mention du projet qu'ont formé les habitants du Puy, *Notre-Dame*, d'élever à la Vierge une statue colossale. Nous vous en remercions. Mais cet article contenant une erreur qui pourrait être préjudiciable à l'exécution de notre projet, je viens vous prier de la rectifier en quelques mots.

Au lieu de dire : « L'architecte et le *statuaire* auxquels sera remis l'accomplissement de ce projet ne sont point encore désignés; » veuillez écrire : L'architecte et le *fondeur*.

A la suite, en effet, d'un concours qui, en 1853, réunit au Puy cinquante-quatre esquisses plus ou moins remarquables, l'auteur de *l'Amour se coupant les ailes*, de *Jeanne Hachette*, etc., M. Bonnassieux, a été le sculpteur désigné par le jury. Le modèle adopté représente une Vierge debout, écrasant le dragon, couronne en tête et portant l'Enfant qui bénit. Ce type est à la fois gracieux, noble et traditionnel. Le moyen modèle, de 2m,60, a déjà été exécuté, et se trouve dans les ateliers du sculpteur, rue du Cherche-Midi, à Paris.

La pose de la première pierre de ce monument

qui n'aura d'égal que dans la *Bavière* de Munich et le *Saint-Charles* du lac Majeur, a eu lieu le 8 septembre dernier, le jour même de la proclamation du dogme de l'immaculée conception. Tout fait espérer, comme vous le dites d'ailleurs, monsieur, que la réalisation de ce projet, auquel l'Empereur lui-même ne veut pas rester étranger, ne se fera pas attendre longtemps.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Albert de Brive,
Président de la Société académique du Puy, membre de la Commission du monument de Corneille, la Vierge.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX.

AU MÊME.

Bordeaux, 16 mai.

Votre bienveillante sympathie pour la Société des Amis des arts de Bordeaux vous a engagé, Monsieur, à insérer dans le dernier numéro de la Revue des Beaux-Arts une lettre que je ne croyais nullement destinée à la publicité. En la relisant aujourd'hui, j'appréhende qu'un mot que j'ai trop isolé ne fournisse matière à de fausses interprétations. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien faire dans vos colonnes une petite place au développement de ma pensée.

Je vous ai écrit : « Vous avez créé une revue pour faire connaître et chérir les beaux-arts; *j'ai fondé* une Société pour les soutenir et les propager. » Il semblerait que j'aie voulu m'attribuer ainsi le mérite d'être l'unique, ou tout au moins le principal organisateur de la Société : telle n'a pas été mon idée.

L'initiative de cette utile création je la partage avec tous mes collègues, et si, par exception, quelqu'un peut mériter le titre de fondateur, c'est sans contredit M. Scott, consul de Sa Majesté britannique, qui, par ses sacrifices et son influence, par un zèle, une activité, un dévouement incessants, a puissamment contribué à lui donner cette force et cette prospérité que tous lui reconnaissent aujourd'hui.

Cet hommage que je me plais à rendre à la vérité s'est d'ailleurs manifesté d'une façon éclatante dans notre dernière assemblée générale où M. Scott a été nommé président de la Société, heureuse de lui témoigner de la sorte sa gratitude pour les services qu'il lui a rendus.

Recevez, etc.

A. Charroppin,
Vice-président de la Société des Amis des arts.

L'ÉCOLE HOLLANDAISE.

AU MÊME.

Amsterdam, 17 mai 1855.

Il est de mon devoir, monsieur le directeur, de signaler à votre attention l'état tout à fait exceptionnel où se trouve l'école de notre pays, cette école hollandaise, jadis si florissante, et aujourd'hui entièrement déshéritée de la protection de l'État. L'exactitude de ce que j'avance n'est, hélas! que trop complète; les seuls crédits qui figurent sur les budgets sont affectés à l'entretien des musées et de deux ou trois académies ou gymnases des beaux-arts; ces crédits, d'ailleurs, sont très-minimes.

En ce qui concerne les encouragements d'une autre nature, c'est-à-dire les récompenses honorifiques, les croix, les médailles, on n'en a plus distribué depuis la mort du roi Guillaume II. Sachez encore, qu'à dater de 1830, il n'a plus été acheté aucun tableau ni fait aucune commande aux artistes. De ce triste état de choses, il résulte qu'il n'y a plus guère maintenant que les amateurs qui s'occupent de l'achat des ouvrages d'art, et encore ont-ils, pour la plupart, le goût des maîtres étrangers. Presque toutes les collections que l'on cite chez nous sont principalement composées des œuvres d'écoles rivales ou voisines.

J'ai donc pensé qu'il ne serait pas indifférent de porter à la connaissance du public ces détails qui peuvent, jusqu'à un certain point, donner une idée des efforts qu'il nous faut déployer pour tenir tête aux concurrences les plus envahissantes. Aussi doit-on bien se garder de juger l'école néerlandaise en la comparant à celles qui prospèrent au dehors et sans faire la part de la position exceptionnelle où elle se trouve.

Qu'il me soit, en conséquence, permis d'appeler votre sollicitude sur notre peinture contemporaine et sa situation présente; le découragement, la stérilité auxquels le gouvernement la condamne, en lui retirant à la fois ses sympathies et les honneurs dont il dispose. Il est, toutefois, une remarque qui n'échappera pas à la pénétration française et que je m'empresse de consigner ici, à notre louange ou à notre excuse : nos artistes luttent avec une courageuse persévérance et souvent avec un légitime succès contre leurs confrères des pays limitrophes, d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Angleterre, bien que dans des conditions et avec des armes fort inégales.

Après ces quelques lignes, consacrées à l'école dont je m'honore d'être un dévoué disciple, après cet imparfait hommage rendu aux hommes de talent qui s'appliquent, comme je le cherche moi-

même, à ressusciter les traditions et la manière de nos illustres prédécesseurs dans la vieille Néerlande, je vous demande, monsieur le directeur, l'autorisation de finir cette lettre par une courte mention de mes envois de tableaux et eaux-fortes exposés en ce moment à Paris, au palais de l'avenue Montaigne.

Les quatre toiles dont je suis l'auteur, et qui reçoivent, depuis le 15 mai, l'hospitalité à votre Exposition universelle, sont de caractères assez différents.

Ce sont d'abord deux paysages italiens dans lesquels j'ai tâché de rendre l'aspect de ces belles contrées, surtout la forte couleur et la brillante lumière qui les illumine. Une de ces compositions, peinte à Rome, a fait partie de la collection royale de notre défunt monarque; elle est aujourd'hui la propriété de M. Folas, amateur éclairé d'Amsterdam, qui a bien voulu me la confier pour toute la durée de la grande solennité artistique des Champs-Élysées.

Les deux autres ouvrages représentent des sujets pris, le premier dans l'île de Jersey : j'ai essayé de rendre le ton vaporeux et doux, ainsi que la forte et luxuriante végétation de cette île; le second est un souvenir de la forêt Noire, près de Baden-Bade : il montre le cimetière de cette ville avec les montagnes qui forment le fond. J'ai cherché, dans cette production, à traduire une grande pensée, l'image de la mort unie à celle de la vie future. De là le titre de *Blé mûr* que j'ai donné à cette page, et qui se fonde sur le site même, le champ de blé et les funérailles que j'ai vus sur les lieux.

Les six eaux-fortes jointes à mon envoi de peinture sont autant de reflets divers des points de vue qui ont le plus spécialement frappé mes regards au courant de nombreux et lointains voyages. Agréez, etc.

P. L. Dubourcq,

Directeur et membre du Conseil des musées d'Amsterdam et de Haarlem; directeur de la section des beaux-arts de la société Felix Meritis, *vice-président de la société* Arti et Amicitiæ, *membre de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam*, etc.

—

COLLECTION DE BRIENEN A AMSTERDAM.

AU MÊME.

La Haye, 17 mai 1855.

Un grand deuil de famille, la perte de mon digne et vénéré père, m'a empêché, mon cher monsieur, depuis le commencement de cette année, de venir comme j'en avais l'intention, vous serrer cordialement la main. Les douloureuses circonstances au milieu desquelles je me suis trouvé et je me trouve encore, m'ont détourné de mes occupations habituelles et de mes études favorites; elles m'ont arraché au doux commerce qu'il m'était si agréable d'entretenir avec les arts et ceux qui les cultivent ou qui les protégent, avec les maîtres de mon pays, et surtout, vous le savez, avec les artistes français.

D'ici à quelques mois cependant, la force même des choses, et entre autres la prise de possession des legs paternels me ramèneront à mes sentiments et à mes travaux accoutumés. Ma première distraction sera alors un voyage à Paris, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'une de mes premières visites sera pour vous. Si néanmoins vous me devanciez, et si quelque hasard, qui serait pour moi une bonne fortune, vous conduisait durant la saison des eaux ou à l'époque des vacances dans nos régions néerlandaises, ne m'oubliez pas, je vous le demande en grâce, autant au nom de l'amitié que je vous porte que par égard pour les deux galeries dont je suis désireux de vous offrir le spectacle.

J'éprouverai un véritable plaisir à vous montrer ici, à la Haye, ma réunion de tableaux modernes, que je ne crois pas dépourvus d'intérêt, et à Amsterdam, ma collection de tableaux anciens, collection d'élite que je n'hésite point à proclamer hors ligne, non par respect filial, parce qu'elle me vient de mon regrettable père, mais pour ce motif très-concluant, que les œuvres dont elle est formée étant peu nombreuses et presque toutes signées des noms des célébrités de notre école hollandaise, mettent plus à même de bien apprécier les mérites rares et les dons supérieurs des pinceaux qui les ont produites. Parmi ces gloires des siècles qui ont précédé le nôtre, je citerai Van de Vilde, Teniers, Jan Steen, Wouwermans, Hobbema.

Les nécessités de succession auraient eu pour conséquence la vente de ce riche assemblage de chefs-d'œuvre à Paris ou à Londres, c'est-à-dire son éparpillement et son oubli dans les principaux cabinets de l'Europe. Pour remédier à ce résultat du partage qui aurait été à mes yeux une catastrophe artistique, je me suis imposé de lourds sacrifices, et je suis maintenant propriétaire de cette précieuse collection paternelle et de l'hôtel qui l'abrite à Amsterdam. J'ai l'intention, et mon projet obtiendra, je pense, votre agrément, j'ai l'intention, dis-je, d'ouvrir l'année prochaine cette galerie aux étrangers, curieux ou amateurs de passage en Hollande. On sera admis sur la présentation de cartes personnelles aux visiteurs, cartes revêtues de ma signature et que l'on pourra

se procurer dans des dépôts établis à Paris et à Londres.

Ce n'est donc pas seulement en paroles, vous le reconnaîtrez, mon cher monsieur, c'est en pratique et sur une large échelle que je contribue, autant qu'il dépend de mes ressources ou de mon influence, à l'encouragement et au progrès des arts, dans un pays où ces arts ont beaucoup perdu de leur primitif éclat. De nombreux préjugés dérivant des points de départ les plus contraires, sont ici à combattre, et en maintes circonstances déjà, ont découragé plus d'une sympathie; la mienne sera persévérante. En cela je suis un grand exemple du passé, je me conforme à une des devises de Guillaume le Taciturne : ETIAMSI PERSEVERARE.

Mille amitiés, etc. Baron de BRIENEN.

ALBUM DES SCIENCES ET DES ARTS.

PHYSIQUE. — *Expériences nouvelles sur la lumière électrique stratifiée, par* M. DU MONCEL. (Extrait.)

(Commissaires précédemment nommés, MM. Becquerel, Pouillet, Despretz.)

« ... J'ai d'abord constaté qu'en prenant un tube très-court, de la taille environ d'un eudiomètre, en guise d'œuf électrique, et en substituant à la boule supérieure un fil fin de platine contourné en spirale et terminé par une petite boule de cuivre, on obtenait non-seulement une lumière différente aux deux pôles de l'appareil, mais encore une lumière très-énergiquement stratifiée au pôle positif, sans pour cela que le vide ait été fait sur une vapeur quelconque. Cette lumière quelquefois est plus blanche que celle de l'œuf, mais en revanche la lumière bleue est plus nettement dessinée; les trois atmosphères qui le composent (rouge bleuâtre, indigo et bleu d'outre-mer clair) se détachent parfaitement les unes des autres et suivent toutes les sinuosités du conducteur en communication avec la boule négative : ce qui produit le plus merveilleux effet quand le courant passe de manière à ce que ce soit la spirale de platine qui soit pôle négatif. Cette spirale paraît alors entièrement lumineuse [1], et semble être bordée d'une frange de trois bleus différents. Mais là n'est pas le plus curieux du phénomène : c'est quand, après avoir perfectionné le vide, on aperçoit, soit au bas de la tige de la boule inférieure, si elle est négative, soit autour des spires du fil de platine, si au contraire celui-ci est négatif, une seconde lumière rouge stratifiée, dont les stries fort larges semblent sortir des spires de l'hélice de platine quand elle apparaît de ce côté. En continuant à perfectionner le vide, le fil de platine étant négatif, cette seconde lumière stratifiée qui enveloppe l'hélice de platine vers son point d'attache avec la garniture de l'appareil s'abaisse, celle du pôle positif s'élève, et, au bout de quelques instants, les deux lumières stratifiées se confondent en enveloppant entièrement le fil de platine, dont la lumière bleue se trouve alors considérablement voilée. En continuant de pomper encore, on finit par éteindre la lumière rouge du pôle positif, puis la deuxième lumière stratifiée, et il ne reste plus de lumière dans le tube que le fil de platine, avec ses franges bleues, qui se trouve entouré d'une lueur d'un violet assez blafard sans stratifications.

« Un seul point très-lumineux reste sur la boule positive, et de ce point part quelquefois une lueur blanchâtre tirant quelque peu sur le vert. En renversant le sens du courant, la boule inférieure, devenue négative, se trouve entourée de la lueur violâtre dont nous avons parlé, laquelle est beaucoup plus prononcée au point de naissance de la tige, et ne présente aucune stratification. Le fil de platine devenu pôle positif n'est plus illuminé, mais la boule qui le termine constitue un point lumineux très-brillant se détachant au milieu de l'obscurité qui l'entoure comme un globe de feu. De ce globe, comme de la boule inférieure avant le renversement du courant, se détachent, de temps à autre, quelques lueurs stratifiées d'un blanc verdâtre, mais peu visibles. Il faut, pour que cette expérience réussisse, faire le vide à $\frac{1}{2}$ millimètre au moins.

« En laissant rentrer l'air successivement dans le tube, la couleur de la lumière change; de blafarde qu'elle était, elle devient rougeâtre, puis les deux lumières rouges stratifiées se montrent de nouveau, d'abord unies ensemble, puis se séparant de plus en plus, laissant la boule terminant le fil de platine d'un bleu magnifique, au milieu d'un espace parfaitement obscur, si toutefois cette boule est négative : puis la lumière du pôle positif devient d'un rouge beaucoup plus intense et sans stratification, tandis que le fil de platine, très-nettement illuminé en bleu, produit le plus merveilleux coup d'œil. Enfin, l'illumination de ce fil disparaît à partir de son point d'attache, la lumière rouge s'amincit et n'apparaît bientôt plus que sous la forme d'un arc lumineux rouge qui se ramifie de temps en temps. »

PHYSIQUE. — *Sur la lumière électrique.* (Extrait d'une Lettre de M. MASSON.)

« Quelques expériences décrites par moi dans un Mémoire adressé, en 1835, à la Société royale

1. M. Masson avait découvert cette illumination du fil de platine dans le vide dès l'année 1842.

des Sciences de Harlem ayant été depuis peu attribuées à d'autres physiciens, je demanderai à l'Académie la permission de présenter un court résumé des principales questions que j'ai traitées dans ce Mémoire.

« J'ai étudié les spectres de l'étincelle électrique produite par différentes sources. J'ai employé des piles, la machine électrique avec ou sans condensateur, et des appareils d'induction seuls ou des appareils d'induction avec condensateurs.

« Depuis longtemps nous avons montré, M. Bréguet et moi, qu'on pouvait charger des condensateurs avec toute espèce de courants induits, en augmentant convenablement leur tension par des procédés que nous avons indiqués, et nous avons signalé la possibilité de substituer ces appareils d'induction aux machines électriques ordinaires, en perfectionnant l'isolement des fils et en augmentant la résistance des circuits. Notre habile constructeur d'instruments de physique, M. Rhumkorff, a réalisé en grande partie nos espérances dans son appareil, où, par raison d'économie, le fil induit est seulement couvert de coton et de gomme laque : la résistance du circuit est déjà comparable à celle d'une couche d'air de plusieurs millimètres. En partant de ces faits et en réglant convenablement la distance des pôles servant de décharge à un condensateur, j'ai pu obtenir un courant continu d'étincelles au moyen d'un cadre condensateur chargé par les fils polaires de l'appareil de Rumkorff placés en communication avec les deux armatures du cadre. J'ai employé depuis 1 jusqu'à 8 éléments de Bunsen d'assez grande dimension ; la surface des condensateurs a varié depuis 1 jusqu'à 16 décimètres carrés, et les étincelles ont atteint un centimètre au moins de longueur. C'est par ce moyen que je me suis procuré une lumière fixe et des spectres électriques permanents aussi beaux que ceux que j'ai décrits dans mes précédents Mémoires. J'ai comparé les spectres électriques produits en faisant varier la nature des sources, des pôles et des milieux gazeux, et j'ai trouvé que les métaux polaires exercent seuls quelque influence sur le nombre, la position et la nature des raies brillantes des spectres électriques.

« Quelques expériences sur l'action chimique de l'étincelle m'ont permis d'établir qu'elle agit toujours de la même manière, quelle que soit sa forme : qu'elle se présente sous l'apparence de l'étincelle ordinaire, qu'elle affecte la disposition en aigrettes ou qu'elle apparaisse comme un simple point lumineux ou phosphorescent. Dans ce mode de décomposition chimique par l'électricité, que j'appelle *décomposition photo-électrique*, et qui me paraît due à l'action calorifique du courant, les produits restent toujours mélangés et ne se rendent plus isolément aux pôles de l'étincelle.

« J'ai essayé de montrer que les liquides et les gaz ont une conductibilité électrique propre, c'est-à-dire qu'ils peuvent transmettre un courant sans subir la décomposition. Parmi les expériences sur lesquelles j'appuie mon opinion, je citerai la suivante : En faisant passer un courant induit à haute tension dans de l'alcool absolu, j'ai échauffé ce liquide jusqu'à l'ébullition, puis je l'ai vaporisé entièrement sans aucune apparence de décomposition.

« Les recherches que j'ai eu l'honneur d'adresser précédemment à l'Académie, complétées par les expériences consignées dans mon Mémoire de 1853, conduisent aux conclusions suivantes :

« 1° La lumière électrique possède toujours les mêmes propriétés, quelle qu'en soit la source.

« 2° Le spectre de la lumière électrique présente des raies brillantes qui sont indépendantes de la source électrique et du milieu qui est le siége de l'étincelle. Le nombre et la position de ces lignes lumineuses ne dépendent que de la nature des pôles.

« 3° La lumière électrique formée au sein d'un liquide ne présente pas de raies brillantes lorsqu'il n'y a pas transport de la matière des pôles.

« 4° Les liquides ont une conductibilité propre.

« 5° L'étincelle électrique est un phénomène resultant de la température élevée jusqu'à l'ignition d'une portion d'un conducteur solide, liquide ou gazeux, qui propage un courant électrique quelconque.

« 6° Les raies brillantes du spectre de l'étincelle électrique sont produites, par l'incandescence, au milieu de l'étincelle des particules de matière pondérables arrachées aux pôles et transportées par le courant.

« Les différences d'intensité des raies brillantes doivent être attribuées à des aptitudes de la matière à vibrer de préférence certaines ondulations lumineuses.

« Le phénomène des raies brillantes est un cas particulier de la phosphorescence.

« 7° L'ignition des parties des pôles entraînées par le courant peut augmenter l'intensité lumineuse de l'étincelle, mais elle n'en est pas la cause, puisqu'on peut obtenir des étincelles dans les liquides, donnant des spectres sans raies brillantes et sans aucun transport de matière pondérable. »

OD'DOUL.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 541.

—

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 15 *mai* 1855.

La séance est ouverte à huit heures; le procès-verbal lu par M. le secrétaire général est adopté.

La correspondance comprend : 1° une lettre de M. Vieillard, par laquelle il exprime le regret de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre de la Société des enfants d'Apollon contenant l'envoi de six billets pour la séance publique qui aura lieu le jeudi, 17 mai, dans les salons de M. Hertz. Des remercîments sont adressés à cette Société.

3° Une lettre de M. Rendu, architecte à Compiègne, par laquelle il fait la demande d'une liste des membres de la Société et d'un exemplaire des statuts. M. le secrétaire général est chargé de satisfaire à ce désir.

4° Les numéros des 5 et 12 mai 1855 du journal anglais *The Builder*, dont l'examen est confié à M. L. Moultat.

5° Le numéro de mars 1855 du journal de la *Société impériale et centrale d'horticulture* dont le renvoi est fait à M. Vavin.

6° Une lettre relative à l'Exposition des Beaux-Arts d'Ypres, suivi d'un règlement dans lequel il est dit :

Que l'Exposition des Beaux-Arts d'Ypres commencera le 5 août prochain et sera fermée le 25 septembre suivant;

Que l'Exposition sera ouverte, tant pour les artistes belges que pour les étrangers; qu'elle comprendra des tableaux, des statues, des dessins, des gravures, des médailles et des lithographies;

Que les objets destinés à l'Exposition devront être adressés franco avant le 20 juillet prochain à l'adresse de la commission directrice de l'Exposition des Beaux-Arts à Ypres (Belgique);

Que des médailles en vermeil et en argent, de grands et de petits modules, seront distribuées le 26 septembre prochain à ceux des artistes qui auront envoyé les meilleures productions ;

Qu'il sera ouvert une souscription pour l'achat et le partage, par la voie du sort, d'un certain nombre d'objets qui auront figuré à cette Exposition ;

Que les entrées seront rétribuées et que le prix sera employé à l'acquisition d'objets d'art.

Un exemplaire de ce programme est déposé au secrétariat de la Société, afin que nos collègues puissent en prendre connaissance.

7° Une lettre de M. Coudray-Maunier, membre correspondant, ainsi qu'un numéro du journal de Chartres du 6 mai 1855, contenant une lettre adressée au rédacteur de ce journal, dans laquelle notre collègue, mû par le sentiment du beau et l'amour de l'art, prend l'initiative de former dans cette localité une Société des amis des Arts. Il rappelle que dans un grand nombre de villes il se trouve beaucoup de personnes de loisir, de goût, de savoir et de capacités, aptes à devenir des appréciateurs sérieux de tout ce qui se rattache aux beaux-arts ; et que ces Sociétés, ainsi composées, faciliteraient la prospérité des artistes.

La Société, trouvant dans la lettre de notre honorable collègue les mêmes principes qu'elle professe depuis sa fondation, félicite M. Coudray-Maunier de l'heureuse initiative qu'il prend, et forme des vœux pour la réussite de son entreprise.

M. Gavet dit quelques mots sur la notice de M. Isabey père, lue par M. le baron Taylor dans une des séances de l'Association des artistes. Notre collègue aurait désiré que la Société prît sous son patronage la publicité des mérites de cet éminent artiste; mais la brochure de M. Taylor ayant été reproduite par le *Moniteur* et certains autres journaux, la Société ne juge pas à propos de reprendre cette publication.

L'ordre du jour appelle plusieurs rapports de candidature. M. Horsin Déon, président de la section de peinture, donne connaissance de la lettre de demande en admission écrite par M. Gendré, peintre et professeur de dessin, directeur de l'athénée des Beaux-Arts, présenté sous le patronage de MM. Maillet et Moullard ; puis il donne lecture d'un rapport dans lequel les titres et les pièces justifiant le mérite du candidat étant parfaitement établis, il conclut à son admission au sein de la Société. On passe au scrutin secret, et les votes étant favorables au candidat, M. le président proclame M. Gendré membre résident de la Société libre des Beaux-Arts, section de peinture.

Le même membre lit un second rapport de candidature d'après la lettre écrite par M. Eugène Nesle, artiste peintre à Châtillon-sur-Seine, apostillée par MM. Horsin Déon et Bridoux. Le rapport de notre collègue mentionne que le candidat est professeur, directeur de l'école gratuite de Châtillon-sur-Seine ; que ses œuvres ont figuré dans plusieurs de nos expositions artistiques, et qu'il publie actuellement un ouvrage plein d'intérêt sur les monuments de l'arrondissement qu'il habite. Enfin, après avoir rappelé les premiers prix de l'école de cette ville, notre collègue conclut à l'admission du candidat. Un nouveau scrutin étant favorable à M. Eugène Nesle, M. le président le proclame membre correspondant de la Société.

M. Moultat donne lecture d'un rapport sur une série du journal de l'Institut royal des architectes britanniques. Notre collègue signale M. Hittorff, membre de notre Société, obtenant la grande médaille d'or décernée par la reine d'Angleterre, qu'il reçut à la séance de l'Institut de Londres le 16 avril dernier; laquelle lui fut présentée par lord de Gray, président de l'Institut des architectes britanniques, puis il énumère les divers sujets formant le concours pour la session de l'année 1855-1856. Le rapport étant déposé au secrétariat, MM. les membres de la Société qui désireront en prendre connaissance pourront le consulter tous les matins avant midi.

Il est procédé à la suite du renouvellement du bureau. MM. Desjardins, Noël et Bourlat ayant réuni la majorité des suffrages pour faire partie du Comité administratif, sont proclamés par M. le président comme devant remplir ces fonctions.

Le vote est également secret pour la nomination des membres du Comité de rédaction. La majorité des suffrages étant acquise à MM. Maillet, Horsin Déon et Martin d'Angers, ces collègues sont désignés comme membres titulaires de ce Comité, tandis que leurs membres adjoints sont MM. Gavet, de Saaclières et Blondin.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

PIANOS SCANDÉS DE MM. LENTZ ET HOUDART.

II.

Si vous voulez produire un chant brillant et fort dans les dessus de l'instrument avec un accompagnement doux à la basse, *vice versâ*, comment ferez-vous, puisque votre clavier ne peut être que totalement fort ou totalement doux? Rien de plus facile avec le système de MM. Lentz et Houdart qui va d'*ut* en *ut*, et *scinde*, divise l'action des pédales ordinaires en octave, double octave et moitié de clavier, à volonté : c'est cette dernière division par moitié que connaissaient déjà les Allemands, mais qu'ils n'obtenaient pas par des procédés aussi simples.

Dans le système actuel, les marteaux de chaque octave se trouvent placés derrière des compartiments mobiles : chaque gamme est, pour ainsi dire, accordée et séparée de ses voisines. Cette cloison forme comme un petit rempart devant le grand mécanisme.

Chaque pédale ou contre-pédale des pianos de MM. Lentz et Houdart a son pilote qui correspond à une tringle mouvante ayant un point de jonction avec les marteaux et les faisant approcher ou reculer selon qu'on appuie sur la pédale *forte* ou qu'on relève sa contre-pédale *piano* qui la recouvre.

Si l'on veut que la première octave grave soit seule *forte*, on appuie le pied gauche sur la première pédale : si l'on veut obtenir l'effet contraire on relève la première contre-pédale.

Si vous voulez procéder en même temps, par les contraires, sur une octave aiguë, vous arrivez à un résultat précieux, à pouvoir faire des traits élégants, découper de légères arabesques sur un fond solide d'une sonorité puissante. Si vous tenez à deux octaves fortes dans les dessus et deux faibles dans les basses, vous appuyez avec le pied droit sur la quatrième et la cinquième pédale qui sont très-rapprochées, et vous relevez avec le pied gauche la première et deuxième.

Le contraire est aussi facile.

Aimez-vous mieux scinder le clavier en deux? c'est encore bien simple. La troisième octave qui sert de centre au nouveau mécanisme, et reste assez ordinairement à son état naturel, a son agent particulier qui peut se promener à volonté du *si* de la troisième octave au *si* de la quatrième. On a imaginé une double aiguille ou targette; la première, pour le *forte*, est placée sur le bord antérieur du clavier; la seconde, pour le piano, vers la plaque où le facteur met son nom. Si l'on pousse ces deux aiguilles jusqu'au but supérieur qu'elles peuvent atteindre, et si l'on presse en même temps la quatrième et la cinquième pédale avec le pied droit pendant qu'on relève avec le pied gauche la première et la deuxième, on peut obtenir un chant brillant et énergique dans toute la partie supérieure du piano et parcourir, avec un accompagnement qui soutient le chant sans l'écraser, toute la partie inférieure.

Le jeu de ces aiguilles est très-ingénieux ; c'est un chariot, sorte de wagon qui semble se mouvoir sur un *rail*.

Ces aiguilles, comme vous l'entrevoyez, correspondent à une tringle mobile qui peut agir, en particulier, sur chaque marteau de l'octave qu'elle embrasse.

MARTIN D'ANGERS.

Ordre du jour de la séance du mardi 5 juin.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai dernier ; 2° Correspondance ; 3° Rapport de M. Gavet sur les peintures de M. Delorme à la chapelle de Saint-Pierre l'Exorciste, à Saint-Eustache ; 4° Rapport de M. Martin d'Angers sur les trois proverbes de M. de Longpérier; 5° Lecture pour la séance publique ; 6° Élection des présidents et vice-présidents des sections ; 7° Rapport de M. Pernot sur plusieurs ouvrages confiés à son examen.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 18 *mai* 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

M. Clerget présente quelques observations au sujet de l'examen des Expositions ; il propose de comprendre dans cet examen celui de l'Exposition d'horticulture, qui, outre les produits de la nature, offre un grand nombre d'objets d'art et d'industrie. Cette proposition est prise en considération.

M. Brévière propose l'ajournement de l'organisation des commissions d'examen des Expositions en raison de l'insuffisance du nombre des membres présents à la séance. Après quelques observations faites par M. le président, il est décidé qu'une convocation générale aura lieu, afin d'inviter les membres du Comité à se former en sections pour l'étude des Expositions, ce travail devant être l'œuvre collective du Comité central des artistes et non la tâche individuelle de quelques-uns.

M. A. Calmels fait une communication au Comité ayant pour objet de faire connaître le projet d'une Exposition d'œuvres d'art qui doit avoir lieu au Jardin d'hiver vers le 25 du mois de mai.

Les organisateurs de cette Exposition se sont assuré le concours d'hommes compétents, afin de n'admettre que des œuvres d'un mérite réel.

Les exposants n'auront à payer qu'un droit de 10 pour cent sur le prix des œuvres vendues, et, en cas de non vente, ils n'auraient rien à débourser.

Il n'entre nullement dans la pensée des fondateurs de cette œuvre de faire aucune protestation en faveur des artistes dont les œuvres n'auraient pas trouvé place à l'Exposition universelle. Le but de cette Exposition est de rendre profitable aux artistes le concours de public français et étranger que les Expositions attirent dans la capitale. On sait d'ailleurs que dans les circonstances exceptionnelles où se trouve cette année le salon des Beaux-Arts, il y a peu d'objets à vendre, la plupart étant des œuvres relativement anciennes et appartenant, soit à l'État, soit à des personnes qui, les ayant acquises antérieurement, ont bien voulu en permettre l'Exposition, afin de favoriser le concours universel des écoles contemporaines de toutes les nations.

En outre, beaucoup d'œuvres qui n'avaient pu être terminées en temps utile, trouveront leur place dans cette Exposition : encore une fois, nous le répétons, dit M. Calmels, nous repoussons vivement l'intention que l'on pourrait prêter aux exposants du Jardin d'hiver, celle de protester contre les décisions du jury d'admission, puisque la plupart des artistes qui ont promis d'exposer au Jardin d'hiver ont des œuvres admises au palais de l'Exposition des Beaux-Arts.

Tel est le résumé de la communication de M. Calmels, résumé auquel notre honorable collègue ajoute quelques détails qu'il ne croit pas encore opportun de livrer à la connaissance du public, mais qui semblent assurer un avenir durable à cette fondation toute de circonstance.

Le Comité remercie M. Calmels de sa communication, et il est décidé que le procès-verbal fera mention de ce qui intéresse les artistes, tant du Comité que ceux du dehors.

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature de M. Chareau fils, homme de lettres, présenté par MM. H. Brévière et Chareau père, et celle de M. Saugrin, artiste photographe, présenté par MM. Clerget et Guilletat.

Le Comité procède au vote pour chacun des candidats. Ces messieurs ayant réuni l'unanimité des suffrages, le président proclame M. Chareau fils et M. Saugrin, membres du Comité central des artistes.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 1er *juin* 1855.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Aperçu général sur l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie par M. Louis Schaal ; 4° Organisation des commissions d'examen des Expositions universelles des Beaux-Arts, de l'industrie et de l'horticulture; 5° Communications diverses.

Le secrétaire général,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE LYRIQUE : *Jaguarita l'Indienne.* — REPRISES ET RENTRÉES.

L'opéra de M. F. Halévy, impatiemment attendu, a fait l'autre semaine son apparition au Théâtre-Lyrique, et le succès des représentations données jusqu'à ce jour a été des plus complets ; il est même permis de dire que ce succès va grandissant. La salle déborde de spectateurs toutes les

fois que l'affiche annonce *Jaguarita l'Indienne.* Cette réussite dont la durée est désirable pour l'administration qui a fait de nombreux et intelligents sacrifices, se fonde-t-elle sur la valeur de la musique, sur le talent de Mme Cabel, chargée du principal rôle, sur l'esprit ou l'intérêt de la pièce, enfin sur la magnificence des décorations, la vérité locale des costumes, le soin extrême apporté à la mise en scène et aux accessoires? N'ayant encore entendu qu'une fois l'ouvrage de M. Halévy, il nous serait difficile de nous prononcer d'une manière positive. Il nous a semblé pourtant que les auteurs du livret, MM. de Saint-Georges et de Leuven, n'ont point tiré tout le parti désirable du livre de M. Eugène Sue qui leur a servi de point de départ. La partition est généralement trop bruyante et nous sommes d'avis que Mme Cabel, quelle que soit la sympathie qu'inspirent sa voix et sa personne, quelle que soit l'influence qu'elle exerce sur le public, occupe trop souvent la scène. Nous croyons aussi avoir découvert une autre monotonie, sinon dans les morceaux écrits par le compositeur pour cette artiste, au moins dans la façon dont elle les chante. En somme, et sauf à modifier plus tard ce premier jugement, nous pensons que le nouveau rôle créé par Mme Cabel ne lui est pas aussi avantageux que ceux qu'elle a précédemment remplis dans *le Bijou perdu* et *la Promise.* Après Mme Cabel, il faut citer le ténor Monjauze dont les débuts réclament quelques encouragements, et M. Junca que Cooper n'aurait pas mieux habillé. Quant à M. Meillet, chanteur et comédien fort turbulent, il fait, comme d'habitude, beaucoup plus de bruit que de besogne. La vogue n'en est pas moins avec *Jaguarita l'Indienne*, et la période de l'Exposition universelle s'inaugure ainsi au Théâtre-Lyrique sous les plus favorables auspices.

Le surplus de nos théâtres n'a stimulé la curiosité de la foule que par des reprises ou des rentrées. La salle Ventadour a momentanément rouvert ses portes à la troupe italienne du roi de Sardaigne, qui ne joue que la tragédie et la comédie. La *Francesca da Rimini* de Silvio Pellico, a été, jusqu'à présent, l'œuvre capitale du répertoire. — On espère que les *Vêpres siciliennes* de Verdi feront leur apparition à l'Opéra dans la seconde quinzaine de ce mois. — *Jenny Bell*, poëme en trois actes de M. Scribe, dont la musique a été composée par M. Auber, dont la première représentation aura lieu vers la fin de la semaine à l'Opéra-Comique, sera, pour ce théâtre, le succès de la saison.

Au Théâtre-Français, Mme Pollet-Jouvante qui avait dû créer il y a quelques années le rôle de Charlotte Corday dans la tragédie de M. Ponsard, vient de paraître à ce même théâtre sous les traits de l'*Aménaïde* du *Tancrède* de Voltaire. — La reprise de *l'Honneur et l'Argent* à l'Odéon, a été une bonne fortune pour l'active direction de M. Alphonse Royer et pour le public enchanté de revoir dans leur meilleure création Mlle Granger et M. Tisserant. M. Fechter a remplacé M. Laferrière sans qu'on ait perdu au changement. Il est question de monter au second Théâtre-Français *la Médée*, tragédie en trois actes de notre collaborateur M. Hippolyte Lucas.

Le Vaudeville a heureusement renouvelé son affiche avec *le Chevalier du Guet* et *le Lion empaillé*, deux succès d'autrefois qui ont été repris pour la rentrée de Lafont sur une scène où les applaudissements ne lui manquent pas plus aujourd'hui qu'ils ne lui ont jadis fait défaut. *Le Chevalier du Guet* est toujours une très-amusante pièce; on ne peut en dire autant du *Lion empaillé* qui a beaucoup vieilli. — La reprise de *Kean* avec Frédérik Lemaître amène chaque soir à l'Ambigu-Comique une affluence considérable de curieux et d'amis du grand comédien. — Les belles recettes procurées à la Gaîté par la première partie de *Monte-Christo*, ont engagé le directeur de cette entreprise à ne point rester à moitié chemin; la seconde partie du drame de MM. Alexandre Dumas et Maquet a donc été reprise et fait en ce moment merveille. Tout le monde veut assister au *Retour du Pharaon*.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er juin.

Par décret impérial en date du 19 mai 1855, sur la proposition du ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, M. Lefuel a été nommé architecte de Sa Majesté.

— Le musée historique des Souverains, au Louvre, s'est dernièrement enrichi de nouveaux trésors, entre autres: les Heures de Charlemagne, exécutées en 780, par les ordres de cet empereur et de l'impératrice Hildegarde, et conservées à Saint-Germain de Toulouse; le livre de prières de l'empereur Charles le Chauve, exécuté entre 842 et 849, et conservé dans une église de Metz; la bible offerte, en 850, au même souverain par les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Tours et conservée dans la même église, le bréviaire, le psautier et la bague de saint Louis.

— Le musée de la Renaissance s'est augmenté de plusieurs bas-reliefs remarquables, entre autres celui qui représente Jésus-Christ, enfant, réfu-

tant les docteurs de la loi, chef-d'œuvre dont l'auteur est inconnu, et qu'on a placé sous verre dans un cadre d'ébène. Ce musée a reçu récemment une statue de Louis XII, en albâtre, sculptée à Milan en 1508 pour le cardinal d'Amboise, par L. Demugiano.

—Deux nouvelles salles remplies d'objets d'art du moyen âge et de la renaissance, viennent d'être ouvertes au musée Dusommerard, à l'hôtel Cluny, au premier étage. Les anciennes sculptures représentant le griffon, le lion et le bœuf ailés qui couronnaient la tour Saint-Jacques la Boucherie, ont été transportées au même musée, et placées sur des socles dans la cour d'entrée.

—L'Académie des sciences morales et politiques a pourvu, dans sa séance du samedi 19 mai, à la vacance du fauteuil occupé par feu Blanqui, comme membre de la section d'économie politique et statistique; M. Wolowski a été nommé par 22 suffrages sur 32 votans.

—L'Académie des beaux-arts a encore eu durant la dernière quinzaine une vacance à déplorer. M. Gauthier, architecte, auteur des plans de l'hôpital de La Riboisière, est mort après une longue maladie. Le service funèbre de M. Gauthier a eu lieu dans l'église de la Trinité.

— M. Dubray Vital, statuaire, auteur de la Jeanne Hachette, de Beauvais, inexactement attribuée dans notre dernière livraison à M. Louis Rochet, nous écrit pour nous demander la rectification de cette erreur. Nous nous empressons de satisfaire au légitime désir de M. Dubray Vital qui a droit de revendiquer la propriété de sa Jeanne Hachette, à tout aussi juste titre que M. Leveel peut être fier de la statue équestre de Napoléon Ier qui vient d'obtenir les préférences du conseil municipal de Cherbourg, ces deux œuvres d'art ayant été l'une et l'autre le résultat d'un concours.

— Les dessins rapportés par M. Valerio de son voyage dans les provinces danubiennes, que cet artiste a exposés il y a quelques mois au Cercle des arts à Bruxelles, ont été présentés par le gouvernement à l'Institut de France, qui a nommé une commission de quatre membres pour en faire un rapport. Une des meilleures places de l'Exposition a été réservée à ces excellentes études pittoresques et ethnographiques, ainsi qu'à la collection des eaux-fortes, publiée par M. Valerio, à la suite de sa première excursion dans les provinces méridionales de l'Autriche.

— L'école belge vient de remporter dans notre capitale un premier succès. M. Alexandre Robert, ayant envoyé à l'Exposition universelle un portrait fort remarqué au dernier salon de Bruxelles, M. le comte de Morny a invité l'artiste à se rendre à Paris et lui a commandé son portrait.

— Les travaux se poursuivent à Notre-Dame avec autant de goût que de célérité. Les tours seront bientôt en état ainsi que le grand portail occidental. La partie comprise entre la tour du midi et le portail Saint-Augustin est restaurée; il en est de même du chevet dont l'ensemble et les détails architectoniques sont admirables. La sacristie, morceau tout moderne, reçoit à l'extérieur une grille élégante destinée à la protéger. Le côté nord et le portail Saint-Augustin, au midi, vont être repris avant peu, et leur restauration marchera rapidement.

— L'église des Invalides s'est récemment enrichie d'un mausolée en marbre à la mémoire du duc de Padoue, ancien gouverneur de l'hôtel. Ce monument, exécuté sur les dessins de M. Rougevin, architecte, est orné d'un portrait monumental du général gouverneur. Ce portrait est du sculpteur Adam-Salomon.

—Une nouvelle chapelle vient d'être livrée au culte dans l'église Saint-Eustache; elle est dédiée à Louis IX. Le saint roi y est représenté dans quatre peintures, en prière, au moment où il apporte à Paris la couronne d'épines, à son lit de mort, et en apothéose. Dans un reliquaire d'or, placé au fond de la chapelle, sont renfermés quelques ossements du pieux monarque.

— La Société artistique des Bouches-du-Rhône, dont il a été dit un mot dans notre dernière livraison, depuis qu'elle a été fondée, n'a cessé de faire les efforts les plus louables et les plus fructueux pour développer et pour répandre le goût de l'art à Marseille et dans le midi de la France. Le dernier compte-rendu de la Société pour l'année 1854, constate que le nombre de ses souscripteurs, de 650 qu'il était dans l'origine, s'est élevé à près de 1600. Le chiffre de ses achats, pour la même année, n'a pas été moindre de 17 400 francs.

— Récemment, M. Van Melle, le concierge de la Boucherie, à Gand, a découvert, sur l'un des murs de l'ancienne chapelle de la corporation des bouchers, un tableau d'une haute antiquité, à en juger par la date de 1458 qu'on lit sur une espèce de guirlande qui décore la partie inférieure du tableau. Déjà plusieurs figures sont mises entièrement au jour et sont assez bien conservées, d'autres semblent avoir plus ou moins souffert et auront besoin d'être restaurées. Jusqu'à ce moment il est encore impossible de dire avec certitude ce que le tableau représente. M. Van Melle continue à enlever soigneusement l'épaisse couche de chaux qui le recouvre.

LE
MUSÉE D'AMSTERDAM.

A M. FÉLIX PIGEORY.

La publication de ma lettre du 17 mai dernier dans le précédent numéro de la Revue des Beaux-Arts m'impose le devoir d'adresser mes sincères remercîments à son directeur. Je ne m'attendais guère à l'honneur d'une telle insertion, mais après tout cette épître renfermant des vérités qui, pour être dites avec trop de franchise peut-être, n'en sont pas moins l'écho de la pensée ou des sentiments de ceux qui connaissent bien l'état des choses en Hollande, je sais un gré infini à ce recueil du service qu'il m'a rendu à moi, ainsi qu'aux personnes qui partagent ma façon de voir, en mettant ses nombreux lecteurs dans la confidence de faits ou d'actes qui sont ici le secret de tout le monde.

Le but de ce second envoi est d'obtenir d'abord la rectification d'un nom propre, celui de M. Fodor que j'avais écrit avec sa véritable orthographe et que la Revue a inexactement appelé Folas. Il me semble, et cet avis, j'en suis sûr, sera aussi le vôtre, que M. Fodor, propriétaire d'une certaine quantité de chefs-d'œuvre, entre autres du *Christ consolateur* de M. Ary Scheffer et de *l'École turque* de M. Decamps, mérite que son nom soit imprimé d'une manière correcte par un journal d'art qui se publie en France.

Qu'il me soit ensuite permis de réclamer un autre erratum au sujet d'une mention qui me concerne personnellement. On a bien voulu m'attribuer dans ces colonnes, le double titre de directeur des musées d'Amsterdam et de Haarlem; ces établissements sont régis à l'heure qu'il est par des Commissions directrices ou Conseils de direction dont j'ai l'avantage d'être membre; il y avait autrefois un directeur, qui a été supprimé pour cause d'économie. Ainsi amené par les circonstances, en quelque sorte par le hasard, à mon insu et presque contre mon désir, à parler du Musée d'Amsterdam, il ne sera point inutile, je pense, d'informer les amateurs des changements qui sont à la veille de s'accomplir sous les lambris consacrés à nos précieuses collections.

La grande salle où sont exposés *la Ronde de nuit* par Rembrandt, et *le Banquet des gardes*, de Van der Helst, va être réduite de moitié; la portion réservée à la peinture s'accroîtra, il est vrai, d'une construction supplémentaire se prolongeant à l'arrière-plan. L'étendue superficielle de cette salle restera donc la même, mais l'aspect grandiose qui charme encore les visiteurs, ce solennel aspect n'existera plus.

L'acte de mutilation que je signale a été autorisé, après un mûr examen, par le Conseil de direction ayant à pourvoir aux besoins de deux services d'une égale urgence: la conservation des tableaux, et l'appropriation plus régulière des galeries et pièces du Musée, en majeure partie accaparées jusque-là pour les séances de l'Académie des sciences et autres doctes corps récemment organisés au lieu et place de l'Institut royal des Pays-Bas, l'une des meilleures créations du roi Louis, père du souverain actuel des Français.

Le fait dont il est ici question fournit encore la preuve de l'indifférence de notre gouvernement envers les arts. L'ancien Institut royal des Pays-Bas était divisé en quatre classes; la quatrième comprenait les lettres et les beaux-arts. Sous le ministère de M. Thorbecke, en 1852, des difficultés pécu-

niaires ayant eu le malheur de se produire entre le pouvoir et l'Institut, ce dernier, comme il était facile de le prévoir, n'a pas été le plus fort, et sa suppression a été la conséquence immédiate du conflit. Le ministre a pensé alors qu'il convenait de substituer à l'Institut dont le commencement et la fin appartenaient désormais à l'histoire, une Académie des sciences exactes qui a hérité de la belle bibliothèque de l'Institut défunt. Par une autre prérogrative tout aussi exceptionnelle, il a été permis à l'Académie des sciences exactes de se réunir mensuellement dans la grande salle du Musée où l'Institut n'avait avant elle le droit de siéger qu'une seule fois par an, le jour de sa séance générale et solennelle.

L'année dernière M. Van Rheenen, chargé du portefeuille de l'intérieur après la retraite de M. Thorbecke, a poursuivi et développé les idées de son prédécesseur relativement à l'Académie des sciences exactes. Grâce à M. Van Rheenen, l'illustre corps s'est augmenté d'une section affectée à l'histoire, l'archéologie et l'étude de la langue hollandaise. La fréquence des réunions de ces deux corps et les embarras intérieurs qui en sont les inévitables résultats, ont obligé le Conseil de direction à supplier l'autorité supérieure de prendre les mesures nécessaires pour que la conservation des tableaux cessât d'être compromise, et pour que les salles du monument qui les abritent ne fussent plus encombrées.

Le Conseil demandait que le Musée fût agrandi par l'édification d'un nouveau local dans de bonnes conditions d'utilité, de convenance et de jour sur le jardin qui se trouve derrière le Musée; il sollicitait le changement et l'extension de la salle des estampes, beaucoup trop petite et fort mal éclairée, comme la plupart de celles destinées à cette spécialité dans les établissements analogues; enfin il exprimait le vœu qu'un grand nombre de chefs-d'œuvre épars dans la ville fussent rassemblés et placés, comme ils en étaient dignes, sous la sauvegarde de l'opulent Musée d'Amsterdam. Le projet soumis au gouvernement par le Conseil n'exigeait pas des dépenses considérables, et il aurait certainement eu pour résultat d'heureuses améliorations, mais il n'a rencontré que des refus. Il se peut que les trésors de notre vieille école soient dorénavant plus en sûreté; en revanche notre Musée perdra beaucoup de sa valeur.

Qu'ajouterai-je? Tous ces événements se sont passés, toutes ces déterminations ont été prises non-seulement malgré les instantes requêtes du Conseil de direction, mais encore en dépit des observations et des démarches réitérées de tous les bons esprits qui déplorent qu'on ait exclu les beaux-arts des corps de l'Etat représentant la haute intelligence, sans qu'il ait été tenu aucun compte des prières et des respectueuses remontrances de la société *Arti et Amicitiæ*, qui a su grouper dans son sein la presque totalité des artistes néerlandais. La société *Arti et Amicitiæ* a fait imprimer et distribuer en temps utile aux membres des États Généraux, un mémoire relatant, avec ses griefs, les mesures qu'elle estimait opportun que l'on adoptât pour y porter remède. Ce mémoire qui a eu quelque retentissement, est intitulé: *De Maatschappy Arti et Amicitiæ over de opheffing der 4de klasse van het koninklyk nederlandsch instituut.* — 1854.

Rien n'a pu modifier les résolutions d'un gouvernement qui, plus que jamais, semble n'avoir qu'un très-médiocre souci des intérêts et de la prospérité de nos arts nationaux. Ces répugnances, ces oublis, ce dédain ne sont-ils pas profondément immérités? Quant à moi, j'éprouve un vif regret, je ressens une affliction véritable du délabrement qui pèse ici sur les arts et sur ceux qui les cultivent ainsi que de l'absence absolue d'encouragements dans laquelle, je ne sais pourquoi, on persévère à leur égard. J'ai dit.

P. L. Dubourcq,
Membre de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam, vice-président de la société Arti et Amicitiæ, *etc.*

Amsterdam, 4 juin 1855.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

DEUXIÈME ARTICLE.

PEINTURE RELIGIEUSE.

MM. HEIM. — LÉON COGNIET. — ABEL DE PUJOL. GÉRÔME.— CH. LANDELLE.— HENRI LEHMANN.

Je ne regrette pas d'avoir donné tout un article à l'œuvre de M. Ingres. Ce grand air de maître que prend l'auteur du *Martyre de saint Symphorien* dans l'Exposition des Expositions, cette autorité dont il s'empare, cette victoire définitive et qui couronne au dénoûment l'ensemble d'une longue vie, justifiaient un honneur d'exception rendu au père de l'école classique en France, au prince de l'enseignement, reconnu par toutes nos écoles modernes ; maintenant, je vais réduire ma critique à d'autres termes : l'Exposition est considérable ; le livret seul forme un volume de près de six cents pages, et l'espace qui m'est accordé ne va pas à cette proportion ; je m'excuse donc par avance auprès des artistes, si je ne règle pas désormais la part que je puis leur faire sur la mesure réelle de leur talent, mais sur la mesure comparée des six cents pages du livret et du petit nombre de mes articles.

Ainsi, sans m'arrêter plus longtemps à des considérations générales, sans discuter la théorie de l'art religieux, j'entre sur-le-champ dans l'examen des tableaux, et je trouve au premier rang, selon l'ordre chronologique, ceux de MM. Heim, Abel de Pujol et Léon Cogniet. M. Heim garde son droit d'aînesse. Premier grand prix de Rome en 1807, il appartient à une école de grande pratique où la division des genres maintenait la hiérarchie et consacrait la prééminence des études sérieuses. Légitime orgueil de l'art supérieur qui fixe le modèle achevé de l'homme et de la passion humaine. Dans cet orgueil il y avait une force, et tant de maîtres de tempéraments si divers, Lethiers, David, Prudhon, Gros, Girodet, Gérard, laissaient, par leur rivalité même, plus de place qu'on ne suppose à l'indépendance de la jeunesse. Le génie brusque et inégal de Gros émancipait déjà l'avenir. *La Peste de Jaffa* troublait Géricault dans l'atelier de Guérin. Je ne dis pas que la même influence ait touché directement M. Heim ; mais lorsqu'il exposait en 1819 (l'année du *Radeau de la Méduse*), *le Martyre de saint Cyr et de sainte Juliette, sa mère*, il exposait aussi une œuvre de bon courage, qui lui appartenait par l'entente de la composition sévère, par le sentiment dramatique et la fermeté de l'exécution.

Ce qui lui manque, c'est l'harmonie, ou, à défaut de l'harmonie, l'unité de la couleur. Souvent, les chairs sont rouges, les tons lourds et mal assortis. Ils le sont encore à certains endroits dans *le Martyre de saint Hippolyte;* mais le vieillard, renversé, traîné par terre, les yeux fixés au ciel, les bras étendus comme ceux du Christ mourant, est une étude d'un grand soin et d'une vérité remarquable. Dans l'*Épisode de la prise de Jérusalem*, l'unité de ton existe et le tableau est complet. L'école fougueuse qui allait venir n'a pas été plus loin dans l'énergie du mouvement et n'a obtenu l'expression qu'en sacrifiant cette pureté du dessin. Tout est fort, tout est fier ; le cheval qui foule une femme aux pieds a un superbe et belliqueux effarement. La femme est belle dans son épouvante. Je sais bien que l'enfant qui tette son doigt sans s'occuper de la ruine de Jérusalem, sans savoir ce que c'est que la mort, fait un gracieux contraste avec cette lutte désespérée ; mais j'ai peine à croire que sa mère en tombant l'ait préservé de toute secousse. Il n'a pas besoin de comprendre ; l'air est plein de bruit et de clameurs ; on se précipite en tumulte, les chevaux se jettent dans la foule, sa mère est broyée sous le sabot d'un cheval, son père n'a que ses mains contre le cavalier qui frappe avec la hache ; c'est assez pour que sa frêle constitution soit ébranlée et que tous ses nerfs vibrent à l'unisson de la terreur de sa mère.

J'aime moins le tableau de *saint Hyacinthe*. L'intérêt se divise ; l'action n'a pas son centre ; le saint n'y prend pas sa place naturelle. Il s'efface, il laisse le premier plan au mort, qui ressuscite de l'air dont les vivants s'éveillent, et à la famille qui est plus occupée de cet heureux événement, qu'étonnée et reconnaissante du miracle. Le miracle, c'était le véritable sujet du tableau, le lien commun de ces personnages divers. Ils devaient le demander d'une seule âme, et, d'une seule âme, remercier la Vierge qui l'avait obtenu. Malheureusement l'esprit de foi et d'unité manque à la scène. Il y manque même le sentiment de la grande peinture. En 1827, l'école académique s'ébranle, tout en résistant. Il se fait un parti intermédiaire qui ne prend du mouvement nouveau que ce qu'un honnête homme prend de la mode ; mais il y a des modes qui sont des révolutions dans les arts, il faut être avec elles ou contre elles, et le *saint Hyacinthe* de M. Heim n'appartient ni au passé ni à l'avenir. Ces satins rose pâle, ces velours bleu tendre, cette coupe des costumes a été à la mode en effet quand on jouait le *Louis XI* de M. Mély-Janin ; ils ne sont plus à la mode.

Le *saint Étienne* de Léon Cogniet est aussi du salon de 1827, mais il est resté à la mode. Je

m'entends : Léon Cogniet a eu le goût plus jeune et plus prompt. Il a été plus adroit, et mesurant tout de suite sa visée à ses forces, il a élevé le tableau de genre au tableau d'histoire ou abaissé le tableau d'histoire au tableau de genre. Son *Massacre des Innocents* est un tableau de genre. Supprimez le titre, qui reconnaîtra l'Orient, la Judée, la terre de David sur laquelle règne Hérode au nom des Romains? L'aspect de la toile est tout à fait moderne. Une sorte de mendiante frissonne au pied d'un mur, serrant contre elle son enfant souffreteux. De l'autre côté du mur, et en pleine lumière, une bonne que l'on poursuit se précipite avec deux enfants sur la pente d'un grand escalier. Dessin d'aquarelle, couleur d'aquarelle, du moins pour ce côté de la lumière; mais qu'importe? Le sentiment humain, la note humaine, le parti pris d'ombre et de lumière, l'invention dans le parti pris rachètent le reste.

Déguiser le tableau classique, c'était la grande habileté. Déguiser, j'ai bien dit; prenez le mot comme il vous plaira : dans *le Massacre des Innocents*, Léon Cogniet dissimule l'Évangile; dans le *saint Étienne*, il l'habille. La tunique du jeune diacre est d'un goût simple et qui n'a pas été dépassé, sa physionomie est grave et douce. Il est debout entre le vieillard malade et les enfants de chœur, comme le peintre lui-même entre les deux tendances qui le sollicitent, Géricault, son ami qui le pousse en avant, Guérin, son professeur qui le retient en arrière. Je ne cherche pas le rapprochement, je le trouve. Touches brusques et heurtées, exagération de la maigreur et des caractères de la mort, nattes, haillons, fouillis de détails et de couleurs, le vieillard est dans la manière de Géricault. Hélas! il a presque le masque de Géricault lui-même. Grâce convenue, pureté de lignes insignifiante, profil sans âge et sans sexe, les deux enfants appartiennent à une autre idée de l'art. Comme le jeune diacre, la véritable invention du peintre, Léon Cogniet garde sa douceur et son goût délicat qui est aussi son originalité.

Abel de Pujol a été moins heureux ou moins souple, peut-être pour avoir été plus robuste. Je n'ose pas le juger de peur d'être trop sévère. Du reste, il est de ceux qui ont préparé un art meilleur et qui se sont élevés eux-mêmes au-dessus de leurs commencements. Les commencements de M. Abel de Pujol, les voici : *Saint Étienne prêchant l'Évangile* et *la sainte Vierge au tombeau.* M. Abel de Pujol venait à la fin d'une forme d'art qui s'altérait : il l'a prise par respect pour ses maîtres. Les tons verts de Girodet, les longs profils de Guérin, les visages sans expression, les draperies sans caractère, il a tout recueilli avec dévouement et ce dévouement seul commande l'estime. J'estime les deux tableaux d'Abel de Pujol sans les aimer. Il en est un pourtant que je préfère, c'est *la sainte Vierge au tombeau.* Je ne m'explique pas bien la multitude qui assiste aux funérailles de cette mère pleine de grâce. Je les voudrais peut-être plus modestes et escortées des seuls disciples de son divin fils; mais cette foule est profonde, bien groupée, clairement disposée et, si grande que soit la toile, l'ampleur de l'exécution répond à sa grandeur.

Ce n'est pas tout de dresser sur son chevalet un grand châssis; ce n'est pas tout de se donner un grand sujet et qui ressemble à une grande pensée, il faut s'emparer virilement de sa pensée et de sa toile. Lorsque Gérôme a lu le magnifique passage de Bossuet qui sert de texte à son tableau, est-ce qu'il n'a pas senti la force et la splendeur du style, l'entraînement de l'énumération par laquelle s'accroît incessamment et jusqu'à l'infini l'image de l'univers romain, l'unité du monde réalisée dans un instant de paix qui ne se retrouvera plus, le cercle accompli, rayonnant, fermé par ce miracle plus rayonnant encore de la naissance du fils de Dieu « et Jésus-Christ vient au monde? » Pour Bossuet ce n'est pas un contraste, c'est le couronnement de toutes les grandeurs qu'il a accumulées. L'historien qui parle à la manière des prophètes n'abaisse pas la voix pour annoncer la venue du Seigneur, il l'élève; mais enfin, laissons là Bossuet dont le génie ne descend pas volontiers à être ingénieux; il ne s'agit pas d'une belle page de l'*Histoire universelle*, il s'agit d'un tableau qui existe indépendamment de cette page et d'une antithèse dont le peintre a cherché l'effet. Moins nouvelle qu'elle ne semble, cette antithèse a déjà été traitée supérieurement par Chenavard dans son carton des deux Romes superposées : Rome païenne et triomphante à la clarté des cieux; Rome chrétienne et cachée sous la crypte des catacombes. Dans le tableau de Gérôme, Rome païenne triomphe encore, et, derrière les nations accourues pour adorer la grandeur d'Auguste, un pauvre charpentier de Nazareth, une mère semblable à une vierge, étrangers à cette foule des nations, veillent, humblement agenouillés, sur un enfant de lumière, tandis qu'un ange du Seigneur les abrite eux-mêmes de ses ailes. Pour rendre ce contraste plus frappant, quand le peintre arrive au groupe de la Nativité, il change de style et prend la manière ascétique de l'art chrétien avant la renaissance italienne. Je n'y verrais pas de mal, si toutefois ce rappel du Pérugin était suffisamment isolé du reste du tableau, et si l'enfant lumineux (Pérugin serait peut-être surpris de cette nouveauté) ne cherchait pas à produire un effet de lumière électrique; mais

l'autre partie de l'antithèse ne me semble pas exprimée avec assez d'éclat. D'un côté, toute la puissance, toute la richesse du monde adonné à ses sens; de l'autre, l'idée humble, ce germe obscur et enfoui qui sera mis en terre pour devenir l'arbre immense du royaume des cieux. Voilà la pensée; mais, à l'exécution, je ne reconnais pas le monde charnel, ni ses pompes, ni sa magnificence.

Assis au-devant du Capitole, Auguste, dans sa simplicité sereine, semble un ressouvenir de l'*Homère déifié*. Les poëtes, les philosophes, les artistes qui l'entourent, sont comme un conseil de sages acquittés de la vie. Que veulent dire ces corps d'Antoine et de Cléopâtre étendus sur les marches du temple? Brutus et Cassius qui en descendent les degrés, la main sur leurs poignards et les poignards sous leurs manteaux? L'énumération littéraire les admet parce qu'elle est successive, et que, dans sa progression, les dernières images effacent les premières; mais le tableau est instantané, toute son impression se produit à la fois; c'est pour cela qu'il n'est pas toujours bon de multiplier les épisodes, de distraire les yeux du spectateur, de ne pas les fixer à un véritable point de perspective, de ne pas les frapper et les informer d'un seul coup. L'aspect du tableau de Gérôme ne donne pas une idée d'ordre et de grandeur, mais une idée de mouvement et de cohue. Sa fête des nations est un carnaval. Est-ce à dire que ce tableau ne soit pas une œuvre intéressante et considérable? Tout grand travail mené à fin est déjà une réussite. On ne réalise pas un grand effort sans un courage, sans une volonté, sans un talent qui sortent de ligne. Seulement, un peu de vin généreux luit bien dans une petite coupe; pourquoi changer la coupe et pourquoi vouloir remplir un grand vase en mélangeant la liqueur? le vin moins pur se décolore et pâlit; le tableau de Gérôme a un fond de généreuse qualité; mais il est pâle.

Je sais bien que l'on a tort de condamner un artiste à ne pas agrandir la mesure de son talent; d'autant plus que, dans les arts, toute entreprise nouvelle est un début, et que ce début doit avoir son lendemain. J'attends avec confiance le lendemain de *la Naissance du Christ;* mais je n'en approuve pas moins les esprits doux et sages qui se contiennent de peur de se dissiper et se donnent leurs propres limites. De combien peu s'en faut-il que *le Repos de la sainte Vierge* ne soit un excellent tableau? Il ne lui manque peut-être qu'un ton plus vigoureux, un accent plus ferme, un ragoût de couleur plus monté, plus appétissant, plus à souhait pour les yeux. Ce n'est pas tout à fait de la peinture, le dirai-je? c'est presque de l'image, mais une image gracieuse et achevée, pleine d'un sentiment poétique et délicat, dessinée avec goût, avec pureté, avec une science heureuse et qui se déguise sous le charme. Image ou tableau, *le Repos de la Vierge* avec quatre élégants portraits dont je parlerai plus tard, complète bien l'exposition de Charles Landelle.

Celle d'Henri Lehmann est une des plus considérables du musée de 1855 et des plus considérables à tous les titres. Elle contient la meilleure part de son œuvre (en dehors de la peinture murale), vingt et un tableaux, depuis *le Départ du jeune Tobie* jusqu'à la double *Adoration* des bergers et des mages. Je ne sors pas, bien entendu, du cercle de la peinture religieuse. On se rappelle le succès que *le Départ du jeune Tobie* obtint au salon de 1835. C'était un début; il fit presque une école. Le jeune peintre qui changeait à son insu toute la forme des prix de Rome, apportait des qualités nouvelles et d'un singulier intérêt, sa jeunesse d'abord, son tableau en était la fleur, elle était elle-même la fleur de son travail, une symétrie exacte et gracieuse, un goût d'ajustement nouveau, la poésie et la simplicité du sentiment biblique. Il ne tenait qu'à lui de suivre son succès et il le suivit un moment, dans *le Mariage de Tobie*, dans *la Fille de Jephté*, quoique la note de *la Fille de Jephté* fût plus douloureuse et plus profonde; mais l'imitation est bonne à quelque chose, elle importune celui qu'elle double indiscrètement et l'oblige à reconnaître sa manière; à force d'être imité, l'auteur des deux Tobies se fit peur, partit pour Rome, et, quand il reparut au salon de 1842, sa *Flagellation*, comme un tableau des maîtres du grand art, n'était plus de ceux qu'on imite, mais que l'on étudie. La grâce du dessin était remplacée par la force, l'agrément des costumes par l'anatomie sévère. Le peintre n'avait gardé de lui-même, en apparence au moins, que la juste symétrie des lignes, et, dans le plus petit espace, il avait réuni autour du Christ flagellé, toutes les formes de la violence et de la haine, comme aussi toutes les formes du raccourci savant, dirai-je encore toutes les variétés de la chair? Pour le public que l'*Homère* de M. Ingres étonnait sans le convaincre, la *Flagellation* de Lehmann parut être du dessin à outrance. Pour le public qui se rallie au *martyre de saint Symphorien*, la *Flagellation* a grandi dans la même mesure. Les tableaux gagnent tant à vieillir, quand ils n'ont pas tout à y perdre! A partir de la *Flagellation*, maître de lui-même, dégagé vis-à-vis du succès, Henri Lehmann entre vaillamment dans sa force, il s'y établit par le *Jérémie* de 1843; il la tempère à son gré pour la chapelle des *Jeunes aveugles*, la combine avec sa première élégance et en compose ce libre procédé,

cette pratique assouplie, excellente, qui n'est plus la manière, qui se prête à toutes les manières, et donne ces quatre gammes différentes : la *Pieta*, l'*Assomption*, l'*Enfant Jésus et les mages*, et l'*Adoration*.

La *Pieta* est un peu sombre et d'un ton recuit; mais pleine d'angoisse et de tristesse. L'*Assomption* est élégante et gracieuse; la grâce y prévaut même sur le style et lui prend un peu de sa part. La Vierge s'élève vers le ciel, ou plutôt dans le ciel, soutenue par des anges. C'est la tradition de Poussin. Au lieu de soulever ses bras, elle les abaisse, soit qu'elle monte plus naturellement, soit qu'elle confie à son divin fils la terre qu'elle abandonne. Chose assez rare dans un tableau de Lehmann, le sentiment n'est pas bien défini. Le visage de la Vierge a quelque chose de triste. Elle vient de souffrir sans doute, elle n'est pas bien dégagée des langueurs de la mort, je l'admets, je le comprends; mais j'aimerais mieux la voir ravie et trois fois triomphante, mère, épouse et fille à la fois de l'ineffable Trinité. Il est vrai que cela modifiait tout l'aspect du tableau. Il eût fallu que le ciel fût tout rayonnant de la gloire de Dieu. Il ne rayonne pas. Il est profond et atone comme le vide. Effet singulier : l'espace poudroie. C'est une nuit de lune pour la terre; pour les régions de l'infini, il n'y a pas de nuit, il n'y a pas de jour. L'éther ne se colore qu'au regard de l'homme.

Voici encore la nuit, mais dans l'étable de Bethléem, la nuit éclairée par l'étoile qui conduit les rois mages et par le chœur des anges qui appellent les bergers. Des deux adorations réunies, H. Lehmann n'a fait qu'une *Adoration*. A droite, les pâtres, les laboureurs, qui apportent la simplicité de leurs âmes, la jeune mère qui offre son enfant, et le petit enfant du berger qui sourit au petit enfant dieu; à gauche, le roi noir qui se prosterne et présente l'encens, le roi soldat qui présente le sceptre, le roi puissant et riche qui présente un écrin de pierreries; au centre, la Vierge mère qui montre au monde le salut dans son enfant. Si la tête du petit Jésus n'est pas un peu forte auprès de celle de la vierge Marie, si celle de la vierge Marie n'est pas une fantaisie gracieuse et naïve, mais une fantaisie un peu en dehors de tout le caractère du tableau, le tableau me paraît irréprochable, il est lumineux de couleur et de dessin, il a le style, il a la beauté, il a la grâce dans la beauté et la liberté dans le style. Maintenant que j'ai pris mes réserves pour les deux têtes de la Vierge et de l'enfant divin, je me tourne vers l'*Enfant Jésus et les mages*. C'est là que je trouve l'idéale beauté de la mère et du fils. Les deux tableaux se complètent et, ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'ils se complètent en faisant deux tableaux, deux des pages supérieures de notre Exposition nouvelle.

ÉDOUARD THIERRY.

MOSAÏQUE.

Trois tableaux de M. F. Winterhalter. — L'almanach de Gotha. — La *Jeanne d'Arc* de M. Ingres. — Statues de Montaigne et du maréchal Brune, par M. Lanno. — Une toile de M. Stevens. — Achats. — Quelques observations sur la liste des fonctionnaires ou agents de l'Exposition des Beaux-Arts, insérée au *Moniteur*. — Exhibitions particulières. — Commande impériale à M. Horace Vernet. — Le portrait du comte de Chambord. — Statue de Talma, par M. David d'Angers. — Le buste de M. Th. Ducos. — Bronze équestre de François Ier, par M. Clesinger. — Visite du lord maire au palais de Fontainebleau. — Le château de Vaux-Praslin. — Un livre sur Fontainebleau. — M. Barye, professeur au Muséum d'histoire naturelle. — Les pavillons de Lesdiguières et de Rohan. — Façade de la Bibliothèque impériale au Louvre. — Société des gens de lettres; don de 10 000 fr.; M. Véron. — Société française de photographie. — Le Petit-Lazary. — Société des Amis des arts de Versailles. — Tableau de M. Stallaert, à l'hôtel de ville de Bruxelles. — Prochaines expositions d'Anvers et de Malines. — Exposition de Mons. — M. de Keyser, directeur de l'académie d'Anvers. — M. Van Geetzuyen Schram. — *Marguerite à l'église*, par M. Leys.

On a placé depuis peu, dans le principal salon de l'école française au palais de l'avenue Montaigne, les trois nouveaux tableaux de M. Winterhalter. L'un est le portrait à mi-corps de Sa Majesté l'Impératrice, si parfaitement lithographié par M. Léon Noël; l'autre le portrait en pied qui revient d'Angleterre, après avoir embelli le salon d'honneur de l'ambassade de France à Londres; le troisième, qui attire plus particulièrement l'attention, représente Sa Majesté entourée de dames d'honneur. Sur une vaste pelouse ombragée par de beaux arbres, l'Impératrice, la tête nue, vêtue d'une robe blanche ornée de rosettes et de rubans lilas, est assise entourée de cinq ou six dames, également assises et vêtues de blanc. Cette composition charmante rappelle par la grâce et la hardiesse du pinceau le *Décaméron* du même artiste.

Puisqu'il est ici question de M. François Winterhalter, c'est le cas de dire que les ressemblances de LL. MM. l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie gravées en médaillons par M. Pollet, d'après les beaux portraits de ce maître, orneront le prochain volume de l'*Almanach de Gotha*.

Après avoir figuré à la cérémonie artistique et religieuse d'Orléans, la *Jeanne d'Arc* de M. Ingres a repris sa place dans le salon spécial de ce maître au palais de l'avenue Montaigne. On assure que la ville, si justement pénétrée de gratitude envers l'héroïne de Domremy, n'ayant pu obtenir ce tableau qui appartient à l'État, se propose d'en demander une reproduction à son illustre auteur. Le prix en serait acquitté au moyen d'une souscription bientôt couverte.

Au nombre des ouvrages remarquables qui figurent au palais des Beaux-Arts sont deux statues en bronze, l'une de Montaigne, l'autre du maréchal Brune, exécutées par M. Lanno, sculpteur de mérite et fondues par MM. Soyer et Ingé auxquels la statuaire contemporaine est redevable de beaucoup d'autres services en ce genre. La seconde de ces statues, le monument à la mémoire du maréchal Brune, a été élevé par souscription, il y aura bientôt quatorze ans, sur une des places publiques de Brive, ville natale de l'intrépide guerrier. Sans vouloir anticiper sur le jugement que portera notre collaborateur, M. Édouard Thierry, sur le *Montaigne* et le *maréchal Brune* de M. Lanno, nous croyons utile de reproduire ici quelques détails extraits du procès-verbal d'inauguration de la statue de Brune, inauguration qui s'est accomplie avec un grand éclat, le 3 octobre 1841. La municipalité de Brive avait précédemment résolu qu'un souvenir civique serait érigé, par souscription, à son glorieux enfant, sur la place de la Guyerle; la commission nommée à cet effet avait pour membres : MM. les maréchaux duc de Reggio, comte Molitor et comte Sébastiani; l'amiral baron Duperré; M. Dupin, ancien président de la Chambre des Députés; MM. les députés de la Corrèze, Ch. Rivet, Gauthier, de Vallon et de Sahune; M. le maire de Brive; et MM. Vinchon, peintre d'histoire; Bourgoin, auteur de l'*Esquisse historique sur le maréchal Brune;* F. Marbeau, adjoint au maire du 1er arrondissement de Paris.

Arrivé à sa destination le 23 septembre 1841, le bronze triomphal de M. Lanno avait été immédiatement dressé sur son piédestal et couvert d'un voile qui ne se déchira que le 3 du mois suivant, jour de l'inauguration. Sur deux plaques en marbre blanc adaptées au piédestal sont gravées, en lettres d'or, les deux inscriptions suivantes : A BRUNE, NÉ A BRIVE LE 13 MARS 1763, MORT A AVIGNON LE 2 AOUT 1815, SES FRÈRES D'ARMES, SES CONCITOYENS. — PACIFICATION DE L'OUEST, AMBASSADE DE CONSTANTINOPLE. Sur les quatre frises se lisent les noms des principales campagnes du maréchal : *Helvétie*, *le Helder*, *Italie*, *Poméranie*. Dans deux couronnes placées à droite et à gauche sont inscrits les hauts faits de ces campagnes : *Fribourg*, *Neueneck; Bergen*, *Kastricum; Mincio*, *Adige; Stralsund*, *Danholm*.

Le voile qui couvrait la statue étant tombé, la foule qui encombrait la place de la Guyerle a salué de ses acclamations enthousiastes l'œuvre magistrale de M. Lanno, et quatre discours ont été prononcés : l'un par M. Dubousquet, sous-préfet; l'autre par M. Meunier, préfet de la Corrèze; le troisième par M. le colonel Bourgoin, ancien aide de camp du maréchal, et le dernier par M. Dupin aîné, ancien président de la Chambre des Députés et procureur général près la Cour de cassation, chargé de présider la cérémonie. M. Dupin a encore dit dans son toast qui a terminé la fête : « Je me félicite d'avoir, comme avocat, consacré mon ministère à la défense du maréchal Brune; rien, messieurs, ne peut me toucher davantage, car cette cause est une de celles que je m'honore le plus d'avoir défendues. »

La belle composition de M. Lanno retrouve aujourd'hui à l'exposition des Beaux-Arts tout le succès qu'elle a jadis obtenu à Brive.

Le musée de Rouen possède un grand tableau de M. Stevens, peintre belge. Cette œuvre promise à l'Exposition universelle avait été expédiée par le maire de Rouen depuis un mois. On ne la retrouvait pas. L'envoi était perdu, lorsque dernièrement on a découvert le tableau dans l'annexe, au milieu des machines; la toile roulée, sans caisse, et le cadre sans caisse aussi et fort endommagé. Heureusement le tableau n'a pas souffert et il figure aujourd'hui très-honorablement au palais de l'avenue Montaigne.

M. Belmont, consul général des Pays-Bas, vient d'acquérir à l'Exposition des Beaux-Arts un tableau de ce même M. Alfred Stevens, *la Lecture*. Un amateur français a acheté *l'Heure du duel*, de M. Willems, et *la Matinée du nouvel an*, de M. Leys.

Le *Moniteur* a publié le tableau dressé conformément aux intentions du prince Napoléon par les soins de M. Arlès-Dufour, secrétaire général de la commission impériale de concert avec M. P. Le Play, commissaire général, dans l'intérêt du service de l'Exposition et pour que satisfaction soit donnée le plus promptement possible à toutes réclamations ou demandes de renseignements; ce tableau indiquant les noms et les attributions des fonctionnaires ou agents de l'administration que le public peut avoir intérêt à connaître, est établi de la manière suivante en ce qui concerne la spécialité des Beaux-Arts : M. de Mercey, commissaire général, spécialement chargé de l'Exposition universelle des Beaux-Arts; MM. Arago, inspecteur; de Chenevières, inspecteur; Buon,

archiviste; Clément de Ris, sous-inspecteur; Duval, sous-inspecteur; Goddé, sous-inspecteur; de Lapeyrouse, de Mortemart, Martinet, de Jancigny, chargé du catalogue.

Sans prétendre en quoi que ce soit corriger ou redresser le journal officiel, il nous semble cependant indispensable de présenter au sujet de ce tableau quelques légères rectifications. Il y a, si nous sommes bien renseignés plusieurs inexactitudes dans le classement, les titres et les noms des agents désignés par le *Moniteur*. M. de Jancigny, le dernier sur la liste, n'est pas *chargé du catalogue*, mais chef de ce catalogue. La liste des sous-inspecteurs n'est pas non plus exempte de confusion. Par droit d'ancienneté, M. Henry Martinet est autorisé à prendre le pas sur ses collègues MM. Clément de Ris, de Mortemart et La Peyrouse. M. Goddé, qualifié de sous-inspecteur ainsi que M. Darcel et non Duval, comme l'écrit à tort le *Moniteur*, sont en réalité l'un et l'autre rédacteurs du catalogue. Le service du jury international pour les deux expositions se compose de MM. Blaise (des Vosges), secrétaire du jury; Varcollier, Clément de Ris, secrétaires adjoints.

Parmi les exhibitions particulières qui auront lieu pendant le cours de l'Exposition universelle, il en est une qui présentera un intérêt spécial, étant exclusivement formée d'objets curieux provenant de Jérusalem et de l'Orient. On cite beaucoup de vues photographiées de Jérusalem, de plans en relief de cette ville, de bas-reliefs, frontons ou parties de monuments encore debout.

Presque aussitôt après la commande, la Revue des Beaux-Arts a porté à la connaissance du public que M. Horace Vernet avait été chargé d'exécuter pour le palais des Tuileries, un tableau représentant Napoléon Ier entouré des généraux morts sur le champ de bataille pendant ses immortelles campagnes. Les lieutenants de l'empereur, dont les ressemblances auront l'avantage d'être reproduites sur cette toile vraiment historique, sont : les maréchaux Lannes, Bessières, Poniatowski; les généraux Caulaincourt, Desaix, d'Hautpoul, Duroc, Espagne, Gudin, Lasalle, Montbrun, Morand, Saint-Hilaire, Auguste Colbert, Lacoste, Letort. Le peintre de la *Smala* est à l'œuvre.

C'est donc à tort qu'on avait annoncé que M. Horace Vernet était parti pour Frohsdorf, chargé de faire le portrait équestre de M. le comte de Chambord; le fait est prématuré. Le célèbre artiste a bien en effet reçu et accepté la commande; mais de nombreux travaux ne lui ont pas encore permis d'abandonner son atelier.

Une des meilleures œuvres de M. David (d'Angers) vient d'être inopinément et fort à propos tirée de l'oubli qu'elle ne méritait pas; il s'agit de la statue de Talma, faite en 1825 et qui devait être placée dans le vestibule du Théâtre-Français pour faire pendant à l'admirable *Voltaire* d'Houdon. Ce marbre, abandonné dans un coin obscur du Louvre, ne pouvait échapper aux intelligentes recherches de M. le comte de Nieuwerkerke; et c'est par les ordres de M. le directeur général des Musées, qu'il a été placé dans le parterre parallèle au palais des Tuileries, en face de la terrasse du Bord de l'Eau, vis-à-vis du lion de bronze de Barye. — Talma est représenté assis sur la chaise dictatoriale, dans le rôle de *Sylla*, où il imitait, comme on sait, l'attitude et la coiffure de Napoléon. Cette circonstance a fait que bon nombre de promeneurs se sont mépris sur cette figure et ont cru voir en elle une image du premier empereur. Pour ce qui est des amateurs de sculpture, qui se rappellent ce *Talma* de M. David (d'Angers), sculpté par souscription, sous la Restauration, ils font de ce côté de fréquents pèlerinages.

Son Exc. M. le ministre d'État vient de confier à M. Lescorné, statuaire de talent, l'exécution du buste en marbre de feu M. Théodore Ducos, ministre de la marine. Ce buste est destiné aux galeries du palais de Versailles.

Le bruit a couru que la statue équestre de François Ier, exécutée par M. Clesinger, serait bientôt érigée dans la cour du Louvre; mais nous croyons savoir que des retards seront apportés à cette cérémonie. Des retouches ont été demandées à l'artiste qui corrige actuellement son modèle.

Notre ami et notre collaborateur, M. Théodore Lejeune qui termine en ce moment la restauration de la chapelle royale qu'il a si bien commencée l'année dernière dans l'antique résidence de François Ier, nous écrit de Fontainebleau à la date du 9 juin : « Mercredi, le lord maire de Londres en compagnie d'une trentaine de personnes invitées, est venu visiter le château, conduit par un fonctionnaire supérieur de la préfecture de la Seine qui était, si je suis bien renseigné, M. Ferrier de Tourettes, secrétaire de M. Hausmann. Le lord maire et sa suite ont été reçus au bas du perron par le général commandant, l'architecte, le régisseur et le bibliothécaire; ils ont parcouru toutes les salles et en ont admiré la disposition et l'ameublement; ils se sont ensuite rendus à la chapelle et à la vénerie. Après une légère collation, le premier magistrat de Londres et les étrangers de distinction qui l'entouraient, ont exploré les plus beaux sites de la forêt. A huit heures, un grand dîner servi chez Lapotaire, à l'hôtel de Londres, a été offert au nom et aux frais de la ville

de Paris aux nobles hôtes de la France; ce repas splendide n'a pas coûté moins de 3000 francs, y compris la collation et les équipages.

« On répète ici que l'Empereur est prochainement attendu et qu'il viendra passer au château quatre ou cinq jours avec le jeune souverain du Portugal ; d'autres affirment que le voyage en question ne sera qu'une excursion passagère de S. M. don Pedro III, à laquelle Son Exc. M. le ministre d'État fera les honneurs du palais : quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de projeté.

« En ce qui me touche personnellement, j'ai obtenu la très-difficile permission de visiter le château de Vaux-Praslin, splendide demeure construite, vous le savez, sous le règne de Louis XIV par le sous-intendant Fouquet et qui fut cause de la disgrâce de ce financier; depuis la triste affaire Praslin, cette résidence est devenue en quelque sorte inaccessible aux amateurs et aux curieux. Je me propose de vous adresser quelques détails sur ce manoir ou plutôt sur les peintures de Lebrun qui décorent son magnifique intérieur.»

On a récemment publié un livre assez original : c'est un volume in-18 de 400 pages, composé par 42 littérateurs et poëtes, intitulé : *Fontainebleau*. Au nombre des écrivains qui ont collaboré à cet œuvre, ayant pour but de donner une preuve de sympathie à M. Denecourt, figurent MM. de Lamartine, Victor Hugo, Béranger, Georges Sand, Méry, Théophile Gautier, Alfred de Musset, Gérard de Nerval, Auguste Luchet, Louis Lurine, Champfleury, Henri Murger, Philibert Audebrand, Georges Bell, Thédore de Banville, Ch. Monselet. Nous souhaitons un succès aussi bien pour l'éditeur que pour M. Denecourt, aux lumières et à l'obligeance duquel le directeur de cette Revue et la Revue elle-même, ont déjà eu l'occasion de rendre justice.

Tous les véritables amis des arts et de la science applaudissent à une innovation des plus heureuses dont viennent d'être dotés les cours du Muséum d'histoire naturelle. Notre habile statuaire, M. Barye, qui s'est acquis une si juste renommée par ses beaux groupes d'animaux, a reçu du ministre la haute tâche d'enseigner aux autres l'art qu'il pratique si bien. Les leçons de M. Barye offrent cet avantage que l'on peut dessiner, modeler d'après la nature morte et la nature vivante sous les yeux et avec l'aide du professeur.

Le besoin de raccorder le pavillon Lesdiguières, qui correspond comme on sait au pavillon nouveau faisant face sur le Carrousel, à celui dit de Rohan, ce besoin principalement ressenti pour les combles, a mis dans la nécessité de supprimer la toiture de l'ancien guichet Lesdiguières, de même que le campanile qui le surmontait et dont il portait aussi le nom. Le toit de la galerie de Henri II a également été, pour le même motif, découvert dans une longueur d'environ une vingtaine de mètres à partir du pavillon susmentionné, qui se terminera, d'après les plans architectoniques, par une sorte de dôme à l'instar de celui qui couronne la construction parallèle du côté de la rue de Rivoli.

Sous peu de jours on aura enlevé l'échafaudage qui dérobe encore aux regards le beau pavillon de la grande entrée du nouveau Louvre, faisant face au Palais-Royal. Déjà l'on découvre le fronton où a été sculpté un buste colossal de Minerve, soutenu par deux génies; quatre gigantesques cariatides, ouvrage de M. Bosio, et l'inscription sur table de marbre, placée au-dessus de la porte principale. On y lit, en lettres d'or, ces mots : *Bibliothèque impériale du Louvre*.

Le renouvellement du comité de la Société des gens de lettres a été marqué il y a quelques semaines par l'élection de M. Véron. Suivant l'usage, un banquet a réuni à la suite de ce renouvellement les nouveaux membres et les membres sortants du comité; par devoir autant que par sympathie, M. Véron était de ce repas, où de nombreux toasts ont été échangés, et de confraternels hommages ont été rendus au fondateur de la *Revue de Paris*, à l'ancien chef de l'administration de l'Opéra, au ci-devant directeur du *Constitutionnel* et à l'auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris;* peu de jours après avait lieu la première séance du comité réorganisé, et M. Véron annonçait qu'un ami des lettres qui désirait rester inconnu, l'avait chargé de verser une somme de 10 000 francs à la caisse de la Société. Il a été facile de deviner que ce protecteur n'était autre que M. Véron, qui, avec une délicatesse que l'on ne saurait trop mettre en évidence, a voulu accomplir sa généreuse action en dispensant ses collègues des remercîments habituels. Les décisions suivantes ont été prises et communiquées aux journaux par le comité :

« Une donation anonyme de 10 000 fr. sera consacrée, selon le vœu du donateur, à des prix de prose et de poésie, que la Société des gens de lettres décernera, en séance publique, dans le mois de novembre 1855. Cette somme de 10 000 fr. sera répartie ainsi qu'il suit : 1° Une médaille de la valeur de 2000 fr. à décerner au meilleur discours sur cette question : *Les lettres et l'homme de lettres au XIX*e *siècle;* 2° Une médaille de la valeur de 1500 fr. au meilleur écrit sur ce sujet : *Études sur Balzac, auteur de la Comédie humaine;* 3° Une médaille de la valeur de 1000 fr. à la *Nouvelle qui offrira le plus d'intérêt et de talent*, et d'une dimension de 50 à 60 000 let-

tres; 4° Une médaille de la valeur de 1500 fr. à la meilleure pièce de vers de deux à trois cents vers, sur ce sujet : *Les Chercheurs d'or au XIX*e *siècle.*

La somme restante, 4000 fr., sera divisée et répartie par la commission entre les pièces qu'elle aura jugées dignes de seconds prix, d'accessits ou même de mentions honorables. Les manuscrits des ouvrages destinés au concours devront être déposés du 15 septembre au 1er octobre 1855, au secrétariat de la Société des gens de lettres, rue de Trévise, 14. Chaque manuscrit devra porter une épigraphe et être accompagné d'une lettre cachetée rappelant la même épigraphe et indiquant le nom de l'auteur. Les personnes étrangères à la Société sont admises au concours. Les auteurs conserveront la propriété de leurs œuvres, et feront seulement donation à la caisse de secours de la Société d'un prélèvement de 5 pour 100 sur le prix qu'ils en retireront.

Relativement à l'emploi de cette donation de 10 000 fr., d'autres idées avaient essayé de prévaloir au sein du comité. On avait parlé de faire de cette somme le point de départ, le premier fonds d'une caisse placée sous la gérance de M. Godefroy, agent général de la Société et qui aurait, dans les conditions les plus modestes, escompté les valeurs souscrites à l'ordre des écrivains membres de la Société, par les imprimeurs ou les libraires avec lesquels ils peuvent être en rapport. Aucune suite n'a été donnée à ce projet, sur lequel on reviendra sans doute, car son utilité est manifeste. En attendant, s'il nous est permis de dire notre pensée tout entière, nous ne dissimulerons pas qu'à notre avis, dans l'intérêt même des lettres, et, pour la renommée personnelle de M. Véron, les 10 000 fr. auraient pu trouver une destination plus productive. Converti en rente, ce capital aurait procuré un revenu annuel d'environ 500 fr., très-capable de servir à la fondation d'un prix qui aurait perpétué chez les gens de lettres, appartenant ou n'appartenant pas à la Société, le nom et le souvenir de la bonne œuvre du bourgeois de Paris.

La société française de photographie, dans sa dernière séance, présidée par M. Regnault (*de l'Institut*), a remis au 1er août prochain l'exposition publique d'œuvres, d'appareils et de produits, appartenant à toutes les branches de l'art photographique, qui doit avoir lieu dans ses salons, rue Drouot, 11. Les soins qu'il a fallu donner à l'Exposition universelle à peine ouverte, et le temps peu favorable de la saison, ont engagé un grand nombre d'artistes et d'amateurs à demander cet ajournement qui leur permettra de rendre plus intéressante et plus complète l'exposition spéciale de la société française de photographie. Les règlements publiés dans le 2e numéro du bulletin mensuel de la société sont maintenus. Le jury d'examen se compose de MM. Bayard, Bisson, J. Clément, Cousin, E. Durieu, Humbert de Molard, comte Léon de Laborde (*de l'Institut*), G. Legray, Mailand, Ch. Nègre, Pelouze (*de l'Institut*), P. Périer, Pouillet (*de l'Institut*), Ph. Rousseau, baron Séguier (*de l'Institut*).

La propriété d'un des plus infimes théâtres de Paris, du dernier de tous, par sa position littéraire et sa situation géographique, le Petit-Lazary, est en vente, en ce moment, sur la mise à prix de *cent cinquante mille francs.* Ce théâtre est construit dans le rez-de-chaussée et le premier étage d'une maison qui s'élève au-dessus de la scène, en sorte qu'une foule de petits locataires demeurent, travaillent, se livrent à tous les détails de la vie domestique, pendant que sous leurs pieds on débite le drame et l'on chante le vaudeville. Cette construction est l'une des plus curieuses de Paris. Le théâtre du Petit-Lazary est un des plus anciens de la capitale; il date de 1777. Il a eu des fortunes diverses, mais depuis 1830, époque de sa régénération, il est demeuré entre les mains de la même famille qui le dirige et l'administre.

La ville de Versailles vient de donner une nouvelle preuve de son goût pour les arts. On y a récemment établi une Société appelée à continuer l'œuvre de régénération et d'encouragement commencée par plusieurs autres cités importantes de l'Empire, telles que Lyon, Bordeaux, Orléans, etc. Cette institution, qui a beaucoup de ressemblance avec une association qui existe depuis longtemps à Paris, a pris le titre de *Société des Amis des arts de la ville de Versailles*; son but est de favoriser dans le chef-lieu du département de Seine-et-Oise le progrès des arts et d'en propager le goût par des expositions publiques, par l'acquisition, à ces expositions, des ouvrages les plus remarqués et par des publications artistiques. Les objets achetés sont répartis par le sort entre tous les membres de la Société. Ceux qui ne seront pas favorisés recevront à titre de prime une gravure ou une lithographie. Le prix annuel de la souscription est de 10 francs; le nombre des souscripteurs est illimité. On pense que la Société des Amis des arts inaugurera ses expositions cette année.

Le vestibule du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Bruxelles, a reçu dernièrement comme début d'une décoration qui devra se compléter par la suite, un des tableaux les plus remarqués à l'exposition belge de 1854 : ce tableau, peint par M. Stallaert, de Tournai, est celui qui représente les *Derniers moments d'Evrard de T'Serclaes*, premier échevin de Bruxelles, assassiné en 1388. L'acquisition de cette toile avait été faite dans le

but d'en orner le vestibule du premier étage; mais la grandeur de ses dimensions (environ 5 mètres de largeur sur 4 de hauteur) n'a pas permis d'exécuter ce projet, et on a dû la laisser au rez-de-chaussée, où, du reste, elle ne perdra rien de son effet.

M. Auguste Böhm, peintre, nous transmet quelques notes sur l'exposition récemment ouverte à Mons et sur les expositions qui se préparent à Anvers et à Malines. La Revue a déjà parlé dans la livraison du 1er avril dernier de ces solennités artistiques au programme desquels rien n'a été changé. L'exposition de la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, inaugurée le 12 août, sera close le 1er octobre; celle de Malines commencera le 24 de ce mois pour finir le 16 juillet. Quant au Salon de Mons, où le public devait être admis, ainsi que nous l'avions annoncé, à partir du 20 mai, quelques retards sont survenus et les portes ne se sont ouvertes qu'au commencement de ce mois. Les obligeantes communications de M. Böhm nous informent que le dimanche 3 juin, à une heure, la cérémonie a eu lieu sous les auspices du collége des bourgmestre et échevins, assistés de la commission de surveillance et de direction du Musée communal, avec le concours empressé des artistes exposants. Le catalogue renferme plus de 200 numéros; les artistes belges au nombre de 122 ont exposé 221 ouvrages. Un seul peintre français a pris part à cette exhibition: c'est M. Tavernier dont le livret mentionne deux tableaux, et encore est-il à remarquer que cet artiste réside depuis si longtemps en Belgique, qu'en général on le considère comme étant du pays.

Mardi 29 mai dernier a eu lieu l'installation du nouveau directeur de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. Au banquet offert à M. de Keyser, par tous les professeurs, assistaient également M. le gouverneur, M. le bourgmestre et les membres du conseil d'administration. Un toast au roi a été porté par M. le gouverneur. M. le bourgmestre a porté un toast au nouveau directeur, auquel M. de Keyser a répondu.

Une des illustrations de l'école d'Anvers, M. Leys, ayant donné sa démission de membre du conseil d'administration de l'Académie royale des Beaux-Arts instituée dans cette ville, un arrêté du roi Léopold, en date du 31 mai dernier, a pourvu au remplacement de M. Leys par la nomination de M. Van Geetruyen Schram.

Le charmant tableau de M. Leys représentant *Marguerite à l'église*, a été acheté à son auteur par le duc de Saxe-Cobourg-Cohari, neveu du roi des Belges, pendant son dernier voyage en Belgique.

Henry de Saint-Didier.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

Vente des tableaux de la Banque électorale de Cassel. — Tableaux et dessins de M. W. Hope. — Huit cents tableaux a Évreux.

Nos pressentiments ne nous avaient pas trompés lorsque nous exprimions quelque défiance au sujet des tableaux provenant de la Banque électorale de prêt de Cassel en Hesse. Cette vente a fait complétement *fiasco*. Ah! si le roi des saltimbanques, le trop célèbre Bilboquet, qui connaissait toutes les banques excepté la Banque de France, eût connu celle-là, comme il l'aurait exploitée en coupe réglée, tant elle est de bonne pâte! Croirait-on que cette trop crédule administration a eu la naïveté de prêter, il y a environ quarante ans, près de 200 000 francs sur ces vingt et un malheureux tableaux qui, pour la plupart, sont d'une insigne médiocrité! Pour peu qu'on y ajoute seulement les intérêts simples, on arrive à la modeste bagatelle de 600 000 francs: c'est juste le prix d'acquisition de *la Conception* de Murillo.

Ni ces gros chiffres mis adroitement en jeu, ni le lourd et indigeste catalogue en vingt-quatre pages, rédigé par M. Frédéric Muller, qui s'est lancé bien mal à propos dans les appréciations les plus ampoulées, n'ont pu stimuler l'ardeur des amateurs devenus de jour en jour plus incrédules à l'endroit des chefs-d'œuvre apocryphes arrivant des provinces ou de l'étranger.

Ainsi qu'il arrive dans les fâcheuses occurrences, tout le monde cherche par prudence à mettre sa responsabilité à couvert: c'est ce qu'a fait, avec autant d'adresse que de loyauté, nous nous plaisons à le reconnaître, M. Ferdinand Laneulle, chargé des intérêts de la Banque de Cassel. Indépendamment de la déclaration contenue dans son avant-propos, il a annoncé à l'ouverture de la séance que les tableaux seraient mis successivement sur table au prix de l'évaluation faite en Allemagne, et que si ce chiffre n'était pas couvert, il serait descendu au gré des enchérisseurs.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous allons leur dresser un tableau comparatif des évaluations données en Allemagne, avec le montant des enchères plus ou moins sérieuses résultant de l'adjudication. Ils verront alors jusqu'où peut aller le délire du rêve dans certaines imaginations germaniques chez lesquelles la bière produit, on serait tenté de le croire, l'effet magique du hatchi.

Procédons par ordre comme le catalogue.

Nos du catalogue.	Enchères.		Estimations allemandes.
1	605	*Allori.* David avec la tête de Goliath............	3 000
2	750	*Caracci* (Annibal); paysages avec scène historique	3 000
3	415	*Caracci* (Ludovico). La tentation de saint Antoine.	2 000
4	870	*Domenico Zampieri.* Le bain de Diane.........	3 000
5	800	*Eyck* (Jean Van). Sujet saint	7 000
6	840	*Floris* (François). Loth et ses filles.......	5 000
7	525	*Holbein* (Jean). Portrait de femme................	2 000
8	275	*Murillo* (Estivano Barthołomeo). Amusement musical..................	4 000
9	1025	*Parmeggiano.* L'Annonciation........	6 000
10	155	*Piombo* (Sébastien del). Portrait d'homme......	2 000
11	2050	*Poussin* (Nicolas). Apollon et Daphné............	12 000
12	1550	*Rubens* (Pierre-Paul). Les Pharisiens tentant Jésus avec le denier........	30 000
13	1010	*Rosa* (Salvator). Caïn et Abel	3 000
14	945	Du même. Paysages avec figures d'histoire.......	2 500
15	1250	Du même. Ruth et Booz .	3 500
16	1150	*Salerno* (Andrea di). La Sainte Famille.	3 500
17	160	*Tintoretto.* Portrait à deux mains	1 200
18	2100	*Véronèse* (Paul). Jacob abreuvant les brebis de Rachel...............	5 000
19	2520	*Vinci* (Léonardo da). La Vierge avec l'Enfant Jésus..................	20 000
20	800	Du même. Décapitation de saint Jean............	20 000
21	925	*Werf* (Pierre Vander). Portrait d'un stathouder...	3 000
	20 720		140 700
			20 720
		Différence.	119 980

Du rêve à la prosaïque réalité, il y a un déficit de 120 000 francs. C'est beaucoup, mais ce n'est pas à notre gré encore assez, car nous voudrions que cette rude leçon pùt profiter une bonne fois aux possesseurs de tableaux douteux de quatrième ou cinquième ordre, et les convaincre que ce n'est pas à l'aide d'appréciations erronées et de contes à dormir debout qu'ils parviendront à surprendre les collectionneurs parisiens, amateurs ou marchands. Ils ont l'œil trop exercé et ont bientôt renversé, par la sagacité de leur critique, le frêle échafaudage d'une œuvre maladroitement prônée par l'ignorance et souvent par la mauvaise foi.

Nous nous abstenons à dessein de donner notre opinion sur chacun des tableaux mis en vente par la Banque de Hesse. Il vaut mieux en pareil cas procéder par élimination et dire que les seuls capables d'attirer l'attention, étaient le *sujet religieux* attribué à Van Eyck, *Loth et ses filles* donné à François Floris, mais qui est plutôt de Martin de Vos, et le *portrait d'un Stathouder*, attribué à Pierre Vander Werf.

Nous ne ferons certainement pas le même honneur à la *Décapitation de saint Jean*, répétition plate, sèche et mal dessinée du même sujet acheté récemment à la vente Collot par M. Adolphe Thibaudeau. Aussi n'a-t-elle pu dépasser l'enchère de 800 francs, bien qu'ayant été mise sur table à 20 000 francs.

La vente des tableaux et dessins anciens et modernes dépendant de la succession de M. Hope, est venue très-heureusement dédommager les collectionneurs de leur déconvenue. On ne saurait faire à M. Rondel, l'expert chargé d'assister Me Pouchet, le même reproche qu'à M. Muller, au sujet de la rédaction de son catalogue : il est impossible d'être plus bref. La concision est certes une bonne chose, mais il en est d'elle comme de la vertu, pas trop n'en faut.

La foule s'était portée à cette vente moins pour admirer l'hôtel princier du défunt, que pour apporter son tribut d'éloges et souvent d'enchères à la plupart de ces joyaux que la mort prend un cruel plaisir à disséminer. On ne trouve pas tous les jours un beau paysage d'Hobbéma, un intérieur de Pierre de Hoog, une scène flamande de Béga, une halte de voyageurs de Cuyp, des dessins de Watteau, Greuze, Boilly et Charlet, et dans les maîtres modernes, des œuvres d'Horace Vernet, Paul Delaroche, Van Schendel et Meissonnier. Aussi nos lecteurs n'apprendront-ils pas sans un vif intérêt les prix auxquels ils ont été adjugés.

Les voici : Bega, *Intérieur flamand*, très fin d'exécution mais un peu sombre, 500 fr. Cuyp, tableau à effet, mais manquant un peu de caractère, 2400 fr. Van der Helst, *Portrait d'une dame hollandaise*, 1800 fr. Pierre de Hoog, *Intérieur*, adjugé, malgré ses nombreuses restaurations, 1200 fr. Netscher, *la Collation*, 1520 fr., à M. Favart. Boilly, *Exposition du tableau du Sacre*, dessin très-capital, intéressant par les costumes, 270 fr. David, tête d'étude, 200 fr. Mallet, *le Retour à la maison paternelle*, charmant de composition et de couleur, 182 fr. Du même, deux scènes d'intérieur, 208 fr. *Une réunion de personnages hollandais*, signé Hendrieck, qui pourrait bien n'être qu'une gravure habilement coloriée, 250 fr. Quatorze dessins relatifs à l'histoire de France, par M. Alaux, 305 fr. Soixante portraits de femmes célèbres à l'aquarelle très-finement touchés, 690 fr. Cent vingt-neuf dessins à la mine de plomb, donnés à Watteau fils, très-médiocres, 290 fr. Un

portrait de *Marie-Antoinette* jeune fille, exécuté en tapisserie des Gobelins, 1600 fr. Un portrait de Mme Lebrun, que nous pensons être un ouvrage d'origine anglaise, 315 fr. Deux mauvais pastels modernes, de femmes, valant couramment 60 fr. pièce, se sont vendus, chose incroyable, 555 fr.

Les tableaux et dessins modernes n'ont pas été moins heureux. Le petit tableau de Charlet, *les Politiques du village*, s'est vendu 260 fr. Le beau tableau d'Horace Vernet, *le Siége de Saragosse*, a été adjugé en dernier ressort pour 13 300 fr. Il n'avait coûté que 6000 fr. à la vente Thévenin. Ce prix, doublé en si peu de temps, répond victorieusement à certains critiques qui prétendent que les tableaux de M. Horace Vernet *n'empoignent* pas le public à l'Exposition. Pures boutades sans grand péril, puisque, pour parler ce langage pittoresque, ils *empoignent* si bien les enchères. *Le Champ de bataille*, de Paul Delaroche, s'est vendu 6150 fr., bien que la composition ne soit pas très-importante. Mais elle est dramatiquement pensée, et peinte avec une vigueur qu'on ne retrouve pas toujours dans ce maître si éminent. Ces deux tableaux ont été vendus à un marchand, M. Gasnier. *La Sentinelle*, de Meissonnier, véritable chef-d'œuvre de vérité et de finesse qui défie les maîtres flamands les plus précieux, a été couverte d'une triple rangée de napoléons par M. Van Cuyck, qui l'a payée 4550 fr. Enfin *la Marchande de légumes*, de Van Schendel, qui avait été achetée 2000 fr., s'est vendue 3300 fr.

Le tableau le plus important de la collection, le paysage d'Hobbéma, n'a pu être vendu; il fait l'objet d'un procès, car il a été revendiqué par une personne sous le nom de.... Devinez, nous vous le donnons en cent et en mille, sous le nom de.... Hubert Robert!

Espérons qu'on pourra bientôt le voir apparaître sur la table des enchères.

Parmi les curiosités, les prix ont été très-capricieux; quelques-uns ont pris des proportions incroyables. Nous attendons que la vente soit terminée pour en parler.

Nous ne pouvons cependant résister aujourd'hui au désir de faire connaître jusqu'où peut aller l'engouement de certaines personnes; il ne s'agit pourtant pas de beaux-arts, mais simplement de cigares : deux cent cinquante cigares ont été payés 225 francs! Voilà qui est encourageant pour les panatellas et les impériales de la régie. Et notez que le défunt n'en possédait pas moins de quinze mille.

Nous donnerons dans notre prochaine livraison les prix des principaux ouvrages sur les beaux-arts de la vente du chevalier de Bearzi, qui ne sera terminée que le 28 de ce mois.

Cette vente sera suivie de celle d'une belle collection de livres à figures, architecture, ornements, galeries, etc., provenant en partie de feu M. G. Kraenner de Ratisbonne. On y remarquera notamment la première collection gravée en taille-douce, imprimée à Lyon en 1554, sur grand papier, des beaux portraits des rois de France. Elle sera faite par M. Boulouze, commissaire-priseur, assisté de M. Edwin Tross, libraire expert, les 29 et 30 juin courant.

En attendant, les collectionneurs intrépides pourront se rendre à Évreux à la vente qui se fera par les soins de Me Leclerc, commissaire-priseur en cette ville, assisté de Me Febvre, expert à Paris, le 25 juin et les trois jours suivants, de huit cents tableaux provenant de la succession de M. de Planterose, ancien officier supérieur de la marine. Cet amateur qui, après ses longs voyages dans les deux mondes, s'était retiré en province où il s'était voué avec beaucoup de zèle à la recherche des œuvres des peintres anciens et des objets d'art, avait réussi à en amasser comme on le voit une collection importante. Pour peu que la qualité réponde à la quantité, nos touristes pourront rapporter quelque chef-d'œuvre inconnu de leur excursion qui se fait en quelques heures par le chemin de fer de Cherbourg. C'est par la belle saison une partie de plaisir qui n'est pas à dédaigner.

Viendra ensuite la vente qui sera encore faite par M. Pouchet, commissaire-priseur, assisté de M. Laneuville, expert, à l'ancienne galerie Lebrun, rue du Sentier, le 28 juin, d'une belle collection de tableaux anciens. Elle appartient à M. le comte de B..., et renferme, à en croire le catalogue, une magnifique production de Paul Véronèse : *les Noces de Cana*, entièrement différente de celle du musée de Paris; *une Sainte Famille*, du Corrége; un petit tableau de Raphaël, première pensée de sa fresque du Vatican; *les Captifs d'Ostie; une Marine*, de Claude Lorrain, et un beau *Paysage* d'Hobbéma.

L'heure avancée nous permet à peine de signaler à la hâte la vente que fait aujourd'hui même, 15 juin, Me Boussaton, commissaire-priseur, assisté de MM. Cousin père et fils, d'une précieuse réunion de trente-trois tableaux anciens et modernes, parmi lesquels ces experts appellent l'attention sur un tableau de Jules Romain, *l'Adoration du Veau d'or*, d'après Raphaël, *une Réunion galante*, par Carle de Moor, et une délicieuse *Tête de jeune fille*, par Mlle Ledoux. A bientôt le résultat de cette nouvelle exhibition.

H. Audiffred.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 542.

—

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 5 juin 1855.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal; son adoption est votée, après toutefois le désir exprimé par M. Dussauce que la Société fasse insérer en entier dans les colonnes de la Revue qui lui sont réservées le discours prononcé par lord Gray à notre collègue M. Hittorff, et la réponse de celui-ci à l'occasion de la grande médaille d'or que lui a décernée la reine d'Angleterre. La Société vote la publication.

M. le président annonce que MM. Vieillard, Taveau et Gendré, récemment admis membres de la Société, sont présents à la séance. Cette nouvelle est accueillie par des applaudissements.

La correspondance comprend : 1° une demande en admission faite par un architecte de province dans le but d'obtenir le titre de membre correspondant; renvoi de cette demande sera fait au président de la section de l'architecture.

2° Une lettre de M. Coudray-Maunier sur la cathédrale de Chartres, l'un des plus précieux joyaux que compte l'archéologie chrétienne. Cette lettre sera déposée aux archives, et des remercîments adressés à notre collègue pour le vif intérêt qu'il porte aux beaux-arts.

3° Les numéros des 19, 26 mai et 2 juin du *The Builder*, dont l'examen est confié à notre collègue M. L. Moultat, ainsi que le numéro du 28 mai de l'Institut royal des architectes britanniques.

4° Le numéro 4 des bulletins de la Société impériale et centrale d'agriculture dont l'examen est confié à M. É. Vavin.

La correspondance étant terminée, M. Vavin rectifie une inexactitude d'un article de M. Édouard Thierry dans le numéro de la Revue des Beaux-Arts du 1er juin, au sujet du magnifique tableau de M. Ingres, le *Saint Symphorien*. C'est à l'Exposition du 1er mars 1834 que le *Saint Symphorien* fut admis sous le numéro 998, et non en 1827, comme le dit l'auteur de l'article en question.

M. Martin d'Angers lit un rapport sur les trois proverbes de M. A. de Longpérier, ayant pour titre : *L'excès en tout est un défaut ; les extrêmes se touchent, et qui compte sans son hôte compte deux fois*. Après avoir fait l'analyse de cette brochure, M. Martin d'Angers conclut à ce que des remercîments soient adressés à notre collègue et propose le dépôt aux archives de l'ouvrage qu'il vient d'examiner; ces conclusions sont adoptées.

M. P. Carpentier annonce qu'il a remis les notices nécrologiques imprimées de MM. Daguerre et Dreuille, nos collègues, à leurs familles qui l'ont chargé d'exprimer à la Société leurs sincères remercîments.

L'ordre du jour appelle la lecture des pièces admises à figurer dans la partie littéraire de la séance publique. Ces pièces sont lues et définitivement adoptées.

M. Dussauce propose qu'il soit nommé une commission chargée d'examiner les objets industriels dans lesquels l'art figure pour beaucoup et leur donne même la supériorité et la valeur qu'ils possèdent. Cette nomination sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Pernot fait un rapport collectif sur plusieurs ouvrages envoyés à la Société par celles des départements qui correspondent avec elle. Après avoir mis en relief le peu de travaux relatifs aux beaux-arts qu'il a trouvés épars dans de nombreux volumes des Sociétés qui, pour la plupart, sont plus scientifiques et littéraires qu'artistiques, il propose le dépôt aux archives des ouvrages dont il vient de rendre compte. Sa proposition est adoptée.

M. Vieillard marque d'une manière heureuse son entrée au sein de la Société par une pièce de vers intitulée : *les Vœux d'une jeune fille*. L'impression de cette poésie remarquable par la noblesse des sentiments et la richesse des expressions est votée; elle prendra place dans les colonnes du journal destinées à recevoir nos travaux.

La séance est levée à dix heures un quart.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

—

PIANOS SCANDÉS DE MM. LENTZ ET HOUDART.

III.

En pressant du talon les pédales *forte* et en relevant de la pointe du pied les contre-pédales, on obtient la vraie pédale céleste qu'on regrettait d'avoir vu supprimer dans les pianos les plus modernes. Maintenant un résultat plus important encore et qu'on croyait incompatible avec la nature aride du piano, c'est la possibilité d'en-

fler et de diminuer les tons graduellement, comme dans le port de voix, et cela, tout bonnement par le jeu consécutif et gradué de la contre-pédale et de sa pédale correspondante ; on arrive de la sorte à une expression beaucoup plus vraie, plus naturelle que celle des *harmonium*.

Il me reste, messieurs, à vous entretenir de la sixième pédale et de la contre-pédale. Elles ont une action générale sur tout le clavier et représentent fidèlement l'effet des deux pédales des pianos ordinaires. Ainsi l'exécutant qui ne serait pas encore familiarisé avec le nouveau système, qui est une sorte de routine à acquérir, comme celle du tirage et du mariage des jeux dans l'orgue à tuyaux, cet exécutant, dis-je, pourra jouer le nouveau piano comme les anciens pianos. L'invention qui nous occupe peut s'appliquer également bien aux pianos à *queue*, *carrés*, *droits* ou *obliques*.

L'expérience a déjà fait observer que les femmes, dont les nerfs sont plus délicats que les nôtres, dont la chaussure est plus légère et la pression d'un pied élégant plus sympathique, s'habituent très-vite à l'emploi de ce système qui s'accorde admirablement avec les sensations si diverses de leur âme impressionnable.

On pourrait faire deux objections plus spécieuses que solides.

1° Que le nouveau système exigera des morceaux nouveaux ;

2° Que les pianistes habiles peuvent tirer des pianos ordinaires les effets variés que nous regardons comme dépendants de l'invention de MM. Lentz et Houdart.

J'ai déjà répondu à la première objection en disant que les nouveaux pianos peuvent se jouer, si l'on veut, absolument comme les anciens. Du reste, il serait à désirer que les compositeurs pussent trouver là une nouvelle mine à exploiter. Ils se débattent depuis si longtemps dans le cercle des mêmes formules, que l'heure est bien arrivée d'en sortir et de nous plaire par ces contrastes bien ménagés qui sont la vraie puissance de la musique.

Quant à la seconde objection, elle ne supporte même pas l'examen. Toutefois je dirai que le virtuose le plus parfait ne pourra, sans le secours du nouveau système, produire les riches variétés de sonorité qu'il renferme en germe. Ainsi, par exemple, puisque les effets de *forte* ne peuvent, sur les pianos ordinaires, être le résultat que de l'éloignement des étouffoirs, chaque fois que la pédale *forte* les aura tous fait lever, il sera impossible, dans un moment donné, à l'exécutant, et quelque délicat que soit le toucher de la corde, d'empêcher qu'elle ne vibre trop et d'arriver à un *pianissimo* réel.

L'emploi exagéré des pédales est un grand défaut et déchire trop souvent nos oreilles. Ici leur effet est morcelé, mitigé, et le chant, quand on le veut, ne peut être enterré sous l'avalanche des basses octaviées....

Je ne crains donc pas, messieurs, d'accord avec la commission, de proclamer bonne et utile à tous égards la nouvelle invention de MM. Lentz et Houdart.

MARTIN D'ANGERS.

Ordre du jour de la séance du mardi 19 juin.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 5 du même mois ; 2° correspondance ; 3° rapport de M. Gavet sur les peintures de M. Delorme à la chapelle de Saint-Pierre l'Exorciste, à Saint-Eustache ; 4° élection des présidents et vice-présidents des sections ; 5° nomination de la commission chargée d'examiner les travaux d'art à l'Exposition de l'Industrie ; 6° questions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 1er juin 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Lecture d'une lettre par laquelle M. Garneray fait connaître que l'état de sa santé ne lui permet point d'assister à la séance.

M. le président lit une lettre de M. Émile Bellier de la Chavignerie, par laquelle notre honorable collègue fait connaître que, pendant un récent voyage à Chartres, il a assisté à l'inauguration d'une belle statue de la Vierge, due au ciseau de M. Michel Pascal. A cette lettre était jointe une notice rédigée par M. de la Chavignerie, et que le président s'était empressé d'offrir à la rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS. Mais elle n'a pu être insérée en raison de l'article sur le même sujet qui était sous presse au moment de la communication de la notice de notre collègue. Néanmoins, lecture en a été faite en séance, et M. de la Chavignerie a été vivement félicité par ses collègues de l'heureuse pensée qu'il avait eue d'adresser au comité une notice aussi intéressante par le sujet que par la forme.

M. P. Chareau prend la parole pour lire un tra-

vail de M. Shaal, intitulé : Premier coup d'œil sur les Expositions universelles. Ce travail est une sorte d'introduction générale aux notices que le comité se propose de rédiger. Quelques-unes des idées émises par M. Shaal sont vivement contestées par M. Calmels, d'où il résulte que les appréciations de M. Shaal lui sont toutes personnelles, et n'engagent en rien l'opinion collective du Comité, qui du reste a prêté à cette lecture une attention soutenue.

Le bureau procède ensuite à la nomination des commissions de rédaction pour l'examen des Expositions. Des listes sont dressées.

M. Hulot communique au Comité les premiers échantillons d'un essai de planches d'acier obtenues par le procédé galvanoplastique. Ces échantillons seront ultérieurement l'objet d'un examen.

M. Hagnauer présente au Comité une épreuve d'un modèle de devant d'autel en broderie au filet; ce modèle, dont il est l'auteur, a pour sujet les litanies de la Vierge. Ce sujet présentait de grandes difficultés qui ont été surmontées avec bonheur, et feront de cette pièce de broderie une des œuvres remarquables de l'Exposition de l'Industrie où elle figurera dans les montres de la maison Sajou dont M. Hagnauer est le dessinateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 15 *juin* 1855.

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Siméon-Chaumier sur les paquerettes de M. A. Carlier; 4° Lecture par M. Louis Shaal d'un aperçu général des ouvrages d'art et d'industrie artistique exécutés par les membres du Comité central des artistes et admis à l'Exposition universelle de Paris; 5° Présentation de candidats s'il y a lieu; 6° Tirage au sort des billets offerts au Comité, par la Société libre des Beaux-Arts, pour son concert de dimanche 17 juin à la salle Hertz.

Le secrétaire adjoint,
C. E. CLERGET.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

UN TABLEAU DE Mlle LÉONIE LESCUYER.

Au nom, et comme représentant du Comité central des artistes, je suis allé voir récemment le tableau que notre honorable et gracieux collègue Mlle Lescuyer a désiré soumettre à notre examen.

La composition de Mlle Lescuyer a pour sujet deux chevaux blancs, grandeur demi-nature, qui se mordent avec fureur. Le mouvement est énergiquement exprimé, l'effet saisissant de vérité, l'exécution hardie, la couleur naturelle.

Ce ne sont pas d'élégants coursiers comme ceux qu'aiment à reproduire MM. Horace Vernet et Alfred Dedreux, ce sont des chevaux forts et puissants comme ceux que Géricault se plaisait à peindre.

Dans ce tableau, la difficulté des raccourcis a été résolûment vaincue, et ces chevaux, qui se cabrent de toute leur hauteur en avant du spectateur, sont parfaitement dessinés.

Nous pouvons donc prédire à Mlle Lescuyer un avenir brillant si elle continue à composer et à peindre avec cette chaleureuse inspiration; quelques esquisses exposées dans son atelier témoignent également de son aptitude à fixer sur la toile les scènes les plus accidentées de la nature.

Sous ce rapport, elle suit l'exemple de Mlle Rosa Bonheur qui, pénétrée du sentiment et de la manière des Flamands, ne peint d'ordinaire que des scènes paisibles.

Quand le Comité central des artistes rendra compte de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, il y aura lieu de revenir sur le mérite du tableau dont je ne donne ici qu'un faible aperçu; je graverai pour cette époque le croquis que Mlle Lescuyer m'a promis de vous présenter.

Artiste jeune et infatigable, Mlle Léonie Lescuyer a encore d'autres droits à l'appui du Comité heureux de l'avoir au nombre de ses membres: elle modèle ses sujets en terre ou en cire avec beaucoup d'intelligence, elle dessine et peint le portrait avec un talent qui rappelle la manière de M. Hippolyte Lazerges, qui la cite parmi ses élèves les plus distingués. L. SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : *Par droit de conquête.* — ITALIENS : Troupe italienne : — Mme Ristori.

S'il est une chose acquise au progrès de l'esprit humain, si les révolutions ont produit un bienfait, c'est à coup sûr ce droit de conquête qui fait que l'intelligence prend la place la plus élevée dans la société, et que les titres ne sont rien auprès des qualités de l'esprit et du cœur. De tout temps, et sous les monarchies les plus absolues, les hommes de génie ont monté des classes les plus inférieures aux fonctions les plus élevées. Mais ce qui était une exception autrefois est devenu la loi ordinaire, et personne

n'y voit plus d'obstacle. Le préjugé de la noblesse a cessé d'exister. A part quelques hobereaux de province, on ne reconnaît plus dans les alliances que celles de la fortune, qui a toujours gardé et qui gardera probablement toujours son privilége, et les sympathies formées par les convenances; car les convenances ne sont et ne doivent jamais être mises en dehors. La comédie de M. Legouvé a le tort de venir un peu tard dans le monde; elle date de la fin du XVIII[e] siècle. Il s'agit de faire épouser une fille noble par un jeune ingénieur dont la mère est restée fermière; mais qui, par son éducation et par la fortune qu'il a su conquérir, peut aller de pair avec les personnes de France les plus distinguées. On voit tout d'abord que M. Legouvé enfonce, comme on a l'habitude de le dire, des portes toutes grandes ouvertes : ce mariage ne choque en rien les idées actuelles; mais une intrigue amusante et bien conduite a fait réussir cette comédie. Le rôle de la fermière, supérieurement joué par Mme Allan, a contribué surtout à la réussite; Madeleine Brohan, dans un rôle qui rappelle un peu celui de Mlle de La Seiglière, s'est montrée pleine de grâce et de naturel. M. Legouvé doit des remercîments particuliers à ces deux interprètes.

Le grand événement dramatique de la dernière quinzaine a été le succès de Mme Ristori dans *Myrrha*, tragédie d'Alfieri. Chose singulière! Mme Ristori n'était appréciée en Italie que comme une comédienne aimable et de bon goût. Il a fallu qu'elle vînt en France pour qu'on reconnût ses admirables qualités de tragédienne : la simplicité du geste, le charme de la diction, la sensibilité profonde. Myrrha, cette fille qui aime son père, et dont l'antiquité nous a légué l'incestueuse passion comme celle de Phèdre, est représentée par elle avec une chasteté et une pudeur qu'on ne croirait pas rencontrer dans un pareil sujet. Mme Ristori, en une soirée, est devenue la conversation de tout Paris. On ne parle plus que de *Myrrha*.

Nous avons remarqué beaucoup de naturel et de vérité non-seulement chez elle, mais chez les artistes qui la secondent; M. Rossi, par exemple, est un amoureux chaleureux et sympathique, dont nous ne trouvons pas le modèle parmi nos jeunes premiers. La passion parle avec lui toute pure, et plusieurs salves d'applaudissements ont accueilli la déclaration éperdue et enivrante qu'il adresse à Francesca dans la tragédie de Sylvio Pellico, et il a joué *Oreste*, d'Alfieri, avec un grand éclat. Nous avons vu aussi avec beaucoup de plaisir Mme Ristori se plier à toutes les finesses, à toutes les coquetteries de la comédie; cette souplesse fait le plus grand honneur à son intelligence et à son talent. Nous la préférons sous les traits de Myrrha et de Francesca, mais elle n'en est pas moins une fort adroite et fort séduisante Locandiera; elle déploie alors plaisamment cette volubilité de paroles et cette vivacité de pantomime qui sont un des charmes du théâtre comique italien.

Dans la comédie, M. Gastinelli et M. Bellotti-Bon ont montré également de la verve et de la gaieté. Dans un *Curioso accidente*, pièce amusante de Goldoni, et supérieure à *la Locandiera*, M. Gastinelli a joué de la façon la plus réjouissante le rôle de ce père absurde qui veut faire enlever la fille de son voisin et fait enlever la sienne; situation délicate dont Goldoni s'est tiré avec beaucoup de dextérité. Les caractères, dans un *Curioso accidente*, sont d'un bon comique; tandis que dans *la Locandiera*, la subtilité des femmes et la niaiserie des hommes dépassent un peu la mesure. *Les Jaloux heureux* du comte Giraud, espèce de proverbe, et *On ne badine pas avec les hommes*, comédie agréable de Gherardi, ont contribué encore, jusqu'à présent, à défrayer les représentations de la compagnie du roi de Sardaigne.

Hippolyte Lucas.

Opéra-Comique : *Jenny Bell;—Jacqueline.*—Théâtre lyrique : *Les compagnons de la Marjolaine.* — Nouvelles. — Les fêtes du Jardin-d'Hiver.

Ce n'est ni l'intelligence à coup sûr, ni l'activité qui manquent à la direction de l'Opéra-Comique pour mériter et pour obtenir des succès. Il n'y a pas longtemps encore, M. Émile Perrin avait la main des plus heureuses; tour à tour, et dans un intervalle relativement très-restreint, le répertoire du théâtre Favart s'est enrichi d'excellents ouvrages en un ou plusieurs actes, qui, après avoir fait la fortune de l'administration actuelle, ne seront pas moins profitables aux administrations futures. *La Chanteuse voilée*, *Giralda*, *le Songe*, *Bonsoir M. Pantalon*, *Galathée*, *les Noces de Jeannette*, *l'Étoile du Nord* et diverses autres partitions du même ordre ne perdront pas de sitôt leur influence sur la foule et sur les recettes. La sollicitude et les efforts du directeur, loin de se ralentir, n'ont fait qu'aller croissant; jamais on n'a mis plus de soin à monter et à répéter les pièces; les costumes, la mise en scène, les décors sont au-dessus de tout éloge, ou, s'il est permis de leur reprocher quelque chose, ce ne peut être qu'un excès de magnificence, un surcroît de fidélité historique qui coûte d'habitude fort cher.

Malgré tout ce bon vouloir et tous ces sacrifices, il faut bien reconnaître que M. Émile Perrin n'est pas secondé comme il aurait le droit de s'y attendre, par ses musiciens et ses auteurs de livrets; il est allé plein d'espoir des anciens aux nouveaux, et voici que ses beaux projets, déçus par l'expérience, l'obligent à s'éloigner des jeunes pour revenir aux émérites. On ne nous reprochera certes pas d'avoir dissimulé notre opinion sur *le Nabab, la Fiancée du diable, Miss Fauvette*, et en dernier lieu sur *la Cour de Célimène;* nous exposerons avec la même franchise notre sentiment au sujet de la *Jenny Bell* de MM. Scribe et Auber.

L'élégance, la distinction, la fraîcheur et la grâce n'ont pas cessé d'être les qualités distinctives du compositeur qui tient si bien sa place en compagnie d'Hérold et de Boïeldieu à la tête de l'école française; mais ces mérites ne dominent plus que dans la forme. Pour ce qui est du fond, la mélodie, l'idée, l'inspiration créatrice ont, ou peu s'en faut, disparu. Il se peut que nous nous abusions, mais la renommée de M. Auber aurait, nous semble-t-il, beaucoup gagné, s'il s'en fût tenu à son charmant opéra d'*Haydée*. Suivant nous, l'auteur de *la Muette* et du *Philtre* survit à sa propre gloire, et proteste contre ses triomphes du passé, comme Voltaire, lorsqu'il condamnait le public à entendre son *Irène* et son *Olympie*.

Quoi qu'il en soit, la décadence de M. Scribe est plus manifeste et plus lamentable encore que celle de M. Auber. Le poëme de *Jenny Bell*, emprunté à la fantaisie, est par-dessus tout une œuvre d'imagination. Or, qu'y a-t-il de commun, au point où il en est de sa carrière, entre l'imagination, la fantaisie et ce vétéran des lettres dramatiques? Jadis M. Scribe avait prétendu raconter l'histoire de Mme Sontag dans *l'Ambassadrice;* cette fois il aurait essayé, dit-on, de transporter au théâtre la biographie de Mlle Jenny Lind. Le sérieux a rarement été plus près du grotesque que dans cette *nouveauté*, où les moyens, les caractères, les péripéties, les mots et les ficelles, tout enfin est hors d'âge. D'abord c'est un grand seigneur qui n'entend pas que son noble fils accorde sa main à une actrice. Le fils feint d'obéir, ce qui plonge la chanteuse dans le désespoir. L'instant d'après, c'est la jeune fille qui repousse le mariage, d'où il suit que son amoureux veut l'épouser à toute force. Sans plus de raisons ni de rimes, il advient que les deux amants se tournent réciproquement le dos. Alors, plus d'hymen ! et l'on serait fort embarrassé au dénoûment, si le père, jusque-là impitoyable, ne descendait des hauteurs de son orgueil pour enjoindre à son illustre enfant d'unir son sort à celui de l'artiste plébéienne.

Le rôle de Mlle Duprez, qui représente *Jenny Bell*, est tellement principal, qu'il absorbe tous les autres : Couderc, Sainte-Foy, Ricquier-Delaunay, et même Faure, ne sont à côté de leur gracieuse camarade, que des confidents, des interlocuteurs ou des comparses. Mlle Duprez elle-même est insuffisante, non pas que rien lui fasse défaut en ce qui concerne le goût, le prestige de l'exécution, la pureté du style, c'est bien l'élève de son père; mais à cause de la faiblesse relative de sa voix et du manque d'ampleur, qui préjudicie dans tous ses rôles à son incontestable talent. L'artiste auquel les représentations de *Jenny Bell* paraissent surtout devoir profiter est M. Faure, qui progresse chaque jour comme chanteur et comme comédien.

L'opéra de MM. Auber et Scribe, depuis son apparition, n'a point cessé de remplir la salle. Il ne serait donc pas surprenant que grâce aux dépenses et à l'habileté de M. Perrin, au concours dévoué de ses pensionnaires et en dépit du poëte, du compositeur et de Minerve, par ce temps d'Exposition universelle, qui agglomère à Paris les amateurs et les curieux, des points les plus extrêmes du monde, l'ouvrage n'obtînt une de ces vogues du moment qui durent autant que les circonstances, vraies beautés du diable qui n'ont à craindre que les années et les reprises.

L'Empereur, qui avait honoré de sa présence la première représentation de *Jenny Bell*, a bien voulu assister peu de jours après à celle de *Jacqueline*, essai lyrique de M. le comte d'Osmont et de M. Costé, sur des paroles de M. Léon Battu. Vers le milieu de cet acte, d'ailleurs sans prétentions, on a remarqué la strette d'un air que Mlle Lefebvre chante à ravir. *Jacqueline* est en somme l'imitation d'un vaudeville de M. Raymond Deslandes intitulé *Meridien*, qui a réussi il y a quelques années au théâtre de la place de la Bourse où il avait pour principaux interprètes Hoffmann et Mlle Sainte-Marc.

Notre troisième scène lyrique a récemment donné *les Compagnons de la Marjolaine*, petit acte fort léger, écrit par MM. Michel Carré et Jules Verne, à l'usage de M. Hignard, musicien avec lequel ils s'étaient déjà trouvés en collaboration pour *le Colin-Maillard*. M. Hignard est un des élèves distingués de M. Halévy; c'est dire que l'abondance mélodique n'est pas en général son signe caractéristique. On a cependant applaudi plusieurs morceaux de cette bluette, chantés avec beaucoup de gentillesse et d'esprit, par Mlle Girard.

Avant-hier les *Vêpres siciliennes* ont fait leur apparition à l'Opéra. Le désaccord qui s'était passagèrement élevé entre le ministère d'État, l'admi-

nistrateur général de l'Académie de musique et M. Verdi au sujet de l'engagement de Mme Alboni, que le compositeur considérait comme une diversion préjudiciable à la réussite de son ouvrage, a disparu sur la promesse formelle faite par M. Crosnier à M. Verdi, qu'à partir du jour de la première représentation, les *Vêpres siciliennes* seront exécutées au moins deux fois par semaine. Le contrat qui attache pour un laps de trois mois l'Alboni à l'Opéra, aurait été signé en vue de porter le nombre des représentations sur notre grande scène lyrique à quatre, et, s'il y avait lieu, à cinq par période hebdomadaire. L'œuvre de M. Verdi sera prochainement suivie de la partition du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, après laquelle viendra la pièce de MM. de Saint-Georges et Billetta, intitulée *la Rose de Florence.* Mme Stoltz a consenti, dit-on, à traiter pour une année avec le théâtre impérial de Rio-Janeiro, au prix fabuleux de 400 000 francs, plus une soirée à bénéfice, l'entretien de sa maison et une voiture. La célèbre cantatrice partira au mois de septembre pour le Brésil.

Au commencement de cette année, quelques difficultés étaient survenues dans les régions supérieures de l'Opéra-Comique, entre le directeur de cette entreprise et Mme Miolan-Carvalho. De nouveaux embarras s'étant produits, auraient eu ces jours derniers pour conséquence la résiliation amiable de Mme Miolan, qui se propose, à ce qu'on assure, de s'adonner désormais au genre et au répertoire italien. — Un grand émoi règne en ce moment à la Comédie-Française, où il serait question, par ordre émané de haut, d'engager M. Rouvière pour y jouer l'*Hamlet* de MM. Alexandre Dumas et Paul Meurice.

Rossini, dont le voyage à Paris avait si souvent été annoncé, est enfin au milieu de nous et paraît beaucoup se plaire aux spectacles des métamorphoses et du mouvement de notre capitale. Fidèle à ses anciennes habitudes, l'illustre auteur de *Guillaume Tell* a établi son domicile en regard d'une de nos promenades les plus aristocratiques, sur le boulevard de la Madeleine entre la rue Duphot et la cité Morel-Vindé.

— L'inauguration des fêtes dansantes du Jardin d'hiver, qui a eu lieu le mercredi 30 mai, a été fort brillante. Près de 5000 personnes avaient bravé la pluie pour y assister. Les toilettes des femmes étaient charmantes; on y comptait les plus jolies actrices de nos théâtres, les sommités artistiques de Paris et un grand nombre d'étrangers. Les danses avaient été réglées par Cellarius. Un orchestre de cent vingt musiciens, sous la conduite de M. Musard, a exécuté un répertoire inédit. La musique complète d'un régiment, placée dans le Jardin d'été, alternait avec l'orchestre de Musard. Des soins tout particuliers ont été donnés à l'éclairage, confié à M. Clémançon; de plus, un splendide buffet avait été dressé par la Société des Buffets de l'Exposition universelle. Les ordonnateurs des fêtes du Jardin d'hiver ont bien compris que ces réunions devaient avoir une physionomie à part, et offrir un attrait vraiment exceptionnel : ils ont décidé que tout ce qui, à Paris, a une notoriété dans les lettres, dans les arts, au théâtre, etc., jouira de ses *entrées* pendant toute la saison des fêtes. Dans l'espérance que le temps permettrait d'ouvrir les deux nouveaux jardins d'été, les ordonnateurs avaient décidé que la seconde fête de nuit n'aurait lieu que le mercredi 13 de ce mois. Cette fête, que le temps n'a point contrariée, avait attiré une affluence plus nombreuse, et a été plus attrayante, s'il est possible, que la première. Nous reparlerons de ces nuits dansantes qui rendent au Jardin d'hiver sa vogue et ses splendeurs passées, et qui se renouvelleront tous les mercredis jusqu'à la fin de la belle saison.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 juin.

La dernière soirée de S. A. le prince Napoléon au Palais-Royal a été marquée par la présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. La reine Christine, le roi de Portugal y assistaient également. Sa Majesté Très-Fidèle a remis au prince le collier de l'ordre de la Tour et de l'Épée.

— Aujourd'hui 15, aura lieu la distribution des lots gagnants dans le local du boulevard des Capucines, 35, où s'est effectuée l'exposition de tableaux, dessins, bronzes et autres ouvrages, ayant pour but une loterie de bienfaisance, à laquelle ont voulu participer nos premiers artistes. Deux cents numéros composent ce petit musée; la plupart sont signés de noms célèbres, entre lesquels on cite ceux de MM. Alaux, de l'Institut, Antigna, Mlle Rosa Bonheur, Bellangé, L. Bénouville, Corot, Chassériau, Bida, L. Cogniet, de l'Institut, Dauzats, le baron Desnoyers, de l'Institut, Édouard frère, Henriquel Dupont, de l'Institut, Haumann, Jules Jollivet, Lehmann, Lepoitevin, Luis de Madrazo, Picot, de l'Institut, Justin Ouvrié, Pérignon, Ph. Rousseau, Yvon, etc. Le prix du billet était de 100 francs.

— L'Assemblée générale, annuelle, de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, etc., aura lieu dimanche 17 juin, à midi, dans la salle du Conservatoire impérial de déclamation, rue du Faubourg-Poissonnière. On en-

tendra la lecture du rapport sur les travaux de 1854. On procédera ensuite selon l'art. 12 des statuts à l'élection d'un cinquième des membres du Comité.

—L'inauguration de la statue du général Drouot s'effectuera à Nancy le 17 de ce mois. Cette statue a été élevé à l'aide d'une souscription nationale.

— La Société des Amis des Arts de Paris fera son tirage annuel le samedi 16 courant, à deux heures précises. Les lots se composent : 1° de tableaux d'artistes distingués, tels que MM. Anastasi, Bernède, Bohm, Alexandre Couder, Léon Fleury, Daligé, de Fontenay, Seigneurgens, Garneray, Justin-Ouvrié, Kuwaseg, Émile Lecomte, et autres; 2° de quinze gravures avant la lettre. Les actionnaires non favorisés par le sort pour un lot auront droit à une gravure avec la lettre.

L'exposition de la Société continue à avoir lieu tous les jours, de onze heures à trois, cour du Louvre, dans l'ancien local du poste de la garde nationale. S'adresser pour les actions et pour tous les renseignements à M. Le Blanc, secrétaire agent, au local de la Société, les lundi, mercredi et vendredi, de trois à quatre heures.

— On achève d'enlever, à l'abbaye Saint-Germain des Prés, le plus ancien édifice religieux de Paris, l'échafaudage dressé l'année dernière au devant de sa façade, pour la restauration de la tour. La fin de la campagne dernière a vu se terminer la flèche, reconstruite en entier; et aujourd'hui, la tour, reprise en sous-œuvre, en perdant peut-être son caractère d'antiquité, a retrouvé une vie de plusieurs siècles.

— On a commencé à Saint-Sulpice les travaux d'aménagement de deux chapelles qui seront peintes à fresque; l'une est dédiée à saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon; l'autre à saint François de Sales.

— Les tours de la nouvelle église Sainte-Clotilde, érigée place Bellechasse, ont été débarrassées de leurs échafaudages, et leurs clochetons apparaissent maintenant aux regards des passants et des curieux. La statue de la Loi, relevée sur la place du Palais-Bourbon, vient de recevoir dans sa main droite un sceptre doré surmonté de l'aigle. On poursuit avec activité l'achèvement des nouveaux bâtiments qui ont élargi la façade principale de l'École militaire, et l'on termine la restauration de l'édifice central et celle, par conséquent, du pavillon de l'Horloge.

— L'Académie a aujourd'hui quatre réceptions à faire : ce sont celles de MM. de Sacy, de Broglie, Ponsard et Legouvé.

— M. Philarète Chasles, professeur au collége de France, corrigeait les épreuves de l'*Histoire des 40 fauteuils de l'Académie française*. Deux cents portraits, qui commencent à l'époque du cardinal de Richelieu et se continuent jusqu'à nos jours, accompagneront ce travail intéressant sous tous rapports.

— M. Alexis Dupont a fait les frais des quatre derniers jours du mois de Marie à la cathédrale de Sainte-Madeleine de Rouen. Cet expressif chanteur d'église a produit la plus vive impression sur les fidèles. M. Jules Vervoitt a joué avec beaucoup d'âme un solo.

— Le beau pont des Invalides que M. Gariel, entrepreneur, termine, a quatre arches de 32 mètres, au total 128 mètres sur 17 de largeur. On a posé deux belles statues colossales en pierre engagées dans la pile centrale faisant face à la haute et à la basse Seine ; l'une, représentant la Navigation, est de M. Diebold; l'autre, la Paix, de M. Victor Villain. Les pendentifs des autres piles recevront des trophées en bas-reliefs.

— Le tracé du boulevard de l'Hôtel de ville allant de la place de l'Hôtel de ville à la place du Châtelet est complétement indiqué d'un bout à l'autre, sur une largeur de 30 à 40 mètres, par suite des démolitions qu'on vient de terminer. Ce boulevard passe au midi de la tour Saint-Jacques.

— M. Cachardy, artiste du théâtre des Variétés, est en outre un amateur de tableaux qui possède une belle collection d'œuvres modernes de MM. Decamp, Diaz, Isabey, Troyon, Th. Rousseau, Jules Dupré, Tassaert, Camille Roqueplan, Delacroix, formant une intéressante galerie, ouverte rue Laffitte, 54, au public, qui peut la visiter tous les jours.

— On a ouvert depuis le 23 avril dernier à Amsterdam une exposition photographique universelle. Elle comprend les épreuves photographiques sur plaques, papier, verre, etc.; les gravures héliographiques, produits chimiques, etc. L'exposition durera six semaines.

Les deux numéros de *l'Artiste* qui ont suivi la livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er juin ne contiennent pas une ligne ayant rapport au débat si imprudemment engagé avec ce recueil. Non-seulement *l'Artiste* n'a point relevé le défi de M. Félix Pigeory au sujet de la délicate question des abonnements, mais encore il n'a eu garde de répondre au très-net et très-péremptoire exposé de M. Georges Guénot. *L'Artiste* se tient donc pour battu, et les rieurs, à coup sûr, ne sont pas du côté de M. Arsène Houssaye.

ART ET INDUSTRIE.

SERVICE DE TABLE

POUR S. M. L'EMPEREUR.

M. GILBERT. — M. CHRISTOFLE.

La rotonde qui sépare le palais de l'Industrie de l'annexe construite sur le quai de Billy, où sont exposées en ce moment les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, et les porcelaines de Sèvres; cette rotonde, où tant de richesses sont réunies, recevra probablement avant peu l'un des plus importants travaux d'art qui aient été, jusqu'à ce jour, confiés à l'industrie parisienne. Il est permis de penser que la surprise ainsi ménagée aux amateurs et aux curieux ne manquera pas son effet.

La riche composition dont il va être rendu compte est le service exécuté pour la table de cérémonie de l'Empereur des Français, par M. Gilbert, statuaire distingué, ornemaniste instruit et plein de ressources. L'artiste chargé de l'exécution de cette œuvre hors ligne semble en avoir compris la pensée et les détails d'une manière aussi neuve qu'originale. Sans s'écarter des devoirs qu'il avait à remplir, il a su, tout en maintenant les dispositions spéciales et parfaitement déterminées, élever sa tâche à la hauteur d'une création artistique. Il a senti que dans le palais du chef d'un grand peuple toute chose devait avoir sa signification.

Quand les illustrations du pays et les notabilités du dehors deviennent momentanément les hôtes du Monarque, et ont l'honneur de s'asseoir à sa table, il ne suffit pas d'attirer leurs regards par la richesse matérielle du service, il faut que ce service fixe l'attention d'une autre manière, témoigne des progrès de l'art et de l'industrie, et atteste les développements du goût national. A ce double point de vue, je crois que M. Gilbert a pleinement justifié les espérances fondées sur son talent.

La table que doit enrichir le surtout dont la description va suivre, mesure cent pieds de long sur neuf de large. Il ne s'agissait de rien moins que d'orner, sans encombre ni surcharge, mais d'une façon digne du souverain d'un grand empire, cet espace d'une exceptionnelle étendue. La pièce capitale du surtout de M. Gilbert est un groupe allégorique qui porte en lui-même son explication.

Debout sur un hémisphère se dresse le génie de la France napoléonienne, personnifiée par une femme aux formes élégantes, vêtue de larges et splendides draperies, les ailes à demi ouvertes, les bras étendus et tenant dans ses mains des couronnes qu'elle décerne à tous les genres de mérite; à ses pieds sont assises la Religion, la Concorde, la Force et la Justice, puis à droite et à gauche s'élancent deux quadriges traités avec autant de talent que de hardiesse.

D'un côté, le génie de la Guerre guide un char auquel sont attelés quatre coursiers fougueux; de l'autre, l'Agriculture se laisse conduire par quatre magnifiques bœufs modelés sur les plus belles espèces de France.

A droite et à gauche de ce groupe principal occupant le milieu de la table, se succèdent symétriquement les autres pièces du service, savoir, d'une part, un candélabre pouvant supporter une immense gerbe de bougies et dont le pied est formé par un ensemble de figures symbolisant les Sciences; — un vase de porcelaine de Sèvres pour des fleurs; — une grande vasque ayant pour base un groupe rappelant toutes les indus-

tries du Nord de la France ; — un vase de Sèvres ; — un candélabre garni des trophées de la Paix ; — un vase de Sèvres ; — un autre grand vase circulairement orné de médaillons offrant les portraits et les noms des hommes les plus célèbres dans l'*administration*, les *arts* et les *sciences;* — un vase de Sèvres; — un second candélabre dédié, comme le premier, à la Paix ; — un vase de Sèvres ; — une grande vasque appuyée sur des figures personnifiant l'Ouest de la France ; — un vase de Sèvres ; — enfin, pour bout de table, un candélabre que supporte l'image en pied de l'Agriculture avec ses attributs.

D'une autre part, une suite de pièces formant pendant à celles qui viennent d'être énumérées, et également au nombre de treize, s'alignent sur le côté opposé de la table. Les sujets de ces pièces correspondantes varient, sinon dans les lignes générales, au moins dans les détails ou les accessoires. Ainsi les deux grands candélabres sont des hommages aux arts et à l'industrie ; les deux vasques rappellent, par les figures de leurs bases, les travaux, les productions du Midi et de l'Est de la France; par contraste aux candélabres de la Paix, deux pièces du même genre sont couvertes de trophées belliqueux ; le grand vase présente dans son pourtour les médaillons et les noms de nos célébrités militaires. Au résumé, le chiffre total des objets composant le surtout de l'Empereur est de vingt-sept; ils sont tous d'une extrême richesse d'exécution et d'une rare élégance.

On parlait un jour dans l'atelier de M. Gilbert, en présence du chef de l'État qui daignait de temps à autre assister aux travaux de modelage, du style ornemental adopté par l'artiste. « Sera-ce du gothique, de la Renaissance, du Louis XIV ou du Louis XV? demandait-on. — Soyez sans inquiétude, a répondu le statuaire au questionneur, ce sera du style Napoléon III. » Sa Majesté, ajoute-t-on, sourit à cette réponse et fit un mouvement approbatif.

La pensée du souverain avait été saisie et fidèlement rendue par M. Gilbert. Il était indispensable, en effet, que cet immense travail fût, pour ainsi dire, un spécimen de l'essor de l'art et de l'industrie à notre époque. Pourquoi se faire aveuglément imitateur et copiste quand on peut être original, quand on a sous la main les immenses ressources que fournissent actuellement la science et la perfection de la main-d'œuvre?

Beaucoup de merveilles seraient encore à citer parmi les autres parties du service qu'il m'a été permis de voir et de toucher tout à mon aise, telles que les soupières, les grands plats, les salières, les vaisseaux pour hors-d'œuvre, les compotières, les vases à conserves, les légumières et tout ce qui s'ensuit; mais ce qu'il m'est impossible de ne pas signaler, c'est l'habileté et le talent avec lesquels le sculpteur a su faire servir à l'ornementation de ces différents vases, — auxquels on donne trop souvent des formes lourdes, bizarres ou vulgaires, — les fruits ou les végétaux qu'ils sont destinés à contenir. Les larges feuilles de l'artichaut, du cardon; celles, plus légères, des pois, du fraisier, de l'olivier bordent de leurs gracieux enroulements les couvercles que couronnent des bouquets de fruits. Les cuillers, les fourchettes, grandes et petites, toute l'argenterie enfin ont aussi été façonnées sur des modèles nouveaux et du meilleur goût. Le chiffre napoléonien et l'écusson impérial sont gravés sur tous ces objets avec autant d'à-propos que de délicatesse!

Il est à désirer que le service soit dressé dans la rotonde, comme il le serait un jour de dîner aux Tuileries, et non rangé sur des étagères. On sera toujours à même de se rendre compte de l'admirable composition de M. Gilbert, de la précision et du soin du fondeur et du ciseleur qui ont travaillé d'après ses modèles; mais quel attrayant spectacle ne serait-ce pas que celui de cet ensemble, s'il se déroulait aux yeux de la foule, comme aux jours solennels, sous les lambris de la demeure impériale !

Avant de mettre un terme à cette incomplète analyse sur laquelle j'aurai sans doute à revenir, la vérité non moins que la justice

m'obligent à payer un dernier tribut à l'éminent statuaire si hautement honoré de la confiance de l'Empereur. M. Gilbert a composé, combiné, dessiné l'ensemble de ce service de S. M. Napoléon III; il en a exécuté les divers modèles avec une patience, un goût, une persévérance au-dessus de tout éloge. Pour ce qui est de la fonte et de la ciselure, elles sont l'ouvrage de M. Christofle, chef de la maison célèbre qui porte son nom; or, M. Christofle a depuis longtemps donné la preuve qu'entre ses mains expérimentées l'art et l'industrie, se prêtant un mutuel concours, se font valoir l'un par l'autre et marchent de pair à la conquête du vrai beau.

Ch. d'Argé.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

TROISIÈME ARTICLE.

PEINTURE RELIGIEUSE.

MM. Jalabert. — Léon Benouville. — Cabanel. — Henri Delaborde. — Gust. Housez. — Alph. Colas. — Brisset. — Gosse. — Trézel. Schnetz. — Larivière. — Timbal. — Ronot. Bonnegrace. — Richomme. — Herbstoffer. Hénaff. — Louis Boulanger. — Signol. — Schopin. — L. Janmot. — Laemlein. — Ch. Cazal. — Bouguereau. — Al. Lafond. — Chautard. — Lenepveu. — Holfeld. — Ravergie. — Jollivet. — Beaume. — Marquis. — Midy. — Lazerges.

A côté des tableaux de M. Heim, *l'Annonciation* de Jalabert ne soutient pas le succès qu'elle avait peut-être un peu surpris au salon de 1853. Le manque de force et de solidité s'accuse davantage. On ne sent pas l'huile, on sent l'eau; peinture de transparent et de diorama. Le mouvement de la Vierge était presque trouvé; il l'était, j'en trouve la pensée gracieuse, mais toute idée a ses proportions naturelles; cette crainte naïve de la Vierge, son embarras enfantin devant le messager de Dieu n'était qu'une petite idée. Charmante dans un petit cadre, elle n'a rien gagné à s'étendre. Elle ne s'est pas agrandie, elle s'est allongée. Même pour un pur esprit, l'ange est trop long. Il a un autre défaut, qui est celui du tableau tout entier, l'absence du style historique à quelque date que ce soit : il est trop essentiellement de 1853 ou 1855, comme le petit grenier qu'habite la Vierge, et comme la Vierge elle-même. L'Annonciation n'est pourtant pas un fait de ces jours passés, et c'est une singulière physionomie pour la mère de Dieu, quelle que soit d'ailleurs la douceur du regard, si elle rappelle la chanson de Jenny l'ouvrière.

L'Annonciation est trop diaphane, *le Christ au jardin des Oliviers* est trop noir. Noir et vigoureux ce n'est pas la même chose. Les figures ne tournent pas, elles ne se présentent pas en relief. Dans le tableau d'Hébert, *le baiser de Judas*, que Jalabert s'est trop bien rappelé, il y avait un sentiment médiocrement chrétien; mais il y avait un jeu parfaitement réussi de la lumière et de l'ombre. Il fallait le retenir ce procédé curieux, mais il fallait laisser tout le reste, la vérité triviale de certains personnages, l'amer dédain du Christ et cette sorte de fauve tristesse où manque l'inaltérable bonté par laquelle s'est accompli le sacrifice de la croix. Je discute les tableaux de Jalabert, je ne discute pas son talent. Je trouve que ce talent réel donne encore des fruits douteux en attendant de meilleurs fruits.

Il faut dire que l'Exposition de 1855 est une terrible exposition. Par sa grandeur même, elle écrase ce qui n'est pas matériellement à sa mesure. Nul n'est compté dans un si grand espace à moins qu'il n'y couvre sa muraille. On n'y apporte pas deux ou trois tableaux, on y apporte toute sa vie. L'exposition annuelle disparaît au milieu de l'Exposition universelle, et si *le saint François d'Assise* de Léon Benouville n'avait pas été vu à loisir dans le salon de 1853, quelle serait sa fortune aujourd'hui? Le regarderions-nous avec le même recueillement? Le curieux qui s'arrête de nouveau s'arrêterait-il pour la première fois? Se laisserait-il pénétrer du doux apaisement de ces deux harmonies, le soir calme qui vient sur la terre, la mort calme qui vient sur un juste, toute la nature de Dieu qui bénit une âme sainte, l'âme sainte qui se retient avant de prendre l'essor et rend à une petite ville lointaine toutes les bénédictions dont elle se sent comblée?

L'Exposition de 1855 confirme et consacre le succès; elle ne le commence pas. J'ai besoin de le dire afin qu'on se défie de la sévérité de mes jugements et qu'on tienne compte, en lisant mes articles, de cet effet général du musée. Ainsi, je ne suis probablement pas frappé comme je devrais l'être de *l'entrée des martyrs chrétiens dans l'amphithéâtre*. L'idée est belle. La disposition du tableau n'est pas commune. Au fond et à la hauteur nécessaire pour que la rage des lions n'at-

teigne pas les fils de Romulus, s'étagent circulairement les gradins interrompus par l'ouverture d'un large corridor. A droite, les laticlaves du sénat; à gauche, les belles Romaines couchées dans l'attitude du marbre antique. Tout y est, moins le soleil de l'Italie, moins le sang sous la chair, moins cette magnifique opulence de la vie romaine et cette volupté frémissante qui enfle sa narine pour respirer l'odeur du sang. L'aspect du tableau est froid et pâle. Les chrétiens entrent disséminés dans le cirque, l'un plus hardi, l'autre plus tremblant ; deux martyrs s'étreignent avec le calme de la foi en regardant les cieux. Il me semble que ce n'est pas bien entendre la force de la communion chrétienne, et que cette légion de la croix devrait marcher comme une légion véritable, du même pas ; les diacres, les prêtres, les évêques au premier rang; les femmes et les enfants au centre de la cohorte. Il ne s'agissait pas seulement de mourir, il s'agissait de confesser le Christ à la face du monde romain. Le tableau de Benouville ne fait pas songer à la grandeur du témoignage, il ne montre que des victimes.

Les tigres et les lions sont rentrés gorgés de sang dans leurs cages. La nuit est venue. On a ramassé les morts pour les jeter aux poissons du Tibre, et les chrétiens qui n'ont pas encore combattu recueillent les restes des martyrs. Une barque silencieuse s'amarre devant une maison qui regarde le fleuve. Trois hommes élèvent à la hauteur du quai le corps d'un jeune diacre que d'autres chrétiens attirent sur le bord. Au seuil de la porte, un prêtre, un vieillard, rend grâces à Dieu qui se glorifie dans ses saints. La lune regarde, et une femme placée en sentinelle descend un escalier à la hâte pour signaler quelque péril. C'est le sujet du *Martyr chrétien* de Cabanel. La scène est bien composée. L'effet dramatique est à son point. On sent le danger, on sent le mystère, on sent le courage et la vénération mêlés à la compassion douloureuse. On se rappelle le *Saint Étienne* d'Eugène Delacroix, et Cabanel se l'est rappelé aussi; mais l'exécution manque de vigueur. La clarté de la lune ne donne pas assez d'intensité à l'ombre. Il faudrait que le ciel fût bien voilé pour produire ce crépuscule égal et incertain. La nuit n'est pas seulement l'absence de la splendeur du jour.

La *Mort de Moïse* était déjà connue. Le ton général du tableau ne répond pas non plus à la force de la conception, il est pâle et bigarré ; mais c'est un bon souvenir de Raphaël, une inspiration directe et légitime. Il était difficile de mettre avec un sentiment plus pénétré Dieu et son serviteur face à face.

Mais ce qui appartient plus personnellement à Cabanel (je ne parle pas encore du *Soir d'automne*), c'est la *Glorification de saint Louis*, entre le sire de Joinville, Philippe de Beaumanoir, Pierre Fontaine, saint Thomas d'Aquin et les principaux personnages de son règne. La couleur est toujours un peu voilée ; mais elle est harmonieuse. Ici, ce n'est pas à un souvenir d'Eugène Delacroix ou à la tradition de Raphaël, c'est à l'influence de M. Ingres que Cabanel se rattache, soit dans l'ensemble de la composition, dans l'exactitude du sens historique, soit dans le geste des figures allégoriques qui se tiennent à la droite et à la gauche du saint roi. Autour de lui sont les gloires, au-dessous de lui les misères de son peuple, les pauvres et les pèlerins, les orphelins et les infirmes. Toute cette famille du Christ, ces petits enfants, ces vieillards, héritiers de sa croix dans ce monde et dans l'autre, sont représentés de la manière la plus délicate et la plus touchante. Je n'y trouverais peut-être à redire qu'un peu trop de délicatesse. La détresse du pauvre n'est pas seulement une élégie. La souffrance physique touche à l'angoisse encore plus qu'à la langueur, et toute douleur qui élève sa voix du pied du trône ne se réduit pas à la plainte du poëte exhalant son âme parmi les feuilles tombées.

Ce sentiment élégiaque que Cabanel exprime avec tant de douceur et une grâce de dessin si achevée, H. Delaborde en a aussi le don. J'avais déjà remarqué ses *Confessions de saint Augustin* au salon de 1853, ou plutôt j'avais déjà remarqué la *Mort de sainte Monique*, car la *règle des trois tableaux*, dans son application trop rigoureuse, avait supprimé les cinq petits compartiments qui forment la base du cadre. Rien ne réussit, dit-on, comme le succès. Cela doit être, car rien ne porte malheur comme la mauvaise chance. Les cinq compartiments avaient été enlevés une première fois; ils sont rajustés aujourd'hui, mais tout le cadre est placé si haut qu'on n'en saurait apprécier le travail. C'est dommage. La *Mort de sainte Monique* est une excellente composition, pleine des larmes du fils qui se débat entre sa douleur et sa foi, pleine du ravissement de la mère qui entre par la mort dans les cieux, attirant son fils après elle; mais je voudrais bien voir aussi les cinq petits sujets que l'on devine d'en bas. Le ton seul dit aux yeux des choses très-douces. La note lointaine arrive pure et charmante, timide mais sonore, pensive sans tristesse, rêveuse un moment, mais heureuse. Ce moment de la rêverie, c'est celui où saint Augustin et sainte Monique s'entretiennent de l'âme éternelle devant l'infini des cieux. « Nous étions seuls, ma mère et moi, dit le livre des *Confessions*, et notre entretien était plein de douceur. » Lune voilée, douceur argen-

tine de l'espace, argentine clarté répandue sur le visage de la mère et du fils, H. Delaborde a imité cette douceur de l'entretien par la douceur de la teinte harmonieuse.

Je vais au hasard. Je cite l'*Assomption* de la Vierge de Gust. Housez, je ne dis pas pour l'harmonie des couleurs, elles sont trop crues et trop nettement tranchées, mais pour un goût distingué et élégant dans le vol des anges et leurs tuniques blanches. Le *Saint Grégoire* d'Alph. Colas a les qualités d'aisance et de clarté de l'ancienne école française, j'entends l'école du XVIIIe siècle; il en a aussi les défauts, le manque de solidité dans le dessin, dans la couleur et dans la pensée. Brisset, le *Christ aux enfants*. Je voudrais bien ne pas avoir l'air de refaire une vieille épigramme contre les prix de Rome; mais on part du prix de Rome et on devient un artiste comme Cabanel, comme Hébert ou comme Cavelier: Brisset n'est encore qu'un grand prix de Rome. — Si le livret n'expliquait pas le tableau de Cambon, *N. S. Jésus-Christ servi par les anges*, on pourrait s'y tromper et le prendre pour le *Christ au jardin des Oliviers*. Il ne faut pas aller plus loin que l'Évangile. C'est assez de le traduire et c'est trop de le paraphraser. L'Évangile ne dit pas même que le Fils de Dieu fût abattu par le jeûne des quarante jours; raison de plus pour ne pas le faire tomber en agonie.

Dans son *Jésus-Christ au prétoire*, M. Gosse traduit la Passion d'une manière assez vive et assez vraie. Le Rédempteur des hommes, les mains liées, le sceptre de roseau appuyé sur l'épaule, est livré à la risée des soldats romains. Un d'eux s'agenouille ironiquement devant lui. Un autre, pour le convaincre de mensonge, lui montre le nom de l'empereur gravé sur le piédestal de la statue de Tibère. Un troisième, avec le rire d'un bouffon, développe la légende qui sera clouée au sommet de la croix: *Jesus Nazarenus rex Judæorum*, et un porte-aigle, assis au pied de la statue, regarde faire ses compagnons sans pitié ni colère. L'exécution est molle, l'idée vaut mieux et prête au tableau, quand on le regarde en l'analysant, un intérêt qui lui manque à la première vue.

La *Fuite de Caïn*, de M. Trézel, remonte au salon de 1812. La couleur a poussé au noir. Ce n'est plus de la peinture, c'est presque de l'encre; mais les figures tournent, elles ont la rondeur et le relief. C'était une curieuse étude de clair-obscur que Prud'hon doit avoir appréciée.

Une couleur vigoureuse et dure, une certaine force de tempérament, une sorte d'emphase qui vient de celle de Marchangy avec le goût de l'étude historique, c'est le fond du talent de M. Schnetz. Talent réel, qui a eu son succès et qui n'a pas fait école; talent brusque, qu'il faut reconnaître et qu'il est permis de ne pas aimer.

Je ne nie pas non plus le talent de Larivière. Pour être moins personnel, il est peut-être plus varié. La *Peste à Rome sous le pape Nicolas V* a presque toutes les parties d'un excellent tableau; il lui manque l'ensemble, mais l'ensemble c'est l'unité du tableau, l'âme et la vie de la toile, la seconde vue et la création du peintre, le commencement et la fin de l'œuvre. On n'entreprend le travail qu'avec l'ensemble dans la pensée, on ne l'achève que par lui.

Je regarde le portrait de S. Ém. Mgr Donnet, par Timbal (je le louerai plus tard); je me rappelle le *Saint Jean Népomucène* par lequel il a si heureusement débuté, et je ne dirai rien du *Christ au Calvaire*, si ce n'est ce que j'ai dit ailleurs, qu'il faut prendre avant tout la mesure de son talent. Timbal n'a pas assez pris la mesure du sien. Il a voulu la dépasser; à quoi bon? Grande toile ou petite toile, celui qui fait bien ce qu'il fait est maître, et César avait raison, être le premier en quelque lieu que ce soit, c'est toujours être le premier.

Dans le *Christ à la piscine*, de Ronot, ce qu'il y a de meilleur c'est le fond. Un bazar turc. L'aspect en est agréable, sans être évangélique. — Un peu de la disposition des groupes de l'*École d'Athènes*, un peu d'imitation de Couture, un peu d'imitation de Paul Véronèse, un peu de toutes les imitations réunies dans une grande architecture et assez heureusement appropriées dans l'harmonie générale d'un ton roux, cela fait un tableau qui se présente bien aux yeux, celui de Bonnegrâce, *Jésus enfant parmi les docteurs*.

Sonate! sonate! que me veux-tu? J'en dirais autant de cette pratique habile, de ce procédé intelligent qui se rencontre presque partout, qui ne met plus un homme hors de pair et qui oblige la critique à compter avec tout le monde. Il faut compter avec Richomme, qui a le dessin exact et la couleur tempérée. Il faut compter avec Herbstoffer, qui a plus de fantaisie et d'invention. Il faut compter avec Hénaff et son étrange décoration de la chapelle des Morts pour l'église de Guingamp. Celui-ci est plus intéressant et plus particulier. Élève d'A. Devéria, je le veux bien; mais si sa composition ressemble à quelque chose, c'est à la manière du Primatice. Et remarquez que cela ne manque ni de grandeur ni de solennité. L'impression est profonde. Les figures sont laides, mais saisissantes. Comprenez ou ne comprenez pas : il y a six panneaux; l'un représente la vallée de Josaphat et la résurrection des corps; l'autre, l'intercession de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste auprès

de l'Agneau; le troisième, le purgatoire; le quatrième, saint Jean dans l'île de Pathmos; le cinquième, l'enfer; le sixième, la vision d'Ézéchiel. Le livret le dit, à la bonne heure; mais, pour qui ne consulte pas le livret, le tableau dit tout de suite malédiction et colère. La mort y est partout, les visages blêmes, les anges sévères, les draperies qui pendent comme des linceuls, les formes tristes qui s'allongent bizarrement, soit qu'elles montent, soit qu'elles tombent. Singulier mélange de gaucherie et de hardiesse, d'assurance sans acquis, de facture sans pratique d'atelier. Comment expliquez-vous cela? C'est moins que du talent; plus que du talent? je ne sais pas; mais assurément c'est autre chose; rien peut-être ou une étincelle.

Louis Boulanger a été un des initiateurs du mouvement de 1828 et de 1832; un de ceux qui ont aussi rallumé l'art avec une étincelle ardente. Le feu est sorti de ses mains, il a donné ailleurs des flammes plus vives; mais ce qui en reste à notre L. Boulanger suffit pour réchauffer son *Saint Jérôme et les Romains fugitifs*. Œuvre sérieuse, œuvre de tradition. A chaque âge son travail et son exemple. A la jeunesse l'exemple des libres essais; aux années mûres celui de la véritable discipline. Louis Boulanger aura deux fois servi d'exemple.

Qu'est devenu le *Christ au tombeau* de Signol, son envoi de Rome, son début et son succès, son chef-d'œuvre de maîtrise, après lequel il n'a plus montré de chef-d'œuvre? C'était celui-là qu'il fallait exposer et non pas ces deux images coloriées de la *Femme adultère* qui ne valent pas mieux que les deux lithographies trop connues. La même année où M. Gros livrait malheureusement sa vieillesse à la cruauté des enfants — terribles enfants, je commence à m'en souvenir, que les enfants de l'école romantique!—Schopin, un autre de ses élèves, un autre grand prix de Rome, exposait la tragique aventure de *Béatrix Cenci* et M. Gros se demandait avec une douloureuse surprise d'où venait aux écoliers cet art nouveau que ne connaissait pas leur maître. C'était encore la *Béatrix Cenci* que nous devait l'Exposition rétrospective et non pas la *Toilette de Judith* ou le *jugement de Salomon*, inventions malsaines, échantillons d'une mauvaise industrie où le texte des livres sacrés sert d'étiquette à la marchandise profane. Je ne nie pas l'habileté de Schopin, mais à mon gré le talent ne vaut que par l'usage. Ici, l'usage est triste et corrupteur. Tableau de Schopin, tableau vivant; on sait ce que je veux dire : la Bible mise en ballet et figurée par des écuyères de l'hippodrome.

A ce malheureux sentiment, j'opposerais comme extrême contraste *l'Histoire de l'âme*, de Louis Janmot, où la pensée mystique aspire à une si parfaite chasteté qu'elle permet à peine au pinceau de se souvenir de la vie; mais je laisse à notre excellent ami Achille Jubinal le plaisir d'apprécier dans son ensemble le travail de l'école lyonnaise, et de lui décerner une juste louange. Aussi bien, après tant de noms déjà cités, n'ai-je pas encore épuisé la liste des mains courageuses qui se hâtent sur de grandes toiles et reproduisent en images ce double testament par lequel nous sommes faits enfants du Seigneur. En tête de cette liste, je trouverais Laëmlein avec la *Charité* et *l'Échelle de Jacob*, si je ne réservais pas la *Vision de Zacharie* pour en parler plus à son lieu quand il sera question de l'allégorie et de l'histoire. Ch. Cazal a traité avec moins de verve et moins d'élan, mais avec un soin plus délicat et un ordre plus ingénieux, le motif de l'échelle de Jacob. Elle lui a servi à disposer du sommet à la base chacun des épisodes du *Pater noster*, depuis l'image radieuse du Créateur qui trône dans la gloire des cieux jusqu'à l'ange protecteur qui couvre la jeune fille de son épée et la délivre du mal en repoussant le tentateur dans les ténèbres.

Le *Triomphe du martyr* de Bourguereau était l'année dernière dans les envois de Rome. C'est à peu près tout ce que j'en puis dire. La toile est grande. Elle est couverte de figures très-convenables et qu'on ne saurait exécuter à moins de dix ans d'école; mais où sont les qualités personnelles? où est l'étude des maîtres véritables? Si Rome est une mystification, si le Vatican n'existe pas, si les loges et la chapelle sixtine ne sont qu'une invention des touristes, s'il n'y a de tableaux de Raphaël, du Titien, de Paul Véronèse, de Corrége et de Léonard de Vinci, que dans notre musée du Louvre, il faudrait pourtant le dire et épargner à nos élèves cinq ans de séjour inutile dans une cité morte où ils ne font que ruminer à vide leurs bons ou leurs mauvais souvenirs de Paris.

Al. Lafond n'a pas été à Rome, et son *Saint Sébastien* est une belle étude du torse humain, de toute la personne humaine, dans un beau ton doré qui sent plus l'Italie que le ton lourd et terne, que le dessin convenable et convenu de Bouguereau. Chautard n'est pas italien comme Lafond, que m'importe? Son *Denier de la veuve* est d'un ton gris et pâle, mais du moins il n'est pas d'un ton lourd. Le dessin est distingué, le sentiment délicat; le pharisien qui monte les degrés du temple a de l'élégance dans la démarche; la veuve, qui fait l'aumône de son denier, a la résignation d'un deuil qui s'adoucit. Ce n'est pas de la grande peinture, mais ce n'est pas non plus de la peinture qui se rétrécit et se resserre, et se fait petite sous prétexte de se faire pure et réser-

vée. Les *Catacombes* de Lenepveu sont de la petite peinture : petite exécution, petit sentiment, petite pensée; que cela soit agréable, je ne le nie pas, mais il ne faudrait pas que cela fût seulement agréable, il ne faudrait pas que ces femmes chrétiennes, qui viennent ensevelir sous la ville meurtrière une de leurs sœurs sacrifiée par le martyre, fissent l'effet d'une première communion ou d'une confrérie de la sainte Vierge à la procession du saint sacrement. Encore un prix de Rome qui n'a rien vu à Rome, et qui s'est bien gardé d'y faire autre chose que la petite peinture d'une petite école française.

J'arrive pourtant au bout de cette longue revue, signalant au passage le *Pain du ciel*, de D. H. Holfed, une idée gracieuse exécutée avec goût; la *Sainte Vierge et l'enfant Jésus*, de Ravergie, pure et charmante image de sainteté, dessinée d'un trait délicat et naïf, trop naïf peut-être à mon sens pour une vierge immaculée. Le dogme de l'immaculée conception date d'hier; il me semble qu'un tableau qui porte la légende *Immaculata* ne devrait pas tout à fait reporter la pensée vers le XV[e] ou le XVI[e] siècle de l'Église. Ai-je bien tout dit? ai-je cité *le Christ mort*, de Jollivet, et son *Massacre des Innocents; la Fuite en Égypte*, de Beaume; *le Christ et l'Aveugle*, de Marquis; de Midy, *les Ouvriers de la dernière heure?* Je les cite, citer c'est déjà louer. *La Descente de croix*, de Lazerges, est l'ouvrage d'une main habile. Il y a là quelque chose qui frappe, la rigidité des bras du Seigneur qui, détachés des clous, gardent encore l'attitude de la crucifixion; mais pourquoi le reste du corps n'a-t-il pas aussi la roideur cadavérique? La figure de saint Jean est gracieuse, mais si c'est Joseph d'Arimathie qui prête l'épaule pour recevoir ce mort sacré qui fut la forme humaine de Dieu le fils, Joseph d'Arimathie a tout simplement la mine d'un portefaix. L'un des deux hommes, montés sur les deux échelles pour soutenir les bras du Christ, est posé d'une façon singulière; à l'air dont son pied quitte l'échelon, on dirait qu'il s'envole. Citer, c'est louer sans doute; mais critiquer, c'est louer deux fois.

Édouard THIERRY.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

OBJETS D'ART ET CURIOSITÉ DE LA SUCCESSION W. HOPE. — LIVRES RARES DU CHEVALIER BEARZI. — TROIS RELIQUES.

L'hôtel de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain ne serait plus à vendre aujourd'hui s'il eût trouvé autant d'amateurs que les objets d'art et de curiosité qu'il renfermait.

Nous allons en indiquer les prix principaux en suivant l'ordre du catalogue : N° 58, une pendule du temps de Louis XIV, en bronze doré : *l'Enlèvement d'Europe*, 3200 fr. N° 140, *un bonheur du jour*, en marqueterie et bois rose avec ornements en bronze doré et garni de cinq plaques en porcelaine de Sèvres, décor bleu turquoise à médaillons, sujet pastoral, fleurs et oiseaux, 710 francs. N° 183, une très belle pendule de Boule, *Vénus à la coquille*, en bronze florentin du temps de Louis XIV, avec les armoiries en or, 14 000 francs, à M. le baron Seillères. N[os] 200 et 201, *une paire de belles potiches* en porcelaine de Chine laquée, monture en bronze doré sur fond noir, et deux cornets non montés, 5650 francs, à M. Van Cuyck.

PORCELAINES DE SÈVRES. Ces porcelaines se sont en général vendues peu cher, on doit en attribuer la cause au mélange de plusieurs pièces modernes. N° 251 du catalogue. *Un service en porcelaine de Sèvres*, pâte tendre, décor à bouquets et ruban bleu, composé de cent dix-huit pièces, 2600 francs. N° 252, un magnifique *service en porcelaine de vieux Sèvres*, fond bleu, grand feu, ancien décor à bouquets composé de cent cinq pièces, a été adjugé à un marchand, M. Beurdeley, au prix très-modeste, selon nous, de 20 500 francs. N° 255, *deux vases* de forme ovoïde, avec socle, décor à médaillons, portraits de Henri IV et de Gabrielle, 1100 francs. N° 256, une *garniture de trois vases*, fond gros bleu uni, fine monture en bronze doré, socles en marbre griotte, 3140 francs. N° 257, une *garniture de trois vases* semblable à la précédente, 3850 francs. N° 258, une *garniture de trois vases jardinières*, forme éventail, riche décor à médaillons, sujets Watteau, et fleurs, 1000 francs. N° 259, une autre *jardinière*, décor à médaillons, sujets pastoraux, moulure en bronze doré, 1200 francs.

PORCELAINES DE CHINE ET DU JAPON. N° 347. Les deux magnifiques vases bouteilles, formant lampes, en céladon gaufré, décor à oiseaux et fleurs, monture à figures d'enfants en bronze doré, aux armes de M. Hope, ont été vendus 2050 francs.

FAÏENCES ANCIENNES. N° 387, *buste d'empereur romain*, avec chlamyde émaillée bleu, en faïence de Luca della Robbia, pièce très-remarquable, a été acquis moyennant 3200 francs par M. le baron de Rothschild. Le n° 388, beau *médaillon* rond en faïence de Luca della Robbia, *buste d'enfant* au milieu d'une couronne de fruits et de fleurs, 1400 francs. Le n° 395, une paire de *flambeaux* en

faïence italienne. Ces deux pièces, de forme élégante, entièrement décorées de paysages et de figures, et d'une grande rareté, ont été adjugées en dernier lieu pour 1400 francs. N° 417, quatre jolis *bas-reliefs coloriés* en faïence de Bernard Palissy : Jupiter, l'Été, l'Automne et l'Hiver, de 31 centimètres de haut sur 23 de large, ont été payés 1100 francs.

Bronzes d'art. N° 429, deux *statues équestres*, une Renommée et Mercure, d'après Coustou, bronze ancien, sur socles en marqueterie de cuivre et écaille, 1505 francs. N° 430, un charmant groupe : *le Faune à la Biche*, bronze florentin d'après l'antique, très-fin de ciselure, a atteint le chiffre assez élevé de 3030 francs.

Marbres. N° 440, grand *vase funéraire* en basalte, de forme élevée, avec anses prises dans la masse. Monument égyptien unique et d'une parfaite conservation, 2900 fr. N° 452, un bas-relief en marbre blanc représentant *Diane chasseresse*, par Jean Goujon, a été adjugé à M. le comte d'Yvon, amateur distingué, pour 6050 fr. C'est une excellente acquisition, car ce sujet, d'une petite dimension, est ravissant de grâce et d'exécution. N° 460, *Hébé*, très-belle statue en marbre blanc, d'après Canova, provenant de la vente du comte Perregaux, 2000 fr. N° 461, deux très-beaux *vases de forme Médicis*, en marbre blanc, à bas-reliefs : *Sacrifice d'Iphigénie* et *Bacchanale*, 2600 fr.

Matières dures. N° 474, un grand et beau *vase* en porphyre rouge oriental, évidé et à anses très-légères prises dans la masse, de forme ovoïde des plus gracieuses, objet capital de 44 centimètres de haut, a été adjugé à M. Ruter de Londres pour 4500 fr. N° 486, très-beau *vase en lapis lazzuli*, entièrement évidé, avec piédouche et anses prises dans la masse. Ce vase antique, travail du XVIe siècle, ainsi que le précédent, a été acquis par M. Benoît Fould pour 3500 fr.

Bois sculptés. Les pièces de ce genre ayant appartenu à M. Hope ont été vivement disputées, et avec justice, car quelques-unes étaient véritablement très-remarquables. Cependant il en est une, le *petit Miroir*, n° 543, dont le prix a dépassé toutes les prévisions; car, après être monté jusqu'au chiffre fabuleux de 8050 fr., il a été adjugé à M. Manheim. Il avait fait partie de la première collection de M. le baron de Saint-Pierre, et n'avait coûté que 600 fr. à M. Hope. C'est à coup sûr un meilleur placement que les Herserange ou les Stolberg. Voici, d'après le catalogue, la description de ce petit chef-d'œuvre de travail du XVIe siècle. Le cadre, repercé à jours, est garni d'ornements en relief, trois petits bas-reliefs représentent les trois âges de la vie; aux quatre angles sont les allégories des quatre saisons; au-dessus est une légende latine.

Un amateur des plus expérimentés, M. Sauvageot, a acheté 2380 fr. le n° 544, *la lettre F*, haute de 7 centimètres, en bois sculpté, découpée dans un morceau de bois de 0^m,013 d'épaisseur. La lettre s'ouvre à charnières et présente deux F adossés, décorés de cinq médaillons sculptés, réunis entre eux par des groupes d'enfants et de salamandres. Le n° 545, *une croix byzantine* en bois sculpté et découpé à jours, les deux faces de la croix sont divisées chacune en quatre compartiments à bas-reliefs représentant la *Vie de Jésus-Christ*, 2900 fr. N° 548, *bas-relief* en bois sculpté, croix entourée d'ornements en argent, 2900 fr. N° 554, *haut-relief* en bois sculpté provenant du dossier d'une selle de cheval, 1250 fr.

Ivoires sculptés. N° 564, *haut-relief* en ivoire sculpté : *Hercule combattant Géryon*, incrusté dans un socle en marbre vert de mer, beau travail italien, qui a été adjugé 1650 fr. à un véritable connaisseur, M. le baron Adolphe Rothschild de Naples. N° 568, *beau vidrecome* en ivoire sculpté, sujet mythologique, travail italien, adjugé au même 1250 fr. N° 574, *Saint Michel terrassant le Démon*, grande et belle figure en ivoire d'un travail remarquable, adjugée à M. d'Ogny 1550 fr.

Émaux de Limoges. N° 584, *un beau coffre* en ébène, de forme oblongue, avec plaques en émail de Limoges, sujets mythologiques avec monogramme J. C., a été adjugé 4500 fr. N° 587, *les douze Empereurs romains*, médaillons ronds en émail de Limoges, coloriés et rehaussés d'or, de 24 centimètres de diamètre, 1092 fr. N° 599, *portrait d'Eléonore Galigaï*, femme du maréchal d'Ancre, avec monogramme J. L., peinture en émail de couleurs. Cette pièce restaurée ne s'est vendue que 410 fr.

Bijoux et objets montés en or et en argent. N° 606, *une tabatière à pans*, en vermeil et émail bleu, ornée de six médaillons, paysages et intérieurs par Blaremberg, 1561 fr. N° 607, *une tabatière carrée*, en vermeil, ornée de cinq médaillons, paysages par Blaremberg, 2420 fr. N° 632, *bijou en or*, ciselé et émaillé du XVIe siècle, orné d'un camée en corail représentant la tête du Christ et celle de la Vierge, a été acquis par M. le baron Rothschild de Naples 1710 fr. N° 644, *une statue équestre* de Gustave-Adolphe, en argent, hauteur 31 centimètres sur 30 de largeur, a été adjugée à M. Ruter pour 5000 fr.

Miniatures et portraits en émail. N° 669, *une grande miniature*, par Petitot, sur vélin, représentant Louis, duc de Bourgogne, à cheval,

dans un cadre sculpté et armorié, acquis par M. Beurdeley pour 1750 fr. N° 671, *une miniature*, Napoléon, par Augustin, 799 fr.

Objets divers de curiosité. Le n° 719, un *tyriptique*, l'*Annonciation des bergers*, tableau à volets, par Albert Durer, coté 1505 fr., n'a été vendu que 1260 fr. N° 721, *une aiguière et son bassin*, en étain, de François Briot, d'une conservation parfaite, époque du XVI° siècle, 850 fr. à M. Benoît Fould. N° 722, *cippe en fer*, ciselé et damasquiné d'or, bas-relief à sujet mythologique, très-jolie pièce adjugée 1415 fr. N° 736 *une poire à poudre*, époque Louis XVI, en écaille piquée et incrustée d'or, décorée de sujets de chasse gravés sur nacre de perle, acquise, par M. Beurdeley, 1151 fr. N° 745, *un groupe* en terre cuite, *Offrande à Priape*, par Clodion, 1325 fr. Enfin le n° 754, *une pendule*, en terre cuite, de Clodion, *l'Amour et l'Innocence*, a été adjugée 1250 fr.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en disant que la vente totale du mobilier a dépassé un million. Les héritiers, et surtout l'heureux commissaire-priseur, M. Pouchet, chargé de cette importante opération, auraient mauvaise grâce de s'en fâcher.

Si du palais de la rue Saint-Dominique, aujourd'hui désert, nous faisons un saut à la salle Silvestre, nous y trouvons un public plus restreint, mais plus persévérant, qui s'enrichit des fragments curieux de la bibliothèque de l'abbé de Bearzi, dont la vente a produit un chiffre important.

A en juger par quelques prix ci-après indiqués, l'ardeur des bibliophiles ne le cède en rien à celle des autres collectionneurs; c'est à qui pourra placer dans son cabinet un ouvrage conquis vaillamment au feu des enchères; on s'en fait gloire comme d'un trophée rapporté du champ de bataille.

Le n° 787 du catalogue, *Nova compilatio decretalium Gregorii papæ*, superbe exemplaire imprimé sur peau de vélin, les initiales en couleur, a été vendu 1550 fr. Ce volume grand in-folio gothique magnifiquement relié par Lortic, figure à l'Exposition universelle. Le n° 1454, *Le vite de' più eccellenti Architetti, Pittori e Scultori italiani*. Florence 1550. Édition originale, devenue introuvable, a été acquise par M. Villot, pour son compte personnel, 140 francs. N° 1674. Le premier et le second volume des *Plus excellents bâtiments de France*, par du Cerceau. Paris, 1576-79. 2 volumes grand in-folio, 650 francs. M. Didot a acheté 1350 francs le n° 2181; c'est la première et très-rare *édition d'Homère*, imprimée en 1488 à Florence, et le n° 2477, un bel exemplaire des *Lettres de Cicéron*, imprimé à Rome, en 1470, volume in-folio, moyennant 415 francs.

De son côté, un amateur zélé, M. Boone, de Londres, s'est rendu acquéreur, à 501 francs, d'un bel exemplaire *de la Comédie de Dante*, in-folio gothique imprimé en 1477, décrit sous le n° 2489, et du *très-beau et très-précieux manuscrit du XIIe siècle*, sur peau de vélin, parfaitement conservé, décrit sous le n° 3216, qui lui a été vivement disputé pour la Bibliothèque impériale et dont, en définitive, il est resté maître à 1020 francs. Le n° 2691, *Cancionero general*. Édition très-rare, imprimée à Tolède, en 1527, est passée entre les mains d'un autre collectionneur, M. Duprat, moyennant 1220 francs.

M. le prince Czartoryski a acheté pour 62 francs un tableau imprimé à Nuremberg, en 1568, dans lequel on voit des centaines de personnages, dont les costumes sont très-exacts; il porte le n° 3583, et traite de sujets relatifs à l'histoire de la Pologne. Plusieurs bibliophiles, tels que MM. Pioche, Luzarches et autres, ont fait aussi des acquisitions très-intéressantes que l'espace ne nous permet pas de signaler aujourd'hui.

L'hôtel de la rue Drouot a été le théâtre de quelques ventes de tableaux qui n'ont rien offert de remarquable. L'une d'elles, faite après le décès de M. X.... d'Aix, en Provence, a été l'occasion d'une exhibition d'un nouveau genre. Il ne s'agissait rien moins que d'un morceau de la vraie peau du corps de Charles II, comte de Provence, mort à Châteauneuf, en 1309, avec une note explicative. La peau de ce comte nous paraît un conte auquel nous préférons de beaucoup celui de *Peau d'Ane*, qui, s'il nous était conté, nous ferait un plaisir extrême. La mèche de cheveux du maréchal Ney, prise sur le lieu de l'exécution, quoique plus vraisemblable, n'a pas eu plus de succès. Il en a été de même du fragment d'un des sabots de Jean-Jacques Rousseau, qui nous a rappelé involontairement la miraculeuse fécondité des cannes et des tabatières de M. de Voltaire, qu'on ne cesse de vendre aux touristes anglais qui visitent Ferney. Ces reliques ont été appréciées à leur juste valeur : un franc pièce!

La vente de plusieurs esquisses de tableaux figurant à l'Exposition universelle, et celle des tableaux anciens du comte de B.... viennent d'avoir lieu dans des conditions bien opposées.

En attendant, nous engageons les amateurs à assister à la vente de la belle collection de monnaies françaises et étrangères composant le cabinet de feu M. Norblin, que fera le lundi 2 juillet et jours suivants, M. Delbergne-Cormont, commissaire-priseur, assisté de M. Rollin, antiquaire. Hyacinthe Audiffred.

••

MOSAÏQUE.

Pavillon du Louvre en regard de la place du Palais-Royal. — MM. Lefuel, Bosio et Préault. — Statues des maréchaux pour le Carrousel. — Bronze équestre de François Ier. — Buste en terre cuite de Marceau. — L'obélisque. — Augmentation des jurés pour l'Exposition des Beaux-Arts.—Exhibition particulière de M. G. Courbet. — Achat d'un tableau de M. Degroux. — M. Belmont. — La place du Temple. — Monument à la mémoire de Louis XVI.—Statue du général Drouot à Nancy. — Mathieu et Paul Bril.

La parole donnée par le Gouvernement que le gigantesque spectacle du Louvre fini serait offert aux visiteurs de l'Exposition universelle de 1855, ne mettra pas en défaut l'attente des amis de la grande architecture, non plus que l'admiration des curieux venus des parties les plus reculées du monde. Sur tous les points à la fois, le palais qui symbolise si bien la souveraineté et la magnificence françaises se complète et se déblaye. Au dedans et au dehors, tout se termine, s'aligne, se régularise et prend sa place définitive. La colonnade de Perrault et les façades latérales sur le quai et la rue de Rivoli sont aujourd'hui précédées de parterres que l'on croirait dessinés et plantés par Le Nôtre. Chaque semaine voit disparaître dans le Carrousel, ou extérieurement, aux ailes de l'immense édifice, au midi et au nord, les échafaudages qui les masquaient.

Il y a toujours foule sur la place du Palais-Royal, en face du monumental avant-corps regardant le palais de Lemercier, dont le sentiment public apprécie avec un goût parfait l'ensemble ornemental et les majestueux détails. Le Louvre, comme l'a dit S. Exc. M. Achille Fould dans le rapport à l'Empereur qui a suivi la mort de Visconti, doit être achevé d'après les plans de l'illustre architecte. C'est par inadvertance sans doute que plusieurs journaux ont imprimé que le pavillon dont il s'agit était l'œuvre de M. Lefuel. L'habile successeur de Visconti n'a ajouté à l'ordonnance générale que les lucarnes dans les combles des façades en arrière-corps, qui, sur la droite et sur la gauche, accompagnent ce pavillon. Comme nous l'avons dit, les cariatides échafaudées de nouveau, sans doute pour des retouches, sont de M. Bosio ; il reste à dire que les deux groupes d'enfants, posés sur le couronnement et qui se détachent dans les airs, sont de M. Préault. Ces groupes ont fourni au hardi sculpteur l'occasion de prendre une honorable revanche de ses échecs précédents.

Les statues en pied des maréchaux de France Ney, Montébello, Lefèvre et du général Kléber sont arrivées depuis quelque temps au Carrousel où elles orneront les piédestaux ménagés sur les terrasses balustradées à l'intérieur du nouveau Louvre, du côté du Carrousel et de la place Napoléon III, au milieu de laquelle se dessinent les deux jardins octogones.

La dernière livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS, en annonçant que la statue de François Ier ne serait point érigée aussi tôt qu'on le pensait, parce que des modifications avaient été demandées à son auteur M. Clesinger, ne supposait pas qu'il résulterait de cet ajournement pour quelques organes de la presse le projet d'assigner une autre place à la ressemblance équestre du chef de la renaissance des arts chez nous. *L'Indépendance belge* a cependant reçu d'un de ses correspondants de Paris la nouvelle très-hasardée, si elle n'est pas complétement inexacte, qu'il était question de changer la physionomie de la cour du Louvre. Suivant la correspondance de la feuille belge, il ne s'agirait plus d'élever dans cette cour la triomphale statue de M. Clesinger ; on donnerait son emplacement à une autre statue en bronze, un Louis XIV, le véritable auteur du Louvre reconstruit, le promoteur de la magnifique colonnade. Il est incontestable que le nom du grand roi restera éternellement attaché aux parois du Louvre, non moins éternellement que ceux de François Ier, Henri II, Henri IV, Louis XIII, Napoléon Ier et Napoléon III. Mais la façade de Pierre Lescot est à coup sûr un des plus complets spécimens de l'architecture du XVIe siècle. L'influence du roi chevalier, du père des arts, se révèle au milieu de toutes ces belles lignes et sollicite depuis trois cents ans un souvenir qui ne se trouve encore nulle part dans la capitale, et qui ne saurait être mieux placé à coup sûr qu'en face d'un des monuments de son règne.

A ce propos, qu'il nous soit permis de rappeler que le directeur de cette REVUE, M. Félix Pigeory, a écrit, il y aura bientôt neuf années, dans son livre sur les *Monuments de Paris* les lignes suivantes : « Nous voudrions voir au milieu de cette noble cour l'image du prince qui en a posé la première pierre, de ce monarque qui, chez nous, attache son nom à la renaissance des arts, et qui n'a de statue nulle part. Nous voudrions voir sur son coursier le brillant vaincu de Pavie [1]. »

Par une exception des plus flatteuses pour l'artiste qui en a été l'objet, les galeries du Louvre se sont dernièrement enrichies d'un buste en terre

1. Les monuments de Paris au XIXe siècle, chap. VI, page 308. — Paris, in-8°, 1re édition, 1847.

cuite de grandeur naturelle du glorieux général Marceau. Ce buste, dont le sculpteur M. A. Dumont de l'Institut a fait hommage à l'État, est d'une extrême ressemblance.

Le bruit recommence à se répandre que l'obélisque sera prochainement transporté de la place Louis XV au bois de Boulogne. La place Louis XV recevrait en échange la statue équestre de Napoléon Ier dont on a déjà parlé.

Nous avons mentionné l'arrêté qui a augmenté le nombre des jurés étrangers pour l'Exposition des beaux-arts. Plusieurs nations ont déjà nommé les leurs; la Belgique, une des premières, s'est empressée de répondre à l'arrêté. D'autres pays, au contraire, renoncent à envoyer des nationaux pour faire partie des jurys et s'en rapportent, pour les récompenses à accorder à leurs artistes, à l'impartialité du jury français. La Grande-Bretagne a l'initiative de cette détermination; son exemple est suivi par plusieurs petits États de l'Allemagne. On ne sait pas encore ce que feront les autres.

Suivant la promesse qui en avait été faite, une exposition particulière des ouvrages de M. G. Courbet a été ouverte le 26 du mois dernier dans son atelier, avenue Montaigne, 7. Cette ouverture a été précédée de l'envoi d'une lettre circulaire du peintre aux journaux et aux amateurs, portant à leur connaissance que cette exposition spéciale comprend, outre les onze tableaux qui se trouvent à l'Exposition universelle, quarante tableaux inédits pour le plus grand nombre et dont quelques-uns ont figuré aux précédents Salons. C'est, pour ainsi dire, comme l'affirme M. Courbet lui-même, le résumé de son art, quoique n'étant pas l'ensemble de ses œuvres. Cette circulaire était accompagnée de la déclaration suivante :

« Le titre de réaliste m'a été imposé comme on a imposé aux hommes de 1830 le titre de romantiques. Les titres en aucun temps n'ont donné une idée juste des choses : s'il en était autrement, les œuvres seraient superflues. Sans m'expliquer sur la justesse plus ou moins grande d'une qualification que nul, il faut l'espérer, n'est tenu de bien comprendre, je me bornerai à quelques mots de développement pour couper court aux malentendus. J'ai étudié, en dehors de tout esprit de système et sans parti pris, l'art des anciens et l'art des modernes. Je n'ai pas plus voulu imiter les uns que copier les autres; ma pensée n'a pas été davantage d'arriver au but oiseux de *l'art pour l'art*. Non! j'ai voulu tout simplement puiser dans l'entière connaissance de la tradition le sentiment raisonné et indépendant de ma propre individualité. Savoir pour pouvoir, telle fut ma pensée. Être à même de traduire les mœurs, les idées, l'aspect de mon époque, selon mon appréciation, en un mot, faire de l'art vivant, tel est mon but. « G. COURBET. »

Un amateur des plus distingués de Paris, dont la galerie moderne est déjà célèbre, M. Moreau, agent de change, que son goût a fait nommer membre du jury des beaux-arts, vient d'acheter un tableau d'un artiste belge, M. Degroux, auteur de trois ouvrages exposés au palais de l'avenue Montaigne : *le Dernier adieu*, *l'Enfant malade*, *la Promenade*. La nouvelle composition de M. Degroux, dont M. Moreau s'est rendu acquéreur, est intitulée : *les Prêtres;* elle est fort remarquée. C'est un honneur pour ce jeune artiste que de voir une de ses œuvres admises dans une galerie où n'entrent que des toiles de premier ordre.

C'est par erreur que dans la dernière livraison de cette REVUE et à propos de l'achat d'un tableau, *la Lecture*, de M. Alfred Stevens par M. Belmont, il a été dit que cet amateur distingué était consul général des Pays-Bas. Depuis deux ou trois années, M. Belmont, dont la fortune personnelle, déjà considérable, s'est augmentée par un très-riche mariage, et qui fait preuve surtout à l'endroit des arts et des artistes d'une rare et intelligente magnificence, M. Belmont qui possède dans sa galerie de précieuses productions des maîtres anciens et modernes, représente à la Haye, comme chargé d'affaires, le gouvernement des États-Unis.

La place du Temple, création de fraîche date, circonscrite par les rues du Temple, Perrée, Molay et de Bretagne, a été ouverte, comme on sait, sur l'emplacement de la chapelle et du couvent des religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui, par suite des événements de 1848, se sont réfugiées à l'extrémité du quartier de Tivoli, entre la barrière de Clichy et la barrière Blanche, où s'élève maintenant leur cloître, loin du bruit et des révolutions. L'ancienne maison de l'ordre du Temple, transformée autant que cela était possible en monument et précédée sous le premier empire, en 1812, d'une lourde colonnade formant façade dans l'alignement de la rue du Temple, avait été concédée, lors du premier retour des Bourbons, en 1814, à Mlle de Condé, qui y avait fondé le couvent de bénédictines aujourd'hui rue de Douai. Dans la chapelle bâtie en 1823, au nord de la façade, on remarquait sur la paroi intérieure, à gauche du maître-autel, une grande tapisserie au petit point, brodée durant sa captivité par Mme Élisabeth, sœur de l'infortuné Louis XVI. Cette chapelle et les bâtiments qui l'avoisinaient ont été démolis en 1853.

En conformité de la loi du 23 mai 1854, pro-

mulguée le 14 juin suivant, la ville va transformer l'espace autrefois occupé par le domaine des Templiers en un square ou jardin anglais, au milieu duquel sera érigé un monument à la mémoire de Louis XVI, et rappelant la captivité de la famille royale. Le fils de saint Louis, martyr de la Convention, n'a encore pour perpétuer son souvenir au milieu de nous que la belle statue du baron Bosio, placée ou plutôt oubliée dans la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou. Sous la Restauration, Louis XVIII et Charles X avaient songé à faire ériger la ressemblance de leur malheureux frère au milieu de cette place Louis XV, à l'endroit même où avait été dressé son échafaud. Durant plus d'un quart de siècle une magnifique statue de Louis XVI, en bronze, œuvre de Cortot, si notre mémoire nous sert bien, et exécutée dans des proportions colossales, puisqu'elle n'a pas moins de quinze à dix-huit pieds de haut, est restée enfouie dans les magasins de la fonderie du Roule, elle-même supprimée en 1853.

A cette époque, et pendant le cours des démolitions, les habitants du quartier et les passants ont été maintes fois surpris par le spectacle inattendu de ce beau bronze triomphalement debout au milieu des décombres. La pose du roi, drapé dans le manteau royal, est pleine de majesté et de douceur; c'est le souverain qui pardonne, ce n'est pas comme le Charles Ier de Londres, qui montre de son doigt fixé vers la terre la place où l'exécuteur a fait tomber sa tête. La statue du roi Louis XVI, qui est, non-seulement un souvenir historique, mais encore et surtout un admirable morceau d'art, ne saurait, avec le régime actuel, être de nouveau reléguée dans quelque coin, ou fondue comme jadis les cloches de nos cathédrales; tout permet de croire que l'on trouvera à ce géant d'airain momentanément relégué dans le dépôt des marbres de l'île des Cygnes un piédestal qui serait à coup sûr bien en son lieu au centre de la place du Temple.

La ville de Nancy a célébré le 17 juin, par une fête splendide, l'inauguration de la statue du général Drouot. Cette statue a été exécutée par M. David (d'Angers), et elle est placée sur le cours Léopold, qui désormais s'appellera cours Drouot.

Les intéressantes recherches de M. Édouard Fétis sur les artistes belges à l'étranger, l'ont conduit à apprécier, dans une notice qu'il a lue dernièrement à l'Académie royale de Belgique, en séance de la classe des arts, la vie et les ouvrages de Mathieu et Paul Bril. Ce qui donne un intérêt particulier à la biographie de ces deux peintres anversois, c'est qu'ils sont considérés, à juste titre, comme les créateurs du paysage, en ce sens qu'ils se sont attachés les premiers à faire de la reproduction des vues pittoresques le sujet principal de leurs tableaux, car le paysage était intervenu comme accessoire dans les compositions des plus anciens maîtres. Mathieu et Paul Bril se rendirent très-jeunes à Rome où s'écoula leur carrière et où ils moururent. Les artistes flamands qui allaient en Italie faisaient des emprunts à cette terre classique des arts; Mathieu et Paul Bril y apportaient au contraire un genre nouveau, ainsi que l'ont reconnu eux-mêmes les écrivains italiens qui se sont occupés de l'histoire de la peinture. Les deux frères ont exécuté au Vatican des travaux considérables. Ceux de Paul Bril surtout ont été et sont encore en grande estime. La fresque de soixante pieds qu'il a peinte dans l'une des salles du palais pontifical est une des entreprises les plus hardies que jamais paysagiste ait tentée. Un grand nombre de palais ont été décorés, à Rome, par l'artiste flamand qui est considéré par les meilleurs critiques comme ayant été le précurseur de Claude Lorrain. Varié dans son exécution autant qu'il l'était dans ses compositions, Paul Bril a déployé la même supériorité dans la peinture de chevalet que dans la fresque. Ses paysages, d'une admirable finesse, se distinguent et par un sentiment poétique de la nature et par l'habileté du faire. Quelques-uns ont été ornés de figures par Annibal Carrache. L'auteur de la notice a ajouté aux détails biographiques sur Mathieu et Paul Bril et à l'analyse de leurs œuvres comme peintres et comme graveurs, l'indication de ceux de leurs tableaux qui se trouvent dans les différentes collections publiques de l'Europe. En Belgique le musée d'Anvers est le seul qui possède un spécimen de la peinture de Paul Bril. Celui de Bruxelles n'en a aucun.

Henry de Saint-Didier.

PORTRAITS D'ARTISTES.

X.

PIERRE FÉLIX-TRÉZEL,

peintre.

Un artiste honorable dont la vie a été toujours utilement remplie, Pierre-Félix Trézel, vient de mourir au milieu de nous à l'âge de soixante-treize ans; il était frère de M. le général Trézel, chargé du portefeuille de la guerre sous le gouvernement du roi Louis-Philippe à l'époque de la révolution de février, et parent de M. Milne-Edwards, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des sciences.

Né à Paris en 1782, Félix Trézel avait été successivement élève de Lemire jeune et de Prudhon ; ses débuts dans la carrière furent marqués par l'envoi au salon de 1806 d'un tableau représentant *la Mort de Marc-Aurèle*. La plupart des productions de ce peintre sont empruntées à l'histoire ou à la religion ; on remarque surtout les suivantes : En 1808, la *Mort de Zopire ;* en 1810, *le Premier-né, Phèdre jugée aux Enfers*, ce dernier ouvrage exposé de nouveau en 1814 ; en 1812, *la Fuite de Caïn après son crime ;* en 1817, *Saint Laurent, martyr ;* en 1819, *les Adieux d'Hector à Andromaque, les Femmes de Weinsberg ;* en 1822, la *Fin tragique de la mère et de la sœur de Gustave Wasa ;* en 1824, *les Ames du Purgatoire s'élevant vers le ciel*, pour la cathédrale de Toulouse ; *Saint Jean écrivant l'Apocalypse*, pour l'église Saint-Jean-Saint-François ; *Circé sur le rocher*, pour le palais de Versailles ; en 1827, la *Déposition de Christiern II, roi de Danemark, Thétis plongeant Achille dans le Styx ;* en 1830, l'*Arrivée d'Armide au camp des chrétiens ;* en 1834, *Rubi et Lilia*, sujet emprunté aux *Amours des Anges* de Moore ; en 1836, *l'Assomption de la Vierge* ; en 1840, *Blonde et Brune ;* en 1848, *Laissez venir à moi les petits enfants ;* en 1849, *Jésus Christ au jardin des Oliviers ;* des sujets de l'opéra du *Val d'Andore ;* en 1850, *sainte Clotilde et Clovis, la Californie ;* en 1852, *Alexandre tranchant le nœud gordien.*

Trézel a encore peint beaucoup de portraits parmi lesquels on a remarqué celui du général Guilleminot. Artiste d'une grande instruction, il avait été attaché en 1834 à l'expédition scientifique de Morée où il sut rendre d'importants services. Pierre-Félix Trézel, auquel ses succès en peinture avaient valu, dès 1810, la médaille d'or, était, depuis le 1er mai 1839, membre de la Légion d'honneur.

XI.

JEAN-JACQUES BARRE,

graveur général des monnaies.

C'était aussi un enfant de Paris que Jean-Jacques Barre, l'excellent graveur, qui, né dans la capitale de la France le 3 août 1793, a rendu son âme à Dieu durant la seconde quinzaine de juin, et dont les funérailles ont été célébrées au milieu d'un grand concours d'amis à l'ancienne église abbatiale de Saint-Germain des Prés. L'artiste défunt n'avait donc que soixante-deux ans lorsque le fil de ses jours s'est rompu, mais sa santé était profondément altérée et il a succombé à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Jean-Jacques Barre a commencé par être ciseleur ; ensuite élève du célèbre Tiolier, auquel il avait été confié à l'âge de dix-sept ans, il fit de rapides progrès sous cet habile maître. Dessinateur consciencieux, modeleur fin et délicat, numismate érudit, Barre a gravé avec un égal succès la monnaie et la médaille ; il a rempli jusqu'à ses derniers moments les fonctions de graveur général des monnaies dont il avait eu l'honneur d'être investi le 22 décembre 1842.

De grands services ont été rendus au commerce et à l'industrie par l'artiste que les arts viennent de perdre et qu'il faut surtout remercier de ses précieuses gravures des poinçons et des bigornes de la garantie. La contrefaçon a rencontré et trouve encore chaque jour des obstacles presque insurmontables en présence des utiles travaux de Barre à qui l'on doit de plus la gravure des billets de la Banque de France, ceux de la banque de Lyon, de Rouen et de Toulouse. C'est encore son magistral burin qui a exécuté en 1848 les sceaux de l'État et de l'Assemblée nationale. Le graveur général des monnaies avait successivement été nommé chevalier et officier de la Légion d'honneur.

Les ouvrages de cet artiste recommandable sont nombreux ; ils occuperont toujours une belle place dans la galerie numismatique de l'hôtel des Monnaies. On a de Barre les médailles ci-après : *La Compagnie d'assurances* à M. Laîné ; *le Monument du duc de Berry* à Lille ; *Shakespeare*, pour la Galerie universelle ; *les Victoires et conquêtes des Français, de* 1792 à 1815 ; *la Mort du prince de Condé ; l'Offrande à Esculape ; l'Église Sainte-Geneviève rendue au culte catholique ; le comte de Tournon ;* le grand ouvrage sur l'Egypte ; *le Sacre de Charles X ; Boïeldieu*, pour la ville de Rouen ; *le duc de Montmorency, le Dauphin ; le prince de Palerme visitant la Monnaie ; le bailly de Suffren ; le docteur Gall ; Dupaty ; Mazarin*, pour l'Académie de Bordeaux ; *le Voyage du roi à Mulhouse ; Howard ; Bellart ; de Sèze ; statue de Louis XVI*, pour Bordeaux ; *statue de Louis XIV*, pour Montpellier ; *la Famille royale*, médaille réunissant douze portraits ; *le Mariage du duc d'Orléans ; les Monuments historiques ; Bégin ; Louis-Philippe*, médaille commandée par Mme Adélaïde ; *les Comices agricoles*. L'empire actuel est redevable au même graveur d'un des meilleurs types de l'effigie de S. M. Napoléon III.

Deux fils survivent à Jean-Jacques Barre, bien capables l'un et l'autre de porter haut et loin le nom respecté de leur père ; l'un est peintre et graveur en médailles ; l'autre, M. Auguste Barre, statuaire, s'est déjà acquis dans le monde des arts une très-légitime renommée.

Augustin d'Aligny.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

21e séance annuelle et publique

Tenue le 17 juin 1855 dans les salons de M. Herz.

—

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

—

Le dimanche 17 juin 1855, la magnifique salle de M. H. Herz s'ouvrait à midi et recevait une foule empressée composée de parents et d'amis conviés à cette fête par chacun de nos collègues. Des députations de diverses sociétés correspondantes venaient aussi prendre leur place, et tous témoignaient par cet empressement l'intérêt qui s'attachait à cette séance et les sympathies qu'elle faisait naître dans tous les cœurs.

A une heure M. le président entre en séance accompagné de MM. les vice-présidents, du secrétaire général et du trésorier, lesquels occupent les places réservées au bureau.

M. Delaire, président, déclare la séance ouverte, et par une allocution prononcée au milieu du plus profond silence, il met en relief tous les avantages de l'exposition universelle des beaux-arts pour la grande famille des artistes en général, et particulièrement pour la Société libre des beaux-arts qui a apporté son tribut à ce mémorable concours.

La parole est ensuite donnée à M. Moullard du Comtat, secrétaire général, pour faire la lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant la session académique 1854-1855; M. Moullard rappelle en quelques mots la naissance et le but de la Société; puis il énumère les conférences qu'elle tient sur les questions spéciales d'art, les publications de ses annales formant aujourd'hui 18 volumes; les relations de la Société avec près de 80 sociétés correspondantes; l'envoi qu'elle fait de ses délégués à tous les congrès scientifiques; les séances publiques qu'elle donne; l'examen que la société fait des inventions et des perfectionnements relatifs aux beaux-arts; son intervention dans les mesures d'ordre ou d'administration dont les arts peuvent être l'objet. Il rappelle le soulagement des souffrances fait au moyen des revenus de la Société ou par des loteries auxquelles chaque membre apportait son tribut. Il expose aux yeux de la réunion l'hommage qu'elle rend aux artistes de talent en faisant élever à Poussin une statue dans sa ville natale et faisant frapper une médaille à l'effigie de ce grand peintre; en s'occupant de l'érection d'une statue à Eustache Lesueur; en donnant son concours à la Société archéologique de Sens pour élever une statue à la mémoire de Jean Cousin; et les rapports qu'elle a avec la Société des sciences et arts du département de l'Eure pour ériger à Bernard Duguesclin un monument digne de sa mémoire. Énumérant l'estime et la considération qu'elle professe pour ses membres, le secrétaire général mentionne les monuments funèbres que la société a élevés à Reicha dans le cimetière de l'Est; à Paillot de Montabert, à Troyes, et à Daguerre, à Bry-sur-Marne.

Passant aux travaux individuels des membres de la Société, M. Moullard cite M. G. Rouget, exposant au palais de l'avenue Montaigne son tableau représentant l'*Abjuration d'Henri IV*, plus un *Martyr chrétien livré aux bêtes féroces*, *les Souvenirs du maréchal Soult*, et *Une jeune femme endormie avec son enfant*. M. de Balthazard, exposant *la mort de Larer*, *le Christ et la Samaritaine*, ainsi qu'un *Portrait de femme;* M. Pernot exécutant le fac-simile de toutes les décorations des ordres militaires, civils et religieux, et exposant son tableau représentant *les abîmes de Vesoul*, tandis qu'il envoie à Orléans l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc et son tableau représentant *la porte par où Charles VII et Jeanne d'Arc entrèrent à Reims la veille du sacre;* M. Abel de Pujol exposant *saint Etienne prêchant l'Evangile, la sainte Vierge au tombeau, la ville de Valencienne encourageant les arts*, et un tableau des *Danaïdes ;* M. Aubry Lecomte, soutenant la lutte par ses tableaux de *Psyché, la Pèlerine*, la *Joconde* et un cadre renfermant six lithographies; M. Passot, excellant par la finesse de ses miniatures, et exposant encore les portraits de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice; M. Thuillier voyant admettre à l'exposition une *Vue du lac d'Annecy en Savoie*, ouvrage acheté pour le musée de cette ville; plus dix autres paysages dont il signale entre autres un *Coup de vent dans la vallée de Chamonix;* M. Vinchon achevant pour le compte du Sénat un tableau représentant son institution, et exposant *Un épisode de l'histoire de Venise, Achille de Harlay et le duc de Guise, un enrôlement volontaire*, et *Boissy d'Anglas;* M. Horsin Déon faisant admettre à l'Exposition *Un intérieur d'atelier* d'un bel effet; M. Delorme, décorant la chapelle de Saint-Pierre l'Exorciste à l'église Saint-Eustache; M. Sudre, exposant dix-sept aquarelles, dont quatorze représentent les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand; M. Gavet, produisant *Un sauvetage, une prière à la Madone, l'incrédulité de saint Thomas*, et *la Descente de croix* d'après Rubens; M. Dubouloz exposant *l'Héroïsme d'un paysan pendant la captivité du roi Jean;* M. Dussauce travaillant à l'œuvre la plus importante qui se soit faite en papier peint, et exposant

un spécimen de ses travaux au palais de l'industrie; Mme Alex. Kerr, de Londres, produisant une série de petits tableaux-paysages, dessinés à l'aiguille sur marbre noir, et remarquables par une grande finesse de touche; M. Gélibert, faisant admettre à l'exposition une toile représentant des brebis et des moutons; Enfin, MM. Hivonnet, à Poitiers, et Passepont, à Auxerre, professant tous deux avec distinction les principes du dessin et de la peinture.

Passant en revue la section des architectes, celle des statuaires et celle des graveurs, M. Moullard mentionne M. Gatteaux de l'Institut, exposant une statue de Minerve après le jugement de Pâris et un buste de Michel-Ange; M. Husson, exposant sa statue d'Eustache Lesueur, et achevant pour le compte de l'État, trois autres statues destinées à la décoration du Louvre; M. Desbœufs, exécutant la façade du Palais de l'Industrie, exposant la statue de Pandore, obtenant au concours une frise du bas-relief, et destinant pour la décoration du Louvre, une statue de Voltaire et un groupe en marbre représentant les nymphes des eaux; M. Farochon, exposant un grand nombre de modèles et de médailles en bronze; M. Lenoir, achevant l'une des façades intérieures de l'hôtel de Cluny ainsi que trois nouvelles salles, et exposant à l'avenue Montaigne l'intérieur de la grande chapelle, quatre dessins de sa restauration de l'hôtel de Cluny et deux feuilles du grand plan de Paris au XV[e] siècle; décrivant le tombeau de l'empereur Napoléon aux Invalides et publiant la 32[e] livraison de la Statistique monumentale de la France; M. Delaistre, publiant un cours complet de dessin linéaire, M. Desjardins, exposant le portique de l'ancienne abbaye de Charlieux, M. Garnau, deux projets, l'un d'opéra, l'autre de cathédrale; M. Bridoux, exposant des gravures représentant la sainte Famille, la Vierge aux candélabres et le portrait de la belle Ferronnière; M. Bein, faisant admettre plusieurs gravures à sujets religieux, M. Dien, la sainte Famille et les Sibylles. M. Texier, une vue de la salle des Deux Sœurs à l'Alhambra de Grenade.

Dans la section de musique et de la littérature appliquée aux arts, M. le secrétaire général cite M. Delaire avec son cortége de qualités administratives, de poëte et de musicien; M. Ch. Pollet, compositeur de mérite et fondateur de plusieurs sociétés philharmoniques; M. Fr. Viret, faisant exécuter plusieurs messes et composant des symphonies harmonieuses, des recueils de motets et de mélodies dramatiques; M. Martin d'Angers, auteur de poésies empreintes de bon goût et d'à-propos, également compositeur de musique; M. Maillet, faisant sortir de la presse le 18[e] volume de nos annales et composant plusieurs fragments de poésie; M. Ch. Chevalier, auteur du guide du photographe; M. Colombe, produisant un opuscule sur l'éloge de l'architecture; M. Coudray-Maunier, faisant jouer plusieurs pièces de comédies et poursuivant à Chartres la création d'une Société des amis des arts. Enfin MM. Pernot, P. Carpentier, Horsin Déon, Vavin, Dussauce, Henri de Sauclières, Gelée, Alf. de Longpérier, Moultat et Léon Fournier, se faisant remarquer par des rapports élaborés avec conscience et impartialité.

Après cette revue de travaux individuels M. Moullard rappelle l'examen que la Société a été appelée à faire des verrières de Saint-Philippe du Roule, un tableau d'un effet d'optique remarquable, des procédés de M. Corplet pour la réparation des émaux de Limoges, des travaux et des inventions de M. Ch. Chevalier, l'utilité d'un tissu ardoise de M. Tolosa, des moyens de M. Laverdet pour animer par la peinture à l'huile les portraits photographiques, ainsi que l'appréciation du mérite du tableau de M. le colonel Langlois, et des pianos scandés de MM. Lentz et Houdart, lauréats de la séance.

M. Moullard mentionne les nouvelles sociétés qui ont demandé et obtenu le titre de Sociétés correspondantes; les hommages faits des œuvres présentées à l'appréciation de la Société; les pertes que la Société a faites et les réceptions des candidats admis pendant la session, au nombre desquels se trouvent, comme membres titulaires, M. Fr. Viret, peintre, poëte et musicien, M. Taveau, artiste amateur, M. Vieillard, bibliothécaire du Sénat, lauréat de l'Académie française et de celle des Beaux-Arts, M. Gendré, peintre et professeur de dessin et de perspective. Parmi les membres correspondants, M. Chervin aîné à Lyon, M. Passepont, peintre et professeur de dessin à Auxerre, M. Coudray-Maunier à Chartres et M. Émile Nesle, peintre et professeur à Châtillon-sur-Seine. Enfin, Mme Genest, ancienne élève du Conservatoire, reçue parmi les membres honoraires.

M. Moullard rappelle la grande médaille d'or accordée par la reine d'Angleterre à M. Hittorff, à cause des services rendus par ses écrits et les édifices qu'il a élevés.

La fin de ce résumé aura sa place dans le prochain compte rendu.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 *juillet.*

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 19 juin; 2° Correspondance; 3° Nomination de la commission chargée d'examiner les travaux d'art à l'Exposition de l'industrie; 4° Questions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 15 *juin* 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

En l'absence de M. Clerget, secrétaire général, qui ne peut assister à la séance, M. Brevière donne lecture du procès-verbal.

M. Émile Bellier de la Chavignerie fait observer qu'il n'assistait point à l'inauguration de la statue de la Vierge de M. Michel Pascal, exécutée pour la cathédrale de Chartres. C'est dans l'atelier de l'artiste qu'il a été admis à visiter son œuvre. Après cette rectification le procès-verbal est adopté.

M. Saugrin, précédemment admis comme membre du Comité, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance pour cause d'indisposition.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société libre des Beaux-Arts, qui informe le Comité qu'elle tiendra sa séance publique annuelle le 17 courant. Une députation de quatre membres, à laquelle se joindra M. le président, est désignée par le sort pour assister à cette solennité. Un volume des annales de la Société libre des Beaux-Arts, qui accompagne cette lettre, est également déposé sur le bureau. M. E. B. de la Chavignerie est chargé d'en rendre compte. Le Comité, en votant des remerciements à la Société libre des Beaux-Arts pour ce cordial témoignage de bonne confraternité, remercie M. le président d'avoir transmis à la Société libre l'expression des sentiments du Comité central des artistes.

M. Siméon Chaumier lit un rapport sur les gracieuses poésies intitulées *Pâquerettes*, par M. A. Carlier. Ce rapport devant être imprimé nous sommes dispensés d'en faire l'analyse.

L'auteur de ces poésies présenté dans une précédente séance, est, après le scrutin d'usage, proclamé membre du Comité ; son arrivée inattendue signalée par un membre, est accueillie par de sympathiques applaudissements.

M. E. B. de la Chavignerie fait part au Comité que l'anniversaire de l'inauguration du buste de Lantara, offert par un membre du Comité, a été, cette année comme les précédentes, célébré par une fête communale fort animée.

M. Schaal s'excuse de ne pouvoir présenter la suite de son rapport sur les ouvrages envoyés à l'Exposition universelle par les membres du Comité, les objets sur lesquels doivent porter ses appréciations n'étant pas tous mis en place.

Le même membre dépose sur le bureau sa première livraison de dessins fac-simile gravés par lui d'après les originaux de Prudhon, Descamps, Géricault, Pradier et autres artistes célèbres. Ces gravures, exécutées par divers procédés en usage, mais d'une application heureuse, imitent parfaitement le crayon, le lavis ou la plume, ainsi que la hardiesse et la liberté de touche de ces maîtres. Le Comité applaudit à l'heureuse idée qui a dirigé notre collègue, cherchant à populariser les premiers jets de ces conceptions artistiques où l'étincelle du génie brille de tout son éclat.

Dans cette livraison, composée des premiers ouvrages de nos célébrités artistiques, M. Louis Schaal, par une heureuse innovation, a placé en regard de la peinture, de la statuaire, de l'architecture, l'art musical lui-même ; à côté de Prudhon, de Pradier, de Géricault, de Descamps, il a fait figurer Chérubini.

Mlle Lescuyer fait hommage au Comité du dessin de son tableau dont M. Schaal a rendu compte dans le dernier numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS, en prenant l'engagement de reproduire cette composition par la gravure.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 6 juillet :

1° Lecture du procès-verbal ; 2° correspondance ; 3° rapport des Commissions ; 4° conférences orales sur l'Exposition des beaux-arts ; 5° propositions diverses ; 6° présentation de candidats et élections, s'il y a lieu.

Le pro-secrétaire :

H. BREVIÈRE.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *Les Vêpres siciliennes.* — ODÉON : *Médée.* — *L'Amour par ordre.* — VARIÉTÉS : la direction ; — la troupe. — THÉATRE-LYRIQUE : Reprise de *la Sirène.* — AMBIGU : *Frère et sœur.* — GAITÉ : *le sergent Frédéric.*

La réussite des *Vêpres siciliennes* n'a fait que grandir à l'Académie impériale de musique depuis la première représentation du nouvel opéra de Verdi, dont MM. Scribe et Charles Duveyrier ont composé le livret. L'analyse de cette pièce serait ici superflue : par un de ces caprices comme M. Scribe s'en est tant passé au courant de sa longue carrière, le terrible événement historique qui a ensanglanté la Sicile il y a cinq siècles et demi n'est rappelé qu'à la dernière scène par le bruit des cloches. D'un autre côté, les auteurs n'ont aucun scrupule de déclarer dans une note servant de préface à leur poëme, que le massacre

commencé à Palerme le mardi de Pâques 1282, sous le règne du roi Charles d'Anjou, et continué pendant un mois dans le surplus de l'île, n'a jamais *existé*. Passons! ce solécisme aussi bien que cet oubli des annales italiennes n'a rien qui doive surprendre pour peu que l'on connaisse l'académicien qui s'en est rendu coupable. L'intrigue en elle-même est tout ce que l'on voudra, hormis le tragique épisode de Guy de Monfort; ce serait, paraît-il, un vieil ours étrillé à nouveau, un drame lyrique dont on a parlé il y a dix ou douze ans, et qui avait alors pour titre : *le Duc d'Albe*. Quatre personnages suffisent à l'action : une duchesse Hélène, le gouverneur Guy de Monfort, le médecin Jean de Procida et un beau ténébreux du nom d'Henri, représentés par Mlle Cruvelli, MM. Bonnehée, Obin et Gueymard, qui s'acquittent de leurs rôles, principalement les trois premiers, avec beaucoup de talent.

Parmi les beautés d'un ordre supérieur que renferme cette partition des *Vêpres siciliennes*, on distingue surtout au premier acte la cavatine d'Hélène; au second acte le bel air de Procida, on ne peut mieux chanté par M. Obin et le double chœur final; à l'acte suivant, un duo très-développé entre MM. Bonnehée et Gueymard; au quatrième, la romance à deux voix chantée par Mlle Cruvelli et M. Gueymard; enfin, au dernier acte la polonaise de la duchesse et le trio réclamé comme une condition *sine qua non* par M. Verdi à M. Scribe. Les décorations et la mise en scène sont magnifiques. On n'a à reprocher au ballet des *quatre saisons*, figurées par Mlles Legrain, Nathan, Beretta et Couqui, ballet qui coupe agréablement le troisième acte, qu'un excès de longueur auquel il sera facile de remédier.

Il se répète que pour mettre le comble à son succès le maestro Verdi sera bientôt promu au grade d'officier dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur. —L'*Armide* de Gluck a été exécutée la semaine dernière au Conservatoire; la réussite qui a couronné cette épreuve, permet de croire que le chef-d'œuvre du rival de Piccini sera repris en grande pompe à l'Opéra. — A peine revenu d'Allemagne, Roger a contracté avec l'administration de notre première scène lyrique un engagement de quatre mois au prix de 40 000 francs. Le célèbre ténor remplira le rôle principal dans la traduction de la *santa Chiara*, opéra de son altesse royale le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, dont la première représentation doit avoir lieu au mois d'août en présence de la reine d'Angleterre.

De retour à Paris depuis peu de jours, Mme Plessy-Arnould doit, dit-on, très prochainement reparaître sur la scène de la rue Richelieu. La charmante actrice retrouvera sans doute à la Comédie-Française avec les applaudissements d'un public juste appréciateur, les sympathies que sa longue absence avait pu amoindrir, mais qui ne se sont jamais complétement effacées.—Une œuvre classique, une de ces œuvres littéraires dans la véritable acception du mot, comme le premier et le second Théâtre Français devraient en avoir plus souvent sur leur affiche, a été représentée à l'Odéon. La *Médée* de notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, n'a eu à subir, comme celle de M. Legouvé, ni les fantaisies d'une inconstante tragédienne, ni les hasards de la justice. La *Médée* que M. Lucas avec une fidélité rare a traduite d'*Eurypide*, cordialement acceptée par le directeur de l'Odéon, répétée avec soin, jouée avec talent par plusieurs de ses interprètes, a reçu du public le meilleur et le plus intelligent accueil. M. Hippolyte Lucas a conservé à son imitation la forme concise du tragique grec, prévenance dont il faut lui savoir gré puisqu'elle a pour résultat l'absence de deux actes sur les cinq consacrés par l'antique habitude. En somme, s'il n'y a pas à critiquer l'intrigue de la *Médée* que M. Lucas s'est fait un respectueux devoir de transporter de la langue d'Homère dans la nôtre, il faut accorder de sincères éloges à l'élégance du style, à la facilité et à la pureté des vers du poëte. — Une autre première représentation a suivi celle de la *Médée;* cette nouveauté est un petit acte ayant pour titre : l'*Amour par ordre* et pour auteur M. de Pellaert. On a principalement applaudi MM. Metrême, Talbot et Mlle Pauline Grangé dans cet agréable lever de rideau.

Après une clôture momentanée, les Variétés ont rouvert leurs portes au public durant le mois qui vient de finir et cette réouverture a été marquée par des succès que l'affiche constate encore. Aux noms de MM. Bouffé, Lassagne, Charles Perey, Cachardy, Ambroise, qui forment le cadre de la nouvelle troupe, sont venus se joindre quelques noms nouveaux ou oubliés de la foule, tels que ceux de MM. Michel Alexandre, Émile Thierry, Christian, Paulin Chevalier, Armand, Mmes Dalloca, Jumatier, Émilie Baudin et Potel. Ces engagements, pour la plupart, n'ont été signés qu'après mûr examen. M. Cogniard, dit-on, avant de contracter avec ses nouveaux pensionnaires, a été les entendre les uns au Théâtre-Lyrique, les autres aux Batignolles, quelques-uns même au petit théâtre Saint-Marcel. Les traitements en général sont modestes, mais ils répondent, dans le plus grand nombre des cas, au talent de ceux qui les reçoivent. La haute probité et l'intelligence dramatique de M. Cogniard sont à cet égard de péremptoires garanties.

Instruit par l'expérience, le directeur actuel a réorganisé tous les services et fait, à proprement parler, maison nette : il n'a conservé que le vieux régisseur du matériel, qui paraît faire partie du mobilier, car il a été compris dans toutes les ventes qui se sont succédé depuis un quart de siècle. M. Cogniard n'a d'ailleurs accepté la direction que sous la réserve expresse que l'arriéré des comédies et vaudevilles serait tenu pour clos; que la nouvelle administration n'aurait à subir aucune des servitudes de l'ancienne. Il se répète néanmoins que, par égard pour quelques auteurs, une douzaine d'œuvres oubliées dans les cartons ont obtenu remise de l'ostracisme. En somme la direction de M. Hippolyte Cogniard, heureusement secondé par son frère, s'inaugure sous les plus favorables auspices; la moyenne des recettes a été, depuis la reprise, de 2,500 fr. par jour.

Quelques lignes sur la troupe compléteront ce qui vient d'être dit de l'ensemble administratif. Parlons d'abord des anciens pensionnaires : il faut reconnaître que Bouffé a retrouvé son beau temps avec *les Enfants de Troupe;* que Cachardy n'a pas cessé d'être un élégant comédien, et qu'Ambroise, dans le rôle du tambour, n'est point resté en arrière de ses prédécesseurs Klein et Hoffmann. Un nouveau venu est M. Michel-Alexandre, que Saint-Pétersbourg restitue à Paris qui l'avait presque oublié. Les imitations de M. Michel-Alexandre ont été fort goûtées à Paris, où cet acteur a trouvé des rivaux dans MM. Neuville et Brasseur. Quoi qu'il en soit, M. Michel-Alexandre n'a pas perdu sa première verve, ainsi qu'il le prouve en ressuscitant sur la scène du boulevard Montmartre la désopilante individualité d'Odry. Peut-être Vernet et Lepeintre auront-ils aussi leur tour.

Quant à M. Émile Thierry, jeune premier dans toute l'acception de l'âge, hier inconnu, aujourd'hui hardiment posé devant la rampe, on raconte que ce débutant, qui ne porte pas le nom de son père, a quelque peu heurté les intentions de l'auteur de ses jours en abordant la scène; mais le théâtre était sa vocation, et il a suivi son étoile. D'heureux essais dans les chansonnettes ayant valu à M. Thierry les applaudissements des salons, ces sympathies du monde lui ont suggéré l'idée de se présenter au Conservatoire, où il a étudié quelque temps sous la direction de Provost, pour de là arriver d'un bond aux Variétés. Le rôle de Sevelas des *Enfants de Troupe* a donné à M. Thierry l'occasion de révéler une intelligence et une entente de la comédie qu'on n'acquiert habituellement qu'après une longue pratique. La pièce où le jeune artiste montre au mieux les aptitudes qui le distinguent, est celle intitulée *Apartments furnished*, où il remplit le rôle de sir John, type d'Anglais qui rappelle les bonnes scènes de Levassor.

Un autre jeune premier, M. Christian, sort des Folies Dramatiques, et a créé sur son nouveau théâtre le personnage de Carambec, caractère bien étudié qui n'est pas sans quelque similitude avec celui de Bardou dans *Passé minuit*. Pour ce qui est de MM. Paulin Chevalier et Barni, qui ont un peu couru la province avant de se fixer à Paris, ils n'ont pas à se plaindre du public. M. Armand Petit a été pris au théâtre du Luxembourg; sa voix, qui ne manque pas de charme, est comme un écho de celle de M. Gozora, chanteur habitué au succès, mais qui ne se fait entendre qu'aux concerts et dans les salons.

Les actrices récemment engagées par M. Hippolyte Cogniard, ne jouissent pas, pour la majeure partie, d'une grande notoriété. Si nos souvenirs sont exacts, Mme Dalloca a déjà appartenu à la Comédie-Française et au Gymnase; elle a trop de jeunesse, de grâce et de talent pour que la réussite ne soit point avec elle aux Variétés ou ailleurs. Il est permis d'en écrire à peu près autant de Mmes Jumatier, Émilie Baudin et Potel, camarades de Mme Dalloca. Avec de tels éléments, MM. Cogniard peuvent compter sur la fortune et avoir l'assurance que, pour la joyeuse entreprise qu'ils dirigent, il n'y aura jamais de morte saison.

La Sirène a été reprise au Théâtre-Lyrique et trois débuts ont marqué cette réapparition d'un des bons opéras de M. Auber. Dulaurens qu'on avait déjà entendu sur cette même scène, il y a deux ans, a chanté le rôle créé par Roger. M. Prilleux reproduit habilement Riquier dans le personnage de Popoli, et enfin, Mlle Pannetrat, cantatrice heureusement douée, a rappelé, en diverses parties de son rôle, les qualités qu'on a eu l'occasion d'applaudir à l'Opéra-Comique chez Mlle Lavoye. — Le Théâtre-Lyrique va, dit-on, à partir du premier jour de ce mois, clore ses portes, pour ne les rouvrir qu'au commencement ou peut-être à la fin de septembre.

La collaboration de MM. Méry et Bernard Lopez a valu à l'Ambigu un drame plus littéraire que ceux qu'il offre d'habitude à son public; l'ouvrage intitulé *Frère et Sœur* ne repose pas sur une idée précisement nouvelle; on y distingue çà et là de vagues réminiscences du beau récit de *Colomba*, fait jadis par M. Mérimée dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui a inspiré plus tard un amusant vaudeville, *la Vendetta*, représenté au théâtre des Variétés. Le sujet de *Frère et Sœur* est donc emprunté aux mœurs corses. Un noble de Bastia ou de Bonifacio a promis la main de sa sœur à un seigneur

de ses amis qui en est éperdument amoureux. Survient un de ces conquérants comme il en faut aux romans et aux mélodrames, lequel fascine, subjugue et finalement déshonore la fiancée d'un autre. Le frère de la pauvre fille abusée court après le séducteur, l'attrape à Paris, le ramène en Corse, lui fait demander pardon à sa sœur dont il l'oblige à accepter la main, après quoi, au sortir de l'église, il lui passe son épée au travers du corps et rend à son premier amour la veuve réhabilitée. On pleure et on applaudit beaucoup.

L'engagement de Mlle Déjazet à la Gaîté était, pour ce théâtre, au milieu des circonstances présentes, un gage presque assuré de succès. L'expérience a pleinement confirmé cet espoir et *le Sergent Frédéric*, imbroglio moitié drame, moitié vaudeville de MM. Dumanoir et Emile Vanderburk, montrant, comme on s'en doute, la vive et malicieuse comédienne en travesti, c'est-à-dire sous l'uniforme du sous-officier, attire tous les soirs une foule compacte dans la salle de M. Hostein. Ce sergent Frédéric est tout simplement le grand Frédéric lui-même, l'ami et le correspondant de Voltaire. Mlle Déjazet continue au boulevard du crime les Richelieu et les Lauzun du théâtre du Palais-Royal. MARFORIO.

MÉLANGES.

1er juillet.

L'un des artistes distingués de notre école contemporaine, M. Delorme, qui s'est acquis un juste renom dans la peinture religieuse, a terminé les travaux de longue haleine dont il avait été chargé pour la décoration d'une des chapelles de l'église Saint-Eustache, qui a été placée sous le vocable de saint Pierre l'Exorciste, bienheureux dont le pinceau de M. Delorme a reproduit la pieuse légende. Les échafaudages qui masquaient la chapelle ont été enlevés depuis peu de jours.

— Deux nouvelles salles ont été ouvertes au Louvre par les soins de M. le comte de Nieuwerkerque, directeur général des musées impériaux; ces salles ont été consacrées à l'exposition des antiquités d'Égypte, dont nos précieuses collections se sont récemment enrichies. La première salle renferme les morceaux d'art des anciens âges de la monarchie égyptienne au classement desquels a présidé le savant conservateur, M. le comte de Rougé. La seconde salle offre de curieux assemblages des grands monuments de pierre et de la majeure partie des stèles recueillies dans le sérapéum de Memphis, par M. Mariette.

— Un extrait de l'*Encyclopédie d'architecture* vient d'être réimprimé et distribué à un grand nombre d'exemplaires; c'est une lettre de M. Viollet-le-Duc, à M. Adolphe Lance, rédacteur de ce recueil, lettre assez développée et fort intéressante dans laquelle M. Viollet-le-Duc répond à un article de M. Michel Chevalier sur les rapports de l'architecture ancienne en France avec l'architecture de *l'avenir*; sur l'emploi de la fonte, du fer étiré ou laminé dans les constructions et sur les dernières applications qui ont été faites de ces matières. Le travail de M. Michel Chevalier, dont M. Viollet-le-Duc rectifie quelques involontaires erreurs, a été inséré le 1er juin dernier au *Journal des Débats*.

— La commission chargée de décerner des prix aux meilleurs ouvrages dramatiques représentés en 1854 sur les différentes scènes de la capitale, poursuit le cours de ses séances à des intervalles irréguliers; on a toutefois lieu de croire qu'elle aura terminé ses travaux et que ses arrêts seront rendus durant la première semaine de ce mois.

— La manufacture des Gobelins et de la Savonnerie apporte son brillant contingent à l'Exposition universelle, de même que les manufactures de Beauvais et de Sèvres. Les produits des Gobelins sont exposés dans la nouvelle galerie dite du Panorama. On cite les pièces suivantes parmi celles figurant à cette exposition : 1° *l'Assemblée des dieux*, pièce dite la Farnésine, copiée au palais Farnèse par Papety, d'après Raphaël : 2° *la Pêche miraculeuse*, d'après Raphaël; 3° *saint Paul et saint Barnabé*, apôtres, à Lystra, brisant les idoles et refusant de sacrifier aux faux dieux, d'après le même. Ces copies ont été exécutées par les élèves de l'école française à Rome, d'après les tapisseries du Vatican ; 4° *le Christ mis au tombeau*, copié d'après le Corrége, par Brunet, en 1752 ; 5° *portrait* de Charles Lebrun, d'après Largillière, avec entourage symbolique représentant la peinture, la sculpture, l'architecture et la tapisserie; 6° *portrait* de Colbert, d'après Claude Lefebvre; 7° *Aminthe et Sylvie*, d'après Boucher; 8° *les Confidences*, d'après le même peintre. Trois pièces seulement, provenant de la fabrication dite de la Savonnerie, paraîtront à l'Exposition; ce sont : 1° un grand tapis, d'après les dessins de MM. Séchan et Diéterle; 2° un fond de canapé; 3° un dessus de canapé, d'après M. Chabat. Tous les produits ci-dessus mentionnés ont été exécutés sous la surveillance de M. Muller, peintre, attaché à la manufacture des Gobelins comme inspecteur des travaux.

— Des travaux qui ne manquent pas d'importance s'exécutent à la Bibliothèque impériale de la rue Richelieu. On restaure l'hôtel qui a son entrée sur la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Le grand escalier, dont la cage était un peu lézardée, est repris en sous-œuvre avec un soin tout particulier. Plus de deux cents ouvriers sont occupés, dans la cour qui est du côté de la rue Vivienne, à construire une aile de bâtiment commencée sous la Restauration, puis abandonnée. Le département des plans et cartes, qui s'est emparé du local des gravures et estampes, est maintenant un musée géographique des plus intéressants. Outre une foule de plans en relief de toutes les parties du monde, on y a placé une multitude d'objets curieux : des sphères, des globes et des planisphères, des antiquités historiques. On voit aussi dans ce département une rare collection de portraits de voyageurs, de navigateurs, de géographes, notamment celui du brave lieutenant Bellot, mort tout récemment en allant à la recherche du capitaine Franklin. Le département des médailles s'est enrichi de deux énormes vases étrusques du plus beau galbe, donnés à la Bibliothèque par le prince Torlonia.

— La façade principale de l'hôtel de la Banque de France, reconstruite sur de grandes proportions, est aujourd'hui terminée, et les sculpteurs ont commencé les travaux d'ornement dont elle doit être décorée. L'année dernière on avait achevé la construction du bâtiment qui forme un retour d'équerre sur les rues Croix-des-Petits-Champs et Baillif. On construit en ce moment une nouvelle aile qui sera parallèle à celle récemment élevée du côté de la rue de la Vrillière.

—La Belgique vient de perdre dans la personne du statuaire Geerts un des artistes les plus occupés de l'Europe. Geerts avait à Louvain et à Londres de vastes ateliers où s'exécutaient sans cesse d'importants travaux. C'est l'Angleterre qui recevait ses plus beaux ouvrages. Il s'était livré particulièrement, dans ces derniers temps, à la sculpture sur bois, et ressuscitant en quelque sorte un art tombé dans l'oubli, il l'avait ramené à son ancienne perfection. Nul ne connaissait mieux que lui le style appelé gothique, dont le célèbre architecte Pergin a réveillé les traditions en Angleterre. Dix ans auraient à peine suffi à Geerts pour exécuter toutes les commandes qu'il avait reçues de ce pays; sa mort laisse un vide dans l'art où il s'était fait une si belle place.

— L'exposition générale des Beaux-Arts qui doit s'ouvrir à Anvers le 12 août prochain, ne restera pas inférieure au salon de 1852 ni à aucune des exhibitions antérieures de la même ville. Dès aujourd'hui, le concours des artistes étrangers est assuré et des envois considérables sont attendus d'Angleterre et surtout de l'Allemagne. Quant à la France, on sait assez que beaucoup de tableaux n'ont pas été achevés à temps pour être présentés à l'Exposition universelle avant le délai de rigueur, et que le défaut d'emplacement, ainsi que les décisions un peu mobiles du jury, ont laissé libres un grand nombre d'œuvres d'un véritable mérite, et qui prendront bientôt la route d'Anvers. L'exposition d'Anvers amène toujours pour les exposants l'occasion de transactions nombreuses avec les particuliers; la commission a réservé pour ses achats des fonds considérables; dans leur propre intérêt, les artistes feront bien de ne pas oublier ce salon où ils ont reçu une hospitalité toujours empressée, souvent généreuse, et qui devra à l'ouverture de l'Exposition universelle un surcroît de visiteurs étrangers traversant la Belgique pour se rendre à Paris.

— Le docteur Waagen consacre, dans une des dernières livraisons du *Journal d'art*, de Berlin, un article à l'examen de trois tableaux de Jean Van Eyck restés ignorés jusqu'à ce jour et qu'il restitue à ce maître. Un de ces tableaux se trouve à Cologne, les deux autres sont en Angleterre dans les collections de lord Heytesbury et du duc de Newcastle. Le docteur Waagen a fait une étude approfondie de l'ancienne école de Bruges.

— La fête communale d'Ypres sera marquée cette année dans cette ville par une exposition des Beaux-Arts qui restera ouverte du 5 août au 25 septembre.

—La statue colossale en bronze du célèbre chimiste Berzélius a été exposée à Munich dans la seconde quinzaine du mois dernier. Le modèle de cette statue est du directeur de l'Académie suédoise et statuaire C. G. Quarustrom. La statue est destinée à Stockholm, où a résidé et est mort l'illustre savant.

— La galerie de tableaux de M. le baron de Camuccini, à Rome, vient d'être vendue au duc de Northumberland moyennant 40,000 écus romains, 440,000 francs, dont 20 pour cent, ou 16,000 écus, 88,000 fr., seront versés dans la caisse de l'État, car c'est à cette condition que le gouvernement pontifical a permis l'exportation de la galerie.

— Les fêtes de nuit du Jardin d'Hiver sont maintenant adoptées par le monde élégant. C'est qu'aussi il est impossible de rêver quelque chose de plus poétique, de plus féerique que ce magnifique établissement, qui réunit le grand avantage d'être à la fois un jardin d'hiver et un jardin d'été, puisqu'une partie est couverte et l'autre en plein air. L'avant-dernière fête, celle du mercredi de la semaine qui vient de finir, favorisée par le temps, a de beaucoup dépassé en éclat les soirées précédentes. Deux mille dames avaient été invitées à cette brillante fête de nuit.

UNE VISITE

AU CHATEAU DE VAUX-PRASLIN.

ARCHITECTURE. — STATUAIRE. — PEINTURE.

A quelques kilomètres de Melun, ville célébrée par César, le premier historien des Gaules, avant d'être la patrie d'Amyot et le refuge d'Abeilard, plus renommée actuellement par ses fabriques et sa maison de détention que par son passé, s'élève le châtean de Vaux-Praslin, cette merveille qui, après avoir réclamé des sommes exorbitantes pour son édification, a coûté la liberté et la vie à son prodigue fondateur, Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, maître des requêtes à vingt ans sous Louis XIII, procureur général du parlement au commencement du règne de Louis XIV, et enfin surintendant des finances de France et ministre d'État en 1645. Le domaine dont il s'agit, ancienne annexe de Maincy, a souvent changé de nom; il fut, dans l'origine, appelé *Vaux-le-Vicomte;* c'était alors un bien seigneurial que le marquis de Belle-Isle avait transformé en lieu de délices.

« Ce palais, dit Voltaire, et les jardins avaient coûté à Fouquet dix-huit millions de livres qui en valent près de trente-six aujourd'hui[1]; il avait bâti le palais deux fois et acheté trois villages entiers dont le terrain fut enfermé dans des jardins immenses, plantés en partie par Le Nôtre et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de saint-Cloud, étaient alors des prodiges.

« Mais, quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par les rois, approchassent de la beauté de Vaux. »

Le maréchal de Villars eut l'avantage d'être le second possesseur du féerique château de Fouquet, qui prit par la volonté de son nouveau maître le nom de Vaux-Villars. Malheureusement le fils du triomphateur de Fridelinguen et de Hochstet, Honoré-Armand de Villars, pair de France, gouverneur de Provence, brigadier des armées du roi et l'un des quarante de l'Académie française, qui avait hérité de tous les biens et d'une grande partie des dignités de son père, renonça à l'entretien des cascades, bouleversa les jardins et vendit au duc de Choiseul-Praslin, ministre de Louis XV, cette belle propriété qui n'a pas cessé depuis d'appartenir à la famille Praslin.

Après ces rapides détails empruntés aux annales et aux souvenirs des deux siècles qui ont précédé le nôtre, il nous paraît opportun d'aborder sans plus de préliminaires la brève et très-imparfaite description des lieux

1. Il est à remarquer que ces 18 millions déjà doublés au temps de Voltaire en feraient plus de 60 maintenant.

splendides que nous avons parcourus et qui ont laissé dans notre mémoire une ineffaçable trace.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

La route de Meaux. — Chateau de Voisenon. — Rubelles. — Avenue. — Silhouette de Vaux-Praslin. — Grille d'entrée. — Avant-cour. — Pont et terrasse. — Cour d'honneur. — Façade septentrionale. — Le blason des Choiseul-Praslin. — Perron et vestibule. — Salon du dôme.

Quand on se conforme, comme nous l'avons fait, à l'itinéraire de l'érudit et modeste M. Denecourt, le Sauval, le Félibien du département de Seine-et-Marne, itinéraire qui nous a été d'un grand secours durant notre voyage, et qui nous sert non moins utilement dans la rédaction de cette notice, on quitte Melun par la barrière des Carmes, et l'on suit la route de Meaux pendant l'espace d'environ deux kilomètres. Un petit pont en pierre franchi, on remarque sur le côté gauche de la chaussée, à la base de la terrasse d'un parc, et entourée d'une clôture dont la principale entrée est ouverte, une fontaine jaillissante et limpide au front de laquelle se lit une hospitalière inscription.

En cet endroit du trajet, le voyageur, laissant sur sa gauche le célèbre château de Voisenon et le riant village de Rubelles, abandonne la route de Meaux pour prendre à droite une superbe avenue dont les quatre rangées d'arbres se composent alternativement d'ormes, de trembles, de platanes, d'acacias, de marronniers et de sycomores, verdoyant assemblage bien capable de passionner un paysagiste. Au bout de cette avenue, dont la traversée demande douze ou quinze minutes, est un espace découvert d'où les regards embrassent d'immenses constructions se développant sur la droite. Il est alors facile de deviner que l'on est en face du château de Vaux-Praslin, dont la masse générale offre à l'œil la forme d'un gigantesque quadrilatère.

Ici l'artiste, le poëte, le rêveur, le philosophe s'arrêtent, contemplent et méditent. Le voilà tout entier, ce manoir de Vaux-Praslin, cette habitation princière, avec ses eaux vives, son immense parc, ses allées ombreuses, ses bosquets, ses vertes pelouses, ses hautes futaies, ses grottes mystérieuses et son canal! Au milieu de toutes ces surprises et de toutes ces richesses, s'inclinent encore çà et là des cascades en ruine et délaissées, qui ont jadis été qualifiées de merveilles non-seulement en France, mais dans le surplus de l'Europe, et qui ont devancé, provoqué peut-être les incomparables magnificences des royales eaux de Versailles.

Bientôt on se trouve devant la grille monumentale, enrichie de figures de Termes doubles et flanquée de deux portes rustiques, couronnées chacune par un fronton. Puis vient l'avant-cour, décorée de portiques avec de vastes communs historiés; le tout terminé par des fossés où sans cesse l'eau se renouvelle. Arrivent enfin comme complément le pont qui défend et la terrasse balustradée qui environne le château, autour duquel elle dessine une enceinte à peu près octogonale.

La grille d'entrée dont il a été question et qui est un chef-d'œuvre de serrurerie, donne accès dans la cour intérieure, que de nombreux orangers embaument et que des fontaines rafraîchissent. De cette cour, on est à même de considérer et d'apprécier mieux que partout ailleurs la façade nord de l'édifice, bâtie en 1653 sur les plans de Levau. La façade se compose du *pavillon* circulaire et central dit *de l'Horloge* et de deux autres avant-corps à l'une et à l'autre de ses extrémités. Admirable sujet d'étude que cette portion du monument pour l'imagination, le crayon et l'équerre de l'architecte, qui n'a que l'embarras du choix entre ses proportions élégantes, ses lignes gracieuses, son beau fronton et les sculptures qui accompagnent les armoiries des Choiseul-Praslin!

Le blason de la noble famille, que j'expliquerai bien mal, peu familiarisé que je suis avec la langue héraldique, consiste en une croix sur un fond parsemé de carreaux soutenus par des amours et des lions sous lesquels se croisent des cornes d'abondance d'où s'échappent les dons de la terre. Il est plus que probable que ces armoiries recouvrent l'ancien écusson de Fouquet, que l'on remarque à demi effacé dans l'attique des pavillons de l'avant-corps.

Un perron de vingt-cinq marches et un vestibule décoré de colonnes doriques isolées, avec figures de marbre d'après l'antique et quelques bustes en marbre à deux nuances conduisent, sous le dôme ou grand salon ovale dont l'architecture d'ordre composite présente une disposition d'arcades et de pilastres. Quatre de ces arcades sont remplies par autant de statues de marbre grandes comme nature et de style antique. Au-dessus de la corniche, dans les entre-deux des fenêtres, se tiennent debout seize cariatides colossales réunies par des guirlandes et supportant l'attique d'où s'élance la coupole aérienne qui fait de ce salon une sorte de crypte ouverte.

Le ciel qui domine cet espace est tout resplendissant de lumière. Rien de plus grandiose que ce firmament factice rendu presque réel par son exécution poétique et aérienne. Rien de plus

doux à l'œil que cette coupole éthérée où, au milieu de nuages diaphanes et non découpés, la vue n'est arrêtée que par un aigle à la puissante et majestueuse envergure, retenant le cordon du lustre dans son bec d'acier. En présence de cette peinture, nous sommes tenté de ne pas regretter l'ancien plafond mythologique, si longuement analysé par Scudéri, et qui a dû être détruit lors de la consolidation de la coupole.

De chaque côté de ce salon principal s'ouvrent les portes du reste des appartements dont la monographie va suivre.

II.

Salle de billard. — Salle des tapisseries. — Salon de jeu. — Salle a manger.

Dans l'aile du château à droite, le premier lieu qui fixe l'attention est l'ancienne salle de billard, qui, malgré le peu d'importance de sa destination, ne le cède en rien aux plus belles pièces de l'édifice. Cette salle, jadis antichambre des appartements des duchesses, est éclairée ainsi que toutes les autres par les fenêtres au sud, c'est-à-dire donnant sur le parc de Le Nôtre. Tout d'abord on prendrait ce lieu pour une galerie de portraits de famille, si son appropriation n'était indiquée par le principal meuble, le billard mesquin de forme, tel en un mot qu'on les fabriquait autrefois.

Le premier portrait à droite, lorsque l'on entre, est celui du ministre de Louis XV, le duc de Choiseul, troisième propriétaire du château, qui l'avait acheté, comme on l'a dit, à l'héritier et au fils du maréchal duc de Villars. Nous sommes fondé à croire que ce portrait a dû être peint à Naples, lors de l'ambassade du noble duc, quoique le fond ait beaucoup d'analogie avec le pinceau de Joseph Vernet; il se distingue par un cachet éminemment aristocratique et bien préférable à cette mise en scène pleine de morgue, dont le XVIII[e] siècle offre trop d'exemples; on y aime surtout l'aisance et la simplicité de la pose.

Plus loin, touchant à une cheminée aux proportions imposantes, dont le marbre, dit *grand antique*, est taillé avec un art infini, se trouve la reproduction d'un des nombreux faits d'armes du maréchal de Villars. La ressemblance de la grande Demoiselle et de plusieurs membres de la famille orne encore cette salle dont le plafond suffirait à la mettre hors ligne.

Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus varié et de plus riche que les voussures qui supportent ce plafond historié et peint par Charles Le Brun. Fleurs, camaïeux, figures symboliques, accessoires rehaussés d'or et bas-reliefs, tout s'y trouve agencé avec cette rare entente d'effet et d'optique qui caractérise le talent du peintre de Louis XIV. Le motif de cette belle composition est emprunté à la mythologie : *Hercule sur son char couronné par la Victoire est précédé de la Valeur et de la Renommée.* Dans la partie la plus lumineuse du ciel apparaît Jupiter avec les autres dieux empressés d'admettre le héros au sein de l'Olympe. Aux angles, quatre camaïeux retracent divers travaux d'Hercule.

La pièce suivante est un salon richement tendu de tapisseries de Beauvais, dont les cartons sont à notre avis l'œuvre de Boucher; d'où il résulterait dans notre opinion que la tenture a été renouvelée sous Louis XV, mais non les voussures et les lambris où se voient encore, avec la devise de Fouquet, l'écureuil et le serpent. Les peintures de la voûte représentent la Fidélité, le Secret, la Force et la Prudence, soutenus par la Renommée. A l'arrière-plan, Apollon chasse à coups de flèches l'Envie et d'autres monstres qui se perdent dans l'épaisseur des nuées. Cet intérieur a un air solennel qui n'est égalé que par sa richesse décorative. C'est bien là, en effet, le pinceau déjà magistral de Charles Le Brun, travaillant en quelque sorte sous les yeux du cardinal Mazarin, qui se plaisait à voir l'artiste livré à ses inspirations dans le château de Vaux. Honneur et fortune insignes pour l'homme de génie présenté peu après par le cardinal à Louis XIV, dont il devait être plus tard le premier peintre! Les allégories de Le Brun n'empêchent pas l'attention des amateurs de se diriger vers des meubles de prix et une cheminée en marbre griotte.

Vient ensuite un salon de jeu, réduit charmant qui était au début un cabinet de travail et qu'embellissent des arabesques parmi lesquelles on remarque un écureuil à qui une couleuvre donne la chasse. Le sujet remplissant le plafond est une personnification de l'*Aurore;* les accessoires ne sont ni moins élégants ni moins somptueux que ceux des précédents plafonds.

Pour procéder à l'examen des appartements de l'aile opposée, le visiteur, obligé de revenir sur ses pas, traverse la vaste salle à manger autrefois le salon d'honneur. Ce curieux et riche spécimen du style Louis XIV n'a de comparable que la belle salle des gardes du palais de Fontainebleau. Une large armoire pourvue de glaces renferme une précieuse collection de porcelaines de Sèvres, de Saxe et du Japon, collection royale qu'on chercherait inutilement ailleurs. Les panneaux de droite et de gauche sont couverts de tableaux remémorant les plus notables épisodes de la vie militaire du vainqueur de Denain. En face de l'armoire aux porcelaines, se remarque la plus belle console sculptée et dorée que nous ayons

jamais vue et qui est à coup sûr un des chefs-d'œuvre de ce genre dans le style du XVIIe siècle.

THÉODORE LEJEUNE,
Peintre attaché à la restauration des tableaux des musées et des palais impériaux.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

PEINTURE RELIGIEUSE.

QUATRIÈME ARTICLE.

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES : MM. HUBERT. — DOBSON. — HUNT. — EDDIS. — POOLE. — DYCE. — MONTANÈS. — LOUIS DE MADRAZO. — CHARLES DE MADRAZO. — CLAVÉ. — FERRANT. — ALEX. THOMAS. — DOBBELAERE. — J. PECHER. — L. MATHIEU, — SCIALLERO. — CAVALLERI. — ROBERT BOMPIANI. — GABRIEL SOUS LA CROIX. — ANTOINE SASSO. — ROSA SASSO. — JOSEPH BEZZUOLI. — JUAN CORDERO. — PIETROWSKI. — BEGAS. — KASELOWSKI. — GUIL. HENSEL. — JUL. GRUN. — CHARLES MULLER. — ITTENBACH. — PESCHEL. — HUBNER. — KAULBACH ET CORNELIUS.

Je débute mal avec l'exposition anglaise. L'ordre que j'ai dû suivre m'oblige à l'aborder par l'endroit où elle est le plus faible, celui de la peinture religieuse; mais la peinture de genre aura son tour; c'est là que j'attends l'art de nos voisins, c'est là que je lui promets et qu'il saura bien prendre une brillante revanche. Au reste, pourquoi ne pas le dire? je ne regrette rien à la distribution de mon travail. Il y a un programme complet qui sert de règle à tous les catalogues méthodiques; c'est celui que j'ai pris pour guide dans la revue de l'Exposition universelle, et, sans vouloir manquer aux devoirs de la critique hospitalière, je me sais bon gré d'avoir choisi un cadre que l'Exposition française a coutume de remplir et qu'elle remplit encore seule cette année dans la variété de ses divisions.

Je n'examinerai pas autrement si le protestantisme a été défavorable au développement de la peinture religieuse en Angleterre. J'évite les considérations trop vastes qui passent l'humble mesure de ces articles. L'Exposition est grande et le temps restreint, du moins pour la périodicité qui compte les mois comme deux jours. Les théories peuvent attendre; mais les tableaux n'attendront pas; c'est pour cela qu'il faut faire passer les théories après les tableaux, au risque d'ajourner indéfiniment les théories.

Herbert a le faux goût épique des keepsakes qui lui tient à peu près lieu du style biblique. De quoi se compose ce faux goût épique? Je ne saurais le dire au juste; mais les costumes de l'Opéra-Italien dans *Moïse* et dans *Sémiramis* en donnent assez bien l'idée. Si son saint Jean-Baptiste devant Hérode rappelle médiocrement l'Évangile, son roi Lear déshéritant Cordelia passerait aisément pour un Saül ou pour quelque prince d'Assyrie. Hérode, vêtu d'une longue robe et d'un manteau du XIe siècle, est assis sur une espèce de trône du XIIIe avec un dossier en forme d'éventail ou de garde-feu. Sous ses pieds est renversé un tabouret dont le fond montre la sangle. A côté de lui se tiennent Hérodiade courroucée et la fille d'Hérodiade en habit de ballet, tambour de Biscaye à la main, si je ne me trompe, clochettes et grelots cousus à la robe, telle qu'elle sera sans doute le jour où elle obtiendra, pour prix de quelque prouesse chorégraphique, la tête du sauvage prophète. Je ne parle pas du saint Jean. Il est conforme à la tradition. Bras et poitrine nus, sayon pendant autour des reins, le corps brûlé par le soleil, amaigri par le jeûne et le doigt levé en l'air pour attester le ciel. Que dirai-je? car c'est une étrange nécessité que de dire quelque chose où il n'y a rien à dire. Si le tableau d'Herbert était placé dans une des salles de l'Exposition française, je ne me croirais pas obligé de compter avec lui. Je le regarderais en passant comme bien d'autres toiles dont le travail est louable et qui n'en laissent pas moins le public indifférent. Je trouverais la composition claire, la couleur sèche, les têtes des deux femmes plates et sans caractère; en regardant plus à loisir, je remarque des détails exécutés avec beaucoup de soin, ainsi le tabouret lui-même et le degré de marbre qui supporte le trône, marbre blanc et luisant, semblable à un miroir poli, où le reflet du siége royal, celui des pieds d'Hérode, et de ses amples vêtements se perd dans la profondeur lactée.

Dobson, *Tobie et l'ange*. M. Dobson imite Schopin. Il est le moins anglais de tous les peintres anglais, je ne dis pas le moins habile; mais le moins sincère et le moins intéressant à notre point de vue. Sa couleur est bien faite, sa touche aisée et large, la tunique blanche de l'ange, raies bleu et marron alternées, la gourde qu'il porte à la ceinture sont d'un ton frais et heureux; mais les qualités de M. Dobson sont des qualités françaises, ses défauts sont nos propres défauts. Ce qu'il nous montre, il nous le rend; ce qu'il nous apporte, il nous le rapporte.

Ce que nous donne M. Hunt n'est peut-être pas à lui, du moins n'est-ce pas non plus à nous. *La lumière du monde*, dit le livret. Cette lumière du monde, c'est le Christ; mais un Christ particulier

et bizarre. Il vient de nuit, la couronne sur la tête, un manteau de pourpre brodé d'or sur les épaules. Il tient à la main une lanterne dont la richesse répond à celle de son costume, précieuse par le travail, précieuse par la matière. La lanterne jette sa clarté parmi des fruits tombés à terre, des herbes sèches et des ronces grimpantes. Le nocturne visiteur s'arrête devant une porte. Il soulève le marteau et prête l'oreille avant de frapper. Ce n'est pas ainsi que nous interprétons la parole de saint Jean : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. » Nous ne mettrions pas hors du Christ la lumière qui est sa vie même. Ce n'est pas une lanterne, fût-ce une lanterne d'or, ce serait sa divinité qui rayonnerait dans les ténèbres ; nous ne voudrions pas qu'il eût l'air d'un roi fantastique, ou d'un mort qui revient à son logis dans la nuit de la Toussaint ; mais qu'il fût le fils de l'homme et qu'on le reconnût fils de Dieu. Du reste, le tableau de M. Hunt est curieux et remarquable, véritablement anglais en ce sens qu'il ne relève ni de la tradition antique, ni de la tradition italienne du XVIe siècle, qu'il procède de cet art britannique où la perfection de l'aquarelle devient le but des efforts de la peinture à l'huile et où l'exactitude du détail est traitée avec le soin le plus délicat, le plus minutieux.

Je ne parle pas de *Ruth et ses belles filles* qui est, je crois, de M. Eddis. Je cite le tableau, c'est à peu près tout ce que je puis faire. *Job et les Messagers* de M. Poole sent un peu trop le théâtre. A ce degré de convention et d'arrangement artificiel, la composition d'un tableau rentre dans la mise en scène. Au fond du tableau de M. Poole s'élève un praticable sur lequel chacun des messagers doit venir dominer la situation et produire son effet tour à tour. Celui qui chante son *cantabile* pour le moment rappelle Massol, dans les beaux jours de *Robert le Diable*, lorsque Massol portait au chevalier normand le défi du faux prince de Grenade. Au-dessous du praticable, à droite et à gauche de la scène, sont assis sur des divans parallèles, Job, qui se relève à demi, comme un homme frappé tout à coup, et ses amis atterrés qui baissent la tête de stupeur. Cependant, des deux côtés du théâtre, une femme esclave s'avance avec une coupe, une autre avec un bassin chargé de fruits, et sur le devant, en ligne droite avec le Messager, — souvenir parodié des *Noces de Cana*, — sous prétexte de verser du vin dans un vase, un contorsionniste à genoux se livre aux plus étranges écarts d'une anatomie impossible. La couleur est trouble et noire. Il y a de l'exagération un peu partout, dans l'architecture, dans les attitudes, dans l'expression de l'épouvante ; mais s'il y a de l'exagération, il y a aussi de l'effet. Le tableau est théâtral, mais il est dramatique.

Une imitation du Pérugin, au milieu de cette Exposition anglaise où la peinture semble dater d'hier et n'avoir pas d'ancêtres, c'est quelque chose d'assez inattendu. L'imitation de M. Dyce ne manque ni de naïveté ni de sentiment. La tête de l'enfant Jésus que la Vierge porte sur son bras en lisant et qui regarde le livre de sa mère est étudiée avec le soin le plus exact ; elle est vraie, mais jusqu'à la laideur. Devant ce sacrifice de l'idéal et du sentiment moderne à l'art catholique du XVe siècle, on serait tenté de croire que chez M. Dyce comme chez notre Jeannot la désappropriation est complète ; mais l'esprit anglais ne se cherche jamais dans un autre esprit assez avant pour s'y perdre, et M. Dyce se retrouve bien vite. J'ajoute qu'il retrouve un talent jeune et délicat ; son *Entrevue de Jacob et de Rachel* n'est pas un tableau de piété, c'est une églogue, une pastorale, (n'entendez pas une pastorale antique), une pastorale anglaise, sans autre idéalité que la grâce d'une jolie fille toute simple qui aime et qui l'avoue en baissant les yeux.

L'Espagne catholique n'est guère plus riche en tableaux de piété que l'Angleterre protestante. M. Montanès a pris un sujet terrible, *l'apparition de Samuel au roi Saül dans l'antre de la Pythonisse d'Endor*. Le sujet passe le talent du peintre. L'apparition de l'ombre manque de ce caractère saisissant qu'elle a dans le récit de la Bible, où se trouvent associés par la perte d'un seul homme la force impie du sortilège et l'acte de la volonté divine. On ne reconnaît pas ce cri de la Pythonisse : J'ai vu un Dieu qui sortait de la terre. Le Samuel de M. Montanès n'est guère qu'un personnage de tragédie. Sa Pythonisse elle-même rappelle Locuste, l'empoisonneuse romaine ; mais nous n'avons pas affaire ici de Locuste. Un souvenir de la Rome des Césars, c'est le jour, c'est la lumière ; il ne faut pas que la lumière descende dans les ombres mystérieuses où la magicienne d'Endor se cache avec « l'esprit de Python. » Je reconnais le mérite de M. Montanès ; il a échoué ; mais on n'échoue qu'à la condition d'entreprendre et c'est déjà quelque chose que d'avoir beaucoup entrepris.

L'Enterrement de sainte Cécile, de M. L. de Madrazo, est l'œuvre d'une main habile et prudente, le travail d'un pinceau exercé. M. F. de Madrazo, j'examinerai ses portraits plus tard, expose les *Saintes femmes au tombeau*, une bonne page d'un sentiment très-pur et d'une exécution délicate. Je n'oublierai pas en passant le tableau mystique de M. Clavé, le *Songe du prophète Élie*, ni le tableau de M. Ferrant, *Ensevelir les morts*, et je répéterai que c'est une gêne étrange de

vouloir donner une opinion sur ces choses moyennes que l'on n'examine pas sans estime, mais qu'on regarde sans intérêt.

En Belgique, je ne vois de remarquable que le *Judas errant* d'Al. Thomas. L'idée seule a quelque chose qui frappe. Après avoir reçu les trente pièces d'argent dont les prêtres et les sénateurs ont payé sa trahison, Judas s'épouvante de son crime et court au hasard dans la campagne. C'est le moment où Pierre lui-même, qui se rachètera par le martyre, renie son maître en se chauffant dans la cour du prétoire. La nuit est froide; un feu de branches qui brûle encore attire l'apôtre meurtrier de son Dieu. Il s'approche et recule avec horreur : La croix du juste est couchée à terre. Les deux ouvriers qui l'apprêtent se sont endormis, laissant l'outil dans le bois. Judas se déteste, il éloigne de lui la bourse de malédiction; un instant de repentir le sauverait, mais il désespère de Dieu et de lui-même, il va se punir par le suicide et se condamner par le châtiment. L'exécution répond à la pensée, non pas pourtant qu'elle ait l'allure des maîtres. La figure de Judas manque précisément de style, et le tableau est surtout un tableau de genre élevé à de grandes proportions; mais l'effet pittoresque est poussé à un très-haut degré. Les deux hommes, endormis que la lumière dispute à l'ombre, produisent par la vigueur du relief l'illusion de la réalité. Le tableau vit, il parle aux yeux et leur raconte des choses nouvelles. Je ne dis pas que le *Christ au tombeau* de M. H. Dobbelaere, que le *Christ portant la croix* de M. J. Pecher, que le *Christ mis au tombeau* de M. L. Mathieu n'appartiennent pas à la tradition savante, à la grande école et au grand art; mais le grand art a un point dangereux qu'il faut dépasser pour commencer à être; ce point dangereux, c'est l'ennui.

Je regrette que les États pontificaux ne se soient pas abstenus de paraître dans ce concours des nations modernes. L'Italie avait le droit de regarder la lutte, comme un aïeul vénéré regarde les jeux de ses petits-enfants. Sa gloire est dans les gloires qui sont sorties d'elle. L'exposition de M. Ingres est son exposition véritable. Mais le *Samaritain* de M. Sciallero, mais le *Prophète Jérémie*, le chef-d'œuvre bichromographique du chevalier Cavalleri, mais la *Vierge et l'enfant Jésus* de Robert Bompiani, la *Tête de Jésus crucifié* de Gabriel Sous la Croix, né à Montpellier, demeurant à Rome, n'ont aucune raison pour représenter la suite de Michel-Ange et de Raphaël. On fait tort à l'écusson pontifical de l'attacher au-dessus d'une travée sans éclat. On fait tort à cette travée elle-même de lui imposer une telle enseigne. La *Samaritaine* de M. Sciallero n'est pas un travail sans mérite, la *Tête de Jésus crucifié* n'est pas une étude sans expression et sans douleur, mais l'une et l'autre portent la peine d'une place trop illustre. Le passé les écrase. Il y avait un autre honneur à rendre à ce passé de la grande Italie, c'était de n'exposer qu'un tableau sous les clefs de saint Pierre, la *Sainte Famille* de Raphaël par exemple, et de l'entourer d'autant de couronnes que l'Exposition universelle compte de nations.

La Toscane a été plus prudente. Elle s'est surtout parée de ses copies. Il y en a une excellente d'Antoine Sasso d'après un *Couronnement de la Vierge* d'Angelico de Fiesole, le maître des maîtres catholiques, le peintre des corps glorieux et de l'ineffable sérénité des saints dans la béatitude céleste; il y en a une gracieuse de Rosa Sasso d'après la Vierge de Raphaël, la *Belle Jardinière.* L'*Ève pécheresse*, de Joseph Bezzuoli, est une étude de femme assez bien dessinée; mais la couleur tourne au pastel comme celle de Gigoux, sèche, friable et d'un rouge qui passe la mesure.

Quel argument que l'Exposition universelle en faveur des publicistes qui suppriment le sentiment des nationalités! Tâchez de reconnaître sans le livret que la *Femme adultère* de M. Juan Cordero vient du Mexique, ou, sans l'écusson de la salle, que cette Vierge sur fond d'or, imitation tempérée de l'art du XIIIe siècle, est une Vierge portugaise. Cette Vierge porte le numéro 2281. Je cherche le nom de l'auteur sur mon livret, mais ce livret est du premier tirage : les numéros y passent sans prévenir leur monde de 2172 à 2401. Je veux bien croire que cette lacune de 229 chiffres se trouve remplie dans les livrets nouveaux et je les en félicite; mais n'aurait-on pas dû faire un petit supplément à l'usage de ceux qui ont pris leur livret dès l'ouverture du Musée[1]?

La *Naissance de l'enfant Jésus*, de Pietrowski; le *Christ prédisant la ruine de Jérusalem*, la *mort d'Abel*, de Begas, sont des tableaux comme ceux que les premières années de la Restauration ont mis dans toutes nos églises. L'exposition prussienne manque d'intérêt et de nouveauté pour nous. La *Suzanne justifiée*, de Kaselowsky, rentre par quelques endroits dans le genre de Schopin. Le sentiment religieux n'y est pas; Suzanne est à peine chaste; la scène est théâtrale, ce qui veut dire qu'elle n'est pas simple, et non pas qu'elle est trop artificiellement composée; mais, à défaut de simplicité et d'ordre naturel, on sent dans le tableau une volonté et une force, comme on sent

1. Il paraît que le supplément existe et qu'on le délivre aux porteurs du livret rose. S'il en est ainsi, je retire une observation inutile, et je chercherai à quelle nation appartient définitivement la *Vierge byzantine* du n° 2881.

l'étude des maîtres italiens, et l'étude bien comprise dans la *Samaritaine* de Guillaume Hensel, comme on reconnaît une main habile, une pratique intelligente et vive dans le tableau de Julien Grun, *Agar et son fils au désert*.

Charles Muller a surtout de la délicatesse et du charme. Sa toile est petite; il affine la pointe de son pinceau à la mesure de sa toile; il travaille avec la patience du miniaturiste; il dessine plume à plume les ailes de l'ange dans *l'Annonciation*, les peint d'or et de vert comme l'aile du paon, de rose et de blanc comme celle de la colombe ou comme la coquille nacrée. Le ciel est lumineux et faux, la muraille fausse et brillante; tout reluit, tout est frais et transparent. C'est trop de soin pour imiter avec trop de bonheur la peinture sur porcelaine.

La transparence est aussi le défaut d'Ittenbach, d'autant plus manifeste dans *la Sainte Vierge et l'enfant Jésus* que les figures sont de grandeur ordinaire. Ittenbach fait aujourd'hui la peinture que l'on faisait en France de 1810 à 1820, de la peinture blonde, élégante et molle, avec un sentiment trop féminin de la convenance et de la beauté. La Sainte Vierge est vierge et mère; c'est pour cela qu'il faut représenter en elle l'image sereine de la chasteté et non pas celle de la pudeur inquiète. Elle n'a pas besoin de baisser les yeux pour cueillir un lis que l'enfant divin lui demande, et celui qui voudra être nommé le fils de l'homme ne doit pas non plus être rose et frisé comme le petit dieu d'Anacréon, mal traduit par les élèves de Vanloo. Le tableau de M. Ittenbach est complet et achevé en son genre. Le lis que cueille la Vierge mère fleurit parmi des roses. Le peintre de Dusseldorf a dessiné la fleur de Vénus épine à épine et pétale à pétale. On dirait un bouquet de Redouté. Les feuilles sont découpées à l'emporte-pièce, nervées à souhait et teintées sur les bords. Tout cela est délicat et charmant, exquis et achevé dans son genre. Seulement le genre est médiocre, le goût mignard et la perfection de ce qui est faux n'est qu'une fausse perfection.

Rapetissez la toile, cette mignardise se trouve en son lieu et le *saint Germain-Joseph* devient le joyau de l'Exposition prussienne. Il y a mieux; la touche est plus franche, le dessin plus solide. Je ne connais pas la légende de saint Germain-Joseph; mais voici le tableau. Dans une grande niche est une Vierge en pierre qui tient assis sur ses genoux l'Enfant-Dieu, le Dieu des petits enfants. A droite et à gauche de la madone, deux vases de bronze contiennent des roses parmi des fleurs de la Passion. Un jeune écolier s'approche de l'image et, s'appuyant du genou sur le socle de pierre, il offre ingénûment une pomme au bien-aimé petit Jésus. Celui-ci tend sa main en souriant et la Vierge, de ses yeux vides, regarde doucement son fils qui semble jouer avec un jeune frère. Ici la mesure est parfaite entre le sentiment et le travail. Le travail même et le sentiment ne font qu'un. Le soin de l'exécution est une piété et, si je ne craignais pas de parodier les divines paroles, je dirais que je n'ai peut-être trouvé nulle part autant de foi dans toute l'Exposition.

Je me trompe peut-être; car il y en a encore beaucoup dans un petit tableau de Peschel (Saxe) : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous soulagerai. » Le Christ lui-même, prêtre et victime tout ensemble, est à l'autel sous les habits du prêtre. C'est lui qui donne la communion à un religieux et à un mendiant. Derrière lui se tiennent à genoux trois anges qui l'assistent, tous les trois couronnés de roses et revêtus de dalmatiques. Derrière le religieux et le mendiant, une femme souffrante étend les bras, soutenue par un des anges de la charité divine. Les fonds sont doux et délicats comme les paysages des belles miniatures du XVIe siècle, le gazon touffu et piqué de blanches fleurettes. Cette richesse ingénue de la nature semble s'associer à la bonté de Dieu pour la créature humaine. Cette transfiguration du prêtre en Jésus-Christ, ces anges visibles sous la forme des enfants de l'autel réalisent de la manière la plus touchante et la plus persuasive la promesse de l'Évangile. Le symbole est clair, la piété réelle, et, pour n'être pas un pastiche de l'ancien art catholique, le tableau de M. Peschel continue bien l'impression des vitraux dont les cartons anonymes sont de l'autre côté de la porte.

Un de ces cartons semble destiné à une chapelle de la confrérie des Vignerons. Dans les trois grands compartiments sont le Sauveur, la Vierge mère à sa droite et saint Jean-Baptiste à sa gauche. Au-dessous des trois figures l'artiste, M. Hubner sans doute, a représenté l'histoire de la Vierge. Au-dessous de la Vierge, les vignerons plantent les échalas pour soutenir les ceps arides; au-dessous du Christ, les vendangeurs vident les hottes pleines dans la cuve où on foule la grappe. Au-dessous de saint Jean-Baptiste, les ouvriers de la dernière heure viennent recevoir le salaire de la journée comme les ouvriers de la première. Voilà la parabole chrétienne. Elle est simple. Elle parle aux humbles aussi bien qu'aux esprits fiers. Si elle cache un sens plus mystérieux, c'est qu'il n'a pas besoin d'être révélé à tous; ainsi cache-t-elle l'enseignement du martyre sous la figure du pressoir où le vin ruisselle. La parabole est la langue des âmes naïves. C'est pour cela qu'elle a des signes cer-

tains et naïfs comme elle-même. C'est pour cela qu'il faut redemander ces signes aux âges de la foi ingénue. C'est pour cela aussi que ceux qui veulent créer des signes nouveaux s'exposent à n'être pas compris et que leur propre intelligence les abuse. Kaulbach qui a représenté la *Tour de Babel* aurait dû se défier de cette confusion de la science. Sa composition renferme toute l'histoire de la dispersion des races, la chute des religions anciennes, la superstition recueillie au pied même de l'édifice écroulé et emportée dans les profondeurs de l'Afrique, Sem, Cham et Japhet, les peuples pasteurs qui disent aux peuples guerriers : « Prenez à droite et nous prendrons à gauche, » tandis qu'une partie des ouvriers s'obstine encore à rouler des pierres, à porter le ciment, et qu'un de ces enthousiastes du succès qui sont aussi les enthousiastes du désespoir écrase la tête de l'architecte sur le plan de son œuvre.

Mais quoi? tout cela veut trop dire. La Prusse savante ne peut pas se résoudre à limiter le domaine de l'art. Ses peintres sont des théologiens et des philosophes. Ils dessinent des systèmes, ils peignent des doctrines. Ils confondent aussi les langues et prêtent aux traditions diverses des formes qui ne sont pas les leurs; ils interprètent comme Cornélius la sombre et mystérieuse apocalypse avec les types lumineux de la beauté païenne. On ne juge pas la gloire. Elle est et elle s'impose. J'accepte celle de Cornélius; je respecte une vie illustre dans quelques pages dispersées d'une œuvre dont il ne m'a pas été donné de suivre le sens; mais ses cartons m'étonnent plus qu'ils ne m'instruisent. Je les regarde sans les comprendre. Je ne reconnais pas cette nouvelle Jérusalem qui descend comme une riante divinité sur quelque rivage de la Grèce; je ne reconnais pas les œuvres de la charité chrétienne figurées comme l'allégresse de l'hospitalité antique; je ne reconnais pas les sept anges de la colère sous la forme d'autant d'Apollons irrités pour l'enlèvement de Briséis. J'ai tort sans doute; mais je ne suis plus à l'âge où l'on refait son éducation; la mienne est catholique et française; elle ne croit pas que l'art s'agrandisse parce qu'il sort de l'art, et que le sentiment religieux s'accroisse parce qu'il retourne au polythéisme. Édouard Thierry.

MADAME ÉMILE DE GIRARDIN.

La poésie, le roman, l'esprit français et le théâtre viennent de faire une irréparable perte : à mi-chemin de son existence et de ses travaux, quand de longs jours et de nombreux succès lui semblaient encore reservés, Mme Émile de Girardin, souffrante depuis quelque temps, a disparu de ce monde qu'elle embellissait et que sa mort a surpris et frappé comme une catastrophe. Les obsèques de la femme célèbre avaient rempli, le 2 de ce mois, l'intérieur et les abords de l'église de Chaillot, trop étroite pour contenir toute la foule. A l'issue du service funèbre, le cercueil a été porté de la maison de Dieu à la nécropole du nord, au champ de repos de Montmartre, suivant cette intention de la défunte, consignée dans son testament : « Je veux être enterrée dans le cimetière de la paroisse où je mourrai. »

Une affluence non moins considérable que celle qui s'était rendue à l'église a pieusement accompagné la dépouille de Mme de Girardin jusqu'à sa dernière demeure. Dans ce long cortége en deuil, on remarquait : MM. Guizot, le comte Duchâtel, le marquis de Larojaquelein, le prince Poniatowski, Lamartine, le comte Alfred de Vigny, le général Amable de Girardin, Benoît Fould, Villemain, le comte de Salvandy, Alexandre Dumas, père et fils, Madier de Montjeau, le docteur Véron, Wolowski, le docteur Cabarus, Émile Barrault, Mirès, Saintine, président de la Société des gens de lettres, Arlès-Dufour, Émile et Isaac Pereire, Amaury-Duval, Louis Lurine, Manin, P. J. Prudhon, J. Le Fèvre-Deumier, bibliothécaire de l'Empereur, Méry, Gudin, Jules Janin, de Lourdoueix, Paul Lacroix, Alphonse Royer, Francis Wey, Roger de Beauvoir, et autres notabilités ou illustrations de la politique, de la presse, des lettres et des arts, qui ne sauraient être toutes mentionnées ici.

Deux discours ont été prononcés au bord de la tombe ouverte : l'un au nom de la littérature contemporaine que représente avec tant d'éclat M. Jules Janin, qui aurait pu toutefois, en raison du triste lieu où il parlait, se montrer moins prolixe dans l'expression de sa douleur; l'autre, par M. l'abbé Mitraud, organe du sentiment religieux, qui a été beaucoup plus court que celui de M. Janin et qui n'en a pas moins produit un grand effet. La presque totalité des journaux et des revues de la capitale ont rendu un respectueux hommage à la mémoire de Mme Émile de Girardin, et hautement proclamé les mérites de la muse, de l'écrivain et de l'auteur dramatique.

Il faut remonter à trente ans et plus, en deçà de l'époque actuelle, si l'on veut assister aux débuts de l'esprit délicat et charmant qu'une fin prématurée a ravi à la France. Fille de Mme Sophie Gay, intelligente dame qui avait reconquis dans la société de la Restauration la place qu'elle avait occupée avec avantage sous le premier Empire, Mlle Delphine Gay, qui se trouvait en compagnie de sa mère, à Laybach, lors du congrès

tenu dans cette ville peu après le retour des Bourbons, fut bientôt citée pour ses grâces personnelles et pour le charme de ses poétiques inspirations. C'était par excellence l'âge des dityrambes, des méditations et des chants héroïques. Les préludes de la jeune lyre furent ses poëmes sur la mort de Napoléon Ier, la peste de Barcelonne, sujet mis au concours par l'Académie française, et la mort du général Foy, pièce dont la dernière strophe gravée sur la sépulture provisoire du guerrier et reproduite, croyons-nous, sur le tombeau monumental, est ainsi conçue :

> Hier, quand de ses jours la source fut tarie,
> La France, en le voyant sur sa couche étendu,
> Implorait un accent de cette voix chérie....
> Hélas ! au cri plaintif jeté par la patrie,
> C'est la première fois qu'il n'a pas répondu.

Paris retentissait du bruit des *Messéniennes*, quand parut *Madeleine*, épopée revêtue des simples atours de l'idylle et qui, pour ce motif, n'aspirait pas à de brillantes destinées. Une ode sur *la conquête d'Alger* et l'avenir de l'influence française en Afrique, valut à la belle et blonde prophétesse, qu'Hersant avait peinte en Sibylle romaine, une pension ou l'augmentation des largesses annuelles dont elle jouissait sur la cassette particulière du roi Charles X. On doit donc s'étonner que cinq ou six ans plus tard, en 1832, Mlle Delphine Gay ait dit dans son poëme de *Napoline :*

> . . . . plus de courtisans !
> On est las de souffrir pour que le trône brille,
> Et de verser du sang pour des soins de famille.
> Au culte des faux rois nous avons dit adieu :
> Notre amour.... est au peuple, — et notre encens à Dieu !

Jusque-là, Mlle Delphine Gay, imitatrice d'Ovide, n'avait écrit qu'en vers; une seconde et fertile carrière s'ouvre pour elle le jour où, descendant des sommets auréolés de son Olympe, elle consent à aborder la prose. De ce nouvel ordre d'idées et d'essais, sont sortis *le Lorgnon, la Marquise de Fontanges* et *la Canne de M. de Balzac*, qui ne sont pas, comme l'a dit un des panégyristes de Mme de Girardin, des nouvelles encadrées dans des limites restreintes, mais autant de volumes, c'est-à-dire de romans, d'observations, ou de fines critiques de mœurs qui ont obtenu en leur temps les préjudices et les honneurs de la contrefaçon à Bruxelles. *Les Lettres parisiennes* et *la Correspondance du vicomte de Launay*, dans le feuilleton de la *Presse*, sont des faits littéraires de trop récente date pour qu'il soit nécessaire de les signaler et d'en faire l'éloge autrement que par un simple rappel.

Mais la poésie, reine dominante de l'imagination de Mme de Girardin, la poésie qui avait illuminé sa jeunesse, revient dorer de ses plus chauds rayons les œuvres de son second âge. L'ode, la rêverie, la satire ont cédé le pas au théâtre, et c'est aux lumières et devant le public de la première scène française, que Mme Émile de Girardin n'hésite pas à se produire; son ouvrage de début, que la lecture dans son salon a presque élevé à la hauteur d'un coup de maître, l'*École des journalistes*, reçue à l'unanimité par les artistes qui devaient en être les interprètes, n'a été privé des avantages de la représentation que par la censure individuelle d'un ministre. Sont ensuite venues deux œuvres de grand style : *Judith* et *Cléopatre*, moitié tragédie, moitié drame, consacrées par l'énergique talent de Mlle Rachel. On n'a point oublié *Lady Tartufe*, comédie en cinq actes, aussi attrayante par le fond que par la forme; non plus que *la Joie fait peur*, acte en prose qui a mieux servi la renommée de Regnier et de Mme Alland que bon nombre d'autres gros ouvrages. La pièce, quelque peu familière, jouée au Gymnase sous le titre du *Chapeau de l'horloger*, est un jeu d'esprit donnant la preuve que son auteur ne se délassait de ses créations sérieuses que par des travaux d'humeur facile, et qu'ainsi l'étude et la production absorbaient tous ses loisirs. Une feuille, à même d'être bien informée, la *Presse*, annonce que Mme Émile de Girardin a laissé une pièce en un acte et en prose, intitulée : *Une femme qui déteste son mari*, acceptée depuis plusieurs mois au théâtre du boulevard Bonne-Nouvelle, et une comédie en cinq actes et en vers : *les Ridicules pernicieux*, comédie inachevée par la faute de la mort, qui ne s'est pas jadis montrée plus miséricordieuse envers les hexamètres incomplets de plusieurs chants de l'Énéide.

Ajoutons, avant de clore ce douloureux aperçu, que les appropriations et les embellissements intérieurs de l'ancien hôtel Marbœuf, situé aux Champs-Élysées, près de la ci-devant demeure du marquis de Lauriston, qui va devenir la résidence de Mme la comtesse de Montijo, mère de S. M. l'Impératrice, ajoutons que cet hôtel Marbœuf, acquis il y a plusieurs années par M. Émile de Girardin, était à peine complété, lorsque la femme distinguée qui promettait d'être le principal ornement de cette habitation aristocratique a rendu le dernier soupir. Mais si l'existence de Mme de Girardin, par la force des habitudes et des choses, s'est écoulée dans le luxe, sa tombe, c'est elle-même qui en a décidé ainsi, sa tombe témoignant de son dédain pour les vanités et les pompes d'ici-bas, sera des plus modestes : elle ne se composera que d'une croix.

Georges GUÉNOT.

EXPOSITION ARTISTIQUE DE CAEN.

Nouvelle Société des Beaux-Arts.

L'Exposition universelle de Paris, cette grande solennité industrielle et artistique, qui menaçait d'absorber à son profit tous les curieux et tous les enthousiastes, n'a pas empêché cette année Marseille, Bordeaux, Versailles, Caen et plusieurs autres villes importantes, d'avoir, elles aussi, leurs exhibitions locales.

Cette attitude est digne d'attention, elle révèle une heureuse tendance vers un avenir meilleur pour les arts et pour les artistes. Ce n'est point à dire pour cela que ces résultats aient été obtenus sans difficultés et sans résistance de la part de certaines gens, qui ont pris cette atrophiante devise : *Aurea mediocritas*. Grâces donc soient rendues à ces apôtres généreux qui, malgré les obstacles suscités par des esprits étroits, ont persisté dans leur louable initiative et sont parvenus quand même à faire triompher leurs idées!

Si la ville de Caen, en particulier, n'eût pas possédé dans son sein un homme aussi franchement résolu, aussi honorablement obstiné que M. de Caumont, il est très-probable que cette antique cité, malgré son surnom un peu bien prétentieux d'*Athènes normande*, et malgré ses revenus de nabab, n'eût pas eu cette année son exposition artistique. Comme il faut avant tout rendre à César ce qui appartient à César, nous devons le dire hautement ici, c'est à M. de Caumont seul, vivement secondé, il est vrai, par MM. Oudinot et Harivel du Rocher, qu'appartient l'honneur de la réussite de ces assises intellectuelles ouvertes à ses risques et périls.

Comme on le pense bien, les objets qui figurent à cette exhibition ne brillent ni par leur nombre ni, sauf quelques exceptions, par leur mérite extraordinaire; c'eût été trop d'ambition vraiment pour un coup d'essai. En revanche, il y a un peu de tout, peut-être même un peu trop de tout, ainsi qu'on en pourra juger par les citations suivantes, prises au hasard dans le catalogue; Pavage en carreaux émaillés de la fabrique de M. Millard de Troyes; — vases en porcelaine du Japon; — moulage de divers morceaux d'architecture; — modèle du navire *le Marseillais*; — sept ouvrages en cheveux; — plusieurs pièces de dentelles; — un tonneau contenant trois espèces de liqueurs; — douze cierges de différents modèles; — collection d'objets de passementerie; — horloge électrique; — débris fossiles d'animaux marins; — pianos, colles et gélatines, orgue, blouses avec broderies, etc., etc. Nous en passons et des meilleures.

Le livret, d'après ces énumérations, aurait dû, pour être juste, ajouter l'épithète *industrielle* à son titre. Quoi qu'il en soit, il n'accuse pas moins de 453 numéros, dont près de 300 sont consacrés aux peintures, dessins, lithographies et sculptures. Il est illustré de plusieurs gravures sur bois représentant, pour la plupart, des spécimens de fragments de monuments anciens; c'est une innovation assez agréable. Les tableaux envoyés par les artistes parisiens sont, relativement, en petit nombre et d'une importance secondaire. Le plus capital est sans contredit la *Vittoria Colonna* de M. Léman. Cette composition, qui rappelle à certains égards la belle page de Léon Coignet: *Le Tintoret pleurant sa fille*, est belle d'ordonnancement; le style des figures et des draperies est correct et plein d'ampleur. On sent combien la douleur de Michel-Ange est palpitante devant les restes inanimés de son amie, que la mort vient encore de poétiser. Cette impression domine d'autant plus le spectateur que ce drame intime est relevé par une vivacité de pinceau et une vigueur de coloris assez rare chez les élèves de M. Picot. On retrouve dans une autre gamme les mêmes qualités dans le beau portrait de M. d'Y..., d'un effet tout rembranesque, tant il est audacieusement éclairé! Ce sont, en résumé, deux morceaux qui placent M. Léman, quoique bien jeune, au rang des artistes distingués de la capitale; la ville de Caen doit donc se féliciter de l'avoir mis en évidence.

Bien que l'*Intérieur d'artiste* de M. Mazerolles soit agréablement composé, nous lui préférons ses qualités d'exécution et surtout de couleur. Il y a des effets de lumière bien compris qui doivent rendre son auteur très-apte à des travaux de plus grande dimension. Aussi avons-nous appris avec plaisir qu'il venait d'être chargé de décorer les appartements de Mme la princesse de Chimay. Il a sur M. Faustin Besson, qui a peint la chambre à coucher de S. M. l'Impératrice, l'avantage d'être plus chaud coloriste; pour peu qu'il soit doué de la grâce et de l'esprit d'arrangement, il pourra rivaliser facilement avec lui.

La qualité dominante dans les tableaux de M. Hamon n'est pas la couleur, il la traite un peu trop en Ingriste. Ce qu'il faut surtout y chercher, c'est le charme piquant de leurs compositions, toutes empreintes de ce sel attique, de cette grâce athénienne qui les feraient volontiers prendre pour des pastiches du siècle de Périclès. Telle est la sensation produite par ses deux rondes intitulées : *les Lauriers sont coupés*. La pensée philosophique y est si habilement adaptée aux couplets de la chanson, qu'avec cette interprétation mélancolique elle donne plus à penser qu'à rire.

De M. Hamon à M. Picou, son condisciple, il n'y a qu'un pas, mais c'est un pas en arrière, car il y aurait témérité à dire que cet artiste, qui peignit tout d'abord, à dix-huit ans, sa *Cléopâtre sur les bords du Cydnus*, ait progressé depuis cette époque.

Ce n'est pas à dire que sa *Chasse aux amours* soit un mauvais tableau, l'idée en est ingénieuse, spirituelle même, mais quelques mouvements sont exagérés et donnent à certaines parties un air de gaucherie qui était certes loin de l'intention du peintre.

M. Bellot est encore un Néo-Grec que les lauriers de M. Gérôme empêchent de dormir. Sous prétexte d'une *bouquetière* demi-nue, ce qui est assez invraisemblable, il a commis une statuette aux tons rosés qui semble poser d'un air assez embarrassé devant deux amoureux se consultant dans l'ombre comme des conspirateurs. Cette œuvre n'est pas dépourvue d'un certain mérite d'invention, mais elle pèche par le défaut de clarté du sujet.

Un amateur de Caen, M. Durécu, a exposé un charmant petit tableau *Intérieur*, signé Chavet, 1845; il représente un soldat en déshabillé de caserne qui mange la soupe. Bien que datant déjà de loin, on y trouve déjà cet esprit de touche et ce précieux d'exécution dignes des anciens flamands. Nous ne ferons pas le même compliment au pâté de *fleurs* du chevalier Ballue, lourde pochade dans laquelle on reconnaîtrait difficilement le peintre si capricieux de ces pastels fantastiques qui enlumine si coquettement les photographies de M. Disdéri.

Puisque M. Battaille envoyait deux petits tableaux de dimension à peu près égale, il aurait dû les peindre dans le même style. Autant *le Baiser* est fin et même léché, autant *la Boudeuse* est traitée cavalièrement : tout est dur et roide dans cette petite scène dont le motif était pourtant agréable.

Mlle Louise de Guimard est une artiste essentiellement coloriste; son *Esclave chrétienne* est fort belle d'expression, c'est une véritable étude virilement jetée. Les *Fleurs et fruits* de Mlle Henriette de Longchamp sont scrupuleusement étudiés; nous nous plaisons à reconnaître dans cette habile artiste, beaucoup de goût, de finesse et de vigueur dans l'exécution. La place d'honneur assignée à son principal tableau n'est donc pas seulement un trait de galanterie, mais bien un acte de justice.

MM. Legrip et Harpignies ont envoyé plusieurs paysages dont le réalisme a paru faire peu d'impression sur les visiteurs normands, — simple question de temps.

Parmi les peintres des provinces nous remarquons une *Vue de l'étang de Cazeau* (Landes), par M. Drouyn. C'est une grande composition dont la perspective est bien entendue; il y règne une certaine harmonie sauvage qui ne manque pas de caractère.

M. Morin, conservateur du musée de Rouen, a exposé trois tableaux, dont l'un d'eux surtout est spirituellement touché, ce sont *les Amateurs de médailles*. M. Couveley, conservateur du musée du Havre, n'a pas voulu rester en arrière de son collègue de Rouen, il a envoyé dix toiles qui ne sont pas sans mérite, mais dans lesquelles nous aimerions trouver un peu plus de vigueur. Un autre conservateur de musée, celui de Caen, M. Alfred Guillard, dans son *Testament de Guillaume le Conquérant*, a fait preuve de connaissances historiques approfondies ; plusieurs de ses têtes sont bien étudiées, cependant nous aurions voulu un peu moins de monotonie dans la touche, et un peu plus de nuances dans les plans.

Nous n'avons que des éloges à adresser aux dessins et aux lithographies de M. Georges Bouet de Caen, qui peut entrer en ligne avec les plus habiles artistes dans ce genre de la capitale. Nous comprenons facilement qu'un éditeur aussi intelligent que M. Parker d'Oxford se le soit attaché presque exclusivement.

Il est fâcheux que M. le vicomte Dumoncel, esprit essentiellement passionné pour les arts et les sciences, ait presque abandonné ses charmants travaux de lithographie, dans lesquels il se montrait vraiment d'une supériorité incontestable, pour s'adonner aux problèmes ardus mais si intéressants de la physique. Et pourtant cette noble ardeur nous charme, surtout chez un homme à qui la fortune a fait en souriant de si doux loisirs. Puisse-t-il retrouver dans la grandeur de ses succès la légitime récompense de ses efforts persévérants, nous serons heureux d'y applaudir.

Quelque restreintes que soient, à notre grand regret, les limites de cet article, nous ne pouvons passer sous silence les dessins de M. Pelfresne, architecte à Caen, parmi lesquels nous avons surtout remarqué celui de l'église de Saint-Ilan (Bretagne), exécutée par lui en style du XIIIe siècle, et surtout l'esquisse de son beau projet de cathédrale en style moyen âge avec parvis entouré de cloîtres circulaires. Ces ouvrages font le plus grand honneur à cet habile artiste.

M. Georges Lecamus ne se contente pas d'être un publiciste distingué, son joli croquis de *Giroflées* à la gouache, sur papier teinté, nous le ferait croire, à en juger par la facilité avec laquelle

il est peint et la vivacité de coloris qu'il a su lui donner.

On ne saurait voter trop de remercîments aux amateurs distingués qui ont bien voulu dépouiller un instant leur précieux cabinets pour donner plus d'éclat à l'exposition.

C'est d'abord l'honorable M. de Caumont, puis M. d'Espaulard du Mans, qui a exposé de magnifiques émaux, des diptyques et triptyques et autres objets des plus curieux des XIIe, XIIIe, XVe et XVIe siècles, qui ont fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Viennent ensuite les bronzes fondus sous Louis XV, *Vénus*, et *le Rémouleur*, fournis par un amateur de Caen, M. de Cauvigny;

Puis divers objets tirés de la nombreuse collection de M. Abel Vautier dont nous parlerons plus tard, et des œuvres offertes par diverses corporations religieuses.

Nous terminerons en annonçant une bonne nouvelle aux artistes, c'est la fondation toute récente de la *Société des beaux-arts de Caen*, due à l'heureuse initiative de M. le professeur Hippeau, et placée sous la présidence de M. Bertrand, maire de Caen. Cette société née d'hier réunit déjà un grand nombre de membres; son but pour propager le goût et l'étude des beaux-arts, est de fonder à Caen des expositions périodiques, et de publier un recueil consacré à des œuvres d'art qui sera accompagné de dessins. Nous ne pouvons donc que féliciter les créateurs de cette nouvelle institution, et les assurer de toutes nos sympathies.

Hyacinthe Audiffred.

MOSAÏQUE.

Prochains envois des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. — Vote à l'effet de remplir une vacance dans la Commission d'examen pour le concours d'architecture. — Exposition particulière de M. A. Galimard. — Jury belge : MM. le comte de Liedekerke, le baron Wappers, Navez. — Achats de M. le ministre d'État : MM. Willems et Leys. — Buste de S. M. l'Impératrice. — Buste du général comte Morand. — Restauration extérieure des Tuileries. — M. T. Vauchelet. — Monument à la mémoire du docteur Antomarchi. — Reproduction de l'œuvre de Prudhon par P. F. Trezel. — M. Horace Vernet. — Exposition permanente d'ouvrages d'art. — Les cinq académies. — Alexandre Bourla. — Claude Vignon : Buste de M. A. Romieu.

Après avoir, suivant l'usage, été exposés dans les salles de l'Académie, au mois d'avril dernier, les travaux des élèves de l'École impériale à Rome, ont été envoyés, de la villa Médicis à Paris où on les attend, et où ils seront visibles au palais de l'École des beaux-arts, après la distribution des prix du concours, au mois d'octobre.

Les ouvrages de peinture sont peu nombreux. Il n'est question que de deux tableaux : *César arrivant au Rubicon*, par M. Boulanger; une esquisse de M. Baudry représentant *César au pied de la statue de Pompée*, et, du même artiste, une copie de la fresque de Raphaël offrant les figures de la Force, de la Tempérance, et de la Prudence pour symboliser la Jurisprudence.

Dans la sculpture il y a trois morceaux de M. Crauck : *l'Elégie*, figure en ronde bosse; *la Bacchante et le Satyre*, étude; et une tête de *Bacchante;* de M. Gumery, un groupe en plâtre, *l'Enfant prodigue;* un autre groupe inspiré par ces vers de La Fontaine :

> Amour, amour quand tu nous tiens,
> On peut bien dire adieu prudence.

On verra en outre de M. Bonnardel un modèle de *Christ à la colonne;* de M. Lepère, un bas-relief, dont le sujet est le *Voyage de la vie* et une copie de la *Vénus Callipyge* du musée de Naples.

En architecture on signale des études de la colonne Trajane par M. Ginain; des travaux sur l'arc de Septime Sévère et l'église de Santa Maria, de M. Ancelet; une restauration de l'acropole de Sunium, par M. Louvet; un projet de théâtre, par M. Lebouteux.

MM. Bertinot et Bellay, dans la gravure, ont donné une suite d'essais et de dessins : l'un, la *Madone*, *sainte Catherine* et *saint Dominique;* l'autre, *sainte Catherine portée par les anges*, une tête de *saint Jean*, *l'Amour et Psyché*, et une figure d'après nature.

Le 28 juillet, à l'École des beaux-arts, il y aura élection d'un membre de la commission chargée d'assister la section d'architecture dans le jugement des concours, en remplacement de M. Gauthier, de l'Institut, décédé. Tous les architectes peuvent se faire inscrire à l'École jusqu'au 20 juillet.

M. Auguste Galimard nous écrit pour nous informer et nous mettre à même de prévenir le public que lui aussi il a ouvert son atelier aux connaisseurs et aux curieux, invitant les uns et les autres à l'examen de ses œuvres. « Comme mon confrère M. Courbet, nous mande M. Galimard, j'expose; seulement, n'étant pas réaliste, j'ai peu de souci de la rétribution, et j'expose gratis en vrai spiritualiste. Donc il n'y a pas concurrence. Mon exhibition, qui se compose de la *Séduction de Léda* ainsi que des cartons de vitraux exécutés pour les églises Sainte-Clotilde, Saint-

Laurent et Saint-Philippe du Roule, a lieu le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine, pendant toute la durée de l'Exposition universelle; 22, rue Cassette. Il n'entre, cela est bien entendu, aucune idée de protestation ou de rancune dans la détermination que j'ai prise; je respecte trop messieurs mes juges pour croire qu'ils n'ont point agi en conscience, et si j'avais vécu du temps des anciens, j'aurais pu me réjouir en apprenant qu'il s'était trouvé des milliers de tableaux supérieurs au mien. » M. Galimard se venge avec esprit du jugement dont il a été victime; agir de la sorte, c'est presque gagner son procès.

La Belgique a de la peine à compléter son jury à l'Exposition universelle des beaux-arts. M. Wappers, nommé en remplacement de M. le comte de Liedekerke, n'accepte pas, dit-on, l'honneur qui lui avait été conféré. On craint aussi que M. Navez, retenu par la maladie de Mme Portaels, sa fille, ne puisse pas remplir les fonctions dont il a été investi. Il ne reste donc à l'heure qu'il est pour le jury belge que MM. Leys et Simonis.

S. Exc M. le ministre d'État a récemment donné un témoignage non équivoque de ses sympathies pour la peinture belge. M. Achille Fould a acheté un tableau de M. Willems, *le Marchand d'étoffes*, et deux toiles de M. Leys, exposés au palais de l'avenue Montaigne.

L'un de nos artistes les plus distingués, dont le talent se recommande par la pureté et le goût, M. Diebolt, travaille depuis quelque temps à un buste de S. M. l'impératrice des Français.

M. Demesmay a été chargé par le gouvernement d'exécuter, en marbre, un buste du général comte Morand. Ce buste est destiné aux galeries historiques du musée de Versailles.

Il est beaucoup question d'une restauration extérieure du palais des Tuileries. Le moment, en effet, ne saurait être mieux choisi pour rajeunir l'antique demeure de Catherine de Médicis, et pour mettre d'accord le chef-d'œuvre de Philibert Delorme et de Jean Bulland avec les nouvelles et magnifiques constructions qui, de toutes parts, l'environnent.

Un artiste d'un véritable talent, M. T. Vauchelet, qui a exposé au palais de l'avenue Montaigne la *Mort de la Vierge*, tableau qui a paru au salon de 1835, et le portrait de Visconti, peint de souvenir à la complète satisfaction du fils, de la fille et de beaucoup d'amis du célèbre architecte, vient de terminer avec non moins de succès, dans l'église Saint-Eustache, la décoration de la chapelle de Sainte-Agnès dont il avait été chargé.

Le docteur Antomarchi, après une vie des plus agitées, quitta, comme on sait, la France vers 1836 et alla exercer la médecine, d'abord à la Nouvelle-Orléans, puis à la Havane où il mourut le 3 avril 1838, à San-Antonio de Cuba. L'empereur Napoléon III n'a pas voulu que la sépulture d'un homme qui avait été un fidèle serviteur de son glorieux oncle, demeurât obscure et oubliée même en pays étranger. Par les ordres de Sa Majesté, un monument doit être élevé à San-Antonio à la mémoire du docteur Antomarchi. Le chapitre métropolitain de Cuba, à qui appartient le cimetière, s'est empressé de répondre aux désirs du gouvernement français et a cédé la portion de terrain nécessaire pour l'inhumation du corps et l'érection du mausolée.

Le peintre Trezel qui vient de mourir, et au sujet duquel la REVUE DES BEAUX-ARTS a publié dans sa précédente livraison une notice nécrologique, laisse une grande quantité de tableaux, de dessins, d'études, qui seront sans doute l'objet d'une vente vers la fin du mois prochain. Trezel, nous l'avons dit, avait été l'élève de Prudhon et il avait voué à son maître une affection aussi sincère que profonde. Cet attachement ne s'est pas refroidi après la mort du grand artiste, et Trezel en donne, par ses nombreux travaux, une preuve aussi touchante que précieuse. Il a copié, dans des proportions réduites, l'œuvre entier de Prudhon, avec un soin, une exactitude extrêmes; et ces copies ne s'élèvent pas à moins de quarante toiles, fidèlement reproduites d'après l'artiste auquel on doit tant de pages remarquables.

Après un très-court séjour en Algérie, M. Horace Vernet est revenu à Paris, où il a repris ses travaux.

Une société d'artistes se constitue en ce moment et demande l'autorisation d'avoir une exposition permanente d'ouvrages d'art destinés à la vente. Cette exposition aurait lieu au Jardin d'hiver. Sur le prix de la vente des sommes seraient prélevées pour être mises à la disposition des artistes peu fortunés, soit sous forme de secours, soit à titre d'encouragements pour continuer leurs études ou entreprendre de nouveaux travaux.

La séance solennelle des cinq académies aura lieu le 15 août prochain au palais de l'Institut. Des dispositions sont prises pour les lectures qui doivent être faites pendant cette séance extraordinaire.

La mort vient de saisir avant l'heure, hors de son pays et au milieu de ses travaux, dans la ville de Tournay, où il avait été appelé pour l'exercice d'une profession que depuis longtemps il honorait, Alexandre Bourla, enlevé à sa nombreuse famille et à ses amis, dans la 63e année de son âge, le 29 juin dernier. Alexandre Bourla mérite

d'être rangé parmi les architectes de ce temps, qui ont mis le plus de soin, de réflexion et de conscience dans l'accomplissement des constructions confiées à leurs lumières; il a laissé surtout, en ce qui concerne la spécialité des édifices dramatiques, des spécimens ou plutôt des modèles aussi utiles que variés. A Paris, le Cirque impérial avant sa transformation en Opéra national, avait été bâti et disposé intérieurement par Bourla, auquel le public du boulevard du Temple est encore redevable de la salle actuelle de la Gaîté; ses succès dans la capitale n'avaient pas tardé à répandre son nom en province et à l'étranger. Plusieurs théâtres de département sont l'œuvre de ce regrettable, artiste qui est mort sur la brèche; il est permis de l'écrire, puisque c'est au moment même où il achevait le théâtre de Tournay, que le fil de ses jours s'est rompu. Alexandre Bourla, architecte-ingénieur, était en outre un des membres les plus actifs de la Société libre des beaux-arts de Paris et de la Société des artistes qui, sans nul doute, consacreront à son excellente mémoire des notices plus développées et plus complètes que cette courte mais sincère expression de notre deuil personnel.

Le sculpteur Claude Vignon est en ce moment à Bruxelles, où il reçoit du monde des arts l'accueil le plus flatteur. Le grand nombre des artistes et des amateurs nos voisins n'a pas été peu surpris quand il a su et pu reconnaître que Claude Vignon est à la statuaire ce que George Sand est à la littérature, en un mot qu'il dérobe sous un pseudonyme masculin le nom et la gracieuse individualité d'une femme. Le mariage par lequel, au milieu des événements de février, Claude Vignon est devenu Mme Constant, a été entouré de circonstances romanesques dont les suites ajoutent encore aujourd'hui à l'intérêt qu'inspire sa personne et à la légitime considération que mérite son talent. Une des œuvres capitales de Claude Vignon, celle où s'est jusqu'à présent le mieux révélée l'élégante sévérité de sa manière, qui allie le charme à l'exactitude et la pureté du style à la souplesse de la ligne est le buste de M. Romieu, inspecteur général des bibliothèques de la couronne, l'un des hommes qui représentent le plus complétement, au temps où nous sommes, l'esprit français. Le succès obtenu par ce beau morceau de sculpture est la surabondante preuve que le ciseau a subi l'inspiration du modèle et qu'il existe toujours entre les intelligences d'élite, à quelques sphères qu'elles appartiennent, d'étroites et de sympathiques affinités.

Henry de Saint-Didier.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 543.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 3 juillet 1855.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal, qui se trouve adopté après l'observation que le rapport de M. Martin d'Angers devait être renvoyé au comité de rédaction pour être inséré dans les Annales.

La correspondance comprend : 1° une lettre de M. Chenavard dont la réponse est confiée à M. L. Moultat;

2° Une lettre du comité de l'association des artistes peintres dont le dépôt est fait aux archives;

3° Une lettre de la Société des enfants d'Apollon, par laquelle cette société remercie de l'envoi qui lui a été fait des billets pour la séance publique;

4° Une lettre de M. Coudray-Maunier ainsi qu'un numéro du *Journal de Chartres* au sujet de la Société des amis des arts qu'il forme dans cette ville. La Société voit avec plaisir ce membre correspondant s'occuper sérieusement de l'intérêt des beaux-arts, et elle forme des vœux pour la réussite d'une société qui fera autant d'honneur à Chartres qu'à celui qui a eu la noble pensée de la former;

5° Les numéros des 9 et 16 juin de *The Builder*, ainsi que le numéro du 11 juin de l'*Institut royal* des architectes britanniques, dont l'examen est confié à M. Moultat;

6° Une lettre de l'Institut historique de France, comprenant l'envoi de plusieurs billets pour la séance publique tenue le 24 juin dernier: des remercîments sont adressés à cette société;

7° Une lettre de M. Siméon Chaumier, président du comité central des artistes, protestant tant pour lui que pour l'association qu'il préside, de son désir de voir se maintenir des bons rapports entre deux sociétés composés d'artistes poursuivant un but identique;

8° Le numéro d'avril du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture dont l'examen est confié à M. Vavin;

9° Un volume des Annales de la Société du Puy confié à l'examen de M. Vavin;

10° Une convocation pour la 22e session du congrès scientifique de France dont l'ouverture aura lieu au Puy le 10 septembre prochain. Renvoi est fait à M. Pernot, délégué ordinaire de la Société.

La correspondance étant terminée, M. Moullard lit au nom de M. Gavet le rapport qu'il a fait sur les peintures murales de M. Delorme dans l'église Saint-Eustache. Ce travail est renvoyé au comité de rédaction pour être ensuite inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS sous la rubrique des travaux de la Société.

M. Alf. de Longpérier fait hommage à la Société de trois brochures des trois proverbes écrits par lui; ces brochures sont aussitôt distribuées.

L'ordre du jour appelle la nomination des présidents et vice-présidents de chaque section ; sont nommés dans la section de peinture : M. Delorme, président, et M. Dussauce, vice-président; dans celle des statuaires et graveurs : M. Gatteaux, président, et M. Husson, vice-président. Dans celle d'architecture : M. Rolland, président, et M. Desjardins, vice-président. Dans la section de gravure : M. Gelée, président, et M. Dien, vice-président. Dans la section de musique : M. Martin d'Angers, président, et M. de Longpérier, vice-président. Dans la section des sciences et littératures appliquées aux beaux-arts : M. Maillet, président, et M. Tareau, vice-président ; et dans la section de photographie : M. Ch. Chevalier, président, et M. Lemercier, vice-président.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 10 juillet.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 3 courant ; 2° Correspondance ; 3° Communications du bureau; 4° Rapports sur divers ouvrages; 5° Conférences sur l'Exposition des Beaux-Arts ; 6° Questions diverses.

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN.

Suite et fin.

La parole est ensuite donnée à M. Maillet pour lire une pièce de vers sur l'inauguration de la statue de Nicolas Poussin aux Andelys. Les nobles expressions de notre collègue, sa riche poésie et ce cachet de distinction qui accompagne ses œuvres, excitent d'unanimes sympathies.

M. Horsin Déon a la parole pour lire son rapport sur l'Exposition des Beaux-Arts. Après des considérations générales, notre collègue fait la critique des diverses écoles qu'il passe en revue, et il termine en disant qu'aucune nation ne peut disputer à la France la suprématie dans la peinture d'histoire.

M. Maillet lit au nom de M. Martin d'Angers une pièce de vers ayant pour titre *l'Exposition des Arts et de l'Industrie*. Cette lecture soulève de nombreux applaudissements.

Enfin M. Delaire termine la partie littéraire de la séance par sa fable *le Vieux cheval et son maître*, qui a obtenu tous les suffrages de l'assemblée, par la conception naïve et touchante, ainsi que par la manière dont elle a été récitée ; il remet ensuite à MM. Lentz et Houdart une médaille d'argent qui leur a été décernée par la Société pour leur invention de pianos scandés, et il leur adresse quelques paroles bienveillantes qui font ressortir le mérite de cette invention.

La séance est un instant suspendue pour les préparatifs du concert qui commence bientôt, et l'on entend :

1° Un quatuor en *si* bémol, pour piano, violon, alto et violoncelle, composé par M. Delaire et exécuté par Mlle Honorine Rollot, membre de la Société, MM. Berou, Fridrick et Lebouc ;

2° *Le vieux Cheik*, ballade de Roger, chantée par M. Beaupré ;

3° *La Vision de sainte Cécile* (paroles de M. Vieillard, membre de la Société), mélodie avec accompagnement obligé de violoncelle, par M. Lebouc, auteur de la musique, et chantée par Mlle Chabert, qui s'est fait entendre aussi dans des couplets de *la Tonelli*, d'Ambroise Thomas;

4° Un fragment de sonate, de M. Delaire, et *les Souvenirs de Richard Cœur de Lion*, de Grétry, exécutés sur le piano par Mlle Rollot ;

5° *La Bayadère de Java* (romance), de Masini, *le Muletier de Tarragone* (scène), chantées par M. Ribes ;

6° Air du *Caïd*, d'Ambroise Thomas, chanté par Mlle Victorine Bailly ;

7° *Les Maris en goguette*, quatuor pour deux ténors, baryton et basse, chanté par MM. Allais, Brun, Ribes et Beaupré (paroles et musique de M. Delaire) ;

8° *Souvenirs d'Italie*, fantaisie pour violoncelle, exécutée par l'auteur, M. Lebouc ;

9° Duo du *Chalet*, d'Adolphe Adam, chanté par MM. Allais et Beaupré ;

10° *Les deux cousines*, duo chanté par Mlles Bailly et Chabert, musique de M. Pollet, membre de la Société ;

11° *Les trois couronnes*, romance de Louis Amat, chantée par Mme Duclos ;

12° *La Promenade du papa*, scène comique, chantée par M. Paul Briant.

Le quatuor de la composition de M. Delaire, président de la Société, est d'une facture large et savante qui révèle chez son auteur les connaissances approfondies du contre-point unies à la facilité de la mélodie expressive. Mlle Rollot, qui s'était chargée à l'improviste de la partie de piano par suite d'une indisposition spontanée de Mlle Barraud, s'est acquittée avec honneur de cette tâche difficile, parfaitement secondée,

d'ailleurs, par les artistes distingués qui tenaient les autres parties; ensuite, elle a dignement interprété un fragment de sonate du même auteur, et dans lequel la forme classique des anciens est mitigée par les allures fantaisistes des modernes. Enfin, elle a joué avec verve la brillante fantaisie sur des motifs de *Richard Cœur de Lion*.

M. Lebouc, l'éminent violoncelliste, a, comme toujours, conquis les suffrages de l'assemblée, par la légèreté de son archet et le sentiment avec lequel il fait vibrer les cordes de son instrument. Nous étions déjà familiarisés avec lui; mais les accents sympathiques de Mlle Chabert et les accords du violoncelle de l'auteur, nous ont, pour un instant, transportés au milieu d'un concert mélodieux dont cette cantatrice ne nous a retirés qu'en chantant d'une voix fraîche, agile et flexible les couplets de la coquette dans l'opéra *la Tonelli*, d'Ambroise Thomas.

De son côté, Mlle Bailly a fait admirer la fraîcheur de son organe, son goût, son excellente méthode et toutes ses brillantes qualités dans l'air du *Caïd*. Puis, les deux rivales qui étaient venues tour à tour recueillir le juste tribut dû à leur talent, sont apparues comme deux amies pour réunir leurs voix dans le duo des *Deux Cousines*, œuvre de notre infatigable commissaire de musique M. Poliet. Ce morceau, gracieusement chanté et traité avec habileté sous le double rapport de la situation scénique et de la composition musicale, nous a suggéré le regret de ne pas voir quelque ouvrage de notre collègue figurer sur une scène lyrique, où son mérite semble le placer.

M. Beaupré, récemment appelé au théâtre impérial de l'Opéra-Comique où il ne tardera pas, sans doute, à conquérir les palmes de la célébrité, a fait valoir ses belles notes de basse dans sa ballade et, surtout, dans le duo du *Chalet* avec M. Allais, gracieux ténor du Théâtre-Lyrique qui a fait le poltron, sans reproches et sans peur, tandis que l'air matamore de son rival n'a fait peur à personne et a charmé tout le monde. Ensuite, M. Ribes s'est montré aussi parfait comédien que chanteur dans le *Muletier de Tarragone* et, tous les trois, appelant à eux M. Brun, ont joué avec entrain la scène comique de M. Delaire, provoquant les rires et les applaudissements.

Ce concert, malgré l'absence de M. Nollet qui nous a été sensible par le manque de ses compositions pour la harpe, a été terminé fort agréablement par une romance dans laquelle Mme Duclos, de l'Académie impériale de musique, a mis toute sa sensibilité, et par une chansonnette de M. Briant qui a fort amusé par son dialogue paternel et filial en voix chevrotante et de fausset.

Le secrétaire général,
I. Moullard, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 6 juillet 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Darjou engage le Comité à visiter dans son atelier le portrait de M. Duquesnay, curé de Saint-Laurent et prédicateur distingué. Une commission composée de Mlle Lescuyer et de MM. Auvray et Schaal est chargée d'en rendre compte; elle devra aussi donner son avis sur un tableau de M. Darjou, représentant le comédien Bouffé dans tous les rôles qui ont fait sa belle réputation.

M. Émile Thomas annonce qu'une personne lui a demandé un peintre de sujets religieux pour exécuter un tableau d'église en province; il fait un appel aux artistes du Comité pour concourir à ce travail et présenter des esquisses.

Une commission composée de Mlle Lescuyer et de MM. Auvray, Gilbert et Charreau fils est chargée d'aller visiter l'atelier de M. Émile Thomas où sont exposées les statues colossales du cardinal de La Tour d'Auvergne, marbre destiné à la cathédrale d'Arras, du général Dauménil, bronze destiné à la forteresse de Vincennes; le Christ aux plaies, marbre appartenant à l'État; plusieurs bustes en marbre qui ont également une destination officielle et divers ouvrages de fantaisie qui témoignent de la variété du talent de l'auteur.

Mlle Célina Parrette présente au Comité une gravure *fac-simile* d'un dessin de M. Hippolyte Lazerges; ce travail, très-remarqué des membres présents à la séance, donne lieu à la nomination d'une commission chargée d'en rendre compte; elle se compose de Mlle Lescuyer et de MM. Brevière, Hulot et Carlier.

M. Bélier de La Chevignerie renouvelle une proposition qui est adoptée à l'unanimité; elle consiste à mettre en ordre tous les matériaux inscrits aux archives, et à publier, sous le nom d'annales, toutes les pièces qui offriraient un véritable intérêt.

Une longue discussion s'engage au sujet du compte rendu de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie, voté en principe à l'avant-dernière séance, et pour lequel le Comité a organisé les diverses commissions sur la pro-

position de M. Charreau père; le Comité conclut à ce que, indépendamment des appréciations particulières, signalées dans les procès-verbaux des séances, une brochure sera publiée au nom du Comité central des artistes et artistes industriels. Le Comité vote à l'unanimité un supplément temporaire de 1 fr. 50 c. par mois pour les frais de cette publication.

M. Gilbert, compositeur, invite ses collègues à ses soirées de chaque samedi.

M. Charreau, homme de lettres, les invite également à ses soirées de chaque dimanche.

Le Comité exprime sa vive sympathie pour ces fréquentations qui ont toujours l'attrait particulier d'une agréable camaraderie.

Un intéressant rapport a été lu par M. L. Auvray; on le trouvera *in extenso* à la suite de ce compte rendu.

Ordre du jour de la séance du 18 juillet.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 6; 2° Correspondance; 3° Rapport des commissions; 4° Conférences orales sur les expositions; 5° Présentation de candidats; 6° Propositions diverses.

Le pro-secrétaire :
Louis Schaal.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

—

PLANCHES GALVANOPLASTIQUES DE M. HULOT.

« La commission dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur s'est transportée à l'atelier de M. A. Hulot, graveur de la Monnaie, pour y voir deux planches obtenues par la galvanoplastie : cette science dont on a dit à tort : « qu'elle est à la « gravure et à la sculpture ce que la photographie « est à la peinture. » Non-seulement la photographie ne peut reproduire les couleurs d'un tableau, mais elle n'en rend même le dessin qu'imparfaitement, toujours flou, toujours vague dans les parties les plus éclairées et les plus ombrées, tandis que les reproductions par la galvanoplastie sont identiques, défiant à l'œil le mieux exercé de trouver la plus légère différence entre la copie et le modèle.

« Les deux planches que M. Hulot a présentées à notre appréciation sont de nos premiers graveurs et de genres bien opposés. L'une, de grande dimension, est d'un effet vigoureux; l'autre, d'un dessin extrêmement fin, d'un effet doux, moelleux, est la copie d'un admirable Raphaël. Cette dernière planche offrait d'énormes difficultés à cause de la finesse des tailles, si l'on peut appeler ainsi des traits à peine perceptibles à la loupe et qu'a su rendre cependant l'habileté de M. Hulot. Nous l'avouons, messieurs, nous avons cherché vainement sur cette planche des parties ou faibles ou trop mordues, des détails non venus, échappés à l'action électrique; il fallut reconnaître que les épreuves de la planche type et celles de la planche galvanoplastique étaient irréprochablement les mêmes. Et ne croyez pas que, seuls, nous ayons échoué dans ces recherches. Un des hommes les plus experts en gravure, M. Martinet, se livra dernièrement à un examen aussi minutieux que le nôtre, et dut, à son tour, convenir qu'il n'existait aucune distinction entre les épreuves de ces deux planches. »

« Votre commission, messieurs, conclut en exprimant l'espoir que, cédant aux instances des plus célèbres artistes, M. Hulot consentira à multiplier par la galvanoplastie les chefs-d'œuvre de nos graveurs, à les mettre ainsi, par le bon marché, à la portée de tous, et à répandre, par ce moyen, le goût des beaux-arts dans les classes qui n'ont pu, jusqu'à présent, atteindre aux prix élevés des belles estampes dont les planches types seraient alors conservées dans nos musées. »

Signé : Louis Auvray, statuaire.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

—

Théatre-Français : Mlle Rachel. — Odéon : Mlle Georges; *le Mur mitoyen*. — Italiens : Mme Ristori. — Variétés : *l'Abbé galant*. Bouffé. — Palais-Royal : les acteurs provençaux.

Les difficultés qui avaient surgi entre Mlle Rachel et l'administration du Théâtre-Français viennent enfin de disparaître, grâce sans doute à la toute-puissante intervention du ministère d'État. Nommée professeur de déclamation au Conservatoire, Mlle Rachel redevient sociétaire, et a inauguré, par la reprise de son rôle de Phèdre, la série des représentations qu'elle donnera sur la scène de la rue Richelieu jusqu'au jour de son départ, qui aura lieu, dit-on, au commencement d'août. La grande tragédienne n'a pas renoncé à son voyage en Amérique, et dans les arrangements survenus, il a été stipulé qu'elle jouirait d'un congé de quinze mois, ayant pour objet de remplir ses promesses avec les États-Unis.

Mlle Georges Weymer, élève de Mlle Raucourt,

débuta à seize ans au Théâtre-Français par le rôle de Clytemnestre, il y a quelques années de cela. Elle brillait de toute la splendeur d'une magnifique beauté, en réunissant tout d'abord, entre deux yeux rayonnants comme on en avait rarement vu luire au théâtre, beaucoup d'ardeur, d'impétuosité, un organe étendu, sonore, ferme, un air imposant, enfin tout ce qui convient aux reines tragiques ; elle s'était révélée du premier pas : *incessu patuit dea.* Geoffroi, l'aristarque, assez mythologique, crut voir Melpomène en personne descendre du fronton de son temple sur les planches du théâtre, et en eut un éblouissement ; on lui reprocha cette adoration. Geoffroi répondit « qu'il se laissait charmer comme un autre par la beauté. » Il fit ressortir d'ailleurs avec soin le talent de Mlle Georges. Elle avait à lutter contre les admirateurs de Mlle Duchesnois. La guerre fut violente dans les deux camps et dans la salle du Théâtre-Français, où l'on se battit plusieurs fois.

Mlle Georges conserva la prééminence, et l'on sait qu'elle a obtenu tous les triomphes du monde, et qu'elle a vu à ses pieds plus d'une tête couronnée ; sa vie entière a été une vie de succès ; après avoir soutenu la tragédie de sa puissante autorité, elle rendit d'immenses services au drame moderne, et l'on se rappelle les grandes soirées de *Lucrèce Borgia* et de *Marie Tudor.* Mlle Georges est douée d'une de ces beautés impérissables sur lesquelles le temps n'a pas de prise ; bien qu'elle n'ait plus seize ans, ni même trente-deux, ni même.... mais qu'importe ! elle a de ces traits de marbre, dont la grandeur ne subit aucune atteinte. Il est impossible de la voir dans le personnage de Cléopâtre (*Rodogune*), par exemple, sans être frappé de cette majesté souveraine. C'est la seule reine tragique qui nous reste. Le moule sera brisé avec elle ; on reconnaît à son aspect la femme faite pour commander, et pour se livrer sans remords aux grands crimes de la tragédie. Nous engageons vivement les étrangers et tous ceux qui ont entendu parler de Mlle Georges et ne l'ont pas vue, à aller contempler à l'Odéon ce dernier monument d'un art qui s'en va. Mlle Georges est aussi curieuse à voir que les pyramides d'Égypte.

Moins curieux est le *Mur mitoyen.* Cette comédie a voulu rappeler les comédies de Picard, mais la situation véritablement comique a manqué à l'auteur ; il s'est un peu égaré dans les détails. M. Bercioux nous semble s'être trompé de théâtre ; sa pièce était faite pour une scène moins sérieuse que celle de l'Odéon.

Mme Ristori continue à remplir la salle du Théâtre-Italien. Le rôle de Marie Stuart lui a valu de nouvelles ovations. C'est un talent parfait que le sien, et l'on ne saurait trop admirer l'étendue de ses moyens ; elle parcourt avec une incroyable habileté tout le clavier des passions.

Bouffé a reparu plein de verve et d'agilité dans l'*Abbé galant*, et le théâtre des Variétés a pris avec lui une physionomie toute nouvelle. La foule s'y presse maintenant ; on y court.

On annonce au Palais-Royal une pièce provençale de M. Méry. A la bonne heure ! le provençal de M. Méry ne peut pas manquer d'être français. J'avoue que le patois de M. Pelabou, en dépit de sa ressemblance avec l'espagnol, ne m'a pas beaucoup séduit, malgré la vivacité toute méridionale de Mlle d'Andouard. J'attends avec impatience le provençal de M. Méry, mais que dis-je? je ne serai plus là. Voici le moment des voyages, et l'un de mes collaborateurs, plus heureux que moi en ceci, se fera un plaisir de dire là-dessus son sentiment à nos lecteurs.

Hippolyte Lucas.

—

Opéra : Rentrée de Roger et de Mme Alboni ; début de Mme Lafon. — Opéra-Comique : *l'Anneau d'argent.* — Jardin Mabille. — Chateau des Fleurs. — Jardin d'Hiver.

Le projet qu'avait eu l'administration de l'Opéra d'augmenter de deux soirées durant le cours de l'Exposition, le nombre des représentations que l'Académie impériale donne chaque semaine, après avoir subi divers retards, a enfin été mis en pratique. La rentrée de Roger et de Mme Alboni dans *le Prophète*, a inauguré le nouvel ordre de choses, devant un auditoire enthousiaste, qui du parterre jusqu'au comble, avait rempli la salle de la rue Lepelletier. Une cantatrice fort applaudie il y a quelques mois au théâtre de Marseille, Mme Lafon, s'est récemment montrée à l'Opéra sous les traits de Rachel dans le chef-d'œuvre de M. Halévy, *la Juive.* Un favorable accueil a été fait à Mme Lafon dont la voix est étendue, facile et qui possède des qualités que l'exercice de son art à Paris ne pourra que fortifier et développer au profit de son succès.

Les ouvrages en un acte pour le choix et la représentation desquels l'Opéra-Comique avait, il n'y a pas longtemps encore, la main si heureuse, ne réussissent plus comme par le passé sur cette scène que la direction actuelle a dotée de partitions charmantes. Sans parler de *Miss Fauvette*, les livrets d'*Ivonne* et de *Jacqueline* ne rachetaient pas par les mérites des compositeurs la faiblesse de leur canevas dramatique ; *l'Anneau d'argent* de MM. Jules Barbier et Léon Battu, dont la musique

est le début de M. Deffès, appartient à la même série de productions éphémères, et suivant toute apparence il ne vivra pas plus longtemps qu'elles. Les interprètes ne manquent cependant pas à cet acte, réminiscence du *Chien du Jardinier* par le fond mais non à coup sûr par la forme; MM. Bussine, Ponchard; Mlles Rey et Andréa Favel chantent, avec un dévouement et une conscience à toute épreuve, des romances, des airs, des duos, des trios qui n'en finissent pas. Ce qui finira plus tôt, il faut le croire, c'est la vogue négative de *l'Anneau d'argent*.

Favorisés par le beau temps, les établissements champêtres, surtout le jardin Mabille et le Château des Fleurs, voient de plus en plus la foule se presser à leurs soirées dansantes et à leurs fêtes de nuit. Les dernières solennités de ce genre ont mis le public en goût, et rien ne manquera à la réussite et à la fortune de ces rendez-vous de plaisir si la température continue à être propice. Quant au Jardin d'Hiver, les fêtes des derniers mercredis ont encore consolidé la vogue de ces réunions hebdomadaires, qui, pour tous les étrangers, font aujourd'hui partie du programme de la vie parisienne. Un entraînant orchestre de danse, des symphonies militaires, des jeux de toutes sortes, un feu d'artifice, un buffet délicatement assorti et de confortables siéges pour la conversation, voilà ce qu'on est sûr de rencontrer les mercredis de chaque semaine au Jardin d'Hiver augmenté d'un grand jardin d'été.

MARFORIO.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR UN MODE D'APPLICATION DE LA PEINTURE A L'HUILE OU A LA CIRE, DIT PEINTURE EN FEUILLES, par M. Hussenot — LETTRE A M. PAUL LACROIX SUR L'EXPOSITION BELGE DE 1854, par M. C. Marsuzi de Aguirre. — DÉTERMINATION MATHÉMATIQUE DU TABLEAU REPRÉSENTANT UN MARCHÉ A LA HAYE, par M. P. Van Schendel.

La REVUE DES BEAUX-ARTS a entretenu ses lecteurs d'un nouveau mode de peinture découvert et mis en usage depuis quinze ou vingt ans par M. Hussenot, peintre, élève de Gros, honoré d'une médaille d'or au salon de 1846, aujourd'hui conservateur du musée de Metz. L'inventeur de ce système nous fait parvenir à l'appui des premiers renseignements que nous avons donnés, un travail spécial ayant pour titre : *Mémoire sur un mode d'application de la peinture à l'huile ou à la cire, dite peinture en feuilles*[1]. Ce mémoire a fourni à son auteur l'occasion de toucher et d'élucider successivement les diverses questions de la peinture à l'huile, à la cire ou aux corps gras en général, pour laquelle les expériences de M. Chevreuil ont précédé et, dans certains cas, déterminé les modifications de M. Hussenot et de la peinture en feuilles, procédé dont l'initiative lui appartient.

En ce qui regarde l'explication des moyens pratiques qui exigeraient ici un trop grand espace, nous renvoyons aux pages de la brochure où cette explication est consignée. Il suffira de noter au sujet de cette peinture, que M. Hussenot insiste sur sa solidité et sa bonne exécution; sur les sécurités, les facilités et les bénéfices qu'elle présente; il finit en discutant avec une parfaite expérience de la matière les objections qui ont été faites, en énumérant les industries basées sur l'emploi de ce procédé, et les avantages qu'il offre sur tous les autres genres de peinture, soit pour la décoration des monuments religieux ou civils, soit pour celle des édifices particuliers. Une attestation de M. Gautiez, architecte diocésain, qui complète cette notice, fait connaître que sous sa direction M. Hussenot a employé dans divers travaux son système de peinture en feuilles, comme peinture murale de tableaux et figures, et comme ornementation intérieure ou extérieure, et que ses entreprises artistiques ont toujours réussi.

Par le temps d'actualité où nous vivons, peut-être semblera-t-il hors de propos de parler, quand les portes du palais de l'Industrie et du palais des Beaux-Arts sont ouvertes depuis deux mois, de la *lettre à M. Paul Lacroix sur l'Exposition belge de 1854, par M. Camille Marsuzi de Aguirre*[2]; mais ceux qui auront pris comme nous connaissance de cet écrit, apprécieront aisément son opportunité dans les circonstances présentes. Cette lettre, où sont passés en revue les tableaux et les ouvrages de sculpture réunis l'année dernière au musée de Bruxelles, est une sorte d'introduction, de préface, à l'examen des envois de nos voisins de Belgique au palais de l'avenue Montaigne. M. Paul Lacroix, prenant sur lui la publication de l'épître dont il s'agit, rappelle dans la note en date du 25 décembre dernier, où il se qualifie d'éditeur, que « M. Camille Marsuzi de Aguirre a consacré une partie de sa vie à l'étude de l'art : ses opinions en pareille matière sont celles d'un connaisseur exercé, qui joint à un goût sûr et délicat un savoir véritable et profond. » Le critique transalpin,

1. Metz, in-8°, imprimerie de M. Alcan.
2. Paris, in-8°, typographie Hennuyer, 1854.

sans cacher les préférences que lui inspirent les écoles de son pays, ne refuse pas néanmoins de proclamer le mérite des autres écoles, que ses nombreux voyages à l'étranger l'ont mis à même de connaître et d'approfondir. Aussi, les peintres et les statuaires belges sont-ils en général traités par M. Marsuzi de Aguirre, de la manière la plus flatteuse; une bonne part des éloges s'adresse aux amateurs et aux propriétaires de collections artistiques de ce petit État, où vit impérissable le souvenir des Quintin Metsis, des Rubens et des Téniers.

Il vient d'être mis en vente un opuscule d'un peintre de Bruxelles, M. Petrus Van Schendel, intitulé : *Détermination mathématique du tableau représentant un marché à la Haye*[1]. Ce travail qu'accompagnent d'assez nombreuses figures intercalées dans le texte, tient autant des sciences exactes que de la peinture; il est suivi d'une *explication du dessin démonstratif du modèle de géométrie descriptive* imaginée par le même artiste. La figure qui sert de frontispice à cet écrit est consacrée à la rigoureuse détermination des principaux détails contenus dans le tableau n° 1 de l'auteur, représentant un *Marché à la Haye* en Hollande, éclairé par la lune et par des bougies, tableau qui a 84 centimètres de hauteur sur 122 de largeur. Le ciel s'étend au-dessus de l'horizon sous un angle BAT = 14° 34′ et en largeur sous un angle de 35° 52′, la lune est à 11° 15′ au-dessus de l'horizon. Suit le détail des envois faits par M. Petrus Van Schendel à notre Exposition des beaux-arts; c'est-à-dire le *Marché* dont il vient d'être question, la *Vue de Rotterdam*, effet de lune; le *Marché au poisson hollandais*, effet de lumière; un *Paysage* clair de lune, et divers plans, modèles de géométrie descriptive, dessin démonstratif ou explicatif s'appliquant à des roues hydrauliques, et au moyen de remédier à des inconvénients de chemin de fer.

Pierre DU MOUTIER.

MÉLANGES.

15 juillet.

Les réceptions du prince Napoléon, au Palais-Royal, qui devaient finir avec le mois de juin, et que S. A. I. a jugé utile de continuer pendant tout le mois où nous sommes, sont plus brillantes, s'il est possible, que celles qui les ont précédées. La soirée du samedi 7 avait réuni, dans les spacieux salons du prince, l'élite du monde parisien, les notabilités de la politique, de l'administration supérieure, des arts et des lettres, ainsi que les étrangers de distinction auxquels la capitale se félicite d'offrir, en ce moment, son attrayante hospitalité. La réunion d'hier 14 n'a été ni moins remarquable ni moins nombreuse que celle du premier samedi de ce mois.

— On organise, dans un des rez-de-chaussée du Louvre, situé sur l'un des côtés de la cour carrée, et à l'est du guichet du pont des Arts, un musée de sculpture du moyen âge. Ce musée complétera les collections que possède le Louvre, et permettra de suivre les progrès de l'art ancien et de l'art moderne dans la sculpture, depuis l'époque assyrienne jusqu'au XIXe siècle.

— Les statues qui décorent la pile du milieu, sur le pont des Invalides, représentent, sous la forme de deux femmes assises, l'une le génie de la navigation, l'autre le génie des travaux publics. Les têtes des autres piles doivent recevoir des trophées et des attributs en harmonie avec le caractère du monument.

— L'Académie des sciences morales et politiques a procédé au remplacement de M. Léon Faucher dans la section d'économie politique. Au troisième tour de scrutin, M. Léonce de Lavergne ayant réuni 18 voix sur 31 votants, a été proclamé membre de l'Académie.

— Les amateurs ne négligeront pas la vente que fera, le 17 juillet, à l'hôtel de la rue Drouot, M. Malard, commissaire-priseur, d'une curieuse série de 26 tableaux, peints par M. Charles de Luna. Ces tableaux, par la franchise de leur touche, rappellent très-heureusement la manière hardie et pittoresque d'Horace Vernet; ils ont, de plus, un véritable intérêt historique, puisqu'ils retracent les glorieux épisodes de nos guerres d'Afrique, tels que Constantine, Isly, Tanger, Mogador, et surtout le Passage des Portes de fer, dont le paysage est dû au pinceau de M. Dauzats.

— Le premier tirage au sort des quatre-vingts actions remboursables de l'emprunt contracté en 1854 par le cercle artistique et littéraire de Bruxelles aura lieu le 22 de ce mois. Les premières actions sortantes seront favorisées d'ouvrages de peintres faisant partie du cercle. Six tableaux ont été commandés : deux paysages à MM. Rœlofs et Quinaux, deux tableaux de genre à MM. Degroux et Taymans, une vue de ville à M. Van Mœr, et un tableau d'animaux à M. Jones. Ces toiles sont exposées depuis le commencement du mois dans le local de la Société.

1. Paris, in-8°, chez le mandataire universel, rue Jean-Goujon, aux Champs-Élysées. — Bruxelles, imprimerie de Charles Lelong, 1855.

ART CÉRAMIQUE.

POTERIES DES ARABES MODERNES.

Un de nos archéologues les plus érudits, qui a, sur beaucoup d'autres, l'avantage de visiter et de voir les monuments qu'il décrit, M. Tessier, membre correspondant de l'Institut de France et inspecteur général des monuments en Algérie, a rédigé une notice sur la fabrication des poteries et des potiches en Algérie. Ce savant voyageur est parvenu à recueillir une collection assez nombreuse de ces vases, remarquables par leurs formes, par les dessins qui les ornent et les différentes destinations auxquelles on les affecte. Le travail de M. Tessier intéresse l'art et l'industrie. La céramique, bien qu'employée généralement aux usages de la vie privée, ne repousse pas l'élégance de la forme. Sous ce double rapport il était intéressant de constater que les Arabes modernes, bien qu'éloignés des grands centres de civilisation, suivaient des traditions qu'il était opportun de signaler à l'attention des industriels et des artistes.

M. Tessier s'est d'abord étendu sur la fabrication des poteries remontant aux temps les plus reculés; il en a résumé l'historique au moyen des vestiges parvenus jusqu'à nous; et, s'attachant de préférence aux travaux des Arabes, il en a indiqué la marche en s'appuyant autant sur des documents qui lui ont permis des comparaisons intéressantes, que sur les témoignages de sa propre expérience.

Chez les Arabes les fabriques en grand n'existent pas. Comme un souvenir de ce qui se passait en Égypte, aux temps des Pharaons, certains arts, certaines industries semblent être des héritages de familles ou de tribus. Une particularité à ne point omettre c'est que de simples procédés dans l'emploi des matières ou des couleurs, de véritables riens, sont transmis d'âge en âge, à quelques individus du même sang, qui ne pensent pas à les révéler à d'autres. Les poteries arabes se trouvent dans le Jurjura, dans les environs d'Alger, de Cherchell et autres localités, mais, seulement, chez les tribus un peu sédentaires, les nomades ne se servant que de paniers et de peaux d'animaux pour conserver leurs provisions. Les indigènes commencent néanmoins aujourd'hui à se procurer beaucoup de nos ustensiles en fer battu, dont ils ont été à même d'apprécier les avantages depuis notre conquête.

A Tanger on fabrique plus spécialement des faïences qui rappellent les beaux ouvrages des Maures. Ce sont surtout les Beni Zougs Zougs, qui s'adonnent au modelage des vases. La manipulation des terres a lieu d'après les procédés les plus primitifs, et, cependant, les vases sont moulés avec une intelligence dont on ne se doute guère ici. Les dessins et les couleurs qui s'exécutent à la résine, sont l'ouvrage des femmes.

Parmi les vases apportés en France par M. Tessier, les uns sont pour la cuisson, d'autres pour les boissons. Ces derniers sont faits avec beaucoup d'adresse. D'autres récipients s'emploient pour rafraîchir ou filtrer l'eau : ceux-ci sont accouplés, ceux-là sont à siphons afin de ne point prendre des sangsues en puisant aux sources. Des lampes en terre dont quelques-unes ont plusieurs becs, composées avec une rare finesse, sont un des ornements des fêtes que se donnent les gens aisés du pays.

Les collections de M. Tessier seront consultées avec fruit par les artistes et les industriels. L'étude de ces produits qui se suc-

cèdent, en s'améliorant, depuis des siècles et qui ont subi l'épreuve d'un constant usage, ne doit pas être dédaignée. La curiosité satisfaite, les modernes Arabes, jouissant maintenant de la nationalité française, peuvent encore en certains points ne nous être pas inférieurs. Il y a donc lieu de s'étonner de ne point voir au milieu des envois algériens, à l'Exposition universelle, quelques-uns de ces spécimens dont M. Tessier a fait emplette avec tant de goût et de bonheur sous les diverses latitudes de nos possessions d'Afrique.

CH. D'ARGÉ.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME ARTICLE.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. INGRES. — EUGÈNE DELACROIX. — COUTURE. CHARLES MULLER. — YVON.

Tout se tient dans l'ensemble des arts; tout se répond dans leurs diverses parties. Lorsque la tragédie était la règle et le chef d'œuvre du théâtre, la peinture historique répondait à la tragédie. Même élévation, vraie ou fausse, mêmes convenances, même choix de personnages et de sujets. Dès que la tragédie a fait place au drame nouveau, la peinture historique a répondu au drame; elle a aimé les mêmes actions, le même appareil et le même temps. Elle a représenté le moyen âge qui remplaçait sur le théâtre la Grèce ou l'Italie antique; aujourd'hui que le drame n'a plus d'époque préférée et de tendances communes à défaut de règles, la peinture historique va au hasard. Le niveau du drame s'abaisse; la peinture historique descend à la peinture de genre. La grande peinture, comme on disait jadis, n'a plus de grand que la toile et le cadre.

Du reste, nous sommes probablement punis par où nous avons péché. J'accuse la faute, en l'excusant, comme une faute nécessaire. L'esprit français a toujours eu besoin d'être croisé pour donner ses plus beaux talents. Mélangé avec le génie espagnol, il a donné P. Corneille; avec le génie grec, Jean Racine; avec le génie romain, David le peintre; mais, vers 1830, la descendance de David et de Racine allait s'appauvrissant. L'école française dégénérait à force de rester française; on la mésallia pour la sauver. Elle crut du moins qu'on la mésalliait, tant elle se défendit d'abord avec dédain contre les noms nouveaux qui lui étaient offerts: Shakespeare, Gœthe, Schiller, Caldéron et Lope de Vega; elle oubliait que l'Espagne avait été de moitié dans *le Cid*, l'Angleterre dans *Sémiramis* et dans *Zaïre*. Le mouvement de 1830 fut donc surtout un mouvement en faveur des influences étrangères. Je dis surtout, parce que le mouvement était double. D'un côté, la nouvelle école se portait avec ardeur à l'étude des littératures du dehors; de l'autre, elle remontait avec le même élan aux origines de la littérature nationale, et c'est par là qu'elle restait française même à son insu; mais elle ne s'en séparait pas moins de l'esprit français du dernier siècle; elle aimait tout ce qu'avait renié cet esprit sceptique et railleur; elle relevait tout ce qu'il avait abattu; elle ne voulait rien tenir de lui, ni ses qualités ni ses défauts; elle s'applaudissait d'être anglaise et allemande; elle se glorifiait à peine d'être française.

C'est peut-être pour cela que nous avons deux grands peintres, les deux chefs de l'art contemporain, deux gloires incontestées, MM. Ingres et Eugène Delacroix, dont pas un ne porte le signe véritable de la famille française.

M. Ingres est un Italien du XVIe siècle; il n'a vécu que dans le passé, pour le passé et par le passé. Il parle supérieurement la langue de la renaissance italienne, mais il parle une langue morte. Quand il s'est agi de le comprendre, le public ne l'a pas compris; seulement les temps changent, et c'est pour cela qu'il est bon de durer; à cette heure, il ne s'agit plus que d'admirer M. Ingres, et ceux qui ne l'ont pas compris l'admirent. Ils ont raison. Que l'œuvre de M. Ingres soit accessible ou non à l'intelligence de la foule, il s'en dégage une force qui ne se discute pas, une autorité qui s'impose. Son grand tableau de piété est un caprice de dessinateur érudit, une fantaisie de savant. Qu'on l'interprète comme on voudra; qu'on trouve des sous-entendus admirables et d'une merveilleuse profondeur, à l'occasion du *Martyre de saint Symphorien*, M. Ingres n'a fait que ce qu'il lui a plu de faire, le résumé de ses études et le pastiche le plus complet de tous les styles, de toutes les musculatures, de tous les problèmes d'anatomie résolus dans les grandes écoles italiennes. Appellerai-je l'*Homère déifié* et l'*Apothéose de Napoléon* des tableaux d'histoire? L'allégorie n'est pas de l'histoire. Elle sort des conditions naturelles de la vie. Il y a une rhétorique du genre qui règle d'avance la matière et la composition de ces sortes de prosopopées. Quand elles transportent le spectateur dans la sérénité du monde élyséen, elles n'ont que faire de l'action ni du mouvement, encore moins

de la passion; et le chef-d'œuvre de M. Ingres est un tableau sans passion, sans mouvement, sans action ni particulière ni commune. Il se peut que l'âme d'Homère ait passé dans toute cette postérité de ses deux poëmes; encore ne faudrait-il pas examiner de trop près la légitimité de la filiation; mais si tous ces grands hommes, poëtes, peintres, sculpteurs, sont les fils du divin aveugle, pourquoi ne se tournent-ils pas avec respect vers le visage de leur père? Aucun lien entre les personnages, si ce n'est cette suite ou cette génération trop invisible des talents. J'ai dit des personnages, ce ne sont pas même des personnages, ce sont des portraits. Avec la même exactitude, avec le même soin religieux que M. Ingres eût reproduit la figure de ces petits-fils d'Homère, s'il les eût vus face à face, il a reproduit leurs images sans en changer ni l'attitude ni la physionomie, fût-ce pour la concilier avec le dessin général de son tableau. L'*Apothéose d'Homère* est une admirable réunion de portraits, et, de peur qu'elle ne fût autre chose, tous les portraits sont restés en buste.

J'ai parlé de l'*Apothéose de Napoléon Ier*. S'il y avait pour M. Ingres une occasion légitime de faire ce qu'il a hasardé dans son *saint Symphorien*, l'occasion était donnée : un plafond, une *gloire* véritable (dans le sens de la *Gloire du Val-de-Grâce*), un quadrige emporté à travers les cieux, des figures volantes, l'anarchie terrassée, Némésis vengeresse, tout ce qui prête aux curiosités du dessin, aux raccourcis énigmatiques, aux jeux inquiétants de la grande anatomie. M. Ingres ne l'a pas prise. L'*Apothéose de Napoléon Ier* comme celle d'Homère n'est pas un plafond, c'est un tableau. La déesse de la Victoire, qui s'élève au-devant des chevaux, n'en glisse pas moins sur l'air limpide avec une merveilleuse légèreté; mais M. Ingres a trouvé bon de cacher la Némésis derrière le trône impérial, dont elle s'élance par le côté comme un dogue aboyant, et l'hercule des révolutions, plus gauche que terrible, se contente de perdre maladroitement l'équilibre.

Les deux tableaux historiques de M. Ingres sont *le Vœu de Louis XIII* et sa *Jeanne d'Arc*, si toutefois *le Vœu de Louis XIII* peut s'appeler un tableau historique. En dehors de la partie surnaturelle, de la sainte Vierge, qui est trop la « mère très-chaste » et pas assez « la tour de David » invoquée pour le salut de la France guerrière; en dehors de ces anges demi-voilés par un nuage, dont on ne saurait dire s'ils appartiennent à la vision ou s'ils sont l'ornement de l'autel, le seul personnage humain et réel du tableau, le roi de France n'y figure que pour le magnifique velours de son manteau fleurdelisé avec un maigre profil perdu à titre d'accessoire. Quant à Jeanne d'Arc elle a les joues pleines et fraîches, l'embonpoint, la douce ferveur de la vie calme et cloîtrée. Étude excellente pour tout ce qui est le meuble et le décor. Autel, calice et ostensoir, travaillés avec le soin le plus délicat et les recherches les plus exactes. Je ne parle pas de l'armure de Jeanne d'Arc. Elle est d'un métal assez inconnu en 1429; du moins M. Ingres s'est-il souvenu que Jeanne d'Arc portait une armure d'homme et que ce fut là surtout le prétexte de sa condamnation. Les deux têtes de l'écuyer Doloy et de l'aumônier Jean Paquerel ont le caractère simple et ingénu des belles miniatures du xve siècle. Un archéologue les trouverait irréprochables aussi bien que l'autel et que l'orfévrerie de l'autel. C'est de la science, c'est de la curiosité, de la photographie archéologique si l'on veut; mais ce n'est pas de l'histoire, il y manque la vie.

Et cependant, discutez tant qu'il vous plaira. Critiquez M. Ingres au point de vue religieux. Cherchez ce qu'il apporte de composition, d'invention, de mouvement, de passion dans la peinture historique; quand vous vous étonnerez de ce que vous n'y trouvez pas, vous vous étonnerez encore de la grande attitude de toute son œuvre. Je ne sais pas si M. Ingres peut s'appeler un peintre chrétien, je ne sais pas s'il est peintre d'histoire; ce que je sais, c'est qu'il est maître, et qu'il a seul la marque de l'autorité, le droit du grand exemple et de l'impérieux enseignement.

Eugène Delacroix n'est pas non plus peintre d'histoire. On n'est peintre d'histoire qu'à la condition de peindre l'homme et la vérité de la passion humaine dans la beauté du visage humain. Quel étonnement pour David et pour Gérard, si on leur eût dit qu'un homme pouvait être un grand peintre, un peintre de l'ordre le plus élevé, de l'ordre des tragiques, de la peinture, sans savoir dessiner une figure d'école, sans savoir faire un portrait qui ne fût pas une diffamation? Il en est ainsi cependant; mais on aurait tort de ne pas ajouter que ce peintre malhabile, que ce talent douteux et qui ressemblerait à peine au talent serait avant tout un génie.

Laissez-moi comparer l'œuvre du peintre à celle du musicien : si l'Opéra se compose de l'orchestre et du chant, un tableau se compose du dessin et de la couleur. Eugène Delacroix combine sa couleur comme le musicien le travail de son orchestre. Sa couleur est à elle seule une expression complète de sa pensée. Jetez les yeux sur chacun de ses tableaux, le concert harmonieux des tons, la symphonie visible chante et raconte le sujet ou du moins prépare l'esprit à l'émotion particulière que le sujet doit produire. Avant

même de reconnaître l'action, vous savez si elle est triste ou joyeuse, humble ou solennelle, éclatante ou sinistre. La couleur l'enveloppe comme la symphonie enveloppe la déclamation lyrique, comme elle l'interprète, comme elle la multiplie en profondeur et en espace. Mais, prenez-y garde, lorsque le symphoniste est supérieur, il néglige le récit mélodique; je me trompe : il le cherche dans un milieu où la mélodie se dénature et se trouble. Lorsque le coloriste est d'un degré éminent, le dessin lui échappe; il le poursuit avec impatience, avec obstination, mais dans un milieu où les contours s'altèrent, où les lignes tremblent sans se reposer. C'est là le dessin d'Eugène Delacroix, suffisant pour des ébauches admirables, telles que *la Barque de Don Juan*, *le Prisonnier de Chillon*, *le Doge Marino Faliero* et *les Deux Foscari;* insuffisant pour *la Mort de Marc Aurèle* et *la Prise de Constantinople*.

Il n'y a pas de procédé universellement applicable. Chaque idée apporte sa forme et les sujets classiques demandent une autre forme que ces ombres vagues et indignes, mêlées dans une oscillante atmosphère. Ce n'est pas tout : le système de la symphonie appliquée à la peinture ne la rend pas toujours plus vraie et plus intelligible. Je parle d'atmosphère. Pourquoi donc cette froide bruine qui semble frotter autour de Baudouin et de ses compagnons; pourquoi cette nuée frileuse qui s'allonge dans le ciel au-dessus du Bosphore? Cette bruine serait-elle par hasard un symbole? Cette nuée figurerait-elle l'invasion des hommes du Nord venus des pays du brouillard et apportant le brouillard avec eux? Si cela est, je trouve l'intention trop profonde et j'aime mieux en rester tout bonnement à la vérité banale, le ciel pur de l'Orient et la lumière argentée qui poudroie en poussière de diamant sur la capitale de l'islamisme.

Baudouin et le groupe des vainqueurs ont peut-être aussi un mythe obscur. Ils arrivent comme une apparition, le visage étonné, l'œil vague, soldats fantastiques et revêtus d'étranges costumes; mais je n'ai pas le don de deviner la peinture philosophique. Ce qui me frappe surtout, c'est la peinture réelle; c'est la vie qui est admirable au bout du pinceau de Delacroix, quand il la fixe sur un point magique et qu'il en concentre les éléments épars; c'est le cheval du comte de Flandres, dont le poil fauve reluit et fume; c'est le magnifique cheval de l'empereur romain dans la *justice de Trajan ;* c'est Trajan, ce relief animé, cette ronde-bosse vivante; c'est la chaleur visible de l'air enflammé, c'est la splendeur de la lumière et la splendeur des drapeaux, la richesse de la pompe militaire rehaussée par la richesse du soleil et la grandeur de l'architecture qui atteste superbement la grandeur du monde romain, le jeu de la lumière et de l'ombre qui espace les figures dans la foule. Ici encore, cependant, manque la beauté et l'intelligence du visage; la tête de l'empereur est faite, mais elle est insignifiante. Quant à la mère éperdue, elle rappelle ce que Molière disait du démon de P. Corneille. Il paraît que le démon d'Eugène Delacroix, celui qui exécute les belles parties de ses tableaux, lui a faussé compagnie par malice et l'a laissé seul dans ce pas difficile, afin de voir comment il s'en tirerait. La mère est un amas de hardes désespérées avec une espèce de serviette blanche pendue à ce qui lui sert de cou.

Coloriste ou symphoniste, ce qu'Eugène Delacroix a fait de la couleur est nouveau et au-dessus de la louange. Il en a tiré l'ombre et l'aspect de toutes les passions, le spectre saisissant de la terreur et de la pitié, le spectre doux et humain de la sérénité dans la mort, de la sagesse dans la puissance. Ce monde de visions peut être le monde du génie, mais il n'est pas le monde de la vérité humaine. Peintre dans le sens absolu et dans le sens le plus élevé du mot, Eugène Delacroix n'entre pas dans les anciennes catégories de l'école. Le moindre caractère de son *Marc Aurèle* et de sa *Prise de Constantinople* est d'être des tableaux d'histoire.

Lorsque Couture exposa *les Romains de la décadence*, il y eut un mouvement de surprise et de joie qui éclata dans un applaudissement universel. On retrouvait enfin des qualités françaises, l'invention, la facilité, l'élégance, la pensée claire, la composition nette, les formes heureuses de la jeunesse et de la beauté. Après huit ans, le charme du tableau ne s'est pas affaibli. Les grandes figures héroïques, les ancêtres de marbre qui assistent à cette suprême orgie de leurs neveux dégénérés, frappent toujours les regards et emplissent le cœur d'une fierté salutaire. Le contraste est mesuré avec un art infini. Si vous le sentez, il est la force intérieure et la moralité du tableau; si vous ne le remarquez pas, il en est l'ornement et le décor. Les quatre grandes statues entrent dans l'ensemble de cette blanche architecture qui encadre si bien la débauche des princes du monde. Elles suffisaient, selon moi, et je ne vois pas qu'il fût besoin d'ajouter à l'exemple dédaigné des aïeux, la présence des deux sages qui se drapent à jeun dans leur austérité suspecte. C'est ici que l'on boit aux dieux corrupteurs, à Bacchus chancelant, à la ceinture dénouée de Vénus courtisane; faites sortir ces orgueilleux Catons qui troublent les mystères de la déesse Flora. Mais les convives de César ne tiennent pas compte de

quelques stoïciens fourvoyés. On les regarde sans qu'ils s'étonnent. Ils ne s'étonnent plus eux-mêmes de leurs folies. Leur ivresse est pleine de nonchalance et de fatigue, leurs amours d'indifférence et d'ennui. Le froid les gagne, même dans l'air ardent qu'emprisonnent les sept collines. Les coupes sont vides; ils ne se trompent plus en feignant de boire, ils ne se trompent plus en feignant d'aimer, mais ils trompent encore le reste du monde. Ils sont toujours le peuple souverain. Ils ont la richesse et la beauté, les vases de marbre et les couronnes de roses. Leur décadence même est digne d'eux, et le tableau digne de leur décadence. L'œil s'y arrête, s'y repose. La couleur est harmonieuse et tempérée comme la véritable couleur française, les tons doux et fins, la gamme claire et argentine. Si le dessin est plus élégant que solide, la composition plus facile et plus libre qu'exacte, d'autres décideront; moi, je vois avec bonheur un mouvement nouveau se rattacher à l'ancienne tradition française, à la tradition des habiles mains du XVIII[e] siècle, en y ajoutant tout ce qui a été acquis depuis un demi-siècle. Couture avec *les Romains de la décadence* a glorieusement inauguré dans la peinture cette renaissance de l'esprit français.

Mais il ne faut pas s'attendre à regagner d'une part sans rien perdre de l'autre. L'école moderne a voulu être coloriste, elle y est parvenue contre son propre tempérament en imaginant ce que nous avons appelé la fantaisie; si elle rentre dans la réalité des choses, elle ne conservera pas la couleur dont elle a fait son orgueil. Charles Muller doit s'en apercevoir; son tableau du 30 *mars* 1814 est pâle; mais peu importe. Le temps en réchauffera le ton. Ce n'est pas là, selon moi, qu'est le défaut. Le peintre a manqué d'enthousiasme. Il intitule son tableau : *Vive l'Empereur!* Et ce cri sort d'une seule bouche. L'homme qui le jette grimace. Son geste est une contorsion. Hors le mélancolique soldat qui montre, avec douleur et peut-être avec trop de résignation, sa giberne sans cartouche, pas une tête noble et fière, pas une révolte du courage indompté contre l'épuisement et la défaite. Dans ce tableau, où l'homme devrait être plus grand que le malheur, le malheur est plus grand que l'homme. L'homme est vaincu. Ce reste d'une armée traîne misérablement ses haillons et ses blessures. On panse celui-ci à la jambe, on soutient l'autre qui fléchit. Bras en écharpes, mâchoires enveloppées; ce ne sont plus des soldats, c'est le triste convoi des invalides de la guerre et des martyrs de la gloire qui trompe. J'en suis fâché pour Charles Muller : les groupes de son tableau sont bien disposés, les attitudes vraies, la physionomie fidèle; on reconnaît le dessinateur adroit et l'artiste qui aborde aisément les grandes toiles; mais on ne doit peindre les détresses d'une nation que pour montrer comme elle les surmonte, et le tableau du 30 *mars* 1814 montre comment elle en est accablée.

Yvon l'a mieux compris. Lui aussi, il a peint nos désastres; mais comme M. de Ségur les a racontés avec orgueil. Ce n'est pas la défaite, c'est la lutte. La neige couvre la terre. Moscou brûle. Toutes les forces de l'hiver se dressent contre nous. Les chariots rompent sous le poids des blessés; celui qui s'arrête est perdu, celui qui tombe est mort. Il n'y a plus de pitié à attendre, ni du climat, ni de l'ennemi, ni des siens. Un cuirassier blessé s'enveloppe dans son manteau, immobile, à genoux et se cachant la face pour mourir. Une femme qui allaite un enfant tend les bras et pleure parce qu'elle ne peut plus suivre l'armée. Les mourants s'attachent avec désespoir à leurs compagnons qui s'éloignent; mais trente hommes soutiennent le choc d'une nuée de Cosaques; depuis quarante jours et quarante nuits Ney s'est promis de rentrer en France sans avoir cessé de regarder l'ennemi en face. Il fait le coup de feu comme un soldat. Un pauvre diable, qui va mourir, se soulève dans la neige et lui donne sa dernière cartouche. Au milieu de tant de calamités, le tableau fortifie l'âme. On y sent la grandeur de l'homme et la gloire plus fidèle que la fortune. Yvon s'est relevé de son échec des Cimbres. Il a fait une belle page; Charlet serait heureux de la lui avoir inspirée avec sa *Retraite de Russie*, et Gros applaudirait à ce bon souvenir de sa *Bataille d'Eylau*.

ÉDOUARD THIERRY.

UNE VISITE

AU CHATEAU DE VAUX-PRASLIN.

ARCHITECTURE. — STATUAIRE. — PEINTURE.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

III

BIBLIOTHÈQUE. — CHAMBRE A COUCHER DE LOUIS XIV. — CABINET DE TRAVAIL. — SALON DE LA MARINE. — CHAMBRE A COUCHER DE LA DUCHESSE DE PRASLIN. — BOUDOIR.

L'aile du château correspondant à celle que termine la salle à manger et où on arrive en repassant sous le dôme par le grand salon elliptique, commence par l'ancienne anticham-

[1] Voir pour la première partie, p. 265 ci-dessus.

bre des ducs, aujourd'hui spacieuse bibliothèque, où sont accumulés, nous a-t-on dit, car ils sont dérobés aux regards des curieux, les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale.

Au premier pas que l'on fait dans la bibliothèque, il est impossible de n'être point frappé par l'étrange aspect d'une statue de Voltaire grande comme nature ou peu s'en faut et qui est à ce qu'on assure la reproduction de celle d'Houdon, sous le vestibule du Théâtre-Français. L'image du philosophe assis, dans une attitude théâtrale et railleuse, est *peinte*, ce qui n'est guère l'usage; mais ce qui est le comble de l'extravagance et du grotesque, elle est on ne sait pourquoi *peinte en rose*.

On est fort à propos distrait de ce triste spectacle par le voisinage du plus beau, du plus fin groupe d'animaux qui soit sorti de l'ébauchoir de Blondeau. Posée sur une mosaïque d'une rare exécution, cette terre cuite de Blondeau représente l'attaque ou plutôt la défaite d'un loup par quatre chiens. Le dessin et le faire sont si savants et si recherchés, que les plus difficiles sont obligés de reconnaître que ce groupe est bien le dernier mot de la ciselure sans sécheresse et du mouvement sans prétention.

Un souvenir belliqueux, la bataille et la prise de Fribourg, surmontent la cheminée. Des tableaux et des gravures pour la plupart reproduisant des portraits des maîtres du château, complètent l'ornementation de la bibliothèque dont le plafond est occupé par un ciel et un aigle.

Contiguë à la bibliothèque, la chambre à coucher de Louis XIV est la pièce du château vénérée par excellence et que la famille Praslin a tenu à honneur de conserver intacte. Mercure, Mars, Bacchus et Jupiter rayonnent dans ce plafond; les figures en stuc soutiennent la partie circulaire remplissant le milieu et simulant un ciel ouvert. Au fond de la chambre, en regard du parc, s'ajuste le lit du grand roi avec toutes les pompes de son baldaquin et de ses rideaux de soie brochée dont les plis flottants ont bien l'ampleur particulière aux ameublements du XVIIe siècle.

A la tête et près du lit est un secrétaire en nacre de perle ayant de l'autre côté pour pendant une de ces commodes en incrustations, de formes magistrales, qui est, sous plus d'un rapport, un des meilleurs ouvrages de Boule. Le panneau voisin est occupé par une horloge d'un travail exquis et deux petits meubles en bambou couverts en laque. Plus loin, un second secrétaire d'un style irréprochable partage avec celui en nacre de perle l'admiration du connaisseur. La glace de cette pièce fut un prodige pour l'époque durant laquelle la France était encore tributaire de Venise; cette glace, qui avait tout juste deux pieds et demi, était alors réputée immense; elle coûterait aujourd'hui 25 fr.

De la chambre à coucher du fils d'Anne d'Autriche on est introduit dans un cabinet de travail aux panneaux et au plafond sculptés sur un fond gris et blanc. Ce cabinet n'est plus qu'un dépôt de portraits de famille et ne contient, en fait de meubles, qu'une armoire scellée sur laquelle est inscrit le nom d'un légataire et un guéridon qui est à coup sûr une des curiosités exceptionnelles, un des trésors artistiques du château.

Les pieds sculptés et la table en mosaïque de ce meuble sont des prodiges de ciselure et de fini. La netteté d'incrustation de l'amphore et de la couronne de fleurs entre lesquelles voltigent des oiseaux et qui forment le sujet de la mosaïque, tient du miracle. Il y a en outre dans cette composition un collier de perles d'un surprenant effet; les perles défient la nature, mais leur surface plane autorise à penser qu'elles sont artificielles, sans que toutefois nous osions prendre sur nous de l'affirmer. On se demande au moyen de quels procédés on est parvenu à rendre le clair, la demi-teinte, l'ombre et le reflet d'une perle en n'ayant pas recours à la ronde-bosse. Qu'il nous soit permis de livrer à de plus compétents la solution de ce problème.

L'ancienne salle à manger, maintenant salon de la marine, n'est séparée du cabinet qui vient d'être inventorié que par l'épaisseur d'un mur, mais la communication directe d'une pièce à l'autre n'existant point, il faut revenir sur ses pas lorsqu'on désire connaître ce lieu et traverser derechef la chambre à coucher de Louis XIV et la bibliothèque.

Le salon de la marine où est placé le grand navire qui fut construit, à ce qu'on croit, sous la direction immédiate du duc de Choiseul-Praslin, ministre de la marine du roi Louis XV, était, il y a deux cents ans, la salle à manger d'apparat spécialement affectée par le surintendant Fouquet aux brillantes réceptions qu'il fit en maintes circonstances à son souverain. La postérité n'a pas perdu le souvenir de ces fêtes célébrées en prose et en vers, chantées sur tous les tons par les prosateurs, par les poëtes et par les musiciens, et pour une desquelles Molière a écrit, comme on sait, sa comédie du *Fâcheux*, dont le prologue était de Pélisson, l'un des familiers du marquis de Belle-Isle.

Voltaire raconte que pendant une de ces solennités, Louis XIV ayant remarqué l'écusson de son ministre où figurait un écureuil poursuivi par une couleuvre, se fit expliquer la devise QUO NON ASCEN-

DAM? Il fut répondu au monarque que ces trois mots latins voulaient dire : *où ne monterai-je pas?* Les courtisans saisirent cette occasion pour faire observer à Sa Majesté que la couleuvre figurait aussi dans les armoiries de Colbert. Le roi, ainsi renseigné, se prit d'une extrême colère à propos de cette ambitieuse devise, et l'historien du *Siècle de Louis XIV* ajoute que, sans l'intervention de la reine mère, Fouquet et son inséparable ami Pélisson auraient été arrêtés le soir même dans Vaux.

Malgré ce récit de Voltaire et son opinion sur une apparente rivalité du blason de Colbert et de celui du surintendant, nous persistons à croire que les peintures et les sculptures du château de Vaux furent exécutées durant la période qui fut celle de la faveur du ministre d'État et non après ses dissentiments ultérieurs avec Colbert. Nous serions plus disposé à admettre la concurrence que signale Voltaire s'il s'agissait de ces autres armes parlantes où le surintendant s'était fait représenter avec un écureuil entre huit lézards et un serpent. Au-dessous de l'écu, on lisait la légende suivante : QUO ME VERTANT? NESCIO! — *où me poussent-ils? Je ne sais!* allusion très-transparente aux blasons de Colbert et de Le Tellier.

Cependant la disgrâce de l'infortuné Fouquet et de son fidèle Pélisson n'avait été qu'ajournée. En 1661, le marquis de Belle-Isle, Pélisson, Evremont et autres intimes du financier, furent arrêtés à Nantes. Le procès dura trois ans; la sentence condamnait l'ex-ministre au bannissement perpétuel, mais la peine ayant été commuée par le roi il fut enfermé 18 mois à Moret puis 19 ans à Pignerol où il mourut en 1680. Un des compagnons de malheur de l'ancien ministre, Gourville, assure dans ses Mémoires qu'il en sortit quelque temps avant sa mort. On ne saurait dans ce cas ni où ni à quelle époque précise le tout-puissant millionnaire qui avait ébloui le monde a terminé ses jours. La Fontaine a rendu un impérissable hommage aux éminentes qualités de Nicolas Fouquet dans sa touchante élégie des *nymphes de Vaux* qui émeut encore tous ceux qui la lisent, mais qui n'a pu jadis attendrir le cœur de Louis XIV.

Quant à la description et au mobilier du salon de la marine, il reste à dire que peu de modifications se sont produites dans cet intérieur depuis le premier propriétaire ; tout y est encore à sa place, sauf le riche buffet, la table à laquelle on a substitué le vaisseau modèle et le portrait de Louis XIV, dont le Musée impérial du Louvre a hérité, portrait exécuté par Lebrun en huit heures, dans le costume que portait le monarque à la fameuse fête qui lui fut offerte par le surintendant. Charles Lebrun, présenté au roi pendant le repas, fut, à cette occasion, nommé par Sa Majesté, son premier peintre. Le plafond, peint en camaïeu par Mignard, et non comme on l'a écrit plusieurs fois par Lebrun, et divisé en neuf compartiments ou tableaux, semble avoir inspiré Boucher Van Loo pour les compositions allégoriques du salon de famille au palais de Fontainebleau. Le compartiment du centre représente Mercure et l'Abondance. De ce zénith machiné et au travers de nuages artificiels descendaient jadis les tables fastueusement servies.

Sous une sorte de portique à gauche de l'entrée, en face de la cheminée, se voyait autrefois un buffet splendide auquel a succédé une console supportant une aiguière dans le style de Benvenuto Cellini. Des couleuvres enroulées se contournent aux flancs de cette aiguière en manière d'anses, dirigeant leurs dards vers l'écureuil qui surmonte le couvercle. La devise burinée sur le vase est une variante de celle que l'on connaît déjà; elle est ainsi conçue : QUO NON ASCENDET? *Où n'arrivera-t-il pas?* Les parois du portique que décore le buffet, la console et l'aiguière sont pourvus d'une série de paysages dont les sujets paraissent être des vues prises aux environs et d'une assez bonne toile de fond retraçant une *Halte de chasseurs*, ouvrage de Cozette.

Deux pièces seraient encore à décrire; la chambre à coucher de la dernière et défunte duchesse de Praslin, ainsi qu'un cabinet ou boudoir y attenant, mais le regret et le silence interdisent en quelque sorte l'accès de ces lieux enveloppés des voiles d'un éternel deuil.

IV.

FAÇADE MÉRIDIONALE. — LE PARC. — LE PARTERRE. — LE CANAL. — CASCADES ET PIÈCES D'EAU. — LA GROTTE.

On sort de l'édifice par la porte du sud qui est celle de la façade parallèle au parc. L'ordonnance de cette façade n'est pas moins digne d'éloge que celle qui se développe du côté de la cour d'honneur. L'entablement repose sur deux pavillons ornés de pilastres ioniques que couronnent des vases; de petits avant-corps accompagnent ces pavillons surmontés d'une balustrade qui se continue autour du dôme dominé par un campanile. La partie centrale de cette élévation présente quatre colonnes d'ordre dorique, servant de base à un pareil nombre de pilastres ioniques que termine un fronton. L'entablement dorique a reçu quatre figures de pierre. Enfin le bandeau du rez-de-chaussée est décoré de génies tenant des couronnes, et de lions supportant les chiffres et les armes de la maison.

Le château de Vaux-Praslin, vu du parc, offre un aspect plus majestueux encore que de l'autre

côté. Les hautes futaies qui encadrent le monument, les profondeurs du parc, le spectacle du canal et des cascades, mieux que tout cela le souvenir des millions dépensés par Nicolas Fouquet et la rigoureuse expiation infligée par les juges de Louis XIV, afin de venger l'orgueil humilié du maître, jettent l'imagination et le cœur dans de longues méditations.

Le parc de Vaux-Praslin mesure quatre cents arpents ; c'est le premier travail d'importance auquel Le Nôtre ait attaché son nom ; la renommée de ce célèbre artiste ne date, à vrai dire, que de la création de cette œuvre, bien supérieure aux plans adoptés pour les ombrages du palais de Fontainebleau et qui n'a été dépassée que par les enchantements du parc de Versailles. Le Nôtre n'avait alors que trente-neuf ans. Ces magnificences furent toutefois de courte durée ; les plantations et les cascades eurent beaucoup à souffrir des négligences et de l'abandon final d'un des châtelains, le fils du maréchal de Villars qui cent ans plus tard vendit au poids les tuyaux de plomb pour la conduite des eaux, qui furent payés 480 000 livres ; le temps et 93 ont fait le reste. L'invasion de 1815 a aussi marqué son passage : durant cette période les Bavarois saccagèrent Vaux-Praslin, et de la pointe du sabre, ils détachèrent du fond des fauteuils et des trumeaux les tapisseries ou les étoffes brodées qui les enrichissaient. Quoi qu'il en soit des vestiges subsistent, vestiges assez accusés pour que le possesseur actuel songe à rétablir l'ancien état de choses ou du moins à lui restituer un peu de son primitif éclat.

Le parterre, renfermant trois bassins, était terminé par une pièce d'eau rectangulaire de l'étendue d'un arpent. Au milieu de ce canal, long de six cent mètres, un Neptune armé de son trident était debout dans une conque marine attelée de trois chevaux. A gauche de la rampe descendant à cette rivière en miniature, un aqueduc couvert alimentait une cascade d'une prodigieuse quantité d'eau qui rebondissait de chute en chute dans la partie inférieure. Au bas de cette pièce de Neptune, une terrasse bâtie entre deux rampes était percée de vingt mascarons d'où l'eau jaillissait dans trois larges coquilles. Les piédestaux intermédiaires étaient pourvus chacun d'un masque accompagné d'une coquille, et plus bas encore le bassin où retombaient toutes les eaux était muni d'une grille de trente jets qui ne s'apercevaient pas du château.

L'extrémité du jardin était fermée par une grotte se silhouettant sur une espèce d'amphithéâtre ; le terrain en avant était rafraîchi par un bassin d'où s'élançait une vigoureuse gerbe. On arrivait à la grotte par deux plans inclinés bordés de balustrades, avec quatre lions couchés sur des piédestaux. Huit termes en bossages rustiques ornaient la partie antérieure de ce morceau d'architecture où se voyaient en outre sept niches rocaillées abritant des animaux qui lançaient de l'eau. De grandes figures de fleuves décoraient la rampe de la terrasse. Le second bassin embrassant toute la largeur de la cascade avait une grille de dix jets.

Qu'on se garde bien cependant de conclure que ces fâcheuses dégradations détruisent l'harmonie générale du parc ; ce serait commettre une erreur manifeste. Sans nul doute, il n'y a plus autant de symétrie dans les détails, mais l'ensemble, mais les masses ont conservé ce cachet magique, ces imposantes lignes qui enthousiasmaient le dernier siècle. S'il n'est plus permis de répéter avec Scudéri : « M. Fouquet avait divisé une rivière en mille fontaines et réuni mille fontaines en torrents, » on sent encore s'épanouir en soi ce sentiment d'admiration qui subjugue l'intelligence et la pensée, lorsque sous les lambris comme dans le parc du château de Vaux-Praslin, on acquiert la preuve qu'avec ces débris épars il est encore possible de faire revivre un monumental passé.

Théodore LEJEUNE.

Peintre attaché à la restauration des tableaux des musées et des palais impériaux.

MOSAÏQUE.

Fêtes du 15 août. — MM. Lefuel et Galant. — M. Baltard. — Visite de l'Empereur au palais de l'Industrie. — Produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. — La *Minerve* de M. Simart. — Les *populations des provinces danubiennes* en 1854, par M. Th. Valerio. — Statue du général Rapp. — Cercle artistique de Bruxelles : tirage des actions. — Société pour l'encouragement des beaux-arts à Malines : ouverture de l'Exposition. — Deux portraits, par Gaspard Netscher.

Les fêtes du 15 août, jour de la Saint-Napoléon, dont le chef de la dynastie impériale a voulu que la commémoration fût unie à celles d'une des fêtes religieuses les plus populaires en France, n'auront pas cette année, tout porte à le croire, l'éclat et le retentissement qui les ont marquées en 1854 ; ce n'est donc pas sans une certaine surprise qu'on a lu dans le numéro du *Moniteur* du 17 juillet dernier, les lignes qui suivent : « L'Empereur a décidé que les sommes qui sont annuellement employées par l'État à célébrer la solennité du 15 août seront consacrées

cette année à donner des secours aux familles des militaires morts à l'armée d'Orient. »

Personne ne blâme à coup sûr le noble, l'excellent emploi qui va être donné aux sommes dont la destination primitive était de pourvoir aux traditionnelles réjouissances des Parisiens, ainsi que des visiteurs départementaux et des étrangers incessamment séduits par les hospitalières délices de notre opulente cité. Mais on s'est demandé si la guerre d'Orient, les périls et les fatigues de tous genres qu'elle impose à nos soldats, étaient les seuls motifs de la mesure annoncée par le journal officiel; on a cherché à savoir si cette résolution du chef de l'État ne se fondait pas sur d'autres circonstances, et voici parmi les détails présentant quelque apparence d'exactitude ceux qui ont circulé dans les sphères où l'on est d'ordinaire au courant des choses.

Il est à la connaissance de tous ceux qui ne demeurent pas indifférents aux affaires et aux formes gouvernementales, que le pouvoir parlementaire vote annuellement un crédit de cent mille écus destinés à la célébration de la fête du souverain; de toutes les olympiades du passé, surtout de la république de 1848, celle-là est la seule que le régime actuel ait maintenu sur le calendrier politique. Aussi les dépenses ne sont-elles pas épargnées : les cent mille écus de l'autorité supérieure s'augmentent d'un pareil subside fourni par la ville de Paris. Grâce à ces abondantes ressources, à ces prodigalités intelligentes, Visconti, de si regrettable mémoire, a rivalisé d'invention et de grandiose avec ses devanciers du XVIe siècle; il a pu offrir à notre capitale le spectacle de ces merveilles décoratives qui rappellent sous plus d'un rapport les splendides arcs de triomphe et autres enchantements érigés d'après les dessins de Rubens pour la royale entrée de Philippe II à Anvers.

L'héritage artistique de Visconti, ou du moins une portion notable des hautes charges qu'il remplissait, est échu, comme on sait, par le choix de l'Empereur, à M. Lefuel, qui compte au nombre de ses attributions une de celles où son illustre prédécesseur s'est le plus distingué, la fonction d'ordonnateur des fêtes du Gouvernement. La belle, mais difficile tâche d'établir le programme, de dessiner les plans, et enfin, chose capitale! d'arrêter les devis de la prochaine fête du 15 août avait donc été remise à M. Lefuel par S. Exc. M. le ministre d'État qui avait, suivant l'usage, adjoint à l'architecte de Sa Majesté un de ses plus habiles confrères, M. Galant, ancien inspecteur de Visconti pour ce même service. La collaboration de MM. Le Fuel et Galant avait été, paraît-il, couronnée d'un plein succès : en quête de l'imprévu ou du nouveau, ils avaient jugé opportun de renoncer, pour cette année du moins, aux habituels emplacements de l'avenue des Champs-Élysées, qu'encombrent aujourd'hui les expositions de l'industrie des beaux-arts et de l'horticulture, de la barrière de l'Étoile, du rond-point, de la place Louis XV, depuis trop longtemps en jouissance du monopole des illuminations omnicolores, des guirlandes, des lustres et des girandoles, des improvisations architectoniques et des feux d'artifice.

Les appareils n'étaient plus disséminés aux points extrêmes de Paris, la solennité tout entière, concentrée sur un seul point, avait pour théâtre le Champ de Mars, transformé comme par la baguette d'un nécromancien en fantasmagorie moresque, où se déroulait au milieu de lanternes vénitiennes et de prodiges pyrotechniques des suites d'arcades, de portiques, de galeries et autres fantaisies renouvelées de l'Alhambra, de l'Alcazar et de l'Eldorado de l'antique Ibérie. Le projet communiqué à M. Achille Fould avait été accueilli de la manière la plus favorable par le ministre, d'accord en cette conjoncture avec ses secrétaires généraux, ses chefs de section et de division. Soumis peu après au monarque, les plans et les dessins des deux architectes, exécutés avec autant d'art que de goût, n'avaient pas obtenu un moins sympathique accueil au palais des Tuileries qu'au ministère d'État, si bien qu'au sortir de l'audience impériale, sous la double et complète approbation du souverain et de son ministre, mission était donnée à M. Galant de porter son remarquable travail à la ville, avec d'autant plus de raison que les devis mentionnaient en ligne de compte les 300 000 francs de l'édilité parisienne.

Ces événements se passaient durant les premiers jours du mois qui vient de finir. Entrepreneurs et fournisseurs étaient aux écoutes, et vraisemblablement M. Galant ne supposait pas qu'aucun obstacle lui serait opposé à la préfecture de la Seine. Peut-être, cependant, le collaborateur de M. Lefuel avait-il eu le tort d'oublier que la municipalité, elle aussi, avait son architecte des fêtes, qui est M. Baltard, auquel les plans, dessins et devis furent confiés, afin qu'il les examinât et qu'il en fît son rapport. L'avis de M. Baltard partagé, dit-on, par M. Haussmann, fut que le projet en question n'était pas, à beaucoup près irréprochable, et qu'il y avait urgence de dresser un autre programme. M. Baltard, probablement organe des vœux de la commission municipale, demandait qu'au lieu de réunir toutes les pompes de la journée au Champ de Mars, ce qui aurait l'inconvénient grave de pousser la multitude vers un seul point, on s'appliquât, au con-

traire, à les répandre, à les éparpiller dans Paris. Le feu d'artifice, par exemple, devait être disposé sur le Pont-Neuf, à l'endroit où dix jours plus tard on le tirait en l'honneur de la Saint-Louis, sous le règne de Louis XV. Le reste était à l'avenant, et attestait un profond dédain des modifications subies par nos mœurs métropolitaines ou un inexplicable oubli de notre histoire. Le ministère d'État ne crut pas pouvoir admettre non les amendements, mais les changements fondamentaux introduits dans le projet qui avait gagné ses préférences.

Alors s'ouvre le conflit. De la décision de la ville, si peu en harmonie avec celle du ministère d'État, on en appelle au jugement de l'Empereur, qui deux jours de suite s'entretient de ce délicat sujet avec le premier magistrat de la cité. L'avant-veille, jeudi 12, les entrepreneurs désireux de courir la chance de l'adjudication avaient versé leur cautionnement. Le dimanche 15, après d'inutiles efforts pour amener un compromis ou des concessions réciproques, arrangement d'autant plus impraticable qu'en hiérarchie administrative, la préfecture de la Seine relève du département de l'intérieur, et n'est en aucune façon dépendante du ministère d'État, même depuis que ce département a joint à ses nombreux services la direction des Beaux-Arts; après avoir écouté, avec l'attention et le calme qu'on lui connaît, les considérations émises par les parties adverses pour la défense de leur cause, Sa Majesté, sans se prononcer séance tenante, a déclaré qu'elle aviserait. Le lendemain, les entrepreneurs, suivant les prescriptions du cahier des charges, étaient au rendez-vous pour l'adjudication, laquelle, contre leur attente, n'a pu s'effectuer ce jour-là sans qu'on ait été en mesure de préciser une date ultérieure.

Le mardi 17, *le Moniteur* insérant la note reproduite plus haut a tiré d'embarras les concurrents adjudicataires, et mis le public dans la confidence du généreux expédient trouvé par l'Empereur pour trancher le nœud gordien. Les fonds du budget soulageront s'ils ne les consolent pas les familles de ceux de nos braves soldats qui ont glorieusement succombé sous les murs de Sébastopol. Quant à la préfecture de la Seine et au crédit de 300 000 francs que la commission municipale affecte régulièrement aux anniversaires du 15 août, le chef de l'édilité conserve l'entière initiative de ses déterminations et de ses actes; pour ce qui est du crédit, il sera sans doute affecté aux plaisirs de la foule, et puisqu'aussi bien force est de remettre jusqu'à l'année prochaine les féeries que nous réservaient MM. Lefuel et Gaant au Champ de Mars, il nous faudra accepter dans quinze jours les réjouissances réglées par M. Baltard qui, réduites de moitié pour les dépenses, ne seront peut-être qu'un médiocre dédommagement.

Dans une récente visite de l'Empereur au Palais de l'Industrie, M. Regnault, de l'Institut, directeur de la manufacture impériale de Sèvres, a signalé à Sa Majesté les plus beaux produits de cette manufacture. L'Empereur a examiné avec une curieuse attention les émaux de Sèvres, les tapisseries des Gobelins et de Beauvais.

M. Simart a eu gain de cause. La statue de Minerve, qui lui a été commandée par M. le duc de Luynes, statue en ivoire, en or, en argent, en pierres précieuses, a été exposée non au palais de l'Industrie, mais dans celui des Beaux-Arts, où on la voit sur un piédestal dans le grand salon.

En diverses circonstances déjà, la Revue des Beaux-Arts a eu l'occasion d'entretenir ses lecteurs des voyages et des travaux si pleins d'intérêt de M. Théodore Valerio au double point de vue de l'art et de l'ethnographie. L'année dernière, presque à pareille époque, il a sommairement été rendu compte dans ses colonnes de la belle publication des eaux-fortes de cet artiste, mises en vente par les anciennes maisons Goupil, boulevard Montmartre et François Delarue, rue Jean-Jacques-Rousseau. Cette publication ayant pour tire *Souvenirs de la monarchie autrichienne*, se subdivisait en deux parties : la *Hongrie* composée de deux livraisons chacune de six planches et la *Croatie*, formant une livraison également de six planches. Le succès accueillit ces eaux-fortes qui n'étaient cependant que le coup d'essai de leur auteur, lequel promettait de ne point rester en si beau chemin.

M. Théodore Valerio tient aujourd'hui sa parole et il vient de paraître chez les éditeurs Goupil et François Delarue, sans parler des nombreux magasins d'estampes qui existent en Allemagne, une suite ou plutôt une troisième livraison des études ethnographiques sur la *Hongrie* et un album tout à fait indépendants des *Souvenirs de la monarchie autrichienne*, que l'artiste voyageur appelle *les populations des provinces danubiennes en 1854*. Chacune de ces nouvelles séries comprend, comme les précédentes, six planches qui sont pour la troisième livraison de la *Hongrie*. *Berger slovaque des environs d'Appony. — Pâtre des montagnes du Matra. — Costume de noble hongrois. — Musiciens triganes. — Paysan slovaque des environs de Presbourg. — Paysan slovaque du comitat d'Arva.* Les six numéros consacrés *aux populations des provinces danubiennes* représentent : *Cavalier arabe en vedette* (camp de Si-

listrie). — *Bachi-Bozoucq de la Haute Égypte.* — *Cavas du prince de Servie* (camp de Silistrie). — *Sentinelle égyptienne dans la Dobrutscha.*—*Femme mariée de Belgrade.* — *Chef albanais.*

L'artiste s'est appliqué à saisir non pas seulement les costumes qu'il reproduit avec une scrupuleuse exactitude, mais encore et plus particulièrement les types, les physionomies, les signes caractérisant les différences de race de ces hommes accourus des points les plus extrêmes vers les bords du Danube pour prendre part à la guerre. Dans les sujets empruntés à la *Hongrie*, on remarque surtout *le Berger* et *le Paysan slovaque* ainsi que les *Musiciens Triganes;* ceux inspirés par les populations du Danube et qui méritent plus spécialement d'être distingués, sont *le Cavalier arabe en vedette*, *le chef albanais*, *le Bachi-Bozoucq* et *la Sentinelle égyptienne.* M. Théodore Valerio a exécuté d'après les dessins qu'il avait faits en 1851 dans les provinces moldo-valaques à la suite de l'armée turque, toutes ses eaux-fortes qui dénotent, principalement les dernières, de grands progrès dans cet art de la pointe, porté si loin par Rembrandt près duquel il peut dès à présent prendre sa place.

On voit depuis quelque temps aux Champs-Élysées, du côté de l'avenue Gabriel, d'où elle sera ultérieurement enlevée pour être érigée à sa place définitive, une statue colossale en bronze du général Rapp, modelée par M. Bartholdy et fondue par M. Charnod. Cette statue du général est destinée à Colmar sa ville natale, où elle sera inaugurée le 15 de ce mois. Rapp est représenté au moment où, sur les murs de Dantzig, il reproche à l'ennemi la violation de la capitulation. Ce statuaire, M. Auguste Bartholdy, est, ainsi que le général, un enfant de Colmar.

Le Cercle artistique et littéraire de Bruxelles a procédé, durant cette quinzaine, au tirage des quatre-vingts actions remboursables en 1855. Les six ouvrages donnés en prime sont échus comme suit : n° 647, tableau de M. Degroun; 269, Van Moer; 874, Quinaux; 786, Roelofs; 562, Taymans; 135, Jones.

Une solennité artistique pleine d'intérêt a lieu à Malines. La Société pour l'encouragement des beaux-arts, une des plus anciennes de la Belgique, a ouvert son salon d'exposition sous de brillants auspices; le salon renferme un nombre peu considérable d'objets d'art, il est vrai, mais un bon choix d'œuvres peintes avec talent. On remarque surtout les paysages de MM. Auguste Bohm et Kindermans; un tableau et une esquisse de feu Hunin, une *Vue du canal* de Ryswick, de M. Justin Ouvrié; un *Effet de lumière et de lune*, de M. Van Schendel; un beau Félix Devigne; *une bouquetière*, de M. Ch. Wauters; *un intérieur de la cour des halles à Malines*, et *la grande église protestante de Rotterdam*, de M. Victor Vervloet; un *joli paysage* de M. Ed. Devigne, des toiles de MM. Kremer, Canneel, Clays, Gluck, Wittkamp. Quoi qu'il en soit, on regrette toujours l'absence des artistes français dans les expositions belges. Il faut espérer que les villes d'Ypres, Anvers et Louvain seront plus favorisées, et que les artistes français dont on apprécie avec bonheur le talent, comprendront mieux leurs intérêts, car les acquisitions sont nombreuses. Ypres ouvre son exposition le 5 août, Anvers le 12 août, Louvain le 26 août. Le dernier délai pour les envois est fixé au 15 de ce même mois.

Le Musée de la Haye s'est enrichi depuis peu de deux portraits, peints par le célèbre Gaspard Netscher (1677-1683). Ces toiles ont été léguées au Musée par feu Mme de Forestier de Waalwyck, décédée récemment dans la capitale des Pays-Bas.

Henry de SAINT-DIDIER.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

Vente des tableaux de M. le comte de B***. — Vente des esquisses terminées de tableaux admis a l'Exposition universelle. — Collection de monnaies de M. Norblin. — Monnaies Byzantines de M. Soleirol. — Ouvrages de Pradier. — Deux Boucher de la marquise de Pompadour.

Un complet *fiasco* a accueilli la vente de M. le comte de B*** dans l'ancienne galerie Lebrun. Ces magnifiques tableaux, malgré les anecdotes et les appréciations passablement hasardées, dont l'expert, M. Ferdinand Laneuville n'a pas craint d'émailler l'avant-propos du catalogue, ont trouvé peu d'amateurs, et leur propriétaire s'est vu forcé de les reprendre pour la plupart. Il devient dès lors inutile d'indiquer des chiffres de fantaisie, nous nous bornons seulement à constater ce résultat qui est loin de réaliser les espérances fondées mal à propos sur cette collection, composée en grande partie de tableaux douteux et d'une trop grande dimension.

Il n'en est pas de même de la vente des esquisses terminées de tableaux figurant à l'Exposition, qui a été faite récemment par M. Boussaton, avec le concours de M. Martin, expert. Plusieurs de ces esquisses étaient vraiment très-belles et avaient pour certains amateurs autant de charmes

que les ouvrages dont elles sont la première et saisissante expression.

La plupart des artistes ont dû se féliciter de cette tentative d'un nouveau genre, voici les prix des principales adjudications : *Les bords de la Sprée*, par M. Anastasi, 295 fr. ; un très-beau dessin de M. Bida, *le Retour de la Mecque*, d'une composition des plus originales, 550 fr. Des deux *Scènes de basse-cour* si spirituellement touchées par M. Couturier, l'une s'est vendue 270 fr., et l'autre 340, c'est d'un bon augure pour ses deux tableaux achevés; la lumineuse *Nymphe endormie* de M. Diaz a atteint 935 fr. ; *le Retour du troupeau*, par M. Esbrat, 125 fr.; *le Jour du dimanche*, scène florentine du XVe siècle, jolie production de M. Gendron, 295 fr.; *l'Assomption de la Vierge*, esquisse très-terminée, et d'une bien petite dimension, par M. Housez, 285 fr.; *Dans la coulisse*, par M. Lambert, 205 fr.; *Eustache Lesueur chez les Chartreux* par M. Laugée, dont l'effet est charmant, 285 fr.; *les Dénicheurs d'oiseaux de mer*, de M. Luminais, le peintre des scènes bretonnes, 250 fr.; *Une Vendange*, par M. Palizzi, 375 fr., et *Une Charbonnière* dans la forêt de Fontainebleau, du même, 400 fr. Un bon dessin de M. Reverchon, *Tête de Christ*, s'est vendu 100 fr.; *la Gardeuse de dindons* de M. Salmon, première pensée de cette scène champêtre, fort remarquée à l'avenue Montaigne, 385 fr.; *les Chiens courants au repos* de M. Troyon et ses *Chiens d'arrêt*, touchés avec la vigueur toute magistrale qui le caractérise, ont été vendus 730 et 630 fr. Enfin l'esquisse de l'épisode dramatique du *Maréchal Ney à la retraite de Russie*, composition capitale de M. Yvon, a trouvé acquéreur au prix de 650 fr.

La vente de la célèbre collection de monnaies françaises et étrangères de M. Norblin, faite par Me Delbergue-Cormont, a rapporté près de 50 000 fr. Les monnaies françaises seules ont produit plus de 27 000 fr. On y remarquait un choix de monnaies inédites et de pièces d'or d'une grande rareté. Les monnaies qui ont été le plus vivement disputées sont celles du règne de Philippe de Valois et de celui de Louis XIII. Une couronne d'or, du premier de ces règnes, s'est vendue 581 fr.; un florin Georges or, du même règne, 300 fr.; un écu d'or à la tête et avec la couronne fermée, à l'effigie de Henri II, 170 fr.; un demi-teston avec cuirasse, croissant doré, 150 fr.; un sol d'or du règne de Charlemagne, *Grimoald*, 122 fr.; un denier en argent du règne de Louis IV, 120 fr.; un aignel d'or, de Louis IX, 195 fr.; un teston d'argent trè-rare, du règne de Louis XII, avec écusson couronné, 229 fr.; un teston d'argent, du même règne, type génois surmonté d'une croix et accosté de deux étoiles, très-rare, 82 fr.; une pièce de dix louis de Louis XIII, avec le buste drapé, a atteint 550 fr.; une pièce semblable, mais avec le buste non drapé, 350 fr.; une pièce de 4 louis en or, à tranche cannelée, magnifique, 382 francs.

Dans les monnaies étrangères, une pièce espagnole en or, très-belle, du règne de Pierre, roi de Castille, 1398, module, 6 cent. 1/2, a été vivement disputée jusqu'à 185 fr. Les pièces italiennes, ainsi que les beaux écus d'argent de Suède et de Norvége, se sont bien vendus. Les monnaies arabes ont atteint des prix moins élevés, non par le manque d'intérêt que présentaient ces pièces, mais parce que peu d'amateurs les collectionnent aujourd'hui.

A cette vente de M. Norblin a succédé celle des monnaies byzantines, formant la collection d'un ancien officier supérieur de Metz, M. Soleirol. Elle comprenait beaucoup de pièces rares, mais de médiocre conservation, celles qui étaient d'un bel état ont été vendues très-cher. Le catalogue est d'une sincérité peu ordinaire, l'auteur ne craint pas de qualifier très-franchement certaines des pièces mises en vente, de *conservation médiocre, mauvaise, très-mauvaise* même. C'est un exemple qui devrait bien être suivi par certains rédacteurs de catalogues de tableaux si ridiculement ampoulés.

Dernièrement nous avons assisté au Palais de l'Institut, dans l'ancien atelier de Pradier, à la vente de ce qui restait d'achevé et d'inachevé des œuvres de ce sculpteur célèbre. Cette vente n'a pas produit un chiffre bien merveilleux. L'original en marbre de la statuette si populaire de *la Phryné* ne s'est vendu que 1800 fr.; la *Danaé* la *Baigneuse* et la *Psyché*, plâtres terminés par M. Lequesne 690, 515 et 800 fr.; la statuette en plâtre qui a servi de modèle pour la *Pandore* n'a été vendue que 205 fr.; la *Danseuse*, original en plâtre, 505 fr.; la *Tête de Sapho*, 210 fr.; trois bronzes, la *Femme à la chemise*, 340 fr.; la *Toilette*, 220 fr. et l'*Esclave*, 145 fr.; la *Justice* et la *Vérité*, en bronze, 285 fr. Les épreuves surmoulées de ces deux statuettes, 160 fr., etc. Ce résultat peu satisfaisant doit être attribué, suivant nous, au peu de publicité qu'on a donnée à cette vente. Le nom de Pradier méritait mieux.

Bien que la saison ordinairement consacrée aux ventes artistiques soit passée, on en annonce deux très-capables de stimuler l'attention, c'est d'abord une nouvelle vente d'esquisses de tableaux exposés en ce moment par les artistes français, qui aura lieu du 8 au 10 août, et surtout celle que fera le 2 août prochain à l'hôtel de Comailles M. Pillet, successeur de M. Bonnefons de Lavialle,

assisté de M. Febvre, expert. Voici à quelle occasion cette seconde vente aura lieu : M. Émile Péreire vient d'acheter, moyennant la simple bagatelle de 1 650 000 fr. cet hôtel aboutissant de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 35, à l'avenue Gabrielle. Le nouveau propriétaire a considéré cette antique demeure comme peu digne des habitations élégantes qui l'entourent, et se propose de la faire abattre. Mais il faut préalablement en enlever les nombreux tableaux qu'y avait placés M. le baron de Comailles. Deux surtout sont dignes de l'attention, ce sont deux vrais morceaux de roi, nous voulons parler *du lever et du coucher du soleil*, charmantes compositions allégoriques peintes par Boucher pour Mme la marquise de Pompadour, à la vente de laquelle ils ont été adjugés moyennant 9800 livres. Viennent ensuite trois panneaux par Oudry et bon nombre de tableaux de moindre importance, puis deux ravissantes statuettes que Pradier, dont nous parlions tout à l'heure, n'eût pas désavouées, tant elles sont harmonieuses de poses et de formes.

HYACINTHE AUDIFFRED.

PROSE ET VERS.

DE LA TOUR, PEINTRE DU ROI LOUIS XV, par M. Ch. Desmaze. — PHYSIOLOGIE DE L'OPINION, par M. Gustave Louïs. — LES ORIGINES DE WERTHER, par M. Armand Baschet — IMPRESSIONS ET PENSÉES D'ALBERT, par M. Ernest Prarond. — LES CROYANCES, par M. Marchesseau.

De nombreux écrits, sous forme de volumes ou de brochures, nous sont parvenus depuis le commencement de cette année et la fin de l'année dernière; nous devons aux artistes et aux lettrés, nos confrères, auteurs de ces ouvrages, de cordiales excuses pour le retard bien involontaire que nous avons mis à rendre compte de leurs envois; le temps et la place nous ont presque constamment fait défaut. Aujourd'hui encore il ne nous est possible d'acquitter notre dette que par un bref examen des productions bibliographiques qui nous ont été adressées, et dont la majeure partie réclamait à coup sûr une plus sérieuse analyse.

La mémoire de La Tour, le célèbre peintre de pastels du XVIIIe siècle, a été honorée comme elle méritait de l'être, par l'étude de M. Charles Desmaze, lue en séance publique de l'Académie de Laon, et imprimée à Saint-Quentin, ville natale de l'illustre artiste. Cette étude, que l'auteur intitule : *De la Tour, peintre du roi Louis XV*[1], abonde en faits curieux, bien que la plupart ne soient point inédits. Le travail de M. Charles Desmaze met exactement à leur place les principales dates de l'existence de Maurice Quentin de La Tour; il rappelle d'abord que le grand artiste est né, le 5 septembre 1704, à Saint-Quentin dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, ainsi que le constate une inscription modeste. M. Desmaze raconte ensuite les premières tentatives artistiques de La Tour, son amoureuse aventure à Cambrai, son excursion à Londres et son retour à Paris, où il débute véritablement dans la carrière, sous les auspices de Restout, qui fut son maître et qui le mit en relation avec Lemoine, Vien, Carle Vanloo, Joseph Vernet, Parochèle, Largillière, Greuze et autres.

Que d'épreuves cependant La Tour n'eut-il pas à subir avant de gagner sa place au soleil! M. Duplessis a reproduit dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, d'après les manuscrits de Mariette, plusieurs intéressants épisodes, entre autres les inutiles présentations du jeune homme par le graveur Tardieu, à Delaunay, marchand de tableaux, quai de Gèvres, et au peintre Vermansal; son admission, non sans obstacles dans l'atelier de Spoëde, et finalement l'accueil plein de bienveillance de Louis de Boullongne, enlevé trop tôt à son protégé. On sait le reste. La Tour, reçu agréé en 1738, était membre de l'Académie royale de peinture en 1744, et directeur de cette institution en 1746. Un brevet du 4 avril 1750 nomme l'élève de Restout peintre du roi en pastel; vingt-cinq ans après, il obtenait un appartement au Louvre.

Les constants succès de l'artiste lui avaient valu ces faveurs, qui de son temps étaient aussi recherchées qu'elles le sont du nôtre. Il a été question, dans le dernier numéro de cette REVUE, à propos du mémoire de M. Hussenot de Metz; si La Tour, qui n'avait pas eu l'honneur de créer cet art charmant du pastel, dont la découverte est attribuée par les uns à l'Allemand Alexandre Thiel, par les autres à l'Italienne Rosalba Carriera, mais dont il est resté le maître par excellence, avait presque trouvé une seconde fois le pastel, en inventant un vernis à l'esprit-de-vin dont il enduisait le revers du papier, enrichi des éclatantes merveilles de ses crayons.

L'ouvrage de M. Champfleury sur *les Peintres de Saint-Quentin et de Laon* renferme l'indication minutieuse des envois faits par La Tour aux salons de Paris, depuis l'année 1737, époque de

1. Saint-Quentin, in-12, Doloy, libraire, 1853.

son début à ces solennités, jusqu'à 1773, où il exposa pour la dernière fois, bien que la date de sa mort soit de quinze années postérieure, puisqu'il ne rendit l'âme que le 17 février 1788. La plupart des chefs-d'œuvre du maître qui ont échappé aux secousses sociales, ornent aujourd'hui le musée du Louvre, et l'école de dessin de Saint-Quentin, l'une des généreuses fondations de La Tour, qui a ainsi donné la preuve que les hautes inspirations sont sœurs, et que l'on peut être à la fois un éminent artiste et un grand citoyen.

L'auteur du volume de poésies intitulé *Épines et Roses* dont la REVUE DES BEAUX-ARTS a rendu compte en 1853, M. Gustave Louïs, qui traduit aussi aisément sa pensée en vers qu'en prose, a depuis quelques mois offert à l'appréciation des lecteurs un curieux livre qui sera selon toute apparence diversement jugé. La *Physiologie de l'Opinion*[1] est, contre l'habitude de ces sortes d'ouvrages qui ne se fondent la plupart du temps que sur la fantaisie ou le paradoxe, un travail où l'analyse, l'esprit, la recherche philosophique et l'étude de l'abstrait remplissent une grande place. Sous le rapport de l'observation, des mœurs, des qualités et des travers, des vertus et des vices qui caractérisent notre existence sociale, M. Louïs n'en est pas à son coup d'essai, bien qu'il se borne à indiquer dans l'avant-propos de sa Physiologie, un article écrit sur les bancs du collége et publié par *le Phare de Dieppe* en octobre 1842 comme le point de départ de ses théories à l'endroit de l'opinion, ainsi que de la défiance que lui a toujours inspirée cette maîtresse de la foule. Après les événements de février, le jeune écrivain a fait paraître différents opuscules qui ont eu leurs lecteurs et leurs succès, et qui touchaient par plus d'un côté au sujet qu'il a aujourd'hui abordé de front.

Les développements donnés à cette délicate matière de l'opinion ne sont pas moins logiques qu'ingénieux, et s'ils ne subjuguent point toutes les sympathies, ils obtiendront sans nul doute l'assentiment des intelligences honnêtes, des cœurs droits, en un mot de tous ceux qui tiennent à la prépondérance de la raison et au triomphe de la vérité. Les chapitres et les explications s'enchaînent dans le livre de M. Gustave Louïs avec une méthode dont on ne saurait trop le féliciter; la Curiosité considérée à tous ses points de vue utiles ou nuisibles dans la sphère de l'opinion, rend indispensable l'examen de ces défauts de l'humanité que l'on nomme la Médisance et la Calomnie. L'ordre naturel des idées et de leurs déductions amène ensuite le penseur à exprimer sa manière de voir sur le Point d'honneur et le Duel, sur la Malignité et sur la Femme qui lui a suggéré un intéressant paragraphe. Les pages relatives à la Conscience, de même que celles traitant de l'Opinion politique et de l'Opinion religieuse, méritent également d'être signalées.

Dans le résumé qui termine sa Physiologie, M. Gustave Louïs trace le tableau suivant du fléau qu'il a combattu au courant des trois cents feuillets de son volume avec toute l'ardeur de ses convictions : « Qui nous enrôle sous les drapeaux du préjugé contre la vérité? L'Opinion. Qui nous arme pour l'usage contre la raison? L'Opinion. Qui nous fait préférer les manies de la mode au bon goût? L'Opinion. Qui combat pour une ridicule étiquette et la fourbe des simagrées contre le naturel et l'aménité? L'Opinion; pour le médiocre contre le beau? L'Opinion. »

L'œuvre en question est donc un essai philosophique et critique composé avec beaucoup de tact, de vivacité et de bon sens qui n'excluent ni les finesses de l'à-propos, ni l'élégance du style et qu'il faut plutôt lire deux fois qu'une, parce qu'en réfléchissant aux judicieuses remarques de M. Gustave Louïs, on achève de rompre avec un préjugé mis en crédit chez nous par les révolutions et leurs apôtres, et qui consiste à ériger en axiome cette absurde formule que, toutes les opinions sont respectables quand elles sont sincères.

Quoique réduites aux étroites dimensions d'une brochure, *les Origines de Werther* par M. Armand Baschet[1], sont un travail des plus méritants au triple point de vue de l'histoire, de la philosophie du cœur humain et de l'anecdote. Gœthe, on ne l'ignore pas, s'est étudié, analysé, individualisé lui-même dans cette sentimentale création de Werther qui reflète si bien le caractère allemand : *Sa chère Lotte*, autrement mademoiselle Charlotte Buff, à laquelle le grand poëte voulait dans sa première jeunesse unir son sort, avait préféré donner sa main, en 1773, à M. Kestner, depuis conseiller aulique, mort en 1800. Gœthe fut de la sorte aussi malheureux dans ses amours de début que devait l'être après lui un autre génie de ce siècle, lord Byron; mais son âme noblement trempée sut tenir tête aux chagrins, il ne se vengea pas de Lotte par le dédain ou par l'oubli, il se plut à se bercer lui-même et à entretenir ses contemporains du triste dénoûment de ses espérances. De là, une série de lettres plus ou moins intimes

1. Paris, un volume in-18, format Charpentier, chez Bry aîné, rue Guénégaud, 27, 1855.

1. In-8. Paris, Amyot, libraire, rue de la Paix, 8. 1855.

que le petit-fils du conseiller aulique, M. Kestner, aujourd'hui ministre de la cour de Hanovre auprès de la cour de Rome, a découvertes dans les papiers de son aïeul.

Le diplomate n'a point hésité à livrer ces confidences au public par l'intermédiaire de la célèbre librairie Cotta à Stuttgard et à Tubingue, où elles ont paru en 1854 avec d'autres documents inédits, sous le titre de *Gœthe et Werther;* M. Armand Baschet a très-heureusement profité de l'examen de ce curieux ouvrage. *Les Origines de Werther* résument dans une forme claire, rapide et attrayante, les révélations du livre édité par la maison Cotta; l'auteur se mêle quelquefois au récit, et cette intervention qui a toujours sa raison d'être, ajoute aux piquantes remarques de l'écrivain tout l'intérêt de l'à-propos et le relief de l'actualité.

Telles préfaces sont tout le livre auquel elles servent de frontispices, telles autres sont complétement indépendantes de l'ouvrage dont elles remplissent les premières pages. Dans ces deux sortes d'idées et de préfaces, peu d'introductions s'identifient moins au texte qui les accompagne que celle écrite en août 1853 au Crotoy, par M. Ph. de Chennevières, pour le volume de vers de M. Ernest Prarond, intitulé : *les impressions et pensées d'Albert* [1]. Il est question de tout dans ces prolégomènes de M. de Chennevières, de tout hormis de l'auteur et du livre de *son ami.* M. de Chennevières s'abandonne à de longues considérations sur la poésie et les poëtes en général; il place au même rang le sacerdoce et la lyre, le poëte et le prêtre; tour à tour il interroge ou il appelle en témoignage l'antiquité et l'âge actuel; il signale le règne du roi Charles X comme l'ère par excellence de la prospérité poétique dans notre pays, il cite les anciens et les modernes depuis Homère jusqu'à MM. de Lamartine et Paul de Musset; mais de son ami M. Ernest Prarond, mais des pensées ou des alexandrins qui vont suivre il ne dit pas un mot. Touchante réserve! Sous certains rapports Albert est une réminiscence du Joseph Delorme de M. Sainte-Beuve, un de ces rêveurs d'élite, un de ces lis dans la vallée qu'il n'est pas donné à tout le monde de connaître et de comprendre. Lorsqu'il n'est plus question d'Albert, et que M. Ernest Prarond se laisse aller à ses contemplations et à ses souvenirs, la religion ou la philosophie, mais une de ces philosophies à la fois consolantes et douces qui portent incessamment l'homme de la terre vers le ciel, sont ses fidèles conseillères.

1. Un volume in-18. Paris, Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 *bis*. 1854.

La forme du poëte est austère et soignée, elle est surtout concise; les nombreuses pièces composant ce recueil sont fort courtes. M. Ernest Prarond est de l'avis de La Fontaine :

> Les trop longs contes *lui* font peur.

Il y a aussi une préface aux *Croyances* [1] de M. Jules Marchesseau, préface qui n'est pas sans quelque analogie avec celle de M. de Chennevières, puisque le jeune écrivain passe en revue la poésie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, qu'il met le passé en regard avec le présent et qu'il fixe au déclin de la restauration la phase culminante de l'art des vers chez nous. Mais M. Marchesseau a pour lui l'avantage d'exposer en prose des théories aussitôt après mises en pratique par son lyrisme; sa préface est un avant-goût des sonnets, envois, et fragments divers que renferme la première partie de son livre où il a essayé « de rappeler l'idée de Dieu trop souvent oubliée dans nos préoccupations terrestres. » Cette première partie des *Croyances* est une protestation contre le matérialisme, un des signes caractéristiques de la période où nous sommes, et le culte des intérêts mercantiles qui tend de plus en plus à absorber les sentiments de haute morale. L'auteur se repose de ses graves élucubrations, dans la seconde partie de son recueil, où il a groupé, comme il l'écrit, en manière de contraste au positivisme contemporain « quelques poésies exclusivement joyeuses ou tendres, comme il est si naturel d'en prêter à la jeunesse, qui, même en combattant, doit toujours rester la jeunesse. » En somme, les *Croyances* de M. Jules Marchesseau ont droit à l'attention et aux encouragements des amis des bons principes et des bonnes lettres qui, par égard pour d'excellents aperçus, lui pardonneront d'avoir parlé, comme d'une chose sérieuse, du *Souffle inspiré* de M. Vacquerie. Il n'y a rien de commun, nous semble-t-il, entre ce rimeur chevelu et MM. Victor Hugo, de Lamartine, le comte de Vigny, Alfred de Musset, Brizeux; tout au plus, M. Vacquerie avec ses extravagances vieilles déjà de plus de deux lustres, marche-t-il de pair avec les Bavius et les Mœvius de la Rome des Césars, ou bien encore avec les Vadius et les Trissotins du répertoire de Molière.

GEORGES GUÉNOT.

Un recueil de nouvelles qui ne peuvent manquer d'offrir une attachante lecture, étant l'œuvre de M. Méry, sera sous peu mis en vente; ce volume aura pour titre : *les Nuits parisiennes.*

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 544.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du mardi 3 *juillet* 1855.

La séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin dernier.

La correspondance comprend : 1° Une lettre de M. Galimard, contenant plusieurs billets d'invitation pour l'exposition particulière de ses tableaux et dessins, les vendredi, samedi et dimanche, de dix heures à cinq heures, à son domicile, rue Cassette, 22, pendant toute la durée de l'Exposition universelle. Des remercîments sont adressés à M. Galimard.

2° Les numéros des 23 et 30 juin du journal anglais *the Builder*, ainsi que des fragments de divers travaux anglais renvoyés à l'examen de M. L. Moultat;

3° Une lettre de la Société impériale et centrale d'agriculture remerciant la Société des billets qu'elle lui a envoyés lors de notre séance publique;

4° Une lettre de M. Coudray-Maunier, ainsi qu'un numéro du journal de Chartres, contenant divers détails sur la Société des Amis des Arts qu'il forme dans cette ville;

5° Le numéro de juin 1855 du *Bulletin* de la société française de photographie. Dépôt aux archives;

6° Les numéros d'avril et mai 1854 de *l'Investigateur*, dont l'examen est confié à M. Pernot;

7° Un programme des prix proposés par l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, pour les années 1856, 1857 et 1858; aucune de ces questions n'étant relative aux beaux-arts, dépôt de ce programme est fait aux archives;

8° Le programme des prix proposés par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille pour l'année 1856. Quant aux questions relatives aux beaux-arts cette société décernera une médaille d'or à l'auteur d'une symphonie ou d'une grande ouverture de concert. Pour la littérature et la poésie, la Société décernera : 1° une médaille à la meilleure biographie du diplomate Oger de Ghislain de Bousbecques; 2° une médaille à la meilleure biographie du poëte Ambroise Feutry; 3° enfin une médaille à la meilleure pièce de vers inédite. Les mémoires ou notices présentés au concours doivent être adressés franco à M. le secrétaire général de la Société, hôtel des Monnaies, à Lille, avant le 31 mai 1856.

9° Un programme de la Société royale d'encouragement des beaux-arts à Anvers, dans lequel il est dit :

1° Que l'exposition de 1855 commencera le 12 août pour être fermée le 1er octobre;

2° Qu'elle sera ouverte aux productions de tous artistes, tant belges qu'étrangers, encore vivants ou décédés depuis la clôture du Salon de 1852;

3° Qu'elle ne pourra comprendre que les tableaux, cartons, statues, bas-reliefs, dessins, gravures, ciselure, médailles et lithographies qui n'ont point figuré aux précédentes expositions ouvertes par la Société;

4° Que les objets destinés à l'exposition doivent être adressés à la commission directrice de l'exposition nationale des beaux-arts à Anvers. Un exemplaire de ce programme est déposé au secrétariat pour ceux de nos collègues qui désireraient en prendre connaissance.

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission chargée d'examiner les travaux d'art à l'Exposition de l'industrie; sont nommés membres de cette commission : MM. Dussauce, Gendré, Aubry-Lecomte et Sudre, peintres; Desbœufs et Molchneth, statuaires; Rolland, Desjardins, Garnaud et A. Tessier, architectes; Gelée et Bridoux, graveurs; Martin d'Angers, Vidal et F. Viret, musiciens; de Monestrol, Moullard et Taveau, sous le rapport des sciences appliquées aux beaux-arts; Ch. Chevalier et Lemercier, photographes.

La Société passe à l'examen des travaux de M. Alfred Corplet, peintre et sculpteur, au sujet de deux coupes en émaux de Limoges, réparées par lui. L'importance du travail est telle que les membres de la Société apprécient avec satisfaction les résultats obtenus par ce jeune artiste et la commission primitive demande qu'il lui soit adjoint quelques membres de plus. Sont désignés à cet effet : MM. P. Carpentier, Gatteaux, Gendré et Horsin Déon.

M. Martin d'Angers lit un rapport sur un travail de M. Vieillard, ayant pour titre *le Drame lyrique en France de* 1671 *à* 1830. Après avoir fait ressortir le mérite de cette œuvre par une critique qui sera ultérieurement insérée dans les colonnes du Journal, notre collègue propose de voter des remercîments à l'auteur et de déposer aux archives ce mémoire aussi bien pensé que bien écrit. Ces conclusions sont adoptées.

M. Vieillard lit un fragment d'un mémoire intitulé : *Souvenirs du théâtre à la fin du* XVIIIe *siècle jusqu'en* 1850, et dans lequel, parlant du théâtre de l'Opéra-Comique, il fait la biographie de la célèbre artiste Mme Scio. Ce travail, consciencieusement écrit, attire à plus d'un titre l'approbation des membres présents à la séance et il est

décidé par un vote que ce travail figurerait dans le prochain volume des annales de la Société.

La séance est levée à dix heures et demie.

BULLETIN N° 545.

—

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du mardi 17 *juillet* 1855.

La séance est ouverte à huit heures; la lecture du procès-verbal est faite par M. le secrétaire général, son adoption est votée; puis il est passé au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Lesnier, graveur, à laquelle M. le secrétaire général est chargé de répondre.

2° Une lettre de MM. Lentz et Houdart remerciant la Société de la médaille d'argent qu'elle leur a décernée dans sa séance publique du 17 juin dernier, et faisant l'offre de nous envoyer un de leurs pianos pour chacune des séances musicales que la Société donnera. Ce témoignage de reconnaissance est apprécié ainsi qu'il le mérite, et des remercîments seront adressés à MM. Lentz et Houdart par M. le secrétaire général.

3° Une lettre de la Société des beaux-arts de Caen, exprimant le désir d'être comprise au nombre des sociétés correspondantes et d'échanger les diverses publications artistiques que ces deux Sociétés publient. Cette demande est favorablement accueillie, et il est décidé que le dix-huitième volume de nos *Annales* sera envoyé à cette sœur de province.

4° Une lettre de M. Delaire renfermant une demande de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Le bureau est chargé de faire réponse à cette demande.

5° Une lettre de M. Regnier, artiste peintre, soumettant à l'appréciation de la Société divers tubes de couleurs préparés par lui, ainsi qu'un cours d'expériences chimiques sur la fixité des couleurs de la peinture à l'huile. MM. P. Carpentier, Gendré et Moullard sont chargés de procéder à l'examen de cet envoi et de faire un rapport à la Société.

6° Deux mémoires du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. L. Moultat.

7° Le numéro de mai 1855 du journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, dont l'examen est confié à M. E. Vavin.

La correspondance étant terminée, M. le président annonce la présence de M. Gélibert, membre correspondant, qui, venu à Paris à l'occasion de quelques œuvres soumises à l'Exposition et pour de travaux importants dont il a reçu la commande, n'a point voulu laisser échapper cette occasion sans participer à nos travaux. M. Gélibert père présente à son tour son fils, M. Jules Gélibert, âgé de vingt ans, qu'il espère faire admettre dans nos rangs. Tout jeune encore, M. Gélibert fils paraît exceller dans la peinture et dans la sculpture; ses œuvres sont déjà le produit d'un vrai artiste, et son avenir paraît être marqué d'un cachet de distinction. Ses tableaux de chasse, genre qu'il adopte, sont d'une exécution large et naturelle; ses ébauches de sculpture sont d'un fini qui touche de l'artiste consommé. M. Gélibert fils a soumis à l'examen des membres présents son allégorie du pouvoir, dans laquelle l'idée et l'exécution font le plus grand honneur au jeune artiste. Un aigle aux ailes déployées repose, d'un côté, sur la boule du monde, représentant la France à l'ombre de laquelle croissent les arts, les lettres, les sciences et l'industrie; les balances de la justice sont également placées sur cette boule. De l'autre côté, l'aigle s'appuie sur un chien aux formes caractérisées, symbole de la fidélité, faisant rendre lui-même le dernier soupir à l'anarchie sous la forme d'un serpent terrassé. Cette œuvre fortement appréciée, donne l'occasion à M. Gélibert père d'inviter messieurs les membres présents à la séance à visiter ses ateliers, rue Mazarine, n° 20, où se trouvent diverses œuvres tant de lui que de son fils; puis il rend publiquement hommage à M. Scott, président de la Société des Amis des arts de Bordeaux pour les bons conseils et les nobles encouragements qu'il a donnés à son fils, M. Jules Gélibert.

M. le président annonce la mort de notre regretté collègue, M. Bourla, décédé à Tournay (Belgique), dans sa soixante-troisième année. Cette perte est d'autant plus ressentie par tous les membres, que M. Bourla était entièrement dévoué à la Société, et que pour lui, ses collègues étaient des vrais amis. MM. P. Carpentier, Gendré et Moullard sont désignés pour aller faire à la veuve les compliments de condoléance, et M. Desjardins est chargé de faire la notice nécrologique de ce collègue.

M. Maillet donne lecture du rapport de M. Gavet sur les travaux de M. Delorme. Ce travail étant approuvé par le comité de rédaction, il sera inséré dans les colonnes du journal.

M. le trésorier dépose sur le bureau une demande à l'effet d'être autorisé à faire suspendre l'envoi du journal et des autres imprimés aux membres de la Société qui n'acquittent pas leur cotisation depuis plus d'un an; cette mesure étant comprise dans l'article 48 des statuts, la Société décide qu'il y sera fait droit.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du 7 août.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 17 juillet dernier. 2° Correspondance. 3° Rapport de candidature. 4° Rapport de M. Maillet sur divers volumes des mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. 5° Conférences sur l'exposition des beaux-arts. 6° Communication du bureau et des commissions. 7° Questions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 20 juillet 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal est lu et adopté sauf cette modification : que mention n'y a point été faite d'un nouveau procédé de peinture présentant tous les avantages de la peinture à l'huile et de l'aquarelle ; la commission chargée de visiter l'atelier de M. Darjou, qui en est l'inventeur, aura aussi à rendre compte de ce procédé.

M. A. Carlier fait hommage au Comité de deux exemplaires de ses paquerettes pour les archives de la Société.

M. Émile Thomas, statuaire, mû par une fraternelle initiative, souscrit à ce charmant petit volume pour un exemplaire.

Une conversation animée s'engage au sujet de plusieurs lettres de la correspondance ; M. le président se charge de répondre selon les vœux exprimés par le Comité.

M. le président rappelle au Comité que l'époque du renouvellement du bureau étant arrivée, il sera procédé à la prochaine séance à des élections suivant les articles des statuts ainsi conçus :

Art. 4. Les fonctionnaires du Comité sont :

1° Les membres du bureau, savoir : Un président ; deux vice-présidents ; un secrétaire général ; trois secrétaires adjoints ; un archiviste bibliothécaire ; un trésorier.

2° Un conseil administratif composé de trois membres.

Art. 8. L'année académique du Comité central des artistes se compte de juillet en juillet ; le renouvellement des fonctionnaires du Comité et celui des membres de la délégation permanente ont lieu à cette époque.

En conséquence des dispositions ci-dessus il sera procédé au renouvellement du bureau.

M. Louis Schaal présente au Comité un projet de Musée des beaux-arts pour les villes de premier ordre. Ce Musée devant contenir les chefs-d'œuvre de toutes les formules artistiques l'auteur pense que, de même que le monument architectural devant donner asile à la peinture, à la sculpture, à la gravure, au dessin, doit être lui-même une œuvre d'art, il faut de plus qu'il offre l'hospitalité à la musique, au moyen d'une salle de concert qu'il place au centre des autres galeries.

Une commission nommée par M. le président et composée de MM. Louis Auvray, Émile Thomas et Gilbert, est chargée d'examiner le projet de M. Louis Schaal, et de rendre compte de ce plan.

La séance est levée à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du vendredi 3 août.

1° Lecture du procès-verbal ; 2° correspondance ; 3° Rapport des Commissions ; 4° Élections ; 5° Propositions diverses,

Le pro-secrétaire :
LOUIS SCHAAL.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

PAQUERETTES, PAR M. A. CARLIER.

Suaves fleurs, sur lesquelles bien des jours passeront et qui ne seront pas de sitôt fanées, les paquerettes de M. Carlier sont comme les pétales de la prairie à couvert, sur laquelle aucun orage n'a passé. Je me trompe : les *paquerettes* ressemblent à ces gazons verts qu'on sème de quelques fleurettes et qu'on cultive pieusement sur les sépultures aimées.

Le regret d'un frère enlevé avant l'âge plane sur ce petit volume ; il est comme la serre chaude dans laquelle le jeune poëte laisse naître et végéter sa pensée ; il y a là une abnégation de l'esprit au profit de l'âme ; cela est beau par le temps qui court. Aussi point de pièces de haut vol ; du sentiment, et puis encore du sentiment ; voilà tout ce qu'il faut demander aux *paquerettes*.

Dans cette manière que je trouve en parfait accord avec la situation de son cœur, je trouve que le poëte est resté parfaitement d'accord avec les lois de l'esthétique. Si M. Carlier, que je ne connais que par ses vers, est un jeune homme, il a fait preuve d'entraînement heureux ; s'il est d'âge il a fait preuve de goût ; car il est plus difficile qu'on ne pense de se tenir à la hauteur juste de son sujet ; le poëte l'a fait et je l'en félicite. N'est-ce donc rien que de rester assis sur l'herbe lorsque le souffle de Dieu nous a donné des ailes ? Mais n'oublions pas que celui qui a semé les soleils dans le firmament, a aussi enraciné le brin d'herbe des champs.

Le brin d'herbe ! C'est très-fort un brin d'herbe ;

mais il y a plus fort que lui parfois ; c'est l'homme qui sait l'être à propos.

Voyons, par quelques citations, comment le poëte s'est tenu dans son rôle ; il s'adresse tout d'abord à son ami Amédée Douay ; et il termine cette première impression par ces quatre vers :

> Et j'irai chaque soir le long de la bruyère,
> Sur un marbre de deuil m'inclinant à demi,
> Murmurer lentement dans l'ombre solitaire :
> Hâte-toi ; car mon âme a besoin d'un ami....

Craint-il de s'aventurer sur le flot des passions, il vous dira dans la pièce intitulée *Nacelle :*

> Demain la mer sera tranquille,
> Et puis moi, je serai plus fort ;
> Demain, sur la vague docile,
> Je vous guiderai sans effort.
> Par delà je sais une plage
> Où l'air, embaumé de jasmin,
> Jamais n'est troublé par l'orage,
> Nacelle, nous irons demain.

Je ne résiste pas à effeuiller avec vous deux stances de la paquerette adressée à Miss ***.

> Sais-tu bien, jeune fille,
> Ce qui me plaît le soir quand le vent souffle fort ?
> C'est l'âtre qui pétille
> Et la chanson redite à l'enfant qui s'endort.
>
> Le souvenir d'un frère,
> Et ses jours de souffrance en son suprême adieu ;
> C'est le nom de ma mère
> Qu'en priant, chaque soir, j'aime à redire à Dieu.

Tous ces vers iront à tous les cœurs aussi facilement qu'ils sont facilement sortis de l'âme de M. A. Carlier. Je vous en lirais bien d'autres ; si je m'abstiens c'est que le cadre que nous nous sommes fait ne le permet pas.

Enfin : douces pensées, nobles sentiments, style aisé, rhythme varié, voilà ce dont est composé le bouquet de paquerettes dont j'avais à vous parler.

SIMÉON CHAUMIER.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR.

Permettez-moi de vous informer, monsieur le directeur, que c'est par erreur qu'il a été annoncé dans l'article intitulé *Mosaïque*, de la livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 juillet dernier, que mon tableau *la Boutique de soieries* a été acheté par M. Achille Fould, ministre d'État. Je vous serai fort obligé, monsieur, de vouloir bien rectifier cette inexactitude dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, etc. F. WILLEMS.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : Mlle Rachel. — OPÉRA : Mlle Cruvelli. — OPÉRA-COMIQUE ; *l'Étoile du Nord ; Jenny Bell.* — ODÉON : *Mauprat, Sémiramis.* — Mlle Granger. — ITALIENS : M. Ragani, M. Calzado. — VAUDEVILLE : *le Mariage d'Olympe.* — PALAIS-ROYAL : *Madame Larifla ; la Bégueule.* M. Hoffmann. — PORTE-SAINT-MARTIN : *Paris.*

La villégiature nous ayant privé, pour quelques semaines, peut-être pour quelques mois, du concours de notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, force nous est de le suppléer de notre mieux et de solliciter au préalable, pour nos omissions ou nos fautes, tant celles du présent que celles de l'avenir, l'inépuisable indulgence des lecteurs.

Après le succès des représentations d'adieu ou de charité de Mlle Rachel à la Comédie-Française et à l'Opéra-Comique, on parle derechef de l'ajournement du départ de la grande tragédienne pour les États-Unis. Melpomène resterait à Paris quelques semaines encore pour faire les honneurs de son temple à la reine d'Angleterre, attendue, comme on sait, dans la capitale, au courant de ce mois.—A l'Opéra, le bruit court que Mlle Sophie Cruvelli attend avec impatience le terme prochain de son engagement, pour reprendre sa parole ainsi que sa liberté, et se retirer définitivement de la scène. La cause de cette regrettable détermination serait, à ce qu'on assure, un mariage que la célèbre cantatrice est sur le point de contracter.—*L'Étoile du Nord* a reconquis, avec Mme Ugalde, que seconde au mieux Mlle Rey, les attraits de la nouveauté. L'exécution du dernier ouvrage de M. Meyerbeer remplit maintenant comme au début la salle et la caisse de M. Émile Perrin. Les chances de *Jenny Bell*, malgré le talent de Mlle Caroline Duprez et de M. Faure, sont moins favorables. Le public commence à se fatiguer de cette musique bruyante dont la mode actuelle, sous l'influence du maître Verdi et de ses imitateurs, s'évertue à assourdir les oreilles. Une plus triste nouvelle que celle de la demi-réussite de la partition de M. Auber est celle qui a circulé au sujet de l'affaiblissement de la santé de l'illustre compositeur ; cette indisposition, il faut l'espérer dans l'intérêt des arts et du Conservatoire comme dans celui de l'éminent artiste, n'aura pas de fâcheuses conséquences.

Le second Théâtre-Français, après une reprise de *Mauprat* avec Bignon et Mme Harville-

Brindeau, qui ne fait pas oublier sa devancière, Mlle Amélie Fernand, créatrice du rôle d'Edmée, si prématurément ravie au théâtre, a remis à la scène *Sémiramis* pour Mlle Georges Que nous apprend-on? Mlle Pauline Granger, si charmante dans *l'Honneur et l'Argent* et dans d'autres rôles du répertoire, a cessé d'être une des pensionnaires de M. Alphonse Royer; c'est là, nous semble-t-il, une perte pour l'Odéon. Quant à Mlle Granger, il est à craindre que, même provisoirement, elle ne soit guère à sa place aux Variétés.—Très-inopinément, M. le colonel Ragani, qui depuis deux saisons administrait le théâtre impérial des Italiens, a adressé sa démission de directeur à M. le ministre d'État qui, par suite, lui a choisi pour successeur M. Calzado, homme d'intelligence et de goût, et, ce qui mérite considération en pareille matière, l'un des riches capitalistes de la Havane. Peu de jours après sa nomination, M. Calzado a versé le cautionnement imposé par le cahier des charges.

Qui nous délivrera, non pas des Grecs et des Romains, mais de ces éternelles redites plus ou moins dramatiques sur les femmes et les filles perdues de notre pauvre monde? Ce sujet, mis et remis en scène de nos jours jusqu'à la satiété, a maintes fois sollicité et souvent compromis l'imagination des écrivains, dans le roman et au théâtre, depuis et avant l'abbé Prévost jusqu'à M. Dumas fils et sa *Dame aux Camélias*. M Émile Augier a voulu prendre sa part de la curée, et, venant après d'autres, s'il n'a point copié ses voisins il a du moins marché à leur suite. *Le Mariage d'Olympe*, dont on s'était beaucoup entretenu avant qu'il se produisît aux lumières de la rampe, n'est en effet qu'une continuation ou une variante du *Demi-Monde*. M. Alexandre Dumas fils n'a pas permis que son héroïne, la baronne d'Ange, subtilisât la main de M. de Nanjac; un tel scrupule était incapable de retenir M. Emile Augier : Olympe de Taverni devient la femme du comte de Puygiron sans dépouiller pour cela son ancienne enveloppe, sans renoncer aux habitudes d'une époque où elle était complétement maîtresse de son honneur et de sa personne. Au troisième acte, le beau-père coupe court à ce scandale en brûlant la cervelle de sa trop aventureuse bru. Les émotions et les sentiments du public ont été très divers à la première représentation du *Mariage d'Olympe*, qui n'a pas tenu à coup sûr tout ce qu'il promettait. Quelques modifications de scène, quelques retranchements de mots ont été ultérieurement et fort à propos introduits dans cet ouvrage où Mlle Fargueil a saisi et joue avec assez de bonheur un rôle peu sympathique.

Hoffmann, qu'on a vu tour à tour à la Renaissance, aux Variétés et au Vaudeville, continue, les années aidant, son tour de théâtres, il est depuis quelques semaines au Palais-Royal, en attendant qu'il aille au Gymnase, ou qu'il soit, ce dont Thalie le garde! un des pensionnaires ou des moutons du pastoureau Arsène Houssaye. Cet excellent M. Dormeuil, qui n'ambitionne plus que deux choses ici-bas, l'administration du Théâtre-Français et la croix de la légion d'honneur, a tout exprès repris, pour le nouveau venu, *Madame Larifla*, et donné la première représentation d'un amusant ouvrage de M. de Biéville, intitulé : *la Bégueule*, tiré d'un de ces contes de Voltaire qui perpétueront plus sûrement que le *Dictionnaire philosophique* la mémoire de ce faux patriarche. Hoffmann a convenablement *débuté*.

Le drame historique et monumental de M. Paul Meurice ayant pour titre : *Paris*, a enfin fait son apparition sur le théâtre de la Porte Saint-Martin. On compte sur une vogue que les premières soirées ne démentent pas; on s'extasie aux changements à vue de cette exhibition de cortéges, de processions, de sacres, de mœurs et de costumes, qui est à la fois un cours d'histoire pour rire et une et lanterne magique. En attendant, tirons la ficelle.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er août.

L'Académie des Beaux-Arts a procédé la semaine dernière au remplacement de M. Gauthier dans la classe d'architecture. 34 membres étaient présents, la majorité absolue était de 18. Six compétiteurs se présentaient. Au premier tour, M. Lefuel, architecte de l'Empereur, a obtenu 12 voix, et M. Duc, architecte du Palais-de-Justice, 9; au second tour, 19 voix s'étant réunies sur la candidature de M. Lefuel, il a été élu académicien. Les suffrages acquis par M. Duc, lors de ce second scrutin, ont été de 11.

—M. Frison, de Tournay, vient de recevoir de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur-général des Musées impériaux, et intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, une lettre qui lui annonce l'achat par Sa Majesté, au prix de 7000 francs, de sa statue en marbre le *Joueur de Boule*, qui avait déjà figuré à l'Exposition de Bruxelles.

— La fontaine située rue Saint-Antoine, devant l'église Saint-Paul, et connue sous le nom de fontaine de Birague, vient de disparaître; sa position, au milieu de la rue de Rivoli prolongée, ne permettait pas qu'elle fût conservée. Cette fontaine, construite par le cardinal de Birague, chancelier de France en 1579, avait reçu de notables changements en 1627 et 1707.

LA MÉTROPOLE.

BOULEVARD DU CENTRE. — RUE DE RIVOLI. — BOULEVARD DE L'HÔTEL DE VILLE. — ENCADREMENT DU LOUVRE. — LA PLACE DE L'IMPÉRATRICE.

Il y a aujourd'hui, entre le gouvernement et la ville, deux puissances bien dignes de marcher de pair, une louable rivalité pour le bien, l'utile et le beau. En dehors des grands travaux d'art poursuivis avec une si prodigieuse activité par l'État au Louvre, les entreprises non moins gigantesques de notre édilité occupent des milliers de bras, tant sur le prolongement de la rue de Rivoli qu'en ce qui touche l'ouverture du boulevard du Centre, ayant pour but de relier cette voie appienne au boulevard Saint-Denis, dans l'axe et en continuation de la magnifique avenue qui mène à l'embarcadère de Strasbourg.

Bien divers ont été jusqu'à présent les destins du boulevard du Centre : au début, MM. Pereire avaient été invités à se rendre adjudicataires de cette artère importante, honneur qu'ils ont cru devoir décliner en raison des obstacles ou des périls attachés à l'accomplissement d'une semblable tâche. Les prudents capitalistes ont fort à propos objecté que l'exercice du droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, toujours pénible dans son accomplissement, serait plus difficile sur le parcours de cette ligne, en raison de l'infini fractionnement des propriétés, des locations et des intérêts de tous genres avec lesquels il faudrait compter. Par forme de dédommagement, MM. Pereire ont proposé de mettre à exécution le projet du boulevard Malesherbes, dont les luttes de Crimée ont depuis déterminé l'ajournement, et que la création du boulevard de l'Impératrice hors la barrière de l'Étoile fera retarder encore, concentrant d'une manière presque exclusive de ce côté tous les fonds des propriétaires et toutes les ressources des spéculateurs en terrains ou en immeubles.

Les compagnies qui s'établissent pour les entreprises dont l'expropriation est la base n'ont pas et ne peuvent avoir, en leur qualité de conservatrices des fonds de leurs actionnaires, les ménagements, l'extrême sollicitude dont la ville n'a jamais manqué de faire preuve, soit lorsqu'il s'est agi du percement de la rue de Rivoli, soit quand il a été procédé au développement du périmètre des halles centrales. Traditionnellement, il est de règle ou d'usage, pour la municipalité parisienne, d'adoucir les rigueurs du départ chez les petits locataires congédiés, en leur accordant remise du dernier terme. Cette libéralité a été pour beaucoup l'atténuation d'une mesure qui, trop souvent, immole le droit individuel au bien-être général. Une société particulière substituant son action à l'initiative municipale, sans y joindre les largesses de celle-ci, aurait encouru les rancunes, les anathèmes, peut-être les vengeances des gens expropriés. La ville a compris ces légitimes scrupules, et c'est en son nom que les îlots d'immeubles s'entament, que le chemin se déblaye, que peu à peu le dégagement si impatiemment attendu se manifeste.

Trois années réparties en autant de périodes et de sections ont été assignées pour les travaux du complet établissement du boulevard du Centre. La première section de la rue de Rivoli à celle des Lombards est depuis quelque temps déjà livrée au passage des voitures et de la foule. Les enquêtes du jury pour la portion qui s'étend de la rue des Lombards à celle de Rambuteau sont en

plein cours, et dès le mois d'octobre on procédera aux démolitions. Cent douze maisons sont condamnées à disparaître. La troisième et dernière partie du tracé allant de la rue Rambuteau au boulevard Saint-Denis ne devait, disait-on, être soumise aux arbitrages du jury et aux atteintes du marteau que l'année prochaine : il n'est pas aujourd'hui hors de vraisemblance que ces préliminaires se produisent plus tôt qu'on ne le supposait d'abord. L'édilité se résignerait à une avance de fonds dont elle serait amplement dédommagée par les revenus.

D'autres bruits qui circulent donnent comme positif que la compagnie Ardoin, qui a doté la capitale du boulevard de Strasbourg et à laquelle plus qu'à personne il tarde que sa création gagne en valeur par le prolongement jusqu'à la Seine, la compagnie Ardoin, à ce que l'on répète, en pourparler avec la préfecture, est sur le point de soumissionner le percement du dernier tronçon de la ligne nouvelle entre la rue Rambuteau et le boulevard Saint-Denis, percement qui dans ce cas s'effectuerait sans aucun retard.

L'état des choses en cet endroit de Paris est donc des plus satisfaisants ; il n'est guère permis toutefois de s'exprimer de même à l'égard de la rue de Rivoli, principalement à sa jonction avec le boulevard du Centre et à ses abords près de l'hôtel de ville. Les immeubles bâtis de ce côté se garnissent péniblement ; il est vrai que des sommes exorbitantes, des loyers de 25 et 30 mille francs sont demandés sans le moindre remords pour des rez-de-chaussée qui ne se payent pas davantage au boulevard des Italiens ou dans le quartier de la Madeleine. Une autre plaie est le bouleversement du sol qui se tourne et se retourne presque en permanence. Trois fois, depuis le début des travaux, une des maisons formant l'angle du futur boulevard du Centre a eu le chagrin d'assister à l'enlèvement des dalles de son trottoir, d'abord pour y placer après coup les conduits de gaz, ensuite pour en extraire d'anciens tuyaux désormais superflus, maintenant enfin, par suite de la construction d'un égout. On calcule que ces remaniements ayant pour cause en majeure partie un excès de promptitude, l'impéritie ou l'imprévoyance des agents diplômés et payés pour s'y connaître, ont coûté à la ville d'un bout à l'autre de la rue de Rivoli plusieurs millions de francs totalement perdus.

Il vient d'être dit un mot de la galerie souterraine qui longe la rue de Rivoli. Les Romains étaient jadis fiers des aqueducs qui, suivant la magnifique image du vicomte de Chateaubriand, portaient l'eau au peuple roi sur des arcs de triomphe. Paris à son tour pourra bientôt se glorifier de la magnificence de ses égouts, et c'est dans la Babylone contemporaine, à meilleur droit que dans l'ancienne ville éternelle, que les édiles ne courront plus le risque d'être déconsidérés par les humbles devoirs de leurs charges.

L'égout en construction rue de Rivoli, — l'Académie française devrait bien nationaliser un nouveau mot pour honorer de semblables édifices, — est, dans la plus haute portée du terme, un égout monumental, un égout modèle. Située, en perspective des remaniements futurs, à plus de 7 mètres au-dessous du niveau du sol, cette spacieuse galerie mesure dans sa largeur de 3 mètres 50 à 4 mètres, sur une hauteur proportionnée, ce qui a permis de la garnir de chaque côté de commodes trottoirs qui dispenseront le personnel attaché à son entretien d'accomplir le service les jambes dans l'eau ou dans la fange. Çà et là sont disposées presque en manière d'ornements des consoles ayant pour but de recevoir, dès à présent ou plus tard, les tuyaux accessoires.

Une notable portion de ce colossal travail est déjà finie, et la semaine dernière, M. Haussmann, accompagné de quelques-uns des chefs de la préfecture de la Seine, a inspecté le parcours actuel, du point de départ à la maison formant l'angle du boulevard du Centre, citée plus haut, et où il s'est reposé au sortir de ces modernes catacombes. M. Haussmann et les fonctionnaires qui l'accompagnaient avaient effectué leur souterrain voyage très-commodément as-

sis dans des voitures tirées à bras d'homme, mais auxquelles on aurait pu sans peine atteler des chevaux.

Avant de passer outre, il convient toutefois de mentionner ici une judicieuse remarque de la *Revue Municipale*, laquelle dans un de ses récents numéros constate que « les maisons de la rue de Rivoli, devant la caserne, sont déchaussées de nouveau d'un mètre pour se raccorder avec la rue Saint-Antoine. Déplorables effets du mode d'éparpillement suivi par les ingénieurs de la ville. » M. Louis Lazare en appelle de ces mutilations à la surveillance et à la sagesse administratives du préfet de la Seine. Au demeurant, ce que l'on blâme, ce que l'on déplore dans le voisinage de l'hôtel de ville est un mal, une incurie, une absence d'étude ou un défaut d'expérience, désastreux abus qui se sont déjà produits ailleurs : il suffira de citer les parterres, la grille et la porte monumentale de la colonnade de Claude Perrault, les jardins de la cour du Louvre et la transformation de la place Louis XV.

Il s'en faut encore que l'hôtel de la rue de Rivoli, ce gigantesque caravansérail que circonscrivent aux quatre points cardinaux la voie napoléonienne, les rues du Coq et Saint-Honoré, et enfin la place du Palais-Royal; il s'en faut que cet édifice à la construction duquel on a travaillé nuit et jour aux clartés du soleil et aux réverbérations de la lumière électrique, comme dans l'autre siècle l'entrepreneur Bellangé avait *bâti au flambeau* en quelques semaines, la Folie qui porte son nom près du riche domaine de Grosbois, et ensuite, pour les menus plaisirs du comte d'Artois, le charmant pavillon de Bagatelle dont M. le marquis de Hertfort est aujourd'hui propriétaire; il s'en faut que ce prodigieux entassement de pierres de taille, de balcons et de portiques ait tenu les orientales promesses de son début. Cet hôtel unique au monde devait s'inaugurer en même temps que le palais du carré Marigny et donner un confortable asile aux amateurs et aux curieux accourus des départements ou de l'étranger.

Un majordome allemand, M. Drommel, propriétaire de la principale auberge de Dresde, a été appelé de Saxe et pourvu ici d'un traitement princier, comme jadis sous le règne de Louis XIV on avait fait venir à grands frais de Rome, pour terminer le Louvre, l'architecte du Baldaquin de Saint-Pierre, le glorieux chevalier Bernin. M. Drommel, capable, assurait-on, d'enfanter des merveilles, n'a encore logé que des meubles dans ses appartements et dans ses chambres. La seule singularité qui ait fait de ce Saxon un homme à part est son penchant des plus opiniâtres pour ses compatriotes. La première garantie qu'exige M. Drommel des serviteurs qui sollicitent ses gages, c'est qu'ils parlent très-couramment la langue de Schiller, de Goëthe et de Jean-Paul. Dans l'opinion de ce maître Jacques, quiconque sait l'allemand, un bon allemand de cuisine, n'a plus rien à apprendre. Hors de l'idiome tudesque, point d'abri ni d'hospitalité! point de bons dîners ni de bons lits! Couchez à la belle étoile! la lune parle ou comprend toutes les langues!

En attendant, les locaux du rez-de-chaussée ont trouvé leur appropriation. Un magasin de nouveautés établi sous les auspices d'une société dans laquelle, dit-on, MM. Pereire, ou le Crédit Mobilier ont un intérêt considérable, a envahi toutes les arcades moyennant un loyer annuel de 140 000 francs. En fait de location, de baux, d'emphithéoses ou de commandites, on n'y va plus aujourd'hui de main morte. Sous ce rapport, la ville de Paris, à laquelle il a été rendu un juste hommage au commencement de cet imparfait aperçu, et dont les enseignements sont bons à suivre sans doute, prêche éloquemment d'exemple. Expropriant à frais énormes, la municipalité entend perdre le moins possible lorsqu'elle revend. C'est ainsi que les terrains en alignement du nouveau boulevard de l'Hôtel-de-Ville sont ou vont être livrés aux enchères sur la sonore mise à prix de 500 francs le mètre.

D'ici à peu de mois, d'autres pans de la capitale tomberont encore, et d'autres terrains subiront les chances de l'adjudication. Ainsi, aux abords du Louvre, afin de com-

pléter l'encadrement du gigantesque palais, les maisons en regard de la colonnade seront détruites pour être remplacées par des façades identiques à celles de la rue de Rivoli, se prolongeant, dans le même style, rue Chilpéric et rue des Prêtres, à droite et à gauche de l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

La place de l'Impératrice, au-devant du Théâtre-Français, entraînera la suppression de cet assemblage d'immeubles sans goût qui déparent et étranglent la rue Saint-Honoré, de la rue du Rempart, vestige du règne de Louis le Gros, jusqu'au portail monarchique de Saint-Roch. La métropole est en travail : toits et boutiques s'écroulent au souffle créateur de la prospérité, comme ils n'ont jamais été renversés par l'émeute, et pour relever les murs, pour remplacer par des constructions élégantes ou monumentales de grossiers et vermoulus abris, le gouvernement de l'Empereur et la ville de Paris possèdent un talisman qui vaut bien, à coup sûr, la lyre magnétique d'Orphée.

GEORGES GUÉNOT.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

SIXIÈME ARTICLE.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. ROUGET.— CHASSÉRIAU.— APPERT.— GLAIZE. — ADOLPHE ROGER.— HENRI SCHEFFER.— FAUSTIN BESSON. — EMILE SIGNOL — ABEL DE PUJOL. — VINCHON. — HIP. DEBON. — JANET-LANGE. — LAEMLEIN. — COURT. — GIGOUX. — BARRIAS. — DIAZ. — RIESENER. — ANTIGNA. — AUGUSTE MARC. — LÉON COIGNIET.

En avant! dit la devise des États-Unis; mais c'est trop beau pour la Critique. Marche! marche! à la bonne heure! Elle porte sa condamnation comme le Juif Errant. Un jour qu'elle se tenait sur le seuil de son journal, elle aura probablement vu passer l'Art qui cheminait depuis le commencement du monde. Au lieu de lui offrir le bout de son banc, elle se sera moquée de lui, je le crois bien ; peut-être même l'aura-t-elle accusé de paresse, mais l'Art se retournant lui aura ordonné de le suivre; et, depuis ce temps-là, leste ou recrue, la Critique marche. Elle a beau vouloir s'arrêter, prendre un peu de loisir, revenir sur ses pas, regarder derrière elle : marche! marche! Il s'agit bien des théories inutiles et des questions d'école qui ne sont que des amusements d'oisifs! Le Musée est grand, le livret double. Il y a des tableaux sous le péristyle et sur les tambours des portes, au rez-de-chaussée et au premier étage, au bas de l'escalier et le long de l'escalier, dans l'Exposition (cela va sans dire), à côté de l'Exposition et derrière l'Exposition. Il en arrive tous les jours, de la Grèce ou de la Norvége, de la Suède ou de l'Espagne. Marche! marche! Il faut tout voir, tout regarder, tout nommer en passant. — Tout regarder, soit; tout voir, c'est déjà plus difficile, on ne voit pas tout ce qu'on regarde; tout nommer, on ne nomme que ce qui a un nom. — Marche! marche! — Eh! oui, sans doute! je fais mieux que de marcher, je vais courir!

L'abjuration d'Henri IV soutient l'honneur de l'ancienne école historique. Le tableau est clair et saisissable, le sujet bien exposé, bien recommandé aux yeux, les acteurs tels que le public les aime, fiers et bienveillants dans leur air, élégants dans leur attitude. La qualité entraîne le défaut, j'en conviens; cette élégance n'arrive pas au style, parce que le style est la force du vrai. La vérité historique du XVIe siècle touche de moins près à l'élégance qu'à la brutalité. M. Rouget a eu l'esprit trop prévenu du tableau de Gérard. Il en a voulu reproduire l'aspect brillant; mais il ne l'a pas reproduit sans une certaine mollesse. Il y a mêlé des tons sourds et douteux, des verts désagréables, pages verts, seigneurs en manteaux verts, femmes en robes vertes, casques et cuirasses à reflets verts; du reste, tous ces tons faux et passés sont rejetés en dehors de l'action qu'ils entourent, qu'ils cernent, et dont ils circonscrivent le cercle lumineux. Tout l'intérêt, tout le charme, tout le rayonnement de l'action est au centre. C'est là que le roi, fléchissant le genou, prononce entre les mains de l'archevêque de Bourges le serment qui le lie à l'unité du dogme catholique; c'est là que se réunissent toutes les lueurs et toutes les clartés du blanc, le blanc fin et lustré du tricot de soie, le blanc métallique et craquelé des brocards d'argent, le blanc diaphane et léger de la mousseline, le blanc mat et richement dessiné des dentelles, le jeu contrarié de la moire blanche, la blancheur ouateuse de l'hermine. Avant que Théophile Gautier eût écrit sa *symphonie en blanc majeur*, M. Rouget avait peint la sienne, dans la manière pure et correcte de Mozart, par exemple, mais avec un soin très-délicat, un goût très-

sûr, une justesse infinie des rapports, des intervalles et des nuances.

Tournez le dos à l'*Abjuration de Henri IV*, vous avez devant vous la *Défense des Gaules*. Quand les extrêmes ne se touchent pas, ils se regardent. En ce temps-là (du temps de M. Rouget), un artiste de bon courage croyait assez bien remplir sa vie à devenir homme de talent; un peu plus tard, on n'a pas été si dupe, et les enfants ne se contentaient pas à moins que d'être enfants de génie. M. Chassériau a tout de suite commencé par là, il a voulu être un enfant de génie, et comme il fallait apparemment plus d'étude que d'imprudence pour rivaliser avec M. Ingres, il a rivalisé de prime abord avec Eugène Delacroix, ce qui demandait plus d'imprudence que d'étude. Je ne sais pas si Eugène Delacroix s'en est aperçu; mais il a toujours eu dans Chassériau un antagoniste obstiné. Choc sur choc, d'exposition en exposition, Chassériau devait toujours le désarçonner par quelque brillante prouesse. Cette année, je crains qu'il ne soit proposé une passe d'armes contre M. Ingres et contre Eugène Delacroix tout ensemble. La *Défense des Gaules* en veut certainement au *Martyre de saint Symphorien*. Murailles à droite, murailles à gauche. Des femmes sur les murailles. Une foule dominée par Vercingétorix à cheval qui joue le rôle du centurion; l'attaque me semble directe, et l'émulation va jusqu'à la parodie. Il est vrai qu'elle ne saurait aller ailleurs. Le grandiose de ces trois figures nues qui s'allongent en avant du tableau touche tout simplement au burlesque. Si les Gaulois étaient nus, ils étaient tatoués, et s'ils ne portaient pas d'armures dans le combat, c'était pour paraître plus hideux, couverts du sang de leurs blessures. Ici, point de sang qui ruisselle; de grands corps blafards, trois grandes nudités blêmes avec des baudriers et des bottes, un carnaval d'énergumènes plutôt qu'une bataille, par terre un grand vieillard cuirassé d'or et de cuivre qui se répand plutôt qu'il ne tombe. Je suis fâché d'écrire une chose brutale; mais en dépit du groupe de femmes qui couronne les remparts sur la droite et qui est d'un beau mouvement, en dépit de l'idée qui est dramatique, l'idée d'un combat semblable à un martyre religieux, on dirait une émeute dans quelque carrefour souterrain de Paris.

Appert à la couleur triste, mais le dessin solide et vrai. Sur le plateau aride d'où notre armée assiége Sébastopol, quatre sœurs de charité pansent les martyrs d'une juste guerre. Deux d'entre elles soignent un soldat blessé au bras; la troisième joint les mains, et lève les yeux vers le ciel; la quatrième soutient la tête d'un highlander, tandis que l'aide-major répand un baume sur un appareil. Le geste de l'aide-major est bien rendu. La figure du blessé exprime la reconnaissance. Le tableau n'attire pas les yeux, mais il les retient; plus on le regarde, plus on y sent une force de vérité et une douceur mêlée à cette force; la force vient du talent et de la saine intelligence; la douceur de l'Évangile pratiqué.

Mais, qu'est-ce que l'Évangile pratiqué à côté de cet évangile nouveau dont Glaize se fait l'apôtre? L'humanité croit peut-être n'avoir eu qu'un Dieu crucifié? Comptez les poteaux et les victimes. Lavoisier, Corrége et Bernard de Palissy, Galilée, Keppler, Ésope et Hypatie, Jésus de Nazareth entre Homère mendiant et Socrate qui boit la ciguë, Dante et Cervantès, Jeanne d'Arc, Christophe Colomb, Denis Papin et Salomon de Caus, Étienne Dolet et Jean.... Jean Huss ou Jean Journet? peu importe. Autant d'écriteaux infamants, autant de christs, autant de dieux, à moins pourtant que le Christ ne soit un homme et le premier entre ses pairs :

> Si des rangs sortent quelques hommes,
> Tous nous crions : A bas les fous !

Je demande quand cessera cette assimilation du Fils de Dieu avec les aînés de la race humaine, avec ces grands hommes douteux, ces génies incertains et pleins d'erreurs, dont quelques-uns n'ont pas vécu peut-être. Glaize est-il bien sûr qu'Homère et Ésope aient existé? Est-il bien sûr que Salomon de Caus ait été enfermé parmi les fous, ou même que Galilée ait eu raison contre le système de Copernic? Laissons donc ce faux enthousiasme, ce culte des fous, qui ne tend qu'à désarmer le monde et qu'à le jeter à la merci de toutes les démences. Ne prenons pas pour une vérité une chanson qui a eu le tort de vouloir être philosophique. La Révolution a tranché la tête de Lavoisier sans le croire fou. Corrége n'a jamais passé pour fou. Bernard de Palissy n'a été chimérique et rêveur que pour sa femme et jusqu'au lendemain du succès. Tout se paie sur cette terre de punition; le péché originel par la mort, toutes les joies de la vie par des détresses, et le génie par des misères d'un jour, qui n'entrent pas en balance avec une longue gloire. Glaize a été dupe de la chanson de Béranger, et je le regrette. Il a mis sur une idée trouble et qui n'a qu'une apparence de grandeur plus de talent qu'il n'en faut pour qu'une idée juste devienne un tableau durable et excellent comme elle. Je ne parle pas des figures allégoriques; quelques-unes ont besoin d'être ramenées à des proportions plus exactes, mais presque toutes les autres sont marquées à l'empreinte d'une main ferme et hardie. Je me défends d'aimer le *Pilori* de Glaize, parce qu'il ap-

partient à une doctrine qui m'inquiète; mais j'ai beau m'en défendre, peu de tableaux m'ont frappé d'une manière aussi vive, et se sont emparés aussi fortement de mon souvenir.

Adolphe Roger : *la Providence détourne la guerre civile et les fléaux qu'elle entraîne avec elle.* Rien d'intéressant, si ce n'est la manière dont la Mort livide se précipite dans l'air, l'épée au poing, avec ses ailes de chauve-souris, et sa couronne de fer sur la tête. Il y a là de la fougue et de la dignité dans la terreur. Le reste du tableau est faible; la figure de la Providence commune; mais la figure de la jeune femme qui se réfugie sous son manteau est au moins très-douce et très-suppliante.

Les mauvaises idées font le mauvais style dans la peinture comme dans les lettres. C'est une mauvaise idée que la *Vision de Charles IX.* Rien n'y manque comme mauvais sentiment, pas même l'arquebuse avec laquelle le pauvre jeune roi n'a pas tiré sur les huguenots; je me trompe : il y manque la fenêtre qui n'existait pas, et qui n'en est pas moins restée célèbre. Ce sont les tableaux comme celui d'Henri Scheffer qui consacrent les mensonges historiques, quand le public les regarde cependant. Ici, le remède est à côté du mal. Le tableau passe inaperçu. Où est la vision? Où est la réalité? Où sont les vengeurs? Où est le coupable? Le fantôme et la vie se ressemblent. Tout est spectre, tout est cendre, tout tomberait en poudre si on y touchait du doigt.

Je vois un tableau de Faustin Besson. Un vieillard, un vieux doge, si l'on veut, entre deux jeunes gens. L'un, élégant et vêtu de velours noir, baise la main du vieillard; l'autre, déjà plus viril, l'embrasse à pleines lèvres. Tout cela est chatoyant de couleur, coquet, brillant, fait avec esprit, avec assurance et avec négligence. Tout cela est vénitien à la façon de ce que la comédie française a inventé un moment sous le nom de comédie vénitienne. Les femmes ont un certain air de demi-monde en mascarade. Elles sortent du *Décaméron* de Bocace ou des contes de La Fontaine. J'interroge le livret et le livret me répond : *Les Maîtres mosaïstes* (Georges Sand). Je comprendrais mieux si le livret disait *Jupiter et Antiope* ou seulement *Atala et Chactas*, mais j'ai tort de ne pas connaître le roman de Georges Sand et de croire qu'un roman, fût-il très-populaire, n'est pas de taille à fournir le sujet d'un tableau d'histoire.

Maintenant je vois deux sujets véritables : Le *Passage du Bosphore par les Croisés* et la *Prise de Jérusalem.* Est-ce le talent qui a manqué? Ce n'est pas le talent, si le talent est le fruit de l'étude. Ce n'est pas non plus le don, puisque Signol l'avait à son début; mais il faudra toujours en revenir à l'évangile des drachmes. L'un en a reçu mille, l'autre cent, et l'autre dix. Celui-ci les prodigue et les perd en les dissipant; celui-là les fait valoir et les double. Le troisième n'ose ni les dissiper ni les hasarder; il les garde avec soin, tout au plus les échange-t-il contre des drachmes neuves, puis contre la monnaie des drachmes neuves, et contre la monnaie de la monnaie. Signol n'a vu qu'une fois tout son talent frappé d'un beau coing vif et net, puis, comme il fallait le transformer, il l'a transformé en le divisant : il a été timide et inquiet, il a toujours resserré son invention dans son travail et son travail dans son invention. Il a perdu la proportion du grand. Comme les myopes se courbent sur ce qu'ils font, il voit sa ligne assez grande, et elle est trop petite. Elle l'était déjà dans la *Prise de Jérusalem*, elle l'est davantage dans le *Passage du Bosphore.* Tableaux laborieux où tout l'art s'use à force de se polir, et se diminue jusqu'à perdre son titre. Regardez bien le *Passage du Bosphore*, la composition est ingénieuse, le sentiment est délicat, la grâce touchante; mais une grâce si peu virile, mais un sentiment si peu fier; mais une composition si peu hardie! Que voulez-vous? D'une vignette de roman Faustin Besson cherche mal à propos à faire un tableau d'histoire; d'une des pages les plus héroïques de notre histoire, Signol, qui a presque débuté comme les maîtres, arrive à faire par trop de contrainte une lithographie de romance; le bel éloge quand j'ajouterais une lithographie achevée!

M. Abel de Pujol s'est mieux défendu contre l'amoindrissement de la pratique. *La ville de Valenciennes encourageant les arts* a encore la tenue d'un grand tableau; mais l'allégorie demande un artifice et une facilité d'expédient, ou tout au moins une naïveté que n'a pas eue M. Abel de Pujol. Faute de concilier adroitement la mythologie avec la réalité, il ne faut pas tenir compte des différences et les marier hardiment l'une et l'autre. M. Abel de Pujol y a vu des difficultés de costumes, il a mis à nu les jeunes pensionnaires de sa ville natale; singulière manière d'exprimer que la ville les entretient à ses frais; il les a drapés à l'antique, même celui qui tremble la fièvre et grelotte sur les dalles; il les a bouclés et frisés à la façon de l'*Hippolyte* de Guérin ou plutôt du pâtre qui trouve le corps de *Zénobie.* Reprocherai-je à M. Abel de Pujol la faiblesse de l'invention et la lourdeur de la peinture? Il y a déjà longtemps que M. Abel de Pujol s'est mis à l'abri de ces reproches, en renouvelant la grisaille qui supprime la couleur et réduit l'invention à l'état de copie.

Les grisailles de M. Abel de Pujol sont aujour-

d'hui son art, son industrie et son succès. Le trompe-l'œil est amené à son point, le bas-relief imité à merveille, surtout dans ce qu'il a de bizarre et de contraint; dans ses raccourcis gênés, dans ses plates perspectives, dans ses saillies chargées de poussière. Voyez *les Danaïdes*. Reste à regretter cependant que ces formes élégantes soient trop frêles, que ces filles de Danaüs ne sachent pas tenir leurs urnes et qu'elles ressemblent à un groupe heureux de Naïades jouant au bord d'un fleuve. Il y a fagots et fagots, disait Sganarelle; il y a bas-reliefs et bas-reliefs; M. Abel de Pujol n'imite pas les bas-reliefs antiques; il imite les bas-reliefs maniérés du XVIIIe siècle.

M. Vinchon : *Sujet grec moderne*, 1827; *Boissy d'Anglas*, 1835; *Episode de l'histoire de Venise*, 1847; *Enrôlements volontaires*, 1850-51; *Martyres sous l'empereur Dioclétien*, 1853; *Achille de Harlay et le duc de Guise*, sans date. Est-ce un moyen de laisser croire que celui-ci est de date récente ? Puisse M. Vinchon se faire cette illusion à lui-même ! Il oublierait ce chemin sur la pente, qui va de l'*épisode de la torture* aux *Enrôlements volontaires* et des *Enrôlements volontaires* aux *Martyres sous Dioclétien*. Le *Sujet grec moderne* promettait mieux. Couleur douce et voilée, drame contenu, ajustement pittoresque, silhouette heureusement dessinée du vieillard qui n'a plus de larmes sur la lueur crépusculaire du jour qui meurt et de l'incendie qui s'éteint; M. Vinchon s'annonçait comme un émule de Léon Coigniet. Huit ans plus tard, *Boissy d'Anglas* développait son talent dans d'autres conditions; et ce talent moins élégiaque devenait plus viril. Seulement je doute que M. Vinchon se soit bien rendu compte de son sujet. Le jour où Boissy d'Anglas se découvre devant la tête coupée du député Féraud, ce jour-là, le terrorisme est vaincu. L'émeute va être balayée; dans cinq mois, Bonaparte qui sera Napoléon va écraser la dernière insurrection parisienne avec le canon de Saint-Roch. On touche au Directoire et il me semble que M. Vinchon a eu tort de peindre la veille du Directoire comme il aurait peint la veille du massacre des Carmes. J'aurais bien un autre reproche à faire à M. Vinchon. Il y a sur la gauche de son tableau un ci-devant noble, un ci-devant prêtre qui soudoient les égorgeurs. Quand on représente les derniers crimes de la Révolution, on ne les justifie pas, et surtout on ne les justifie pas en calomniant les victimes. Au 20 mai 1795, combien la guillotine avait-elle laissé de prêtres et de nobles debout?

Marche ! marche ! Hippolyte Debon est peintre comme Eugène Delacroix, et, sans lui ressembler autrement, il fait de la couleur une symphonie; mais la symphonie d'Eugène Delacroix est une symphonie imitative, celle d'Hippolyte Debon n'est qu'une symphonie brillante. Sa couleur ne cherche ni l'expression ni le drame, elle cherche l'agrément, la splendeur et l'éclat. La composition n'est pas toujours nette, les plans ne sont pas toujours bien divisés; mais l'atmosphère rayonne autour des figures, elle se pénètre de chatoiements, de reflets, de lumières; elle forme autour de l'action comme un milieu magique et dans ce milieu produit à souhait se détachent des têtes vigoureuses, des bras fièrement dessinés, des torses traités à la manière de Rubens, excellentes parties d'un tableau qui ne manque que par l'ensemble.

Marche ! marche ! Le *Néron* de Janet-Lange est un souvenir de la *Vision de Zacharie*, de Laëmlein, souvenir libre assurément et renouvelé par une force personnelle; mais quelle que soit la vivacité de l'exécution, la couleur est commune, le dessin correct et sans style; il n'y a pas là cette première inspiration de Laëmlein, cet enthousiasme réel, cette élévation du sujet, ce grand air de l'ange qui s'élance calme et la tête pensive à la conquête de l'avenir, tandis que ses cheveux soulevés par le vent se séparent comme deux flammes, et que son écharpe d'azur se dresse gracieusement enroulée autour d'une de ses ailes. La course des chars de Janet-Lange n'est qu'une belle enseigne pour l'hippodrome; celle de Laëmlein est un tableau poétique et une symbolique image des nobles émulations de l'humanité.

Marche ! marche ! Que faire cependant? Ce n'est pas le mouvement des chariots de Laëmlein, c'est le mouvement même du feuilleton qui m'entraîne. Je passe devant la *Mort de César*, le premier, le seul tableau de Court, son dernier envoi de Rome; cette espérance si légitime. Il y a de jeunes arbres que l'on plante et qui donnent tous leurs fruits dès la première saison. Leur richesse les épuise. Après la *Mort de César*, Court a cessé d'être un peintre d'histoire. Je passe devant la *Moisson* de Gigoux, qui n'a pas épuisé son talent, mais son succès dès le début. Ici c'est le succès qui avait donné outre mesure. Il ne faut pas que les *Exilés de Tibère* soient pour Barrias ce que la *Mort de César* a été pour Joseph Court, un début sans lendemain. Les *Pèlerins de l'année* 1300 ne me rassurent pas encore. C'est de la petite peinture, faite avec soin, mais avec trop de sagesse et trop de retenue. Barrias prend déjà le chemin qui détourne et qui ne mène pas même toujours où il a mené Signol, au *Passage du Bosphore*. Dans ce terrible labyrinthe des arts, la grande affaire est de suivre de près sa voie; l'un se perd en voulant descendre, l'autre en voulant monter. Diaz avait un écrin de pierreries, je ne dis pas que chaque

pierre fût d'un beau titre et d'un beau poids. Il y avait des fragments de saphirs et d'émeraudes, de la poussière de diamants, mais avec un peu de soleil, Diaz faisait des étincelles de cette poussière, il composait des fouillis de joyaux qui enchantaient les yeux; c'était un joaillier d'un goût rare et charmant; il a voulu être statuaire; il a changé sa poudre de rubis contre je ne sais quoi qui n'est pas du marbre, il a taillé ou plutôt il a ébauché de longues figures incolores, insignifiantes et modelées au hasard. C'est une fantaisie malheureuse d'un talent qui a eu de plus gracieux caprices et qui se hâtera de revenir à son premier art. Riesener reste fidèle au sien. Il a raison. Son Érigone qui joue avec un tigre, et qui a elle-même le front plat, le nez étroit et mince, l'œil cruel et félin de l'animal, est une composition curieuse et piquante. Les *Larmes* de Diaz vont tourner en neige; ici la chair est ardente et allume l'atmosphère du tableau. *L'Été* d'Antigna, mais je reviendrai ailleurs sur Antigna, est encore une figure nue d'une étude franche et sincère. Puisque j'en suis aux figures allégoriques, je cite la *France* d'Auguste Marc, un peu académique et un peu solennelle, un élégant plafond de Jules Vibert, Béatrice, Laure, Léonore d'Este, toutes les trois d'un travail distingué, entourées d'une guirlande d'amours roses et blancs, un peu trop roses, un peu trop nacrés, un peu trop vernissés peut-être, et je finis cette longue nomenclature par un tableau de maître qui a noirci, qui sue le bitume à cette heure, dont l'effet est cherché, je le veux bien, mais rencontré, artificiel assurément, mais l'art et l'artifice sont le même mot, et qui n'en est pas moins une conception puissante, dramatique, exécutée avec une grande sûreté de main, *le Tintoret et sa fille*.

ÉDOUARD THIERRY.

LES GOBELINS.

Publication de M. A. L. LACORDAIRE [1].

—

De tous les établissements élevés par la France à la gloire et à l'étude des beaux-arts, il en est peu dont le passé soit aussi long, aussi paisible, aussi uniforme, et qui aient mieux résisté aux commotions politiques et aux changements survenus dans l'art et le goût, que la manufacture impériale de tapisseries des Gobelins. C'est aussi, de tous les établissements du XVII[e] siècle, celui qui a le mieux conservé son type originel, et qui peut fournir l'idée la plus parfaite de l'art français sous Louis XIV. Les Gobelins de 1855 sont, à peu de chose près, ce qu'était la manufacture des meubles de la couronne de 1662. Sans doute, il serait facile de faire remonter leur origine beaucoup plus haut, et de relier leur histoire à celle de cette célèbre corporation du moyen âge, dont les tapis sarrasinois étaient l'objet d'un commerce si considérable entre l'Orient et l'Occident. Il est plus vrai et plus exact de rattacher à François I[er] l'idée créatrice d'un établissement royal et d'une fabrique de tapisseries placée sous la direction du surintendant des bâtiments de la couronne.

Supprimée pendant les troubles de la Ligue, la manufacture du Louvre fut rétablie par Henri IV, qui eut un moment la pensée de la transporter de ce palais dans les nouveaux édifices de la place Royale qu'il faisait alors construire. Les directeurs de cette époque, Marc de Comans, Pierre du Pont et Lourdet, sont donc les véritables ancêtres des artistes actuels de la Savonnerie et des Gobelins.

Avec Louis XIV, surviennent Colbert et Lebrun, et sous leurs auspices une nouvelle ère s'ouvre pour les arts et manufactures : l'hôtel des Gobelins est acquis, l'établissement de Beauvais fondé, les anciennes fabriques d'Aubusson et de Felletin encouragées et soumises à un nouveau règlement. La manufacture des meubles de la couronne devient le véritable sanctuaire des arts au XVII[e] siècle; les plus grands peintres, Van der Meulen, Baptiste Monoyer, les deux Yvart, Le Febvre et les Coypel s'y donnent rendez-vous; Lebrun est l'âme des travaux; c'est lui qui fournit tous les dessins. Peinture, orfévrerie, sculpture, gravure, serrurerie même, tout concourt, sous la direction de cet illustre maître, à agrandir le domaine de l'art et à communiquer une nouvelle importance à la manufacture royale.

Successeur de Lebrun, le peintre Mignard, avec presque autant de talent, laissa cependant dépérir la manufacture, et lorsque nous nous trouvons en plein XVIII[e] siècle, les traditions se sont perdues, le goût s'est abâtardi, et malgré les travaux intelligents du chef d'atelier Neilson, sous la direction de M. de Marigny, les bergeries se substituent aux sévères tableaux de batailles, et sont plus propres à décorer le boudoir d'une petite maîtresse qu'à revêtir les murs d'un palais. Boucher a remplacé Mignard.

La période révolutionnaire porte un nouveau coup, mais plus décisif encore, à l'établissement des Gobelins. *L'Ami du peuple* dirige contre lui

1. *Origine et travaux des manufactures de tapisseries et tapis réunis aux Gobelins* et *Catalogue des tapisseries qui y sont exposées*, par M. A. L. Lacordaire, directeur de cet établissement.

ses plus violentes invectives. Les directeurs sont destitués sous prétexte d'incivisme, et le ministre de l'intérieur ordonne de brûler les tapisseries parsemées des *Emblèmes de la tyrannie*. C'est un curieux catalogue que celui des œuvres que l'on trouve alors sur le métier : *le Serment républicain*, ou *la Liberté ou la Mort*, par le citoyen Regnault. — *Brutus*. — *Le Serment des Horaces*. — *Marat baigné dans son sang*. — *Michel Lepelletier sur son lit de mort*. — Le glaive ensanglanté traversant un papier sur lequel on lit : *Je vote pour la mort du roi*. Dignes et caractéristiques souvenirs de l'art républicain.

Les travaux reprirent sous Napoléon leur ancienne activité, et l'on reproduisit, d'après les tableaux originaux des premiers maîtres de l'école moderne, les principaux faits d'armes de l'épopée impériale. Nous ne suivrons pas l'historien des Gobelins dans cette nouvelle phase de l'établissement qu'il dirige aujourd'hui ; qu'il nous suffise de dire que personne n'était mieux placé que lui pour faire cette étude et résumer dans une notice aussi intéressante qu'instructive l'histoire de la tapisserie française. Ce qu'il y a de remarquable et de judicieux à la fois dans cette sorte de généalogie de l'art, c'est l'introduction de l'élément historique.

La notice de M. Lacordaire, que l'on serait tenté d'accuser sans la connaître d'un peu d'aridité, est une lecture aussi facile qu'attrayante, si bien que la première édition a été épuisée peu de jours après celui de sa mise en vente. Un second tirage est devenu nécessaire et l'auteur prépare maintenant une troisième édition, ou plutôt recompose un traité complet et unique sur l'art de la tapisserie en général qui jette une nouvelle lumière sur cette féconde branche de la production nationale.

HENRY BEAUNE.

MOSAÏQUE.

Expositions de l'Industrie et des Beaux-Arts.— Visites impériales. — Deux coupes de M. Duponchel. — Vase monumental en commémoration de l'Exposition de Londres. — Statue de Bonaparte à Brienne. — Déplacement de la *Minerve* de M. Simart. — Nouveaux tableaux de M. Ziem. — Une nature morte de M. Robbie. — Vitrine de Froment Meurice. — Exposition universelle à Vienne. — *Album de l'Exposition de* 1855. — Travaux d'ornementation au Louvre. — Bronzes des Keller. — Antiquités assyriennes : MM. Victor Place et Fresnel. — Monument de Niepce. — Statue de Notre-Dame de Savoie. — Exposition de tableaux, galerie du Jardin botanique à Bruxelles. — Portrait du duc de Brabant. — Histoire métallique de la campagne d'Orient. — Une lithographie par M. Lauters. — L'architecte et la crypte de Saint-Pierre de Louvain. — Prochaines expositions d'Anvers et d'Ypres. — Mausolée de Donizetti. — Exposition des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg. — Le Crystal-Palace de New-York. — Projet de théâtre à la Pointe à Pitre.

D'une quinzaine à l'autre l'Exposition universelle de 1855 gagne en prodiges et en splendeurs dans les divers espaces, où s'accumulent de plus en plus, au double point de vue de l'Industrie et des Beaux-Arts, les créations de l'intelligence humaine. Des doutes s'étaient d'abord produits sur le succès réservé à cette solennité, aujourd'hui toute incertitude a disparu. Les hésitations, les tâtonnements, les retards ou la confusion dans les travaux, incidents qui avaient plus ou moins compromis l'ouverture, ne sont plus que des souvenirs que l'admiration présente relègue loin derrière elle. Le diamant sorti de sa gangue scintille de tout son éclat. Au monument du carré Marigny comme au palais de l'avenue Montaigne, les curieux abondent, non moins que les chefs-d'œuvre ; l'assemblage de ces merveilles est vraiment d'un indescriptible effet.

Les visites impériales à l'Exposition des Beaux-Arts et à celle de l'Industrie sont fréquentes, et toujours accueillies par un vif enthousiasme. Dans une de ses dernières promenades le souverain s'est longtemps arrêté devant deux coupes d'orfèvrerie exposées par M. Duponchel, et qui ont obtenu une place à part dans la salle des Panoramas. L'une de ces coupes a la forme d'une coquille, en cristal de roche, autour de laquelle serpente une guirlande de liserons en émail ; des amours en argent bruni essayent de grimper sur le bord du vase, d'autres y sont parvenus en se cramponnant aux feuillages de la guirlande. Le pied, que contourne un serpent d'émail, repose sur un socle d'or enrichi de coquilles en émail et de pierres fines. L'autre coupe est un lapis-lazuli. Le couvercle est surmonté d'un petit groupe d'argent finement ciselé à la manière de Benvenuto. Les anses, les ornements du socle et ceux du pied sont des chefs-d'œuvre de goût et de délicatesse.

Cette même salle des Panoramas a reçu en face de la porte d'entrée une pièce de monumentale proportion : ce vase fait à Sèvres en commémoration de l'Exposition de Londres, et destiné à être offert à la reine d'Angleterre, a été peint par M. Gérôme, qui a d'abord exécuté sur toile le sujet de la frise et qui, ensuite, a appris à peindre sur porcelaine pour ne pas laisser traduire sa pensée par un copiste. Autour du col du vase et au bord

supérieur de la frise règnent deux guirlandes de branches d'olivier en relief. La frise, sujet principal du tableau, remplit la partie cylindrique. Au-dessous une arabesque de bon goût et où l'or est employé avec ménagement, couvre le fond. Le pied repose sur un socle aux quatre faces duquel quatre grandes têtes en relief figurent les quatre parties du monde.

Au palais de l'avenue Montaigne beaucoup de statues nouvelles ont récemment été admises. L'une des plus remarquées est celle du jeune Bonaparte en costume d'élève de l'école de Brienne. Cette statue est fort belle, et dans cette jeune tête expressive on trouve déjà tout le caractère du Bonaparte, premier consul.

Quant à la *Minerve*, commandée par M. le duc de Luynes à M. Simart, dont nous avons déjà dit un mot, elle a été changée de place ; elle ne faisait pas l'effet qu'on en attendait lorsqu'elle se détachait sur un fond multicolore de tableaux à l'huile. La *Minerve* a été transportée dans la galerie parallèle à la rue Marbeuf devant une porte transformée en niche, garnie de velours rouge. La précieuse composition de M. Simart a beaucoup gagné à ce changement.

Le tableau de M. Ziem, *la Fête de Venise*, appartenant à M. le comte de Morny, a cédé la place, au palais de l'avenue Montaigne, à trois autres toiles de cet artiste, dont Mme la comtesse Lehon a fait l'acquisition. Ce sont : une *Vue de Venise*, effet de soleil couchant qui a figuré au Salon il y a deux ans, une *Vue de Hollande* et *le Port de Venise :* ce dernier est le plus capital.

Les artistes belges n'auront pas non plus à se plaindre de l'accueil qui leur est fait aux galeries de l'avenue Montaigne. Maintes fois déjà nous avons eu l'occasion de mentionner leurs succès. Au nombre des dernières acquisitions qui viennent d'être faites, on cite un beau tableau de *nature morte*, par M. Robbie de Bruxelles, acheté par un amateur distingué de Lille, M. Emile Verstraete, propriétaire d'œuvres d'art choisies avec un goût parfait.

La perte de Froment Meurice qui fut et qui, selon toute apparence, demeurera le Benvenuto Cellini du XIXe siècle, cette perte si inattendue et si vivement ressentie dans le monde des arts a été déplorée de nouveau, par suite du placement effectué il y a peu de jours dans la grande salle du palais Marigny, d'une inestimable vitrine renfermant plusieurs beaux ouvrages inachevés de l'illustre artiste, que, par respect pour la grande mémoire du maître, on n'a pas cru devoir finir, pas plus qu'après la mort de Virgile on n'a essayé de remplir les hexamètres incomplets de son *Enéide.*

Il y a dans cette vitrine, qu'on pourrait presque appeler un reliquaire, des broches émaillées dont le médaillon est entouré de figurines ciselées; d'autres en diamants ; des coffrets en argent et en émail d'un goût exquis, un calice en or et en émail cloisonné dans le goût byzantin ; un service de table en argent, inachevé, et qui appartient à l'Impératrice, un tryptique émaillé dans le genre des beaux émaux de Limoges, une coupe en cristal de roche montée en argent ciselé, propriété de la princesse Mathilde; un beau surtout inachevé, à l'Empereur ; une crosse épiscopale ciselée en argent, à l'évêque d'Amiens ; une admirable coupe supportée par un arbre d'argent, à l'ombre duquel paissent de grands bœufs d'argent : c'est un prix du concours de Poissy gagné par M. le marquis de Torcy. La vitrine de Froment-Meurice renferme encore beaucoup d'autres prodiges de statuaire, de ciselure et de haute orfévrerie.

Le bruit court à Paris que plusieurs commissaires étrangers ont formellement déclaré qu'il y aura en 1859 une nouvelle Exposition universelle à Vienne. Le gouvernement autrichien en aurait déjà prévenu officieusement la commission impériale.

Les directeurs du journal *l'Abeille impériale*, MM. Achille Jubinal, député, le baron Brisse et Paul Gage, ont présenté au prince Napoléon la première livraison d'un ouvrage, en quatre volumes in-4°, intitulé *Album de l'Exposition*. Cette première livraison, qui contient un très-beau portrait du prince, se compose : 1° de tous les documents officiels sur l'Exposition ; 2° d'un grand article d'introduction à la peinture, par M. Frédéric de Mercey, commissaire général des Beaux-Arts ; 3° d'une introduction sur l'industrie en général, par M. Dumas, sénateur, ancien ministre ; 4° d'une introduction à l'industrie des soieries, par M. Arlès-Dufour, secrétaire général de la commission impériale ; 5° de l'introduction à la métallurgie, l'une des branches les plus importantes de l'Exposition, par M. Leplay, ingénieur en chef des mines et commissaire général de l'Exposition. Ces études ou ces résumés de MM. Frédéric de Mercey, Dumas, Arlès-Dufour et Leplay, avaient déjà paru ailleurs.

La façade de l'aile du sud au Louvre, en regard de la place Napoléon III, a dernièrement reçu, comme complément d'ornementation, dix groupes d'enfants symbolisant les Beaux-Arts. On a procédé aussi à la pose des statues sur les balustrades couronnant les portiques.

L'Académie des sciences a dernièrement répondu à la demande qui lui avait été adressée par S. E. M. le ministre d'État, au sujet de l'exacte composition et de l'alliage des matières qui ont

donné aux bronzes des frères Keller, les célèbres fondeurs du siècle de Louis XIV, dont les chefs-d'œuvre remplissent le parc de Versailles, cette supériorité qu'ils ont conservée depuis sur tous les autres pour la solidité et la souplesse, aussi bien que pour la couleur. On s'explique facilement cette sollicitude de M. Achille Fould, au milieu des nombreuses commandes que fait au temps où nous sommes le gouvernement de l'Empereur, sous l'influence éclairée du chef de l'État. Le savant Darcet, dans son Mémoire sur l'art de dorer le bronze, publié en 1818, a fait connaître les résultats de son analyse du bronze de trois statues de Versailles fondues par les Keller. L'académicien a constaté que le métal de ces statues se composait ainsi qu'il suit : cuivre 91,40, zinc 5,53, étain 1,70, plomb 1,75, total 100,00. La commission nommée par l'Académie et formée de MM. Dumas, Pouillet, Regnault, Chevreul et Péligot a été d'avis que l'analyse de M. Darcet permettait d'obtenir des bronzes identiquement semblables, pour ce qui concerne la matière, à ceux des Keller, mais qu'il ne serait pas inopportun de faire de nouvelles expériences, celles du savant étant déjà anciennes.

Au moment où l'on annonçait que les monuments antiques découverts et rassemblés à Ninive par les soins de MM. Victor Place et Fresnel, avaient été conduits à Bassorah pour être embarqués et transportés en France, un désastre inopiné a privé le monde des arts et de la science, sinon pour toujours, au moins pour longtemps, de la contemplation de ces précieux débris, impatiemmeut attendus au musée du Louvre. La meilleure part de la cargaison a été engloutie dans le Tigre. Non loin de Bassohra, le convoi a été attaqué par des Arabes. Les objets de prix, placés sur les transports, ont été pillés. Pour ce qui est des caisses renfermant les collections les plus rares, des taureaux en marbre parfaitement conservés, des spécimens du plus grand intérêt pour la science hiéroglyphique, caisses et collections, ont fini par sombrer, abandonnées qu'elles étaient au courant du fleuve. Il est à croire qu'après toutes les peines et les sommes qu'ils avaient coûté, on ne laissera pas ces trésors enfouis pour jamais au fond du Tigre.

Le conseil municipal de Châlon-sur-Saône vient de voter une somme de 5000 fr. pour élever un monument à la mémoire du célèbre Niepce, l'inventeur de la photographie. Non-seulement la ville natale de Niepce, mais encore la France, l'Europe entière, et l'Amérique, l'ancien et le nouveau monde, seront appelés à prendre part à cet hommage si bien mérité.

L'auteur de la statue équestre de Guillaume le Conquérant, M. Louis Rochet, a terminé une nouvelle œuvre de sculpture colossale, la statue en bronze de Notre-Dame-de-Savoie. Cette statue, haute de plus de 5 mètres, a été sculptée dans toute la pureté de style du XIIe siècle. Elle doit être érigée à Myaus près de Chambéry, où de grandes solennités se préparent pour l'inauguration prochaine.

Les nouvelles d'art de la Belgique, principalement celles qui arrivent de la capitale, continuent à offrir un véritable intérêt.

L'Exposition de tableaux anciens et modernes, ouverte dans la grande salle du jardin botanique, et dont le produit est destiné à l'achèvement de l'église des saints Jean et Nicolas, dans la commune de Scharbetk, mérite d'atiirer l'attention du public même après celle du palais de Brabant; elle compte en fait de tableaux anciens quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvre exposés récemment à la Société de Saint-Vincent de Paule. M. Vanderschrieck a confié à la commission son admirable Ruysdael, son merveilleux clair de lune de Vandermeer et une dizaine d'autres tableaux de maîtres. M. Van Parys et M. de Pouhon ont également contribué à enrichir cette partie, la moins opulente d'ailleurs de l'exhibition qui ne compte en fait de toiles modernes, que peu d'œuvres nouvelles. Sept toiles d'élite appartenant à M. le comte Vanderburcht ont augmenté ces précieux contingents; dans le nombre on distingue *le Message* de M. Leys qui est la quatrième page de ce maître, ornant le jardin botanique. On sait que les envois de M. Leys, à Paris, ont trouvé d'intelligents et généreux acquéreurs dans Son Exc. M. le ministre d'État et Mme la baronne Goethals.

L'école française est représentée au jardin botanique par ses principaux maîtres : Bellangé, Brascassat, Charlet, Decamps, Diaz, Gudin, Isabey, Jacque, Lapito, Le Poitevin, Robert Fleury, Saint-Jean, Scheffer, Troyon, Vernet, Meissonnier, sans omettre Géricault, Prudhon et quelques autres, qui, pour être morts, n'en sont pas moins des gloires contemporaines. Les Scheffer, empruntés à la galerie du roi, le Troyon, prêté par M. Coûteaux, et le Robert Fleury, *la Lecture*, appartenant à M. Van Becelaere, méritent une mention spéciale. Pour ce qui est de l'école belge, il serait difficile de citer un nom célèbre qui ne soit pas inscrit au bas de quelque toile dans cet intéressant Musée : Gallait, Leys, Wappers, Navez, de Keyser, Robert, Willems, Hamman, Fourmois, de Block, de Braekeleer, Huart, etc..., tous y ont leur place. Les autres écoles ont aussi leurs représentants. Pour Dusseldorff, c'est M. Achenbach. Pour la Hollande MM. Koekock, Schelfort, Ten Kate et autres talents.

La Commission directrice a déjà acheté divers objets d'art pour la loterie qui doit marquer la clôture de cette exposition. Parmi ces acquisitions figurent : 1° David de Noter, nature morte, *Fleurs, fruits, légumes et gibier*; 2° L. Kühnen, paysage, *le Soir au village;* 3° L. Verwée, *Hiver;* 4° E. Geefs, *Une mère et son enfant;* 5° Math. Lagache, *le Printemps*, pastel; 6° Math. Lagache, *l'Automne;* 7° Tavernier, *Intérieur;* 8° Vanschendel, *Effet de lumière;* 9° Joseph Coomans, *une Vue d'Alger*. La commission se propose d'acheter un grand nombre d'autres tableaux de mérite dès que les recettes le permettront.

Les exemplaires du portrait de S. A. R. le duc de Brabant, gravé par M. Lelli pour l'Institut des beaux-arts, sont arrivés à Bruxelles, où l'on s'occupe de l'application du timbre sec de la Société; la distribution de cette belle œuvre commencera sous peu.

M. Hart, l'habile et infatigable graveur, continue l'histoire métallique de la campagne d'Orient. C'étaient naguère la France, l'Angleterre, la Turquie qu'il illustrait par le bronze. C'est maintenant le tour de la Sardaigne. La médaille qu'il vient de frapper en son honneur est à l'effigie du roi Emmanuel II; la physionomie à la fois énergique et sympathique du prince est bien rendue. Le revers présente un écusson aux armes de la Sardaigne avec cette légende : *Vedrete lontane terre, dove la croce di Savoia non in ignota*, paroles adressées par le roi à l'armée au moment de son départ.

M. Lauters, le facile dessinateur, vient de terminer une planche que les artistes regardent comme la pièce capitale de son œuvre; il n'est pas allé chercher bien loin le motif de sa composition; il l'a prise tout simplement à quelques lieues de Bruxelles, dans la forêt de Mariemont, et certes il ne manque pas de pittoresque. C'est en plein cœur d'hiver qu'il a placé la scène et l'aspect de la nature y est rendu avec une vérité parfaite. Il est difficile d'éviter la sécheresse dans un dessin fait avec les seules ressources du crayon lithographique et représentant un intérieur de forêt dépouillé du prestige des feuillages variés. C'est pourtant ce qu'a su faire M. Lauters, qui a donné à sa lithographie la vigueur et le piquant de l'eau-forte.

Le dépouillement d'anciens comptes opéré aux archives de Belgique, par M. Pinchard, a amené une découverte qui n'est pas sans importance pour l'archéologie. On sait maintenant le nom de l'architecte de l'église Saint-Pierre de Louvain. Suivant l'usage le grand artiste prenait le titre modeste d'*ouvrier*. Au moment où cette découverte était faite aux archives, on retrouvait à Louvain l'ancienne crypte de l'église sous des maisons attenantes au monument. Cette nouvelle empruntée à l'*Indépendance belge*, n'omet qu'un détail, mais ce détail est le principal puisqu'il s'agit du nom de l'architecte passé sous silence, d'où il suit que ce nom désormais immortel, demeure, jusqu'à nouvel ordre, aussi inconnu qu'auparavant.

Beaucoup d'artistes français se disposent, paraît-il, à envoyer leurs œuvres au Salon d'Anvers. Les artistes belges établis à Paris préparent, à eux seuls, un contingent considérable. Le baron Wappers, entre autres, termine à cet effet deux portraits. L'un est celui du comte Van der Stegen, capitaine dans l'armée belge, l'autre est un portrait de jeune fille. On regrette que le portrait en pied de S. M. la reine des Belges, commandé par la ville d'Anvers, ne puisse être terminé pour l'époque de l'Exposition.

On écrit d'Ypres : La commission directrice de l'Exposition a définitivement renoncé à l'exhibition des tableaux anciens et des objets d'art et de haute curiosité ; c'est à peine si les salons si vastes de l'hôtel de ville pourront contenir les tableaux qui arrivent de tous côtés.

Le monument de Donizetti est terminé, mande-t-on de Bergame. Sur un riche piédestal se tient assise une femme symbolisant l'Harmonie en deuil de la mort du maestro. Aux quatre angles sont placés autant d'enfants qui, dans l'attitude de la douleur, brisent des instruments de musique.

Une exposition artistique aura lieu, dit-on, cette année à l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

On n'a pas assez parlé de tout ce qui s'était passé à New-York, à propos de l'Exposition universelle de Crystal-Palace, et c'est un tort. Les renseignements ultérieurs auraient appris, si on fût allé à leur recherche, comment les arts et les artistes sont protégés dans le nouveau monde. L'exhibition dont il s'agit était de même que presque tout ce qui se fait chez les Américains : une spéculation particulière. La tentative a manqué, l'établissement est hypothéqué, saisi, et les créanciers de l'entreprise ont trouvé tout simple de mettre la main sur ce qu'il contenait, et de s'emparer des ouvrages envoyés par les artistes de tous les points du globe. Ces envois devaient être vendus aux enchères le 1er juillet dernier. Un juste cri d'indignation s'est élevé, et, fort heureusement, l'ambassadeur de France aux États-Unis et le consul général à New-York sont intervenus, se sont interposés dans le but de garantir des intérêts si étrangement méconnus. Grâce à leurs efforts, les productions de nos nationaux ont pu

être enlevées du malencontreux Crystal Palace; quelques-uns même ont été déjà réexpédiés en France. Il en coûtera beaucoup néanmoins aux imprudents qui ont répondu à l'appel de la spéculation américaine. Croirait-on que le modèle d'une statue d'un de nos sculpteurs avait été peint à l'huile pour la plus complète satisfaction des amateurs transatlantiques; d'autres objets ont été volés. Ce premier essai de nos artistes aux États-Unis n'a pas été heureux.

Le *Journal commercial* de la Pointe-à-Pitre annonce qu'un projet de théâtre, adopté par le conseil municipal et approuvé par l'autorité supérieure de la Guadeloupe, va être, sous peu, mis à exécution. Un avis de la mairie de la Pointe-à-Pitre du 26 juin dernier, fait connaître que les souscriptions à l'emprunt de 115 000 francs que la ville a été autorisée à contracter pour la réalisation de cette utile entreprise, seront reçues à partir de ce jour au secrétariat. Les actions représentant l'emprunt sont de 500 francs. Il est à croire que l'édificateur du théâtre sera M. Alexandre Petit, architecte d'un vrai talent, auquel la Pointe-à-Pitre doit déjà sa nouvelle église de Saint-Pierre et Saint-Paul. M. Alexandre Petit est frère de M. Eugène Petit, qui a doté, l'année dernière, le quartier du faubourg Saint-Martin d'un marché modèle.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

VENTE DE COMAILLES. — VENTE DES ESQUISSES TERMINÉES DE TABLEAUX ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS. — DEUX TABLEAUX DE M. CLAUDIUS JACQUAND.

Les deux belles pages allégoriques de Boucher, *le Lever* et *le Coucher du Soleil*, après avoir été vivement disputées aux enchères de la vente du baron de Comailles, ont été acquises par M. le marquis d'Herford, moyennant 20 200 fr. Ce résultat doit réjouir les amis des arts. Les tableaux de Boucher tombant en d'excellentes mains vont obtenir une hospitalité digne d'eux au milieu des chefs-d'œuvre de l'École française que le noble lord collectionne avec tant de goût, dans son hôtel de la rue Laffite et dans son pavillon de Bagatelle. Comme il est à croire que l'on ne reverra pas de longtemps aux enchères ces ravissantes compositions du peintre de Louis XV, exécutées sous les yeux et sans doute avec l'inspiration de la belle marquise de Pompadour, l'occasion ne saurait être mieux choisie pour extraire du catalogue et reproduire ici la poétique description de ces deux pages, antérieurement citées avec beaucoup d'éloges, par Gault de Saint-Germain, dans les *trois siècles de la peinture*. Le catalogue s'exprime ainsi :

LE LEVER DU SOLEIL.

Apollon, sortant des bras de Thétis, reçoit sa lyre des mains d'une nymphe avant de monter sur son char aérien, dont la première heure du matin lui tend les rênes. C'est en vain que les amours, les tritons se jouant au milieu des ondes, cherchent par leurs séductions à le retenir dans l'humide séjour; l'heure des voluptés a fui : *l'Aurore aux doigts de rose ouvre déjà les portes de l'Orient*, et le dieu du jour quitte à regret sa bien-aimée pour accomplir sa céleste carrière.

LE COUCHER DU SOLEIL.

Thétis, toute joyeuse de revoir son divin amant, le reçoit, doucement bercée sur une conque marine, qu'entourent des nymphes paresseusement assises sur les flots argentés. Le dieu n'arrive pas assez vite au gré des amours impatients qui volent au-devant de lui pour l'attirer auprès de sa maîtresse, sur laquelle la Nuit, planant dans les airs, jette déjà le voile mystérieux qui doit cacher leur bonheur aux regards des simples mortels.

La hauteur de ces toiles est de 2 mètres 95 centimètres, et la largeur de 2 mètres 68 centimètres.

Veut-on maintenant savoir ce que ces tableaux ont coûté, il y a quelques vingt ans, à leur heureux propriétaire? La modique somme de 380 fr.: c'est à n'y pas croire. Nous ne voudrions certes pas répondre que la même progression sera suivie pour certains ouvrages, aujourd'hui couverts d'or.

Les trois beaux panneaux d'Oudry ont été vendus 1250 francs. Les autres tableaux étaient de moindre importance. Le paysage, catalogué sous le nom de Claude Lorrain, a trouvé quelques incrédules; il n'a pu, malgré l'éclat de ce grand nom, dépasser 465 francs, prix auquel il a été adjugé à M. le docteur Gaston Gaudinot, qui passe cependant pour être un connaisseur. Un autre paysage, entièrement sous crasse, attribué au Poussin, s'est payé 335 francs. Un bon tableau encore, *la Femme adultère amenée devant Jésus*, donné au Titien, a été vendu 400 francs à un marchand. C'est, à notre avis, une excellente affaire, cette page, unissant à d'incontestables qualités de couleur, un beau sentiment d'expression.

Deux paysages de Huet, formant panneaux, composés dans la manière de Boucher, 360 fr. Quatre sujets mythologiques faisant pendant, par Lemoine, 580 fr.; Natoire, *deux gracieuses compositions*, 169 fr.; François Franck, *Esther aux pieds d'Assuérus*, 170 fr.; Vander Kabel, deux grandes toiles représentant des ports de mer,

effets de jour et de nuit, 471 fr.; Parmesan, *Jésus prêchant*, 144 fr.; Véronèse, *le Songe*, allégorie, 275 fr. Voici pour les tableaux tout ce qui mérite d'être cité.

Quelques-uns des marbres étaient remarquables, notamment les deux charmantes *Bacchantes* dansant et pressant des grappes de raisins, attribuées à Clodion; c'est encore M. le marquis d'Hertford qui s'en est rendu acquéreur moyennant 3950 fr. *Minerve* debout, d'après l'antique, hauteur 97 centimètres, 400 fr.; statue de l'*Apollon du Belvédère*, hauteur 1 mètre, 405 fr.; un buste d'*Empereur romain*, 172 fr.; deux bustes en marbre, le portrait de *Nicolas Poussin* et celui de *Lebrun*, 305 fr.; *un Gladiateur*, sculpture en pierre, tiers de nature, 130 fr.

En résumé, cette vente de Comailles, dirigée par le commissaire-priseur, M. Pillet, et M. Febvre, expert, a produit, malgré l'époque avancée de la saison, plus de 35 000 fr.

Les prix qu'atteignent depuis quelque temps les statues et les statuettes en marbre sont dignes de remarque, ils indiquent une tendance de goût assez prononcée vers les beaux types de l'antiquité grecque. Ainsi, dans une vente de fraîche date, deux statues en marbre blanc, d'après l'antique, travail italien (demi-nature), l'*Apollon du Belvédère* et la *Vénus de Médicis*, ont été acquis par un amateur des plus distingués, M. Lacaze. Deux autres jolies statuettes représentant *deux Nymphes au bain*, et un très-beau groupe en marbre formant le milieu des précédentes, représentant l'*Innocence jouant avec l'Amour*, ont atteint le prix de 2260 fr.

Le 10 de ce mois a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, la seconde vente des esquisses de tableaux exposés au palais de l'avenue Montaigne par des artistes de l'école française, au nombre desquels on a surtout distingué les productions de MM. Gérôme, Yvon, Bida, Laemlin, Isambert, Tassaërt et Schützenberger. Les ouvrages mis aux enchères se sont adjugés en général avec assez de bonheur, témoin les prix ci-après :

Bida : *la Cérémonie du Dosseh, au Caire*, croquis au crayon rehaussé de blanc, 225 fr.; *Barbier arménien*, idem, 200 fr.; Billotte : *une Brodeuse*, 140 fr.; Bonvin : *Religieuses tricotant*, 60 fr.; *la Cuisinière*, 96 fr.; Brion : *un Enterrement dans les Vosges*, 155 fr.; Deville : *une Grenouille*, 100 fr.; *les Deux Pigeons*, 100 fr.; Gérôme : *Réjouissances au camp; Moldavie*, 1853, 300 fr.; *Gardeur de troupeaux*, 115 fr.; *un Pifferaro*, 101 fr.; Hintz : *Vue de la ville de Kiel*, 98 fr.; *Plage et falaise*, d'un effet très-original et très-vrai, 59 fr.; Isambert : *la Marchande d'amours*, jolie composition d'une froideur de tons désespérante, 35 fr.; Laemlin : *Vision de Zacharie*, très-vigoureuse réduction de ce tableau fantastique, dont l'étrangeté a si vivement captivé l'attention, 60 fr.; Landelle : *le Repos de la sainte Vierge*, souvenir assez faible de l'original, dont certaines parties, la Vierge surtout, rappellent les types si suaves d'André del Sarte, 250 fr.; *une Etude* du même tableau, 115 fr.; Monfallet : *Jeune Page*, finement touché, 68 fr.; Palizzi, *Vaches à l'abreuvoir; Italie*, 405 fr.; Schützenberger : *le Matin*, paysage d'une remarquable harmonie, 130 fr.; *le Soir*, 50 fr.; Yvon : deux études extraites du grand tableau de *la Retraite de Russie*, *le Grenadier*, 70 fr., *le Hussard*, 95 fr.; enfin *Télègue russe*, étrangers reconduits à la frontière par mesure de police, 400 fr. Cette dernière esquisse a tout le cachet du tableau, les mouvements opposés des chevaux sont pleins d'originalité, et les têtes des cavaliers vraiment très-belles.

Deux tableaux de M. Claudius Jacquand doivent être vendus le 14, veille de la publication de la Revue des Beaux-Arts, et trop tard, par conséquent, pour que nous en puissions faire connaître les prix; ce sont : *le Christ portant sa Croix sur le chemin de Golgotha*, et *la Gitana pleurant la mort de son enfant*.

Hyacinthe AUDIFFRED.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XII.

JOSEPH-RAYMOND-PAUL GAYRARD,

Sculpteur.

Le monde des arts, de plus en plus nombreux, a pour ainsi dire chaque jour de nouvelles pertes à déplorer; une des plus imprévues et des plus sensibles a été récemment celle qu'il a éprouvée par la mort presque soudaine d'un des sculpteurs distingués de cette époque, enlevé à la famille dont il était l'ornement et à la statuaire qu'il faisait aimer, non par l'âge ou par une longue maladie, mais par des déceptions ou des amertumes qui empoisonnent et abrégent trop souvent la vie des artistes comblés en apparence des joies et des félicités d'ici-bas.

Né à Clermont-Ferrand, Joseph-Raymond-Paul Gayrard n'avait pas quarante ans, quand s'est rompu le fil de son existence jusque-là si occupée et si pleine de succès. Élève de son père, nul n'était plus pénétré que lui de l'antique et chevaleresque devise : *Noblesse oblige!* Le jeune artiste s'était formé aux leçons paternelles, ce qui ne l'avait pas empêché d'être aussi le disciple de

MM. Rude et David d'Angers, maîtres rigides dont ses œuvres reflètent en divers points la manière. L'analyse rapide des compositions du sculpteur que l'art vient de perdre, compositions qui se sont produites durant un intervalle de près d'un quart de siècle, cette analyse sera la meilleure oraison funèbre du regrettable défunt.

Paul Gayrard avait débuté au salon de 1831 par trois bustes et quelques médaillons, au nombre desquels on remarquait ceux du roi Louis-Philippe, de MM. Michelot et Monrose de la Comédie-Française. Le modèle d'un groupe de *Daphnis et Chloé*, reçu par le jury de 1834, avait valu à son auteur une médaille de deuxième classe. Un an plus tard, il exposait le buste de Mlle Plessis; en 1837, une statue en bronze, *un Maillotin* de 1358, souvenir de la révolte de Marcel, prévôt des marchands ; *une Baigneuse endormie*, autre statue également bronze, et une bordure de médaillons en bronze.

Au salon de 1841, l'artiste avait envoyé le buste de Mme Anna Thillon ; en 1845, il avait au Louvre une statuette d'enfant en marbre; l'année suivante, on distinguait sous ces mêmes lambris, le groupe en marbre des cinq filles de M. le comte de Montalivet, et une statuette de M. Édouard Dubufe. Cette année-là, une médaille de première classe fut la récompense des heureux efforts du statuaire. En 1847, différentes statuettes, parmi lesquelles celle de Mme Duprez, captivèrent surtout l'attention, ainsi qu'une étude de cheval d'attelage en bronze. A l'exposition de l'année suivante, le contingent de Paul Gayrard était : *la Vierge présentant au monde son divin fils*, groupe en bois; *le Sommeil de l'enfant Jésus*, groupe en plâtre, cinq ou six bustes en marbre ou en bronze.

Peu avant la catastrophe de février Paul Gayrard avait uni son sort à celui d'une charmante personne, sœur de la veuve du célèbre chanteur Martin et de M. Emilien Pacini attaché au ministère d'État et auteur de divers poëmes représentés à l'Opéra ; plusieurs enfants sont issus de cette union. Les circonstances où se trouvait alors le pays ne semblant pas très-propice au culte des arts, Gayrard entreprit avec sa compagne un voyage à l'étranger où partout sur son passage il reçut le plus favorable accueil, principalement à la cour de Prusse. Le ciel politique s'étant éclairci, l'artiste avait eu hâte de rentrer en France et il reparaissait aux Salons de 1852 et de 1853 avec plusieurs bustes importants, entre autres ceux de Mme la marquise de Las Marismas et de Mme Cerrito; bien lui en avait pris de précipiter son retour, la même année, le 26 juillet, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur, dignité dont il ne devait pas, hélas! longtemps jouir.

On devine que Paul Gayrard n'avait eu garde de manquer la solennité de l'Exposition universelle, qui fera du millésime de 1855 une des grandes dates de l'histoire contemporaine, aussi bien au point de vue de l'industrie qu'à celui des arts. Comme souvenirs de ce gracieux ciseau, le palais de l'avenue Montaigne offre à l'heure qu'il est au jugement et à la sympathie des amateurs, les portraits des enfants de M. le duc et de Mme la duchesse d'Albe, groupe en marbre exécuté par ordre de l'Impératrice ; le buste en marbre de Mme E. D..., née Isaure C..., celui en plâtre de Mlle Sophie Cruvelli et enfin comme une inspiration suprême le portrait du fils de l'infortuné sculpteur.

Paul Gayrard travaillait à son groupe de *Daphnis et Chloé*, qui lui avait été commandé par le gouvernement, et dont l'idée première avait paru, comme on l'a vu plus haut, à l'ouverture de sa carrière en 1834, quand la mort l'a emporté. Outre les œuvres mentionnées dans cette nomenclature succincte, on possède encore de Paul Gayrard une multitude de petites productions aussi variées que spirituelles qui attestaient la finesse de son goût et l'élégante facilité de son exécution. AUGUSTIN D'ALIGNY.

Au commencement de la quinzaine s'est effectuée à la grande satisfaction des amateurs et des curieux, la réouverture de l'*ancien Diorama historique*, fort à propos transféré, par les soins et sous la direction de M. L. L. Pennes, au rond-point des Champs-Élysées, n° 3. Fidèle aux traditions et aux grandes œuvres qui lui ont valu sa réussite du passé, le Diorama historique de M. Pennes qui ne doit pas être confondu avec le Diorama de l'Étoile, offre aujourd'hui à la foule qui s'y presse, de palpitantes actualités dans lesquelles la vérité et l'art se manifestent à un égal degré. Le Diorama historique soumet en ce moment aux regards du public *les vues générales de Saint-Pétersbourg, — de Cronstadt, — des flottes anglo-françaises dans la Baltique*. Tout Paris voudra connaître ces trois principaux théâtres de la guerre d'Orient, transportés au milieu de nous par les miracles du pinceau et de l'optique.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

OBSÈQUES DE M. ALEXANDRE PERRON,

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Dans la matinée du 10 de ce mois, M. le secrétaire général recevait avis de la mort de M. Alexandre Perron, artiste peintre, décédé la veille, et de l'heure des convoi et service qui devaient se faire en l'église Saint-Germain des Prés, le jour même, à midi.

Une convocation est aussitôt adressée, et une commission composée de MM. Rouget, P. Carpentier, Colombe, Belloc, Bienaimé, P. Lacroix, Vieillard et Moullard, auxquels s'était joint M. Martin, agent de la Société, étaient, à l'heure indiquée, pour rendre les derniers devoirs à ce digne et estimable collègue.

De toutes parts, des amis et des parents de M. Perron se rendaient aussi au service, chanté en faux-bourdon, et montraient par leur présence et leur recueillement combien cette perte était sentie par tous.

La cérémonie religieuse étant terminée, le convoi s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse pour y déposer la dépouille mortelle de celui dont l'âme a pris son essor vers l'éternité.

Après les dernières prières faites en présence d'une nombreuse foule d'amis, de collègues et de parents, M. Moullard, du Comtat, secrétaire général de la Société, s'avance au pied de la tombe et prononce les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Réunis autour de ce cercueil, nous venons rendre les derniers devoirs à l'homme qui fut pour nous tous un collègue et un bienveillant ami pour moi.

« Alexandre Perron vient de terminer sa carrière ; élève de David, il profita des leçons de son maître, et ses œuvres sont empreintes de ce cachet d'artiste qui puise dans les saines doctrines les principes du vrai. Doué d'une imagination ardente, il ne dut qu'à son travail les honneurs qu'il reçut dans sa vie, les places qu'il obtint et la modeste aisance qu'il sut acquérir.

« Fidèle défenseur de la peinture, il craignit un instant pour l'avenir de l'art qu'il aimait avant tout, alors que la France tressaillait des secousses d'une révolution ; aussi vîmes-nous en octobre 1830 notre regretté collègue unir ses efforts à ceux de ses amis pour constituer le noyau de la Société libre des Beaux-Arts, dont il fut pendant vingt-cinq ans l'un des membres les plus assidus et les plus actifs.

« Appelé plusieurs fois à l'honneur de la présidence, il dirigea les travaux de cette Société avec distinction, et malgré la difficulté de ces fonctions, il sut attirer à lui l'estime et la considération de tous.

« Le temps marchait, et, avec lui, l'âge ravageait cette nature d'apparence si frêle ; bientôt les avant-coureurs de la mort vinrent frapper à la porte de notre ami. Dès cet instant il fut contraint à vivre retiré, profitant toujours des moments où ses facultés intellectuelles retrouvaient leur lucidité pour prendre part aux travaux de la Société, ou se réunir au milieu de ses collègues qu'il aimait d'une franche et sincère amitié.

« Mais la nature a ses lois inexorables, la dernière heure a sonné pour lui, et il ne nous reste que l'enveloppe mortelle d'une âme qui est allée rejoindre celle de ses amis, Daguerre, Rouillard et Bourla.

« Adieu, Perron, la tombe peut renfermer tes restes et les couvrir d'une épaisseur qui s'oppose à ce que tu sois visible pour nous ; mais ton souvenir ne pourra s'effacer de la mémoire de ceux qui t'ont connu et apprécié. L'affection, le regret ne furent jamais de vains mots pour les artistes, et tu appartiens à une Société qui en compte un grand nombre dans ses rangs. Celle dont tu fus membre ne saurait t'oublier, et à défaut de cette affection que l'on porte aux vivants, elle saura se rappeler un collègue regretté, et inscrire sur sa tombe :

« ICI REPOSE LOUIS-ALEXANDRE PERRON. »

Après ces paroles, la foule s'est tristement éloignée du champ de l'éternel repos.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

CHAPELLE DE SAINT PIERRE L'EXORCISTE,
A SAINT-EUSTACHE.

Peintures murales de M. Delorme.

Les peintures murales que M. Delorme vient de terminer dans une chapelle de l'église Saint-Eustache, à Paris, méritent une attention particulière. Les sujets en sont empruntés à la légende de saint Pierre l'Exorciste. Sous le règne de Dioclétien, Pierre, frère mineur, avait reçu de Dieu le pouvoir de chasser les démons. Ses actes lui attirèrent la persécution des païens ; il fut chargé de fers et plongé dans une obscure prison. Remarquant un jour la tristesse de son geôlier, Pierre lui en demande la cause. « Je pleure, lui répondit cet homme, sur la position de ma fille en proie à de terribles convulsions, et je crains à chaque instant de la voir succomber aux tourments qu'elle endure.

« Consolez-vous, repartit le saint homme, je puis, avec l'aide de Jésus-Christ, délivrer votre fille d'un mal dont la cause m'est connue. » Là-dessus, le geôlier le regardant en pitié : « Pourquoi, lui dit-il, ne pas te servir de la puissance de ton maître pour te délivrer toi-même ? — Le martyre est l'espoir du chrétien, reprit saint Pierre, tranquillise-toi, aujourd'hui je guérirai ta fille. » Et, en effet, miraculeusement tiré de son cachot, le saint apparut, le soir même, chez le geôlier ; il chassa le démon qui obsédait la jeune fille, et elle se convertit, ainsi que son père et sa mère, frappés de ce prodige.

Telle est l'action que le peintre a choisie pour son premier tableau, placé à la droite de la chapelle. Saint Pierre y apparaît au milieu de la famille du geôlier ; il est vêtu de blanc ; il tient une croix à la main ; son visage exprime la quiétude et une confiance entière en la bonté divine. Dans une gloire illuminant la partie supérieure du tableau plane, entouré d'anges, le Christ, sous l'influence de qui le miracle doit s'opérer. L'Exorciste invoque du regard la protection divine, et il impose la croix symbolique sur la jeune malade, qui est tombée à genoux. La mère soutient sa fille, et attend avec une douloureuse anxiété la fin des convulsions. Comme pressentant déjà la présence du vrai Dieu, le geôlier s'est incliné avec respect.

Le sujet est on ne peut mieux déterminé par les attitudes des personnages. Celle du saint est calme et noble ; elle exprime un espoir plein de confiance. En le représentant avec une simplicité de pose bien entendue, l'artiste a opposé avec bonheur la figure de la jeune fille, dont les membres roidis, le visage décomposé expriment la plus vive douleur. Le doute, mêlé à l'espoir, se manifeste dans les traits de la mère ; on y reconnaît l'émotion d'une foi naissante.

La scène est rendue avec une sensibilité vraie, sans effort dramatique, sans recherche superflue. Le tête de la mère est très-remarquable par une expression qui sera certainement admirée des connaisseurs. Ils apprécieront aussi la figure du Christ, d'un beau caractère et d'un style biblique, largement peinte et d'une couleur harmonieuse.

En regard de cette belle composition, on voit la suite et le complément de la légende.

Insensible aux merveilles opérées par la foi chrétienne, Dioclétien ordonna de nouveaux martyres. Saint Pierre fut condamné à avoir la tête tranchée ; on exécuta secrètement la sentence dans une caverne, au fond des bois.

Tel est le sujet du second tableau. Saint Pierre, agenouillé, la tête baissée, les bras étendus, attend le coup avec une pieuse et touchante résignation ; le bourreau a saisi sa victime par les cheveux ; le cimeterre du païen va tomber : trois soldats, porteurs de l'ordre, assistent à la scène. Dans la pénombre on distingue deux enfants que le hasard ou la curiosité ont conduits en ce lieu. Le haut de la composition est occupé par un archange apportant la palme du martyre.

Ici le saint exorciste, placé sous un autre aspect, a fourni à M. Delorme une action pittoresque plus vive et d'une opposition tranchée. Le saint a conservé, dans sa nouvelle pose, l'onction de la première. Le bourreau, d'expression cruellement vulgaire, est dessiné avec une fermeté rare ; son bras, fortement replié en arrière, révèle une telle énergie, qu'on frissonne du coup qu'il va porter. Les trois soldats offrent des expressions diverses : l'animosité païenne chez l'un, l'indifférence absolue chez l'autre ; chez le troisième, une pitié qui pourra se traduire en conversion. L'archange est de ce style élevé que les grands maîtres ont su donner à ces sortes de figures.

Dans les compartiments de la voûte, apparaissent des anges portant les instruments de la passion, symboles de la souffrance et de l'espérance chrétiennes. Les détails, qui relient et complètent les deux compositions principales, sont en parfaite harmonie, et le tout présente un ensemble très-satisfaisant. Le nouvel ouvrage de M. Delorme obtiendra les suffrages des partisans sérieux du haut style, des amateurs trop peu nombreux maintenant, qui savent apprécier dans la peinture la pureté de l'idée, la correction de la forme, la franchise du coloris; de ceux enfin qui n'en sont pas venus à penser que la science dans l'art ne tend qu'à le refroidir. Élève distingué d'une brillante école, M. Delorme en soutient les nobles traditions. Assurément, il a bien mérité de l'art, l'éminent artiste qui, après avoir contribué aux décorations intérieures des églises de Saint-Gervais et de Notre-Dame de Lorette, vient d'inscrire son nom dans la splendide église de Saint-Eustache. Les travaux de ce genre appellent des peintres consciencieux : nul ne l'est plus que M. Delorme.

GAVET.

La prochaine livraison de la Revue contiendra la suite des procès-verbaux des séances de la Société libre des Beaux-Arts.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 3 août 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le président donne au Comité lecture d'une lettre de M. Gilbert, dans laquelle notre collègue exprime la sympathique admiration qu'il ressent pour l'exposition que M. Emile Thomas a faite de quelques-unes de ses œuvres récentes. L'atelier de cet artiste se recommande aux visiteurs par un buste de femme dont les traits rappellent et marient deux grandes époques : l'antique et la régence; par ceux de monseigneur évêque d'Arras, de M. Champollion, de Sa Sainteté Pie IX, et de Sa Majesté l'Empereur des Français. Parmi les grandes œuvres il signale le bloc du cardinal de La Tour d'Auvergne, destiné au tombeau de ce prince de l'Église; la statue en pied du général Dauménil, et *le Christ aux plaies.*

Le Comité, par l'un de ses membres, fait connaître à l'assemblée que les peintures que M. Lazerges avait été chargé d'exécuter à l'église Saint-Eustache, dans la chapelle Sainte-Anne, sont terminées. Une commission est nommée pour rendre compte de cette composition. M. le président désigne Mlle Lescuyer, MM. Brévière, Darjou et Carlier.

M. Schaal donne lecture d'un rapport sur quelques ouvrages de M. Darjou; ce rapport sera imprimé dans les publications du Comité.

L'ordre du jour annonçait le renouvellement du bureau de la Société ; par diverses raisons l'élection a été renvoyée à la séance du vendredi 17 août, sur les observations formelles du président. Une circulaire contenant en somme les paroles du président sera adressée à chacun des membres.

M. le président résume les travaux qui ont été faits pendant l'exercice de 1854 à 1855.

Il énumère les quelques améliorations qui se sont produites; il rend compte au Comité des relations, de plus en plus empressées, entre le Comité et diverses sociétés littéraires et artistiques.

Il fait ressortir à cette occasion l'accord parfait qui règne entre le Comité et son organe LA REVUE DES BEAUX-ARTS, qui, indépendamment des colonnes réservées aux publications du Comité, désire voir la section littéraire devenir, par ses écrivains, une phalange nouvelle, combattant dans ses colonnes pour la vulgarisation des saines doctrines artistiques que ce journal défend avec autant de talent que d'autorité.

Enfin, comparant l'etat des finances du Comité en 1855 à celui où il les a trouvées en 1854, M. le président reçoit, des membres présents, des félicitations qui lui sont exprimées par de vifs applaudissements.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 17 août.

Lecture du procès-verbal de la séance du 3. — Correspondance. — Rapport des commissions. — Propositions diverses. — Élections.

Le pro-secrétaire :
L. SCHAAL.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

ATELIER DE M. DARJOU.

La commission nommée par M. le président pour examiner les ouvrages de M. Darjou, s'est réunie. Elle a chargé un de ses membres d'en faire un rapport au Comité en le priant de mettre en première ligne le portrait de M. le curé de Saint-Laurent, ancien doyen de Sainte-Geneviève, revêtu de son costume de chanoine.

La pose de ce portrait est simple et digne; le peintre a saisi le caractère distinctif de son modèle : celui de l'apôtre de la charité dont la physionomie révèle en même temps le prédicateur consommé.

La peinture de M. Darjou est exécutée d'une manière vraie et habile, le costume est bien étudié, l'effet général est largement compris.

Ce portrait est une œuvre qui entre dans les vues fondamentales du Comité, institué surtout pour la régénération de l'art religieux. Si, comme il le mérite, M. Darjou, artiste laborieux, était constamment occupé par le clergé, il contribuerait sensiblement à la magnificence des peintures décoratives de nos églises.

Un second tableau, d'une intéressante originalité, mérite encore de fixer l'attention du Comité. Il ne s'agit de rien moins que de vingt-quatre portraits d'une même personne, représentée dans des attitudes et des costumes différents. Cette personne est notre excellent comédien Bouffé.

Pour exécuter ce tableau, M. Darjou avait plusieurs difficultés à vaincre; la plus évidente était de former un ensemble de tous ces personnages opposés d'âge, de costume et de caractère; la seconde était de donner à chacun une pose exprimant parfaitement la situation de vingt-quatre rôles si connus.

C'est donc par l'effet général et la composition des groupes que le peintre devait espérer vaincre la difficulté, il a parfaitement réussi : l'aspect de son œuvre est intéressant et harmonieux. C'est la chose prise sur le fait.

La lumière, bien distribuée, éclaire les principaux personnages et laisse dans la demi-teinte certaines parties du tableau qui sont d'un bon effet de clair-obscur. Ce dont nous avons à féliciter M. Darjou c'est d'avoir su conserver la ressemblance si variée de son modèle.

Enfin la commission devait rendre compte au Comité d'une invention de peinture, mais sur notre demande M. Darjou consent à montrer des essais à la prochaine séance.

Louis SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Opéra : Début de M. Wicart. — Théatre-Français : *Misanthropie et Repentir*. Rentrée de Mlle Judith. — Italiens : *Pia di Tolomei*. Mme Ristori. — Gymnase : *Madame André*. — Variétés : *Le Palais de Chrysocale*. — Folies dramatiques : Restauration de la salle. *Perrine la closière*. — *Trois pour un secret*. — Délassements comiques : *Dzing! boum! boum!*

Le bruit de la retraite de M. l'administrateur général de l'Opéra, qui avait un moment circulé et auquel on n'avait ajouté aucune foi, recommence à prendre de la consistance sans que néanmoins il faille sérieusement s'en préoccuper. L'éloignement de M. Crosnier, qui a imprimé un si éclatant essor aux représentations de l'Académie impériale de musique depuis qu'il a succédé, dans le gouvernement de cette scène, à M. Chassériau, aurait pour cause l'état de sa santé qui exigerait un repos absolu. Au cas où ce bruit que nous sommes loin de garantir viendrait à se réaliser, la direction du premier théâtre passerait, à ce que l'on répète, des mains de l'administrateur actuel, au même titre et avec les mêmes avantages que ceux existant aujourd'hui, à un sénateur, depuis peu naturalisé français, dont on avait précédemment parlé pour l'intendance suprême des beaux-arts, à M. le prince Poniatowski, compositeur de talent, artiste dans la plus haute acception du terme et qui ne serait pas un nouveau venu pour l'entreprise et le personnel d'élite dont les destinées seraient remises à ses éminentes capacités. — M. Wicart, ténor qui a réussi à Bruxelles et dont les débuts à l'Opéra ont été retardés par des indispositions successives, a enfin paru jeudi de la semaine dernière dans le rôle d'Éléazar, de *la Juive*, qui n'est pas, dit-on, un de ses meilleurs rôles.

L'ouvrage du dramaturge allemand Kotzebue, qu'une première traduction de Mme Molé a transporté au commencement du siècle, à la Comédie-Française, sous le titre de *Misanthropie et repentir*, et qui, interprété par Talma et Mlle Mars, a beaucoup ému nos pères, cette pièce, qui a le malheur d'avoir trop vieilli pour le fond et pour la forme, vient d'être remise au répertoire, parée, pour ainsi dire, d'une nouvelle jeunesse, grâce à une seconde traduction de notre pauvre ami Gérard de Nerval, traduction plus élégante, on n'aura pas de peine à le croire, plus abrégée et surtout plus rapide que la première. Cette reprise du chef-d'œuvre de Kotzebue, rhabillée à la mode actuelle, a eu pour attrait secondaire la rentrée de Mlle Judith. Une autre rentrée, celle de Mme Plessy-Arnoult, s'effectuera au courant de ce mois.

Entre les épisodes touchants ou terribles de la *Divine Comédie*, l'un des plus lamentables et des plus passionnés à la fois après celui de Francesca de Rimini, est le tableau des amours illicites et de la fin douloureuse de Pia, cette belle descendante de l'illustre famille des Tolomei. Pia était née et avait aimé au doux pays de Sienne, elle a expié lentement sa faute sous les froides voûtes d'un manoir de son époux à Maremme. Le sombre récit du Dante a donc inspiré à M. Carlo Marenco le sujet d'une œuvre tragique qu'il a intitulée : *Pia di Tolomei*, d'une médiocre valeur comme idée et comme style, mais que Mme Ristori a réchauffé de ses pathétiques accents, et voué ainsi à une sorte de célébrité et de succès. Beaucoup de connaisseurs assurent que Mme Ristori, dans ce personnage de Pia, a dépassé ses créations de *Marie Stuart* et de *Mirra*.

Un souvenir normand, *Madame André*, petit acte que MM. Laurencin et Fournier qualifient de vaudeville, a égayé l'autre soir la scène du Gymnase, qui depuis quelque temps incline trop peut-être vers l'élégiaque. Une bonne part de la réussite de *Madame André* doit être attribuée à l'ensemble et au jeu des acteurs Geoffroy, Lafontaine et Mlle Désirée.

Dans les spectacles à calembours et à couplets, le vent est aux revues. A peine avons-nous dépassé le milieu de l'an de grâce 1855, et déjà en lisant les affiches on se croirait au terme de cette mémorable période. M. Clairville n'a donc pas eu la patience d'attendre les neiges de décembre pour dresser le bilan des excentricités ou des folies annuelles et il a offert au public des Variétés son *Palais de Chrysocale*, dont les principales péripéties sont plus ou moins renouvelées des trucs et des coups de baguette des *Pilules du Diable*. On a ri, l'auteur n'en demandait pas davantage.

Par cette époque où les intérieurs des salles de spectacle ressemblent presque à des musées, si un théâtre avait besoin de refaire sa toilette, c'était bien à coup sûr celui des Folies-Dramatiques, qui a rendu son directeur millionnaire et qui n'en était pas devenu, en ce qui le concerne lui-même, plus brillant ou plus riche. Mais un bon mouvement a saisi M. Mouriez, il s'est laissé aller à un accès de magnificence pour ainsi dire sans limite, à une de ces fièvres de luxe qui s'emparent quelquefois des gens les moins prodigues. Pour jeter l'argent par les fenêtres, il n'y a rien de tel qu'un parcimonieux qui s'oublie. La salle des Folies-Dramatiques architectoniquement remaniée de fond en comble est aujourd'hui une des plus charmantes, des plus commodes, des plus lumineuses, des plus dorées et des mieux peintes de Paris. Du plafond divisé en compartiments où sont reproduites de la plus gracieuse manière les Quatre Saisons, descend un lustre magnifique, dont les splendeurs ruissellent à torrents sur les loges, les galeries et l'orchestre.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Cette émanation d'un poëte classique n'est pas, il faut l'avouer, d'une entière fraîcheur, mais elle est ici parfaitement à sa place.

En ce qui touche l'inauguration dramatique, elle s'est opérée au moyen de deux nouveautés : *Perrine la closière*, drame en trois actes, et *Trois pour un secret*, petit vaudeville sans conséquence. L'accueil obtenu par ces deux pièces a été fort tempéré. Le public, après tout, était trop occupé à admirer la salle pour se soucier de ce qui se passait sur la scène.

Les Délassements-Comiques, qui avaient déjà eu la main heureuse en matière de revue, ont saisi derechef à ce qu'il paraît un filon d'or. On s'accorde à dire qu'il y a beaucoup de mots joyeux, de fines malices et de verve dans le *Dzing ! boum ! boum !* de MM. Guénée, Charles-Potier et E. Mathieu. Si la vogue se maintient, vous verrez que force sera aux Délassements de congédier la foule et de fermer la porte pour cause d'agrandissement.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 août.

La statuaire française a encore eu à déplorer durant cette quinzaine la perte d'une jeune et intelligente artiste qui brillait à son rang dans cette pléiade féminine à laquelle appartiennent Mme Lefèvre Deumier, Mlle de Fauveau, Claude Vignon, et autres étoiles d'élite : Mme Édouard Dubuffe est morte à la fleur de l'âge et du succès, suivant de bien près dans la tombe, son père, M. Zimmermann, du salon duquel, sans renoncer à son doux commerce avec les arts, elle avait passé dans l'atelier du peintre de distinction dont le sort s'était uni au sien.

—Dix ou douze pages réunies en brochure viennent d'être publiées par un des nombreux artistes qui n'ont pas eu à se réjouir des sentences du tribunal d'admission au palais de l'avenue Montaigne. Cet opuscule a pour titre : *Exposition particulière des œuvres de M. Auguste Galimard, refusées par le jury de l'Exposition universelle.* Le peintre met le public dans le secret de ses espérances et de ses désillusions, et plaidant ainsi sa cause, il défend celle de beaucoup d'autres de ses confrères.

— La commission nommée par arrêté ministériel du 11 mai dernier, pour examiner les ouvrages dramatiques représentés dans le cours de l'année 1854 et décerner des primes à ceux qui auraient rempli toutes les conditions du concours, a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'accorder ces primes, mais elle a pensé que trois des ouvrages envoyés au concours méritaient une mention particulière. La commission a proposé, en conséquence, à M. le ministre d'État d'accorder : 1° Une médaille de 3000 fr. à M. Ernest Serret, auteur d'une comédie en cinq actes et en prose (*Que dira le monde?*), représentée sur le théâtre de l'Odéon; 2° Une médaille de 2000 fr. à M. Ad. Dennery, auteur des *Oiseaux de proie*, drame en cinq actes et en prose, représenté sur le théâtre de la Gaieté; 3° Une médaille de 1000 fr. à M. Dumanoir, auteur de *l'École des Agneaux*, comédie en un acte et en vers, représentée sur le théâtre du Gymnase. Ces propositions ont été approuvées par arrêté de S. Exc. M. le ministre d'État, du 23 juillet.

Avant-hier au soir, à l'heure où se relisaient les dernières épreuves de cette livraison, il a été remis aux bureaux une lettre adressée au directeur de la Revue des Beaux-Arts, par M. Dommey, architecte, qui partage avec son confrère, M. Duc, l'éminente et honorable tâche de diriger les travaux d'agrandissement, de remaniement et de décoration monumentale du Palais de Justice. Cette communication de M. Dommey, arrivée trop tard pour paraître aujourd'hui dans ces colonnes, sera insérée sans qu'il y soit changé un mot dans le numéro prochain.

LE
MUSÉE DE DOUAI.

M. AUGUSTE CAHIER.

Une des plus vieilles et des plus calmes cités de France, Douai, où l'on est resté fidèle au sentiment et au culte des études sérieuses en dépit des agitations contemporaines, possède parmi ses établissements de haute utilité publique, non-seulement sa bibliothèque, dont nul ne conteste l'importance, mais encore un Musée précieux, complément des richesses bibliographiques de la ville, que l'on citerait à l'égal de la collection de livres, si les merveilles qu'il renferme étaient plus généralement connues.

Le Musée de Douai, comme d'autres créations identiques, même dans la capitale, n'a point de catalogue; ce n'est qu'en ces derniers temps que cette absence d'indications régulières frappant et contristant quelques bons esprits, on s'est mis à l'œuvre et que d'intéressants essais ont vu le jour. La tâche a été inaugurée par M. Auguste Cahier, secrétaire général de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, l'un des commissaires administrateurs du Musée, à qui l'on est redevable d'un très-instructif travail ayant pour titre : *Coup d'œil sur quelques parties du Musée de Douai*, inséré en 1854 dans le volume des archives de la Société, et depuis publié à part sous forme de brochure.

Tout d'abord l'auteur s'afflige du délaissement qui pèse sur cet édifice, où tant de spacieuses galeries sont ouvertes à l'archéologie, aux beaux-arts, à l'anatomie comparée, à l'histoire naturelle; il ajoute qu'il lègue à de plus spéciaux que lui le soin d'expliquer ce qui se rattache à ces deux dernières sciences, bornant, pour ce qui le concerne, son entreprise au détail d'une seule partie, celle relative à l'antiquité et au moyen âge. Les objets que décrit le savant observateur sont placés, soit dans les deux vestibules, soit dans la salle à gauche du second de ces vestibules, et qu'il est tenté, dit-il, d'appeler l'*Atrium*.

Le résumé en question, qui ne prétend être, comme le déclare son auteur lui-même, ni un catalogue ni un livret, mais une suite d'aperçus propres à caractériser l'ensemble des objets classés au Musée et à diriger dans leurs explorations les amateurs et les curieux, ce résumé, fort clairement écrit, se recommande par sa méthode.

La première section comprend les antiquités espacées dans la salle ou renfermées dans les armoires numérotées de 1 à 12. Les plâtres ajustés au-dessus de ces armoires sont des copies de bas-reliefs du Parthénon, dues à la munificence du gouvernement. D'autres morceaux où se reflète l'existence privée, intime des anciens, proviennent de l'antique Bavai, capitale des Nerves ou Nerviens sous la domination romaine, et ont été pour la plupart extraits du sol de Douai moderne.

Cinq paragraphes sont tour à tour affectés dans la première section à l'histoire, aux monuments publics, aux éléments religieux et aux sacrifices, au culte des morts, et aux éléments se rapportant à la vie privée. Ce dernier paragraphe se subdivise, dans l'ordre des constructions civiles et pour ce qui tient aux usages domestiques, en appréciations des verreries, bronzes, objets de toilette, bijoux et arts céramiques, auxquels sont jointes d'intéressantes remarques sur les noms de différents potiers gallo-romains, se terminant par un relevé de noms inscrits sur des pièces de poterie samienne.

La seconde section du travail de M. Au-

guste Cahier regarde l'ère celtique; cette section, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, aurait dû avoir le pas sur celle qui précède, si l'art dont il s'agit n'était tellement restreint dans ses spécimens au Musée de Douai, que tout au plus faut-il le considérer comme un accessoire des antiquités énumérées ci-dessus. On distingue cependant dans cette catégorie, armoire n° 12, trois pointes de flèches ou de javelots en silex agatisé, qui indique bien une espèce d'arme toute primitive. Des n°s 692 à 704 se groupe une série de coins ou haches de diverses formes et grosseurs. Les n°s 701 et 702 sont ajustés dans des sortes d'étuis en corne de cerf. Le n° 702 a été trouvé en 1847 dans les déblais du chemin de fer d'Amiens à Boulogne. Les pièces n° 703, en amphibole et talc, n° 704, en amphibole et mica, portent l'une et l'autre sur une de leurs faces la ressemblance grossière, mais saisissante, de la figure humaine.

Les souvenirs du moyen âge et des temps postérieurs remplissent la troisième section de la notice de l'érudit archéologue : ces souvenirs sont classés dans le second vestibule que M. Cahier qualifie d'*Atrium*. Plusieurs pierres tumulaires attirent l'attention, entre autres deux tables de granit sur lesquelles sont sculptées d'assez belles armoiries; à droite celles de la riche abbaye de Marchiennes : d'argent au rais d'escarboucle de sable, l'écu surmonté de la crosse et de la mitre abbatiales, pour devise MARCHIENNES; à gauche celles d'Arnould Gantois Delecambe, quarante-sixième abbé de Marchiennes : écartelées au premier et quatre de gueules au chevron d'or, au deux et trois d'argent à trois lions de sinople, deux et un; l'écu surmonté comme celui de l'abbaye de Marchiennes, devise : NIL TEMERE. On doit à cet abbé la construction du collége élevé dans l'université de Douai sous le règne de Philippe II.

Dans la salle voisine cinq statues en pierre blanche plus ou moins mutilées représentent des personnages de l'ancienne et noble maison de Lallaing. Un autre membre de la famille, Charles, deuxième comte de Lallaing, est représenté nu et sculpté en albâtre au moment où il vient de rendre son âme à Dieu. Près de ce monument du fils est le mausolée du père, qui remet en mémoire, bien qu'à quelque distance par le goût et l'exécution, le tombeau de François II, duc de Bretagne, que l'on admire à la cathédrale de Nantes, œuvre de Michel Columb qui a laissé après lui une nombreuse école à laquelle a sans doute appartenu le statuaire auteur du mausolée du comte Charles de Lallaing, érigé d'abord dans le chœur de l'église des Dames de l'abbaye des Prés à Douai.

Les armoires garnissant cette pièce offrent encore aux regards des archéologues, des artistes ou des simples curieux, une multitude de sculptures, rondes bosses, emblèmes, ornements et autres objets d'une origine plus ou moins reculée, mais tous dignes de fixer l'attention et de ramener la pensée au respect des grands enseignements de la religion, de la poésie ou de l'histoire. A l'appui de cette remarque, il suffira de citer un exemple, celui du chapelet à la description duquel le panégyriste du Musée de Douai consacre un chapitre particulier.

Ce chapelet sculpté en ivoire est, écrit M. Cahier, « aussi remarquable par la beauté de la matière que par la pureté et la finesse du travail. Cette pièce rare se compose de cinquante-neuf têtes humaines de différentes grosseurs, dont la plus grande présente en hauteur 64 millimètres; la plus petite, au moins celle qui nous a paru telle, 2 centimètres. Le chapelet entier est d'une longueur de 94 centimètres, anneau compris. Il pèse 621 grammes. » En l'absence de toute indication sur le nom du sculpteur à qui l'art est redevable de ce précieux chapelet, M. Auguste Cahier, après une étude minutieuse des physionomies et surtout des costumes, croit pouvoir l'attribuer à un contemporain du peintre Hemling et du roi René, c'est-à-dire à un de ces artistes inspirés et pieux qui florissaient dans la seconde moitié du XVe siècle.

Les antiquités du Musée de Douai, dont cette analyse présente aux lecteurs une idée bien imparfaite, ont donc trouvé leur histo-

rien ; M. Auguste Cahier, comme il a été dit au début de cet article, émet le vœu qu'il en soit de même des sciences naturelles et de l'anatomie comparée, qui ont aussi leurs trésors dans ce riche établissement. Une lettre que le laborieux écrivain nous fait l'honneur de nous adresser, porte à notre connaissance que les tableaux et sculptures du Musée de sa ville réclament depuis longtemps un travail analogue à celui qu'il a essayé de produire, que la réalisation de cette entreprise artistique est encore attendue, mais que plusieurs de ses collègues de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts, y ont songé et en ont jeté les bases. Tout permet donc d'espérer que cet indispensable ouvrage paraîtra prochainement.

Quoi qu'il en soit, M. Auguste Cahier signale d'avance et d'une façon toute flatteuse la belle statue en marbre d'*Aristodème*, par Théophile Bru, et les reproductions en plâtre des autres compositions de ce sculpteur, enfant de Douai. Théophile Bru est aussi l'auteur d'un très-remarquable buste en marbre de Jean de Bologne, dont Douai a également été le berceau et dont la véritable orthographe du nom est Jehan Boulongne.

A ce sujet M. Cahier demande pour quel motif, puisqu'on a réservé au palais du Louvre une salle à l'illustre sculpteur douaisien que beaucoup de personnes continuent à croire originaire d'Italie, au lieu d'écrire seulement au-dessus de la porte ces mots : Jean de Douai, on ne se décide pas à buriner franchement et complétement le vrai nom Jehan Boulongne, tel qu'il a été relevé sur des actes publics par l'auteur d'un excellent éloge du célèbre statuaire, éloge imprimé dans le format in-4°, en 1820, à Douai.

En ce qui touche aux collections artistiques, le Musée de Douai ne dispose malheureusement pas de toute la place qui lui serait nécessaire, afin qu'elles fussent rangées comme elles sont dignes de l'être, pour l'honneur de la ville, ainsi que pour l'attraction et la facilité des visiteurs. Mais les sympathies de l'administration municipale sont acquises au Musée, non moins qu'aux agrandissements et aux réformes qu'il sollicite ; cette administration formée d'hommes éclairés, de gens de goût et de bons citoyens, est bien résolue à se montrer digne du mandat dont elle a été investie, en remédiant aux inconvénients dénoncés par l'expérience et en mettant un terme à un état de choses qui ne s'accorde pas plus avec les glorieux antécédents qu'avec la prospérité actuelle de la vénérable cité.

Félix PIGEORY.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

SEPTIÈME ARTICLE.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. C. Lucy. — Brown. — Armitage. — Ward. — Maclise. — Rothwell. — Anssell. — Patten. — Cope. — Hurlstone. — Leighton. — Gastaldi. — G. Ferri. — Verlat. — Wauters. — De Biefve. — Van-Severdonck. — De Mendoza. — Galofre. — Tegeo. — Hubner. — Moltini. — Schrader. — Eybel. — Rosenfelder.

La peinture en Angleterre est ce un art qui se décompose et qui vieillit, ou un art qui se renouvelle et se recompose ? C'est là la question, comme dit Hamlet, et je ne cherche pas à la résoudre ; mais si le sentiment de la grande peinture a une affinité particulière avec le sentiment du poëme dramatique, quel que soit le mouvement d'ensemble qui porte vers les tableaux de genre presque toute l'École anglaise, j'eusse été bien surpris de ne pas trouver au moins une trace de la peinture historique dans un pays qui a vu Holbein précéder Marlowe, et Van-Dyck suivre Shakespeare.

M. C. Lucy a représenté deux moments de la vie de Cromwell : *Cromwell au lit de mort de sa fille; Cromwell prenant la résolution de refuser la couronne.* Résolution soudaine et inexpliquée. Prêt à échanger le titre de protecteur contre le titre de roi, tout à coup Cromwell trompe ses amis et ses ennemis; la couronne qu'il élevait à son front ne touche pas sa tête; Cromwell peut être roi, Cromwell reste protecteur. Qu'y a-t-il donc ? L'ombre de Charles Ier se serait elle levée comme celle de Banquo, et Cromwell, comme un autre Macbeth, aurait-il vu cet hôte funèbre assis sur son trône vide ? Tout le drame humain ne se passe pas toujours hors de l'homme. Il se passe encore dans le secret de la conscience. C'est là

qu'une passion victorieuse, inexorable, meurt brusquement d'une mort imprévue. Ainsi meurt l'ambition de Cromwell. Suicide mystérieux, sujet d'une longue étude pour l'historien et pour le poëte. De ce suicide, Victor Hugo a fait une vaste composition dramatique M. C. Lucy, écartant tout le reste, les complots des partis, l'alliance des puritains et des cavaliers, n'a pris dans le même événement que deux scènes, celle où le protecteur de l'Angleterre est doucement repris par sa fille mourante qui s'éteint fidèle au roi Charles Stuart, et l'heure de recueillement décisif durant laquelle le père renonce à la couronne en se rappelant, je le suppose, les paroles suprêmes de son enfant.

Les arts ont leurs limites certaines. Ce que le drame explique par le geste et la physionomie de l'acteur, par le décor et par la mise en scène, la peinture le traduit par une imitation directe et par des procédés presque semblables. Elle est la pantomime peinte, où le théâtre est la peinture vivante; mais où le théâtre est la parole même, la peinture ne peut pas rendre le travail compliqué de la parole, la discussion de la pensée avec la pensée. Le monologue muet n'est pas un monologue. M. C. Lucy s'est donc trompé en voulant reproduire ces débats intérieurs par lesquels Cromwell se persuade de renoncer à la couronne. Paul Delaroche a pu l'aider à se tromper; Paul Delaroche aussi a voulu rendre aux yeux un des monologues du protecteur; mais dans ce monologue, qui n'en est pas même un, la victime donne la réplique au meurtrier. Le cercueil est un acteur éloquent. Le mort parle si le meurtrier se tait. Qu'importe ce que pense Cromwell? Dans ce moment fugitif, se rend-il compte à lui-même des idées qu'il repousse autant qu'il les accueille? L'intérêt du tableau est dans une double énigme, l'énigme de Cromwell et l'énigme de la mort. Autour de ces deux énigmes se pressent l'ombre nécessaire, l'obscurité du lieu, la mort qui le remplit de sa terrenr, l'heure mystérieuse, les nuances sombres, et ce que j'ai déjà appelé la symphonie de la couleur. Dans le tableau de M. C. Lucy, aucun effet cherché; l'intention dramatique ne ressort pas plus de l'harmonie des tons que du dessin. La chambre est claire et gaie, le pourpoint de Cromwell est net et proprement entretenu par quelque ménagère soigneuse. Cromwell lui-même, assis sur un fauteuil honnête, songe honnêtement à une affaire qui le tient modérément en souci. Dans l'autre tableau, vêtu du même costume et assis sur le même fauteuil, il baisse les yeux en détournant la tête. La jeune fille mourante, un peu amaigrie du moins, pâle et intéressante comme l'héroïne d'un roman sentimental, blanche sur son lit blanc que couvre une courte-pointe parfaitement piquée, parle, enseigne et gourmande, le tout avec méthode et en divisant les points de son discours. Je ne conteste pas le mérite des deux tableaux. J'y cherche seulement ce que je n'y trouve pas, le caractère de la vérité historique, ou tout simplement le caractère.

Un personnage coiffé d'un chapeau, debout sur une estrade, et qui semble chanter au lutrin en conduisant un chœur; des groupes de personnages réunis et médiocrement attentifs, un jeune prince, une jeune princesse en costumes de fantaisie, assis sur le côté comme les rois de la fête, des figures où le bonheur est frappé à froid, la jeunesse et le sourire découpés à l'emporte-pièce, des couleurs gaies, des couleurs vives, le hasard et la symétrie du kaléidoscope, c'est le tableau de M. Brown, *Chaucer à la cour de Henri III*, tableau très-agréable en dépit de l'aspect métallique et criard, avec des parties délicatement traitées et quelques têtes bien faites qui rappellent la physionomie ingénue des belles miniatures du XVI[e] siècle.

Si je ne me trompe, Armitage est un élève de Paul Delaroche. Il peint à la manière française. Sa peinture est habilement faite et sa touche bien posée. Il a la composition facile et claire, le dessin aisé, le mouvement, le geste, ces qualités d'Horace Vernet avec lesquelles on se tire habilement du petit spectacle d'une grande bataille. Sa *Bataille de Meeanee* remplit toutes les conditions du genre. La figure probe et bien rasée de ces soldats qui tuent sans s'émouvoir et font solidement le travail de la guerre, doit être anglaise au même degré que les soldats du peintre de *la Smala* sont des soldats français; mais Armitage exagère peut-être à son insu le flegme des vainqueurs de l'armée Beloutchi. C'est son dessin surtout, c'est sa couleur qui manquent de fougue et de colère.

Ward est plus coloriste. Il a même dans la couleur une force et un idéal dramatiques qu'il n'a pas dans le dessin du visage. La tête d'Argyll endormi est une bonne tête de prédicant, forte et sanguine, vulgairement tranquille et reposée; mais le ton du tableau est riche et sombre, éclatant et profond. Au milieu de cette richesse sinistre, les blancs étincellent et rentrent dans l'harmonie générale par l'intensité même qui leur est commune avec le reste; malheureusement tout est soyeux, tout est lustré, tout est luisant, le parquet de la prison comme l'admirable draperie d'un vert passé qui couvre le lit, la muraille comme le manteau grenat de l'homme qui vient chercher le prisonnier pour l'échafaud. Ce défaut est plus sen-

sible encore dans l'*Exécution de Montrose*, parce qu'il n'est pas racheté par l'ensemble de la composition ni par l'ordonnance du sujet. Tout brille, tout est nacré et vernissé; on dirait que tout ruisselle de pluie.

On serait parfois tenté de croire que les Anglais peignent de deux mains. Ils en ont une habile et l'autre maladroite. Dans l'*Epreuve du toucher* de Maclise, il y a des parties grassement et largement faites. Ainsi, le groupe des hommes de guerre qui se tiennent derrière l'autel et dont les armures ont le glauque reflet du métal, ainsi la femme du mort qui atteste la blessure saignante de la victime et accuse solennellement le meurtrier d'un mouvement un peu trop scénique; mais le reste est gris et sec; les chairs surtout sont rèches à l'œil, creuses et rougeâtres comme la terre cuite. Je ne suppose pas cependant que ce soit une couleur de convention comme les maillots verts des danseuses dans certains théâtres d'Italie, pour satisfaire à la pruderie anglaise.

S'il en était ainsi, la *Calisto* de M. Bothwell serait particulièrement fait pour la blesser. La nymphe est nue et couchée sur le gazon, souriante et le corps abandonné, semblable à la volupté ellemême. Dans ce gracieux abandon, les genoux doucement repliés se sont inclinés l'un sur l'autre, une des mains cherche négligemment la tête et se ramène vers les cheveux. Cela se passe dans un paysage de fantaisie parmi des ombres estompées et des lointains verdoyants, nature magique autour d'un corps de fée. Le corps est charmant, l'idéal même de la rose qui se fait chair, lumineuse et embaumée : le carmin adouci, fluidifié, touche à l'azur comme l'aigrette limpide de la flamme. Genoux fins et délicats, jambes amincies, chevilles parfaites comme un joyau exquisement travaillé. Je ne dis pas que ce soit la beauté des Grecs, la beauté du marbre antique faite de la double beauté de l'homme et de la femme; c'est la beauté particulière de la femme et de la femme moderne, la Vénus aristocratique du XIXe siècle, telle qu'elle se laisse deviner dans un bal, montrant ce chef-d'œuvre de l'extrême civilisation, des bras dont le vivant satin des fleurs n'imite pas le grain accompli, des mains pleines de lueurs fugitives, des doigts, lueurs eux mêmes, et dont l'ongle se perd parmi les clartés.

Ansdell nous remet en face de la force virile. La couleur de son paysage rappelle un peu le paysage cendré de Jules Coigniet. Il y a aussi quelque chose de gris et de trouble sur son *Tueur de loups;* cependant la pâte est souple et bien pétrie, la chair faite largement et sans timidité. Je ne m'explique pas bien que le vêtement du formidable chasseur ait pu être déchiré sur son dos jusqu'à le laisser nu, sans que la griffe des loups lui ait sillonné les reins. Je trouve aussi l'attitude contrainte, le jarret plié outre mesure, le bras qui tient la hache moins vigoureux et moins étudié que le reste; mais le bras armé du gantelet et qui saisit le loup à la gorge, mais la nuque courte, épaisse et violente appartiennent à un hercule. Ansdell est d'une école plus forte que la véritable école anglaise. En revanche, Patten est Anglais, sa traduction de Dante est une traduction anglaise. Figures longues et sveltes, bitumineuses, estompées à la manière de la gravure noire, je reconnais volontiers des compatriotes de lord Byron, je ne reconnais pas ceux du poëte florentin, je ne le reconnais pas lui-même dans cette espèce de Sganarelle au nez crochu qui rappelle mieux notre excellent Provost que le vieux Dante. Ajoutez le *Cardinal Volsey* de C. W. Cope, peinture soyeuse mais délicate en certaines parties; *le Dernier soupir du Maure* de F. Y. Hurlstone: j'en ai fini, pour la peinture historique, avec l'exposition anglaise et je poursuis ailleurs cette rapide revue des expositions étrangères.

Leighton (États Pontificaux), *Réconciliation des familles Montecchi et Capulet en présence des cadavres de leurs enfants*. Peinture sèche, c'est le défaut; mais ferme, c'est la qualité. L'Italie n'enseigne plus les nations, elle les imite. Le tableau de M. Leighton reproduit un peu la manière de notre Alexandre Hesse. Peut être la douleur des deux vieillards n'est-elle pas assez profonde. Ils ont besoin l'un et l'autre d'être plus atterrés pour n'avoir pas la force de se haïr; mais les figures sont sincèrement et délicatement étudiées, les étoffes faites avec soin et d'une couleur trouvée qui se perd malheureusement dans un ensemble trop noir.

Gastaldi (Parisien de Sardaigne), touche en même temps à Muller, à Faustin Besson et à Laugée. Peintre fantaisiste, main habile, palette chargée de tons fins et chatoyants. Dans *le Rêve de Parisina*, les rideaux rayés du lit, gris et rose passé, le couvre-pied de damas bleu et blanc, bleu et blanc argentin, sont exécutés de la manière la plus attrayante; mais l'attrait et le style pur se rencontrent rarement ensemble. La figure de Parisina manque de poésie. Les seins au vent, les bras vaguement remués, c'est quelque jolie pécheresse qui rêve sans terreur. Un homme en chemise est assis au chevet du lit, inquiet et prêtant l'oreille, aussi peu intéressant que peut l'être un homme en chemise, les pieds rouges, l'orteil gros et trivial. Décidément la réalité n'est pas belle. Il ne faudrait pas l'imposer aux poëtes qui se sont réfugiés comme lord Byron dans un sombre et lyrique idéal. Ce que je dis pour *le Rêve de Parisina*,

je le dis naturellement pour *les Prisonniers de Chillon*. Le geste du père est bien trouvé. Tenu à l'étroit par sa chaîne, il s'allonge sur la dalle du cachot, il étend la main jusqu'à son fils et interroge avec désespoir ce front serré où perlent les sueurs de la mort; mais l'expression de la figure est commune, le modelé trivial, le ton du tableau sale et verdâtre. Ce n'est pas le talent qui fait défaut ici, c'est le choix du modèle et le goût.

G. Ferri est encore un Parisien de Bologne, élève de Paul Delaroche et de F. Bouchot; mais ce n'est pas à ses deux maîtres qu'il a emprunté sa manière. Quelle qu'elle soit, un peu pâle, un peu timide, un peu effacée, elle lui appartient. Le dessin est facile et élégant d'ailleurs, la composition adroite, le geste naturel; c'est la couleur qui manque d'accent et de relief. On ne sent pas la force de l'huile; on dirait tout simplement un bon dessin légèrement teinté.

N'avons-nous pas vu déjà le *Godefroy de Bouillon* de Verlat dans une de nos expositions annuelles? Car presque tous ces artistes qui se rangent aujourd'hui sous des drapeaux divers, celui-là sous le drapeau de la Sardaigne, celui-ci sous le drapeau de la Belgique, n'avaient pas jusqu'à présent d'autre bannière que la nôtre. C'est le moment où la tour de Godefroy s'avance contre la muraille de Jérusalem. Le pont-levis s'abat; Godefroy de Bouillon s'élance, l'épée haute et les yeux levés vers le ciel. L'intention est heureuse. On comprend bien le soldat du Christ, qui prie en combattant et combat en priant; mais le tableau manque d'harmonie, les figures sont plates et isolées; elles ne tournent pas dans l'air et l'atmosphère ne les relie pas l'une à l'autre dans ses vibrations colorées.

La lecture de l'arrêt de mort du baron de Montigny est noire, sans être vigoureuse. Gallait manque à l'exposition belge, et c'est la tête qui lui manque. Ni M. Waulers, ni M. de Biefve ne sauraient remplacer cet élève de nos écoles, devenu le rival de nos maîtres. M. de Biefve a pourtant fait un immense tableau, *le Compromis des nobles à Bruxelles, le* 16 *février* 1566, et lorsque ces vastes tableaux sont d'une belle mise en scène, d'une grave et sévère tenue, que la double physionomie de l'homme et de l'histoire y est exprimée avec intelligence, avec volonté, avec une certaine dignité de dessin, une certaine force de couleur, ce n'est pas l'œuvre d'un talent médiocre; seulement, le plus grand nombre possible des qualités qui composent le talent supérieur ne sont pas encore le talent véritable, il faut y ajouter le talent lui-même, ce je ne sais quoi que l'on ne saurait définir, et ce rien, qui est tout. Faute de ce rien, *le Compromis des nobles* n'est qu'un tableau très-estimable, et *la Bataille de Gravelines* de J. Van-Sever Jonck, avec du mouvement et de la vigueur, des chevaux lourdement dessinés, une composition laborieuse et un peu confuse, n'atteint pas à l'intérêt des tableaux de Gérard, dont elle rappelle volontiers la manière; mais la Belgique n'en est pas moins une terre de grand travail, la seule avec la France, peut-être même sans la France, qui pratique encore vaillamment la peinture historique.

A la hauteur où est placé le tableau de M. de Mendoza, on ne se rend pas bien compte de la figure de Christophe Colomb; la composition, d'ailleurs, n'est pas nette et facile à saisir. Elle manque d'unité; plusieurs des personnages restent indifférents à l'action; mais, en général, les figures prises séparément sont traitées avec un talent soigneux et naïf. M. de Mendoza doit avoir beaucoup étudié les miniatures du XVe et du XVIe siècles. Encore Christophe Colomb et Isabelle la Catholique. C'est le tableau de M. Galofre, *Épisode de la prise de Grenade*, 1491. Double scène, malaisée à comprendre, têtes bien étudiées dans un paysage un peu trop ingénu. L'Ibrahim el Djerbi de M. Tegeo est d'un faire plus jeune et plus adroit, je n'ai pas dit plus simple et plus sérieux. La composition de M. Galofre a la physionomie simple et vraisemblable de l'histoire, celle de M. Tegeo sent davantage le drame et le roman.

La Saxe tient bien son coin dans l'Exposition universelle. C'est une bonne toile que celle de M. Hübner, *Charles-Quint lisant son bréviaire au couvent de Saint-Just*. Assis dans un fauteuil de vieillard, le vainqueur de François Ier, vaincu lui-même par les douleurs, promène sur son livre ses yeux vagues et sans regards. Ses mains débiles ne soutiennent plus son chapelet. Ses pieds amaigris semblent fixés dans ses chaussures. Il rêve, il s'endort, il s'éteint. Cependant, deux jeunes singes, insulteurs innocents de cette gloire, jouent sans respect à côté d'elle, et sur le dossier du fauteuil, le hibou funéraire rappelle plutôt l'isolement, l'oubli, la mort anticipée que la prudence ou la sagesse. Trop de travail, trop de soin, un procédé trop minutieux, mais des parties excellentes : ainsi les manches noires rehaussées de passementeries, les bas de soie noire côtelés, et un ensemble sérieux qui inspire le respect, qui pense et fait penser.

Je remarque en passant dans les nouveaux envois de l'Autriche (deuxième supplément du livret), *la Mendiante* de Molteni, pauvre jeune femme, si la misère pouvait être jeune! assise à terre devant une fenêtre basse, sur l'appui de laquelle dort son enfant au maillot. Elle baisse la tête. Le mouchoir qui entoure son visage le met

presque tout entier dans l'ombre. Elle avance la main avec timidité, son regard interroge avec inquiétude; sentiment bien compris, couleur bien faite, mais d'un ton un peu âcre et un peu métallique; bonne peinture qui est en même temps de la nouvelle peinture.

Voilà ce qui manque à l'exposition prussienne. Peinture religieuse ou peinture historique, le procédé a vieilli, l'idéal est médiocre et le goût douteux. Des deux tableaux de M. Schrader, celui que j'aime le moins est le *Milton aveugle*. Il y a des amateurs pour la jolie miss blonde et coquette qui s'enveloppe dans son manteau de velours grenat; mais c'est une figure de mode, et ce n'est pas la fille de l'ex-presbytérien, déchu comme Satan lui-même. Dans *la Mort de Léonard de Vinci*, Schrader a voulu être coloriste. Il a traité les accessoires avec une grande coquetterie de pinceau, mais sa coquetterie s'habille d'étoffes ternes et passées. Velours et damas tout a été beau, tout a été opulent; mais tout se fane, et cette richesse du tableau tourne au noir, et le grand peintre mourant est plus pâle qu'exténué dans sa chair, et l'homme accroupi qui cherche un vase dans un coffret sur un admirable tapis a l'air de quelque artisan de basse classe. Le *Frédéric-Guillaume* d'Eybel, sans être d'un soin aussi achevé (Eybel est élève de Paul Delaroche), a un caractère plus franc et plus sévère. Vander-Meulen et Wouvermans en ont donné la note, Eybel a développé le motif et fait un grand tableau. C'est aussi un grand tableau que le *Joachim II* de M. Rosenfelder, une bonne page d'histoire, bien étudiée dans l'ensemble de la scène et dans le jeu particulier des personnages. Il y en a deux qui jouent leur rôle comme deux acteurs de premier ordre : le duc d'Albe, vêtu de noir, froid et impassible devant la colère de Joachim II, qui lui dispute en vain ses convives, et le cardinal Granvelle, auteur de la trahison, qui se tient à l'écart, en dehors des violences, mais aussi résolu que les hommes d'épée. Le reste est mou, la perspective mal observée entre les personnages du premier plan et ceux du fond de la scène, les premiers trop grands pour les seconds, et ceux-ci trop petits pour les autres.

Si la Prusse se plaint de n'avoir pas été représentée comme elle devait l'être dans ce concours des nations, à qui la faute? Et la France elle-même entre-t-elle au concours avec tous ses talents lorsqu'elle ne voit autour d'elle ni Paul Delaroche, ni Ary Scheffer, ni Alexandre Hesse, ni Auguste Couder, ni les deux Devéria, que dirai-je encore? Je nomme sans chercher; si je cherchais, je nommerais toujours.

ÉDOUARD THIERRY.

L'ISTHME DE SUEZ.

VUE PANORAMIQUE

Par LINANT-BEY et MOUGEL-BEY.

M. FERDINAND DE LESSEPS.

L'urgence et la possibilité de mettre à exécution la grande tâche du percement de l'isthme de Suez, tant de fois déjà soumises à l'examen et au jugement publics, sont redevenues l'objet de préoccupations d'autant plus actuelles, qu'elles sollicitent de rechef les sympathies de l'Europe sous les auspices d'une des notabilités françaises, de M. Ferdinand de Lesseps, ancien ministre plénipotentiaire qui, après avoir, dans les sphères diplomatiques, rendu de signalés services à son pays, veut encore lui être utile ainsi qu'au reste des nations civilisées, en poursuivant de tous ses efforts la réalisation d'une féconde pensée, l'établissement d'une communication immédiate entre la Méditerranée et la mer Rouge.

La REVUE DES BEAUX-ARTS sortirait sans doute des spécialités qui constituent son domaine, si elle tentait d'aborder à fond l'analyse des intérêts et des considérations de premier ordre, se rattachant au gigantesque ouvrage dont l'isthme de Suez est peut-être à la veille de se voir pourvu; mais il s'agit ici du berceau des connaissances humaines, d'une terre consacrée par les livres saints et par l'histoire, par les monuments et par l'archéologie, par la glorieuse campagne de 1799, quand son jeune chef voulait faire de la Méditerranée un lac français; par les investigations et les découvertes des savants qui faisaient cortége au vainqueur d'Héliopolis, des Pyramides et du Mont-Thabor, éminente compagnie qui comptait dans son sein des artistes, réunion d'esprits supérieurs qui a reçu à juste titre le nom d'Institut d'Égypte et dont les souvenirs sont encore présents; enfin, par les antiquités qui enrichissent aujourd'hui la Bibliothèque impériale. Sous ce rapport et dans cet ordre d'idées la REVUE DES BEAUX-ARTS n'excède donc pas ses limites en effleurant cette grave affaire de l'ouverture d'un canal qui doit parcourir et fertiliser l'isthme égyptien du nord au sud; voie navigable que bordent des ruines ou des lieux plus ou moins célèbres dans la géographie ancienne et qui ne sauraient, en conséquence, être indifférents à l'art.

Une très-curieuse lithographie nous a été adressée; elle représente la *vue panoramique de l'isthme de Suez* avec le tracé direct du canal des deux mers, d'après l'avant-projet de Linant-Bey et Mougel-Bey, ingénieurs de S. A. le vice-roi Mohamed-Saïd. Au bas de ce panorama à vol

d'oiseau figurent les noms du lithographe, M. H. Clerget, et du dessinateur, M. Linant de Bellefonds, qui est probablement le même que l'on appelle en Afrique Linant-Bey. L'estampe, qui offre un certain développement, car elle ne mesure pas moins de 0^{m},65 de largeur sur 0^{m},56 de hauteur, non compris les marges, a été imprimée avec un soin extrême, par Lemercier et publiée par la maison Goupil et Cie, à Paris, en même temps qu'elle a paru à Londres, à Berlin et à New-York. L'envoi de ce plan fort apprécié par les connaisseurs nous a inspiré le désir d'être entièrement renseignés sur le beau travail dont il reproduit l'ensemble, et il nous a été fourni un document capable à plus d'un égard de fixer l'attention et d'édifier sur les points fondamentaux de l'entreprise.

Le document en question, encore incomplet, se compose de huit feuilles d'impression in-8° ; les faux titre et titre manquent, ainsi que les derniers feuillets réservés aux pièces authentiques ; en tête de la première page on lit seulement : *Percement de l'isthme de Suez.* L'auteur de cet exposé, d'une érudition, d'une méthode et d'une lucidité incontestables, est M. Ferdinand de Lesseps, dont personne ne révoquera les aptitudes à traiter un pareil sujet. Depuis la fin de l'autre siècle, des membres de la famille de Lesseps ont occupé et remplissent encore de hautes missions consulaires en Orient. Rendu aux loisirs de la vie civile, l'ancien ministre plénipotentiaire a continué sous une autre forme la tâche qui jusque-là avait été la sienne, en vouant ses méditations et son influence au progrès des relations internationales et au développement des voies à frayer au commerce sous les latitudes du globe où le besoin en est plus particulièrement ressenti.

Dans la notice portant la date du mois d'août, qu'il se propose de publier au commencement de septembre, M. Ferdinand de Lesseps raconte comment en octobre 1854, sur l'invitation du nouveau vice-roi Mohamed-Saïd, qui depuis vingt ans l'honore de son amitié, il a pris le chemin de l'Égypte, sans autre mandat que sa volonté. Le premier entretien relatif au percement de l'isthme eut lieu entre le prince et son ami durant un voyage d'Alexandrie au Caire à travers le désert Libyque. Frappé du grandiose de cette opération, le vice-roi chargea M. de Lesseps de rédiger à son sujet un mémoire explicatif. La pensée du percement n'était pas plus nouvelle, en somme, que celle de sa mise en pratique, et le passé était là pour guider et enhardir le présent. Trois fois le canal avait été creusé; il avait fonctionné aux âges pharaoniques, sous la domination des Ptolémées et sous celle des califes.

La réouverture du cours d'eau admise, deux systèmes étaient en présence : d'abord le tracé direct consistant à trancher l'isthme de Suez du sud au nord, de Suez à Péluse ; ensuite le tracé indirect, partant de Suez vers le Nil, traversant une grande partie de l'Égypte et aboutissant au port d'Alexandrie. Le débat était permis à propos de ces deux systèmes, il ne l'était ni dans l'un ni dans l'autre cas pour la prodigieuse abréviation du trajet. Sur une moyenne de cinq à six mille lieues la route commerciale entre l'occident et l'orient est raccourcie d'environ la moitié.

Restait le chapitre délicat des produits ayant pour but de subvenir aux frais de l'entreprise et de donner de raisonnables bénéfices. Il ressort de précédents calculs que la navigation de l'Europe et de l'Amérique avec la mer des Indes devra représenter, avant l'achèvement du canal, six millions de tonneaux par an ; au lieu de doubler ou de tripler ce chiffre, M. de Lesseps n'attribue que la moitié de ces transports au canal de Suez, et nonobstant cette éventualité d'immenses revenus sont garantis aux capitaux. Cette statistique et les judicieuses preuves à l'appui, développées dans le mémoire de M. de Lesseps au vice-roi, ont conquis l'assentiment de Mohamed-Saïd, qui a aussitôt rendu un firman dont notification a été faite aux consuls généraux des puissances étrangères. Les lettres patentes de Son Altesse concèdent en outre à l'auteur du mémoire le pouvoir exclusif de constituer une compagnie formée de capitalistes de toutes les nations, ayant pour objet le percement de l'isthme et l'exploitation d'un canal entre les deux mers, sous le nom de *Compagnie universelle du canal maritime de Suez.*

Le tableau des charges et des priviléges de la compagnie est scrupuleusement détaillé dans les pages dont nous essayons de faire ici la rapide analyse. Toutefois on n'en était encore qu'aux préliminaires. Le vice-roi avait exprimé le désir que les études déjà faites fussent complétées par un nouvel examen du terrain et qu'une seconde exploration de l'isthme fût présidée par M. de Lesseps, auquel le vice-roi jugea convenable d'adjoindre Linant-bey et Mougel-bey, ingénieurs auxquels on doit les principaux ouvrages hydrauliques de l'Égypte. Le voyage s'est effectué en décembre 1854 et janvier 1855, et l'enquête a eu pour suite l'adoption du tracé direct par les ingénieurs ; adoption que le vice-roi n'a point hésité à ratifier. Au mois de mars dernier, Linant-bey et Mougel-bey ont achevé l'avant-projet où sont discutées et résolues toutes les difficultés soumises à leur expérience.

On sait que l'isthme de Suez est une étroite langue de terre dont les deux points extrêmes sont

Péluse et Suez; cette langue forme, dans un espace de trente lieues, une dépression longitudinale, résultat de l'intersection de deux plaines, descendant par une pente insensible, l'une de l'Égypte, l'autre des premières collines de l'Asie. La nature semble avoir tracé elle même dans cette ligne la communication entre les deux mers. La vue panoramique, mentionnée plus haut, retrace à merveille ces mouvements du sol et les vestiges qui les couvrent sous la poussière des siècles.

Voici bien à gauche du canal projeté, lorsqu'on se dirige vers le sud et qu'on laisse derrière soi la Méditerranée, Péluse, l'antique Pelusium, aujourd'hui aussi éloignée du rivage qu'elle l'était du vivant de Strabon, Péluse qui a été depuis Tel-el-Omarein ou Faramah; à droite, en face, sont les restes du château de Thineh dont M. J. J. Hellert, dans son *Altas* de *l'empire Ottoman*, fait l'emplacement de la primitive Pelusium. Toujours à droite du futur canal, le lac Menzaleh et le Pont d'El Kané sur la route du pays de Canaan à l'Égypte, de l'autre côté, après Péluse, Ras-Caseroum, cap ou mont Cassius des anciens; plus bas, la ville de Katieh et les ruines de Magdolum, Magdal de la Bible. Sur la rive opposée, c'est maintenant le seuil d'El Guisr, débris de l'ancien canal commencé par Nécos.

En cet endroit de son parcours, c'est-à-dire à une égale distance de Suez et de Péluse, le canal se mêle au lac Timsah destiné à servir de port intérieur et qui marquait les limites de la mer Rouge au temps de Moïse. Du côté de l'Égypte, la vallée de l'Ouadée Tomilat, le pays de Gessen, la terre des pâturages, souvent citée dans les livres saints, servirait de lit à un canal d'eau douce dérivé du Nil pour la navigation intérieure de ce canal et combinerait de la sorte les avantages du tracé direct avec ceux du tracé indirect. Poursuivant la ligne du tracé direct vers Suez, tour à tour on remarque à plus ou moins d'intervalle, sur l'un et l'autre bord, entre beaucoup de sites aux origines et aux étymologies millenaires, Tel Masrouta, vestiges de Ramsès, des Pharaons et des Hébreux, Héliopolis des Ptolémées, appelé aujourd'hui par les Arabes Abou-Recheb, *le Père de la Statue;* l'on y voit encore la statue de Ramsès II, le grand Sésostris, dans un bon état de conservation; Tel Maafer, Socot de la Bible; le tombeau du cheik Ennedec, Baal-Zephon; le seuil du sérapéum, monument persépolitain, probablement dédié par Darius à l'achèvement du canal des deux mers. Sur la ligne du percement s'abaissent ici les profondeurs maintenant desséchées des Lacs Amers mentionnés par les Écritures.

Viennent ensuite les divers relais de la route du Caire à Suez, le monument persépolitain de Cambysis, Tel-el-Klesmé l'ancienne Klisma des Ptolémées; enfin Suez avec son cimetière européen et son hôtel des voyageurs de l'Inde, sans parler des travaux de barrage, d'écluses et de digues facilitant l'itinéraire des caravanes du Caire au Sinaï et à la Mecque. Le plan indique aussi les campements successifs de la commission d'exploration composée de MM. Ferdinand de Lesseps, Linant-bey, Mougel-bey et Aïvas.

Les souvenirs de l'Ancien Testament, de l'histoire et de l'architecture, ces inépuisables sources d'inspiration et de production pour les artistes, ne manqueront donc pas, la certitude en est désormais acquise, si jamais on se décide à doter d'une artère le cœur de cet isthme de Suez qui n'attend, pour reconquérir son ancienne prospérité, que l'assistance et les lumières de la vieille Europe. Les dépenses pour l'accomplissement de ce beau rêve seront-elles après tout si démesurées? M. Ferdinand de Lesseps évalue les sommes indispensables pour les terrassements, travaux d'art, frais d'administration, intérêts des versements jusqu'à l'achèvement du travail, et autres charges imprévues, au total de 185 millions, c'est-à-dire la moitié de ce qu'a coûté le chemin de fer de Paris à Lyon, ou celui de Londres à York ; sur ce total, d'ailleurs, il y a moins à ajouter qu'à rabattre. La durée des travaux n'excéderait pas six années.

Mais les capitaux réclamés par l'entreprise procureront-ils aux souscripteurs, en attendant leur amortissement, des intérêts assurés et honorables? A cette question, qui est la dernière et peut-être la plus significative, l'avant-projet répond en présentant le tableau des bénéfices qui résulteront du produit des droits de passage et d'ancrage par tonneau, du péage sur le canal de communication avec le Nil et de la culture des terrains irrigués, ce rapport annuel excédera 40 millions.

Mohamed-Saïd a chargé M. de Lesseps de soumettre l'avant-projet de ses ingénieurs à l'appréciation du monde savant et du monde financier. Peu après son inspection de l'isthme de Suez, l'ami du vice-roi s'était rendu à Constantinople où le sultan, ainsi que son conseil, sympathiques à sa cause, étaient tout prêts à le seconder. Mais ce bon vouloir a subi un temps d'arrêt par l'intervention du vicomte Stratford de Redcliffe qui a sollicité de Sa Hautesse l'ajournement de l'octroi impérial, attendant, a-t-il dit, en ce qui regardait cette mesure, les instructions de son cabinet. M. de Lesseps, trop habile diplomate pour provoquer un désaccord entre le plénipotentiaire de son pays et celui de la Grande-Bretagne, a eu la sagesse de ne point insister, laissant à lord Redcliffe une note par laquelle il l'a prévenu que l'acte

de ratification n'était plus qu'une affaire de pure forme, puisqu'il rapportait au vice-roi une lettre du grand vizir déclarant en propres termes que l'ouverture de l'isthme de Suez, par un canal maritime, était une œuvre des plus opportunes.

L'intention formelle de Mohamed-Saïd est que les plans de Linant-bey et Mougel-bey ne passent du papier au sol qu'après avoir été revêtus de la sanction des hommes spéciaux consultés en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en Italie; c'est pourquoi M. de Lesseps a quitté l'Égypte et est revenu en France, à Paris, pour porter, du haut de cette retentissante tribune, à la connaissance de l'Europe la détermination du successeur d'Abbas Pacha.

Un des correspondants de l'*Indépendance Belge* mandait récemment à ce journal que M. de Lesseps a confié à une des notabilités de la science contemporaine, à M. Barthelémy Saint-Hilaire, que les circonstances ont éloigné du professorat, la suprême direction des travaux de son entreprise dont le centre reste à Paris. Nous ne savons jusqu'à quel point cette nouvelle est authentique, mais quelques fragments d'une lettre que nous a fait l'honneur de nous écrire M. de Lesseps, le 19 du mois dernier, ont ici leur place :

... Mon exposé vous mettra au courant de la marche qui a été suivie dès le début jusqu'à la fin de juillet de cette année. Depuis lors, je me suis mis en rapport avec M. Rendel, l'ingénieur le plus en réputation en Angleterre pour les travaux hydrauliques. M. Rendel fera partie d'une commission d'ingénieurs européens qui se réunira vers la fin d'octobre, conférera avec les ingénieurs du vice-roi et visitera ensuite l'isthme de Suez avant de rendre un jugement définitif qui apportera à l'entreprise la consécration de la science européenne.

L'opinion publique en Angleterre s'est prononcée en faveur de la canalisation de l'isthme de Suez, et j'ai reçu de la compagnie des Indes, ainsi que de la compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur, des témoignages écrits desquels il résulte que ces deux grandes sociétés considèrent une abréviation du parcours maritime entre l'Europe et les Indes comme devant servir les intérêts de la Grande-Bretagne aussi bien que ceux des autres pays.

Tel est présentement, au triple point de vue de la civilisation, de l'industrie et des antiquités, l'état exact des choses; tous les bons esprits s'en réjouiront. M. Ferdinand de Lesseps a contracté à la face du monde un engagement dont il faudra bien, tôt ou tard, que l'Occident accepte la solidarité; cet engagement d'honneur est contenu dans l'épigraphe de sa notice : *Aperire terram gentibus*, il veut ouvrir la terre à tous les peuples, il aspire à l'internationalité des deux pôles.

GEORGES GUÉNOT.

MOSAÏQUE.

Déplacement des tableaux au palais des Beaux-Arts. — Statue de M. Simart. — Orfévreries de Froment Meurice. — Chambre à coucher de la reine d'Angleterre à Saint-Cloud. — Les appartements du château. — Visites de S. M. Victoria à l'Exposition des Beaux-Arts, à celle de l'Industrie et au musée du Louvre. — Statues et bustes du nouveau Louvre. — Buste de Mme de Mirbel. — Emplacements nouveaux au palais de l'Industrie. — Tableaux de M. Schnetz. — Statue de Pascal. — *Le Marché aux chevaux* de Mlle Rosa Bonheur. — Séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Séance annuelle des cinq Académies. — Pose de la première pierre du nouveau pavillon de la Sorbonne et de l'asile impérial de Vincennes. — M. Achille Jubinal. — Monument de Henri IV. — Portraits des illustrations du Berri. — Ouverture du salon d'Anvers. — Le sculpteur Patrick-Parck.

Un changement vivement sollicité par beaucoup d'artistes s'est effectué durant le cours du mois d'août au palais de l'avenue Montaigne. Un nombre considérable de toiles ont été déplacées. Parmi les exposants, les uns demandaient que leurs œuvres fussent posées plus haut, les autres qu'elles fussent accrochées plus bas; ceux-ci voulaient plus de jour, ceux-là en voulaient moins. Note de ces réclamations a été prise, et la plupart des changements se sont accomplis sans que l'Exposition ait été close et sans que le public s'en soit aperçu.

La *Minerve*, ou, pour lui donner son véritable nom artistique, la statue de *Pallas*, dernièrement placée au palais de l'avenue Montaigne, est une œuvre de longue haleine et d'ancienne date, bien qu'on n'en parle et qu'on ne la connaisse que depuis peu de temps. Tout le monde n'a pas oublié cependant que cette figure de Pallas a été commandée à M. Simart par M. le duc de Luynes, à la suite d'une discussion archéologique qu'avait eue le noble académicien avec son collègue Quatremère de Quincy. La description de Pausanias sous les yeux, l'éminent sculpteur dont M. le duc de Luynes avait fait choix a reproduit la célèbre *Pallas* de Phidias, son devancier et son modèle. La déesse appuie la main gauche sur un bouclier et, de la même main, tient une lance. Sur le bouclier est un bas-relief qui représente le combat des Centaures et des Lapithes. Dans la main droite, Pallas porte une statue de la Victoire couronnée. La tête, les pieds, les mains sont en ivoire. La robe est en argent doré de diverses couleurs; les yeux, le collier, les boucles d'oreilles sont en pierres précieuses. La petite statue

est faite des mêmes matériaux. Cette œuvre n'est ni fondue ni ciselée, elle est faite au repoussé et l'ivoire est modelé d'après les principes de la statuaire chryséléphantine des anciens Grecs.

Le jour de l'entrée à Paris de la reine Victoria, un petit incident a mis en émoi, durant quelques minutes les exposants du transsept au Palais de l'Industrie. Six heures allaient retentir à l'horloge du monument; presque partout les objets exposés se renfermaient ou se couvraient pour la nuit, lorsqu'une voiture de la cour arrivant au grand trot de la direction de Saint-Cloud, s'arrête à l'une des portes de l'édifice. Une dame de l'Impératrice et un des dignitaires de sa maison, descendent précipitamment du carrosse et se rendent en hâte à la vitrine de Froment-Meurice. Le reliquaire n'était alors gardé que par une parente du grand artiste, jeune et gracieuse personne qui, en l'absence de son mari et d'un autre membre de sa famille, commençait à faire placer dans les coffres-forts les trésors d'orfévrerie légués à l'admiration et aux regrets des contemporains par son oncle, mort à la peine, comme on sait, emporté par une fièvre cérébrale en moins de trente-six heures, il y a six mois.

La noble et belle déléguée annonce que l'Impératrice l'envoie pour qu'on lui donne, sans aucun retard, diverses pièces que Sa Majesté avait précédemment remarquées et dont elle a résolu d'embellir le cabinet de toilette de la Reine d'Angleterre, entre autres deux flambeaux en argent finement ciselés et incrustés, du prix de 2000 fr.; deux coupes en agate montées en argent, de 900 fr., un coffre en émail style du XIIe siècle, d'une valeur de 1500 fr. et trois autres coffrets non moins précieux. A cette demande imprévue, la dépositaire des chefs-d'œuvre de Froment-Meurice ne sait d'abord que répondre; les gardiens du Palais appelés pour transporter les objets dans la voiture impériale, connaissant les sévérités du règlement, se montrent peu disposés à obéir. Finalement, il en est référé aux membres de la Commission supérieure qui se trouvaient encore là.

Sur ces entrefaites, le personnage accompagnant la dame du palais insistait pour qu'une prompte et complète remise fût opérée; la dame ajoutait que son auguste maîtresse lui avait enjoint de ne revenir à Saint-Cloud et de ne reparaître devant elle qu'avec les flambeaux, les coffrets et les coupes, objets de ses désirs. Il n'y a plus eu alors d'hésitation, la Commission supérieure a elle-même retiré son *veto*, et les merveilles du Benvenuto français portées, rapides comme le vent, au château de Saint-Cloud, et satisfaisant l'hospitalière impatience de l'Impératrice, ont charmé le soir même les regards de la souveraine britannique, prenant possession de ses appartements, d'où ils ne retourneront plus, on peut en être sûr, dans le splendide écrin de Froment-Meurice.

La chambre à coucher que la reine d'Angleterre occupait au palais de Saint-Cloud avait été rendue complétement semblable à celle du palais de Windsor. La visite de la souveraine a provoqué de nombreux embellissements à cette résidence historique; M. Faustin Besson y a peint une série de dessus de portes d'une exécution charmante.

Le surlendemain de son arrivée à Paris, le lundi 20 août, à 11 heures, S. M. Britannique, en compagnie de l'Empereur, a visité l'Exposition des Beaux-Arts à l'avenue Montaigne. Devant la façade du palais avait été improvisée une marquise en velours rouge garnie de crépines d'or, avec les chiffres entremêlés des deux augustes familles. L'entrée était publique, mais pour obvier à l'encombrement, 6000 personnes seulement avaient été admises. L'Empereur et la Reine ont été reçus par le prince Napoléon, les membres de la commission impériale et ceux des divers jurys réunis dans la première galerie. S. A. I. a fait les honneurs du palais comme président de la commission. LL. MM. ont parcouru les salons du centre, pendant que la musique du 12e régiment de chasseurs exécutait le *God save the Queen*. La Reine s'est arrêtée devant les principales toiles de nos grands maîtres français, et a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction. La présence de la souveraine de la Grande-Bretagne ajoutait à l'actualité de deux pages d'histoire placées dans les galeries latérales. La première de ces toiles est le *Couronnement de S. M. Victoria Ire*, par Leslie. La figure de la jeune princesse, agenouillée aux pieds de l'archevêque de Cantorbéry, est d'une pureté évangélique. La seconde représente la cérémonie du *Mariage de la reine*, par G. Hayter. Toutes les figures groupées autour du couple royal sont des portraits de personnages historiques, dont quelques-uns sont encore conseillers de la couronne.

Mercredi, 22, la Reine, entourée de l'appareil ordinaire, a employé une partie de la matinée à inspecter le Palais de l'Industrie, dont elle n'a toutefois parcouru que les galeries du rez-de-chaussée et le transsept. M. Viel, architecte du monument, a été présenté à la souveraine par l'Empereur.

Le jour suivant, 23, la Reine Victoria et le prince Albert, en compagnie de S. M. l'Empereur, ont exploré, sous la conduite de M. le comte de Nieuwerkerke, le Musée du Louvre. Dans le sa-

lon carré dit Tribune, la Reine s'est longtemps arrêtée devant la *Conception*, de Murillo, et le *Charles Ier*, de Van Dyck; les batailles de Gros et les tableaux de Géricault ornant la salle des Sept-Cheminées ont aussi beaucoup captivé son attention. Au Musée des dessins, les augustes visiteurs se sont fait montrer les dessins de Raphaël et de Léonard de Vinci, ainsi que les émaux de Petitot, qu'ils ont fort admirés. Mais la curiosité et l'émotion ont été à leur comble lorsque, dans le Musée des Souverains, on a mis sous les yeux de S. M. l'habit de Marengo, la redingote grise et le drapeau des adieux de Fontainebleau. La Reine, après avoir minutieusement examiné les Heures d'Anne de Bretagne, et l'épée rendue à Pavie par François Ier, a éprouvé une indicible impression en voyant le soulier échappé du pied de Marie-Antoinette, lorsque l'infortunée souveraine monta à l'échafaud. Les Musées égyptien et étrusque, la salle de la Renaissance, le Musée des antiques et la Chapelle ont été successivement explorés. On s'est alors reposé, et durant cette halte, M. Lefuel, architecte de l'Empereur, a présenté à la Reine un plan du Louvre achevé; puis M. Niepce de Saint-Victor a soumis à S. M. et à S. A. le prince Albert ses épreuves de gravures héliographiques sur acier au sujet desquelles il a reçu les compliments les plus flatteurs.

Dans la pensée du grand architecte Visconti, le nouveau Louvre, celui que l'on désigne si bien sous le nom de *Louvre de Napoléon III*, devait fournir le sujet d'un éclatant hommage rendu à toutes les illustrations de la France. La décoration extérieure des nouveaux bâtiments avait été disposée de manière que, de tous côtés, des statues et des bustes rappelassent les noms des hommes les plus célèbres. Cette pensée si éminemment nationale se réalise, et déjà douze ou quinze statues ont été placées sur leurs piédestaux. Des renseignements, que nous avons lieu de croire exacts, nous permettent de faire connaître les notabilités auxquelles ces honneurs vont être rendus.

Côté droit de la place Napoléon III. — *Statues :* Libéral Bruant, Mansard, Debrosse, Bernard Palisssy, Puget, Nicolas Coustou, Philippe de Champagne, Poussin, Lesueur, Lebrun, Pascal, Audran, Rabelais, Malherbe, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, La Rochefoucauld, Buffon, Montesquieu, J. J. Rousseau, Voltaire.

Bustes : Robert de Luzarches, Varin, Dupré, Anguier, Lepautre, Pigalle, Clodion, Coisevox, Cortot, Janet, Amb. Dubois, Vander Meulen, Claude Lorrain, Joseph Vernet, Watteau, Vien, Prudhon, Guérin, David, Daguerre, Edelink, Nanteuil, Em. David, Rameau, Grétry, Chérubini, Dalayrac, Paër, Méhul, Lekain, Talma.

Côté gauche de la place Napoléon III. — *Statues :* Eginhard, Grégoire de Tours, saint Bernard, Abeilard, Froissard, Mezerai, de Thou, Montaigne, Amb. Paré, Suger, L'Hôpital, Mathieu Molé, Sully, d'Aguesseau, Richelieu, Mazarin, Colbert, Turgot, Vauban, Malesherbe, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Descartes, Cassini.

Bustes : Cuvier, Chaptal, Lagrange, Laplace, Jussieu, Berthollet, Réaumur, Fourcroy, Monge, Laplace, Lalande, Arago, Champollion, Volney, Papin, Condillac, Bichat, Massillon, Amyot, Marot, Saint-Simon, Rotrou, Fontenelle, Lesage, Beaumarchais, Fontanes, Chateaubriand, Étienne, André Chénier, Casimir Delavigne.

Vieux Louvre, partie du fond faisant face à la place Napoléon III, côté droit. *Statues :* Jean Bulan, Houdon, Rigaud, Jouvenet, Lemercier, Cambiche, Mignard. — Côté gauche : Ducerceau, Perrault, Jean Goujon, Philibert Delorme, Pierre Lescot, Duperac, Pierre Sarrazin. — *Bustes :* Chaudet, Pradier, Girodet, Gérard, Gros, Géricault, Denou, Le Nôtre, Percier, Fontaine, Visconti, Jean Cousin, Germain Pilon.

L'architecture, la peinture, la statuaire, la gravure, tous les arts qui ont contribué à l'élévation, à l'ornementation du Louvre sont splendidement représentés dans cette galerie historique. On n'y a pas oublié les poëtes, les historiens, les administrateurs, les ministres, les savants. C'est une admirable légende qui s'écrit avec le ciseau et la pierre, et qui servira de digne préface au monument unique au monde dans lequel la France a rassemblé les œuvres les plus remarquables de tous les temps et de tous les pays. Nous reparlerons du buste de Visconti.

Le buste en marbre blanc de Mme de Mirbel que l'on dit d'une extrême ressemblance, et qu est l'œuvre de M. Dantan aîné, a depuis peu été placé dans le salon des miniaturistes du musée de chalcographie au Louvre. Mme de Mirbel, née à Cherbourg le 26 juillet 1796, a été enlevée aux arts le 30 août 1849.

Au palais de l'Industrie, quatre portes précédées chacune d'une sorte de couloir ou vestibule donnent accès dans la salle des panoramas et séparent la rotonde de la galerie circulaire. Deux de ces espaces ont été mis à la disposition de l'industrie privée, celui de l'ouest aux Français, celui de l'est aux exposants de la Grande-Bretagne. De beaux meubles et des échantillons d'argenterie galvanoplastiques remplissent le premier de ces emplacements; le second est d'une richesse extrême; les Anglais se sont plu à y réunir des pièces d'orfévrerie de haute valeur; des vases

de Minton, des meubles en bois de santal venant de l'Inde, des bronze d'Elkinton, etc., de l'ébénisterie incrustée.

L'un des plus remarquables tableaux de M. Schnetz, *le Vœu à la madone*, avait été donné à l'église Saint-Roch. L'artiste ayant vivement désiré que cet ouvrage fît partie du musée du Luxembourg, la fabrique de l'Église a consenti à un échange. M. Schnetz a exécuté un tableau de grande dimension représentant *le Christ et les enfants*. Cette nouvelle page a pris sa place dans la chapelle du Catéchisme.

La statue de Blaise Pascal vient d'être érigée au rez-de-chaussée de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, suivant la détermination qui avait été prise en souvenir des expériences sur la gravité des corps que le célèbre philosophe a faites dans cette tour. Nous avons eu occasion de dire dans notre livraison du 15 avril dernier, que cette statue de Blaise Pascal exécutée en marbre blanc, est l'ouvrage de M. Cavelier.

Le tableau de Mlle Rosa Bonheur, *le Marché aux chevaux*, a été vendu à un Anglais qui selon l'usage de bon nombre de ses compatriotes, ne réside pas en Angleterre, moyennant 2000 livres sterling, plus de 50 000 francs. Mlle Bonheur en a peint une copie réduite pour être gravée.

La séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres a eu lieu le 10 du mois dernier sous la présidence de M. Villemain. Pour ce qui concernait les antiquités de France, plusieurs médailles ent été décernées dans l'ordre ci-après : 1° à M. Viollet Leduc pour son ouvrage : *Essais sur l'architecture militaire au moyen âge;* 2° à M. Léon Glos, pour son mémoire : *Recherches sur les institutions municipales du centre de la France au moyen âge;* 3° la médaille sous ce numéro a été partagée entre M. Palu de Saint-Vincent, pour son *mémoire sur le chant grégorien*, et M. Hippeau, pour son ouvrage : l'*Abbaye de Saint-Etienne de Caen.* Une autre médaille provenant des libéralités de M. le général Carbuccia a été obtenue par M. le général Creully, pour divers mémoires sur les antiquités algériennes. Quant au prix Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, il a été maintenu à M. Ch. Weiss, auteur de l'*Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours*, et à M. Francisque Michel, auteur des *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent, et autres tissus précieux en Occident, principalement en France, pendant le moyen âge.*

Peu de jours après, le 14 août, la séance publique annuelle des cinq académies qui, jusqu'à présent, avait lieu le 25 octobre, a été tenue au palais Mazarin avec la solennité traditionnelle et sous la présidence de M. Ambroise Thomas. Entre autres lectures, on a remarqué celle de M. le duc de Luynes, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur le sarcophage d'un roi de Sidon, découvert à Saïda. M. Couder a traité du caractère dans les beaux-arts. La séance s'est terminée par la lecture d'une épître à Boileau sur les néologismes, par M. Viennet, de l'Académie française.

Après la distribution des prix du grand concours qui s'est effectué le 13 août, à la Sorbonne, S. E. M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes, suivi des quatre facultés et d'un nombreux cortége de magistrats et de membres de l'Université, est allé poser la première pierre du nouveau pavillon qui va compléter le monument dont Robert de Sorbon a eu la gloire d'être le fondateur en 1250. Les discours d'usage ont été prononcés ; ensuite M. Hippolyte Fortoul a placé dans une pierre préparée à cet effet une boîte renfermant une pièce de monnaie de chaque type et une médaille commémorative. Cette boîte, ayant été scellée, a été immédiatement recouverte par une première assise. Ce nouveau pavillon, qui par la suite doit servir d'entrée principale à la Sorbonne, sera élevé en regard du collége de France et lui fera parallèle. C'est là que passera la rue des Écoles; au-devant du collége de France et du nouveau pavillon, on doit réserver une place de quarante mètres de largeur pour dégager complétement les abords des deux édifices.

Le lendemain une autre cérémonie analogue s'est effectuée sous les auspices de M. le ministre de l'intérieur, aux lieux où doit s'élever l'asile impérial de Vincennes pour les ouvriers convalescents. A quatre heures de l'après-midi, S. E. M. Billaut est arrivée sur le terrain des travaux; M. Laval, architecte du futur monument, lui a présenté ses plans et dessins, le modèle de l'inscription gravée sur la pierre et la médaille commémorative. S. Exc. M. le ministre, après un discours de circonstance, a reçu des mains de M. Laval une boîte contenant une série de monnaies frappées au millésime de 1855 et à l'effigie de l'empereur Napoléon III; plus la médaille portant d'un côté l'effigie de Sa Majesté, et au revers l'inscription commémorative. La boîte a été déposée par M. Billaut dans une cavité pratiquée à cet effet au milieu de la pierre au-dessus de laquelle a été scellée une plaque de métal. Les bénédictions de l'Église ont complété cet imposant appareil.

M. Achille Jubinal, député au Corps législatif, membre du comité de rédaction de la Revue des Beaux-Arts, qui s'honore de le compter aussi au nombre de ses collaborateurs, vient de s'allier à une ancienne famille justement considérée dans la magistrature et dans les lettres; il a épousé Mlle Hortense de Saint-Albin, fille d'un des principaux fondateurs du *Constitutionnel*, et sœur de M. Hortensius de Saint-Albin, conseiller à la Cour impériale.

Sa Majesté l'Empereur, informé que la ville de la Flèche avait ouvert une souscription pour élever un monument à la mémoire d'Henri IV, a souscrit personnellement pour une somme de 3000 francs.

Le conseil général du département du Cher vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les arts et de son respect pour la mémoire des illustrations du pays, en décidant que les portraits en pied des hommes illustres de l'ancienne province du Berry seraient placés dans la salle des délibérations. La restauration de cette salle vient d'être complétement achevée. Les portraits désignés sont ceux du duc de Charost, de Bourdaloue, de Jacques Cœur, de Macdonald, de Cujas, de Thomas de La Thaumassière. Deux de ces tableaux, les premiers, ont été offerts au conseil général par M. le duc de Mortemart, président, et par M. Bourdaloue, adjoint au maire de Bourges.

L'ouverture de l'Exposition triennale d'Anvers s'est accomplie, conformément aux promesses du programme, le 12 du mois qui vient de finir. Le roi, désireux de donner une nouvelle preuve de ses sympathies pour les arts qui assignent à la Belgique une place si distinguée parmi les États européens, avait voulu présider en personne à cette inauguration. Arrivé dans la première partie de la journée à Anvers accompagné de ses enfants, le comte de Flandre et Mme la princesse Charlotte, Sa Majesté a été reçue à la gare du chemin de fer par M. Teichmann, gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville. A midi le souverain et sa famille entraient au palais académique, place de Meir, où les attendaient et leur ont respectueusement fait les honneurs de l'exposition les membres de la commission directrice, ayant à leur tête leur vice-président M. de Keyzer. Sa Majesté guidée par la commission et son chef, a parcouru le vestibule du Musée et les salles adjacentes où sont disposés les objets soumis au jugement public. On remarque surtout au Salon le tableau de M. Leyss : *Albert Durer à Anvers ;* des toiles d'un véritable mérite ont été envoyées de Paris par M. le baron Wappers. M. Portaels a montré cette fois une élévation de sentiment et un prestige de coloris que jusqu'à présent les connaisseurs étaient loin de lui soupçonner. Après ces noms et ces talents, il faut citer ceux de MM. Lies, Stroobant, de Senezcourt, de Knyff et autres. Sa Majesté ne s'est retirée qu'à deux heures.

La statuaire britannique vient de perdre un de ses artistes les plus distingués, M. Patrick Park, qui est mort dans sa quarante-huitième année, à Warrington, dans le Lancashire. M. Patrick Park n'était pas seulement un sculpteur, il avait encore, comme dessinateur et comme écrivain, obtenu de légitimes succès.

Henry de SAINT-DIDIER.

ALFIERI,

SES TRAGÉDIES ET SES LIVRES.

L'actualité donnée à la littérature italienne par les succès aussi persévérants que légitimes de Mme Ristori au théâtre de la place Ventadour, où depuis plusieurs mois cette éminente tragédienne attire la foule, surtout quand elle se montre sous les traits de la *Mirra;* cette actualité et ces succès prêteront peut-être quelque intérêt à l'imparfaite étude qui va suivre, sur le noble poëte que l'Italie place avec raison parmi les modernes au rang de Shakspeare en Angleterre, de Corneille et de Racine en France, de Lopez de Vega dans la Péninsule, de Schiller en Allemagne et dont les beaux vers inspirent si heureusement l'émule ou plutôt la sœur en art de Mlle Rachel.

Alfieri, il faut en convenir, est le génie le plus exceptionnel qui ait paru de l'autre côté des Alpes au déclin du XVIIIe siècle. Il n'est pas de biographie d'hommes illustres qui ne commence par l'éloge de la précocité de l'esprit de son héros; il est arrivé tout le contraire au Sophocle italien : à vingt-sept ans il ne savait qu'une chose, à savoir qu'il ne savait rien. Avec une volonté résolue on arrive à tout. Alfieri recommença donc ses études ; et par le classique le plus difficile, par le prince des lyriques latins, il prit un Horace sans commentaires ; il étudia ensuite mot par mot Sénèque et Salluste. Deux ans après il se mit à l'œuvre et dans la période des cinq années suivantes, il composa quatorze tragédies dont voici les titres : *Filippo. — Polinice. — Oreste. — Maria Stuarda. — Rosmunda. — Ottavia. — Timoleone. — Don Garzia. — La Congiura de' Pazzi. — Antigone. — Agamennone. — Virginia. — Merope. — Saül.*

Le grand poëte voyageait depuis deux ans, avec la détermination arrêtée de ne plus écrire, lorsqu'il advint que presque sans s'en apercevoir

il avait conçu trois autres tragédies : *Agide*. — *Sofonisba*. — *Mirra*. Aux deux premières de ces œuvres, Alfieri avait quelquefois rêvé, mais jamais son inspiration ne s'était fixée sur *Mirra* qu'il considérait de même que d'autres amours incestueuses, comme des sujets peu tragiques. Mais à ce propos l'illustre auteur raconte que les *Métamorphoses* d'Ovide lui étant tombées entre les mains, il lut cette chaude et divine allocution de *Mirra* à sa nourrice, qui l'émut jusqu'aux larmes et lui suggéra l'idée de la mettre en scène. Il ne s'illusionnait pas sur les difficultés de la réussite; ce furent néanmoins ces difficultés qui le poussèrent à la lutte et qui lui valurent le triomphe.

La tragédie de *Mirra* est en effet un prodige de l'art. Traiter un sujet de manière que le spectateur découvre de lui-même peu à peu les désirs du cœur enflammé et cependant très-pur de la plus malheureuse que coupable Mirra, sans qu'elle confie à d'autres, sans qu'elle s'avoue à elle-même une si criminelle passion, est à coup sûr le fait du génie. Il n'est pas de mères si rigides qu'elles soient sur le chapitre de la morale, qui hésitent à conduire leurs filles à la représentation de ce chef-d'œuvre incapable de fausser ou de flétrir les imaginations les plus tendres ou les plus promptes. Ce n'est qu'à la scène finale du dernier acte que la terrible verité se manifeste avec ces paroles de Mirra, répondant à son père qui la menace de lui retirer son amour :

« Da te morire io lungi?...
« Oh madre mia felice.... almen concesso
« A lei sarà.... di morire.... al tuo fianco....

« Moi, mourir loin de toi?... Bienheureuse est ma mère... elle, au moins pourra mourir auprès de toi. »

Les trois dernières compositions d'Alfieri ranimèrent dans sa belle âme le sentiment de la gloire. Les travaux consécutifs du poëte furent un panégyrique de Trajan sur le modèle de celui de Pline ; il traduisit Salluste, écrivit un livre intitulé *du Prince et des Lettres;* enfin n'ayant encore que trente-huit ans, toutes ses heures étaient employées à châtier et à finir un dialogue de *la Vertu méconnue*, un livre sur *la Tyrannie*, et des poésies : *l'Amérique libre*. Alfieri en était là de sa carrière poétique, littéraire et philosophique, lorsqu'il reçut de Paris une lettre par laquelle une dame de ses amies lui rendait compte du plaisir qu'elle avait éprouvé à voir et à entendre le *Brutus* de Voltaire à la Comédie-Française. Dix années auparavant, le poëte avait assisté à la représentation de cette pièce, mais il ne s'en souvenait guère, et pris d'une dédaigneuse émulation il répondit à l'admiratrice du patriarche de Ferney : « Quel Brutus que celui de Voltaire ! J'en composerai moi des Brutus ! la postérité dira plus tard si de tels sujets conviennent mieux à un homme de ma sorte, qu'à un Français issu de la plèbe, et qui soixante-dix années durant a signé : *Voltaire*, *gentilhomme ordinaire du roi*. »

Un assez long silence suivit cette réponse, mais ce silence ne devait pas être perdu pour le théâtre et pour les lettres. Simultanément Alfieri imagina les deux Brutus, tels qu'il les a produits. Dieu soit loué ! pour la troisième fois le poëte enfreignait son serment de ne plus écrire. De douze tragédies qui d'abord devaient seules exister, en voilà successivement dix-neuf.

Arrivé à Paris en 1787, Alfieri s'entend avec Didot aîné pour l'impression de toutes ses tragédies, et se loge en conséquence non loin de l'établissement du célèbre typographe, dans une riante et tranquille maison isolée sur le boulevard neuf du faubourg Saint-Germain au bout de la rue Montparnasse.

Alfieri fait l'éloge de Didot : il reconnaît que son éditeur était un homme passionné pour son art, très-soigneux d'ailleurs et suffisamment familiarisé avec la langue italienne. « Quant aux ouvriers de M. Didot, ajoute l'auteur de *Mirra*, ils m'ont rançonné et m'ont fait payer sans miséricorde, de la façon du monde la plus arbitraire, les moindres changements de mots. Étrange renversement de l'ordre logique des choses ! Il advient quelquefois au courant de la vie que l'on obtient honneur ou récompense en s'amendant ou en se perfectionnant, j'ai dû, moi, me résigner à de grosses dépenses pour réparer mes fautes. »

Un heureux hasard a mis en la possession de celui qui trace ces lignes, deux volumes d'épreuves de cette première édition des Œuvres d'Alfieri sorties des presses de Didot. Les volumes en question contiennent huit tragédies dont six inédites avec les corrections faites de la main de l'auteur et tous les arguments desdites tragédies. On y trouve en outre le sonnet autographe ci-après :

AVVISO AL LETTORE.

Di questi miei secondi error men gravi,
(Che pon di scusa quindi esser più degni)
Meglio era forse, ad annullarne i segni,
Ch io ne dessi a Vulcan solo le chiavi.

Pensando io pur, che potrian essi ai pravi
Giovar non meno che ai bennati ingegni,
A questi io vo' che il mio fallire insegni,
A quelli piaccia ed il lor fiel disgravi,

Non. che il tentar mio terzo anco non abbia
Mende assai, che i sagaci occhi sincéri
Scoprire altrui sapran con util rabbia;

Ma in questi carmi, agli stessi occhi mieri,
Troppo ancor rimanea d'antica scabbia.
Gran macchia son gli accumulati nei.

« Mieux eût valu peut-être anéantir dans les flammes l'existence de mes secondes erreurs, moins graves que les premières, et en conséquence plus dignes d'indulgence.

« Réfléchissant néanmoins que ces œuvres pourraient rendre quelque service aux mauvais esprits et aux cœurs bien placés, je désire qu'elles soient un enseignement pour ceux-ci, et que souriant à ceux-là, elles adoucissent leur amertume.

« Dans ma troisième tentative, je me suis, il est vrai, beaucoup rectifié, ce que découvriront, à coup sûr, avec une méchante joie, les yeux de lynx des détracteurs impitoyables.

« Mais de mon propre aveu, ces vers reflètent encore trop mon ancienne manière, et les petites souillures accumulées finissent par faire une grande tache. »

Pour les bibliographes et pour les curieux il y a à la fois un grand plaisir et un vif intérêt à examiner les innombrables modifications et changements indiqués de la main même de l'auteur, dans ses vers et sa prose, changements qui permettent de douter quelque peu des torts des ouvriers de Didot, rançonnant le poëte, à son dire, pour les plus légères retouches. L'ensemble de ces deux tomes d'épreuves constitue un trésor d'autant plus rare que, comme on sait, tous les manuscrits d'Alfieri ont été dispersés ou détruits lors de la première révolution française, sauf quelques-uns qui, grâce à la générosité de M. Xavier Fabre, peintre, enrichissent aujourd'hui le Musée de Montpellier.

N. di SANTO MANGO.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR.

Paris, 13 août 1855.

Je regrette, monsieur, que vous n'ayez pas été informé que le jour où l'Académie des Beaux-Arts a procédé au remplacement de M. Gauthier, dans la classe d'architecture, ainsi que l'a constaté la livraison de la Revue des Beaux-Arts du 1er août, l'École impériale des Beaux-Arts a aussi pourvu à son remplacement au jury d'architecture, et que j'ai été élu membre de ce jury, appelé à assister MM. les professeurs dans les jugements des concours de l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts.

J'ai l'assurance, monsieur, que votre impartialité considérera comme un devoir de réparer, par la publication de cette lettre, une omission certainement involontaire. Agréez, etc.

C. DOMMEY.

Architecte du Palais de Justice.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 546.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 17 août 1855.

La séance est ouverte à huit heures; M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 juillet dernier, lequel est adopté.

La correspondance comprend : 1° Les numéros des 21, 28 juillet et 4 août du journal anglais *The Builder*, envoyés comme d'usage à M. L. Moullat.

2° Le numéro de juin 1855 du journal de la Société impériale et centrale d'horticulture dont l'examen est confié à M. Vavin; ainsi qu'une brochure contenant la liste des membres de cette société au 1er juillet 1855, laquelle est déposée aux archives.

3° Les numéros 33 et 34 des mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. M. Pernot est chargé d'en faire un rapport.

4° Le numéro 5 des bulletins des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture, dont l'examen est confié à M. Vavin.

5° Une brochure ayant pour titre : Premier système pour la suppression du mouvement de lacet des voitures du chemin de fer, avec trois plans, par M. P. Van Schendel. M. Colombes est chargé de cet examen.

6° Plusieurs brochures ayant pour titres : Détermination mathématique du tableau représentant un marché à la Haye, et explication du dessin démonstratif du modèle de géographie descriptive, par M. Van Schendel. M. Paul Carpentier est chargé de rendre compte de cet ouvrage, et le surplus de ces brochures est distribué aux membres présents à la séance.

7° Une lettre de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, à l'effet de retirer l'exemplaire des mémoires de cette société publié en 1854. M. Martin est chargé de retirer ce volume.

M. Maillet donne lecture de son rapport sur les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Notre collègue fait remarquer que les sociétés des départements s'occupent particulièrement d'agriculture, quelquefois de sciences, rarement de peinture, de sculpture, d'architecture monumentale, plus rarement encore de poésie, bien qu'elle fasse partie des beaux-arts, ainsi que l'a très-bien établi notre illustre et regrettable ancien collè-

gue M. de Montabert. Ne pouvant présenter l'analyse des rapports contenus dans ce volume, M. Maillet déclare qu'ils offrent tous un véritable intérêt, et, en terminant son rapport, notre collègue rappelle d'une manière adroite la mort prématurée d'un architecte de mérite en s'exprimant ainsi: « Tous nous donnons des regrets à la perte d'Alexandre Bourla, rapporteur ordinaire des mémoires de la Société d'émulation de Cambrai; sa mort laisse dans la société un vide difficile à remplir, mais sa mémoire vivra parmi nous, et les monuments auxquels il a attaché son nom le rappelleront longtemps aux artistes à venir. » En terminant son rapport, M. Maillet mentionne avec distinction les publications de cette société correspondante et en propose le dépôt aux archives. Ces conclusions sont adoptées.

M. le président annonce la présence de deux membres correspondants qui, de passage à Paris, ont voulu se rapprocher de leurs collègues: ce sont M. Lecerf, à Thorigny-sur-Vire, l'un des fondateurs de la société, et M. Coudray-Maunier, auteur dramatique à Chartres, récemment admis au milieu de nous.

M. P. Carpentier rend compte de la visite de condoléance, faite auprès de Mme veuve Bourla, par la commission chargée de représenter la Société; ensuite un membre fait part de l'état maladif dans lequel se trouve notre honorable collègue M. Lacornée, architecte. La Société nomme M. Colombes à l'effet de le visiter en son nom.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 4 septembre.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 7 août dernier; 2° correspondance; 3° rapport de candidature; 4° nomination d'un membre du comité administratif en remplacement de M. Bourla, décédé; 5° Rapport de M. P. Carpentier sur les brochures déposées par M. Van Schendel; 6° rapport de M. Colombes sur l'ouvrage de M. Van Schendel au sujet des chemins de fer; 7° communication du bureau; 8° propositions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

L'HIVER OU LES CONTRASTES.

Lorsque le sombre hiver, de son manteau de glace,
Attriste nos climats,
Dans la nature, alors que tout éclat s'efface,
Paris prend ses ébats.

Eh! que lui font, grand Dieu! le deuil de nos campagnes,
La pâleur du soleil,
Ce blanc linceul, couvrant la plaine et les montagnes,
Et leur trop long sommeil?

Sur les monts désolés s'acharne la tempête,
Le vent siffle au hameau!...
La royale cité revêt habits de fête
Et danse un pas nouveau!...

Le rossignol a fui la branche sans verdure,
Le berceau des amours;
Lutèce, vieille reine à la jeune parure,
Chante ses plus beaux jours!

Dans ses salons dorés de légères fauvettes,
Aux gosiers ravissants,
Quand le parfum des fleurs embaume leurs toilettes,
Enchantent tous nos sens!

Le printemps de janvier est le seul que salue
La moderne Memphis;
Tous les trésors de l'autre éblouissent sa vue,
C'est un vrai Paradis!

Et là-bas tout est mort;... n'était quelques guirlandes,
Quelques légers festons,
Des réseaux vaporeux, comme dans les légendes,
Qui couvrent les buissons....

Le rosier, tout honteux d'avoir perdu ses charmes,
Ne peut se consoler:
A ses rameaux, la nuit, pendent de blanches larmes
Qu'au jour on voit couler!...

Ce limpide cristal condense la rosée,
Scintille au point du jour;
Des arbres transformés chaque branche frisée,
Leur donne des atours!...

Des panaches flottants, plus beaux que ceux des reines,
Étonnent les regards;
Les bosquets sont ornés plus que les porcelaines
De nos riches bazars....

Mais je parlais de mort, et c'est là de la vie!...
Trop fugitive, hélas!
Un rayon de soleil l'efface; il porte envie
A l'œuvre des frimas!...

Cependant à Paris l'art confond la nature,
Son talisman vainqueur
De plus d'une merveille embellit sa parure,
Tout cède à sa grandeur!

Le gaz a détrôné le grand flambeau céleste;
Sous des lambris d'azur,
Le jour en plein minuit; l'œil ébloui l'atteste!
Mais on cherche un air pur!...

La chaleur est factice et la brise se cache;...
Le plaisir est trop cher!
Tout est faux et menteur, et pourtant l'on s'attache
A ce brillant éclair!...

J. MARTIN d'Angers.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 17 août 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. Darjou adresse des remercîments au Comité à l'occasion du rapport qui a été fait sur ses travaux.

M. Auvray présente quelques observations relativement aux convocations des commissions. Après quelques mots d'explication de la part du président, M. Brévière insiste sur la nécessité de faire imprimer et distribuer à tous les sociétaires la liste des membres du Comité central avec leurs adresses. La proposition de M. Brévière est appuyée, et le bureau décide qu'il y sera pourvu.

M. Lazerges prend la parole pour expliquer les motifs de son absence des séances du Comité. Notre honorable collègue déclare que ces motifs sont purement accidentels, et qu'à l'avenir il espère se montrer plus assidu. Cette communication est accueillie avec satisfaction par le Comité, qui est heureux de conserver dans ses rangs un artiste aussi distingué et aussi dévoué.

Le secrétaire général donne lecture de la correspondance qui se compose : 1° d'une lettre de M Georges Guénot, rédacteur en chef de la Revue des Beaux-Arts. Répondant aux sentiments de bonne confraternité exprimés par le président du Comité central, l'honorable écrivain remercie vivement le Comité dans la personne de son président des témoignages de sympathie et de bon accord qui existent entre le Comité central des artistes et la Revue des Beaux-Arts. Le Comité, en applaudissant à la lettre de M. Georges Guénot, s'associe pleinement à l'échange courtois de bons procédés qui ne peuvent que fortifier et rendre durables des rapports qu'il est du devoir de tous de faire tourner au profit de l'art, qui est la cause commune du Comité et de son intelligent organe la Revue des Beaux Arts; 2° lettre de M. Louis Garneray, par laquelle notre vénérable collègue remercie le Comité de l'honneur qui lui est annoncé par la circulaire relative au renouvellement du bureau. M. Garneray annonce qu'une maladie cruelle le tient forcément éloigné du Comité et l'oblige à décliner toute fonction active qu'il ne pourrait remplir. On verra plus loin comment le Comité central des artistes a cru devoir répondre aux scrupules de notre honorable collègue; 3° lettre de Mme veuve Van-Tenac au sujet des offres faites au Comité par quelques membres touchant le tombeau de son ancien président. Sur les observations de M. Charreau père, le Comité charge M. le président de répondre à madame veuve Van-Tenac.

M. L. Schaal propose qu'un travail d'ensemble soit fait sur les travaux de ceux des membres du Comité central qui ont des œuvres à l'Exposition universelle. Ce sont MM. Klagmann, Liénard, Fourdinois, H. Henry, Dussauce et Clerget. La proposition est adoptée, et une commission composée de MM. Lazerges, Brévière et Guilletat est chargée de ce travail.

M. Darjou, selon la promesse qu'il en avait faite, soumet au Comité quelques spécimens de peinture sur photographie; ces spécimens paraissent très-satisfaisants, autant que la lumière des lampes permet d'apprécier des travaux de peinture, et la commission qui a déjà rendu compte des travaux de M. Darjou est chargée de l'examen de ces peintures.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement intégral du bureau. Le secrétaire général fait connaître que M. Saugrin, artiste photographe, récemment élu, est présent à la séance.

A l'occasion de la circulaire qui a été adressée à tous les membres du Comité au sujet des élections, M. Paul Charreau, par des paroles pleines de convenance et de dignité, exprime la surprise dont il a été saisi en voyant poser sa candidature comme président, alors que le président ne devait point être remplacé. L'honorable collègue déclare faire la même observation à l'égard de la candidature de son fils comme secrétaire général. Le président prend la parole pour dire que lui seul a pris l'initiative de la liste qui a été proposée; il s'est inspiré de la nécessité de retremper le bureau par de nouvelles et radicales élections; au surplus, il s'en rapporte à la sagesse du Comité qui seul est juge de la question.

Une discussion s'engage entre plusieurs membres; il en résulte que l'on décide qu'il faut se conformer aux statuts qui confèrent le titre de président pour trois années. Quant aux autres fonctions, le scrutin en décidera.

L'on procède aux votes.

Voici le résultat du scrutin :

Président, M. S. Chaumier;

Vice-présidents, MM. Lazerges et Charreau père;

Président d'honneur, M. L. Garneray;

Secrétaire général, M. Clerget;

Secrétaires adjoints, MM. Brévière, Carlier et L. Schaal;

Trésorier perpétuel, M. Minet;

Archiviste, M. Bellier de La Chavignerie;

Membres du conseil d'administration, MM. Dussauce, Klagmann, L. Auvray, Lescuyer.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du 7 septembre.

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° communication et lecture du projet de M. Lazerges.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. — OPÉRA-COMIQUE : Représentations officielles. — ITALIENS : la compagnie. — THÉATRE-LYRIQUE : ouvrages en répétition. — VAUDEVILLE : *le Cousin Verdure*. — VARIÉTÉS : *la Femme qui mord; le Pâté de canards*. — PALAIS-ROYAL : *les Précieux*. — GYMNASE : *Un poëte inconnu*. — CIRQUE IMPÉRIAL : *Histoire de Paris*.

Deux représentations en l'honneur de la reine d'Angleterre ont eu lieu sur nos deux premières scènes lyriques : à l'Opéra, un intermède vocal suivi du ballet de la *Fonti*; à l'Opéra-Comique, *Haydée*. Il faut dire que les choses ont mieux marché rue Lepelletier qu'à la salle Favart, mais pour des motifs tout à fait indépendants de la volonté de la direction et des artistes. Par ordre expédié des Tuileries, le premier acte d'*Haydée* a été joué avant la venue de l'Empereur et de ses augustes hôtes, qui ne sont entrés dans leur loge que pour le second acte. Ajoutons que des coupures avaient été pratiquées çà et là au courant de la partition, afin que le spectacle fût terminé avant onze heures. D'autre part, le prix des places avait été augmenté : les fauteuils d'orchestre et de balcon coûtaient 25 francs; les places de parterre se payaient 12 francs. La recette s'est élevée, à ce qu'on assure, au chiffre de 20 000 francs. Quelques spectateurs ont trouvé qu'ils n'en avaient pas pour leur argent. Ces deux soirées à l'Académie impériale et à l'Opéra-Comique n'en ont pas moins été très-brillantes.

Il n'est plus question de la retraite de M. Crosnier, administrateur général de l'Opéra; Mme Cerrito est revenue de Londres, après quatre mois d'un fatigant service à Covent-Garden.

On prépare au théâtre de M. Émile Perrin un acte ayant pour titre *Deucalion et Pyrrha*, dont la musique a été composée par M. Monfort sur un livret de MM. Barbier et Carré. Après cet ouvrage, viendra un opéra en deux actes de M. Adolphe Adam. Il est aussi question d'une partition nouvelle à quatre personnages que M. Meyerbeer achèverait en ce moment dans sa retraite de Spa.

La réouverture du Théâtre-Italien est fixée au 1er octobre. Voici le tableau de la troupe engagée par le nouveau directeur, M. Calzado : cantatrices, Mmes Giulia Grisi, Virginia Boccabadati, Claudina Fiorentini, Virginia Penco et Adélaïde Borghi-Mamo; ténors, MM. Mario, Emmanuel, Carion, P. Mongini, Lorenzo Salvi; barytons, Everardi, Francesco Graziani; basse, Francesco Angelini; bouffe, Giovanni Zucchini. M. Everardi n'est pas Français comme l'ont imprimé quelques journaux, il est Belge; mais il a fait son éducation musicale à notre Conservatoire. M. Calzado a augmenté le personnel des chœurs. Les répétitions commenceront le 1er septembre.

Le Théâtre-Lyrique a mis à l'étude une nouvelle production en trois actes de M. Gevaert, intitulée *les Lavandières de Santarem*. Le rôle principal sera chanté par Mme Lauters. On a repris sur la même scène les répétitions de *la Nuit à Séville*, poëme de MM. de Beaumont et Vuitter, dont la musique est de M. Frédéric Barbier. Cet opéra sera un des premiers qui inaugureront la réouverture.

Durant le mois d'août qui vient de finir, on a joué avec plus ou moins de réussite, au Vaudeville, *le Cousin Verdure*, petit acte de MM. Pierre Zaccone et Pommereux qui en vaut bien d'autres; aux Variétés, un autre acte de M. Blum : *la Femme qui mord*, où MM. Leclère, Ch. Perey et Mlle Bader font assaut de comique; puis *le Pâté de canards*, par MM. Lévis et Dutertre pour Heuzey et Mme Génot qui s'en tirent de leur mieux; au Palais-Royal *les Précieux*, vaudeville en un acte, par MM. Labiche, Marc Michel et Lefranc, une de ces pochades familières à l'endroit et qui a autant d'interprètes qu'elle compte d'auteurs : un ténor sans voix, un rapin et un poëte méconnu. Ces trois personnages sont MM. Grassot, Brasseur et Luguet. Comment ne pas rire avec de tels compères? Au Gymnase enfin, on a donné trois actes en vers de M. Arthur Pellion, *Un poëte inconnu*, comédie inspirée à son auteur par un épisode fort contestable de la vie de Racine sollicitant, au début de sa carrière, les conseils et la protection de Molière. Il n'y a peut-être pas dans cette aventure une dose d'intérêt en rapport avec le développement de trois actes. M. Pellion rachète ce défaut par de spirituels détails et surtout par le soin extrême de son style.

Après trente représentations et plus du drame de *Paris* à la Porte-Saint-Martin, un procès s'est engagé entre M. Paul Meurice qui ne veut pas que son nom paraisse sur l'affiche parce que, dit-il, on a mutilé son ouvrage, et M. Marc Fournier, directeur du théâtre, qui prétend que surtout, en face du succès obtenu, il n'a fait qu'user d'un droit qui est le sien. Le tribunal, après avoir entendu les avocats, a donné gain de cause à M. Marc Fournier. Par contre, l'*Histoire de Paris*, par MM. Théodore Barrière et Henri de Kock, continue à attirer le public au Cirque-Impérial, bien que ses quinze tableaux qui forment la première partie de l'œuvre, ne soient pas d'une clarté et d'un intérêt toujours soutenu. On remarque cependant les tableaux de la Cour des Miracles et du Jeu de Paume ainsi que la grande scène de l'hôtel de Soissons; les décors, la mise en scène, les costumes, les intermèdes chorégraphiques, méritent aussi de fixer l'attention. La seconde partie de la pièce du Cirque, qui n'est pas sans quelque analogie avec celle de la Porte-Saint-Martin, retracera la période napoléonienne; ce sera pour le Cirque, s'il en a besoin, une excellente occasion de prendre sa revanche.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er septembre.

— Les croix de la Légion d'honneur accordées au civil en commémoration de l'anniversaire du 15 août, ont peu favorisé les arts et les lettres. Dans les attributions du ministère d'État, ont été promus au rang d'officiers M. Alfred Blanche, secrétaire général de ce département et le compositeur Verdi; dans celles du ministère de l'instruction publique a été nommé chevalier, M. Jules Le Fevre-Deumier, prosateur et poëte d'une incontestable valeur qui a rempli jusqu'en 1853 d'importantes fonctions dans la spécialité des lettres et des arts de la maison du souverain, fonctions dont il n'a profité que pour servir les peintres, les statuaires et les écrivains. M. Jules Le Fevre-Deumier est aujourd'hui bibliothécaire de S. M. l'Empereur.

— Les expositions publiques des grands concours à l'école impériale des Beaux-Arts, auront lieu ce mois-ci dans l'ordre suivant : *Sculpture:* les 5, 6 et 7 septembre. Le jugement académique sera prononcé le 8. — *Architecture:* les 12, 13 et 14. Jugement le 15. — *Gravure en médailles et pierres fines :* les 19, 20 et 21 septembre Jugement le 22. — *Peinture historique:* les 26, 27 et 28 septembre. Jugement le 29. — Les produits de ces concours, complétés par les envois de Rome, seront exposés simultanément du 30 septembre au 6 octobre, jour où se tiendra à l'Institut la séance solennelle de couronnement.

— La *chapelle de Sainte-Geneviève* que vient de finir à l'église Saint-Eustache M. A. Pichon, peintre dont le talent se prête surtout aux inspirations religieuses, a été ouverte aux amateurs et aux personnes munies d'invitations de l'artiste, durant la seconde moitié de la semaine dernière, avant que les échafaudages fussent enlevés et le saint lieu livré à la dévotion et au jugement de la foule.

— Les travaux de restauration de l'hôtel des Monnaies sont terminés. On a bruni et redoré les grilles et rétabli l'écusson fleurdelisé avec ses supports, qui domine la porte centrale.

— Un des maîtres de l'école française qui ont le plus honorablement représenté la peinture d'histoire, Jean-Baptiste-Auguste Vinchon, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de beaucoup d'excellents tableaux, est mort le 16 août dernier dans la soixante-neuvième année de son âge, à Ems, duché de Nassau, où il s'était rendu avec l'espoir de rétablir sa santé, compromise par le travail. Les dépouilles du regrettable artiste ont été rapportées en France, et le 23 du même mois, un service funèbre a été célébré à sa mémoire dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

— L'industrie si essentiellement française des pianos a été, à peu d'intervalle, frappée de deux coups sensibles dans la personne des artistes que l'on considérait à bon droit comme ses chefs. Ignace Pleyel n'a précédé que de quelques mois dans la tombe Pierre Érard, qui vient à son tour d'y descendre. Les obsèques du célèbre facteur ont eu lieu à Passy : une messe en musique de M. Dietsch a été exécutée à l'église de la commune; M. Alexis Dupont a chanté les solis. Le char funèbre, suivi d'un cortége où se remarquait un grand nombre d'illustrations, a pris ensuite le chemin de Paris, où un second service a été célébré aux Petits-Pères, paroisse du défunt, dont les restes mortels ont été déposés au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de la famille Érard, voisin de la sépulture de Boïeldieu.

— On parle de la prochaine publication d'un volume renfermant les œuvres posthumes de Mme Émile de Girardin, qui seraient éditées avec beaucoup de soin et de luxe.

— Un recueil de Nouvelles qui ne peuvent manquer d'offrir une attachante lecture, étant l'œuvre de M. Méry, sera sous peu mis en vente; ce volume aura pour titre les *Nuits parisiennes*.

MATHIEU KESSELS,

SCULPTEUR DE MAESTRICHT.

Né à Maestricht le 20 mai 1784, de Joachim Kessels et de Marguerite Caniels, Mathieu Kessels était le plus jeune de quatre frères; le premier, Guillaume, est devenu un habile architecte; le second, mort très-jeune, s'était distingué dans la sculpture en bois; le troisième, Henri, élève de Breguet, occupe un rang distingué dans la haute horlogerie astronomique et marine. Les quatre fils étaient encore jeunes, et Mathieu, le dernier, avait à peine six ans lorsqu'ils eurent le malheur de perdre leur père. Après la mort de son époux, Marguerite Kessels se retira auprès de ses parents, et ses enfants l'y suivirent. Mathieu y demeura quelques années et fut témoin des désastres de la guerre qui firent une impression ineffaçable sur son esprit; plus tard il fut envoyé à Venlo par un de ses oncles, pour apprendre l'orfévrerie, et de là, pour faire plus de progrès dans cet art, il se rendit à Paris. C'est dans cette ville que Mathieu Kessels commença à apprendre le dessin et qu'il fréquenta l'école des Beaux-Arts.

L'étude des formes lui plut extrêmement, et il s'y livra avec tant d'ardeur que sa santé en fut altérée; il partit alors de Paris, et se rendit à Hambourg auprès de son frère Guillaume; il n'y resta que peu de temps, et partit pour Saint-Pétersbourg, où il demeura depuis 1806 jusqu'à 1814. Pendant ce séjour de huit ans, Kessels s'occupa principalement à modeler et à ciseler des statuettes de tout genre, en cire et en argent, et dans ses premiers ouvrages il laissa entrevoir la hauteur de talent qu'il atteindrait plus tard.

Après les événements de 1815, Kessels voulut revoir sa patrie, où il montra, par des compositions et des portraits habilement exécutés, que son absence avait été remplie par le travail; il ne fit pas un long séjour à Maestricht, où il eut toutefois le temps d'exécuter des portraits et des statuettes en cire, et de modeler, au dire d'Immerseel, une composition allégorique symbolisant l'union entre le prince des Pays-Bas, qui a été Guillaume II, et la grande-duchesse de Russie, Anna Paulowna, aujourd'hui reine douairière de la Néerlande. Kessels retourna ensuite à Paris, où il fut un des élèves les plus assidus de l'atelier de Girodet.

L'artiste avait alors trente ans, et depuis longtemps, comme toute âme passionnée pour les arts ou les lettres, il aspirait à voir l'Italie. Arrivé à Rome, il est profondément ému par tout ce qui s'offre à ses yeux, et il sent jaillir avec impétuosité dans son âme le désir ardent de travailler de toutes ses forces à produire un ouvrage de mérite. Reçu dans l'atelier du célèbre Thorwaldsen, il s'y montre si docile, si infatigable, que son maître lui confie l'exécution en marbre de deux bas-reliefs devenus très-populaires, et représentant *le Jour* et *la Nuit*.

En 1819, Canova avait établi un concours de sculpture à Rome : Kessels se mit au nombre des concurrents, et sa statue de *Saint Sébastien percé de flèches* fut couronnée par l'Académie de Saint-Luc, qui en loua surtout la belle et franche exécution. A l'occasion de ce succès, Kessels reçut du conseil de régence de Maestricht, sa ville natale, une lettre très-flatteuse, accompagnée d'une boîte en or avec cette inscription : TRAJECTUM AD MOSAM M. KESSELS SCULPTORI OVANTI ROMÆ ANNO 1819.

Encouragé par ces succès, le sculpteur en-

treprit plusieurs ouvrages : il fit pour le duc d'Albe un petit *Discobole couché*, remarquable surtout comme étude de nature. Dans un autre *Discobole*, également couché, mais de grandeur naturelle, il y a, outre la vérité des formes et du mouvement, un style beaucoup plus élevé ; cette statue, admirée des connaisseurs, a été exécutée pour M. Labouchère, de Londres. Kessels fit ensuite, pour le gouvernement des Pays-Bas, un *Mars au repos*, statue colossale en marbre qui fut placée à Laeken, et qui lui valut la croix de l'ordre du Lion belgique ; mais c'est à tort qu'Immerseel dit, dans sa *Biographie des Artistes néerlandais*, que cette statue fut couronnée dans un concours, et que le roi des Pays-Bas alloua, à ce propos, une pension annuelle de 1200 florins à son auteur.

Désormais rassuré sur son avenir, Kessels pensa à se marier, et en 1820 il épousa une jeune personne de dix-huit ans, fille d'un ancien attaché à l'administration de l'armée d'Italie. M. Gerardi, dans la biographie de Kessels qu'il a publiée en italien, nous montre l'artiste heureux dans sa vie intérieure. Quoi qu'il en soit, un des ouvrages les plus goûtés du statuaire est son *Discobole debout* lançant le disque. M. Gerardi, dans l'ouvrage précité, dit que par cette œuvre, plus grande que nature, faite pour le duc de Devonshire, l'auteur prouva non-seulement qu'il connaissait l'art grec, mais qu'il savait en saisir les beautés les plus cachées, et les rendre siennes sans la moindre ombre d'imitation. Pour le baron de Vinck, de Wustwezel, près d'Anvers, Kessels fit une sculpture représentant une *femme pleurant sur une urne*, d'un caractère simple et touchant. Le même amateur acquit de lui un *Christ à la colonne*, figure qui respire une sereine humilité. Kessels fit ensuite pour M. Jenisch, sénateur de Hambourg, un *génie funèbre*, d'une tristesse pleine de vérité et de grâce.

En 1828, M. le comte de Celles, ambassadeur des Pays-Bas près le saint-siége, ayant perdu sa compagne, inconsolable de la mort de sa fille, arrivée peu auparavant, chargea Kessels de faire un mausolée digne de sa perte. Dans l'église Saint-Julien des Belges, à Rome, l'artiste a érigé pour la comtesse de Celles ce monument qu'on ne peut voir sans être ému : sur un sarcophage en marbre de Porto-Venere, on aperçoit une jeune femme étendue sur sa couche ; elle presse un crucifix sur son cœur, et, la tête se relevant un peu, elle contemple, avec un sourire et un regard qui bientôt ne seront plus que célestes, sa fille bien-aimée qu'elle avait perdue, qui lui apparaît sous la forme d'un ange et lui montre le chemin du ciel.

A ce grand travail, que ceux-là seuls qui l'ont vu exécuté en marbre peuvent entièrement apprécier, à cette œuvre religieuse où se reflète autant de sensibilité que d'imagination, succédèrent quelques ouvrages mythologiques que Kessels sut également traiter avec talent. *L'Amour aiguisant ses flèches* est rempli de finesse ; la *Vénus* est aussi une figure aux formes pures et gracieuses. Le *Cupidon* est la propriété de M. Munter, d'Amsterdam, et la *Vénus* est celle du duc de Pembroke, pour lequel Kessels fit aussi un charmant petit *Discobole* lançant le disque.

Kessels a ainsi donné la preuve que son talent pouvait se plier à divers genres : il a bien traité les sujets profanes et les sujets religieux ; cependant ce sont ces derniers qu'il aimait le plus ; il y travaillait avec un grand élan. Le sculpteur a exécuté pour le comte Potoski deux bustes de forme colossale, l'un représentant le Christ, l'autre la sainte Vierge. On considère encore comme une de ses meilleures œuvres le bas-relief de *la Face du Christ*.

Parmi les compositions en terre cuite, *les quatre Évangélistes* méritent une attention spéciale, de même que le beau groupe représentant *le Christ mort*, sur lequel la Vierge gémit, tandis qu'un ange presse avec tendresse la main du divin martyr. Une autre *Pietà* en plâtre, où la Madone est représentée au moment où elle revoit pour la première fois le corps inanimé de son fils, est pleine d'une sainte expression. Mais l'œuvre capitale et malheureusement la dernière de Kessels, est *la Scène du Déluge*, qu'il exécuta en marbre pour M. Jones, amateur distingué.

Kessels exécuta encore, à la fin de sa vie,

une figure en terre cuite représentant *l'Archange Saint-Michel* terrassant l'hydre du doute et de l'anarchie, et tenant à la main le glaive flamboyant. Ce groupe, qu'on avait le projet de faire reproduire en marbre pour l'église Sainte-Gudule, offre un remarquable ensemble.

Dès 1833, Kessels avait commencé à souffrir d'une lente inflammation de poitrine. Les saignées furent ordonnées, mais l'une d'elles pratiquée maladroitement produisit des accidents graves, suivis de grandes souffrances; le bras ne guérit jamais complétement. L'artiste espérait reprendre ses travaux lorsqu'il fut atteint d'une affection organique, suivie d'un commencement d'hydropisie de poitrine. Tous les remèdes furent inefficaces : et le 3 mars 1836, âgé de cinquante un ans, il rendit le dernier soupir. Le soir du jour suivant la dépouille mortelle du sculpteur fut transportée à l'église des SS. Vincent et Anastase où furent célébrées, le lendemain, les funérailles auxquelles assistèrent spontanément les académiciens de Saint-Luc. La messe de *Requiem* terminée, le corps de Mathieu Kessels fut transporté à l'église Saint-Julien des Belges, où il repose maintenant non loin du mausolée élevé par son ciseau à la comtesse de Celles.

Mathieu Kessels avait le cœur trop haut placé pour rechercher les faveurs ou pour briguer les commandes, ce qui n'empêcha pas toutefois les amateurs, les compagnies artistiques et les gouvernements d'apprécier son mérite et de rendre hommage à son talent. L'Académie de Saint-Luc l'avait nommé, en 1829, académicien de mérite résidant; l'Institut des Pays-Bas, les Académies des Beaux-Arts d'Anvers et d'Amsterdam tinrent à honneur de le compter au nombre de leurs membres. Aussi le noble artiste avait-il toujours eu un profond attachement pour son pays, où il désirait beaucoup revenir, ayant en effet accepté les fonctions de professeur de sculpture à l'Académie de Bruxelles, que le gouvernement du roi Léopold lui avait offertes, avec des honoraires considérables, quand la mort l'a surpris pour ainsi dire à l'heure du départ. La veuve de Mathieu Kessels a cru agir selon le vœu de son époux en acceptant les conditions auxquelles le gouvernement belge a subordonné l'achat des ouvrages composant le *Studio* du sculpteur, dont le nombre s'élève à soixante-treize, divisés en trois catégories : *Plâtres-modèles*, vingt-cinq numéros; *Sculptures en marbre*, dix numéros; *Esquisses*, trente-huit numéros.

Le statuaire était à peine descendu dans la tombe, qu'à la fin de mars 1836, une proposition était faite au conseil de régence de Maestricht, en vue de lui ériger un monument dans sa ville natale. Cette généreuse pensée n'a malheureusement pas eu de suite. En Belgique, un admirateur dévoué de l'artiste, M. l'abbé Vischers, curé de Saint-André à Anvers, avait formé le projet d'élever un tombeau à Mathieu Kessels, dans l'église Saint-Julien des Belges à Rome; il n'a plus été question de ce projet depuis 1840, époque à laquelle M. le comte d'Oultremont, ambassadeur du roi Léopold, a quitté la métropole de la catholicité.

M. A. SCHÆPKENS,
Sculpteur.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

HUITIÈME ARTICLE.

PEINTURE MIXTE ET PEINTURE DE GENRE.

MM. Hébert, — Rodolphe Lehmann, — Hamon, — Toulmouche, — Jobbé Duval, — Bouguereau, — Garipuy, — Picou, — Isambert, — Mazerolle, — Moreau, — Chassériau, — Delaborde, — Henri Scheffer, — Fichel, — Fauvelet, — Chavet, — Plassan, — Meissonnier, — Penguilly, — Célestin Nanteuil, — J. Thierry, — Isabey, — Cam. Roqueplan, — Gendron, — Trayer, — Bonvin, — Steinheil, — Billotte, — Dubasty, — Frère, — Villain, — Horsin-Déon, — Mlle Thévenin, — Chaplin, — H. Lafon, — Guillemin, — Fratin, — Roehn fils.

« Tout a été dit, » écrivait La Bruyère, ce qui ne l'a pas empêché de produire un livre original. Le dernier mot de la peinture classique a été donné par les maîtres de la Renaissance ita-

lienne, et c'est peut-être pour cela que Hébert a trouvé une autre forme de la vérité. Grand prix de Rome, ses études le condamnaient à reprendre comme tant d'autres cette route ingrate qui part de la Sixtine ou des Loges pour aboutir devant une commande officielle, et à rapporter sur quelque muraille un souvenir affaibli de la tradition. Espérance médiocre! Hébert regarda les maîtres et se demanda si c'était la peine imposée à tous les hommes nouveaux de refaire incessamment ce qui ne saurait être recommencé; il regarda la nature vivante et se demanda si l'inspiration du peintre ne lui venait pas du plaisir de ses yeux. Il s'est répondu en restant à Rome.

Réaliste d'un genre particulier, Hébert ne supprime de la peinture ni l'idéal, ni la poésie, ni la beauté douloureuse et touchante; il les demande à la réalité. Il choisit la réalité, voilà tout. Courbet choisit de même, quoi qu'il en ait. Seulement chacun choisit selon ses goûts. Hébert ne trouve pas la nature assez délicate ou assez noble en France. Courbet aurait peur de ne pas la trouver assez laide et assez triviale en Italie.

Deux enfants, deux jeunes filles du royaume de Naples viennent de puiser de l'eau dans la montagne. Elles remontent le sentier taillé dans le granit. L'une est déjà arrivée au sommet du chemin; l'autre la suit et ne se montre pas encore tout entière. Pour Hébert, c'est le sujet d'un tableau; mais ce tableau saisit le spectateur et lui rappelle le vers célèbre d'André Chénier:

> Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques.

La forme antique y enveloppe la vie nouvelle ou plutôt la réalité moderne; la misère des temps déchus y garde encore le signe impérissable de son origine. Les deux sœurs se lèvent parmi les rochers; on croirait voir se lever deux jeunes Choéphores en avant de la théorie. Leurs bras souples et égaux soutiennent l'amphore au-dessus de leurs têtes; la robe étroite descend devant elles avec deux plis droits et profonds; les pieds se posent hardiment dans les sandales. Apparition charmante! Vision aussitôt attristée! L'illusion n'a duré qu'un moment. Ces sandales sont un lambeau de cuir renoué autour d'un haillon; l'amphore est une faïence brune avec un brin d'arabesque verte. Il n'y a plus de Choéphores, il n'y a que deux pauvres filles qui viennent de laver leur linge à quelque source, sérieuses et timides, souffrantes, brûlées de cette fièvre implacable à laquelle Rome païenne avait consacré trois temples; petites, mais bien posées sur leur piédestal de granit; indigentes, mais fières comme des reines détrônées.

Dignité originelle à travers l'humble réalité, le vrai dans son propre mirage et dans l'illusion du vrai, c'est là le point exquis. Un peu plus en deçà, un peu plus au delà, il y a trop d'un côté ou de l'autre, et l'effet me semble forcé dans *Crescenza*.

En Italie, le succès de *Crescenza* a été bien plus grand que celui des deux lavandières sur la montagne. Tout le monde connaît la petite fille du couvent de San Germano. Si le tableau n'était pas une œuvre supérieure, il serait comme le tableau du naufragé romain, il pourrait servir d'enseigne à cette profonde misère. L'enseigne a été trouvée admirable, je le crois bien; la pitié s'est émue jusqu'à l'enthousiasme et s'est nourrie avidement de cette navrante réalité. Pour nous, elle passe un peu la mesure. Peut-être maintenant la lumière diffuse qui éclaire trop bien l'intérieur des salles de l'Exposition n'en éclaire-t-elle pas assez les murailles. Peut-être le jour a-t-il changé la physionomie du tableau; ici, l'aspect est triste et monotone, tout le sujet se fond dans une teinte de sépia où se délaye elle-même la pauvre enfant languissante avec son regard vague et ses membres atrophiés. Sur un pareil portrait, un médecin étudierait le mal comme sur la nature. C'est excellent, mais cela touche aux limites de la pathologie. J'aime mieux *les Filles d'Alvito*. Elles ont la vérité, elles ont le charme, elles ont la grâce sauvage et la vie; peinture pleine de prestige, qui fuit, qui tourne à l'œil, qui prend bien l'ombre et la lumière, peinture solide, du relief le plus certain et le plus assoupli à la fois, la plus achevée et la plus réussie qui ait été mise à ce concours universel de la peinture.

Je suis en Italie et j'y reste; mais ce n'est plus l'Italie d'Hébert, ni celle de M. Schnetz; ce serait plutôt celle de Léopold Robert avec moins de vigueur et d'austérité, plus de grâce et de fin mensonge. Ici, le mensonge était nécessaire. Rodolphe Lehmann ne traduit pas la nature, il traduit un roman, une élégie, la *Graziella* de Lamartine, et j'ai bien envie de laisser au poëte le soin de louer son élégant traducteur. J'ai là une lettre que M. de Lamartine a écrite à Rodolphe Lehmann. La citerai-je? Et pourquoi non? Une lettre du grand écrivain perdue dans ces humbles articles sur l'Exposition, c'est une perle que j'y cache et que les chercheurs de trésors y trouveront un jour. Remarquez bien que le poëte n'y parle pas seulement du tableau, il y parle de Graziella et de lui-même. « Monsieur, dit-il, je vous dois le plus grand service qu'un écrivain à la plume puisse devoir à un écrivain au pinceau, celui d'avoir compris, senti, accueilli une de ses pensées de jeunesse et de l'avoir illustrée ensuite en

lui donnant la forme, la couleur, la vie d'un autre art. Graziella n'était qu'un songe; grâce à vous, elle devient une réalité. Quand je dis songe, je parle métaphoriquement; car rien dans cette page de ma vie n'est imaginaire que le nom. L'impression que j'ai éprouvée en me retrouvant moi-même en scène, à côté d'un souvenir ainsi ressuscité, aurait été, je n'en doute pas, une impression rémunérante aussi pour vous-même. Vous auriez vu votre puissance de talent dans mon attitude et dans mes yeux. Je retourne ce matin au salon uniquement pour vous revoir.... Je suis pauvre, mais je verrais avec bien des regrets passer ce tableau en d'autres mains que les miennes.... Mais ce que je dirai avec bonheur, tout haut et toujours, c'est le plaisir que vous m'avez donné et la reconnaissance qui s'associe à mon admiration. »

Remplissez les lacunes par des éloges que je n'ai pas dû reproduire parce qu'ils ne sont que des éloges. Pour revenir à l'histoire, le tableau de Rodolphe Lehmann était un tableau commandé : il ne pouvait donc plus appartenir à M. de Lamartine; mais je comprends que le poëte ait aimé l'œuvre du peintre, ou plutôt qu'il se soit aimé dans ce portrait de fantaisie dont l'artifice ingénieux, s'il ne lui ressemble pas fidèlement, ne ressemble pourtant qu'à lui-même. Jeunesse et beauté pure, l'attitude de l'ange inspiré, le calme religieux des premières méditations, sur la tête le bonnet du pêcheur qui rappelle Masaniello et l'ombre de la république, sur les épaules le manteau de Socrate ou du pèlerin, sous le pied la sandale de la muse ionienne; derrière ce doux et solennel adolescent qui lit, le ciel sans un nuage, la mer sans une ride; à ses côtés, Graziella confiante, attirée, une larme au bord de ses grands yeux, respirant comme un parfum la parole du poëte inconnu : c'était plus qu'il ne faut sans doute pour charmer en le flattant l'auteur de *Raphaël* et des *Confidences;* c'est assez pour intéresser vivement le simple spectateur, pour lui laisser dans l'esprit une impression délicate, pour racheter çà et là une touche molle, l'enfant embrouillé auprès de sa mère et la teinte de mauve rougie qui se répand sur tout le tableau.

Je sens bien la finesse du talent d'Hamon; mais j'aime les fantaisies particulières quand elles cherchent, et non pas quand elles se sont trouvées. Hamon a eu le bonheur et le malheur de trouver sa manière. Maintenant son originalité tombe dans les redites. Sa *Gardeuse d'enfants* est la même vieille coiffée d'un madras qui fait la recette devant la baraque du Guignol antique. Les petits enfants se ressemblent. De ce qu'Émile Augier a fait une comédie charmante en travestissant Mascarille et Scapin à la grecque, ce n'est pas une raison pour recommencer le carnaval avec le théâtre de Mme de Genlis et déguiser Berquin en Étrusque. Sans compter que la mascarade d'Augier était vivante; celle d'Hamon, au contraire, est une débauche d'ombres par un temps de brouillard. Il pleut de la cendre lilas autour de ces visions ternes et diaphanes. Je suis injuste, j'en conviens, je devrais louer la grâce des deux *idylles : Ma sœur n'y est pas* et *Ce n'est pas moi*, la justesse élégante du geste enfantin, l'expression des figures, la distinction dans le comique; mais louer, c'est encourager, et j'ai scrupule d'encourager le faux qui conduit nécessairement au mauvais. *Ce n'est pas moi* me semble déjà inférieur à *Ma sœur n'y est pas*. Le cadre est plus grand et le dessin moins serré. La grande sœur qui vient surprendre les coupables a les bras trop longs et la tête trop petite. Les draperies sont trop flottantes. L'enfant qui se cache tourne à la marionnette effarée. De cet ensemble d'exposition que je critique, et qui est une des parties les plus précieuses du musée, ce que je préfère ce sont *les Orphelins*. Il y a bien encore là une robe noire dont le corsage se donne des airs de peplum; mais le tableau n'en a pas moins la physionomie de la vie moderne, l'esprit du XIXe siècle représenté par deux jeunes femmes gracieuses de leur propre jeunesse et de la grâce du talent le plus délicat.

Si encore Hamon était seul à s'amuser de son gracieux caprice! Mais toute l'école néo-grecque vient à la suite : Toulmouche qui habille aussi ses marmots avec la brassière antique, Jobbé Duval qui avait mieux promis, et qui traduit l'*Oaristys* (pourquoi traduire l'*Oaristys?*) dans un mauvais sentiment. L'homme est vulgaire, la femme a la beauté, mais elle n'a plus la jeunesse, et il n'y a que la jeunesse, la surprise du premier amour, la sincérité du premier serment qui excusent cette veille trop semblable au lendemain de l'hyménée. Ébauche blafarde, avec un joli coup de soleil qui glisse à travers le feuillage sur les bras blancs et la poitrine opulente de la déesse, je n'ai pas pu me résoudre à écrire la bergère.

Bouguereau n'est pas grec; son tableau de *l'Amour fraternel* serait plutôt une *Sainte famille* qui manquerait de style; mais Bouguereau pourrait avoir le goût délicat, la grâce du dessin, le faire discret et distingué, sans emprunter à Hamon les teintes grises, le procédé friable et la cendre violacée.

Garipuy est un jeune Grec qui donne des espérances et qui tâche de concilier Watteau avec Pompéi. Picou est un Athénien breveté. Ses *Amours à l'encan* visent à rappeler Prudhon; mais

les allégories de Prudhon se piquaient de sous-entendre bien des choses, ou plutôt d'exprimer tout ce qu'elles sous-entendaient. Je croirais volontiers que *les Amours à l'encan* sous-entendent beaucoup; j'avoue seulement que je les comprends peu. *La Marchande d'Amours*, d'Isambert se laisse mieux deviner. Véritable marchande d'Amours, elle vend ce qu'elle ne donne plus. Elle est vieille. Elle fouette ces pauvres Cupidons qui s'échapperaient bien vite si elle ne les tenait en cage. Deux jeunes filles regardent avec curiosité un petit Amour qui leur tend les bras, et un beau lévrier, symbole de la constance, lève avec inquiétude son museau effilé vers cet oiseau « qui n'a plumes qu'aux ailes. » Tout cela est ingénieux sans être bien neuf; mais en fait d'allégorie demande-t-on de la nouveauté? Ce que l'on demanderait plus légitimement au tableau d'Isambert, c'est un peu d'intention dans les physionomies. Les jeunes filles cherchent à sourire; elles grimacent.

Hamon a fait *la Comédie humaine*, Mazerolle fait *les Marionnettes.* Avant d'inventer, on imite, et c'est déjà quelque chose que d'imiter librement. M. Gustave Moreau n'imite pas, il n'invente pas non plus; il cherche. Son sujet du *Minotaure entrant dans le labyrinthe* est un sujet hardi. L'exécution ne répond pas tout à fait à l'audace de l'entreprise; le dessin même n'est pas assez pur, mais le ton général est chaud et harmonieux.

J'allais dire que nous sortons des Grecs de la fantaisie; mais je ne prendrai jamais Chassériau pour un Grec pur ni son *Tepidarium* pour une restauration de Pompéi. Un billard de bronze dont on a fait un brasero, un enfer de charbon dans une salle qui manque d'air, des femmes laides et rangées autour du billard comme une classe de petites filles autour d'une grande table: cela ne donne guère l'idée des plaisirs du bain antique. Chassériau est un grec barbare.

L'Offrande à Hygie est d'un autre goût et d'une véritable élégance. C'est encore le bain grec. L'eau limpide lave une marche de marbre. Avant d'y descendre, une jeune fille rêveuse adresse ses vœux à la déesse de la santé. Elle regarde vaguement trois filets de fumée bleuâtre qui s'échappent du trépied où brûle l'encens. Sa tunique de lin glisse à ses pieds; elle est nue, mais d'une nudité chaste et parfaite. Le dos est jeune et pur; regardez bien, vous verrez la chair vivre; mais elle s'enveloppe si dignement d'innocence que l'œil s'arrête à la surface, et, pour être païenne, *l'Offrande à Hygie* de H. Delaborde n'est pas d'un sentiment moins élevé que ses *Confessions de saint Augustin*.

Il faut bien permettre à Henri Scheffer d'oublier la Conciergerie, la Révolution française, le XVIIIe siècle rachetant ses fautes avec son sang et de donner à *la Jeune captive* d'André Chénier l'attitude d'Uranie pleurant sur Archimède; la peinture à paniers se convertit, l'école trumeau se convertit à Phidias, et, dans *la Matinée intime* de Fichel, entre marquis impertinents, abbés coquets et femmes d'un certain genre, se glisse en robe de satin jaune je ne sais quelle brune andalouse drapée à l'Aspasie. Du reste, s'il n'y avait pas de ces nuances à remarquer, que remarquerait-on, je vous prie? Et combien de fois, depuis que je m'efforce à fixer mon attention sur ce musée où tout échappe, ai-je eu dessein de m'en tirer avec trois mots, comme un officier de ronde par un temps calme : Rien de nouveau. Fauvelet, Chavet, Plassan, tout cela est fin et délicat, spirituellement touché, spirituellement enlevé à la pointe du pinceau le plus mignon; mais quoi! rien de nouveau. Il n'y a que Meissonnier qui se renouvelle. Il n'y a que lui, parmi tant de petits flamands nés de son succès, qui ait au fond de son talent cette partie dure et résistante avec laquelle on bâtit bien l'œuvre durable. Sa *Rixe* n'est plus à l'Exposition. La reine d'Angleterre l'avait remarquée; l'Empereur a voulu qu'elle l'emportât comme un souvenir réel de sa visite à l'avenue Montaigne. Mais quelle férocité de mouvements! Quelle farouche et sauvage énergie! Comme la scène était bien écrite! Comme on comprenait bien tous les préliminaires de la querelle, le jeu, les dés pipés, le joueur exaspéré par la perte et qui veut tuer son voleur, l'escroc pâle et calme, déjà tombé en garde et régulier dans ses affaires, les habitués dn lieu qui se jettent sur l'homme en fureur, le tavernier qui le désarme de peur qu'il n'y ait mort d'homme et qu'un malheureux coup d'épée ne lui suscite un démêlé avec la police. Meissonnier reste le maître de son école. Ceux qui le suivaient dans sa première route ne l'ont pas atteint. Il ouvre une route nouvelle, et les met au défi de le suivre. Mais aussi Meissonnier est d'un temps meilleur, il a connu l'enthousiasme du mouvement romantique. On se trompait peut-être alors; mais on avait l'ambition et le courage. On entreprenait au delà de son pouvoir, mais on se développait hardiment dans sa force, et voilà pourquoi il y a une force dans ceux même qui n'ont pas dépassé les limites du petit tableau. Il y a une force et une invention dans Penguilly, avec un art particulier de composition dramatique; il y a dans Célestin Nanteuil la fantaisie véritable, la fantaisie rêveuse, le rêve mystérieux qui se mêle aux réalités de la vie. Voyez le tableau de J. Thierry, *une Ronde du guet des métiers ramassant un homme ivre*. Le tableau fait trou dans la muraille. Au dessus du groupe éclairé par les flam-

beaux, au-dessus de l'auvent qui abrite l'escalier lumineux, au-dessus des maisons, au-dessus de la rue, flottent et reculent pour ainsi dire les profondeurs de la nuit, mornes, mais pénétrées des poudroyantes clartés de la lune. Jamais peut-être la peinture n'a mieux rendu le sentiment du vide, les ténèbres transparentes et l'espace illimité des cieux. Isabey seul ne s'est pas renouvelé. Il est resté un Rubens en miniature; mais le petit monde enchanté, les magnifiques cortéges, les merveilleuses processions que l'on peut imaginer dans un fouillis de satin, de dentelles, de paillons, de bijoux de théâtre, de plumes et de corail égrené, il les voit, il les dessine, il les groupe, il les divise avec un art très-élégant, il en tire l'illusion, j'allais dire la moquerie la plus charmante. Camille Roqueplan a élargi sa manière; mais ses *Filles d'Ève* ne donnent pas une juste idée de la transformation qu'a subie son talent devant les vastes horizons des Pyrénées. Ainsi vont les choses. On commence par l'amour de la couleur qui chatoie, on arrive à l'amour du paysage sévère. Gendron en est encore aux Décamérons gracieux, j'ai dit gracieux, mais dans sa grâce, Gendron a toujours quelque chose de sévère. Au milieu de son *Dimanche florentin*, la reine de ces groupes enjoués, celle qui s'isole et que regarde un jeune homme amoureux, se tient modeste et recueillie comme la Béatrix du Dante. A gauche, des rapsodes chantants amusent des jeunes filles; à droite, on se dispute le prix de l'arbalète; sur le devant, une mère allaite un enfant de prédilection. Tout cela est doux et aimable, de bonne inspiration et de bon conseil. Derrière cette agréable peinture il y a peut-être tout un sermon caché; mais je ne connais pas d'arguments plus persuasifs en faveur de l'observation du dimanche.

Ce qui n'empêche pas que le travail ne mérite d'être glorifié en son lieu, et je remarque avec plaisir que la peinture s'est prise de fraternelle affection pour l'aiguille laborieuse. Trayer a peut-être donné l'exemple. Le premier, si je ne me trompe, il a aimé cette calme attention, cette douceur sérieuse, cette immobile activité de l'ouvrière diligente et penchée sur sa tâche. Son *Atelier de couture* est encore quelque chose d'honnête et de vrai, de simple et de riant, une jolie page en l'honneur du travail qui réjouit et bénit la maison. Du reste, qui ne loue pas le travail tantôt avec plus de douceur, tantôt avec plus d'amertume? Et quand je dis le travail, ajoutez l'ordre, le devoir, les soins de l'intérieur, le repos après la fatigue et les pieuses tendresses de la famille. Comptez les noms : Bonvin, qui vise à être le Chardin de ce temps, Chardin un peu négligé et un peu morose; Steinheil, qui peint les étoffes comme les anciens Flamands et dessine comme Greuze le sourire d'une mère; Billotte, goût délicat et discret; Dubasty, main habile, pinceau à fine pointe; Frère, sobre, ingénu et modeste; Villain, d'un sentiment plus mâle et plus élevé; Horsin-Déon, manière délicate et féconde; Mlle Thévenin, pensée élégiaque avec une couleur un peu noire; Chaplin, dont le début dans la peinture de genre doit rendre jaloux ses portraits; H. Lafon, imitateur patient et heureux de Meissonnier, et les Bretons, Guillemin, Fratin, de véritables peintres, l'un plus spirituel, l'autre plus naïf et plus sincère, le premier plus heureux de son art, le second de l'émotion qu'il exprime, et Roëhn fils, que je ne veux pas oublier, car il a fait *Philémon et Baucis*, une églogue de la plus touchante ingénuité entre deux siècles de tendresse. Le groupe n'est pas encore complet; mais il me semble que cela forme un beau chœur pour chanter la chanson du travail et des vertus domestiques.

ÉDOUARD THIERRY.

LES CHATEAUX

DE CHÉMEAU ET DE CRUSSOL.

Vers l'année 1817, le chef d'une vieille et noble maison du Dauphiné, propriétaire du magnifique château de Chémeau, bâti au milieu du Gâtinais, sur les confins de la forêt d'Orléans, se mit un jour en marche, cartes et chartes à la main, pour rétablir les routes et les limites des champs telles qu'elles existaient sous le règne de Henri IV. Si l'autorité ne se fût entremise, ce féal seigneur qui n'avait *rien oublié ni rien appris*, comme on l'a dit avec plus ou moins d'à-propos de beaucoup d'autres membres de la classe aristocratique à laquelle il appartenait, aurait très-certainement bouleversé tous les chemins vicinaux, selon lui ouverts indûment sur *ses terres* durant ce qu'il nommait l'usurpation.

D'un extrême on est tombé dans l'autre, et ici se place parfaitement en son lieu l'anathème d'Horace : *pejora prioribus!* contre les descendants pires que leurs ancêtres. Il faut donc le dire, malheureusement pour les arts, le châtelain de Chémeau mort, son fils ne partageant en aucune manière les doctrines conservatrices de son père, n'a accepté sous bénéfice d'inventaire que son beau nom et sa grosse fortune. Par un

déplorable contraste avec le chevaleresque propriétaire qu'il remplace, le maître actuel a *tout oublié et tout appris.*

Il a oublié que ce manoir héréditaire, véritable résidence royale, avait abrité Louis XII et Henri IV, ces deux pères du peuple; il a oublié que la chambre de ce dernier monarque, respectée par les révolutions, vantée ainsi que le surplus de l'édifice par tous les amateurs du beau, admis au spectacle de son intérieur et de ses grandes lignes architectoniques, devait toujours rester un but de respectueux pèlerinage, le culte des souvenirs n'étant pas éteint en France.

Il a appris en revanche que l'antique et patrimonial domaine dont la sollicitude de M. le préfet du Loiret offrait 650 000 fr., afin d'en assurer la conservation et d'en opérer le classement dans la série des monuments historiques qui se rattachent, eux aussi, à nos gloires nationales, pouvait procurer, par la vente de ses démolitions, si l'on se résignait à le détruire, un capital de 800 000 francs.

Tout aussitôt le calcul se trouvant exact, il a été fait appel à la bande noire, qui s'est ruée sur les murailles avec sa furie et sa rapacité traditionnelles. Au dedans et au dehors de l'opulente demeure, le marteau s'est promené sans remords et sans trêve; aucune antiquité, aucun vestige n'ont obtenu merci. Tout a été mis en pièces et vendu par morceaux. Adieu donc, riches tapisseries, lambris dorés, sculptures, marbres, inestimables trésors de l'art français. Avant peu, on vous reverra à Paris, disséminés çà et là dans les chantiers ou les hangars de ces marchands de pierre, de moellons, de ferrailles, de boiseries, de trumeaux, de portes, de fenêtres et autres bric-à-brac immobiliers. Le château de Chémeau n'est plus, et les démolisseurs triomphent! Ils ont réalisé, de même que le dernier possesseur, d'énormes bénéfices. Qu'importe après cela que la France ait un grand souvenir de moins.

Les lignes qui précèdent étaient écrites, lorsque dans le numéro de l'*Indépendance belge* du 9 septembre, on a pu lire le passage ci-après au courant d'une correspondance parisienne de ce journal :

« Une grande émotion vient d'avoir lieu dans une localité du Midi; le château de Crussol, appartenant au duc d'Uzès, député, et situé près de Valence dans la Drôme, a été cédé à des spéculateurs dont les plans exigeaient la destruction de ce vieux monument, un des plus riches en souvenirs historiques. Les populations ont réclamé auprès des autorités contre l'exécution de cette mesure dans laquelle elles ont voulu voir revivre les traditions de la terrible et mystérieuse *Bande noire* dont le fantôme n'avait sans doute que faire en cette occasion ; tout a été inutile, et dans les premiers jours de ce mois le château de Crussol a été détruit par la mine. »

Ainsi le sentiment public a beau protester, l'œuvre d'anéantissement ne s'en poursuit pas moins avec une infatigable ardeur ; sous ce rapport, une triste concurrence s'est élevée entre les départements et la métropole. Les habitations seigneuriales s'écroulent en province, les hôtels et les jardins disparaissent à Paris.

Théodore LEJEUNE.

MOSAÏQUE.

Détails rétrospectifs sur le voyage de la reine Victoria. — La chapelle de Saint-Ferdinand. — Illuminations du parc de Versailles. — Fête de l'hôtel de ville. — Album de M. Eugène Lami. — Achats de la Reine et du prince Albert. — Coupe et tabatières de M. Mayer. — Tableau de M. Meissonnier. — Ouvrages nouveaux à l'Exposition des Beaux-Arts. — Le *Salon* de Claude Vignon. — Les médailles. — Les statues du Louvre. — M. Lacornée. — Le boulevard Victoria. — Catalogue de la Bibliothèque impériale. — Révision des statuts de l'Association des artistes dramatiques. — Musée Napoléon à Amiens.

Près de trois semaines se sont écoulées depuis que la souveraine de la Grande-Bretagne et sa famille ont quitté Paris, après dix jours de réjouissances, de pompes et de cérémonies non interrompues. Le souvenir de cette visite, qui a désormais sa place, non-seulement dans notre histoire, mais aussi dans les annales européennes du XIXe siècle, défraye encore ici les entretiens et fournit matière à beaucoup de renseignements ou de récits rétrospectifs. On croit savoir maintenant que la Reine, qui s'était rendue à l'improviste et après un contre-ordre à l'église des Invalides pour s'y incliner devant le tombeau de Napoléon Ier, a fait aussi, en compagnie du chef de l'État, un pieux pèlerinage à la chapelle Saint-Ferdinand, érigée par l'architecte Fontaine, sur les ordres de la reine Marie-Amélie, au lieu même où le duc d'Orléans, son fils, a si prématurément rendu le dernier soupir.

Parmi les dépenses qu'a occasionné le royal séjour de S. M. Victoria dans la métropole de l'empire, on cite les féeriques illuminations du parc de Versailles en regard de la façade du palais, illuminations renouvelées d'une gravure an-

cienne et dont l'Impératrice elle-même avait indiqué le programme, recommandant surtout de maintenir les dispositions des lustres entourés de guirlandes; ces illuminations n'ont pas, dit-on, coûté moins de 170 000 francs. Plus de 100 000 écus ont été consacrés par l'édilité parisienne à la solennelle réception de la reine d'Angleterre et au bal qui lui a été offert sous les splendides lambris du palais de la ville. La mémoire de ces magnificences se perpétuera d'ailleurs, autant par les descriptions écrites, que par les œuvres du pinceau et du crayon. Déjà M. Eugène Lami, dont le duc d'Orléans, nommé tout à l'heure, estimait d'une façon particulière le talent, et qu'il avait chargé à maintes reprises de reproduire, par le dessin ou par l'aquarelle, le prestigieux aspect de ses réunions au pavillon Marsan, M. Eugène Lami s'occupe, à ce qu'on assure, de fixer sur un album la série des fêtes qui de jour et de nuit, dans les résidences de la couronne, aux théâtres, sur les promenades, les boulevards, les places et autres endroits publics, ont marqué ici le séjour de notre royale alliée, à laquelle, paraît-il, il sera fait hommage du précieux album.

De nombreux et importants achats ont été réalisés à l'Exposition de l'industrie pour le compte de la Reine et du prince Albert; mais il n'est pas exact, comme le bruit en a couru, que Sa Majesté ait témoigné à la soierie lyonnaise la haute admiration que lui inspiraient ses produits, par l'acquisition de douze robes qu'elle n'a pas voulu choisir, déclarant que la préférence entre tant de si riches étoffes ne lui était pas possible. La Reine a laissé à une des dames de sa maison cette tâche délicate, et lui a commis le soin de lui acheter, non pas douze robes, mais trente, parmi les plus belles.

Entre les objets acquis par la reine d'Angleterre à l'Exposition universelle figurent aussi une belle coupe de M. Mayer et des tabatières au portrait de la souveraine, enrichies de diamants, bijoux destinés à être offerts en cadeau et commandées par Sa Majesté à l'habile orfévre.

L'Exposition des Beaux-Arts a été beaucoup moins favorisée : on n'y signale pas une seule emplette de la souveraine britannique ou de son royal époux, bien que quelques-uns des maîtres de l'école française, MM. Ingres, Horace Vernet, Delacroix et autres, aient eu l'honneur de leur être présentés. On a seulement parlé, et il est aujourd'hui certain qu'au courant de son inspection des salles du palais de l'avenue Montaigne le prince Albert, ayant spécialement remarqué le tableau de M. Meissonnier, que le peintre a intitulé *la Lutte*, et cette attention n'ayant point échappé à l'Empereur, M. Meissonnier, dont la maison de campagne est voisine du château de Saint-Cloud, a été prévenu que Sa Majesté désirait devenir propriétaire de son ouvrage, qu'elle a immédiatement payé 6000 francs, et qui a été adressé le soir même au prince.

L'administration du palais des Beaux-Arts ne s'est pas bornée au seul déplacement des tableaux, comme nous l'avons dit dans notre livraison précédente, afin de mettre dans une exposition meilleure ceux qui n'avaient point eu jusque-là leur part de jour; des ouvrages nouveaux ont paru à côté des anciens, soit dans les espaces devenus libres, soit par la retraite de compositions vendues, comme *la Lutte* de M. Meissonnier et divers autres. Beaucoup de Decamps se remarquent parmi les toiles récemment introduites. Il résulte de ces adjonctions la nécessité du remaniement du Catalogue qui devra être réimprimé. Depuis l'ouverture de l'Exposition de l'avenue Montaigne, trois suppléments ont été successivement ajoutés au livret; un quatrième y a été joint il y a peu de semaines. Le bruit court que l'Exposition universelle pourra bien être prolongée jusqu'à la fin de novembre.

Une des étoiles de la statuaire française, qui cache, sous un pseudonyme étranger à son sexe, une des plus gracieuses individualités féminines, Claude Vignon, dont cette Revue a récemment dit un mot à propos d'un de ses derniers ouvrages, le buste de M. A. Romieu, ancien directeur des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur, aujourd'hui inspecteur général des bibliothèques de la couronne, Claude Vignon ne tient pas seulement le ciseau, dans ses heures perdues il manie aussi très-facilement la plume. Depuis un certain nombre d'années, le sculpteur-écrivain a publié, en coïncidence avec les divers salons de Paris, un compte rendu de ces solennités artistiques, que l'observation, la conscience et la hauteur de vue ont constamment distingué. L'Exposition universelle de 1855 réunissant au palais de l'avenue Montaigne, à peu de spécimens près, les œuvres de toutes les écoles et de tous les pays, le moment ne pouvait être plus propice à la continuation du travail critique auquel l'auteur a donné le simple titre de *Salon*, en accompagnant ce titre du millésime avec lequel il est en correspondance.

L'éditeur Fontaine, du passage des Panoramas, vient donc de mettre en vente un nouveau volume de Claude Vignon, faisant suite à ceux qui l'ont précédé, et que le succès a accueilli. Comme le remarque fort judicieusement un journal étranger, « ce livre n'est point une critique violente et passionnée faite à un point de vue exclusif comme beaucoup trop de ces examens. C'est

un compte rendu fidèle de l'impression générale que laissera l'Exposition universelle des Beaux-Arts, et plutôt un écho de l'opinion désintéressée des connaisseurs qu'une polémique artistique. Les envois de chaque nation, principalement ceux de la Belgique, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, sont appréciés séparément et suivant leur importance. Il en est de même des tendances qui divisent l'art sous le nom d'écoles : coloristes, réalistes, classiques » *L'Exposition universelle de* 1855 par Claude Vignon est donc en somme, pour ce qui concerne la grande exhibition de l'avenue Montaigne, le complément presque indispensable du livret officiel, et, sous ce rapport, sa réussite ne saurait être l'objet d'un doute.

Les travaux d'examen et de jugement vont plus vite au palais du carré Marigny qu'à l'Exposition des Beaux-Arts : peintres, statuaires, architectes, graveurs, lithographes, ont peu à se réjouir de la position ainsi faite à leur spécialité. En attendant, les jurys des diverses classes de l'industrie ont proposé environ 300 médailles d'or; mais le jury central des présidents et vice-présidents doit, à ce qu'on pense, réduire ce nombre de la moitié. A ce compte, les déconvenues seront abondantes, et les industriels ne seront peut-être pas plus généreusement partagés que les artistes.

De nouvelles statues prennent chaque jour place à l'extérieur du Louvre achevé. Des niches se disposent dans la façade du vieux palais, en regard des Tuileries. On procède en outre au nivellement de l'espace compris dans le Carrousel entre les deux ailes de construction récente. On élève enfin les soubassements des grilles au milieu desquelles seront érigées les statues équestres de Louis XIV et de Napoléon Ier.

L'architecte auquel on doit l'édification du monumental hôtel des affaires étrangères, M. Lacornée, vient d'être promu, par décret du souverain, au grade d'officier dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur sur la proposition de M. le comte Walewski, chef de la haute administration pour laquelle l'artiste a érigé l'édifice du quai d'Orsay.

La nouvelle avenue ouverte entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la place du Châtelet a été complétement livrée à la circulation le jour même de la promenade faite dans Paris par les augustes hôtes de l'Empereur et inaugurée par le passage de Leurs Majestés et de leur suite. Cette large voie dégage entièrement la façade de l'ancien hôtel de ville et mettra en regard du palais municipal le nouvel hôtel des postes, encore en projet. Dans le but de conserver le souvenir de cette inauguration, l'édilité parisienne, du consentement de l'Empereur, a demandé à la Reine l'autorisation, qui lui a été très-gracieusement accordée, de donner son nom à ce nouveau boulevard.

Le boulevard Victoria longe, comme on sait, le côté méridional de l'espace d'où s'élance la tour Saint-Jacques-la-Boucherie. Le dernier vestige de la gothique église, un instant dégagé et paré de nombreux accessoires pour concourir à l'éclat des fêtes en l'honneur de la Reine, a repris, par suite des nécessités de son achèvement, son ancienne physionomie. Les grilles qui protégeaient les abords de la tour ont été enlevées et reportées dans les ateliers; les quatre statues qui décoraient la base du monument sont retournées à l'église Sainte-Clotilde. Les échafaudages se sont derechef dressés afin de poursuivre le ravalement du premier étage; les sculpteurs se sont remis à l'œuvre pour finir la balustrade, qui n'était encore qu'à l'état d'ébauche. Enfin, la statue en plâtre de Pascal, dont nous avons déjà parlé et qui a sa place sous la voûte du rez-de-chaussée, n'est qu'une statue provisoire, à laquelle succédera bientôt la ressemblance définitive en marbre de l'illustre philosophe. Un mois ou deux suffiront, à ce qu'on espère, pour mener à bien et à terme tous ces travaux et ces embellissements architectoniques.

Le dernier jour du mois d'août, S. Ex. M. Hippolyte Fortoul, ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes, a eu l'honneur de soumettre à S. M. l'Empereur le deuxième volume du Catalogue de la Bibliothèque impériale. Entreprise sous les auspices les plus éclairés, cette œuvre importante du Catalogue, travail d'érudition et de persévérance depuis si longtemps attendu, se complétera comme le palais du Louvre.

La réunion générale de l'Association des artistes dramatiques, qui avait cette année plus d'importance qu'aucune des assemblées précédentes, a eu lieu le 12 du mois dernier, sous la présidence de M. le baron Taylor. L'objet capital de la séance était le vote sur l'ensemble des changements aux anciens statuts, proposés par la masse des sociétaires qu'il serait permis d'appeler progressistes, et qui, depuis quelques mois, avaient suscité d'ardents débats et une vive polémique au sein de l'Association et dans les journaux de théâtres. M. Eugène Pierron, secrétaire-rapporteur, a donné lecture du projet de modifications aux statuts élaboré par les membres du comité actuel. Après M. Pierron, le vice-président, M. Albert, a pris la parole et a rendu hommage au caractère de M. Samson, ainsi qu'aux services dont la Société est redevable à son ancien rapporteur; il a conclu en sollicitant un vote de confiance pour les mesures mises en délibération. Au dépouille-

ment du scrutin on a trouvé le résultat suivant : 263 voix pour le projet des modifications et 124 contre. Une requête sera ultérieurement présentée à S. E. M. le ministre de l'intérieur dans le but de solliciter un décret impérial qui sanctionne le vote de l'Association.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

BIBLIOGRAPHIE.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ, EXPOSÉ ET DOCUMENTS OFFICIELS; par M. F. de Lesseps. — LES CONTES DU CHOEUR, par Mme H. Lesguillon.

L'ouvrage dont quelques fragments avaient été communiqués par l'auteur et dont on s'est servi dans le précédent numéro de cette REVUE, pour le résumé du projet d'ouverture de l'isthme de Suez, vient de paraître chez M. Henri Plon, éditeur. Ce livre est intitulé : *Percement de l'isthme de Suez*, *exposé et documents officiels* par M. Ferdinand de Lesseps, ministre plénipotentiaire [1]. Deux planches accompagnent le texte : la première est un plan de l'isthme avec le tracé direct du canal des deux mers et du canal auxiliaire dérivé du Nil, plus la réduction de la vue panoramique de Linant-bey et de Mongel-bey; la seconde est une carte indiquant les lignes de navigation des principaux ports de l'Europe et de l'Amérique avec les ports de la mer des Indes. Ce volume, sur lequel pour le moment nous n'avons pas à revenir, est publié dans le format grand in-8, soigneusement composé et imprimé avec beaucoup de goût, sur très-beau papier. L'exemplaire qui nous a été remis par M. Paul Reynier, secrétaire de M. Ferdinand de Lesseps, révèle dans toute l'acception du terme une édition *princeps*; les bibliophiles n'y trouveront pas un détail à reprendre, et quant aux amis de la civilisation, du rapprochement des distances, de l'industrie et de la prospérité du monde, ils y puiseront les renseignements les plus authentiques, les relevés et les aperçus les plus ingénieux sur cette utile et gigantesque entreprise de la canalisation de l'isthme de Suez ayant pour but de réunir la Méditerranée à la mer Rouge, idée généreuse et pratique qui, sous les auspices du promoteur actuel, ne restera plus longtemps à l'état de théorie.

Au nombre des natures d'élite qui se sont consacrées quand même au culte désintéressé de la poésie, il faut citer avec les éloges dus à un talent aussi gracieux qu'il est énergique quand le sujet le demande, Mme Hermance Lesguillon, qui vient de publier un nouveau volume de vers, *Les Contes du cœur* [1], qui ont revêtu les formes de cette poésie magique dont elle a si bien le secret, possédant en elle les parfums de l'âme joints aux douces émanations de la pensée. Le genre lyrique est particulièrement affectionné par Mme Lesguillon : chez elle, la strophe se dégage et vole libre dans l'air comme un flocon jeté au hasard, puis comme la reine abeille, elle les rassemble dans un même essaim, dociles et fidèles au rendez-vous. Aux pièces gracieuses, succèdent d'autres élans profonds ou douloureux jusqu'aux larmes. En lisant le poëte, on apprendra à le connaître; la franchise, la bonté et l'esprit doivent être le fond de son caractère. A ces mérites se joint chez l'auteur des *Contes du cœur*, une facilité presque exceptionnelle à traduire ses idées dans la langue poétique; comme jadis Ovide : tout ce qui tombe de sa plume s'aligne en vers.

Le nouveau volume de Mme Hermance Lesguillon renferme beaucoup de pièces que le fond et la forme autorisent à classer parmi les meilleures. Au courant de ces intéressantes pages, et sans vouloir citer ici toutes celles qui méritent qu'on s'y arrête, on remarque principalement *Deux cœurs de femme*, *un Drame au colombier*, *la Prière des morts*, écho de la croyance philosophique et religieuse, *le Marché turc*, *la Charité*, *le Calvaire*, trilogie d'un cœur de femme blessé, *les Démolitions de Paris*, et surtout *le Portrait*, satire dans laquelle il semble que l'auteur a eu comme des réminiscences de Juvénal. Mais à côté de ces tableaux, que le dessin et la couleur distinguent, se groupent de légères esquisses, de petites toiles de chevalet du genre de celles qui se glissent entre les vastes cadres et représentent un coin du paysage, quand les autres embrassent le large horizon. Dans cette spécialité, se rangent *l'Exil de l'âme*, *Coquettes*, *le Renouveau*, *la Plante ingrate*, *le Lis et le bourdon*, *la Vie à deux*, *A nos Maîtres*, *l'Art des anges*, et d'autres compositions auxquelles il serait difficile de trouver des taches.

Les Contes du cœur se terminent par une bonne action. La rêveuse rend un touchant hommage à la mère qu'elle a récemment perdue. C'est le regret et le culte du tombeau, exprimé avec la douce voix du souvenir. Mais le deuil sous le poids duquel s'incline aujourd'hui Mme Hermance Lesguillon ne l'arrachera pas, il faut l'espérer, au commerce des lettres qu'elle a déjà si bien servi et qu'elle doit encore servir. La douleur ne détendra pas les cordes de cette lyre qui aura encore des chants pour le monde et le siècle dont elle a pressenti et célébré les hauts destins.

PIERRE DU MOUTIER.

1. Paris, un volume in-8, Henri Plon, éditeur, rue Garancière, 8. — 1855.

1. Paris, un volume in-18, Garnier frères, éditeurs, Palais-Royal, 215. — 1855.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

UN TABLEAU DE M. GÉRÔME. — VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. DUCHESNE. — ENCHÈRES DES TABLEAUX DE M. X.... ET DE M. LE BARON DE PESTRE. — CLÔTURE DE LA VENTE HOPE : *L'Hobbéma.*

Les détenteurs d'objets d'art n'ont pas eu en général beaucoup à se louer jusqu'à présent des visiteurs de l'Exposition universelle. Certains d'entre eux prévoyant le concours immense d'étrangers que cette solennité devait inévitablement amener à Paris, avaient rassemblé avec soin tout ce qui pouvait tenter leurs goûts différents. Mais l'événement n'est point venu répondre à leur attente ; les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ces touristes avides d'émotions se sont bien plus empressés d'aller flâner au bois de Boulogne, à Mabille ou à la Maison Dorée que chez les collectionneurs. Règle générale : on a toujours de l'argent pour les frivolités, rarement pour les choses sérieuses.

Une des plus intéressantes acquisitions de ces derniers temps est certainement celle que vient de faire à M. Cachardy S. A. I. le prince Napoléon du tableau de M. Gérôme, *l'Intérieur grec*, dans lequel cet habile artiste s'est livré si complaisamment à son goût pour les études imitées de l'antique. Cette œuvre, abstraction faite de la légèreté du sujet, renferme au point de vue de l'art des qualités sérieuses qui la rendait digne de figurer dans une collection princière.

Quelques ventes faites aux enchères presque simultanément dans les derniers jours d'août, sont venues ranimer pour quelques instants le zèle des amateurs que la saison des eaux et l'amour de la villégiature n'avaient pas encore exilés de la capitale.

Nous avons d'abord à enregistrer la vente des autographes et manuscrits historiques dépendant de la succession de M. Duchesne aîné, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque impériale. Une lettre assez rare de l'auteur de *Vert-Vert* adressée d'Amiens le 12 novembre 1741, à Mme de Sémonville, a été vendue 89 fr. Un manuscrit de Louis XIV 18 fr. 50, de Louis XVI, le même prix, de la duchesse d'Angoulême 20 fr.; une lettre du célèbre Mariette 35 fr.; une autre de Linné, 18 fr. 50, de Paesiello 18 fr. La pièce la plus curieuse a atteint le prix de 106 fr.; c'était le livre de prières de Louis XIV enfant. On lit sur le premier feuillet de ce manuscrit de vingt-quatre pages, relié en maroquin rouge, la mention suivante : « Ce petit manuscrit a été écrit par Jarry dont la signature se trouve apposée au bas de la page 16. »

Puis sont venues les ventes des dessins et tableaux anciens formant le cabinet de M. Baronsky de Hombourg qui n'a rien offert de bien saillant, celle des tableaux anciens provenant du cabinet de M. X..., faite par M. de Ségogne, commissaire-priseur, assisté de M. Febvre, expert, et celle de M. le comte de Pestre, faite par M. Rolin.

Bien qu'ayant eu lieu le même jour et à la même heure, ces ventes ont donné les résultats suivants qui méritent d'être signalés.

Dans la collection de M. X..., deux *Paysages*, de Chalons, représentant les bords du Rhin, ont été vendus moyennant 225 fr.; Dietrick, *Scène hébraïque* dans la manière de Rembrandt, 200 fr.; Van-Eyck, *Sujet religieux* de belle qualité, 975 fr.; Van-Eckout, *Jésus chez le pharisien*, 245 fr.; Van-Kessel, *Paysage* rappelant, à certains égards, la manière d'Hobbéma, 260 fr.; Lenzen, *Intérieur de bergerie*, 200 fr.; Moucheron et Helmbruker, *Paysage lumineux*, 270 fr.; deux bons petits *portraits* sous crasse, atribués à Terburg, ont été acquis par M. Rohen, 520 fr.; enfin une composition capitale, mais d'une dimension un peu grande, de Jean Heen, *Agar répudiée par Abraham*, a été adjugée 1495 fr. : c'est un bon tableau de galerie.

Ainsi qu'il arrive journellement dans les ventes après décès, certains tableaux provenant de la succession de M. le comte de Pestre ont atteint des chiffres qui ne sauraient servir de base normale pour leur appréciation. Le petit portrait de *Napoléon Ier*, peint à Milan en 1805 par Appiani, qui a été, après des enchères multipliées, adjugé en dernier ressort à l'un des héritiers moyennant 3005 fr., ne se serait, dans aucune autre circonstance, vendu plus de 800 à 1000 fr. Le magnifique portrait en buste de l'impératrice Joséphine, vendu l'année dernière, par M. le colonel Deverre, 2500 fr. seulement à S. M. l'Empereur, vaut, comme importance et comme mérite d'exécution trois et quatre fois ce petit échantillon de l'artiste italien. En revanche, un très-bon *portrait d'homme* par Greuze, n'a été vendu que 680 francs.

Il faut dire en résumé que cette vente de M. le comte de Pestre renfermait de bons ouvrages de différents maîtres : Berkeyden, *Vue de Hollande*, 250 fr.; Breughel, *le Paradis*, 161 fr.; Ph. de Champaigne, *le Christ en croix*, 525 fr.; Couderc, un *Intérieur*, 405 fr.; Van-Dyck, portrait de *Cromwell*, 175 fr.; Van-Falens, *Départ pour la chasse*, 100 fr.; Gryef, deux *sujets de chasse* très-finis, 210 fr.; Hamilton, *Nature morte*, 165 fr; Van der Meulen, *Charge de cavalerie*, 340 fr.; Poelemburg, *le Jugement de Pâris*, 305 fr.; du même *Diane et*

ses nymphes, 300 fr.; Rombouts, *Paysage*, 200 fr.; Van Romeyn, *Vaches au pâturage*, 201 fr.; Robert, *Vue d'Italie*, 245 fr.; Carle Vernet, deux médiocres tableaux représentant des *Chevaux*, 240 fr.; H. Vernet, *Femme italienne* (Rome 1820), 500 fr.

Après maints débats judiciaires féconds en curieux incidents, le paysage d'Hobbéma, *Entrée de forêt*, dont nous avons déjà parlé aux lecteurs, a été définitivement maintenu à la succession de M. Hope. C'est le 31 août que le commissaire-priseur, M. Pauchet, en a opéré la vente aux enchères, et l'a adjugé au prix de 20 900 fr. à une personne qui a désiré garder l'anonyme. Cette œuvre, sans être d'une dimension capitale, car elle n'a que 60 centimètres de haut sur 84 de large, est cependant de la belle époque du maître; elle avait été vendue il y a quelques années, lors de son introduction en France, 14 500 fr. seulement, et avait passé ensuite dans différentes mains avant d'arriver dans celles de M. Hope.

Cette vacation, où a été adjugé l'*Hobbéma*, a clos la saison ordinairement consacrée aux ventes d'objets d'art, qui ne reprendront leur cours habituel que dans le mois de novembre prochain, époque à laquelle la Revue des Beaux-Arts continuera la publication de ces archives à l'usage des collectionneurs.

Hyacinthe AUDIFFRED.

LE MONUMENT DE MARCEAU.

RESTAURATION ET INSCRIPTIONS.

Tout le monde n'a pas oublié qu'un arrêté des consuls en date du 29 ventôse an VIII (20 mars 1800) prescrivait dans chaque département l'érection d'une colonne destinée à honorer la mémoire des braves morts pour la défense de la patrie et de la liberté. La commune de Chartres, qui s'enorgueillit à juste titre d'avoir vu naître Marceau, héros exempt de toute souillure, tombé jeune, mais vieux de gloire, exprima alors le vœu qu'un monument fût élevé à la mémoire de son enfant.

Le 17 fructidor an IX (4 septembre 1801), un devis de la dépense du trophée projeté fut arrêté entre le maire de la ville, le secrétaire général de la préfecture et l'architecte. Les frais en question furent mis moitié à la charge de la commune, moitié à celle du département; M. Delaistre, préfet d'Eure-et-Loir, rendit un arrêté dans ce sens le 23 fructidor. L'église Saint-Saturnin ayant été démolie, et l'emplacement qu'elle occupait se trouvant contigu à la maison où Marceau avait vu le jour; de plus, cet espace devant être converti en marché, l'inauguration du monument eut lieu le 1er vendémiaire an X (23 septembre 1801) en présence des autorités civiles et militaires sur la place dite du Marché-Neuf, qui prit le nom de place Marceau. La rue du Chapelet, qui comptait au nombre de ses immeubles la maison où était né le général, reçut également son nom.

Quatre peupliers ombrageaient d'abord sur la place un obélisque figuré à titre provisoire. Plus tard, le monument définitif, haut de 11 mètres, et surmonté d'une urne ornée de guirlandes, ayant été construit, les quatre faces du piédestal furent revêtues des inscriptions suivantes :

A MARCEAU
LA VILLE DE CHARTRES,
PAR LES SOINS DU PRÉFET ET DU MAIRE,
1er VENDÉMIAIRE AN X,
2e ANNÉE DU CONSULAT DE BONAPARTE.

IL NAQUIT A CHARTRES
LE 1er MARS MDCCLXIX;
SOLDAT A 16 ANS,
GÉNÉRAL A 23.
IL MOURUT A 27.

DÉFAITE DES REBELLES AU MANS ET A LAVAL;
VICTOIRE DE FLEURUS, SUR L'OURTHE,
LA ROER DANS LE HONSDRUCH;
PRISE DE COBLENTZ.

BLESSÉ MORTELLEMENT A HOETSBACK,
IL EXPIRA A ALTENKIRCHEN LE 3e JOUR
COMPLÉMENTAIRE AN IV;
LES GÉNÉRAUX AUTRICHIENS RENVOYÈRENT SON CORPS
A L'ARMÉE FRANÇAISE ET LUI RENDIRENT
LES HONNEURS FUNÈBRES DANS LEUR CAMP.

Sous la Restauration, en 1815, les membres du conseil municipal de Chartres composant la commission pour l'inscription et le numérotage des maisons proposèrent de rendre à la place et à la rue Marceau leurs anciennes qualifications. A la suite de cette proposition, dans une nuit de novembre de cette même année, la première et la troisième des inscriptions mentionnées plus haut furent enlevées : la première, parce qu'elle consacrait le nom de l'*usurpateur;* la troisième, parce qu'elle traitait de *rebelles* les fidèles serviteurs du roi. Ces détails historiques sont empruntés à une lettre du maire de Chartres à M. de Courtarvel, député, insérée au *Moniteur universel* du 20 mars 1821.

Six ans après, sur la demande réitérée d'Émira, sœur de Marceau, l'éloquente requête du général Foy et les instances de vrais amis de

l'honneur national, le ministre consentit au rétablissement de deux plaques de marbre, avec ces insignifiantes légendes :

A LA MÉMOIRE
DE MARCEAU.

ÉRIGÉ EN 1801.
RESTAURÉ EN 1821.

De ces deux inscriptions, la dernière, ayant pour objet de suppléer la troisième relatée ci-dessus, témoigne que ce changement s'était opéré en dehors de l'adhésion et du concours de l'autorité municipale. Cette mesure avait été le résultat d'un excès de zèle.

Quoi qu'il en soit, l'heure de la réparation ne se fit pas attendre. L'édilité de Chartres avait, le 1er juillet 1830 et par un vote unanime, restitué à la place du Marché-Neuf et à la rue du Chapelet le nom de Marceau. Le 15 novembre suivant, les trois couleurs redevenues le drapeau de la France étaient officiellement arborées au sommet de la funèbre pyramide. Ce n'était point assez.

Avec un gouvernement comme celui qui est aujourd'hui le nôtre, gouvernement scrupuleux conservateur des traditions et des textes, transmettant à la postérité les grands souvenirs ou les triomphes du pays, un complet apaisement devait être donné à la mémoire de Marceau. Sous l'empire de ces saines doctrines, la municipalité chartraine a ordonné l'entière suppression des lignes gravées sur l'obélisque de son illustre capitaine, et leur remplacement par quatre tables de marbre portant les indications que voici :

A MARCEAU
LA VILLE DE CHARTRES,
PAR LES SOINS DE J. F DELAISTRE,
PRÉFET D'EURE-ET-LOIR,
V. CHEVARD, MAIRE.
1er VENDÉMIAIRE AN X.
IIe ANNÉE DU CONSULAT DE BONAPARTE.

Cette première inscription diffère de celle gravée dans l'origine, en ce qu'un solennel hommage est rendu à deux bons citoyens, le préfet Delaistre et le maire Chevard, dont les noms se lisent à côté du grand nom de Bonaparte. Il est à croire qu'il n'y aura pas cette fois de protestation contre ce rapprochement.

Le texte qui va suivre reproduit mot à mot celui de 1801 :

IL NAQUIT A CHARTRES
LE 1er MARS MDCCLXIX,
SOLDAT A SEIZE ANS,
GÉNÉRAL A VINGT-TROIS.
IL MOURUT A VINGT-SEPT.

Quant à la teneur de la troisième légende modifiée en 1821, elle a été cette fois entièrement refondue, non dans l'intérêt d'un parti et au détriment d'un autre, mais pour effacer jusqu'aux moindres traces de nos discordes civiles :

ARMÉE DE L'OUEST,
XX BRUMAIRE AN II,
X VENDÉMIAIRE AN III.

ARMÉE DES ARDENNES,
XXVI GERMINAL AN III.

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE,
XXIII PRAIRIAL AN III.

La quatrième inscription est conçue exactement dans les mêmes termes que celle gravée au début; on n'y signale d'autre dissemblance qu'un remaniement dans la disposition des lignes.

Les tables qui viennent d'être décrites ont été gravées sous la direction et dans l'atelier de M. Babot, marbrier à Chartres, par M. Philibert Ménard, graveur du cimetière de l'Est à Paris; c'est dans l'atelier de M. Babot qu'il nous a été permis de prendre connaissance des travaux maintenant achevés, et qui décorent le monument de Marceau, restauré avec beaucoup de soin. L'inauguration avait été annoncée pour le 1er septembre. Cette fête civique devait s'accomplir sous les auspices des autorités et des hauts fonctionnaires de la ville, heureuse d'exalter ainsi à plus d'un demi-siècle de date la mémoire de l'intrépide guerrier dont elle se félicite d'avoir été le berceau; mais le programme arrêté n'a pu être rempli par suite de l'inexactitude d'un agent principal.

Dimanche dernier, l'architecte, victime d'un nouveau retard, a déclaré de la manière la plus explicite au négligent entrepreneur que si les inscriptions n'étaient pas posées dans le plus bref délai, ce travail serait confié à d'autres mains. Le jour suivant, il a été procédé au scellement de la table n° 1; de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, les trois autres tables ont été successivement mises à leur place, mais la cérémonie officielle n'a pas eu lieu et une partie de l'effet a de la sorte été manqué.

A. E. COUDRAY-MAUNIER.

La restauration du château impérial de Saverne se poursuit. Les derniers travaux, consistant en tentures et peintures, seront adjugés le 22 de ce mois, au ministère d'État, sur la mise à prix de 65 000 francs.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 547.

PRÉSIDENCE DE M. E. VAVIN, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 4 septembre 1855.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal du 7 août dernier; sa rédaction est mise aux voix et adoptée, après toutefois qu'un membre ait fait remarquer que MM. Jay et Hesse ont été omis dans l'énumération des membres de la société qui ont accompagné le convoi funèbre de notre ancien collègue, M. A. Péron.

La correspondance comprend : 1° une lettre de M. Coudray-Maunier, donnant communication de quelques détails sur l'embellissement, à Chartres, de la colonne élevée au général Marceau. La Société remercie ce membre correspondant des détails qu'il lui transmet.

2° Une lettre contenant demande d'admission comme membre correspondant, dans la section de peinture; le renvoi en est fait au président de la section compétente.

3° Une lettre de M. Belloc, contenant six billets d'entrée pour assister à la distribution des prix de l'École impériale de dessin, dont il est le directeur. Ces billets ont été remis aux membres du bureau. Des remercîments sont adressés à notre collègue.

4° La lettre de faire part du décès de M. Alexandre Péron. Par suite de cette nouvelle, la Notice de ce collègue est confiée à M. Gavet.

5° Une lettre de M. Nions, en réponse à celle écrite par M. Moullard, au sujet des différents objets qui, appartenant à la Société, se trouvent dans le domicile de M. A. Péron, décédé.

6° Une lettre de M. Delaire, président, communiquée à la Société, par M. Moullard, secrétaire général.

7° Une lettre de MM. Bonaventure et Ducessois, dont le renvoi est immédiatement fait à M. Colombes, trésorier.

8° Un programme de la séance générale de la Société impériale et centrale d'agriculture. Déposé aux archives.

9° Les numéros des 11, 18, 25 août et 1er septembre 1855 du journal anglais *the Builder*, renvoyés comme d'usage à M. Léon Moultat.

10° Le premier volume de la deuxième série des *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts*, de Lille, dont l'examen est confié à M. Dussauce.

11° Le numéro de juillet du *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, renvoyé à son rapporteur ordinaire, M. Vavin.

12° Le numéro 6 du *Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture*, également renvoyé à M. E. Vavin.

13° Le numéro de juillet 1855, du *Bulletin de la Société française de photographie*, dont l'examen est confié à M. Ch. Chevalier.

14° Le numéro 4 du vingt-sixième volume des *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. Dépôt est fait aux archives de ce volume déjà ancien.

15° Les numéros 94, 95 et 96 des *Mémoires de de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. M. Pernot est chargé de cet examen.

16° Une brochure ayant pour titre *Lenora*, ballade-cantate, imitée de Burger, par notre collègue, M. Vieillard. M. Maillet est chargé d'en rendre compte à la Société.

La correspondance étant terminée, M. le président annonce la mort de notre collègue, M. Vinchon, décédé le 16 août dernier. Cette nouvelle est péniblement reçue par les membres présents à la séance. M. Rouget est chargé de faire la Notice nécrologique de ce collègue.

M. Moullard annonce que M. Lacornée, dont l'état maladif est de beaucoup amélioré, ainsi que le constatent les renseignements donnés par M. Colombes, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Maillet rappelle qu'il a vu, dans l'orangerie du Luxembourg, le portrait de notre honorable président, M. Delaire, peint par M. P. Lacroix, et qu'il l'a trouvé d'une ressemblance frappante. M. le vice-président adresse des félicitations à M. Lacroix sur le mérite de ses œuvres.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre du comité administratif, en remplacement de M. Bourla. Il est procédé au vote par scrutin secret, et M. Gavet, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé pour remplir ces fonctions.

M. Moullard fait une proposition tendant à ce que tout membre de la Société ayant rendu quelques services, soit, après son décès, honoré d'une plaque, ou au moins d'une inscription élevée aux frais de la Société elle-même. A ce sujet, il demande que l'application de cette mesure soit faite à M. A. Péron. Après quelques observations, M. Moullard est chargé de s'entendre avec la famille du défunt, qui ne peut que recevoir avec plaisir une pareille démarche.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 18 septembre.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 4 du même mois ; 2° correspondance ; 3° rapport de candidature ; 4° rapport de M. Paul Carpentier sur les ouvrages de M. Van Schendel ; 5° Rapport de M. Colombes sur le système de M. Van Schendel ; 6° questions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

LA MESSAGÈRE DE CONSOLATION.

VOEUX D'UNE JEUNE FILLE.

Dédiée par l'auteur à Mlle Mathilde F.***

Comme à l'ange, ou comme à l'oiseau,
Si Dieu m'avait donné des ailes,
Si je nageais dans l'air comme les hirondelles,
Messagères du renouveau,
Si la couleur de mon plumage,
Égalait la blancheur du lis,
Si je charmais l'oreille avec un doux ramage,
Oh ! comme je verrais tous mes vœux accomplis !
Planant avec ardeur dans les champs de l'espace,
Et d'un rapide vol parcourant l'univers,
Du malheur je suivrais la trace ;
J'irais, de l'affligé, consoler la disgrâce
Par mon aspect, mes vœux et mes concerts.
Perchée au toit obscur où souffre l'indigence,
Avec mon chant mystérieux,
De l'enfant au berceau je fermerais les yeux ;
J'ouvrirais son sommeil aux rêves d'innocence,
Aux visions du paradis ;
Il verrait les anges ses frères,
Tresser pour lui, sous leurs divins lambris,
Des fleurs, des guirlandes légères,
Et sa mère, à l'aspect d'un souris gracieux,
Oublierait ses douleurs et bénirait les cieux.
L'espérance, en son cœur, brillerait vive et pure,
Elle prierait, pour son fils au berceau,
Celui qui donne aux roses leur parure,
Et dont la main nourrit le passereau.
Reprenant mon essor, j'irais, sous le feuillage
D'un saule ou d'un if isolé,
Chercher, en un site sauvage,
Le pèlerin ici-bas exilé,
Prêt à borner sa course au milieu du voyage,
Et qui, méconnaissant les lois de l'Éternel,
Chercherait dans la tombe un abri criminel.
Je lui rappellerais les heures de l'enfance,
Lorsque son cœur, docile au conseil maternel,
A la voix de la Providence,
D'un riant avenir embrassait l'espérance,
Et, ranimant ce cœur glacé d'un froid mortel,
Je lui rendrais la vie, en lui montrant le ciel.
Joyeuse alors, et, d'un vol plus agile,
Mesurant le dôme azuré,
Aux lieux où naît le jour, j'irais, en quelque asile,
Aux méditations, à la paix consacré,
Me poser, légère et tranquille,
Sur un sol verdoyant, et de fleurs diapré.
Là, l'écho redirait mon hymne solitaire,
Interprète mélodieux
Des allégresses de la terre,
Célébrant les faveurs des cieux.
Ma tâche encor n'est pas remplie....
Des champs glacés du nord, un cri plaintif sorti,
Jusqu'en mon cœur a retenti,
Comme l'accent de la mélancolie.
Je viens à vous, pauvre exilé,
Pour qui, depuis longtemps, le soleil n'a brillé,
Vous, qui vivez aux bords où la nature expire,
Et sous un joug de fer languissez, accablé !
Respirez ! un jour pur peut encor vous sourire !
Le souvenir d'un enfant au berceau,
Celui d'une épouse chérie,
Et le regret de la patrie
Pèsent sur votre cœur, comme un triple fardeau.
Infortuné !... reprenez l'espérance !...
Je ne puis vous promettre encor la délivrance ;
Mais, des hauteurs du ciel, je viens auprès de vous,
Des objets regrettés vous adoucir l'absence,
Rendre plus fort et le père et l'époux....
Voyez-vous cette image à mon cœur suspendue ?
Reconnaissez les traits chéris
De celle dont l'aspect enchantait votre vue ;
Ces cheveux blonds sont ceux de votre fils,
Et, de la lettre d'une mère,
Mon aile vous gardait la joie et le mystère....
Dans cette mousse encor vous devez retrouver,
Un débris de l'antique chêne
Qui, si souvent, au bord de la fontaine,
Vous vit et prier et rêver.
Adieu !... De votre cœur surmontez la faiblesse :
Dieu me rappelle, et je vous laisse.
C'est lui qui près de vous a guidé mon essor....
Je vais prier.... Priez encor.
Celui qui règle tout de son séjour de gloire,
Donne à l'homme éprouvé, dans un monde meilleur,
Le repos, après le labeur,
Après le combat, la victoire !

P. A. VIEILLARD.

Nota : Messieurs les membres de la section d'architecture sont instamment priés de se rendre le 18 septembre courant à 7 heures et demie précises, dans la salle ordinaire de nos séances, pour donner leur avis sur la candidature d'un membre correspondant.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 7 septembre 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. Carlier, secrétaire adjoint, sur l'invitation du président, donne au Comité lecture de la correspondance qui se compose : 1° d'une lettre de M. Beloir, alto-solo au Théâtre-Lyrique, dans laquelle cet artiste, adoptant les statuts du Comité, prie l'assemblée de l'accepter au nombre de ses membres. MM. Minet, Guilletat et Carlier se portant parrains du candidat, le président annonce qu'on procédera séance tenante à cette élection; 2° d'une autre lettre de M. Galimard, ex-président du Comité, auquel il dénonce une tentative de mutilation de son tableau représentant la séduction de Léda. Sans vouloir entrer dans l'appréciation d'un tel acte de vandalisme, le Comité stigmatise avec indignation cet acte coupable, digne tout au plus des iconoclastes de date récente, et ne trouve pas dans le vocabulaire de la vindicte d'expressions assez énergiques pour qualifier cette tentative inqualifiable; 3° lettre de M. Louis Auvray, par laquelle il adresse au Comité un travail sur l'Exposition universelle, publié dans l'*Écho de la frontière*, journal de Valenciennes. L'étendue de ce compte rendu n'en permettant pas l'insertion dans le procès-verbal, le Comité décide qu'un rapport sera fait sur cet aperçu. M. A. Carlier présente au Comité une fable intitulée *le Rossignol et le Papillon*. M. Siméon Chaumier donne lecture de ce petit poëme dont le Comité demande l'insertion dans le prochain numéro. Touchant la lettre de Mme Van-Tenac lue à la séance précédente, le Comité ne pouvant pas encore, faute de temps, s'occuper de cette affaire, charge son président de voir Mme Van-Tenac ou de lui écrire, afin de s'entendre avec elle sur ce grand objet de sa sollicitude. Le président accepte et promet de rendre compte au Comité de ses démarches pour la première séance.

M. Siméon Chaumier, ainsi qu'il en avait été convenu à la précédente séance, donne au Comité lecture de la rédaction qu'il a faite pour la mise à exécution du projet Lazerges, touchant l'érection d'une caisse de prêts, de secours et de réserve devant, selon l'idée de son auteur, procurer aux artistes la facilité de pouvoir, à défaut de ressources personnelles, entreprendre et exécuter les grandes œuvres qui peuvent leur être commandées, soit par l'État, soit par les villes, soit par les conseils de fabrique. Cet acte divisé en neuf chapitres semble répondre aux intentions de l'artiste qui l'a conçu. Toutefois, il n'est pas de nature à être apprécié après une simple lecture, et la discussion seule des articles et de l'ensemble pourra apprendre au Comité l'usage qu'il en devra faire. Le Comité remercie le rédacteur des soins qu'il a bien voulu prendre à ce sujet.

On procède à l'élection de M. J. Beloir. Le président, après le dépouillement du scrutin, proclame M. Beloir membre du Comité central des artistes. M. Émile Bellier de la Chavignerie, en sa qualité d'archiviste, et rappelant la mesure prise par le Comité central qui a décidé qu'un registre matricule serait ouvert à l'effet de consigner les noms, prénoms, qualités, titres et travaux de chaque membre, demande que cette nomination soit le signal de la mise à exécution de ce vote du Comité. Après l'échange de quelques réflexions, la séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du 21 septembre.

Présidence de M. Charreau père : lecture du procès-verbal ; correspondance; rapports des commissions; communication du président relative à Mme Van-Tenac ; propositions diverses; élections, s'il y a lieu.

Le secrétaire adjoint,
A. CARLIER.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

LE ROSSIGNOL ET LE PAPILLON.

A M. CHARREAU.

Un papillon dans la prairie
Avait perdu ses ailes d'or,
Et c'était là tout son trésor;
Il rampait sous l'herbe flétrie.

—Quittez la terre et prenez votre vol,
Lui dit un rossignol;
Il est encor des fleurs à peine écloses,
N'aimez-vous plus nos doux émois,
Le jour errer au fond des bois,
La nuit dormir au sein des roses?

— L'orage hier a couru l'horizon,
Répond l'insecte, et l'aquilon
De son haleine a déchiré mon aile.
Depuis je vais je ne sais où,
Errant, incertain, demi-fou :
Nul à ma voix ne répond si j'appelle.
Jadis je comptais des amis,
Des abeilles et des fourmis;
Mais vous savez qu'en ce bas monde
Il n'est nul accent qui réponde
Au malheureux. Tout m'est dégoût.
Souvent de l'un à l'autre bout

Du sillon creusé dans la plaine
Je vais.... et bientôt, hors d'haleine,
Je m'arrête et compte mes pas.
Un siècle ne suffirait pas,
Me dis-je, à courir la prairie:
Mieux vaut abandonner la vie.
Et je pleure.
— Pourquoi pleurer? séchez vos pleurs,
Il n'est point, croyez-moi, d'éternelles douleurs,
Dit le rossignol avec joie.
Je puis réparer tout cela.
Au revoir, je cours par delà
Le lac où l'horizon se noie.

Il part, il voltige sans fin,
De çà, de là, partout enfin,
Et ses recherches furent telles
Que bien avant la fin du jour,
Joyeux, il était de retour :
Partons, dit-il, j'ai retrouvé vos ailes.

Il n'est rien d'impossible aux esprits généreux ;
L'égoïsme seul doute et ne fait point d'heureux.

A. CARLIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Opéra : l'administration. — Débuts de M. Belval. — Théatre-Français : *le Gâteau des Reines*. — Odéon. — Italiens. — Théatre-Lyrique. — Vaudeville : engagements nouveaux. — Variétés : *le Théâtre des zouaves*. — Gaîté : *les Gueux de Béranger*. — Folies-Dramatiques : *Aide-toi, le ciel t'aidera*.

L'administration générale de l'Opéra n'a jamais été mieux assise qu'aujourd'hui, et il n'est plus question de désigner, même éventuellement, un successeur à M. Crosnier, que ce successeur soit M. le prince Poniatowsky, ou M. Théodore Labarre, le compositeur. L'administrateur général de l'Opéra fait changer et embellir comme bon lui semble les anciens appartements du duc de Choiseul devenus les siens, et qu'il paraît vouloir habiter longtemps. M. Crosnier n'en a pas moins, à ce qu'on croit, l'intention de remplir les devoirs attachés à son titre de membre du conseil général de son département; dans ce cas son absence ne serait que de peu de semaines, durant lesquelles il remettrait l'intérim de son autorité au premier chef d'orchestre, M. Girard, qui jouit de toute sa confiance. Mais ce qu'ont oublié de dire les nouvellistes ordinairement bien informés, ou s'évertuant à passer pour tels, c'est que lorsqu'il s'est agi de pourvoir, sous les auspices de la liste civile et du ministère de la maison de l'Empereur, au gouvernement de l'Académie de musique, le personnage le plus riche de chances, après M. Crosnier, a été M. de Saint-Georges, auteur de beaucoup de livrets lyriques et chorégraphiques exécutés sur notre première scène et frère du directeur actuel de l'imprimerie impériale.

On ne songe plus depuis le départ de la reine Victoria à la mise à l'étude de l'ouvrage du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. L'affluence des étrangers est telle que les chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire joints à la nouveauté des *Vêpres Siciliennes* et au talent des artistes qui les interprètent, suffisent et au delà pour attirer la foule et faire salle comble tous les soirs. — Vendredi de la semaine dernière on a donné la 275e représentation des *Huguenots*, pour les débuts de M. Belval dans le rôle de Marcel, où ce chanteur a été favorablement accueilli. La rentrée de Mme Laborde a ajouté à l'intérêt des débuts de M. Belval. — L'Opéra, assure-t-on, n'aurait pas renouvelé l'engagement de Mme Anglez Fortuni.

Parmi les lettrés dramatiques courtisant Thalie et Melpomène malgré Minerve, et dont par conséquent pas une seule pièce ne restera au théâtre, un petit nombre, il est vrai, sont adulés à ce point par la presse, que jamais un feuilleton de grand ou moyen journal ne s'est permis d'enregistrer leurs persévérants échecs. M. Léon Gozlan est du nombre de ces producteurs d'élite qui, j'ignore pourquoi, ont toujours été à l'abri des vérités ou des égratignures de la critique. En ce qui regarde cet écrivain, je défie que l'on produise le compte rendu d'un drame, d'une comédie, d'un vaudeville, du moindre *rogaton*, — que l'on me passe le mot, il est de ce bon M. de Voltaire — qui, de prime abord, de confiance et par habitude, n'ait pas proclamé que la chose était un chef-d'œuvre.

Faut-il extraire de leurs ténèbres tous ces fantômes absorbés par la tombe, en dépit du baptême qui, le jour de leur naissance, les vouait à l'immortalité? Sincèrement qui se souvient de cette composition fastidieuse d'*Éva*, jouée au Théâtre-Français il y aura tantôt quinze ans, au temps de la première jeunesse de cette belle et séduisante Sylvanie Plessy? Sous le règne du roi Louis-Philippe, *La main droite et la main gauche* ont ému les hautes sphères du pouvoir comme les avaient agitées, à la fin du XVIIIe siècle, les comédies de Beaumarchais. Peut-être la sûreté publique aurait-elle été compromise, si M. Bocage, dans un de ces beaux mouvements dont il a seul le secret, n'eût dit au comte Duchâtel, sur le point d'interdire la représentation de cette *Main droite* : « Monsieur le ministre, je réponds de tout! » Plus tard, sous la présidence

Napoléonienne, la police a dû intervenir et faire disparaître de l'affiche des Variétés l'acte sans pudeur et sans esprit qui s'appelait *la Goutte de lait.* Mentionnerai-je encore les autres prodiges de M. Gozlan sur nos grandes scènes et dans les théâtres secondaires, prodiges dont les titres mêmes sont sortis de toutes les mémoires? Eh bien! tout cela cependant a été qualifié de miraculeux, de charmant, de fin, de délicat!

Il n'est pas une épithète élogieuse, pas un superlatif, pas un salut d'encensoir et pas un alléluia dont la majorité des feuilles quotidiennes ou périodiques ait fait grâce à ces insignes pauvretés. Ce qui est advenu pour *les Robes blanches* du Vaudeville et pour ce gros mélodrame de la Porte-Saint-Martin dont je ne sais plus le nom, mais qui se passait au siècle de Louis XIV, et dont Tisserant interprétait le principal rôle, ce qui est advenu jadis arrive encore aujourd'hui à propos du fatras en cinq actes et en prose que M. Arsène Houssaye n'a pas craint d'offrir aux intelligents spectateurs de la Comédie-Française qui se lasseront finalement d'être ainsi trompés. *Le Gâteau des Reines*, épisode du règne de Louis XV et où sont piteusement traînées devant la rampe les figures de Marie Leczinska, de Mlle de Vermandois et de la marquise de Prie, est un attentat à l'histoire, à la convenance, au sentiment national, ni plus ni moins que cette *Czarine* de M. Scribe, que le talent de Mlle Rachel n'a pu préserver de l'animadversion et des justes répugnances du public.

Revenu des Eaux-Bonnes, M. Samson a reparu dans le rôle du baron qu'il a si bien créé dans la comédie de M. Jules Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière.* On va commencer, au théâtre de la rue Richelieu, les répétitions de l'ouvrage en cinq actes de MM. Paul Foucher et Régnier, ayant pour titre *l'Amour sur les chemins;* le principal rôle sera confié à Mme Plessy.

L'Odéon n'a pas rouvert ses portes, comme on le croyait, le 1er de ce mois; cette réouverture est toutefois annoncée pour aujourd'hui 15. L'ouvrage qui marquera au second Théâtre-Français les débuts de la nouvelle saison est un drame de George Sand intitulé *Maître Favilla* et extrait de son roman de *Flaminio.*

La réouverture du Théâtre-Italien sous la direction de M. Calsado continue à être annoncée pour les premiers jours d'octobre prochain; M. Corghi est le secrétaire et le poëte de la nouvelle administration.

M. Émile Perrin, qui cumulait les directions de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Lyrique, vient de céder les deux années de privilége restant à courir pour ce dernier théâtre à M. Pellegrin, qui a déjà administré plusieurs entreprises dramatiques en province, et qui, après la création des salles de spectacle des quatre camps du Nord, avait été nommé directeur de ces établissements.

Bouffé va donner quelques représentations au théâtre de la place de la Bourse; il se montrera d'abord dans *le Gamin de Paris* avec Lafont. L'active direction du Vaudeville a encore engagé Mlle Enjalbert, prix du Conservatoire, qui a fait ses débuts dans *la Dame de Trèfle*, et Mlle Protat qui s'est essayée dans *le Cousin Verdure.*

La pièce de MM Cormon et Grangé, *le Théâtre des zouaves*, a réussi et méritait de réussir aux Variétés. Cet acte, à vrai dire, n'est ni une comédie, ni un vaudeville, mais un à-propos, un souvenir heureusement évoqué, un tableau de mœurs militaires de la Crimée, où chaque personnage est on ne peut mieux à sa place. Dans de telles conditions, l'intrigue n'est pas une qualité bien indispensable; l'épisode arrangé par MM. Cormon et Grangé en est la preuve.

Toutes les chansons du poëte populaire y passeront, soit sur les scènes consacrées au rire et aux joyeux couplets, soit devant les rampes où le mélodrame promène ses longs voiles de deuil. Ne voilà-t-il pas, en effet, que l'autre soir la Gaîté a offert au jugement et aux distractions de son public ordinaire *les Gueux de Béranger*, petite chanson philosophique dont MM. Dupeuty et Moineaux ont tout bonnement fait une grosse comédie en cinq actes, qui ne pourrait que gagner à être moins longue. La Fontaine était d'avis que, pour atteindre le but, loin d'épuiser un sujet, il n'en fallait prendre que la fleur.

Les Folies-Dramatiques, qui ont souvent la main heureuse, ont encore bien choisi cette fois en acceptant et en jouant l'acte à trois personnages qui a pour titre : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, et pour auteur M. Honoré. L'imprévu de l'intrigue n'est pas ce qui séduit. Le héros de ce vaudeville est un chef d'escadron brave comme un lion devant le feu, mais d'une maladresse extrême lorsqu'il se trouve en face de sa cousine dont il est éperdument amoureux. Aide-toi, le ciel t'aidera, lui dit-on avec le proverbe; cependant il a peine à comprendre, et, pour le tirer d'embarras, il faut qu'il rencontre sur son chemin la femme de chambre de sa chère veuve, soubrette de haute comédie qui, débrouillant fort à propos les cartes, marie sa maîtresse et se marie elle-même. A défaut de l'émotion ou de l'intérêt, il y a dans tous ces détails beaucoup de vérité, de finesse, d'observation et d'esprit, c'est-à-dire beaucoup plus d'éléments qu'il n'en est besoin pour obtenir un succès.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 septembre.

Pendant son séjour à Laon, M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées impériaux, intendant des beaux-arts de la Maison de S. M., membre du conseil général de l'Aisne, a fait l'acquisition d'une croix d'autel du XIIe siècle, que possédaient les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Cet objet d'art, dit le *Journal de l'Aisne,* a été payé 5000 francs, prix qui n'a pas été débattu, la somme remise par M. le comte de Nieuwerkerke devant recevoir une pieuse destination dans l'établissement même des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

— L'avant-dernier jour d'août a été marqué par la séance annuelle de l'Académie française. M. le duc de Noailles a présenté le rapport sur les prix Monthyon. M. Villemain a rendu compte du prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Éloge du duc de Saint-Simon.* Ce prix a été partagé entre M. Eugène Poitou, juge à Angers, et M. Amédée Pontalès, avocat à la cour de Paris. Un prix Monthyon de 2500 francs pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs est échu à M. Brizeux, le poëte de la Bretagne, et deux prix analogues à M. l'abbé Huc, pour son *Voyage en Chine*, et à M. de Carné, pour son *Histoire du gouvernement représentatif.*

— Une communication des plus intéressantes vient d'être faite à l'Institut. Le tombeau d'un roi phénicien dont le nom est peu connu, a été découvert à Beyrouth, à une grande profondeur dans le sol. L'acquisition du sarcophage, en marbre noir (avec une inscription hébraïque des plus curieuses et la plus étendue — sauf une exception — qu'on ait retrouvée), a été faite par M. le duc de Luynes qui, avec un désintéressement qu'égale seul son amour de la science, en a fait hommage à l'Institut. Non loin de là, dans un caveau, devaient être les corps de la femme et des enfants; mais ces derniers sarcophages n'ont pu être découverts. L'Académie a été vivement captivée par le récit qu'a fait M. de Luynes de cette nouvelle conquête de la science. Le tombeau phénicien dont il vient d'être parlé est maintenant en route pour Paris, où il sera déposé au Musée impérial du Louvre.

—L'Institut des beaux-arts de Bruxelles a distribué à ses souscripteurs le portrait de S. A. R. le duc de Brabant. Il n'y a qu'une voix pour louer cette belle estampe gravée par M. Lelli, d'après une peinture de M. de Keyser. Le caractère de la physionomie du prince est parfaitement saisi, la pose est aisée et naturelle. Le burin du graveur a rendu à merveille la touche moelleuse du peintre; il a su mettre une délicatesse remarquable dans le modelé des chairs et donner de la vigueur au costume et aux accessoires tout en conservant l'harmonie qui est la première des qualités des œuvres d'art.

— L'exposition d'Ypres continue à attirer dans cette ville beaucoup d'amateurs, d'étrangers et de curieux. Jamais première exposition n'a mieux réussi, et les artistes, de leur côté, n'auront qu'à s'applaudir d'avoir répondu à l'appel de la vieille et intelligente cité, car en aucune circonstance on n'a relativement acheté un nombre plus considérable de tableaux en tous genres. A la suite d'autres œuvres dont elle a déjà fait emplette, la commission pour la loterie vient d'acquérir *la Couturière de Subiaco*, par Meganck, une *Vue des bords de la Meuse*, par Daveloose, un *Hiver*, par Carpentero, une *Marine*, de Waldorp, et un *Marché aux chevaux*, par Vandevin.

— La seconde semaine de juillet a été marquée à Londres par l'érection sur un piédestal de granit de la statue en bronze du baronnet Robert Peel, haute d'environ 4 mètres, à l'angle de la voie publique dite de Cheapside. Un grand nombre de membres de la corporation de la Cité, beaucoup de savants et de notabilités assistaient à cette cérémonie.

— Un grand nombre d'objets provenant du Muséum de Kertch, dit l'*Express* de Londres, sont arrivés à Southampton. Ce sont surtout de vieilles monnaies, des poteries en terre, des cristaux et des vases en métal. La poterie et les vases sont des échantillons de lampes, bouteilles, urnes, vaisseaux lacrymatoires et d'anciens ouvrages de fabrication étrusque, grecque et romaine. Les poteries sont quelquefois noircies, vernies et décorées avec soin. Autour du col de quelques-uns des vases, on aperçoit des traces d'ornements ou de caractères d'écriture dans une langue aujourd'hui perdue. La surface extérieure de quelques-uns de ces vaisseaux est décorée d'ornements appliqués. L'un de ces vaisseaux est formé d'une substance vitrifiée d'une nature particulière, qui a de la transparence; un autre est en métal travaillé au marteau en forme de gourde. Ce dernier est très-ancien. Les vases dont l'origine est la plus reculée sont d'une forme très-élégante. Les monnaies qui sont en la possession de M. Stebbing, de même que les vases mentionnés, sont considérés comme d'origine égyptienne, assyrienne, grecque, romaine et arabe.

L'ÉCOLE LYONNAISE

ET SES TABLEAUX

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

PREMIÈRE PARTIE.

De tout temps, depuis les dessinateurs comme Lassale et Berjon jusqu'à l'un de ses derniers maîtres, l'illustre Révoil, l'École lyonnaise a occupé en France, dans tous les genres de peinture, une place honorable et méritée. Sous Louis-Philippe, — durant la Restauration, — avant même notre grande révolution — Lyon avait déjà pour couronne artistique, une pléiade de peintres et de sculpteurs distingués qui avaient fait en partie, les premiers du moins, la réputation de ses fabriques. La fleur, l'oiseau, la nature morte, quelques peintures de genre même, reproduites sur les soieries de Lyon, allaient porter au loin la renommée de son école et répandre le nom de ses disciples non-seulement en Europe, mais encore en Amérique et dans tout l'Orient. Au moyen âge Lyon était déjà célèbre à l'instar d'Arras et l'on parlait de ses tapis, de ses draps, de ses tentures, à l'égal des produits de Flandre. Son école, sans rien lui ôter de son mérite artistique, a donc dû conserver un peu de son côté pratique et utilitaire. C'est l'art élégant et correct, mais se destinant à servir de modèle à la grande industrie de notre seconde cité, plutôt que l'art Raphaélesque, chercheur d'idéal et faisant avant tout de la forme.

Toutefois, les peintres lyonnais actuels, comme leurs devanciers, au reste, sont fort loin d'avoir abandonné la tradition des grands maîtres français et italiens.

Dans le genre historique ils se rattachent en général à l'École française, et pour les fleurs, ils suivent plutôt la trace de Baptiste que celle de Van Huysum; mais dans l'un comme dans l'autre cas, ils remplacent l'esprit gaulois, l'esprit français, si vous voulez, par une certaine naïveté qui loin de sentir son terroir, semble empruntée à la Flandre et aux Pays-Bas.

En voici un, par exemple, et le premier d'entre eux, à coup sûr, M. Génod, élève de Révoil, qui justifie complétement mon assertion. M. Génod ne date pas d'aujourd'hui. La grande médaille d'or vint le chercher en 1819, presque au sortir de l'atelier, après ses deux tableaux de *la Bonne mère*, je crois, et de *l'Enfant malade*, tableaux qui furent achetés par Mgr. le duc de Berry et qui valurent à leur auteur ce compliment du roi Louis XVIII : *Non-seulement, monsieur, vous parlez aux yeux; mais vous parlez surtout au cœur.*

C'est ici le lieu de rappeler que ces deux mêmes tableaux eurent l'honneur d'obtenir 19 voix sur 40 pour un prix (unique alors), qui se donnait à la suite de l'Exposition. Ce fut Horace Vernet, jeune encore, qui l'emporta sur le peintre lyonnais. Mais n'y a-t-il pas déjà de la gloire à être ainsi vaincu?...

Comme Duval Le Camus, avec lequel il a plus d'un rapport, Génod s'est fait lui-même, et il ne pourrait dire avec le héros d'une des comédies de M. Camille Doucet :

> Bref, mon ami, je dois aux bontés de mon père,
> Une éducation, dont je ne sais que faire.

Sa nature, bonne, douce, observatrice, se retrouve dans ses tableaux. On l'a appelé

avec raison le Berquin de la peinture lyonnaise et il y a du Greuze dans ses toiles. Leur énumération suffirait presque à le prouver. Je ne la donnerai pas en entier, mais je citerai seulement *le Mariage bressan* (1821), acheté par Louis XVIII et placé au musée du Luxembourg ; — *le Berceau vide*, acquis par le grand chanteur Elleviou ;— *les Adieux du soldat*, acquis par le musée de Lyon ; — *le Retour des champs*, appartenant à la société des Amis des arts de Paris ; — *la Fête du vieux grand-père*, achetée par le roi Louis-Philippe et donnée par lui au musée de Lyon ; — *la Mère mourante*, *les petits partageux*, etc.

Le tableau de *la Cinquantaine*, envoyé par M. Génod à l'Exposition universelle, est une preuve de plus en faveur de tout ce qui précède. Le cœur de l'artiste s'y traduit par son pinceau. On s'arrête involontairement devant ces deux vieillards qui vont renouveler leur union après un demi-siècle, et accomplir le jubilé du mariage. A côté d'eux cette jeune et jolie mère poussant avec grâce son jeune enfant qui apporte au grand-père son bâton et son chapeau, forment un groupe ravissant. L'âme joue un grand rôle dans cette fête de famille. La petite orpheline qui porte le livre d'heures de la grand' mère et cette jeune fille qui attache le bouquet à la ceinture de son aïeule, jettent un charme inexprimable sur cette composition. Si je n'avais déjà comparé M. Génod à Greuze, je le rapprocherais de Madou, pour le faire et le fini. Chez lui en effet, comme chez le célèbre peintre bruxellois, l'exécution est soignée jusque dans les moindres détails, sans manquer cependant d'une certaine largeur. La lumière est parfaitement entendue et distribuée à la fois avec bonheur et sagesse sur la délicieuse scène que le peintre a voulu nous reproduire. Wild dans ses ravissantes esquisses où les plus touchantes expressions de sentiment sont mises en jeu, n'a rien de plus parfait ni de mieux observé.

Si j'avais un vœu à formuler ici, ce serait que M. le ministre d'État, qui aime les arts et les protége, témoin tout ce qu'il fait pour le Musée tout jeune encore de Tarbes (un peu conjointement avec moi, pourquoi ne le dirais-je pas?) achetât *la Cinquantaine* de M. Génod et envoyât ce tableau rejoindre au *Musée de Lyon* ses frères aînés. Cet achat et un bout de ruban rouge, que toute la ville de Lyon attend pour son artiste bien-aimé, seraient la plus belle consécration de la vie et des travaux de M. Génod. En 1819, on le trouva trop jeune pour la croix de la Légion d'honneur ; il ne faudrait pas qu'en 1855 on le trouvât trop vieux.

A côté de M. Génod, mais dans un autre genre, je citerai, (*primus inter pares*), M. Saint-Jean. Que pourrais-je dire de cet artiste qui n'ait déjà été lu à propos de son admirable talent? —Pour lui, toutes les formules de l'éloge ont été épuisées. — M. Saint-Jean n'imite pas le printemps : il le crée. C'est un véritable rival de Sainte-Élisabeth de Hongrie : son pinceau fécond, inépuisable, renouvelle chaque jour *le Miracle des roses ;* il les sème par milliers, fraîches, brillantes, pleines de rosée. La nature est au-dessous de lui, ou du moins elle ne fait pas mieux. — M. Saint-Jean a au Salon neuf grands tableaux, dont deux appartiennent à l'État, — un à M. le comte de Morny, mon honorable président et collègue, qui a su toujours se montrer le plus aimable comme le plus intelligent des Mécènes ; — un à M. le marquis d'Herfort ; — un à M. le baron Corvisart ; — un au musée du Luxembourg, etc. Il y a parmi ces tableaux un certain panier de roses posé sur un bas-relief qui est un chef-d'œuvre. Auguste l'aurait couvert de sesterces ; Charles-Quint de quadruples ; Napoléon de pièces d'or : si j'étais assez riche pour cela, je le couvrirais de diamants.

Mais peut-être ai-je tort! — L'œuvre de M. Saint-Jean est si éblouissante, si splendide ; c'est si bien chez lui, partout et toujours, le soleil (un vrai soleil), qui distribue des fleurs à la terre, qu'on ne sait à laquelle de ces neuf grandes pages donner la préférence. — Joyeux, je pencherais pour *les fleurs et les fruits*, qui appartiennent à M. le comte de Morny. — Triste, mélancolique, je donnerais la palme aux belles roses thé,

qui appartiennent à M. Jacobson, et qui forment, à la tombe qu'elles décorent, une si attrayante parure. Comme la nymphe des eaux dans la ballade allemande, elles vous attirent et vous font rêver : il semble qu'on dormirait si bien sous leur ombrage, dût ce sommeil être éternel!...

MM. Reignier, Rémilleux et Chantre viennent immédiatement après M. Saint-Jean. Ce sont trois artistes d'un grand mérite, tous trois consciencieux, habiles, sévères, patients et *chercheurs*.

M. Reignier, professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon, est connu déjà par de nombreuses et remarquables compositions. En 1844, il exposait un grand tableau intitulé : *Hommage à la mémoire de Berjon*, et ce tableau trouvait place dans la galerie de Mme la duchesse de Nemours. Depuis, Sa Majesté l'Empereur, alors seulement président, a tenu à lui acheter un de ses plus beaux tableaux de fruits, prouvant ainsi qu'il trouvait parfaitement donnée la médaille accordée en 1848 à l'artiste lyonnais. Enfin les musées de Nîmes, de Grenoble, de Montpellier, de Bagnères-de-Bigorre, possèdent diverses œuvres de M. Reignier où l'on retrouve, comme dans ses trois tableaux de l'Exposition, le grand et beau style qui caractérise leur auteur. *Le Jour* et *la Nuit*, de M. Reignier, qui sont au palais des Beaux-Arts, présentent sous une autre face le talent de cet artiste. C'est de l'allégorie bien sentie, bien exprimée, mêlée à un goût très-fin de composition et à une exécution sans prétention. C'est surtout de M. Reignier qu'on peut dire qu'il se rapproche de Baptiste et qu'il rivalise avec lui, si même il ne le surpasse.

Quoi que j'en aie dit plus haut, il y a bien quelques artistes lyonnais qui ressemblent à s'y méprendre aux maîtres des Pays-Bas. M. Rémilleux, par exemple, est presque un hollandais : c'est du Van Huysum pur sang. Dessin irréprochable, harmonie riche et serrée, détails parfaits, entente complète de la composition, tout se trouve dans ce maître. Il a (je ne sais pourquoi) exposé seulement une toile : *Un vase de fleurs;* mais c'est une belle et bonne chose, peinte avec amour, avec lenteur, en y revenant à bien des reprises; aussi peu de surnoms me paraissent-ils plus justes que celui donné à M. Rémilleux par ses propres compatriotes, en disant de lui qu'il est l'*Ingres de la fleur*.

Je terminerai ce premier aperçu par l'examen des tableaux de M. Chantre.

M. Chantre, comme les précédents artistes, est professeur depuis longues années. Il enseigne à de nombreux élèves le dessin industriel. Eh bien! à voir ses toiles on dirait qu'il tient le pinceau depuis son enfance, tandis qu'il n'y a pas encore trois ans qu'il ne savait pas manier en couleur. Cela témoigne chez lui d'une facilité et d'une énergie des plus remarquables. Ses lisières de bois, son tableau dédié aux arts et à l'industrie, sont d'un fini précieux. On croirait voir des toiles de Van Daël. La couleur de cet artiste caresse l'œil et lui plaît énormément. Elle vous *empoigne*, comme on dit au théâtre de certaines pièces, et cela sans préparation, sans *trucs*, sans que le maître ait besoin de faire le moindre trompe-l'œil et de recourir aux ruses du métier. Je ne sais pas si M. Chantre est jeune d'âge : je n'ai pas l'honneur de le connaître; mais puisqu'il est jeune comme peintre de fleurs, qu'il me laisse lui dire une chose que je crois vraie encore plus que flatteuse : c'est *qu'il y a en lui un grand avenir*, et qu'avec du travail il atteindra à la réputation.

Achille JUBINAL,
député au Corps législatif.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS POUR LES GRANDS PRIX. ENVOIS DE ROME.

I.

CONCOURS POUR LES GRANDS PRIX.

L'avant-dernier jour du mois qui vient de finir, les concours ouverts à l'École impériale des Beaux-Arts pour les grands prix de Rome, ont été clos par la proclamation du jugement sur la peinture

historique, dont l'exposition a été la dernière de celle des ouvrages exécutés par les jeunes aspirants au séjour de la Villa Médicis. La Revue des Beaux-Arts, livraisons du 15 mars et 1er juin de cette année, a fait connaître les préliminaires de ces épreuves ; elle a dit, suivant l'ordre des dates, comment pour la gravure en médailles et sur pierres fines le premier essai, *Esquisses modelées*, ayant eu lieu le 12 avril, et le second essai, *Figure modelée*, du 5 au 19 du même mois, l'entrée en loges s'était effectuée le 28 et la sortie le 17 septembre ; comment pour l'architecture le premier essai, *Esquisse*, avait été pratiqué le 27 avril, et le second essai le même jour, l'entrée en loges s'était opérée le 8 mai, et la sortie le 8 septembre ; comment pour la peinture, le premier essai, *Esquisses peintes*, accompli le 3 mai, et le second, *Figures peintes*, en deux sections, du 9 au 17 mai, l'entrée en loges avait suivi le 28 du même mois et la sortie le 20 août, comment enfin, en ce qui touchait la sculpture, le premier essai, *Esquisses modelées*, ayant été réalisé le 28 mai, et le deuxième, *Figures modelées*, en deux sections, comme celui de la peinture, du 23 au 31 mai, l'entrée en loges en avait été la conséquence le 9 juin et la sortie le 1er septembre. Les labeurs en loges se sont donc répartis de la manière suivante : 120 jours pour les graveurs en médailles et pierres fines ; 105 jours pour les architectes ; 72 jours pour les peintres, et le même nombre de jours pour les sculpteurs.

A la publication de ce programme, on s'était étonné de n'y point voir les réformes fondamentales méditées depuis longtemps par l'Académie, dans le but d'étendre la durée des concours d'esquisse pour les grands prix, afin de permettre aux compétiteurs de donner une expression plus arrêtée et plus nette au spécimen qu'ils doivent exécuter, avec les seules ressources dont il leur est permis d'user, dans leur cellule de l'Institut. Ces dispositions nouvelles ayant été sanctionnées par M. le ministre d'État le 28 avril, il a été possible dès l'ouverture des concours, d'appliquer à tous et à chacun le règlement nouveau.

Le fait a été porté à la connaissance des lecteurs de cette Revue, le 1er juin, par M. Saint-Vincent Duvivier, chef des bureaux de l'Ecole des Beaux-Arts, dans un article spécial, où il a dit que les graveurs avaient fait en trente-six heures, du 28 au 29 avril, l'esquisse originale du bas-relief et de la médaille, outre la pierre fine à graver en relief. Les architectes, eux, ont exécuté en dix jours du 30 avril au 9 mai, l'esquisse-avant-projet, sur un programme qu'ils avaient reçu à leur entrée en loge ; ce travail devait être arrêté de façon qu'aucun changement ne fût loisible dans l'étude en grand, durant les 100 jours accordés pour le rendu en cellule. Un intervalle de 36 heures a été également fixé le 28 mai et le 9 juin, aux peintres et aux statuaires pour leurs essais. Les uns et les autres ont scrupuleusement obéi à la règle.

Il reste maintenant à dire quels ont été, pendant et après les expositions successives, en septembre dernier, au palais de la rue Bonaparte, les résultats de l'émulation et des efforts des compétiteurs dans les diverses branches des Beaux-Arts.

SCULPTURE.

MM. Chapu. — Doublemard. — Rolland. — Maneglier. — Moreau. — Baugeau. — Delorme. — Simyau.

Le sujet du concours était l'épisode de Cléobis et Biton, célèbres pour leur piété envers leur mère, prêtresse de Junon qu'ils traînèrent, à défaut de bœufs, sur le char destiné à la conduire au temple où elle était attendue pour l'accomplissement d'un sacrifice. On sait que touchée de cet acte de piété filiale, la prêtresse demanda à la déesse d'accorder à ses fils le plus grand bien que les mortels puissent recevoir des dieux, et que Junon les endormit d'un sommeil éternel. Morale au moins singulière, car pourquoi leur avoir donné la vie si le plus grand bien est la mort ?

Appréciant les ouvrages des jeunes exposants en raison des mérites que nous avons cru leur reconnaître, nous mentionnerons d'abord dans cette éminente spécialité de la statuaire, le bas-relief classé sous le numéro 3, et ayant pour auteur M. Chapu, élève de MM. Duret, Pradier et Cogniet.

Depuis Zeuxis, lançant de dépit sa brosse contre sa toile, las de ne pouvoir peindre l'écume pétillant à la gueule d'un chien enragé, et obtenant tout juste l'effet qu'il cherchait, le chapitre du hasard enfantant des chefs-d'œuvre, s'est plus d'une fois présenté dans la longue et solennelle histoire des arts. Le vieil adage : A quelque chose malheur est bon, trouve aussi parfois son application fortuite, et rarement son à-propos a été mieux justifié qu'au jour de l'accident qui a failli anéantir l'œuvre de M. Chapu.

Lors de la translation des œuvres de la solitude des loges où elles s'élaborent dans la salle du palais des Beaux-Arts où elles sont offertes au jugement du public, le bas-relief de M. Chapu avait été placé comme les autres sur l'appareil machiné qu'on nomme *selle* de statuaire, et cheminait vers sa destination, lorsque le charpentier marchant à l'arrière du fardeau qu'il avait mission de soutenir, succombant sous le poids, fut contraint de lâcher prise. Un rapide mouvement de bascule se manifestant alors, le

bas-relief gagna son centre de gravité, non par son revers, ce qui n'eût occasionné qu'un léger embarras, mais du côté même des figures. Cette chute, on le comprend, a déterminé l'aplatissement presque général des lignes saillantes; il devenait impossible de relever sans fracture cette lourde masse d'une terre humide et inconsistante. Force a donc été de couper par morceanx le bas-relief, pour rétablir ensuite et tant bien que mal ses fragments dans le châssis primitif.

L'événement était d'autant plus regrettable que l'auteur de la sculpture mutilée s'était déjà distingué dans les concours antérieurs. En 1851, M. Chapu avait obtenu le deuxième grand prix de gravure en médaille et pierre fine, et en 1853, le second prix de sculpture, avantages qui avaient aussi leurs inconvénients, puisqu'ils ne permettaient plus à l'artiste d'entrer en lice que pour le premier prix.

Quoi qu'il en soit, l'accident constaté dans ses moindres circonstances, l'Académie a décidé que le bas-relief de M. Chapu, nonobstant son état de dégradation, serait exposé comme tous les autres. A l'exhibition générale, la grande majorité des juges et des amateurs compétents ont constaté le caractère élevé de cette composition de M. Chapu, qui se recommande par la sagesse de l'exécution non moins que par l'intelligence et la noblesse des détails. Traité d'une main habile, cet épisode de Cléobis et Biton se signale encore par la vie et l'ampleur dans la conception générale, l'opulence des draperies, la bonne entente des plans et un vrai sentiment des bas-reliefs antiques.

Après le numéro 3, l'attention se portait sur l'ouvrage de M. Doublemard (n° 1), élève de M. Duret, second prix de sculpture de l'année dernière. M. Doublemard a heureusement rendu le sujet. Le groupe principal est bien disposé; la pose de la prêtresse est solennelle, son geste est plein de dignité; il y a enfin des parties fort bien modelées dans ce morceau auquel, semble-t-il, il n'est permis de reprocher qu'un peu de froideur.

Passant au numéro 8, M. Rolland, élève de M. Duret et de Feuchère, on n'a qu'à louer son auteur du bon ensemble de ses plans, et de l'attitude des fils de la prêtresse, en parfaite harmonie avec le sujet; mais il n'a échappé à l'observation de personne que la prêtresse n'a pas toute la gravité désirable et que le modelé des figures n'est pas toujours exempt de défauts.

Le numéro 7, M. Maneglier, élève de MM. Ramey et Dumont, second prix de 1851, pèche par la surabondance des épisodes et des accessoires. « Tout était prêt pour le sacrifice », dit le programme. Pourquoi donc charger ses nombreux personnages d'autant d'ustensiles qui encombrent et embarrassent la scène? Il faut dire néanmoins qu'il y a chez le laborieux artiste un retour marqué vers des principes meilleurs que ceux qu'il avait d'abord suivis, et il ne serait pas surprenant qu'il n'obtînt le grand prix de l'année prochaine, s'il ne s'écarte plus de la route où il est entré. Au demeurant, le bas-relief de M. Maneglier atteste les favorables dispositions d'un sculpteur qui a du savoir-faire, de l'avenir, et qui n'a besoin pour compléter son talent, que d'un peu plus de simplicité.

Une intelligente étude de l'antique et un soin scrupuleux de la perspective se révèlent dans le numéro 6, de M. Moreau, élève de Pradier et de M. Simart; le contraste du vieillard et du jeune homme est bien trouvé et d'un joli effet. Le modelé est quelquefois très satisfaisant; mais le côté faible de cette production est une froideur extrême : la vie est absente.

Sauf le mouvement de la mère de Cléobis et de Biton, exprimé avec assez de bonheur, le bas-relief n° 2, par M. Baugeau, élève de M. Jouffroy, n'était pas riche en qualité; les enfants de la prêtresse étaient mal campés, et leurs têtes imparfaitement attachées. M. Baugeau paraît se complaire à multiplier les plans. Ce qui fait tache chez lui, c'est l'absence de l'étude, principalement de l'étude de la nature.

La composition n° 4, par M. Delorme, élève de M. Bonassieux, n'offrait guère que des draperies lourdes et ajustées sans grâce, que des personnages principaux et des figures accessoires dépourvus de noblesse; enfin, pour compléter cet ensemble, un char impossible.

Le n° 5, par M. Symiau, élève de M. Jouffroy, avait, à notre avis, le tort d'être épais et sec dans ses ajustements, d'une entente peu habile en ce qui concernait le développement du sujet, faiblesse qui n'était pas compensée par l'insuffisance du modelé et des détails.

L'Académie, dans sa séance du 8 septembre, a distribué les palmes de la sculpture. Le premier grand prix a été décerné d'une voix unanime à M. Henri-Michel-Antoine Chapu, né à Mee (Seine-et-Marne), le 29 septembre 1833, à qui l'accident relaté plus haut a porté bonheur. — Le second premier grand prix a été accordé à M. Amédée-Donatien Doublemard, né à Beaurain (Aisne), le 8 juillet 1826. — Le second grand prix est échu à M. Jules-Léger-François Rolland, né à Paris, le 17 novembre 1827.

ARCHITECTURE.

MM. Daumet.—Guillaume.—Heim.—Boitte.—Pellechet.—Train.—Thierry.—Douillard.

Monument pour un conservatoire de musique et de déclamation, placé au centre d'une capitale

et ayant sa façade principale sur une place publique. Tel était le sujet offert cette année à l'imagination, au compas et à l'équerre des continuateurs, en espérance, d'Ictinus et d'Agrippa. Huit concurrents étaient en présence. L'Académie n'a eu qu'à se féliciter de la mise en vigueur du nouvel article du règlement, aux termes duquel les concurrents doivent élaborer un avant-projet dont il a été dit un mot au commencement de ce compte rendu. Les œuvres se sont ainsi produites dans toute leur originalité aux regards du public et des juges chargés de prononcer sur leur mérite.

Le plan général, ainsi que l'élévation du projet de M. Daumet (n° 1), élève de Blouet, de MM. Gilbert, Saint-Père et Trouillet, sont fort bien entendus ; l'ensemble est harmonieux et grandiose à l'extérieur ; au dedans, les salles réservées à la foule occupent un espace entièrement distinct et indépendant de la partie de l'édifice appropriée aux études et à la demeure des élèves.

M. Guillaume (n° 4), élève de M. Hippolyte Le Bas, a fait preuve, dans son travail, d'un juste sentiment de l'ordonnance architectonique, par rapport à toutes les nécessités du plan, de la coupe et de l'élévation. Ce projet est bien raisonné; on souhaiterait seulement pour les exercices publics des salles plus spacieuses et moins distancées les unes des autres.

Le plan n° 2, par M. Heim, également élève de M. Hippolyte Le Bas, est convenable ; son élévation est bien comprise. Si cette élévation, de même que la coupe, eussent été rendues avec plus de netteté et de soin, l'effet aurait sans nul doute été meilleur, et M. Heim y aurait gagné.

L'harmonie des lignes n'est pas le moindre mérite de M. Boitte, élève de Blouet et de MM. Gilbert, Saint-Père et Trouillet, dans son projet sous le n° 3, quoiqu'il ait trop séparé les portions de l'édifice qui demandaient à se relier davantage entre elles, et que ces dispositions aient trop tendu à éparpiller la foule sur tous les points de l'établissement, aux époques des solennités dramatiques ou lyriques. Si M. Boitte n'avait été, l'année dernière, lauréat du second prix, il aurait eu, cette fois, de grandes chances pour l'obtenir.

L'étude n° 5, de M. Pellechet, élève de Blouet et de M. Gilbert, était assez bonne ; mais l'ensemble de son projet. surtout dans la coupe et l'élévation, ne plaisait pas, et les parties accessoires se confondaient trop avec les parties principales.

Les n[os] 6 et 7 : le premier de M. Train, élève de M. Jay; le second de M. Thierry, élève de MM. Thierry et Hippolyte Le Bas, étaient des tentatives de jeunes gens peu habitués à un concours de cette importance. Plusieurs changements étaient à noter dans chacun de ces projets entre l'esquisse et le rendu. M. Train avait substitué des cariatides à des colonnes, et supprimé quatre portiques et deux avant-corps à la salle de spectacle. M. Thierry avait modifié la forme de ses escaliers, et introduit sur le rendu des communications directes qui n'existaient pas à l'esquisse.

Par opposition à MM. Train et Thierry, l'expérience des luttes académiques est parfaitement acquise à l'auteur du n° 8, M. Douillard, élève de Blouet et de MM. Morey et Gilbert. Le projet de M Douillard était exécuté avec conscience ; mais l'ensemble n'était pas heureux, et présentait des constructions saccadées d'un fâcheux aspect. En face de cette composition, on aurait pu se croire devant le forum romain, encombré de monuments de tous les âges, de toutes les dimensions et de tous les styles.

Les succès se sont distribués de la manière suivante dans la séance académique du 15 septembre : 1[er] grand prix, M. Pierre-Jérôme-Honoré Daumet, de Paris, âgé de vingt-neuf ans ; — 1[er] second grand prix, M. Edmond-Jean-Baptiste Guillaume, de Valenciennes, âgé de vingt-neuf ans ; — 2[e] second grand prix, M. Joseph-Eugène Heim, de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi.

Les concours pour l'admission dans la section d'architecture à l'École impériale des Beaux-Arts s'inaugureront le 1[er] octobre. On a commencé dès le 17 septembre à s'inscrire au secrétariat.

GRAVURE EN MÉDAILLE ET SUR PIERRE FINE.

MM. Dubois. — Bainville. — Ponscarme. — Zoegger.

Cette branche spéciale de la gravure n'attire point vers elle un grand nombre de vocations. Quatre rivaux seulement ont pris part à ce concours, ayant pour sujet : Un guerrier blessé mourant sur l'autel de la patrie. Ce sujet devait être exécuté en bas-relief et sur acier en creux.

Les grands événements de Crimée et la perspective des triomphes que viennent d'y recueillir les armes françaises avaient probablement dirigé l'Académie dans le choix de son sujet héroïque : Un guerrier sacrifiant ses jours à son pays. Ce sentiment dicté par le patriotisme n'a peut-être pas été complétement compris, ni exactement rendu, mais il a produit d'assez bonnes études de bas-reliefs qui toutefois auraient gagné à rentrer davantage dans les données de la gravure.

Le concours de gravure en médaille n'étant ouvert que tous les quatre ans, refroidit l'émulation chez les artistes qui seraient disposés à cultiver cette branche, peu féconde d'ailleurs en

ressources. La force des quatre compétiteurs a donc été à peu près égale. Les bas-reliefs étaient assez bien étudiés et les coins gravés avec soin.

Le n° 1, de M. Dubois, rentre dans les conditions de la médaille, l'agencement du sujet est heureux et la gravure du coin atteste que l'auteur a l'expérience des difficultés de son art.

Le mouvement du n° 2, par M. Bainville, élève de M. Dantan aîné, est d'un aspect peu agréable, la tête du modèle est commune et le soldat paraît plutôt frappé d'ivresse que de mort.

L'imitation fidèle de la nature est la qualité du n° 3, ouvrage de M. Ponscarme, la gravure du coin est exécutée avec beaucoup de conscience et de finesse; en revanche, la tête sur pierre fine ne ressemble pas au modèle.

M Zœgger, auteur du n° 4, a bien compris l'idée, mais il l'a exprimée d'une manière trop imparfaite; l'exécution du bas-relief est molle et les formes ne sont point assez accusées. La gravure du coin offre de véritables qualités.

En somme, les compositions n°s 1, 3 et 4 n'étaient pas sans mérite. L'Académie, dans sa séance du 22 septembre, a accordé le 1er grand prix à M. Alphée Dubois, de Paris, âgé de 24 ans, élève de MM. Barre et Duret. — Le 2e prix, à M. François-Joseph Ponscarme, de Belmont (Vosges), âgé de 28 ans, élève de M. Oudiné. — Une mention honorable a été obtenue par M. François-Antoine Zœgger, de Wissembourg (Bas-Rhin), âgé de 25 ans, élève de MM. Duret, Lequien et Merley.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. Delaunay. — Fossey. — Renaud. — Romagny. — Clément, — Clère. — De Conninck. — Michel. — Leroux. — Dupont.

Les peintres avaient à reproduire sur la toile un des traits les plus connus de l'héroïque existence du conquérant des Gaules :

« César ayant débarqué en Chaonie avec cinq légions, apprit que la flotte qui lui amenait des vivres et des renforts avait été battue et dispersée par celle de Pompée; il résolut d'aller au-devant d'Antoine qui devait lui amener de nouvelles légions; à cet effet, il fit retenir une barque sur la rivière, et vers le milieu de la nuit, déguisé en esclave, il partit. Le temps était si mauvais et la mer si houleuse, que le patron de la barque ordonna à ses rameurs de retourner en arrière ; en ce moment César se découvrit, et adressant la parole au patron : *Que crains-tu*, lui dit-il, *tu portes César et sa fortune?*

Dix concurrents se sont disputé la palme.

La réponse : *Tu portes César et sa fortune!* est assurément celle d'un demi-dieu, mais le grand homme de la bouche duquel elle sort n'en est pas moins sujet aux lois de l'équilibre, et quoique la position assise eût été plus en rapport avec la scène, César debout convient mieux à l'idée, et fixe tout d'abord l'attention. Aussi, tous les concurrents, sauf le n° 8, ont-ils peint le guerrier levé d'une manière plus ou moins avantageuse. Cette épreuve de la peinture historique ne présente pas, à ce qu'il semble, la force, plus également répartie dans les spécialités de la sculpture, de l'architecture et de la gravure qui l'ont précédée, aux concours de 1855.

Un ton vert trop général et de l'exagération dans le modelé des nus sont les côtés faibles de M. Delaunay (n° 1) élève de M. Flandrin.

M. Fossey, élève de MM. Blondel et Cogniet, auteur du n° 2, abuse du jaune, couleur qui produit un effet chatoyant et désagréable à l'œil. Le personnage le plus inutile dans la composition de M. Fossey, est bien à coup sûr le nègre couvert de vêtements d'une teinte ocrée que l'artiste affectionne. Il y a de l'exagération dans la pose de César.

Tout est exécuté sur la même gamme dans le n° 3, par M. Renaud, élève de MM. Drolling et Picot-César a dû avoir plus de noblesse et plus d'énergie pour imposer son ordre suprême au nocher.

Le fond du ciel, qu'assombrit un grain, se développe d'une façon assez naturelle sur la toile n° 4, par M. Romagny, élève de M. Cogniet. César est majestueusement posé; la composition est simple et la couleur harmonieuse; il faut toutefois reprocher à M. Romagny de n'avoir pas chaussé son héros du cothurne.

Quant au n° 5, par M. Clément, élève de MM Drolling et Picot; il offre aussi de la dignité en ce qui touche l'attitude du personnage principal ; mais comment César peut-il résister droit sur ses jambes et sans appui, à une tempête tellement violente qu'elle brise les mâts? La couleur est bonne et les chairs sont naturelles.

Dans le n° 6, œuvre de M. Clère, élève de M. Cogniet, la tête de César est commune, les membres sont mal assemblés, les draperies lourdes, et les raccourcis forcés.

Il n'en est pas de même du n° 7, par M. de Conninck, élève du même maître, qui a très-convenablement peint l'adversaire de Pompée, et qui a su donner une bonne expression à presque toutes ses physionomies, et répandre sur l'ensemble de sa composition une couleur bien entendue.

Le n° 8, œuvre de M. Michel, élève de M. Picot, est la seule des toiles exposées dont l'auteur se soit risqué à offrir aux regards César assis dans la barque; l'effet produit par cette pose a médio-

crement réussi; la couleur générale est terne et manque d'harmonie.

On ignore si l'auteur du nº 9, M. Leroux, élève de M. Picot, a voulu représenter une joute de canotiers parisiens, sous les yeux du patron debout. On ne s'explique ni la composition ni la couleur de cette scène. En pareil cas, le mieux est de se taire et de passer outre.

On n'a guère à reprendre, dans le nº 10, par M. Dupont, élève de M. Gleyre, que le ton trop uniforme et le sombre outré de ses teintes. La personne de César a été traitée avec une grande distinction; on reconnaît sans peine celui qui menait triomphalement par tout le vieux monde, les légions romaines dont il était l'idole. La sagesse et le soin de l'exécution caractérisent à un haut degré l'ouvrage de M. Dupont.

Samedi dernier, 29 septembre, l'Académie a proclamé les noms des lauréats : Pas de premier grand prix. Premier second grand prix : M. Jacques-François-Camille Clère, né à Valenciennes (Nord), âgé de trente ans. Deuxième second grand prix, M. Pierre-Louis-Joseph Coninck, né à Meteren (Nord), âgé de vingt-sept ans.

II.

ENVOIS DE ROME.

Du dimanche 30 septembre au dimanche suivant 7 octobre, demeureront exposés selon la coutume académique, à côté des ouvrages qui ont remporté, aux concours de 1855, les premiers et les seconds grands prix, les travaux des pensionnaires de France à Rome, qui ont paru en avril à la Villa Médicis, et qui, expédiés de Rome à Paris, sont arrivés dans la métropole le 6 du mois dernier.

La Revue des Beaux-Arts a déjà parlé de ces envois, dans sa livraison du 15 juillet. Toutes les promesses faites d'abord n'ont point été tenues, et la peinture ne brille pas plus que la gravure, par l'abondance de ses productions. Cette pénurie, plus ou moins justifiable de la brosse et du burin, est rachetée, il est vrai, par les artistiques largesses de nos sculpteurs et de nos architectes.

PEINTURE.

MM. Baudry. — Boulanger.

L'esquisse du *César au pied de la statue de Pompée*, par M. Baudry, dont l'envoi avait été annoncé il y a deux mois et demi comme un fait certain, n'est point parvenue à l'École des Beaux-Arts, qui n'a reçu de l'artiste qu'une copie, d'après les fresques de Raphaël au Vatican, *de la Jurisprudence*, symbolisée par les figures allégoriques de la Prudence, de la Force et de la Tempérance.

Le tableau de M. Boulanger, ayant pour sujet *César arrivant au Rubicon*, qui a pris le chemin de la capitale avant d'être fini, ne figure pas à l'Exposition, sur l'instante prière de son auteur, qui a demandé qu'on ne livrât point son œuvre au jugement public avant qu'il y eût mis la dernière main.

GRAVURE.

MM. Bellay. — Bertinot.

Deux dessins d'après Bernardino Luini ont été adressées par M. Bellay, qui a oublié sa planche de *l'Amour et Psyché* dont il était question il y a peu de mois. On doit encore cependant à ce graveur une *sainte Catherine portée par les anges*, une *Tête de saint Jean*, ainsi que deux dessins d'après nature, travaux exigés par le règlement. M. Bertinot, achevant à l'heure qu'il est sa planche de *la Madone sainte Catherine* et *saint Dominique*, son estampe ne sera exposée que l'année prochaine.

SCULPTURE.

MM. Crauk. — Gumery. — Bonnardel. — Lepère.

Les honneurs de l'Exposition appartiennent, sans contredit, à la statuaire, dignement représentée à l'École des Beaux-Arts par les envois de M. Crauk, élève de 3e année, qui sont : une statue en marbre qu'il appelle *l'Élégie*; une *Bacchante et un Satyre*, groupe, et une *tête de Bacchante*.

En regard des ouvrages de M. Crauk, il convient de placer un groupe esquisse de M. Gumery, traduisant ces vers de La Fontaine :

> Amour, amour, quand tu nous tiens,
> On peut bien dire adieu prudence !

En ce qui touche le groupe en plâtre de *l'Enfant prodigue*, que l'on attendait, M. Gumery n'a pu remplir son engagement.

Vient ensuite *le Christ à la colonne*, statue en plâtre de M. Bonnardel, morceau empreint à la fois de mysticisme et de simplicité.

Ces remarquables travaux sont complétés par un immense bas-relief : *le Voyage de la vie*, par M. Lepère, qui est aussi l'auteur d'une excellente copie en marbre de la Vénus du Musée de Naples, dite Vénus Callipyge.

ARCHITECTURE.

MM. Lebouteux. — Louvet. — Ancelet. — Ginain.

Tout d'abord, on signale en architecture un *Théâtre diurne*, de M. Lebouteux, qui en est à sa dernière année de pensionnat.

On cite avec éloge la *Restauration de l'Acropole de Sunium*, par M. Louvet, élève de quatrième année.

Les *détails de l'arc de Septime Sévère*, et le *plafond de l'Église de Santa Maria in areâ cœli*, par M. Ancelet, autorisent à fonder de belles espérances sur le talent et l'avenir de ce jeune artiste qui n'en est encore qu'à sa troisième année de séjour à Rome.

Les intelligentes études d'un pensionnaire de seconde année, M. Ginain, sur *la Colonne Trajane*, méritent aussi de sérieux encouragements.

Tels sont en somme sous le double rapport des Concours pour les grands prix et des Envois de Rome, les séries et les genres respectifs des compositions inspirées aux sculpteurs, aux architectes, aux graveurs et aux peintres, qui promettent d'illustrer un jour le pays. Les Concours sont l'objet d'une satisfaction presque unanime; on ne saurait en dire autant des envois transalpins. Sur ce dernier chapitre il ne nous appartient pas de devancer l'opinion de l'Institut, mais selon toute apparence, M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, dans la réunion solennelle de dimanche prochain au palais Mazarin, aura de sévères paroles pour les pensionnaires de France qui s'endorment au milieu des délices de Rome, comme si la ville éternelle était devenue une autre Capoue.

PIERRE DU MOUTIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

NEUVIÈME ARTICLE.

GENRE HISTORIQUE, HISTOIRE ET GENRE PUR, FANTAISISTES ET RÉALISTES.

MM. ROBERT FLEURY, — CLAUDIUS JACQUAND, — BAZIN, — DE BALTHAZAR, — CLÈRE, — AL. COLIN, — CH. DOERR, — L. DUVEAU, — HERBSTOEFFER, — MAILLOT, — LAUGÉE, — LABOUCHÈRE, — CHARPENTIER, — GENOD, — MERLE, — BIARD, — BELLANGÉ, — PILS, — GUST. DORÉ, — ANDRIEUX, — COURBET, — JEAN MILLET, — ANTIGNA, — HOCKERT, — HENRI LEYS, — FLORENT WILHEMS, — ALFRED STEVENS, — VAN SCHENDEL, — Mme FANNY GEEFS, — JEAN KRUSEMANN.

Lorsque l'exposition annuelle avait lieu dans la galerie du Louvre, vous est-il arrivé de franchir le rideau qui séparait le jeune et le vieux musée? Avez-vous senti tout d'un coup le changement d'atmosphère et l'influence du milieu pacifique? D'un côté de la tenture, la foule des spectateurs, la cohue des tableaux, l'enthousiasme ou le dénigrement des coteries; de l'autre, le public rare, les cadres espacés, le silence et le respect unanimes. En réunissant le présent au passé, l'Exposition de 1855 aura mêlé les deux impressions; mais il me semble que la plus calme a prévalu sur la plus vive, l'influence du musée ancien sur le nouveau musée. On se promène avec plaisir et même avec orgueil dans les galeries de l'avenue Montaigne. On y est en un lieu d'honneur. On peut tout regarder. Du talent, il y en a partout; on le sait; mais cette conviction suffit. Les yeux ne s'arrêtent pas d'eux-mêmes. Il faut les retenir et les fixer. Entre deux expositions d'un genre si divers l'esprit ne se trouve à propos ni dans les conditions calmes et recueillies que demande l'exposition historique, ni dans les conditions vaillantes et actives que demande l'exposition militante. L'une détourne de l'autre. On passe, on se fatigue. La paresse s'en mêle; c'est tout simple. Tantôt on se persuade que le passé dispense de s'occuper du présent, tantôt que le présent dispense de revenir au passé et voilà comment je m'excuse d'avoir oublié Robert Fleury.

Il y a bien une autre excuse que je pourrais donner et je l'ai donnée l'autre jour: Rien de nouveau! Quand M. Ingres et Eug. Delacroix exposent l'ensemble de leurs œuvres, il y a quelque chose de nouveau, c'est le public étonné qui se soumet, c'est l'opiniâtreté du génie ou le génie de l'opiniâtreté qui a vaincu les résistances, la discussion changée en louange publique, l'admiration imposée, acceptée, établie. Robert Fleury n'a jamais pris l'art au rebours de l'enseignement officiel ou de l'opinion générale. Jamais il n'a heurté le public ou l'Institut jusqu'à être repoussé de l'Exposition par le jury ou chassé du Salon par les huées. Rien n'est changé pour ses tableaux, si ce n'est que le premier agrément s'est amoindri. La mode était aux tons roux et brûlés, elle est aux tons clairs maintenant. On faisait cuire la couleur (pardon pour l'ingénuité du détail) comme les bonnes ménagères faisaient cuire les gelées de fruits, aujourd'hui on ne fait plus cuire la couleur ni les confitures. Robert Fleury pratiquait avec habileté cette cuisson particulière. Il avait le tour de main et le coup d'œil. Sa peinture était à point. Il était coloriste, de ceux qui donnent tout de suite à leur toile le ragoût monté d'un Rembrandt et qui ne laissent rien à faire aux années. Hélas! faut-il le dire? il n'y a que le temps qui soit coloriste, et, comme il est jaloux, il détruit ce qu'il n'achève pas. Voyez comme il achève les portraits de M. Ingres. Eug. Delacroix s'en est si bien aperçu qu'il lui donne beaucoup à terminer. Comparez *la Chasse aux Lions* avec la *Médée furieuse*. Robert Fleury n'y a pas pris garde assez tôt. Sa

peinture s'est recuite. Le bitume a repoussé. Elle est noire. Quand il s'en est défié, il s'est défié de lui-même. Il a choisi un sujet en dehors de ses habitudes, un sujet catholique, la communion donnée à un mourant, moyennement catholique toutefois, puisque ce mourant est Michel Montaigne. Plus de récrimination protestante. Plus de violences, plus de crimes de notre religion apostolique et romaine, mais aussi plus de vigoureux empâtements, plus de hardis amusements du pinceau; la palette s'est apauvrie, la gamme a baissé. L'aspect du tableau n'est plus opulent et sombre, il est pâle et légèrement verdâtre. Entre le *Montaigne* de 1853 et le *Benvenuto* de 1841, j'aime moins le *Montaigne*.

Du temps où Robert Fleury mettait ses inquisiteurs à la besogne autour d'un patient torturé, et choisissait avec complaisance la figure d'un religieux pour y représenter la férocité froide et basse, l'indifférence stupide, Jacquand prenait le cloître par un meilleur côté. Il ouvrait au soleil le réfectoire du couvent et la cellule du moine. Il montrait la table frugale, le livre à côté du pain blanc, des radis cueillis au jardin, et le bon père, âme nourrie de la sainte parole, déjeunant des yeux plus que des lèvres. C'était doux et gai. Tout amateur qui avait quelques tableaux de genre dans son salon avait d'abord un moine de Jacquand. Ce fut Jacquand qui se lassa de son succès. On renouvelait alors l'histoire, les historiens par la vérité du récit, les peintres par la vérité du costume. Jacquand s'éprit du moyen âge, comme on disait alors, et le moyen âge s'emparait tout simplement de la renaissance pour aller jusqu'à la fin du XVIe siècle. Son pinceau s'amusa des reflets du velours, du jeu de la lumière sur le satin, du travail délicat des sculpteurs sur les meubles du XVe et du XVIe siècle. L'élève de l'école de Lyon (et à ce titre ce n'est pas moi qui devais en parler), fut du groupe heureux qui se forma autour de Paul Delaroche, donnant au commerce de gravure le pendant des *Fils d'Édouard*, unissant, lui aussi, au goût nouveau des ajustements, à l'exécution achevée du détail ce choix touchant du sujet, cette expression sentie, cette intelligence délicate du drame humain dans l'histoire qui distingue *la dernière entrevue de Charles Ier avec sa famille;* mais enfin les bons courages vont toujours en avant. Du genre simple, Jacquand s'était élevé au genre historique; du genre historique, il s'est élevé à l'histoire. Son *Episode du siége de Boulogne en* 1544 est une vaste page. Les lignes me sont comptées, si je les compte assez mal de moi-même; je n'ai donc pas le loisir d'expliquer la situation dans laquelle Eurvin, mayeur de Boulogne-sur-Mer, refuse de livrer aux assiégeants la ville que le gouverneur de la province leur a déjà cédée. L'envoyé anglais lui présente la convention signée par le seigneur de Coucy. Eurvin la repousse, et dicte aussitôt pour réponse le serment qu'il fait de s'ensevelir sous les ruines de sa dernière tour. Son visage est mâle et énergique, son indignation sévère. Debout devant la table où s'inscrivent les délibérations du conseil, il rend d'une main à l'envoyé anglais la convention qu'il ne ratifie pas; de l'autre, il suit sur le registre, il y imprime en quelque sorte par la force de sa volonté son serment héroïque. Autour de lui, hommes, femmes, enfants, les habitants de la ville poussent des cris d'enthousiasme et de colère. Les uns se précipitent sur l'envoyé, et les soldats ont peine à les contenir, les autres agitent leurs armes et demandent à signer le serment d'Eurvin. Il y a peut-être un peu trop de distance entre le premier plan et le dernier; on sent le vide, et, le dirai-je aussi, l'armure de l'envoyé anglais est trop faite pour le trompe-l'œil. Elle sort de l'harmonie générale. Elle produit l'effet d'une belle armure de Granger sur la scène, quand elle reluit, acier véritable, à côté d'un meuble de sapin colorié, dans une architecture de toile peinte; mais la figure principale du tableau est très-remarquable, la lutte des soldats et des artisans prise avec une vérité pittoresque et hardie, tout le tableau plein d'un sentiment généreux, et, comme Jacquand ne saurait se manquer à lui-même, armures entassées, tambours, drapeaux, femmes nobles qui pansent un blessé, son pinceau s'en est encore donné à cœur joie dans les amusements du vrai coloriste.

« M. le président, faites faire silence, on n'écoute pas les orateurs! » criait à M. Dupin un orateur perdu au milieu du bruit, et le malicieux président répondait avec plus de justesse que de charité; « C'est aux orateurs de se faire écouter eux-mêmes. » Si quelque tableau m'échappe, et combien doit-il m'en être échappé sur quatre mille numéros! je pourrais dire comme M. Dupin : C'est aux tableaux de se faire regarder. Il est plus honnête et plus vrai de dire : C'est à l'Exposition de se faire regarder elle-même.

Il n'y a que deux manières d'intéresser le public, être mis ou être remis en question. Qui a été mis en question cette année? Personne, pas même Hébert avec un chef-d'œuvre, et Simart avec un ambitieux avortement. Qui a été remis en question? Deux hommes seulement, M. Ingres et Eug. Delacroix; après eux, M. Heim; Decamps et Meissonnier un peu moins, comme deux talents déjà classés; Henri Lehmann un peu plus, comme un talent qui, depuis la galerie de l'hôtel de ville, avait à prendre réellement sa place. En dehors

de ce petit nombre, ce ne sont pas les noms qui manquent, ce ne sont pas les œuvres remarquables et déjà remarquées : je dis remarquées, disons connues; ce sera la louange et le défaut. Sans avoir au degré qui fait les maîtres le don de la couleur et la grande façon du dessin, M. Bazin est un des praticiens les plus sûrs dans le genre tempéré de l'histoire. En le disant, on ne fait que le répéter, et c'est pour cela qu'on ne songe pas à le redire. *La Mort de Lara* de M. de Balthazar est une scène dramatique et solennelle, un groupe touchant dans un crépuscule sévère. Encore une redite. L'exposition de M. Clère me semble nouvelle; mais elle est jeune aussi d'expérience et de pratique. Du reste, il faut bien augurer de tout homme qui commence sans habileté d'imitation, avec sa propre manière, quelle qu'elle soit, et avec son sentiment personnel, surtout lorsqu'il est doux et ingénu. Le plus grand et le plus curieux travail d'A. Colin n'est pas à l'exposition des beaux-arts, il est à l'exposition de l'industrie. C'est le *Chemin de la croix* édité par M. Gaspard. En bon pays catholique, comme est cette terre de France, je n'ai pas besoin d'expliquer le plus pénétrant de tous les exercices de la dévotion, ce chemin qu'après dix-huit siècles le monde chrétien fait en pensée à la suite du divin Rédempteur, s'arrêtant pas à pas pour prier où le Fils de l'Homme a souffert, depuis le jardin des Oliviers jusqu'à l'heure où se déchira le voile du temple. La messe est à la fois le sacrifice réel incessamment renouvelé et la figure mystérieuse de la Passion; le Chemin de la croix est la Passion historique représentée en images. Malheureusement l'*imagerie* religieuse ne répondait pas au sentiment profond de l'acte. Les enluminures qu'elle suspendait à chaque station déshonoraient les murailles de l'église et discréditaient la dévotion elle-même. Il s'est trouvé un éditeur qui a senti cette misère de nos plus grandes cathédrales; misère en effet, car elles donnaient leur pauvreté pour excuse. M. Gaspard n'a pas voulu leur laisser l'excuse de la pauvreté ; il a choisi un peintre de bon esprit et de bon courage : c'était Al. Colin, qui a fait, en quatorze tableaux, la suite de la Passion, mais une suite véritable, comme serait celle d'un grand drame religieux, avec les mêmes personnages passant de scène en scène, l'unité de costume, l'unité de la tradition, l'unité de l'esprit et de la main. Je parle des modèles; l'Exposition de l'industrie n'en a que les copies, bien entendu, et le commerce n'en aura pas autre chose. Mais pourquoi les modèles ne sont-ils pas exposés dans les galeries de l'avenue Montaigne? Je les ai vus; ils méritaient d'y être par le soin du travail, le caractère élevé des compositions, la variété des expressions dans cette unité des visages, la variété des gestes et des attitudes dans cette unité des personnages et des ajustements. Mais enfin l'artiste a exposé ses œuvres purement artistiques : son *Christophe Colomb*, son *Michel-Ange gardant son domestique mourant*, une *Odalisque*, une *Danse dans une île du golfe de Naples*, et *la première aventure de Don Quichotte* : c'était assez pour prouver la souplesse et la maturité de son talent.

Ch. Doerr a exposé *le Siècle d'Auguste*, qui n'a rien de commun que le nom avec le tableau de Gérôme et qui se rattache davantage à l'inspiration délicate de Gendron. Ce n'est pas si maladroit d'aimer Virgile, cela porte bonheur aux peintres comme aux poëtes.

Y a-t-il quelque chose qui pourrait porter bonheur à Louis Duveau. Ce n'est pas le talent qui lui manque; il a débuté par un tableau sinistre et saisissant, une scène de naufrage exposée dans le salon carré du Louvre. Aux Tuileries, sa *Charrette de la Mort* a été la toile capitale de l'exposition; il a fait *la Mort d'Agrippine* avec de grandes parties de talent et des qualités de premier ordre. A côté de ces habiles gens pour qui les chutes comptent comme des succès, ses succès ne lui comptent guère plus que des chutes. Il attend, il se décourage, il se jette hors de sa voie naturelle et voudrait attirer les yeux du public qu'il craint d'avoir trop effrayé. Duveau a tort. Avec le public, perdre patience c'est perdre la partie, et s'obstiner c'est tout gagner. Le public n'avait pas encore assez peur. Quelques années de plus, il aurait proclamé Duveau maître de l'épouvante. Mais Duveau s'abandonne, il renonce à la note poignante, il chante la chanson que murmurent les gracieuses séductions en se penchant tour à tour à l'oreille de la jeunesse. Malheureusement la chanson n'est pas écrite dans sa voix. *Les Sept péchés capitaux* ne déguisent pas assez leur origine. Le prestige n'y est pas ou n'y est plus. On dirait que le charme va se rompre, et la laideur se mêle vaguement à la beauté sur le visage des sept enchanteresses. Je ne sais quelle sécheresse de touche gâte l'ensemble du tableau. La couleur est aigre et le dessin maigre. Dans les draperies, dans les vases de marbre entourés de guirlandes, on sent le souvenir de *l'Orgie romaine*. Tout est là. Duveau n'est plus lui-même, et c'est pour cela que son tableau n'est pas excellent.

Herbstoffer a des qualités de coloriste; mais sa couleur tourne volontiers au noir. Sa manière n'est pas assez calme, elle manque de solidité. Si parfois la peinture de Decamps ressemble à une agate ou à une belle faïence brune, la peinture d'Herbstoffer ressemble à des flocons de laine

grasse, à des mousses et à des pierres poreuses; mais pierres poreuses, mousses, laine grasse, on trouve sous ce premier aspect tout le travail d'un très-louable tableau.

En 1831, N. Maillot peignait *le grand salon et la grande galerie du Louvre par un jour d'étude.* N'a-t-il rien fait depuis. je l'ignore et, à part la perspective ou le vif effet de jour, ne donne pas même ceci comme une œuvre autrement remarquable; mais le temps l'a rendue curieuse, et depuis que le journal *l'Entr'acte* a changé sa vignette, où retrouverait-on, si ce n'est là, le costume des saint-simoniens?

Hélas! je me débats sans pouvoir sortir de la peinture de genre. Quand je me crois au bout, tout recommence. Je ne puis pourtant pas fausser compagnie à deux talents qui me sont particulièrement sympathiques, Laugée et Labouchère, l'un véritablement français, palette de peu de tons, mais de tons fins et légers, qui a si bien étudié Lesueur que le doux rayon blanc de la *vie de saint Bruno* lui est resté dans les yeux. L'autre studieux et savant, formé à l'école de Luther et d'Holbein, qui fait de l'histoire, de la biographie et de la controverse avec son pinceau, non pour se dispenser de faire de la peinture, mais pour mettre quelque chose de meilleur, de plus ingénieux et de plus vivifiant dans sa délicate peinture. Ai-je tout vu? ai-je tout dit? Non, si je ne dis pas au moins un mot du joli tableau de Charpentier, *le Postillon attaqué par des loups*, où les chevaux effarés se précipitent avec tant de terreur et où le brave postillon fait rage de son fouet contre sa terrible escorte; non, si je ne nomme pas au moins Genod, le spirituel auteur de *la Cinquantaine*, et Merle qui aurait dû exposer de nouveau sa *Récréation* de 1852, mais qui expose aujourd'hui *les Adieux de lady Rébecca*, *la Lisette de Béranger*, *la Bergère des Alpes* continuant ses gracieux débuts avec le double bonheur du talent et de la jeunesse.

Et Biard que j'oubliais, relégué dans son petit salon crépusculaire? *L'Aurore boréale* a été un succès. *La Pêche aux morses* a été un succès. Il y a eu foule autour de *la Halte dans le désert* pour voir cette tente perdue entre deux immensités, l'immensité du ciel et l'immensité de la plaine de sable. Demi-jour ou demi-obscurité, il y a un voile sur tout cela. Le public passe, voit vaguement et ne regarde pas davantage. Biard lui avait cependant dédié une de ses plus grosses et de ses meilleures bouffonneries, un dîner de voyageurs français dans une posada espagnole, lequel dîner se passe parmi les excentricités naturelles de la chose et du lieu. Des pourceaux affamés vont fouillant et grognant dans les chaises. Un gros moine rabelaisien et dont les yeux inquiètent sa voisine se fait tout simplement friser à table. Quelque paysan asturien ronfle démesurément sur la paille. La cuisine qui s'improvise à la cheminée saisit l'odorat du moins étonné des voyageurs. Ajoutez un Basile accroupi qui racle de la guitare, des bohémiens, des mendiants, des curieux, physionomies peu rassurantes. La composition est burlesque, je n'ai pas dit comique; c'est peut-être là le défaut. Le dessin de Biard n'est pas aussi gai qu'il en a l'air. C'est égal. Les gestes, les expressions de surprise, de malaise et de dégoût sont singulièrement aisés à comprendre. Les gens graves passeraient probablement sans rire; mais les bonnes gens s'amuseraient de bon cœur, si pourtant le tableau de Biard ne ressemblait pas à la lanterne magique de la fable.

Et puis l'éternelle condamnation : rien de nouveau. Bellangé, rien de nouveau. Est-ce bien une dure sentence? Non pas, Bellangé continue à jouir de sa popularité. Seulement il est trop sûr de sa pratique. Il a trop bien l'ancien troupier au bout des doigts; et l'ancien troupier n'existe plus. Il y a une jeune armée avec des allures particulières, des habitudes que l'Algérie lui a données et que la guerre d'Orient accuse davantage. Autrefois c'était le grognard, aujourd'hui c'est le zouave. Le zouave a trouvé son peintre, Isidore Pils, comme Pils a trouvé la véritable veine de son talent. Son prix de Rome en faisait un pauvre docteur d'inutile science, un praticien empêché et embarrassé de sa tradition, Pils sera le Vernet du temps moderne. Jusqu'à présent, Gustave Doré reste fantaisiste. Il a beau représenter *la Bataille de l'Alma*. Ce qui le frappe dans l'attaque du général Bosquet, c'est moins l'esprit et le geste du soldat isolé que l'aspect singulier de l'ensemble, et cette broussaille de fusils qui s'emmêlent en gravissant la montagne. Andrieux aussi est un fantaisiste, fantaisiste brillant et spirituel qui prend de la bataille le mouvement général, le tourbillon, l'éblouissement, et qui s'en tire avec une piquante brusquerie.

Je viens d'écrire un mot dangereux, fantaisiste, et la rime s'y range d'elle même : salut donc (je n'oserais dire bonjour, comme fait M. Bruyas), salut à M. Courbet le réaliste. Mais quoi? là encore, rien de nouveau. Une grande habitude de main, un sentiment très-vrai de la lumière dans le paysage et de la vigueur que donne le grand soleil à la nature robuste. S'il n'y avait que cela, ce serait beaucoup sans doute; mais ce ne serait pas assez pour mettre l'opinion en rumeur. Courbet l'entend bien mieux. A ses qualités naturelles il ajoute certaines énormités qui font crier les gens. Dès que les gens ont crié,

c'est l'émeute dans l'opinion, c'est le bruit, la célébrité, c'est toujours un des côtés de la gloire. Et puis les énormités ont cela de merveilleux qu'elles irritent l'attention dans les deux sens. Quand elles se joignent à des parties excellentes d'un tableau, elles mettent tout le monde au défi de l'admirer, et tout le monde accepte le défi, les uns pour rejeter même ce qui est bon, les autres pour s'attacher obstinément à ce qui est pire. Scandale ici, enthousiasme là; c'est une religion qui commence. Le scandale n'a pas réussi cette année, l'enthousiasme est tombé par terre. On n'a pas hué ce portrait sale d'une femme qui ôte son peigne; on n'a pas remarqué non plus comme le temps adoucit cette première insolence de la facture de Courbet et rend sa peinture reposée. Au bout du compte le réalisme n'est qu'un mot. Nul ne rend la nature telle qu'elle est. Volontairement ou involontairement on l'enlaidit ou on la pare. L'homme crée à sa manière, et pour le peintre voir c'est transformer. Jean Millet enlaidit la personne humaine, il agrandit le sentiment. *Son paysan qui greffe un arbre* semble faire un acte sacré avec une ingénuité solennelle. Antigna est plus réaliste que Courbet, en ce sens qu'il est plus près de la vérité; mais il se tient trop près d'elle; il a l'œil sûr et la main habile; mais il manque de parti pris et c'est un grand tort. Agrément ou brutalité, il faut choisir. Antignac incline vers l'agrément, mais il se retient trop tôt, un peu au-dessous de cette ligne qui est le rare degré et où se tient Hockert, réaliste sans charlatanisme, complété par un coloriste supérieur dans sa *Chapelle de la Laponie suédoise*.

Aux derniers les bons, dit le proverbe familier, et je dis : aux derniers les meilleurs, car je termine cette revue de la peinture de genre par Henry Leys et Florent Willems, l'un le Breughel poétisé, l'Ostade ennobli, l'autre le Terburg et le Quentin Metzi de la Belgique moderne. J'ajoute tout de suite Alfred Stevens, moitié de réaliste et moitié de véritable flamand, plus heureux dans la seconde moitié que dans la première, Van Schendel qui pratique avec un soin si soutenu ses curieux effets de nuit baignant une petite lumière embrumée, Mme Fanny Geefs, pinceau délicat qui appartient au moins pour une part à la France, Jean Krusemann que nous n'avons pas à revendiquer, mais dont je loue sincèrement *la Méridienne*. Dans le prochain article, je parlerai des portraits. Le paysage et la marine viendront vite à leur tour et j'espère avoir bientôt fini cette trop rapide nomenclature d'un trop riche musée.

Édouard THIERRY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Achats de peintures par la reine d'Angleterre. — Le tableau de M. Meissonnier. — Médailles d'honneur pour l'Exposition des beaux-arts.— Clôture de l'Exposition universelle. — Statue en marbre par M. Cubisole. — Bronze équestre de François Ier au Louvre. — Les Bouffes parisiens. — MM. J. Offenbach, L. Gozlan et Mlle Augustine Brohan. — Théâtre Comte. — Le futur hôtel des Postes. — Appendices à l'hôtel de ville. — Deux médailles. — Congrès d'architectes allemands à Paris. — Tableaux de M. Madou. — M. Baugniet à Bruxelles. — Peintures murales de la Grande-Boucherie, à Gand. — Peintures de l'église collégiale de Huy. — Tombeau de M. Nicolaï, par M. Fraikin.

Il nous a été adressé durant la dernière quinzaine des informations rectifiant en certains points ce qui a été publié dans la précédente livraison de cette Revue, au sujet des témoignages de sympathie accordés par la reine d'Angleterre et le prince Albert, aux œuvres d'art exposées dans le palais de l'avenue Montaigne. Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur des renseignements qui nous ont été transmis, nous les reproduisons tels qu'ils nous parviennent à peu de chose près. La souveraine de la Grande-Bretagne, nous assure-t-on, a acheté un tableau wurtembergeois, deux de l'Ecole belge et plusieurs peintures anglaises. *La lutte* de M. Meissonnier, objet de l'attention du prince Albert, a bien été acquise par S. M. qui s'est empressée de l'offrir au prince, mais cette remarquable composition a été payée plus de 6000 francs.

Voici de quelle manière le marché se serait conclu. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, intendant des Beaux-Arts de la maison de l'Empereur, aurait été chargé de s'entendre avec le peintre. Aux ouvertures qui lui ont été faites, M. Meissonnier aurait répondu que la composition dont il s'agissait n'était plus à vendre, M. Tedesco, marchand de tableaux, en étant devenu propriétaire avant l'ouverture de l'Exposition moyennant la somme de 15 000 fr. Comme bien on pense les ordres du souverain étant formels, on a insisté auprès du célèbre artiste qui, poussé à bout, a déclaré qu'une clause résolutoire existait dans sa transaction avec M. Tedesco, qui le laissait libre pendant toute la durée de l'Exposition de disposer comme il lui plairait de l'œuvre dont il s'était rendu acquéreur sous la réserve expresse de ne la céder qu'au-dessus de 15 000 fr. et de partager avec lui le bénéfice dépassant ce chiffre. 10 000 francs en sus auraient été immédiatement comptés à M. Meissonnier qui en a, en conséquence, versé cinq au négociant. *La lutte* aurait donc coûté à la cassette de l'Empereur non pas 6000 fr., comme

nous l'avons dit, mais 25 000 francs. Une semblable différence de prix vaut bien une rectification.

Ces lignes étaient écrites lorsqu'est arrivée aux bureaux de la Revue la lettre ci-après de M. Francis Petit, confrère de l'auteur du *Fumeur* et des *Joueurs de boules :*

Paris, 21 septembre 1855.

Je m'empresse, monsieur, de vous signaler une erreur qui s'est glissée dans votre numéro du 15 septembre. Le tableau de M. Meissonnier, qui a été acheté par Leurs Majestés pour l'offrir au prince Albert, a été payé 25 000 fr. et non pas 6000 fr. Je crois qu'il serait utile de rectifier cette inexactitude, tout le monde y gagnerait. Je tiens ce renseignement de M. Meissonnier lui-même, le lendemain de la conclusion de l'affaire.

Veuillez, etc.

Francis Petit, *peintre.*

Le bruit court au surplus que les quatre grandes médailles d'honneur attribuées par le règlement aux peintres dont les œuvres auront été les plus admirées à l'Exposition des beaux-arts, seront dévolues à MM. Ingres, Delacroix, Troyon et Meissonnier.

La clôture de l'Expositien universelle de l'Industrie et des Beaux-Arts parait très-décidément arrêtée pour la fin du présent mois d'octobre.

Parmi les merveilles industrielles et commerciales qui encombrent le palais de l'Exposition universelle à l'ancien carré Marigny sont mêlées, on ne sait trop pourquoi, des œuvres artistiques entre lesquelles il faut citer l'envoi de M. Cubisole, de Lyon, pensionnaire de sa ville natale, à Rome, en 1847, sculpteur de talent qui a depuis bien prouvé qu'il n'était pas indigne de la distinction dont il a été l'objet. L'œuvre de M. Cubisole à l'entrée qui donne accès dans le pavillon principal du panorama, est une statue en marbre représentant une *jeune femme sortant du bain.* Les connaisseurs affirment que la vérité et l'élégance de la ligne, la simplicité et la grâce de la pose sont les qualités dominantes et forment le caractère distinctif de cette jolie composition sur laquelle M. Cubisole s'est plu à répandre tous les charmes de son ciseau, et qui serait parfaitement à sa place au milieu du bassin d'un parc ou d'un jardin public. Ce morceau de sculpture pourrait encore et fort à propos, servir de principal motif à une fontaine monumentale.

La cour du Louvre va enfin recevoir à sa partie centrale son ornementation définitive, et il ne s'agit plus cette fois d'une statue de l'empereur Napoléon Ier, d'un monolithe égyptien ou d'un groupe allégorique, mais du bronze équestre de François Ier, par M. Clesinger, dont le sort est enfin fixé. On répète aujourd'hui, d'une voix presque unanime, que cette érection de la ressemblance du restaurateur des arts et des lettres au milieu des œuvres qu'il a vu refleurir sous son règne, ne sera point une exhibition de passage. Félicitons de cet heureux événement l'initiative du souverain et notre époque; un tardif mais légitime hommage va être ainsi rendu en dehors des orgueils dynastiques et des partis à une de nos gloires les plus véritablement nationales.

La statue de M. Clesinger devait être prête et dressée sur son piédestal au commencement de cet été, et son inauguration coïncider avec celle de l'Exposition universelle, comme le relate un des correspondants de l'*Indépendance Belge;* mais la curiosité publique devra s'estimer très-bien servie si le bronze est à sa place à la fin de cet automne. En ce moment même on achève de poser les assises du soubassement. Une barrière en planches très-serrées interdit aux regards indiscrets la vue des travaux. Les sujets des bas-reliefs qui enrichiront le piédestal ont été fournis par le chef de l'État. Parmi les personnes admises dans l'atelier de l'artiste à l'examen de son œuvre, il en est qui blâment avec une certaine énergie divers détails d'exécution. L'appréciation publique appelée sous peu à dire son mot, sera le meilleur des juges, et c'est sans doute à elle que s'en remet avec pleine confiance l'auteur de la statue équestre du roi chevalier.

Entre la place Louis XV et le rond-point des Champs-Élysées, un des petits édifices construits à l'époque du remaniement décoratif présidé par M. Hittorff, sur le côté gauche de cette promenade pour en mouvementer l'aspect, avait vu tour à tour paraître et disparaître une série d'entreprises invariablement frappées par le sort. La spéculation des *Tableaux vivants* avait été une des dernières épreuves tentées sous ce toit inhospitalier où nul n'avait réussi jusqu'à l'heure où M. Jacques Offenbach, chef d'orchestre du Théâtre-Français, né sous une souriante étoile, est venu en prendre possession et orner la façade de cette agaçante enseigne : Bouffes Parisiens.

L'histoire de l'établissement de ce mille et unième théâtre est curieuse, et bien qu'on en ait beaucoup causé, surtout dans les réclames, ce qu'il y avait de plus intéressant à dire a été passé sous silence. On ignore en général que l'idée de cette création n'appartient pas à M. Offenbach, l'initiative en revient tout entière à M. Léon Gozlan qui, las de composer des pièces que le succès s'obstine à ne point accueillir, avait, dit-on, résolu de n'en plus faire, mais de recevoir celles des autres, par suite de quoi il était bien déterminé à se démettre de ses fonctions d'auteur dramatique, pour prendre celle de directeur de spectacle. Mais M. Gozlan est resté en chemin, un peu par sa faute, il y a lieu de le croire, dans ce

tournoi ou d'autres preux étaient en présence et dont la reine était Mlle Augustine Brohan qui aurait maintenant, à ce qu'on ajoute, plus qu'un intérêt de simple amitié dans l'exploitation des Bouffes Parisiens.

Quoi qu'il en soit, le privilége obtenu, on n'était pas au bout des embarras. Avec la température normale de Paris, où, sur les douze mois du calendrier, il n'y en a quelquefois pas quatre durant lesquels on puisse se permettre les excursions sous les lointaines futaies des Champs-Élysées, les Bouffes Parisiens étaient astreints à des vacances de près des deux tiers de l'année. C'était trop. M. Offenbach et ses satellites ont cherché. Il a été question, si les détails qui nous parviennent sont exacts, d'un emplacement rue de Rivoli, d'un autre au boulevard de Strasbourg, là où doit être transféré le théâtre Beaumarchais. Mais sur ces emplacements, comme sur d'autres, il fallait bâtir : le temps et l'argent étaient les deux premières choses nécessaires; les capitaux étaient là, mais on ne voulait pas attendre. La situation devenait de plus en plus difficile lorsque soudain le bruit s'est répandu que M. Jacque Offenbach avait enfin trouvé le mot du logogriphe, et qu'au cœur même de la capitale, entre le boulevard des Italiens et la rue Neuve-des-Petits-Champs, de la place Boïeldieu à la place Vendôme, dans le très-près voisinage de l'Opéra-Comique et du théâtre des Italiens, il avait découvert au passage Choiseul le Chanaan tant désiré.

Si la fortune sourit au projet du violoncelliste-impresario, la scène patriarcale dite des *Jeunes Élèves*, et plus universellement connue sous le nom de théâtre de M. Comte, disparaîtra; sur les ruines de son vertueux monopole et de son répertoire épurant les mœurs, se fondera irrévocablement le privilége des Bouffes Parisiens durant la saison d'hiver. Au cas où cette combinaison, qui dépend autant du bon plaisir du ministère d'État que de celui de la famille Comte, viendrait à se réaliser, la salle actuelle serait détruite en totalité ou en grande partie et reconstruite conformément aux ordres de l'autorité dans toutes les conditions réglementaires de l'hygiène publique au dedans et de l'isolement absolu au dehors. On sait du reste avec quels scrupules se pratique cet isolement, témoin l'Opéra, les Français, l'Opéra-Comique, les Variétés, le Gymnase, le Palais-Royal et autres lieux de délassements.

La façade sur la rue Monisgny serait refaite ou rectifiée avec surélévation; il en serait de même du côté du passage, si bien que la salle d'hiver des Bouffes Parisiens serait d'une contenance supérieure du double au moins à celle de la salle d'été. Les recettes, on le suppose, s'élèveraient en proportion de ce surcroît d'espace livré aux spectateurs. Mais dans tout ceci la particularité importante au sujet des artistes et surtout des architectes, c'est qu'un nouveau théâtre est à la veille de s'élever à Paris, et qu'il est fort à désirer qu'il ne ressemble pas à la majeure partie de ceux qui existent déjà.

Les travaux de prolongement de la rue de Rivoli et la suppression de plusieurs îlots de maisons aux alentours de cette large voie avaient, dès l'origine, suggéré l'idée d'établir, place du Châtelet, en regard de la Seine au midi, et de la rue de Rivoli au nord, le siége de l'administration générale des postes. On trouvait alors la situation des mieux choisies. Sur les plans, les abords de l'édifice, beaucoup plus central que l'hôtel actuel des Postes, rue Jean-Jacques Rousseau, se distinguaient par leurs facilités et par leur nombre; nulle part ailleurs le grand entrepôt des dépêches ne pouvait être mieux. Dans l'intervalle, la jonction de l'hôtel de ville à la place du Châtelet s'est effectuée, au moyen d'un nouveau boulevard qui, depuis le voyage de la reine d'Angleterre, et avec l'octroi de Sa Majesté, a reçu le nom de boulevard Victoria.

Une fois au Châtelet, il a paru opportun de ne point s'arrêter en si belle route et, pendant qu'on y était, de mettre en communication directe le palais de la municipalité avec le palais des souverains. Les exigences de ce tracé, qui commande la ligne droite, ont notablement empiété, dans leur profondeur, sur les terrains où devait s'élever l'hôtel des Postes, réduit en quelque sorte à l'épaisseur d'une galerie du genre de celle qui borde le Carrousel, pour la réunion du Louvre aux Tuileries. Un instant on s'est bercé de l'espoir qu'on remédierait au défaut de profondeur, en développant la superficie à l'est et à l'ouest, dans le sens longitudinal. La réflexion n'a pas tardé à rendre péremptoires les vices de cet expédient de rechange, et tout ce qu'on a dit des avantages du dégagement des voitures sur la place du Châtelet et sur la rue de Rivoli n'a point empêché le complet échec de cette idée. Adieu donc aux grandes lignes architecturales, aux pleins cintres, aux pilastres, aux colonnes, aux frontons et aux frises de haut style que l'on rêvait pour le futur monument!

Comme, d'une autre part, il est urgent que l'administration des postes, avec les vastes dépendances dont elle a besoin, quitte l'espèce d'impasse où elle étouffe, où elle compromet chaque jour la circulation, tout en étant gênée par elle, il serait presque décidé, au moment où nous sommes, que les postes, si bien dans leur milieu, naguère à la place du Châtelet, seront définitivement

installées place Vendôme, cette place étant à proximité des Tuileries, de l'Élysée, de presque tous les ministères et autres établissements publics, considérations qui semble beaucoup plus juste que celles émises en faveur de l'ancien projet. Peut-être, toutefois, y aurait-il lieu de craindre que le spectacle quotidien des malles ne formât un fâcheux contraste avec les traditions aristocratiques de la place de Louis XIV et de Mansart; mais il est à remarquer que la portion choisie dans ce monumental ensemble est celle située en regard du ministère de la justice, qui se prolonge par ses constructions postérieures jusqu'au marché Saint-Honoré. Il est présumable alors que les débouchés ouverts sur ce point, où l'on a un médiocre souci de l'étiquette, seraient affectés au service.

L'entrée principale de la nouvelle direction des postes serait la porte de l'hôtel formant le motif milieu de ce côté de la place Vendôme, correspondant, comme on sait, à celui du garde des sceaux. Le premier étage de cette habitation princière, où a demeuré M. le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères du roi Louis XVIII, a présentement pour locataire, moyennant la somme de douze à quinze mille francs par an, Mme Barenne, marchande de modes. Les deux immeubles contigus, à droite et à gauche, seraient compris dans l'appropriation générale, et constitueraient ainsi un immense établissement, avec toutes les sorties nécessaires à l'opposé de la façade d'apparat. Un petit souvenir terminera cet aperçu. C'est une exception, presque un honneur d'avoir son domicile place Vendôme. M. Mélesville, l'écrivain dramatique, y avait donc logé il y aura tantôt dix ou douze ans son esprit et ses succès. Un de ses amis va le voir, et c'est bien en effet par la porte donnant à l'ombre de la colonne qu'il se présente :

« M. Mélesville est chez lui, répond le concierge au visiteur qui craignait de se méprendre. Suivez devant vous, jusqu'à la troisième cour, au fond, à gauche et au second étage. »

Le cabinet de travail du collaborateur de M. Scribe, place Vendôme, jouissait d'une vue superbe sur les auvents du marché des Jacobins.

Quant à l'hôtel des postes, les démentis ou les contradictions circulent de rechef à son sujet; Suivant un correspondant de l'*Indépendance*, il ne serait plus transféré sur l'emplacement assigné en dernier lieu. Réflexions faites, l'administration postale serait maintenue rue J.-J. Rousseau; on se bornerait à élargir et à dégager le périmètre de l'édifice, en supprimant quelques-unes des voies étroites qui l'embarrassent. C'est le cas de dire avec Bridoison : « Pour moi, sur tout ce que je vois, sur tout ce que j'entends, ma foi! je ne sais plus que penser! »

Plus de 18 millions ont déjà été consacrés aux travaux d'achèvement, d'agrandissement et de décoration, tant intérieure qu'extérieure, de l'hôtel de ville, qui, dans les mesures du monument ancien, n'avait pu recevoir les bureaux de l'octroi, de l'état civil et autres, établis ailleurs. Avec le développement des affaires et de la prospérité parisienne, les service et leur personnel se sont tellement accrus que le palais municipal, malgré les augmentations matérielles qu'il a subies pendant les dix dernières années, est devenu derechef insuffisant aux sections multipliées et aux employés nombreux qui s'y encombrent. On parle donc de compléter l'aspect monumental de la vaste place qui précède aujourd'hui l'hôtel de ville, en érigeant, aux deux angles du boulevard Victoria, dans l'axe de la porte Henri IV, deux constructions symétriques à l'usage de divers bureaux dépendants de l'édilité et, autant que possible, en rapports architectoniques avec le solennel édifice du Bocador et de MM. Godde et Lesueur.

Il a été récemment frappé à la Monnaie une médaille qui, sans être d'une grande valeur artistique, offre néanmoins de l'intérêt. La face présente un groupe de figures en pied : l'Europe, la tête ailée, ayant dans une main le caducée, dans l'autre la corne d'abondance, entourée des principaux produits de l'industrie, s'adresse à l'Égypte sous les traits d'une femme avec de grandes ailes prêtes à s'ouvrir, le pied appuyé sur le dos d'un sphinx et tenant entre les mains des tablettes. Les figures accessoires portent l'une une quenouille chargée de laine, l'autre des instruments de labourage. On lit, pour légende : LA COLONIE EUROPÉENNE À J. A MOHAMED SAÏD, VICE-ROI D'ÉGYPTE; et, pour exergue : 1855. Au revers deux aiguilles de granit chargées d'hiéroglyphes sont debout sur des piédestaux, un sphinx sort des sables, et, à l'horizon se dressent les pyramides éclairées par une radieuse aurore. L'inscription et l'exergue de ce côté sont en langue arabe.

Une autre médaille, œuvre de M. Barye, rappelle chez nous une grande entreprise d'utilité publique. La face principale est consacrée à l'effigie de S. M. l'empereur Napoléon III; sur le revers se développe un imposant viaduc remplissant les deux rives d'un fleuve, sur lequel vole une locomotive. Les arceaux de ce viaduc permettent d'apercevoir dans le lointain les monuments d'une ville, assise au pied d'une chaîne de montagnes. Le massif d'une des culées porte ces mots : VIADUC DE LA MAYENNE A LAVAL. La partie supérieure de la médaille offre cette inscription : CHEMIN DE FER DE L'OUEST.—1855.—

Napoléon III régnant. Au bas, en forme d'exergue : M. P. Magne, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ; cet exergue a pour encadrement une sorte de collier composé d'un écusson et des produits des départements que le chemin de fer parcourt ; avec ces deux mots aux extrémités : Paris — Brest.

Un congrès d'architectes allemands s'est donné rendez-vous à Paris pour visiter les principaux monuments de la capitale. Les membres de cette assemblée ont déjà parcouru avec une attention scrupuleuse le musée des Beaux-Arts, le Louvre, l'hôtel Cluny et plusieurs autres collections artistiques de premier ordre.

Heureux continuateur de Téniers et de Van Ostade, M. Madou, de Bruxelles, a exposé, au palais de l'avenue Montaigne, deux charmantes compositions ayant pour titre : *la Fête au château* et *les Trouble-fête*, qui n'obtiennent pas moins de succès à Paris qu'ils n'en ont eu au Salon de Bruxelles. Un amateur anglais, à qui sa fortune permet une admiration qui ne se borne pas aux paroles, voulait à tout prix se rendre acquéreur de ces tableaux qui, malheureusement pour ses désirs, étaient déjà la propriété, l'un, du gouvernement belge, l'autre, du baron de Mean de Lennick. L'amateur britannique a supplié M. Madou de peindre, à son intention, deux toiles dont les sujets fussent analogues à ceux que les circonstances ne lui permettent pas de posséder.

Un dessinateur et un lithographe belge, qui s'est acquis une très-légitime réputation dans les portraits et les scènes de genre, M. Baugniet, depuis longtemps fixé à Londres, prend néanmoins chaque année quelques semaines de vacances qu'il vient passer à Bruxelles, en souvenir et sans doute en reconnaissance des succès qu'il y a obtenus. Suivant son habitude, M. Baugniet est récemment arrivé dans la capitale de la Belgique ; ses amis et les amateurs de son talent espèrent que son séjour se prolongera cette fois plus que de coutume.

Il a été donné connaissance à l'Institut de Belgique, classe des beaux-arts, dans sa séance du 2 août, que sur le rapport qui lui avait été présenté à sa réunion précédente par M. de Busscher, au sujet de la peinture murale de la Grande-Boucherie à Gand, M. le comte de Beauffort, inspecteur général des beaux-arts, accompagné de M. Et. Leroy, expert du Musée royal, se sont rendus dans cette ville, et leur examen a pleinement confirmé les conclusions du rapport de M. de Busscher. Les frais de restauration sont évalués à 1500 ou 1800 francs. Au point de vue artistique, la peinture est peu finie, sa détérioration est considérable, mais elle est d'une époque intéressante. Dans la même séance, M. Alvin a fait observer à M. de Busscher que le dessin joint à sa notice sur la peinture de 1448 donne l'idée d'une période plus rapprochée, et qu'il rappelle plus la manière des artistes du XVIe que celle des maîtres du XVe. Il a été répondu à cette remarque que le dessin ayant seulement pour but de reproduire l'ensemble, n'était pas exact dans tous ses détails. L'opinion de M. Alvin a été appuyée par M. E. Fétis, qui a cité comme preuve la copie de l'estampe de 1418, acquise par M. de Reiffenberg pour la Bibliothèque royale, et décrite par lui. A la roideur de la pièce originale, le dessinateur avait substitué un travail relativement moelleux qui effaçait les signes auxquels on aurait pu reconnaître une estampe du XVe siècle. Aussi tous les iconophiles, qui jugèrent d'après ce prétendu *fac-simile*, furent-ils unanimes à regarder comme apocryphe la pièce de 1418. Quoi qu'il en soit, il va être procédé à la remise en lumière de la composition ornementale de la Grande-Boucherie de Gand, dont un calque sera probablement relevé pour le cas où la restauration ne serait pas suivie de succès. La Revue des Beaux-Arts a parlé de cette œuvre dans sa livraison du 1er juin dernier ; l'honneur de la découverte était alors attribué, non à M. de Busscher, mais au concierge de la boucherie de Gand, M. Van Melle. Le millésime de la peinture murale retrouvée par M. Van Melle, n'était pas 1448, mais 1458, chiffre placé dans une sorte de guirlande décorant la partie inférieure de cette curieuse page.

Une autre découverte vient encore d'être faite en Belgique, à l'église collégiale de Huy En examinant le mur intérieur du transept septentrional, actuellement en réparation, on a mis au jour des peintures murales dans le genre de celles que l'on admire maintenant à Saint-Jacques de Liége. Un travail extrêmement délicat et demandant les plus grands soins va commencer sous la direction de M. E. Vierset, pour enlever la couche de mortier qui, depuis plusieurs siècles, recouvre ces anciennes peintures.

Le cimetière de Laeken, près de Bruxelles, qui n'est ni grand ni monumental, vient de s'enrichir d'un mausolée vraiment artistique, celui de M. de Nicolaï, qui a légué sa fortune à plusieurs établissements de bienfaisance du pays, et que de son vivant on qualifiait avec raison du noble titre de Père des pauvres. M. de Nicolaï, avant de quitter le monde, avait prié deux de ses amis attachés au département des finances, MM. Vankerkhove et Le Boulengé, de faire ériger un tombeau sur sa dépouille dans la nécropole attenante à l'église de Laeken. Fidèles exécuteurs de la volonté de M. de Nicolaï, MM. Vankerkhove et Le

Boulengé ont choisi pour sculpteur un des artistes émieents de la Belgique, M. Fraikin, dont l'œuvre magistrale a été récemment inaugurée dans le champ funéraire où repose le généreux homme de bien.

Georges GUÉNOT.

21 septembre.

CATHÉDRALE DE CHARTRES.

LE CLOCHER SEPTENTRIONAL.

—

PREMIÈRE PARTIE.

Au temps où les sciences et les arts étaient pour ainsi dire relégués dans les cloîtres on ne connaissait, pour transmettre aux générations futures les faits qui pouvaient les instruire ou les intéresser, que le secours des pierres ou celui du marbre. C'était des sculptures de la pierre que le peuple avait continuellement sous les yeux qu'il sentait se graver dans sa mémoire les préceptes qu'il recueillait de la bouche des bramines, mages, philosophes, prêtres ou littérateurs de ce temps. Car jusqu'à Guttemberg, l'architecture fut l'écriture principale, l'écriture universelle, ce livre de granit que commença l'Orient, que continua l'antiquité grecque et romaine, dont la dernière page fut écrite par le moyen âge. De là les édifices de transition, les nuances bien différentes et bien tranchées de romane ou byzantine, gothique ou gréco-romaine, moyen âge ou renaissance; mais ces nuances si diverses ne touchent que la surface des édifices, c'est pourquoi l'étude des monuments est une école de l'histoire de l'art autant que des usages et mœurs des peuples. Et ce que nous disons ici, comme généralité, est particulièrement applicable à l'église cathédrale de Chartres, dont les sculptures attestent la simplicité des siècles qui les ont vues naître, en même temps qu'elles offrent par la richesse de leur ornementation et la variété de leurs formes l'état de l'art aux époques qui présidèrent à sa reconstruction.

Où trouver de plus belles pages architecturales que cette basilique où tout semble se réunir pour appeler l'attention de l'archéologue, de l'artiste et de l'amateur! — Où trouver plus imposant spectacle que celui de cette façade où l'on peut admirer successivement et à la fois ce portail sous des voussures en ogives, décorées de figures et de rinceaux d'ornements, et dont chacune des faces est ornée de statues remarquablement belles par la dignité de leur style; le cordon brodé et dentelé courant sous les fenêtres vitrées en verre peint; l'immense rosace si remarquable par la délicatesse et le travail de ses compartiments en pierre; la galerie d'arcades servant à communiquer d'un clocher à l'autre et portant sur ses colonnettes cette autre suite de niches nommée galerie des rois; le pignon décoré de l'apothéose de la Vierge, surmonté d'une autre statue; enfin les deux massives tours carrées, surmontées de deux hautes pyramides de forme octogone: parties harmonieuses d'un tout magnifique dont les étages superposés s'étendent et se développent à l'œil avec leurs innombrables détails de statuaire, de sculpture, de ciselure, faisant leur partie d'ensemble dans cette grande symphonie en pierre, œuvre colossale d'un peuple; produit immense de la réunion de toutes les forces d'une époque, où s'échappe de chaque pierre en cent jets divers la fantaisie de l'ouvrier dirigée par le génie de l'artiste; œuvre puissante et féconde qui semble avoir emprunté le double caractère de la Divinité : variété, éternité[1].

Sur l'emplacement qu'occupait l'église de Chartres, incendiée le 7 septembre 1020, fut reconstruite la cathédrale, telle qu'on la voit aujourd'hui, par les soins de Fulbert, évêque de Chartres, aidé des offrandes des rois de France, d'Angleterre et de Danemark et d'un grand nombre de princes et seigneurs du royaume. Les bourgeois, marchands et artisans de la ville y contribuèrent tous, les uns par cotisations, les autres par des travaux manuels. A leur exemple, les peuples de la Bretagne et de la Normandie vinrent augmenter le nombre des travailleurs. — Quand nous disons qu'elle fut reconstruite par les soins de Fulbert, ce n'est qu'une manière de parler, car il suffit de connaître et de savoir comparer les différents styles d'architecture en usage dans chaque siècle, pour se convaincre du contraire[1]. Les grands édifices comme les grandes montagnes, sont l'ouvrage des siècles; le temps en est l'architecte et le peuple le maçon. L'art y change d'enveloppe plus d'une fois; des mains de l'ancien, l'art nouveau prend le monument où il le trouve, s'y incruste, se l'assimile, le développe à sa fantaisie, et l'achève s'il peut. — Du reste, il est facile de reconnaître que la structure de cette église ne remonte pas au delà du XIIe siècle, excepté les

1. On comprend difficilement comment l'écrivain collaborateur de *la France*, livraison d'*Eure-et-Loir*, ait écrit, page 81 de cette livraison : « Les chroniques prétendent que l'Église fut bâtie en 8 ans, ce qui paraît impossible. » Cette conclusion est d'autant plus extraordinaire que l'auteur savait que Fulbert, décédé le 10 avril 1029, laissa par testament une forte somme en or et en argent pour l'achèvement de l'église *qu'il avait commencé à réédifier;* et que son successeur n'eut pas même la satisfaction de terminer.

cryptes et quelques parties peu apparentes conservées lors de la reconstruction. Mais écrire sur la foi de quelques vieux chroniqueurs qu'elle fut achevée sous l'épiscopat de Fulbert ce serait nier l'évidence, puisqu'en 1028, Fulbert écrivait à Guillaume, duc d'Aquitaine, dans son épître 86, « qu'avec l'aide de Dieu et son assistance, il avait terminé les grottes de son église, qu'il espérait couvrir avant l'hiver. »

La partie de cette église qui nous occupe plus spécialement aujourd'hui, c'est le clocher septentrional dit *clocher neuf*, quoique la base de ce clocher ait été construite jusqu'à la hauteur de la *galerie des rois*[1], en même temps que celle du clocher vieux. Elles paraissent assez semblables comme puissance de matériaux et solidité de construction; mais elles diffèrent et se distinguent l'une de l'autre dans tout ce qui est détail d'ornementation.

Cette flèche construite en bois et recouverte de plomb, au XIIIe siècle, fut incendiée le 26 juillet 1506; on résolut alors de la refaire en pierre. Pour cette réparation, le roi Louis XII, sur une requête qui lui fut présentée par M. de Mainterne, chancelier de l'église, donna deux mille livres à prendre sur les tailles de Vendôme en cinq années, à raison de quatre cents livres par an[2]. L'évêque René d'Illiers donna quatre cents livres[3] et laissa en mourant une somme considérable d'or et d'argent consacrée à cet objet. Le chapitre, aidé des libéralités de plusieurs princes, seigneurs et particuliers, fit reconstruire en pierre l'élégant clocher que nous voyons aujourd'hui.

Ce fut alors qu'au nom du chapitre de ladite église, maître Wastin Desfeugeraiz, l'un des maîtres de l'œuvre, traita pour l'édification du clocher septentrional avec les sieurs *Jehan de Beausse dit Texier* et *Thomas Le Vasseur*, maîtres maçons: ils gagnaient *chacun sept sous six deniers* par jour, et leurs compagnons *quatre sous deux deniers*[4].

S. F. COUDRAY-MAUNIER.

1. Cette galerie est ainsi nommée à cause de ses statues colossales, représentant des rois de France, ou de Juda.

2. Lejeune, — Sinistres de la cathédrale de Chartres, — extrait de l'*Annuaire* d'Eure-et-Loir pour 1839. (Cette somme de deux mille livres représente 7868 francs 42 centimes de notre monnaie.)

3. Abbé Bulteau, — Description de la cathédrale de Chartres, p. 40. — Chartres, 1850.

4. Quelques mots sont ici soulignés, parce que nous ne sommes pas de tout point d'accord avec les historiens qui se sont occupés de la monographie de la cathédrale et des annales du pays chartrain.

CORRESPONDANCE.

A M. FÉLIX PIGEORY.

Boulogne-sur-Mer, 19 septembre 1855.

Les articles de M. Edouard Thierry me paraissent, M. le directeur, si justes, si bien raisonnés, si consciencieux, que j'éprouve le regret qu'il n'ait point parlé de mes deux envois dans son examen du Salon; je suppose que ce silence est causé par l'absence de la notice de mon tableau du *Siége de Boulogne* au livret : cet oubli dont il serait trop long de relater ici les motifs vient d'être réparé. L'administration du palais des Beaux-Arts a porté le fait à ma connaissance par la remise de plusieurs feuillets du supplément; je vous en fais parvenir un, et vous prie de vouloir bien dire à M. Thierry que mon tableau est placé dans la salle d'Horace Vernet, au-dessus d'une des entrées. Je serais heureux de trouver dans la REVUE DES BEAUX-ARTS quelques lignes sur cette œuvre, la plus importante que j'aie exécutée jusqu'ici.

J'ai encore à l'Exposition un second tableau d'histoire, *les Adieux de Charles Ier à ses enfants;* je crois qu'il est maintenant dans l'un des grands salons.

Une très-petite photographie, ce qu'on peut faire de mieux à Boulogne, est jointe à cette lettre. Cette photographie a été exécutée d'après une esquisse peinte que j'ai présentée à l'Empereur le jour du départ de la reine Victoria et qui lui a été gracieusemeet offerte par le souverain. L'esquisse dont il s'agit est donc avec le chef-d'œuvre de Meissonnier, les deux seules toiles de l'Ecole française que la reine d'Angleterre ait emportées de notre pays.

Agréez, etc.

CLAUDIUS JACQUAND.

Nous avons parlé d'un album retraçant les principaux souvenirs du voyage de la reine d'Angleterre à Paris, que l'on attribuait d'abord exclusivement à M. Eugène Lami. Cette collection curieuse ne sera pas l'œuvre d'un seul peintre. En ce qui tonche les fêtes de Versailles, M. Eugène Lami reproduit en ce moment la salle de bal; M. Chavet la salle du banquet, et M. Bonhommé le feu d'artifice tiré sur la pièce d'eau des Suisses. D'autres épisodes de l'excursion de S. M. Victoria, qui a ressemblé presque à un triomphe, figureront encore dans cette série de gouaches, une des plus riches, à coup sûr, qui aura jamais existé.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 548.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 18 septembre 1855.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 4 septembre 1855. Ce compte rendu ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

Correspondance :

1° Un volume des *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, est renvoyé à M. Pernot pour être examiné.

2° Un bon pour retirer le dernier volume publié par l'Académie de Stanislas à Nancy, est remis à M. Paul Carpentier, archiviste.

3° *Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var*, séant à Toulon. Renvoyé à M. Henri de Sauclières.

4° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, vol. Ier, août 1555. Remis à M. Vavin, rapporteur ordinaire de cette publication.

5° Deux numéros du journal anglais *the Builder*. Renvoyé à M. Moultat.

6° Lettre de M. Bézier-Lafosse, architecte de la ville de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts, qui transmet quatre numéros du journal intitulé : *le Commerce breton*, numéros contenant plusieurs articles sur la restauration de l'église de Saint-Servan, exécutée en 1854 et 1855, sur les dessins et sous la direction de M. Bézier-Lafosse.

7° Lettre de M. Paul Carpentier, qui offre à la Société un exemplaire de l'*Artistaire*, ouvrage laissé manuscrit par notre célèbre et savant collègue, M. Paillot de Montabert, auteur du traité complet de la peinture, décédé en 1849. Cet ouvrage important, qui traite des sept branches des beaux-arts, savoir : L'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie, la musique, la mimique et la gymnastique, a été livré à l'impression et publié par les soins de M. Paul Carpentier, tel que M. de Montabert l'a dicté et achevé en 1843. L'impression a été dirigée et surveillée par M. Alexandre Johanneau, libraire de la Société libre des Beaux-Arts.

La Société reçoit cet hommage avec reconnaissance, remercie vivement M. Paul Carpentier et charge M. Maillet de lui présenter un rapport sur l'ouvrage dont il s'agit.

La correspondance étant épuisée, la parole est donnée à M. Paul Carpentier pour un rapport sur l'ouvrage de M. Petrus Van Schendel, publié à Bruxelles et intitulé : *Détermination mathématique du tableau représentant* UN MARCHÉ A LA HAYE, *et explication du dessin démonstratif du modèle de géométrie descriptive*.

Le rapporteur donne des éloges au tableau qui fait partie de l'Exposition universelle des beaux-arts, et qui est éclairé, d'une manière saisissante, par un effet de lune et de bougies. « M. Van Schendel, dit-il, s'est servi de la composition de son tableau pour des démonstrations de géométrie appliquée à la perspective. Ses démonstrations sont bonnes, mais il n'est pas le premier qui ait eu l'idée d'appliquer la géométrie à l'art du dessin. D'autres, avant lui, en ont reconnu l'utilité. Du reste, le but qu'il se propose est très-louable et digne d'encouragement. »

M. Paul Carpentier termine son rapport en proposant le dépôt aux archives de l'ouvrage de M. Van Schendel, et en votant des remercîments à l'auteur. Ces conclusions sont adoptées.

Après cette lecture, on entend un autre rapport de M. Colombe sur un second ouvrage de M. Petrus Van Schendel, ayant pour titre : *Premier système pour la suppression du mouvement de lacet des voitures des chemins de fer, avec trois plans*.

Cet ouvrage, qui traite spécialement de la mécanique, est étranger aux matières dont s'occupe ordinairement la Société libre des Beaux-Arts. Toutefois, M. Colombe l'a examiné avec soin et donne son opinion sur le système proposé. Il ne pense pas que l'auteur ait complétement atteint le but qu'il se propose; mais il reconnaît que ses idées peuvent recevoir une application utile, et il remercie M. Van Schendel, au nom de la société, de ses intéressantes communications.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 octobre.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 18 septembre 1855; 2° correspondance; 3° rapport de M. Maillet sur une cantate de M. Vieillard, lue et communiquée par notre honorable collègue; 4° questions diverses.

Le secrétaire-adjoint.

LÉON FOURNIER.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 12 septembre 1855.

PRÉSIDENCE DE MM. SIMÉON CHAUMIER ET CHARREAU.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. Lettre de M. J. Dorlanges, régisseur du théâtre des Folies Dramatiques. Cette lettre a pour objet l'adhésion aux statuts du comité et la demande d'admission comme sociétaire. Cette candidature est appuyée par MM. Minet, Carlier et Guilletat.

M. Paul Charreau lit au nom de M. Ludovic Charreau un rapport sur les œuvres de M. Émile Thomas, statuaire. Le comité approuvant les conclusions du rapporteur décide que ce rapport sera inséré dans la Revue des Beaux-Arts.

M. Guilletat présente quelques observations relativement à l'insuffisance du nombre des membres de la commission chargée de rendre compte des travaux de ceux de nos collègues qui ont des ouvrages exposés à l'Exposition de l'industrie. Il demande l'adjonction d'un membre; M. Schaal est proposé et accepté. La commission se trouve ainsi composée de MM. Lazerges, président; Brévière, vice-président; Guilletat et Schaal.

M. Paul Charreau propose qu'un rapport soit fait au comité sur une œuvre nouvelle de M. L. Auvray, statuaire. Une commission est nommée à cet effet; elle est composée de MM. S. Chaumier, président, Émile Bellier de La Chavignerie, Paul Charreau et Louis Schaal.

M. Schaal propose de visiter l'atelier de M. Huber. Deux membres sont désignés pour remplir cette mission; ce sont MM. Schaal et Guilletat.

Sur l'invitation de M. Siméon Chaumier, M. Paul Charreau, récemment nommé vice-président, prend place au fauteuil de la présidence. A cette occasion, M. Paul Charreau adresse au comité une allocution dont les termes pleins de cordialité sont accueillis avec les applaudissements de l'assemblée.

M. S. Chaumier prend la parole pour faire connaître au comité les démarches qu'il a faites au sujet de la lettre écrite dernièrement par Mme Vve Van Tenac. Fidèle aux sentiments qui lui ont prescrit le devoir de rendre hommage à la mémoire de notre honorable président, le comité est en mesure d'offrir à Mme Vve Van Tenac : 1° une pierre offerte par M. Louis Auvray; 2° un médaillon en bronze, sculpté et offert par M. Anatole Calmels; 3° une inscription rédigée par M. Siméon Chaumier. Il sera pourvu par le comité aux dépenses nécessitées par l'appropriation de la pierre à sa pieuse destination.

Le comité remercie MM. Auvray, Calmels et Chaumier. Une discussion est engagée par M. Calmels au sujet de la proposition de M. Lazerges. Cette proposition est ajournée. Par des considérations sur lesquelles il y aura lieu de revenir ultérieurement, le dépôt du projet aux archives est proposé et adopté.

M. Émile Bellier de La Chavignerie fait connaître au comité qu'il vient d'être nommé membre titulaire non résidant de la Société archéologique de l'Orléanais.

A l'occasion du renouvellement du bureau, le comité décide qu'un banquet aura lieu le 1er octobre dans le local ordinaire des banquets du comité.

Les membres en seront informés par une circulaire. Le président fait procéder au vote sur la candidature de M. Dorlanges. L'honorable candidat ayant réuni l'unanimité des suffrages, est proclamé membre du comité central des artistes.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

Ordre du jour de la séance du vendredi 5 octobre.
Présidence de M. H. Lazerges.

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° rapports des commissions; 4° propositions diverses; 5° admissions de candidats s'il y a lieu.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

ŒUVRES DE M. ÉMILE THOMAS.

La commission chargée par le Comité central de formuler un rapport sur les œuvres de notre collègue, M. Émile Thomas, n'a point à l'entretenir de ses œuvres qui ont été l'objet de celles de premières observations. Mais la nouvelle commission qui m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur, m'a confié la mission de vous informer tout d'abord que, fidèle à la pensée constante du comité, M. Émile Thomas poursuit avec une habile et incessante persévérance l'exécution de sujets capables de donner un nouvel essor à l'art religieux. Elle m'a sous ce rapport chargé de demander au comité une expression approbative de cette heureuse et féconde persistance.

Entrant ensuite dans l'examen consciencieux des sculptures les plus récentes de notre collègue, votre commission signale à l'attention du comité : d'abord la statue colossale destinée à couronner le monument élevé à la mémoire du

cardinal de La Tour d'Auvergne, dans la cathédrale d'Arras. La pose de cette statue est noble, la tête et les mains sont modelées avec talent; les draperies, l'hermine sont étudiées avec un soin rigoureux et forment un ensemble grandiose et monumental. Le buste de l'archevêque Mgr de Parisis, d'une ressemblance frappante, offre le caractère de tout le religieux dévouement dont le prélat a donné tant de preuves à l'Église.

En dehors des sujets religieux, votre commission ne peut passer sous silence un buste de femme où l'éminent artiste a su exprimer la finesse des traits, apanage exclusif de la femme avec le cachet d'un caractère original, que pour bien définir la commission m'a invité à signaler comme la double expression du style grec allié au style Louis XV.

Les œuvres remarquables de notre collègue : ici c'est encore la commission qui s'exprime, par rapport aux décisions qui ont réglé les admissions à l'Exposition universelle, sont, par analogie, assimilées, mais avec une trop sévère exclusion, à cette parabole du code évangélique : il y aura beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

LUDOVIC CHARREAU.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *Sainte Claire.* — OPÉRA-COMIQUE : cantate de M. A. Adam. — ITALIENS : le répertoire. M. Verdi. *Mosè.* — THÉATRE-FRANÇAIS : rentrée de Mme Plessy. — *La Ligne droite;* — *l'Amour et son train.* — ODÉON : *Maître Favilla.* — GYMNASE : Mlle Desclée. — VAUDEVILLE : *Aimer et mourir.* — PALAIS-ROYAL : *le Gendre de M. Pommier.* — AMBIGU : *la Tour de Londres.* — THÉATRE-LYRIQUE : *Une Nuit à Séville.*

Il y a quelques semaines, ordre était venu à l'Opéra, du ministère de la maison de l'Empereur, de suspendre à l'Académie impériale de musique tous les travaux autres que ceux de la *Sainte Claire*, du duc de Saxe-Cobourg. Huit jours alors devaient suffire pour le complément des répétitions et de la mise en scène, après quoi il ne serait plus resté qu'à produire aux lumières de la rampe l'ouvrage princier. Mais observation ayant été faite que l'accomplissement d'une telle mesure entraînerait des relâches et que ces vacances auraient pour résultat de priver la caisse chaque soir d'une recette de 11 à 12 000 fr., on s'est ravisé, et il ne s'est plus agi d'interrompre les représentations. Un échange d'efforts et de bons vouloirs s'est alors opéré; on s'est remis avec plus d'ardeur que jamais à l'étude de la partition du duc, qui a été exécutée jeudi dernier en présence de Sa Majesté et d'un grand nombre de personnes de la cour, sans soulever un bien chaleureux enthousiasme. La veille, l'illustre compositeur était arrivé à Paris, et il a pu diriger ainsi le dernier essai de son ouvrage. *Sainte Claire* est un opéra en 3 actes dont l'analyse paraîtra dans notre livraison prochaine. Les deux premiers actes se passent en Russie et le troisième au couvent de Sainte-Claire de Naples.

Rien de nouveau à l'Opéra-Comique : la fortune est toujours avec ce théâtre, où l'on s'occupe très-activement d'une œuvre inédite de M. Auber. L'exécution de la cantate sur la prise de Sébastopol, dont M. Adam, avec sa verve habituelle, a improvisé la musique sur des couplets de M. Michel Carré, chantée à plusieurs reprises avec beaucoup d'entrain et d'ensemble par MM. Faure, Delaunay, Bussine et Jourdan, a excité des transports de patriotisme.

Durant la saison qui sera inaugurée demain 2 octobre, le répertoire du théâtre impérial italien comprendra, entre autres chefs-d'œuvre : *Semiramide*, *Otello*, *Mose*, *Assedio di Corinta*, *il Barbiere di Siviglia*, *Cenerentola*, *Matilde di Shabran*, de Rossini; *Don Giovanni*, de Mozart; *i Puritani*, *la Sonnambula*, *Norma*, *i Capuletti e Montecchi*, de Bellini; *Lucrezia Borgia*, *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti; *il Trovatore*, *Ernani*, de Verdi. Trois opéras nouveaux seront joués : *Leonora*, de Mercadante; *Fiorina*, de Pedrotti; *Assedio di Firenze*, expressément composé pour Paris, par Bottesini. — Les nuages qui s'étaient un moment élevés entre le nouveau directeur M. Calzado et le compositeur Verdi, commencent à disparaître; de nombreuses espérances se fondent sur ce rapprochement. L'affiche annonce pour le jour d'ouverture le *Mosè* de Rossini, ayant soin d'ajouter au titre de cet ouvrage et entre parenthèses l'indication (*il nuovo*). C'est-à-dire que l'on entendra non l'ancien, mais le nouveau *Moïse*, celui augmenté pour l'Opéra, celui dont les morceaux en français ont été reportés dans la langue de Métastase. Sauf Mlle Fiorentini, que l'on a déjà vue aux Italiens, tous les autres artistes chargés de l'exécution du *Mosè* sont des débutants ayant noms : Carion, Evrardi, Angelini et Mlle Pozzi. La direction de l'orchestre a été confiée à M. Bottesini. Enfin, la salle Ventadour restaurée est, dit-on, éblouissante de dorures.

La rentrée de Mme Plessy sur la scène de ses premiers triomphes a été l'objet d'une éclatante

ovation. La belle transfuge a reparu dans le rôle d'Elmire de Tartufe, où elle s'est montrée plus que jamais comédienne; puis elle a créé le même soir le rôle principal de *la Ligne droite*, proverbe de M. Marc Monier plein d'observations du meilleur goût et écrit avec un soin extrême. *L'Amour et son train*, comédie en un acte et en vers de M. Octave Lacroix, a également obtenu un excellent accueil des spectateurs de la Comédie-Française; cette pièce, à laquelle il ne faut pas demander d'intrigue, a été fort bien interprétée par Mlles Fix, Émilie Dubois, et M. Delaunay; elle est pour son auteur un heureux début.

Le nouveau drame de Mme Sand, *Maître Favilla*, qui a marqué la réouverture de l'Odéon, a réussi moins à cause des péripéties plus ou moins admissibles dont il déroule le spectacle, surtout pendant les dernières scènes, qu'en raison du style, des belles images et des mots heureux qui le remplissent. Un baron allemand passionné pour la musique a recueilli dans son manoir une famille italienne composée du père, de la mère et d'une fille; le père est musicien, on le nomme maître Favilla. Or, il advient qu'un jour le baron ivre d'extase à l'audition d'un solo d'Haendel, rebondit et rend l'âme dans son fauteuil; de son côté, le violoniste s'évanouit; sa femme et sa fille entrent. Tableau! L'intelligence de Favilla s'était troublée durant son évanouissement; malgré toutes les recherches, nulle part on n'avait découvert le testament du baron. Deux collatéraux, seuls parents éloignés du défunt, un marchand de draps et son fils Hermann accourent alors pour recueillir l'héritage que maître Favilla dans sa calme démence croit être son patrimoine. Naturellement Hermann se prend d'amour pour Juliette, la fille du musicien, dès qu'il la voit; le marchand de draps éprouve un sentiment pas tout à fait aussi pur que celui de son enfant pour la compagne du joueur de violon aliéné. De là des incidents de toutes sortes : des surprises, des menaces, des querelles qui se terminent par la guérison de Favilla, le retour au bien du drapier et le mariage d'Hermann et de Juliette. Maître Favilla était en somme le véritable légataire; mais sur la dernière note du solo d'Haendel et la remise du testament en sa faveur par le baron, il avait jeté cette pièce au feu. Franz, le plus vieux et le plus fidèle serviteur du noble mort, avait vu, de ses propres yeux vu, un papier flambant sur les chenets. Quoi de plus péremptoire pour la vérité? De ce récit croyez ce qu'il vous plaira, mais tenez-vous pour assurés que Rouvière, Barré, Mme Laurent et Mlle Bérangère ont rarement été mieux servis par leurs rôles.

Au Gymnase, Mlle Desclée, qui a remplacé Mme Rose Chéri dans *le Demi-Monde*, fait tout son possible pour lutter contre le souvenir de sa devancière.

Le Vaudeville, à qui nos sympathies sont acquises en la personne de son actif et spirituel directeur, M. Boyer, a de la peine à se procurer un chef-d'œuvre, et peut-être ferait-il bien de renoncer aux pièces sensibles à la poursuite desquelles le sort du *Mariage d'Olympe* et celui plus récent du drame en trois actes de M. Michel Masson, *Aimer et mourir*, qui a disparu de l'affiche, doivent peu l'engager à perdre son temps. Le compte rendu de ce dernier ouvrage n'a pu paraître dans la précédente *quinzaine dramatique* : il serait hors de propos de l'introduire dans celle-ci.

La parodie d'une comédie à succès au Gymnase, *le Gendre de M. Poirier*, par MM. Augier et Jules Sandeau, s'étale tous les soirs devant la rampe du Palais-Royal, au grand profit de ce théâtre. La satire dialoguée de MM. Siraudin, Delacour et Léon Morand est intitulée *le Gendre de M. Pommier*. Beaucoup de choses extravagantes, risquées, équivoques, attentatoires même aux principes de la morale la plus élémentaire, se débitent dans cette parade où Grassot, sous les traits de M. Pommier, est une incarnation presque sans seconde de la grosse bouffonnerie. On rit donc au Palais-Royal; mais qu'on s'en souvienne! Jadis on riait aussi aux représentations de *l'Auberge des Adrets* et de *Robert Macaire*, maintenant interdites.

La Tour de Londres, drame en cinq actes de MM. Eugène Nus et Alphonse Brot, a obtenu un chaleureux accueil à l'Ambigu. Cet ouvrage, qui se signale par des situations attachantes et de vives péripéties, est bien joué par Dumaine, Saint-Léger, Charles Lemaître et Mlle Marie Leroux.

Une Nuit à Séville, opérette en un acte de MM. Nuitter et de Beaumont pour les paroles, et Frédéric Barbier pour la musique, récemment chantée au Théâtre-Lyrique par MMlles Girard et Garnier, en compagnie de MM. Grignon, Colson, Legrand et Allais qui a soulevé de légitimes applaudissements, est un ouvrage, partition et livret, plein des amoureux souvenirs de l'Andalousie. C'est en deux mots l'histoire d'un corrégidor qui a deux pupilles qu'il refuse de marier et qui s'unissent aux fiancés qu'elles adorent grâce à l'intermédiaire d'un contrebandier dont le farouche magistrat est lui-même la dupe et la victime. Il y y a, chose peu commune! de l'imagination dans les mélodies, de l'esprit dans le dialogue et les couplets de cette amusante *Nuit à Séville*.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er octobre.

Le directeur de l'Académie de France à Rome est depuis quelque temps à Paris. M. Schnetz a obtenu un congé ayant pour motif le rétablissement de sa santé.

— La distribution des prix de l'école gratuite de dessin des jeunes personnes, placée sous la direction de Mlle Rosa Bonheur, aura lieu dans les premiers jours de ce mois.

— Un heureux usage s'est introduit chez nous, celui d'exécuter en marbre les bustes des notabilités qui ont appartenu à l'Institut de France. Maintes fois des membres de l'Académie des beaux-arts ont considéré comme un honneur de sculpter eux-mêmes ces doctes ressemblances, qui se sont tellement multipliées que l'espace n'a pas tardé à faire défaut. On a mis des bustes dans la bibliothèque ancienne et dans la nouvelle; les autres, en assez grand nombre, subissaient un affligeant oubli loin des regards, lorsque l'architecte du monument a découvert seize nouvelles places dans la grande salle des séances de l'Institut, déjà ornée des statues en marbre de Molière, de Poussin, de Racine, de Puget, de Corneille, de La Fontaine, et des portraits d'autres éminents personnages; à droite et à gauche ont été disposées, sur les panneaux, huit consoles qui de chaque côté supporteront autant de bustes. On sait que cette galerie du palais Mazarin est le lieu où se réunissent, pour procéder à leurs travaux, les différentes sections de l'Institut.

— L'Exposition universelle a été favorable à plus d'un artiste étranger. Un tableau de M. Knaus, peintre allemand, désigné sous le nom de : *Une promenade aux Tuileries*, a récemment été acheté par le gouvernement français.

— La plupart des exposants dont les produits ou les montres occupent le transept du palais de l'Industrie ont été prévenus que sous peu ils auraient à faire place nette, le rez-de-chaussée devant être entièrement libre pour la distribution solennelle des médailles.

— Toutes les statues, groupes et autres ouvrages de sculpture destinés à faire partie de l'ornementation extérieure du nouveau Louvre, conduits d'abord dans les chantiers du Carrousel, sont soumis à une commission d'examen qui prononce souverainement sur leur mérite. La mesure dont il s'agit a été jugée nécessaire par suite de la négligence que quelques artistes, peu soucieux de leur réputation, avaient apportée dans l'exécution de leur commande. Ces jours derniers, trois ou quatre statues et cinq ou six groupes ont été refusés. En revanche, on cite avec beaucoup d'éloges quatre groupes de M. Barye : *la Paix*, *la Guerre*, *l'Agriculture* et *les Arts*, qui sont encore dans l'atelier du grand sculpteur.

— L'expropriation des îlots d'immeubles compris entre l'église Saint-Germain l'Auxerrois et la rue de Rivoli, vient de s'accomplir. Les locataires, après indemnité préalable, ont été avertis qu'ils devraient opérer leur déménagement au plus tard le 15 de ce mois. Sur cet espace, qui sera nivelé et dans l'alignement de la prolongation du boulevard Victoria, s'élèveront de beaux édifices appropriés à la mairie du troisième arrondissement, aux écoles gratuites pour les jeunes filles et les jeunes garçons, et aux établissements de bienfaisance du quartier. Ce n'est qu'après l'entier achèvement de ces constructions presque monumentales, qu'il sera procédé à la démolition des immeubles en regard de la colonnade du Louvre.

— Un artiste d'un mérite modeste mais réel, M. Pierre-Achille Poirot, architecte et peintre, vient de terminer sa carrière, à Paris, d'une manière malheureuse. Il était né à Alençon, dans le département de l'Orne. Il excellait particulièrement dans la reproduction des vues de monuments d'architecture, et, à presque toutes les expositions du Louvre, on a pu remarquer quelques-unes de ces études intéressantes. Pendant sa dernière maladie, il terminait une *Vue du château de Lagrière* et une autre du *Château de Lamothe-Beuvron*, qui lui avaient été commandées par le gouvernement. Atteint depuis longtemps d'une surdité presque complète, Pierre-Achille Poirot a succombé, dans sa cinquante-neuvième année, à une maladie du cerveau qui avait pris, dans les derniers jours, les caractères les plus fâcheux, et exigé le transport du malade dans une maison de santé.

— Le gouveruement a confié à M. Préault l'exécution du modèle de la statue de Le Nôtre. On pense que ce morceau de sculpture est destiné aux galeries de Versailles.

— A l'exposition de la Société des Amis des Arts de la ville de Versailles, on a remarqué un tableau de sainteté, de grande dimension, exécuté par M. Léopold Durangel. C'est une scène bien composée, dans laquelle se trouvent des études exécutées avec beaucoup de soin, surtout celle d'un vieillard dont la tête exprime le plus saint enthousiasme.

— Par décret impérial rendu le 1er septembre 1855, M. Dufour, président de la commission du musée Napoléon, à Amiens, a été nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

L'ÉCOLE LYONNAISE

ET SES TABLEAUX

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

Je continue mon étude sur les artistes lyonnais, par M. Lays, peintre de fleurs, et l'un des aquarellistes les plus distingués qu'ait produits l'atelier de M. Saint-Jean, dont il est élève.

Disons d'abord en passant, parce que ce sera rendre justice à un autre artiste, à un maître aujourd'hui un peu oublié, mais qui ne manque pas de talent, disons que M. Lays, malgré la parité de nom, ne tient en rien à la famille du célèbre chanteur de l'Opéra que réclame le département des Hautes-Pyrénées, et dont un poëte improvisateur (M. de Pradel), a pu dire avec raison :

Sous des cieux d'opéra, près de fausses bergères,
Il savait rajeunir, par ses gammes légères,
Le vieil Anacréon.

Lays n'a laissé qu'un fils, aujourd'hui mort, je crois; mais une de ses filles a épousé M. Dupavillon, peintre distingué, élève de David, l'un de ceux qui, avec Chéri, l'auteur de *la Mort d'Alcibiade* (grand tableau couronné, que je possède), ont produit le plus et le mieux. La dernière œuvre de M. Dupavillon, qu'on peut voir à l'Opéra, au foyer du chant, est un très-beau portrait de Lays, en costume d'opéra, la lyre en main, exécuté d'après celui que j'ai envoyé au musée de Bagnères-de-Bigorre. M. Crosnier a bien voulu la lui acheter à ma recommandation.

Cette digression finie, je retourne à mes artistes lyonnais.

Il n'y a guère que trois ans que M. Lays, qui est jeune encore, vole de ses propres ailes. Jusque-là il s'était borné à être l'un des élèves les plus assidus et les plus intelligents du Redouté lyonnais, M. Saint-Jean, et à étudier avec une persévérance qui devait infailliblement réussir, ses procédés, sa couleur, son génie de composition. Je ne dis pas qu'aujourd'hui l'élève ait dépassé ni même atteint le maître; M. Saint-Jean est tout à fait un artiste à part, et depuis la mort d'Antoine Chazal, il n'y a personne, même à Paris, en état de lutter avec lui; mais il commence à être apprécié, et à chaque œuvre nouvelle il gagne une puissance et une perfection nouvelles. Ses travaux antérieurs annonçaient et promettaient bien cette réussite. Ainsi, en 1850, il avait envoyé à l'exposition d'aquarelles de Genève, un groupe de raisins, de fleurs variées et de roses mousseuses, qui obtint la grande médaille d'or. La même année, la Société des amis des arts de Lyon, lui décerna son premier prix et lui fit plusieurs achats. En 1851, le roi Léopold acquit personnellement les deux belles aquarelles que M. Lays avait adressées à l'exposition de Bruxelles, et tout récemment, Sa Majesté l'Empereur, en examinant au Louvre la riche collection d'étoffes dont M. le marquis de La Rochejaquelein avait eu l'heureuse idée de vouloir former, dans le palais de nos rois, un musée spécial, remarqua et loua beaucoup divers travaux de M. Lays. Il en a été de même pour les trois aquarelles de l'Exposition universelle. Elles ont obtenu le plus grand succès, et je me rappelle un certain jour où les chefs arabes, de passage à

1. Voir pour la première partie page 365 ci-dessus.

Paris pour la venue de la reine d'Angleterre, voulaient absolument les emporter. Il fallut que M. Arago leur expliquât la différence du *tien* et du *mien*. Les pauvres enfants du désert ne le comprenaient pas jusque-là, et pour eux tout était *mien*.

Ce qui distingue le talent de M. Lays, c'est une grande sobriété d'ornements, une grande simplicité de pose et d'exécution. Son dessin est toujours correct et sa composition élégante. Ses rosiers, ses fruits, n'ont ni le *fouillis* ni le vide que l'on remarque dans les œuvres de quelques peintres de fleurs, même habiles. Tout est sans cesse habilement combiné.

Un autre élève de Saint-Jean, M. Adolphe Magaud, a aussi envoyé quelque chose à l'Exposition : un tableau d'iris et de lis jaunes. Je ne me permettrais pas d'asseoir un jugement sur cet artiste, d'après un seul *spécimen* de son savoir-faire; mais le hasard m'a placé chez un de nos meilleurs marchands de tableaux (M. Souty), en présence d'une demi-douzaine de toiles de M. Magaud. Je puis donc dire ici ce que je pense de leur auteur avec un peu plus d'assurance.

Si je ne me trompe, M. Magaud est un esprit chercheur; il rejette la tradition et ne veut pas suivre l'exemple de l'école ni la trace du maître. Il est en quête d'une voie à lui, d'un genre personnel. A-t-il tort? Je ne le crois pas. L'entreprise est difficile, car on a de la peine à faire adopter par le public un effort individuel, un faire nouveau; mais aussi combien l'imitation prolongée de tel ou tel maître par le *servum pecus* n'est-elle point fatale à l'art? Imiter M. Saint-Jean, comme font quelques-uns de ses anciens élèves, eût été une probabilité de succès; mais était-ce bien loyal? Est-ce habile même?...

On arrive ainsi à une sorte de procédé mécanique où l'art a peu à voir, mais qui attire l'applaudissement de la foule incapable de distinguer une œuvre originale d'une copie et quelquefois d'une parodie. Je ne saurais donc trop louer M. Magaud de sa tentative. Son tableau du Salon et ceux que j'ai vus ailleurs sous sa signature, prouvent qu'il est homme à ne pas échouer.

Voici un troisième élève de M. Saint-Jean, Mlle Wagner, qui se présente pour son début avec cinq œuvres différentes. — Je voudrais ne point paraître galant et par conséquent complaisant envers Mlle Wagner; mais je ne puis faire autrement que de lui dire qu'il est difficile d'avoir plus de grâce, plus de charme, plus de séduisant que sa peinture. Mlle Wagner a beaucoup de son maître; mais elle y ajoute une certaine finesse de touche qui n'appartient qu'aux femmes. On a parlé souvent *du langage des fleurs*. Si j'osais, je dirais que Mlle Wagner en possède *le style épistolaire*, tant son pinceau écrit naïvement l'*histoire des jardins*, en vous représentant leurs produits avec une coquetterie, un charme, un je ne sais quoi qui va au cœur et à l'esprit. On voudrait cueillir les fleurs que sa main sème et les sentir; mais une crainte retient la volonté: c'est celle de déranger l'harmonieux ajustement du bouquet, le gracieux arrangement de la corbeille. Un seul mot peindra Mlle Wagner : — les Lyonnais l'appellent en plaisantant *Sainte-Jeanne*.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler d'une autre femme, une jeune fille, Mlle Hélène Pourrat qui se distingue à Lyon dans la *nature morte*. J'ai vu d'elle un tableau de gibier encadré dans un paysage ravissant; cette toile m'a donné de son auteur la meilleure idée; mais Mlle Pourrat n'a rien envoyé à l'Exposition et je suis obligé de me borner. Il en est de même pour MM. Decœur et Derieux. Je connais dix tableaux de chacun qui eussent mérité les honneurs du Salon. Pourquoi ces artistes ne les y ont-ils pas adressés?...

Je continue donc. M. Bayle, élève de M. Thierriat, compose et peint richement. Il ajuste avec goût ses fleurs et ses fruits. Il attaque le raccourci avec une verve étonnante, témoin ses deux tableaux sous les n° 2461 et 2462, quelle que soit la difficulté qu'il présente. Son exécution est large sans lourdeur et son coloris est énergique sans exagération. M. Bayle me paraît être un de ces artistes qui ont besoin d'une pensée pour agir et ce n'est pas de sa peinture qu'on

pourrait dire : *Sunt verba et voces.* Non ; quand il compose, il a une idée et c'est pour la rendre qu'il fait parler ses fleurs.

M. Allemand, dans ses *Bords de la Bourbe*, (Isère), rappelle les grands maîtres par de belles lignes, par des plans bien indiqués et peints largement. Sa peinture est d'une exécution serrée; son empâtement heureux et solide. L'ensemble de sa toile montre un homme plein de sentiment, que le beau inspire et anime.

L'Idylle au fusain de M. Appian est un merveilleux dessin qui défierait ceux de Bellel et de Bida. Il serait difficile d'arriver à une exécution plus fine et à un aspect plus vrai. Il a fallu pour conquérir cette habileté manuelle et cette adresse toute spéciale, beaucoup de travail et cinq doigts d'une sûreté incompréhensible. Le vrai c'est que M. Appian est né dessinateur comme d'autres sont nés peintres. Enfant, il ne tenait pour jouer ni un sabre ni un fusil, mais un crayon. Ses compatriotes l'ont surnommé *le Raphaël du fusain*.

Celui que je comprends le moins de tous les artistes lyonnais, c'est M. Janmot, auteur des dix-huit tableaux qui décorent la salle de sculpture. Ces tableaux, déjà exposés dans une salle particulière, il y a un an ou deux, sont pour moi des *rébus*. Chacun d'eux m'offre une énigme à peu près pareille à celle que présentent les dessins de M. Chenavard ; encore ceux-ci sont-ils plus clairs ; mais *l'âme* racontée en dix-huit tableaux a besoin de fort longues explications. Je ne dis pas que M. Janmot manque de talent ni surtout d'imagination ; mais le fond de sa pensée est bien obscur. Il outre en tout M. Ingres son maître; ses tons m'ont paru lourds; ses poses forcées ; sa simplicité sans naturel. Voilà pour les toiles d'apparat, sur lesquelles l'artiste avait évidemment compté le plus. Eh bien ! à côté de cet échec, le même peintre obtient un succès inattendu. La jeune fille intitulée : *Fleur des champs*, est une charmante chose, consciencieusement faite, bien étudiée, d'un dessin correct, d'une expression pleine de charme. J'en ai été ravi. Si j'osais, je dirais à M. Janmot pour l'encourager à marcher dans cette route, que cette composition *vaut dix-huit fois mieux que ses dix-huit tableaux*. Puisse-t-il me croire et renoncer à l'afféterie dont son histoire de l'âme fait preuve !

J'allais oublier M. Berger, élève de l'école du palais Saint-Pierre. Ses *Fleurs dans un bassin* et son tableau de *fleurs dans le ruisseau d'une grotte*, sont pleines d'ombres et de lumières heureusement trouvées. Elles ont de la simplicité et, pour ainsi dire, de la candeur. Je dirais, si cette comparaison pouvait m'être permise, que ce sont de jeunes et jolies filles se baignant en toute innocence, et montrant leurs grâces sans s'en douter. En somme, M. Berger fait honneur à l'école des Beaux-Arts de Lyon.

Je ne terminerai pas cet aperçu sur ces peintres lyonnais, sans parler du plus célèbre dessinateur industriel qu'ait possédé la fabrique de Lyon depuis bien des années, c'est-à-dire depuis Berjon qui fut son maître. S'exprimer ainsi, à Lyon, c'est nommer M. Auguste Ponçan.

M. Ponçan, peu connu à Paris parmi les artistes, mais qui l'est beaucoup dans le monde entier par les chefs de manufactures et les fabricants de tissus façonnés, est tout simplement le premier dessinateur de châles que nous ayons jamais eu. Pendant vingt ans il a été à la tête de tout ce qui se faisait en dessins pour les ornements d'église, pour les étoffes de soie, pour les meubles orientaux, pour le linge de table damassé, et il y a eu, à Lyon, jusqu'à quatre cents métiers travaillant à la fois sur ses dessins. On estime là-bas, que sa fertile imagination qui inventait chaque jour les dessins les plus fantastiques pour robes, pour damas, pour châles, a énormément contribué au succès de nos manufactures et a rapporté plus de trente millions à la fabrique locale, sans compter les sommes énormes que l'imitation de ses belles œuvres industrielles ont fait gagner aux contrefacteurs belges, anglais et américains. M. Ponçan eût pu cette année exposer quelques-uns des merveilleux dessins industriels qui ont fait sa réputation. Je regrette de n'en avoir aperçu aucun.

En sculpture, un seul Lyonnais, M. Fabich, auteur de *la Vierge de Fourvières*, de la *Minerve* de l'hôtel de ville de Lyon, du fronton de l'hôpital, etc., a envoyé quelque chose au palais des Beaux-Arts. Son exposition se compose d'une Béatrice et d'une Jeanne d'Arc enfant, toutes deux en marbre. La première est une œuvre remarquable par la simplicité de sa pose et de son expression. Le sentiment religieux domine en entier la figure toute divine de la grande inspiratrice de Dante. Elle tient bien plus du ciel que de la terre et l'on voit que le sculpteur est allé, par la pensée, en chercher la représentation à la fois matérielle et idéale, jusque dans les sphères célestes que l'auteur de l'Enfer, du Paradis et du Purgatoire lui a données pour demeure.

En résumé l'école de Lyon est brillamment représentée à l'Exposition universelle; mais elle n'y est pas tout à fait complète. Ainsi, outre les absences que j'ai signalées, j'ai remarqué encore celle de MM. Bonnefond, Duclau, Trimolet, etc. Je ne parle ici que des peintres qui habitent Lyon, car si je voulais parler de ceux qui y sont nés ou qui y ont été élevés, je n'en finirais pas. Il me faudrait citer les deux Flandrin, Jacquand, Meissonnier, Faivre, Biard, etc.

Il y aurait de l'injustice à clore ce rapide travail sur les artistes de Lyon, sans dire un mot des gens honorables qui les encouragent et les protégent, tels que les Fulchiron, les Floret, les Mathevon, les Meynier, et tant d'autres grands fabricants qui sont des artistes eux-mêmes. Pour parler plus en détail de quelques-uns, comment oublierais-je par exemple M. Soiderquelc, auteur de ce magnifique *prie-Dieu* de l'Impératrice, qui ferait l'admiration des anges eux-mêmes; M. Lemire qui a exposé un si grand nombre d'étoffes ornées de splendides dessins Pompadour et du moyen âge; M. Cinier, à qui l'on doit de si curieux ornements d'église; M. Yéméniz dont la maison, orientale d'origine, fabrique presque exclusivement toutes les robes des sultanes et les étoffes du sérail?...

Mais je m'arrête, car il faut que tout article ait une fin, et si je voulais tout dire celui-ci n'en aurait aucune.

Achille JUBINAL,
Député au Corps législatif.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

DIXIÈME ARTICLE.

PORTRAITS, PAYSAGE, MARINE, FLEURS ET NATURE MORTE.

MM. Hip. Flandrin, — Amaury Duval, — H. Lehmann, — Cabanel, — Léon Cogniet, — Édouard Dubufe, — Dubufe père, — Couture, — Court, — Timbal, — Colonna d'Istria, — L. Boulanger, — Biard, — Hiem, — Riçard, — Rodakowski, — Chaplin, — Mme Juillerat, — Cambon, — Goyet, — Hofer, — Jalabert, — Ed. Moyse, — Pichon, Rouget, — Voillemot, — Vauchelet, — Frédéric Madrazo, — Pieneman, — Troyon, — Rosa Bonheur, — Th. Rousseau, — Corot, — Auguste Bonheur, — Mme Peyrol Bonheur, — J. Breton, — Bodmer, — Belly, — A. Benouville, — Paul Flandrin, — Paul Huet, — Dauzats, — Jongkind, — Français, — Flers, — Cabat, — Thuillier, — Lambinet, — Leullier, — Haffner, — Lapito, — Justin Ouvrié, — Jules Noel, — J. Thierry, — Coignard, — Palizzi, — J. André, — Fontenay, — Achard, — Leroux, — Gaspard Lacroix, — Galetti, — Delestre, — Allemand, — Aiguier, — Auguin, — Crapelet, Engalier, — Gélibert, — Aug. Bohm, — Bossuet, — Devigne, — Schampheleer, — Van Moer, — Van Marcke, — Dubourcq, — Bilders, — de Léma, — Eug. Isabey, — Gudin, — Le Poittevin, — Garneray, — Aug. Delacroix, — Jules Noel, — Ziem, — Place, — Chevandier de Valdrôme, — Barry, — Benneter, — Louis Meyer, — Verveer, — Boe, — Al. Couderc, — Jacobber, — Lays, — Riocreux, — Mlle Wagner, — Ph. Rousseau, — Jozan, — Méry, — de Montpezat.

Si je n'avais pas les lignes comptées syllabe par syllabe, et je les compterai bientôt lettre à lettre, je voudrais dire un mot en passant sur le déplacement des tableaux. Toujours est-il qu'il s'est opéré cette fois avec esprit et jusqu'à un certain point avec malice. Quelques-uns y auront

reçu cette petite leçon muette dont on ne saurait se fâcher, puisqu'on se la fait avec ses yeux. Hamon saura ce qu'il perd à être coudoyé par un peu de vérité plus vraie. Les *Exilés* de Barrias ne gagnent pas à être rapprochés de l'*Orgie romaine*, mais ils ouvrent une fenêtre plus claire à côté du tableau de Couture. Prise entre les deux principaux paysages de Troyon, la *Judecca* de Robert Fleury prouve (peut-être à ses dépens) qu'il est bon de croiser les tableaux comme les familles. L'*Amour fraternel* de Bouguereau prend un joli ton lilas très-distingué à côté du *Repos de la Vierge* de Ch. Landelle, dont il remonte la valeur un peu floue, de même que le *Henri Trois* de P. Comte, frileux comme la neige qui tombe, réchauffe le ton voisin des portraits de Winterhalter. Enfin, je ne sais à qui j'en dois faire mon compliment, mais tout cela me semble spirituellement arrangé, jusqu'aux *Gaulois* de Chassériau, qui ont presque enlaidi en changeant de climat. J'applaudis, mais je m'inquiète pour la fortune des peintres, et je commence à comprendre que le succès d'un tableau est dans les mains de celui qui le place.

Je reviens donc rapidement aux portraits de Winterhalter. Ici pourtant, j'éprouve un embarras que l'on devine. Un portrait n'est pas seulement une œuvre d'art, il est en même temps une image, et, quand il représente une tête souveraine, l'image s'impose naturellement au respect. La peinture et l'idée du modèle s'associent de la manière la plus étroite. Un sentiment de convenance avertit même le spectateur de ne pas les séparer. On ne critique pas le tableau devant la personne impériale. Je ne critiquerai donc ni le portrait de l'Empereur, qui est franchement et brillamment exécuté, ni les trois portraits de l'Impératrice. J'ai songé un moment à retrouver Winterhalter dans l'exposition de Bade, puisqu'il expose en même temps et comme Badois et comme Français. J'aurais été plus à l'aise pour juger le portrait de Mme la comtesse K. et de ses enfants; mais celui-là n'a pas même attiré l'attention par sa nationalité ambiguë, et quand le public passe sans voir, la critique passe sans regarder.

Après M. Ingres, ceux qui pratiquent avec supériorité l'art du maître, ceux qui élèvent, en lui imprimant un plus ferme contour, le caractère de la figure humaine, les vrais peintres du noble portrait, il sont trois, on les a déjà nommés, Hip. Flandrin, Henri Lehmann et Amaury Duval. Mais Hip. Flandrin a la justesse du regard plutôt que le rayon; son œil voit plutôt qu'il n'éclaire. L'ombre l'attire. On dirait par moments qu'il y cache son travail, et le portrait de son frère se retire peu à peu dans la toile. Le portrait même de Mme F..., un chef-d'œuvre de simplicité, de mesure et de goût, est un portrait tant soit peu janséniste. En général, ou le modèle est dans le demi-jour que font des persiennes closes, ou bien il y a quelque part un nuage pluvieux dont le reflet passe sur le tableau. Amaury Duval, au contraire, peint en pleine sérénité, en pleine gaieté de lumière. Sa palette n'admet pas les tons tristes et embrunis. Il regarde la blanche clarté comme la première joie de ce monde et place son modèle, doux sur doux, dans la douce joie de l'atmosphère argentine; mais Amaury Duval est plus réaliste qu'il ne saurait croire. En dehors de la vérité, la force lui manque. Le parti pris le trompe. Il veut faire un tableau dans des conditions qui ne sont plus les nôtres. Le rayon blanc de Pompéi l'amuse et l'éblouit. Il poursuit la vision de la peinture monochrome. Il mêle avec effort l'exactitude d'Holbein à l'idéal de la ligne grecque. Le détail est curieusement étudié, la ligne l'enserre mal, et le portrait de Mlle Rachel est une mosaïque précieuse dont les parties n'adhèrent pas entre elles.

H. Lehmann est plus maître et plus sûr de sa main. Il a bien aussi par moments son parti pris. Il ne craint pas d'accentuer un certain tour des lèvres et d'ajouter quelque chose à la mesure des yeux. Le portrait en robe grise, élégant et gracieux d'ailleurs, garde encore une trace de ce parti pris; mais elle s'efface et c'est la dernière. A partir du portrait de Mme C. C., la manière a disparu. On se rappelle l'effet que produisit au salon de 1850 ce portrait noble et sérieux, cette figure grave et aimable, ce grand air aisé, ce goût d'ajustements sévère et jeune à la fois, si bien reproduits sur la toile vivante. Le portrait est resté ce qu'il était, une œuvre magistrale; mais le peintre s'est donné le plaisir de le refaire avec une physionomie nouvelle. Je ne suis pas plus indiscret que le livret de l'Exposition. Les deux portraits y sont désignés par des initiales différentes, et, si vous en cherchez le sens, le portrait de 1855 l'explique dans une légende sincère. Le portrait de la femme (*uxorem*, dit la légende) est encore supérieur à celui de la femme du monde. Il est plus libre et plus naturel, plus franchement étudié sans être moins beau. Cette collaboration dont on ne tient pas assez compte, la collaboration du modèle dans le portrait, est plus complète et elle n'a pas donné seulement le chef-d'œuvre de H. Lehmann, elle a donné un chef-d'œuvre.

Avec la lumière et la distinction d'Amaury Duval, avec la solidité de Flandrin, H. Lehmann a l'élégance, la vigueur et la variété. Il peut exposer en même temps le profil pur et délicat de Mme Ar. Houssaye, une élégie, et cette tête colorée, attirante, souriante, l'image même de la santé,

couronnée de cheveux blancs et de dentelles blanches. Je disais l'autre jour que l'Exposition de 1855 mettait enfin Lehmann à son rang, et presque aussitôt Théophile Gautier lui a marqué sa place, la première dans le groupe que M. Ingres a formé autour de lui comme une académie future.

Du reste, la France est toujours le pays de Rigaud et de Largillière. Les beaux portraits y abondent. Celui de Mme J. P., par Cabanel, est un portrait de grande façon. Ces portraits-là se gardent dans les familles; ils y valent titre de noblesse. On a beaucoup vanté ceux de Léon Cogniat, et ils sont bien près d'être excellents, mais il leur manque la haute distinction, ils n'ont que la distinction délicate qui est déjà d'un moindre degré. Un degré encore au-dessous, et ici les degrés se touchent, vous rencontrez l'élégance et la mode, l'agrément, le goût aimable et léger, les portraits gracieux d'Édouard Dubufe et de Landelle.

J'ai tort de rapprocher les deux noms. Édouard Dubufe est à lui seul un genre. Il ne continue même pas son père. Plus habile et meilleur praticien dans l'exécution, fils de maître, élève de maître, il a le dessin plus large, la couleur plus brillante et plus limpide; mais son père avait un sentiment plus fin et plus discret de la beauté. Il lui mentait afin qu'elle aimât sa flatterie; mais il lui mentait en la respectant, et il inspirait le respect qu'il éprouvait lui-même. C'est ce respect que je ne retrouve pas dans Édouard Dubufe. Divisons les portraits comme on divisait jadis Paris en quatre quartiers : la rue Saint-Denis, la Chaussée d'Antin, le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain. Les portraits d'Édouard Dubufe n'iraient qu'à la Chaussée d'Antin, ceux de son père iraient au faubourg Saint-Honoré.

Où iraient ceux de Couture? Cela regarde les intrépides amateurs de l'art, qui font assez bon marché de leur visage pour servir de sujet à de curieuses expériences. Je reproche à Court sa façon de peindre molle, grasse, arrondie; mais il a de grandes qualités de coloriste, et le portrait du pape Pie IX, dans la suite des portraits de l'école française, viendra bien à la suite du magnifique portrait de Bossuet. Celui du cardinal Donnet par Timbal, dans sa robe rouge et son camail d'hermine, rappelle avec une certaine témérité le beau portrait de Richelieu, et n'a pas à regretter d'avoir éveillé ce souvenir. Nous sommes dans les portraits officiels. Voici celui de S. E. M. Abatucci, par M. Colonna d'Istria, portrait sans recherche et sans préoccupation académique, simple mais digne, grave et moderne en même temps, arrangé avec esprit, avec convenance, et dans la mesure la plus heureuse où puisse se concilier, avec la supériorité de son rang, la modestie personnelle d'un ministre. Si je ne me trompe, M. Colonna d'Istria est le beau-frère de M. Suzzoni, que nous avons vu chef du cabinet de M. Casabianca et qui est aujourd'hui conseiller à la cour impériale de Bastia. Le magistrat et le peintre peuvent se féliciter l'un de l'autre.

Une fantaisie de peintre. Est-ce un portrait? Est-ce une tête d'étude que ce praticien du vieux temps, qui semble un personnage de Boileau ou de Molière? Tout ce que je sais, c'est que le personnage est peint du ton le plus vigoureux et qu'il rappelle l'ancienne palette de Louis Boulanger.

On avait placé un moment le tableau de Biard (*le Salon de M. de Nieuwerkerke*) en parallèle avec celui de M. Heim, *le roi Charles X distribuant les récompenses de l'Exposition;* mais le rapprochement ne lui était pas favorable. Le tableau de Biard a besoin d'être achevé, d'être éclairci, de sortir de son jour douteux et de ses vagues ressemblances. Tout cela peut se faire, à la condition que chacun s'y prête, et que ceux qui ont posé un moment sans s'asseoir veuillent bien s'asseoir un moment pour poser. Maintenant, je ne fais plus que rappeler ce qui est excellent, et ce que tout le monde a présent aux yeux de son esprit, les portraits si délicats et si particuliers de Ricard, un Van-Dyck, mais un Van-Dyck familier et moderne; le curieux et inexorable portrait de Rodakowski, une main merveilleuse avec un œil sans pitié; les portraits un peu cendrés et un peu ternes, mais fins et distingués de Chaplin. Il y a aussi une veuve bien triste et bien résignée de Mme Juillerat, un jeune homme bien franchement peint par Cambot, un solide portrait d'artiste par Goyet, celui de Mlle Delphine Fix, un peu moins joli qu'elle, où Hofer a mis dans l'exécution l'agrément que la spirituelle actrice a dans la physionomie; un délicieux portrait de Jalabert avec des yeux aussi charmants que l'émail ait jamais pu les imiter sur la vie; un portrait un peu gris, mais bien franc, bien sincère et bien naturel d'Édouard Moyse; ceux de Pichon, dont le fini se cache en lui-même, et veut être découvert par degrés, comme on découvre le mérite à travers la modestie; les bonnes études de M. Rouget, un vrai peintre de portraits parce qu'il est un vrai peintre d'histoire; un portrait de femme par Voillemot, main prudente, pinceau exercé, et le portrait précieux du regrettable Visconti, fait par Vauchelet avec la double religion de l'ami et du peintre.

L'Espagne nous reprend les portraits de Frédéric Madrazo pour rehausser la valeur de son exposition, et nous les lui prêtons de bonne

grâce; mais s'ils lui appartiennent par le nom et par la qualité des modèles, le talent du peintre nous appartient; c'est parmi nous qu'il s'est formé, c'est parmi nous qu'il a grandi, c'est la France qui l'a généreusement récompensé. Elle le réclamera plus tard parmi tant d'autres qui sont les fils de son adoption, et qui se séparent d'elle par circonstance. Elle voudrait bien aussi réclamer M. Pieneman, mais M. Pieneman appartient aux Pays-Bas : c'est dommage. En voyant son beau portrait, si jeune et si vivant, le portrait du roi Guillaume III, on aurait bien envie de faire comme Molière, de reprendre son bien où on le trouve.

Savez-vous ce qui a manqué au paysage? c'est d'avoir un panneau, une travée, une galerie à part dans l'Exposition. Il n'a pas tenu sa place légitime. J'ai presque envie de parodier le fameux titre de la brochure de Siéyès et de l'appliquer au paysage. Qu'a-t-il été cette année? Peu de chose. Que doit-il être? Tout. Et c'est précisément parce qu'il doit être tout, qu'il a semblé peu de chose. Demandez-vous de quel côté va la peinture? Les prix de Rome vont à Rome, soit; et quand ils sont revenus? ils font des tableaux de sainteté. Les tableaux de sainteté sont un mensonge pour le public qui les regarde et pour le peintre qui les exécute. Des tableaux d'histoire? Déclamation de collége. Des tableaux de genre? On s'est lassé du Pompadour, on s'est lassé du faux grec et des joujoux grecs, et des bambins morveux qui retroussent leurs chemises à l'Alcibiade. Quoi qu'on en dise, Courbet ne s'y est pas trompé. A moins que le peintre ne suive le soldat pour écrire là-bas ses victoires, tout ce travail du pinceau qui vit sur le caprice ou sur la tradition n'est plus guère qu'un anachronisme. Il ne reste à la peinture d'autre objet que la réalité. Il faut qu'elle se transforme, et elle se transforme en effet. Elle laisse à Courbet la réalité laide, la femme barbouillée de réglisse, et qui se couvre de ses cheveux gras; elle prend pour elle la belle réalité, la nature féconde, le travail de la fenaison dans la plaine verdoyante, et le troupeau de bœufs conduit au labour. Le temps du petit paysage est passé; le grand paysage commence.

C'est pour cela que l'intérêt de l'Exposition n'est ni sur Corot, ni sur Cabat, ni sur Français, ni même sur Théodore Rousseau; il est sur Troyon et sur Mlle Rosa Bonheur. Troyon est le maître des paysagistes nouveaux, et il est maître parmi les maîtres. Son tableau des *Bœufs allant au labour* est quelque chose d'aussi plein et d'aussi pénétrant que la *Symphonie pastorale*. Toute la campagne y est : le ciel clair du matin, la rosée qui se vaporise en poudre de perles, le soleil à fleur de terre, les rayons allongés qui se jouent sur le pelage des bœufs, la touffe de gazon qui arrête la lumière, le moindre caillou qui fait ombre, et l'attelage qui chemine en se dandinant, et le bouvier qui se détourne, et l'air vif qui fouette dans sa blouse. On fait plus que de voir, il semble qu'on entend la vie. On sent la saveur de l'herbe humide. C'est la campagne enfin, et l'œil charmé rappelle aux autres sens toutes les joies qu'ils ont goûtées ensemble dans la commune fête de la nature.

Mlle Rosa Bonheur ne touche pas autant de fibres à la fois. Coloriste, elle ne l'est pas. Elle n'arrive pas à ces effets singuliers de la couleur qui sont comme ceux de la symphonie; mais, quand ses yeux regardent le paysage, c'est un miroir qu'elle place tout simplement devant lui. Le paysage s'y dessine avec une netteté merveilleuse. La nature elle-même n'est pas plus vraie. La charrette où s'entassent les foins coupés, l'attelage au repos, les belles paires de bœufs roux qui se ramènent l'une sur l'autre, les faneuses qui prennent l'herbe à brassées dans les champs, celles qui la foulent sur la charretée, le grand jeune homme qui la leur passe avec la fourche, tout cela est à son plan, dans sa valeur et dans sa lumière. La photographie ne donne pas des rapports plus exacts, des vigueurs plus palpables, une solidité plus vivante. Les bœufs défient le daguerréotype et le dépassent de toute la supériorité d'une admirable intelligence. Grand air, grand soleil, la beauté de la terre et la noblesse du travail : paradoxe, si l'on veut; mais la peinture historique est peut-être là. La *Fenaison*, comme le *Marché aux chevaux*, comme les *Bœufs au labour*, de combien s'en faut-il que ce ne soient pas là nos vrais tableaux d'histoire?

Après cela, il y a des études précieuses et d'excellentes parties de talent. Th. Rousseau change la gamme de la nature, mais il la recompose de manière à en tirer des harmonies nouvelles, de très-délicates et très-puissantes harmonies. Aligny est venu (comment s'en est-il allé?) apportant son talent dans son nom, éclairant le paysage à plein soleil et glorifiant la beauté des grandes lignes. Cabat a commencé par égayer les yeux, puis il a voulu rendre son talent plus sévère, et l'a rendu plus triste. Corot part le matin pour voir les champs, et tant qu'il est devant la bonne nature il se laisse conduire la main par les yeux; quand il la quitte, c'est pour oublier ses croquis et refaire avec un pinceau éméché, une palette grise et maussade, les paysages de *Télémaque*. Auguste Bonheur a l'œil de la famille. Il voit juste, il voit vrai, il choisit la nature âpre et vigoureuse, la montagne aride, le grand chêne

brisé dont une branche pend sur le sol, toujours verte et puisant sa séve dans le tronc. Le modèle est magnifique et le tableau ressemble au modèle. C'est un don de race. Le *Troupeau d'oies* de Mme Peyrol-Bonheur, je ne veux pas faire une mauvaise plaisanterie, je répète un éloge, ressemble au modèle. Les *Glaneuses* de J. Breton ressemblent au modèle. Il y a même quelque chose de plus, il y a le sentiment ingénu et profond de Millet avec la fermeté et la pleine clarté d'Auguste Bonheur. Si c'est un début (dans le paysage au moins), c'est un début remarquable et un riche aspect des champs trouvé du premier coup.

Bodmer a exposé un étang, je ne l'ai pas vu et je le regrette, car je suis presque tenté de dire : si je ne l'ai pas vu, qui l'aura rencontré ? Mais Bodmer a bien inspiré Léon Belly, qui a aussi le pressentiment du grand paysage. Peintre original que Belly. Haute futaie touchée par en haut du soleil, plage de mer coupée de grandes ombres, portrait d'homme vivement ébauché, il a touché à plusieurs choses et d'une façon nouvelle. Je l'avertis pourtant de prendre garde au noir.

Il y a deux Benouville comme il y a deux Flandrin. Mais il paraît que pour les paysagistes, frères de peintres académiques, la nature ne se permet pas d'être la nature vulgaire et quotidienne. Paul Flandrin continue donc à pratiquer un certain paysage vert et opaque, dédié aux ombres des sept sages de la Grèce. Achille Benouville imite avec le soin le plus patient, le plus délicat et le plus réussi les merveilles du paysage en cheveux.

Je retrouve deux noms qui me rappellent le bon temps de l'art nouveau, Paul Huet et Dauzats, l'un a émancipé le paysage et, comme tous les talents de lutte, il a eu le geste fougueux et hardi. La fougue s'est tempérée, la force reste. Après s'être brusquement séparé du Poussin, Paul Huet y est revenu ; mais par les côtés sincères. Son *Inondation* rappelle les tons livides du *Déluge*. Dauzats se plaît toujours dans les riches et fines architectures, dans les cathédrales pacifiques et profondes où l'atmosphère recueillie garde les vagues senteurs de l'encens. Dauzats travaille la pierre comme les plus fins sculpteurs du moyen âge, avec la même religion et la même coquetterie.

Jongkind laisse la coquetterie à ses aînés. Courbet le préoccupe, et pourquoi non ? Jongkind veut être vrai, mais à la manière des gens qui vous disent les dures vérités ; de peur de faire Paris trop élégant, il le fait rustique. Il voit le quai d'Orsay comme une berge dans la campagne, le pavillon Marsan comme une grosse ferme et la terrasse des Tuileries comme une grande route au bord de l'eau. Ce n'est pas non plus une traduction exacte, mais c'est une interprétation curieuse et très-intéressante.

Que voulez-vous ? J'en suis venu à compter les lettres et je suis pauvre, précisément parce que le musée est riche. Je reconnais la dette ; mais je me déclare insolvable et je cite tout simplement des noms, un nom comme celui de François, celui-là d'ailleurs porte son éloge ; un nom comme celui de Flers que Cabat avait dépassé et qui reprend l'avantage; un nom comme celui de Thuillier qui est le nom même du paysage calme, profond et clair, du paysage choisi, plein de douce lumière pour les yeux, d'apaisement pour la pensée; un nom comme celui de Lambinet, le peintre fin et gracieux ; de Brion qui est allé plus loin que Leullier et Haffner dans le même chemin ; de Lapito, de Justin Ouvrié, talents fraternels, associés dans l'étude diligente et le succès constant; de Jules Noël qui grave le paysage avec un joli pinceau bien affiné ; de J. Thierry pour qui le bois verdoyant, le désert calciné, se présentent avec le charme du plus doux rapport des dons et le caractère de la plus délicate harmonie ; un nom comme celui de Coignard qui fait aussi ruminer les grands bœufs dans les vastes herbages ; de Palizzi qui a spirituellement échangé ses chèvres contre des ânes de bonne mine et qui va mettre les petits baudets en vogue pour la prochaine Exposition ; un nom comme celui de Jules André, d'Anastasi, de Fontenay, d'Achard, de Leroux et de Gaspard Lacroix; et cela consolera ceux qui viennent à la suite, Galetti, Delestre, Allemand, Aiguier, Aguin, Crapelet, Engalier, Gélibert, talents vrais, talents promis à l'avenir, confondus, hélas ! dans notre article, comme ils sont confondus au musée dans la multitude des tableaux et comme un est confondu dans quatre mille.

Le compte est exact. Je n'ai pas à m'excuser autrement vis-à-vis de nos hôtes des Pays-Bas et de la Belgique. Auguste Böhm pratique le paysage avec une habileté facile. Sa manière ressemble à celle de Pron, l'arbre est aussi bien étudié dans son aspect, mais le feuillage est moins net, moins enlevé et moins détaché. Bossuet est comme Dauzats, il aime la pierre; il ne la fouille pas avec le ciseau, mais il la descelle avec l'ongle du temps, il la ronge, il l'égrène, et en même temps il la revêt de la lumière rose du matin ou de la lumière empourprée du couchant. Bossuet a surpris à Claude Lorrain le secret que Claude Lorrain avait surpris au soleil. Devigne se tient modestement dans le paysage italien, un peu mou et un peu convenu. Schampheleer a la main plus ferme et l'exécution plus hardie. Les premiers

plans un peu lâchés, je parle du *Souvenir des environs de Sassenage ;* mais les arbres du second plan sont d'un dessin hardi et vrai, les fonds s'étendent et se prolongent avec un agrément tout particulier d'étendue et de perspective. Van Moër est coloriste, un peu à la manière de Stevens, franc, inégal, négligé par endroits, avec des parties excellentes. Il y a bien aussi quelque chose de notre bon Granet dans la manière dont il éclaire son *Intérieur d'atelier* ou son *Corridor à Bruxelles. La Terrasse du château de Heidelberg*, par Van Marck, est d'un aspect très-agréable. Dubourcq, avec plus de vigueur et un plus grand éclat de jour, rappelle les études de Jules Coignet dans la campagne de Rome. Hanedoës voit la Suisse à travers un certain souvenir de Michalon. Paysage classique et correct. Bilders a du Calame, mais c'est un Calame réchauffé par des tons roux et vigoureux, et puis le talent de Bilders est varié ; à côté du paysage poétique, il fait le paysage naïf et franc : pas de manière absolue, c'est la bonne manière.

Je ne dis pas que les deux vues du *Palais de Balsain*, par M. de Léma, soient de mesure avec nos paysages français ou avec les bons paysages belges; mais l'Espagne a peu de paysagistes et je suis de l'avis de César : être le premier, même dans un petit cercle, c'est être quelque chose.

Quant à la marine, tout y reste au même point. Un jour, c'était au Salon de 1839, Eugène Isabey entra en lutte avec Gudin. Il exposait *le Combat du Texel*, et la victoire resta au plus jeune capitaine. Ce jour-là, fantaisie et exactitude combinées ensemble, Eug. Isabey fit œuvre de maître : il fut grand coloriste; mais la journée n'eut pas d'autre résultat. Je me trompe : Gudin ne s'est jamais bien remis de son échec, et Isabey ne s'est pas relevé de sa victoire. En fin de compte, la mer est restée à Gudin. Elle est à lui. Il la suit dans tous ses aspects, il la connaît dans tous ses spectacles; il joue avec elle comme Carter jouait avec son lion; il la bouleverse, il la courrouce. Dompteur familiarisé avec le jeu, mais qui abuse de lui-même et du monstre, Gudin a peut-être trop produit. Le bon et le mauvais se mêlent dans les vingt-quatre tableaux qu'il a exposés. Le bon est plus ancien, le mauvais est plus nouveau; mais ce n'est pas la main qui se fatigue, c'est l'invention qui se hasarde et court à l'aventure. C'est un faux goût de poésie qui brouille tout. C'est le spectre de M. Forbin qui apparaît et qui attire Gudin vers des écueils fantastiques. Quand l'auteur de *l'Incendie du Kent* ne se préoccupe pas d'Anne Radcliffe et de lord Byron, il peint encore vaillamment *l'Austerlitz*, sûr et solide, avec ses voiles pleines de vent, de soleil triste et de grosse fumée. Je l'avertis avec un véritable sentiment de respect et de tristesse, s'il n'y prend garde, il périra par l'étrange chose qu'il a imaginée, le mélodrame maritime.

Et tranquillement s'en vont le long de la côte où parmi les eaux calmes, Le Poitevin, toujours pittoresque, toujours amusant, toujours amusé de sa bonne marine hollandaise et des fouillis curieux qui s'amassent sur la plage; Garneray, fin et solide à la fois, net, coloré, exact et plus piquant dans sa profonde vérité que la plus piquante fantaisie; Aug. Delacroix, spirituel et bon compagnon, bienvenu dans la famille du pêcheur, et qui aime moins l'Océan pour ses grands horizons que pour les vieux amis dont il sait si bien les douleurs ou les joies; Jules Noël, qui se ménage adroitement, entre Le Poitevin et Eug. Isabey, une manière élégante et distinguée; Ziem, coloriste ingénieux, poëte prodigue, fantaisiste amoureux de la mer qui attache à ses navires enrubannés de voiles de mousseline; Place, Chevandier, de Valdrôme, Barry, Bennetter, dont le tableau (*Rencontre de deux navires par un temps de brouillard*) est une promesse heureuse et plus qu'une promesse; Louis Meyer, je ne sépare pas le maître de l'élève, dont Gudin envierait le ciel sombre et terrible, les nuages floconneux comme des fumées de canon et troués de lueurs livides; Verveer enfin, doux et calme, hôte facile, aimable et tant soit peu railleur de Rotterdam, dont il regarde le port pour en faire de petites vues charmantes, pleines du mouvement des matelots, des lavandières, des portefaix et des filles d'auberge.

En se réservant d'apprécier les élèves de l'École de Lyon, notre excellent ami Achille Jubinal m'a enlevé (pourquoi n'a-t-il rien pris de plus?) la meilleure part de la peinture de fleurs ; mais j'ai encore pour me consoler les splendides camélias de M. Boë, encore un Français d'adoption, Norvégien par circonstance; les délicates miniatures d'Al. Couderc, les fleurs et les fruits de Jacobber, un des maîtres du genre; les franches et vives aquarelles de Lays, celles de Riocreux, curieuses par le choix particulier de ses plantes marines, et les élégantes compositions de Mlle Wagner, élève de Gronland et de St-Jean, qui rivalise avec ses maîtres.

Il y a bien encore un autre art, celui de la nature morte, dans lequel Philippe Rousseau a dépassé toutes les anciennes gloires; mais je ne veux plus rien voir à la peinture, je ne veux plus m'arrêter ni à Jozan qui a pourtant un vif attrait de couleur, ni à Méry dont le fin gibier d'eau est tout à fait appétissant à l'œil. Si je m'attardais un seul instant, je verrais que j'ai oublié M. de Montpezat, son *Tondeur de chevaux*, son *Vieux*

piqueur et ses *Chevaux de chasse en relais* d'une aristocratique allure. J'en ai assez, j'en ai trop de cette confusion de couleurs, de ce pêle-mêle de mots, de tout ce que j'ai vu, de tout ce que j'écris et je me sauve, en désespéré, dans la salle de sculpture.

ÉDOUARD THIERRY.

Un arrêté de M. le préfet de la Seine a prescrit le dépôt à la mairie du 6e arrondissement du plan parcellaire des propriétés dont la cession est nécessaire pour l'ouverture de la partie du boulevard de Sébastopol, comprise entre les rues des Lombards et de Rambuteau. Cent quarante propriétés environ sont atteintes par l'expropriation dans les rues des Lombards, des Trois-Maures, de la Reynie, Aubry-le-Boucher, la cour Batave, l'impasse de Venise, les rues Quincampoix et de Rambuteau.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.

RAPPORTS ET RÉCOMPENSES.

Tout s'est fort bien passé, l'avant-dernier jour du mois de septembre, à la séance solennelle et publique de l'Institut, où chaque année, à pareille époque, sont proclamés les heureux triomphateurs des concours pour les grands prix de Rome. Quoi qu'il en soit, la publicité de ces cérémonies académiques continue à être fort restreinte, tant à cause du manque d'espace, que de la faveur qui préside assez habituellement à la répartition des billets d'entrée. Beaucoup sont appelés, peu sont admis. Maintes fois il est arrivé que la foule stationnant sur le trottoir et la place semi-circulaire du Palais-Mazarin à l'issue du pont des Arts, était plus nombreuse que celle pressée sur les fauteuils, dans les couloirs et les escaliers du docte amphithéâtre. Suivant la coutume aussi, il a été préludé aux harangues de circonstance par les turbulentes évolutions des élèves, placés de leur tribune supérieure, d'où il est de règle qu'ils provoquent par leurs murmures l'ouverture de la séance, toujours trop tardive au gré de leur impatiente ardeur, et de leur désir de voir le laurier classique ceindre le front de leurs camarades.

L'éloge de M. Onslow, compositeur d'un vrai mérite, que la section lyrique de l'Académie des Beaux-Arts a récemment eu le malheur de perdre, a été lu par son auteur, M. Fromental-Halévy, que la compagnie éclairée dont il est membre a investi en 1854, de l'héritage et des fonctions de Raoul-Rochette. La famille Onslow, invitée à la fête, se remarquait sur le devant, aux places les plus apparentes, et tout autorisait à croire que la présence de cette famille encore éplorée ajouterait aux émotions du discours de M. le secrétaire perpétuel, auquel sans nul doute la pensée n'était pas venue de composer autre chose qu'une oraison funèbre, à la mémoire du défunt.

M. Halévy a craint de tomber dans le travers d'un de ses prédécesseurs, Quatremère de Quincy, qui bien souvent, en des circonstances analogues, a endormi ses collègues; il a cru opportun de tenir la réunion en haleine, par des mots, des saillies, des anecdotes, principalement celle des *pianos-forte*, qui a diverti l'auditoire, moins les parents de feu Onslow. A sa péroraison pourtant, l'orateur, auquel on a trouvé beaucoup d'esprit, mais pas assez de sentiment de son sujet, a regagné le terrain qu'il avait perdu, en rendant au caractère et à la personne du confrère décédé, un pathétique hommage, qui a mouillé çà et là des paupières amies.

Ce serait trahir la vérité et manquer aux devoirs les plus élémentaires du journalisme, que de passer sous silence un autre touchant épisode qui a marqué cette pompeuse distribution des récompenses. Le père de M. Alphée Dubois, premier grand prix de gravure, lui-même graveur de talent, qui a eu le triste sort de perdre la vue, en abusant peut-être de la loupe, indispensable comme on sait, dans l'exercice de son art, assistait à la cérémonie, non pour voir couronner son enfant, mais pour entendre applaudir son succès. M. Dubois père a eu aussi sa part dans le triomphe; l'Académie l'a favorisé d'une allocation prise sur les fonds créés par Mme veuve Leprince, pour être employés en dons aux artistes vraiment dignes de ce nom, ayant éprouvé des infortunes.

Comme le faisait pressentir notre compte rendu des concours pour les grands prix et les envois de Rome insérés dans le précédent numéro de ce recueil, le rapport académique sur la seconde catégorie des ouvrages exposés, ceux des pensionnaires de France à la Villa-Médicis, s'est montré beaucoup plus sévère que le public. L'indulgence était en général dans les yeux et sur les lèvres de la foule, qui n'a pas de tout point partagé l'opinion de l'Académie au sujet des envois de M. Crauk. La statue en marbre de *l'Élégie*, par

cet artiste, a produit un excellent effet, ainsi que son groupe de *la Bacchante et le Satyre*, qui se sont concilié des sympathies presque unanimes. Peut-être importerait-il de ne point déployer trop de rigueur avec les débutants; ce système n'a quelquefois d'autre résultat que celui de les décourager et de les arrêter soudain dans leur essor.

En revanche, et après mûr examen, c'est à juste titre que l'on a blâmé le bas-relief de M. Lepère, retraçant ce qu'il appelle *le Voyage de la vie*, fâcheusement traité, surtout pour ce qui concerne le sujet principal : l'homme hésitant entre le plaisir et la sagesse. Mais M. Lepère a racheté ce malencontreux ouvrage et permis aux juges impartiaux de mieux augurer de son avenir, par sa copie en marbre de la Vénus Callipyge, rendue avec un bonheur et un charme réellement antique.

Au résumé, l'année n'a été propice, ni aux concours pour les grands prix, ni à l'exposition des envois de Rome, ni même à la séance académique de l'Institut; si les épreuves futures ne compensent pas les dernières, il faudra bien reconnaître que les études ne sont plus en progrès, et que l'art, chez nous, loin de s'élever, penche vers une fatale décadence.

PIERRE DU MOUTIER.

MOSAÏQUE.

Prochaine clôture de l'Exposition. — Médaille pour les exposants. — M. Cubisole et ses œuvres. — *Album de l'Exposition universelle*. — *Le Salon de* 1855. — Les actrices de la Comédie-Française. — La cour Napoléon III au Louvre. — L'hôtel de M. Fould. — Nomination d'un professeur à l'école des Beaux-Arts. — Un tableau de Michel-Ange Caravage. — Le théâtre aujourd'hui. — Médaille du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. — Statue de Louis XIII. — Médailles de MM. Borel et Totter. — Vente de la collection Scheltus van Kamferbeke, à Alkmaar. — Le poëte Rogers. — Retour des envois au Cristal-Palace de New-York.

La clôture de l'Exposition universelle des beaux-arts et de l'industrie a été définitivement arrêtée au 15 du mois prochain, sur la proposition de S. A. I. le prince Napoléon, président de la commission impériale, ainsi qu'il résulte d'un avis de M. le secrétaire général Arlès Dufour, rendu public. La distribution des récompenses décernées aux exposants par le jury aura lieu le même jour. Cette décision, en prolongeant de quinze jours l'Exposition, lui donne la durée de six mois, fixée par le décret impérial qui l'avait instituée. L'ouverture a eu lieu le 15 mai dernier. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice assisteront à cette solennité. L'Empereur fera lui-même la distribution des récompenses. Tous les exposants français et étrangers seront admis. La nef et les galeries supérieures du palais principal seront disposées de manière à recevoir le plus grand nombre possible d'invités. Les préparatifs commenceront dans quinze jours. A partir de cette époque, il sera procédé, par les soins de la commission, à l'enlèvement des produits et des vitrines dans la nef et dans le pourtour des galeries du palais de l'Industrie. Quant aux autres parties de l'Exposition, c'est-à-dire dans les salles latérales du rez-de-chaussée et du premier étage du palais principal, la galerie du quai et celle des machines, la galerie circulaire, la rotonde du Panorama et autres espaces, enfin l'Exposition des beaux arts tout entière, elles continueront à rester intactes et ouvertes au public jusqu'au 15 novembre prochain.

Sous peu on commencera à frapper à l'hôtel des Monnaies les médailles qui seront distribuées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1855. Le modèle en est très remarquable; il a été exécuté par M. Albert Barre. Sur la face est un fort beau buste en profil de l'Empereur avec la légende : NAPOLÉON III, EMPEREUR. Le revers est d'une grande richesse de dessin et d'ornementation. Le champ de la médaille est occupé par l'écusson aux armes impériales s'enlevant sur des palmes et des couronnes et entouré d'une bandelette sur laquelle on lit : EXPOSITION UNIVERSELLE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, BEAUX-ARTS. PARIS, 1855. Autour s'ajustent les écussons armoriés des nations qui ont concouru à la grande Exposition de la France. Dans l'exergue un cartouche est destiné au nom de l'exposant auquel la médaille sera décernée.

A ce qui a été dit de M. Cubisole, sculpteur de Lyon, dans la précédente livraison de cette REVUE, il n'est pas inutile d'ajouter, afin de mettre les lecteurs au courant des circonstances qui ont motivé le placement de *la Baigneuse* en marbre de cet artiste, non dans le palais de l'avenue Montaigne, mais dans celui de l'Industrie, que cet ouvrage, refusé dans un accès de rigorisme par le jury d'examen, comme beaucoup d'autres non moins méritants et malgré les justes réclamations de M. Victor Arago, inspecteur des beaux-arts, n'a obtenu un coin à l'une des extrémités du principal édifice de l'Exposition universelle, que depuis que les jurés en ont fini avec leurs travaux, c'est-à-dire depuis très-peu de temps.

L'achat, par la liste civile impériale, d'une

statue en marbre représentant une *Bacchante*, faveur qui aurait dû être pour M. Cubisole une bonne fortune, lui a, semble-t-il, porté malheur. Si nos renseignements sont exacts, à la suite de ce succès envié par plus d'un rival, l'artiste était menacé de garder pour son compte une ancienne statue de haute proportion qu'il avait été chargé de retoucher, et qui avait déjà été remise en place à la façade de l'hôtel de ville, mais toutefois avec l'agrément de la commission choisie et déléguée à cet effet par l'autorité supérieure. Très-heureusement M. Cubisole en a été quitte pour une alerte; la moitié de son indemnité lui avait déjà été comptée par la ville, il a reçu le reste, mais sans peine, et a bien promis qu'on ne l'y reprendrait plus.

L'*Album de l'Exposition universelle impériale*, sous les auspices de MM. le baron L. Brisse, directeur de l'*Abeille impériale*, Achille Jubinal, député au Corps législatif, et Paul Guge, vient de se produire en livraison spécimen. On sait que cet album, outre les soins que lui consacrent ses trois directeurs, a obtenu le concours de MM. Dumas, sénateur; Arlès Dufour, secrétaire général de la commission impériale; Le Play, commissaire général de l'Exposition universelle; F. de Mercey, commissaire spécial de l'Exposition des beaux-arts; Michel Chevalier, conseiller d'État, et autres notabilités; il a adopté le format grand in-4° de l'*Abeille impériale* dont il est une émanation; il est imprimé avec beaucoup de luxe, et des gravures sur bois remarquablement exécutées enrichissent le texte. M. le baron L. Brisse dit dans l'introduction de ce spécimen que c'est pour répondre à l'impatience du public et au désir légitime que les représentants de l'industrie et des arts ont exprimé de savoir le plus tôt possible de quelle manière sera réalisé ce travail, qu'il a été choisi quelques articles détachés afin d'en former une sorte de prospectus. Touchant la mise en pratique de l'idée, des indications très claires sont données aux exposants certains d'une publicité considérable soit en France, soit à l'étranger, en raison du grand nombre de souscripteurs du dehors. Le succès de l'*Album de l'Exposition universelle* basé sur le fond aussi bien que sur la forme ne saurait donc être douteux.

M. Julien de La Rochenoire, peintre d'histoire, continue son anecdotique examen du Salon de 1855. L'auteur vient de faire paraître chez le libraire Martinon la deuxième partie de son travail qui a pour titre *Le Salon de 1855 apprécié à sa juste valeur*, et qui renferme six sections ou chapitres ainsi qu'il suit: Voyage à l'étranger, première et seconde excursion; les coloristes; animaux, paysage, marine; les infiniment petits; sculpture, architecture, dessin, aquarelles, pastels, etc. Il est toujours difficile de résumer une analyse; nous nous bornerons donc à constater la mise en vente de la brochure de M. Julien de La Rochenoire et le favorable accueil qu'elle a reçu du public, ajoutant que le peintre observateur et critique n'en est pas à son coup d'essai, et qu'un de ses précédents ouvrages: *la Peinture apprise seul avec sept couleurs*, donne la preuve qu'il allie, dans une sage mesure, la théorie à la pratique de son art.

Une page, certaine d'avoir toujours sa place dans la galerie d'un amateur, a récemment été achevée par M. Faustin Besson, pour S. A. I. le prince Napoléon. Ce tableau qui rappelle sous quelques rapports *le Décaméron* de M. Winterhalter, offre le gracieux assemblage des principales actrices de la Comédie-Française, que le peintre a réuni avec la facilité et le charme qui caractérisent sa palette.

Devant un élégant portique enveloppé de beaux arbres, à travers le feuillage desquels se joue et scintille la lumière, dans les groupes du milieu se tiennent debout Mlle Rachel, Mme Allan, Mlle Fix, Mlle Denain; l'une en costume tragique, l'autre sous les traits de la duchesse de Marlborough, la troisième avec le galant costume qu'elle portait dans *la Czarine* et la dernière en robe de ville. Sur la droite Mlle Madeleine Brohan, parée des brillants atours de la reine de Navarre, est assise près de Mme Plessy-Arnould et de Mlle Favart. A gauche, Mlle Augustine Brohan, en soubrette de Marivaux, et à demi étendue sur des coussins, forme un autre groupe avec Mlle Judith et Mlle Delphine Marquet, dans le costume de la marquise de Senneterre. De chaque côté du portique sont disposés de beaux vases, des statues, et, au premier plan une magnifique corbeille de fleurs avec les attributs de la tragédie et de la comédie. L'œuvre de M. Faustin Besson a manqué au palais de l'avenue Montaigne.

Les travaux de la cour Napoleon III, dans le nouveau Louvre, étant quelque peu éloignés du passage de la foule, on ne se rend guère compte de leur prodigieux avancement. Mais à la fin de 1855, il est plus que probable qu'on pourra parcourir tout le périmètre de cette vaste enceinte offrant la réunion des plus merveilleux spécimens de l'architecture et de la sculpture contemporaines. Les constructions joignant le vieux Louvre sont achevées et n'attendent plus que la toiture. Les deux guichets en regard: celui du nord communiquant avec la place du Palais-Royal, celui du sud donnant accès à la bibliothèque du Louvre, ne tarderont pas à être découverts; ils sont d'une extrême richesse d'ornementation.

On ne voit que frontons, composés de douze ou quinze figures allégoriques, cariatides gigantesques, groupes d'enfants supportant des attributs de toutes sortes, se détachant en ronde bosse, au-dessus des chapiteaux des colonnes accouplées. Les deux tiers des statues qui orneront les terrasses parallèles sont sur leurs piédestaux. Les cinq dômes couronnant les grandes salles de ces différentes ailes recevront avant peu leur revêtement de plomb et d'ardoises.

S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État, fait construire, en ce moment, dans le faubourg Saint-Honoré, à quelques pas de l'église de Saint-Philippe du Roule, un hôtel qui fera face au palais du prince Stourdza, ancien hospodar de Moldavie.

D'importantes réparations ont été faites au monument de Louis XIII, place Royale. On a profité de la circonstance pour consolider quelques parties de la statue dont le marbre menaçait de fléchir en certains endroits.

L'École impériale des beaux-arts vient de nommer par voie de scrutin un professeur adjoint à la chaire d'anatomie, la santé du titulaire de cette chaire, M. Émery, ne lui permettant pas de se livrer assidûment à ses travaux. Le choix du conseil de l'école s'est fixé sur M. Robert, professeur agrégé de la Faculté de médecine et chirurgien des hôpitaux.

Un amateur prétend posséder, en ce moment, le tableau original de Michel-Ange de Caravage, représentant *la Madeleine repentante*. On le peut voir, dit-on, dans l'atelier de M. Courbet qui en est dépositaire.

Il a paru depuis peu chez les éditeurs Michel Lévy frères un opuscule intitulé *le Théâtre aujourd'hui*, par M. Auguste Muriel, qu'on avait précédemment pu lire, si nous ne nous trompons pas, dans les colonnes de la feuille dramatique dont M. Muriel est rédacteur en chef. L'étude en question renferme une série de portraits et de remarques, au courant desquels la vérité le dispute presque toujours à l'à-propos. M. Auguste Muriel met les uns après les autres sur la sellette, et juge, avec une indépendance dont il convient de lui savoir gré, ces types variés qui ont chacun leur physionomie, leur caractère distinctif, et qui sont l'auteur, le directeur, le critique, l'acteur, l'actrice, le public et quelques autres individualités non moins curieuses. L'avant-propos précédant ces esquisses tracées d'après nature, est rempli de considérations utiles et d'ingénieux aperçus.

M. Hart vient de terminer en l'honneur du prince Ernest, duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, une médaille de grand module à laquelle donne un caractère d'à-propos les succès obtenus à Paris par la représentation à l'Académie impériale de musique de son opéra de *Sainte-Claire*. La médaille est à l'effigie du prince dont les traits sont bien rendus. Le revers est aux armes de la famille des ducs de Saxe-Cobourg-Gotha ; la légende rappelle les succès artistiques du prince Ernest et la part qu'il a prise aux affaires du Holstein, notamment au combat d'Eckenförde.

Aujourd'hui 15 octobre, sera vendue, à Alkmaar, la riche collection d'objets d'art et d'antiquités de M. Scheltus van Kamferbeke. Le catalogue, imprimé par l'éditeur Nijh à Rotterdam, est accompagné de belles planches lithographiées avec soin et représentant quelques-uns des principaux objets de ce musée, probablement unique. Il comprend près de cinq cents tableaux des meilleurs maîtres hollandais et flamands ; une précieuse collection de porcelaines ; une foule de curiosités historiques, surtout des souvenirs de l'amiral de Ruyter ; des gobelins provenant du château de Marguette ; trois peintures dont une faite en 1517 par Jacques Cornélisz van Oostzaan et Jean Schoorl ; des meubles, parmi lesquels une gigantesque étagère décorée des œuvres de sculpture les plus précieuses et des incrustations les plus délicates, des chinoiseries, des japoneries, des laques, etc. Les journaux hollandais adressent aux amateurs de leur pays un appel pour qu'ils ne laissent pas passer cette précieuse collection en des mains étrangères.

Le doyen des poëtes contemporains est selon toute apparence le vénérable Samuel Rogers, auteur du poëme les *Plaisirs de la mémoire*, qui est récemment entré dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge.

La Revue des Beaux-Arts a dit un mot des fâcheux désordres qui se sont produits en Amérique à la suite de l'Exposition du Cristal-Palace de New-York. Chaque jour provoque de nouvelles révélations tout aussi affligeantes que les premières. Les artistes ont eu toutes les peines du monde pour faire respecter leurs propriétés et en obtenir le transport en Europe. En dépit des engagements contractés, les exposants sont contraints d'acquitter des frais énormes de retour. Selon l'usage continental les tableaux avaient été expédiés aux États-Unis avec leurs cadres. On a trouvé bon là-bas de garder les cadres et même les châssis de quelques-uns. On a cru faire tout ce que le devoir commandait en renvoyant les toiles plus ou moins bien roulées. Nulle part ailleurs il n'existe des précédents d'une telle façon d'agir.

Henry de SAINT-DIDIER.

ENVOIS IMPÉRIAUX

AUX MUSÉES DES DÉPARTEMENTS.

Des témoignages de la haute munificence de l'Empereur ont été donnés il y a peu de temps aux musées et aux églises de France, qui en conserveront, sans nul doute, une profonde gratitude. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à reproduire la série des envois d'ouvrages d'art et la nomenclature des collections départementales qui ont eu l'honneur et l'avantage d'en recevoir. Une autre fois, pour faire la part de chacun et de tous, les églises auront leur tour.

Il a été accordé au musée de Lyon, *la Découverte de l'Océan Pacifique*, par M. Pharamond Blanchard ; — au musée de Limoges, *le Festin nuptial de Daphnis et Chloé*, par M. Bouterweck ; — au musée de Dijon, *la Vigne*, de M. Nanteuil, et une copie des *Forges de Vulcain*, d'après Vélasquez, par M. Porion ; — au musée d'Angers, un paysage, par M. Chintreul ; — au musée de Bordeaux, *Cléopâtre après la bataille d'Actium*, par M. Gigoux.

Les musées dont les désignations de villes vont suivre ont reçu : à Lons-le-Saulnier, *la Sœur aînée*, par Mlle de Guimard, et des *Maquignons se rendant à la foire*, par M. Lalaisse ; — à Guéret, *un Paysage* de M. Marardon de Montiel ; — à Rennes, *le Repas des dieux*, copie de la fresque de Raphaël, exécutée par M. Boulanger ; — à Marseille, *le Combat devant Zaatcha*, par M. Félix ; — à Aix, *les Environs du cap Ginez*, par M. Jeanron ; — à Carcassonne, un Paysage, de M. Lapito ; — — au Havre, *une Vue du Bosphore*, par M. Lottier ; — à Orléans, *des Chevaux au pâturage*, d'Achille Giroux ; — à la Rochelle, *le Siècle d'Auguste*, par M. Doerr ; — à Rouen, *saint Romain domptant la Gargouille*, par M. Cabasson ; — à Toulouse, un Paysage de M. Gibert ; — à Montpellier, un Paysage de M. Bodmer : *Intérieur de Forêt*.

Enfin, et toujours conformément aux volontés généreuses du chef de l'État, on a encore expédié : *la Mort du pauvre*, par M. Villain, et un paysage de M. Bellel, au musée de Narbonne ; — *les Parasites de Diogène*, par M. Isambert, et un paysage de M. Auguste Bonheur, au musée d'Amiens ; — un paysage de M. Lebas, au musée de Poitiers ; — *le Marché de la rue de Sèvres*, par M. Villain, et un paysage de M. Tournemine, au musée de Niort ; — *Salvator Rosa et les brigands*, par M. Waschmut, au musée de Saint-Omer ; — *le Printemps*, par M. Patry, et une copie de *la Chasse aux loups*, d'Oudry, par M. Mirecourt, au musée de Bar-le-Duc ; — *la Bataille de Reims*, par M. Detouche, et un paysage de M. Chintreul, au musée de Reims ; — *la Plage de Dieppe*, par M. Hostein, au musée d'Avranches ; — *une Plage*, par M. Jeanron, au musée de Cherbourg ; — *la Fuite en Égypte*, par M. Dallemagne, au musée de Montbrison ; — *l'Aria Cattiva*, de M. Lecomte, au musée de Châlons-sur-Saône ; — et finalement, des *Fleurs et des Fruits*, par feu Lemercier, au musée de Laon.

Les collections de province comptent encore sur de nouveaux envois.

FÉLIX PIGEORY.

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES.

CONCOURS. — DISTRIBUTION DES PRIX.
Expositions d'Anvers et d'Ypres.

Au Directeur.

Le lendemain du jour où l'Académie impériale des Beaux-Arts de Paris, réunie en assemblée solennelle sous la coupole du palais Mazarin et entourée d'un nombreux et brillant auditoire, décernait les récompenses aux lauréats des derniers concours, une fête analogue attirait la foule dans notre ancienne église des Augustins. L'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles a distribué à son tour les prix aux élèves qui se sont distingués dans les spécialités diverses de la peinture, de la statuaire et de l'architecture. Le résultat de ces distinctions pour les vainqueurs est en Belgique, comme en France, leur envoi à Rome, où ils perfectionnent leurs études et où leur talent mûrit au milieu des chefs-d'œuvre en tous genres que nous ont légués les grands siècles.

La cérémonie des couronnements a donc eu lieu le dimanche 30 septembre à midi, dans l'ordre et avec l'appareil accoutumés. M. Charles de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles, dont le goût pour les arts et les sympathies intelligentes pour ceux qui les cultivent sont bien connus, a ouvert la séance par un juste hommage rendu à notre Académie royale pour les services que le pays lui doit. M. Alexandre Henne, secrétaire de l'éminente compagnie, a ensuite pris la parole et lu le rapport sur les travaux qui avaient mérité des palmes à leurs auteurs, travaux publiquement exposés durant toute la seconde moitié du mois. Les choses, vous le voyez, se passent ici à peu près comme chez vous : les ouvrages des concurrents subissent l'épreuve d'une exposition ouverte à tous, où chacun a le droit de porter son jugement. Quant à M. Alexandre Henne, il continue

avec bonheur les traditions de vos défunts secrétaires perpétuels, Quatremère de Quincy et Raoul Rochette. Après la lecture du rapport de M. Henne, il a été procédé à la distribution des prix, qui se sont répartis de la manière suivante :

DESSIN D'APRÈS LA BOSSE. *Figure antique :* 1er prix, M. L. A. Deemes; — 2e prix, M. J. J. Geerts. — *Anatomie :* prix, M. J. E. Van Keirsbelck.

NATURE. *Modelage :* M. J. F. Franck; — *Dessin :* 1er prix, M. P. J. Delboete; — 2e prix, M. L. Denis.

CLASSE DE COMPOSITION. *Première classe d'architecture :* Prix, M. E. C. Serrure, d'Anvers. — *Composition historique entre les sculpteurs :* Prix, M. J. F. Bollinckx. — *Composition historique entre les dessinateurs :* Prix avec distinction, M. J. F. Dauge.

PEINTURE. *Peinture d'après nature :* Prix, M. J. F. Dauge. — *Composition historique :* Prix, M. J. E. Gerarts.

Dans la peinture, les compétiteurs ont rivalisé d'efforts et presque de succès, à ce point que les œuvres couronnées n'offrent pas de différence sensible avec celles des élèves qui ont manqué le but; elles attestent surtout de l'imagination et une sérieuse connaissance de nos annales. Les essais d'après l'antique ou la nature ont, dès le début, le mérite d'une exécution facile. Le dessin ornemental est plus que jamais en progrès, et des éloges unanimes ont été accordés à l'étude qui a remporté le prix d'anatomie.

En ce qui touche la statuaire, trois épreuves étaient imposées par le programme : le *groupe d'après nature*, l'*étude d'après l'antique* et la *composition.* On a signalé, dans la plupart des œuvres produites, des qualités qui autorisent à concevoir de légitimes espérances. Il faut ajouter, à la louange des élèves de notre école, ce que vous n'ignorez certainement pas, à savoir que le plus grand nombre des statuettes et des ornementations sculpturales qui enrichissent à Londres l'abbaye de Westminster sont leur ouvrage.

Tandis qu'en d'autres contrées, en Allemagne, en Italie, dans la Péninsule, des institutions artistiques du genre de celle que nous sommes fiers de posséder, s'amoindrissent ou tendent de plus en plus à disparaître, tandis que nos voisins des Pays-Bas se plaignent avec amertume de l'état de marasme dans lequel languit leur peinture, les Académies royales des Beaux-Arts de Bruxelle sous la direction de M. Navez, et d'Anvers sous la magistrale influence de M. de Keiser, préparent à l'art belge de féconds destins. Depuis plus de vingt ans, beaucoup de renommées en peinture, en statuaire et en gravure, sont sorties de notre Académie métropolitaine et ont fourni la preuve de l'excellence de ses leçons. Est-il nécessaire de citer parmi les disciples de M. Navez les noms déjà célèbres de MM. Stallaert, Portaels, Van Severdonck, Robert, Schubert, Sturm, mort en Italie? N'apprécie-t-on pas comme ils méritent de l'être les jeunes sculpteurs formés par M. Jehotte, et entre lesquels se rangent MM. Geefs, Fraickin, Frers, Jaquet, Wiennez, Swiggers et Lacomblé.

Qu'il me soit permis de joindre à la mention de ces notabilités sorties de notre Académie bruxelloise un curieux et intéressant relevé. Pendant la période qui embrasse les dix dernières années, sur 2635 élèves inscrits aux registres et suivant les cours, 1404 appartenaient à la classe des artisans de toutes professions ; on y remarquait 32 ciseleurs, 41 orfèvres, 24 mécaniciens, 232 menuisiers et ébénistes, 249 peintres décorateurs-63 graveurs sur métaux, 73 marbriers et sculpteurs sur marbre, 8 dessinateurs pour étoffes et un nombre considérable de maçons, de charpentiers, de serruriers, de fondeurs, de tourneurs et autres. Après ce dénombrement, il serait superflu d'insister sur les avantages qu'a procurés et que donnera encore à la Belgique cette intime alliance de l'art et de l'industrie.

Dimanche 30 septembre, l'Exposition nationale organisée par les soins de la Société royale d'encouragement des beaux-arts à Anvers, a été close. La veille, divers arrêtés royaux, que le *Moniteur* belge a publié, ont récompensé d'une manière éclatante le talent des artistes qui ont le plus contribué à la splendeur de cette exhibition. Ont été nommés dans l'ordre royal de Léopold, officier : M. Nicaise de Keyser, peintre d'histoire, directeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, vice-président de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique ; chevaliers : MM. Godefroi Guffens, peintre d'histoire à Anvers ; Alfred Stevens, peintre de genre à Bruxelles ; J. Swerts, peintre d'histoire à Anvers; Auguste Lapito, peintre de paysage à Paris ; Louis Meyer, peintre de marine à la Haye ; J. G. Meyer de Brême, peintre de genre à Berlin, et Ignace Van Regemoorter, peintre de paysage et de genre à Anvers, ce dernier, en considération de la longue et honorable carrière qu'il a parcourue. Le gouvernement belge a fait l'acquisition de quatre des toiles exposées : Un paysage, par M. Jacobs-Jacobs, destiné au Musée national de Bruxelles; *le Prophète Élie*, par M. Jules Pecher ; un *Ecce homo*, de M. Bellemans; et une *Sainte Vierge*, de M. Rowys. Ces trois derniers tableaux ont été achetés pour le fonds spécial des fabriques d'église. On évalue à la somme d'environ

100 000 francs le total des achats faits en ouvrages de tous les pays et de toutes les écoles à cette exposition d'Anvers.

Quant au salon d'Ypres dont les lecteurs ce ce journal ont déjà été entretenus, il a fermé ses portes le dimanche 7 de ce mois. Le 26 septembre précédent on avait distribué les médailles dans l'ordre et les catégories ci-après : *Médailles en vermeil :* MM. Auguste Bohm d'Ypres, à Paris ; Marckelbach, d'Anvers ; Vanden Eyken, de Gand ; Van Severdonck, de Bruxelles, et Wauters, de Bruxelles. — *Médailles d'argent*, 1re classe : MM. Pierre de Conninck, de Paris ; Alexis de Fontenay, de Paris ; David Col, d'Anvers ; Henry Robbe, de Bruxelles ; Kenneman, de Breda ; de Vos, de Courtray ; Edouard de Vigne, de Gand ; de Langhe d'Ypres, à Bruxelles ; Daveloose, de Courtray ; Schaep, d'Anvers ; F. J. Boulanger, de Gand ; Clevenbergh, de Louvain ; P. Vandervin, de Bruxelles ; Van Hollebeke, de Bruges ; Woutermaertens, de Courtray. — *Médailles d'argent*, 2e classe : MM. Capman, de Bruges ; Tockelaere, de Bruges ; de Bruycker, de Gand ; Leclerq, de Bruges ; Legrand, de Mons ; Lennig, d'Anvers, et Rommens, de Poperinghe. — *Médaille spéciale de mérite et d'encouragement :* M. de Paepe, peintre paléographe, de Bruges. Je reparlerai, si on m'y autorise, de cette exposition d'Ypres où il s'est opéré pour quinze à vingt mille francs d'achats, et qui a été couronnée par une réussite au-dessus de toutes les espérances.

FLORIS VAN STRAET.

Bruxelles, 9 octobre.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XIII.

JOSEPH-ÉTIENNE-CAMILLE ROQUEPLAN,

Peintre.

Une des célébrités de notre école de peinture contemporaine, dont la santé inspirait depuis longtemps de graves inquiétudes, et qui, enfant du midi, était allé chercher un adoucissement à son mal sur les hautes cimes des Pyrénées, n'est revenu à Paris que pour y laisser sa dépouille et pour répandre autour de sa mémoire les regrets de sa famille, de ses amis et de tous les admirateurs de sa charmante originalité. Camille Roqueplan, frère de M. Nestor Roqueplan, ancien directeur de l'Opéra, qui avait fait disposer pour lui, durant son administration, dans la cour de l'ancien hôtel du duc de Choiseul, sur la rue Drouot, un atelier en regard des appartements de l'ancien ministre de Louis XV, Camille, né à Mallemort (Bouches-du-Rhône) en 1803, est mort le 29 du mois dernier, âgé à peine de cinquante-deux ans.

Vers la fin de la Restauration, Camille Roqueplan, jeune encore, avait été, avec ses camarades, MM. Eugène Delacroix, Décamps et Bonnington, un des régénérateurs de son art, où il a surtout brillé par le coloris. A ses débuts, et sous l'influence de la littérature anglaise qui dominait alors, il a, comme Alfred Johannot et beaucoup d'autres, cherché ses inspirations dans les romans de Walter Scott ; un peu plus tard, il a confié à la toile deux des épisodes les plus délicats des *Confessions* de Jean-Jacques, *le Passage du gué* et *les Cerises*. Un des chefs-d'œuvre du peintre et celui qui, à coup sûr, a le plus contribué à populariser son nom au moyen de la gravure, est *le Lion amoureux*, payé vingt-six mille francs à la vente du duc d'Orléans. Dans le genre historique, il faut citer comme titres principaux du maître que la France vient de perdre : *la Madeleine dans le désert*, *la Souscription des Hollandais* et *Van Dyck à Londres*.

Dès son début en 1822, le peintre obtenait la médaille d'or pour ses deux tableaux : *Paysan au coucher du soleil* et *Roulier dans une écurie*, exposés au salon. La marine, le genre, le portrait, le paysage lui étaient familiers ; on lui doit de pittoresques reproductions des sites de Dieppe et de Gisors, de la Bretagne ou de l'Italie, des Vosges ou de Sassenages. Voici encore au hasard quelques-unes des lumineuses pages sorties de son pinceau : *la Marée de l'Équinoxe* de *l'Antiquaire*, gravée avec un talent hors ligne par M. Gelée, *la Mort de l'espion Mories*, sujet tiré de *Rob-Roy ; le Billet*, scène de la Saint-Barthélemy ; *l'Antiquaire ; Promenade dans un parc ; la Bataille d'Elchingen* (15 octobre 1808) et diverses scènes d'intérieur.

Rappelons en outre qu'aux enchères du mobilier et des ouvrages ayant appartenu à M. Nestor Roqueplan, les esquisses des tableaux de chevalet de son frère ont été les objets qui ont atteint les plus hautes estimations. Deux ou trois sujets de petite dimension ont trouvé acquéreur de douze à quatorze cents francs. La tâche de l'artiste est maintenant accomplie, mais ses œuvres lui survivront, et sa supériorité, principalement comme coloriste, ne sera discutée par aucun véritable connaisseur, aucun expert sérieux. La grâce, la délicatesse, la fine observation de la nature et de la vérité étaient les qualités distinctives de ce souriant pinceau qui a presque fondé une école.

Le service funèbre de Camille Roqueplan a eu lieu le mardi 2 de ce mois, dans la chapelle provisoire de Saint-André, cité d'Antin, trop exiguë,

on le devine, pour contenir la foule qui se pressait à la triste cérémonie, dans le but de rendre un dernier et éclatant hommage à l'homme d'élite dont le cœur égalait le talent. La messe n'a pas duré moins de deux heures. Après l'office divin, le cortége, grossissant toujours, s'est dirigé vers le cimetière du Nord. Le deuil était conduit par M. Nestor Roqueplan et les autres parents du défunt, derrière lesquels marchaient en silence, la douleur au front, MM. Eugène Isabey, Paul Delaroche, Troyon, Diaz, Rousseau, Muller, Chenavard, Pérignon, Belloc, Willems, les frères Deleutre, les deux Stevens, Cambon, le docteur Véron, Desplechins, Émile de Girardin, Duras, Perrot, Émile Perrin, Girard, Rohault de Fleury, Camille Doucet, Davioud, le marquis de Flers et autres notabilités des arts, du monde politique et des lettres, confondus dans la même affliction. Il n'est pas venu à notre connaissance qu'aucun discours ait été prononcé sur la tombe du regrettable artiste à la nécropole de Montmartre, où désormais il repose. AUGUSTIN DALIGNY.

Le concours ouvert sous les auspices de la Société des gens de lettres, et conformément au vœu du donateur anonyme dont M. le docteur Véron a bien voulu être l'interprète pour les prix s'élevant à la somme totale de 10 000 francs, qui doivent être distribués après examen d'un jury nommé exprès aux auteurs des meilleurs envois en prose et en vers sur différents sujets, ainsi qu'aux écrivains dramatiques qui se sont distingués par des ouvrages utiles aux mœurs, a été fermé le 2 de ce mois. Les travaux de la commission spéciale ont immédiatement commencé; mais le nombre des manuscrits présentés à son jugement est si considérable, qu'il lui faudra beaucoup de temps pour accomplir sa tâche. Le chiffre des envois s'élève, dit-on, à cinq cents; dans ce total figurent deux cent vingt pièces de poésie.

Notre collaborateur M. Edouard Thierry, depuis plusieurs années sous-bibliothécaire à l'Arsenal, vient d'être promu aux fonctions de bibliothécaire.

L'abondance des matières contraint d'ajourner à la livraison prochaine la seconde et dernière partie de l'article sur la *Cathédrale de Chartres*, par M. S. F. Coudray-Maunier.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 549.

PRÉSIDENCE DE M. VAVIN, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 2 octobre 1855.

La séance est ouverte à sept heures et demie, par la lecture du procès-verbal, qui est mis aux voix et adopté.

On passe à la correspondance qui comprend deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyé à son rapporteur ordinaire, et une lettre de M. J. Moullard, du Comtat, qui donne sa démission de secrétaire général de la Société, ses nombreuses occupations ne lui permettant plus, quant à présent, d'en remplir les fonctions. Cette démission est acceptée.

La parole est donnée à M. Maillet, pour lire son rapport sur le charmant poëme de notre très-honorable collègue, M. P. A. Vieillard, intitulé *Lénora*, ballade-cantate imitée de Burger.

La Société, qui a écouté avec une attention soutenue le rapport de M. Maillet, vote à l'unanimité des éloges et des remercîments au poëte de talent qui a bien voulu confier son œuvre à l'appréciation de ses collègues.

Après cette lecture, la séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 octobre.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 2 octobre 1855; 2° correspondance; 3° nomination d'un secrétaire général; 4° rapport de M. Vavin, sur les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, IIe et IIIe volumes; 5° rapport de M. Maillet sur l'*Artistaire*, par M. Paillet de Montabert; 6° rapport de candidature; 7° rapport de M. Moultat, sur des numéros du journal anglais *The Builder*, et sur les travaux de l'Institut royal des architectes britanniques; 8° communications du bureau.

NOTA. Messieurs les membres sont instamment priés de se trouver à l'hôtel de ville, à sept heures un quart très-précises, vu l'importance des travaux.

Le secrétaire-adjoint,
L. MOULTAT.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

LÉNORA,
Cantate par M. P. A. VIEILLARD.

« La cantate, est, ainsi que le nom l'indique, un chant, un petit poëme lyrique qui se chante avec accompagnement, c'est un petit opéra, ordinairement à trois personnages, dans lequel on fait entrer des récitatifs, un ou deux airs, un duo et un trio final. De sorte que la cantate, contenant le récit d'une action galante et héroïque, est, dit J. J. Rousseau, sur un sujet profane, ce qu'est l'oratorio sur un sujet sacré. Ce genre de poésie, selon La Harpe, réunit le merveilleux de l'épopée, le pathétique de la tragédie, l'enthousiasme de l'ode pindarique, le gracieux de l'ode anacréontique et l'harmonie de la musique. Il parle tour à tour à l'imagination et au cœur, à l'imagination, dans les récits, au cœur, dans les airs dont ces récits sont entremêlés.

« J. B. Rousseau a introduit la cantate dans la poésie française, et nul peut-être ne l'a surpassé, égalé même dans ce genre. La cantate de *Circé* est toujours citée comme un modèle admirable. C'est, dit encore La Harpe, un des chefs-d'œuvre de la poésie française. La course du poëte n'est pas longue; mais il la fournit d'un élan qui rappelle celui des chevaux de Neptune, dont Homère a dit « qu'en trois pas ils atteignaient « aux bornes du monde. » La mode des cantates nous est venue d'Italie, et leur nom s'applique également au poëme et à la musique vocale accompagnée d'instruments.

« Vous savez, messieurs, que chaque année, l'Académie des Beaux-Arts appelle les musiciens élèves compositeurs à concourir pour le grand prix de Rome, et que le sujet qu'on leur offre pour la composition n'est autre qu'une cantate, attendu que cet opéra en miniature, si l'on peut s'exprimer ainsi, se prête parfaitement au but qu'on se propose, puisqu'il s'agit d'ouvrir au musicien une carrière assez vaste pour déployer tous ses talents dans un cadre forcément restreint. Notre collègue, M. Vieillard, a souvent concouru lui-même pour la composition du poëme et presque toujours avec succès, car ses cantates ont été choisies huit fois depuis 1813. Celle dont j'ai à vous parler, quoique n'ayant pas eu le même honneur, n'en est pas moins très-remarquable, et pour le fond et pour la forme pleine d'élégance, de sentiment et de poésie. Elle est triste cette cantate, malgré la couleur dont le poëte français l'a parée. La scène se passe dans une ville de Prusse, en 1747, entre Lénora, Thécla, sa mère, et le spectre d'Alfred, son amant.

« Dans la première scène, Lénora, seule, lit une lettre de son amant qui lui annonce un combat pour le lendemain. C'est un monologue en récitatif, suivi d'un air. La scène deuxième se passe entre Lénora et sa mère. L'armée revient victorieuse; mais Alfred ne paraît pas : il a péri. Lénora se désespère; sa mère tente en vain de la consoler; la scène finit par un duo très-touchant. Le spectre d'Alfred arrive, scène troisième, et entraîne son amante, en répétant : *Les morts vont vite en chemin.* Un trio final termine le poëme, dont j'ai voulu seulement vous donner une idée.

« Je m'abstiens de toute citation. Cependant, je vous prie de remarquer ce couplet de la première scène. Il vous fera juger du style poétique et pur de l'auteur. Lénora, espérant le retour prochain de son amant victorieux et pouvant à peine, toutefois, écarter l'inquiétude qui l'oppresse, dit :

Fuis loin de moi, crainte cruelle!
Ne trouble plus un faible cœur.
Dieu protége un amour fidèle....
Alfred revient, il est vainqueur!
Clairons, échos de la victoire,
Du héros sonnez le retour.
Alfred a tout fait pour la gloire,
Il va tout faire pour l'amour!

« Ces vers sont scandés d'une manière si juste que le musicien pourrait y placer sans peine la note convenable. Ils sont faciles, élégants et pleins d'harmonie. Messieurs, nous devons nous applaudir d'avoir pour collègue un poëte qui, comme Anacréon, laisse tomber de brillantes fleurs de ses cheveux blancs. Je propose de voter à M. Vieillard des éloges et des remercîments. »

MAILLET.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 5 *octobre* 1855.

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Le président du Comité présent à la séance invite M. H. Lazerges, vice-président, à occuper le fauteuil.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture, 1° d'une lettre adressée au président, par laquelle M. Saugrin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du jour; 2° d'une autre lettre de M. Marcellin, architecte, à laquelle l'honorable membre a joint une notice sur les travaux en voie d'exécution dans la cour du Louvre; le Comité entendra la lecture de ce travail.

M. Georges Duplessis, du Cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale, fait hommage au Comité d'un exemplaire de sa brochure intitulée : *la Gravure française au salon de* 1855. Une commission nommée par M. le président est chargée de rendre compte de cette publication ; les membres désignés sont MM. Chareau père, et L. Schaal.

M. Émile Bellier de La Chavignerie, archiviste, demande que le dépôt des pièces aux archives, s'effectue au fur et à mesure qu'elles arrivent au Comité. L'assemblée approuvant cette réclamation remercie M. de La Chavignerie du zèle méritoire qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions.

M. Siméon Chaumier donne lecture du mémoire de M. Marcellin sur la décoration du Louvre et sur celle projetée du boulevard Victoria ; ce travail accueilli avec sympathie sera imprimé en temps opportun dans la REVUE DES BEAUX-ARTS. En ce qui touche la cour du Louvre, l'honorable membre donne quelques aperçus artistiques à la suite desquels il se demande si la splendeur même du monument nouveau, ne nuira pas à l'effet d'ensemble de l'architecture générale de la cour, ou si la cour n'écrasera pas la statue équestre qui lui est destinée ; quant au boulevard Victoria, plus sobre d'observations, l'auteur du mémoire indique par quelques remarques le parti qu'on en pourrait tirer ; mais notre honorable collègue M. L. Auvray, statuaire, cite un passage d'un article de la *Gazette municipale* qui rappelle que ce projet de boulevard conçu sur une bien plus haute échelle *avait été présenté, il y a environ deux années, à S. M. l'Empereur par M. Marcellin.* M. Auvray demande que notre collègue soit prié de soumettre à la prochaine séance ses plans au Comité, qui fera un rapport sur cette gigantesque conception. MM. Huguenin et Émile Thomas, statuaires, appuient cette demande qui est adoptée.

M. H. Lazerges, absent à la dernière séance, déclare qu'il lui serait pénible, dans l'intérêt du Comité, de consentir à l'ajournement de sa proposition touchant la caisse de secours et dépôt qui a motivé, de la part de la Commission nommée *ad hoc*, la rédaction d'un projet d'acte d'association. M. Huguenin, après avoir établi par plusieurs procès-verbaux du Comité, que la pensée première appartient au Comité, estime que, quels que soient les efforts tentés ailleurs, il est du devoir du Comité de donner suite à ce projet. Après une discussion assez prolongée, le Comité décide qu'on passera au vote des divers articles, dans les séances qui suivront.

On se rappelle que le 1er octobre courant, le Comité s'est réuni en banquet chez Tavernier. L'objet principal de cette fête de famille était d'aviser aux moyens de payer une dette de deuil à la mémoire d'un membre qui lui fut et qui lui est toujours cher ; le Comité est heureux d'apprendre à tous, que la souscription ouverte se couvre de nouvelles signatures, et qu'il est déjà en mesure de commencer les travaux. Deux toasts ont été portés, le premier par M. Siméon Chaumier, président, à la France artistique et industrielle. Après avoir à grands traits peint l'état des arts et de l'industrie, passant à un autre ordre d'idées qu'il a su si bien, d'après son habitude, mettre en rapport avec le fond de son discours, l'orateur, rattachant à la question d'art, l'art militaire, a su électriser l'assemblée par la prise racontée de Sébastopol, et reportant au chef de l'État ce qui lui revient de gloire dans ce grand fait d'armes, M. Siméon Chaumier a fini par ce mot : « A l'Empereur, messieurs. » Les applaudissements ont répondu à cette parole.

M. Anatole Calmels porte un toast à Son Altesse Impériale, le prince Napoléon. Dans son allocution l'artiste a insisté surtout sur le progrès que le prince a introduit dans la répartition des récompenses en rendant à chacun le tribut de gloire qui lui incombera. Ce discours a été l'objet des applaudissements de l'assemblée.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire-adjoint.
LOUIS SCHAAL.

Ordre du jour de la séance du vendredi 19 octobre.

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente ; 2° Correspondance ; 3° Livres offerts ; 4° Propositions diverses ; 5° Rapport des Commissions ; 6° Discussion du projet d'acte sur la proposition Lazerges.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *Sainte-Claire.* — ITALIENS : *Mosè.* — OPÉRA-COMIQUE : *Deucalion et Pyrrha.*

L'opéra du prince de Saxe-Cobourg en est à sa sixième représentation, à l'Académie impériale de musique, et ses exécutions successives ont permis au public de se prononcer en connaissance de cause sur les mérites de la partition princière, dont certains morceaux véritablement de premier ordre sont fort bien chantés par Roger et par Mme Lafond. Mais le succès, tout réel qu'il

soit, aurait été plus unanime et plus éclatant, si le livret de M. Oppelt ne s'était mis en travers, et si cette traduction grotesque qui n'appartient à aucune langue, n'avait encore rendu moins intelligible l'œuvre originale que Mme Birch de Pfeiffer a écrit en idiome tudesque. Le sujet du drame, tiré de l'histoire, a été cruellement défiguré; il s'agit de la mort violente du czarewitch Alexis, fils de Pierre Ier, condamné par son père lui-même; toutefois de ce point de départ au dénoûment, du commencement à la fin de cet épisode, tant de confusion et d'incidents s'accumulent qu'au résumé les annales moscovites n'ont rien à y voir. Les obscurités et les négligences littéraires de la pièce ont sans nulle doute porté préjudice aux inspirations de l'illustre compositeur, et à l'effet qu'avec un meilleur imbroglio elles auraient produit au théâtre.

Le prince cependant n'a gardé rancune à personne : le lendemain de la première représentation de *Sainte-Claire*, M. Crosnier administrateur général de l'Opéra, a reçu les insignes de commandeur de l'ordre de Saxe-Cobourg. M Girard, premier chef d'orchestre, a été nommé officier; M. Leroy, régisseur de la scène, chevalier; des médailles en or du même ordre ont été données à MM. Henri Potier et Dietsch, accompagnateurs et répétiteurs du chant, et à M. Mazilier, maître de ballet. Pour ce qui est des artistes qui concourent à l'exécution vocale et chorégraphique, ils ont tous été honorés d'un souvenir du royal maestro. Roger, dit-on, aurait refusé la tabatière qui lui a été offerte. — Un opéra-bouffe en deux actes, paroles de M. Henri Trianon, musique de M. Théodore Labarre, va être mis en répétition au théâtre de la rue Lepelletier.

Aux Italiens, le *Mosè* de Rossini, interprété avec talent, n'a pas tenu tout ce qu'il avait promis. Il n'a pas semblé que le ténor espagnol Carrion fût en mesure de recueillir l'héritage de ses prédécesseurs dans l'emploi qu'il occupe; le baryton Everardi et la basse Angelini, se sont, le premier surtout, bien acquittés de leurs rôles. Aucune inquiétude ne saurait néanmoins être conçue en ce qui touche les destinées qui attendent la compagnie de M. Calzado. La saison s'inaugure à peine; les difficultés qui existent entre la direction et M. Verdi ne dureront pas toujours, et après les débutants du *Mosè*, on entendra M. Mario, Mme Borghi Mamo, Mlle Boccabadati, Mlle Penco, M. Graziani et M. Mongini. Jusqu'à l'entier accomplissement de ces épreuves, c'est un devoir pour les dilettantes de réserver leur opinion.

La salle Favart qui est constamment pleine, quel que soit le spectacle annoncé par l'affiche, a donné l'autre soir un acte nouveau : *Deucalion et Pyrrha*, paroles de MM. Michel Carré et Barbier, musique de M. Montfort. Le poëme est écrit en vers libres comme *le Tableau parlant* et autres pièces de l'ancien théâtre de la Foire. Deux personnages suffisent à l'intrigue, ce sont des transfuges de la comédie italienne. M. Mocker a revêtu la livrée collante d'Arlequin, et Mlle Lemercier paraît dans l'agaçant costume de Coraline. A la suite d'un gros orage, la jonction d'un étang à une rivière voisine, et l'eau couvrant la surface du sol dans une étendue de quelques kilomètres, suggèrent à Arlequin la bizarre idée que le déluge a derechef anéanti le genre humain et que lui seul a échappé à la catastrophe universelle; la présence soudaine de Coraline le détrompe. On cause, mais l'entretien commencé finit par une querelle et l'on se tourne le dos comme Gros-René et Marinette. Pour se distraire des ennuis de la solitude, Arlequin explore les débris que la tempête a réunis autour de lui et découvre parmi ces restes épars un volume des *Métamorphoses* d'Ovide qu'il ouvre juste au chapitre de Deucalion et de Pyrrha. Coraline était revenue sur ces entrefaites, et les voilà qui répètent la scène de Deucalion et de sa compagne, et que derrière eux se presse une nombreuse assistance accourue des villages limitrophes qui n'avaient point été submergés. Coraline, tout simplement la servante du vieux Pandolphe, explique sa ruse, et Arlequin se venge en l'épousant. La mise en scène de cette fable est bien tirée par les cheveux; heureusement la musique est plus claire, les mélodies de M. Montfort rachètent par leur distinction et leur limpidité l'absence d'intérêt qui se fait trop sentir ailleurs.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 octobre.

Le portrait du roi de Suède, attendu à Paris par la direction des Musées impériaux, pour la galerie des souverains contemporains, vient d'être achevé. M. le baron de Bond, surintendant du roi, qui doit présenter à l'Empereur une lettre autographe de son souverain, apporte ce portrait en France.

— La commission municipale de Paris vient, assure-t-on, d'adopter le plan, indiqué par l'Empereur, consistant à prolonger jusqu'à la colonnade du Louvre le nouveau boulevard ouvert devant la façade de l'hôtel de ville et qui a reçu le nom de boulevard Victoria. Ainsi prolongée, cette voie de communication aurait une longueur de mille mètres environ, et pour aboutissants les deux plus beaux monuments de Paris et peut-être du monde.

MUSÉES

DE TARBES ET DE BAGNÈRES DE BIGORRE.

Il a déjà été question dans ce recueil de la féconde pensée de M. Achille Jubinal, député des Hautes-Pyrénées au Corps législatif, écrivain et archéologue, qui ne doit sa fortune politique actuelle qu'à la persévérante culture des lettres et de l'histoire. Cette pensée de M. Jubinal, habilement mise en pratique, a eu, comme on sait, pour résultat la fondation d'une bibliothèque publique et de deux musées dans son département, le musée de Bagnères de Bigorre et celui de Tarbes. La première de ces heureuses créations (la bibliothèque) renferme aujourd'hui 12 000 volumes, et elle va s'accroître de 2000 autres encore, venus d'une main généreuse, amie du fondateur. Pour ce qui est des musées ils comptaient récemment, celui de Bagnères *cinq cent quarante-six objets*, celui de Tarbes environ *soixante tableaux*, tous provenant de M. Jubinal, à l'exception de deux toiles pour chaque musée, données par l'État à la demande de l'honorable législateur.

La liste des envois faits par le gouvernement de l'Empereur aux galeries de divers chefs-lieux ou grandes villes de province, insérée dans la livraison qui a précédé celle-ci, ne disait rien des collections de Tarbes et de Bagnères de Bigorre. Mais un ample dédommagement a été offert à ces deux musées de fraîche date, par le député qui les a établis, et qui continue à être leur donateur. Ces jours derniers, en effet, Tarbes et Bagnères de Bigorre ont eu des nouvelles artistiques de M. Achille Jubinal. Voici d'abord quelle a été la part de la première de ces cités :

1, *la Folie guidant la Raison*, par Daniel de Volaterre; —2, un portrait d'homme, par Mirevelt; — 3, un beau portrait de la Guimard, attribué à Drouais; —4, une marine, par Van den Velde (le vieux); — 5, une Vierge et l'enfant Jésus, par Pérugin; — 6, une copie du portrait de François Ier, dû au Titien, par Mlle Johanneau; — 7, *la Peinture*, figure allégorique, par Lagrénée; — 8, un beau portrait de Gabrielle d'Estrées; — 9, *la fille des Doges*, magnifique peinture vénitienne; — 10, *Apollon jouant du violoncelle*, par Coypel; —11, un portrait d'homme, grandeur naturelle, par Albert Cuyp; — 12, un portrait de femme, par le même; — 13, *la Nymphe endormie*, par M. Fossarieu; —14, *la Fuite en Égypte*, grande toile, par Murillo; — 15, *Jeanne d'Arc*, par Mme Leroux de Lincy; — 16, *les Vierges folles et les Vierges sages*, par Solymène; —17, *Saint Jacques de Compostelle*, magnifique tableau de Zurbaran provenant de la collection Rostopchin; — 18, une grande marine, par Éverdingen, — 19, un beau portrait, par Mignard. — 20, une grande toile, par Franck; — 21, une autre, attribuée au Titien; — 22, une grande marine, par Jonkind; — 23, portrait de Dalayrac, par Charpentier; — 24, portrait de l'empereur Joseph II; — 25, *Id.* de l'impératrice sa femme; — 26, portrait d'une dame de la cour de Louis XV en Hébé; —27, *l'Adoration des Mages*, grande toile de Pordenone; — 28, un magnifique carton pour fresque du Dominiquin; — 29, une grande bataille, par Calza; — 30, une autre, par le même; — 31, une marine, par M. Rieck; — 32, un paysage, par Breemberg; — 33, un tableau de fleurs, par M. Decœur; — 34, *la Vengeance d'Achille*, grand tableau, par Donato Creti; — 35, *Vue de l'Oued-Ardefou*, par M. Cazalès; — 36, *la Jeune fille aux bulles de savon*, par Raoux; — 37, une tête de jeune

homme, par Murillo; — 38, *la Béatrix de Dante*, par Ghirlandaio; — 39, *la Fiancée du Brigand*, par M. Jollivet; — 40, *le Bain de Diane*, par M. Marquet; — 41, *l'Escalier du couvent*, par M. Vanderbuch; — 42, un beau Gothique, par Fouquet, peintre de Louis XI; —43, *l'Alchimiste*, copie d'après Rembrandt; —44, un paysage, par Paul de Saint-Martin; —45, un tableau de fleurs, par Mlle Wagner; — 46, une aquarelle, par M. Dallemagne; — 47, *la tour au bord de l'eau*, pastel, par M. Bordes; —48, un vieux château, dessin par M. Portes; — 49, un portrait espagnol, attribué à Coello; — 50, une tête de vieillard, par Diétrick; — 51, *le Grand Chancelier d'Angleterre*, gravure fort rare; —52, grande gouache, représentant le Caire; —53, idem, représentant Rome; — 54, une aquarelle de fleurs, par M. Lays; —55, *Vue de la Jungfrau*, étude, par M. Vanderbuch; —56, aquarelle de fleurs (sur vélin), par Bernard Léon fils; — 57, *un triptyque*, par Giotto; — 58, *la Tapisserie de Bayeux*, grande gravure coloriée; — 59, *le Schah de Perse*, gravure; — 60, *une Bohémienne*, dessin par Charlet; — 61, une tête de Christ, dessin par M. Saint-Jean (de Lyon); — 62, une tête de femme, dessin par Mme Saint-Jean; — 63, une gravure d'après Jacquand, par M. Cornillier; — 64, *le Boule-dogue*, gravure d'après Decamps; — 65, *Sancho Pança*, gravure d'après Decamps; — 66, *une femme romaine*, aquarelle par Valério; — un tableau par Van der Neer; — 68, *la Descente de croix*, esquisse originale du Titien.

A ce riche inventaire, il convient d'ajouter quelques gravures curieuses et de belles lithographies, et on aura l'aperçu du don réellement considérable que M. Jubinal vient de faire à la ville de Tarbes. Mais ce n'est pas tout, et nous allions oublier *un magnifique paysage* par M. Gustave Doré; — un beau portrait de M. de Pontchartrain, par Largillière; — une vue de ruines antiques par Panini; —un beau tableau d'enfants, par Terwesten; — le portrait d'un infant d'Espagne, par Coello, etc.

Outre les cinq cent quarante-six objets dont nous avons parlé, et que possède le musée de Bagnères, voici maintenant les ouvrages d'art expédiés en dernier lieu par le représentant des Hautes-Pyrénées:

1, *Les Girondins fuyant*, par Péronard; — 2, *la sœur de charité*, par M. Génod; — 3, *nature morte*, par Mlle Hélène Pourrat; — 4, un tableau de fleurs, par M. Chantre; — 5, *la Vénus céleste faisant l'éducation de l'Amour*, peint par Carrache, d'après Corrége; —6, *l'Éducation d'Achille*, par Donato Creti; —7, *Achille trempé dans le Styx*, par le même; —8, *Achille devant Troie*, par le même; — 9, *Andromède et le monstre*, par Corrége; —10, un portrait par Mirevelt; —11, *la Vierge et l'Enfant Jésus*, par Tintoret; —12, *Il Bambino*, par Jordaens; —13, un paysage par de Vries; —14, un portrait du chanteur Lays dans le rôle d'*Anacréon*, par M. Dupavillon; — 15, une tête de saint par Guerchin; — 16, *Esther et Assuérus*, par Diétrick; —17, un tableau de fleurs par M. Decœur; — 18, une marine par Van de Velde; —19, portrait d'une jeune fille, par Mignard; — 20, portrait de Marie-Antoinette avant son mariage, par le chevalier Roselinde; — 21, un paysage par Couturier; — 22, un paysage par Lucot; — 23, un paysage par Lacroix; — 24, *Mazeppa*, par Péronard; — 25, *une vue d'Afrique*, par Lainné; — 26, idem, idem; —27, portrait d'une grande dame espagnole, par Vélasquez; — 28, *le vieux soldat et sa famille*, par Beaume; — 29, un vase en terre cuite peint à la main; — 30, divers bustes en plâtre.

Tels sont, jusqu'au moment où nous sommes, les souvenirs adressés par l'actif député à son département. On ne saurait mieux prêcher d'exemple. Si la bonne volonté et le zèle intelligent auxquels nous rendons ici hommage étaient plus répandus, la France ne tarderait pas à se couvrir de musées et de bibliothèques. Le goût des arts et des lettres gagnerait, se fortifierait, s'épurerait, et sous l'influence du patriotisme éclairé d'esprits supérieurs on verrait vraisemblablement se produire quelque grand artiste ou quelque littérateur célèbre. En tout cas, fournir à la jeunesse de nos grandes villes le moyen d'étudier et d'admirer les toiles de nos pein-

tres les plus en renom et les œuvres de nos écrivains, est une tâche qui a son mérite, et la vérité oblige à reconnaître que notre honorable collaborateur et ami la remplit vite et bien. « Qui donne promptement donne deux fois! » dit le proverbe latin : *Bis dat qui cito.* M. Achille Jubinal s'en est souvenu, et en quatre ans il est parvenu à exécuter ce que d'autres initiatives, — qui sait? peut-être même celle du gouvernement, — n'auraient pu réaliser dans un plus long intervalle.

FÉLIX PIGEORY.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

—

ONZIÈME ARTICLE.

SCULPTURE.

MM. GUILLAUME, — ANATOLE CALMELS, — CHARTROUSSE, — DUBRAY, — BONHEUR, — CHARDIGNY, — AUGUSTE DEBAY, — JEAN DEBAY, — JOSEPH DEBAY, — DESBOEUFS, — DIEUDONNÉ, — DUMONT, — DUSEIGNEUR, — ETEX, — GARRAUD, — FABISCH, — FOYATIER, — FRÉMIET, — FRISON, — GATTEAUX, — JACQUEMART, — BARYE, — JALEY, — JOUFFROY, — KLEY, — LANNO, LECHESNE DE CAEN, — DEVAULX, — LENGLET, — LOISON, — MAILLET.

Je ne fais pas de théories. Je distribue des bons et des mauvais points, voilà tout. Dix bons points c'est le maximum. Six à Guillaume pour le tombeau des Gracques, deux têtes romaines, sans emphase, sans fausse dignité, calmes, résolues, fraternelles. Quatre pour la statue d'Anacréon. Je ne connais qu'un seul Anacréon, poëte octogénaire avec des roses dans ses cheveux blancs. Celui-ci est trop jeune et trop coquet, trop apprêté dans son geste et dans son attitude. Quatre pour le Faucheur de bronze; celui-ci n'est pas trop élégant, il est trop court, les jambes sont flasques et vacillent sans solidité sous les deux plis de l'aine.

Dix bons points à Oliva pour le buste de l'abbé de Guerry, un marbre fouillé, pétri, travaillé à merveille, un buste vivant que lui envierait Coyzevox; et Coyzevox n'avait pas cette largeur de style. Quand je dis le style, je n'entends pas la caricature de l'antique, mais la puissance ingénue du talent et le signe de sa force imprimé sur le vrai. Huit pour le buste de la révérentissime mère Javonhey, un défi de la statuaire à l'art du peintre. La statuaire l'a presque emporté; mais elle a toujours eu tort de courir l'aventure. Le buste de Rembrandt devait l'avertir du danger. Cinq mauvais points pour le buste de Rembrandt. Ni bons ni mauvais pour celui d'un enfant. Ces choses-là ne comptent pas. Si Oliva a voulu prouver qu'il faisait aussi de la sculpture comme tout le monde, à la bonne heure!

Dix bons points à Anatole Calmels pour le portrait de Mgr de Mosquera. L'église porte bonheur aux arts. Avec le buste de M. de Guerry, celui de l'archevêque de Santa-Fé est le meilleur de l'exposition. Calmels n'a pas l'originalité d'Oliva; mais Oliva sort des conditions de la sculpture, Calmels y reste et n'en rend pas moins la vérité, l'intelligence et la vie. Cette fine tête de marbre regarde et pense. Houdon voudrait l'avoir faite. Il y a une filiation des talents : prenez-y garde et voyez si celui de Calmels n'est pas le légitime fils d'Houdon. Huit bons points pour le buste de M. S. M. L'os des pommettes se sent bien à fleur de peau. Le nez est ferme et fin, le regard fier. Huit pour la statuette de Calypso qui se penche si bien l'œil en pleurs, vers l'horizon des mers. Mais on conteste les longueurs, que sais-je? Et comment voir une statuette perdue dans les fleurs sur un divan-jardinière? Mettons-en sept au risque d'être trop avare.

C'est une heureuse invention que le divan-jardinière et les tapissiers de l'Exposition sont gens de goût. Avec un peu de grosse menuiserie, des coussins, du damas de laine, beaucoup de verdure, des marbres à propos (ils ont le marbre sous la main), ils donnent tout de suite à une galerie de tableaux un air de salon d'honneur. Le public se trouve élégamment traité; seulement il ne se rend pas bien compte si le salon est fait pour les objets d'art ou les objets d'art pour le salon. Sur les tableaux, il ne prend pas le change, la peinture est toujours à la même place et, d'ailleurs, l'Exposition s'appelle spécialement *les tableaux;* mais les marbres sont un peu partout, dans les entre-colonnements, devant les piliers, au milieu des petits retraits, partout où ils meublent le mieux et remplissent agréablement le vide. On finit par les regarder comme le mobilier de l'endroit. Au nom de la sculpture, je demande qu'on leur laisse tout uniment leur caractère de choses inutiles et précieuses. Au nom de la simple politesse, je demande qu'on les place de manière à ce qu'un honnête homme puisse les regarder sans indiscrétion.

Approchez-vous donc d'un divan pour examiner le groupe de M. Chartrousse, *la reine Hortense et le prince Louis-Napoléon?* Le divan est garni de

monde. Une jeune femme est assise au-dessous du groupe. Si vous vous tenez à distance de peur d'être indiscret, je vous défie de voir le travail du sculpteur; si vous avancez d'un seul pas, vous êtes presque impertinent.

Et, pendant cette digression, j'ai perdu ma liste de bons points. Tant pis pour elle. Le moyen n'était pas aussi expéditif que je croyais. Revenons donc au procédé ordinaire. Autant que j'ai pu apercevoir le groupe de M. Chartrousse, les figures sont naturellement et élégamment posées. Un livre ouvert sur ses genoux, la jeune mère fait répéter au royal enfant la leçon qu'elle vient de lui apprendre. La mémoire de l'enfant hésite. Il cherche. Il interroge les yeux de sa mère qui lui sourit, se tait et ne laisse de secours au petit écolier que sa jeune intelligence. Tout est bien compris, le mouvement, le costume, l'époque même. On écrirait 1812 sur le socle, que le travail ne démentirait pas la date. Ce ne peut pas être de la sculpture de style, c'est un peu plus que de la sculpture de genre. Mais la sculpture de genre a bien des tentations pour l'école moderne. M. Chartrousse a fait une autre figure dans de plus grandes proportions, une femme, une pauvre mère de la campagne, agenouillée ou plutôt accroupie sur un tombeau, pleurant, accablée par la douleur, en prière et résignée : sentiment juste et profond; mais c'est toujours de la sculpture de genre.

Le *Faune* de Dubray, sculpture de genre; je ne la blâme pas autrement, je la caractérise, voilà tout. L'*Hercule* d'Isidore Bonheur (Hercule terrassant les chevaux de Diomède), sculpture de genre avec des proportions colossales. Mais ici, pourquoi Hercule, et pourquoi les chevaux du roi thrace? Quand Mlle Rosa Bonheur dessine d'après nature les faneuses et la charrette, les paires de bœufs et le bouvier, est-ce qu'elle appelle son tableau Cérès et Triptolème? Il ne faut pas changer le nom des choses. Vous faites deux chevaux qui se battent et un rustre vigoureux qui saute aux naseaux du plus fort, appelez cela un palefrenier qui sépare deux chevaux. Mais le palefrenier est robuste et musclé à plaisir : je le sais bien; mais les chevaux sont énergiquement modelés, d'une vaillante anatomie, dites-vous, et d'un hardi mouvement. Qu'importe le titre de la chose? Le titre est une mesure que vous donnez vous-même de votre pensée. Ne vous étonnez donc pas que le spectateur vous compare à votre propre mesure.

Au lieu d'aller au hasard, si je suivais l'ordre alphabétique? Cela m'épargnerait la peine de choisir et l'embarras de préférer. Chardigny. Je n'ai pas choisi en effet. Buste de la sainte Vierge. J'ai vu cela jadis en modèle de dessin, paupières baissées, physionomie un peu plus que candide, visage légèrement bouffi, voile vertueux, robe décente, cela se nommait la Pudeur. Cela peut toujours se nommer la Pudeur et servir de modèle comme une figure régulière et correcte.

Il y a trois Debay. Auguste, Jean et Joseph Debay. Le troisième a formé les deux autres. Aug. Debay a exposé le *Berceau primitif*. Ce berceau ce sont les bras d'Ève, c'est le giron maternel dans lequel dorment enlacés deux petits enfants jumeaux, deux enfants bien-aimés, dont l'un brisera un jour la tête de l'autre. Je n'invente pas le contraste. Le meurtre d'Abel est gravé à la base de la statue. Comment ce doux sommeil contient-il le crime futur? C'est la question, dit Hamlet. C'est l'énigme, dit la statue, et l'énigme ajoute un intérêt particulier à la grâce de cette composition délicate. *Le Génie de la chasse* de Jean Debay s'apprête à frapper le cerf aux abois. C'est une figure élégante, jeune, alerte et fière qui rappelle un peu trop peut-être Apollon Pythien. *La Pudeur cède à l'Amour*. Allégorie, que me veux-tu? Mais la Pudeur a un trouble charmant. L'Amour enfant lui baise le doigt avec respect et cependant il attire la blanche tunique que la Pudeur étonnée retient mal sur sa poitrine émue. Je trouve cela fin et distingué dans l'exécution. Seulement l'Amour me semble manquer d'esprit et de malice. Je ne comprends pas beaucoup les *Parques* de M. Debay père. Il y en a une qui porte la foudre comme une épingle dans ses cheveux. Serait-ce par hasard l'apoplexie foudroyante? En tous cas, elle est jeune, menue et déliée comme ses sœurs ou comme les *Danaïdes* de M. Abel de Pujol. Otez l'urne, la quenouille et les ciseaux, vous aurez le groupe des trois Grâces. J'aime mieux la *Jeune Fille au Coquillage*. Finesse et pureté de formes, attaches délicates, bras souples et égaux, le point charmant où l'enfance qui n'a déjà plus de nom se hâte d'éclore à la jeunesse; je me rappelle la *Salmacis* de Bosio; mais je préfère peut-être la jeune fille au coquillage.

Dans un superbe bloc de marbre, Desbœufs a commencé, je suppose, par tailler une figure de nymphe. La nymphe inclinée s'appuyait d'une main sur le bord d'une grotte et présentait un vase à une source jaillissante. Le rocher n'aura pas plu à l'artiste. Il en a fait une autre nymphe, grande, sévère, les cheveux dénoués, tenant sur son épaule une amphore qui s'épanche; mais la première nymphe garde toujours la même attitude et puise de l'eau à sa compagne comme à une fontaine. Le groupe de M. Desbœufs a de belles parties. Il faut surtout le regarder par derrière et de façon à voir en face la jeune naïade sous le bras de sa sœur; c'est par là que la composition

est élégante. Peut-être M. Desbœufs a-t-il plus de main que d'imagination; son bas-relief, qui représente l'*architecture*, appartenant à M. Félix Pigeory, est simple et bien étudié. La *Pandore*, du même artiste, est gracieuse et dans le vrai sentiment de l'antique.

Excepté le Christ en croix, parce qu'il remonte à la tradition de l'art chrétien, je ne sais pas si la personne du Sauveur peut être heureusement rendue par la sculpture païenne. L'effort de M. Dieudonné est très-louable. Le bras de son Christ est beau, la main est belle; mais l'agonie du jardin des Olives passe les ressources d'un art purement matériel. Je dis que la sculpture est un art païen. M. Dumont sait pourtant l'approprier aux temps nouveaux. Sa statue du maréchal Bugeaud, dont il a exposé le projet, en est la preuve la plus décisive. Qui croyait que les plis de la tunique et du caban pussent avoir cette vive et parfaite élégance? Son Buffon de bronze est également bien exécuté : costume de grand seigneur, tête de penseur et de philosophe. Puis deux statues d'école, *Bacchus et Leucothée*, la *Jeune Femme à sa toilette;* deux sœurs jumelles, mais gracieuses. Avec un charmant port de tête, une courbe d'épaules et une pureté de bras accomplie, elles n'ont pas si grand tort de se ressembler.

Duseigneur est mort en travaillant, et son *Roland Furieux*, sa dernière statue, était encore un progrès sur toute son œuvre. Etex n'a pas dépassé son *Caïn*, qui accuse Garraud d'avoir eu trop de mémoire. C'était le travail d'une vigoureuse imagination. En ce temps-là, Etex se sentait de force à renouveler toute la statuaire. Il faisait sa *Françoise de Rimini* comme un tableau de marbre. Et puis cette fougue s'est ralentie. Cette force s'est dispersée. Etex a été peintre, théoricien, architecte, homme d'intelligence et de volonté en toute chose; mais moins osé et moins maître en une seule, qui était pourtant la plus nécessaire. *Hyacinthe mourant*, le portrait de Dupont (de l'Eure), ceux de Pierre Leroux et de Charlet complètent cette exposition, qui est encore une des plus intéressantes de notre salon de sculpture.

Fabisch a de la grâce dans l'esprit, de la délicatesse dans le ciseau. Il rapetisse un peu son sujet, mais il le conçoit à travers un idéal très-pur et très-candide. Sa Béatrix est une petite sainte Geneviève. Sa Jeanne d'Arc enfant serait aussi bien toute petite âme pacifique et souriant aux anges du berceau. On aime le bronze de nos jours; cela prouve l'habileté des fondeurs. L'*Achille blessé* de Ferrat est une statuette de bronze; mais elle n'est pas indigne du sévère métal. Foyatier a eu son jour, c'était le jour de *Spartacus*. La *Sieste* aurait pu être son lendemain ; mais on se défiait alors de la pudeur publique. Clésinger n'avait pas montré qu'elle souffre tout. La *Sieste* resta dans l'atelier. Elle y a vieilli; je me trompe, mais la mode a passé et la charmante rêveuse avait les cheveux annelés et tressés à la mode. Il faut attendre que la mode passe encore. Regardez seulement ce profil accompli, cette ligne délicieuse qui va du front au menton, du cou à l'épaule, se replie avec le bras et se perd avec la main dans le livre dangereux que tient entr'ouvert la dormeuse!

Frémiet a fait des joujoux admirables, ses cinq statuettes du carabinier, de l'artilleur à cheval, du voltigeur, du gendarme à cheval et du brigadier des guides, et puis son *Chien courant* (celui-ci n'est plus un joujou) qui mordille le linge posé sur sa blessure. Le chien blessé est plus franc et plus large d'exécution que la chatte ouateuse avec ses petits floconneux. Le *Joueur de boules* de Frison est un peu jeune pour un jeu de vieillard, et puis il a le malheur d'être placé sur le divan du grand salon; mais son *Pêcheur de coquilles* a quelque chose de la gaieté et de la souplesse du pêcheur de Duret. La *Minerve* de Gatteaux est superbe et farouche. On voit bien pourquoi elle a été vaincue dans le défi des trois déesses, elle est trop guerrière pour être assez femme. Elle s'indigne de s'être montrée aux yeux de Pâris et d'avoir été vue sans obtenir le prix de la beauté. C'est de la grande et virile sculpture.

Un vrai lion que celui de Jacquemart; il est de la race des lions de Barye. Maigre et affamé, il cherche sa proie et trouve à fleur de sable les deux pieds d'un pèlerin enseveli dans le désert. Sa sourde irritation se comprend à merveille; mais l'expression de dégoût n'est pas encore portée à un aussi haut point que l'expression de bassesse et de férocité dans le *Jaguar* de Barye *dévorant un lièvre*.

Ainsi la sculpture française est toujours forte. Jaley est resté le sculpteur des chastes et naïves élégances. Jouffroy n'a exposé que la *Jeune fille confiant un premier secret à Vénus*, son succès plutôt que son chef-d'œuvre. Ai-je vu le bénitier de Louis Kley? Je ne sais pas; mais j'ai vu son vanneau, sa bécasse et sa perdrix dont le vent semble soulever les fines plumes de plâtre. J'ai vu le *Montaigne* de Lanno, un peu trop paré peut-être pour un philosophe amoureux de ses aises, et son *Maréchal Brune*, un vrai soldat, tête fière et triste comme si le deuil de ses derniers moments était resté sur son visage. Dites-moi pourquoi Lechesne (de Caen) fait une *Chasse aux sangliers?* Parce que sa chasse est excellente. C'est une raison sans doute; mais il devrait avoir horreur de la chasse,

lui qui ne permet pas aux petits maraudeurs d'aller dénicher les oiseaux. De ses deux groupes de *Dénicheurs*, l'un dit : Dieu seul a droit sur tout ce qui respire. L'autre répond : Ne pouvant rien créer, il ne faut rien détruire. Et, tandis que les mauvais enfants cherchent les nids dans les buissons, ici, la vipère vengeresse montre sa tête parmi des ronces; là un des jeunes dénicheurs pousse des cris désespérés, parce que son compagnon pâlit et perd connaissance dans ses bras. C'est de la sculpture spirituelle, pittoresque, amusante par le détail, par les oiseaux effarés qui voltigent, par les enlacements des broussailles et des vignes. Cela vaut mieux que des héros ou même des Cupidons embusqués pour décorer les gazons d'un jardin.

A propos de *Dénicheurs*, il y en a encore un très-agréable et très-habilement fait par Devaulx. C'est un jeune garçon qui tient le nid et la couvée. Courageuse par désespoir, la mère voltige autour du ravisseur comme pour lui redemander ses petits, et celui-ci se détourne comme pour ne pas les laisser reprendre. Je ne vois qu'un défaut à la statue de La Tour par Lenglet, c'est d'être la statue de La Tour. On prodigue trop les statues, ce me semble. Du bronze pour du pastel, la proportion n'est pas gardée. Un peintre de portraits a le génie du pastel, ce n'est pas avoir du génie et mériter l'apothéose des temps modernes, une image publique dans une attitude imposante.

Rappelez-vous la figure nue qui distribue ou plutôt qui lance les couronnes dans l'hémicycle de Paul Delaroche. Loison en a fait une nymphe qui emplit un vase dans un ruisseau, de telle sorte que la nymphe souriante semble encore vouloir jeter aux passants l'eau de son vase; mais la pose est assez nouvelle en sculpture, la tête belle et intelligente, chose rare, tout le corps exécuté d'une grande et libre façon. Style sans roideur, élégance sans mollesse, plans larges et divisés avec une singulière sûreté de main. Si le morceau capital de l'Exposition n'est pas celui-là, quel est-il ?

Ce qui n'empêche pas que l'*Agrippine* de Maillet ne soit aussi une œuvre excellente, remarquable surtout par la dignité de l'aspect et par la physionomie historique. *La Primavera* est d'un autre genre. Ce doux printemps de la vie tient à la main un nid d'Amours qui lui présentent une couronne. Corps pur et vrai, un peu trop vrai peut-être, je veux dire un peu trop réel dans certaines parties. La réalité n'est que l'accident de la vérité.

Le douzième et dernier article qui complétera le compte rendu de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, sera consacré à l'examen du surplus des ouvrages de la statuaire dignes d'une mention spéciale et au rapide aperçu des envois appartenant à la miniature, aux dessins, à la gravure, à la lithographie et à l'architecture.

Édouard THIERRY.

L'HOTEL DU LOUVRE.

FÊTE OFFERTE AU PRINCE NAPOLÉON PAR LES EXPOSANTS.

Après avoir porté différents noms depuis le début des travaux, la gigantesque construction rectangulaire, occupant un espace superficiel de 8000 mètres, dont 6500 mètres en bâtiments, cette masse de pierre qui s'aligne en longueur sur les rues de Rivoli et Saint-Honoré, au sud et au nord, en largeur sur la rue du Coq et la place du Palais-Royal à l'est et à l'ouest, a irrévocablement pris la dénomination d'hôtel du Louvre. Peut-être y aura-t-il dans cette qualification, pour les curieux de la province et surtout pour les étrangers, matière à équivoque ou à malentendu; par suite du voisinage, on confondra l'hôtel des voyageurs avec le palais des souverains, de telle sorte que cette dernière désignation pourrait bien être de toutes la moins en rapport avec l'édifice qu'elle a mission de caractériser.

Quoi qu'il en soit de ce léger inconvénient et des résultats qui l'attendent dans l'avenir, le devoir de la presse, principalement de celle qui s'occupe des manifestations de l'art sous quelque aspect qu'il se produise, est de constater que ce palais ou cet hôtel du Louvre, érigé sur les ruines d'un des plus hideux assemblages d'immeubles et de ruelles qui ait jamais affligé la capitale, dont la première pierre a été posée le 27 août 1854, et que l'on promettait de livrer à la foule le jour de l'ouverture de l'Exposition universelle de 1855, n'a été inauguré qu'au terme, ou peu s'en faut, de cette solennelle olympiade. Le service n'a commencé que quinze jours après le délai de grâce fixé à fin septembre, puisque ce n'est que le mardi 16 octobre, le lendemain de la fête dédiée par les exposants à S. A. I. le prince Napoléon, que le vaste caravansérail a offert aux voyageurs le confort de ses murailles encore fraîches et les splendeurs de son hospitalité. C'est donc maintenant ou jamais le cas de procéder à la monographie du monument, qui a eu M. Armand pour architecte, et au compte rendu de la fête organisée en l'honneur du Prince président de la Commission impériale de l'Exposition universelle de l'Industrie et des Beaux-Arts.

Extérieurement l'hôtel du Louvre présente

à son rez-de-chaussée, une double ordonnance architecturale. Le moitié de ce rectangle, comprenant la partie en regard de la place du Palais-Royal et celle longeant la voie napoléonienne parallèlement à l'ancienne résidence de Philippe Auguste, de François Ier, de Henri IV et de Louis XIII, rappelle en tout point le style et les plans de Fontaine adoptés par le premier empire pour les maisons de la rue de Rivoli; l'autre moitié du côté de la rue Saint-Honoré et en façade rue du Coq, est complétement dépourvue de portiques à sa partie inférieure; les magasins ajustent leurs devantures dans l'alignement des deux rues.

Toutefois à partir du balcon de l'étage surmontant l'entresol, une rigoureuse symétrie reparaît; les profils des bandeaux et des corniches sont les mêmes sur les quatre faces de l'édifice. La régularité et surtout la simplicité extrême de ces dehors qui ne sont pas exempts de froideur, ont mis un insurmontable obstacle à l'emploi des lignes grandioses, là ou il semble qu'elles étaient réclamées d'une manière absolue. Au premier aspect l'œil ne découvre nulle part sous les profondeurs de ces arcades ou au courant des magasins établis sur les points opposés aux galeries, le seuil monumental qui devrait donner accès dans cetté résidence immense et se dessiner du plus loin qu'on le pourrait voir, comme la majestueuse porte de l'hôtel des Invalides, ou dans des proportions moindres, la fière entrée de l'ancien hôtel du cardinal Mazarin, aujourd'hui la Bibliothèque impériale, rue de Richelieu.

Le principal tort de l'hôtel du Louvre est donc de n'avoir pas de porte apparente et de transgresser ainsi les principes les plus élémentaires en usage pour l'édification des masses de son importance; ce défaut est si patent et la remarque ici consignée est tellement exacte, que les auteurs des premières descriptions, M. A. Tardieu, dans *le Constitutionnel*, et M. Paul de Saint-Victor, dans *la Presse*, ont pris chacun une porte et une route différentes pour examiner les lieux et dresser leur procès-verbal plus ou moins artistique. Il est à croire que M. Tardieu considère comme entrée principale la porte donnant sur la place du Palais-Royal, puisqu'il pénètre par cette issue dans l'intérieur et qu'il écrit :

> Vous avez devant vous une entrée de l'hôtel; elle vous conduit à une cour à ciel ouvert, de belles proportions et bien éclairée, qui est entourée de bâtiments. Cette première partie de l'édifice, sans être aucunement séparée du reste, est susceptible de recevoir une destination à part; elle pourra être plus spécialement affectée à des hôtes éminents, qui voudront retrouver dans ce séjour passager les habitudes, le calme, l'espèce d'isolement d'une grande résidence.

Allant toujours devant soit on passe de cette cour dans une seconde au sujet de laquelle le rédacteur de *la Presse*, M. Paul de Saint-Victor, dit :

> L'entrée par la rue de Rivoli est monumentale; elle présente *quatre larges arcades* dont deux sont destinées aux piétons, et les deux autres aux voitures. Elle donne sur la cour d'honneur, qui encadre la partie centrale de l'hôtel. Cette cour met l'hôtel sous cloche, pour ainsi dire; elle est englobée par un grand vitrage dont la haute lanterne entretient la ventilation. Cette voûte de verre, aussi solide qu'un plafond de marbre, paraît d'une légèreté merveilleuse; son armature, dissimulée par des panneaux dépolis, est tout extérieure, et l'œil la cherche d'en bas sans l'apercevoir.

N'en déplaise à l'écrivain, les quatre arcades donnant accès de la rue de Rivoli sur la cour d'honneur, ne doivent pas être, d'après les règlements, *plus larges* que les autres qui n'ont pas une dimension olympique; l'épithète laudative est donc de trop. Une autre erreur de composition fait probablement dire à M. Paul de Saint-Victor le contraire de ce qu'il a écrit. Ce ne saurait être à coup sûr « la cour d'honneur *qui encadre* la partie centrale de l'hôtel; » c'est bien plutôt la cour *qui est encadrée* par la partie centrale en question. M. de Saint-Victor continue :

> Au fond de la cour s'étend un vaste *perron à quatre rampes* qui débouche sur un vaste portique éclairé par cinq arcades à colonnes corinthiennes engagées dans le mur. Au-dessus règne un attique que surmonte un large cadran circulaire soutenu par quatre statues d'enfants, de MM. Klagman et Choiselat, représentant les quatre parties du monde.
>
> L'architecture des trois autres façades qui complètent le carré de la cour est à la fois élégante et simple. Le rez-de-chaussée présente un développement régulier d'arcades élevées à la hauteur du perron; des pilastres corinthiens divisent les fenêtres des étages supérieurs; celles du premier sont à frontons triangulaires; celles du second portent des frontons circulaires brisés avec des têtes formant clef qui se penchent, comme pour regarder dans la cour.

La cour d'honneur ci-dessus détaillée mesure en largeur de l'est à l'ouest 30 mètres et 20 mètres en profondeur du sud au nord, c'est-à-dire de la rue de Rivoli à la rue Saint-Honoré sur laquelle elle a un dégagement. M. de Saint-Victor place le perron au fond de cette cour. Où prend-il ce fond ? apparemment devant lui, en face de ce qu'il nomme la *porte monumentale*. Non pas! le perron est à droite et regarde le guichet qui mène de la première à la seconde cour, ce qui autorise à penser que dans les plans de l'architecte, l'ensemble de la construction pourvu de trois cours réparties dans la longueur du rectangle parallèlement aux rues de Rivoli et Saint-Honoré jusqu'à celle du Coq, a eu pour point de départ la porte située place du Palais-Royal.

La troisième cour établie derrière le perron et

ses attenants et qualifiée de cour de service, n'est en conséquence qu'une sorte d'exutoire des cuisines, des écuries et des remises. Quant au perron, trop lourd au dire des juges compétents, il n'est pas à *quatre rampes* comme l'affirme M. de Saint-Victor, c'est un double escalier muni de trois paliers ou repos. Le rédacteur de *la Presse* poursuit en ces termes :

Montons maintenant par l'escalier du perron dans le splendide portique qui précède la salle à manger. Imaginez une galerie de 30 mètres de longueur sur 8 de largeur, percée de chaque côté par sept arcades vitrées, dont les pénétrations découpent en pendentifs la voûte qui la couvre. La partie centrale de cette voûte étale un luxe de peinture qui rappelle les magnificences des *loges* italiennes. Elle est occupée par six caissons contenant des tableaux à détrempe de MM. Gosse et Barryas, représentant les douze mois.

De somptueux encadrements auxquels se rattachent des nervures tressées en festons de fruits d'or, rehaussent l'effet de ces plafonds pittoresques. Sur les pendentifs, MM. Nolau et Rubé ont peint les génies des arts et des sciences. Les murs imitent la couleur du marbre royal qui remplit les champs de la voûte. De grandes glaces bordées d'ébène garnissent les entre-deux des arcades intérieures.

La salle à manger fait face à la galerie : elle a 40 mètres de long sur 13 de large et 11 de hauteur; elle est éclairée par des fenêtres et par des œils-de-bœuf pris dans la voûte, qu'accompagnent régulièrement deux cariatides revêtues de draperies dorées. Au-dessus, règnent des frontons coupés surmontés d'enfants qui tiennent des guirlandes. Le milieu de la voûte est composé de quatre grands tableaux octogones entourés d'encadrements blancs et or, et de champs de marbre. Ce sont les quatre saisons figurées par les triomphes de Neptune, de Bacchus, de Flore et de Cérès. Ces plafonds ne sont pas les seules peintures de la salle. Dans la partie formant voussure entre les œils-de-bœuf, sont encadrés des tableaux qui développent et complètent la décoration : ce sont des génies occupés aux travaux ou livrés aux plaisirs caractéristiques des quatre saisons de l'année.

Les fenêtres sont comme enchâssées dans l'or sculpté et bosselé des lambris; les trumeaux des entre-deux sont revêtus de grandes glaces et décorés de pilastres d'ordre ionien. Au fond se dresse une monumentale cheminée de marbre que domine un large cadran. Le sol est couvert d'un parquet à compartiments, dont la marqueterie de chêne, de noyer et de merisier simule la richesse et les colorations de la mosaïque.

Les éloges que décerne le critique aux ouvrages des peintres et des statuaires qui ont contribué à la décoration de ce réfectoire olympien, tel que Lucullus lui-même n'en avait jamais rêvé un semblable, sont assurément bien dus principalement en ce qui concerne MM. Gosse et Klagmann, mais il convient d'accepter avec plus de réserve les louanges prodiguées, peut-être outre mesure, aux décorations accessoires. Pour toutes ces guirlandes, ces rinceaux, ces nervures, ces moulures sans nombre dorées ou peintes, le carton pâte et non le marbre, la pierre, le bois, enfin la vraie sculpture a été répandu sans mesure, plus encore que n'ont été prodigués les superlatifs du narrateur à propos de ces merveilles de chrysocale qui ne rappellent que de bien loin, *longo intervallo*, *les festons* et *les astragales* vantés sous le règne du grand roi par la plume féerique de Scudéri.

La description de *la Presse* se termine ainsi :

Le bâtiment qui renferme la salle à manger est isolé des autres parties de l'hôtel; il donne sur la cour de service dans laquelle il s'avance comme un promontoire. Les constructions qui enveloppent les trois cours forment le pourtour de l'hôtel et sont consacrées aux logements des voyageurs. C'est à chaque étage une double rangée de pièces que sépare un large couloir de 400 mètres qui fait le tour de l'hôtel. Six grands escaliers en pierre et huit escaliers de service relient ces quartiers d'appartements.

Ici encore une légère rectification. Les escaliers de maîtres ne sont pas faits de plein liais comme les degrés du Louvre, des Tuileries et du palais de Versailles, ils sont tout simplement de bois, les marches revêtues de dalles en pierre. Il y aurait encore à parler des thermes, du fumoir, du salon de lecture et d'autres pièces ou appropriations spéciales, mais ces aperçus entraîneraient à de trop longs détails. Que l'on sache seulement que plus de 600 appartements ou chambres existent dans l'hôtel dont la population s'élèverait sans aucune gêne à un chiffre d'au moins mille personnes.

Au demeurant, tous les retards subis par l'édification de l'hôtel du Louvre ne l'ont point empêché d'être prêt avant la clôture de l'Exposition, et les industriels, les commerçants, les manufacturiers, les artistes, en un mot les producteurs en tout genre de la France et du reste du globe, ne pouvaient souhaiter un lieu et des circonstances plus propices ayant à exprimer à l'illustre membre de la famille impériale qui a présidé et qui préside encore à la réussite de leurs efforts, la gratitude que leur inspirent les signalés services qu'il leur a rendus. Une commission s'est donc formée dans le but de régler le solennel hommage que la majorité des exposants était impatiente d'offrir au prince Napoléon.

Cent soixante-quatre membres figuraient dans cette commission où la France avait pour délégués M. Coulaux, maire de Strasbourg, président; MM. Horace Vernet, baron de Mortemart, marquis de Bryas, Cail, Boucher, vice-présidents; et où la Grande-Bretagne était personnifiée par sir Barry et M. Crampton. Avaient en outre été nommés, MM. Gaupillat, trésorier, et le baron Brisse, secrétaire général. Le programme de la fête modifié au dernier moment ne comportait plus qu'une réunion exclusivement masculine sous les lambris de l'hôtel du Louvre; ce changement avait fait réduire de 25 fr. à 20 le prix de la souscription.

On espérait, néanmoins, que peu de personnes réclameraient les 5 francs versés en trop, et que la part des pauvres serait ainsi augmentée. Les prévisions n'ont point été déçues.

D'abord, les exposants seuls devaient être admis, mais on n'a pas tardé à reconnaître l'opportunité, la convenance des invitations, et les membres du jury eux-mêmes ont été priés de souscrire. La réunion a donc été sinon fort brillante, au moins très-nombreuse. Les particularités ci-après sont extraites des correspondances parisiennes de *l'Indépendance belge*.

Outre le prince et la commission impériale, on avait convié le corps diplomatique, les ministres, les grands officiers de la couronne, les commissaires généraux, la haute administration civile et militaire, les notabilités de la presse, des lettres et des arts.

La fête s'est donnée dans la grande cour de l'hôtel du Louvre, dans le vestibule et dans la salle à manger. Toutes les fenêtres qui s'ouvrent sur la cour, à tous les étages, avaient été décorées de draperies rouges. Un tablier de velours, orné de crépines d'or, retombait sur l'appui de chaque croisée, et au milieu, un écusson, entouré d'une guirlande, portait le nom d'une ville industrielle, de la capitale d'un État : Londres, Bruxelles, Vienne, Anvers, Milan, Gand, Liége, Berlin, Édimbourg, Madrid, etc. Des guirlandes de fleurs pendaient de la voûte de verre et supportaient des lustres nombreux tout chargés de bougies. Un cordon de becs de gaz régnait tout le long de la corniche. Au centre de la cour s'élevait une pyramide de fleurs et d'arbustes verts du sommet de laquelle jaillissait un jet d'eau. Une spacieuse table chargée de mets avait été dressée. Au centre se tenaient les maîtres d'hôtel et des garçons de service.

Deux orchestres se faisaient entendre alternativement; l'un, au rez-de-chaussée, était la musique des grenadiers de la garde; l'autre, à l'étage supérieur, dans la salle à manger.

A dix heures le prince Napoléon a été annoncé; S. A. I., reçue à l'entrée par une députation de commissaires, a été conduite dans la grande salle, suivie de tous les membres de la commission impériale, des ministres, de MM. le comte de Morny, le comte de Nieuwerkerke, Rouher, Magne, etc.

Le prince et les personnes qui l'accompagnaient ont pris place sur des siéges qui leur étaient réservés, et l'orchestre a exécuté la cantate dont M. Auber a fait la musique. C'est Roger qui a chanté les paroles. M. Henri Trianon est l'auteur.

L'intermède vocal fini, on a donné le signal du souper. Le prince Napoléon et les principaux invités ont été conduits dans une salle particulière où un splendide ambigu avait été servi. Le reste des convives est descendu comme un torrent dans la cour. On a maintenu pendant quelque temps la foule à distance de la table, jusqu'à ce que la cour fût comble, alors on a lâché les commensaux sur le banquet. Rien ne saurait donner une idée du spectacle qui s'est alors produit. Enfin, à une heure et demie, les gardes municipaux et les sergents de ville ont fait vider la salle du banquet par ces paroles convaincantes : « Allons, messieurs, allons, retirez-vous, il ne reste plus rien. » S. A. I. s'était retirée à minuit.

La manifestation civique et gastronomique du 15 octobre, à l'hôtel du Louvre, empruntée, dit-on, aux coutumes puritaines des États-Unis, fameux pour leurs sociétés de tempérance, a été la première de ce genre chez nous. Mais, l'expérience acquise, il est à supposer qu'un pareil spectacle ne se renouvellera plus, et que la dignité nationale, non moins que le sentiment public et le gouvernement, instruits par une si compromettante épreuve, ne toléreront plus désormais cette contrefaçon des agapes américaines, ce retour aux bacchanales de nos ancêtres du moyen âge lors du chômage de l'antique *Fête des Fous*.

Georges GUÉNOT.

MOSAÏQUE.

Médailles d'honneur. — Achats de l'Empereur et de l'Impératrice aux Expositions des Beaux-Arts et de l'Industrie. — Visite du duc et de la duchesse de Brabant au palais de l'avenue Montaigne.—MM. Ponçan et Gantillon. — La *Minerve* de l'hôtel de ville de Lyon. — M. Auguin, de Rochefort. — Envois de M.Jacobber à l'Exposition.—Un tableau de M. Willems. — Salon de l'Impératrice et galerie de Diane au palais des Tuileries, restauration de M. Lejeune. — Buste de Napoléon Ier, par Chaudet. — Exposition de la Société de photographie. — Souscription impériale pour la statue de la Vierge, au Puy. — Mise au concours par la ville d'Amiens des plans pour la construction de trois églises. — Galerie de portraits au palais de la Nation, à Bruxelles.—Prix de gravure décerné par l'Académie d'Anvers.

Les séances du jury des Beaux-Arts ayant pour but le règlement des récompenses, se sont ouvertes le 15 octobre sous la présidence de M. le comte de Morny, qui a prononcé un discours très-sympathiquement écouté. Les séances se sont prolongées jusqu'au 23, et M. de Morny a prévenu ses collègues qu'il avait sollicité du chef de l'État un surcroît de crédit pour les médailles d'honneur, afin d'en augmenter le nombre. Le jury avait d'abord résolu que cinq médailles d'honneur seulement seraient décernées, ces médailles ayant chacune une valeur de 5000 fr., et réparties de la manière suivante : trois à la France, une à la Grande-Bretagne et une à la Belgique, dans la proportion que voici, aux principales branches des arts : trois à la peinture, une à la statuaire et une à l'architecture. L'accroissement du crédit, s'il se réalise, permettra d'élever le chiffre de ces témoignages honorifiques.

La distribution de ces solennelles primes aux Beaux-Arts et à l'Industrie aura lieu, comme on sait, dans la nef du palais de l'ancien carré Ma-

rigny, qui va être dégagé de toutes ses montres et de tous ses étalages, à partir de ce jour, 1er novembre. Autour de l'estrade officielle seront disposés tous les objets qui auront obtenu des médailles d'honneur. Dans la soirée qui suivra cette cérémonie, un grand bal sera offert par la ville de Paris aux exposants. Notons encore qu'une pétition revêtue de plusieurs milliers de signatures a été adressée au prince Napoléon, président de la Commission supérieure, par les manufacturiers, les commerçants, les industriels et les artistes, pour obtenir que l'Exposition universelle de 1855, qui, par suite des circonstances, n'a guère été complète et digne du pays qui l'a offerte au monde que durant ces trois derniers mois, soit prorogée au 1er mai prochain.

Les visites de Leurs Majestés aux palais des Beaux-Arts et de l'Industrie, se sont multipliées, en ces derniers temps, au plus grand avantage des exposants. Durant une de ses récentes promenades, dans les salles et les galeries de l'avenue Montaigne, en compagnie de M. Fould, ministre d'État, de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur des musées impériaux, de M. Alfred Arago et de M. de Chenevières, inspecteurs des Beaux-Arts, le souverain a acheté un grand nombre d'ouvrages. L'école française a été favorisée par les emplettes de beaucoup de petites compositions, auxquelles il importe de joindre la grande page de M. Bellanger reproduisant *la bataille de l'Alma.*

L'école belge n'a pas eu non plus à se plaindre; la liste civile a fait choix à son profit de la grande toile de M. Willems, la *Boutique de soierie au* XVIIe *siècle*, moyennant la somme de 20 000 fr.; *la Femme au miroir*, du même artiste a été payée 10 000 fr.; cette œuvre appartenait à M. le baron de Rothschild, qui l'avait cédée à un tiers. Un tableau de M. Verheyden, d'Anvers, ayant pour sujet des *Jeunes filles qui dansent*, a tellement plu à Sa Majesté, qu'ordre a été donné sur l'heure de l'envoyer au château de Saint-Cloud, où il a dû être placé dans les appartements du duc de Brabant. Il convient de joindre à cette énumération un paysage de M. Kuyttenbrouwer et deux tableaux de M. Dillens, sans omettre une toile de M. Madou, que le monarque a signalée; mais cette toile étant déjà vendue, il serait possible que son propriétaire ne voulût pas s'en dessaisir. Les achats de l'Empereur atteignent, dit-on, le chiffre de 100 000 francs. Diverses acquisitions ont aussi été effectuées pour le compte du prince Jérôme, qui a fait noter entre autres un envoi de M. Bossuet.

Au palais de l'Industrie, l'Impératrice n'a pas déployé moins de munificence. Sa Majesté a acheté de très-beaux meubles, et c'est ici le lieu de mentionner l'admission à l'exposition universelle d'une commande de la gracieuse souveraine à MM. Daubet et Dumarest, commande qui consiste en un bureau serre-bijoux, véritable chef-d'œuvre. Une seule clef ferme toutes les portes et tous les tiroirs à la fois. Il y a des cachettes, des caisses dans lesquelles les bijoux et l'argent disparaissent sans qu'il soit possible de les y faire revenir, à moins de connaître un secret impossible à découvrir. C'est un meuble Robert-Houdin, dont le mécanisme de serrure a la précision et les complications d'un mouvement de pendule. Ce meuble revient à 35 000 fr. à MM. Daubet et Dumarest, qui ont mis deux ans à le faire. S. M. l'Impératrice a encore acheté un très-beau dressoir à l'association des ouvriers ébénistes de la rue de Charonne.

Le 15 du mois qui vient de finir, l'Empereur et ses hôtes royaux, le duc et la duchesse de Brabant, arrivés au palais de l'avenue Montaigne plusieurs heures avant celle où ils étaient attendus, ont été reçus par le prince Napoléon et MM. le comte de Morny, le comte de Nieuwerkerke, le Play, commissaire général, F. de Mercey, chef de la section des Beaux-Arts, Alfred Arago et de Chennevières, inspecteurs. Conduit d'abord dans la partie du palais attribuée à l'école belge, le duc y a trouvé M. le baron Wappers et M. Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, qu'il a invité à lui servir de guide.

Le jeune prince ayant témoigné sa surprise de ne point voir *la promenade de Faust*, de M. Leys, qui lui appartient, a promptement été rassuré, en passant dans la seconde salle de la peinture belge, où il a pu contempler en parfaite lumière son œuvre de prédilection. Les autres salles ont ensuite été parcourues, et Leurs Altesses Royales ont particulièrement remarqué, dans celles affectées à la France, les productions magistrales de MM. F. Winterhalter, Troyon, Decamps, Hébert, Delacroix, Ingres, Horace Vernet, Meissonnier; dans celles de la Grande-Bretagne, elles se sont arrêtées devant les ouvrages de MM. Mulcready, Lawdseer, Leslie et Cattesmole. Le duc de Brabant a fait prendre note de quelques tableaux anglais dont il se propose de devenir acquéreur; dans la galerie des dessins, il a acheté une collection de costumes à l'aquarelle par M. Théodore Valério.

Le 24 au matin Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Brabant ont fait, sans l'Empereur, mais en assez nombreuse compagnie et presqu'à l'improviste, une nouvelle promenade au palais des Beaux-Arts: dans l'après-midi le duc et la duchesse ont derechef parcouru le palais de l'Industrie.

Dans la dernière partie d'un travail sur l'école lyonnaise, signé par notre collaborateur M. Achille Jubinal, député au Corps législatif, et publié dans la livraison de la Revue qui a précédé celle d'aujourd'hui, l'auteur a parlé en termes très-honorables du célèbre dessinateur lyonnais, M. Ponçan, auquel l'industrie de notre seconde ville a dû tant d'œuvres charmantes qui ont fait de ses tissus des modèles de goût. Nous apprenons avec plaisir qu'un comité va se former à Lyon, pour donner, suivant l'exemple des Anglais en pareil cas, un *testimonial* de la reconnaissance publique à M. Ponçan, aujourd'hui atteint d'une maladie d'yeux et hors d'état de travailler. Les fabricants de Lyon qui sont *eux-mêmes des artistes*, comme le dit très-judicieusement M. Jubinal, ont bien compris qu'honorer l'homme de talent qui les a aidés à faire leur fortune, c'était s'honorer eux-mêmes.

Il nous revient encore une nouvelle relative à un autre Lyonnais dont la haute intelligence a découvert un secret qui intéresse au plus haut point les peintres et les sculpteurs. M. le ministre d'État dont la sollicitude s'étend à toutes les branches de l'art, va, nous assure-t-on, commander à M. Gantillon un grand paysage *tissé*, d'après Calame. M. Gantillon, qui a trouvé le moyen d'étendre *jusqu'à* 20 *et* 30 *pieds*, la reproduction *tissée* des grandes œuvres de la peinture, restreinte jusqu'ici *à* 16 *pouces* par les procédés actuels, n'en est pas à son coup d'essai ; il a déjà, au château de Saint-Cloud ou de Villeneuve-l'Étang, de grands paysages offerts par lui au chef de l'État. L'Empereur s'est, dit-on, souvenu de cet hommage en montrant il y a quelques jours au duc de Brabant les belles tentures de M. Gantillon, et il a voulu, en ordonnant une commande pour cet inventeur, acquitter la dette du Président.

A ce complément du travail de M. Achille Jubinal sur les ouvrages des peintres et des sculpteurs lyonnais, il nous faut joindre une rectification, par respect pour la vérité, et en réponse à une lettre que nous avons reçue de M. Cubisole. La *Minerve*, statue d'un vrai mérite que l'on remarque à l'hôtel de ville de la seconde cité de France, est l'œuvre de M. Cubisole et non de M. Fabisch, comme l'a écrit M. Achille Jubinal, par suite d'une involontaire absence de mémoire.

Après cet erratum un autre doit encore avoir sa place. Il ne s'agit plus ici d'une attribution fautive, et notre collaborateur, M. Édouard Thierry, en disant dans son dernier article sur l'Exposition que M. Auguin, de Rochefort, était un peintre à classer parmi les *talents vrais promis à l'avenir*, ne s'est pas trompé. Toutefois le nom du paysagiste est sorti estropié, non de la plume de l'écrivain, mais du composteur de l'imprimerie. On a lu dans nos colonnes *Aguin*, là où il aurait fallu lire Auguin. Nous avons hâte de réparer cette méprise et de rappeler qu'une des bonnes compositions admises au palais des Beaux-Arts est le paysage intitulé : *Bords de la Vienne à Saint-Priest-Thorion*, par M. Louis-Augustin Auguin, un des élèves distingués de M. Jules Coignet.

Quitte envers les rectifications, hâtons-nous de réparer un oubli que la Revue regrette plus que l'éminent artiste qui a le droit de s'en plaindre, car il s'agit d'un des élèves distingués de Gérard Van Spaendonck, de ce peintre de fleurs si plein d'élégance, qui se nomme Jacobber. Rappelons d'abord que M. Jacobber, Bavarois de naissance, est devenu Français par le talent et ensuite par la naturalisation ; ses succès sont connus de tous les amateurs : médaille de seconde classe en 1831, médaille d'or en 1839, la croix de la légion d'honneur a été en 1843 la légitime récompense de ses travaux ; aujourd'hui une note qui nous est transmise par un très-compétent appréciateur des œuvres de ce maître, renferme d'intéressants détails sur ses envois au palais de l'avenue Montaigne et à celui de l'ancien carré Marigny. Au palais des Beaux-Arts, M. Jacobber a exposé, suivant les indications du catalogue, deux groupes de *fleurs et fruits* qui avaient déjà paru au Salon de 1839, et qui sont portés au livret comme appartenant à la maison de l'Empereur. Des renseignements nouveaux que l'on nous communique, il résulte que le premier de ces tableaux de grande dimension, peint à l'huile, fait partie de la galerie du Luxembourg ; le second seulement, qui est aussi une peinture à l'huile d'une importante étendue, est la propriété du souverain.

Au palais de l'Industrie, les compositions du continuateur de Van Spaendonck sont plus nombreuses et non moins dignes de fixer l'attention ; on y compte entre autres une *copie sur porcelaine* d'après le célèbre artiste dont il a reçu les leçons, exposée par la manufacture impériale de Sèvres ; deux vases *fruits et fleurs*, présentés par M. Lahoche, marchand de cristaux du Palais-Royal, et placés près de la glace de Saint-Gobain ; deux vases également *fruits et fleurs*, adressés par M. Doyer ; des assiettes décorées de *fruits* directement envoyées par l'auteur, ainsi que quatre cadres d'étude *fruits*, extraits d'une série en voie de publication dont deux spécimens sont gravés et coloriés. Ainsi brille dans les deux divisions principales de l'Exposition universelle, la gracieuse renommée de M. Jacobber, qui n'a point cessé de s'accroître et de s'épanouir depuis plus d'un quart de siècle.

Conformément aux ordres de l'Empereur, il a été récemment fait l'acquisition, pour compte de la liste civile et pour le cabinet particulier de Sa Majesté, d'un charmant tableau ayant pour sujet la *Coquetterie*, par M. Willems, l'une des célébrités de l'école belge, dont le nom et les succès ont rapidement grandi durant ces dernières années. Cette œuvre du peintre de Liége, exposée au palais de l'avenue Montaigne, était devenue dès le début de l'Exposition la propriété de M. Van Cuyck, connaisseur exercé qui se livre au commerce des productions d'art avec une probité et un goût qui lui ont valu l'estime générale des amateurs.

M. le ministre d'État profite du séjour de Leurs Majestés à Saint-Cloud pour faire exécuter quelques changements dans le salon de l'Impératrice au palais des Tuileries. Par les soins de M. Lefuel, architecte de l'Empereur, une nouvelle baie vient d'être pratiquée, et met ce salon en communication directe avec la galerie de Diane, servant quelquefois de salle à manger d'apparat. Le beau plafond à voussure, peint, suivant toute apparence, par Nicolas Mignard, et qui ne porte pas moins de quatorze cents pieds carrés, a reçu aussi d'importantes améliorations. Par les soins de M. Th. Lejeune, peintre-restaurateur du ministère d'État, de la maison de l'Empereur et des musées impériaux, il a été débarrassé des couches de fumée, de vernis et de repeints qui détruisaient son ensemble et cachaient une partie des groupes aux yeux des spectateurs.

Grâce à la munificence du gouvernement impérial, toutes les préfectures de la France, quelques-uns des principaux établissements de province, particulièrement les musées, possèdent depuis peu des bustes en marbre de Napoléon Ier, d'après le beau modèle de Chaudet. La collection de ces bustes, exécutés sans doute durant les dernières années de l'empire, en vue de la destination qui lui a été donnée aujourd'hui, avait été reléguée dans l'oubli, auquel on l'a soustrait pour la remettre en lumière et la rendre à son véritable but. Deux exemplaires de ces bustes ont été également accordés à plusieurs grands établissements de la capitale.

La société française de photographie a inauguré dans ses salons de la rue Drouot la série de ses expositions annuelles. Celle ouverte en ce moment présente une des plus riches et des plus complètes collections photographiques qui aient encore été formées. C'est un musée d'autant plus intéressant à visiter que plusieurs pièces historiques, ayant appartenu à Daguerre et à M. Niepce, permettent d'apprécier les progrès de cet art nouveau, une des découvertes merveilleuses de notre siècle. Le choix des épreuves prouve que les exposants, artistes et amateurs, ont tenu à honneur de figurer dignement à ce concours; quelques-unes de ces œuvres méritent une attention spéciale, étant assez bien réussies et peut-être mieux groupées qu'au palais de l'Industrie. En un mot l'ensemble est satisfaisant au point de vue de l'art et de la perfection photographique. Cette première exposition de la société française de photographie est prolongée jusqu'au 15 novembre, et l'entrée restera libre les dimanches, mercredis et vendredis, de 11 heures à 4 heures.

L'Empereur vient d'accorder une somme de 12 000 fr. pour prendre part aux souscriptions ouvertes dans le Puy, et mentionnées à plusieurs reprises par la REVUE DES BEAUX-ARTS afin d'ériger sur le rocher Corneille une statue colossale de la Vierge qui, par ses dimensions, pourra faire pendant au saint Charles Borromée de l'île Majeure et aux anciens colosses du forum de Néron et de Dioclétien, dont il ne reste plus que des fragments. L'Empereur a promis, en outre, de donner une partie des canons de Sébastopol pour couler la statue.

La ville d'Amiens, qui, depuis quelques années, s'occupe activement de la construction de monuments nouveaux destinés à l'embellir, met au concours, en ce moment, celle de trois églises : l'une de Saint-Honoré, dans le faubourg de Beauvais; l'autre de Saint-Pierre, dans le faubourg de ce nom; la troisième, à Longpré, sous le vocable de Saint-Léger. La construction de ces trois églises est d'une importance de 100 000, de 85 000 et de 45 000 francs. Le concours est ouvert en ce moment, et tous les projets doivent être déposés à la mairie d'Amiens avant le 1er janvier 1856. Il y aura des primes pour les projets qui seront classés immédiatement après ceux qui auront obtenu la préférence.

On sait qu'il existe au palais de la Nation, à Bruxelles, édifice où se tiennent les séances du Sénat et de la Chambre des représentants, une galerie des portraits des présidents des corps législatifs. C'est à un artiste gantois, M. Th. de Heuvel, que le gouvernement belge a confié le soin de faire le portrait officiel de M. Delehaye, président de la Chambre des représentants.

Le jury spécial de l'Académie d'Anvers a prononcé, le 13 octobre dernier, son jugement dans le concours de gravure ; il était composé de MM. le comte de Beauffort, président, Calamatta, Navez, de Keyser, Erin Corr, Verswyzell et Alvin. A l'unanimité, le grand prix a été décerné à M. Biot, de Bruxelles, âgé de 21 ans, élève de l'école royale de gravure. Sa planche, qui se distingue par une grande finesse de modelé, peut soutenir le parallèle avec les meilleures estampes

de l'école française qui ont obtenu les honneurs du prix de Rome, où le jeune lauréat ira passer quatre ans aux frais de l'État qui accorde à ses pensionnaires un subside annuel de 2500 francs.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

CATHÉDRALE DE CHARTRES.

LE CLOCHER SEPTENTRIONAL.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

Les termes du traité conclu le 11 novembre 1506 pour la reconstruction du clocher septentrional furent les suivants :

« Vénérable et discrète personne maistre Wastin Desfeugeraiz, chanoine et l'un des maistres de l'œuvre de nostre église pour et ou nom de nous a marchandé avecques Jehan de Beausse, dict Texier, maçon demourant à Vendosme, ad ce presens qui a promis faire construire et édifier bien et deuement de son mestier de maçon le clocher de nostre église qui estoit de bois couvert de plomb, et puis naguère par fouldre et tonnerres a esté brulé et iceluy faire et parfaire de pierre de la haulteur du clocher de pierre d'icelle église ou autre haulteur plus convenable et le plus honorable et somptueux que faire ce pourra. C'est assavoir que le dict de Beausse avecques Thomas Le Vasseur, maçon qu'il dit et répute fort expert en l'art de maçon, et pour faire tel ouvrage et lequel il a promis faire venir et besougner avec luy, sera tenu couduire, drecier et disposer l'ouvrage, tailler et faire tailler pierres pour faire et parfaire iceluy clocher, faire les patrons à tailler les pierres et toutes autres choses requises et nécessaires de son mestier a faire et parfaire ledit clocher, le tout selon ung patron bel et magnifique pourtraict en parchemin par iceluy de Beausse ce jourd'hui monstré et exhibé en la chambre des comptes, ou mieulx si ce peut faire. Ce marché fait moiennant et parmy ce que nous serons tenuz paier audit Jehan de Beausse et audit Thomas Le Vasseur, pour chacun jour entier ouvrable qu'ils vacqueront à besougner pour ledit clocher a chacun sept solz six deniers tournois et a chacun de leurs serviteurs et varletz iiij s. ij d. try (*quatre sols deux deniers tournois*), aussi pour chacun jours ouvrables. Et avecques ce nous baillerons et fournirons ausdit de Beausse et Le Vasseur a chacun une chambre pour eulx loger en ceste ville de Chartres et oultre paierons a iceulx de Beausse et Le Vasseur a chacun ung muy de blé et ung tonneau de vin par chacun an qui vacqueront a besougner audit clocher. Et fournirons de toutes pierres et matières qui seront nécessaires a faire ledit clocher et paierons tous les compaignons, varletz, manœuvres et autres qui par le conseil et advis dudit de Beausse besougneront audit clocher tant a tailler pierres que autrement. Et aussi paieront les forgeures a rebattre les marteaulx, et lesdits maçons fourniront de fer et assier. Et commenceront ledit de Beausse et Le Vasseur dedans Noel venant à besougner oudit clocher et continueront jusques à la fin promect et obligé sans renonciacion, etc., etc.[1] »

Ainsi qu'il a été dit plus haut, tous les historiens qui ont écrit sur l'histoire de Chartres et qui ont traité de sa cathédrale, se sont consultés tour à tour et ont commis, répété, propagé les mêmes erreurs en ce qui concerne la construction du clocher septentrional. Tous attribuent à un seul, *Jean Texier*, qu'ils surnomment *de Beauce*, *Chartrain*, cette réédification commencée en 1507 et terminée en 1513 suivant les uns, et 1514 suivant les autres[2].

Ce clocher, dont la flèche est couverte de festons et de dentelles, est préféré par les populations. Jugé dans le temps avec cet enthousiasme qu'ex-

1. Voir pour la première partie, p. 382 ci-dessus.

1. Chapitre de Chartres, — *Baux et Contrats*, t. XXXVIII (1501-1520).

C'est aux curieuses et savantes recherches, auxquelles se livre depuis plusieurs années M. Ad. Lecocq, sur les origines et histoires chartraines, que nous devons la découverte de cette pièce importante et entièrement inédite, qu'il a bien voulu nous communiquer. Nous garantissons la conformité de notre copie avec le texte original.

2. L'erreur de date vient sans doute de la part de ceux qui n'ont pas observé que l'année commençait alors à Pâques; ce qui rejette les trois derniers mois de 1513 dans l'année suivante.

« Le clocher neuf se nomme ainsi parce qu'il fut refait en 1507 et années suivantes jusqu'en 1513, par *Jean Texier*, *Chartrain*, à la place d'un autre.... » (Doyen, *Hist. de Chartres*, t. I, page 40.) — « Le rétablissement du clocher, brûlé en 1506, fut entièrement achevé en 1514, par *Jean Texier*, dit *de Beauce.... natif de Chartres.* » (Chevard, *Hist. de Chartres*, t. II, page 300.) « Cet ouvrage du à un homme doublemen célèbre, *Jean Texier* dit *de Beauce*. architecte, *natif de Chartres....* » — Ozeray, *Hist. de Chartres*, t. I, p. 379.) — *Jean Texier*, dit *de Beauce*, habitant de Chartres, est l'architecte qui a dirigé et fait exécuter les travaux de cette belle pyramide qui fait l'admiration des connaisseurs.... Elle fut commencée en 1507, et terminée en 1514. Le maître entrepreneur gagnait par jour 6 et 7 *sols*, et ses compagnons 5 *sols*. (Sablon, *Hist. de l'Égl. de Chartres*, éd. de 1697, p. 62. Cité par Gilbert, *Descrip. de la Cathédrale*, p. 15.) — Et MM. Bulteau, *Descript. de la Cathédrale*, p. 40. — N. Parfait. — Le Beauceron, tom. II *des Provinces* et VII des *Français peints par eux-mêmes*. — Quentin et Badin, *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 252 et 317. — Moutié, *Voyage de Paris à Chartres*, etc., etc.

cite la nouveauté, il fut proclamé un chef-d'œuvre. Et cependant il faut avouer que malgré la hardiesse et la délicatesse de ce travail, malgré ce luxe de difficultés vaincues, il est loin du caractère noble et sévère des édifices des XIIIe et XIVe siècles. Néanmoins, les populations des environs et de la ville même le préfèrent; et l'on peut leur dire ce que l'évêque de Rodez disait aux habitants de l'Aveyron : « Dans le pieux orgueil que vous inspire la possession de ce monument incomparable, vous en parlez avec enthousiasme à vos enfants dès qu'ils sont capables de sentir et de comprendre, et vous leur faites désirer, comme une récompense, l'heureux jour où ils pourront satisfaire cette ardente curiosité que vos récits ont éveillée dans leurs jeunes imaginations. Vous en emportez l'image dans vos cœurs quand vous quittez vos foyers, et dans vos pérégrinations lointaines, nationaux et étrangers, également émerveillés, prêtent à vos discours une oreille charmée lorsque vous leur racontez sa hauteur fabuleuse, le luxe de ses galeries en dentelles, la richesse et le fini des ornements qui le décorent[1]. »

Le voyageur qui, pour la première fois, contemple l'église cathédrale de Chartres, flanquée de ses magnifiques pyramides, ressent une émotion impossible à décrire, produite par la réunion de pensées de tout genre et de sensations étranges qui remuent jusque dans les plus intimes profondeurs de l'âme. Elle est si belle et si majestueuse cette antique maison de Dieu assise sur le plateau supérieur de la ville! Il y a tant de majesté, de grandeur dans ce glorieux édifice, un caractère théocratique si imposant, une expression si vive, si forte dans toutes les parties qui le composent, que l'esprit en est transporté hors de lui même! Enfin, l'immense vaisseau de cette église, accompagné des flèches de ses deux clochers, dominant les plaines de la Beauce comme un vaisseau de haut bord s'élance avec sa mâture au-dessus de la mer, fait dire avec raison qu'assombrie à sa base par les renfoncements de ses portails elle devient plus légère à mesure qu'elle s'éloigne du sol, à l'aide de galeries, de fenêtres, de cordons qui la décorent en se multipliant jusqu'au point où elle se divise pour laisser jaillir ces clochers luttant d'efforts pour atteindre le ciel, et porter jusqu'aux pieds de l'Être suprême les odeurs de l'encens et la prière des peuples; se confondant ainsi avec la terre d'où elle sort et dont elle affecte la pesanteur et les nuages par ses sommets aussi aériens que l'espace dans lequel ils s'élèvent. Sous ce rapport, la cathédrale de Chartres est la frappante allégorie de cette chaîne invisible qui unit la terre au ciel, la créature au créateur.

A. F. COUDRAY-MAUNIER.

1. La pyramide que décrit ainsi l'évêque de Rodez, *Instructions et mandements*, 1842, tom. II, p. 298, n'a que 80 mètres de hauteur, tandis que celle de Chartres en a plus de 115.

CONSTRUCTION D'UN THÉATRE

A LA POINTE-A-PITRE.

—

M. ALEXANDRE PETIT, ARCHITECTE.

L'une des principales villes de la Guadeloupe, la Pointe-à-Pitre, va enfin être dotée d'un édifice qu'elle réclamait avec une juste impatience depuis tantôt quinze années. La REVUE DES BEAUX-ARTS, livraison du 15 août dernier, avait déjà porté cette nouvelle à la connaissance de ses lecteurs, ajoutant que tout invitait à croire que l'édificateur serait M. Alexandre Petit, architecte d'un vrai talent, auquel la ville doit sa nouvelle église de Saint-Pierre et Saint-Paul. On n'a, sans doute, pas oublié que l'établissement dont il s'agit, de même que la maison de Dieu, se sont anéantis dans les secousses de l'effroyable convulsion géologique du 8 février 1843. Six ans ont suffi à M. Alexandre Petit pour relever le temple dont la première assise a été posée en 1847 et qui a été inauguré et solennellement béni le 6 juillet 1853, comme nous avons eu l'occasion de le dire dans notre numéro du 15 août suivant, en traçant la monographie du sanctuaire « qui mesure environ deux mille mètres superficiels, peut contenir à l'aise plus de quatre mille fidèles, et qui n'est pas sans quelque analogie avec Saint-Vincent de Paul. » Nos prévisions en ce qui concernait le théâtre n'ont point été déçues : la dernière malle des colonies nous a apporté à ce sujet une communication de M. Jules Wirquien, rédacteur en chef du *Journal commercial* de la Pointe-à-Pitre, probablement le plus ancien organe politique et littéraire de nos Antilles, où il en est à sa quarante-quatrième année d'existence.

Sans plus de préambule, nous reproduisons ci-après la communication de M. Jules Wirquien :

« Encore un vide laissé par le tremblement de terre qui va se combler. Mardi, 25 septembre, a eu lieu sur la place de la Victoire, en grande cérémonie et signalée par un remarquable discours de M. Caussade, maire actuel, la pose de la première pierre du théâtre de la Pointe-à-Pitre.

« L'idée de la reconstruction d'une salle de spectacle remonte à 1846 ; M. Champy était alors maire. Sept années durant, la proposition en fut

reprise plusieurs fois, et des avant-projets furent présentés par M. Alexandre Petit, architecte. La nécessité d'un semblable édifice, remise sur le tapis en 1853, fut cette fois sérieusement élucidée ; la question des voies et moyens permettait alors d'y donner suite. Dès ce moment, des plans et devis plus complets furent dressés par l'architecte M. Petit; une commission municipale, présidée par M. Anatole Léger, fut nommée pour en faire l'examen, et M. Thionville, désigné par ses collègues, présenta un lumineux rapport à la suite duquel fut acquise l'assurance que « la Pointe-à-« Pitre pouvait et devait avoir un théâtre. »

« Dans la période, alors courante, la caisse municipale évaluait ses ressources à 70 000 francs, et la commission proposait de donner à forfait et sans adjudication l'entreprise à l'auteur des plans et devis qui lui avaient été soumis, et que le conseil municipal de la ville avait à son tour unanimement acceptés. Selon l'usage, les pièces furent présentées à la sanction de l'administration supérieure, qui consulta M. le directeur des ponts et chaussées. Ce fonctionnaire ayant été d'avis que, dans la circonstance, un marché sans adjudication ne pouvait se conclure, le projet fut momentanément ajourné pour le motif qu'il « y avait lieu d'établir en la forme ordinaire les « dessins et devis, et de les mettre en adjudica-« tion sur les bases habituelles d'un cahier des « charges qui serait ultérieurement déterminé. »

« Le rapport de M. Dubut, ingénieur colonial, fut alors transmis à M. Alexandre Petit avec invitation de s'y conformer. L'architecte avait été en même temps prévenu que le chiffre des dépenses pouvait être porté à 100 000 francs. Le travail fut refait sur cette nouvelle donnée.

« Les choses en restèrent là jusqu'en décembre 1854, et à cette date, MM. Thionville et Verteuil prirent une nouvelle initiative, et prièrent M. Petit de déposer dans le salon de la Banque son projet de salle de spectacle. De son côté, M. A. Daney, directeur de la Banque, convoqua officieusement dans son hôtel divers notables de la Pointe-à-Pitre. Des remarques faites, des explications données, et enfin des moyens proposés et accueillis dans cette réunion, la lumière jaillit. Une liste fut ouverte séance tenante, et le quart de la somme nécessaire pour l'édification du théâtre fut souscrit avec empressement; des souscriptions ultérieures ont complété le capital nécessaire.

« Quatre mois plus tard, M. Eugène, directeur privilégié des théâtres de la Martinique et de la Guadeloupe, est venu à la Pointe-à-Pitre pour savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur l'érection d'un monument dramatique dans notre ville et quelles mesures il aurait à prendre pour l'avenir. M. Caussade, maire, réunit à ce sujet et pour en discourir, MM. Dubut, Alexandre Petit, Pouzols et Eugène; plusieurs augmentations ayant été reconnues urgentes, l'architecte a eu encore à modifier ses plans d'après le devis définitivement arrêté à la somme de 120 000 francs, base de l'adjudication du 1er août dernier.

« Telles sont en résumé les épreuves et les phases par lesquelles a dû passer, avant de toucher à son terme, l'œuvre, si importante pour nous, du rétablissement de notre salle de spectacle. Les travaux sont maintenant en plein cours, les fouilles et les déblais s'opèrent, les fondations se posent, tout l'ensemble matériel se règle et s'exécute avec un ordre, une promptitude dont on ne saurait trop se réjouir; s'il n'a fallu, en 1781, à Lenoir que soixante jours pour bâtir la salle provisoire de la Porte Saint-Martin à l'usage de l'Opéra, après son second incendie cour des Fontaines, très-certainement, M. Alexandre Petit luttera d'activité architectonique avec son illustre devancier, et si l'intervalle qui nous sépare de la Métropole, ainsi que les moyens moins rapides d'action dont on dispose ici, ne permettent pas d'aller aussi vite, au moins nous croyons-nous en mesure de dire qu'avant qu'il se soit écoulé une année, la Pointe-à-Pitre, grâce à la parfaite entente et aux sacrifices de l'administration supérieure, de son édilité, de sa banque et de ses principaux habitants, rentrera en possession d'un théâtre qui promet de n'être pas moins monumental que son église. »

Jules WIRQUIEN.

Pointe-à-Pitre, 26 septembre.

La Société des amis des arts de Bordeaux ouvrira son exposition le 15 décembre. — M. Binant, agent de la Société, rue Rochechouart, 70, recevra les tableaux jusqu'au 15 de ce mois; un délai de dix jours expirant le 25 courant est accordé pour l'envoi des ouvrages faisant partie de l'Exposition universelle des Beaux-Arts.

Un sculpteur belge, M. Michot, vient de terminer deux bas-reliefs, représentant la *Peinture* et la *Sculpture*, ainsi que les bustes de l'impératrice Marie-Thérèse et du duc Charles de Lorraine, destinés à orner la façade de l'Académie des Beaux-Arts de Bruges.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 550.

PRÉSIDENCE DE M. VAVIN, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 16 octobre 1855.

La séance est ouverte à sept heures et demie par la lecture du procès-verbal, dont la rédaction mise aux voix est adoptée.

On passe au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Coudray-Maunier, faisant part à la société d'un projet adressé par lui aux artistes de Chartres, pour fonder dans cette ville une société dite des Amis des Arts.

2° Une lettre de M. Lusson, faisant hommage à la Société d'un exemplaire de son ouvrage sur l'*église Saint-Eugène de Paris*. M. Tessier se charge d'en rendre compte.

3° Une lettre de M. Corplet, relative à l'examen d'un travail de restauration, pour lequel une commission a été nommée.

4° Un bon pour retirer le volume des *Mémoires de l'Académie des sciences*, *arts et belles-lettres de Dijon*, t. III de la 2e série.

5° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat.

6° Le n° 9 du *Bulletin de la Société française de photographie*. Dépôt aux archives.

7° Un exemplaire d'un *Cours de dessin* offert par M. Delestre, son auteur. M. Moultat est chargé d'en rendre compte.

La correspondance étant terminée, M. Paul Carpentier donne lecture d'une lettre qu'il propose d'envoyer à tous les membres de la Société, relativement aux travaux qu'ils auraient à communiquer à la Société, etc. La rédaction en est adoptée, ainsi que les conclusions de notre très-honorable collègue. Après cette lecture, M. Dussauce donne communication d'un oxyde de cadmium qui se trouve dans la préparation du zinc de la Jeune Montagne. Une commission, composée de MM. Horsin-Déon, Colombe et Fournier, est chargée d'examiner ce produit sur lequel il sera donné de plus amples détails.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un secrétaire général. M. Henri de Sauclières ayant réuni le plus de suffrages, est nommé secrétaire général en remplacement de M. Moullard du Comtat.

M Vavin, donne lecture de son rapport sur les *Mémoires de la Société d'agriculture*, *sciences et arts d'Angers*. Notre collègue appelle notre attention sur un travail remarquable de M. Textoris, membre de cette société, sur le mouvement intellectuel en Europe durant le XVIe siècle, ainsi que sur un travail archéologique de M. Joannis. Il termine son rapport en proposant le dépôt aux archives et en votant des remercîments à cette société pour l'envoi de ses intéressantes publications ; ses conclusions sont adoptées. La parole est donnée à M. Maillet pour lire son rapport sur l'*Artistaire*, ouvrage de M. Paillot de Montabert. L'examen de cet ouvrage ayant été traité par notre collègue d'une manière très-complète, la Société, après avoir adopté ses conclusions, décide que ce travail sera inséré dans la REVUE.

Après cette lecture, la séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 *novembre*.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 16 octobre 1855 ; 2° correspondance ; 3° rapport de M. Delorme sur une candidature ; 4° rapport de M. Gendré sur l'examen des travaux d'art à l'Exposition universelle ; 5° rapport de M. Vavin sur les *Publications de la Société d'horticulture de Paris ;* 6° rapports de M. Moultat sur des numéros du journal anglais *The Builder*, et sur les travaux de l'Institut royal des architectes britanniques ; 7° communications du bureau.

Le secrétaire adjoint,
LÉON FOURNIER.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

L'ARTISTAIRE.

Rapport sur l'ouvrage de Paillot de Montabert.

Le célèbre et savant auteur du *Traité complet de la peinture*, M. Paillot de Montabert, chevalier de la Légion d'honneur et membre de la Société libre des Beaux-Arts, décédé en 1849, a laissé plusieurs manuscrits, dont notre honorable collègue, M. Paul Carpentier, s'est rendu acquéreur. L'un de ces manuscrits vient d'être imprimé : c'est l'*Artistaire*, livre des principales initiations aux beaux-arts, la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, la musique, la mimique et la gymnastique, avec cette épigraphe : « Les Beaux-Arts sont les dépositaires sacrés et les révélateurs éloquents de l'éternel principe du beau ou de toute perfection. »

Cet ouvrage, qui forme un beau volume in-8° de 400 pages, est orné d'un portrait de l'auteur peint par M. Paul Carpentier et lithographié par M. Lemercier Le volume s'ouvre, après un avertissement, par une notice sur M de Montabert, que M. Carpentier a rédigée, et qui a déjà paru dans le XVIIIe volume des *Annales de la Société libre des*

Beaux-Arts. La vie du savant et modeste artiste qui a écrit le *Traité complet de la peinture*, y est rappelée avec une touchante simplicité. C'est un ami qui parle de son ami. Nous rapporterons ici que M. Carpentier ne s'est pas borné à publier cette notice, il a provoqué une souscription pour élever à M. de Montabert un monument funéraire à Saint-Martin-ès-Vignes, près de Troyes (Aube), où cet artiste est mort, et il a sculpté lui-même sur ce monument le portrait de Montabert. En éditant l'*Artistaire*, il a rendu un nouvel hommage à sa mémoire; il a rendu aussi un service important aux beaux arts et aux artistes, et il a bien voulu nous offrir un exemplaire; nous lui devons donc un double remercîment.

Les beaux-arts, dit M. de Montabert, sont tous d'origine divine : ils sont les révélateurs du divin principe du beau. Ceci forme la matière des deux premières sections de l'ouvrage. La troisième section est consacrée à l'importance et à l'influence des beaux-arts sur les mœurs. Il est question ensuite de la noble et haute mission de l'artiste, de l'unité de l'art, de la variété, des oppositions, du vrai inséparable du beau, du nombre des beaux-arts et de leurs rapports entre eux.

L'auteur discute ensuite séparément, et en homme d'une érudition profonde, les sept branches des beaux-arts; il démontre leur liaison, leur affinité, leur origine et leur but. On reconnaît, à cette lecture, la justesse de cette allégorie des anciens qui disaient que les neuf muses étaient sœurs. L'ouvrage se termine par une dissertation étendue sur le mode d'enseignement des beaux-arts.

M. de Montabert a parlé des arts au point de vue le plus élevé. Il ne traite qu'incidemment de la partie technique; le but de son œuvre, c'est la philosophie de l'art. Ses conseils, ses préceptes tendent à prouver au véritable artiste qu'il doit mépriser le mauvais goût des faux connaisseurs et les vains caprices de la mode. Il revient souvent sur ce principe que l'art est un, divin, inaltérable et incorruptible comme la vertu : il veut qu'il plaise, instruise et moralise. « Platon pensait, dit-il, qu'en voyant, chaque jour, des chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture et d'architecture, pleins de noblesse et de correction, les gens les moins disposés aux grâces, étant élevés parmi ces ouvrages, comme dans un air pur et sain, prennent le goût du beau et du délicat; ils s'accoutument à saisir avec justesse ce qu'il y a de parfait ou de défectueux dans les ouvrages de l'art et dans ceux de la nature; et cette heureuse rectitude de leur jugement devient une habitude de leur âme. »

L'Artistaire est un ouvrage sérieux, qui doit être lu posément, attendu que les préceptes, les discussions, les propositions qu'il contient, se lient et s'enchaînent comme les théorèmes d'un traité de géométrie. L'auteur n'hésite pas, s'il le croit nécessaire, pour se faire comprendre, à revenir sur la même pensée; il la reproduit ou l'explique sous une forme nouvelle, d'où résulte quelquefois un peu de diffusion. Mais ce léger défaut s'efface devant l'importance du sujet : on voit que M. de Montabert, pénétré de la vérité des doctrines artistiques qu'il expose, cherche à faire entrer dans l'esprit de ses lecteurs, la conviction à laquelle il est arrivé lui-même. Son style, sans être brillant, est clair, correct et soutenu. On y reconnaît l'homme érudit qui cherche à instruire plutôt qu'à plaire; souvent, d'ailleurs, il a atteint ce noble but.

Les véritables artistes, les amateurs éclairés, les élèves studieux trouveront tous dans l'Artistaire d'utiles et précieux enseignements. Ils jugeront, nous n'en doutons pas, que cet ouvrage a été écrit par la plume d'un savant et d'un homme de bien.

Un écrivain anglais du siècle dernier, dont on voit le tombeau dans le cloître de Westminster, avait composé lui-même son épitaphe gravée sur ce tombeau; elle commence ainsi :

> Multis pervulgatus,
> Paucis notus,
> ...Vitam inter lucem et umbram
> ....transegit....

c'est-à-dire : Plusieurs le citent; peu l'ont connu, il a passé sa vie entre la lumière et l'ombre.

On peut appliquer ceci à M. de Montabert, qui a passé les quinze dernières années de sa vie, frappé d'une cécité complète. C'est pendant cette douloureuse période qu'il a composé l'ouvrage dont nous nous occupons, car il l'a terminé six ans avant sa mort, en 1843. D'un autre côté, on peut dire qu'il est plus cité que véritablement connu. Son traité complet de la peinture n'est pas lu et médité comme il devrait l'être par ceux qui cultivent l'art sublime des Raphaël, des Véronèse et des Poussin. Les élèves ne s'occupent généralement que de la partie pratique de l'art; ils travaillent à l'atelier, mais ils négligent trop les études qui donnent l'essor au génie.

MAILLET.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 19 octobre 1855.

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Darjou, de retour à Paris, d'un voyage artistique qu'il vient de faire, observe qu'il n'a pas trouvé, dans le procès-verbal de la première séance de septembre, mention de la lettre qu'il avait écrite au comité, tant pour donner avis de son absence momentanée que, surtout, pour faire part à ses collègues de l'impression personnelle qu'il a ressentie, comme membre de la commission, à la vue de la remarquable peinture murale, exécutée par M. H. Lazerges, dans l'une des chapelles de Saint-Eustache. Quelques membres présents se rappellent que la lettre de M. Darjou, adressée au président, a été lue en séance, et que si elle n'a pas été mentionnée au procès-verbal, il n'en faut accuser qu'une erreur de rédaction.

M. Guilletat donne lecture, sous forme de lettre, d'une proposition tendant à ce que le rapport de la commission chargée de rendre compte des œuvres exposées par nos collègues, parmi lesquels figurent MM. Diéterle, Klagmann, Amédée Couder, Fourdinois, Victor Paillard (membre du jury), Combett, Liénard, Chabal-Dussurgey, Clerget, Knecht, Dussauce, H. Henry, ne fasse connaître son travail, sur ces pages remarquables, qu'après la décision du jury des récompenses. Cette proposition est appuyée par l'assemblée.

M. Marcellin, en ce qui concerne la notice biographique de notre ex-président Van-Tenac, décédé, propose que MM. Viger-Duvigneau et Clerget, fondent en un seul travail les discours qu'ils ont lus sur la tombe de l'honorable défunt.

M. Siméon-Chaumier demande au trésorier où en est la souscription ouverte dernièrement. M. Minet répond qu'elle n'est pas encore close et que de nouveaux noms s'inscrivent quotidiennement.

M. Guilletat informe le comité, qu'ayant observé avec peine l'omission calculée des noms des artistes, ainsi que l'absence du sien, sur diverses productions industrielles exposées au palais de l'Industrie, il a dû adresser, à ce sujet, une réclamation à S. A. I. le prince Napoléon, afin d'établir un précédent pour les artistes qui auraient à se plaindre des fabricants qui, mus par un sentiment d'intérêt trop personnel, oublient ou suppriment le nom des artistes dessinateurs.

Le lendemain, M. Guilletat apprenait que sa réclamation avait été envoyée au jury. Le comité sera informé de la solution de cette affaire.

Le comité, passant à la discussion touchant la caisse de prêts et recours, entend d'abord M. Lazerges, auteur de la proposition.

M. Marcellin oppose aux vues générales qui viennent d'être énoncées, la difficulté qu'il y aurait d'amener les artistes pauvres à cotiser au moyen d'une retenue, sur les travaux qu'ils n'ont pas.

M. Siméon-Chaumier, ramenant la discussion aux termes de l'acte qu'il a rédigé, et, de plus, rappelant la grande pensée morale et prévoyante qui a dicté la proposition à son origine, énonce quelques-unes des dispositions qui sont minutées dans l'acte, et démontre qu'en ce qui regarde les artistes, proprement dits, l'exécution est très-réalisable.

M. Louis Rey expose qu'il sera fort difficile d'exercer, sur les artistes industriels, le prélèvement prévu au dispositif de ce titre, en ce qu'il faudrait qu'ils livrassent leurs livres au contrôle de la commission, et que beaucoup s'y refuseraient. M. Guilletat argumente dans le même sens.

M. Siméon-Chaumier avouant que là est, pour ce qui regarde cette catégorie, la difficulté, répond que l'acte laisse à l'appréciation du comité le soin de lever cette barrière, qu'il n'a pas laissée close, puisqu'il a prévu le cas; mais qu'il faudra bien laisser l'artiste industriel libre de ses versements, sauf à ne pas l'assimiler non plus aux artistes, en ce qui regarde les prêts à lui faire.

M. Lazerges conclut à l'obligation du même prélèvement proportionnel pour tous, et repousse toute idée de catégorie.

La discussion continuera à la prochaine séance.

M. Marcellin, architecte, exhibe devant le comité son projet de voie monumentale dont il a été parlé à la précédente séance, et réunissant Vincennes à Saint-Cloud.

Cette conception artistique, dont l'ensemble et les détails sont expliqués par l'auteur, soulève dans l'assemblée un sentiment enthousiaste, à la vue de cette grande épopée de pierre qu'elle se figurait par la pensée; Panthéon, en plein air, qu'elle élevait déjà à toutes les gloires de la France, contenues entre Clovis et Napoléon III; vaste et fécond germe de celles qui en devraient sortir; voie sacrée où tous les grands hommes seraient consacrés pour l'admiration de l'univers entier.

D'autres époques eussent dit : cela serait beau; mais c'est inexécutable; le comité s'est écrié : Qu'on le fasse!

Une commission a été nommée pour rendre compte de cette composition; les membres désignés sont : MM. Louis Auvray, Chareau père, Schaal, Huguenin et Louis Rey.

M. Siméon-Chaumier avertit le comité que le *vendredi 2 octobre*, *jour où le comité devrait se réunir*, *coïncidant avec le jour des Morts*, les séances de novembre auront lieu le 9 pour la première, et le 23 pour la seconde.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 9 *novembre.*

Lecture du procès-verbal; correspondance; communications diverses; suite de la discussion sur le projet d'une caisse artistique; rapports; élections s'il y a lieu.

Le secrétaire adjoint,
LOUIS SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : Mme Plessy-Arnoult. — ITALIENS : *la Cenerentola.* — *Lucia.* — La direction. — OPÉRA-COMIQUE : *le Houzard de Berchini.* — VAUDEVILLE : *la Bride sur le cou.* — — *La Montre perdue.* — Représentations de M. Bouffé. — VARIÉTÉS : *Rose des bois.* — THÉATRE-LYRIQUE : *les Lavandières de Santarem.* — Engagements. — CIRQUE-IMPÉRIAL : *les Grands Siècles.*

Le succès est toujours avec Mme Plessy-Arnoult à la Comédie-Française; *les Fausses confidences* de Marivaux ont été pour la belle et intelligente actrice une bonne occasion de prouver au public qu'elle n'a rien perdu de ses qualités d'autrefois. — Une convention spéciale passée entre le ministère d'État et Mme George Sand obligerait, dit-on, l'auteur de *Maître Favilla* à écrire dans un délai de trois mois, pour le théâtre de la rue Richelieu, un ouvrage en cinq actes qui serait affranchi de tout contrôle du bureau d'examen, dont il est parlé ci-dessus, et pour lequel elle recevrait, le jour de la distribution des rôles, une prime de 5000 francs.

Aux Italiens, *la Cenerentola* de Rossini a remplacé sur l'affiche le *Mosè* du même maître. L'ouvrage a été chanté avec talent et ensemble par Mmes Borghi Mamo et Pozzi, par MM. Carion, Everardi et Zucchini. Mme Borghi Mamo a conquis tous les suffrages au rondo final. Après *la Cenerentola* est venue *Lucia de Lammermoor* avec Mme de Rossi qu'on a, il y a quelques années, entendue à l'Opéra, et M. Mongini qui aurait préféré débuter dans un rôle du répertoire actuel. Les obstacles qui se dressent à chaque pas devant le bon vouloir de M. Calzado et que son principal administrateur, M. Del Peral, l'un des publicistes distingués de la presse espagnole, applique tous ses efforts à anéantir, ces obstacles paraissent sous certains rapports insurmontables, résultant de contrats signés par la direction précédente et livrant le successeur de M. le colonel Ragani au caprice de ses pensionnaires. Quant à M. Verdi, il persiste dans son attitude expectante et ajourne l'autorisation que l'on sollicite pour reprendre ses partitions à l'époque où il saura à quoi s'en tenir sur tous les chanteurs et toutes les cantatrices appartenant à la compagnie de M. Calzado.

L'Opéra-Comique a offert dernièrement à ses nombreux spectateurs, une nouveauté, si toutefois on peut qualifier de ce nom les deux longs actes sous le titre du *Houzard de Berchini*, où M. Rosier a derechef fourni la preuve qu'en fait d'observations, d'esprit, d'intérêt, de fond et de forme, de gaieté et de style, il a complétement vidé son sac. Dans quelques cercles du faubourg Saint-Germain, on a prêté à M. Rosier des projets de retraite, qu'il aurait bien dû réaliser si telle est son intention, avant d'écrire *Raymond*, *la Cour de Célimène*, et l'autre semaine, ce malencontreux *Houzard de Berchini*, où l'on ne rencontre pas même l'ombre des qualités indispensables à la scène. Il en est du poëme de M. Rosier, ce qu'il en était au temps de Gil Blas des homélies de l'archevêque de Grenade. Toute la verve de M. Adolphe Adam, toutes les gentillesses et les ritournelles de Mlle Lefebvre, toutes les gambades et les grimaces de M. Bataille, qui imite l'organe de M. Régnier, après avoir contrefait les nasillements de son maître, M. Bouffé, tous ces mérites d'exécution et cet admirable ensemble de l'orchestre ne compensent pas à coup sûr le mortel ennui d'un livret sans goût et sans grâce, qui ira où sont déjà ses deux aînés.

Un acte de M. Lubize, intitulé *la Bride sur le cou* et *la Montre perdue*, de MM. Marc Michel et Moreau, ont augmenté le répertoire du Vaudeville : la petite comédie de M. Lubize, qui n'a guère obtenu qu'un succès d'estime, méritait mieux. *La Montre perdue*, avec Delannoy dans le principal rôle, a fort désopilé la foule que les représentations de Bouffé attirent avec plus d'insistance que jamais au théâtre de la place de la Bourse.

Tout exprès pour les Variétés, M. Jaime fils, qui marche fort heureusement sur les traces de son père, a composé un petit acte ayant pour titre *Rose des bois*, moitié sensible moitié joyeux, grâce au jeu de Mlle Scriwaneck et de M. Lassagne. L'intrigue est vraiment ce qu'il y a de moins inédit dans la pièce. Une charmante enfant, élevée au village avec la simplicité qui caractérise la vie des champs et recherchée par un jeune rustre de son endroit, se trouve soudain être la fille d'un

noble père qui lui lègue *in articulo* son nom joint à plusieurs millions de fortune. Mais le cœur de Rose ne change pas pour si peu, et malgré tous ses trésors, elle épouse son petit paysan. Je conseille à l'auteur de *Rose des bois* de briguer, sa pièce à la main, un des prix de vertu, qui se décernent chaque année aux productions dramatiques.

Sous les auspices de M. Pellegrin, son nouveau directeur, le Théâtre-Lyrique a donné la semaine dernière l'opéra en trois actes de M. Gevaert : *les Lavandières de Santarem*, dont le livret est de MM. Dennery et Grangé. La scène se passe en Portugal, au courant du XVIIIe siècle. Mais il s'en faut que les auteurs de ce poëme se soient montrés prodigues d'imagination dans leur imbroglio. L'action se traîne péniblement à travers toutes sortes de longueurs et de lieux communs. M. Dubaurens, le ténor sur lequel on comptait depuis sa réussite dans la *Sirène*, n'a pas, à beaucoup près, réalisé ces espérances. Le succès tout entier revient donc à Mme Lauters, dont la magnifique voix a fait merveille et vaudra, on n'en saurait douter, une fructueuse série de représentations aux *Lavandières de Santarem ;* on répète aussi *le Secret de l'oncle Vincent*, dont la musique est de M. Delaporte. — M. Pellegrin a, dit-on, engagé Mme Miolan-Carvalho et M. Bauche.

La seconde et dernière partie du drame de *Paris*, par MM. Barrière et Henri de Kock, a été donnée au Cirque impérial, sous le titre des *Grands siècles*. Cette seconde partie embrasse l'intervalle qui s'est écoulé depuis le règne de Louis XIII jusqu'à nos jours, et se divise en trois actes et seize tableaux. Les plus remarquables de ces tableaux sont, sans contredit, ceux du dénoûment, l'un consacré au panorama de Paris, l'autre à la reproduction des buttes Montmartre. Ces décors, d'un grand effet, sont complétés par des intermèdes chorégraphiques qui assurent la vogue à cette seconde moitié de l'histoire de notre capitale. — On a repris à la Gaieté l'amusante féerie des *Sept Châteaux du Diable*, remontée avec un soin extrême; il y a encore tant d'étrangers à Paris, que pour la masse des spectateurs, ces décorations, ces costumes et ces trucs des *Sept Châteaux* ont reconquis presque tout l'attrait de la nouveauté.

On ajoute que M. et Mme Arnauld et M. Jenneval font maintenant partie de la troupe de la Gaieté.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er novembre.

La distribution des prix aux élèves de l'École municipale de dessin et de sculpture, dirigée par M. Justin Lequien, rue de Chabrol, a eu lieu le dimanche 21 octobre, à la mairie du 3e arrondissement, sous la présidence de M. Decan, maire. Les médailles ont été distribuées au nom de l'Empereur, qui a envoyé à l'école 3 médailles d'or, décernées aux élèves Fournier, Bourgogne et Lemoine. Les autres médailles ont été données par la ville de Paris.

— L'Académie des sciences morales et politiques vient d'être autorisée par décret impérial à accepter la donation faite par Mme veuve Léon Faucher, aux termes d'un acte notarié en date du 21 juin 1855, de quarante obligations de la compagnie des chemins de fer de l'Est, pour la fondation d'une récompense qui sera décernée, tous les trois ans, sous le nom de : « Prix Léon Faucher » par cette classe de l'Institut de France, à l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'économie politique ou sur la vie d'un économiste célèbre, soit français, soit étranger, proposé par l'Académie.

— Durant la quinzaine qui vient de finir, la commission de la Société des gens de lettres a tenu sa première séance dans le foyer public du Théâtre-Français, pour procéder à son organisation intérieure et entreprendre l'examen des ouvrages envoyés conformément au concours ouvert par suite de la donation anonyme de M. le docteur Véron. Après un rapport de M. Xavier Eyma, ont été élus président de la commission : M. Sainte-Beuve; vice-présidents, MM. Saintine et Legouvé; secrétaires, MM. Adolphe Adam, Lurine et Cohen.

— Un encouragement des plus flatteurs mais aussi des plus mérités, vient d'être donné par M. le préfet de la Seine aux laborieux auteurs du *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, MM. Lazare frères, pour la seconde édition de leur excellent ouvrage. M. Hausmann a souscrit pour cent quarante-quatre exemplaires destinés aux différents services de l'administration municipale.

— Le conseil municipal de Londres dans une de ses dernières séances, a résolu qu'il serait frappé une médaille en bronze en commémoration de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice des Français à la Cité. M. J. Wood a proposé que l'adresse de la cour à Sa Majesté fût une belle œuvre calligraphique, richement encadrée. Cette motion a été accueillie.

CLOTURE

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

L'histoire de l'Exposition du palais de l'avenue Montaigne, racontée avec une indépendance de jugement à laquelle on ne saurait trop rendre justice, par notre ami et collaborateur, M. Édouard Thierry, a rempli depuis six mois les colonnes de cette REVUE. Aucune des particularités qui se rattachent à ce grand événement artistique ne doit donc être omise par un organe de la presse aussi spécial que celui-ci, et pour que rien ne manque à la série, au développement et à l'ensemble des faits qu'il nous a déjà été permis de porter à la connaissance du public, nous plaçons aujourd'hui sous les yeux des lecteurs les divers renseignements qui nous ont été transmis d'une manière directe et ceux que le *Moniteur*, ainsi que les feuilles politiques ou littéraires ont mis en circulation durant la première quinzaine de novembre, touchant la clôture de la magnifique olympiade des arts et de l'industrie qui fera du millésime de 1855 une date désormais ineffaçable dans les annales de la civilisation et de l'intelligence humaine.

Le jour où paraîtront ces lignes s'accomplira la solennelle distribution des médailles d'honneur, des trois classes de médailles en sous-ordre, des mentions honorables et autres encouragements aux exposants de tous les genres sur le lieu principal de leurs triomphes. Peut-être eût-il été désirable à certains points de vue et conformément à de nombreuses requêtes, que l'Exposition universelle fût prolongée de quelques semaines : le temps mal employé, la confusion et les embarras du début auraient été compensés par le complet et brillant appareil des dernières heures. On lisait à ce propos dans une des correspondances parisiennes de l'*Indépendance Belge* du 1er de ce mois :

Hier, 31 octobre, la Commission impériale était réunie pour discuter la question de la prolongation de l'Exposition ordonnée par l'Empereur. A la presque unanimité, on était d'avis que la prolongation était impossible, mais l'ordre de l'Empereur était formel et il s'agissait d'expliquer à S. M. les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de sa volonté. Précisément, à trois heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice sont arrivés au Palais de l'Industrie. Leurs Majestés ont été reçues par M. de Rouville, directeur de la Société; elles ont parcouru encore une fois tout le transept, et se sont notamment très-longtemps arrêtées dans le compartiment des bronzes français; elles ont examiné les bronzes de Denière, ceux de Barye et tous les autres. Leur visite a duré jusqu'à cinq heures. S. A. I. le prince Napoléon, M. Le Play, commissaire général de l'Exposition, et quelques autres membres de la commission impériale ont alors présenté à l'Empereur des observations contre la prolongation, une partie du travail préparatoire déjà exécuté, les engagements pris pour la livraison au 1er novembre des objets vendus, les exposants étrangers arrivés à Paris pour procéder à l'enlèvement de leurs vitrines et forcés de repartir pour revenir plus tard, le froid qui commence à être excessif dans le Palais de l'Industrie, les budgets des nations étrangères épuisés, etc.

L'Empereur s'est rendu à toutes ces raisons et il a donné, quoique avec regret, l'autorisation de commencer le déménagement. On n'a pas perdu de temps. Une armée d'ouvriers engagés pour cela n'attendaient qu'un signal. A peine les portes ont-elles été fermées aux visiteurs, les ouvriers sont entrés dans le Palais et on leur a livré le transept. Ils ont immédiatement commencé la démolition. Ils ont passé toute la nuit à travailler et ce matin le transept était déjà méconnaissable. Des chemins de fer, dont les rails sont faits avec des madriers, ont été établis tout le long de la

nef pour le transport des objets d'un grand poids, et pour l'introduction de ceux qui, comme la locomotive de Seraing, doivent figurer dans la cérémonie du 15.

Cette œuvre de destruction est affligeante à voir. Le public est encore admis, on ne sait vraiment pas pourquoi, dans le Palais, tout le rez-de-chaussée lui étant interdit. Pour se rendre dans les Panoramas et à l'Annexe on est obligé de monter dans les galeries et d'en faire le tour à travers mille obstacles, des barrières qui obstruent le chemin à chaque pas, des montagnes de caisses vides prêtes à se remplir. Du reste, même ce qui ne doit pas être enlevé n'est pas visible pour le public, car tout est couvert à cause de la poussière. En somme, il ne reste plus à voir que la rotonde des Panoramas, l'Annexe et le Palais des Beaux-Arts.

Aujourd'hui, à trois heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice sont encore venus au Palais de l'Industrie et sont montés dans la galerie supérieure. L'Empereur s'est appuyé sur la balustrade et a longtemps considéré d'un œil de regret toutes ces richesses de l'art et de l'industrie qui s'en allaient. Leurs Majestés ont ensuite fait le tour des galeries. Elles se sont arrêtées plusieurs fois dans le compartiment anglais, puis dans le compartiment belge, ensuite elles ont parcouru le compartiment de la Suisse et la galerie lyonnaise. Le conseil des présidents repousse, jusqu'à présent, la proposition de diviser les médailles d'honneur en médailles d'honneur et en grandes médailles d'honneur.

Le lendemain, 2 novembre, une nouvelle lettre, adressée de Paris au journal de Bruxelles, mandait :

Le transept du Palais de l'Industrie est, ce matin, dans un état déplorable à voir, il n'y reste plus que des échafaudages et la vitrine de M. Van Halle, dont les broderies semblent défier la poussière. Le 10, la place sera nette et remise entre les mains des décorateurs. On ne saurait se faire une idée de l'activité prodigieuse apportée dans le déménagement. Le mouvement étonnant qui règne dans le bâtiment et aux alentours donne en vérité le vertige. Il semble à la première vue que le désordre le plus effrayant se soit emparé de ces lieux. On croirait que c'est l'œuvre de la tour de Babel recommencée par l'orgueil des hommes, et, en effet, dans quelques jours nous allons assister à la dispersion des races.

Approchez cependant; sachez vaincre l'étonnement qui vous a saisi tout d'abord, rendez-vous compte de ce mouvement désordonné; suivez ces chariots, ces ballots de toute sorte, ces exposants affairés, ces ouvriers travaillant à la fois à emballer, à emporter, à démolir, à renverser ; bientôt vous reconnaîtrez que tout marche avec ordre et précision. Tout est calculé et prévu. Cette foule immense qui se meut et travaille, les voitures qui se croisent et s'éloignent, chargées de riches produits, tout cela est surveillé, contrôlé, dirigé par des hommes spéciaux et entendus. Les exposants se louent beaucoup des procédés de la douane dont tous les agents se montrent faciles, accommodants, polis, sobres de toutes mesures vexatoires; c'est une chose qui vaut la peine d'être constatée.

La question relative à la prolongation de l'Exposition universelle jusqu'à la fin de ce mois, ayant été résolue négativement, la conséquence immédiate de ce refus est qu'il ne faut plus parler de la réouverture des palais du carré Marigny et de l'avenue Montaigne au 1er mai 1856, projet dont l'exposé a tout d'abord été couvert de plusieurs milliers de signatures, et qu'on a un moment pris au sérieux, avec d'autant plus de motif qu'il a revêtu la forme d'une instante requête au prince Napoléon. Quoi qu'il en soit, tandis que le jury international des Beaux-Arts terminait ses longs et laborieux travaux d'examen, le prince président de la Commission impériale commandait à deux de nos maîtres les plus éminents, MM. Ingres et Calamatta, au premier, le dessin, au second la gravure du brevet qui doit être le titre officiel joint à la médaille pour les exposants.

La composition allégorique qui orne ce diplôme représente la France, sous les traits d'une femme grande et belle, coiffée du diadème impérial, décernant des palmes aux Génies des beaux-arts et des arts industriels. La gravure à laquelle M. Calamatta travaille assidûment, sera achevée en temps utile. Pour ce qui a rapport à la numismatique, les médailles de l'Exposition ont été frappées en or, en platine, en aluminium, en argent et en bronze. La valeur des médailles hors classe est de 5000 fr.; celle des médailles de 1re classe de 1200 fr.; celle de 2e classe de 400 fr.; celles de 3e classe sont en bronze. Les différentes classes de mé-

dailles et les mentions honorables excéderont, à ce que l'on croit, le chiffre de 5000.

L'avis suivant de M. Arlès-Dufour, secrétaire général de la Commission impériale, a été inséré au *Moniteur* du 4 :

C'est jeudi 15 novembre qu'aura lieu la clôture définitive de l'Exposition universelle, et que l'Empereur distribuera aux exposants les récompenses décernées par le jury international. La Commission impériale prend, dès ce moment, les dispositions nécessaires pour clore dignement le grand concours de 1855. La Commission aurait désiré convier tous les exposants à cette solennité ; malheureusement, il ne lui a pas été possible de trouver un espace suffisant, même en dehors du palais de l'Industrie, pour les admettre tous (le nombre total atteint presque 25 000) ; cependant elle a pris des mesures pour pouvoir inviter tous ceux qui auront obtenu des médailles et même des mentions honorables.

Pour éviter toute démarche, toute réclamation et toute perte de temps inutiles, les exposants portés sur les listes d'invitation seront avertis par lettre et en temps utile du jour et du lieu où ils devront retirer les cartes qui leur seront réservées.

Quant aux cartes destinées aux grands corps de l'État, aux corps constitués, aux administrations publiques, à l'armée, etc., elles seront adressées directement à LL. EExc. les ministres, les présidents du Sénat, du Corps législatif, du conseil d'État, le grand maître des cérémonies, le grand chambellan, à Mgr l'archevêque de Paris, à S. Exc. M. le maréchal commandant en chef l'armée de l'Est, à MM. les chefs des corps constitués et des administrations publiques, qui en feront eux-mêmes la distribution.

La remise des cartes aux étrangers (exposants, journalistes, visiteurs) aura lieu par les soins des commissaires des divers États accrédités auprès de la Commission impériale. Des billets d'entrée seront délivrés au secrétariat général (bureau des réclamations), les 12 et 13 novembre, aux représentants des journaux français qui ont déjà reçu de la Commission impériale des cartes d'entrée permanentes à l'Exposition universelle.

Un nombre restreint de places, dans les galeries supérieures, est réservé aux personnes non comprises dans les désignations ci-dessus. Les billets pour ces tribunes spéciales seront distribués par MM. les membres de la Commission impériale, par les chefs des corps constitués, entre lesquels ils ont été partagés, et, en très-petit nombre, par le chef du bureau des réclamations, au palais de l'Industrie, où devront s'adresser les personnes qui croiront y avoir droit. La Commission impériale, comme on le voit par cette répartition, a réservé à MM. les exposants la presque totalité des billets d'entrée.

Au moment où les bruits les plus contradictoires étaient répandus sur le nombre exact des médailles, beaucoup de grands et de petits journaux de la métropole ont reproduit la note ci-après, imprimée par l'un d'eux :

MÉDAILLES D'HONNEUR. — *Peinture.* — H. Vernet, Ingres, Delacroix, Cornelius (Allemand), Decamps, Landseer (Anglais), Leys (Belge), Heim. — *Gravure.* — Henriquel Dupont. — *Architecture.* — Duban. — *Sculpture.* — Rude, Richel (Allemand), Dumont, Duret.

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE. — *Peinture.* — Meissonnier, Cogniet, Troyon, Robert-Fleury, H. Flandrin, Couture, Hébert, Grand (Anglais), Maréchal, Tidemand (Norvégien), Willems (Belge), Schnetz, Ch. Muller, Rosa Bonheur, Knauss (Badois), Kaulbach (Prussien), Cattermole (Anglais), Achenbach (Prussien), Robinson (Anglais), Thoburn (Norvégien), Th. Rousseau, Hockert (Danois), Madrazo (Espagnol), Mme Herbelin, Isabey, Français, Brascassat, Leslie (Anglais). — *Gravure.* — Forster (Suisse), Calamatta. — *Lithographie.* — Mouilleron.

Sur ces entrefaites, S. Ex. M. le comte de Morny ayant informé le jury dont il est président qu'il avait l'autorisation d'augmenter le nombre des médailles de première classe, le jury par un vote unanime a décidé que les neuf premiers noms figurant dans la catégorie des médailles de seconde classe passeraient dans la classe supérieure à laquelle appartiennent maintenant, pour la *peinture :* MM. Camille Roqueplan, Gordon (Anglais), Calame (Suisse), Standfield (Anglais), Cabanel, Bida, Gudin, Jalabert, François Winterhalter (duché de Nassau). Le surplus des médailles de seconde et de troisième classe avait été donné par un autre journal dans l'ordre que voici :

MÉDAILLES DE SECONDE CLASSE. — *Peinture :* MM. Dubufe, Lehman, Madou (Belge), Joseph Stevens (*idem*), Alfred Stevens (*id.*), Verlat (*id.*), Rechter (Allemand), Portaels (Belge), Philippe Rousseau, Louis Robbe (Belge), Benouville, Van Moer (*id.*).

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE. — MM. Anti-

gna, Achard, Bodmer, Baron, Breton, Busson, Blaes (Autrichien), Corot, Daubigny, Devers (peintre sur émail), Gselle (Suisse), Hunt (Anglais), Hamman (Belge), Luminais, Ch. Lefèvre, Landelle, Leroux, Mme Laurent, Ange Tissier, Trayer, Melin, Couturier, Doo (Anglais), Ferri (Sarde), E. Frère, May (États-Unis), Rossiter (*idem*), Steffeck (Suédois), Alexandre Robert (Belge), Henri Robert, Thomas (*idem*), Verboeckhoven (*id.*), Ward (Anglais), Mackny (*idem*), Leroy, Bonhommé.

Dix noms étaient encore inconnus en ce qui touchait les médailles de troisième classe. On en était là, lorsque dans sa séance du 6, le jury, sur la proposition de M. le comte de Morny, infirmant son premier arrêt, a voté une médaille d'honneur à M. Meissonnier, à qui dans une réunion précédente et lors d'un second vote, on avait préféré M. Heim. On parle maitenant d'étendre la réparation en comprenant dans la série des médailles d'honneur les neuf premiers médailliers de première classe : MM. L. Cogniet, Troyon, Robert Fleury, H. Flandrin, Couture, Hébert, Grand (Anglais), Maréchal et Tidemand (Norvégien). On a vu plus haut que dans une séance antérieure, les neuf premières médailles de seconde classe avaient été rangées dans la première, où rayonnent à présent avec les noms déjà mentionnés, ceux de MM. Dauzats, Paul Huet, Corot, Chenavard, H. Lehmann et Abel de Pujol.

La seconde classe de médailles présente, outre les douze lauréats nommés ci-dessus, trente-six autres titulaires, qui sont MM. Comte, Saint-Jean, Magnus (Prussien), H. Bellanger, Meyerheim (Prussien), Pils, Schrader (Prussien), Van Muyden (Suisse), Barrias, Chassériau, Cousins (Anglais), Glaize, Roberts (Anglais), Yvon, Gérome, Healy (Américain), L. Martinet, Millais (Anglais), Gude (Norvégien), Hildebrandt (Prussien), E. Lané, Bouguereau, H. Scheffer, L. Haghe (Anglais), Tayler (*id.*), Webster (*id.*), Gronland (Danois), Podesti (Romain), Steinle (Viennois), Hamon, Lenepven, Frith (Anglais), Laugée, Mandell, Brisset et Chavet.

Sauf M. Corot, qui du dernier rang a été élevé au premier, il n'y a eu aucune transposition des médailles de la troisième classe à celle de la seconde. Aux artistes déjà cités ont seulement été adjoints MM. L. Meyer, Desrobert, J. Ouvrié, Tassaert, Lecomte, Rodakowski, Riesener, Jadin, Bosboom, Mlle Brown, Gendron, Ziem, Ch. Blaas (Autrichien) et Hédouin.

Il sera donc accordé *quinze* médailles d'honneur, *quarante-cinq* médailles de première classe; *quarante-huit* de seconde classe, et *quarante-neuf* de troisième classe. Au total CENT CINQUANTE-SEPT MÉDAILLES, divisées en quatre catégories.

Il est curieux d'établir sur ces bases une statistique de l'art cosmopolite. Les 15 médailles d'honneur seraient réparties entre 2 Allemands, 1 Anglais, 1 Belge et 11 Français; les 45 médailles de première classe seraient échues à 7 Anglais, 3 Allemands, 4 Norvégiens, 1 Belge, 1 Suisse, 1 Espagnol, 1 sujet du grand-duché de Nassau et 27 Français. Notre école nationale tient encore la palme dans la division des médailles de seconde classe dont le chiffre est de 48, et qui ont été distribuées de la façon suivante : 7 Anglais, 7 Belges, 4 Prussiens, 3 Allemands, 1 Suisse, 1 Américain, 1 Norvégien, 1 Danois, 1 Romain et 22 Français. Enfin, les 49 médailles de troisième classe auraient été obtenues par 4 Anglais, 4 Belges, 2 Américains, 2 Autrichiens, 1 Suédois, 1 Sarde et 35 Français. Hâtons-nous de dire que les artistes de notre pays étaient en majorité au palais de l'avenue Montaigne, et qu'ainsi il n'est pas anormal que dans la répartition des récompenses ils aient été, en somme, mieux partagés que leurs confrères du dehors. M. Diaz, cependant, que l'on peut considérer à juste titre comme un des princes de la couleur, le peintre si lumineux des *Bohémiens* et de tant d'autres délicieuses fantaisies qui se sont vendues si cher, M. Diaz a été complétement oublié; on doute même qu'il ait une mention honorable.

Quant à M. Leys, le célèbre coloriste anversois, dont le nom brille parmi ceux des illustrations artistiques réputées dignes de la médaille d'honneur, il n'aura pas à se plaindre de ses concitoyens, s'ils réalisent la mani-

festation annoncée le 4 de ce mois par *l'Indépendance*, en ces termes :

Une commission composée de personnes appartenant aux diverses classes de la société vient de se constituer, à Anvers, à l'effet d'offrir, au nom des habitants de cette ville, et au moyen d'une souscription générale, une couronne en or à M. Leys, en célébration du triomphe que vient de remporter cet artiste, à l'Exposition universelle des Beaux-Arts : à Paris, où il a obtenu une des médailles d'honneur accordées à la peinture.

Un tableau synoptique a été dressé par *l'Indépendance :* nous le soumettons aux lecteurs, bien qu'en ce qui regarde notre pays nous ne partagions pas de tout point les idées émises dans cet aperçu :

Pour la France qui réunit à peine la moitié du nombre total des exposants, la proportion entre le nombre des récompenses et celui des exposants est plus forte que pour aucune autre nation. Elle a dix médailles d'honneur sur quinze, et plus de la moitié des médailles des autres classes. L'Autriche, qui a 67 exposants (la sculpture non comprise), a seulement une médaille de 1re classe et une médaille de 2e classe. Bade et Nassau qui n'ont que 12 exposants ont deux médailles de 1re classe. La Bavière a 35 exposants et n'a de médailles ni de 1re ni de 2e classe. La Belgique a 124 exposants. Elle obtient une médaille d'honneur, une médaille de 1re classe, sept de 2e classe et quatre de 3e. L'Angleterre a 212 exposants. Elle emporte une médaille d'honneur, sept de 1re classe, sept de 2e et quatre de 3e. Le Danemark a 15 exposants et une médaille de 1re classe. L'Espagne a 37 exposants et une médaille de 1re classe. Les États pontificaux ont deux exposants et une médaille de 2e classe. Les Pays-Bas ont 60 exposants et trois médailles de 3e classe. La Prusse a 93 exposants; elle emporte une médaille d'honneur, deux médailles de 1re classe, cinq de 2e, une de 3e. La Sardaigne a 15 exposants et une médaille de 3e classe. La Saxe, qui a 13 exposants, n'a aucune médaille. La Suède et la Norwége, qui ont 30 exposants, ont deux médailles de 1re classe et une de 2e. La Suisse a 43 exposants et une médaille de 1re classe, une de 2e et une de 3e. Enfin, les États-Unis, la nation la plus arriérée de toutes sous le rapport des beaux-arts, est, proportions gardées, la mieux partagée de toutes : elle a une médaille de 2e classe et 2 médailles de 3e; elle n'a que 10 exposants. Ce résultat tient aux efforts des représentants des États-Unis dans le jury. Ils allaient d'un membre à l'autre, sollicitant : les États-Unis, disaient-il, exposant pour la première fois en Europe, cela mérite qu'on les encourage un peu.

Après l'accomplissement d'une tâche aussi laborieuse que celle de décerner près de deux cents médailles, le jury international des Beaux-Arts a éprouvé le besoin de prendre du repos et a remis à une sous-commission choisie dans son sein le soin de préparer le travail auquel son approbation était d'avance acquise. Les membres de cette sous-commission étaient : lord Helcot (Angleterre), M. le docteur Waagen (Prusse), M. le vicomte Bernard du Bus (Belgique), MM. Dauzats, Picot et Français, nos compatriotes.

Des singularités à ne point omettre ont çà et là marqué les sentences : MM. de Keyser, Dickmans, Debiefve, Dillens, notabilités de l'école flamande, présentés pour les médailles de 2e et de 3e classe, ont échoué dans les épreuves successives du scrutin. Une compensation est, se répète-t-il, réservée par le gouvernement de l'Empereur à ces victimes d'un tribunal confraternel; il y a des gages de succès plus recherchés encore que les médailles, et si la brosse classique de M. Heim a un instant prévalu contre le pinceau original de M. Meissonnier, l'État, juste rémunérateur, sait ce qui lui reste à faire. Le souverain des Belges s'est royalement attribué l'initiative de ces hauts témoignages d'estime; il a promu M. de Rouville, directeur du Palais de l'Industrie, au grade d'officier dans l'ordre de Léopold.

Quoi qu'il en soit, le transsept du Palais envahi par les ouvriers, avait, dès le 5, entièrement changé d'aspect, témoin ce passage du *Constitutionnel :*

Toute la grande nef et les travées des galeries supérieures les plus rapprochées des balustrades seront occupées pour la cérémonie de la distribution des récompenses. Le trône de Leurs Majestés se trouve dans la nef en face de la porte d'entrée principale. A droite et à gauche du trône sont construites des estrades destinées aux grands corps de l'État et aux grands dignitaires de la maison de l'Empereur. Au-dessus des estrades seront exposés les tableaux des artistes qui recevront les médailles d'honneur. A droite, sont placés : *la Smala* et *Judith*, de M. H. Vernet; la *Bataille des Cimbres*, de M. Decamps; le *Triom-*

phe de Trajan, le *Massacre de Chio*, et la *Médée*, de M. Delacroix, et la *Prise de Jérusalem*, de M. Heim ; à gauche, se remarque, l'*Apothéose d'Homère*, de M. Ingres, sur le côté faisant face au trône, et aux deux extrémités de la nef, règnent de grands gradins avec banquettes richement décorées et qui s'avancent presque jusqu'au tiers de la salle, pour recevoir les exposants qui ont obtenu des médailles. Dans la partie libre entre ces estrades et le trône, sont disposés avec art, autant que le permettent leur forme et leur nature, les objets récompensés. Déjà les magnifiques candélabres en cristal de la fabrique de Baccarat, sont placés sur des piédestaux en face du trône. Ils seront allumés pendant la cérémonie.

Dans la galerie supérieure, les travées entre chaque colonne forment des loges ayant un grand lustre appendu au milieu ; de riches draperies et des tentures de velours rouge décorent intérieurement et extérieurement les loges et les balustrades. La richesse de la partie de décoration de cette vaste enceinte, qui ne contiendra guère moins de vingt à vingt-cinq mille personnes, permet de juger combien sera imposante et solennelle cette cérémonie, où l'Empereur distribuera lui-même les récompenses méritées pour les arts, l'industrie et l'agriculture.

Mais ne voilà-t-il pas que le quart d'heure de Rabelais, dont il est si souvent question à la fin des repas, se produit inopinément à la clôture de l'Exposition ! Des cartes à payer, des mémoires, des factures, des additions de bien des genres sont présentés plus ou moins à propos, surtout aux comptoirs industriels ou commerciaux, par ces impitoyables gens, qui ne sont pas les ouvriers, mais les créanciers de la dernière heure. L'émoi a été tel que M. Arlès-Dufour s'est vu dans la nécessité d'intervenir et de livrer à la publicité la déclaration ci-après :

Quelques personnes ayant tenté de pratiquer, entre les mains de la commission impériale, des actes conservatoires pour sûreté de créances ou autres revendications à exercer sur des exposants, le commissaire général, afin de prémunir les saisissants contre les inconvénients qui résulteraient pour eux de leur confiance dans la validité de ces actes, croit devoir informer le public que la commission, au point de vue légal, n'est point *détentrice* des objets exposés, et que, par conséquent, les saisies-arrêts et oppositions faites entre ses mains ou celles de ses agents seraient de nul effet. Quant aux saisies-exécutions, les objets admis à l'Exposition étant *affectés à un service public*, il est du devoir de la commission de s'opposer à leur enlèvement avant la clôture.

De cet avertissement, que doit-on conclure? que ce frondeur de Beaumarchais a beau dire : en ce bas monde tout ne finit pas par des chansons.

GEORGES GUÉNOT.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

BEAUX-ARTS.

DOUZIÈME ET DERNIER ARTICLE.

SCULPTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE, ARCHITECTURE.

MM. CAVELIER, — SIMART, — FROGET, — PERREY, — RAGGI, — ÉLIAS ROBERT, — SCHRÖDER, — TRUPHÈME, — VÉRAY, — DELIGAND, — LAVIGNE, — MME NOÉMI CONSTANT, — MME LEFÈVRE-DEUMIER, — A. LEVEEL, — MATHIEU MEUSNIER, — GAYRARD, — ROUBAUD, — NIEUWERKERKE, — MÉLINGUE, — MICHEL PASCAL, — MÈNE, — DUTRIEUX, — FIERS, — GUIL. GEEFS, — WEINER, — DANTZELL, — MAC-DOWELL, — LANZIROTTI, — MME DUFAUX, — MLLE L. LESCUYER, — MME ISBERT, — GAYE, — POMMAYRAC, — BIDA, — VALÉRIO, — EUG. GIRAUD, — GODDÉ, — AL. NANTEUIL, — APPIAN, — PERRET, — HENRIQUEL-DUPONT, — CALAMATTA, — EICHENS, — LAUGIER, — J. FRANÇOIS, — REGNAULT, — JAZET, — BEIN, — CHENAY, — PAUL HUET, — AUBRY-LECOMTE, — LÉON NOEL, — SUDRE, — COLLETTE, — LEHNERT, — FELON, — DALY, — DELTON, — DENUELLE, — GAUCHEREL, — LENOIR, — GUERMANN-BOHN, — DUVERGER, — GASTINE, — DUBOULOZ, — GENOD, — MME GRUN, — DE BAR, — CRAPELET, — THIERRÉE, — DE PIGNEROLLES, — DANBY, — MILLAIS, — MULREADY, — PATON, — LANDSEER, — WEBSTER, — KNAUSS, — INDUNO, — MEYER, — MEYERHEIM, — ROETING, — GROSCLAUDE, — A. VAN MUYDEN, — HANEDOCS, — DE REYSER, — DE VOS, — GODINHO, — EXNER, — TIDEMAND, — BALLIN.

Que manque-t-il à *la Cornélie* de Cavelier pour atteindre au point de *la Pénélope?* Ce point, hélas! c'est le secret. Celui qui le cherche ne le connaît pas; celui qui l'a trouvé le cherche encore. Cornélie, fière et parée de ses deux enfants n'en est pas moins un beau projet de statue. Mais les

plus dignes talents sont comme l'Octavie de Mme Girardin qui se prend à être jalouse de Cléopâtre. La fantaisie les tente, et Cavelier s'est permis sa débauche de marbre. C'est une bacchante qui agace une panthère avec une grappe de raisin. La panthère caressante se dresse contre un hermès de pierre avec un mouvement de chatte gourmande; la bacchante tourne en jouant autour du cippe que sa tunique enveloppe. S'il n'est chère que de vilain, il n'est fantaisie que de savant; celle-ci, je parle de la fantaisie, est curieuse et osée : si l'on doutait que Cavelier sût désarticuler le marbre, il le désosse.

J'hésite à parler de ce que le livret appelle *la Minerve du Parthénon*; c'est une autre fantaisie, mais elle est moins courageuse et moins intéressante. Ouvrez le livre de M. Quatremère de Quincy, *Monuments et ouvrages d'art antiques restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins*, vous y trouverez toutes les recherches à l'aide desquelles le savant archéologue, investigateur et en quelque sorte inventeur, lui du moins, a restitué la Minerve de Phidias. Tout y est, depuis l'analyse la plus minutieuse des textes et les inductions presque certaines, jusqu'à l'image elle-même, jusqu'aux planches peintes de la figure recomposée. Ce qu'il y a de plus nouveau dans le travail de M. Simart, c'est d'avoir mis à gauche le serpent que le graveur avait mis à droite, et à droite la lance de la déesse que le graveur avait mise à gauche. Je suis injuste; la Minerve de M. Simart a un collier, celle de M. Quatremère de Quincy n'en a pas; celle de M. Simart a deux saphirs pour prunelles; celle de M. Quatremère de Quincy, deux calcédoines. Du reste, je n'ai pas le loisir de discuter autrement ces différences dont la dernière est assez sérieuse, car elle touche au plus délicat de la question, savoir si, dans la toreutique, les Grecs cherchaient la vérité ou seulement la plus grande harmonie de la décoration. La sculpture polychrome était le complément nécessaire de l'architecture polychrome. Les temples grecs étaient peints comme la Sainte-Chapelle de Paris. Figurez-vous ce que serait dans la Sainte-Chapelle de Paris un colosse en pierre blanche de trente-six pieds de hauteur ou de quarante cinq pieds avec la base. Enfin, j'arrive à l'exécution. Qu'est-ce qu'une statue de Phidias, qui est de M. Simart, ou une statue de M. Simart qui voudrait être de Phidias? En résumé, la statue n'est de personne. Phidias désavouerait cette tête insignifiante; M. Simart ne l'accepte sans doute qu'à titre d'imitation. Travail hybride, œuvre sans auteur où le seul mérite est à l'orfévre et dont la place véritable était au Palais de l'industrie.

Comme statue polychrome, dans les conditions de l'ancienne architecture catholique, j'aime mieux *la Vierge* et *l'Enfant Jésus* de M. Froget; comme statues d'imitation libre et intelligente, la *sainte Radegonde*, de M. Perrey, et son *saint Germain* de Paris, deux belles, calmes et pieuses figures de pierre; comme statues proprement dites, *le Metabus* de M. Raggi, fier, noble et bien posé, qui protége bien de son épée sa Camille endormie dans ses bras : marbre académique, avec des jambes un peu grêles toutefois, des jarrets serrés comme au caleçon et le jeu des rotules trop humain pour une nature héroïque; *la Phryné* d'Elias Robert, aussi semblable à l'ennui qu'à la volupté, paresseuse, renversant sa tête sur ses deux mains qu'elle croise derrière son cou ; chair frémissante et mobile, seins soutenus et naturellement relevés par le mouvement des bras; *l'Anaxagore* de Schröder, assis, méditant, une main sur ses tablettes et l'autre à son oreille; son *Amour pleurant*, aussi vrai sans être aussi naturel, élégant et d'une correction classique; *l'Angélique* de Truphème, plus plaintive qu'épouvantée, mais svelte et délicate comme un souvenir de l'Angélique de M. Ingres; son *André Chénier*, statuette aujourd'hui, statue en projet, tête qui pense, une main dans un livre entr'ouvert, un bras gracieusement appuyé sur le dos de la chaise; *la Moissonneuse* de Veray enfin, moissonneuse endormie, la tête élevée sur des gerbes, un sein nu, l'autre enveloppé et délicatement couvé sous sa main, chevilles fines, mais bien attachées, la hanche ronde et le tour de la poitrine naturellement renflé sous les bras.

Quant aux bustes, je vais les citer : le portrait d'une jeune femme, par Cavelier (je ne parle ni de son *Dante* ni de son buste tragique); le portrait d'Horace Vernet, par Debay fils; celui de M. Ingres, par Ottin; celui de M. Alfred H., par Deligand; un buste d'enfant, par Frison, celui de Mlle Aug. Brohan, par Garraud, presque un buste d'impératrice romaine; le Michel-Ange de Gatteaux, le portrait de Mme L..., un portrait filial, j'en suis certain, excellent travail de Lavigne et étudié avec une exactitude sans scrupule; le buste de M. Goupy, aussi franchement et aussi loyalement exécuté par les belles mains de Mme Noémi Constant; le portrait de Mme B. de M.... et celui d'un jeune enfant, par Mme Lefèvre-Deumier; le buste de M. Blanqui (de l'Institut), par Armand Levéel; celui de Mlle Valérie, par Mathieu Meusnier; ceux de MM. de Rouville père et fils, par E. Robert; *la Déception*, de Schröder; *la jeune Fille*, de Truphème; *l'Arlésienne*, de Veray; les trois bustes de Gayrard fils, mort en pleine séve de talent; les

huit bustes de M. Roubaud; celui de M. de Nieuwerkerke, un chef-d'œuvre de simplicité, de grâce, de jeunesse, et je m'en tire, comme Voltaire s'est tiré du commentaire de Racine, avec trois mots : étudiés, de bon goût et de bon style.

Ceci n'est pas un buste, c'est une statuette, la statuette d'Eugène Giraud, par Mélingue, tenue de voyage : le sac au dos, les poulets au sac, les guêtres aux jarrets, le fusil à l'épaule, le cahier de croquis à la main, le sombrero à terre, la bourse dans le sombrero. Tout cela est amusant et spirituel. Mélingue a payé en artiste le portrait que lui a fait Giraud; mais je ne sais si Giraud ne lui doit pas du retour. En fait de statuettes, il y a toujours les figurines de Michel Pascal, excellentes, ingénues, pleines de sens et pleines de pensée. Je n'oublie pas les trois groupes en cire de P. J. Mène. Est-ce de la statuaire? Est-ce de l'orfévrerie? C'est trop délicat pour être exécuté en bronze ou en marbre, il faudrait que ce fût exécuté en argent.

Une autre charmante statuette : elle est d'un Belge, M. Dutrieux; elle représente le roi des Belges, debout, une main dans son habit, l'autre main abaissée et tenant son chapeau, attitude distinguée, physionomie calme et prudente, toute l'habitude d'un prince qui se présente aux grands corps de son royaume. Je n'estime pas autant *la Bacchante*, du même sculpteur, c'est une statue véritable, bien faite et d'un mouvement gracieux, mais elle n'est pas aussi parfaitement réussie.

Avec la statuette du roi des Belges, il y a la statue qui est de Guillaume Geefs, même sujet, presque la même attitude, un manteau de plus sur l'épaule, une main sur la garde du sabre, l'autre sur l'acte de la Constitution belge. M. Guillaume Geefs est un sculpteur habile, exact et sûr. Sa statue est un remarquable travail, et son buste de M. Fétis, est frappant de ressemblance.

Un pied sur la cime d'un rocher, la *Nuit* s'élance ouvrant ses ailes de cygne et de chauve-souris. Un long voile constellé l'enveloppe comme une tunique. Sur son épaule et dans un pli que fait le voile elle apporte à la terre deux amours endormis. Le mouvement est bien donné, la composition est originale et ne nous laissera pas oublier le nom de M. Fiers.

M. Weiner, encore un Belge, est le Piranèse et le Granet de la gravure sur métaux. Il s'est proposé le singulier problème de creuser à fleur de médaille les perspectives les plus profondes, de représenter des vues de palais, des intérieurs d'églises, sur des jetons de bronze, et, ce qui est plus singulier encore, c'est qu'il y a parfaitement réussi. — Une omission à réparer. La Belgique me rappelle la France. Notre excellent ami, Ach. Jubinal, a parlé de Fabisch, le sculpteur lyonnais; mais il n'a rien dit de son compatriote Dantzell. Dantzell a exposé sa médaille commémorative de la refonte des monnaies de bronze, une œuvre savante et qui promet un émule d'Oudiné.

L'Angleterre a un chef-d'œuvre en sculpture, *la jeune Fille*, de Macdowell, *se préparant pour le bain*. L'Italie a failli perdre la France avec son chevalier Bernin, mais son chevalier Bernin l'a perdue elle-même. Elle a de très-habiles praticiens qui manquent de goût. Elle fait avec le marbre ce que l'on fait ici avec le stuc et la porcelaine, de la mousseline, des dentelles, des oiseaux ébouriffés, des poupées du jour de l'an, des voiles diaphanes, tout ce qui est impossible, mais elle néglige d'en faire des statues.

Je ne dis pas cela pour M. Lanzirotti. J'aime son groupe de *Bacchus et d'Érigone*. Bacchus enfant qui pleure et trépigne de dépit. Érigone qui l'agace avec une grappe de raisin a la saine et vigoureuse beauté du type antique.

On dit toujours l'Exposition des tableaux, et remarquez qu'avec l'Exposition des tableaux il y a celle de la sculpture, celle du dessin, de la miniature, de la gravure, de la lithographie et de l'architecture. Toutes les autres sont à peu près comptées pour rien. Peut-être un jour songera-t-on à en faire plusieurs expositions distinctes afin de leur laisser leur intérêt légitime. En attendant, spectateur de tant de marbres et de tant de toiles, je me lasse comme tout le monde, et, comme tout le monde, je monte fatigué au premier étage des galeries Montaigne, vers l'heure où l'Exposition se ferme. Qu'y faire? Je regarde la miniature à la hâte. L'émail ambitieux se pique de reproduire *la Conception* de Murillo. Et pourquoi non? Il ne manque au curieux travail de Mme Dufaux que l'œuvre même du temps sur le travail du maître, les tons pâlis, fondus, harmonisés et rendus légers à souhait. La copie semble d'une couleur un peu vive; mais il n'y a plus rien à reprendre dans le portrait de Mlle C. de S. et dans la paysanne des environs d'Albano. Mlle Lescuyer est coloriste, son portrait de femme, le portrait à la robe bleue, est d'une finesse charmante et d'une légèreté de main toute particulière. Mme Isbert est coloriste comme Mlle Lescuyer, mais avec plus de lumière au bout du pinceau. On sent qu'elle a étudié la grande peinture, et, quand elle copie les portraits du XVIIe ou du XVIIIe siècle, elle en reproduit l'accent avec une parfaite intelligence. On fait bien la miniature aujourd'hui; Mme de Mirbel et Mme Herbelin ont donné tour à tour des modèles. Gaye élargit encore leur manière. Il a le ton riche, puissant et

chaud, il copie admirablement Van-Dyck et Corrége, Greuze et Robert. Lefebvre-Pommayrac ne vise pas aussi haut; il s'en tient au portrait, mais il le pratique d'une façon agréable et brillante. Pommayrac est le miniaturiste des têtes couronnées.

Parlerai-je des dessins pour en parler aussi légèrement? Ceux de Bida sont pourtant des chefs-d'œuvre, chefs-d'œuvre de finesse, de précision, de distinction et de style. Je regarde le portrait de Mme B..., qui est sévère et précieux comme un diamant noir. Yvon, dans ses dessins des *Sept péchés capitaux*, lutte d'énergie, de grandeur épique et sauvage avec Dante son maître. Les vingt-quatre études de Valério sont l'album d'un artiste et d'un voyageur, d'un artiste qui regarde avec la curiosité d'un voyageur, d'un voyageur qui raconte avec le crayon d'un artiste. La photographie n'est pas plus exacte et elle n'a pas cette intuition pénétrante, cette intelligence de la pensée intérieure à travers la physionomie. Sur chacun de ces portraits si intéressants, on referait l'histoire de leurs modèles. Vidal dessine de gracieuses figures qui sont à peine des portraits. Eug. Giraud traite le pastel avec une liberté supérieure qui prend dans le beau portrait de Mélingue une amusante fanfaronnade. Goddé esquisse tout simplement une gracieuse figure d'enfant ou de jeune fille, ouvre à fleur de tête de grands yeux veloutés, lumineux, qui vivent et qui regardent, accuse finement l'arc des narines, met un brin de vermillon sur la lèvre, et cela fait un portrait charmant, distingué, que le pastel caresse, teinte gaiement et quitte à point. La *Phébé* de Nanteuil est le beau rêve d'une nuit d'été, une mythologie à la façon de Shakspeare. Diane, chasseresse, accompagnée de ses grands lévriers, reluit parmi ses nymphes sur le pont d'un torrent, et son image se reflète vaguement sur les eaux endormies. L'*Idylle* d'Appian est un paysage antique et simple, composé d'une voûte de rochers sous laquelle deux petits bergers jouent de la flûte, et d'un joli paysage en perspective. M. Perret dessine à la plume comme dessinaient les maîtres anciens avec largeur, avec naïveté, avec un sentiment religieux et simple.

La gravure est toute une exposition rétrospective. Si Paul Delaroche manque au rez-de-chaussée de l'Exposition, son œuvre presque entière se retrouve dans la galerie du premier étage. Qui traduit trahit, disent les Italiens; mais la gravure qui traduit ne trahit guère l'original, elle ne trahit le plus souvent que celui qui la regarde. En resserrant le dessin, elle l'épure; en remplaçant la couleur par les rapports harmonieux de toute la gamme du noir, elle donne l'idée de la perfection impossible. L'*Hémicycle* de Paul Delaroche gravé par Henriquel-Dupont est plus beau que le véritable hémicycle du palais des Beaux-Arts; la *Françoise de Rimini* de Scheffer est moins terne et plus magistrale sur la planche de Calamatta. La gravure d'Eichens, d'après le portrait parlant d'Henri Schlesinger, est presque trop fine, trop délicate et distinguée pour le tableau. Laugier a la taille large et profonde des beaux temps de la gravure française. Rien de plus pur que sa *Vierge* (*la Belle Jardinière*), rien de plus mâle et de plus vigoureux que ses *Pestiférés de Jaffa*. Après lui, il n'y a que Jules François qui creuse hardiment le cuivre. Martinet n'entre pas aussi avant; mais il est le plus intelligent et le plus varié des traducteurs, celui qui rend le mieux la diverse physionomie des maîtres.

Il y a un tout petit portrait d'évêque buriné avec beaucoup de soin et d'esprit, où le travail est aussi délicat que le plus fin tissu de l'araignée, ce portrait est de M. Casimir Regnault. Jazet représente à lui seul la gravure à l'aqua-tinte que la lithographie semble avoir définitivement remplacée; mais il la représente avec son chef-d'œuvre: *les Enfants de Paris*. Et puis si vous voulez savoir comment la gravure déguise elle-même tous ses procédés et défie le regard le mieux averti dans ses imitations de la sanguine, du crayon ou de la plume des maîtres, regardez des merveilles, la collection des dessins du Louvre, les incroyables fac-simile de Bein et P. Chenay.

Paul Huet reste fidèle à l'eau-forte de Rembrandt et de Veirotter, à l'eau-forte vaillante et hardie qu'il a renouvelée avec Célestin Nanteuil. Son paysage est touffu, plein d'invention, de détails, plein de toute cette végétation, de tout ce travail du terrain, de la pierre, de la masure crevassée, qui compose l'aspect unique et l'intérêt inépuisable de la nature. La vieille eau-forte est une bonne école. C'est elle qui a fait de Célestin Nanteuil un lithographe original et coloriste, le maître de Mouilleron, le maître de toute cette école vigoureuse et pleine de l'esprit nouveau que M. Moreau a formée dans la galerie. Choisissez, si vous pouvez; il y a deux systèmes dans la lithographie, la lithographie fantaisiste et libre qui ne veut être qu'un des exercices charmants du crayon, et la lithographie classique qui se renie elle-même en imitant la gravure. De ce côté sont: MM. Aubry Lecomte, qui s'attaque à la *Joconde* et qui peut lutter avec la *Joconde* de Fauchery; Léon Noël, qui a la pureté de dessin et le noir métallique de la gravure; Sudre, dont Raphaël avouerait la *Vierge à la chaise* et dont M. Ingres signe la *Chapelle Sixtine*. Après cela, il y a les chercheurs, Collette qui con-

trefait le burin avec la plume et reproduit sur la pierre la plus pure régularité de la taille, Lehnert qui essaye le lavis et reproduit avec succès la molle toison des moutons de Cooper. Felon se tient à part comme un lithographe amateur qui dessine ses compositions sur la pierre. Sa *Diane au bain* est pleine de poésie ; mais aussi M. Felon est lithographe et statuaire. J'ai vu de lui à la sculpture une *Andromède* de bronze, enchaînée, bien renversée, bien abandonnée, tout le corps tourmenté d'une façon supérieure.

Les architectes sont aussi des traducteurs. Je ne parle pas de ceux qui inventent, ou plutôt qui bâtissent; inventer est autre chose. Je parle de ceux qui restaurent nos anciens édifices ou qui les étudient. Si vous voulez faire le tour de la France monumentale, je vous confie à M. Daly qui vous montrera une cathédrale curieuse, la cathédrale d'Alby, une citadelle flanquée de longues tours et plus guerrière que cléricale, à M. Delton qui vous expliquera, il les a copiés lui-même, les admirables vitraux de Ferrières, à M. Denuelle qui a recueilli de merveilleuses peintures dans l'église de Saint-Chef, sur le porche de Notre-Dame de Doms, dans une chapelle de la cathédrale d'Autun, à Tournus, à Avignon, à Naples, à Venise, à Rome et à Nîmes, tandis que M. Gaucherel gravait avec la patience de Virgilius Solis, le ciboire d'Albais, saint Eleuthère, le reliquaire de tous les saints, les statues de la cathédrale de Chartres, l'hôtel de ville de Sienne, la statue de saint Jacques, et que M. Lenoir, sans quitter Paris, reproduisait, d'un lavis très-pur et très-doux, le plan, les deux ailes, la façade principale de l'hôtel de Cluny.

Arrivé à la conclusion de cette revue si longue et encore plus incomplète, je devrais ouvrir un *erratum* pour mes erreurs d'abord, pour mes omissions ensuite.

En fait d'erreurs, j'ai commencé par écrire que la *Baigneuse* de M. Ingres était blanche, lisez blonde, et ce ne sera peut-être pas encore assez. J'ai fini par pleurer Duseigneur qui se porte fort bien, Dieu merci! et dont le *Roland furieux* ne sera ni la dernière, ni la meilleure statue. Entre ces deux lourdes méprises, la mémoire de nos lecteurs rangera toutes les autres. Elle est bien mieux renseignée là-dessus que je ne suis moi-même. Quant aux omissions, je mettrais en tête de la liste le tableau si parfait de Gérôme, les *Soldats russes à la leçon de chant ;* mais pourquoi Gérôme ne l'a-t-il pas exposé dès le début du salon?

La sérénade de Guermann-Bohn, ce rêve si touchant de la jeune fille mourante dont l'oreille écoute, dont la pâle main suit le chœur voisin des anges, sa blonde *Desdémone*, belle et les deux bras appuyés sur sa lyre, moins effrayée qu'attendrie par le pressentiment de sa mort prochaine; mais pourquoi Guermann-Bohn s'est-il séparé cette fois de la France?

J'ajouterais encore les *Larmes du Foyer* de Duverger, la *Sainte Catherine d'Alexandrie* de Gastine, l'*héroïsme d'un Paysan* de Dubouloz, la *Cinquantaine* de Genod, la *jeune Bretonne* de Mme Grün, les *Bords de l'Isère* de de Bar, le *Village de Luxor* de Crapelet, les *Bords de la Creuze* de Thierri, et la belle *Inondation dans la campagne de Rome* de Signerolle. J'ajouterais encore, faut-il l'avouer? la meilleure part de l'école anglaise, MM. Danby, Millais, Mulready, Paton, Landseer et Webster; Knauss, hélas! les deux Induno, Meyer, Meyerheim et Rœting; les deux Grosclaude, ces deux peintres français nés en Suisse qui nous ont aussi quittés pour un jour; Alfred Van Muyden, Hanedoës, le paysagiste élégant; de Keiser, qui comprend si bien la distinction et la beauté; de Vos, l'ingénieux peintre de genre; Godinho, qui peint avec talent ce que Camoëns a chanté avec génie; de Zanth, le brillant architecte de l'Alhambra moderne, de la ville enchantée de Cannstadt, de la mauresque et féerique Wilhelma; Exner, si vif, si gai, si vrai, Tidemand, si religieux, si plein du sentiment des choses touchantes, des choses douloureuses et des choses vraies; Ballin, le graveur de cette savante école de Copenhague qui prend sa place entre la France et la Belgique ; c'est-à-dire que l'erratum serait plus considérable que toute la suite de ces onze articles. Au point où nous en sommes, il est plus aisé d'avouer ses torts que de les réparer. Je ne les confesse pas sans chagrin, et ce n'est pas non plus sans regret que je garde cette lourde dette; mais il faut bien que tout s'achève et je termine comme les poëtes du théâtre espagnol : « Ainsi finit la comédie; excusez les fautes de l'auteur. »

ÉDOUARD THIERRY.

MOSAÏQUE.

Statue de Mgr Affre, par M. Barre. — Future exposition universelle, à Vienne. — Travaux du Louvre. Les statues du Carrousel. — Boulevard Victoria. — Hôtel des Postes. — Dégagement de Saint-Germain l'Auxerrois. — Nouvelles eaux-fortes de M. Th. Valerio. — Pose de la première pierre du Musée Napoléon, à Amiens. — Statue de Napoléon Ier, à Cherbourg. — Château impérial, à Marseille. — Statue de Napoléon Ier, à Ajaccio. — Un autographe de Léonard de Vinci. — Monument à la mémoire du lieutenant Bellot. — Le Musée de Nuremberg.

Chargé de l'exécution du monument que la ville de Rodez fait élever au défunt archevêque de Paris, M. Auguste Barre vient d'achever

le modèle de la statue qui sera érigée en bronze sur l'une des principales places de la ville qui a donné le jour au prélat martyr. Le mouvement de cette statue a été admirablement indiqué par l'artiste. Mgr Affre est représenté debout, le pied droit sur un pavé, au moment où il est frappé par la balle homicide. La douleur lui a fait porter la main gauche sur son cœur; le bras droit élève en l'air le rameau, symbole de concorde et de paix. Le corps, par suite de la blessure, s'est un peu incliné en arrière, ce qui a permis au statuaire de renverser la tête, qui semble déjà planer dans le ciel. Cette belle personnification de l'archevêque de Paris figurera sur un piédestal, qui portera sur ses faces le nom du martyr, les dates de sa naissance et de sa mort, et les sublimes paroles qu'il prononça avant de rendre son âme à Dieu.

Il est question d'une Exposition universelle pour 1859 à Vienne. Les plans de l'architecte choisi à cette occasion ont même déjà été agréés par l'Empereur. Cet architecte est M. Louis Forster, professeur à l'Académie des beaux-arts de Vienne, constructeur du grand arsenal de la même ville (dont l'étendue est, dit-on, du double du Louvre et des Tuileries réunis) et récemment commissaire près l'Exposition universelle, à Paris, d'où son souverain vient de le mander pour le projet dont il s'agit.

Les travaux de construction de l'étage en attique que l'on vient d'élever au Louvre, du côté de la Seine, sont aujourd'hui terminés. Cet appendice, placé entre les deux guichets de Lesdiguières et de Matignon, rétablira le parallélisme entre les constructions de cette partie du vieux Louvre, bâti par les Valois et terminé par Henri IV. Le nouvel étage est décoré de colonnes corinthiennes et de pilastres de la même ordonnance; les travaux d'ornementation et de sculpture seront également bientôt terminés. On vient de reconstruire le campanile qui surmonte le pavillon de Lesdiguières, et on lui a donné la forme de celui qui est placé au-dessus du pavillon de Rohan, du côté de la rue de Rivoli.

Bon nombre des statues qui décoraient les nouvelles terrasses du Carrousel viennent d'être retirées de leurs piédestaux. Plusieurs même de ces piédestaux ont été démolis. On est, dit-on, en quête d'un moyen ayant pour but de mettre plus en évidence ces représentations de grands hommes dans tous les genres.

De sérieux renseignements, qui nous arrivent de la meilleure source, nous permettent de redresser divers détails empreints d'inexactitude contenus dans notre livraison du 1er octobre dernier, au sujet du parcours du boulevard Victoria et de l'établissement de l'hôtel des Postes, place du Châtelet. L'administration municipale avait prêté une attention médiocre aux nombreuses rumeurs qui ont circulé à propos de ces projets; mais la persistance mise par quelques nouvellistes à leur conquérir du crédit, impose à la presse bien informée le devoir de les démentir.

Le prolongement du boulevard Victoria ne s'étendra pas au delà de la place du Châtelet, que rempliront sur son côté parallèle à la rue de Rivoli les constructions de l'hôtel des Postes sur le terrain et d'après les plans déjà connus. L'extension de la voie qui a reçu le nom de la reine d'Angleterre, plus loin que le point où elle s'arrête aujourd'hui, eût entraîné un brusque retour sur la gauche en regard de la colonnade, ou nécessité la suppression d'une partie de l'église Saint-Germain l'Auxerrois; l'une ou l'autre hypothèse admise, l'idée cessait d'être acceptable. Il y a d'ailleurs bien assez de grandes artères côte à côte: la rue Saint-Honoré, la rue de Rivoli et le quai en cet endroit de la capitale.

Quant au temple du saint évêque d'Auxerre, aucunes craintes ne sont plus désormais à concevoir sur son sort. Le pieux monument sera isolé, dégagé de la manière la plus complète par la démolition d'immeubles attenant de son chevet à la porte du transept méridional, sous les numéros 18, 20 et 22 rue des Prêtres, et 1, 3 et 5 rue de l'Arbre-Sec. La rue Chilpéric sera élargie à l'alignement de la place du Louvre, où elle aura 20 mètres; sa largeur à l'autre extrémité, rue de l'Arbre-Sec, ne sera que d'environ 13 mètres, par suite du biais que décrit au nord la façade latérale de l'église. Entre cette rue et celle des Fossés Saint-Germain, la rue du Demi-Saint allant de l'une à l'autre, et l'impasse de la Treille se perdant plus bas dans l'ilot des maisons, disparaîtront. Au midi la rue des Prêtres élargie continuera à encadrer l'édifice religieux.

De l'ensemble de ces futures dispositions, il résultera que l'espace du portail de l'église à la grille du palais de Louis XIV sera de 55 mètres; l'ouverture de la place limitée au midi par le groupe de maisons descendant de l'angle de la rue des Prêtres au quai de l'École, et remontant au nord du coin de la rue Chilpéric à celle des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, sera d'environ 113 mètres. De la grille du Louvre à l'alignement du premier îlot d'immeubles finissant au quai et qui compte 37 mètres de largeur ainsi qu'à celui du second îlot se terminant à la rue de Rivoli et dont le développement est de 39 mètres, ce qu'on appelle proprement la place du Louvre, n'aura plus que 45 mètres de large. La longueur totale de cette place est, comme on

sait, de 190 mètres, de la rue de Rivoli au quai de l'École.

Les larges communications qui vont être établies aux alentours de l'ancienne paroisse royale, occasionnent à l'heure où sont écrites ces lignes l'anéantissement des habitations comprises entre les rues de Rivoli, Jean Tison, en partie déjà absorbée et des Fossés-Saint-Germain; d'un autre groupe entre les rues des Fossés-Saint-Germain, du Demi-Saint et l'espace libre en avant de l'église, enfin d'un pâté bordé par le quai de l'École, et les places du Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois. Telle est, documents et plans en main, la vérité sur le boulevard Victoria, l'hôtel des Postes et la vénérable basilique qui ont fourni prétextes à tant d'utopies.

La Revue des Beaux-Arts du 1er août avait annoncé la continuation de l'œuvre ethnographique et historique entreprise au point de vue de l'art et à l'aide de l'eau-forte, qui rend si bien la pensée des maîtres, fixée sous leur pointe, par M. Théodore Valério, durant ses récents et périlleux pèlerinages en Autriche, en Hongrie et dans les principautés moldo-valaques. Une suite a été donnée par l'infatigable artiste à cette collection déjà si riche de types et de costumes originaux, qui avant peu sans doute seront absorbés par le mouvement européen vers l'Orient. L'ancienne maison Goupil vient de mettre en vente six nouvelles eaux-fortes complétant une semblable série de six planches dont nous avons rendu compte, et que l'auteur intitule : *Les populations des provinces danubiennes en* 1854. Le soin apporté à l'exécution de ces estampes ne les recommande pas moins que leur actualité. Les inspirations capitales de cette série sont deux *Arnautes*, réminiscences du siége de Silistrie, physionomies d'une originalité frappante, et des *Musiciens serbes*, donnant une sérénade sous un balcon; le plus jeune, bardé de pistolets à la ceinture, est assis sur un bloc de pierre, tandis que son compagnon tient ses jambes croisées à la manière ottomane, sur un tapis étendu à terre. Les deux virtuoses, dont le plus jeune a l'air de chanter, jouent chacun d'un instrument monocorde, assez semblable à un violon, mais qui se pose comme un violoncelle. Quatre auditeurs, placés au balcon, prêtent l'oreille au concert. Citons encore une *Femme valaque* et un *Courrier arabe de Belgrade*, qui attestent chez M. Théodore Valério une expérience et une hardiesse de plus en plus sensible dans l'emploi de la pointe, ainsi que dans les effets souvent magiques de l'eau-forte.

La première pierre du Musée Napoléon a été officiellement posée le 2 de ce mois à Amiens, par M. le comte de Beaumont, sénateur, délégué par l'Empereur, et assisté de M. du Hamel, préfet de la Somme, de Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, des autorités de la ville, et de la Société des antiquaires de Picardie. La Société des antiquaires de Picardie est une des plus anciennes et des mieux organisées parmi les sociétés académiques de province. Elle a réuni depuis longtemps de nombreuses richesses archéologiques qui sont des éléments précieux pour l'histoire; mais elle manquait jusqu'ici d'un local convenable pour ses collections. Sur l'initiative du président de la Société et de la municipalité amiénoise, la loterie picarde fut autorisée par le gouvernement. Les fonds provenant de cette loterie ont été affectés à la construction du Musée. Lorsqu'il s'est agi de choisir un emplacement pour le nouvel édifice, l'État abandonna à la ville un terrain domanial considérable, celui de l'ancien arsenal, situé dans la rue des Rabussions, près de l'hôtel de la préfecture. C'est à l'angle de cette rue, et en face de la bibliothèque publique, à laquelle il servira de pendant, que s'élève le musée de la ville d'Amiens. Déjà les fondations sont assises, et les murs commencent à sortir de terre. Le monument, dont le modèle en bois était exposé pendant la cérémonie, a la forme d'un carré, flanqué de pavillons à ses angles.

Grand a été l'enthousiasme à Cherbourg, lorsqu'on y a reçu la nouvelle à peu près authentique de la capture de cinq à six mille bouches à feu, tombées au pouvoir des vainqueurs après leur entrée triomphale à Sébastopol. Une patriotique pensée s'est tout aussitôt répandue dans la ville. On n'ignore pas que Cherbourg fait ériger sur sa rade une colossale statue équestre de Napoléon Ier, dont le modèle s'exécute par les soins de M. Leveel. Les habitants, par l'organe de leur maire, ont demandé à l'Empereur que les canons enlevés aux Russes fournissent l'airain nécessaire à la fonte du glorieux trophée.

Le Nouvelliste de Marseille du 31 octobre annonce que la veille « M. Lefuel, architecte de l'Empereur, et un chef de division du ministère d'État, ont pris possession, au nom de Sa Majesté, des terrains où doit être érigé le château impérial. Les titres de ces terrains, achetés par la ville et offerts par elle à l'Empereur, ont été remis aux délégués de Sa Majesté par le maire. On annonce que les travaux de construction ne tarderont pas à être commencés et qu'il se passera peu de temps avant que l'Empereur ait dans notre ville une habitation élégante, où il viendra quelquefois pour étudier les besoins de notre département, et imprimer sa puissante impulsion aux améliorations que réclament notre importance commerciale et notre avenir. »

La Corse avait depuis longtemps le projet d'ériger un souvenir à l'Empereur Napoléon I[er] dans sa ville natale Le premier projet, pour lequel une commission avait été formée, consistait en un colossal monolithe qui devait servir de base à la statue du héros. Il a fallu renoncer à cette idée par suite des dépenses énormes qu'aurait nécessitées le seul transport du granit. Le Conseil général, dans sa dernière session, sous la présidence de M. Charles Abbatucci, maître des requêtes au conseil d'État, a pris l'initiative d'un second projet, en émettant le vœu qu'un monument national, représentant Napoléon I[er] et ses quatre frères, fût élevé sur la place d'armes d'Ajaccio. Le sculpteur chargé de l'exécution a été choisi, c'est M. Dubray. La nouvelle commission, ayant pour but de faire appel aux sympathies publiques, a pour président S. Ex. M. Abbatucci, garde des sceaux, et ne compte dans son sein que des notabilités de l'ordre supérieur, d'abord tous les ministres, ensuite les présidents des grands corps constitués, des cardinaux, des dignitaires de la couronne, des sénateurs, des hauts fonctionnaires qui ont donné un généreux exemple en s'inscrivant sur la liste de souscription chacun pour 200 et 300 fr. On souscrit chez M. Mocquard, notaire, rue de la Paix.

On lit dans l'*Athenæum* qu'on vient de découvrir à Bruxelles une intéressante copie manuscrite de l'ouvrage célèbre de Léonard de Vinci sur la peinture. Cette copie est celle que Poussin illustra, il y a deux siècles, par une série de dessins originaux, et dont la gravure enrichit la première édition de l'ouvrage, imprimée à Paris en 1651, et éditée par Raphaël du Fresne. Le manuscrit, suivant une note autographe de M. Chantelou, fut apporté de Rome à Paris en 1640. Depuis 1651, on n'en avait plus entendu parler, lorsqu'un libraire de Bruxelles trouva à l'acheter dans une vente.

Il vient d'être élevé, dit le *Herald* de Londres, sur le quai occidental de l'hôpital de Greenwich, un monument à la mémoire du lieutenant Bellot, de la marine française, qui a péri malheureusement dans la dernière expédition de l'Arctique. Près de la Tamise, ce monument fait un bel effet: c'est un obélisque de granit rouge d'Aberdeen, placé sur un socle à trois marches. Sur le socle est gravée cette simple inscription : BELLOT. La hauteur du monument est d'environ trente-quatre pieds anglais. La base de l'obélisque a trois pieds carrés. Le dessin est dû à M. Harwick. Les fondations ont été exécutées par James Suter de Greenwich et le monument disposé par M. M'Donald, d'Aberdeen.

Le Musée germanique de Nuremberg, dont la première idée est due à M. le baron d'Aufseess, Bavarois d'origine, et qui fut créé en 1852, par la Société des antiquaires de Dresde, présidée par le prince Jean, a déjà pris un rang distingué parmi les gloires artistiques de l'Allemagne. Ce vaste établissement, destiné à rassembler dans un centre commun les richesses des temps passés éparses sur tous les points du pays, renferme aujourd'hui environ 3000 documents et actes originaux, une bibliothèque de 18000 volumes, de vieux manuscrits extrêmement précieux, 300 œuvres d'art, 300 tableaux et dessins, 10000 gravures, 1100 monnaies, 500 médailles, 2600 portraits historiques, etc., le tout antérieur à l'année 1651. Les envois continuent à affluer de toutes parts. Il est donc permis de prédire un brillant avenir au Musée de Nuremberg qui deviendra bientôt un des plus puissants auxiliaires de l'étude des antiquités germaniques, ainsi que de l'histoire, de la littérature et des arts du moyen âge.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XIV.

FRANÇOIS RUDE,

Statuaire[1].

Il y a quelques jours, les artistes réunis des diverses nations votaient à François Rude la première médaille d'honneur; au milieu de ces circonstances, une nièce, sa fille adoptive, épouse d'un élève chéri, donnait un enfant à sa vieillesse. Le bonheur descendait enfin dans cette grande âme si souvent froissée par l'injustice du monde. Mais la tâche de l'illustre statuaire était accomplie ici-bas; son heure allait sonner; entouré de sa famille, tout entier à ses travaux, il sculptait sa pure et délicieuse *Hébé*, rêve de jeunesse d'un vieillard; il contemplait son *Amour dominateur du monde*, ou s'occupait de son *Poussin*, quand tout à coup une toux violente le prend, un vaisseau du cœur se brise.... Rude n'est plus!

Le maître a-t-il été surpris? Nous ne le pensons pas. Philosophe autant que statuaire, il vivait dans ces hautes régions où la pensée de la mort

1. Cette notice sur l'éminent sculpteur que la France vient de perdre, nous a été communiquée par un des élèves distingués du maître, M. Émile Chatrousse, qui tient les principaux détails qu'elle renferme de la veuve de Rude.

(RÉD. DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

est familière. Cependant, infatigable, vigoureux d'esprit et de corps, Rude formait des projets qu'il commençait hardiment comme si le temps lui eût appartenu. Esprit supérieur et noble caractère, le sculpteur ne put ou ne voulut pas se plier aux choses de son époque, il vécut solitaire, perdant ainsi dans l'isolement l'influence que son génie lui eût donnée, ce qui ne l'a pas empêché de léguer à sa patrie des œuvres et un nom immortels; ceux de ses ouvrages les moins heureux sont encore d'un artiste éminent.

François Rude est né à Dijon, le 4 janvier 1784; il était fils d'un simple industriel près duquel il passa sa jeunesse, l'aidant dans ses travaux. Ce fut par hasard qu'il se trouva, à l'âge de seize ans, à la distribution des prix de l'école des beaux-arts de sa ville natale. La solennité de la fête, les applaudissements prodigués aux lauréats l'émurent profondément, l'enivrèrent. La gloire lui apparut radieuse, et il s'élança dès lors à sa poursuite. De ce jour il voulut devenir artiste, et se fit recevoir à l'école de dessin, fondée et dirigée par M. Devosge; toutefois ses études commencèrent au milieu des difficultés sans nombre créées par l'humble position de sa famille. Longtemps Rude ne put donner à l'étude que les heures dérobées au sommeil.

Quoi qu'il en soit, l'élève fixa bientôt l'attention de son maître, puis celle de M. Frémiet, écrivain distingué, qui devint son protecteur; grâce à ce double patronage, il lui fut permis d'entreprendre, à Dijon, de sérieuses études. Un peu plus tard, il fut racheté de la conscription et envoyé à Paris, afin d'y poursuivre ses travaux. En 1807, Rude eut l'honneur d'être admis au nombre des disciples de Cartellier, statuaire, membre de l'Institut; quelques mois après, il concourut pour le grand prix de Rome qu'il obtint définitivement en 1812. Mais la gratitude et un généreux dévouement empêchèrent alors le lauréat de se rendre en Italie; retenu dans la capitale par un surcroît de labeurs, les événements de 1814 et 1815 le surprirent. Le bienfaiteur de Rude, serviteur fidèle de la famille impériale, dut s'expatrier, et l'artiste, entraîné par l'inaltérable attachement qui le liait à sa personne, le suivit à Bruxelles.

Ce fut dans cette ville que M. Frémiet, de plus en plus pénétré de sollicitude envers son protégé, chez lequel il trouvait les qualités du cœur unies au génie et au talent, lui confia le sort de sa fille aînée, Mlle Sophie Frémiet, peintre d'un grand mérite, étudiant sous David, exilé aussi au même lieu. L'alliance dont il est ici question décida du bonheur de Rude. Mlle Frémiet fut l'épouse la plus accomplie qu'ait pu rêver le jeune artiste; les déceptions, les chagrins du maître s'envolèrent un à un au souffle angélique de sa chère Sophie! Peu après son arrivée à Bruxelles, le statuaire obtenait des commandes considérables : entre autres la décoration de la résidence royale de Tervueren, appartenant au prince d'Orange, dont les parties sculpturales occupèrent son ciseau, tandis que l'habile main de sa compagne exécutait les peintures.

Des ouvrages non moins importants furent encore confiés au maître dans l'ancien chef-lieu du département de la Dyle, au palais du roi, à l'hôtel des états généraux; il embellit divers autres monuments de la même cité.

Revenu à Paris en 1827, Rude entreprit cette longue suite de compositions qui transmettront sa mémoire à la postérité la plus reculée; voici son Œuvre complet :

Une *Vierge* placée à l'église Saint-Gervais, à Paris; — un *Mercure* en bronze au musée du Luxembourg; — le buste en marbre de *Louis David* au musée du Louvre; — le buste en marbre de *François Devosge*, son professeur, pour le musée de Dijon; — le buste en marbre de *Lapeyrouse*, au musée de marine; — *Jeune pêcheur napolitain*, jouant avec une tortue, au musée du Luxembourg; — une partie de la frise de l'arc de triomphe, représentant *le Retour de l'armée d'Égypte*; — un groupe colossal représentant *le Départ des volontaires en* 1792, à l'un des pieds-droit de l'arc de triomphe de l'Étoile; — la statue du *maréchal de Saxe*, pour le musée de Versailles; — un groupe en marbre ayant pour sujet *le Baptême de Jésus-Christ*, pour l'église de la Madeleine; — un petit *Mercure* en bronze; — une des *figures* ornant le tombeau de l'académicien Cartellier, son maître; — Le bas-relief de droite de la façade du palais du Corps législatif; — la statue de *Louis XIII* et son piédestal, orné de figures, au château de Dampierre, chez M. le duc de Luynes; — un buste du *connétable de Luynes*; — statue en bronze de *Napoléon Ier*, pour la Côte-d'Or; — la statue de *Monge*, pour la ville de Beaune; — le *Monument funéraire de Godefroy Cavaignac*, encore dans son atelier; — la statue du *général Bertrand*, pour la ville de Châteauroux; — la statue de *Jeanne d'Arc*, pour le jardin du Luxembourg; — le *Calvaire*, groupe en bronze, pour le maître-autel de Saint-Vincent de Paul; — la statue du *maréchal Ney*, carrefour de l'Observatoire, à Paris; — la statue du *Poussin* et celle d'*Houdon*, pour le Louvre; — un portrait de *Mme Cabet*, sa nièce et fille adoptive, buste en marbre en ce moment à l'Exposition; — *Hébé*, groupe en marbre; et l'*Amour dominateur du monde*, tous deux dans son atelier.

Ces derniers ouvrages dont les modèles en plâtre sont entièrement terminés, les marbres plus ou moins avancés, seront achevés par M. Cabet, élève et gendre de l'illustre défunt.

Lundi, 5 novembre, ont eu lieu, à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, les obsèques de Rude qui avait exhalé l'avant-veille samedi, à onze heures du matin, le dernier soupir. Le jour des funérailles le jury des beaux-arts de l'Exposition universelle n'a pas tenu de séance, rendant ainsi un pieux hommage au génie de l'artiste qu'il a proclamé chef de sa spécialité en lui conférant la première médaille d'honneur de la sculpture. L'école de François Rude était représentée par tous les élèves qui ont pu être prévenus à temps : MM. Frémiet, Leveel, Guitton, Marcelin, Lebours, Montagne, Blanc, Clère, Cordier, Montagny, Iselin, Lecavelier, Galbiener, Arnaud, Schroder, Martin de Bourges, Christophe Cain, celui qui a l'avantage d'écrire ces lignes et beaucoup d'autres. Une foule de notabilités artistiques et littéraires remplissait l'église, les statuaires surtout s'étaient empressés de venir rendre un dernier témoignage au célèbre mort... Notre souvenir incertain, car nos yeux étaient voilés de larmes, nous dicte les noms de MM. Petitot, Nanteuil, Chassériau, Arnoux, Maindon, Jacotot, Simard, Bonassieux, Delestre, Pascal, Barye, Villaumez, Lanno, Jouffroy, Ottin, Martinet, Camus, Badgy, Oudiné, Jacquemart, Etex, Paul Guyard, Vital-Dubray, les trois Debay, Dantan jeune et aîné, Férat, Duret, Ferdinand Denis, Daumas, et tous ceux que nous omettons ou que nous n'avons pu voir.

Après le service funèbre, le cortége s'est dirigé vers le cimetière du Montparnasse; les cordons du poële étaient tenus par MM. Arry Scheffer, Dumont et Heim, de l'Institut, et Noisot, grenadier de l'île d'Elbe, qui a érigé avec le grand statuaire qui a cessé d'être, le monument à Napoléon Ier à Fixin (Côte-d'Or). Derrière le corbillard marchaient M. Cabet et quelques-uns des intimes de l'illustre décédé.

Au bord de la tombe que la terre venait de recouvrir, un intéressant discours, où la nécrologie se mêlait à l'anecdote, qui a évoqué bien des réminiscences et fait couler bien des pleurs, a été prononcé par M. Delestre, élève et historien du baron Gros. Aussi modestement qu'il avait vécu, François Rude a été conduit à sa dernière demeure où de vieux amis et de jeunes disciples ont adressé à sa dépouille leur suprême adieu!

O François Rude! ô mon maître! vous avez peu sacrifié à votre siècle ! l'Institut n'a pas eu la gloire de vous compter parmi ses membres non plus que bon nombre de vos devanciers qui n'en sont pas moins immortels! puissiez-vous être récompensé de votre indépendance par l'admiration de la postérité!

Emile CHATROUSSE,
statuaire.

SOUVENIRS DE BRETAGNE.

La réputation de M. J. Géraldy, sous le double rapport de l'exécution vocale et du professorat, était depuis longtemps établie, et une suite non interrompue de succès dans les salons parisiens, au Conservatoire de musique de Bruxelles où il s'est livré à l'enseignement, ainsi que dans le monde des concerts, n'avait fait qu'ajouter aux titres lyriques de cet artiste, lorsque l'occasion lui a été fournie de prouver qu'il n'était pas moins éminent chanteur que gracieux poëte. Plein de reconnaissance pour l'accueil dont il a été l'objet en septembre dernier à Brest, où il était allé donner une séance musicale avec le concours de ses amis, MM. Nathan et Dalmetsch, appréciés pour leur talent, celui-ci sur le piano, celui-là sur le violoncelle, M. Géraldy a fait à ses sympathiques hôtes l'hommage et la surprise des jolis vers que l'on va lire et qu'il a courtoisement intitulés *Souvenirs de Bretagne.*

Tout poëte vous aime, ô fille de Bretagne,
Et dans ses rêves d'or vous nomme sa compagne;
C'est qu'à votre beau front, comme un regard de Dieu,
Il voit étinceler une étoile de feu;
Alors il sent au cœur une ivresse orgueilleuse
Et vous nomme bien haut: *Nantes* la travailleuse,
Qui, de ses mille bras, tord, déchire le fer,
Et dicte incessamment ses ordres à la mer.
Brest, aux flancs de granit, imposante figure,
Aigle aux ongles puissants, à l'immense envergure,
Volcan toujours ouvert qui peut lancer la mort
Par ses canons géants étagés dans son port!
Et *Lorient* la blonde, auprès des flots assise,
Qui noue à ses cheveux, caressés par la brise,
Sa couronne de fleurs, perles de l'oranger,
Car elle est vierge aussi: le pied de l'étranger
N'a réussi jamais a souillé son rivage,
La blonde fille avait du fer et du courage!
Et lorsque l'ennemi, pour meubler ses pontons,
Avec ses grands vaisseaux vint chercher des Bretons,
Il emporta toujours sa défaite, sa haine,
Et ne put entamer la rive armoricaine.
Oui, j'aime tes enfants, pays de liberté,
D'honneur et de travail, surtout de probité.
Parole de Breton mieux qu'un contrat engage,
Comme au titre de l'or on estime ce gage,
Et l'honneur qui s'assied au toit de l'ouvrier
Du fléau des procès préserve son foyer.
Tu sèmes sur tes pas l'amour, la poésie,
En ouvrant ton manteau, ma Bretagne chérie,
Il en sort des combats, de mystérieux bruits,
Des récits glorieux, légendes de tes nuits!

A l'artiste qui chante, au poëte qui songe,
Tu donnes tes chansons, tes Korrigans, mensonge
Si doux, si poétique, et que tout bas le soir
On écoute au foyer en fixant un œil noir
Sur le père qui tremble et qui dit la prière
Pour chasser les esprits courant dans la bruyère.
Ici, de quels portraits, de quels effets nouveaux
Un peintre intelligent doterait ses pinceaux!
Pour enrichir les arts, l'Espagne et l'Italie
Sans doute ont des trésors, mais la Californie
Elle-même a pu voir son étoile pâlir,
Et la riche Australie à l'horizon surgir.
Eh bien! venez chercher, artistes, en Bretagne,
Vos doux rêves d'amour, la mer et la montagne;
Et vous emporterez, poétique butin,
Des trésors à ravir Lamartine et Gudin!
Pourquoi ce beau talent dont la vive étincelle
Jusqu'aux sommets de l'art a porté l'aquarelle,
Pourquoi Valerio va-t-il si loin de nous
Fouiller de son regard si profond et si doux
Les steppes de Russie, ou les champs de Bohême?
Pour recueillir sans peine une moisson qu'il aime,
Il devrait bien plutôt songer à ces beaux yeux,
Diamants espagnols, qu'à la Reine des cieux
A donnés Murillo. — Mille fois en Bretagne
Il les retrouverait : la ville et la campagne
M'ont offert chaque jour des types enchantés,
Des visages charmants, d'adorables beautés!
Jalouse de son teint, une fille bretonne,
Aux baisers du soleil jamais ne l'abandonne;
Sous des voiles charmants, cette coquette fleur,
Abrite son visage, éclatant de blancheur.
Ah! depuis que j'ai vu ces beautés de village,
J'ai compris Florian et veux lui rendre hommage.
Estelle et Némorin ne sont pas des chansons,
Mais, s'ils ont existé, tous deux étaient Bretons.
Ainsi, noble pays, la beauté, le courage,
Voilà de tes enfants le superbe apanage.
Dieu qui, sur ton beau front, a versé ses faveurs,
Bretagne, te bénit, parmi tes autres sœurs.
La France t'a gardé dans ses fastes de gloire
Les feuillets les plus beaux de sa brillante histoire,
Et le monde salue avec respect ton nom,
Car cent récits fameux constellent ton blason.

J. GÉRALDY.

Depuis quelques jours, M. Ingres a exposé dans la galerie qui lui a été personnellement réservée au palais des Beaux-Arts, un médaillon qui a attiré les curieux; c'est un portrait, vu de profil, de S. A. I. le prince Napoléon. Ce qu'il y a de bizarre dans cette peinture, c'est qu'elle est toute blanche. On la prendrait pour une copie à l'huile d'un buste en marbre ou en plâtre. La ressemblance est loin d'être satisfaisante, et l'idée vraiment singulière de l'artiste est l'objet d'observations très-diverses.

Un artiste dont le talent s'est déjà révélé dans des productions remarquables, M. Fauvelet, a obtenu la commande d'un portrait de Visconti pour les galeries du nouveau Louvre.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 551.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 6 novembre 1855.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal est adopté après quelques observations.

Correspondance :

1° Lettres de MM. Passot, P. Indre, Lacroix, Jay, Pernot, s'excusant de ne pouvoir, par des raisons de santé, assister à la séance;

2° Lettre de M. Gendré, demandant le renvoi à la prochaine séance, de la lecture de son rapport sur l'examen des travaux d'art à l'Exposition universelle;

3° Lettre de M. P. Carpentier, relative aux objets appartenant à la Société, qui se trouvaient chez notre regretté collègue, M. Perron, lors de son décès. Ces objets étant rentrés, le but de la lettre de M. Carpentier se trouve atteint;

5° Lettre de M. Blondin, donnant sa démission de membre du comité de rédaction. Renvoyée au bureau;

6° Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture, accompagné d'un compte rendu de la séance publique;

7° Annales de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne). Renvoyées à M. Vavin;

8° Mémoires de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Dijon. Renvoyés à M. Pernot;

9° Trois numéros du journal anglais *the Builder;*

10° Un magnifique album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon, par M. E. Nesle. La Société reçoit cette offre avec reconnaissance et charge M. Horain Déon d'en rendre compte;

11° Le n° 10 du *Bulletin de la Société française de photographie.* Dépôt aux archives;

12° Une brochure intitulée : *Mémoire historique sur les deux délivrances de Condom;* par M. Gilot de Kerhardène, offerte par M. Montagny au nom de l'auteur. M. de Sauclières est chargé d'en rendre compte.

La correspondance étant terminée, l'ordre du jour appelle la nomination d'un membre résidant de la Société. Le candidat, M. Jules Gelibert, peintre-sculpteur et fils d'un membre correspondant, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé aux applaudissements de l'assemblée, membre résidant de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Moultat propose de se charger de la notice

nécrologique de M. Perron, à la place de M. Gavet, qui se trouve empêché. Cette offre est acceptée avec empressement.

Une question administrative fort importante occupe la fin de la séance, qui est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 20 *novembre.*

1° Lecture du procès-verbal de la précédente séance; 2° correspondance; 3° nomination de deux membres du comité de rédaction; 4° rapport de M. Gendré, sur l'examen des travaux d'art à l'Exposition universelle; 5° notice de M. Gavet, sur la restauration faite par M. Viollet-le-Duc, de la magnifique basilique de Vezelay, département de l'Yonne; 6° notice nécrologique sur notre regretté collègue Perron, par M. Moultat; 7° rapport de M. Moultat sur des numéros du journal anglais *the Builder*, sur les travaux de l'Institut royal des architectes britanniques et sur le cours complet de dessin linéaire, gradué et progressif de M. Delaistre; 8° Notice sur Mme Lebrun, par M. Horsin-Déon.

Le secrétaire général,
Henri DE SAUCLIÈRES.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

QUELQUES MOTS
SUR LA PHOTOGRAPHIE ET SON AVENIR.

Première partie.

On connaît aujourd'hui les merveilleux effets de la photographie. La découverte de Niepce et Daguerre a pénétré dans toutes les classes de la société, et cette découverte déjà si puissante, s'agrandit chaque jour en augmentant le nombre de ses applications. Le temps n'est pas éloigné où la photographie deviendra un art universel, où les arts, les sciences et l'industrie la réclameront pour le perfectionnement de leurs travaux, et l'un des plus beaux feuillets de l'histoire sera, sans contredit, celui où se trouveront inscrites les œuvres de ces deux hommes qui ont forcé la nature à se peindre elle-même avec le pinceau de Dieu.

Les procédés pour obtenir les images photographiques sont faciles aujourd'hui. De la patience et quelque habileté suffisent pour arriver à de beaux résultats. Des connaissances en physique et en chimie feront avancer plus vite; mais ce qu'il importe avant tout, ce sont les connaissances artistiques. Rien n'est plus facile que de distinguer une photographie faite par un artiste de celle faite par une personne étrangère au sentiment qui doit présider à la représentation de la nature. L'artiste reproduira l'harmonie, la richesse des teintes, l'entente des dispositions, le sentiment. L'autre n'obtiendra que des lignes sèches, sans effet et sans harmonie.

Les images photographiques peuvent se faire sur plaques métalliques en doublé d'argent, sur papier, sur perse. Chaque genre de photographie présente des avantages particuliers qui sont indiqués dans les ouvrages de MM de Valicourt, de Brebisson, du baron Gros, du Dr Jan, dans le *Guide du photographe* et dans les mémoires si intéressants de MM. Roman, Dufaur, Cuvelier, Laborde, etc.

Sans entrer ici dans des détails de manipulations, je me bornerai à dire que c'est la photographie sur papier qui présente sous tous les rapports le plus d'avantages, la production d'une image négative permettant de reproduire des milliers d'épreuves.

L'image négative dont nous venons de parler peut se faire sur papier ou sur glace (nouveau moyen inventé par M. Niepce de Saint-Victor).

Quand on opère sur glace on maintient les substances à la surface en y répandant une couche d'albumine ou de collodion contenant les principes chimiques nécessaires à la formation des images.

Quand on opère sur papier, on peut employer le papier sec dans la chambre noire. Les procédés publiés à ce sujet sont très-exacts. L'albumine peut aussi s'employer à sec, mais les *procédés* restent le privilége de quelques amateurs.

Le collodion s'est employé jusqu'ici humide; mais depuis très-peu de temps on a parlé de l'employer à sec. On a publié à cet égard quelques *procédés*, parmi lesquels je citerai celui de M. Maxwell Lyte, amateur distingué. On trouvera ce procédé dans le *Cosmos*. Les procédés pour opérer à sec sur collodion restent aussi un peu secrets. Espérons qu'ils seront bientôt plus connus.

Pour obtenir une extrême finesse (gravures, monuments), on peut employer l'albumine ou le collodion; mais pour les objets qui présentent de l'harmonie, de la douceur (les paysages), l'épreuve négative sur papier est bien préférable sous tous les rapports.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la photographie pure et simple; pour mieux faire pressentir tout son avenir, il nous suffira de dire qu'on peut graver et lithographier par la photographie.

C'est toute une révolution dans cet art admirable. Bientôt des spécimens seront livrés à des prix très-minimes, et il n'est personne qui ne puisse se procurer un de ces tableaux si saisissants de vérité. Qui a jeté la base de cette idée? Niepce, l'un des inventeurs du daguerréotype. Qui la perfectionne et la popularise aujourd'hui? M. Niepce

de Saint-Victor, l'inventeur de la photographie sur verre. Les inventions capitales ne doivent pas sortir de la famille, et cette dernière production deviendra bientôt une nouvelle industrie, un nouvel art!

MM. Niepce de Saint-Victor et Lemaître sont arrivés à de très-bons résultats, et cette application est si surprenante que je ne terminerai pas sans donner un aperçu des *procédés* qui peuvent fournir à la réalisation de la belle idée qui revient à Niepce.

CHARLES CHEVALIER.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 9 novembre 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Émile Bellier de La Chavignerie fait hommage au Comité d'une brochure intitulée : *Un Voyage du grand dauphin au château d'Anet.* — M. Siméon Chaumier se charge du rapport.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de notre archiviste, M. Bellier de La Chavignerie, dans laquelle ce dernier rend compte de ses travaux déjà faits dans le classement méthodique des diverses pièces et des différents ouvrages existants dans les archives du Comité.

M. L. Schaal demande qu'une commission soit nommée pour rendre compte des œuvres qui ornent l'atelier de M. Victor Huguenin, statuaire. M. Darjou est nommé rapporteur de cette commission.

M. Minet présente au comité des dessins d'art industriel; le président nomme une commission chargée de rendre compte des travaux de cet artiste. M. L. Roy est nommé rapporteur de cette commission.

M. Darjou lit quelques notes à l'appui du rapport qui doit être fait sur les procédés de peinture transparente, dont il est l'inventeur, et dont l'emploi est spécialement destiné à la coloration des images photographiques.

M. Minet, trésorier, annonce au comité que la souscription dont il a été parlé dans nos précédentes séances est close.

Plusieurs membres, heureux d'avoir pu connaître, à l'aide de quelques transparentes réserves, dont le jury international des récompenses s'enveloppe, quelques-uns des lauréats, font savoir au comité que plusieurs de nos collègues sont au nombre des noms qui seront proclamés lorsque ce procès-verbal aura paru. Par respect pour le jury, nous nous abstenons de nommer ici nos collègues. Nous nous réservons de parler d'eux dans le prochain procès-verbal.

La discussion continue sur l'acte constitutif d'une caisse de prêt et de recours.

MM. Darjou, La Chavignerie, L. Roy, Siméon-Chaumier, Lescuyer, prennent tour à tour la parole. M. Lescuyer donne lecture d'aperçus qui trouveront place lors de la discussion du chapitre VI de l'acte dont nous donnons ici les dispositions premières.

Formation et but de la société.

Une société est fondée, dans Paris, par les soins du comité central des artistes, à l'effet de constituer par et pour les artistes, une caisse de prêt, de recours et de réserve.

La société a pour but :

1° De vivifier le travail artistique, en mettant les artistes en dehors des préoccupations et des gênes financières, sous lesquelles trop souvent de grands talents fléchissent ;

2° De leur assurer, et ce par eux-mêmes, des fonds pour leurs besoins passagers et pour leur bien-être à venir;

3° De pourvoir après leur mort à l'existence de leurs veuves et de leurs enfants ;

4° D'exonérer l'administration des demandes d'à-compte pendant l'exécution des travaux qu'elle commande.

La lecture des autres articles et la discussion sur chacun d'eux devant avoir lieu successivement en comité, les membres sont priés par le président de vouloir bien être exacts aux séances.

La séance est levée à 10 heures.

AVIS.

(Le Comité rendra compte des ouvrages dont il lui sera déposé un exemplaire.)

Ordre du jour de la séance du 23 novembre.

Lecture du procès-verbal; correspondance; rapport des commissions; propositions diverses; discussion des articles de l'acte déjà soumis au comité ; élections s'il y a lieu.

Le secrétaire adjoint,

LOUIS SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Les auteurs dramatiques et le ministère d'État. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Reprise du *Legs*. — Mme Plessy-Arnould. — Débuts de Mlle Figeac. — ODÉON : *La Raisin*. — ITALIENS : Rentrée de Mario. — *Il Barbiere*. — *Otello*. — Mme Penco. — Mme Fiorentini. — GYMNASE. — Un ouvrage posthume. — VAUDEVILLE : *Une Croix à la cheminée*. — GAITÉ : *le Médecin des enfants*.

Les difficultés qui ont mainte fois surgi entre le comité d'examen des pièces de théâtre et les auteurs de ces œuvres ont déterminé, au courant du mois d'octobre, M. le ministre d'État à prendre la seule mesure susceptible de couper court aux embarras. Il a été décidé que les écrivains dramatiques n'auraient plus désormais de contact avec les membres du bureau d'examen ; à la suite de cette décision, une audience a été sollicitée du ministre qui a entendu les réclamants auxquels il a laissé peu d'espoir que le nouvel état de choses pût être modifié. Toutefois le bruit n'a pas tardé à courir qu'un moyen terme avait été découvert, et qu'à l'avenir dramaturges et vaudevillistes atteints par les corrections ou les retranchements du comité pourraient en appeler à un fonctionnaire de création spéciale et s'entendre personnellement avec lui sur les changements ou suppressions à introduire dans leurs ouvrages. Ce bruit s'est heureusement changé en certitude sous les réserves suivantes :

M. Achille Fould a décidé : 1° qu'à l'avenir, les directeurs seuls seront appelés dans le sein de la commission d'examen des ouvrages dramatiques ; 2° que M. Cabanis, sous-chef du bureau des théâtres au ministère d'État, sera chargé de recevoir les réclamations des auteurs ; 3° que le ministre, dans certains cas, entendra lui-même les auteurs qui se croiraient lésés.

Une des grosses nouvelles qui circulent en ce moment dans le monde des arts est la proposition de rengagement faite à Mlle Sophie Cruvelli, et qui d'abord, portée au chiffre de 150 ou 160 mille francs par an, aurait été élevé à la somme de 180 mille francs pour le même intervalle. Encore s'agit-il bien d'une année ? Non pas s'il vous plaît ! Il n'est question que de huit mois de service sur douze, les quatre autres mois seraient convertis en congé au plus grand avantage de la cantatrice. Mlle Cruvelli aurait demandé, dit-on, quelque répit pour réfléchir ; par suite d'intérêts que l'on suppose totalement étrangers à la scène, la célèbre Diva aurait ajourné sa réponse à la fin du présent mois de novembre. — Le personnel de second ordre à l'Opéra a reçu, comme on sait, une indemnité d'un demi-mois d'appointements pour le supplément de service nécessité par les répétitions de *Sainte-Claire* et les spectacles extraordinaires ayant pour but de pourvoir à la curiosité de la foule agglomérée à Paris durant l'exposition ; on parle d'étendre les profits de cette indemnité au personnel supérieur de l'Académie impériale de musique qui est assez riche, grâce à ses succès, pour se permettre de semblables largesses.

Depuis le départ de Mlle Rachel pour le nouveau monde, et tandis que la grande tragédienne marche sur les couronnes et les dollars aux États-Unis, Mme Plessy-Arnould trône en reine au Théâtre-Français. Le succès obtenu par la belle et éminente comédienne dans les *Fausses Confidences*, ne saurait être comparé qu'au triomphe qu'elle a recueilli dans une autre gouache de Marivaux, *le Legs*, qui depuis plus d'un siècle a conservé sa place au répertoire. Mme Plessy-Arnould a été on ne peut mieux secondée par M. Bressant et Mlle Bonval, qui ont partagé avec elle les honneurs et les avantages de cette intéressante reprise. — Mlle Figeac, que son talent portait irrésistiblement du Gymnase à la scène de la rue Richelieu, est entrée dans la maison de Molière sous le costume et les atours de Mme de Prie du *Gâteau des Reines ;* c'était débuter sous de tristes auspices. Mais l'esprit et les grâces de Mlle Figeac ont dominé les périls et les ennuis de l'épreuve ; elle s'est fait applaudir dans un mauvais rôle d'une détestable pièce. Triompher de la sorte, c'est réussir deux fois.

L'Odéon a représenté à la fin de l'autre mois une comédie en deux actes et en vers de M. Roger de Beauvoir, intitulée : *La Raisin*, qui a été fort bien accueillie, surtout durant les premiers soirs. Ce souvenir du passé a été mis en scène avec toute la verve, l'entrain et la couleur que l'on connaît à l'écrivain ; ces deux actes abondent en saillies et en mots heureux ; Mlle Pauline Grangé, l'une des plus intelligentes pensionnaires de M. Alphonse Royer, s'est montrée pleine de malice et de finesse dans ce qu'on nomme au théâtre un *travesti*. Mlle Grangé porte à ravir la veste de satin et l'habit mordoré du chevalier de Grignan. Malheureusement pour l'auteur et pour l'actrice l'observation et l'esprit ne sont pas toujours à la scène de suffisantes garanties d'une longue vogue.

Mario a fait aux Italiens sa rentrée par le rôle d'Almaviva du *Barbier de Séville ;* la décadence de la voix de cet artiste, il y a quelques années tant et si justement applaudi, a paru encore plus sensible

qu'à son précédent retour aux Bouffes durant la saison de 1853 à 1854. La vérité oblige aussi à dire que Mme Borghi-Mamo, chantant les cavatines et les duos de Rosine, est restée fort au-dessous de la renommée qu'elle s'est à bon droit acquise l'année dernière. Zucchini est un excellent Bartholo; l'articulation d'Angelini, enveloppé dans la longue robe de Basile, est parfaite; il prononce au mieux sa langue, sa voix est belle et étendue, mais il manque absolument de maintien. L'exécution du *Barbier* n'a rien offert de remarquable; on ne saurait en dire autant de celle d'*Otello*. Une jeune cantatrice récemment mariée, Mme Penco, a paru dans le rôle passionné de Desdémone, et s'y est à plusieurs reprises distinguée par son chant et par son jeu, La cavatine de Donizetti, que Mme Penco introduit au premier acte de la partition, n'est guère plus en rapport avec ses moyens qu'avec les richesses mélodiques de cygne de Pesaro. M. Neri-Baraldi aurait bien dû lui aussi dispenser le public de son air au commencement du second acte. Carion, le ténor espagnol chargé du personnage d'Otello, a eu de beaux moments. Graziani et Angelini se sont très-bien acquittés de leur rôle d'Yago et d'Elmiro. — Une indisposition qui menace de se prolonger a imposé à Mme Fiorentini le devoir de renoncer pour cette année à l'engagement qui l'attachait à la compagnie italienne.

On prépare, au Gymnase, un ouvrage posthume de Bayard; un confrère du regrettable vaudevilliste s'occupe, dit-on, avec une extrême activité de la mise en scène de cette pièce d'outre-tombe.

Au théâtre de la place de la Bourse a été joué un petit acte : *Une croix à la cheminée*, par M. de Nageac a qui on devait déjà *Un mari en 150*. M. de Nageac a de l'originalité et un instinct dramatique que l'expérience ne pourra que développer; son second ouvrage a reçu du public un aussi favorable accueil que le premier : M. Boyer, toujours infatigable, a repris *Michel Perrin* pour Bouffé, dont ce type est une des meilleures créations.

Le grand succès du boulevard du Temple est maintenant le drame en cinq actes de MM. Anicet Bourgeois et Dennery, ayant pour titre : *Le Médecin des enfants*. MM. Laferrière, Bignon, Paul Menier et Mlle Augusta jouent avec beaucoup de sensibilité et d'ensemble cette pièce d'une vraie moralité, qui pourrait bien avoir été écrite par ses auteurs en perspective d'un des prix de vertu qui se décernent tous les ans, s'il y a lieu, aux productions dramatiques.

Il nous resterait à parler du *Donjon de Vincennes*, la dernière nouveauté offerte au public du Cirque Impérial, mais la place nous fait défaut et force nous est de remettre à quinzaine le compte rendu de cet ouvrage auquel les débuts de M. et Mme Lacressonnière et de M. Brésil prêtent un surcroît d'intérêt.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 novembre.

Demain aura lieu au milieu des décorations et des pompes qui signaleront aujourd'hui dans le transept du palais de l'Industrie la distribution des croix, des médailles et autres récompenses, un festival tel qu'il n'en a pas encore été donné de semblable à Paris. Quinze cents des premiers artistes du monde, sous la direction de M. Hector Berlioz, réunis en masses vocales et instrumentales, accourus des conservatoires ou sociétés philharmoniques de Londres, Vienne, Berlin, Cologne, Lille, Valenciennes, Bruxelles, Liége, Lyon, Marseille, feront les frais d'un gigantesque concert durant lequel seront exécutés les plus remarquables fragments des œuvres de Haendel, de Gluck, de Weber, de Meyerbeer, de Rossini et autres maîtres illustres. On entendra d'abord l'*Impériale*, par M. Berlioz, et la fête sera close par le *Te Deum*, triomphale inspiration du célèbre auteur de la symphonie d'*Harold*, composé en mémoire de l'Exposition universelle de 1855 et qui n'a été chanté qu'une seule fois à Saint-Eustache, la veille de l'ouverture du palais de l'Industrie. Les répétitions de ce festival vraiment olympique, se sont effectuées avec un ordre remarquable, dans les salles de M. Sax. Placés sous la suprême baguette de M. Hector Berlioz, les orchestres seront conduits par MM. Tilmant et Bottesini, chefs d'orchestre des théâtres impériaux de l'Opéra-Comique et des Italiens; les chœurs auront pour chefs MM. Hellmesburger, membre du jury international, directeur du Conservatoir de Vienne, et M. Vaulot, maître de chant à la salle Favart.

— Un jeune sculpteur de talent, M. Bogino, vient de terminer une statuette qu'il a appelée *Mirrha* et qui reproduit avec beaucoup de vérité et d'énergie un des plus beaux mouvements dramatiques de Mme Ristori, dans la tragédie d'Alfieri. Pour peu que la grande statue d'Ajax, fils d'Oïlée, à laquelle travaille M. Bogino, se ressente des qualités de sa Mirrha, un nouveau succès lui est sans aucun doute réservé.

— La propriété du théâtre de la ville de Hambourg vient d'être acquise par M. Slomars, au prix de 170 300 marcs, et il a confié la direction de cet établissement à M. C. A. Sachse, agent dramatique.

EXPOSITION UNIVERSELLE

DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

Si le pas est donné aux Beaux-Arts sur l'Industrie dans le titre et les aperçus généraux de ce compte rendu, contrairement à la formule choisie par le gouvernement pour définir l'immense exhibition qui vient d'être close après avoir excité l'admiration du public, c'est que la spécialité de ce recueil le veut ainsi. L'agriculture, le commerce, les entreprises industrielles et tout ce qui se rattache, de près ou de loin, à ces féconds mobiles de l'activité humaine, ne constituent pas seuls la prospérité et la grandeur des peuples. Sans remonter le cours des âges au delà des Romains et des Grecs, l'histoire démontre qu'un État n'a jamais marché en tête de la civilisation, qu'un pays n'a été réellement fort et glorieux que lorsqu'il a uni à la prépondérance de ses armes et au développement des intérêts matériels, le culte éclairé des arts. A aucune autre époque de ses annales, la France n'a mieux confirmé peut-être qu'aujourd'hui la justesse de cette remarque empruntée à l'expérience des temps.

La supériorité de notre patrie et l'influence qu'elle exerce sur le monde n'ont jamais été plus incontestables, plus évidentes que durant les derniers mois de l'Exposition universelle. Presque tous les organes de la presse, échos des enthousiasmes de la foule, ont exalté les merveilles de l'Industrie. Le devoir de la Revue des Beaux-Arts est de mettre à son tour en évidence les mérites et les œuvres de ces autres producteurs qui ont aussi leur part de génie, de talent ou de bonne volonté et qui sont les artistes. C'est pourquoi, à propos de la distribution solennelle des récompenses aux exposants de 1855, les Beaux-Arts occupent dans les colonnes de cette publication la première place, parce qu'elle est là leur et qu'ils sont chez eux.

Après les prodiges accomplis par nos artistes et nos industriels, il restait à prouver que la France n'a pas de rivalité à craindre en ce qui touche la pratique de la grande décoration, et M. Léon Vaudoyer, architecte de la commission impériale, chargé de cette œuvre gigantesque, a supérieurement atteint le but, avec l'intelligent concours de M. Henry Martinet, peintre, sous-inspecteur pour le classement des tableaux, et de M. Rossigneux, commissaire adjoint des bâtiments du palais de l'Industrie, pour le déménagement de la nef.

En entrant par la porte principale, en face, se trouvait le trône élevé de quelques marches au-dessus d'une estrade qui, de chaque côté, coupait presque tout le fond du transept; cette estrade était réservée aux corps constitués et aux dames du corps diplomatique et des ministres. Un baldaquin de velours rouge surmontait le trône; les rideaux étaient aussi en velours semé d'abeilles et doublés en satin blanc. De chaque côté étaient suspendus les tableaux des peintres qui ont obtenu la grande médaille d'honneur : à gauche, les toiles d'Eugène Delacroix, de Decamps, d'Horace Vernet et d'Heim; à droite, les tableaux d'Ingres, les cartons de Cornelius, les dessins d'architecture de Duban, les gravures de Henriquel Dupont et les toiles de Meissonnier, de Leys et de Landseer.

Parmi ces œuvres figuraient : les *Trentaines de Bertal de Haze*, de M. Henri Leys, d'Anvers; *Jésus-Christ donnant à saint Pierre les clefs du Paradis*, par M. Ingres; l'*Apothéose de l'empereur Napoléon Ier*, du même, un des plafonds de l'hôtel de ville de Paris; un *Paysage d'Asie Mineure*, de Decamps; un *Chenil*, les *Anes d'Orient* et la *Sortie de l'Ecole turque*, du même; *les Joueurs de tonneau* et les *Joueurs de boule sous Louis XV*, de Meissonnier; *Philippe V d'Espagne donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick;* le *portrait de Chérubini*, de M. Ingres; un des cartons de Cornélius, et les principales toiles de Delacroix et d'Horace Vernet.

En avant de l'estrade se remarquaient les compositions des sculpteurs honorés comme leurs confrères les peintres, de la grande médaille : à droite, *Leucothoé et Bacchus enfant*, groupe en

marbre de Dumont; la *Charité* et la *Femme au miroir*, marbres du même; *le Pêcheur napolitain dansant la tarentelle* et *le Lazzarone*, statues en bronze de Duret; à gauche, *le jeune Pêcheur napolitain jouant avec une tortue*, statue en marbre de feu Rude; *le Vendangeur improvisant sur un sujet comique*, statue en bronze de Duret, et la *Pieta*, groupe en plâtre de Rietschel, de Dresde, le seul sculpteur étranger qui ait obtenu la médaille d'honneur.

Autour de l'estrade impériale étaient placés sur des piédestaux des candélabres de cristal de Bacarat et des vases de Sèvres. Un orchestre, disposé dans la galerie supérieure au-dessus du trône, occupait sept travées; il était conduit par M. Berlioz. En face du trône et sur les autres côtés du rectangle se développait un vaste amphithéâtre dont les gradins, au nombre d'une trentaine, montaient presque jusqu'à la hauteur de la balustrade de la galerie, et pouvaient contenir plus de vingt mille invités. Le palier supérieur de cet amphithéâtre était orné de piédestaux portant des vases de porcelaine, des cristaux de Bohême et de Bacarat. Au bas, dans l'espace laissé entre les gradins et l'estrade, régnaient de longues tables couvertes de velours vert où étaient disposés avec goût les produits de l'industrie et de la science auxquels il a aussi été accordé des médailles d'honneur : des pièces d'orfévrerie, des bronzes, des livres aux riches reliures, des bijoux, des phares, des porcelaines, des cristaux, des armes de guerre, des meubles de Paris, des soieries de Lyon, des dentelles de France, d'Angleterre et de Belgique.

Chaque travée de la galerie avait été arrangée en loge et pourvue de marches superposées en amphithéâtre; le fond était tendu en drap cramoisi; la partie supérieure était décorée d'écussons aux armes de toutes les nations peints par M. Despléchin. Le nom de chaque pays se lisait, en lettres d'or, dans un cartouche retenu par des guirlandes de fleurs au tablier de chaque compartiment. L'ensemble de ces travées était susceptible de contenir environ 8000 assistants. On évalue à près de 40 000 le nombre des personnes admises à la pompeuse cérémonie du 15 novembre.

Les deux premiers rangs de banquettes, au bas de l'amphithéâtre, étaient réservés aux membres du jury international et aux commissaires étrangers; les nationalités étaient placées devant les produits de leurs pays. La France occupait une travée de plus de la moitié de l'amphithéâtre. L'Angleterre remplissait une traverse de l'amphithéâtre de la largeur de trois travées; l'Autriche avait deux travées; la Prusse une travée; la Belgique deux; l'Espagne, les Pays-Bas, la Toscane, Rome, la Suisse, le Portugal, la Sardaigne, la Suède, la Norvége, le Danemark, enfin la Turquie et Tunis, chacun de ces États avait une travée. Dans une tribune en regard du trône se tenaient S. Exc. la comtesse de Montijo, le duc et la duchesse d'Albe et la comtesse Clavani, sœur du duc d'Albe. On remarquait dans cette même tribune, à droite, les filles de S. A. le prince de Canino, au nombre de cinq, et la jeune princesse fille du prince Lucien Murat.

Vers onze heures, les corps constitués de l'État et les membres de la diplomatie se sont rangés dans les divisions établies aux abords de l'estrade impériale. A midi et demi le canon a annoncé le départ du cortége qui suivi a la grande allée des Tuileries et l'avenue des Champs-Élysées, bordées d'une double haie de troupes de la garde nationale et de la ligne. Deux escadrons des guides ouvraient la marche. Puis venaient quatre voitures contenant le service de Leurs Majestés, du prince Jérôme, du duc de Cambridge, du prince Napoléon et de la princesse Mathilde. Dans la cinquième voiture, attelée de six chevaux, étaient le prince Jérôme-Napoléon, la princesse Mathilde et le duc de Cambridge. Six piqueurs de front venaient après, suivis des écuyers de l'Empereur, précédant la voiture impériale, attelée de huit chevaux, et dans laquelle étaient l'Empereur et l'Impératrice, et, sur le devant, le maréchal Vaillant et la princesse d'Essling. Les officiers d'ordonnance suivaient la voiture impériale; derrière eux venaient l'escadron des cent gardes et deux escadrons de cuirassiers de la garde.

Peu d'instants après, S. A. I. le prince Napoléon, assisté de la Commission impériale et des commissaires étrangers, est sorti pour recevoir Leurs Majestés. Presque aussitôt les portières de l'entrée principale du palais de l'Industrie se sont ouvertes et on a annoncé l'Empereur et l'Impératrice. Tout le monde ayant pris place, le prince Napoléon, aux côtés duquel se tenaient le commissaire impérial, le secrétaire général de la commission et le premier aide de camp de S. A. I., s'est avancé vers le trône et a donné lecture de son rapport sur les résultats de l'Exposition universelle, dont les principaux passages, et plus particulièrement ceux relatifs aux beaux-arts, sont reproduits ci-après :

Sire,

.... J'ai soumis à Votre Majesté une série de décrets concernant l'installation et les travaux du jury international. Ce jury comprend 390 membres divisés en 31 classes et 8 groupes; il est composé d'hommes éminents de tous les pays et dans toutes les branches du savoir humain. Ce jury a consciencieusement et

utilement rempli sa mission, si diverse, si étendue, si compliquée !...

Un vœu unanime a été émis pour l'introduction de l'uniformité des monnaies, poids et mesures; des liens sérieux se sont formés pour amener l'Europe à ne faire qu'une grande famille, ainsi que le prédisait l'Empereur, votre prédécesseur....

Appelé à la présidence du conseil des présidents et vice-présidents, j'ai cru devoir m'y préparer en suivant la trace du jury international. Accompagné de quelques hommes dévoués et savants, j'ai examiné en détail les œuvres remarquables des artistes et les produits de l'industrie. J'ai pu ainsi me rendre compte de la grandeur du progrès réalisé dans le présent et de ses conséquences prochaines....

Les jurys de l'industrie, après des délibérations multiples et laborieuses, ont eu l'honneur de recommander à Votre Majesté un certain nombre de distinctions. De plus, ils ont voté : 112 grandes médailles d'honneur, 252 médailles d'honneur, 2300 médailles de 1re classe environ, 3900 médailles de 2e classe environ, 4000 mentions honorables environ.

Dans les Beaux-Arts, le rôle du jury a été plus difficile et plus délicat encore. Je me suis abstenu d'y paraître, et n'ai fait que sanctionné ses choix. J'ai seulement témoigné le désir qu'il me fût permis de proposer à Votre Majesté une haute distinction pour celui de nos artistes qui, suivant la glorieuse tradition des beaux siècles de l'antiquite, a consacré toute sa vie et son talent au genre que, dans mon opinion personnelle, je regarde comme le type éternel du beau. Les récompenses décernées aux Beaux-Arts sont réparties ainsi qu'il suit : 40 décorations données par Votre Majesté; 16 médailles d'honneur votées par le jury; 67 médailles de 1re classe; 87 médailles de 2e classe; 77 médailles de 3e classe; 222 mentions honorables....

Pendant cette lecture, l'Empereur, l'Impératrice, les dignitaires et hauts fonctionnaires sont restés debout. Sa Majesté a immédiatement répondu d'une voix forte et accentuée qui a dominé toute l'assistance :

Messieurs,

L'Exposition qui va finir offre au monde un grand spectacle. C'est pendant une guerre sérieuse que, de tous les points de l'univers, sont accourus à Paris, pour y exposer leurs travaux, les hommes les plus distingués de la science, des arts et de l'industrie. Ce concours, dans des circonstances semblables, est dû, j'aime à le croire, à cette conviction générale, que la guerre entreprise ne menaçait que ceux qui l'avaient provoquée, qu'elle était poursuivie dans l'intérêt de tous, et que l'Europe, loin d'y voir un danger pour l'avenir, y trouvait plutôt un gage d'indépendance et de sécurité.

Néanmoins, à la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux, la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter comme moi que cette paix soit prompte et durable. Mais, pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce; car sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre les grandes puissances menacent de se prolonger, tandis qu'au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution.

A l'époque de civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est, en définitive, l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire.

« Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce d'une nation contribuent au bien-être de toutes les autres, et que plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie : que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent, comme elle, le triomphe du droit et de la justice. Dites-leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous, car, au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul et le silence une erreur.

Quant à nous, peuples alliés pour le triomphe d'une grande cause, forgeons des armes sans ralentir nos usines, sans arrêter nos métiers; soyons grands par les arts de la paix comme par ceux de la guerre; soyons forts par la concorde, et mettons notre confiance en Dieu pour nous faire triompher des difficultés du jour et des chances de l'avenir.

Ce discours, que le puissant organe du souverain rendait encore plus entraînant, a été interrompu à maintes reprises par d'éclatantes et sympathiques acclamations. La distribution des prix a commencé alors, variée par des intermèdes lyriques. Vers deux heures la cérémonie était terminée, et le retour aux Tuileries avait lieu dans le même ordre que s'était effectué le départ.

L'énumération des récompenses est ici de rigueur, et bien que la Revue des Beaux-Arts n'ait pas, a beaucoup près, l'avantage d'être la première à entretenir les lecteurs de ces choix, publiés dans la feuille officielle il y a déjà quinze jours, force lui est néanmoins d'enregistrer dans toute leur étendue, sans omettre ni une catégorie, ni une distinction, ni un nom, les témoignages honorifiques et les encouragements accordés aux exposants des beaux-arts et des arts industriels. Ces récompenses ont été dévolues aux trois classes des produits embrassant à l'Exposition la spécialité dite des beaux-arts. Cette nomenclature, extraite du *Moniteur*, rectifie en divers points les évaluations et les chiffres que, sous toutes réserves, présentait la livraison de ce recueil du 1er novembre; il sera aisément tenu compte des différences.

XXVIIIe CLASSE.

PEINTURE, GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Décorations — *Grand officier de la Légion d'honneur :* M. Ingres, de l'Institut. — *Commandeur :* M. Eugène Delacroix. — *Officiers :* MM. Cabat, peintre, chevalier depuis douze ans; Calamata, graveur, né à Rome, demeurant à Bruxelles, exposant des

États pontificaux, chevalier depuis 1837; Heim, peintre, chevalier depuis 1819; Henriquel-Dupont, graveur, chevalier depuis 1831; Maréchal, peintre, chevalier depuis 1846. — *Chevaliers :* MM. Benouville, peintre; Bida, peintre; Cabanel, peintre; Caron, graveur; Eastlake, peintre (Anglais); Frène, peintre; de Fournier, d'Ajaccio, peintre; Glaize, peintre; Gérome, peintre; Gendron, peintre; Genod, peintre à Lyon; Hamon, peintre; Hildebrand, peintre (Prussien); Jalabert, peintre; Jeanron, peintre; Kaulbach, peintre (Prussien); Loubon, peintre à Marseille; Leleux, peintre; Madou, peintre (Belge); Mulready, peintre (Anglais); Pollet, peintre; Steinle, peintre (Autrichien); Tideman, peintre (Norvégien); Vetter, peintre; Wyld, peintre.

Grandes médailles d'honneur : MM. Cornelius (Prusse); Decamps; Delacroix; Heim; Henriquel-Dupont, gravure; Ingres; Landseer (Royaume-Uni); Leys (Belgique); Meissonnier; Vernet.

Médailles de 1re classe : MM. Abel de Pujol; A. Achenbach (Prusse); Bida, dessin; Mlle Rosa Bonheur; Brascassat; Couture; Cattermolle, aquarelle (Royaume-Uni); Calamatta, gravure; Calame (Suisse); Cabanel; Chenavard; Cogniet; Corot; Dauzats; Flandrin; Forster, gravure; Français; Grant (Royaume-Uni); Gordon (Royaume-Uni); Gudin; Hébert; Mme Herbelin, miniature; Hockert (Suède); Huet; Isabey; Jalabert; Knaus (duché de Nassau); Kaulbach (Prusse); Larivière; Leslie (Royaume-Uni); Lehmann; Maréchal, pastel; Muller; Mouilleron, lithographie; F. Madrazo (Espagne); Robert-Fleury; Robinson, gravure (Royaume-Uni); Rouget; Rousseau; Roqueplan; Scheffer; Schnetz; Stanfield (Royaume-Uni); Troyon; Tidemand (Norvége); Thorburn, miniature (Royaume-Uni); Willems (Belgique); F. Winterhalter.

Médailles de 2e classe : MM. Barrias; Bellangé; Benouville; Bouguereau; Brisset; Chassériau; Chavet; Comte; Court; Cousins, gravure (Royaume-Uni); Dubufe fils; Frith (Royaume-Uni); Gérôme; Glaize; Gronland (Danemark); Gude (Norvége); Haghe, aquarelle (Royaume-Uni); Hamon; Healy (États-Unis); Hildebrandt (Prusse); Lami; Laugée; Lenepveu; Madou (Belgique); Magnus (Prusse); Mandel, gravure (Prusse); Martinet, gravure; Meyerheim (Prusse); Millais (Royaume-Uni); Muyden (Suisse); Pignerolle; Pils; Podesti (États pontificaux); Portaels (Belgique); Richter (Saxe); Robbe (Belgique); Roberts (Royaume-Uni); Rousseau; Saint-Jean; Schroder (Prusse); Steinle (Autriche; A. Stevens (Belgique); J. Stevens (Belgique); Tayler, aquarelle (Royaume-Uni); Van Moer (Belgique); Verlat (Belgique); Vetter; Vinchon; Webster (Royaume-Uni); Ward (Royaume-Uni); Yvon.

Médailles de 3e classe : MM. Achard; Antigna; Ansdell (Royaume-Uni); Baron; Blaas (Autriche); Breton; Busson; Bles (Pays-Bas); Bosboom (Pays-Bas); Bodmer; Mlle Browne; Bonhommé; Couturier; Daubigny; Desjobert; Devers, peinture sur émail; Dillens (Belgique); Doo, gravure (Royaume-Uni); Ferri (Sardaigne); Frère; Gsell, dessins de vitraux (Suisse); Gendron; Hamman (Belgique); Hédouin; Hunt, aquarelle (Royaume-Uni); Huristone (Royaume-Uni); Jadin; Kruger (Prusse); Landelle; Mme Laurent, peinture sur émail : a exposé un portrait de S. M. l'Impératrice; Lefebvre; Lepoitevin; Leroux, lithographie; Leroy, gravure en fac-simile; Luminais; Lecointe; Macnée (Royaume-Uni); May (États-Unis); Melin; Meyer (Pays-Bas); Ouvrié; Pollet, gravure; Poole (Royaume-Uni); Rodakowski; Riesener; Robert (Belgique); Roberts; Rœting (Prusse); Rossiter (États-Unis); Steffeck (Prusse); Tassaert; Thomas (Belgique); Thompson (Royaume-Uni); Tissier; Trayer; Verboeckhoven (Belgique); Ziem.

Mentions honorables : MM. O. Achenbach (Prusse); Anastasi; Appert; Aze; Boe (Norvége); Blanchard, gravure; Bohn (Wurtemberg); Bonheur; Brunel-Rocque; Brion; Bellel; Benouville; Berchère; Billotte; Blanc-Fontaine; Boulard; Burdet, gravure; Caraud; Cibot; Coignard; Compte Calix; Cooke (Royaume-Uni); Curzon; Corbould (Royaume-Uni); Chevandier de Valdrome; Cross (Royaume-Uni); Caron, gravure; Damour, gravure; Danby (Royaume-Uni); David, miniature; Delaroche, miniature; Descleaux, gravure; Desmaisons, lithographie; Duval Le Camus; Elmore (Royaume-Uni); Exner (Danemark); Faivre, pastel; Faivre-Duffer, pastel; Fauvelet; Fecker, lithographie (Prusse); Fortin; A. François, gravure; G. François, gravure; Gauermann (Antriche); Gastaldi (Sardaigne); Gertner (Danemark); Girardet; Girardet (Suisse); Girardin; Giraud; Gourlier; Goodall (Royaume-Uni); Graeb (Prusse); Gruner, gravure (Royaume-Uni); Guillemin; Harding (Royaume-Uni); Hillemacher; Holland (Royaume-Uni); Hübner (Prusse); Horsley (Royaume-Uni); Induno (Autriche); Induno (Autriche); Kaiser, gravure (Pays-Bas); Kalckreuth (Prusse); Kane (Pays-Bas); Keller, gravure (Prusse); Kellerhoven, lithographie (Prusse); Kniff (Belgique); Kuytenbrouwer (Belgique); Kuwasseg (Autriche); Laemlein; Lane, lithographie (Royaume-Uni); Lanoüe; Lambinet; Lansac; Lapierre; Lapito; Larson (Suède); Lavieille; Laurence, lithographie; Lécluse; Lehmann; Leman; Leray; Leu (Prusse); Lindemann-Frommel, lithographie (Bade); Loubon; L. Madrazo (Espagne); Marchal; Meuron (de) (Suisse); Meriz (Pays-Bas); Monginot; Muller (Norvége); Nanteuil; Nash, aquarelle (Royaume-Uni); Noël; Pape (Prusse); Passot, miniature; Paton (Royaume-Uni); Penguilly-l'Haridon; Pérignon fils; Peyrol (Mme), née Juliette Bonheur; Pezous; Philipp (Royaume-Uni); Philippe; Pieron (Belgique); Pluyette; Plassan; Pommayrac. Poussin; Pron; Pye, gravure (Royaume-Uni); Regemorter (Belgique); Reignier; Richomme; Ribera (Espagne); Ricard; Robie (Belgique); Rœhn fils; Koffiaen (Belgique); Roller; Ronot; Rosenfelder (Prusse); Rousseau, miniature; Roux; Saal (Bade); Salmon, dessin; Saltzmann; Sirouy, lithographie; Sorieul; Soulange-Teissier, lithographie; Springer (Pays-Bas); Stocks-Lumb, gravure (Royaume-Uni); Stone (Royaume-Uni); Stroobant (Belgique); Topham, aquarelle (Royaume-Uni); T'Schaggeny (Belgique); Ulrich (Suisse); Villain; Waldmüller (Autriche); Waldorp (Pays-Bas); Warren (Royaume-Uni); Weber, aquarelle (Suisse); Wehnert, aquarelle (Royaume-Uni), Wells, aquarelle (Royaume-Uni); Werweer, gravure (Pays-Bas); Willman (Bade); Wilson, gravure (Royaume-Uni); Winter (Belgique); Wyld; Zimmermann (Bavière).

XXIXe CLASSE.

SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLE.

Décorations : *Officiers :* MM. Barye, sculpteur, chevalier depuis 1853; Rauch, sculpteur (exposant prussien). — *Chevaliers :* MM. Bonnassieux, sculpteur; Guillaume, sculpteur; Gibson, sculpteur (anglais); Lanno, sculpteur; Ritchel, sculpteur (saxon).

Grandes médailles d'honneur : MM. Dumont; Duret; Rietschell (Prusse); Rude.

Médailles de 1re classe : MM. Bonassieux; Debay; Dupré; Fraccaroli (Italie); Guillaume; Lequesne; Perraud; Simart.

Médailles de 2e classe : MM. Cabet; Lebay; Fernkorn; Foyatier; Gatteaux; G. Geefs (Belgique); Jaley; Kiss (Prusse); Maillet; Marcellin; Miglioretti (Autriche); Moreau; Oudiné; Pollet; Raggi.

Médailles de 3e classe : MM. Bory, gravure en médaille; Cabuchet; Cæsar (Autriche); Cavelier; Dantan aîné; Depaulis, gravure en médaille; Droz; Fraikin (Belgique); Fremiet; Gumery; Iselin; Lanno; Mène; Montagny; Oliva; Rochet; Salmson, gravure sur pierres fines; Travaux; Vanhove (Belgique).

Mentions honorables : MM. Benzoni; Bissen (Danemark); Bonnardel (États-Romains); Brunet; Caïn; Chardon (Belgique); Chatrousse; Cordier; Della Torre (le marquis Torquato) (Autriche); Desprez; Diebolt; Dracke (Prusse); Dubray; Etex; Fabisch; Foley (Royaume-Uni); Frison; Gayrard père; J. Geefs (Belgique); Girard; Grootaers; Hébert; Husson; Jacquet (Belgique); Jouffroy; Lawlor (Royaume-Uni); Lebourg; Lechesne (de Caen); Lefebvre-Deumier (Mme); Leharivel-Durocher; Loison; Macdonald (Royaume-Uni); Macdowel (Royaume-Uni); Max (Autriche); Mélingue; Merley; Michel-Pascal; Pierotti (Autriche); Protheau; Radnitski (Autriche); Ramus; Shard (Royaume-Uni); Truphème; Tuerlinckx (Belgique); Vechte; Vela (Autriche); Voigt (Bavière); Weekes (Royaume-Uni).

XXXe CLASSE.

ARCHITECTURE.

Décorations : *Chevaliers :* MM. Cocherel (Anglais), et Zanth (Wurtembergeois).

Grandes médailles d'honneur : MM. Barry (Angleterre); Duban.

Médailles de 1re classe, 1re *catégorie. Projets de monuments exécutés et non exécutés :* M. Questel, église de Saint-Paul, à Nîmes; restauration de l'amphithéâtre d'Arles; restauration du pont du Gard. — 2e *catégorie : Restaurations et restitutions de monuments;* 1° *Monuments antiques :* MM. Caristie, restitution du temple de Sérapis, à Pouzzoles; restauration de l'arc de triomphe d'Orange; Duc, restitution du Colisée; Labrouste, restitution du temple de Pœstum; Normand, restitution du Forum; 2° *Monuments du moyen âge :* MM. Bœswilvald, restauration de la cathédrale de Laon et autres monuments historiques de la France; Viollet-Leduc, restitution des fortifications de Carcassonne et autres monuments historiques de la France; 3° *Monuments de la Renaissance :* M. Vaudoyer, édifices civils d'Orléans, restitution du temple de Vénus, à Rome; — 3e *catégorie. Etudes d'invention ou d'après des monuments existants.* MM. Cockerell, monument élevé à la mémoire de Wren (Royaume-Uni); Jones, études sur l'Alhambra, à Grenade (Royaume-Uni); Donaldson, étude d'un temple de la Victoire sous l'empereur Adrien (Royaume-Uni).

Médailles de 2e classe. — 1re *catégorie. Projets de monuments exécutés et non exécutés :* MM. d'Arnim, projet de résidence princière (Prusse); Hardwick, hôtel des Orfèvres, à Londres; vue de Lincoln's-in-Hall (Royaume-Uni); Scott, vue de l'église Saint-Nicolas, en construction à Hambourg; vue de l'hôtel de ville, à Hambourg (Royaume-Uni); Zanth, la Wilhelma, maison de plaisance (Wurtemberg). — 2e *catégorie. Restaurations et restitutions de monuments;* 1° *Monuments antiques :* MM. Baltard, restitution du théâtre de Pompée; Clerget, restitution de la maison d'Auguste, au Palatin; Lefuel, restitution du temple de Junon Matuta, du temple de la Piété et du temple de l'Espérance; Pacard, restitution du Parthénon; Tétaz, restitution de l'Erectheum, à Athènes. 2° *Monuments du moyen âge*, etc. : MM. Daly, restauration de la cathédrale d'Alby; Lassus, restauration de l'église Saint-Aignan; dessin de la châsse de sainte Radegonde; Millet, restauration de l'église de Paray-le-Monial; Ruprich-Robert, restauration de l'église de l'Abbaye-aux-Dames. — 3e *catégorie. Études d'inventions ou d'après des monuments existants :* MM. Falkener, études de monuments de l'Italie et de l'Asie Mineure (Royaume-Uni); Hamilton, vue de divers monuments à Édimbourg (Royaume-Uni). — 4e *catégorie Ornements d'architecture inventés ou reproduits :* MM. Denuelle, dessins d'anciennes peintures; décoration du chœur de l'église de Saint-Paul, à Nîmes; Petit, peinture de la chapelle du Liget (Indre-et-Loire). — 5e *catégorie. Gravure et lithographie d'architecture :* MM. Beau, diverses chromolithographies, dessins de vitraux; Gaucherel, statues de la cathédrale de Chartres; vue de l'hôtel de ville de Sienne; Louis Guillaumot, Cl.-N. Eugène Guillaumot, gravures sur bois du *Dictionnaire d'architecture* de M. Viollet-Leduc; Huguenet, diverses gravures d'architecture.

Mentions honorables. — 1re *catégorie.* MM. Bilezikdji, projet d'un monument pour l'alliance de la France, de l'Angleterre et de la Turquie (empire ottoman); Burton, projets de monuments à Londres (Royaume-Uni); Fowler, projets de monuments à Londres (Royaume-Uni); Carnaud, projet d'Opéra; Hesse, additions au palais de Sans-Souci, ne figure pas au catalogue (Prusse); Wyatt, église Saint-Nicolas et Sainte-Marie, Wilton (Royaume-Uni). — 2e *catégorie.* Abadie, restauration de monuments; Mérindol, restauration de l'église de Saint-Genac; Desjardins, porte de l'église de Charlieu; Durand, restauration de l'église de Vétheuil; Gandara, campanile de la cathédrale de Palerme (Espagne); Laisné, restauration de la maladrerie d'Ourscamps et de l'église Notre-Dame d'Étampes; Lambert, dessin du jubé de Faouet; Lenoir, restauration de l'hôtel de Cluny; Lenormand, restauration du château de Meillant (Cher); Mallay, rue principale de Montferrand; Mauguin, dessin de la porte antique de Die; Revoil, dessin de la chapelle de Saint-Gabriel; Verdier, dessins de la maison de Cluny. — 3e *catégorie.* MM. Allem, études d'embellissements à Londres (Royaume-Uni); Digby, dessin de l'arc de Titus et de l'église supérieure de San-Benedetto à Subiaco (Royaume-Uni); Kendall, dessins d'architecture (Royaume-Uni). — 4e *catégorie.* MM Delton, vitraux du chœur de Ferrière-en-Gâtinais; Frappaz, dessins de la Bibliothèque impériale; Laval, tapisseries en soie de Tarascon; Shaw, dessin du poêle funèbre de la corporation des poissonniers de Londres (Royaume-Uni). — 5e *catégorie.* Mme Clément, planches gravées d'architecture; MM. Guillaumot, planches gravées d'architecture; Hibon, planches gravées d'architecture (ne figure pas au catalogue); Lemaître, vue gravée de l'arc d'Orange; Penel, planches gravées d'architecture; Ribault, planches gravées d'architecture; Sauvageot, planches gravées d'architecture.

Nous résumerons, après examen des faits accomplis, et avec l'autorité des listes insérées dans

le journal du gouvernement, les inexactitudes d'ailleurs bien explicables, qui se sont glissées dans notre dernière statistique. Le prince Napoléon a constaté, dans son rapport à l'Empereur, que les Beaux-Arts ont reçu 40 décorations, 16 médailles d'honneur, 67 médailles de 1re classe, 87 de 2e classe, 77 de 3e classe et 222 mentions honorables. En regard de cette énonciation, S. A. I. a naturellement placé le tableau des encouragements décernés par le chef de l'État et par le jury aux exposants de l'industrie, encouragements qui se subdivisent de la manière suivante : 161 décorations, 112 grandes médailles d'honneur, 252 médailles d'honneur, 2300 médailles de 1re classe, 3900 de 2e classe, et 4000 mentions honorables. Le nombre des exposants en tous genres atteignait, on le sait, le chiffre de 25 000.

C'est donc au total, pour les Beaux-Arts et pour l'Industrie, en témoignages honorifiques du souverain, en médailles et mentions distribuées par le jury, un chiffre général de 201 croix, de 128 grandes médailles, de 5683 médailles d'honneur et médailles de différentes classes, enfin de 4222 mentions honorables. Sauf quelques doubles récompenses, comme la plaque de grand officier et la grande médaille à M. Ingres, l'étoile de chevalier et cette même grande médaille à M. Leys, d'Anvers; sauf encore parmi les légionnaires du 1er degré, le cumul de cette distinction avec des médailles de 1re classe pour MM. Bida, Cabanel et Jalabert; avec des médailles de 2e classe pour MM. Benouville, Gérome et Glaize; avec une médaille de 3e classe pour M. Gendron, enfin avec des mentions honorables pour MM. Caron et Loubon, directeur du musée de Marseille, sauf ces rencontres rares, plus des deux cinquièmes des exposants ont été décorés, médaillés ou gratifiés de mentions favorables. Des plaintes multipliées ne s'en font pas moins entendre.

Relativement aux Beaux-Arts, les exposants du dehors ont eu pour leur part, en croix d'officiers et de chevaliers, *treize* nominations ; plus, *cinq* grandes médailles, *vingt* médailles de 1re classe, *trente-six* de 2e, *vingt-six* de 3e, enfin, *quatre-vingt-dix-huit* mentions honorables. Le surplus des récompenses appartient aux artistes français : soit *vingt-sept* promotions ou nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, *onze* grandes médailles, *quarante-sept* de 1re classe, *cinquante et une* de 2e classe, *cinquante et une* de 3e classe, et *cent vingt-quatre* mentions honorables; c'est-à-dire plus d'un tiers en sus des encouragements décernés à l'étranger, prééminence que justifient, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire ailleurs, aussi bien la supériorité du nombre que le mérite des exposants nationaux.

Ne sont point comprises dans les catégories ci-dessus énumérées les *récompenses exceptionnelles* qui, aux termes de l'article 10 du décret du 10 mai 1855, ont été accordées sous forme de rente viagère ou sur la caisse des retraites et d'indemnités pécuniaires aux exposants des diverses branches de l'industrie, aux coopérateurs et aux ouvriers qui les ont aidés de leur talent, et qui, par suite, ont contribué à leur succès. Les vingt-huit classes industrielles qui composent avec les trois affectées aux Beaux-Arts, les trente et une divisions de l'Exposition universelle, n'ont pas toutes exclu de leur sein les éléments artistiques dont le concours même pour les productions destinées à la vie matérielle, est souvent indispensable. Il est donc de toute opportunité et de toute justice d'indiquer ici celles de ces classes qui ont eu à se réjouir des succès de leurs membres au point de vue des arts industriels dans certaines sphères du commerce.

XVIIe CLASSE.

ORFÉVRERIE. — BIJOUTERIE. — INDUSTRIE DES BRONZES D'ART.

DÉCORATIONS : *Chevaliers :* MM. Durand, fondeur à Paris, services aux arts et à l'industrie, exposant; Elkington à Birmingham (Angleterre), bronzes dorés et argentés, application de nouveaux procédés de dorure, grande fabrication, exposant; Famère aîné, à Paris, artiste ciseleur, pour la perfection de son travail, collaborateur; Lebrun, orfévre à Paris, longs services industriels et perfection de travail; Lechesne, à Caen (Calvados), perfection de la sculpture sur chêne, sur ivoire et sur fer, exposant; Rouvenat, fabricant de bijouterie à Paris, pour sa fabrication intelligente et complète de la bijouterie, exposant.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR : MM. Barye, à Paris, bronzes à fleur de fonte : *Thésée combattant le Minotaure;* Morel, à Sèvres (Seine-et-Oise), mérite exceptionnel de composition et d'exécution, et Vechte (coopérateur), à Paris, orfévrerie d'art d'un admirable travail.

MÉDAILLES D'HONNEUR : MM. Alard, à Paris, orfévrerie, couverts de table; Bapst et neveu, Paris, bijouterie et joaillerie; Denière fils, à Paris, bronzes d'ameublement, service doré, table style Louis XVI; Duponchel, à Paris, orfévrerie et bijouterie, statue de Minerve; Eck et Durand, à Paris, bronze monumental, groupe de M. Ramey, grande perfection de fonte et de ciselure; Froment-Meurice, à Paris, orfévrerie, bijouterie, joaillerie d'une grande supériorité de goût et d'exécution; Garrard (R. et S.) et Ce à Londres (Royaume-Uni), pagode en argent, émouchet sur sa proie, groupes divers; Gueyton, à Paris, orfévrerie, ouvrages remarquables en galvanoplastie; Hancock, à Londres (Royaume-Uni), orfévrerie, thé flamand, grande cannette, groupe divers, Hunt et Roskell' à Londres (Royaume-Uni), orfévrerie, surtout de la corporation des orfévres de Londres, Bouclier et quatre urnes de Wechte; Marret et Beaugrand, à Paris, bijouterie et joaillerie; Marret et Jarry frères, à Paris, bijouterie et joaillerie; Mellerio, à Paris, bijouterie et joaillerie; Province rhénane, mérite artistique de l'album offert à LL. AA. RR. le

prince et la princessse de Prusse; Rouvenat, à Paris, joaillerie et bijouterie; Ville d'Amsterdam (Pays-Bas), pour les lapidaires diamantaires de Hollande, taille de diamants et roses livrés au commerce; Vollgold (D.) et fils, à Berlin, bas-relief d'argent fin, produits de galvanoplastie; Zuloaga père, à Madrid, armes et coffrets damasquinés, travail de damasquinure d'une rare perfection.

Récompense exceptionnelle accordée en vertu de l'article 10 du décret du 10 mai 1855 à M. Morel, à Sèvres (Seine-et-Oise), ouvrier artiste en bijouterie et orfévrerie; pour la perfection do son travail, 900 fr. de rente viagère.

XVIIIe CLASSE.

INDUSTRIE DE LA VERRERIE ET DE LA CÉRAMIQUE.

Décorations : *Chevaliers* : MM. Bapterosse, à Briare-sur-Loire (Loiret), pour sa grande fabrication de boutons en porcelaine et de ses ingénieux procédés, exposant; Rivert, directeur de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, né à Eischternach (grand-duché de Luxembourg), pour services rendus à l'industrie dans sa direction, exposant; Clémendot, à Clichy-la-Garenne (Seine), perfectionnements apportés dans la fabrication des cristaux à base d'oxydes métalliques, exposant; Gilles, à Paris, ancien ouvrier, nouvelles applications de la porcelaine, services rendus à la classe ouvrière, exposant; Minton, à Stoke-sur-Trent, comté de Strafford (Angleterre), grande fabrication industrielle de faïence et de porcelaine, exposant; Pouyat, à Limoges, fabrication remarquable de porcelaine et faïence, exposant.

Grandes médailles d'honneur : Compagnie des verreries et cristalleries de Baccarat (Meurthe), cristaux à base de plomb; Manufacture impériale de Sèvres, porcelaines et émaux, supériorité éclatante, perfection extraordinaire due à l'art, au goût et au travail; Minton et Cie, à Stoke-sur-Trent (Royaume-Uni), poterie de terre, de grès émaillé, tuiles unies et tuiles peintes, plats dans le goût des majolica, porcelaines et biscuits, fabrication très-remarquable; Société anonyme de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, à Saint-Gobain et à Chauny (Aisne), importants perfectionnements dans la fabrication des glaces de grande dimension, supériorité incontestable des produits.

Médailles d'honneur : Bapterosse, à Briare-sur-Loire, invention des procédés de fabrication des boutons de porcelaine; Compagnie de la manufacture des glaces de Cirey (France), glaces; Compagnie de la manufacture des glaces de Floreffe (Belgique), glaces sans tain; Compagnie anonyme des verreries et cristalleries de Saint-Louis (Moselle), verres et cristaux remarquables par leur beauté; Maës et Clémendot, à Clichy-la-Garenne, près Paris, cristaux et verres d'optique à base de zinc et autres oxydes métalliques; Manufacture royale de porcelaine, à Berlin, porcelaines dures et biscuits; Meyer (les neveux de), à Adolphshütte, près de Winterberg (Bohême), verres de Bohême; Steigerwald, à Schachtenbach, Bavière, verres de Bohême.

XXIVe CLASSE.

INDUSTRIES CONCERNANT L'AMEUBLEMENT ET LA DÉCORATION.

Décorations : *Chevaliers* : MM. Dussauce, peintre décorateur à Paris, pour l'importance de ses travaux comme dessinateur industriel et décorateur, collaborateur; Fossey, à Paris, pour sa fabrication de meubles et services rendus aux arts industriels, exposant; Jeanselme, à Paris, ancien ouvrier, pour l'importance de sa fabrication de meubles, exposant.

Grandes médailles d'honneur : MM. Barbedienne, à Paris, application très-heureuse des bronzes d'art à l'ébénisterie, meubles d'une exécution parfaite et d'une très-rare distinction, bronzes d'art d'un goût sévère et d'une grande beauté, efforts persévérants; Délicourt et Cie, à Paris, progrès important dans la reproduction des peintures de maîtres, papiers peints remarquables, les uns par le bon marché, les autres par la distinction, la richesse et la perfection; Fourdinois, à Paris, ébénisterie sans rivale, se distinguant par la perfection du travail, la distinction et le bon goût.

Médailles d'honneur : MM. Beaufils, à Bordeaux, meubles bien faits et à très-bas prix, grande impulsion donnée à leur exportation; Grohé frères, à Paris, fabrication de meubles dans des conditions tout à fait exceptionnelles d'élégance, de simplicité et de bonne exécution; Hoole, à Sheffield (Royaume-Uni), amélioration considérable apportée dans la fabrication des cheminées en métal, élégance dans les appareils somptueux ou modestes, supériorité incontestable sur les produits similaires des autres pays; Jackson et Graham, à Londres (Royaume-Uni), grands progrès accomplis dans l'industrie de la fabrication des meubles en Angleterre; Manufacture impériale et royale de mosaïques et pierres dures, à Florence (Toscane), mosaïques d'un très-beau travail; Œuvre de l'achèvement de la cathédrale de Cologne (Prusse), ornements en pierre; Zuber et Cie, à Rixheim (Haut-Rhin), supériorité incontestable dans les produits courants, perfection apportée dans la fabrication par l'introduction de procédés mécaniques, bon marché exceptionnel.

XXVIe CLASSE.

DESSIN ET PLASTIQUE APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE. — IMPRIMERIE EN CARACTÈRE ET EN TAILLE-DOUCE. — PHOTOGRAPHIE.

Décorations. — *Chevaliers :* MM. Auer, directeur de l'imprimerie impériale à Vienne (Autriche), impulsion remarquable donnée à l'imprimerie, collaborateur; Bailleul, président de la société des protes à Paris, services rendus à la typographie, ouvrier; Berns, à Paris, services rendus comme dessinateur industriel; Cavelier père, à Paris, services rendus à l'industrie comme dessinateur industriel; Fournier, ancien prote, directeur d'imprimerie à Tours (Indre-et-Loire), services rendus à l'imprimerie, collaborateur; Gros Renaud, à Paris, services rendus comme dessinateur industriel, collaborateur; Lefèvre, ouvrier typographe, auteur d'un bon ouvrage sur la composition typographique, collaborateur; Laroche, à Paris, services rendus comme dessinateur industriel; Simon, à Strasbourg, perfectionnements de la lithocromie, exposant.

Grandes médailles d'honneur : Chambre de commerce de Paris, pour les dessinateurs industriels en tissus, papiers peints, impressions, bronzes, orfévrerie, bijouterie, ébénisterie, et pour les graveurs sur bois, créations incessantes, supériorité de goût, cachet d'élégance et de distinction; Collas, Paris, invention de machines à réduire la ronde bosse et le bas-relief, et à graver les matières dures et les métaux; Imprimerie impériale d'Autriche, à Vienne, collection complète de produits typographiques et

autres se rattachant à l'imprimerie, progrès remarquables et applications heureuses de la galvanoplastie; Imprimerie impériale de France, ensemble de ses produits et beauté de ses impressions, perfection, exécution de l'*Imitation de Jésus-Christ* et des ouvrages orientaux, collection nombreuse de types étrangers, cartes gravées et lithographiées; Niepce de Saint-Victor, à Paris, découverte des procédés de photographie sur verre à la gélatine et à l'albumine, et de la gravure sur acier par la lumière; Talbot, à Londres (Royaume-Uni), inventions photographiques appliquées à la reproduction des images sur le papier.

Médailles d'honneur : MM. Claye, à Paris, perfection de l'impression des gravures sur bois, *Histoire des Peintres*, *Musées de l'Europe*, etc.; Dupont, à Paris, impressions administratives, reproductions lithographiques, améliorations apportées aux presses d'imprimerie; Lemercier, à Paris, progrès apportés à la lithographie, perfectionnement de la lithophotographie, supériorité des impressions, importance de l'établissement; Lockett, à Manchester (Royaume-Uni), gravure de cylindres pour impressions; Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics de Prusse, à Berlin, riche collection de publications artistiques et archéologiques d'une utilité générale pour l'instruction publique; Plon, coopérateur, à Paris, belles impressions en tous genres, essais de typochromie.

Récompenses exceptionnelles : MM. Derniame, ouvrier imprimeur à Paris, pour ses nombreuses inventions dans l'art de l'imprimerie, 300 fr. de rente à la caisse des retraites; Maloisel, à Paris, ouvrier imprimeur, sourd et muet, pour invention d'une machine à reproduire les modèles, 300 fr. de rente à la caisse des retraites.

XXVIIe CLASSE.

FABRICATION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Décorations. — *Chevaliers :* MM. Barker, à Paris (sujet anglais), contre-maître, pour ses perfectionnements à la fabrication des grandes orgues; Blanchet, à Paris, pour son importante fabrication des pianos droits; Boisselot père, à Marseille, pour l'importance de sa fabrication de pianos, exposant; Martin (de Provins), à Paris, contre-maître, inventeur d'un nouveau système de percussion pour les orgues portatives, collaborateur.

Grandes médailles d'honneur : MM. Bœhm, à Munich, Bavière, réforme du système de construction des flûtes, hautbois et bassons, applicable aux clarinettes, et de laquelle résulte une justesse d'intonation que ne possédaient pas ces instruments; Cavaillé-Coll, à Paris, excellence de ses grandes orgues d'églises, amélioration dans la distributisn du vent et des jeux harmoniques; Chambre de commerce de Paris, pour la fabrication des pianos de tous genres, supériorité incontestable de cette fabrication à Paris; MM. Sax, à Paris, invention de la famille complète des saxophones, des clairons d'harmonie à deux combinaisons, et de diverses autres familles d'instruments de cuivre; Vuillaume, à Paris, perfection de violons, altos, violoncelles et contre-basses, dans le système des maîtres italiens les plus célèbres.

Médailles d'honneur : MM. Alexandre père et fils, à Paris, perfection de leurs harmoniums grands et petits, orgues de chapelle, pianos mélodiums, accordéons; Érard, à Paris, pianos et harpes; Hertz, à Paris, pianos d'une sonorité très-remarquable; Pleyel et Cie, à Paris, pianos; Triebert et Cie, à Paris, perfectionnement des hautbois, cor anglais, baryton et basson.

Récompense exceptionnelle : M. Sudre, à Paris, pour son invention de la téléphonie, collaborateur, indemnité de 10 000 fr.

Les 201 décorations conférées aux Beaux-Arts et à l'Industrie, laissaient complétement en dehors des munificences impériales les services des jurés et des commissaires de l'étranger, ainsi que des jurés français; les 201 croix récapitulées plus haut s'augmentent donc de *quatre-vingt dix-huit* autres signes de l'honneur : *soixante-douze* pour les jurés et commissaires étrangers; parmi les premiers *deux* commandeurs et *huit* officiers; chez les seconds *six* officiers; le reste dévolu aux chevaliers. Les jurés, nos compatriotes, comptent *un* commandeur, *six* officiers et *dix-neuf* chevaliers. Un rapprochement à ne point négliger trouve ici sa place : on a vu que les artistes français au palais de l'avenue Montaigne, avaient remporté au delà du tiers des récompenses octroyées à la totalité de leurs confrères des pays circonvoisins; en ce qui touche le jury, la proportion est diamétralement contraire : les jurés et les commissaires du dehors figurent jusqu'à concurrence de *soixante-douze*, sur le livre d'or des décorations où les jurés français ne brillent que par *vingt-six* officiers ou légionnaires, Les hôtes de la France ont eu ainsi en partage les deux tiers des plaques ou des rubans. Voici toujours, en attendant que les furieux ou les désillusionnés se calment, la série des nominations ayant rapport aux Beaux-Arts :

Jurés étrangers. *Commandeur :* Lord Hertford (Angleterre), encouragements donnés aux arts. — *Officier :* M. Wagen (Prusse), travaux sur la peinture. — *Chevaliers :* MM. Digby, Wyatt (Angleterre), services rendus aux beaux-arts; Louis Forster (Autriche), professeur à l'Académie des Beaux-arts de Vienne, et lord Elcho (Angleterre), du jury de peinture.

Commissaires étrangers. *Officiers :* MM. de Burg (Autriche), Henry Cole (Royaume-Uni), major Diven (idem), Pescatore (Pays-Bas), Rainbeaux (Belgique), de Viebahn (Prusse). — *Chevaliers :* MM. Brandstrom (Suède), Bleymuller (Hesse), Caranza (empire ottoman), Corridi (Toscane), Dielietz (Prusse), Dietz (grand-duché de Bade), Fowhe (Royaume-Uni), Ferrero (Sardaigne), Geffhen (villes hanséatiques), de Hoch (Autriche), Ladé (grand-duché de Nassau), Marshall Wood (États-Unis), Élias Mussali (empire ottoman), Redgrave (Royaume-Uni), Schwartz (Autriche), de Stein (Prusse), Suermondt (Pays-Bas), Schubarth (Bavière), Spiliotakis (Grèce), Tidemant (Norwége), Valentine (États-Unis), Worms de Romilly (Belgique), Wattemare (États-Unis), Woldemar-Seyffarth (Saxe).

Jurés français. *Commandeur :* M. Michel Chevalier. — *Officier :* M. Hittorff, chevalier depuis le 17 mai 1825. — *Chevaliers :* MM. Achille Deveria, conservateur des estampes à la Bibliothèque impé-

riale pour services aux beaux arts; Merlin, conservateur des collections au ministère d'État, pour services au jury.

La mieux traitée de toutes les puissances a été la Grande-Bretagne, justement fière des sept décorations qu'elle a gagnées. Nous avons eu l'avantage d'être autrefois en relations d'amitié avec M. Worms de Romilly, l'un des commissaires de la Belgique, qui ne serait pas belge mais français, si, comme nous le pensons, ce délégué est bien M. Félix Worms de Romilly, l'homme d'esprit et de goût, l'amateur éclairé que nous avons connu et dont nous sommes heureux de nous souvenir. Dans le même ordre d'idées, la plaque de grand officier attachée par la main du souverain à la poitrine de M. Ingres, a été la réalisation des flatteuses lignes sur le grand artiste consignées par le prince Napoléon dans son rapport à l'Empereur. M. Gatteaux, graveur, membre de l'Institut, titulaire d'une seconde médaille, a failli, dit-on, être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Quant à un autre graveur, non pas au burin, mais en médaille, M. Oudiné, les insignes de chevalier, que tout d'abord on lui destinait, se seraient fixés d'après ce qui se répète, à la boutonnière de M. Lanno, statuaire, ci-devant pensionnaire du roi. Un des sous-inspecteurs de l'Exposition, M. Clément de Ris, aurait aussi été fait chevalier. Chez nos voisins, un arrêté du roi Léopold, en date du 12 novembre, a élevé au grade d'officier MM. de Mercey, chef de la section des beaux-arts au ministère d'État, commissaire général de l'Exposition; Alfred Arago, inspecteur général des beaux-arts au même ministère, inspecteur de l'Exposition. Chevaliers : MM. Worms de Romilly, commissaire, et du Sommerard, conservateur au musée de Cluny. membre du jury international. On assure que tous les jurés recevront avant leur départ une médaille commémorative de la valeur de 550 fr.

Les amis de M. Saint-Jean demandent pour quel motif cette incontestable illustration de l'Ecole lyonnaise n'a obtenu qu'une médaille de seconde classe? Les admirateurs de M. Verbockoven de Bruxelles s'affligent de ne lire le nom du célèbre peintre d'animaux, qu'ils ont souvent opposé à notre Brascassat, que dans la série des médailles de 3e classe. Enfin les enthousiastes de M. Pierre Loison, sculpteur, élève de M. David d'Angers, s'étonnent et quelques-uns s'irritent, que le jury n'ait adjugé qu'une mention obscure à cet habile artiste, jugé digne d'une première médaille d'or au salon de 1853 et qui, disent-ils, aurait mérité dans les circonstances actuelles une rémunération analogue. M. Loison est auteur de la statue en marbre de *la Nymphe* récemment acquise par l'État.

Abrégeons, il en est temps, ces commentaires et menus détails qui seraient interminables si bon ordre n'y était mis. Les arrêts du jury, à l'égard des ouvrages exposés au palais de l'avenue Montaigne, ont subi la destinée commune : ils n'ont pas plus trouvé grâce devant l'opinion que ceux rendus à la clôture des précédents salons annuels. Des quatre coins de la république des arts se sont renouvelés et s'exhalent encore de nombreux blâmes et des critiques amères. Nous n'éprouvons en aucune manière le besoin de nous mêler à un débat où nous comptons parmi les plus passionnés antagonistes, des intimités et des talents qui ont droit à nos sympathies ou à nos éloges. Qu'il nous soit seulement permis de remarquer qu'au milieu de ces rancunes, de ces colères et de ces controverses, un éclatant hommage a surgi : M. Horace Vernet, que la généralité des appréciateurs impartiaux considèrent — et ce sentiment est aussi le nôtre, — comme le chef de l'école nationale, comme la palpitante expression de la peinture française au point où nous sommes du XIXe siècle, le peintre de *la Smala* et de tant d'autres pages rayonnantes de verve et de vérité, a été proclamé prince des peintres de son époque, par l'unanimité des suffrages du jury, formé de 26 membres, dont toutes les voix, moins une, qui était la sienne, lui ont déféré la grande médaille d'honneur. Aucun autre maître que nous sachions, pas même M. Ingres, n'a obtenu un pareil triomphe.

Si M. Horace Vernet ne vient pas le premier sur la liste du *Moniteur*, c'est que, instruit par l'exemple de la commission impériale qui a prévenu les jalousies ou les concurrences des grands et des petits États en ce qui touche le rang qui leur est assigné sur le programme des récompenses, les jurys internationaux des Beaux-Arts et de l'Industrie ont également adopté le même principe pour les séries de médailles ou de mentions honorables qu'ils ont eu à voter. A la hiérarchie déterminée par le mérite, on a substitué l'ordre alphabétique, qui n'a pour règle que le hasard d'une lettre et qui est de toutes les classifications la plus artificielle à coup sûr, mais en revanche la plus profondément neutre. Par malheur, dans ces solennelles assises de l'art comme dans celles de la justice, il y aura toujours des intérêts en lutte et des ambitions déçues; il y aura toujours aussi, quelques scrupules que l'on y mette, quelques précautions que l'on prenne, des désespérés et des martyrs.

Georges GUÉNOT.

DESIDERATA.

Le livret de l'Exposition a eu trois suppléments, c'est bien le moins que les *desiderata* de notre salon en aient un. Nous avons fait comme le jury des récompenses, nous avons oublié Diaz; il est vrai que Diaz, cette année, a eu le tort de s'oublier lui-même; mais du moins nous n'avons pas oublié Amaury-Duval, ni Signol, ni Calmels; nous n'avons pas infligé une deuxième médaille à Antigne et à Pollet, une troisième à Ph. Rousseau et Cavelier, une mention honorable à Célestin Nanteuil et à E. Giraud, à Etex et à Jouffroy; c'est peut-être là ce qui nous excuse. Quoi qu'il en soit, nous avons un tort à réparer envers MM. Leloir et Bourbon-Leblanc. Celui-ci a exposé une *Suzanne surprise par les vieillards*, dont la disposition est gracieuse et simple, le dessin élégant, tout le caractère délicat, ne faut-il pas ajouter svelte et coquet, du XVIIIe siècle? M. Bourbon-Leblanc est un des bons élèves de Paul Delaroche, mais on le croirait encore plutôt un des meilleurs élèves de Vien. Leloir est élève de M. Picot. Sa peinture a le style de l'école moderne. Il se rapproche davantage du groupe de Benouville et de Lenepveu; mais il s'en rapproche par le meilleur côté, par le sentiment pieux et la note touchante. C'est quelque chose que d'avoir choisi pour sujet la *sainte Vierge et saint Jean après la mort du Christ*, ces deux profondes douleurs léguées en consolation l'une à l'autre. C'est beaucoup que d'avoir exprimé cette consolation aussi grande que la douleur. — Nos torts sont réparés. Qui pourra, suive notre exemple.

ÉD. THIERRY.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

BEAUX-ARTS.

MM. les artistes exposants sont invités à faire retirer leurs ouvrages du palais de l'Exposition des Beaux-Arts, avenue Montaigne, tous les jours de neuf heures à quatre heures, à partir du 1er décembre.

La démolition du bâtiment de l'Exposition devant commencer le 15 décembre, l'administration ne pourrait être responsable des dommages qui arriveraient aux ouvrages qui n'auraient pas été retirés à cette époque.

Les ouvrages ne seront remis que sur la présentation du récépissé qui a été délivré au moment de leur dépôt au palais de l'Exposition des Beaux-Arts.

Le commissaire général chargé de l'Exposition universelle des Beaux-Arts,

DE MERCEY.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

VENTES AUBANEL, BERTRAND, GÉNÉRAL COMTE VENTURA.

Si le soleil du printemps fait éclore les roses, les brouillards de l'automne ramènent invariablement les ventes d'objets d'art. Avec l'été de la Saint-Martin recommencent les exhibitions périodiques de cette multitude de chefs-d'œuvre ignorés qui, venus de toutes les parties de l'Europe, éprouvent le besoin d'affronter la périlleuse épreuve des enchères, cette *ultima ratio* des artistes et des collectionneurs.

Au milieu de cette avalanche, l'œil du connaisseur a fort à faire pour démêler l'ivraie du bon grain, mais c'est pour lui un travail plein d'attrait, car il y découvre souvent quelque perle égarée qui le récompense largement de son assiduité. C'est cet amour pour l'art, cette avidité de l'inconnu qui font la fortune des ventes publiques, passées aujourd'hui dans nos mœurs commerciales, comme elles le sont depuis longtemps déjà en Belgique, en Angleterre et surtout aux États-Unis.

La vente de la collection de tableaux anciens, dépendant de la succession de M. Aubanel, imprimeur, à Avignon, qui a ouvert la saison d'une manière un peu prématurée, n'a pas réalisé, à beaucoup près, les espérances de ses héritiers, qui ont vu adjuger au prix des bordures, les médiocrités décorées cependant dans le catalogue des noms pompeux de Salvator, du Caravage, de Murillo, de Ruysdael, etc. Tel est le triste sort réservé à un grand nombre de collections formées avec peu de discernement en province, loin des éléments qui pourraient ouvrir les yeux des trop crédules amateurs.

L'intéressante collection formée à Paris par feu Bertrand a eu un tout autre sort. La raison en est bien simple : Bertrand n'était pas seulement un calligraphe émérite, le digne émule des Jarry, des Barbedor et des Rossignol, c'était un homme qui joignait à la justesse du coup d'œil, en matière d'art, une sagacité remarquable. Grâce à ces précieuses qualités, mûries par plus de 40 années d'expérience, son nom faisait autorité et son jugement fut maintes fois invoqué avec succès. Doué d'une imagination vive, d'un tact merveilleux et d'une ténacité quelque peu sauvage, Bertrand résista souvent à des offres séduisantes; il sut faire respecter, même à ses dépens, les attributions données par lui à certaines œuvres restées en sa possession. Il ne faut donc pas s'étonner de l'empressement avec lequel les amateurs sérieux ont suivi cette vente. Ce n'est pas qu'elle renfermât des tableaux de

premier ordre des grands maîtres, non certainement, mais on y a trouvé une foule de bons tableaux secondaires choisis, pour la plupart, avec goût.

Voici les prix de quelques ouvrages de l'école italienne : *La Vierge*, *Jésus et saint Jean*, attribués à Andrea del Sarto, ont été vendus 1380 fr. Pérugin : *la Vierge tenant Jésus sur ses genoux*, 550 fr.; Luini, *la Vierge et Jésus*, très-jolie composition, 770 fr.; Fattore, *la Vierge*, *Jésus et saint Jean*, 285 fr.

Dans les écoles flamande et hollandaise : Brakenburg, *Réunion de joyeux personnages* célébrant une fête, tableau fin, mais noir, a été adjugé 301 fr.; Adrien Ostade, *Cour d'auberge*, 590 fr.; Pœlemburg, *Campagne italienne*, avec nymphes au bain, 240 fr.; Van Romyn, *Bestiaux et chèvres dans un paysage*, 685 fr.; Jean Steen, *un Aveugle et sa famille à la porte d'une hôtellerie*, 401 fr.; Wenix, *une Dame hollandaise avec ses enfants*, toile magnifiquement empâtée et digne des grands maîtres flamands, 400 fr.; Wouvermans, *Mêlée dans une bataille* (tableau attribué à Philippe), n'a été vendu que 602 fr., c'est une excellente acquisition; Pierre Wouvermans, *Cavalier monté sur un cheval blanc*, 305 fr.; Antonissen (1773), *Paysage avec figures et animaux*, très-jolie composition, 460 fr.; Jordaens et Daniel Seeghers, *les Caresses de l'amour*, médaillon entouré d'une guirlande de fleurs et de fruits, 470 fr.; Omeganck, *Pâturage et animaux*, 410 fr.

École française : Mallet, *une Maîtresse d'école entourée de ses élèves.* Cette ravissante composition, aux tons chauds et fins, dignes d'Ostade, a été adjugée 700 fr. au gendre du défunt : c'est un joyau à conserver; Taunay, *Moïse frappant le rocher*, 170 fr.; Destouches, *le Retour imprévu*, tableau dont la lithographie est en grande estime chez les grisettes et les étudiants du quartier latin, 259 fr.

Parmi les bronzes, nous avons remarqué deux pièces, *une Femme assise* (antique grec), qui a été adjugée 600 francs, et deux statuettes, *le Rémouleur* et *la Vénus accroupie*, 650 fr. Malgré le peu d'élevation des prix que nous venons de citer, cette vente dirigée habilement par M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur, a été faite dans les conditions les plus franches, aussi a-t-elle produit plus de 65 000 francs.

Le nombre des ventes d'objets d'art et de curiosité ne le cède en rien à celui des ventes de tableaux. Disons d'abord deux mots de celle de M. Th..., faite il y a quelques jours par M. Pillet, commissaire-priseur, avec le concours de M. Rousselle, expert. Une crosse d'évêque, ornée de feuillages émail byzantin, a été vendue 505. *Saint Paul et saint Judas*, deux plaques en hauteur, peintures coloriées et à paillons, par Léonard Limousin, remarquables par la finesse des détails, 585 fr. Un charmant petit coffret, du temps de Louis XIII, en argent doré entièrement couvert d'arabesques, 640 fr. Une grande et belle coupe à six lobes en cristal de roche, avec arabesques dorées du plus beau style du XVI[e] siècle, 1172 fr. Si cette pièce remarquable n'eût pas été légèrement fêlée, elle eût dépassé peut-être 3000 fr. Une belle pendule rocaille, du temps de Louis XV, représentant l'*Enlèvement d'Europe*, 1250 fr. Un beau baromètre ancien de Boule, marqueté et richement garni de bronzes dorés, 1010 fr. Un beau vase jardinière, en porcelaine de Sèvres, pâte tendre, anciens décors, 950 francs.

Une autre vente, bien autrement importante, faite par le même M. Pillet, a surtout captivé l'attention des amateurs, autant par l'étrangeté que par la richesse des objets qui la composaient. Nous voulons parler de la dispersion des armes rares et armures orientales en damas, montées en or massif et ornées de diamants et de rubis composant le cabinet de M. le général comte Ventura. La haute position de leur propriétaire qui fit la guerre aux Affghangs, tandis qu'il était au service de Randjüt Sing, roi de Lahore; les glorieux souvenirs qui se rattachent à la possession de plusieurs de ces armes déjà si précieuses par elles-mêmes : tout concourait à en rehausser le prix. C'est donc sans étonnement que nous les avons vu adjuger à de grands personnages à des chiffres assez élevés : *Armes orientales*. N° 1 du catalogue, sabre riche, à lame courbe, en damas fin du Khorassan, poignée en vache marine montée en or et enrichie de rubis et d'émeraudes; cette arme précieuse, dont plusieurs parties sont en or massif, appartenait à Ahmed Shah, premier roi des Affghangs; elle a été adjugée 2650 fr. Le n° 2, autre sabre à lame courbe, en damas fin incrusté d'or, du vieux Khorassan, avec pommeau en or massif enrichi de pierres fines, ayant appartenu à un autre roi des Affghangs, 2400 fr. Le n° 3, un sabre à lame courbe en damas incrusté d'or, dont le roi de Lahore fit présent au général Ventura sur le champ de bataille, après la victoire de Tiré, en 1822, 900 fr. N° 13, riche poignard à lame de damas fin incrusté d'or, avec belle poignée en jade, ayant appartenu au sultan Mahmoud-Gazenadi, 1550 fr. N° 15, autre poignard persan à lame droite en damas fin, fourreau en velours cramoisi et garniture en or émaillé, 530 fr. N° 22, masse d'armes à côtes, en damas fin richement incrusté d'or en relief; elle est ornée de têtes chimériques d'arabesques, avec inscriptions en langue persane, attestant qu'elle a appartenu à Timours le Grand (Tamerlan),

1725 fr. N° 24, une hache d'armes de forme allongée, le manche en damas bleu et doré, portant en sanscrit le nom de Bitteck, 500 fr. N 34, fusil à rouet, du XVIe siècle, dont le canon est orné de ciselures représentant saint Christophe, 460 fr. N° 35, magnifique armure indienne, en damas fin incrusté d'or, ornée d'arabesques du meilleur goût et de la plus grande finesse; elle se compose d'un casque avec coiffe de mailles très-fines, d'une cuirasse, deux brassards et leurs gantelets, un bouclier, un arc et son carquois en velours rouge, 1610 fr.

Objets divers. N° 56, vase avec couvercle en cristal de roche, forme ovoïde, orné de dragons servant d'anses, très-joli de forme, 1180 fr. N° 58, encrier chinois, en jade vert, représentant une chimère supportant un vase, et à côté un autre vase supportant un dragon, 600 fr. Une jolie commode, en vieux laque de Chine, fond noir, 400 fr. N° 107, un lustre à 36 lumières, en cristal de roche, monté en bronze doré, 1145 fr. N° 111, deux paires de bras de cheminée à 3 lumières, en bronze doré mat du temps de Louis XVI, ornés de vases, 920 fr. Enfin, uu Christ en ivoire sculpté, grande dimension du XVe siècle, posé sur une croix en ébène, 635 fr.

Une vente de près de 600 tableaux anciens faite après le décès de M. R..., par M. Henri Blot, commissaire-priseur, n'a point lassé la constance des acquéreurs. Sans entrer dans de longs détails sur cette collection, nous pouvons dire qu'elle renfermait quelques belles toiles qui, malgré leur grande dimension, ont atteint, chose rare, des prix très-raisonnables.

Nous ne citerons que pour mémoire la vente des tableaux et dessins anciens faite, le 24 novembre, par Me Malard, assisté de Me François, expert. Nous aimons à croire que leur propriétaire a été satisfait du résultat obtenu.

HYACINTHE AUDIFFRED.

MOSAÏQUE.

Réception chez le prince Napoléon. — Banquet à l'hôtel de ville. — Circulaire pour la prorogation de l'Exposition et la remise des médailles. — Trois miniatures de M. Maxime David. — Future Exposition à Vienne. — Le comte Molé. — A Romieu. — P. Le Tarouilly. — Photographies des MM. Bisson frères. — *La Séduction de Léda.* — Portraits par M. Lefebure. — Statue à la mémoire de La Tour. — Exposition du jardin botanique de Bruxelles.

La veille de la distribution solennelle des médailles, le prince Napoléon, président de la commission impériale, avait reçu dans les appartements de l'ancien palais de Richelieu les membres des divers jurys internationaux et les notabilités en tous genres de la métropole, afin d'exprimer aux uns et aux autres ses sympathiques remercîments de leur efficace concours pour la réalisation de la haute pensée du chef de l'État. Le surlendemain de la cérémonie, dont le souvenir est désormais impérissable, samedi 17 novembre, un banquet a été offert par la municipalité parisienne à S. A. I. le prince Napoléon, à la commission impériale de l'Exposition universelle, au jury international, à MM. les commissaires étrangers et aux exposants qui ont obtenu les principales récompenses Trois discours ont été prononcés: le premier par M. Haussmann, préfet de la Seine, en portant un toast à l'empereur. Il a parlé des grands faits de ce règne, et a exprimé les vœux des représentants de la ville de Paris pour la prospérité de la dynastie napoléonienne. Ensuite M. Delangle a porté un toast au prince Napoléon, et a fait entendre quelques mots de très-bon goût, qui ont été fort remarqués. Le prince Napoléon a répondu par un toast des plus flatteurs à la ville de Paris.

Diverses circulaires signées du secrétaire général, M. Arlès-Dufour, ont encore paru durant les dernières semaines de novembre: l'une a annoncé, sous la date du 15, que l'Exposition universelle des beaux-arts et de l'industrie, que le jour précédent, on déclarait devoir être close après la répartition des croix et des médailles, serait prorogée jusqu'à la fin du mois en raison du voyage de S. M. le roi de Piémont à Paris. Le public a pu ainsi continuer à visiter avec fruit les salles de peinture et de statuaire du palais de l'avenue Montaigne, la grande galerie du quai, le panorama, la galerie d'agriculture, les galeries de la carrosserie et de l'économie domestique. Un autre avis a prévenu les artistes que les médailles qui leur avaient été affectées leur seraient remises à partir du 21 novembre, au secrétariat du Palais des beaux-arts où la distribution s'est opérée avec le plus grand ordre.

Les trois portraits en miniature, peints par M. Maxime David et représentant Abd-el-Kader de face, de profil et de trois quarts, viennent d'être acquis par le ministre d'État comme portraits historiques.

Le bruit d'une Exposition universelle à Vienne en 1859 avait un moment couru; ce bruit se confirme en se rapetissant. La nouvelle est devenue un fait authentique, mais il ne s'agit plus d'une solennité artistique et industrielle convoquant à ses pompes tous les États du globe, il est simplement question d'une exhibition industrielle qui n'admettra que les producteurs allemands, ceux

de l'Autriche d'abord et ensuite du Zolverein et des États italiens qui ont union douanière avec l'empire autrichien. Dès le 10 du mois dernier, l'empereur François Joseph a formé une commission chargée de choisir la place et d'arrêter les plans du monument à construire pour cette exposition; plus tard des comités spéciaux seront établis pour ce qui aura rapport aux mesures administratives et aux envois.

Encore un fauteuil vacant à l'Académie française! le comte Molé, dernier représentant de la grande famille de ce nom, est mort le 24 novembre dernier, dans sa soixante-quinzième année, d'une attaque d'apoplexie, à son château de Champlâtreux. Le comte Molé, dont la fortune politique avait commencé sous le premier Empire, a tour à tour été grand juge sous le règne du fondateur de la dynastie napoléonienne, pair de France, ministre sous la restauration, président du Conseil sous le roi Louis-Philippe; de toutes ces dignités il n'avait gardé, à son heure suprême, que son cordon de grand-croix de la Légion d'honneur et son titre de membre de l'Institut.

L'administration supérieure, les arts et les lettres viennent d'être douloureusement frappées. M. Auguste Romieu, ancien préfet, ancien commissaire général du gouvernement de la présidence, ancien directeur des beaux-arts au ministère de l'intérieur, en dernier lieu inspecteur général des bibliothèques de la couronne, officier de la Légion d'honneur, homme politique aussi distingué qu'il était facile et spirituel écrivain, a succombé, le 16 novembre dernier, dans les bras de sa vénérable tante, Mme veuve Pourtalès, à Nyons (Drôme). M. Romieu était allé chercher au sein de sa famille, sous les chaudes latitudes du midi, un adoucissement à la maladie de poitrine dont il était atteint, et au chagrin profond que lui causait la mort de son fils, lieutenant dans notre armée, tué lors du premier assaut de la tour Malakoff. Les diverses carrières que M. Romieu avait parcourues l'avaient mis à même de rendre de nombreux services au gouvernement, aux artistes et aux lettrés qui lui en garderont bonne et fidèle mémoire. Les obsèques du très-regrettable défunt ont été célébrées à Nyons avec beaucoup d'appareil; un discours fort bien senti a été prononcé devant la tombe par M. de Champagnac, sous-préfet de l'arrondissement. La Revue des Beaux-Arts a publié en 1852, un travail biographique aussi exact et aussi complet que possible sur M. Auguste Romieu; l'auteur, M. Georges Guénot, n'a aujourd'hui à ajouter à cet essai que les bien sincères témoignages de son deuil personnel.

L'architecture a perdu elle aussi un homme de cœur et de science, Paul Le Tarouilly, né à Coutances en 1790, architecte du Collége impérial de France et chevalier de la Légion d'honneur. Élève de Percier qui, par ses leçons et ses ouvrages, avait déjà répandu le goût de la belle architecture italienne, Le Tarouilly s'empressa d'aller étudier à Rome. Il y conçut le plan du grand et bel ouvrage auquel, guidé et encouragé par son illustre maître, il a consacré toute sa carrière, toute sa fortune, malheureusement aussi toute sa santé : *Les Édifices de Rome moderne.*

Dernièrement MM. Bisson frères ont exposé dans la salle d'attente de l'Académie des sciences, une suite de photographies exécutées en Suisse. Sous la direction de M. Dolfus, les frères Bisson ont pris les vues panoramiques des glaciers de l'Aar, dont la hauteur est de 2500 pieds; ils ont photographié également les principaux endroits qui ont été éprouvés par les derniers tremblements de terre. C'est une étrange chose que de voir ces maisons qui ont perdu leur aplomb primitif; quelques-unes offrent des déchirures singulières. Ces remarquables études intéressent non-seulement le paysagiste et le curieux, mais aussi et surtout le géologue, qui peut suivre à loisir les résultats des commotions souterraines. Les membres de l'Académie ont examiné avec soin ces photographies qui témoignent du zèle et de la haute intelligence de leurs auteurs.

Les mêmes frères artistes ont pris, durant ces derniers jours, une foule de vues pittoresques des environs de la capitale pour S. M. la reine d'Angleterre. MM. Bisson étaient naguère à Enghien. Plusieurs aspects du lac et des charmantes habitations qui couvrent ses bords ont été photographiés, et ne tarderont pas à aller augmenter le portefeuille de S. M. Britannique.

Le nombre des amateurs ou des curieux qui se pressent à l'atelier de M. Auguste Galimard pour y voir sa *Séduction de Léda*, a déterminé l'artiste à prolonger son intéressante exposition qui continuera à être ouverte les samedi et dimanche de chaque semaine.

Un artiste distingué, M. Lefebure, vient de faire un très-beau portrait de Mme Hippolyte Lucas. Le même artiste exécute en ce moment-ci celui de M. de Lamartine. Nous avons vu également dans l'atelier de M. Lefebure un excellent portrait de Vely-Pacha, l'ancien ambassadeur de Turquie en France.

La Revue des beaux-arts, rendant compte il y a quelques mois du livre de M. Ch. Desmazes, intitulé : *De La Tour, peintre du roi Louis XV*, disait, à la fin de son analyse : « La plupart des chefs-d'œuvre du maître qui ont échappé aux secousses sociales, ornent aujourd'hui le musée

du Louvre et l'École de dessin de Saint-Quentin, l'une des généreuses fondations de La Tour, qui a ainsi donné la preuve que les hautes inspirations sont sœurs et que l'on peut être à la fois un éminent artiste et un grand citoyen. » Cette collection, dit à son tour *la Patrie*, est inestimable. Maurice-Quentin de La Tour fut non-seulement un artiste célèbre, mais encore un bienfaiteur généreux pour la ville de Saint-Quentin, où il fonda une école de dessin. La mémoire et les libéralités de l'illustre artiste vont enfin recevoir un éclatant hommage. Le conseil municipal de Saint-Quentin a dernièrement fixé le jour de l'inauguration de la statue élevée par souscription à la mémoire de La Tour. Cette statue, qui a figuré à l'Exposition des beaux-arts, sera placée, le 2 mai prochain, sur son piédestal.

Les amateurs n'ignorent pas que depuis quelques mois il a été ouvert au Jardin Botanique de Bruxelles, dans un des espaces les plus propices de cet établissement, une exposition permanente et publique d'ouvrages d'art, principalement de peintures dues à des maîtres ou à des notabilités de la Belgique. Cette exposition de tableaux anciens et modernes, dont le produit est destiné à l'achèvement de l'église Saint-Jean-Saiut-Nicolas à Schaerbeeck, se renouvelle de temps à autre au vif intérêt des connaisseurs ou des curieux qui s'y portent; récemment elle s'est accrue de quatre productions remarquables de M. Leys, de plusieurs toiles de MM. Madou et Slingeneyer, d'un beau portrait par M. A. Robert, d'une scène de M. Koekoek et de divers autres tableaux de Mme Geefs, de MM. Robbe, Guffen, de Kniff, Van Moer, de Latour, Eeckout, Kuytenbrouwer, de Jonghe, Clays et autres représentants de l'école belge.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

LES
SALONS BELGES
EN 1855.

Les exhibitions d'œuvres d'art ont acquis en Belgique une importance qu'il est impossible de méconnaître; Anvers et Bruxelles sont devenus les centres du fécond mouvement qui attire vers ces deux cités, où l'on se rend de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, de la péninsule et des États italiens pour assister aux luttes pacifiques de la peinture et de la statuaire, de la peinture surtout, luttes où les écoles groupées dans un espace restreint s'étudient et se comparent mieux qu'aux Salons de Paris. Le caractère distinctif de chaque école s'efface beaucoup moins dans le pays dont il est ici question qu'ailleurs, c'est pour cela sans doute que ces solennités sont fort courues par les artistes étrangers.

En dehors des grandes expositions d'Anvers, de Bruxelles et de Gand, bon nombre d'autres villes donnent de semblables fêtes. Il convient de citer Liége, Bruges, Malines, Louvain, Courtray, Ypres, Mons et Namur, dont les expositions toutefois ont une physionomie plus particulièrement locale, ce qui ne les empêche pas d'exercer une notable influence sur le progrès des idées. Plus que personne les artistes ont intérêt à favoriser ces manifestations provinciales. Pour ce qui est des exhibitions de Gand, de Bruxelles et d'Anvers, l'éclat ne leur fera jamais défaut, ces exhibitions jouissant du privilége d'être placées sous le patronage immédiat du gouvernement.

Notre tâche se bornera aujourd'hui à mentionner l'heureux développement dont les villes en sous-ordre ont offert, durant cette année 1855, le spectacle, à l'examen de l'observateur aussi bien par le mérite et la quantité des ouvrages admis à leurs salons que par les achats effectués pour compte des sociétés ou des amateurs de chaque endroit.

A Malines ont été exposées cent vingt-quatre œuvres d'art dont trente et une parmi lesquelles des toiles signées de MM. Boulanger, Bohm, de Connink sont devenues la propriété de la société du lieu ou ont été acquises par son entremise, le tout au prix de 3,300 francs.

Le Salon de Mons a soumis au jugement de la foule deux cent dix compositions parmi lesquelles vingt-neuf ont trouvé des acquéreurs pour la somme totale de 6 966 fr.

Cent quatre-vingts tableaux ou autres objets ont figuré au salon de Louvain. Trente-trois numéros ont été vendus et ont atteint le chiffre total de 7 240 fr.

On comptait dans les galeries du vieux palais municipal d'Ypres deux cent quatre-vingts ouvrages. Un capital de 12 565 francs a été consacré par la Société des Beaux-Arts ou par d'intelligents acquéreurs à l'emplette des meilleures productions exposées. Le 26 septembre dernier s'est accomplie avec pompe la distribution des récompenses aux artistes qui s'étaient distingués à ce Salon. Les encouragements consistaient en cinq médailles de vermeil, quinze médailles d'argent de première classe et huit médailles d'argent de seconde classe. La cérémonie était présidée par M. le gouverneur de la Flandre occidentale, assisté de M. H. Carton, commissaire de l'arrondissement et du corps communal d'Ypres. L'administration n'aura qu'à s'applaudir d'une mesure à laquelle, sans parler de la Belgique, les nations voisines,

les Pays-Bas, la France et même l'Autriche se sont empressés de répondre.

Quels éloges n'y aurait-il pas à faire si la place ne manquait, à propos de ce dernier Salon d'Anvers que décoraient, il n'y a guère plus d'un mois, huit cent quarante-deux productions artistiques? Quatre de ces envois ont été achetés par le gouvernement; quarante-deux par les collectionneurs et des gens de goût; cent un par la Société anversoise pour sa loterie. Ces acquisitions diverses ont nécessité une dépense de plus de 120 000 francs. Exemplaire libéralité qui n'a pas, à notre connaissance, de précédent. Soixante-sept artistes de nationalités différentes, mais tous résidant à Paris, ont pris part à l'exposition d'Anvers; dans ce nombre, Mlle Rosa Bonheur, MM. Auguste et Isidore Bonheur, puis MM. H. Bellangé, Aug. Bohm, Breton, Debon, C. Jacquand, A. Lapito, Pecher, Portaels, Alfred Stevens, Verlat et Vermote ont eu la chance de trouver de généreux appréciateurs, de véritables Mécènes que l'art ne rencontre pas assez souvent sur son chemin.

Le salon d'Anvers a donc rapporté au delà de 120 000 fr. à ses exposants; le total des ventes réalisées à Malines, à Mons, à Louvain, à Ypres, présente un ensemble de plus de 30 000 francs, soit en addition générale cinquante mille écus au moins. Sans porter la moindre atteinte à la vraisemblance, il est certainement permis d'ajouter à ces cinquante mille écus pour les résultats des expositions de Liége, Bruges, Courtray et Namur, celles du Jardin Botanique et de l'Institut des Beaux-Arts à Bruxelles, dont nous n'avons pas les chiffres exacts et les transactions particulières qui se sont produites de l'une à l'autre de ces solennités, la somme de 50 000 francs. D'après ces évaluations, 200 000 fr. auraient été dépensés en Belgique, durant cette année 1855, en encouragements, au plus grand profit de la brosse, du crayon et de l'ébauchoir.

En résumé, cette brève récapitulation des salons belges durant l'année qui est sur le point de finir, démontre de la manière la plus péremptoire, au point de vue capital de l'écoulement des choses d'art, que la Belgique, si peu étendu que soit son territoire, si modestes que soient ses ressources, tend de plus en plus à se transformer pour les peintres, les statuaires et les autres enfants de l'intéressante famille des arts, en terre de Chanaan.

A. B. VAN YPER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 552.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 20 novembre 1855.

La séance est ouverte à huit heures.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance :

1° Lettres de MM. Delorme, Chaudet et Vieillard s'excusant de ne pouvoir assister à la séance;

2° Demande d'admission de M. Le Roy;

3° Lettre de M. Monestrol sollicitant l'autorisation de faire faire une nouvelle épreuve de la médaille que lui a décernée la Société. — Renvoyée au bureau.

4° Lettre de M. Moullard donnant sa démission de membre de la Société. — Cette démission est acceptée.

5° Billets de la Société philotechnique pour la séance publique. — Ces billets ont été distribués.

6° Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture.

7° Le *draineur*, indicateur des améliorations agricoles.

La correspondance étant terminée, l'ordre du jour appelle la nomination de deux membres du comité de rédaction.

MM. P. B. Fournier et de Longpérier sont élus à la majorité des suffrages.

La Société se félicite vivement des récompenses obtenues par plusieurs de ses membres à la suite de l'Exposition universelle. Nous citerons avec plaisir les noms de MM. Hittorff, nommé officier de la Légion d'honneur; Dussauce, chevalier de la Légion d'honneur, et qui a, de plus, obtenu la médaille de 1re classe; Zaul, chevalier de la Légion d'honneur, Abel de Pujol, Rouget, Charles Chevalier, médailles de 1re classe; Vinchon, Gatteaux, médailles de 2e classe; Husson, Passot, Lenoir, Desjardins, Garnaud, Zaul, mentions honorables; Lemercier, médaille d'honneur; *hygiène publique*, M. le docteur Colombe a obtenu une mention honorable pour une machine-voiture, qui arrose, balaye, ramasse en même temps.

M. Moultat restitue à la Société des épreuves et la planche en cuivre du portrait de M. Mulard, qui lui ont été remis par les héritiers de M. Péron, et annonce qu'il sera prêt à lire dans la prochaine séance la notice nécrologique de notre cher et regretté confrère.

La parole est donnée à M. Gavet pour la lecture de son travail sur l'église abbatiale de Vézelay. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'ori-

gine du monastère de Vézelay, qui fut fondé par Ghérard de Roussillon, et dut sa richesse aux reliques de sainte Marie-Madeleine, M. Gavet fait remarquer que c'est de Vézelay que partit le cri fameux de « Dieu le veut, » venant d'une multitude de fidèles accourue de toutes parts pour entendre la prédication du célèbre abbé de Clairvaux, saint Bernard, à l'occasion de la deuxième croisade. L'esprit des croisades devint si général à cette époque qu'on envoyait publiquement à ceux qui n'en faisaient pas partie une quenouille et un fuseau.

Le monastère de Vézelay, incendié pour la seconde fois en 940, fut réédifié en 1008 ou 1011, tel qu'on le voit aujourd'hui avec ses vastes proportions et son style du plus beau roman. « Il est difficile, s'écrie notre collègue, de rendre l'impression qu'on éprouve à l'aspect de cette façade pittoresque, de cet immense vaisseau. La vue, qui se complaît à travers cette longue suite d'arceaux, mesure avec étonnement la prodigieuse hauteur des voûtes et admire la variété infinie de l'ornementation. La Commission des monuments historiques se préoccupa de la restauration complète de l'immense basilique, qui, parmi les églises byzantines, tient le même rang que Saint-Ouen parmi les églises gothiques. » — « Conserver de pareils chefs-d'œuvre est un devoir pour nous, écrivaient MM. de Caumont, Lenormand et Lemercier dans leur rapport daté de mai 1838. C'est un héritage dont nous devons compte à la postérité. Qui peut douter que le pays ne consente avec joie à quelques légers sacrifices pour entretenir des monuments qui attestent le génie de nos artistes de toutes les époques. » Ces paroles furent entendues ; un crédit spécial fut ouvert, et M. Violet-Leduc, architecte si recommandable, fut chargé de cette restauration, qui, après seize ans d'études et de labeur, va être achevée.

La Société a écouté avec intérêt la lecture de l'intéressant travail de M. Gavet et lui a voté des félicitations.

M. Horsin-Déon lit ensuite une notice sur Mme Lebrun. Cet ouvrage consciencieux et rempli d'aperçus précieux et de faits peu connus, sera inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS ou dans les Annales de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 4 décembre :

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° nomination d'un secrétaire adjoint; 4° notice nécrologique sur M. Péron, par M. Moultat; 5° travaux de la Société; 6° Rapport de M. Horsin Déon sur le beau travail de M. E. Nesle.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

QUELQUES MOTS
SUR LA PHOTOGRAPHIE ET SON AVENIR.

Deuxième et dernière partie.

Voici les indications fournies par MM. Niepce de Saint-Victor et Lemaître.

On opère sur une plaque d'acier que l'on dégraisse avec du blanc de craie; sur la surface polie, on verse un mélange de une partie d'acide chlorhydrique et de vingt parties d'eau, afin de déterminer l'adhérence intime du vernis. La plaque est ensuite lavée à l'eau et séchée.

Une solution de bitume de Judée dans l'essence de lavande est alors étendue *au rouleau* sur la plaque, que l'on soumet à une chaleur modérée jusqu'à ce que le vernis soit bien sec. La plaque, ainsi préparée, est conservée à l'abri de la poussière et de l'humidité.

Une épreuve positive sur verre albuminé ou papier ciré étant appliquée par le recto sur une de ces plaques, on l'expose à la lumière pendant un temps qui varie suivant l'intensité du jour et la nature de l'épreuve. Au soleil, l'opération peut être terminée en un quart d'heure, et en une heure à la lumière diffuse. On reconnaîtra que l'exposition a été trop prolongée, à ce que l'image sera visible avant qu'on ait employé le dissolvant qui, dans ce cas, n'aura plus aucune action.

Le dissolvant employé par ces messieurs est composé de trois parties d'huile de naphte rectifiée et d'une partie de benzine (Collas). On peut faire varier ces proportions suivant la durée de l'action lumineuse et l'épaisseur de la couche de vernis; mais, en tout cas, plus il y aura de benzine, plus la dissolution s'opérera facilement.

On arrête l'action en versant sur la plaque une nappe d'eau qui enlève tout le dissolvant, puis on sèche et la plaque est disposée pour la gravure.

M. Lemaître décrit ainsi la partie de l'opération relative à la gravure :

Composition du mordant.

Acide nitrique à 56° en volume.	1	partie.
Eau distillée	8	»
Alcool à 36°	3	»

« L'action de l'acide nitrique étendu d'eau et alcoolisé dans ces proportions a lieu aussitôt que le mordant a été versé sur la plaque d'acier préparée comme il vient d'être dit, tandis que les mêmes quantités d'acide nitrique et d'eau sans alcool ont l'inconvénient de n'agir qu'après.

« Il résulte de toutes ces opérations que, sans le secours du dessin, on peut reproduire et graver sur acier toutes les épreuves photographiques sur verre et sur papier. »

Dans une nouvelle communication faite à l'Académie, M. Niepce a conseillé l'emploi du vernis suivant, que l'on étend sur la plaque comme du collodion, et qui a l'avantage de résister à l'action de l'acide chlorhydrique, ce qui permettra de l'appliquer à la gravure sur verre.

Benzine.	100 grammes.	
Bitume de Judée pur. . .	5	»
Cire jaune pure	1	»

Des procédés de nature semblable, s'appliquant à la lithographie, se trouvent relatés dans le *Traité de chimie photographique* de MM. Bareswil et Davanne.

Dans ces derniers temps M. Lafon de Camarsac a publié un opuscule touchant l'application de la photographie aux peintures vitrifiées sur porcelaine, émail, etc., etc., ainsi qu'à la joaillerie et bijouterie.

CHARLES CHEVALIER.

L'ANGUILLE ET LA VIPÈRE.

FABLE.

Au fil de l'eau
D'un clair ruisseau,
Certaine anguille,
Fraîche et gentille,
S'en allait sans songer à mal,
Quand, au contraire,
Une vipère,
Tapie au fond de son repaire,
Méditait un projet fatal;
Mais, voyant auprès du rivage,
L'anguille passer à la nage,
Elle l'accoste poliment,
Avec un air doux que dément
Le sifflement
Qui caractérise sa race.
— Ma chère, que je vous embrasse,
Dit elle, et si vous êtes lasse,
Acceptez mon logis, mes soins.
Si j'en crois votre bonne mine,
Vous êtes, au moins, ma cousine;
Nous nous ressemblons en tous points :
Oui, nous avons même figure,
Même robe, même tournure;
En vérité, je vous l'assure,
Nous ne sentons pas la roture.
A cet empressement subit,
La voyageuse répondit :
— Si l'on se fie à l'apparence,
Une légère ressemblance
Existe entre nous, je le sais;
Mais, en y regardant de près,
On voit bientôt la différence;
Avec un peu d'expérience,
Le monde ne s'y trompe pas.
S'il me rencontre sous ses pas,
Il reste sans trouble à ma vue,
Tandis que sur vous on se rue,
On vous écrase et l'on vous tue.
Vous inspirez partout l'effroi,
Comme dangereuse ennemie.
— Bah! l'on vous tue aussi, ma mie.
— On ne se venge pas de moi,
Car je ne suis jamais nuisible,
Ma vie est heureuse et paisible
Et je me soumets à la loi
Qui, dans l'ordre de la nature,
Me destine à la nourriture
De l'homme, mon maître et mon roi,
Je suis fière
De lui plaire,
Même après mon trépas,
Alors qu'à son repas
Il savoure en famille
Un bon pâté d'anguille.
Pour vous, distillant le poison,
On vous repousse, avec raison,
Et je dis pour péroraison
Qu'on nomme langue de vipère
Toute personne mensongère
Qui, sous le miel,
Cache le fiel.

Souvent les dehors sont trompeurs
Et masquent de feintes douceurs,
Une perfide allure;
Mais des signes accusateurs,
En nous découvrant l'imposture,
Révèlent les mauvais penchants,
Des méchants.

DELAIRE.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 23 *novembre* 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Lettre de M. L. Rey, par laquelle l'honorable membre s'excuse de n'avoir pu terminer son rapport sur les dessins de M. Minet.

M. Émile Bellier de La Chavignerie réclame l'ajournement de son rapport sur les travaux de M. Auvray.

Lettre de M. C. Collin, par laquelle notre collègue offre sa démission pour cause de santé. Une députation est chargée de faire une visite à M. Collin pour l'inviter à retirer sa démission, ou tout au moins d'accepter le titre de membre honoraire fondateur.

M. Darjou annonce que, faute d'informations suffisantes, il est obligé de remettre à une prochaine séance la lecture du rapport dont il avait été chargé.

M. É. Bellier de La Chavignerie annonce au comité la mort de l'un de nos plus anciens collègues, M. Eugène Legénissel; le président, au nom du comité central, prononce quelques paroles de sympathiques regrets.

M. Schaal lit un rapport sur la brochure de

M. George Duplessis ; il sera inséré un extrait de ce rapport dans la Revue des Beaux-Arts.

M. Darjou présente quelques observations relativement à la publicité donnée aux articles du projet de M. Lazerges : M. le président fait observer que cette publicité n'est que préparatrice et n'engage en rien les décisions du comité.

M. le secrétaire général, invité à faire connaître les résultats du grand concours industriel, en ce qui concerne les membres du comité central, répond que tous les renseignements ne sont point officiels, mais qu'il peut déjà faire connaître quelques noms. Ce sont ceux de MM. Dussauce et Hulot, nommés chevaliers de la Légion d'honneur, et M. Fourdinois, grande médaille d'honneur.

La médaille de première classe a été décernée à MM. Amédée Couder, Dussauce, Hulot, Riester, Chabal-Dussurgey, Klagmann, Lienard, Henry et Clerget ;

La médaille de deuxième classe à M. L. Garneray ;

La mention honorable à MM. Guilletat et Goësin.

Cette liste est incomplète sans doute, mais les renseignements pourront être rectifiés et complétés pour la prochaine séance.

M. Schaal communique un projet relatif aux récompenses accordées aux artistes de l'industrie. Ce projet sera l'objet de l'examen d'une commission composée de MM. Lazerges, Dussauce, P. Charreau, Schaal et Clerget.

Une discussion s'engage au sujet de la qualification d'artistes industriels. Plusieurs membres prennent la parole. Il résulte de cette conversation que la qualification d'artiste industriel n'a rien d'équivoque, et qu'elle n'implique nullement l'idée d'une démarcation entre les diverses catégories d'artistes: le mérite individuel donne seul à chacun le rang qu'il occupe dans l'estime et l'admiration publiques.

Après cet incident, M. le président donne lecture des paragraphes suivants :

CHAPITRE II.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

Article 2. La société se compose de sociétaires ou membres actifs, de membres honoraires et d'associés libres.

Art. 3. Une liste générale de tous les membres est envoyée chaque année au ministre de l'intérieur.

Art. 4. Les sociétaires sont : 1° les artistes aux beaux-arts, et 2° les artistes industriels.

Art. 5. Les associés libres sont ceux qui versent à la société des offrandes volontaires, qui lui fournissent leur concours tout en restant étrangers à son administration.

Les membres honoraires sont ceux qui, par leurs conseils et leurs souscriptions annuelles, contribuent à la prospérité de la société, mais sans participer à ses avantages.

L'heure avancée ne permettant pas de continuer, la suite du chapitre II est renvoyée à la prochaine séance.

Ordre du jour de la séance du 7 décembre.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente ; correspondance ; rapport des commissions ; propositions diverses ; suite de l'examen du projet d'acte précité.

Le secrétaire général,
C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre-Français : *la Joconde*. — Porte-Saint-Martin : *la Boulangère a des écus*.

Il n'est guère besoin de rappeler, dans un journal comme celui-ci, que la *Joconde* de Léonard de Vinci est un admirable chef-d'œuvre que possède le Louvre, et que la gravure a popularisé depuis longtemps. Une ressemblance entre *Monalisé* (la *Joconde*) et l'héroïne de la pièce, ressemblance qu'il a plu aux auteurs d'établir, motive le titre. La Joconde nouvelle a fait les beaux jours de Florence ; mais, hélas ! quels beaux jours ! Elle a été la maîtresse d'un prince : honteuse de cette position pour laquelle elle n'était pas faite, elle a rencontré un honnête homme, quoique diplomate, M. de Guitrey, qui s'est attaché à elle plus qu'à son ambassade, et qui a poussé la faiblesse jusqu'à l'épouser. Six ans se sont écoulés ; la compagne de M. de Guitrey s'est réhabilitée aux yeux de son mari, mais non aux yeux du monde. Ce funeste souvenir est toujours présent à l'esprit du diplomate, qui va demander l'oubli à la solitude.

La pièce est là ; ce sujet appartenait bien à la comédie française. M. de Guitrey a bravé l'opinion publique ; il en subit la terrible conséquence. Le mari et la femme osent à peine se regarder en face. Une ombre est toujours entre eux. Sur ces entrefaites, une jeune femme qui arrive exprès d'Amérique, réchauffe chez l'époux les cen-

dres d'un premier amour, et met la jalousie au cœur de la Joconde délaissée.

MM. Paul Foucher et Regnier ont su tirer parti de cette situation; ils ont composé un drame intéressant, très-habilement conduit, auquel on pourrait demander une forme plus brillante, mais qui produit un véritable effet. Mme Arnould-Plessy a été pour les auteurs un interprète éloquent dont les rares qualités ont pu ressortir dans leur ouvrage. L'art de Mme Arnould-Plessy est ordinairement un art un peu maniéré, bien qu'il soit toujours charmant; mais cette fois elle a eu des accents de sensibilité et des élans de l'âme, qui l'ont mise au premier rang des actrices émouvantes. Sa grâce et sa beauté se sont imprégnées de mélancolie; elle a été touchante au delà de toute expression; elle a triomphé d'elle-même aussi bien que du spectateur. Geffroi, digne et sévère, Bressant, Leroux, la jolie Mlle Fix ont parfaitement secondé Mme Plessy. Quant à Regnier, il s'était modestement réservé le plus mauvais rôle de la pièce, un rôle ingrat, un rôle odieux; il l'a rendu supportable, en bon comédien qu'il est; comme auteur, il a recueilli sa part des applaudissements.

La *Boulangère* de la chanson *a des écus qui ne lui coûtent guère*, mais ce n'est pas le cas ici. Mme Mignolet s'est donné beaucoup de peine pour amasser sa fortune, dont elle fait le plus noble usage. Elle enrichit délicatement son frère naturel, Jean Raymond, et le met à même d'épouser celle qu'il aime. Il arrive qu'un affreux gredin (il n'y a pas d'autre mot pour peindre ce personnage), épris de la femme de Jean Raymond, se jette au travers de son bonheur. Ce misérable, qu'on nomme Bertal, fait croire (bien que ceci soit incroyable) à Mme Raymond qu'elle a été (tranchons le mot) sa maîtresse à son insu. Il prétend qu'un narcotique l'a livrée à lui. La pauvre femme se désespère, et il y a bien de quoi; par bonheur, son innocence est reconnue à temps, et M. Bertal se brûle la cervelle à la place de Jean Raymond. Ce drame, de M. Jules de Prémaray, que le manque d'espace nous oblige d'analyser en quelques lignes, repose sur une donnée un peu scabreuse, mais sauvée avec beaucoup d'adresse. Le rire, comme dans tout bon drame au théâtre de la Porte-Saint-Martin, se mêle alternativement aux larmes. Le rire, c'est Deshayes, c'est Colbrun, c'est Mme Delphine Baron, franche et bonne comédienne; les larmes, ce sont les grands et beaux yeux de Mlle Adèle Page, qui les verse et qui les fait verser. Munié et Alfred Baron ont aussi concouru à la réussite que vient d'obtenir la pièce de M. de Prémaray, le spirituel rédacteur des feuilletons de la *Patrie*, et qui est du petit nombre de ceux qui donnent l'exemple et la leçon.

Force nous est, toujours faute de place, d'ajourner au prochain numéro le compte rendu du *Dessous des cartes* au Gymnase; des folies *As-tu tué le Mandarin* et *Trilogie de pantalons*, au Palais-Royal; de *l'École des Épiciers*, aux Variétés; du *Moulin de l'Hermitage*, à l'Ambigu; et du *Donjon de Vincennes*, au Cirque impérial.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : Mlle Cruvelli. — M. Roger. — OPÉRA-COMIQUE : Mlles Henrion, Duprez et Mme Cabel. — ITALIENS : *Il Trovatore*. — Mme Penco. — Mario.

On ne sait pas encore si l'engagement de Mlle Sophie Cruvelli avec l'Opéra est conclu, mais on donne pour certain que Roger aurait renouvelé son contrat qui l'attachait durant quatre années à l'Académie impériale de musique. Le traitement du célèbre chanteur serait de 72 000 francs par an avec deux mois de congé. — M. Gustave Oppelt, auteur du livret de *Sainte-Claire*, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A l'Opéra-Comique, une jeune et jolie débutante, Mlle Henrion, qu'aucun lien de famille n'unit à M. Paul Henrion le compositeur, s'est fait entendre dans le rôle principal du *Domino noir*. Le public a favorablement accueilli la nouvelle venue. — Mlle Caroline Duprez, de retour de son congé, a reparu sur la scène de ses succès dans sa dernière création de *Jenny Bell*. Mlle Rey a pris le rôle d'*Haydée*, tandis que M. Auber termine une partition sur un livret en 3 actes de M. Scribe intitulé *Manon Lescaut*, pour la rentrée de Mme Cabel à ce théâtre Favard, où elle a passé inaperçue dans *le Val d'Andore* il y a sept ou huit ans. — Mme Ugalde sera chargée du premier rôle dans un ouvrage ayant pour titre *les Saisons*. — On parle d'un second opéra-comique de M. Meyerbeer qui serait donné au printemps prochain.

Après son succès dans *Otello*, Mme Penco s'est montrée au théâtre de la place Ventadour dans le rôle de Leonora du *Trovatore*, que le maestro Verdi a écrit expressément pour elle. La reprise de cet opéra a complétement ramené la foule aux Italiens. Mario remplace dans le personnage du troubadour, Beaucardé qui a eu l'avantage de le créer de l'autre côté des Alpes. Toute justice rendue à Mme Penco et à Mario, il a généralement semblé, et cet avis est aussi le nôtre, que les inter-

prètes actuels sont demeurés au-dessous de Beaucardé et surtout de la Frezzolini, si justement applaudie l'année dernière.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er décembre.

Les soirées de M. le comte de Nieuwerkerke au Louvre, à l'occasion de l'Exposition universelle, qui viennent de se clore, ont été fort brillantes. En attendant que M. le directeur général des Musées reprenne ses réceptions d'hiver, la soirée du 23 novembre a surtout été très-animée. On y comptait la plupart des décorés dans les arts : MM. Hamon, Gérome, Glaize, Génod (professeur à l'École des beaux-arts de Lyon), Bida, Jeanron, Cabanel, Leleux. On remarquait parmi les assistants plusieurs officiers de la suite du roi de Sardaigne. Lord Hertford, membre du jury, était aussi venu rendre visite à M. le directeur général des Musées.

— On répète aux alentours du palais des Quatre-Nations, que les deux membres de l'Académie qui répondront à M. Legouvé et à M. le duc de Broglie, lorsque les nouveaux élus viendront prendre leurs places à l'Académie française, sont M. Flourens qui recevra M. Legouvé, et M. Nisard qui recevra M. de Broglie.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 23 novembre, a procédé à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. le baron Barchou de Penhoën. Sur 41 votants, la majorité était de 21. M. Texier, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Un sculpteur de talent, M. V. Couchery, vient de mourir à Charenton.

— Pendant la dernière quinzaine de novembre, on a descendu de son piédestal, sous les ordres de M. le général Marmier, membre de la commission impériale, la statue du général Rapp, qui était érigée en face du Palais de l'Industrie, afin de la transporter à Colmar.

— Les travaux de décoration de la bibliothèque de la ville de Paris sont aujourd'hui terminés. Un escalier d'un beau style a été établi, qui relie les salles de lecture avec la galerie supérieure, construite en prévision des accroissements de ce précieux dépôt bibliographique. Au sommet de cet escalier, on a placé une tête de Cybèle, trouvée, en 1657, dans les fondements d'une ancienne tour dépendante de la seconde enceinte de Paris, rue Coquillière, vis-à-vis l'église Saint-Eustache, dont l'emplacement paraît avoir été consacré à cette divinité, fort célèbre chez les Gallo-Romains. Cette tête est en bronze, plus grande que nature, et couronnée d'une tour élevée, symbole caractéristique de cette déité païenne. Elle a 55 centimètres de hauteur, y compris la tour. Le célèbre antiquaire de Caylus pense qu'elle a été portée de Rome à Paris comme un objet de magnificence ou de superstition, et cette opinion paraît être la plus probable, en raison de la pureté du style, bien supérieur à celui des artistes gallo-romains du Haut-Empire.

— Les cinq statues colossales exécutées par M. Guillaume Geefs pour orner la façade du Palais de Justice de Verviers sont enfin placées, et l'on peut juger aujourd'hui de l'effet de l'ensemble et des détails des sculptures. Quatre de ces statues représentent des magistrats éminents, Charles de Méan, Louvrez, Toussaint d'Andrimont et Olivier Leclercq, dont les travaux de jurisprudence et le caractère ont illustré l'ancien barreau de la province de Liége; elles sont adossées à des niches peu profondes et appuyées sur des socles élégants, en saillie. La cinquième personnifie la justice et s'élève sur le tympan qui couronne cette décoration.

— Dernièrement a été inaugurée, au milieu d'un grand concours, la statue à la mémoire de sir Robert Peel, à Bradfort-Peel-Place. Cette statue, élevée par souscription, est en bronze. Elle est haute de treize pieds et a été payée 1000 guinées à l'artiste, W. Behnes, de Londres.

— Les Sociétés unies des beaux-arts des villes de Hanovre, Halberstadt, Magdebourg, Brunswick, Hall, Gotha et Cassel, tiendront en 1856, dans ces villes, des expositions qui auront lieu à Hanovre, le 17 février; s'adresser à M. Vogell, architecte de la cour. A Magdebourg, le 8 avril; s'adresser à M. le docteur Scheider. A Brunswick, le 24 mai; s'adresser à M. Hornig, notaire. A Gotha, le 13 juillet. A Cassel, le 8 septembre; s'adresser à M. O. Bertram, libraire. A l'indications du sujet on devra joindre celle du prix, au cas où on désirerait trouver un acquéreur. Les Sociétés unies ne se chargent que des frais de transport sur le territoire allemand; les dépenses hors des limites de l'Allemagne restent au compte de l'exposant. Après la clôture des expositions, les Sociétés unies feront reporter les ouvrages, mais seulement jusqu'aux frontières allemandes. Les tableaux non vendus seront restitués le 31 décembre 1856.

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS

D'ANVERS.

EXPOSITIONS ANCIENNES ET NOUVELLES.

L'Exposition triennale d'Anvers inaugurée le 12 août et close le 1er octobre derniers, après avoir obtenu un légitime succès, malgré la formidable concurrence de l'Exposition universelle des Beaux-Arts de Paris, a, comme d'habitude, été suivie du compte rendu des ouvrages admis dans les salles du Musée, des encouragements aux artistes, et enfin des achats réalisés par le gouvernement, la commission administrative et les amateurs. Ce document sous forme de brochure nous a été communiqué, et son analyse que nous allons essayer de faire, présentera, sans nul doute, d'utiles renseignements et des indications qui dans un pays tel que le nôtre ne sont jamais perdus.

On n'ignore pas que l'initiative des salons anversois qui se rouvrent, de trois années en trois années, alternant avec ceux de Bruxelles et de Gand, revient de droit à une agrégation d'hommes de goût qu'on nommait à la fin de l'autre siècle la *Société des Amis de l'Art*. L'association établie au sein de notre métropole sous une qualification presque analogue : *Société des Amis des Arts de Paris*, que préside aujourd'hui M. le marquis T. de Tanlay, n'est que de bien peu antérieure à la création de nos voisins. De l'un et de l'autre côté de la frontière, en France et en Belgique, des compagnies du même genre se sont depuis organisées; le nombre en est grand et il s'accroît de jour en jour. A l'appui de cette remarque il suffira de citer un ou deux exemples : la Société des Amis des Arts de Bordeaux, sous la présidence de M. A. de Carayon-Latour, et la vice-présidence de M. Scott, consul du Royaume-Uni; la Société des Amis des Arts de Lyon, qui n'a pas moins contribué que l'Académie de cette ville au progrès de l'École qui porte son nom, et dont notre collaborateur, M. Achille Jubinal, a récemment énuméré les titres dans les colonnes de ce recueil.

L'occasion ne saurait donc être mieux choisie pour rendre à l'institution artistique d'Anvers le tribut d'éloges qu'elle mérite et pour entretenir les lecteurs de son passé et de ses réussites de l'heure présente. La Société des Amis de l'Art se glorifie d'avoir introduit en Belgique le mode des expositions triennales qui entretiennent et fortifient le goût. La première exhibition de ce genre ouvrit ses portes à la foule le 1er septembre 1789. Les années subséquentes, jusques et y compris 1793, furent marquées par des solennités de même nature; mais la révolution brabançonne, agitant le pays de pair avec la révolution française, ne permit à la pacifique société de reprendre ses travaux qu'en 1804, à l'aurore du régime napoléonien. A dater de 1804, les expositions eurent toujours pour corollaire un concours de peinture; par malheur il ne reste trace de ces épreuves qu'à partir de 1813. L'une de ces esquisses qui attire particulièrement l'attention, œuvre d'une naïveté extrême, représente *Abraham devant les trois anges*. Au bas de la toile se lit le nom du lauréat, M. Ary Scheffer, suivi de la mention de sa ville natale, Dordrecht, et du millésime de son triomphe, 1816.

Quoi qu'il en soit, les événements politiques continuaient à entraver les progrès et les généreuses idées de la Société anversoise, laquelle, à bien dire, ne se consolida d'une manière définitive sur ses bases qu'en 1813. Depuis cette époque jusqu'au temps actuel, la compagnie, après avoir souvent changé de qualification, finit par prendre celle de Société royale d'encouragement des Beaux-Arts, et pourvut avec ses seules ressources à quatorze expositions qui n'ont pas cessé de grandir, tant sous le rapport des envois que sous celui du talent des artistes.

Quelques chiffres permettront d'apprécier à leur juste valeur l'exactitude des remarques qui précèdent : le salon de 1813 a soumis au juge-

ment et à la curiosité du public deux cent quarante-quatre objets d'art; celui de 1816, cent quarante et un; celui de 1819, cent quatre-vingt-cinq; celui de 1822, deux cent quarante-deux; celui de 1825, deux cent trente-un; celui de 1828, trois cent dix-huit; celui de 1834, quatre cent cinquante-neuf; celui de 1837, cinq cent soixante-deux; celui de 1840, trois cent quatre-vingt-dix; celui de 1843, cinq cent cinquante-six. Jusque-là la Société royale d'Encouragement s'était bornée à entretenir par des concours l'émulation des peintres, des statuaires, des graveurs, et autres serviteurs des arts plastiques. Il parut nécessaire d'en agir de même à l'égard de la littérature et de la musique, aussi bien pour faire la part de toutes les intelligences que dans le louable but de remplir les vides de l'une à l'autre des expositions. Ces épreuves maintenues jusqu'en 1853, n'ayant en général produit que de très-médiocres résultats, la Société est revenue aux anciennes traditions et ne semble plus aujourd'hui disposée à sortir de ses limites primitives.

Sous l'empire de la nouvelle règle qui livre un plus large espace aux artistes, les trois exhibitions anversoises qui ont devancé le Salon de 1855, ont compté, celle de 1846, cinq cent cinq numéros; celle de 1849, six cent quatre-vingt-cinq; celle de 1852, six cent quatre. Durant cette dernière solennité, et sans tenir note de vingt et une commandes qui en avaient été la conséquence, la Société d'encouragement et les amateurs ont fait des achats qui ont atteint, à peu de choses près, la somme de cent mille francs.

Plus que jamais les sympathies de la Société étaient acquises aux productions plastiques, témoin, le 3 août 1853, l'inauguration solennelle du monument à la mémoire d'un de ses membres émérites, M. Verdussen, dans une des chapelles de l'église métropolitaine de Notre-Dame, et peu après la distribution à ses souscripteurs des épreuves de la belle gravure exécutée par M. Van Reeth, d'après un tableau de M. Henri Leys. Dans les mêmes circonstances, une complète réussite couronnait la tentative d'un musée temporaire, où n'étaient admis que des ouvrages de maîtres anciens ou décédés; musée qui ne contenait pas moins de quatre cent cinquante-six tableaux et quatorze cent quatre-vingt-quatorze autres objets de valeur, prêtés par des habitants de la ville.

On en était là des améliorations, lorsqu'il a fallu songer au Salon de 1855, dont la coïncidence avec l'Exposition universelle de Paris rendait l'issue fort douteuse. Nul ne s'étonnera que l'amour des arts ait prévalu contre toutes les rivalités et tous les obstacles dans la cité de Rubens, et qu'aucune des craintes conçues de prime abord n'ait été justifiée par l'événement. Jamais depuis 1789 les salles du Musée anversois n'avaient offert leur hospitalité à autant d'exposants et d'envois.

En ce qui concerne les ouvrages, le catalogue comprenait cent une compositions d'histoire ou de peinture religieuse; deux cent vingt-six de genre; quarante-trois portraits; deux cent vingt-cinq paysages; trente-six marines; quinze intérieurs de ville ou d'église; trente-trois sujets d'animaux; vingt-six tableaux de fleurs, fruits et nature morte; trente sculptures; cinquante et une gravures ou lithographies; trente-quatre dessins aquarelles ou pastels; vingt et un dessins d'architecture. Le tout adressé par quatre cent quatre-vingt-sept artistes, dont trois cent cinq d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, de Liége et de diverses autres villes du pays. L'étranger était représenté par cent quatre-vingt-deux exposants de la France, de la Hollande, de Dusseldorf, de Munich, de la Suisse, et de la Grande-Bretagne qui ne figure dans ce total que pour six artistes.

Les principales ressources de la Société royale d'Encouragement proviennent des souscriptions de ses membres, qui constituent un fonds permanent dont il est fait emploi avant même que le Salon soit ouvert. Du nombre des souscripteurs dépend la prospérité de l'entreprise. Progressivement le chiffre des membres a été, en 1834, de trois cent onze; en 1837, de cinq cent soixante-dix-neuf; en 1840, de sept cent cinquante-cinq; en 1843, de mille quatre vingt-seize; en 1846, de mille soixante-six; en 1849, de mille quatre-vingts, et en 1852, de treize cent cinquante-trois. La vogue de plus en plus ascendante élève aujourd'hui ce chiffre à quinze cent soixante-six souscripteurs.

D'autres voies et moyens secondent encore les efforts de la Société : les entrées au Salon et les actions au porteur concourant au tirage de la loterie. Ces titres, institués en 1846, n'étaient alors que de cinq cent soixante-douze; d'une période à l'autre ils ont été augmentant et atteignent, à l'heure qu'il est, le maximum de quatorze cent vingt-huit. A ces beaux revenus se joignent, pour la Société royale d'Encouragement, les libéralités particulières du souverain, les subsides de la ville, de la province et de l'État. Le placement des actions au porteur qui ont en perspective le gain d'un tableau ou autre ouvrage d'art, est facilité par d'intelligentes primes immédiatement remises aux souscripteurs. La seule planche disponible a été acquise cette année dans le but dont il s'agit. C'est la gravure de M. Nauwens d'après un tableau de M. de Braekeleer.

La peinture et le dessin ont eu beaucoup à se réjouir de la loterie tirée publiquement le 29 octobre. Outre vingt-neuf épreuves de gravures, la Société s'était rendue propriétaire de soixante-sept tableaux, deux aquarelles, un marbre et deux petits bronzes. A ces achats il convient d'ajouter l'exécution et le tirage de la gravure spécialement destinée aux membres de la Société; plus l'impression des planches de MM. Van Reeth et Nauwens, mentionnées plus haut, et enfin les encouragements accordés pendant l'exercice triennal à la gravure et à la sculpture, les prix d'un concours d'architecture et les frais extraordinaires qu'occasionnent l'établissement et l'arrangement du Salon. Ces frais se sont élevés, cette année, pour la Société royale d'Encouragement, à la somme de 66 000 francs.

En dehors de ces avantages et de ces charges, le goût public a rivalisé de largesse avec la Société. Quarante-deux tableaux ont été vendus, la plupart avec l'entremise de la Commission à des amateurs; le total de ces acquisitions a presque touché 50 000 francs. Le gouvernement, lui aussi, a donné d'éclatantes preuves de sa sollicitude éclairée; il a acheté quatre tableaux : le numéro 468 de M. Jacob Jacobs pour la collection de l'État; les numéros 46, 552 et 583 pour être offerts à des églises. Plus de 25 000 francs ont été affectés à ces transactions, somme qui porte à près de 120 000 francs l'ensemble des capitaux sortis du trésor national, de la caisse de la Société royale d'encouragement et de la bourse des connaisseurs, pour entrer dans les coffres des beaux-arts.

Tant de travaux, de persévérance, de sacrifices et de succès autorisaient peut-être la Société royale d'Encouragement à prendre quelque ombrage et à concevoir du dépit des prérogatives exclusivement attribuées à Bruxelles pour son Exposition triennale qui s'effectue, on le sait, sous les auspices immédiats et par les soins de l'autorité supérieure. Les réclamations unanimes des représentants et des corps constitués de la province d'Anvers ont été entendues dans la dernière session des chambres belges. Entre la capitale du royaume et la cité de Rubens, qui est aussi une métropole, toute inégalité en principe et en fait a désormais disparu. S. M. le roi Léopold a inauguré en personne le Salon de 1855, à la clôture duquel ont été distribuées de hautes marques de la satisfaction du souverain. Ainsi ont été promus au grade d'officier de l'ordre de Léopold, M. N. de Keyser, directeur de l'Académie, et chevaliers MM. G. Guffens, A. Stevens, J. Dwerts et J. Van Regemorter, peintres belges; MM. Louis Meyer, de la Haye, J. G. Meyer, de Brême, et A. Lapito, de Paris.

De ce bref aperçu il ressort à la dernière évidence que, de toutes les villes de la Belgique, Anvers est la mieux placée et la plus florissante en ce qui regarde la pratique et le soutien des arts. La France, il faut bien en convenir, marche çà et là, mais à un long intervalle, *passim, sed longo intervallo*, sur les pas de sa voisine, et ce n'est pas en province, à coup sûr, qu'il faut aller s'enquérir de la prospérité des artistes. Si la Société des Amis des Arts de Paris, trop souvent victime des secousses politiques, est la plus ancienne de ces institutions chez nous, celle qui a pris le plus soudain essor par le chiffre de ses adhérents et la rapidité de ses progrès, est la Société des Amis des Arts de Bordeaux, fondée en 1851, qui n'en est encore qu'à sa cinquième Exposition, mais qui compte déjà trois cents membres fondateurs et deux cent cinquante membres souscripteurs d'actions nominales participant à une loterie qui a lieu après toutes les Expositions.

Notre ami, M. Théodore Lejeune, peintre attaché à la restauration des tableaux des palais et musées impériaux, a publié, dans les premières pages de ce volume [1], un curieux travail relatif à la Société des Amis des arts de Bordeaux, qui ne permet aucune incertitude sur l'indiscutable prééminence de la Société royale d'Encouragement d'Anvers : celle-ci joint à ses privilèges de tenir une exposition triennale, dont l'attrait est accru par une loterie, placée sous le contrôle d'une commission de membres titulaires, et publiquement tirée en présence des souscripteurs d'actions, l'avantage pour les artistes, pour la ville et pour le pays, d'ouvrir des concours dont elle décerne les prix; le lustre de ces solennités se rehausse des récompenses honorifiques dues à la sollicitude du monarque. La Société de Bordeaux, fière, il est vrai, du patronage de l'Empereur, aidée par les dons du gouvernement et par le produit de ses actions, n'en est pas moins très-restreinte dans sa propagande, qui n'excède guère les limites du département.

Au demeurant, la Société royale d'Encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, se compose de plus de quinze cents membres; la Société des Amis des Arts, de Bordeaux, n'avait encore, à la fin de 1854, que cinq cent cinquante noms inscrits sur la liste de ses fondateurs ou de ses souscripteurs. Que l'on juge, par ce seul rapprochement, de l'intervalle et des différences essentielles qui séparent ces deux créations excellentes, et qu'à l'avenir les mesures adoptées et les

1. Voir : *Cinquième Exposition de la Société des Amis des Beaux-Arts de Bordeaux*, *page* 43 ci-dessus.

heureux effets recueillis par la Belgique soient pour la France, en retour des précieux exemples qu'elle a si souvent donnés au monde, de profitables enseignements!

GEORGES GUÉNOT.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE

Des décorations aux jurés de l'Exposition de 1855.

Le *Moniteur universel* du 7 de ce mois a publié un appendice aux récompenses honorifiques accordées par S. M. l'Empereur aux membres des divers jurys internationaux de la France et de l'étranger, qu'il est du devoir de la REVUE DES BEAUX-ARTS de reproduire, puisque cet appendice complète l'ensemble des précédentes insertions.

Ont été nommés dans la Légion d'honneur :

1° Au grade de *commandeur :* lord Elcho, vice-président de la 28ᵉ classe du jury; M. d'Avila, commissaire portugais.

2° Au grade *d'officier :* MM. le docteur Lyon-Playfair, membre du comité exécutif de l'Exposition universelle; de Castellanos, commissaire du gouvernement espagnol; de Hock, commissaire autrichien; Suermondt, commissaire hollandais; le docteur Royle, commissaire de la compagnie des Indes; Hartwich, juré prussien, président de classe; Brienen, Hollandais; le marquis de Beausset-Roquefort, membre de la commission de la section d'économie domestique, chevalier depuis 1825; M. Balard, membre du jury, professeur de la Faculté des sciences, découverte du brome; M. Le Dagre, membre du jury, ancien président du tribunal de commerce de Paris.

3° Au grade de *chevalier* : MM. Kialil-Bey, commissaire égyptien; Tasché, commissaire du Canada; Giulio, sénateur piémontais, juré de la 6ᵉ classe; Balbi, exposant piémontais; Palmstedt, juré suédois (15ᵉ classe); Bird (W.), juré anglais (16ᵉ classe); Mac-Arthur, commissaire de la Nouvelle-Galles; Sterry-Hunt, Américain, professeur de chimie à Montréal; Goodyear, exposant des États-Unis; Wittering, commissaire des Pays-Bas; Beeq, commissaire bavarois; Pineman, commissaire des Pays-Bas aux Beaux-Arts; Carcassonne, négociant français à Tunis, secrétaire de la commission tunisienne; Krach, juré autrichien; Mannsel-Field, ancien président de la commission des États-Unis; Owen, juré anglais; Godchaux, commissaire du grand-duché de Luxembourg; Knight, juré anglais (26ᵉ classe); Graham, Anglais (23ᵉ classe); de La Rue, Anglais (10ᵉ classe); Von Baumhauer, Hollandais (18ᵉ classe); Albert de Diétrich, maître de forges à Niederbronn, services rendus à l'industrie et aux classes ouvrières.

L'article sur la distribution des récompenses publié dans la précédente livraison de ce recueil, constatait que les Beaux-Arts et l'Industrie avaient obtenu 201 promotions ou nominations, depuis le grade de grand officier jusqu'à celui de chevalier; la part faite par le souverain aux membres des jurys internationaux était de 98 décorations dont 72 pour les étrangers et 26 pour les nationaux. La liste supplémentaire donnée ci-dessus présente 34 nouveaux légionnaires, parmi lesquelles la France ne compte au rang d'officiers que MM. le marquis de Beausset-Roquefort, Balard et Le Dagre, et dans la catégorie des chevaliers, un seul élu, M. Carcassonne, négociant à Tunis. Le surplus des rubans est échu aux jurés et aux commissaires des États de l'ancien et du nouveau monde; d'où il résulte que le chiffre général des croix distribuées à la suite de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie aux exposants, à leurs coopérateurs et au jury s'élève à 333; nombre triplement ternaire, groupé sans doute par le hasard, mais qui n'en est pas moins d'un heureux augure. *Numero Deus impare gaudet.*

EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

L'administration des Beaux-Arts, voulant donner aux artistes exposants la facilité d'opérer le placement de ceux de leurs ouvrages qui leur sont restés, a décidé que plusieurs salles du palais des Beaux-Arts, avenue Montaigne, seraient consacrées à l'exposition de ces ouvrages.—Cette exposition aura lieu tous les jours, de dix heures à quatre heures, à partir du samedi 8 décembre jusqu'au 25 décembre inclusivement. Le prix d'entrée sera de 50 centimes. — Le produit de la perception sera employé par l'administration, à l'acquisition d'ouvrages exposés. — Un registre, déposé dans l'un des bureaux de l'Exposition, et que les visiteurs pourront consulter, fera connaître les prix demandés par chaque artiste.

HOMMAGE NATIONAL

A M. HENRY LEYS.

Une manifestation artistique, sans précédent peut-être dans les annales du monde civilisé, a signalé en Belgique la fin du mois de novembre. Anvers, par excellence la ville des arts, depuis que Rubens l'a illustrée par son séjour et l'a enrichie de ses chefs-d'œuvre, Anvers dont la radieuse école a pour ainsi dire retrouvé une seconde jeunesse et acquis une splendeur nouvelle sous l'influence des événements de 1830, qui ont fait des vieilles provinces flamandes l'un des États les plus actifs et les plus prospères de l'Europe, Anvers s'est émue des hautes preuves de satisfaction données par l'Empereur des Français et par le jury international de l'Exposition universelle de Paris, à son concitoyen M. Henry Leys. Le célèbre coloriste ayant obtenu tout à la fois la croix de la Légion

d'honneur et la grande médaille, aussi bien pour ses succès antérieurs que pour les productions de dates récentes, qu'il avait envoyées au palais de l'avenue Montaigne, sa ville natale a voulu joindre aux éclatants hommages de la France l'expression particulière de ses sympathies. Parmi les organes de la presse, la REVUE DES BEAUX-ARTS, mise avant d'autres au courant de ce qui allait se réaliser, a, tout d'abord, instruit ses lecteurs des préparatifs et du but de la démonstration anversoise. L'accomplissement de cette noble idée, qui a dépassé toutes les espérances, même celles des amis les plus intimes du peintre, est un fait qui appartient désormais à l'histoire et qu'elle perpétuera comme le souvenir de la suprême ovation du Tasse au Capitole.

Qu'il soit donc permis de résumer, en quelques alinéa, les préliminaires et la conclusion de cet intéressant épisode. Le corps professoral de l'Académie royale de peinture d'Anvers ayant résolu dans sa séance du 5 novembre que des félicitations officielles seraient adressées à M. Leys, pour son double triomphe, et que la nouvelle en serait portée à la connaissance de ses compatriotes par un témoignage public, les mesures nécessaires à l'exécution de ce projet ont été immédiatement prises. Une députation du cercle de la ville, d'accord avec les professeurs de l'Académie, s'est rendue dans la capitale, où elle a été reçue le 21, par M. Dedecker, ministre de l'intérieur, qui a très-cordialement accepté l'invitation au banquet civique que devaient aussi honorer de leur présence les députés de l'arrondissement et le gouverneur de la province. Deux jours après, le 23, l'unanimité des professeurs, sous la présidence de M. N. de Keyser, directeur de l'Académie, présentait à M. Leys l'adresse de congratulation rédigée et votée dans leur séance du 5. Un extrait du procès-verbal, transcrit sur parchemin et signé par tout le corps enseignant, a été laissé comme gage authentique entre les mains de l'éminent artiste.

Le lundi suivant, 26 novembre, a eu lieu la fête impatiemment attendue. Dès dix heures du matin la foule encombrait les rues. A midi les délégués de la commission mixte, tout exprès instituée pour la cérémonie, au nombre de huit, savoir : MM. Michiels Loos, sénateur, le comte du Bois d'Aische, P. Huybrechts, J. Lies, P. Verbiest, Ed. Kums, Wilmotte et Bovie, étaient au débarcadère afin d'y recevoir M. le ministre de l'intérieur, M. Vanden Belen, directeur des Beaux-Arts de ce département, les envoyés du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, MM. Vervoort, vice-président, E. Simonis, L. Alvin, A. Balat, Slingeneyer, Thomas, J. Jamar, Dero-Becker père, Ch. Heu, Vautier, J. Dugniolle, L. Hymans, membres de la commission administrative, Aug. Orts, Van Schoor, Wiener, Calamatta, Partoes, Allard, Dumont, Florkin, Couteaux, Watteu, Gillon, Fraikin, L. Suys, A. Stevens, Ch. Leroy, Ad. Hauman, Van Overloop et Hart, membres de la société, et les mandataires des sociétés de Gand et de Malines : M. Kervyn de Volkaersbeke, échevin de la première de ces villes, et M. de Perceval, député et président de l'Institut des Beaux-Arts de la seconde avec douze de ses collègues de ce même Institut. Des voitures de gala ont conduit M. Dedecker, ainsi que les notabilités qui accompagnaient ce conseiller de la couronne au Musée, où les attendaient M. Cuylitz, président pour cette année encore de la Société royale d'Encouragement des Beaux-Arts, et d'autres membres de la commission mixte.

Plusieurs toiles remarquables décoraient le salon de réception; on y signalait entre autres une esquisse de M. Ary Scheffer, portant la date de 1816, époque à laquelle ce peintre a obtenu le premier prix du concours. Ce curieux détail est raconté ailleurs. Au-dessus de la cheminée se lisait la devise de la confrérie de Saint-Luc : HET JONGST VERSAEMT : « Union de la jeunesse. » Successivement ont été introduits MM. Loos, membre de la chambre des représentants et bourgmestre d'Anvers; Van Bellinghem, de Vinck, Delvaux, de Baillet échevins; les sénateurs Cogels et Michiels Loos, conseillers communaux; le baron Osy, Veidt, Delafaille, représentants; de Keyser, directeur de l'Académie, les professeurs, les autorités civiles et militaires, en un mot, ce qui constitue une réunion officielle. Au milieu de ce grave appareil, M. Henri Leys, que les sociétés artistiques, bannières et musique en tête, étaient allées chercher chez lui rue Hoboken, a fait au bruit flatteur des acclamations du dedans et du dehors son entrée solennelle.

Quiconque a parcouru la Belgique connaît ce qu'on nomme la grande salle du Musée d'Anvers; pas plus que les autres jours on n'avait eu souci pour cette ovation du 26 novembre, d'en dissimuler la nudité; il n'y avait d'improvisé dans cet intérieur qu'une estrade surmontée de drapeaux servant de cadre aux noms de Rubens, Van Dyck et Jordaens, disposés en manière d'inscription. Des fauteuils avaient été rangés sur cette estrade; celui de la présidence a été occupé par le bourgmestre M. Loos, ayant à sa droite M. Dedecker, ministre, et à sa gauche M. Teichman, gouverneur de la province. Le fauteuil réservé à M. Henri Leys était placé à droite, l'illustre artiste s'y est assis, sous l'empire d'une émotion

moins vive cependant que celle de sa femme que l'on remarquait dans la salle, au premier rang de l'assistance, ayant auprès d'elle ses enfants.

Un profond silence s'est établi et la séance s'est alors ouverte. Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Cuylitz qui, après avoir jeté un regard rétrospectif sur le passé d'Anvers, en a conclu que c'était à cette cité surtout qu'il appartenait de prendre l'initiative d'un acte capable de démontrer à quel point le goût des arts est général et vivace dans les populations flamandes. La commission dont M. Cuylitz était l'organe, a fort sagement estimé qu'il n'y avait pas pour traduire, en quelque sorte pour matérialiser l'admiration que leur inspirait le génie de leur concitoyen, de plus simple et en même temps de plus glorieux symbole qu'une couronne. C'est à ce gage de public assentiment que se sont arrêtées les préférences. Les princes de l'art sont aussi des majestés. La couronne, d'un travail exquis sous le rapport de la forme et de la ciselure, est en or massif; les feuilles de laurier du plus bel émail sont richement entremelées de perles fines. La banderole également couverte d'émail, sur laquelle s'entrelacent les feuilles, porte en langue flamande d'un côté les mots : ANTWERPEN CROONT LEYS, et de l'autre : WERELD TENTOONSTELLING TE PARYS, inscription dont le sens est : *Anvers couronne Leys. — Exposition universelle de Paris*, 1855.

Après le discours très-applaudi de M. Cuylitz, M. le bourgmestre Loos a lu, au nom du conseil communal, l'adresse rédigée par le collége des échevins dont il est le chef, à la louange de M. Henri Leys, adresse qui débute ainsi :

Longtemps avant que le jury de l'Exposition universelle de Paris n'eût proclamé vos titres à l'une des grandes récompenses destinées à l'Europe artistique par la munificence impériale, les nombreux visiteurs accourus de toutes parts se groupaient émerveillés autour de vos admirables toiles; les hommes les plus compétents de tous les pays étaient unanimes pour en faire ressortir le mérite; et l'opinion publique, si sûre en matière d'art et de goût, vous décernait, pour ainsi dire d'avance, cette grande médaille d'honneur qui vient, en effet, de vous être remise, à la gloire de notre pays.

De nombreux applaudissements, mêlés aux cris de *vive le roi!* éclatent quand M. Dedecker, ministre de l'intérieur, remet au grand artiste la couronne que lui a décernée sa ville natale. Recevant ce précieux gage, M. Leys répond : « J'accepte la couronne, mais elle appartient à l'École. » Comme bien on pense, les marques d'adhésion ont redoublé. Le calme revenu, M. Leys a dit :

Messieurs, vous venez de marquer dans ma vie un souvenir ineffaçable. En retour de l'ovation que vous me faites, je ne puis vous dire qu'un mot; mais un mot du cœur : Merci, messieurs, merci! j'accepte la couronne que vous m'offrez au nom d'Anvers. Mais revient-elle bien à moi seul? Il faudrait pouvoir l'effeuiller entre tous ceux qui travaillent à la gloire de l'École flamande; entre tous ceux qui, à Paris, ont consolidé la renommée de cette École.

La cérémonie terminée, l'illustre maître a été processionnellement reconduit à sa maison. Le banquet a eu lieu le même jour à quatre heures et demie dans la belle salle de la Société philharmonique; la table comptait deux cents couverts. La présidence de ce repas avait naturellement été dévolue à M. le bourgmestre Loos, qui avait à sa droite M. Leys, et à sa gauche M. Dedecker. Comme d'habitude, des toasts ont été portés au dessert, et tour à tour les verres se sont levés, sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, *au Roi!* protecteur éclairé des arts; sur celle de M. le bourgmestre, *à Henri Leys!* qui a répondu au vif enthousiasme de l'assistance que cette fête ne serait pas la dernière de ce genre à laquelle on assisterait en Belgique. M. le sénateur Michiels Loos a ensuite porté à M. Dedecker un toast chaleureusement accueilli. Le dîner a été suivi d'un concert donné par le cercle dans la grande salle de la Cité. M. le ministre de l'intérieur et les personnes de sa suite sont repartis pour Bruxelles le soir vers minuit.

Quoi qu'il en soit, la fête était loin de toucher à son terme. Anvers avait beau s'envelopper de ténèbres, on ne voulait pas sitôt en finir avec l'apothéose de Leys. Au concert a donc succédé dans le cercle artistique une réunion plus intime et plus expansive qui ne figurait pas sur le programme, mais qui, certainement, a comblé les joies du triomphateur. A l'arrivée de M. Leys, M. Ghémar, dessinateur et chanteur de talent, a fait entendre des couplets de circonstance improvisés par M. Félix Bovie, surnommé le Béranger de la Belgique. M. Marcellis, négociant d'Anvers, que les affaires industrielles ne détournent pas du commerce des Muses, et à qui la cité est redevable, — est-ce bien là un service? — de la couverture de sa bourse mauresque précédemment ouverte à tous les vents, M. Marcellis a récité une poésie de sa composition sur M. Leys. Une autre pièce de vers, dédiée au peintre, a encore été lue par M. Eugène Dubois. Mais les heures coulaient rapides, la nuit s'envolait à tire-d'aile. On s'est dit adieu au buffet, qui a été et qui méritait d'être le dernier terrain des toasts, lesquels ont été portés par M. Vervort à M. de Braekeleer, premier maître de M. Leys, et par M. Eugène Gens, au cercle artistique et littéraire de Bruxelles. La parole est échue en dernier lieu à M. Kervynde Volkaersbeke, qui a été l'éloquent

interprète des sentiments et des vœux de la ville de Gand.

Ainsi s'est consommée cette patriotique manifestation dont la ville d'Anvers et les confrères de M. Leys garderont un impérissable souvenir. Quelques nuages cependant obscurcissent aujourd'hui les derniers rayonnements de cette brillante fête. Un haut fonctionnaire aurait, dit-on, demandé pourquoi, à la fin du banquet, après le toast au roi Léopold, un semblable tribut n'a pas été payé au chef du grand État voisin, dont les sympathies et les munificences envers M. Leys et les peintres belges n'ont pas peu contribué au retentissement de la cérémonie? Il aurait d'abord été répondu que la commission organisatrice d'Anvers n'avait eu d'autre désir que celui d'offrir à son illustre concitoyen une sorte de fête de famille; dans cette hypothèse, la France devait être une des premières invitées et son souverain salué à l'égal du roi. Force aurait donc été de convenir qu'il y avait eu là un oubli bien involontaire il est vrai, mais, en revanche, bien inexplicable.

Comment sortir de cette impasse? Le commerce de la capitale a décidé que Bruxelles, réparant le tort d'Anvers, donnerait à la France le légitime apaisement qu'elle est en droit d'attendre. Sous peu, un solennel banquet, offert à M. Charles de Brouckere, bourgmestre de la métropole et principal commissaire de son pays à la dernière Exposition universelle, recevra à la même table toutes les notabilités de la Belgique et tous les exposants de l'industrie honorés à Paris de croix ou de médailles, et l'on se promet bien de ne pas oublier cette fois le toast à l'Empereur des Français.

FÉLIX PIGEORY.

MOSAÏQUE.

Statue de François Ier au Louvre. — Frontons des pavillons de la cour Napoléon III. — Statue de Chateaubriand à l'Institut. — V. Couchery. — M. Mulready. — *Les Populations des provinces danubiennes en* 1854, par M. T. Valerio. — Médailles diverses. — Buste de Favart. — Tombeau de Rubens.

Les conjectures ont cessé relativement à la destination du piédestal construit durant ces derniers mois avec un certain mystère au milieu de la cour du Louvre, là où se trouvait avant 1848 le duc d'Orléans équestre, qui n'est pas, tant s'en faut, un des chefs-d'œuvre du baron Marochetti. Bientôt, la triomphale ressemblance de François Ier par M. Clésinger, sera placée sur ce soubassement, que l'on s'est plu à embellir des richessses architectoniques de la renaissance. Dans sa livraison du 1er octobre de cette année, la REVUE DES BEAUX-ARTS s'était réjouie avec tous les serviteurs du beau et les amis des gloires nationales, de ce tardif mais éclatant hommage rendu au roi chevalier; n'accueillant toutefois que sous réserve l'annonce de la *Presse* du 28 septembre, conçue en ces termes : « Au centre de la cour du Louvre, à l'endroit où l'on devait construire une fontaine, on vient d'élever un élégant piédestal dans le style de la renaissance, avec caissons, pilastres aux quatre angles, etc. Ce piédestal qui n'est construit qu'en simple maçonnerie avec revêtement en plâtre, doit recevoir sous un jour ou deux, le modèle d'une statue équestre de François Ier destinée au château de Fontainebleau. » L'événement a peu confirmé les informations de la *Presse :* le bronze du héros de Marignan n'est point encore inauguré; lundi de la semaine dernière, il est sorti des ateliers de la couronne au Champ de Mars, prenant le chemin de l'antique résidence de Philippe Auguste, de Charles V, de Louis XIII, de Louis XIV et de Napoléon Ier, et non la route du palais de Fontainebleau. Quant au piédestal qui attend la solennelle composition de M. Clésinger, « construit, ajoute la *Presse* du 10, dans le style de la Renaissance, sa corniche et son entablement sont surchargés de moulures, de guirlandes et autres ornements. Sur la face antérieure, on voit un écusson fleurdelisé que surmonte la couronne royale, supporté par deux génies; et sur celle postérieure, une salamandre couronnée. Les tables des faces latérales sont divisées en trois parties, dont la centrale, représentant une salamandre renversée, est flanquée des chiffres de François Ier. Les pans coupés eux-mêmes sont si richement décorés, que si l'on voulait exécuter en marbre ce modèle en plâtre, il coûterait autant que la statue, qui est en bronze. » Ce soubassement fait en maçonnerie et peint à l'huile, dont les portions sculpturales et les bas-reliefs semblent être des pâtes rapportées, n'est donc que provisoire.

Au Carrousel, les sculptures décorant les frontons des deux pavillons des nouveaux bâtiments de la cour de Napoléon III, sont terminés et découverts : l'un de ces bas-reliefs représente Napoléon III, à pied, en costume de lieutenant général et la tête découverte, entouré des figures symbolisant l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce et les Beaux-Arts, qui lui offrent leurs produits;

l'autre, la France distribuant des couronnes aux plus dignes.

S. Exc. M. le ministre d'État vient de faire présent à l'Institut de la belle statue en marbre du vicomte de Chateaubriand, exécutée par M. Duret, de l'Académie des Beaux-Arts, qui figurait entre les meilleures, et que l'on a beaucoup remarquée au palais de l'avenue Montaigne.

La précédente livraison de ce recueil a porté à la connaissance du monde des arts, la très-regrettable perte d'un sculpteur distingué, M. V. Couchery. Quelques détails sur l'homme de talent qui a cessé d'être ont ici leur place. Couchery, comme François Rude, avait suivi les leçons de Devosges à l'Académie de Dijon ; de quatre ou cinq années plus jeune que son confrère, Couchery s'était particulièrement adonné à la sculpture d'ornementation ou il brillait au premier rang ; Visconti estimait le talent de cet artiste, et lui avait fait une large part dans les sculptures du Louvre, où il travaillait encore l'avant-veille de son décès. V. Couchery, âgé de soixante-cinq ans, a rendu le dernier soupir dans sa propriété à Charenton, d'où sa dépouille a été transportée au Père-Lachaise, dans le caveau de sa famille.

Un des peintres les plus en renom de la Grande-Bretagne, M. Mulready, avait exposé divers tableaux au palais de l'avenue Montaigne ; ces envois auraient certainement mérité à leur auteur l'attention et les palmes du jury, si lui-même il ne l'avait prévenu par lettre de le vouloir bien dispenser de ses faveurs. « Messieurs, aurait écrit M. Mulready au jury, j'ai soixante et dix ans, je ne suis donc plus un enfant; c'est pour cela que je ne veux pas prendre part à un concours, mais seulement à une exposition. Ceci est pour vous dire de ne pas vous occuper de me décerner une médaille. » Le jury a fait droit à la requête de M. Mulready, mais le chef de l'État lui a donné la croix de la Légion d'honneur.

Plusieurs fois dejà la Revue des Beaux-Arts a entretenu ses lecteurs des curieuses séries d'eaux-fortes exécutées avec un talent toujours en progrès, par M. Théodore Valerio, en souvenir de ses voyages, de ses aquarelles et de ses pittoresques dessins retraçant avec une vérité, un à-propos et une couleur locale au-dessus de tout éloge, les types, ainsi que les costumes moldo-valaques, et ceux des castes non moins intéressantes qui les avoisinent. L'artiste observateur vient de publier la troisième livraison des *Populations des provinces danubiennes en* 1854, numéros 13 à 18, remarquable surtout par les planches répresentant un *Chef arabe*, un *Jeune bachi-bozoucq arabe* et des *Bachi-bozoucqs de l'armée d'Anatolie*, qui étaient au siége de Silistrie. Sur le premier plan de la gravure numéro 17, se voient les pieds d'un cadavre mort du choléra. L'artiste se trouvait sur les lieux en 1854, durant la période culminante de l'épidémie. Ces dernières compositions de M. Théodore Valerio sont beaucoup plus colorées et plus énergiques ; elles sont supérieures aux précédentes par le gras de l'eau-forte et la vérité dans les physionomies. Les *populations des provinces danubiennes en* 1854, éditées par la maison Goupil, ne sont tirées qu'à cent cinquante exemplaires, sur papier de Chine et sur papier blanc. Avant peu, on se disputera les épreuves.

La prise de Sébastopol ne pouvait manquer d'avoir un souvenir dans l'histoire métallique de notre hôtel des Monnaies. Cet hommage vient d'être confié au bronze par M. Borrel ; la médaille, d'assez grand module, présente d'un côté l'effigie de l'Empereur des Français et au revers cette inscription : PRISE DE SÉBASTOPOL PAR LES ARMÉES ALLIÉES DE FRANCE, D'ANGLETERRE, DE TURQUIE ET DE PIÉMONT 9 7bre 1855. L'œuvre de M. Borrel est certainement une des meilleures qui soient sorties de ses habiles mains.

Sur la commande de M. le ministre des finances, MM. Merley et Caqué ont exécuté une médaille de grand module, en souvenir de l'avant-dernier emprunt national. La face représente le buste de profil du souverain, accompagné de la légende : NAPOLÉON III, EMPEREUR. Au revers, la France impériale apparaît, drapée à l'antique et assise sur un trône ; le sceptre dans la main gauche et un rouleau dans la main droite, la tête surmontée d'un aigle aux ailes déployées, est entourée par quatre figures symboliques qui lui apportent leurs offrandes. Ces quatre figures sont, d'un côté, l'Agriculture et le Commerce ; de l'autre, l'Industrie et les Beaux-Arts. Cette allégorie a pour inscription : EMPRUNT DE 500 MILLIONS : SOUSCRIPTION, 2 MILLIARDS 198 MILLIONS ; SOUSCRIPTEURS, 180,000, et pour exergue : M. BAROCHE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT, MINISTRE DES FINANCES PAR INTÉRIM.

On s'occupe dans ce même hôtel des Monnaies de l'exécution d'une médaille gravée par M. Totter et offrant sur la face le portrait, vu de profil, du ministre des finances en costume officiel. On lit pour légende : PIERRE MAGNE.

La collection de l'histoire métallique du règne de Napoléon III vient encore de s'augmenter d'une nouvelle médaille. Sur la face de ce nouveau bronze est le buste de profil du chef de l'État, avec la légende : NAPOLÉON III, EMPEREUR ; au revers on lit : PRISE DE KIMBURN PAR LES FLOTTES ALLIÉES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, 27 OCTOBRE 1855.

Les foyers publics de nos spectacles, ceux des

théâtres impériaux surtout, tendent de plus en plus, grâce aux libéralités du gouvernement ou au goût éclairé des directeurs, à devenir de petits musées, sinon sous le rapport de la peinture, au moins en ce qui concerne la statuaire. L'Opéra-Comique, qui possédait déjà les bustes de Dalayrac, de Grétry, de Méhul, de Boïeldieu, a dernièrement reçu une nouvelle ressemblance en marbre, sans indication de nom sur son socle, et qui a pris place à droite de la porte centrale du foyer, quand on y entre, près de celle du compositeur Nicolo. Ce marbre est d'un sculpteur, qui a très-modestement buriné son nom en caractères microscopiques, comme jadis les artistes grecs ses aînés, à la partie postérieure de son bloc. Les curieux néanmoins sont impatients de connaître quelle illustration représente ce torse d'une élégante ampleur, où rebondissent les draperies et les dentelles qui combinent si bien le style et les flottantes lignes du XVIII[e] siècle. Or la solution de l'énigme posée par ce sphinx non plus de granit, mais de Paros, serait à ce qu'on assure contenu dans les lignes suivantes : notre Lysippe avait reçu la commande d'un buste de Favart pour la salle que l'on désigne souvent sous cette appellation. Les jours, les semaines et les mois s'écoulaient sans que le statuaire, occupé ailleurs, trouvât les heures nécessaires pour accomplir sa tâche, lorsque finalement mis en demeure de tenir sa promesse, il s'est souvenu d'une tête de Buffon, le grand naturaliste, oubliée à l'état d'ébauche dans un coin de son atelier. Tout aussitôt l'artiste se mettant à la besogne, a quelque peu aminci le nez du personnage, a légèrement pincé sa lèvre, et allongé son menton, imprimant ainsi à ce masque une physionomie nouvelle. Après quoi le sculpteur aurait dit au gouvernement et à l'administration que dirige M. Émile Perrin, comme jadis l'abbé Vertot : « Mon siége est fait ! » ou plutôt : « Voilà le buste de Favart ; prenez mon ours ! » Mais ce petit mystère passé à l'état de secret de la comédie, aurait été divulgué par un membre de l'Institut, confrère du Phidias, et peut-être M. Émile Perrin, ancien élève du baron Gros, a-t il quelque scrupule d'induire le public en erreur, par l'inscription du nom de Favart, du spirituel et joyeux auteur des *Trois Sultanes* et de *la Chercheuse d'esprit*, au bas de ce portrait du comte de Montbard.

Le tombeau de Rubens a été ouvert le 22 octobre, à deux heures, en présence d'un nombre restreint d'invités qui sont entrés dans le caveau, qu'éclairait la pâle lueur de sept à huit lampes qui y avaient été disposées. L'aspect du caveau, dit le *Précurseur d'Anvers*, est des plus sinistres. On n'y voit que débris de cercueils, des os entassés, des fragments de squelettes. Quatorze personnes ont été inhumées dans ce caveau, mais aucune trace distinctive ne permet de reconnaître l'emplacement du cercueil du grand génie qui a immortalisé, par ses œuvres, l'école flamande. Seulement, sur une grille en fer, se trouvent les débris de quatre cercueils, dont l'un a été reconnu, à des fragments d'habits sacerdotaux encore intacts, pour être celui du chanoine de Paris, inhumé en 1782. On peut avec quelque raison supposer que les trois autres cercueils, placés en évidence en quelque sorte à cette place distinctive, sont ceux de Rubens et de ses deux femmes ; aucune trace, aucun signe ne permet d'asseoir avec quelque certitude une opinion à cet égard. Procès-verbal a été dressé de cette visite ; puis le caveau a été refermé et rescellé ; il n'avait pas été ouvert depuis 1809.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

BIBLIOGRAPHIE.

CHIMIE DES COULEURS POUR LA PEINTURE A L'EAU ET A L'HUILE, par M. J. Lefort. — DU DIPLÔME D'ARCHITECTE, par M. Adolphe Lance.

Un ouvrage, sous beaucoup de rapports digne de remarque est le volume intitulé : *Chimie des couleurs pour la peinture à l'eau et à l'huile*, par M. J. Lefort[1] ; il comprend l'historique, la synonymie, les propriétés physiques et chimiques, la préparation, les variétés, les falsifications, l'action toxique et l'emploi des couleurs anciennes et nouvelles. L'auteur, dans une courte introduction, signale avec une extrême clarté le plan qu'il a cru utile de suivre, la nature et le but des développements qu'il a donnés à un sujet que d'autres ont traité avant lui, il n'hésite pas à le reconnaître ; mais c'est surtout en chimie et pour ce qui concerne le secret des couleurs que la science et les perfectionnements humains n'ont pas encore prononcé leur dernier mot. Ainsi que M. Lefort le déclare lui-même, son travail, qui s'adresse aussi bien aux peintres qu'aux fabricants de couleurs, est le résultat de plusieurs années d'études, sans que néanmoins il se flatte d'être exempt d'inexactitudes ou de lacunes. Afin de mettre son œuvre d'accord avec les progrès actuels, M. J. Lefort s'est aidé des investigations et des découvertes de ses plus célèbres devanciers, et de ses contem-

1. Paris in-18°, Victor Masson, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, 17. — 1855.

porains. Pour ce qui a rapport à la préparation des couleurs, il a principalement pris conseil du *Manuel de peinture*, de M. Bouvier, de *l'Art du peintre doreur et vernisseur*, de MM. Watin et Bourgeois, du *Manuel de peinture*, de M. Mérimée; des *Manuels du fabricant de couleurs et du coloriste* de l'encyclopédie Roret; enfin, pour les fabrications il a consulté le savant *Dictionnaire* de M. Chevalier. Telles sont les principales sources mentionnées par l'auteur comme point de départ et base de son traité, qui n'a pas négligé non plus les indications lumineuses que renferme l'excellent livre de Paillot de Montabert.

Au résumé, M. Lefort précise de la manière suivante les divisions générales de sa théorie et des exposés qu'elle comporte : « Chaque teinte, dit-il, forme un chapitre séparé, et pour y mettre la plus grande régularité, nous procédons du simple au composé; c'est ainsi que nous commençons par les corps simples, les oxydes, les acides et les sels, pour finir par les substances végétales et animales. Ce n'est que dans de rares circonstances que nous nous éloignons de cet ordre. » Après la triste expérience des tableaux de Léopold Robert et d'une foule d'autres productions de notre école qui se décomposent du vivant des maîtres, les peintres et les fabricants réellement dévoués à l'art ne sauraient se passer désormais des précieux avis contenus dans la *Chimie des couleurs pour la peinture à l'eau et à l'huile*.

Un des studieux architectes de ce temps, M. Adolphe Lance, rédacteur de l'*Encyclopédie d'architecture*, journal mensuel qu'accompagnent de nombreuses planches dessinées et gravées sous la direction de M. Victor Calliat, architecte, a extrait de ce recueil et publié en brochure des considérations auxquelles il a donné pour titre : *du Diplôme d'architecte*[1]. La grande affaire du diplôme, si souvent agitée à travers les siècles et les révolutions, par les successeurs d'Ictinus, a conduit M. Adolphe Lance à l'examen des points ci-après : 1° État de la question; 2° compatibilité du diplôme avec la profession d'architecte; 3° quelle serait la nature du diplôme et comment il pourrait être institué. La première partie de ce travail présente le rapide énoncé des discussions et des mesures auxquelles avaient donné lieu dans le sein de la Société centrale des architectes, l'institution du diplôme reconnu indispensable et qui semblaient près de se réaliser quand sont survenus les événements de 1848. Depuis cette époque les réformes et les espérances sont restées dans le plus fâcheux *statu quo*. Il n'a pas été répondu à la lettre en date du 10 décembre 1853, écrite par le vice-président et le secrétaire à S. E. M. le ministre d'État, et appelant sa bienveillante attention sur les documents de nature à éclairer et à fortifier les propositions dont la Société des architectes a pris l'initiative.

Le discours de M. Gilbert, président actuel de la Société centrale dans l'assemblée générale du 30 juin 1854, a seulement été marqué par cette phrase : « L'un des buts que nous poursuivons depuis longtemps n'est pas atteint, et nous n'osons concevoir encore aucun espoir prochain d'obtenir l'institution du diplôme qui assurerait aux architectes la position qui leur est justement due. »

Le second paragraphe de l'écrit de M. Lance aborde et apprécie d'une façon très-logique le degré de compatibilité qui existe entre le diplôme et la profession d'architecte; l'auteur, pénétré de son sujet, soutient que l'architecte qu'il assimile en quelques points à l'avocat, peut et doit, pour toutes sortes de raisons matérielles et morales, faire preuve de capacité, notoirement établie par un titre authentique, comme pour le membre du barreau.

Le troisième chapitre est la conclusion de ceux qui précèdent. Dix années durant la Société centrale a cherché la solution de ce difficile problème du diplôme, et cette solution encore douteuse se complique de projets en désaccord les uns avec les autres et dont la mise en pratique amènerait une inévitable confusion pire peut-être que l'état actuel. M. Adolphe Lance termine en proposant, sous toute réserve, les bases du diplôme ainsi formulé :

« 1° *Remise immédiate du diplôme à tout architecte âgé de trente ans au moins, ayant fait des études théoriques dans une école publique ou particulière et dirigé l'exécution d'un travail pratique quelconque.* 2° *Refus du diplôme à tout architecte ou soi-disant tel, qui ne serait pas en mesure de fournir les garanties demandées par l'article précédent, mais avec liberté pleine et entière pour lui de continuer à exercer la profession.* Toutefois, il nous semble qu'il serait logique de décider, à l'égard de ces architectes non diplômés, que les particuliers qui les emploieraient n'auraient aucun recours contre eux en justice pour ce qui aurait trait à la responsabilité. 3° *A l'avenir, quiconque voudrait prendre la qualité d'architecte ou en exercer la profession, devrait se pourvoir préalablement du diplôme.* »

PIERRE DU MOUTIER.

---

1. Paris, petit in-8°, librairie d'architecture de Bance, rue Bonaparte, 13. — 1855.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 553.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

Séance du 4 décembre 1855.

La séance est ouverte à huit heures.

M. Delaire, par quelques paroles bien senties, exprime le plaisir qu'il éprouve à se retrouver parmi ses collègues et à reprendre part à leurs travaux.

Lecture et adoption du procès-verbal après quelques observations de M. Paul Carpentier, en ce qui concerne M. Zanth, dont le nom a été mal imprimé et qui, outre la croix de la Légion d'honneur et une mention honorable, a obtenu une médaille de seconde classe.

La correspondance comprend une lettre de M. P. B. Fournier, remerciant la Société de sa nomination de membre du Comité de rédaction; une lettre très-spirituelle et très-sympathique de notre nouveau collègue M. J. Gelibert, au sujet de son admission; deux numéros du journal anglais *The Builder;* un bulletin de la Société française de photographie et un opuscule sur Mme Scio, par M. Vieillard.

Dans ces quelques pages consacrées au souvenir du culte d'amour et d'enthousiasme que M. Vieillard éprouvait dans sa jeunesse pour l'art dramatique, notre collègue passe en revue les différents artistes qui ont illustré la scène de la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1830, et s'arrête enfin à Mme Scio. C'est en 1792 que cette artiste entra au théâtre Feydeau. Bientôt la tourmente révolutionnaire ayant mis en fuite la troupe italienne, quelques chanteurs français parmi lesquels étaient Martin et Gavaudan, essayèrent de traduire en français plusieurs des chefs-d'œuvre de Paisiello, de Sarti et de Cimarosa, et à côté de ces chanteurs on vit apparaître et on applaudit Mme Scio, qui également bien douée pour le drame et pour la comédie à ariettes, associa pendant dix ans de la manière la plus brillante son nom à celui des œuvres mémorables dont les jeunes successeurs de Gluck et de Sacchini, les jeunes émules de Grétry et de Dalayrac, enrichirent la scène lyrique.

MM. Vavin et Gavet annoncent que l'état de santé de M. Delorme, auquel la Société avait pris une vive part, était tout à fait rassurant, et que la chute qu'il avait faite en retouchant ses travaux, à Notre-Dame-de-Lorette, n'aurait aucune suite fâcheuse.

M. Gavet fait observer qu'il a cherché inutilement, parmi les statues qui décorent le Louvre, celle de Bouchardon.

Cet oubli est d'autant plus regrettable que, à propos de ce même artiste, on doit signaler un trait qui honore également le Pouvoir et le Directeur général des musées. Les héritiers de Bouchardon avaient offert au Musée, il y a déjà bien des années, un tableau de Van Huysum, représentant une vue d'Amsterdam. Toutes les réclamations qui avaient été faites jusqu'ici étaient restées sans réponse, lorsque dernièrement M. de Nieuwerkerque prit l'affaire en main et promit d'enparler à l'Empereur. Cette promesse ne fut pas illusoire comme toutes les autres, car l'Empereur vient d'accorder, aux héritiers de Bouchardon, une indemnité de 5000 fr.

La parole est donnée à M. Moultat, pour la lecture de la notice nécrologique sur Alexandre Peron.

Alexandre Peron, né à Paris, en 1776, était fils d'un conseiller secrétaire du roi, avocat au parlement, notaire du Châtelet de Paris, plus tard maire du 9e arrondissement, et l'un des premiers qui reçurent la croix de la Légion d'honneur.

Le dessin, la musique, la danse, et même la comédie, devinrent les occupations favorites d'Alexandre Peron, et il entra très-jeune dans l'atelier de Vincent. Mais alors on était en pleine révolution, et les dangers de la France firent appeler la première réquisition. Peron n'en était pas, car il n'avait alors que dix-sept ans, mais le chagrin de voir partir ses frères et plusieurs de ses amis qui appartenaient à la même section, et sans doute le plaisir du changement et le désir de voyager, tout cela détermina le jeune homme à s'engager dans un bataillon destiné à l'armée des côtes de Cherbourg.

Pendant son séjour chez Vincent, et malgré ses études sérieuses de la peinture, Peron ne négligeait cependant pas l'art dramatique; il eut pour professeurs les comédiens alors le plus en vogue, Larochelle, Préville, Saint-Prix, et joua plusieurs fois avec eux à Versailles et à Saint-Germain, où il obtint quelques succès. Le jeune artiste regretta bientôt son existence d'autrefois, et peu de mois après son arrivée à Cherbourg, il profita de la dissolution de son bataillon pour demander sa libération, qu'il obtint bientôt, grâce au crédit de son père et de quelques amis influents au ministère.

Il rentra dans l'atelier de Vincent, mais ce fut pour peu de temps. Le talent de David le séduisait, l'attirait malgré lui, et son ambition était de recevoir les conseils de ce grand maître. « En effet, David et Vincent, dit M. Moultat, quoique

élèves du même maître et formés à la même école, avaient cependant suivi deux routes bien différentes; l'un, pénétré des beautés simples de l'antique, s'était élevé jusqu'au sublime; l'autre, se laissant dominer par la verve et l'imagination qu'il avait reçues de la nature, cherchait avant tout les masses et les grands effets, sans avoir la force de ton et d'harmonie qui font passer les défectuosités qui accompagnent ce genre. »

Il serait difficile de dépeindre la joie de Peron lorsqu'il se vit chez David; mais que d'efforts ne lui fallut-il pas faire pour se mettre à hauteur de cette école qui faisait depuis si longtemps son admiration! Peron fut pour ainsi dire obligé de recommencer ses études. Il s'y livrait avec la persévérance dont il a fait preuve toute sa vie; malheureusement la conscription allait l'atteindre, et pour prévenir l'événement il prit le parti de s'engager dans la marine comme novice timonier.

La vie maritime ne permettait plus guère à Peron de songer à la peinture, aussi sollicita-t-il la place de dessinateur de l'armée navale qu'il obtint difficilement et grâce à ses talents dramatiques qui avaient séduit l'amiral. Cette nouvelle fonction ne lui donnait que peu d'occupation et la nostalgie de l'art le reprenant, il fit si bien qu'il obtint promptement son congé et put reprendre ses pinceaux. Au bout de quelque temps, il débutait au Salon par un berger d'Arcadie qui pleure sur la tombe de sa mère. Et quelques années plus tard, encouragé par David lui-même, il exposa un autre tableau représentant *la Paix;* mais bien que ses succès allassent croissant d'année en année, la critique ne lui manqua pas, on le blâma fortement d'avoir voulu trop imiter Raphaël. Quelques journaux allèrent jusqu'à l'appeler le singe de Raphaël.

Ces critiques l'irritèrent et ses espérances se trouvant en partie déçues, il se décida à abandonner les arts et chercha à reprendre l'étude de son père.

Il apporta, dans le notariat, dit M. Moultat, cet esprit d'observation et ce jugement éclairé dont toutes ses actions portaient le cachet. Il eut le courage de fermer les yeux à toute peinture, de s'abstenir de toute fréquentation qui eût pu lui rappeler son art, qu'au fond il n'avait quitté qu'à regret. Au moment où, après avoir franchi tous les degrés de la cléricature, il allait à l'aide d'uu beau mariage toucher au but qu'il s'était proposé, une intrigue fit passer l'étude de son père en possession d'un autre. On lui offrit comme compensation une étude en province; mais il la refusa et abandonna mariage et notariat pour reprendre ses chers pinceaux.

Après 10 ans d'interruption, Peron fut rendu à l'art et débuta par un grand tableau, son *Massacre des Innocents.* Cette fois ses travaux furent l'objet d'une attention toute particulière.

Il fut nommé professeur à l'école impériale de dessin, où il se fit remarquer par ses excellentes méthodes d'enseignement, un nouveau classement des élèves et par ses avis éclairés dans les conseils des professeurs.

En 1830, il devint un des fondateurs les plus zélés de la Société libre des Beaux-Arts, et en fut le premier secrétaire général.

Nous ne suivrons pas M. Moultat dans la nomenclature des travaux de notre regretté collègue, mais nous dirons que ses travaux furent très-remarqués et lui valurent de nombreuses commandes du gouvernement, et la croix de la Légion d'honneur. La Société libre des Beaux-Arts dont M. Peron fut plusieurs fois président, lui doit de nombreux travaux littéraires et d'intéressantes propositions, et entre autres, celle d'élever une statue à Eustache Lesueur.

Ses dernières pensées, ses derniers moments, dit M. Moultat en terminant son intéressante notice, étaient encore consacrés aux travaux de notre Société, à laquelle il avait donné tant de preuves d'attachement.

M. Moultat annonce que l'un des neveux d'Alexandre Peron, imprimeur à Rouen, offre de se charger de l'impression de la notice dont nous ne donnons ici qu'un simple aperçu, mais à la condition d'en offrir 150 exemplaires à la Société. Cette offre est acceptée avec reconnaissance.

M. Horsin-Déon lit ensuite son rapport sur l'*Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, par M. E. Nesle. Nous en rendrons compte dans le prochain Bulletin.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 18 décembre.

Lecture du procès-verbal; correspondance; nomination d'un secrétaire-adjoint; rapport de M. Vavin sur les *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, tome XVII.

Le secrétaire général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 7 décembre 1855.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Dussauce, peintre, présent à la séance, re-

çoit les félicitations de ses collègues pour la décoration de chevalier de la Légion d'honneur qu'il vient d'obtenir à l'Exposition universelle.

M. Bélier de la Chavignerie, archiviste du comité, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Darjou lit un rapport sur les ouvrages de M. Huguenin, statuaire.

Ce rapport qui, par le nombre des œuvres qu'il mentionne, témoigne de l'activité féconde de notre collègue, peint aussi d'une manière intéressante le sentiment expressif de ses compositions, M. Huguenin est auteur de la statue de Bernard-Palissy qui décore actuellement la cour Napoléon III, au Louvre.

Une commission composée de MM. Darjou et Huber est nommée par M. le président pour examiner, dans l'atelier de Mlle Léonie Lescuyer, plusieurs tableaux d'animaux et quelques paysages qu'elle vient de finir.

M. Clerget demande une seconde lecture d'un projet présenté par M. L. Schaal, au sujet des nombreuses récompenses distribuées aux artistes industriels au palais de l'Industrie.

Le but de ce projet étant d'augmenter le nombre des membres de l'Académie des Beaux-Arts, par l'admission des peintres décorateurs, des sculpteurs décorateurs, des architectes décorateurs et des graveurs ciseleurs, empêcherait dans l'avenir le cumul artistique et compléterait cette glorieuse institution.

Un enseignement spécial à l'Académie des Beaux-Arts est aussi réclamé par l'auteur du projet.

La commission, sans repousser l'idée du projet, déclare qu'il n'y a pas lieu d'en proposer l'exécution au nom du comité.

M. L. Schaal lit un mémoire ayant pour titre : Fin de l'aperçu général de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'industrie dite artistique.

MM. Adolphe Walcher et Eugène Piat, sculpteurs industriels récompensés à l'Exposition universelle de l'Industrie, demandent à faire partie du comité ; le vote sur leur admission aura lieu, selon l'usage, à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion préparatoire sur le projet de caisse de secours de M. Hippolyte Lazerges.

Les articles suivants, faisant partie et suite du chapitre II, sont soumis au comité :

Art. 6. Le nombre des associés ne pourra excéder le chiffre de   à moins d'une autorisation du ministre de l'intérieur.

Art. 7. Le nombre des membres honoraires et des associés libre est illimité.

Art. 8. Les assemblées générales se composent des sociétaires et des membres honoraires.

A la prochaine réunion le comité examinera le chapitre III.

La séance est levée à 10 heures un quart.

AVIS.

(Le Comité rendra compte des ouvrages dont il lui sera déposé un exemplaire.)

Ordre du jour de la séance du vendredi 21 décembre.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente; correspondance; rapport des commissions; propositions diverses; élections, s'il y a lieu; suite de l'examen préparatoire de l'acte précité.

Le secrétaire adjoint,
LOUIS SCHAAL.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

RICHE ET PAUVRE.

A M. DAVESNE.

Mon Dieu ! déjà la bise a durci le chemin,
Le vent chasse la neige; il fera froid demain,
Mais un froid qui pénètre et qui fait que l'on tremble;
Tout sera morne alors, comme au seuil des tombeaux.
Et nous verrons passer, sous la bure en lambeaux,
L'enfant et le vieillard ensemble.

L'un, de sa voix plus triste et plus plaintive alors,
L'autre, sur un vieux luth essayant des accords,
Mendieront une aumône aux passants sur la route;
Mais les uns passeront en détournant les yeux;
D'autres diront : « Demain! » d'autres, silencieux,
Du doigt refuseront sans doute.

Ou, plus impitoyable encor que l'élément,
Un autre étalera son luxe effrontément!
Mais, Tantales brûlés d'une soif dévorante,
Le Pactole à leurs pieds roulera ses flots d'or,
Sans que pas un, pour eux, ait grevé son trésor
D'une larme rafraîchissante.

. . . .
. . . .

. . . .
. . . .

S'il vous était donné de connaître un seul jour
De tant de jours mauvais, peut-être, à votre tour,
Auriez-vous moins d'orgueil et de glace en votre âme.
Le malheur ennoblit aux yeux de l'Éternel.
L'homme vaut l'homme; puis, dans son suprême appel,
Le trépas tous deux vous réclame !

Et cependant le rire éclate en vos festins;
Et lui, de sa demeure, entend vos chants lointains,
Et le bruit de vos pas sous la valse effrénée.
Il sera mort demain quand le jour renaîtra :
De vos salons dorés alors s'écoulera
Lentement la foule obstinée.

A. CARLIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Odéon : *la Florentine*.—Gymnase : *le Dessous des cartes*. — *Le Temps perdu*. — *Le Camp des Bourgeoises*.

Un jour, comme la reine mère disait : « Apportez-moi mon voile, » le comte du Lude reprit en riant : « Un navire qui est *à l'ancre* n'a pas autrement besoin de voiles. » L'histoire de la maréchale d'Ancre est dans ce jeu de mots. Ce fut l'influence de cette femme sur la reine Catherine de Médicis, qui la perdit. On voit par ce bon mot tiré de Tallemant des Réaux, que le royaume des calembours était déjà peuplé à cette époque et que le comte du Lude avait devancé M. de Bièvre. Le drame de M. Charles Edmund, qu'il nous est impossible d'analyser, renferme des parties assez vigoureusement traitées, qui se sont attiré les éloges de M. Proudhon, éloges singuliers dans cette matière, mais du reste marqués au coin d'un esprit judicieux. La *réclame Proudhon* doit suffire à la gloire de *la Florentine*, et nous nous bornerons à rendre justice à Tisserand, à Rey, à Mme Toscan et à Mlle Thuillier, qui se font applaudir tous les soirs.

Le Gymnase a représenté, sous les noms de MM. Dumanoir et Bieville, *le Dessous des cartes*, qu'on attribue à feu Bayard. La gaieté en est un peu posthume, il faut le dire; Bayard de son vivant n'a jamais été extrêmement gai, mais on retrouve dans cette comédie l'expérience d'un homme qui connaissait le théâtre, et qui, par une foule de petits incidents, savait tenir l'attention en haleine. Mlle Laurentine, plus charmante sous la poudre que toutes les femmes de Watteau, anime une intrigue assez froide, dans laquelle la Suède et la Russie font des assauts de diplomatie.

Le Temps perdu de M. Édouard Foussier n'est pas beaucoup plus gai que *le Dessous des cartes* : de jolis vers ne suffisent pas pour une comédie en trois actes, il faut encore une intrigue et des caractères. L'intrigue n'a pas une raison d'être suffisante, et les caractères n'ont aucune vérité. M. Édouard Foussier a perdu beaucoup d'esprit, beaucoup de talent, même beaucoup de poésie, en s'élevant comme Icare sur des ailes de cire qui n'avaient pas assez de force pour le soutenir.

Mais la comédie, la comédie véritable, le Gymnase l'a trouvée dans *le Camp des bourgeoises* de M. Dumanoir. Après M. Scribe, M. Dumanoir est peut-être l'auteur comique qui saisit le mieux les ridicules du temps. Il faut voir Mlle Désirée, bourgeoise courroucée contre les *dames aux camélias* et l'excellent Geoffroi dans un rôle de mari volage. Le Gymnase tient là un succès comme celui du *Chapeau de l'horloger*.

Hippolyte LUCAS.

Divers rengagements ou engagements d'importance ont été signés à l'Académie impériale de musique. Après Roger, dont la représentation à bénéfice annoncée pour samedi de la semaine dernière, a encore été remise, Mme Tedesco est redevenue pensionnaire de l'Opéra pour un laps de trois années, durant lesquelles elle recevra progressivement soixante-douze mille, quatre-vingt mille et quatre-vingt-dix mille francs d'appointements. L'administrateur général a aussi traité avec Mme Borghi-Mamo, qu'à partir de juillet prochain un contrat de trois années attachera à notre première scène lyrique. En ce qui touche le renouvellement de l'engagement de Mlle Sophie Cruvelli, il n'en est plus question, et sous peu, paraît-il, la célèbre cantatrice quittera la scène. — L'abondance des matières nous contraint de remettre à la prochaine livraison le compte rendu de *la Fiorina*, aux Italiens, et du *Secret de l'oncle Baptiste*, au Théâtre-Lyrique.

MÉLANGES.

15 décembre.

Lundi de cette semaine s'est effectuée à l'hôtel de la rue Drouot, la vente des tableaux, esquisses, aquarelles, dessins et autres œuvres de feu Camille Roqueplan. Les plus fortes enchères ont été celles de la *Promenade dans le parc* adjugée au prix de 5100 francs et de la *Balançoire* payée 4700 fr. Les moindres études ont dépassé cent écus. Nous reparlerons de cette vente dont le produit total a atteint près de 60 000 fr.

—Aujourd'hui 15 sera mise en vente à l'hôtel des commissaires-priseurs la remarquable collection de M. Eugène Godot, renfermant soixante sujets, peintures, aquarelles, pastels, miniatures. On cite parmi ces ouvrages le groupe de *Daphnis et Chloé*, de feu Gayrard.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

Directeur : M. FÉLIX PIGEORY, ✻, architecte de la ville de Paris.

CONSEIL DE RÉDACTION.

MM. le baron de Heeckeren, ✻, sénateur; Achille Jubinal, ✻, député au Corps législatif; Adolphe Adam, O ✻, de l'Institut; Hippolyte Le Bas, O ✻, de l'Institut; Hector Berlioz, ✻; Louis Boulanger, ✻, peintre; Brion, statuaire; F. de Brotonne, ✻, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; A Desbœufs, ✻, statuaire; Louis Desnoyers, président honoraire de la Société des Gens de lettres; F. Gaillardet, ✻, fondateur du *Courrier des États-Unis;* Germeau, C. ✻, ancien préfet; Alexandre de Lavergne, ✻; Méry, ✻; X. B. Saintine, ✻, président de la Société des gens de lettres; le Marquis T. de Tanlay, ✻, président de la Société des Amis des Arts de Paris, etc.

M. GEORGES GUÉNOT, ✻, Rédacteur en chef.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.